

Bibliothèque numérique

medic @

**La Chronique médicale : revue
bi-mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1910, n° 17. - Paris : Chronique médicale, 1910.
Cote : 130381, 1910, n° 17*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1910x17>

130381

LA
CHRONIQUE MÉDICALE



Ge recueil est dû à la collaboration de MM. :

Albarel (Dr), de Névian.
Arjuzon (C. d').

Beni-Barde (Dr).
Berner (P.).
Blanchard (Professeur R.).
Body (Albin), Archiviste à Spa.
Bonnette (Dr), médecin-major à Toul.
Bougon (Dr).
Bouquet (Dr H.).
Bovis (Dr R. de).
Brancour (René).
Bruas (Dr F.), médecin-major à Toul.

Caldine (D.), homme de lettres.

Durand (Dr Marcel).
Durante (Dr).
Duval (H.).

Estrée (P. d').

Fauvel (Dr Henri).
Foveau de Courmelles (Dr).

Guillon (Dr Paul).

Henry-André.

Jennings (Dr Osc.).

Lagelouze (Dr).

Lombard (Dr André).

Maljean (Dr).
Mazel (Dr F.).
Monéry (Dr).
Mousson-Lanauze (Dr).
Matignon (Dr J.-J.).
Muller (Paul).

Noury (Dr P.).

Pariset (Dr), de Vichy.
Pascal (Dr).

Péquart (Mme Marie).
Pluyette (Dr), Chirurgien des hôpitaux de Marseille.

Ravarit (Dr), médecin des hôpitaux de Poitiers.

Régis (Professeur E.), de Bordeaux.
Rouquette (Dr), Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Tribier (P.), du Caire.
Troubat (Jules).

Villechauvaix (Dr).
Vinache (Dr H.).

West-Hecq (Dr G.), de Namur.

Yvon (Dr), de Paris.

Zarn (J. P.)

130381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D^r CABANÈS

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

1910



130381

130381

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY, 9

—
1910

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

La légende de Péan.

« Quand on veut, chez nous, juger l'œuvre d'un novateur, il n'y a que deux moyens : aller à l'étranger, ou attendre sa mort. Dans un voyage que je fis à Londres avec mon cher maître, j'ai été profondément touché de voir combien on lui rendait justice et de quelles marques d'estime et d'admiration nos confrères anglais le comblaient. Depuis sa mort, tout le monde reconnaît que ce fut le premier chirurgien de son temps. »

Ces lignes, que j'extraits du beau discours de BROCHIN, prononcé à l'inauguration (1) du monument de PÉAN, concrètent admirablement la cérémonie, expiatoire et réparatoire, où se modula, sur tous les tons, voire le ton déclamatoire (2), l'éloge du génial chirurgien.

Hors de nos frontières, le nom de Péan était honoré, révérend à l'égal des plus grands : je me souviens toujours de l'impression que rapportait du Japon un chirurgien des hôpitaux dont la brillante intelligence n'avait pas encore sombré dans l'abîme de la démence : « Là-bas, nous disait-il, on ne connaît qu'un Français : c'est Péan ; partout où j'allais : Que fait Péan ; parlez-nous de Péan ! »

Que les temps sont changés ! Voilà qu'en France même, on rend justice non pas seulement au prestigieux opérateur, la vérité était en marche au lendemain même de sa mort, mais au philanthrope, à l'homme de bien, qui aurait si bien mérité l'épithète classique : *Transiit benefaciendo*. Une voix, plus autorisée que celle du professeur Pozzi, pouvait-elle rendre l'hommage qui convenait au créateur de la chirurgie abdominale, à « l'initiateur de plusieurs méthodes opératoires d'une importance capitale », à « l'inventeur d'une foule de procédés ingénieux » ?

Péan n'était encore que prosecteur quand, en 1864, il pratiqua une ovariectomie avec succès, « le premier obtenu à Paris. » Le 25 juil-

(1) Cette inauguration eut lieu le 16 décembre, à trois heures, selon le programme convenu, boulevard de Port-Royal, sous les murs du Val-de-Grâce, vis-à-vis la rue de la Santé, non loin de l'hôpital qui porte le nom du regretté chirurgien. Les discours furent prononcés dans l'amphithéâtre de l'établissement. Nous avons donné (n^o du 15 décembre) les noms des orateurs. À ceux que nous avons cités, nous devons ajouter ceux du préfet de la Seine et du président du Conseil municipal. La Faculté, l'Académie, étaient officiellement représentées.

(2) Nous n'entendons ici faire allusion à aucun des discours dont nous publions des extraits.

let de l'année suivante, ce résultat était communiqué à l'Académie de médecine, et le 25 janvier 1866, le jeune chirurgien présentait au docte corps deux malades, guéries, l'une, d'un kyste de l'ovaire par l'ovariotomie ; l'autre, d'une tumeur fibreuse de l'utérus par l'hystérectomie abdominale.

Le 20 novembre 1867, Péan présente à la même compagnie une jeune fille ayant subi l'ablation de la rate (*splénectomie*), et le 7 octobre 1869, une observation d'ablation totale de l'utérus et de ses annexes par la voie abdominale. Enfin, c'est le 9 avril 1879 que Péan, pour la première fois, a pratiqué la résection de l'estomac ou *pylorectomie*, pour cancer, assurant à la France l'initiative dans cette voie féconde de la chirurgie du tube digestif.

Ces dates méritaient d'être consignées, car, selon l'expression très appropriée de notre éminent maître, « elles ont une valeur historique considérable, en établissant pour Péan certaines priorités incontestables... auxquelles il attachait justement beaucoup de prix ».

Ce n'est pas le seul titre de Péan à la reconnaissance des chirurgiens ; ne lui doivent-ils pas encore le *pincement des vaisseaux*, érigé en méthode, qu'il a systématisé, codifié, pourrait-on dire, s'il ne l'a réellement inventé ?

Qu'importe que KÆBERLÉ, avant lui, se soit, accidentellement, servi d'une pince, à la vérité bien rudimentaire ; il n'en reste pas moins que Péan est bien le premier à l'avoir fait (le pincement) « d'une manière constante, réglée et variée », et cela « presque à ses premières opérations abdominales, avant la guerre... C'est aussi au cours de ces opérations que Péan conçut l'idée de morceler les gros fibromes, pour les extraire plus commodément du ventre, sans exagérer les dimensions de l'incision. »

Morcellement des tumeurs fibreuses, forcipressure : deux « grandes filles » dont Péan avait le droit de revendiquer la paternité.

A ces conquêtes, que la technique opératoire doit à Péan, il convient d'ajouter « l'ablation, par les voies naturelles, de l'utérus et de ses annexes, ou *castration utéro-ovarienne*, dans certains cas de suppuration ou d'inflammation de ces organes ».

Comment Péan a-t-il fait connaître et adopter ses procédés personnels, ses découvertes chirurgicales ?

Il n'était pas orateur, pas plus qu'il n'était écrivain, et il ne se piquait, sur ce point, d'aucune coquetterie, d'aucune ambition. Mais à l'œuvre il estimait qu'on devait juger l'ouvrier, et quel merveilleux artiste que cet artisan (1) ! Le professeur Pozzi l'a silhouetté en traits ineffaçables :

Il dépassait ses aides de sa puissante stature, les dirigeait de sa voix, forte et un peu rude, mais sans brusquerie, sans aucune défaillance de son admirable sang-froid. Ses mains énormes avaient une dextérité surprenante pour les plus délicates manœuvres. Je l'ai vu, malgré la courbure angulaire et la raideur de son index droit (ankylosé jadis par une piqûre anatomique) mener à bien, sans porte-aiguilles, de fines sutures intestinales. Il était admirable de décision et d'ingéniosité devant les incidents opératoires inattendus : tel un général consommé sait changer à propos un ordre de bataille jusque sous le feu de l'ennemi.

A peine au sortir de l'internat, Péan étonnait le monde médical

(1) Il faut connaître son « état », aimait-il à répéter.

NOTES BIOGRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES

Pour mettre à jour une notice publiée dans la *Revue*

ŒUVRES, TRAVAUX, INVENTIONS, ETC.

Tous développements intéressants. — Titres des ouvrages avec la date de publication, le nombre de volumes, le nom de l'éditeur, le nombre d'éditions. Bien mettre en relief les publications principales. — Cours, discours, programmes politiques, conférences, plaidoiries, fondations. — Travaux scientifiques. — Etats de services. — Inventions, produits industriels. — Carrière politique ou administrative, avec dates des élections, nominations, etc. — Les documents envoyés à l'appui (livres, brochures, biographies, journaux, etc.), quand ils sont confiés en communication seulement, sont restitués dans la quinzaine.

Nom : PéanPrénoms : Julien

Pseudonymes :

Adresse : 24 Bd. Malesherbes, à Paris.Titres, Qualités, Profession : Chirurgien de hôpitaux, membre
sal. au Comité de Médecine, fondateur de l'hôpitalNé à Châteaudun (Eure-et-Loire) ? InternationalLe 29 novembre 1830.Décorations (avec dates) : Commandeur de la Légion d'honneurde Gabrielle la catholique de Marie-Anne, etc.de la Croix de la Mérite

LE « CURRICULUM VITÆ » DE PÉAN, ÉTABLI PAR LUI-MÊME

(Autographe de notre collection personnelle).

par la hardiesse de ses interventions et par son étonnante dextérité. Même ses collègues les plus prévenus à son endroit, devant cette prodigieuse habileté, devaient s'incliner et reconnaître sa maîtrise. L'un d'eux, et non des moindres, après l'avoir combattu avec une violence qui détonnait, chez un homme d'une politesse raffinée alliée à un indulgent scepticisme, l'un des ennemis les plus acharnés de Péan, qui allait jusqu'à faire prendre à ses malades l'engagement de ne jamais le consulter, Ricord, puisqu'il faut enfin le nommer, était devenu l'un des plus fervents admirateurs, l'un des défenseurs les plus chaleureux et les plus convaincus de celui qu'il avait pendant si longtemps décrié.

L'histoire de cette réconciliation nous a été contée, avec beaucoup de charme, par le Dr Brochin, dont nous empruntons le texte :

Une jeune femme de vingt ans, atteinte d'un kyste de l'ovaire, vint d'Amérique consulter Ricord. A peine l'eut-il examinée qu'il lui demanda le serment habituel. Fût-ce pour cette raison ou, plus probablement, sur la réputation déjà mondiale de notre maître, toujours est-il qu'en sortant de chez Ricord, elle alla chez Péan, qui lui conseilla l'opération.

Après bien des péripéties..., celle-ci fut décidée ; mais Péan ne consentit à la faire qu'en présence de Ricord, qui déclara qu'il ne voulait pas se rendre complice d'un assassinat. Toutefois, on finit par le convaincre et il vint à l'opération.

Trois semaines après, la jeune femme se promenait au Bois et Ricord, convaincu, fit amende honorable, reconnut que Péan avait été sa plus grande erreur de diagnostic, lui demanda d'assister à ses grandes opérations et devint son plus ardent défenseur.

Ces deux natures, franches et droites, étaient faites pour s'entendre. De là cette amitié qui n'a pu être rompue que par la mort. De toutes les victoires remportées par Péan, celle-là ne fut pas la moins flatteuse.

Puissance et bonté, tout Péan était là, dit encore Brochin. On ne sait pas assez, hormis ceux qui l'ont approché de très près, quel cœur sensible et généreux se cachait sous l'abord, un peu rude au premier aspect, de ce bon géant.

Ce n'était pas seulement le médecin compatissant qui venait accomplir son œuvre, c'était l'ami dévoué et bon qu'on trouvait toujours à son chevet aux mauvais jours, qui y accourait, souvent de bien loin et lui-même souffrant, et qui vous apportait l'espérance et la vie. Il faut avoir passé par là pour comprendre l'influence suggestive qu'exerçait Péan sur ses malades, combien étaient légitimes ses succès de clientèle, combien légitime aussi l'affectueuse gratitude que lui vouaient les malades de l'hôpital ! Que de reconnaissances n'a-t-il pas semées sur sa route ! Quelle somme de bienfaits n'a-t-il pas laissée derrière lui !

Tous ses élèves, tous ses assistants, *quorum pars minima fui*, peuvent en donner le témoignage : quelque occupé qu'il fût, l'excellent maître trouvait toujours le temps d'apporter le réconfort de sa science et de sa bonté à ceux qui travaillaient à ses côtés à l'édification de sa grande œuvre, comme à n'importe, d'ailleurs, quel patient qui réclamait ses soins.

Son dévouement pour les malades, a proclamé fort à propos DELAUNAY, si digne de lui succéder dans son service hospitalier, son dévouement fut inlassable. Dès le début de sa carrière, pendant son internat, il soignait lui-même nuit et jour les grands opérés... non pas seulement en disciple désireux d'apprendre... mais en consolateur et en ami...

Mais il ne s'en tenait pas là.

Un jour, il entend son maître Nélaton dire, après le décès d'un opéré : « Si c'eût été en ville et dans un milieu riche, nous l'aurions probablement sauvé. » Sans hésiter, avec les ressources que lui procuraient les leçons qu'il donnait, il se trouve assez fortuné pour acheter tous les jours pour ses malades des aliments de choix et des vins généreux, donnant ainsi cet exemple que, lorsqu'il s'agit de disputer à la mort une créature humaine, il ne doit pas y avoir de différence, jusque dans un lit d'hôpital, entre un pauvre et un riche.

Ce que fit Péan interne, il le continua toute sa vie. Chef de service à son tour, les malades trouvèrent toujours auprès de lui le même zèle et la même générosité. A l'hôpital Saint-Louis, où pendant près de vingt ans sa renommée attira les chirurgiens du monde entier, il n'avait à sa disposition pour les grandes opérations abdominales ni pavillon spécial ni chambre d'isolement. Jugeant que, dans ces conditions défectueuses, le succès était aléatoire, il tourna la difficulté. Il faisait tout simplement entrer les malades de l'hôpital dans la maison de santé réservée à sa clientèle riche et payait de ses deniers les frais de séjour. Et cela pendant vingt ans !

Voilà donc détruite la légende, « malveillante ou haineuse », qui représentait Péan comme un homme âpre au gain, dur à ses semblables, taillant dans le vif sans émotion ni compassion à la souffrance humaine : « Mais c'est Péan vrai, dont la bonté et la générosité méritent d'autant plus d'être vantées qu'il ne permettait pas qu'on les dévoilât. »

N'a-t-il pas, d'ailleurs, donné le plus bel exemple de désintéressement, d'initiative généreuse autant que hardie, en fondant cet hôpital, « seul, de ses propres ressources », hôpital et non maison de santé, comme on le croit communément, où les pauvres sont opérés et soignés gratuitement ?

Plus encore que le monument, dont la ferveur de ses admirateurs, la gratitude de ses malades, la fidélité de ses amis, a permis la prompte édification, l'hôpital Péan perpétuera le nom de l'illustre chirurgien et redira aux générations futures quel admirable philanthrope fut ce surhomme qui, sorti de la légende, entre dès aujourd'hui dans l'histoire.

A. C.

Un chapelet d'anecdotes sur Péan.

On connaît le mot de RICORD sur Péan : « Demarquay faisait de la chirurgie, Péan fait de la bijouterie. » C'est le même Ricord, qui, le jour où Péan entra à l'Académie de médecine, s'écria : « Je me crois élu pour la deuxième fois. »

* * *

On ne peut pas dire, ainsi s'exprimait PETER, dans le discours qu'il prononça au banquet offert à Péan, à l'occasion de sa cravate de commandeur, « on ne peut pas dire que cette cravate soit faite du sang de vos opérés ».

* * *

Péan aimait à répéter cette anecdote où il avait joué le beau rôle. Un jour, une femme fort riche, dont l'état nécessitait une opération longue et difficile, réclama ses soins. Péan fixa le prix ordinaire. Mais

la vieille femme, fort avare, trouvait la rémunération exagérée. Le chirurgien ne transigea pas. Bref, l'opération décidée, quand la malade, au début de la chloroformisation, commença à parler avec loquacité dans la plus complète inconscience, elle s'épancha en des appréciations plutôt désobligeantes sur la cupidité du chirurgien. Les aides souriaient. Péan, impassible, opérait toujours. « Et je l'ai guérie par vengeance, » ajoutait-il avec un ironique sourire.

* * *

Pas sans finesse sous sa rude enveloppe, déclare le D^r HELME, qui nous conte ses savoureux propos. C'est Péan qui avait trouvé le moyen de demander aux gens comment ils s'appelaient, tout en ayant l'air de ne pas les avoir oubliés : « Mon bon ami, rappelez-moi donc l'orthographe de votre nom, je vous prie. »

Un exotique lui demandait un jour ce qu'il pensait de l'influence du microscope et des études histologiques sur l'avenir de la chirurgie. Et Péan de répondre sans rire, du haut de ses favoris : « Le microscope, sacrédienne ! mon bon ami, ne m'en parlez pas, j'en raffole. Je suis donc bien trop partial pour pouvoir vous répondre avec sincérité. »

Peut-on éluder une question délicate avec plus d'adresse ?

* * *

Le cerveau toujours hanté par des préoccupations de toutes sortes, Péan avait parfois certaines distractions de langage, ou certaines réponses d'une franchise un peu brutale. Demandant un jour à une jeune et jolie femme, qu'il allait opérer, si elle avait une éponge bien propre, celle-ci lui répondit naïvement qu'elle avait une grosse éponge très propre, puisqu'elle lui servait pour la figure. « Mais alors, Madame, votre éponge n'est pas propre, si vous vous en servez pour vous débarbouiller. » Inutile d'ajouter que ceci se passait bien avant l'ère de l'antisepsie.

* * *

Un jour, s'entretenant avec un confrère de la ville, au sujet d'un futur rendez-vous, Péan lui proposait l'heure de midi. Le confrère, quelque peu embarrassé, avait l'air d'hésiter à accepter cette heure. Comme Péan lui demandait en quoi elle le gênait : « C'est que c'est l'heure de mon déjeuner, répondit le confrère. — C'est juste, répartit le maître, c'est que vous déjeunez, vous ! »

* * *

Il opérait un jour aux Champs-Élysées chez des commerçants très enrichis. Le gendre du malade, personnage titré, ganté, musqué, tournait autour du chirurgien, faisant son important. En homme érudit qui a pioché sa question, il développait son opinion sur le cas de son beau-père.

Il s'agissait d'une fistule à l'anus. Pendant un certain temps Péan écouta, un peu dédaigneux, le bavard. A la fin, exaspéré, il l'interrompt. « Mon bon monsieur, dit-il, trempez donc votre doigt dans ce pot de vaseline ; ensuite vous allez l'introduire dans l'anus de

monsieur votre parent. Vous saurez ainsi ce que c'est qu'une fistule. »
Le personnage, qui n'était pas tout à fait un imbécile, comprit qu'on le jouait, et sans mot dire il s'éclipsa.

* * *

Le mot de la fin, nous le trouvons dans un magazine bien connu (1), qui l'a sans doute puisé au fonds commun où tous vont s'alimenter pour leur contribution au *Pœana*.

Au début de sa carrière, Péan avait, un jour, été appelé comme médecin pour un duel.

L'un des deux adversaires manquait de crânerie, au point qu'arrivé sur le terrain, il se mit à trembler de tous ses membres. Ses témoins essayèrent de le remonter un peu, mais, au premier engagement, il lâcha son arme, fit volte-face et déguerpit à toutes jambes.

Les quatre témoins, l'adversaire restant et le jeune médecin, se regardèrent moitié riant, moitié déconfits :

— Je connais le mal dont a été pris subitement ce pauvre garçon, fit gravement Péan.

Et, prenant son crayon et son carnet, il rédigea aussitôt, sans sourciller, le procès-verbal suivant :

« Au premier engagement, M. X..., ayant été atteint d'une crise de tachypodie irrépressible, les témoins, d'accord avec le médecin, ont arrêté le combat... »

Ainsi l'honneur était presque sauf, car on connaît peu le grec de médecine, et tout le monde fut content.

L'Esprit d'antan

On a souvent discuté, Michel Corday encore récemment dans les *Révélees*, sur la différence de tempérament de l'homme et de la femme, et l'on en a donné des raisons plus ou moins plausibles. Au dix-huitième siècle on ne s'embarrassait pas de tant de subtilités. Voici comment un poète du temps résolvait le problème, en vers faciles autant qu'égrillards :

Il est des beautés cruelles
Et l'on en voit chaque jour.
Savez-vous pourquoi nos belles
Sont si froides en amour ?
Ces dames se font entr'elles,
Par un généreux retour,
Ce qu'on nomme un doigt de cour (2) !

(1) *Annales politiques et littéraires*, n° du 19 décembre 1909.

(2) Le morceau est extrait du très attachant volume de M. DEFRANGE, *la Maison de M^{me} Gourdan* (*Mercur de France*, 1909), qui n'est pas, précisément, un bréviaire pour jeunes filles.

Informations de la « Chronique »

L'agonie d'un roi.

Tout n'a pas été dit, bien que des flots d'encre aient coulé, sur le roi qui vient de disparaître de la scène du monde.

Savait-on, par exemple, sauf quelques intimes qui approchaient de très près le feu monarque, que ce bon Léopold portait constamment sur lui... une cotte de mailles ? Il connaissait les risques professionnels de son métier, et il prenait des précautions en conséquence. Ce n'était peut-être pas très brave, mais il pouvait répondre que la nature ne l'avait pas fait autrement, et qu'il en prenait, faute de mieux, son parti.

C'est inouï, paraît-il, le nombre de lettres qu'a reçues l'excellent Dr THIRIAR, au cours de la maladie du roi : il lui en est parvenu de tous les pays du monde, et la plupart contenant des formules réputées infaillibles pour le cas du souverain, celles-ci entre cent.

« Pour se soulager de la constipation, ont écrit de braves gens, il suffit de faire bouillir un chou rouge ; puis de s'asseoir sur le récipient où ce légume a été cuit. La vapeur provoquera des selles immédiates. »

Une autre lettre préconisait un lavement intérieur à l'aide d'eau sucrée ; une autre assurait que le lait est un émollient unique.

Enfin, des boîtes de pilules sont parvenues, de tous les coins d'Europe ; toutes étaient accompagnées de lettres et de certificats établissant leur supériorité. Elles ne sont même pas parvenues jusqu'au malade.

Jusqu'à des propositions d'embaumement qui sont arrivées au palais : c'était au moins prématuré.

On a beaucoup glosé sur la cause de la mort de Léopold : d'après les uns, le roi souffrait d'une occlusion dont la cause n'était autre qu'un cancer de l'intestin. D'autres, qui avaient pu l'observer dans sa dernière maladie, ont dit qu'il avait une maladie de cœur : le roi aurait succombé à une embolie pulmonaire. Et savez-vous quelle est la cause qui a provoqué le détachement du caillot ? Oh ! elle est bien futile : le roi a été pris d'éternuement et... pstt ! il a rendu l'âme !

Ce n'est pas la première fois que le fait, si étrange semble-t-il, a été signalé (1).

Alice Lavigne et l'Opéra polymorphe.

A combien, parmi nos lecteurs, le nom d'ALICE LAVIGNE va-t-il rappeler quelque chose ? Qui, dans la presse quotidienne, a évoqué le souvenir de l'Opéra polymorphe ? Et, dans la presse médicale, y a-t-on songé davantage ?

On s'amusait ferme alors — c'était en 1884 — jusque dans les salles d'hôpital.

Le 12 janvier de l'an susdit, les critiques, y compris leur Prince,

(1) V. nos *Mœurs intimes du passé*, 1^{re} série, p. 127.



La Direction
DE
L'Opéra Polymorphe

*Vous prie de lui faire l'honneur d'assister
à la représentation de*

LOUIS IX

12 Janvier 6
qui aura lieu le Samedi 29 Décembre 1883, à

Minuit

à l'Hôpital Saint-Louis

38, Rue Bichat

POUR LA DIRECTION

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the director of the opera.

R. S. V. P.

La présente invitation servira de Carte d'entrée



PROGRAMME DE LA REPRÉSENTATION DONNÉE A L'HOPITAL SAINT-LOUIS PAR LES
INTERNES, LE 12 JANVIER 1884, DESSINÉ PAR HENRIOT.

notre bon Oncle, étaient conviés et accouraient à Saint-Louis, pour y assister à la représentation extraordinaire de *Louis IX*, « opéra polymorphe », que devaient jouer « une foule d'amateurs inexpérimentés », les internes de l'hôpital, encadrés par une troupe hors pair, composée de : SELLIER, de l'Opéra ; FUGÈRE et BELHOMME, de l'Opéra-Comique ; FUSIER, TERVIL, CHAMBÉRY, trio de joyeux compères.

Du côté du beau sexe, M^{me} DEGRANDI et les toutes gracieuses ballerines SANLAVILLE, HIRSCH, INVERNIZZI. La commère (car le prétendu opéra tenait à la fois de la symphonie, du vaudeville et de la revue de fin d'année), n'était autre que cette endiablée boute-en-train d'Alice LAVIGNE, préposée, pour un soir, au cordon du Paradis, du Paradis des houris.

N'attendez pas de nous le compte rendu de cette pièce hilarante, bien que nous ayons eu la bonne fortune d'assister à ce spectacle unique — comme nous étions jeune, en ce temps lointain ! Qu'il vous suffise de savoir que cette composition, cet amalgame, plutôt bizarre, signé P. L. M. (*Pour les malades*), était, quant au livret, le fruit des multiples veilles des internes et élèves de l'Hôpital Saint-Louis ; pour la partition, à juste titre remarquée, car elle était fort remarquable, dois-je dévoiler le nom des deux compositeurs, dont l'un est devenu un des maîtres laryngologistes les plus réputés : je l'ai, par cela même, aux trois quarts nommé. Eh ! oui, le D^r LERMOYEZ, en personne, dont le collaborateur était notre excellent confrère LANTEIRÈS, un mélomane passionné.

Le chef d'orchestre ? Celui-là, je vous dirais bien son nom tout bas, tout bas, mais j'ai peur que le professeur DENCÉ (de Bordeaux) ne m'intente un procès en revendication ; et je m'arrête court, de peur d'en jaser trop long (1).

(1) Le caricaturiste HENRIOT avait dessiné le programme, avec sa verve charmante et son délicieux talent : on en jugera, du reste, par les reproductions que nous en donnons.



COUVERTURE (verso) DU PROGRAMME DESSINÉ PAR HENRIOT.

Echos de la " Chronique "

Les travaux historiques de Brissaud.

LETULLE, avec l'autorité de son grand savoir, RECLUS, dans cette angue châtiée qu'il manie en écrivain de race, ont dit, l'un ce que la science perdait avec BRISSAUD, qui vient prématurément de nous quitter ; l'autre, tous les trésors de cordialité affectueuse que recélait son âme exquise. Surtout connu comme neuropathologue, Brissaud avait, entre temps, fait une incursion dans notre domaine. Ses trop rares loisirs, il les consacra à la médecine historique et, par le hasard des circonstances, à l'histoire médicale, qu'il professa un instant à la Faculté, avec quel brio, on s'en souvient.

Ses monographies, sur des sujets qu'il aimait traiter et qui le passionnaient, il nous en fit souvent la confidence, attestent son sens critique et sa haute culture littéraire. Le « Toucher du roi », la « Maladie de Scarron », la « Mort de Charles de Guyenne, frère de Louis XI », l'« Infirmité du conventionnel Couthon » (ce dernier travail écrit à notre instigation, et pour lequel il avait bien voulu accepter notre collaboration), resteront comme des modèles du genre.

Parlerons-nous de son *Histoire des expressions populaires relatives à la médecine* ? « Gardez-vous de ne rien dédaigner », nous redirait-il s'il était encore à nos côtés ; cette citation de La Fontaine, ne l'a-t-il pas inscrite, du reste, en épigraphe de son livre ?

Sans y attacher autrement d'importance, — un devoir de vacances, aimait-il à répéter, — tout en se défendant « de la moindre prétention à l'érudition linguistique ou historique, voire même médicale », ajoutait-il trop modestement, il convenait néanmoins que son travail était le fruit d'une assez grosse somme de lectures.

Ce qu'il ne disait pas, ce que nous affirmons et que nos lecteurs ne manqueront pas de confirmer, c'est qu'il a écrit là un petit chef-d'œuvre, où le philologue, l'artiste, le pathologiste, ont tenu tour à tour la plume, tandis que le disciple de Rabelais saupoudrait sa prose de fin sel gaulois, pour en relever la saveur.

Une reine qui fume.

Il paraît que la nouvelle reine des Belges est une grande fumeuse, ce dont notre *Société contre l'abus du tabac* n'a pas manqué de s'émouvoir. Quand elle n'était encore que la princesse Albert de Belgique, au cours d'un voyage de Ténériffe à Anvers, les passagers remarquèrent la consommation, tout à fait anormale, de cigarettes que firent ses augustes lèvres. De toutes les souveraines, la dernière immatriculée, sauf révérence parler, détient sans doute ce record, qui ne lui sera pas disputé si nous en jugeons par le peu de goût que témoignent les autres « têtes couronnées » pour l'herbe à Nicot.

Cure royale.

L'anecdote nous est contée, et bien joliment, par M. Stéphane LAUZANNE, dans le *Matin* (1).

(1) N° du 24 décembre.

On sait que la reine des Belges n'est autre que la fille de ce duc Charles-Théodore de Bavière, « qui résumait en lui la science dans ce qu'elle a de plus noble et la charité dans ce qu'elle a de plus pur.

Tous les malheureux, tous les déshérités, savaient qu'ils pouvaient s'adresser en confiance à cet oculiste de grande habileté, qui ne se contentait pas de les guérir, mais encore de secourir leur misère avec la plus louable discrétion. Son auguste fille semble avoir reçu en legs de son vénéré père son admirable intelligence et sa bonté parfaite. Il n'est point de taudis à Bruxelles qui n'ait été éclairé de son sourire, point de misère qu'elle n'ait secourue, point d'œuvre pie qu'elle n'ait fécondée...

Il y avait une fois dans une mansarde une pauvre folle, qui se mourait en des souffrances atroces. Et les médecins avaient déclaré que, seule, un peu de musique soulagerait l'infirmes. Alors, chaque jour, pendant des semaines, au grabat de la mendicante, on vit venir s'asseoir, un violon à la main, la princesse de charité. Et pendant des heures, elle jouait les morceaux les plus doux de son magnifique répertoire, afin de bercer d'un peu de mélodie ce corps qui mourait et cette raison qui sombrait... »

N'est-ce pas un beau sujet de vitrail et ne croirait-on pas lire un chapitre de la Légende des saints ?

Médecins, faiseurs d'Almanachs.

Jean de WESALIA, docteur en médecine à Bruxelles, s'occupait, nous l'avons dit, de la confection d'almanachs (1) ; mais nous manquons de détails à cet égard. Or, les comptes de la recette générale des finances mentionnent des récompenses que Philippe le Bon lui accorda, en 1432 et en 1459, pour des almanachs qu'il avait offerts à ce prince. On présume que Jean de Wesalia avait l'habitude d'en présenter un, à chaque renouvellement d'année, à son souverain ; mais voici les seules mentions qu'on ait rencontrées dans les registres de la Chambre des comptes, aux Archives du département du Nord, à Lille (2).

A maistre Jehan de WISALIA, maistre en médecine (*sic*), auquel monseigneur le duc a donné de grâce spécial, quant il lui a présenté le grant et petit almanach de ceste présente année, par mandement donné à Lille, le x^e jour de janvier l'an mil cccc xxxj (1431, n. st.), xix livres.

A maistre Jehan de WISALIA, docteur en médecine, xxx livres, pour don à lui fait par monseigneur, pour avoir fait et lui présenté le grant almanach avec les jours esleuz, etc., en ceste présente année mil iiij lix.

Le Dr Gautier (de Genève) (3) mentionne un autre médecin qui serait l'auteur d'almanachs parus, sans nom d'auteur, en 1584, 1585 et 1586 : il se nommait RUSTICI. La seule publication de Rustici qui nous ait été conservée est sa traduction, assez incorrecte d'ailleurs, de la Bible, en italien. Avons-nous besoin d'ajouter que c'est une rareté bibliographique que se disputent les collectionneurs, quand ils la rencontrent ?

Médecin, vice-consul.

L'*Officiel* du 24 décembre a publié la nomination de M. Francisque DELÉAGE au poste de vice-consul du Portugal à Vichy. M. Deléage

(1) *Chronique*, 1^{er} janvier 1905.

(2) Cf. *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, par Alex. PINCHAERT, 1^{re} série, t. I, Gand, 1863, p. 306.

(3) *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^e siècle* (Genève, 1906), p. 49.



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

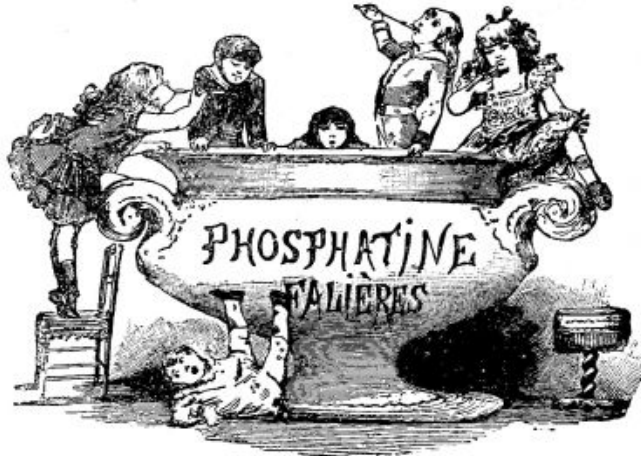
GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

n'est autre que notre sympathique confrère, le D^r DELÉAGE, qui succède dans ce poste à notre regretté confrère, le D^r COHADON, décédé il y a quelques mois.

L'hygiène de Tolstoï.

Voulez-vous une recette pour vivre longtemps ? Suivez l'exemple de Tolstoï.

TOLSTOÏ se lève à huit heures, mais souvent à six ou sept. Il observe dans ses repas une régularité parfaite, ne boit pas de vin, ne fume pas, ne mange pas de viande, fait beaucoup de promenades au grand air, à pied ou à cheval, passe la soirée avec sa famille et avec les amis qui viennent le voir, et se couche généralement à minuit (1).

Les Mac-Mahon médecins.

Voici qu'on parle d'un monument à élever, dans la ville d'Autun, au maréchal de MAC-MAHON, l'ancien président de la République, le vainqueur de Magenta. Jamais plus propice ne sera l'occasion de rappeler l'ascendance médicale de l'héroïque soldat que l'on se propose de statuer.

Nous l'avons indiqué ailleurs (2), le maréchal compte dans ses ascendants directs toute une lignée de médecins.

C'est, d'abord, le D^r Jean MAC-MAHON, médecin de l'Ecole militaire et y résidant, qui avait été reçu, le 3 septembre 1750, aux Ecoles de la rue de la Bûcherie, avec une thèse sur la cause et le remède des affections cutanées (3) : le fils de Jean, prénommé *Patrice*, devint docteur et bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris ; il mourut le 23 décembre 1833 et fut inhumé au Cimetière du sud (Montparnasse).

Jean Mac-Mahon était le grand-oncle du futur président ; *Jean-Baptiste* était son grand-père : né le 23 juin 1715, à Limerick (Irlande), il recevait le bonnet carré à l'Ecole de Reims, le 3 août 1739 (ou 1740). M. le D^r O. GUELLIOT a relevé, sur les registres de la Faculté de médecine de Reims, la mention de sept Irlandais du nom de MAC-MAHON, reçus docteurs de 1699 à 1799 (4).

Le brave maréchal se rattache, comme on voit, par de nombreux liens, à notre profession.

Art et Charité.

Une fois de plus l'art vient au secours de la médecine, et sous la forme la plus louable ; l'œuvre d'éducation scolaire poursuit sa joyeuse et charitable besogne dans les hôpitaux. La médecine moderne considère la gaieté comme un excellent remède ; les artistes considèrent la charité comme un de leurs plus chers devoirs. Et c'est ainsi qu'une troupe, organisée par MM. RIFFARD, MARTIN, CHEDEVILLE, et qui comprend, entre autres vedettes, AVERINO, CHOCOLAT (du Nouveau-Cirque), DESROCHES, FITZ, etc., donne des représentations destinées à distraire ceux que la souffrance cloue dans un lit d'hôpital et qui n'ont, pour la plupart, d'autre réconfort que ces instants de joie hélas ! si fugitive.

(1) Cf. le *Journal*, du 6 décembre 1909.

(2) Dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, quatrième série (dernière édition).

(3) V. sa notice nécrologique dans le *Journal de Paris*, du 17 janvier 1787.

(4) *Union médicale du Nord-Est*, n° de novembre 1893, p. 359-360.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le bureau de l'Académie de médecine, pour 1910.

L'Académie, par un vote unanime, a élevé à la vice-présidence, pour 1910, M. le professeur LANNELONGUE, membre de l'Institut, dont on connaît les remarquables travaux dans la branche chirurgicale, où il est passé depuis longtemps maître. M. le professeur DIEULAFOY occupera cette année le fauteuil présidentiel, tandis que M. WEISS conservera ses fonctions de secrétaire annuel, que l'Académie lui a renouvelées par acclamation, lui témoignant ainsi son estime en même temps que sa sympathie. Les nominations de MM. DEBOVE et Joannès CHATIN, comme membres du conseil, ont été accueillies par tous avec satisfaction. Tous ces choix sont excellents, telle était l'impression générale.

La plus ancienne Académie de médecine.

Nous ne croyons pas qu'on en ait signalé d'une création antérieure à celle de Venise, au quatorzième siècle. En 1368, se constituait, dans la ville des Doges, une Académie de Médecine, à laquelle étaient tenus d'assister tous les mois chirurgiens et médecins, pour discuter les cas douteux. De sages dispositions imposaient à ceux-ci le serment de ne pas prolonger frauduleusement les maladies et leur défendaient de participer en aucune sorte aux bénéfices de la vente des médicaments (1).

De leur côté, les apothicaires étaient tenus de faire, soigneusement et légalement, leurs préparations, électuaires, sirops, onguents et emplâtres. Aucun de ces articles ne pouvait dépasser la valeur de 10 sous, et ils devaient tout montrer *examinatoribus vel examinatori, qui per tempora erunt a Justiciariis constituti* (2).

L'Orchestre médical.

Un groupe de confrères vient de se décider à tenter la création d'une Société symphonique, « l'Orchestre médical », uniquement composée de médecins et d'étudiants en médecine. Les dames y seront admises.

Indépendamment de l'ensemble orchestral, qui promet d'être imposant, la nouvelle Société comprendra des sections de quatuors et de quintettes à cordes et à vent.

On sait que des groupements analogues existent déjà à Londres, à Stockholm et à Vienne. Les confrères instrumentistes, désireux de faire partie de l'orchestre médical, sont priés de s'inscrire chez l'un des membres du Comité d'organisation : MM. les D^{ts} BLONDEL, 103, boulevard Haussmann ; DESTOUCHES, 4, rue Thénard ; DUCHESNE, 1, rue Rossini ; RICHELLOT, 3, rue Rabelais ; VAUCAIRE, 52, rue de la Boétie, qui donneront tous renseignements désirables.

(1) *La Vie privée à Venise*, par P. G. MOLMENTI, p. 132.

(2) *Arch. di Stato*, cit. par Molmenti. Le statut des médecins et des pharmaciens, écrit en l'an 1258, fut publié seulement en 1859, par l'Imprimerie del Commercio.

Nouveaux journaux médicaux.

L'Hygiène ! Ce titre est un programme et on ne doutera pas qu'il soit rempli à la plus grande satisfaction de tous ses lecteurs, quand on connaîtra le nom de celui qui est chargé de diriger ses destinées : est-il besoin de présenter au corps médical notre confrère très distingué et si autorisé en matière d'hygiène, le Dr Maurice de FLEURY ?

La liste des collaborateurs dispense de tout commentaire superflu : c'est l'Académie de médecine presque au complet ; ce sont nombre de membres de l'Institut, de médecins des hôpitaux : que de recrues en perspective pour notre Association des Journalistes médicaux, mon cher Président ! Et puisque c'est l'époque des souhaits, formons des vœux pour que la brillante phalange assure longue vie et succès à la superbe publication qu'édite, avec le cachet et le luxe qui ont légitimé sa réputation, la maison Manzi, Joyant et Cie.

La pléthore professionnelle.

En 1825, Paris comptait, selon le dénombrement de l'*Almanach Bottin*, 716 docteurs en médecine, 30 officiers de santé et 165 chirurgiens, au total 911 praticiens. En 1904, Paris renferme quatre fois plus d'habitants qu'en 1825 ; pour garder les proportions, il devrait donc compter un nombre quadruple de praticiens, soit 3644 ; or, il n'en a été recensé que 3427. Conclusion : la pléthore professionnelle n'était pas moindre en 1825 qu'aujourd'hui.

Veut-on connaître, d'autre part, la statistique des diplômes de docteurs et d'officiers de santé, délivrés par les Facultés et les Écoles françaises, pendant l'année scolaire 1908-1909 ; en voici le tableau exact, dressé par les soins du sympathique trésorier de l'*Association générale des médecins de France*, M. le Dr Ch. DARRAS.

FACULTÉS ET ÉCOLES	OFFICIERS de santé	DOCTEURS EN MÉDECINE		TOTAL DES THÈSES
		DIPLOME d'Etat	DIPLOME d'université	
Paris.	»	440	26	466
Bordeaux	»	120	»	120
Lille.	1	32	1	33
Lyon.	»	144	5	149
Montpellier.	»	99	12	111
Nancy.	»	29	4	33
Toulouse	»	47	»	47
Beyrouth.	»	25	»	» (*)
Rennes (école de plein exercice).	1	»	»	»
Dijon (école prépara- toire).	1	»	»	»
Totaux.	3	936	48	959

(*) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

Association d'enseignement médical des Hôpitaux de Paris.

HOPITAL NECKER

Le Dr E. HIRTZ a inauguré et poursuit un **Enseignement clinique pratique**, assisté de ses anciens internes et de son interne en exercice, tous les mercredis, le matin de 10 à 11 heures, salle Delpech, depuis le 1^{er} décembre. Les collaborateurs du Dr Hirtz sont MM. :

Le Dr BRAUFUMÉ : Voies respiratoires.

Le Dr HENRI LEMAIRE : Cœur, vaisseaux, sang.

Le Dr GENÉVRIER : Tube digestif.

Le Dr DELAMARE : Histologie pathologique.

M^{me} DEBRÉ-DEBAT-PONSAN : Procédés d'examen clinique (tous les matins avant la visite).

Le lundi, à partir du 10 janvier 1910 : *Thérapeutique des maladies du poumon*, par M. HIRTZ (amphithéâtre Huchard).

Comité d'organisation du Congrès des Praticiens.

D'accord avec les organismes professionnels, le Comité de Vigilance du Congrès des Praticiens a décidé qu'une nouvelle Assemblée nationale des médecins de France, succédant à celles de Lille et de Paris, se tiendrait à Paris à la fin de mars 1910. Ainsi ces Congrès se réuniront, alternativement, dans la ville où siègent les pouvoirs publics à qui ils feront entendre les revendications médicales, et dans celles de province, contribuant à donner à la vie professionnelle l'intensité que nous souhaitons lui voir atteindre dans chaque région de notre pays.

Le Comité d'organisation, composé des membres parisiens du Comité de Vigilance, demande votre adhésion. Vous lui accorderez la confiance que vous avez accordée aux organisateurs des deux premiers Congrès.

Adresser les adhésions, avec un mandat de *cinq francs*, au Dr QUIDET, 54, rue Bonaparte, Paris.

III^e Congrès international de Physiothérapie

(Paris, 29 mars-3 avril 1910).

EXPOSITION DU CONGRÈS.

A l'occasion du III^e Congrès international de Physiothérapie, qui se tiendra à Paris, sous la présidence du professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris, du 29 mars au 3 avril 1910, aura lieu, dans les locaux de la Faculté de médecine et de l'École pratique, disposés à cet effet, une EXPOSITION de tout l'appareillage de la physiothérapie (matériel hydrothérapique, aérothérapique, thermothérapie, électrothérapique, radiologique, photothérapique, mécano-thérapique, cryothérapie, gymnastique, etc.), de toutes les stations thermales et climatiques, des principaux produits diététiques, complétée par la réunion de livres et journaux de thérapeutique physique, de tracés, de photographies, de vues panoramiques et de radiographies.

Pour renseignements, écrire au Directeur de l'Exposition, le Dr E. ALBERT-WEIL, 21, rue d'Edimbourg, Paris.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le duc Charles-Théodore de Bavière, qui vient de mourir, occupait une place toute particulière dans la haute noblesse allemande. Il s'était fait une grande réputation comme oculiste et philanthrope.

A l'âge de trente ans, il avait abandonné la carrière militaire pour la carrière médicale, dans laquelle il ne tardait pas à se faire un nom ; il consacra depuis lors sa science, son temps et son argent à ses malades, parmi lesquels les pauvres étaient soignés gratuitement, dans un hôpital qu'il entretenait de sa propre fortune. Il se dévoua jusqu'à ses derniers instants à ses malades.

Le duc Charles-Théodore était né en 1839, il avait donc 70 ans.

(*L'Eclair*, 1^{er} décembre 1909.)

Héroïsme professionnel. — Les compagnies d'assurances, quelques grands journaux, certains jugements plus que sévères, d'une magistrature envieuse, ont bien essayé de ternir, par quelques cas minimes isolés, l'honneur global de la profession. A ces cymbaliers de quelques défaillances il est aisé de répondre, en leur démontrant par des faits et des dates, que de tous temps, la caste des médecins a été l'une de celles tenant le plus haut le devoir et l'héroïsme professionnels : la liste modeste et glorieuse des noms gravés sur le monument de PUECH, dans la cour de l'Hôtel-Dieu, en est l'exemple.

En 1839, l'interne BIVON, faisant une autopsie, se pique. Le lendemain, le malheureux, voyant son bras enflé et sachant la suite ordinaire de ces accidents, se couche résigné, fait son testament et meurt deux jours après.

CLOZEL DE BOYER, COSSY, HERBELIN, sont morts de diphtéries prises au lit des malades ; ROCHET, de la morve. CULLEBIER perd l'œil atteint par une goutte de pus d'un bobo qu'il ouvrait ; LOUIS THULLIER meurt du choléra, pris à Alexandrie ; LAZEAR, de la fièvre jaune aux Antilles.

Tout le monde connaît le dévouement des médecins militaires, tels que le baron LARREY, DESGENETTES ; des médecins coloniaux ; des médecins de clinique ou de laboratoire : LE GOFF, transfusant son propre sang ; le vétérinaire DECROIX, mangeant de la viande de cheval farcineux, bouillie, rôtie et crue ; SCHAUDINN, succombant à ses expériences sur lui-même, à propos des amibes de la dysenterie ; MAISON-NEUVE, KLINGMULLER, BAERMANN, s'inoculant l'avarie ; et mille autres, dans toutes les variétés de maladies infectieuses, dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Quand une profession présente, a toujours présenté et présentera toujours (car le passé répond de l'avenir) un pareil martyrologe, on peut se dire que ceux qui la pratiquent ont du cœur au ventre et le dévouement dans le sang. Les paillements des compagnies d'assurances, les potins de journalisme et les exagérations juridiques, quand par hasard l'un des nôtres y prête le flanc, passeront... mais notre héroïsme professionnel restera, car il n'est pas un de nous qui, dans son for intérieur, ne soit fier d'être « médecin ».

(*Réveil médical.*)

Un cas de délire des négations, dans Cervantes.

Dans une de ses nouvelles intitulées *Le licencié vidreira* (Le licencié de verre), Cervantes raconte que ce licencié, à la suite d'une tentative d'empoisonnement, se crut changé en verre. Il guérit au bout de deux ans.

Il est naturellement difficile de classer le cas. Mais il est intéressant d'analyser un fait bien observé et bien décrit. Il s'agit là d'un *délire de négation*, avec transformation de la personnalité physique. Il est à remarquer que le malade est dit avoir guéri, quoique de semblables faits évoluent surtout d'une façon chronique. On raconte que le conte de Cervantes serait le cas du philologue Gaspar de Barth.

(*Revue de psychiatrie*, novembre 1909.)

La lèpre peut-elle être communiquée par les faux cheveux ? — Dans une des grandes maisons de Pittsburg, on vient d'interdire la vente des faux cheveux.

Il y a une quinzaine de jours, miss M. Gillepsie achetait une mèche de faux cheveux. Après l'avoir mise quelques jours, la partie supérieure de son corps fut atteinte de lèpre.

Une enquête gouvernementale ayant été ordonnée, on découvrit que la mèche de cheveux en question provenait de la mer des Antilles, où les cas de lèpre les plus affreux sont enregistrés.

La malheureuse a été isolée dans une île de la côte de l'Etat de la Caroline du Nord.

Le *Journal*, qui rapporte ce fait, un peu extraordinaire à première vue, convient, il est vrai, qu'il s'est passé en Amérique et que dès lors...

La phobie de la folie. — Un rédacteur de la *Presse* (1) rapporte une anecdote un peu vieillotte, mais divertissante tout de même.

Le romancier Frédéric SOULIÉ, déjeunant un matin chez le D^r BLANCHE, lui demanda :

— Comment faites-vous, docteur, pour enfermer les fous que l'on vous désigne ?

— C'est bien simple, répondit le médecin, surtout quand je les connais. Je les rencontre, comme par hasard, dans la rue...

Le romancier fronça les sourcils :

— Oui, comme vous m'avez rencontré ce matin, docteur.

— Précisément. Nous causons ; et sans avoir l'air de rien, je les invite à déjeuner. Ils refusent d'abord... J'insiste. Et je fais si bien, qu'ils finissent par accepter.

— Toujours comme moi, reprit Soulié, qui pâlassait visiblement. Et vous les attirez ainsi chez vous ?

— Oui. Et une fois qu'ils y sont, je les retiens pensionnaires...

Soulié n'en entendit pas davantage. Il sauta sur son chapeau et prit la fuite.

Il faut dire que le romancier avait une peur inouïe de devenir fou.

(1) 1^{er} décembre 1909.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonie SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Statues et bustes de médecins (XVI, 740). — Très heureuse l'idée d'établir la liste des monuments consacrés aux médecins, et j'espère que de toutes parts on va la compléter.

En ce qui me concerne, je vous signale le buste de Jean-Louis BARTHÉLEMY, érigé sur une place publique d'Aubagne. Notre confrère a été l'historien de sa ville natale. J'ai eu l'honneur de représenter le Comité médical des Bouches-du-Rhône lors de l'inauguration, le 19 décembre 1897, et de prononcer le panégyrique du docteur Barthélemy.

PASTEUR n'était pas médecin, mais il faisait partie de l'Académie de médecine, et à ce titre on pourrait signaler le monument qu'on lui a érigé à Chartres, d'autant mieux qu'il est l'œuvre de notre célèbre confrère le D^r P. RICHER.

Enfin, si on comprend dans la liste les monuments élevés ailleurs que sur les places publiques, par exemple dans les écoles de médecine ou les hôpitaux, je vous signalerai DAVIEL et Augustin FABRE, à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

D^r E. PLUYETTE.

— A ajouter à la liste le buste du D^r TESTELIN, ophtalmologiste, organisateur de la Défense nationale dans le Nord ; buste élevé à Lille, place de Strasbourg.

D^r DRUCBERT (Lille).

— Permettez-moi deux remarques, au sujet de votre écho du 15 courant : *Statues et bustes de médecins*.

1^o Il existe à Alger, sur un terre-plein rue d'Isly, un buste de MAILLOT, le vulgarisateur de la quinine en Algérie. Ce monument a été élevé, il y a environ quinze ans, sur l'initiative du D^r Trolard, professeur d'anatomie à l'École de médecine d'Alger.

2^o Une souscription est ouverte actuellement chez Félix Alcan, pour l'érection d'un monument à Victor CORNIL. Il a déjà été recueilli plus de 28.000 francs. Ce monument se dressera sans doute sur quelque place publique de l'Allier, département dont le professeur Cornil était originaire.

E. FLEURY (Rennes).

— Veuillez me permettre de compléter votre liste des statues et bustes de médecins (n^o 22, 16^e année, de la *Chronique médicale*), en vous signalant le buste de CORVISART, qui se trouve dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté de médecine, à Paris, et dont je possède une réplique.

B^{on} CORVISART.

— A propos des statues et bustes de médecins, permettez-moi de vous signaler, adossé à l'église Saint-Thomas de Reims, le buste du

D^r JOLICŒUR, longtemps professeur à l'École de médecine, conseiller général, etc.

D^r CHÉRY (Mont-Notre-Dame, Aisne).

— Je lis, dans votre estimable journal, que vous faites appel aux confrères, pour compléter la nomenclature des monuments consacrés aux médecins. Permettez-moi de vous signaler la statue de DEPAUL, érigée sur la place de Morlas (Basses-Pyrénées), d'où il était originaire.

D^r DUPIN (Cauterets).

— Vous avez donné, dans la *Chronique médicale* du 15 novembre, une nomenclature des monuments consacrés aux médecins de France, en exprimant le désir de la voir compléter par vos lecteurs.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est ainsi offerte d'être utile à votre revue, en vous signalant l'existence, sur la principale place de la petite ville de la Teste-de-Buch (Gironde), de la statue en bronze du D^r Jean HAMEAU, né à la Teste en 1779, mort en 1851, lequel s'est rendu célèbre par sa découverte de la *pellagre* en France (1818), et par son *Etude sur les virus* (1836), qui le font considérer comme le précurseur de Pasteur. C'est ce que rappelle l'inscription gravée sur le monument érigé à sa mémoire en 1900 par le corps médical, sur l'initiative des médecins de la Gironde, avec le concours des divers corps constitués de la région et de nombreux souscripteurs.

Vous en trouverez la mention à la page 44 du *Livret-Guide d'Arcaçon-Moulléau-la Teste*, ainsi qu'une photogravure du monument à la page 47 de ce petit volume.

Alfred PICHOU.

— Pour compléter la liste de la *Chronique médicale* des statues et bustes de médecins, il convient d'ajouter :

1^o Le buste de DESAULT, chirurgien, maître de Bichat, sur une place publique de la ville de Lure (Haute-Saône) ;

2^o Celui de PERCY, chirurgien en chef de la grande Armée, œuvre de David d'Angers, dans le cabinet du médecin-chef de l'hôpital militaire de Besançon. (Voir *Percy*, par le D^r BOURDIN.)

Dans la nomenclature des hommages rendus publiquement aux médecins et chirurgiens, figurent principalement des praticiens. Mais c'est au titre de savant que la mémoire de Paul BERT, par exemple, est rappelée très justement. Alors, n'est-ce pas un oubli très regrettable que celui qui néglige de citer l'illustre PASTEUR ? Paul Bert était docteur en médecine, il est vrai, mais les travaux, découvertes, bienfaits de Pasteur, ne le classent-ils pas au premier rang des médecins ?

A côté des monuments élevés à Pasteur, il y aurait lieu de rappeler, outre des statues nombreuses, le buste érigé au grand savant comtois sur la façade du lycée (Victor Hugo) de Besançon, en souvenir de Pasteur, élève et maître d'études au collège de cette ville.

D^r E. LEDOUX (Besançon).

— A-t-on signalé le buste de DELPECH dans la salle des Illustres, au Capitole de Toulouse ? Sur l'inauguration de ce buste, voir un des récents catalogues de la librairie A. Voisin, n^o 28.336.

D. L.

~ Le *Courrier médical*, qui avait pris l'initiative de cette question (à nouveau, car la *Chronique* s'en était occupée à maintes reprises), a recueilli un certain nombre de réponses, que nous résumons ci-après :

Le D^r Tripet (de Paris) signale la statue en pied de DUPUYTREN à Pierre-Buffière (Haute-Vienne) ; au mois d'avril prochain, la même ville inaugurerà le buste du regretté Fernand LAGRANGE (de Vichy).

Le D^r Jablonsky (de Poitiers) indique les statues de HAMEAU (à la Teste) ; de RABELAIS, « dont il existe plusieurs bustes et statues, une entre autres à Tours », aussi, de Th. RENAUDOT (à Loudun), et nous pouvons ajouter à Paris.

Les D^{rs} A. Vailhen (de Nantes), Coquand (de la Mothe-Achard, Vendée), mentionnent les bustes des deux grands chirurgiens CHASSAIGNAC et MAISONNEUVE, qui sont érigés devant l'École de médecine de Nantes.

Le D^r Nize rappelle la statue de JENNER à Boulogne-sur-Mer ; le D^r Bouchon (de Toul), le buste du D^r Prosper-Sylvain DENIS, disciple de Malgaigne, à Commercy.

Le D^r Bertrand appelle l'attention sur les bustes, dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté de médecine de Paris, de BÉCLARD, BLANDIN, BOUILLAUD, CABANIS, CORVISART, DESAULT, J.-B. DUMAS, GUBLER, HALLÉ, LAUGIER, ORFILA et PINEL ; les monuments des professeurs BÉCLARD et ROSTAN, au Père-Lachaise (qui renferme aussi le monument élevé, par la piété de sa famille, à PÉAN).

Il convient d'ajouter à cette liste la statue de BROUSSAIS (au Val-de-Grâce) ; les nombreux bustes de l'Académie de médecine (nous en avons donné la nomenclature dans la *Gazette des hôpitaux*, quand l'Académie siégeait encore rue des Saints-Pères) ; le monument de Pierre BELON, au Mans, où sera coulé prochainement, dans le marbre ou dans le bronze, le chirurgien-accoucheur conventionnel René LEVASSEUR (cité par le D^r Delaunay, du Mans) ; le buste du D^r ROUFFY, sur la place de l'église, à Draveil (Seine-et-Oise) (indiqué par le D^r Jodin).

Nous avons signalé, en leur temps, les monuments de SERVET à Vienne, à Champel et à Paris (place de Montrouge).

~ Dans la *Revue moderne de médecine et de chirurgie* nous cueillons cet entrefilet, signé Louis Thuillier :

« Le jour est proche où sera inauguré, à Chalon-sur-Saône, le monument élevé au docteur MAUCHAMP, assassiné à Casablanca, le 19 mars 1907. C'est ce meurtre, on se le rappelle, qui amena l'expédition.

« Œuvre du sculpteur Cuvillers, ce monument se compose du buste du docteur placé sur une stèle, et d'une figure représentant une jeune femme marocaine, tenant sur son bras gauche un garçonnet et, de la main droite, déposant des fleurs devant l'image de Mauchamp. »

~ Pour clore cette trop longue nomenclature, mais qui pourra un jour présenter son utilité, notre fidèle et précieux collaborateur, le D^r Bonnette (de Toul) a fait, à notre intention, le relevé des statues et bustes de médecins militaires français.

1^o Le baron PENCY, chirurgien en chef des armées françaises, membre de l'Institut, né à Montagney en 1754, mort à Paris en 1825. — Statue dans le péristyle de l'Académie de médecine à Paris.

2^o Le baron Dominique LARREY, chirurgien en chef de la grande

Armée, né à Baudéan en 1766, mort à Lyon en 1842, en revenant d'une inspection médicale en Algérie, a sa statue dans la cour d'honneur du Val-de-Grâce; inaugurée le 8 avril 1850. — Une deuxième statue inaugurée à Tarbes, le 15 août 1864, dans les allées Carnot, en face le quartier Larrey (14^e d'artillerie et 10^e hussards).

3^o BROUSSAIS, professeur et médecin-chef du Val-de-Grâce, médecin-inspecteur général, né à Saint-Malo en 1772, mort à Bourg-la-Reine en 1838. — Statue dans la cour de l'École d'application du Val-de-Grâce.

4^o MAILLOT, médecin-inspecteur général, président du Conseil de santé des armées, né à Briey (Moselle) en 1840, mort à Paris en 1894. — Statue sur la place Maillot à Briey et buste en bronze, par Fulconis, à Alger.

5^o Le baron Hippolyte LARREY, président du conseil de santé des armées, né à Paris en 1808, mort à Bièvres en 1895. — Statue inaugurée le 8 juin 1899 dans le jardin de l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce.

6^o VILLEMEN, médecin inspecteur, professeur et médecin-chef du Val-de-Grâce, né à Prey (Vosges) en 1827, mort à Paris en 1892. — Statue à Bruyères, inaugurée le 30 septembre 1894.

Sur les murs de l'Arc-de-Triomphe sont inscrits les noms de PERCY, LARREY, DES GENETTES, créés « barons » sous le premier Empire.

Dans la province d'Oran, près de Nemours, au tombeau des Braves, le nom du médecin-major ROZAGUTTI est inscrit à côté de celui des officiers massacrés pendant la retraite de Sidi-Brahim.

Sur une plaque de marbre blanc, scellée au pignon du monument, on lit l'inscription suivante.

A LA MÉMOIRE DES SOLDATS
DE LA COMP. DE CARABINIERS DU 8^e BATAILLON DE CHASSEURS D'ORLÉANS
ET DE LEURS OFFICIERS :
MM. GÉRAUD CAPITAINE, CHAPPEDELAINE LIEUTENANT
ET ROZAGUTTI CHIRURGIEN-MAJOR
MASSACRÉS DANS CE RAVIN PAR LES ARABES DES ENVIRONS
LE 26 SEPTEMBRE 1845.

D^r BONNETTE (Toul).

Montaigne aux stations thermales (XVI, 586, 686). — Encore à propos de Montaigne aux stations thermales (*Chronique médicale*, 15 septembre, p. 586, et 15 octobre, p. 686), je me permets de faire remarquer que la réponse de notre confrère, le D^r FAIVRE (de Luchon), ne clôt pas la discussion, celle de savoir à quel Bagnères Montaigne s'est rendu. En effet, n'en déplaît au D^r Faivre, il existe à Bigorre une source thermale dénommée *Reine*, une des trois sources qui alimentent les Thermes Marie-Thérèse.

D'autre part, le fait de passer par Salut n'implique pas que Montaigne ait parcouru les allées d'Etigny, car, à 2 kilomètres de Bagnères-de-Bigorre, à l'extrémité d'une promenade très fréquentée par les baigneurs, fonctionne, en contre-bas de la colline de Salut, l'établissement très prospère de même nom.

Du reste, quand on parle de Bagnères, il est généralement question de Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon n'étant le plus souvent, au moins dans la région des Pyrénées, désigné que par ce dernier vocable.

D^r E. FLEURY,

Professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes.

Le Dr Potain, aéronaute. — Voici ce qu'on peut lire dans l'ouvrage de M. J. LECORNU, *La Navigation aérienne*, p. 107 :

« Le Dr POTAIN s'éleva de Dublin le 17 juin 1785, dans l'intention de traverser le canal Saint-Georges, bras de mer qui sépare l'Irlande de l'Angleterre.

« Il avait muni son aérostat d'ailes analogues à celles de Blanchard, qui ne lui furent d'ailleurs d'aucune utilité. Il s'avança, en effet, assez loin au-dessus de la mer, mais des vents contraires le rejetèrent en Irlande, et il ne put réaliser son projet.

« Le Dr Potain dut être extrêmement mortifié, dit une relation contemporaine, de se voir frustré de l'espérance qu'il avait eue que son ballon se dirigerait vers la mer, ayant toujours témoigné la plus grande envie qu'il prit cette direction, pour avoir la gloire de passer le canal et de descendre en Angleterre. »

Jacques MERLIN.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XV ; XVI, 22, 407, 441). — *L'imagination des femmes grosses n'est pas la cause des difformités des fœtus* : tel est le titre d'une thèse soutenue, au XVIII^e siècle, dans les écoles de médecine de Cambridge, par OKES. Je la signale à ceux des lecteurs de la *Chronique médicale* qui s'intéressent à cette question. Ils trouveront une analyse assez étendue de cette thèse dans le 2^e vol. de l'*Introduction au Journal de physique*, octobre 1772, p. 451-462.

H. DUVAL.

Les bévues des littérateurs (XIV ; XVI, 648). — Je ne suis pas Ezéchiël, hélas ! Mais, comme ce prophète, j'écris d'un œil et je lis de l'autre.

Je ne peux lire que de l'œil droit, qui est myope (en fermant le gauche) ; mais je peux écrire les deux yeux ouverts, même avec le gauche, qui est hypermétrope et presbyte.

Peut-être Paul de Saint-Victor avait-il, lui aussi, des yeux de réfraction différente ?

Ed. LAGELOUZE.

— Pour faire suite aux petites erreurs de nos meilleurs écrivains, je ne me souviens plus de qui est cette belle comparaison : « Sa main était froide comme celle d'un serpent. »

Un industriel va à l'Exposition d'Alger ; en revenant, il s'émerveille des beautés vues au bal donné par le gouverneur, et parlant d'une des danseuses : « Elle était superbe, avec ses beaux yeux noirs, ses sourcils plus noirs encore — une vraie tête d'obélisque (odalisque). »

Quant aux affiches ou enseignes, je suis sûr que les anciens étudiants de Strasbourg ont tous le souvenir de la Brasserie qui avait pour enseigne un éléphant debout sur ses pattes de derrière et tenant un bock : *A l'Eléphant droit*, primitivement brasserie des étudiants à l'*Elève en droit*, et une autre, figurant un tombereau attelé d'un cheval emballé : *Au tombereau agile*, lisez : *Au tombeau d'Achille*.

Brasserie du chant des oiseaux : *Au cri de la volaille*.

D'autres encore, que je me remémorerai.

Dr GROSCLAUDE (Elbeuf).

— A propos de bévues littéraires relatées dans votre numéro du 1^{er} octobre, il en est une qui, me semble-t-il, mérite les honneurs de la *Chronique médicale*.

Dans *Tartarin de Tarascon*, Alphonse DAUDET nous dit : « Le chameau était lancé et rien ne pouvait plus l'arrêter. *Quatre mille Arabes* couraient derrière, pieds nus, gesticulant, riant comme des fous, et faisant luire au soleil *six cent mille dents blanches*... !!

Cela fait 150 dents par Arabe. Ah ! ce bon soleil du Midi !

D^r G. L. (Gand).

Le vocabulaire des clients (XVI, 609). — M^{me} DESBORDES-VALMORE, parlant de sa fille malade, écrit à une amie, le 4 octobre 1852 : « Je crois que l'estomac et les entrailles sont *déveloutés* à force d'avoir bu de l'eau et des remèdes, tantôt allopathiques, tantôt homœopathiques... »

H. D.

De quand date le mot influenza ? (XVI, 681, 788). — Dans son *Histoire médicale générale et particulière des maladies épidémiques*, t. II, p. 61, OZANAM dit :

1775 : « Nous voici arrivés à la troisième époque mémorable des épidémies catarrhales, celle que l'on nomma *influenza* » ; et page 70 : « Il paraît que cette épidémie avait commencé en Italie ; on lui avait donné le nom d'*influenza*, sans doute parce qu'on croyait qu'elle dépendait de quelque influence céleste. »

D^r DESPLATS (Lille).

Superstitions et Rites funéraires (VI ; VIII ; IX ; XIII ; XV ; XVI, 718, 788). — A ce sujet, nous lisons dans les *Mémoires du général Marbot*, lorsqu'il décrit la retraite de Russie, les lignes suivantes :

« Cependant ces Allemands (Bavarois), si nous lorsqu'il fallait travailler, étaient fort braves devant l'ennemi ; mais, dès que le péril cessait, ils retombaient dans leur complète apathie. La nostalgie, ou maladie du pays, s'emparait d'eux ; ils se traînaient vers Polotsk ; et gagnant les hôpitaux établis par les soins de leurs chefs, ils demandaient LA CHAMBRE OU L'ON MEURT, s'étendaient sur la paille et ne se relevaient plus ! Un très grand nombre périrent de la sorte. »

Ces lignes font supposer que, dans ces hôpitaux, il y avait une salle spécialement réservée aux agonisants, appelée la *chambre où l'on meurt*.

D^r G. WETS (Namur).

Maisons historiques habitées par des médecins (VII ; XI ; XIII ; XVI, 530). — Pour votre rubrique « Maisons historiques habitées par des médecins », cette indication, qui bat probablement tous les records : *Trois* confrères habitent en ce moment la maison où Musset mourut, après l'avoir habitée de 1845 à 1857 ; ces confrères sont les D^{rs} DALCHÉ, GÉNIA et Georges LÉVY.

D^r Georges LÉVY,

6, rue du Mont-Thabor.

Chronique Bibliographique

JEAN FINOT. — *La Science du Bonheur*. — Félix Juven, éditeur, 3^e édition.

M. Jean Finot doit être un homme heureux. Il a, en effet, sélectionné tant de façons différentes de trouver le bonheur dans l'existence, qu'il serait bien extraordinaire qu'il ne les eût pas utilisées à son profit.

Ce n'est pas, pour cela, un disciple inébranlable du bon Pangloss. Il reconnaît sans hésitation la part de douleurs et de peines inhérentes à l'humanité. Mais il nous montre comment nous forgeons nous-mêmes la plupart de ces peines et de ces douleurs, et c'est surtout contre cette malsaine fabrication qu'il nous veut mettre en garde.

Il y a, dans son livre, des pages bien savoureuses sur le pessimisme populaire et sur ce qu'on pourrait appeler la « fumisterie » de ces apôtres du désespoir, de ces éternels contempteurs des biens de ce monde, qui sont les premiers à les réclamer et à en jouir ; sur l'envie, qui est l'auteur principal de nos misères intérieures ; sur les religions, grands facteurs de pessimisme, depuis le Bouddhisme, pour qui la mort est le souverain bien, jusqu'au Christianisme, qui n'a allumé les feux de l'espérance que dans des cieux vagues et indéterminés.

Pour tout dire, certains chapitres paraîtront moins bien conçus, celui, par exemple, où l'auteur veut démontrer que la richesse, suivant le cliché consacré, ne fait pas le bonheur. A elle seule, c'est entendu ; mais entre les mains d'un homme sensé, elle y contribue tout de même pour une bonne part. Il n'arrive pas, non plus, à trouver un correctif à cette terreur de la mort qui angoisse tant de pauvres âmes humaines, et, en réalité, il passe sur ces points scabreux avec une certaine rapidité.

Ce qu'il faut louer sans réserve, c'est l'acte de foi qu'il formule envers la science bienfaisante, la bonne réponse à ceux qui, ne la connaissant pas, ont parlé de sa faillite. L'exaltation du travail, c'est-à-dire de la vie active, car « le bonheur est incompréhensible sans le travail, comme la vie sans le mouvement », et surtout l'hymne à la bonté, souveraine source de contentement, d'optimisme et de bonheur.

« En dehors de l'idéal de la bonté, a dit Alfred Fouillée, on ne trouve que de pauvres diminutifs ou succédanés de morale. » La contemplation et la compréhension de la nature sont aussi une des sources de bonheur les plus vives et les moins tarissables. Toute cette partie de l'ouvrage est une œuvre puissamment pensée et une bonne action.

Mais, à y bien réfléchir, M. Finot ne nous a pas donné tant un exposé de la science du bonheur qu'une série de recettes pour nous fabriquer du bonheur, avec ce que nous trouvons en nous et en dehors de nous. Le bonheur serait la somme de tous ces petits bonheurs de détail. J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne soient pas à la portée de tout le monde et que quelques rares privilégiés seulement puissent trouver la félicité promise dans cette contemplation intérieure que seuls ont réalisée entièrement les plus puissants des esprits humains ; dans l'appréciation des bienfaits de la pauvreté, réservée elle aussi à des âmes supérieures ; dans le culte du beau, cette « Religion de la Beauté » dont parle Ruskin ; et dans tant d'autres motifs de bonheur

que je pourrais citer. A plus forte raison, exceptionnels seront ceux qui pourront réunir tous ces épis épars pour en faire une gerbe définitive.

En résumé, M. Finot a écrit là un très beau livre et, pour imparfaite que soit cette ébauche d'une science nouvelle, dont les hommes auraient grand besoin, l'œuvre n'en est pas moins de celles auxquelles il faut applaudir, et l'auteur, de ceux que l'on doit remercier.

J. COMBY. — *Formulaire de poche pour les maladies des enfants*. 3^e édition. Vigot frères, 1910.

On n'analyse pas un formulaire, surtout lorsqu'il est seulement une édition nouvelle d'un livre aussi connu et aussi universellement apprécié que celui-ci. L'ouvrage est écrit sur le même plan, si commode, qui place, dans une première partie, l'exposé des maladies et de leur traitement ; dans la seconde, les médicaments en usage, leur posologie et leur mode d'emploi. Les formules ont tenu compte des récentes modifications du Codex français, et on trouvera, au courant du volume toutes les nouveautés qu'exigeaient les journaliers progrès de la pédiatrie.

Cette édition aura tout le succès de ses aînés, « et ce sera justice ».

A. BACHELLERIE. — *Au pays evianais. Notes, impressions et souvenirs*. Munier, éditeur à Evian.

Des anecdotes tracées d'une plume facile, des types du pays lestement crayonnés, des documents curieux du temps jadis : le tout agréablement présenté et abondamment illustré, tant d'après des clichés photographiques que par des dessins originaux et même une jolie page en couleurs, en voilà assez pour que ce volume fasse passer d'agréables heures aux nombreux visiteurs d'Evian, pendant les semaines, si souvent vides, de la cure. Les simples touristes y trouveront aussi d'intéressants détails sur la contrée et ses alentours.

D^r Henri BOUQUET.

Pierre GRASSET. — *Un conte bleu*. — Bernard Grasset, éditeur ; Paris, 1908.

Une idylle que termine une brusque catastrophe. Et comme l'auteur sait que les plus grands drames humains se passent avec simplicité, c'est en petites phrases simples qu'il nous narre cette histoire d'amour, que dénoue brutalement la mort.

Le caractère de Marie, petite poupée tendre et sans héroïsme, est finement observé, et les moindres épisodes du roman ont un charme prenant.

Mais combien nous préférons à l'étude de ces personnages, puérils et sans relief, le livre où *Pierre Daumis* nous détaillait — en pages si délicatement composées, si sobres et si sincères, — les nuances d'une personnalité tout à fait hors du médiocre. Aussi attendons-nous avec une grande curiosité une œuvre nouvelle de Pierre GRASSET.

CL. BORGAISE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Notice nécrologique : A Motet (1832-1909), par le Dr Ch. VALLON ; extrait de *l'Informateur des aliénistes et neurologistes*. — *Albuminuries*, par MM. les Drs LE FUR ET BESSON (extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de médecine de Paris*). — *Histoire et pharmacologie de l'Eau de Mélisse*, par E. GERARDIN. A. PATOUX, éditeur à Sézanne (Marne). — *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne*, par L. MAETERLINK. Paris, Schemit, 1909. — *Agenda médical Welcome*. Burroughs, Welcome et C^{ie}, Londres.

Duchesse de DINO, *Chronique de 1831 à 1862*, publiée avec des annotations et un index biographique par la princesse RADZIWILL, née Castellane ; tome III (1841-1850). Paris, Plon, 1909. — *Le fils de ma femme*, roman, par MAX DEAUVILLE. Bruxelles, 26-28, rue des Minimes, 1909. — *La question du traitement de la coxalgie devant la Société des sciences médicales de Lille en 1909*, discussion, par le Dr Fr. GUERMONPREZ. Paris, J. Rousset, 1909. — *Le collège de Montaignu*, par Marcel GODET. Paris, Honoré Champion, 1909. — Association française de chirurgie, 22^e Congrès de chirurgie, Discours par le Dr L.-G. RICHELLOT, président. Paris, Michel fils, 1909. — *Traitement des tumeurs malignes par les étincelles et effluves de haute fréquence*, par M.-J.-A. RIVIÈRE, de Paris. Imprimerie des Annales, 209, rue Léon Gambetta, Lille, 1909. — *Formulaire de poche des maladies des enfants*, par le Dr J. COMBY. Paris, Vigot frères, 1910. — *Le théâtre au salon*, six pièces en un acte, en vers, par le Dr PRAUTOIS. Paris, Nilsson, 1909. — *Au pays éviannais*. Notes, impressions et souvenirs, par Alexis BACHELLERIE. Evian-les-Bains, Munier, 1909. — *La belle Tallien, Notre-Dame du Directoire*, par GASTINE. Paris, Albin Michel, 1909. — *Pourquoi l'avortement précoce (embryonexie) doit être médicalement libre*, par le Dr COURTAULT (extrait de la *Chronique médicale* du 15 avril 1909). Paris, A. Maloine, 1909. — *Religion, Mœurs et Légendes*, essais d'ethnographie et de linguistique (2^e série), par ARNOLD VAN GENNEP. Paris, Mercure de France, 26, rue de Condé, 1909. — *La lutte contre les maladies contagieuses en Allemagne* (avec une préface de J. COURMONT), par le Dr A. ROCHAIX. Paris, A. Maloine, 1909. — *La Boétie. Montaigne et le Contrat-un. Réponse à M. P. Villey et réplique à M. Bonnefon*, par le Dr ARMAINGAUD (extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1909). Paris, Armand Colin, 1909. — *A propos du Contrat-un*, réponse de M. H. Barckhausen, par le Dr ARMAINGAUD. Bordeaux, Féret, cours de l'Intendance, 15 ; Paris, A. Durel, 1909. — *La Boétie et Machiavel* (d'après une publication récente), par le Dr ARMAINGAUD (extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1908, n^o 6, et 1909, n^o 1). Bordeaux, G. Gounouilh, 9-11, rue Guiraude, 1909. — *Un voyage chirurgical aux Etats-Unis*, par le Dr Pozzi (extrait du *Bulletin de la Société de l'Internat.*, juin 1909). Tours, E. Arrault et C^{ie}, 1909. — *Un duel tragique à Montmartre ; Ch. Dovalle et Mira*, par E. de CRAUZAT (Extrait du *Bulletin du Vieux-Montmartre*, janvier-juin 1909). Paris, 1909. — *Les Anciens Hôpitaux de Lyon, Hospice du Tiers Ordre ; Hospice des vieillards de la Guillotière*, par le Dr Jules DRIVON. Lyon, H. Gabrian, rue de la Barre, 12, 1909. — *Les Poètes du Terroir, du XV^e siècle au XX^e siècle*, tome II, par Ad. van BEVER ; Paris, Ch. Delagrave. — *Epigraphie médicale, Corpus Inscriptionum*,

ad medicinam biologiamque spectantium, par Raphaël BLANCHARD, tome I^{er}. Paris, Asselin et Houzeau, 1909. — *Le voyage immobile, suivi d'autres Histoires singulières*, par Maurice RENARD; Paris, Mercure de France, 1909. — *Les eaux minérales, milieux vitaux, sérothérapie artificielle et balnéothérapie tissulaire, par leur injection dans l'organisme*, par le Dr C. FLEIG (de Montpellier). Paris, A. Maloine, 1909. — *Du choix des Conscrits*, par le Dr BONNETTE; O. Doin et fils. Paris, 1909. — *Charlotte Corday et la mort de Marat*, documents inédits, par Eugène DEFRANCE. Paris, Mercure de France, 1909. — *Les maladies mentales dans l'armée française*, par les docteurs A. ANTHEAUME et Roger MIGNOT. Paris, H. Delarue, 1909. — *La Fleur de poésie française*, par Ad. van BEVER. Paris, E. Sansot et C^{ie}, 1909. — *Le plaisant abbé de Boisrobert*, par Emile MAGNE. Paris, Mercure de France, 1909. — *Le dépeuplement de la France*, par Henri JOLY. enquête de la *Revue hebdomadaire*. Paris, Plon-Nourrit, 1909. — *La protection de l'enfance à Cholon. en Cochinchine*, par F. DROUHET, Saïgon, Coudurier et Montégout, 1907. — *La légende de Maillet : la vérité sur l'épidémiologie de la garnison de Bone. de 1832 à 1835*, par le Dr Emile LEGRAIN. Paris, Maloine, 1909. — *Figaro et ses devanciers*, avec la collaboration de M. Paul d'ESTRÉE, par Frantz FUNCK-BRENTANO. Paris, Hachette et C^{ie}, 1909. — *Gabriel Tarde*, discours prononcé à l'inauguration de son monument, à Sarlat, le 12 septembre 1909, par A. LACASSAGNE. Lyon, A. Rey et C^{ie}, 4, rue Gentil, 1909. — *Cesare Lombroso (1836-1899)*, par A. LACASSAGNE. Lyon, A. Rey et C^{ie}, 4, rue Gentil, 1909. — *Appareil pour mesurer la capacité de l'estomac et son activité motrice (sténogastrovolumètre)*, par le Dr Felice LUSSANA. Bergamo, Stab. tipo litografico Fratelli Bolis. 1909. — *Di un sintoma per la diagnosi nei casi dubbi fra carcinoma gastrico latente e anemia pernicioso progressiva*, par le Dr Felice LUSSANA. Bergamo, Stab. tipolitografico Fratelli Bolis. 1909. — *Miscellanées médicales et historiques*, 3^e série, notes pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon, par le Dr Jules DRIVON. Lyon, Association typographique, rue de la Barre, 12, 1909. — *Une seconde mère*, par la comtesse C. D'ARJUZON. Paris, Hachette et C^{ie}, 1909. — *La philosophie biologique d'Auguste Comte*, par Raoul MOURGUE. Lyon, A. Rey et C^{ie}, 4, rue Gentil, 1909. — *Surdité, vertiges et bourdonnements. Ponction lombaire et rééducation de l'oreille au moyen des diaphragmes*, par le Dr Marcel NATIER. Paris, chez l'auteur, Institut de laryngologie et d'orthophonie, 12, rue Caumartin, 1905. — *Un chapitre intéressant de l'histoire des lunettes : les anachronismes*, par le Dr A. BOURGEOIS. Roma, tipografia « Roma ». Deustche buchdruckerei. 1909. — *Pièces et médailles à lunettes*, par le Dr A. BOURGEOIS. Reims, Lucien Monce, 75, rue de Chanzy, 1909. — *Annales de Jean-Jacques Rousseau*. Genève, Julien et Paris, Champion, 1908. — *Sonnets-médailles du XIX^e siècle*, par Edmond LAFOREST. Paris, Fischbacher, 1909. — *Traité d'hygiène infantile*, par le Dr G. VARIOT. Paris, Octave Doin et fils, 1910. — *Cascades de l'esprit*, par le Dr TUSSAU (préface de Jean RICHÉPIN). Paris, Maloine, 1909. — *Les Souverains en pantoufle*, par Henri NICOLLE. Librairie des Annales, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine légale et Psychologie

Madame Lafarge et la mythomanie,

par M. Paul MULLER.

Certain procès, dont une femme fut la protagoniste, a permis d'évoquer le souvenir d'autres procès féminins notoires et a ramené l'attention sur l'affaire Lafarge qui, bien que nous reportant à 70 années en arrière, n'a pas encore complètement disparu de la mémoire de tous.

En février 1909, les *Lectures pour tous* publiaient un article : *Meurtrière de son mari ?* consacré au procès jugé aux assises de la Corrèze en 1840. L'auteur de l'article concluait « qu'on n'a produit aucune preuve décisive et que la question demeure terriblement angoissante ».

Dans la *Grande Revue* du 25 novembre 1909, un ancien procureur général, M. ROBINET DE CLÉRY, revenant sur la question, réfutait victorieusement les téméraires assertions des *Lectures pour tous*. Il nous a semblé utile de reprendre le problème, dans cette revue spéciale (1), au point de vue psychologique, et de déterminer la mentalité de l'empoisonneuse.

En juillet 1839, Marie Cappellet était une orpheline de 23 ans, appartenant à une famille de la haute société. Son père était mort colonel d'artillerie. Les deux sœurs de sa mère étaient mariées, l'une avec le baron Garat, secrétaire général de la Banque de France, l'autre avec un diplomate allemand, M. de Martens, ancien ambassadeur de Prusse à Constantinople, qui habitait Paris en 1839. Son grand-père, M. Collard, fournisseur des armées et député sous le premier Empire, chez qui elle avait vécu après le décès de sa mère, dans le château de Villers-Hellon, était mort peu auparavant. Sa grand'mère, M^{me} Collard, avant de se marier, ne portait pas d'autre nom que celui d'Hermine : élève de M^{me} de Genlis, elle était généralement supposée sa fille et celle du duc d'Orléans, Philippe-Egalité.

Marie Cappellet avait été recueillie, à la mort de M. Collard, par M^{me} Garat, et vivait à Paris, à la Banque de France. Elle possédait une fortune modeste pour le milieu social de sa famille, 80 à 100 mille francs, qui n'était cependant pas à dédaigner en 1839, où pareille somme correspond au moins à 200 mille francs en 1910. C'était une fort jolie femme, remarquablement intelligente. Elle pouvait espérer un parti avantageux. Ses oncles et tantes ne se souciaient pas, paraît-il, de la chaperonner indéfiniment. Ils la marièrent, par l'intermédiaire de l'agence de Foy, à un obscur Limousin, veuf de 28 ans, Lafarge, grand hâbleur, qui se prétendait possesseur d'une importante usine métal-

(1) Il en a été déjà question dans la *Chronique*, 1907, pp. 12, 97, 103, 106, 228.

lurgique, haut fourneau et forge, dans la Corrèze, et qui n'était qu'un méchant petit industriel criblé de dettes. C'est M. de Martens qui opéra ce maquignonnage, bien étrange de la part d'un haut fonctionnaire de l'aristocratique cour de Berlin. La conduite du baron Garat ne fut pas moins singulière. Comment l'un des chefs de la Banque de France, habitué à n'escompter que du papier muni de trois bonnes signatures, a-t-il pu marier sa nièce, domiciliée chez lui, à un compatriote de M. de Pourceaugnac, de passage à Paris? Une première entrevue eut lieu un mercredi au concert Musard, et le dimanche suivant, les bans furent publiés. « *Je me marie en poste* », écrivait Marie Cappelle à un ami de la famille.

Le mariage fut célébré le 12 août à Notre-Dame des Victoires. Les jeunes époux partirent en chaise de poste et arrivèrent dans la soirée du 15 août au Glandier, la propriété de Lafarge. Quand elle aperçut quelques toits enfumés et une vieille Chartreuse délabrée, Marie vit l'abus de confiance dont elle était victime. Elle sortait du château de son grand-père, du luxueux appartement de son oncle à la Banque de France, et tombait dans une baraque rurale.

Pendant le voyage, Lafarge s'était comporté en malotru. Au Glandier, Marie reconnut un escroc du contrat de mariage. Elle se fit conduire dans sa chambre, prit du papier, écrivit d'un trait une lettre délirante à son mari, où elle imaginait un amant pour se faire chasser, disait qu'elle voulait partir pour Smyrne, qu'elle pourrait se tuer, qu'elle possédait de l'arsenic, qu'elle en avait déjà pris, mais à trop petite dose, dans le trajet, que dans la voiture elle avait tenu un pistolet armé sur la tempe.

Dans son interrogatoire, à l'audience du 3 septembre, elle nia avoir eu pendant le voyage un pistolet armé et avoir été nantie de poison. « *J'étais tellement désespérée, dit-elle, je désirais tant que M. Lafarge me laissât partir, que j'ai dit les choses les plus inconcevables du monde et les plus fausses.* » Cette réponse s'explique aisément.

Quand on vint la chercher, Marie Cappelle serra la lettre dans les plis de sa ceinture, sortit, se fit présenter la garde nationale de la commune de Bessac, dont Lafarge était maire, assista au repas de famille et fit gracieusement les honneurs de la table. Un pareil sang-froid est déconcertant. A dix heures elle se retira dans sa chambre et fit remettre la lettre à Lafarge. Une scène épouvantable se produisit. Marie déclara qu'elle pardonnerait à son mari ses odieux mensonges, mais qu'elle voulait fuir, et que, si on la retenait, elle saurait mourir. On ordonna aux domestiques de veiller armés.

Le lendemain, Marie apparut fatiguée, mais calme. Toute la journée, elle se conduisit comme si rien n'avait eu lieu la veille. Puis elle s'occupa de la maison, donna des ordres pour appeler des ouvriers.

Après l'explosion de douleur, se voyant liée par la loi, elle se résigna, mais évidemment avec l'espoir de la libération. Peu à peu, elle ne manifesta plus d'éloignement pour son mari ; bientôt même elle parut ressentir pour lui une vive affection. A l'audience du 3 septembre, elle répondit au président, qui l'interrogeait sur la transformation dans ses relations avec son mari : « M. Lafarge m'avait comblée de preuves d'affection. Cela m'a touchée, et je n'ai pu faire autrement que de remplir mes devoirs, de lui rendre la vie plus heureuse. »

Elle remplit son devoir jusqu'au bout ; elle finit par se donner. La duchesse de Dino (*Chronique*, tome II, page 375) répète, à l'époque

du procès de Tulle, ce que les mauvaises langues racontaient à ce propos. « On dit que le mari n'est pas mort empoisonné, qu'il est mort de l'usage des mouches cantharides qu'il prenait pour être un vaillant mari, que c'est à cette vaillance qu'il faut attribuer le prompt changement des dispositions de sa femme ». Ces commérages sont ridicules. Marie Cappellet n'était pas une femme de la catégorie de la petite Calyce de *Lysistrata*, qui s'écriait : « *Si je meurs, je n'aurai jamais connu les plaisirs de l'amour ; je ne tiens pas du tout à mourir avant d'avoir connu les mystères de Cypris.* » Si elle avait été une de ces gaillardes que Donnay appelle si plaisamment *femmes à tempérament excessif*, elle aurait dit, comme Lampito : « *Entre celui qui n'a jamais bu du vin de Chio et celui qui, en ayant bu et s'y étant habitué, n'en peut plus boire, le plus privé et le plus à plaindre est celui qui en a bu* », elle aurait accompagné Lafarge à Paris pendant le long séjour qu'il y fit à la fin de 1839. Elle se livra, parce que, restant au Glandier, elle ne pouvait pas résister à son mari.

La vie commune lui rendit celui-ci particulièrement odieux. On n'a pas besoin d'être un docteur ès sciences sentimentales comme M. Paul Bourget, pour comprendre le dégoût que lui inspirait l'homme qui, au sortir d'une existence brillante, l'avait jetée dans un affreux village d'un département déshérité, lorsqu'il se servait d'elle comme d'un instrument de plaisir. Mais, rentrer à Paris sans cet horrible époux n'était pas chose facile. Astucieuse, elle dissimulait. L'astuce se montre assez fréquemment dans le caractère féminin, pour qu'on ne puisse pas s'étonner d'une dissimulation de plusieurs mois.

Lafarge avait initié sa femme à la connaissance de son industrie ; il lui avait révélé qu'il avait fait une invention pour la métallurgie du fer qui devait lui procurer des bénéfices considérables. Quand elle fut convaincue des avantages du procédé, elle évalua les bénéfices à 40 et même 60 mille francs par an. Est-il besoin de dire que l'invention subit le sort de la plupart des brevets et ne donna jamais rien ? C'est alors que M^{me} Lafarge dut concevoir son projet d'empoisonnement.

Elle exérait son mari ; mais, ne pouvant s'enfuir, elle cachait son jeu. Il s'agissait de profiter de l'invention et de reconquérir la liberté. L'avocat général Decoux a parfaitement établi ce point dans son réquisitoire. « L'accusation, dit-il, ne veut pas soutenir que la cupidité seule a été le mobile du crime. La cupidité ! elle est entrée pour un ignoble accessoire dans ses déterminations. Marie Cappellet voulait se débarrasser des caresses d'un homme qu'elle détestait. »

Vers le 15 novembre, Lafarge partit pour l'obtention du brevet. Pendant son séjour à Paris, la correspondance la plus tendre s'établit entre les époux. C'était un échange quotidien de lettres. Marie s'irritait des maux de l'absence, appelait de ses vœux le moment du retour ; en même temps elle indiquait à son mari les démarches utiles : comédienne de l'amour, elle s'exprimait comme une amoureuse sincère et se montrait impatiente de voir délivrer le brevet. Le 7 décembre, le Comité consultatif des arts et manufactures émit un avis favorable, et le 14, le ministre du commerce et de l'agriculture accordait le brevet.

Dès qu'elle sut que le brevet serait délivré, Marie mit en œuvre le projet d'empoisonner son mari, au moyen d'une galette qu'elle lui envoya à Paris. Le 12, sous prétexte de détruire les rats, elle fit acheter une once d'arsenic. La caisse partit d'Uzerche le 14 et fut remise le 18 au soir à Lafarge. Il mangea un morceau de

gâteau, et fut immédiatement pris de coliques et de vomissements.

Pendant ce temps, Marie tenait de singuliers propos au Glandier. Une nuit, elle dit à une nièce qui couchait dans sa chambre :

« *Je vois des tombeaux ! Je vois un cimetière ! Cela vient du magnétisme, car j'ai ressenti de grands effets du magnétisme. Il y a une amie que, quoique éloignée, j'entends, je sais ce qui se passe chez elle, et elle sait ce qui se passe chez moi.* »

Une lettre de Paris annonce que Lafarge est souffrant.

« *Vous voyez bien, s'écrie-t-elle, que j'avais des raisons d'avoir des pressentiments, je ne me trompe jamais dans mes pressentiments.* »

Si Lafarge avait mangé tout le gâteau, il périssait ignoré à Paris ; sa mort subite était un de ces accidents qui arrivent de temps à autre et qu'on n'explique pas ; les singuliers propos de M^{me} Lafarge auraient été attribués à la télépathie : les âmes des époux avaient communiqué à travers l'air.

Lafarge quitta Paris. Au retour, Marie lui fit absorber de l'arsenic dans les aliments et les boissons. Elle en avait acheté en trois fois une centaine de grammes. Arrivé le 3 janvier, Lafarge succomba le 14, au milieu d'atroces souffrances.

Comme on avait vu Marie mettre de la poudre blanche dans les boissons, les soupçons s'étaient éveillés. Elle fut arrêtée, comparut, après une longue instruction, en cour d'assises à Tulle, et fut condamnée, le 19 septembre 1840, aux travaux forcés à perpétuité. Elle n'eut qu'un système de défense, la dénégation ; elle nia, nia contre l'évidence. Elle mentit constamment. Ce n'est pas à elle qu'on peut appliquer le vers de Corneille :

Comme en sa propre fourbe un menteur s'embarrasse !

Elle ne fut jamais embarrassée.

Pour donner une idée de cet aplomb dans le mensonge, nous reproduisons les passages les plus saillants de l'interrogatoire.

Commençons par l'interrogatoire que le vice président du tribunal de Tulle, délégué par le conseiller Barroy, président désigné des assises, fit subir à l'accusée à son arrivée dans la prison de Tulle, conformément à l'article 293 du Code d'instruction criminelle.

D. — Ne préparâtes-vous pas un gâteau que vous adressâtes à M. Lafarge qui se trouvait dans ce moment à Paris ?

R. — Non, je me rappelle seulement qu'au moment où je m'occupais de faire un envoi à mon mari, on me remit quatre à cinq gâteaux qu'on appelle choux, qui avaient été préparés par M^{me} Lafarge, ma belle-mère ; je plaçai ces quatre à cinq gâteaux dans le caisson que j'adressai à M. Lafarge.

D. — Ne plaçâtes-vous pas dans cette même caisse un gâteau de la grandeur d'une assiette, d'une forme bombée ?

R. — Non ; je suis assurée de n'avoir placé dans cette assiette que quatre ou cinq gâteaux qui avaient la forme d'une orange.

Nous avons dit que M^{me} Lafarge avait exprimé au Glandier d'étranges craintes à l'époque où Lafarge avait reçu la caisse à Paris. Elle craignait de recevoir une lettre cachetée de noir ; elle demandait si les veuves portent longtemps le deuil dans le Limousin ; elle courait au-devant du facteur. Le vice-président de Tulle l'interroge sur ce point.

D. — Ne manifestâtes-vous pas beaucoup d'impatience de recevoir des

lettres d'avis, et n'annonciez-vous pas aux personnes qui vous entouraient que vous craigniez de recevoir une lettre cachetée en noir ?

R. — Non, je ne crois pas avoir fait une pareille manifestation.

D. — Ne quittâtes-vous pas un jour la table où vous preniez votre repas, pour aller au-devant du facteur, vous assurer s'il n'en portait pas (des lettres), qui pourraient vous confirmer dans les craintes que vous aviez d'en recevoir (une) qui vous annonçât quelque chose de sinistre ?

R. — Je ne me rappelle pas cette circonstance.

D. — On a trouvé du poison dans l'eau panée, dans l'eau sucrée, dans le lait de poule, ainsi que dans les liquides recueillis dans l'estomac. Toutes ces circonstances se réunissent pour faire croire que c'est vous qui avez mis le poison partout où on l'a trouvé.

R. — J'affirme que ce n'est pas moi, et que les débats prouveront mon innocence.

Passons à l'interrogatoire à la cour d'assises.

D. — Expliquez-vous sur l'envoi du gâteau, car l'accusation soutient qu'il n'y en avait qu'un seul, de la dimension d'une petite assiette.

R. — Que voulez-vous que je dise ? Je ne puis apporter ici que mon affirmation. Je suis bien sûre de ne dire que la vérité, en affirmant avoir mis dans la boîte trois ou quatre gâteaux, des petits gâteaux, des choux comme on les appelle ; j'en suis parfaitement sûre.

D. — Parfaitement sûre ?

R. — Parfaitement sûre.

D. — Ainsi vous pensez que le témoin qui a affirmé le contraire, témoin sur lequel la justice a eu des inquiétudes, à raison même de l'importance de son affirmation, a déposé avec mauvaise foi.

R. — Non, mais je dis la vérité.

D. — N'avez-vous pas dit à plusieurs reprises que vous craigniez de recevoir une lettre cachetée en noir ?

R. — Non, du tout ; je n'ai pas dit cela.

D. — Réfléchissez bien sur les dénégations que vous opposez à des faits qui seront prouvés par les témoins. Pour détruire une preuve, il ne suffit pas de nier. Une dénégation ne suffit pas pour qu'un fait soit effacé d'une instruction criminelle. Si vous avez manifesté ces craintes, ce fait sera prouvé.

R. — Je ne me rappelle pas ; c'est un fait tellement petit qu'après dix mois écoulés je ne puis m'en souvenir exactement.

D. — Expliquez pourquoi, lorsqu'on vous a demandé quelle est cette substance, vous avez fait une réponse évasive. Pourquoi avez-vous dit : « C'est de la fleur d'orange » ?

R. — Je n'ai rien répondu de semblable. Je n'ai parlé ni de poudre, ni de fleur d'orange ; je n'avais pas de raison pour me cacher. Je suis bien sûre d'avoir répondu la vérité ; mais je ne me rappelle pas ma réponse.

D. — Quelle substance avez-vous mêlée à l'eau rougie que vous avez donnée au malade ?

R. — Jamais je n'ai donné d'eau rougie au malade ; on ne met pas de gomme dans l'eau et du vin.

D. — Ce fait est soutenu par l'accusation. Elle fournira contre vous des preuves desquelles il résultera que vous ne dites pas la vérité.

R. — Je dis la vérité.

D. — Expliquez cet étonnant contraste. On trouve l'arsenic là où vous dites qu'il n'y avait rien que d'innocent, que de salubre, tandis qu'au contraire on ne trouve rien que d'innocent là où vous prétendez que l'arsenic avait été prodigué.

R. — Si je pouvais l'expliquer, je serais reconnue innocente ; je saurais d'où vient la cause ; mais je ne puis l'expliquer, et voilà pourquoi je suis ici.

D. — Par quel hasard l'arsenic enterré s'est-il métamorphosé en bicarbonate de soude ?

R. — Je n'ai aucune réponse à donner.

Ces questions se rapportaient au fait suivant : M^{me} Lafarge avait remis à sa femme de chambre un paquet, pour en faire de la mort aux rats ; en le lui donnant, elle avait signalé cette substance comme très dangereuse, si bien que cette fille, épouvantée, n'osa pas s'en servir, que le paquet fut enfoui dans le jardin, où on le retrouva. Et ce paquet renfermait non de l'arsenic, mais du bicarbonate de soude.

Toutes les réponses sont sur ce ton. C'est le mensonge à jet continu, même le mensonge niais. Les experts déclarèrent la présence d'arsenic dans une boîte de gomme, que M^{me} Lafarge avait eue en poche pendant qu'elle soignait son mari. Interrogée à ce sujet, elle répondit :

« J'avais de la gomme dans cette petite boîte, j'en ai toujours pris, je m'en suis toujours servie, et je ne puis comprendre comment il s'y trouve de l'arsenic. Cela m'étonne beaucoup, et comme j'en prenais tous les jours, je devrais être empoisonnée. »

Il n'est pas possible d'imaginer une réponse plus sottise.

On s'explique bien mieux les mensonges de la lettre écrite à l'arrivée au Glandier (*le pistolet sur la tempe, l'amant*), ceux proférés à l'époque où Lafarge avait reçu à Paris la galette empoisonnée (*l'hallucination du cimetière, les pressentiments*). C'était de la *fabulation*, qui pouvait passer pour véridique, tandis que les dénégations de l'interrogatoire ne tiennent pas debout.

Marie Cappellet avait toujours été menteuse, sa famille lui reprochait ce vice. Accusée, elle mentit pour tromper la justice ; condamnée, elle continua à mentir pour obtenir sa grâce. Elle fut graciée en juin 1852 ; elle se rendit à Ussat-les-Bains dans l'Ariège, et y expira le 7 novembre. L'abbé Bonnet, qui fut son confesseur, resta curé de la paroisse jusqu'à sa mort, survenue il y a environ dix ans. Il a emporté dans la tombe le secret du confessionnal. Persévéra-t-elle dans le mensonge à l'heure suprême ? Les prêtres que nous avons consultés nous ont déclaré qu'elle dut avouer son crime. Assurément elle n'éprouva jamais le moindre remords. Elle exécrait son mari ; elle l'a froidement empoisonné. Elle l'a tué, comme un soldat tue un ennemi à la guerre. Rachel, qui la vit dans sa prison en 1848, croyait que, si elle était coupable, elle mourrait du remords. L'actrice jouait *Phèdre* où Racine a représenté une femme, coupable et repentante ; elle jugeait M^{me} Lafarge au point de vue classique. L'intellectuelle criminelle de la société moderne ne se rapporte plus au type de *Phèdre* ; elle est aussi *amoral* que vicieuse.

Un savant agrégé de la Faculté de Paris, le Dr DUPRÉ, a publié de remarquables études sur le mensonge ; il appelle *mythomanie* la tendance pathologique, plus ou moins volontaire et consciente, au mensonge et à la création de fables imaginaires. L'affaire Lafarge peut être regardée comme l'*observation* d'une célèbre mythomane criminelle. Marie Cappellet possédait une tendance au mensonge, très volontaire, inconsciente seulement en ce sens qu'elle mentait avec un impudent aplomb. Si elle mentait imperturbablement, elle ne savait cependant pas maîtriser l'émotion ; elle ne dominait pas ses nerfs au point de rester indifférente devant des témoignages accablants.

Le 11 septembre, les chimistes de Limoges conclurent à la présence d'arsenic dans les objets soumis à leur expertise. Elle fut bouleversée, et le lendemain, l'audience du matin ne put être tenue. Le

14, Orfila proclama l'empoisonnement. Elle fut anéantie. Le procès dut être interrompu le 15 et le 16, et le 17, le concierge du palais et le geôlier apportèrent l'accusée sur un fauteuil et la déposèrent sur une chaise longue. M. Robinet de Cléry déclare tenir du fils de l'avocat général au procès de Tulle, Decoux, que le verdict du jury avait été rendu à l'unanimité. Il fallait que l'accusation fût appuyée sur des preuves bien nettes.

L'examen du vol de diamants, pour lequel M^{me} Lafarge fut condamnée en police correctionnelle, montrerait une autre série de mensonges. Nous ne reviendrons pas sur cette affaire, parce que la famille que M^{me} Lafarge a calomniée n'est pas éteinte. Ce vol est aussi certain que l'empoisonnement.

Nous n'avons voulu étudier l'Affaire Lafarge qu'au point de vue psychologique ; nous avons montré le mensonge dans le crime. Il nous paraît superflu d'aborder la question médico-légale, de réfuter les attaques dirigées par Raspail contre l'expertise d'Orfila, Bussy et Ollivier (d'Angers). Le rapport d'Orfila est un modèle du genre, auquel le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, Dubois (d'Amiens), a rendu hommage dans l'Eloge du célèbre professeur de toxicologie.

Raspail ne déposa pas à Tulle. C'est dans un mémoire, postérieur au verdict du 19 septembre 1840, qu'il déclara qu'il se faisait fort de trouver de l'arsenic dans le fauteuil du président ; il lança un mot devenu historique dans le monde des badauds. Pas un candidat au P. C. N. n'ignore qu'il n'a jamais rien cherché, et que s'il avait cherché, il n'aurait pas trouvé trace d'arsenic. On est tenté d'appliquer, rétrospectivement, aux élucubrations de Raspail les paroles que le Dr Bordas a récemment prononcées, devant le tribunal de la Seine, à propos de la prétendue fabrication du diamant de Lemoine : « Cela n'a ni queue ni tête » !

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Les Lyonnais, buveurs de vin.

C'est une réputation dont ils jouissaient au xvii^e siècle. L'Italien LOCATELLI rapporte, dans le curieux récit de son *Voyage de France* (1), que, « sans le prix élevé des loyers, les octrois et la continuelle cherté du vin, on vivrait à Lyon fort bien et à bon marché. Ses 300.000 habitants boivent plus de vin qu'on n'en consomme en douze villes d'Italie ; dans presque chaque maison se trouve un cabaret, et chose curieuse, aucun ne manque de pratiques : qu'on donne à boire aux Français et l'on est sûr de les avoir pour amis. Voilà pourquoi ils n'ont fait en Italie aucun progrès ; ennemis d'abord, ils devenaient à la cave amis de leurs hôtes et souvent ceux-ci les y enterraient après les avoir ensevelis dans le vin ».

N'était-il pas un peu « mauvaise langue » ce prêtre bolonais, qui joignait à la finesse pénétrante d'un Italien celle d'un ecclésiastique mondain, pour employer le langage de son traducteur ?

(1) *Voyage de France* (1664-1665), relation de Sébastien Locatelli, traduite par Adolphe VAUTIER. Paris, 1905.

Informations de la « Chronique »

Le nouveau président de l'Académie de médecine. — Conversation avec le professeur Dieulafoy.

Dans l'allocution qu'a prononcée, avec son impeccable diction et son habituelle maîtrise de la parole, le professeur DIEULAFOY, en prenant possession du fauteuil présidentiel à l'Académie de médecine, il semble que l'orateur ait mis quelque coquetterie à effacer son éminente personnalité devant celle de ses anciens maîtres ou camarades, Jaccoud, Labbé, Lannelongue, Lancereaux, dont, avec un rare bonheur dans l'expression, il a mis en relief les hautes et diverses qualités.

Le professeur Dieulafoy a le culte du souvenir ; il reste fidèle à ses amitiés : on en a le sentiment quand on l'entend vous conter, de cette voix chaude et prenante, avec une légère oh ! si légère pointe d'accent qui trahit ses origines, les étapes de sa brillante carrière.

Au cours d'une entrevue que sa bonne grâce avait bien voulu nous ménager, nous avons demandé au nouveau président de l'Académie, à l'heure où il atteignait à cet honneur suprême qui avait dû être, quoiqu'il s'en défendit, la satisfaction d'une ambition fort légitime, de nous retracer son autobiographie, de nous révéler comment s'était dessinée sa vocation, quelles plus grandes joies il avait goûtées dans sa vie professionnelle... Notre interlocuteur ne nous laissa pas poursuivre plus avant notre interrogatoire.

— « Dès ma plus tendre enfance, nous répondit-il en toute simplicité, j'ai eu sous les yeux l'exemple d'un homme qui fut un des grands chirurgiens de son époque, le professeur Paul Dieulafoy, de l'École de Toulouse : c'est lui, qui, dès 1840, expérimenta les injections de teinture d'iode iodurée dans l'ascite tuberculeuse et qui eut le bonheur de voir guérir sa malade !

« Velpeau commençait à peine à préconiser cette opération qui, depuis, a fait le chemin que vous savez. C'est en voyant opérer mon oncle que cette idée fixe me hanta : je ferai ma médecine ! Je n'ai pas un instant songé à me diriger dans une autre voie.

« Après avoir été l'interne de mon oncle, je me décidai, après combien d'hésitations, après quel combat avec moi-même, — j'étais partagé entre la volonté de ne pas contrarier des parents que j'affectionnais, et aussi le désir d'avoir un champ d'action plus vaste que celui où les miens souhaitaient me confiner, sans qu'ils eussent jamais, du reste, exercé à cet égard la moindre pression sur mes déterminations, je me décidai à partir pour Paris.

« J'étais déjà imprégné de la lecture de Trousseau, j'étais *inoculé* par Trousseau et je me disais *in petto* : voilà quel sera mon modèle ! Trousseau tenait alors, vous le savez, le sceptre de la médecine, tandis que Velpeau, avec Nélaton, personnifiait la chirurgie.

« C'est en 1863, à la clinique du vieil Hôtel-Dieu, que je vis Trousseau pour la première fois ; je me mêlai à la foule de ses auditeurs ; j'entendis ce merveilleux professeur, je fus enthousiasmé, ébloui.



LE PROFESSEUR DIEULAFOY
Président de l'Académie de médecine.

« J'ai conté ailleurs comment je l'approchai : j'avais des lettres d'introduction pour lui, et n'osai les lui remettre. Un de ses élèves préférés, celui qui devint plus tard mon excellent ami Krishaber, me proposait de me présenter à Trousseau : une timidité insurmontable m'empêcha d'accepter sa proposition ; je préfèrai attendre une circonstance favorable, qui aurait pu se faire longtemps espérer : heureusement, la Providence veillait.

« Un jour, — je l'ai rapporté dans ma leçon d'ouverture du cours de l'Hôtel-Dieu, où j'ai eu la rare fortune de m'asseoir dans la chaire illustrée par Trousseau, — pendant la visite à la salle des femmes, on arriva auprès d'une malade qui était en train de simuler une attaque d'hystérie. Trousseau ne fut pas long à démasquer la fraude, et il prit texte de ce cas pour rappeler que le besoin, chez certaines femmes, de se mettre en évidence, de s'offrir en représentation, était de tous les temps ; qu'à Rome même, on le connaissait, à preuve ce qu'en avait écrit Ovide, prétendant que si les Sabines avaient accepté l'invitation des Romains, c'était au moins autant pour se donner elles-mêmes en spectacle, que pour assister au spectacle qu'on leur offrait. Et Trousseau se mit à nous citer le passage d'Ovide concernant cet épisode. Mais voilà qu'arrivé au vers qui résumait si bien sa pensée, sa mémoire le sert mal, il hésite, il s'arrête, et se tournant vers ceux qui l'entourent : « Qui de vous, s'écrie-t-il, se rappelle le vers qui m'échappe ? » Je lance alors, un peu confus, le vers demandé :

Spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipse.

« Enchanté de la réplique, Trousseau s'informe : « Qui êtes-vous ? », me dit-il ; je me nomme. — « Vous portez un nom connu et respecté dans notre profession ; venez me voir, nous causerons. » Et voilà comment, poursuit M. Dieulafoy, j'entrai dans la vie médicale, sous un patronage illustre et puissant ; voilà comment, en 1865, je devins l'externe de Trousseau, auprès de qui je passai une année dont je ne perdrai jamais le souvenir.

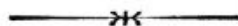
« Je pénétrai peu à peu dans l'intimité de ce grand esprit ; je m'entretins souvent avec lui des questions médicales qui le passionnaient et me passionnaient à mon tour ; mais ces relations furent de courte durée : deux ans ne s'étaient pas écoulés que Trousseau succombait à une maladie qu'il avait lui-même diagnostiquée et dont il avait suivi la marche progressive, jour par jour, heure par heure, pourrait-on dire. »

Tous nos lecteurs connaissent le récit qu'a fait le professeur Dieulafoy de cette fin héroïque : c'est une page d'anthologie, que nous nous sommes fait un devoir de recueillir ici même. Nous en disons toute notre admiration au maître, qui se défend de n'avoir écrit qu'une page de vérité, une page vécue. Mais comme éloquemment il l'a rendue et par la plume, et par le crayon ! Ceux qui ont visité le premier Salon d'Esculape ont pu voir, dans une vitrine, un dessin à la sanguine, signé G. DIEULAFOY, représentant Trousseau sur son lit de mort : c'est d'un réalisme saisissant.

— « Je l'ai, nous dit le maître, dessiné deux heures à peine après la mort ; j'en ai fait un croquis au crayon, pour la fille de Trousseau, qui avait beaucoup insisté pour en avoir personnellement une épreuve. Mais excusez cette digression et reprenons le *curriculum*.

« Vous rappellerai-je que je fus reçu premier à l'internat, en 1866 ?

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6. Avenue Victoria, PARIS.

Ce n'est point pour en tirer vanité plus que de raison, mais pour insister sur un point auquel je tiens : ma qualité de premier interne me donnait droit à faire de la chirurgie, et à être attaché au service de clinique, alors dirigé par Velpeau. Je n'ai pas lieu de me plaindre de cette incursion dans un domaine que je devais plus tard abandonner, bien que j'aie fait une deuxième année de chirurgie chez Denonvilliers. Et je dirai même que c'est ce qui explique la dualité de mon tempérament, autant chirurgical que médical : ce qui étonne toujours ceux qui ne connaissent pas la particularité que je viens de vous signaler.

« Ce n'est pas que je n'aie fait un excellent apprentissage de médecine chez des maîtres tels que Jaccoud et Potain : ces noms seuls me dispensent .. Que vous dirais-je encore ? Médaille d'argent en 1867, médaille d'or en 1869, j'étais reçu docteur cette même année. Je n'avais qu'à me laisser porter : la perspective s'ouvrait devant moi, où je n'avais qu'à m'engager ; je n'avais plus qu'à concourir pour le Bureau central et pour l'agrégation.

« Sur ces entrefaites, mon oncle meurt ; irais-je le remplacer à Toulouse ? J'étais déjà trop engagé à Paris pour y songer sérieusement ; mais je fus très peiné, très attristé de ne pouvoir répondre au désir des miens, désir muet, car ils ne le manifestèrent jamais ouvertement, comme je vous l'ai dit, ne voulant en rien contrarier mes desseins.

« Je ne devais être agrégé qu'en 1875 ; mais dès 1869, la notoriété venait : le 2 novembre 1869, je présentai à l'Académie mon aspirateur sous-cutané. Cet instrument était à la fois un moyen de diagnostic et un moyen de traitement. Cette canule-trocart est introduite à la recherche du liquide supposé ; il est facile de faire le vide au moyen du piston de la seringue et l'on est aussitôt renseigné sur la présence, le siège et la nature de la collection : comme je le dis souvent, l'aiguille fait le diagnostic ; elle porte le vide à sa pointe.

« Mais il y a plus : on peut, à l'aide du même instrument, vider les épanchements articulaires, les liquides du péricarde, de la vessie, du péritoine, etc. L'aspirateur sous-cutané est encore destiné à expulser les gaz qui s'accumulent dans les occlusions intestinales et qui développent, dans d'autres circonstances, un obstacle à la réduction de certaines hernies : c'est donc bien un moyen de traitement. »

On voit la préoccupation constante de M. Dieulafoy : faire de la médecine en chirurgien ; tout comme Trousseau, dont il se réclame si volontiers, et qui avait reçu lui-même, à ce point de vue, son éducation de Bretonneau. Les toutes récentes et si retentissantes communications sur l'appendicite, où le professeur de l'Hôtel-Dieu a si magistralement posé les indications chirurgicales dans cette affection qui n'était guère sortie, jusqu'alors, du domaine médical, n'ont-elles pas, d'ailleurs, mis manifestement en lumière ce dualisme qui donne tant d'originalité à la physionomie de celui qui veut bien poser devant notre objectif ?

Il nous restait une question dernière à poser à notre interlocuteur, dont la bienveillance nous encourageait.

— « Vous paraîtrais-je osé de vous demander quelles sont vos préférences en matière de littérature, d'art ?... »

— « Je suis prêt à vous répondre : mes auteurs de chevet, je vous les nomme : ce sont Horace, Tacite, Virgile, Ovide et nos classiques français. Quant à mes goûts artistiques, ils ne sont pas éclectiques :

c'est l'Ecole de 1830, vers laquelle je me sens toujours attiré. Et, si vous voulez parcourir ma modeste galerie, vous y verrez quelques Corot, qui voisinent avec des Millet, Daubigny, Diaz, Dupré, Troyon, Delacroix.»

Très peu représentent des sujets médicaux : voici, pourtant, un Delacroix qui a de la couleur et de la vérité : *les Convulsionnaires de Tanger*. C'est un sujet d'étude pour un neuropathologue. Voici un singe modelé par Fremiet, et puis, çà et là, des toiles signées Roybet, Cazin. D'autres, encore, défilent sous nos yeux charmés, mais pas une tache, pas une composition médiocre, comme de tant prétendus amateurs en conservent dans leurs collections ; tout est d'une harmonieuse beauté.

Professeur incomparable, clinicien consommé, amateur d'art très averti, lettré de forte culture, M. Dieulafoy est tout cela à la fois, et tous ces dons, dont une fée prodigue le gratifia, il n'en tire nullement vanité. Il est discret, prodigieusement discret, quand on lui parle de ses succès de clientèle, des personnages auxquels il a donné ses soins ; il ne l'est pas moins quand on aborde le chapitre de ses bienfaits, car, à l'exemple de tous les hommes supérieurs, il est pitoyable aux misères humaines, comme doit l'être le médecin, charitable autant que savant, qui toute sa vie a été penché sur elles.

A. C.

L'alcoolisme, article d'exportation.

Notre satrape indo-chinois, M. KLOBUKOWSKY, vient de faire savoir qu'il avait l'intention de supprimer les taxes, pourtant minimes, qui frappent l'alcool en Indo-Chine.

Comme très judicieusement l'observe le député girondin Combrouze, c'est juste au moment où « partout au monde, la lutte contre l'alcool est menée avec fermeté et courage, au nom de la science et de l'humanité ; que, dans tous les pays civilisés, les droits sur l'alcool sont surélevés, dans le double but d'assurer des ressources aux budgets et de mettre une limite à la consommation de l'alcool », c'est le moment, disons-nous, que choisit le potentat précité, pour supprimer les derniers obstacles qui s'opposent à la diffusion de l'alcoolisme, dans une région où l'on n'a que trop de tendance à consommer cette denrée nocive, en raison de son prix modique.

Nous avons naguère (1) publié à cet égard une pièce des plus suggestives ; en voici une autre, plus complète (2), qui achèvera d'édifier ceux qui poursuivent une campagne que rend bien vaine la mauvaise volonté, et pour cause, des pouvoirs publics.

(1) V. la *Chronique*, 1^{er} mai 1907, p. 288.

(2) Nous en devons la communication à l'obligeance d'un de nos amis, commis des douanes en Indo-Chine. C'est un *document officiel*.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGIE DES ALCOOLS INDIGÈNES
EN COCHINCHINE

TARIF de VENTE

(Arrêté du 4 Août 1906)

Du dépôt régional aux marchands en gros,	<i>le litre.</i>	0 s 32
Du marchand en gros aux marchands au détail,	<i>le litre.</i>	0 34
Du marchand au détail aux consommateurs,	<i>le litre.</i>	0 36

SỐ RƯỢU ANNAM

Tại Nam-Kỳ

GIÀ BÀN

(Lời nghị định ngày mùng 4 tháng tám Tân gia, năm 1906)

Chỗ trữ tại Địa-hạt bán cho bài nhì.	<i>mỗi litre.</i>	0 s 32
Bài nhì bán cho bài ba.	<i>mỗi litre.</i>	0 34
Bài ba bán cho những người mua lẻ.	<i>mỗi litre.</i>	0 36

安南酒所
在南圻

價買

照依議定於西

八月四號

例第三牌出買與外人每
三毛六占
式第二牌出買與第三
牌每例三毛四占
在本轄公司酒餉出買與
第二牌每例該價銀三毛

Saigon, le 15 Novembre 1906
L'Inspecteur, Régisseur général des alcools indigènes
DESSE.

Approuvé :
Pour le Directeur général des Domaines et Régies de l'Indochine,
Le Sous-Directeur en Cochinchine,
BOUNDAL.

Page 1 sur 10

AFFICHE POUR LA VENTE DE L'ALCOOL EN INDO-CHINE

Echos de la "Chronique"

La recette de la Patti.

On a fêté, il y a quelques semaines (1), le cinquantième anniversaire des débuts à la scène d'Adelina PATTI, qui atteindra, le 10 février prochain, sa 67^e année (2).

Comment la baronne de CEDERSTRÖM, — c'est le nom que porte actuellement la diva, de par son mariage avec le baron du même nom, — comment la Patti, car elle est restée pour tout le monde la Patti, — a-t-elle conservé cette fraîcheur de teint, cet air de jeunesse qui font l'admiration de tous ceux qui l'entourent? Ecoutez, à ce sujet, ses propres confidences (3), et faites-en votre profit, si vous le jugez bon.

« La santé, a-t-elle confié à qui lui demandait la recette de son secret de Jouvence, la santé est l'état naturel de l'homme; la maladie, neuf fois sur dix, est la punition d'une imprudence ou d'un excès. Chaque fois que vous êtes malade, vous dépensez une partie de votre jeunesse. Toute convalescence, qu'il s'agisse d'un simple mal de tête ou d'une pneumonie, exige un effort de notre force vitale et est par conséquent une dépense de notre capital vital. Il s'agit donc de ne pas devenir malade.

« La meilleure manière d'éviter la maladie est de vivre régulièrement, simplement et sobrement. Sur vingt-quatre heures, il faut dormir huit heures. Il faut aérer les chambres où l'on travaille et dort. Peu de gens, même de ceux qui se croient tout à fait modernes, ont une notion de l'aération. Même au temps où ma voix était mon seul bien, j'ai dormi hiver et été avec les fenêtres largement ouvertes et je n'ai jamais attrapé de refroidissement. Qu'on examine sérieusement la liste de ses obligations sociales, qu'on reconnaisse raisonnablement que la plupart de celles qu'on croit essentielles ne procurent ni plaisir ni profit, et qu'on simplifie la vie sociale tant que possible. Une vie compliquée crée de la mauvaise humeur et c'est là le principal ennemi de la santé et du bonheur, — un microbe diabolique qui, plus que tout autre, ruine la santé et le bonheur de l'humanité. Transforme ta maison en un endroit agréable et gai, mais dans la mesure de tes moyens. Ne bois que de l'eau et du lait, surtout beaucoup d'eau. On n'en boit jamais assez. Songe, d'autre part, que l'alcool est un poison, qui cause de grands ravages dans le corps; que le vin, la bière, le café, le thé sont également des poisons. Evite tout cela comme du vitriol. »

Et maintenant, essayez. Le traitement a cet avantage qu'il ne coûte rien, que de la volonté!

L'exhumation de Bernadette.

On vient d'exhumer BERNADETTE! Bernadette, à qui la Vierge apparut à Lourdes? Elle-même. Et l'on a fait d'intéressantes autant qu'étranges constatations, qu'un de nos correspondants veut bien nous communiquer.

(1) Le 25 novembre dernier.

(2) Son acte de baptême a été publié par la *Gazette anecdotique*, 1883, t. II, p. 111-12.

(3) A rapprocher de ce qui a été publié dans la *Chronique méd.*, 1907, p. 351.

« Sur tout le corps de Bernadette, la peau présentait l'aspect de parchemin, et nulle tache ne se faisait remarquer. Les chairs, au moins sur les bras et sur les cuisses, où seulement l'expérience a été faite, fléchissaient sous la pression du doigt et reprenaient l'état normal dès que le doigt était enlevé. Les deux bras, sans être souples, formaient, aux coudes, comme ressort, et les avant-bras, relevés ou abaissés, reprenaient, aussitôt l'intervention étrangère supprimée, la position qu'ils avaient le long du thorax, pour venir se rejoindre par les mains sur la poitrine.

« La bouche, légèrement ouverte, laissait voir toutes les dents. Un œil, dont la paupière n'avait pu être abaissée à la mort, était encore ouvert, laissant apparaître le cristallin aplati et terne. L'autre était fermé, comme au moment de l'inhumation.

« Les veines des mains, marquées en saillies, se lisaient comme sur une personne vivante. Les ongles des doigts du pied, de même que ceux des mains, n'avaient subi aucune altération.

« Une plaie, que portait Bernadette à une cuisse, en dessous, était encore béante, et le *docteur David, introduisant le doigt dans cette plaie, a trouvé intact l'os de la cuisse, alors que Bernadette était, au su de tous les médecins, atteinte de la tuberculose des os.* »

Bizarre, assurément, mais attendons le procès-verbal officiel avant de crier au miracle.

La canule collectiviste.

C'est notre ami BREMOND qui l'a découverte dans un vieux texte, mis au jour par le probe érudit qu'est notre confrère MIREUR.

Le 5 août 1690, le Conseil de la commune de Vidauban, dans le département actuel du Var, frappé du grand nombre de gens qui « meurent faute du secours de quelques lavements », met aux voix l'acquisition de deux seringues, qui seront confiées « à la garde et au soin des Consuls ! »

Voilà, pour les municipalités socialistes, un exemple à suivre ; mais comme il leur est donné par un Conseil qui fonctionnait sous l'infâme monarchie, gageons qu'ils le dédaigneront.

Le rhume par la moustache.

Les hommes rasés s'enrhument-ils moins facilement que les hommes portant la moustache ? Le *Lancet* l'affirme et il en donne cette explication :

« L'action de se raser tous les jours fournit un procédé antiseptique, détruisant régulièrement les germes morbides qui, autrement, se logent et se développent dans le fourré de la moustache. »

L'explication en vaut, après tout, une autre.

Secours immédiat et Assistance par le travail.

A leurs dernières réunions statutaires, l'*Association de la Presse médicale française* et le *Syndicat des journalistes médicaux français* se sont, tour à tour, occupés de la question du *Secours immédiat* et de l'*Assistance par le travail*, dont notre collègue et ami, le Dr GRANJUX, s'est constitué l'ardent zélateur. Une Commission a été nommée, qui va s'occuper activement de mener à bonne fin cette œuvre si intéressante et si digne de recevoir les encouragements de tout le corps médical.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le filtre-baisers. — Chez nous, la pratique du baiser donné sur les lèvres est assez strictement limitée aux relations tout à fait intimes, dont elle marque et consacre en quelque sorte le début. Au contraire, en Angleterre, en Russie, en Allemagne, dans environ 90 pour cent des cas, c'est sur la bouche, de préférence aux joues et au front, que se donnent les baisers.

Malgré les avertissements des hommes de science, il est à craindre que ces errements ne se perpétuent. On ne saurait donc trop louer M. Hermann SOMMER d'avoir trouvé le moyen de supprimer le caractère nocif de ce divertissement, sans en détruire le charme.

Voici exactement en quoi consiste son invention. Il a construit un petit appareil, dont l'aspect général rappelle celui d'une raquette de tennis, ou encore, si l'on veut, d'un crible. Sur un cadre en ivoire est tendue une gaze imprégnée d'un liquide antiseptique. Lors donc qu'on veut témoigner sa tendresse à une autre personne par un baiser, on saisit par le manche le petit appareil de M. Hermann Sommer, et on l'interpose entre ses lèvres et celles de son vis-à-vis. Le plaisir qu'on ressent n'est, paraît-il, pas sensiblement moindre, et les microbes sont arrêtés par le voile de gaze qui, en outre, décourage toute tentative de privautés excessives.

L'appareil n'a qu'un inconvénient, léger du reste, que confesse son auteur. L'odeur de l'antiseptique trouble un peu les premières fois; mais on s'y fait très vite, et comme elle est accompagnée de phénomènes concomitants qui sont après tout agréables, il s'établit autour de cette odeur des associations d'idées qui la font vite trouver délicieuse. (L'Eclair, 1^{er} janvier 1910.)

Remède populaire contre le cancer. — M. Robert ODIER a trouvé, sur les pépins des fruits du *Sambucus racemosa*, un *saccharomyces* particulier se rapprochant du *saccharomyces pastorianus* et faisant fermenter les hexoses, la maltose et la saccharose — Les fruits du *Sambucus racemosa* seraient employés, dit l'auteur, par certains empiriques, à préparer un sirop et des décoctions contre le cancer.

(Journal de médecine de Bordeaux, cité par la Vulgarisation scientifique, 1909.)

L'opération du roi des Belges. — On a pu lire dans le *Journal d'accouchements* (Liège, 19 décembre) :

« Il allait mieux de ses rhumatismes, lorsque le samedi 11 courant, dans la soirée, après une excellente journée, il fut pris de douleurs abdominales intenses. Son médecin et ami le Dr THIRIAR, le réputé professeur de chirurgie, soupçonna une obstruction intestinale et appela en consultation le Dr STIENNON.

« Aucun moyen ne parvenant à vaincre la constipation, on dut bien se décider à intervenir chirurgicalement.

« L'opération, qui a été pratiquée mardi matin, donc environ soixante heures après le début des accidents, a consisté simplement dans la création d'un anus artificiel, à la région iliaque gauche, comme d'ha-

bitude. L'ouverture de l'intestin a permis aux gaz et aux liquides de s'échapper ; le ventre s'est dès lors affaissé. Les lèvres de l'incision ont été suturées à la plaie abdominale, de façon à obtenir la fistule nécessaire aux évacuations digestives. Le tout a duré moins d'un quart d'heure. On n'a pas trouvé de cancer ni de tumeur quelconque. La cause de l'obstruction est restée inconnue ; on parle de rétrécissement, d'étranglement, de spasme, de paralysie, etc. »

L'opération a été faite, sous sa direction, par M. le docteur DEPAGE, assisté de MM. les D^r STIENNON, GOOSSENS, MEYER et LUCIEN THIRIAR (neveu du célèbre chirurgien), tous Bruxellois, comme on le voit, ce dont les praticiens belges doivent être extrêmement heureux et flattés.

(*Le Progrès médical.*)

Hommage au médecin-major Lambrosini. — Ces jours passés, ainsi que nous l'avons annoncé, succombait à Versailles M. le médecin-major LAMBROSINI, du 22^e d'artillerie, victime de son dévouement, à la suite de l'opération d'un blessé militaire. Les restes du major Lambrosini ont été transférés à Marseille pour être conduits à Ajaccio.

Avant l'embarquement du cercueil, et sur une dépêche du ministre de la Guerre, le commandant du 15^e corps a épinglé, sur l'uniforme du major, victime de son dévouement et du devoir, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

(*La Presse médicale*, 1^{er} janvier 1910.)

Une femme, première externe des hôpitaux. — La promotion de 1909 des *Externes des Hôpitaux* comporte 22 femmes (reçues avec les n^{os} 1, 21, 29, 31, 42, 51, 53, 59, 96, 111, 125, 128, 148, 153, 174, 195, 213, 248, 280, 281, 287, 306) sur 311 nominations : ce qui ne fait pas 10 0/0. — Il nous faut insister sur le n^o 1, qui est M^{lle} ROMME, la fille de notre sympathique confrère en journalisme médical, le D^r Romme.

C'est un beau succès pour le féminisme de bon aloi.

(*Le Rictus*, déc. 1909.)

La réplique de l'amputé. — Le dernier coup de sifflet qui ait retenti à l'Opéra date de la fin du règne de Napoléon III. ROGER chantait dans *Herculanum*, de Félicien David. Il approchait du terme de sa carrière ; sa voix n'avait plus le timbre admirable de ses belles années ; il était, de plus, gêné par un bras mécanique, que les chirurgiens lui avaient ajusté, en remplacement d'un membre amputé par suite d'un accident de chasse. Au sifflement isolé d'un spectateur mécontent, peut-être d'un ennemi, Roger bondit de fureur, il cessa de chanter et, saisissant la couronne qu'il portait dans son rôle, il la précipita à ses pieds.

Dans la salle et sur la scène l'émotion fut intense ; il y eut deux minutes de stupeur, puis éclata une de ces ovations comme on n'en sait faire qu'à Paris : un ouragan de bravos, coupé de cris et d'acclamations. A la fin de l'acte, une pluie de bouquets tomba devant le grand artiste qui, profondément ému lui-même, exprimait par gestes, en versant des larmes, les remerciements qui s'élevaient de son cœur. Ce fut un de ces épisodes qu'on n'oublie jamais. J'assistais à la représentation et j'en garde un souvenir toujours vivant.

(*Monde thermal*, 25 décembre 1909.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Un tableau de Courbet chez le professeur Massol, à Genève. — Le D^r Léon MASSOL, professeur de bactériologie et directeur de l'Institut de sérothérapie à Genève, possédait un énorme Courbet, que les critiques d'art n'ont pas signalé et que peu d'amateurs ont vu.

Ce tableau représentait deux femmes, grandeur naturelle, pratiquant ce que Krafft-Ebing et André Raffalovich appellent l'inversion sexuelle. Morale à part, c'est une belle peinture, comme dessin et coloris. Elle avait été commandée à Courbet par un Turc débauché, pour la forte somme, et le peintre d'Ornans s'était exécuté. A la mort ou au départ du Turc, le tableau fut acheté par le baryton Faure, grand collectionneur. Celui-ci n'osa le mettre dans sa galerie, et le céda à Massol, fils d'un célèbre chanteur de l'Opéra, qui l'emporta à Genève. Célibataire, le professeur Massol le garda dans son appartement. Il ne le montrait pas. C'est par hasard que je le vis un jour en passant d'une pièce dans une autre. Je m'arrêtai naturellement, très étonné, et Massol me raconta le *curriculum vitae* du tableau.

Qu'est devenue cette toile qui, malgré le débordement des cartes postales et journaux illustrés pornographiques, ne peut être exposée que dans un établissement tel que le Musée secret de Naples ? Massol a laissé pour héritier l'Hospice de Genève. Paul MULLER.

Danton s'est-il rendu coupable de nécrophilie ? — DANTON, délégué en Belgique par la Convention, recommande à Jacques Mery sa femme mourante. Il lui demande de l'embaumer et de déposer le cercueil dans un caveau provisoire.

Après la mort, Jacques plonge le cadavre dans une solution concentrée de sublimé corrosif et le place dans une bière de chêne.

A son retour, Danton fait apporter la bière chez lui. Resté seul, « alors on dit qu'il enveloppa le corps de ses deux bras, l'arracha à la bière et, l'emportant sur le lit où elle était morte, essaya de la faire revivre dans un funèbre et sacrilège embrassement ». Alexandre DUMAS, *Le docteur mystérieux*.

Y a-t-il quelque chose de fondé dans ce macabre épisode ?

F. V.

Épithés-diagnostic. — M'intéressant passionnément aux études historiques et archéologiques, qui m'ont fourni le sujet de plusieurs notices ou articles, je vous sou mets la question suivante, que vous pourriez, je crois, poser à vos fidèles et nombreux lecteurs.

Dernièrement, j'ai découvert une épithé assez curieuse, sculptée sur une pierre tumulaire adossée au chevet de l'église de Servon-en-Brie.

Voici cette épithé :

« Ici gît le corps de Marie-Louise Dondey-Dupré, née à Paris le 13 février 1792, décédée à Servon le 28 avril 1818, *par suite de couches*, femme de P. F. M. A. Bourdet, ex-capitaine de l'Etat-major général, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Je voudrais que vos lecteurs me disent s'ils connaissent beaucoup d'autres épithés où la cause de la mort est indiquée.

D^r GOULARD (Brie-Comte-Robert).

Réponses

Le secret professionnel au temps jadis (VI ; IX ; XI ; XII ; XVI). — Il est, à la Bibliothèque de l' Arsenal, un manuscrit que je recommande aux amateurs de curiosités médicales : c'est le n° 6772. Outre qu'il contient des lettres et des pièces concernant les doyens BARON et DESESSARTZ, MORAND et CHOMEL, il renferme le manuscrit original et autographe, visé pour l'impression par Lassone, de *l'Esprit du sage médecin*, « poème par M. DE LAUNAY, docteur en médecine et membre de plusieurs académies littéraires, 1772 ».

Chereau lui a donné une place dans son livre sur les *Médecins poètes* et considère son auteur comme un des maîtres du Parnasse hippocratique. Il cite, avec force éloges, plusieurs fragments de cet *Esprit* ; mais il regrette de ne pouvoir identifier ce D^r de Launay, qu'il eût toujours ignoré sans l'insertion de son œuvre, rarissime, dans un autre livre.

J'avoue, pour ma part, que je ne partage pas l'enthousiasme de Chereau pour une production dont *l'esprit* ne rachète pas la médiocrité, et dont la versification, aussi faible qu'elle est plate, n'a rien de commun avec la poésie. Mais, par contre, ce qui est intéressant dans cet opuscule, ce sont les notes dont il est littéralement bourré, une surtout digne d'inspirer un dramaturge, et que je transcris intégralement, sur *le secret professionnel* :

« Un médecin français, à la suite d'un général d'armée espagnol, raconta, dans le camp, en présence de plusieurs officiers, qu'étant peu avant à Saragosse, il avait traité des suites d'une fausse couche une jeune dame, qui, pour n'être pas connue, se mettait un masque toutes les fois qu'il venait la voir, et qui ne lui avait donné la préférence sur les autres médecins de la ville, que parce qu'il était étranger et qu'elle avait appris qu'il devait incessamment partir.

« Il ajouta qu'il l'avait soupçonnée d'être la femme d'un militaire, au costume d'un portrait d'homme qu'elle portait en bracelet, mais que c'était sans doute un habillement de fantaisie, puisqu'il ne voyait pas d'uniforme semblable dans toute l'armée, et à l'instant, il se mit à en faire la description.

« Le mari de la dame était malheureusement du nombre de ceux qui l'écoutaient. Il était resté dix huit mois prisonnier de guerre, et, après avoir été échangé, il avait rejoint son régiment avant de se rendre chez lui. Dans cet intervalle, son uniforme avait été changé, et il ne portait plus lui-même celui dont était revêtu son portrait, ce que le médecin ignorait parfaitement.

« Cet officier était un homme jaloux et méfiant ; il dissimula cependant ; mais dans d'autres conversations, l'ayant mis sur la même voie et riant avec lui de l'aventure, il en apprit assez pour croire qu'il pouvait bien être une des parties intéressées et pour désirer d'éclaircir le fait par lui-même. Impatient, il partit sur-le-champ en poste pour aller trouver sa femme.

« A la faveur des premiers indices et du trouble où la jetèrent les soupçons de son mari, elle fut convaincue d'une infidélité. Et, dans la chaleur des premiers reproches, cet homme furieux, lui ayant vu le bracelet en question, il lui abattit le bras d'un coup de damas, s'en saisit, reprit la poste, se rendit au camp, alla trouver le médecin,

lui demanda s'il reconnaissait ce bras et ce bracelet, et sans attendre la réponse, il lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet. »

Dans ce même recueil 6772, je trouve un autre ouvrage de De Launay, mais d'une écriture différente de la sienne, la traduction de « *l'Hygiène (sic) ou l'art de conserver la santé*, poème latin de Geoffroy, 1774 ». Chereau a porté ce travail à l'actif de De Launay ; le manuscrit de l'Arsenal n'en possède que des fragments.

J'en arrive maintenant à l'auteur. De Launay, quoique « censeur royal » et « membre de plusieurs académies littéraires », était un assez triste sire. Après avoir composé d'atroces libelles sur la Cour de Versailles, qui lui avaient valu quelques mois de détention, il s'était réfugié à l'étranger, où sa plume de journaliste n'avait pu le sauver de la misère. Aussi écrivait-il au ministre Vergennes, qu'il avait traîné dans la boue, pour le supplier de lui donner un emploi, fût-ce même dans la police. Je ne vois pas que le ministre ait pris la peine de lui répondre. Il est vrai qu'à cette époque, ce genre de quémandeurs était déjà légion.

D' E.

L'aurole des saints (XII ; XIII ; XV, 124, 467). — Du très curieux ouvrage de Mrs CROWE, *Les côtés obscurs de la nature* (p. 284), nous extrayons le passage suivant, qui nous paraît répondre, dans une certaine mesure, à la question posée dans les colonnes de votre revue.

«... On concevra plus facilement ainsi que l'influence ou l'éther de chaque être ou chose, animés ou inanimés, doit s'étendre au delà de sa propre périphérie, et que ceci doit être éminemment le cas où la vie animale existe, les nerfs formant les meilleurs conducteurs pour cet impondérable supposé.

« Les preuves de l'existence de cet éther sont, paraît-il, multiples, et se trouvent surtout dans ce fait que tout être créé répand autour de soi une atmosphère qui lui est propre. Cette atmosphère, qui devient, sous de certaines conditions, perceptible ou même visible, comme chez les poissons électriques, est également prouvée par le pouvoir de fascination des serpents, l'influence des êtres humains sur les plantes, et *vice versa*, et enfin par les phénomènes de magnétisme animal. Le fait incontesté dont je puis moi-même témoigner, c'est que les filles les plus ignorantes ont déclaré, en l'état de somnambulisme, qu'elles voyaient leur magnétiseur entouré d'un halo de lumière. *C'est sans doute ce halo qui a été souvent observé autour des têtes de saints* et de personnages d'une haute piété, parce qu'ils étaient chargés de force magnétique, la ferveur intérieure de leur tempérament causant sa manifestation visible. »

Dr L.

Noms de médecins donnés à des rues (XIII ; XIV ; XV, 264, 506, 667). — Parmi les noms de rues fournis par les médecins, permettez-moi de vous signaler à Nice :

La rue Fodéré, du nom du célèbre Dr FODÉRÉ, un des fondateurs de la médecine légale en France, auteur du premier ouvrage en la matière : « *Traité de médecine légale et d'hygiène publique* ; Paris, 1813. »

Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg (après un brillant concours, le 12 février 1814), dont la chaire lui fut disputée par

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonie SOULICOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique *pur*)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

les D^r MURAT, LOBSTEIN, RISTELHUEBER, Fodéré avait vécu quelque temps à Nice, où florissait, à cette époque, une Ecole de médecine.

Lors de notre passage au dispensaire Furtado-Heine, dans le service du D^r REDARD, dont nous avons été deux ans l'interne, la bonne fortune nous y fit rencontrer la petite-fille du grand légiste : M^{me} Marthe PERRENET, qui en était alors la sous-directrice et de laquelle nous tenons ces renseignements.

D^r César ROUX (Nice).

— Voulez-vous me permettre d'ajouter un nom de médecin à la liste de ceux dont des rues portent le nom :

A Cette : rue *Docteur Roux*.

ROUX a pratiqué à Cette de 1830 à 1856 ; et certaines personnes âgées se rappellent encore, à côté de la réputation professionnelle qu'il s'était acquise, celle qu'il a laissée par son érudition, sa façon tout à fait originale d'écrire et ses vers gentiment malicieux.

D^r E. S.

A Bône, existent la rue MAILLOT et la rue MOREAU.

Depuis le mois d'avril 1882, le village d'*Aïn Tolba*, à quelques lieues d'Oran, porte le nom du D^r Robert GUIARD, médecin-major de 1^{re} classe au 2^e zouaves, membre de la mission Flatters, massacré par les Touaregs.

Désiré LACROIX.

Statues et bustes de médecins (XVI, 740; XVII, 23). — BROUSSAIS (1772-1838) a sa statue au Val-de-Grâce (1841).

Jules CREVAUX, massacré avec sa mission par les Indiens Tobas (1882), a sa statue au Jardin botanique de Nancy (1885).

A Louis THULLIER, mort victime du choléra à Alexandrie (1883), a été élevé un monument, à l'Ecole normale supérieure.

Désiré LACROIX.

— Monument de DEPUYTREN à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), son pays natal.

D^r BAILLET.

Même réponse du D^r Pierre BLEYNIE (de Limoges).

— La liste des médecins statufiés ne comprend pas le haut-relief de DUCHENNE, de Boulogne, à l'hospice de la Salpêtrière.

Elle mentionne bien la statue de Duchesne à Boulogne, mais c'est Duchenne (de Boulogne) qu'il conviendrait de dire, pour rappeler l'immortel électrothérapeute. La *Chronique*, en son temps, a rappelé la tentative faite en vain en 1888 par le professeur Alix Joffroy, et comment plus tard, de 1895 à 1899, je décidai par mes efforts la municipalité de Boulogne-sur-Mer à agir et à honorer son illustre enfant.

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

— D^r BAUDIN, le député mort sur la barricade : statues à Nantua et Paris.

D^r VILLARD, ancien interne des hôpitaux de Paris et sénateur, statufié à Guéret.

D^r BONNET a son buste à Ambérieu (Ain).

Encore une ou deux indications pour vos statues de médecins :

1° VAUQUELIN, docteur et pharmacien, à l'École de pharmacie.

2° A cette même École de pharmacie on voit des médaillons dont quatre donnent les portraits de professeurs médecins et pharmaciens : BRONGNIART ; CHARAS ; GEOFFROY ; MACQUER.

3° BOISSIER de SAUVAGES, le médecin de l'Amour, a son buste dans le Jardin des plantes de Montpellier.

Dr CARTAZ.

— A propos des bustes de médecins, signalons : 1° à Lure (Haute-Saône), le buste de DESAULT, chirurgien, qui fut le maître de Bichat.

2° A Fougères, la statue est celle du comte de Lariboisière, général d'artillerie de la Grande Armée, et non pas médecin ; l'erreur du *Courrier médical* provient du nom donné par sa famille, en sa mémoire, à un hôpital parisien. LARIBOISIÈRE n'était pas plus médecin que BOCCICAUT.

G. G.

— Je lis, dans la *Chronique* du 15 novembre 1909, un « écho » intitulé *Statues et bustes de médecins*.

Je complète la liste donnée par le *Courrier médical*, et que vous reproduisez, en y ajoutant le buste du Dr FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD, médecin à Tournan (Seine-et-Marne).

Le Dr FORGEMOL (ainsi l'appelaient-on, tout court) a joui d'une popularité très grande dans le canton de Tournan, il y a quelques années, et il la méritait, paraît-il, tant à cause de son talent professionnel que de son inépuisable charité. Son fils, M. Forgemol de Bostquénard, est ancien sénateur de Seine-et-Marne.

Dr GOULARD (Brie-Comte-Robert.)

— A propos du Dr GÉRARD, qui a sa statue à Beauvais, rappelons cette histoire peu connue, histoire absolument authentique, croyons-nous, et qui remonte à l'époque où le comte DE CHAMBORD, à peine âgé de vingt ans, n'avait pas encore été victime de certain accident de voiture .. c'est-à-dire à l'époque où le prince pouvait encore avoir une maîtresse.

Le jeune comte de Chambord était donc, à Venise, l'amant heureux de la marquise de B... (un nom fameux dans les procès scandaleux de mère en fille, et il s'agit ici de la mère).

Or, un soir que le comte allait à un rendez-vous, il trouvait un homme assassiné. Cet homme eut encore la force de lui recommander une enfant qu'il avait, de lui faire promettre de l'élever dans la religion musulmane, et de lui indiquer le lieu où il la trouverait, ainsi que ses papiers de famille. Le comte se mit en possession des papiers, ceux d'un Turc descendant en droite ligne de Mahomet ; il prit l'enfant, et il trouva que cette enfant était la fille de ce Turc avec cette même marquise de B..., sa maîtresse. C'était la marquise qui avait fait assassiner l'homme, en attendant de faire assassiner l'enfant dont elle voulait se débarrasser.

Le jeune comte de Chambord quitta Venise sans revoir M^{me} de B... Il envoya l'enfant en France et la confia à des religieuses, dont le couvent se trouvait près d'Auxerre, si je me souviens bien. Et dans ce couvent, grâce à l'influence toute-puissante de M de Chambord, elle fut élevée dans la religion musulmane, ou du moins elle put

s'élever en toute liberté dans l'étude du Coran. En quittant les religieuses, la jeune fille resta ce qu'elle était, la fille adoptive du comte de Chambord, et vécut auprès de lui un certain temps, ne connaissant d'autres peines que les siennes (et peut-être un peu en butte à l'inimitié de la comtesse).

Un jour, l'Empire fit tomber le comte de Chambord dans un guet-apens. Il se sauva, lui ; mais sa fille adoptive reçut une balle dans la cuisse. Un jeune médecin la soigna, l'aima et devint son mari.

Telle est l'histoire rapportée dans la *Gazette anecdotique* du 15 juin 1880. Nous la donnons aujourd'hui, parce qu'elle est à l'honneur du comte de Chambord, et surtout, parce que l'enfant de Venise est morte, après une longue et douloureuse maladie.

Cette enfant, pourquoi ne pas la nommer ? C'était M^{me} Gérard, femme du D^r GÉRARD, de Beauvais.

R. L.

Virtuoses infirmes (XIV, 128, 394, 502, 560 ; XV, 90). — Le *Journal de Bordeaux* a signalé, il y a quelques années, le passage dans cette ville d'une jeune fille, née sans bras, qui se servait de sa bouche en place du membre supérieur, qui lui faisait défaut.

« Elle écrit la gothique, la ronde et une anglaise très fine, avec la même facilité que le ferait un calligraphe.

« Elle enfile des aiguilles du plus petit module, brode de la tapisserie, tricote, fait du crochet, marque le linge, brode des perles, les enfile, coupe du papier avec une régularité merveilleuse.

« Avec la bouche, elle fait un nœud marin des plus solides et taille le plus aisément du monde des crayons et des plumes. »

Oh ! Mademoiselle !!

R. DAX.

Saints guérisseurs (XII, 754 ; XIII, 88, 499 ; XIV, 131, 391, 602 ; XV, 265, 533). — On invoquait autrefois saint Léonard pour la délivrance des femmes enceintes. « Plusieurs de nos reines, lit-on dans le *Journ. hist. et polit.*, du 20 déc. 1778, p. 504, entre autres Marie de Médicis, Anne d'Autriche et Marie Leczinska, aïeule du roi, se sont vouées et recommandées spécialement à lui dans leurs grossesses. Leur reconnaissance a attiré dans tous les temps les bienfaits et les faveurs de nos rois sur les habitants de la ville de Saint-Léonard. » On trouve, dans le même journal, la relation de la neuvaine célébrée, du 15 au 23 novembre 1778, pour l'heureuse délivrance de la reine.

H. DUVAL.

Double accouchement à des dates différentes (XV, 531). — Je vous adresse, à propos du double accouchement à dates différentes, l'observation suivante, qui m'est personnelle.

Le premier enfant, né le 20 septembre 1898 à 11 heures du matin ; le second, le 21 septembre à 8 heures du soir.

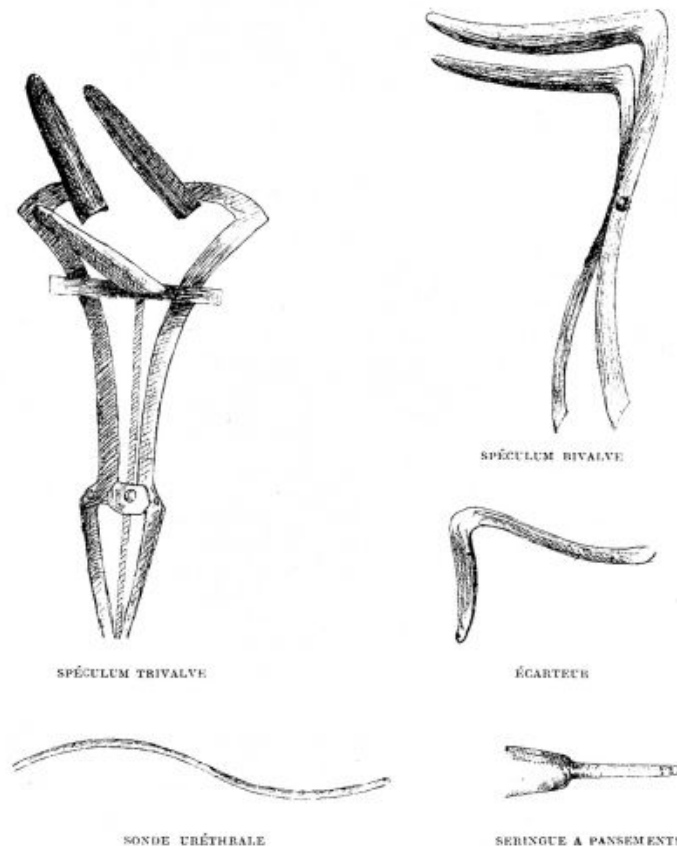
Les deux placentas étaient indépendants l'un de l'autre. Le premier est venu environ 1/2 heure après le premier enfant ; l'autre, à peu près le même temps après le second.

D^r E. MASSART (Honfleur).

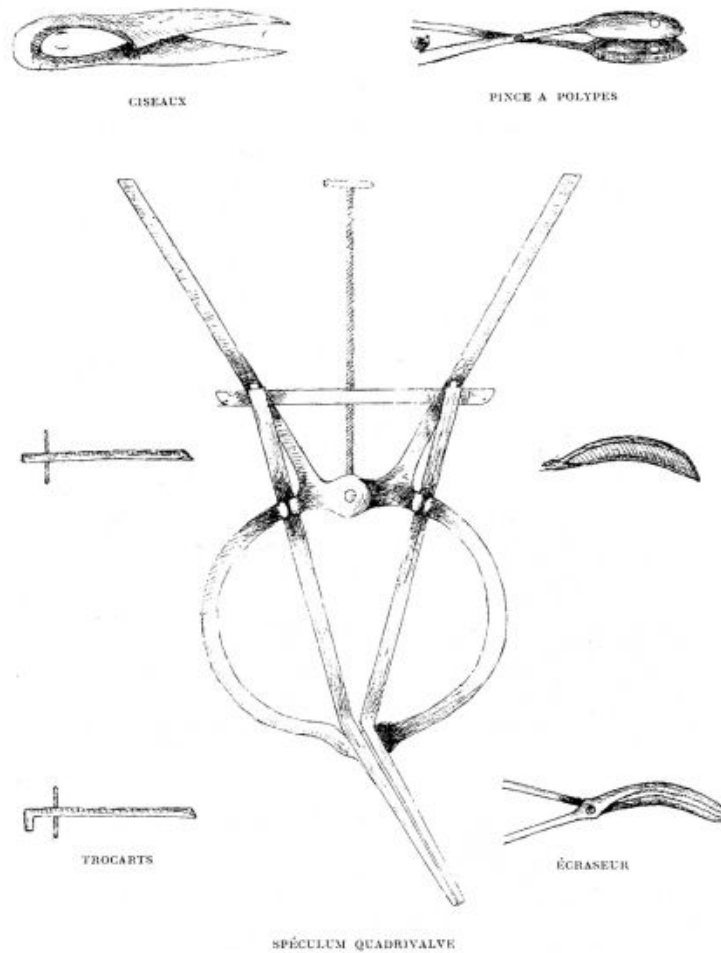
Histoire de la Médecine

Les instruments de chirurgie dans l'antiquité.

On peut voir, au musée de Saalburg, en Allemagne, un grand nombre d'instruments chirurgicaux, qui furent trouvés dans une vieille forteresse romaine et qui remontent à plus de 2000 ans (1).



(1) Les figures que nous reproduisons sont celles d'instruments trouvés à Pompéi et qu'un de nos collaborateurs avait bien voulu dessiner à notre intention, au musée de Naples, en mai 1905. Ce sont de précieux documents pour l'histoire de l'arsenal chirurgical.



Ils sont en bronze et recouverts d'une patine verdâtre. Ces instruments dénotent un état assez avancé de la science chirurgicale. Il y a là des sondes, un bistouri, un laryngoscope (le seul qui nous soit parvenu de l'antiquité et qui indique que les Romains pratiquaient l'illumination de la bouche et même du larynx). Il y a aussi une paire de petites pinces, aussi pratiques et aussi commodes que celles qu'on fait maintenant.

Il est probable que le propriétaire de ces instruments était un spécialiste des maladies des yeux, car on a trouvé dans la collection une seringue comme en employaient les oculistes d'alors. Sur le piston de cette seringue est gravé le nom de « Lepidus ».

L'*Antiquarium*, de Berlin, possède également un certain nombre

d'aiguilles, de pinces, de forceps, et une sorte de cassette en bronze renfermant différents instruments. Elle fut trouvée en Serbie, dans le tombeau d'un chirurgien militaire appartenant à la septième légion claudienne.

D'ailleurs, en cette science, comme en la plupart des autres, les Romains ne firent guère qu'imiter les Grecs. Nous savons que, dès les premiers temps de la République, des médecins hellènes vinrent en Italie et qu'ils exercèrent leur art dans toutes les provinces qui dépendaient de Rome. Dans les ruines de Pompéi, on a trouvé quelques témoins qui nous permettent de nous faire une idée de la science chirurgicale à l'époque de la grande éruption du Vésuve. Les visiteurs du musée de Naples ont pu y voir des instruments de dissection, des ampoules, un forceps et deux spéculums qui témoignent d'un développement assez avancé de la gynécologie.

La chirurgie fut pratiquée de très bonne heure dans l'antiquité. On a découvert, lors des fouilles de Troie, des instruments qui sont aujourd'hui au musée d'anthropologie de Berlin. Ils remontent au XII^e ou au XIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Enfin l'Égypte, qui était considérée comme le pays par excellence des médecins, a dû pratiquer, avant les Grecs, les procédés chirurgicaux en usage dans l'antiquité. Malheureusement, les documents font défaut pour nous en rendre compte. Signalons toutefois un bas-relief trouvé sur un tombeau de Sakkarah et qui représente un praticien faisant à un nouveau-né l'opération de la circoncision.

E. THOMAS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La grande envergure et ses rapports avec la taille chez les criminels, par le Dr Charles PERRIER. Avec 20 portraits à la plume et huit autographes. Lyon, A. Rey, 1909. — *Les coloniaux aux eaux minérales : la Bourboule*, par M. Ad. NICOLAS (Ext. du *Caducée*, du 4 juillet 1908). — *Le traitement du coryza chronique des enfants scrofuleux à la Bourboule*, par le Dr E.-F. CHRISTIN (Ext. du *Progrès médical* du 23 mars 1907). — *Précis de Psychiatrie* (4^e édition), par le Dr E. RÉGIS (de Bordeaux). Paris, O. Doin, 1909. — *La Belle Tallien*, par L. GASTINE. In-8°, A. Michel, Paris. — *Dela section des ligaments alvéolo-dentaires ou syndesmotomie alvéolaire ; Lupus buccal*, par le Dr CHOMPRET. Broch. in-8° de 5 et 9 p. « Revue de stomatologie », Paris. — *L'action directe sur les centres nerveux*, par le Dr Pierre BONNIER. Broch. in-8°, 12 p. « la Revue », 45, rue Jacob, Paris. — *Les croissances osmotiques et l'origine des êtres vivants*, par le Dr S. LÉDUC. Broch. in-8° de 15 p., Jolibois, Bar-le-Duc.

Chronique Bibliographique

Paul DELAUNAY : *La Maternité de Paris*. Jules Rousset, éditeur, 1909.

C'est un véritable monument que cette monographie du vieil hôpital parisien, qui connut de si curieux avatars dans le cours des années. M. DELAUNAY a écrit là une œuvre qui, par l'agrément du style, comme par l'extraordinaire richesse de la documentation, fait un digne pendant à son *Monde médical parisien au XVIII^e siècle*.

Les 33 grandes pages, où la bibliographie consultée s'aligne en rangs serrés, montrent à elles seules quelle énorme somme de travail représente la préparation d'un ouvrage de cette importance. La façon dont ces richesses ont été utilisées en fait tout le prix.

L'origine de la *Maternité*, c'est cette célèbre abbaye de Port-Royal de Paris, digne sœur de Port-Royal des Champs, la maison mère du Jansénisme, qui compta, parmi ses solitaires et ses reclus, à côté des moniales obscures, tant d'hommes et de femmes de valeur et de talent. Aussi l'auteur a-t-il pu accumuler là, pour notre grande joie, une quantité considérable de portraits, de figures, d'anecdotes, depuis M^{me} de Sablé aux phobies étranges, jusqu'à M. de Sévigné et son parasol célèbre, Arnaud d'Andilly et ses fruits sanctifiés. Puis il nous montre la guerre religieuse ravageant les deux célèbres maisons, la bulle *Unigenitus* et le miracle de la Sainte Epine, les luttes et les répités, les victoires momentanées et la défaite finale.

Maintenant nous sommes en Révolution : Port-Royal est devenu Port-Libre et c'est une prison, une de ces « prisons muscadines », où l'aristocratie trouvait le moyen d'introduire ses manières élégantes, ses préjugés et son dilettantisme, qui ne devait même pas fléchir devant la mort imminente. M. Delaunay a fait une vivante peinture de ce salon de la géôle, avec les hommes illustres par le nom, la naissance ou le caractère, les femmes dévouées et charmantes qui ne craignaient pas d'ébaucher des idylles dans la cour de l'Acacia et de chanter devant la guillotine proche.

Lavoisier et Malesherbes sont les grands hôtes de cette époque. Puis la prison clôt ses portes sur les plus fougueux révolutionnaires, les débris de la bande du Père Duchesne et le cul-de-jatte Couthon. Enfin, en vendémiaire an IV, la Convention transforme Port-Libre en *Hospice de la Maternité*.

C'est alors, et pour de longues années, la promiscuité, dans la vieille maison décrépite des Enfants Trouvés et des Accouchées. C'est le délabrement partout, un ramassis de petites chambres sans air et sans lumière : « Tout était sale, puant, vermoulu, branlant, miteux et vermineux ». Puis les Enfants-Trouvés émigrent vers l'ancien Oratoire, laissant l'Obstétrique régner seule dans Port-Royal, qui, peu à peu, s'agrandit aux dépens d'immeubles voisins.

M. Delaunay nous décrit ensuite la topographie actuelle de la Maternité, insistant, au passage, sur la légion de souvenirs que soulève encore, à chaque pas, cette visite. Cette partie du volume offre pour nos lecteurs un intérêt moins immédiat ; mais avec quel soin elle est mise en ordre et en valeur, quels passages charmants on y trouve

encore à chaque page ! La description de la chapelle, œuvre de Le Pautre, si intéressante encore à l'heure actuelle, l'administration embarrasée du Directoire, l'hygiène déplorable, la mortalité effrayante des Enfants Trouvés, l'industrie des meneurs et celle des nourrices, mériteraient des développements que nous interdit le manque de place. Nous trouverions aussi beaucoup à glaner dans le chapitre des Accouchées.

Le chapitre suivant, qui traite de l'infection puerpérale à la Maternité, ne pouvait être que très riche, étant donnée l'hygiène précaire que ces vieux bâtiments réservaient aux hospitalisées. M. Delaunay en a fait une très intéressante histoire de l'asepsie en Obstétrique et un curieux chapitre de l'histoire médicale du XIX^e siècle. Non moins curieux, non moins intéressant le chapitre qui traite du service médical depuis l'an X jusqu'à nos jours. Il fait revivre à nos yeux, dans leur milieu professionnel, les grandes figures d'Andry, de Chaussier, de Desormeaux, de Cruveilhier, de Baudelocque, des Dubois, de Danyau et de Tarnier, car nous ne parlerons que des disparus. Les histoires de Chaussier et ses mots cruels, les démêlés de Cruveilhier avec la sage-femme en chef, le « Papa » Deneux et la duchesse de Berry, le procès de Baudelocque et de Sacombe, l'anoblissement d'Antoine Dubois, les ambitions de Baudelocque le jeune, etc., autant de passages charmants qu'il faut lire et que l'on lira.

Sachons nous borner, car l'analyse de ce livre, si attachant par tant de côtés, nous entraînerait trop loin. Il donne une histoire détaillée et pleine aussi de traits bien gravés, sur l'École des sages-femmes et ses fluctuations, qui se termine par une vue d'ensemble sur le passé et l'avenir de cet enseignement. Cette étude couronne dignement l'œuvre remarquable de M. Delaunay, œuvre qui est encore enrichie de gravures très soignées, de plans suggestifs, d'annexes curieuses, et que l'éditeur Roussel a très richement présentée.

Tous les curieux du vieux Paris et de la vieille médecine voudront lire ce livre, et chacun, la lecture finie, s'applaudira de l'avoir entreprise.

D^r H. BOUQUET.

Une seconde mère, par M^{me} la comtesse C. D'ARJUZON. Ouvrage illustré de 46 vignettes. par ZIER. Paris, Hachette.

Nous n'avons pas coutume de recommander à nos lecteurs les volumes de la *Bibliothèque rose* ; mais nous faisons une exception en faveur de l'ouvrage de M^{me} la comtesse D'ARJUZON qui veut bien nous honorer de sa collaboration et dont les communications sur les « secrets et recettes d'antan » ont été particulièrement remarquées. Il y a, précisément, un chapitre de son livre, où il est question de certain remède, à base de coquilles de colimaçons et d'ail, que je vous recommande : rien de tel, paraît-il, pour les coliques ! Inutile d'ajouter que ce n'est là qu'un mince épisode d'un récit ou plutôt d'un petit drame, sous une forme dialoguée, et écrit dans le style qui convient le mieux au jeune monde pour lequel il a été composé.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

 LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Le Présent dans le passé

La fécondité des ménages, au temps jadis.

Le problème de la dépopulation est de ceux qui nous préoccupent le plus, et avec grande raison. Il n'est pas né d'aujourd'hui, au surplus, et l'on en a donné maints témoignages.

De ce que le mot de « dépopulation » ne se trouve pas dans les trois premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, on en a conclu trop tôt que la chose n'existait pas. Dès le moyen âge, le cri d'alarme fut poussé; et, sous Charles VII, à la fin, par conséquent, de l'époque médiévale, le terme lui-même apparaît et peut-être n'est-ce pas la première fois (1).

Il est vrai que son acception différerait de celle que nous lui donnons présentement. Il signifiait plutôt: destruction, dévastation.

On le voit reparaître, avec cette signification, dans les chroniques, ordonnances royales, remontrances des Parlements, cahiers des états généraux, statuts des corporations, suppliques, etc., etc. (2).

En réalité, on n'a dénoncé la dépopulation comme un danger que dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle; on la faisait, dès cette époque, remonter à plus d'un siècle (3). Le mal ne date donc pas d'hier.

Ce qui est plus curieux, c'est qu'au moment où on se plaignait le plus de cette décroissance de population, nombre de ménages se faisaient remarquer par leur fécondité: comme quoi il ne faut jamais conclure du particulier au général.

En voici quelques exemples notoires, pris dans la bourgeoisie parisienne des dix-septième et dix-huitième siècles.

(1) Par ceste malheureuse guerre,
 Quel mal en est-il advenu !
 Quelle *depopulation* !
 Quel tourment en est-il venu
 Et quelle grande destruction !

MARTIAL DE PARIS, *Vigiles de Charles VII*, t. I, p. 10, in *Dictionnaire de l'ancien langage français jusqu'au siècle de Louis XIV* (Paris, 1878), par LACURNE DE ST-PALAYE.

(2) V. un très attachant article de M. V. LOWENTHAL, dans la *Revue scientifique*, 2^e semestre, 1902, p. 109 et suiv. Il est intitulé: *Qu'est-ce que la dépopulation ?*

(3) Cf. *Un document sur la dépopulation*, par le D^r R. ROMME (*Presse médicale*, 15 janvier 1910).

Combien de fois, écrit M. Albert BABEAU (1), n'avons-nous pas rencontré, au dix-septième siècle, parmi les bourgeois, des hommes qui ont dix, douze, quatorze enfants, de deux femmes successives !

Ainsi le père de Boileau, Gille BOILEAU, greffier au parlement de Paris, à l'âge de quarante-quatre ans, perd sa première femme, dont il avait eu quatre enfants ; six mois après, il se remarie avec une autre, qui lui donne six enfants en six ans : elle mourut dix mois après la naissance du dernier, qui devait être le célèbre poète.

Prenons dans une autre classe le fondateur du café Procope, PROCOPE-COUTEAU ; lui aussi a douze enfants de deux femmes.

Il en est qui se remarient plus souvent encore. Le trisaïeul de l'annaliste amiénois PAGÈS avait épousé trois femmes.

Si l'on en juge aussi par le Limousin Etienne BENOIST, qui avait eu trois femmes et quatorze enfants, il semblerait qu'au quinzième et au seizième siècle, le nombre des enfants et des femmes était plus grand qu'au dix-septième. La mère du grand PASCAL, morte à quatre-vingts ans, avait eu plus de 469 neveux et nièces vivants, et en avait compté, en outre, plus de 1.000 qui étaient morts.

Loin de redouter le nombre des enfants, écrit au milieu du dix-huitième siècle un publiciste qui était resté célibataire, nos pères les regardaient comme la force, le nerf et le plus sûr moyen d'illustration dans les familles. CATINAT était le seizième de ses frères et sœurs ; ARNAULD, le vingtième ; le chancelier SÉGUIER avait six oncles exerçant de hautes magistratures. L'aïeul maternel de MÉNAGE avait quinze enfants.

Le père de M^{me} ROLAND perdit sept enfants en nourrice ; sa fille Manon fut la seule qui survécut à ce régime.

Il semble que la moitié des enfants en moyenne ait échappé à la mortalité qui les frappe dans les premières années. On peut ajouter que, parmi ceux qui parvenaient à l'âge adulte, la moitié seule se mariait ; de sorte que le quart à peine des enfants concourait à l'augmentation de la population.

Grosley attribuait la fécondité des ménages, au temps jadis, à la simplicité des mœurs ; il eût mieux fait, dit M. Babeau, d'en faire remonter la cause au profond sentiment religieux qui dominait dans les classes moyennes ; mais, en même temps, il aurait pu faire remarquer qu'au dix-septième siècle, cette fécondité n'avait, en aucune façon, contribué à l'augmentation de la population, qui a sensiblement diminué à la fin du règne de Louis XIV, dans les villes plus encore que dans les campagnes.

S'il y a autant de temps que le mal existe, est-il si surprenant qu'on en soit encore à en chercher le remède ?

Le célibat et la dépopulation.

Nous rappelions, dans un précédent numéro, que les Romains avaient déjà eu l'idée d'imposer les célibataires ; sous la Révolution, on n'hésita pas à dénoncer le célibat comme le principal facteur de la dépopulation ; car on se plaignait fort du dépeuplement de la France en l'an XI de la République une et indivisible. Cette année-là même,

(1) *Les Bourgeois d'autrefois*, p. 264 et suiv.

un sieur ROBERT, « médecin et ancien correspondant du gouvernement », publiait un livre intitulé : *De l'influence de la Révolution française sur la population*, avec tableaux à l'appui. Dans ce livre, le sieur Robert signalait comme un fléau à combattre le célibat, « ce monstre dévorateur des générations », et il indiquait son remède.

Pas d'amende ou de surtaxe à imposer aux célibataires ; l'auteur avait trouvé un châtiment bien pire : il demandait qu'on imposât, à ceux qui récalcitraient au mariage, une livrée spéciale qui les désignât au mépris de leurs contemporains ; cette livrée devait être couleur « feuille morte » ou « bête fauve ».

Voilà, au moins, un remède héroïque ; nous le recommandons à M. Jacques Bertillon.

Une prime à la repopulation.

Puisque cette grave question est à l'ordre du jour, nulle des différentes opinions qu'expriment les sociologues n'est indifférente à recueillir.

Entre toutes, la solution que propose M. Charles RICHET, dont la haute autorité en ces matières est de tous reconnue, ne manque pas d'élégance et surtout de logique. A un mal violent opposons un remède radical.

Pas de demi-mesures : diminuer les impôts, alléger les charges militaires, tout cela peut être efficace, ce n'est pas suffisant. Pour M. Ch. RICHET, « le seul moyen d'entraver la décroissance de la natalité, c'est de donner aux naissances une prime assez importante pour qu'il y ait intérêt *pécuniaire* à avoir beaucoup d'enfants.

« Donc il faut qu'une prime soit donnée à chaque naissance et non pas du premier-né, mais du second, ou du troisième, ou du quatrième enfant. Cette prime doit à peu près compenser les charges que comporte la naissance d'un enfant, c'est à-dire être voisine de 500 francs pour un second enfant, 1.000 francs pour le troisième ou le quatrième enfant, etc. Par conséquent, il faudrait trouver dans un an, à partir de la promulgation de la loi, 300 millions, ce qui ferait un milliard pour quatre ans. Pourquoi ne serait-il pas fait un emprunt d'un milliard ? En quatre ans, on verrait remonter subitement la natalité française à un taux très élevé. »

On aurait acheté pour un milliard de francs un million de naissances françaises. L'essai vaut la peine d'être tenté.

A. C.

ERRATUM

Nous avons omis, par inadvertance, le nom du collaborateur qui avait eu l'extrême obligeance de dessiner à notre intention les instruments de chirurgie antique dont notre dernier numéro a donné la figure. Nous nous empressons de réparer cette omission, en priant notre collaborateur, le Dr LEBLANC (d'Alger), de vouloir bien nous en excuser. Nous devons ajouter que c'est *proprio motu*, et sans y avoir été invité par notre aimable confrère, que nous faisons cette rectification, qui s'imposait.

Informations de la « Chronique »

La carrière administrative d'Alfred de Musset.

Dans une des lettres de Musset, qui viennent d'être exhumées, bien inopportunément, du reste, car elles n'ajouteront rien à la gloire du poète des *Nuits*, il est fait une brève allusion à ses fonctions de bibliothécaire.

Musset fonctionnaire ! Voilà qui a dû pour beaucoup être une révélation ; pour notre part, nous connaissons depuis longtemps cette particularité (1).

C'est par la protection de son condisciple, le duc d'Orléans, que Musset avait obtenu, en 1838, la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur, aux appointements de 3.000 francs, une sinécure, — mais combien maigre !

En 1845, Musset fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, peut-être à raison de ses fonctions de bibliothécaire.

Trois ans plus tard éclatait la Révolution qui coûtait son trône à Louis-Philippe ; elle devait coûter aussi sa place de bibliothécaire à Musset : le 28 avril 1848, le *Moniteur universel* publiait un décret réglementant la bibliothèque du ministère de l'Intérieur. Le 2 mai, paraissait un autre décret, lequel, « considérant que la réorganisation générale des services publics doit entraîner de nombreuses réformes et suppressions d'emplois, fixe les conditions dans lesquelles les fonctionnaires supprimés auront droit à une retraite ».

Trois jours plus tard, étaient signés deux arrêtés, qu'on évita soigneusement de publier ; l'un portait :

« Au nom du Peuple, le Ministre de l'Intérieur arrête :

« Le citoyen Alfred de MUSSET, bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, est révoqué de ses fonctions. — Signé : LEDRU-ROLLIN. »

L'autre arrêté nommait à la place du poète M. Marie AUGIER, rédacteur à *La Réforme*.

Ledru-Rollin ayant été lui-même « révoqué » le 11 mai 1848, ce fut RECURT, *docteur en médecine*, son successeur au ministère, qui signifia l'arrêt à Musset.

Malgré les précautions prises en haut lieu, la nouvelle de cette inqualifiable mise à pied d'un homme dont le talent, sinon encore le génie était reconnu, ne tarda pas à s'ébruiter et souleva dans la presse de vives protestations. « Une brutale destitution vient de frapper Musset... Il est vrai que tous les hommes sont égaux devant l'ordonnance du médecin », disait un journal ; « un grand citoyen, rédacteur de *La Réforme*, a été autorisé à prendre les 3.000 francs que touchait Alfred de Musset », disait un autre ; « la mesure se comprend, ajoutait un troisième : M. Alfred de Musset a eu le tort d'écrire des chefs-d'œuvre, M. Augier (Marie) n'a aucun tort de ce genre à se reprocher. » De son côté, Alexandre Dumas écrivait : « Nos gouvernants ne savent donc pas qu'il y a une royauté que ni émeute, ni barricade, ni révolution, ni république ne changeront, c'est la royauté de la pensée, du génie. » Bref, devant ces manifestations, M. Marie Augier n'osa pas prendre possession de son poste.

(1) Grâce à M. Maurice CLOARD, qui a publié dans la *Nouvelle Revue*, du 15 janvier 1890, un article sur ce sujet, dont nous donnons ci-dessus la substance.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES.

ORDONNANCE DE PAYEMENT.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DIVISION
DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.
N° 934

20 Septembre 1856

EXERCICE 1856.

(Loi du 5 mai 1855 et décret du 3 octobre suivant.)

CRÉDIT pour les divers chapitres du budget : 19,176,400 francs.

SECTION	Indemnités à des employés	Catégorie prescrite	6.100
CHAPITRE	autres ou supprimés	Total	

En vertu de la loi ci-dessus relatée et des crédits de distribution accordés jusqu'à ce jour,
Le Trésor public payera à M. Alfred & Musset

la somme de Deux cent cinquante francs

sur la remise des pièces et pour l'objet des dépenses dont le détail suit, savoir :

PARTIES PRÉVANTES	OBJET DU PAYEMENT	SOMME à payer.	INDICATION des pièces justificatives à produire au payeur.
M. Alfred & Musset, chargé de fonctions à la Bibliothèque de la Bibliothèque impériale au Ministère de l'Instruction publique au Ministère de l'Instruction publique	Indemnité pour 6 mois de septembre 1856	250	Musset

TRÉSOR PUBLIC.

N° 17 d'ordre du Registre des crédits
et ordonnances.
Bordereaux n° 136

Le 23 / 1856
Le Directeur du mouvement général des fonds,

[Signature]
934

La présente ordonnance sera allouée dans les comptes du Payeur des dépenses centrales du Trésor, en rapportant les pièces ci-dessus énoncées à l'appui.

Fait à Paris, le 29 septembre mil huit cent cinquante-six.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

[Signature]

FEUILLE DE TRAITEMENT D'A. DE MUSSET COMME BIBLIOTHÉCAIRE
(Collection personnelle)

Musset n'en restait pas moins destitué de ses fonctions, qu'il ne devait reprendre que quelques années plus tard : en 1853, Fortoul répara la maladresse de Ledru-Rollin, en nommant Musset bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique. L'Académie française avait accueilli le poète l'année précédente.

Une pièce en notre possession, et dont nous donnons un fac-simile réduit, atteste qu'Alfred de Musset était encore bibliothécaire de l'Instruction publique à la date de septembre 1856 : il n'avait pas longtemps à conserver ce poste, car il mourut quelques mois après, le 3 mai 1857.

Comment fut décoré Claude Bernard.

C'est le mois des étrennes, c'est le mois des joujoux. Il en pleut, il en pleut, des décorations !

Il fut un temps où elles étaient moins prodiguées et aussi plus estimées.

C'était à une époque déjà lointaine, aux temps héroïques, en 1849, que se passait l'histoire suivante, dont notre grand CLAUDE BERNARD fut le héros, modeste autant qu'il était génial.

Cl. Bernard venait de lire à l'Académie des sciences son fameux mémoire sur *les Fonctions du pancréas*. Magendie, qui avait assisté à l'enfancement du chef-d'œuvre, dont il était quelque peu sinon le père au moins l'inspirateur, ne cachait pas son enthousiasme.

Comprend-on, disait-il à un de ses familiers, le soir même du jour où la lecture avait été faite devant l'Institut, que Claude Bernard ne soit pas encore décoré ! Mais son travail d'aujourd'hui mérite à lui seul la croix. Il est vrai qu'il n'est pas homme à faire des démarches pour l'obtenir. Eh bien ! je les ferai pour lui. Dès demain j'irai au ministère et, pour la première fois de ma vie, je me ferai solliciteur. Sa cause est si bonne que je compte réussir pour mes débuts.

Effectivement, dès le lendemain, Magendie allait trouver M. de Falloux, alors ministre de l'Instruction publique, dont il recevait le plus bienveillant accueil, ainsi que la promesse de soumettre sans retard la nomination de Cl. Bernard à la signature du chef de l'Etat. Jamais on ne vit Magendie plus heureux ; seulement, il recommanda de n'en rien dire à l'intéressé avant que la chose fût faite, voulant lui ménager le plaisir de la surprise.

Deux jours après, le nom de Claude Bernard figurait au *Moniteur*.

Ce fut un de ses amis, qui a conté lui-même l'anecdote, le Dr Constantin James, qui se chargea d'annoncer le premier la bonne nouvelle à Claude Bernard. Il va donc le trouver et lui demande s'il a lu l'*Officiel*.

— « Vous savez bien, lui répond l'illustre physiologiste, que je ne reçois pas ce journal. D'ailleurs, pourquoi l'aurais-je lu ? »

— « Pourquoi ? Mais pour y lire votre nom comme *chevalier de la Légion d'honneur*. Voyez plutôt.

— « Vraiment, s'écria-t-il en serrant, avec émotion, la main de celui qui lui apportait la nouvelle ; vraiment, vous ne pouviez rien m'annoncer qui me fit plus de plaisir. »

Puis, après une légère pause :

— « Je suis sûr, ajouta-t-il, que c'est à Magendie que je le dois ? »

Son interlocuteur reprit alors, d'un ton très naturel, mais avec un air un peu narquois :

— « Une seule chose m'a surpris : c'est que ce ne soit pas comme physiologiste qu'on vous ait décoré, mais comme *musicien*.

— « Comme musicien ! que voulez-vous dire ?

— « Mais je veux dire ce qui est écrit dans ce journal. Écoutez plutôt. » Et il lut ce qui suit, comme si cela s'y trouvait réellement :
« Claude Bernard (de Villefranche) est nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour son beau travail sur le *jeu* du pancréas, l'*harmonie de ses fonctions*, son *parfait accord* avec le foie, le *concert* qu'il complète entre. . . »

Mais Claude Bernard interrompant la lecture :

— « Qu'est-ce que tout cela ? s'écria-t-il, vivement intrigué. Donnez-moi le journal, que je lise moi-même. » Et il lut :

« Claude Bernard (de Villefranche) est nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour son beau travail sur les propriétés *musicales* du pancréas. »

— « Vous voyez bien, lui dit Constantin James, en l'interrompant à son tour et accentuant fortement le « musicales », que c'est bien à titre de musicien qu'on vous décore. Mon petit boniment sur vos talents de compositeur n'était donc, en définitive, que le développement de la pensée du ministre. »

Cl. Bernard était littéralement abasourdi. Il répétait, comme se parlant à lui-même : « *Musicales* pour *médicales* ! Quelle stupide coquille ! Mais il est donc fou, le compositeur ? Comment réparer semblable bévue ? »

La coquille fut signalée à M. Quidedroit, lequel fit dans un numéro ultérieur les rectifications utiles.

C'est égal, décorer Claude Bernard comme musicien, on en dut bien rire en ce temps-là !

Une cause peu banale de divorce.

Ceci s'est passé, il y a un an à peine (1), à Paris même, au tribunal de la Seine (chambre des divorces).

M. et M^{me} X... étaient affectueusement unis dans les premiers temps de leur mariage ; mais un désaccord, vite survenu, donna lieu à des discussions et à des scènes, au cours desquelles les deux conjoints s'injurièrent et se frappèrent réciproquement.

Il fallut recourir au divorce. M. X... le sollicita à son profit, tandis qu'à l'initiative maritale M^{me} X... ripostait par une demande reconventionnelle.

« Si mon caractère a brusquement changé au cours de la vie conjugale, expliquait M^{me} X..., la faute en est à mon mari : en comprenant mal ses devoirs conjugaux et les rapports intimes, en m'offensant dans mes sentiments maternels, M. X... m'a rendue neurasthénique. »

Et le tribunal, lui donnant raison, prononçait le jugement suivant :

Attendu que la neurasthénie a été amenée par l'obstination du mari à empêcher la survenance d'enfant ;

Attendu que le quatrième témoin de l'enquête de la dame X... a entendu le mari dire à sa jeune femme, en ponctuant sa phrase de coups de poing sur la table : « Non, jamais, tu n'auras jamais, jamais d'enfants ! »

Attendu que le cinquième témoin de la même enquête a reçu à ce sujet les confidences de la dame X..., qui se plaignait des rapprochements du

(1) V. le *Journal* du 11 nov. 1908.

mari dans ses rapports conjugaux et des « préservatifs » qu'il employait pour ne pas avoir d'enfants, alors qu'au contraire elle désirait beaucoup en avoir ; que le désappointement avait altéré l'affection, la bonne santé de la dame X... et l'avait rendue neurasthénique ;

Attendu que l'obstination du sieur X... à contrarier les désirs de maternité de son épouse est en opposition avec la loi d'union des sexes et constitue une injure personnelle ;

Attendu que c'est cette contrariété qui a été la cause des injures et des violences que les enquêtes ont relevées à la charge de la dame X...

Par ces motifs, le jugement prononce le divorce aux torts de M. X...

Il appert donc de ce jugement, que le fait pour un époux de priver sa femme, malgré son désir contraire, des satisfactions et des devoirs de la maternité, peut être considéré comme une injure, la femme devant être traitée par son mari de façon à lui procurer l'existence à laquelle elle devait s'attendre en se mariant.

Il a été jugé aussi que l'emploi des « préservatifs » est injurieux pour la femme, car il blesse sa pudeur.

M. le président Guelfucci est allé plus loin. Il a jugé que le fait d'être obligé à élever des enfants impliquait la nécessité d'en avoir.

Et c'est pourquoi il a prononcé le divorce de M. et M^{me} X...

La nature du sol et la conformation du visage.

MM. BAROUX et L. SERGEANT, en étudiant comparativement les individus — hommes et animaux — du pays flamand et du pays picard, viennent de faire de bien curieuses constatations, que M. Gorges VITOUX rapporte en ces termes :

« En Flandre, où le pays est plat, le sol imperméable et l'atmosphère humide, la figure humaine prend des caractères spéciaux. Le nez est volumineux, à narines béantes ; les sinus maxillaires et frontaux sont petits, correspondant à une face et à un front plats, avec des pommettes non saillantes. Les cheveux sont fins, l'oreille oblique, aux lignes très simples et les yeux gris au regard perdu dans le lointain.

Si nous prenons l'homme de Picardie, qui vit dans un pays de collines au sol très perméable et dans une atmosphère sèche, nous constatons qu'il possède un nez petit à racines étroites, un front bombé et des pommettes saillantes, ce qui indique des sinus étendus. Les cheveux sont rudes, l'oreille est droite et de forme tourmentée et les yeux enfin sont gris, petits et vifs.

Ces traits si divers, comme le font fort à propos remarquer MM. Baroux et Sergeant, sont bien en rapport direct avec les caractères particuliers du sol. Ils répondent, en particulier, à merveille, à l'état hygrométrique de chacun des deux pays. En raison de l'étroitesse de ses narines, qui entretiennent ses fosses nasales en un constant état d'humidité, — circonstance très favorable en un climat de sécheresse marquée, — le Picard transplanté dans les Flandres y contracte continuellement des coryzas. et, consécutivement, des angines.

Réciproquement, le Flamand venant en Picardie est sujet aux maux de gorge, ses sinus réduits et son nez largement ouvert ne pouvant fournir une quantité suffisante de vapeur d'eau pour relever l'état hygrométrique de l'air inspiré.

Il n'est pas jusqu'aux animaux, chiens, moutons, etc., chez qui l'on ne puisse faire des remarques analogues. »

Echos de la "Chronique"

Hommage au D^r Huchard.

Le mercredi 12 janvier, les anciens internes et externes du service du D^r HUCHARD, auxquels s'étaient pour la circonstance joints ses nombreux amis, s'étaient réunis, en une cérémonie toute familiale, pour offrir au maître, à l'occasion de sa retraite anticipée, qui a causé de si vifs regrets à ses malades comme à ses collaborateurs, un objet d'art, en témoignage de leur affection, de leur estime ou de leur vénération.

Plusieurs discours furent prononcés, entre autres par MM ALBERT-ROBIN, RÉNON, BARDET, etc. Le D^r Huchard répondit à chacun avec sa simplicité coutumière et cette éloquence à laquelle nulle autre n'est supérieure, parce qu'elle coule d'une source inépuisable, l'éloquence du cœur.

De toutes les cardiopathies, c'est la seule dont Huchard ne parviendra jamais à se guérir.

An medico barba ?

On l'agite à nouveau cette question, qui fut déjà discutée il y a 300 ans et plus ! Le médecin, et plus spécialement le chirurgien, doit-il sacrifier sa barbe, ce bouillon de culture de tant de microbes ? Il est probable que chacun continuera à agir au gré de son caprice, et qu'on ne va pas de sitôt exiger le sacrifice de notre toison faciale sur l'autel de l'Hygiène.

Jadis, on n'avait pas la liberté du choix : l'*Alma Mater* décidait, il fallait s'exécuter. Le 25 mars 1599, sur la demande de Barthélemy Perduleis, l'un de ses membres, la Faculté de médecine de Paris décrétait que les bacheliers, admis ce jour-là même, auraient à couper leurs barbes. On nous a conservé le nom des victimes : Antoine de Guinant, Antoine Roussel, Pierre Verny, Pierre Baron, Pierre Delaboissière, Firmin Jobert, Jean Fournier, Roman Dufeu (1).

Un peu plus tard, devant la même Faculté, une thèse était soutenue dont le titre dit le sujet : *An medico barba?* Ne l'ayant pas eue sous les yeux, nous ignorons quelles ont pu être les conclusions du candidat.

Les accoucheurs du grand siècle, et en particulier Mauriceau, opinèrent que les accoucheurs, au moins, devaient porter leur barbe entière, afin d'atténuer les dangereux effets de leur séduction sur leurs aimables, mais trop enflammées clientes.

Ceux qui entreprennent la nouvelle croisade envisagent le problème sous un autre aspect : c'est au point de vue microbien qu'ils se placent, et c'est comme refuge et agent de dissémination des microbes qu'ils condamnent la barbe. Cette opinion peut se défendre, encore que la bactériologie de la barbe ne nous paraisse pas encore avoir été l'objet d'études bien approfondies.

Sans être aussi radical, mais tout en se gardant de toucher à l'arche sainte de l'hygiène, ne pensez-vous pas que des soins de propreté ordinaires, ou à la rigueur un lavage antiseptique seraient suffisants ?

(1) Reg. de la Faculté, t. IX, fol. 235, v^o. Cités par Chereau, dans ses *Ephémérides de l'Union médicale*.

Pour peu que nous laissions faire ces terribles sécateurs, ils en viendraient à demander que les médecins se rasant aussi la tête et les sourcils ? Et alors, ce sont nos compagnes qui en feraient une... de tête !

Les menus de cuisine latinisés.

En 1872, lisons-nous dans un vieux numéro de l'*Union médicale*, on célébrait, chez nos voisins d'outre-Rhin, le jubilé centenaire de l'Université de Munich, l'ancienne Université d'Ingolstadt. Ce fut, on le devine, prétexte à force beuveries, à maints festins homériques.

Particularité amusante, la carte de l'un de ceux-ci était en latin. Comment pensez-vous qu'on avait marqué un plat de poissons ? *Pisciculi oleo perfusi* ; et des pommes de terre ? *Bulbi rotundi americani*. Ne vous semble-t-il pas que le précieux tubercule aurait mérité la qualification de français ; car cette conquête de Parmentier est une charité que la main bienfaisante de notre patrie a généreusement répandue sur tous les peuples.

Et notre champagne, comment était-il désigné ? *Spumans campanum*. Après celle-là, ne convient-il pas de la sonner... la cloche !

P.-S. — Dans le n° du 1^{er} novembre 1909, nous aurions, selon un de nos correspondants belges, omis au menu de la p. 706 le plat ainsi désigné sur la carte : *Pedes porci Sanctæ que ducit carbonem* (traduisez : de Sainte Mènehould, *mène-houille* !) et cet autre : *Anatem parvis ponderibus* : simplement, canard aux petits poids !

Il faut bien se dérider quelquefois.

Deux médecins, devenus corsaires.

Dunkerque, au xvii^e siècle, d'après un « Etat des capitaines Câpres », adressé à Colbert (1) par l'intendant de cette ville, en septembre 1676, comptait deux chirurgiens qui avaient abandonné la lancette pour le sabre et le rasoir pour la hache d'abordage.

L'un d'eux, DELASTRE, commandait une frégate de dix canons, montée par cent hommes d'équipage : très habile en navigation et bien dressé par de nombreux voyages, c'était un corsaire aussi actif que courageux. Quant au capitaine HERZ, qui menait la frégate *le Coq*, il eût mieux fait, d'après l'appréciation qu'on en donne, de retourner à ses moutons, nous voulons dire à ses clients.

L'Homme malade.

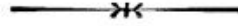
D'où vient cette expression ? C'est en l'an 1833, apprenons-nous par la *Revue moderne de médecine et de chirurgie* (septembre 1909), qu'elle aurait été créée. Son auteur fut le tsar Nicolas I^{er}, lors de sa rencontre avec l'empereur François d'Autriche, à Munchengraetz.

Au cours d'un dîner auquel assistait Metternich, le tsar s'écria au travers de la table : « Prince Metternich, qu'est-ce que vous pensez du Turc ? C'est un homme malade, n'est-ce pas ? » Metternich fit semblant de n'avoir pas entendu ; mais le tsar ayant renouvelé sa question : « Est-ce au médecin ou à l'héritier que Votre Majesté demande son opinion ? » s'écria-t-il.

Depuis, l'expression de l'*Homme malade* a fait son chemin dans le monde.

(1) *Mss. Colbert, BIBL. NAT.*

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Curiosités chirurgicales. (Diagnostiques simplifiés de plaies pénétrantes.)

I

Aussitôt après l'attentat de Damiens et avant l'arrivée des chirurgiens, le roi Louis XV fut entouré de courtisans effrayés et de femmes en larmes, qui manifestaient plus d'émotion que n'en méritait un coup de couteau superficiel. L'écuyer du roi, M. de Landsmath, commandant de la vénerie, était un homme d'un certain âge, à la voix tonnante et jouissant de son franc-parler. Il examina le roi et il n'eut pas de peine à le rassurer. Voici, d'après les notes de M^{me} Campan (édition Barrière, p. 379), comment le grand veneur fit le diagnostic de la non pénétration de la blessure :

Il monte au château, arrive jusqu'auprès du lit du roi, voit ses filles en pleurs, commence par les éloigner en disant à son maître : « Sire, faites renvoyer ces pleureuses ; elles ne vous font que du mal. » Il prit le pot de chambre et le lui présenta en disant : « Pissez, toussiez, crachez. » Le roi exécute tout ce qu'il commande « Allons, dit-il, rassurez-vous, la blessure n'est rien ; il vous a manqué. » — « Mais si le fer est empoisonné ? » dit le roi. — « Vieux contes que tout cela ; si la chose était possible, la veste et les gilets auraient nettoyé le fer de quelques mauvaises drogues. » Le roi fut calmé et passa une bonne nuit.

Comme diagnostic d'une plaie non pénétrante de la poitrine ou du ventre, on ne ferait pas mieux aujourd'hui ; on ferait peut-être plus mal, parce qu'il serait difficile de résister à la tentation d'explorer la plaie ; or, dans une salle d'opérations bien organisée, cette manœuvre serait légitime, mais elle serait plutôt dangereuse dans les conditions où les blessés reçoivent habituellement les premiers secours.

Les rois d'ailleurs sont plus exposés que le commun des mortels aux interventions périlleuses. Chacun veut montrer son zèle et se signaler par un dévouement exagéré. Un exemple entre beaucoup d'autres : en 1820, le duc de Berry, étant à l'Opéra, fut frappé par Louvel d'un coup de couteau qui pénétra dans la région du cœur ; il mourut sept heures après. Pendant son agonie, il reçut successivement les soins de 6 médecins qui arrivèrent les uns après les autres. La plupart se contentèrent de lui appliquer des sangsues, des ventouses, des compresses, etc. Mais l'un d'eux, plus zélé, se mit à genoux et suçait la plaie. Un autre (c'était Dupuytren !) mit le doigt dans la blessure. (V. FRICHET, *Revue Bleue*, 1901, t. XV, p. 186, et CABANÈS, *Indiscrétions de l'Histoire*, 3^e série.)

II

Quoique emprunté à un roman (*Renée Mauperin*), notre second cas de blessure non pénétrante possède la valeur d'un fait réel, car les auteurs, les Goncourt, ont manifestement vu et connu le héros.

Il s'agit d'un duel au pistolet avec des conditions très dures : dis-

tance, trente-cinq pas, avec la faculté pour chaque adversaire d'avancer de dix pas. Le choix des armes revenait à Henri, tireur émérite et décidé à se débarrasser de son ennemi. Celui-ci, M. de Villacourt, était un gentilhomme dévoyé, sans ressources, vivant la vie errante de chasseur et de forestier.

— Marchez, cria une voix.

A ce mot, M. de Villacourt s'avança, marchant presque sans s'effacer. Henri, demeurant immobile, lui laissa faire cinq pas. Au sixième, il tira...

M. de Villacourt tomba, assis par terre.

Les témoins virent alors le blessé poser son pistolet, appuyer avec force ses deux pouces sur le double trou que la balle lui avait fait en lui labourant le ventre, puis renifler ses pouces.

— Cela ne sent pas la m... je suis raté!...

— A votre place, Monsieur ! cria-t-il d'une voix forte à Henri, qui, ayant tout fini, avait fait un mouvement pour s'en aller.

De Villacourt ramasse alors son pistolet, se met à faire les quatre pas qui lui restent en se traînant sur les mains et sur les jambes. Il ajuste longuement en appuyant le coude par terre, et frappe son adversaire d'une balle mortelle. (*Renée Mauperin*, xxxviii.)

Remarquons-le de suite : ces deux faits de diagnostic sont dus à des chasseurs professionnels. Ils montrent une fois de plus que la vénerie est une sérieuse école de chirurgie pratique. La chasse à courre, au sanglier et même au cerf, donne lieu à de nombreuses éven-trations de chiens, qui sont immédiatement recousues par les piqueurs. Ces laparatomies accidentelles guérissent ainsi avec la plus grande facilité. Les chasseurs, de leur côté, ne sont pas à l'abri des défenses des sangliers, ni à l'abri des coups de fusil égarés. De là leur compétence en chirurgie d'urgence, et dans le diagnostic des plaies péné-trantes.

D^r MALJEAN.

Rapport médical sur la blessure du général Marceau (1).

Le général MARCEAU naquit à Chartres, le 1^{er} mars 1769. Engagé volontaire à 16 ans (1785), il fit son service dans l'infanterie, puis entra dans la garde nationale de Paris et de Chartres, enfin on le trouve à Verdun, où il assiste au siège de cette ville par les Prussiens.

Envoyé en Vendée, le capitaine Marceau arracha aux mains des rebelles le représentant Bourbotte, qui eut un cheval tué sous lui à la bataille de Saumur. Il se signala à Luçon, à Chantonnay, et surtout à la victoire de Cholet. — Nommé général de brigade, puis de division en 1793, il montra à la prise du Mans autant de bravoure que d'humanité.

A la formation de l'armée de Sambre-et-Meuse (1794), Marceau y fut attaché sous les ordres de Jourdan. Il s'empara de Coblenz et battit les Autrichiens à Sultzbach, ce qui força le général Kray à demander un armistice.

Dans la fameuse retraite de Sambre-et-Meuse, il se distingua à Limbourg, à Freylingen et arrêta l'ennemi à Altenkirchen. Là, il fut blessé, au coin d'un bois, par un chasseur tyrolien embusqué, qui lui tira, presque à bout portant, un coup de carabine dans le côté droit.

Blessé le 19, Marceau succomba le 21 septembre, aux suites d'une *péritonite consécutive à une blessure pénétrante de la région hépatique*.

Il fut inhumé, puis incinéré à Coblenz.

(1) L'original nous en a été communiqué par le sympathique collectionneur M. CHAMPAGNE, de Dreux (D^r B.).

A l'occasion de ses funérailles, son loyal adversaire, le général Kray, signa un armistice de 48 heures. Sur le piédestal de sa statue, à Chartres, ses concitoyens ont gravé ces simples mots :

A MARCEAU
ENGAGÉ VOLONTAIRE A 16 ANS
GÉNÉRAL A 23
MORT A 27

Marceau fut le plus jeune des divisionnaires morts à l'ennemi (27 ans 6 mois et 19 jours).

D^r BONNETTE (Toul).

..

Après ce préambule biographique, nous publions ci-après le *Rapport médical sur la blessure du général de division Marceau et les accidents qui l'ont suivie jusqu'à sa mort.*

Le général, blessé le troisième jour complémentaire de l'an IV (19 septembre 1796), vers les onze heures du matin, fut apporté sur un brancard à Altenkerchen, à environ six heures du soir, dans la maison de M. le Gouverneur prussien.

Les officiers de santé soussignés furent chargés par le général en chef de lui donner tous les secours que son chef exigeait.

Ils reconnurent à *la partie postérieure du bras droit, environ deux pouces au-dessus du coude, une plaie faite par une balle qui, ayant glissé légèrement sous la peau dans le trajet d'un pouce, vint ensuite pénétrer à la région hypocondriaque droite entre la septième des vraies et la première des fausses côtes et, prenant une direction oblique de haut en bas, s'arrêta sous la peau, à la région ombilicale gauche, environ un pouce de distance des muscles droits.*

L'extraction de la balle avait été faite sur le champ de bataille ; une oppression médiocre ; des douleurs générales dans l'abdomen. *La nuit se passa sans accident allarmant.*

Vers les *sept heures du matin*, les douleurs de l'abdomen augmentèrent et se manifestèrent principalement à la région hypogastrique avec rétention d'urine. *Les envies de vomir* devinrent plus fréquentes et furent même suivies de quelques légers vomissements.

Vers les *dix heures du matin*, tous ces symptômes augmentèrent encore. Les urines ne passaient pas, ce qui causait au malade de vives douleurs et nous obligea à *le sonder deux fois*. Quoique la quantité d'urine retirée par ce moyen ne fut pas grande, les douleurs de cette partie devinrent moins vives.

Vers les *six heures du soir*, l'état du malade devint plus grave. Le pouls était faible et intermittent ; les vomissements devinrent plus fréquents et plus abondants, les matières en étaient d'abord rougeâtres et devinrent ensuite brunes et fétides. Le malade s'affaiblissait et les extrémités se refroidissaient ; des sueurs froides se manifestèrent sur toute l'habitude du corps, principalement à la figure et aux extrémités, la respiration devenait à chaque instant plus gênée. Le malade éprouvait beaucoup d'angoisses avec délire. Enfin, *vers les six heures du matin, le 21 septembre, le malade expira.*

Sur les onze heures du matin, 4^e jour complémentaire, MM. Martin, chirurgien-major du régiment de l'Empereur-hussards et Sti-

pauck, également chirurgien-major du régiment de Manfredini-infanterie, vinrent voir le malade *sur la demande que nous en avons faite au général Kray*. Nous nous consultâmes ensemble et employâmes tous les moyens que l'art prescrivait en pareil cas, tels que *saignées, lavemens, fomentations, boissons adoucissantes, potions antispasmodiques*.

Fait à Altenkercken le 5^e jour complémentaire, l'an IV de la République, et ont signé avec nous :

MARTINIT, chirurgien major du régiment de l'Empereur ; STIPAUCK, chirurgien major du régiment de Manfredini-infanterie ; de VAUCELLE, chirurgien major du 7^e dragons ; DUMALLE, chirurgien major de la 88^e demi-brigade d'infanterie.

Pour copie conforme :

Le chirurgien major de la 88^e demi-brigade,
DUMALLE.

L'autopsie du musicien Weber.

M. René BRANCOUR, le distingué conservateur du musée du Conservatoire national de musique, qui veut bien porter intérêt à notre publication, nous communique un curieux document : c'est le certificat relatif à la mort de C.-M. von WEBER, trouvé dans les papiers du compositeur Julien Benedict.

« En examinant le corps de Carl M. Von Weber nous avons trouvé un ulcère près le côté gauche du larynx. Les poumons, presque entièrement atteints, étaient remplis de tubercules, dont beaucoup se trouvaient en état de suppuration, avec deux tumeurs, l'une du format d'un œuf ordinaire, l'autre plus petite, constituant une cause suffisante de mort. »

(Signé) F. TENCKEN, M.-D. ; Chas. F. FORBES, M.-D. ; P. M. KIND, M.-D. ; W. ROBINSON, chirurgien. 91, Great Portland street, 5 juin 1826, 5 heures (1).

(Weber était mort la veille.)

Opinion d'un médecin voyageur, du XVII^e siècle ; Charles Patin et la bière de Munich.

Après avoir constaté que la Bavière ne produit pas de vin, Charles Patin ajoute : « La bière qui y est peut-être meilleure qu'en aucun lieu du monde ne répare point ce défaut. Cette boisson n'est au plus qu'une pâte liquide qui nourrit le ventre et l'estomac et ne touche point cette partie supérieure du goût où l'esprit vient prendre sa part des aliments. Elle n'a point ces divins aromes qui échauffent l'imagination et ravissent la mélancolie et le chagrin même. On y perd bien la raison, mais sans joie, et l'âme s'y noie en languissant. » Ch. PATIN, *Relations historiques et curieuses de voyages, etc.*, Lyon, 1674, p. 91.

H. DUVAL.

(1) Extrait du *Dictionnary of music and musicians*, de Sir G. Grove (Supplément).

ÉCHOS DE PARTOUT

Trucs de guérisseur. — A la Portanière, hameau qui se trouve à quatre kilomètres de Pierrefeu, vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, un paysan, Denis GASQUET, très connu non seulement dans le Var, mais encore dans les départements limitrophes, comme guérisseur de fièvres.

De nombreuses familles appartenant à toutes les classes de la société eurent recours à Gasquet, qui usait d'un moyen vraiment original.

Il exigeait seulement les noms et prénoms des personnes malades, puis il allait en pleins champs, prononçait quelques paroles mystérieuses, et plantait chaque fois un couteau neuf dans la terre. Aussi a-t-on trouvé après sa mort des milliers de couteaux aux environs de la Portanière.

Il va sans dire que si les guérisons n'étaient point obtenues, le procédé employé n'offrait aucun danger pour les malades.

Ce guérisseur avait auprès de nos paysans la réputation d'un véritable sorcier, et, chose curieuse, malgré la concurrence réelle qu'il faisait au corps médical de la région, il ne fut jamais inquiété pour exercice illégal de la médecine.

(Le Matin, 26 décembre 1909.)

Médecin politicien. — M. MERLOU, qui vient de mourir (1), fit son entrée dans la vie politique comme conseiller général dans le département de l'Yonne.

Jusqu'alors, il avait été un simple médecin de campagne, un bon médecin, disent encore les gens du pays. Il est de notoriété publique qu'il gagnait, à St-Sauveur-en-Puisaye, 20.000 à 25.000 francs par an.

Un jour, le démon de la politique tenta le docteur Merlou. Il se présenta au Conseil général et triompha d'emblée. Puis vinrent d'autres ambitions.

On sait que, dans *Claudine à l'école*, on peut trouver un portrait, aussi ressemblant qu'inattendue, de M. Merlou dans sa première manière.

Dans ce livre célèbre, M. Merlou n'est autre que le docteur Dutertré, l'aimable et facétieux délégué cantonal qui, visitant les écoles, aimait à pincer, entre autres choses, le lobe de l'oreille, lorsque les réponses n'étaient pas satisfaisantes à son gré.

Pourquoi la caricature de M. Merlou dans *Claudine à l'école*?

C'est qu'à la première victoire électorale de M. Merlou, son concurrent malheureux au Conseil général était un certain M. Colette. Et la fille du vaincu, M^{me} Colette Willy, a tenu pieusement à venger son père.

Qui sait ? Si M. Merlou n'avait pas posé sa candidature au Conseil général, M^{lle} Colette n'aurait peut-être jamais songé à entrer dans la carrière littéraire et nous en serions bien fâchés.

(Cri de Paris et Moniteur médical, 11 janvier 1910.)

(1) Et dont il vient d'être beaucoup... trop parlé, dans un procès récent et bruyant.

Le père de Michel de l'Hospital, médecin. — D'après une note de M. F. Pérot, le père du chancelier Michel de l'Hospital, savant médecin, était attaché à la maison du connétable de Bourbon (Charles III), qui le fit bailli de Montpensier et auditeur de ses comptes en la ville de Moulins.

(*Le Centre médical.*)

Peinture de fou. — Depuis quelques jours, on voit se balancer, sans cadre, à l'éventaire en plein vent d'un bric-à-brac, aux environs de la Bourse, une toile impressionnante.

Elle représente un alcoolique aux yeux fous, vêtu de toile grossière, les bras enfermés dans une camisole de force.

Cette toile rappelle deux tristes drames parisiens.

Le fou qui est ainsi représenté a existé ; il a été célèbre à son heure : c'est GIL NAZA, le créateur du Coupeau de *l'Assommoir*, qui alla mourir à Charenton du *delirium tremens*, qu'il simulait si bien à la scène.

L'artiste qui a peint cette image, dans l'asile même où, fou à son tour, il reviendrait mourir, fut plus célèbre encore : c'est André GILL.

Comment a échoué là, dans cet éventaire, sur ce trottoir, ce tableau fameux, devant lequel passe indifférente la foule, qui ne soupçonne guère qu'il rappelle en ce moment deux tragiques destinées ?

(*L'Eclair*, 1^{er} janvier 1910.)

La recette du docteur Roques. — Un botaniste du premier Empire, le Dr ROQUES, raconte quelque part que l'impératrice l'invita, un jour, à visiter sa collection de plantes à la Malmaison. Tout en lui montrant les richesses de ses serres, Joséphine lui demanda s'il croyait à la vertu des « eaux de beauté ».

— Faiblement, répondit Roques.

— Pourtant il en est de fort renommées.

— Madame, ces eaux ne sont que de l'alcool délayé dans l'eau de Seine et parfumé avec l'esprit de diverses plantes aromatiques.

— Mais cette eau spiritueuse peut-elle nuire à la peau ?

— Oui, Madame, toutes les essences la contractent, la durcissent et la rendent rugueuse.

Et, là-dessus, le Dr Roques conseilla à l'impératrice un cosmétique beaucoup plus simple et d'une innocuité parfaite, dont elle fit, assure-t-on, à partir de ce moment, un usage quotidien et auquel elle attribuait la conservation tardive de sa beauté.

— Prenez, lui dit-il, des violettes fraîches, versez dessus du lait bouillant et lavez-vous, chaque matin, avec cette infusion. Cette lotion, tonique et adoucissante à la fois, donnera au teint de Votre Majesté une souplesse et une fraîcheur toutes printanières.

Mesdames, la recette du Dr Roques est à la portée de tout le monde.

(*Annales*, 9 janvier 1910.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Un beau geste.

Homme d'initiative hardie, le D^r HUCHARD a eu la généreuse pensée de créer, de concert avec son distingué collaborateur le D^r Ch. FIES-SINGER, ce qu'il nomme l'« Œuvre confraternelle ». C'est la réalisation d'une idée que nous soutenons depuis bien longtemps, et dont les Associations de presse commencent seulement à s'émeuvoir.

L'Œuvre confraternelle ne fera pas double emploi avec les Caisses de secours immédiat et l'Œuvre d'Assistance aux veuves et orphelins du corps médical, dont nous avons parlé ; elle les complétera.

Le D^r Huchard peut se féliciter de sa création, car il a déjà recueilli un nombre important de souscriptions. Une, entre autres, doit être particulièrement signalée : celle du D^r Henri de ROTHSCHILD, qui a mis à la disposition de l'Œuvre confraternelle un chèque de 25.000 francs.

Voilà, certes, un « beau geste » et qui ne nous étonne pas de la part de son auteur, auquel nous étions déjà redevable, pour la Caisse de secours de l'Association des journalistes médicaux, d'une somme plus modeste (1), que nous avons accueillie avec gratitude.

Comité d'organisation et date du III^e Congrès des Praticiens de Paris (1910).

Programme du Congrès.

Les questions suivantes sont jusqu'ici à l'ordre du jour du Congrès : la loi de 1902 sur la santé publique, D^{rs} DECLERCQ (Lille) et WICART, Paris ; le relèvement des honoraires médicaux, D^r BROS-SOLLE, le Vésinet (Seine-et-Oise) ; l'avortement, au point de vue médico-social, D^r BERTILLON, Maisons-Laffite (Seine-et-Oise) ; exercice illégal de la médecine ; les remplacements médicaux, D^r LEVAS-SORT (Paris) ; structure administrative des hôpitaux à l'étranger et en France, D^r Léon ARCHAMBAULT (Paris) ; l'hôpital aux indigents, D^r L. RÉGIS (Paris) ; libre choix du médecin et Sociétés de secours mutuels, D^r BOLLLOT, Lyon (Rhône) ; libre choix et grandes Administrations, D^r VALLAT, Joinville (Seine) ; limitation ou non-limitation du nombre des étudiants dans les Ecoles de médecine, D^r TOURTOURAT (Paris) ; Conseil médical supérieur, D^r LE FUR (Paris) ; Syndicats médicaux et Enseignement médical, D^r LAFONTAINE (Paris).

Adresser les communications, relatives au Congrès, au D^r LEREDDE, secrétaire, 31, rue La Boétie, Paris ; les adhésions, avec un mandat de 5 francs, au D^r QUIDET, trésorier, 54, rue Bonaparte, Paris.

La date du Congrès est fixée définitivement au jeudi matin 7 avril.

(1) Le D^r de Rothschild, à la suite d'une démarche faite par le bureau de l'A. J. M. F., s'est inscrit pour 500 francs sur la liste des membres bienfaiteurs de cette Association. Le secrétaire général lui en adresse ici publiquement ses remerciements.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

De quoi est morte la Malibran ? — « Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle... Κοοφον ὁ ποιητης... « Le poète est chose légère... » Nous n'osons pas trop nous en plaindre, puisque cette légèreté nous a valu de l'auteur de *la Nuit de Mai* l'ode immortelle *A la Malibran* !

Ce chef-d'œuvre que je me remémore encore, bien que je ne l'aie pas relu depuis tantôt quinze années, et dont les impeccables stances rappellent les beaux vers où Ovide a chanté Orphée pleurant son Eurydice (1), ce chef-d'œuvre, dis-je, semble nous inviter à résoudre un problème que nul n'a encore étudié : de quoi est morte la talentueuse artiste, frappée subitement, tombée quasi foudroyée sur la scène, comme Molière, au milieu de son triomphe, au moment même où,

. enivrée et bénie,
Elle traînait à son char un peuple prosterné,
Et que Londres et Madrid, la France et l'Italie,
Apportaient à ses pieds cet or tant convoité ?

L'implacable Faucheuse semble avoir sévi d'une façon tout à fait brusque, inattendue, sur l'adorable artiste. « qui se tuait pour les autres, en venant leur verser de vrais pleurs sur la scène » !

C'est, en effet, un soir d'été, au milieu d'un public en délire, qu'elle chanta le *Saule* pour la dernière fois, et qu'on put voir couler des pleurs sur les bras nus de la pâle « Desdemona » ! On la vit soudainement s'affaisser, et tomber inanimée. Le médecin de service (? ?) pratiqua probablement la saignée ; — on était au temps où les doctrines de Broussais étaient en grand honneur — cette strophe semble nous l'indiquer tout au moins :

Oui, oui, tu le savais, qu'au sortir du théâtre.
Un soir, dans ton linceul, il faudrait te coucher...
Lorsqu'on te rapportait plus froide que l'albâtre,
Et que le médecin de ta *veine bleuâtre*
Regardait goutte à goutte un sang noir s'épancher...

A quelle affection est-il permis de penser, en présence d'une mort, si prompte, si soudaine, chez une femme pleine de jeunesse et de santé la veille encore :

N'était-ce pas *hier*, qu'à la fleur de ton âge,
Tu traversais l'Europe, une lyre à la main ?...
N'était-ce pas *hier*, fille joyeuse et folle,
Que ta verve rieuse animait Carilla ?...

Avons-nous affaire à la grande diathèse ayant produit une de ses redoutables et foudroyantes complications ? Hémorrhagie ventriculaire ? Rupture valvulaire ? Rupture anévrysmale ?

(1) On connaît le chef-d'œuvre d'Ovide : la lyre d'Orphée y pleure comme celle de Musset ; elle émeut de pitié les rochers et les bêtes féroces :

*Carminum dum tali sylvas animosque ferarum
Threicius vates et saxa sequentia ducit...*

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Il semble que l'hypothèse du poison doive être écartée.... C'est bien le cas, là encore, de répéter : *Grammatici certant* ! Nous serions bien reconnaissant aux lecteurs de l'attachante *Chronique* de nous dire s'ils possèdent là-dessus quelques détails inédits. La fin si prématurée, si inattendue, jusqu'alors si inexplicable, de cette tragédienne idéalement belle, dont la vie fut si intimement liée à celle de l'illustre poète, semble devoir fixer l'attention du médecin et de l'historien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est morte *subitement*, sur la scène, ensevelie presque dans son triomphe, au moment où elle chantait *le Saule*, les lèvres légèrement contractées par cette émotion qui la rendait divine. Elle était jeune encore, nous l'avons dit :

Faut-il croire, hélas ! ce que disaient nos pères,
Que lorsqu'on meurt si jeune on est aimé des dieux !...

Hélas ! la saignée qu'on lui fit ne la ranima pas, et de nos jours, malgré un degré de civilisation peut-être plus élevé, tel médicophobe de notre connaissance aurait tôt fait de dire : « C'est la lancette du médecin qui l'a tuée ! »

D^r G. RAVARIT (de Poitiers).

La taille en Provence et le lithotomiste Bremond. — Dans une assemblée particulière du pays, du 14 avril 1763, le S^r Joseph-Honoré Saint Estienne, M^o Chirurgien-Juré de la ville d'Aix, a été admis, sur la demande qu'il en a faite, pour élève du sieur BREMOND, chirurgien lithotomiste pensionné par la Province, en donnant par ledit sieur Saint Estienne bonne et suffisante caution pour la somme de trois cent livres, en conformité des anciennes délibérations du pays, et du contrat passé avec le sieur Bremond (*Cayer des délibérations de l'assemblée générale des communautés de Provence, convoquée à Lambec.*)

Pourrait-on nous donner quelques détails biographiques sur le lithotomiste Bremond, qui n'a rien de commun, d'ailleurs, que le nom (nous nous en sommes assuré), avec le confrère qui dirige la *Provence médicale* avec tant de distinction.
L. R.

Deux ouvrages de médecine ancienne. — Un des savants collaborateurs de la *Chronique médicale* pourrait-il me renseigner sur la valeur documentaire ou scientifique, ainsi que sur le degré de rareté, au point de vue bibliographique, des deux ouvrages de médecine ancienne, dont les titres suivent.

1^o Florida corona : quo ad sanitatis hominum conservationem ac longenam vitam perducendam sunt pornoconaria continens. Ab Anthonio BAZIO Patavino medico doctissimo composita. Non mediocri vigilantia et labore recenter impressa et Meridis quibus plurimum scatebat expurgata feliciter incipit. Venundant Lugduni, in vica mercuriali, apud Scipionem de fabiano, sub signo fontis. Impression gothique, 1534. 1 vol. petit in-8^o de 208 feuillets.

2^o Leonardi BOTALLI astensis medici regii commentatioli duo alter de Medici, alter de ægroti munere huic accedit admonitio fungi strangulatorii, cetera sequens pagella declarat. Lugduni apud Antonium Gryphium, 1565. 1 vol. in-12 de 627 pages quelques figures sur bois.

Où pourrait-on se procurer quelques renseignements sur les auteurs de ces deux ouvrages ?
ARM. D.

Réponses

Secrets et Recettes d'antan (XVI, 205, 336). — Ce qu'on va lire pourrait s'intituler : *Une cure inédite à la maison royale de Saint-Cyr* (1).

La petite princesse Adélaïde de Savoie, la future duchesse de Bourgogne, était âgée de onze ans lorsqu'elle fut amenée en France et élevée à la maison royale de Saint-Cyr, sous la maternelle et sage direction de M^{me} de Maintenon, qu'elle appelait si familièrement sa « tante ».

C'était, on le conçoit, l'enfant gâtée de la maison. Toutes les dames lui faisaient fête et toutes les Demoiselles étaient ses compagnes ; elle avait pourtant une secrète préférence pour deux bien modestes amies.

La première était l'apothicairesse, auprès de qui elle passait des journées à voir confectionner « pastes », « emplâtres » et « unguens » ; la seconde était une simple converse, la sœur Marie, « dépendicière » de la maison.

Or, un jour qu'elle souffrait de violentes coliques, la petite princesse ne consulta ni Fagon, qui venait souvent voir sa « tante », ni M. Besset, le médecin de la maison, ni la sœur apothicairesse, si experte pourtant en thérapeutique. Ce fut la sœur Marie qui reçut sa confiance et institua sur-le-champ un traitement tout... professionnel. Elle eût tôt fait de querir, à la cuisine, un vieux couvercle de pot de terre « assés gras, mais bien chaud », disent les Mémoires, et de l'assujettir solidement, par-dessous les « hardes », sur l'auguste ventre de la petite malade. Le remède fut, paraît-il, excellent, si bien que la jeune princesse se garda de l'enlever et s'en fut avec à Versailles. Mais le soir, à son coucher, quel ne fut pas l'étonnement de ses femmes, lorsque le précieux couvercle, s'échappant de la chemise, vint à choir sur le parquet. On s'exclame, on questionne, puis on rit, au désespoir de la future duchesse de Bourgogne, qui sut toujours gré « à la bonne fille qui, à si peu de frais, avait donné un secours si efficace ».

A. MONÉRY.

L'odeur des Anglais (XVI, 58, 796). — Je viens de voir, dans votre très intéressant et très instructif journal, que je lis toujours avec un nouveau plaisir, paraître encore une fois la rubrique : « l'Odeur des Anglais ». Permettez-moi de vous dire qu'il n'existe pas une odeur des Anglais, mais bien *une odeur d'Angleterre*, ou peut-être, plus précisément, une odeur de Londres.

En effet, il suffit qu'une personne de nationalité quelconque ait passé quelques jours à Londres pour qu'à son retour elle apporte l'odeur caractéristique et très nette dont vous parlez. Cette odeur pénètre les vêtements, le linge, les bagages, etc., et ne se dissipe qu'au bout de quelque temps (d'un très long temps pour les effets maintenus dans une malle fermée). Elle imprègne les objets envoyés par messagerie ou par poste, — un livre même... Cette odeur, qui rappelle un peu celle de l'atmosphère de Londres les jours de brouillard, n'existe d'ailleurs plus chez les Anglais habitant Paris depuis quelques

(1) D'après les Mémoires manuscrits et encore inédits des Dames de Saint-Cyr.

jours, sauf quand ils mettent des vêtements arrivés récemment de Londres, ou conservés dans une valise bien close.

Ces faits sont d'observation journalière, et il suffit d'une attention si superficielle pour les contrôler que j'espère voir disparaître de votre correspondance cette rubrique « l'odeur des Anglais », qui pourrait prêter à rire à nos amis d'outre-Manche.

D^r G. R.

La femme à califourchon (VIII ; XIII ; XIV, 790). — Il faut croire que la mode pour les dames de monter à l'amazone n'est pas aussi récente que le disent plusieurs de vos correspondants. Je trouve, en effet, dans *Don Quichotte*, deux allusions très nettes, qui prouvent que, de son temps, les femmes n'avaient pas coutume de monter à califourchon.

Au chapitre x du livre V, le chevalier de la Triste Figure rencontre trois paysannes, que Sancho Pança lui affirme être M^{me} Dulcinée et sa suite. Don Quichotte s'avance pour offrir ses hommages ; il est fort mal reçu : le grison impatienté jette à terre M^{me} Dulcinée, que Sancho relève galamment. Mais à peine le fidèle écuyer eut-il remis le bât en place, que « la belle dame se relevant en même temps et « ayant reculé de deux ou trois pas pour mieux sauter, mit les mains « sur la croupe de sa monture et d'un saut léger se trouva dans le « bât, *jambe de-ci, et jambe de-là.* »

Aussitôt Sancho de s'extasier : « Mort de ma vie, si elle ne ferait « leçon à tous les écuyers de Cordoue et du Mexique ! Voyez comme « elle fait courir la haquenée sans éperons ! » etc...

Le 2^e passage est encore plus précis. Au livre VI, chapitre xxvi, « Don Galiferos enlève Mélisandre : il tire sa femme... il la débarrasse « et la jette aussitôt en croupe, *jambe de-ci, et jambe de-là, comme un « homme*, l'avertissant de l'embrasser fortement, de crainte de tomber, « parce qu'elle *n'était pas accoutumée à aller de la sorte.* »

Il paraît clair, après cette dernière citation, que déjà au XVI^e siècle, les femmes et les hommes ne montaient pas à cheval de la même manière. Il est même bien probable que ce soit Catherine de Médicis qui ait importé en France l'habitude de monter en amazone. La mode aurait mis bien peu de temps à se répandre de l'Île-de-France jusqu'en Castille et Léon.

D^r Fortuné MAZEL (Nîmes).

— Notre excellent confrère *la Liberté* a publié (n^o du 7 mai 1907, sous la signature de M. C.-L. de MONCADE, une chronique d'où nous détachons le paragraphe suivant, qui se rapporte à notre question :

«... Un bruit sinistre a couru dans Paris. Les jeunes femmes abandonneraient l'amazone pour, résolument, cavalièrement et virilement, monter à califourchon.

« Sauf une seule exception, infiniment gracieuse, M^{lle} RITA DEL ERIDO, si souvent admirée au Bois, nous nous imaginons mal nos mondaines adoptant cette forme de l'équitation masculine, que n'hésitaient point à employer, tout simplement parce qu'elles ignoraient la selle de femme, nos paysannes méridionales du début du siècle passé.

« Comme victoire féminine, les Américaines ne peuvent revendiquer, jusqu'à ce jour, que la voilette cloche (cage à mouches), précurseur du melon cloche et du chapeau cloche, et qui n'eut qu'une vogue pas-

sagère. Et elles durent garder pour elles les affreux petits souliers américains qui élargissent le pied tout en l'alourdissant. Vont-elles, cette fois, être plus heureuses avec la mode de monter à califourchon ? Et d'abord les Américaines montent-elles réellement de cette façon ? »

On connaît la réponse, parue ici même (n° du 15 octobre 1907), de M^{me} Marguerite Silva et celle, qui la corrobore, du professeur Raphaël BLANCHARD (n° du 1^{er} déc. 1907).

Mais voici plus fort : on a pu voir, il y a deux ans, à Paris, venant d'Amérique, une jeune centauresse, Miss Mary MONEY, qui se flattait d'obtenir une licence de jockey, et de triompher sur nos champs de courses. A un rédacteur du *Matin* (1), qui l'interrogeait sur ses intentions, elle répondait en ces termes non dépourvus de saveur :

«...Je saute très bien les haies et les fossés. En Amérique, j'ai remporté 28 prix et 14 coupes en argent. Mon portrait a paru dans tous les journaux. Je suis en boy (car je monte en boy) sur mon cheval ; vous ne m'avez pas vue ? C'est très beau... Non, non, ne me photographiez pas... J'ai horreur... Je monte aussi très bien, comment dites-vous, toute crue. Avec mon amie, nous galopons dans les bois ; c'est délicieux. On a voulu me faire courir à Compiègne, la semaine dernière. J'étais contente ; oh ! very !.. Et puis — comment dites-vous cela ? — Vlan ! un accident (ici, un petit rire mutin) m'a empêchée... »

Un accident, nous aurions plutôt dit un incident : c'est tellement normal chez les femmes. Peut-être, après tout, que chez les Américaines qui montent « toutes crues », il en va autrement.

L. R.

— C'est à une Anglaise, une femme auteur, qui a écrit le récit de ses voyages sous le pseudonyme de Miss BIRD (*l'Oyselle*), que les Américaines des États-Unis doivent la faveur d'avoir enfin pu rompre avec la selle anglaise pour dames. C'est à Truckee (Nébraska), près de la Californie, qu'elle rompit pour la première fois avec les usages féminins chez les Yankees, en refusant trois selles à fourches, pour prendre une selle mexicaine (masculine) à étriers. Ce fait eut du retentissement dans le pays, il y a une quarantaine d'années peut-être, parce que cette demoiselle, ainsi montée, évita aisément un accident mortel, grâce à ses étriers.

Dès sa première excursion, elle rencontra sous bois un *grizzly* (ours gris de grande taille), qui effraya tellement son cheval, qu'il fut plusieurs heures à se remettre de son émotion. Il s'ébroua tout d'abord, au point que cette excellente écuyère fut obligée de se jeter à bas de sa selle, pour ne pas être renversée en arrière, alors que son jeune cheval se cabrait à tout instant : chose qu'elle n'aurait pas pu faire sans danger si elle avait été maintenue par les fourches d'une selle de femme ordinaire. Jamais elle ne montait à cheval autrement, de sorte qu'elle pouvait voyager seule partout, sans danger, sans craindre la rupture d'une sangle, ni sans avoir besoin de l'aide d'un étranger pour remonter à cheval, quand elle avait besoin de descendre en route pour boire, pour faire sa toilette ou pour une nécessité quelconque. Allez donc ramasser à terre votre mouchoir, votre voile ou votre cravache,

(1) 20 octobre 1907.



Dessiné par H. Vernet

Position de la Dame en homme

D'après un dessin d'Horace Vernet, communiqué par le D^r LABRIEU de SAINTE-MARIE

si vous êtes assise sur une selle à fourches d'amazone ! Comment remonter toute seule, sans étriers, en plein désert ou dans la forêt vierge ?

D^r BOUGON.

Médecins vice-consuls (XVII, 12). — Pour compléter votre intéressant écho de la *Chronique médicale* du 1^{er} janvier 1910, intitulé : *Médecin vice-consul* et concernant le D^r F. DELÉAGE, récemment nommé vice-consul du Portugal à Vichy, en remplacement du D^r Cohadon, décédé, je crois devoir vous donner *in extenso* la liste des confrères remplissant les fonctions de consuls ou de vice-consuls, dont ladite station détient certainement le record.

Brésil. — D^r MAIRE, vice-consul.

Espagne. — D^r CHARNAUX, vice-consul.

Mexique. — D^r SOLLAUD, consul.

République Argentine. — D^r THERRE, vice-consul.

Russie. — D^r de LALAUBIE, vice-consul.

D^r CAËS.

Le général-docteur Dessaix (XVI, 698). — Je viens vous donner des renseignements complémentaires sur un docteur DESSAIX, frère probablement ou parent de celui dont vous parlez, p. 698, dans le n^o du 1^{er} novembre 1909.

Voici le titre de deux ouvrages qu'il a publiés : 1^o Congrès scientifique de France, 9^e session, tenue à Lyon : *Homœopathie ; De l'art de guérir et de ses progrès* ; discours lu à la section médicale du Congrès, le 4 septembre 1841, par J.-M. DESSAIX, D.-M., Chevalier de la Légion d'honneur. Paris, chez Baillièrre, rue de l'École-de-Médecine ; Lyon, chez Savy, quai des Célestins (47 pages).

2^o *De la médecine conjecturale soi-disant rationnelle et de la médecine positive, coup d'œil d'un homœopathe*, par J.-M. DESSAIX, D.-M., ancien médecin des armées, Chevalier de la Légion d'honneur. Paris, Baillièrre, libraire, rue de l'École-de-Médecine, 13 ; Lyon, Ch. Savy, libraire, quai des Célestins, 1843 (192 pages).

Comme dédicace imprimée de ce dernier livre :

A Messieurs
Alexandre ANTHOINOZ,
Notaire royal à Thonon,
Aimé DESSAIX
Mon frère aîné,

Avocat, ancien capitaine d'infanterie légère, ancien magistrat.

D^r Jules GALLAVARDIN (Lyon).

Enseignes bizarres (XVI, 363, 540, 610). — Si la chose peut vous être agréable, voici la copie d'une enseigne que j'ai relevée à la fin de la Commune, en 1871, au mois d'avril, et que je retrouve dans mes notes du Siège.

38, Boulevard de Belleville, 38.
TOUSSAINT HIGNARD
Restaurant
Bonne soupe à toute heure.

—
Vins excellents.
—

Le marchand de vins est maître d'écriture et physicien : soulage les malheureux et guérit les *mots* (sic) d'yeux.

D^r TISSIER père.

— Au temps de notre volontariat, à côté de notre caserne d'infirmiers, rue des Salenques, à Toulouse, l'enseigne d'un débit de vins montrait un civil trinquant avec un militaire. Et, au-dessous, cette légende :

A LA GOUTTE CIVILE ET... MILITAIRE.

D^r E. LAGELOUZE.

Les Bévues des littérateurs (XVI, 648, 789). — Extrait de MICHELLE d'HECTOR MALOT, page 95 ; Paris, G. Charpentier, 1884.

Il s'agit d'une femme un peu mûre, qui a épousé un jeune compositeur, le prince Sobolewski ; elle s'adresse à son mari :

— « Décidément, disait-elle souvent, vous n'avez pas la bosse de l'amour des enfants.

« Et c'était avec chagrin qu'elle constatait cette absence de l'organe « de la philogéniture ; mais, d'autre part, c'était avec un sentiment de « consolation : puisqu'il n'aimait pas les enfants, il était tout naturel « qu'il ne désirât point en avoir, et cela expliquait bien des choses. « Peut-être cette petite le mettrait-elle en goût... »

Cette absence de l'organe de la philogéniture m'a laissé rêveur et je crois que cet organe qui est une bosse, ou cette bosse qui est un organe, ne ferait pas mal au milieu des bévues de nos littérateurs, enregistrées dans la *Chronique médicale*.

D^r PIVION.

Parrains de mots médicaux (III ; V ; VI, 58). — A l'époque où il créait sa nouvelle nomenclature (je ne me souviens que de l'*iléo-spi-lorie*), PIORRY, très embarrassé, demande à Ricord de venir à son aide pour nommer l'urétrite blennorrhagique.

— « C'est bien simple, répond le spécialiste, en décomposant le mot, la *Pyorrite*. »

— Cela se racontait vers 1867.

HÉCATOPOLIS.

Les honoraires des médecins d'autrefois (XVI, 606). — « Nous avons à Angers un proverbe qui dit : *Un bouillon de choux fait perdre cinq sous au médecin*. Il est du temps que l'on ne donnait que cinq sous au médecin par visite. » *Menagiana* (éd. de 1729), II, 184.

H. D.

Chronique Bibliographique

MAX DEAUVILLE. — *Le fils de ma femme*, roman. — Editions de la *Belgique artistique et littéraire*. Bruxelles, 1909.

« Que suis-je, sont-ce des mémoires, ceci ? Ce sont des morceaux de vie jetés ça et là, des morceaux de ma vie telle qu'elle est . . . » Pas ou peu d'intrigue, dans ce roman d'un de nos confrères, mais une singulière acuité de perception et de jugement, une langue claire et châtiée. Une roserie amusante, un humour agréable, règnent dans la première partie de l'ouvrage, une mélancolie savante et presque morbide plane sur la dernière, et l'on ne sait ce qu'il faut préférer, du spirituel scepticisme ou de la définitive tristesse.

En résumé, livre à lire.

D^r Paul DE RÉGLA : *L'Église et l'amour ; l'Église et le mariage*, 2 vol., Albin Michel, éditeur.

Deux volumes composés avec l'érudition profonde et aimable de l'auteur de tant d'ouvrages relatifs aux théologies et à la façon dont elles comprennent les relations sexuelles. Comme cette érudition, le style facile et châtié de l'auteur est connu et n'a pas besoin de nouveaux éloges. Quant au fond même de ces ouvrages, il fallait une rare délicatesse de touche pour ne pas lui donner l'attrait du scandale. Le D^r P. DE RÉGLA a traité, en effet, les points les plus épineux de la morale ecclésiastique vis-à-vis de l'amour et du mariage, tirant des conclusions des Pères de l'Église, des confesseurs, des apôtres, etc., n'oubliant même pas les fameux manuels destinés aux confesseurs. Le tout garde une belle tenue scientifique et morale, que l'on ne saurait trop louer.

Victor PRAUTOIS : *Le théâtre au salon*.

L'œuvre de loisirs d'un confrère, que ces six pièces en un acte et en vers ; loisirs bien remplis, on le verra à la lecture. L'auteur n'a pu se défendre d'exposer, à son tour, quelques problèmes moraux où nous sommes particulièrement compétents, celui du secret professionnel, par exemple.

Alfred DUQUET : *Fraschwiler*. Bibliothèque Charpentier Fasquelle.

C'est le premier de trois ouvrages destinés à retracer la guerre en Alsace et autour de Sedan.

On connaît la manière de M. DUQUET. Il veut tout dire et il a raison. De l'exposé des fautes comme des heureuses actions découlent seulement l'exemple et l'avertissement. Les documents consultés ont été des plus nombreux et choisis avec goût et sûreté. Il en résulte un bon et beau livre, clair malgré cette multiplicité des sources et des détails, et d'où nous pourrions tirer d'utiles enseignements, pour un avenir dont nous ignorons le terme.

D^r H. BOUQUET.

ED. HIRTZ et A. SIMON : *Thérapeutique médicale d'urgence*, 2^e édit. O. Doin, éditeur, Paris. 1909.

Pour les amateurs de solutions simplistes, la médecine d'urgence se réduit à peu de chose ; mais, pour le médecin consciencieux et instruit, elle est pleine d'embûches. MM. HIRTZ et SIMON ont paré à l'insuffisance des traités de thérapeutique médicale en écrivant ce livre indispensable à tout praticien. A la lecture de chaque page, celui-ci revivra une heure souvent angoissante de sa carrière ; celle, par exemple, où, en face d'un malade dyspnéique, il s'efforce, par un diagnostic rapide, d'abord de ne pas lui nuire, puis de le soulager rapidement. Et les jeunes, qui ne connaissent pas encore ces angoisses, se les éviteront un peu quand ils auront bien lu et médité ce livre. Le meilleur éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'il ne fait double emploi avec aucun autre.

J. LEROY-ALLAIS : *Une campagne criminelle. Avortement et néo-malthusianisme*. A. Maloine, éditeur, Paris. 1909.

En face d'une campagne criminelle, M^{me} LEROY-ALLAIS pousse un juste et courageux cri d'alarme ; sera-t-il entendu ? Elle connaît trop bien les causes du mal qu'elle signale avec tant de clairvoyance et flétrit avec tant d'« honnêteté » pour se faire beaucoup d'illusions.

Peut-on changer la mentalité non seulement des femmes actuelles, mais des hommes ? Un jour, dans le cabinet de Tillaux, se présentent un monsieur et une dame, laquelle demande une opération pour ne pas avoir d'enfants ; et le maître de répondre qu'il est préférable de pratiquer la castration du mari, opération moins grave et aussi efficace (*Chronique médicale*, 15 octobre 1909). Une telle proposition serait à faire aux néo-malthusiens. Le danger est sans doute dans les avortements nombreux, dans le néo-malthusianisme ; mais il est surtout, et l'auteur le sait bien, dans l'assistance insuffisante que l'on donne à la maternité pauvre ; dans le manque de respect pour la femme enceinte ou nourrice ; dans la raillerie à l'égard des femmes qui ont beaucoup d'enfants. Qu'importe qu'elles aient ou non un mari ! Ne les doit-on pas honorer toutes, quand elles ont le courage d'élever leurs enfants, plutôt que la honte de s'en débarrasser ? Les criminels, dans cette affaire, c'est l'Assistance publique qui trop parcimonieusement distribue de très maigres secours ; ce sont les cyniques qui rient de la « mère Gigogne ».

MARTIN DE CONDÉ : *Une silhouette militaire de l'époque révolutionnaire* : l'adjudant général Jean-Jacques LANDRIEUX. Libr. génér. et internat. Gustave Ficker, 4, rue de Savoie, Paris, VI^e.

C'est d'après les livres de M. Léonce Grasilier que l'auteur a cherché à nous faire connaître la physionomie de l'adjudant général Landrieux. Méridional intelligent et instruit, il fut tour à tour « théologien, mathématicien, ingénieur et topographe, avocat et médecin, homme de cheval, militaire et diplomate, enfin agronome ». Quoique apte à tout, il ne fut bon à rien et ne fut qu'un raté. Sans amis dans l'armée, sauf le général Kilmaine ; délateur, puis victime de la délation ; ennemi de Murat, de Bonaparte, devant qui il ne voulut pas s'incliner, après s'être enrichi par le pillage et la rançon des villes

conquises, tout comme Masséna, Murat, Bonaparte lui-même, il mourut presque dans la misère. Et son histoire nous intéresse par tous les points où elle touche à la grande Histoire.

Société de médecine de Paris. Inauguration officielle de la Société de médecine de Paris agrandie. Centième anniversaire de la fondation (1808) de la Société de médecine et chirurgie pratiques, 3 février 1909.

On a réuni, dans cette très artistique plaquette, une Notice historique sur la Société de médecine et chirurgie pratiques, due à l'érudition très avertie du Dr Paul GUILLOX; un éloge ému de Dujardin-Beaumetz, par le Dr BARDET, et la série des discours officiels qui furent prononcés lors de cette inauguration. Le Secrétaire général de la Société de médecine de Paris a eu l'heureuse idée de joindre à ces morceaux de littérature une série de reproductions de documents anciens, tous d'un grand intérêt.

André LOMBARD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Consultations médicales, par le professeur GRASSET et le Dr VEDEL. Montpellier, Coulet fils; Paris, Masson et C^{ie}, 1910. — *Le liquide céphalo-rachidien au cours de la syphilis acquise et héréditaire*, par le Dr Paul RAVAUT. Paris, O. Doin et fils, 1909. — *Almanach illustré de l'Echo du merveilleux pour 1910*, Paris, Alfred Leclerc, 1910. — *Consultations pratiques sur les maladies du foie*, par le Dr AVIÉRINOS. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1910. — *Dix ans au pays du Dragon*, par le Dr J.-J. MATIGNON. Paris, Maloine, 1910. — *Le cinquantenaire de la mort des médecins militaires français (armée d'Orient, 1854)*, par le Dr V. TORROMAN. Constantinople, imprimerie A. Zellich fils, 1905. — *A epilepsia de Bonaparte*, nota de psychologia morbida, par A. DIAS de BARROS. Rio de Janeiro, Besnard frères, 1909. — *Action du radium sur la prostate hypertrophiée*, par le Dr L. DESNOS. Paris, Charles Hérissey, 1909. — *La beauté de la peau, son entretien par l'électricité*, par le Dr Ed. H. BLANC. Paris, Steinheil, 1910. — *Vieilles maisons, vieux papiers*: Paris révolutionnaire, par G. LENOTRE, 4^e série. Paris, Perrin et C^{ie}, 1910. — *Les ennemis de la profession médicale*, par le Dr G. PASQUIER; thèse de Paris, 1909. — *L'Ultra-microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire*, par le Dr Paul GASTOU. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1910. — *La Vie et les Œuvres de Honoré d'Urfé*, par le chanoine O.-C. RECRE. Paris, Plon, 1910. — *Conseils pratiques sur l'électricité et les rayons X à l'usage des médecins*, par le docteur L. DUMONT. Poitiers, imprimerie Maurice Bousrez. Paris, L. Dumont, 23, rue Etienne-Marcel. 1907.

Le Co-Propriétaire, Gérant: Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE TRIMENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Art

Un « Génie pathologique » du Musée du Louvre,

par M. le D^r ROUQUETTE,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Parmi les terres cuites anciennes, assimilées à des caricatures et qualifiées de « grotesques », étudiées dans ces dernières années, soit par des archéologues, soit par des médecins, il ne s'est point rencontré, croyons-nous, de type aussi « pathologique », pouvons-nous dire, que la statuette qui fait l'objet de cette note et dont nous devons communication à l'extrême obligeance de M. POTTIER, conservateur du département de la céramique grecque et orientale au Musée du Louvre, qui a bien voulu nous laisser toute latitude pour l'étudier et la reproduire.

Cette statuette, en terre grise, avec restes de coloration d'un ton clair rouge, qui faisait partie de la collection Campana dont elle porte encore l'étiquette de provenance (Inventaire général, n^o 9642), entra en 1864, avec cette collection, au Musée du Louvre. Ses dimensions sont les suivantes : hauteur, 0 m. 19 ; largeur maxima, 0 m. 10.

Elle représente (*fig. 1*) un personnage masculin, dont les différentes parties du corps et les divers organes ont subi des malformations, soit par hypertrophie, soit par arrêt de développement, de telle façon que l'ensemble constitue un être monstrueux et hors nature.

Le coroplaste, d'ailleurs, pour bien mettre en évidence cette dernière particularité, a donné à son personnage des ailes rudimentaires, seul ornement dont il ait gratifié ce corps de dégénéré.

On ne se trouve plus ici en présence d'un de ces « types pathologiques » à affection unique (nain, bossu, hydrocéphale, paralytique, atrophié d'un membre, etc.), comme pour beaucoup des figurines découvertes à Smyrne ; c'est, au contraire, un monstre synthétisant dans sa personne une série d'affections des plus variées et dont l'étude serait susceptible de faire l'objet de plusieurs cliniques.

Si, comme il est généralement admis, les figurines pathologiques garantissaient des maladies spéciales qu'elles représentaient ceux qui les honoraient dans leur demeure, ce génie de la pathologie, ce ΠΑΘΟΓΕΝΗΣ, pourrait-on le dénommer, devait à lui seul écarter bien des influences morbides de l'entourage de son heureux possesseur.

Peut-être celui-ci l'avait-il placé sur l'autel des dieux lares ; peut-

être encore l'avait-il, par l'anneau qui surmonte sa gibbosité dorsale, suspendu tout auprès de sa couche ?

En présence d'une telle série d'affections externes et internes, on se trouve embarrassé tout d'abord et l'on ne sait, c'est le cas de le dire, par quel bout commencer.

De quelque côté qu'on examine ce produit d'une imagination morbide, on trouve une difformité à décrire, une tumeur à signaler, une



PL. 1

(Cliché du D^r ROUQUETTE)

lésion à interpréter. Aussi, le mieux, croyons-nous, sera de décrire en premier lieu les affections se rattachant à l'étude du squelette que nous étudierons dans son ensemble, réservant pour une deuxième partie la description des autres maladies ou infirmités qu'il présente.

La tête du personnage présente un volume anormal et une conformation irrégulière : le crâne est augmenté de dimensions dans tous ses diamètres et l'os frontal, ainsi que les pariétaux en se soudant, ont formé une voûte crânienne fortement ogivale : le *Génie* est un macrocéphale, mais avec un crâne déformé en pain de sucre, comme en présentent encore de nos jours certaines peuplades de la Patagonie, pour lesquelles cette forme de tête constitue un idéal de beauté.

La face offre des traits fortement accusés : les muscles du front, de la racine du nez, des sourcils, sont violemment contractés et dessinent de puissants reliefs ; les yeux, grands ouverts, donnent l'impression de sortir de l'orbite ; le nez est fort et crochu, c'est un nez de Polichinelle ; les os des pommettes sont très accentués ; le maxillaire inférieur est puissant et son prognathisme très caractérisé.



PL. 2

(Cliché du D^r ROUQUETTE.)

La colonne vertébrale est le siège de déformations rachitiques typiques. De la nuque, raccourcie et enfoncée comme un coin entre les épaules, part une voussure prononcée, mais dont la courbure est irrégulière, car elle est plutôt formée par la rencontre à angle obtus de deux segments dorsaux de la colonne vertébrale (*fig. 2*), plutôt, dis-je, que par une inflexion en arc de cercle régulier. Cette voussure n'est autre que la gibbosité du mal de Pott, produite par l'effondrement d'un certain nombre de disques vertébraux, et qui a amené une courbure de compensation en sens inverse de la région dorso-lombaire, dont l'ensellure est énorme et dont les vertèbres laissent saillir leurs apophyses épineuses, en grains de chapelet, à travers des tissus émaciés à l'extrême (*fig. 3*).

Le bassin, plus encore que le reste du squelette, si l'on peut dire, présente des signes de rachitisme. Arrêté dans son développement, il est minuscule par rapport au reste du corps, rétréci dans tous ses diamètres, avec un sacro-coccyx saillant sous la peau ; les fesses sont proéminentes et surélevées, comme dans les cas de coxalgie.



PL. 3
(Cliché du D^r ROUQUETTE)

Quant aux membres inférieurs, ils sont fortement diminués de longueur, tout en présentant un volume disproportionné : par ces caractéristiques, par cette disproportion, le *Génie* rentre dans la catégorie des *nains microméliques*, c'est-à-dire des dystrophiés dont les membres sont trop courts par rapport au tronc. Cet arrêt de développement dans la partie médiane des os du membre inférieur (diaphyses) s'est compliqué, comme c'est la règle, d'augmentation de volume des extrémités osseuses (hypertrophie des épiphyses) : aussi trouvons-nous un épaissement des articulations des genoux et des cous-de-pied. A ces lésions de croissance des cartilages de conjugaison, il n'y a qu'une appellation, celle d' « achondroplasie » : notre Πικύιστος est un « nain

achondroplasique, avec micromélie des membres inférieurs ; remarquons, en passant, que l'auteur de la statuette avait l'air d'être assez documenté sur cette question ou, à défaut de connaissances techniques, qu'il avait un talent d'observation pathologique très développé.

Retrouvons-nous les mêmes signes de dégénérescence au niveau des membres supérieurs ? Un examen, même rapide, permet de se rendre compte aussitôt du contraire. Les mains et les poignets, à droite plus particulièrement, ne sont pas empâtés ; l'avant-bras, malgré ses saillies musculaires légèrement indiquées, ne manque pas de naturel ; le coude ne paraît point globuleux ; le bras et l'épaule ne sont ni raccourcis ni déformés.

Sous la main droite, placée au devant du cou, apparaissent de nouveaux signes de rachitisme. Le sternum, en effet, au lieu de se présenter, comme à l'état normal, sous forme d'une surface aplatie, rappelle le chapelet vertébral décrit plus haut : les différents segments de cet os ayant subi des troubles d'ossification, au lieu de concourir à la formation d'un ensemble, se sont transformés individuellement, de façon à constituer des espèces de vertèbres pectorales (sternèbres).

À côté de ces lésions de l'ossature, de cette exagération du rachitisme, le coroplaste, tant qu'il y était, chargea son sujet d'étendre ses bienfaits contre d'autres affections. C'est ainsi qu'il lui façonna un abdomen ballonné, tendu à l'excès, destiné sans doute à prévenir ou à guérir les ascites et hydropisies de toute nature : le personnage a, d'ailleurs, l'air d'être infiltré lui-même au niveau des membres inférieurs. Une dépression (l'ombilic) existait encore sur cet abdomen hémisphérique ; il la combla par une hernie ombilicale, ce qui devait tranquilliser les nouveau-nés et leurs mères.

Pourquoi, sur la poitrine décharnée, appliqua-t-il toutefois des seins piriformes, au mamelon hypertrophié ? Était-ce comme un emblème de sa vertu lactigène, ou de son pouvoir préservatif des affections des seins ? On ne pourrait guère s'expliquer autrement cette représentation de gynécomastie, quand on voit combien l'auteur de la statuette s'est montré prodigue de matière pour en caractériser le sexe et que l'on sait que les deux affections d'*éléphantiasis et de gynécomastie* marchent très rarement de pair, pour ne pas dire jamais.

Il est toutefois plus facile d'interpréter les intentions de l'auteur, relativement à cette dernière infirmité. Le *Génie* devait sans aucun doute préserver ceux qui l'adoraient de cette hideuse maladie, connue des Grecs et rencontrée si communément en Égypte et en Arabie. On sait que cette affection se manifeste aussi bien sur le scrotum que sur le pénis : dans le cas présent, le modelleur n'a pas voulu figurer d'autre éléphantiasis que celui de la verge. Sans doute les testicules sont augmentés de volume et le scrotum de longueur, mais ils ne sont pas proportionnés à l'organe viril hypertrophié, que le personnage doit soutenir et tenir appliqué contre l'abdomen, sous peine de marcher dessus. Par leur forme globuleuse assez régulière, par l'absence de plis dans la peau du scrotum, il faut penser plus particulièrement à une hydrocèle double. Signalons, en outre, à la partie moyenne et inférieure de l'organe viril, deux petits appendices ovoïdes simulant peut-être des tumeurs des corps caverneux (nodus, kystes, etc., etc.). Peut-être aussi l'intention de l'auteur, en dotant son personnage d'un pareil organe, avait-il voulu représenter l'impuissance consécutive aux excès vénériens !

Mais ce n'est point encore assez de ces difformités ; s'il eût existé, ce malheureux déshérité n'aurait pu s'asseoir sans des douleurs extrêmes, affligé qu'il est d'un énorme bourrelet d'hémorroïdes procidentes.

Nous avons négligé jusqu'ici de signaler l'expression de ce visage contracté qui trahit la souffrance par ces yeux exorbités, ces sourcils et ce front aux rides accentuées, ce rictus prononcé. De ces douleurs violentes il nous montre l'origine, en nous l'indiquant de la main droite placée au devant du cou. Est-ce une affection du larynx ? Est-ce une maladie des voies respiratoires, ou une suffocation de nature cardiaque ? Ne serait-ce pas aussi la gêne respiratoire d'un goitre exophthalmique, dont un des symptômes serait indiqué déjà par l'exorbitisme des yeux ? Peu importe, le Génie devait, de cette façon, protéger de toute affection vous prenant à la gorge.

Il ne devait pas moins être souverain pour la guérison des tumeurs de la face ; car, sur la pièce originale mieux encore que sur la photographie, on peut voir qu'il présente une petite tumeur, en saillie sur la pommette du même côté : sa calvitie en couronne devait enfin protéger non moins efficacement contre la chute précoce des cheveux.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la série des figurines pathologiques étudiées jusqu'ici (1) (collections provenant de Myrrina, Tanagra, Smyrne, le Caire, etc.), on ne manquera pas de reconnaître, ce que nous disions au début de cette étude, qu'elles ne représentent, chacune en général, qu'un seul type d'infirmité, tantôt des bossus, tantôt des paralytiques partiels, des faces d'idiots, des crânes déformés, etc., etc. Aucune statuette, à notre connaissance, n'avait encore été signalée, synthétisant à elle seule une pareille diversité de lésions, externes et internes, reproduites avec un tel souci d'exactitude ; aussi avons-nous cru intéressant de la tirer de l'oubli et de la signaler à l'attention de tous ceux qu'intéressent les rapports de l'art et de la médecine dans l'antiquité.

Notes de lecture.

Les salles d'hôpital, décrites par Bossuet.

Notre fidèle collaborateur le D^r Henri FAUVEL nous signale, et nous nous empressons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs, la description des « nosocomios » dans Bossuet (2^e *Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge*) :

« Entrez, Messieurs, dans ces grandes salles pour contempler attentivement le spectacle de l'infirmité humaine : là, vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps ; là elle étend, là elle retire ; là elle tourne, là elle disloque ; là elle relâche, là elle engourdit ; là sur le tout, là sur la moitié, là elle cloue un corps immobile, là elle le secoue par le tremblement. »

1) *Les maladies du nez et les terres cuites grecques de Smyrne*, par le D^r Félix REGNAULT, dans les *Annales internationales de laryngologie*, Paris ; *Les maladies des organes génito-urinaires dans l'Iconographie antique*, par le D^r Félix REGNAULT, dans les *Annales des maladies des organes génito-urinaires*, Paris ; *L'œuvre pathologique des coroplastes de Smyrne : une collection de terres cuites pathologiques de l'époque alexandrine*, par le D^r Félix REGNAULT (Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences), Clermont-Ferrand, 1908 ; *Enfants idiots et arriérés dans l'Iconographie antique*, par le même, dans la *Revue de l'hypnotisme*, octobre 1907, etc., etc.

Histoire de la Médecine militaire

Les concours de voitures d'ambulance sous la Convention,

par M. le Dr MONÉRY,

Médecin de l'École de Saint-Cyr.

Dans un article récemment paru dans le *Caducée* (1), j'ai tenté d'esquisser l'origine de nos transports d'ambulances aux armées de la République et de l'Empire.

On sait que nos « litières » (fig. 1) firent leur apparition dans la

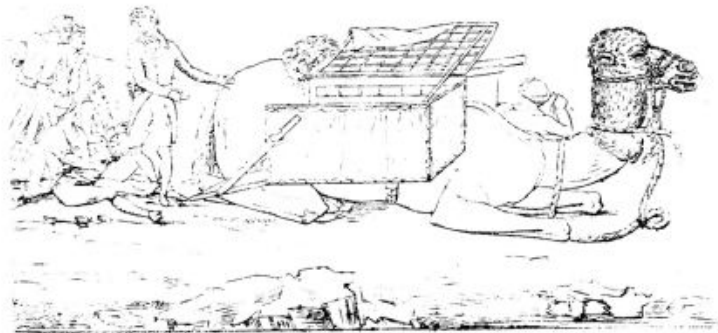


FIG. 1.

campagne d'Égypte, où Larrey fut contraint de recourir aux transports à dos de chameau, tandis que nos « cacolets » actuels datent des guerres de la Péninsule, où le sol montagneux de l'Espagne en exigea l'emploi.

On est frappé de voir combien les voitures légères de l'ambulance de Larrey rappellent nos grandes et petites voitures d'ambulances pour blessés, et dans le fourgon de l'an XIII, muni de pansements et de médicaments, on retrouve notre voiture médicale régimentaire.

Une vieille édition de Larrey (1812) me permet même de reproduire (fig. 2) l'ancêtre de l'actuelle voiture, « pour personnel non monté des ambulances », sous les formes, singulières et autrement moins confortables, de l'inimaginable *Wüst* (2) créé par Percy.

Percy n'avait, en effet, rien trouvé de plus ingénieux que de jucher

(1) Les premiers transports d'ambulances aux armées de la République et de l'Empire. (*Le Caducée*, 20 novembre 1900.)

(2) *Wüst*, en allemand : saucisse.

ses médecins à cheval... sur un caisson d'artillerie mal rembourré, garni à l'intérieur d'instruments et d'appareils de pansements. Et il était très fier de ce véhicule, sur lequel, dit-il, « dix individus se tiennent à califourchon sans être gênés (!) ».

Ne vous semble-t-il pas ironique, aujourd'hui, de songer que les malheureux ainsi cahotés d'ornière en ornière sur les chemins défoncés, furent alors un objet d'envie et que Percy dut renoncer au « soulagement des chirurgiens », parce que c'était « un spectacle dangereux à donner que celui d'officiers de santé en voiture » ?

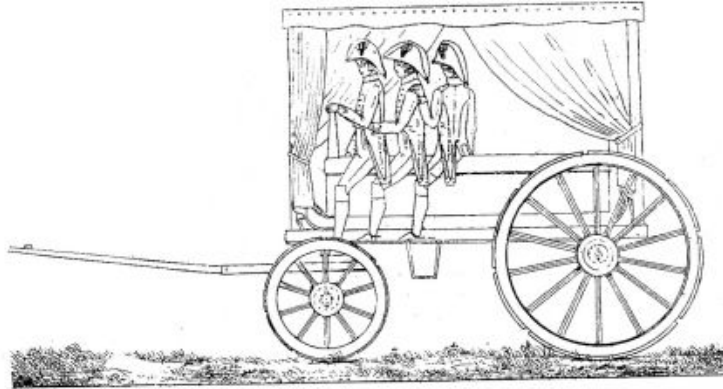


FIG. 2.

Les médecins des ambulances de Larrey, appelés à se déplacer rapidement pour donner les premiers soins, portèrent dans les sacs de leur selle les pansements et les médicaments d'urgence. Ainsi en est-il actuellement, dans les régiments de cavalerie, où ce matériel est encore contenu dans la paire de sacs d'un cavalier infirmier.

Plus d'un médecin militaire se reconnaîtra dans son aïeul de l'Empire que représente cette gravure de Larrey (fig. 4).

À l'exemple de ce dernier, n'a-t-il pas plus d'une fois, en manœuvres, sorti des fontes ou des bissacs de sa selle d'armes le cordial, la bande d'Esmarch ou l'écharpe, voire même la fragile ampoule de caféine et la Pravaz, plus faciles à loger et à trouver en ce lieu que dans le minuscule et indévissable étui de la giberne rouge ?

Mais nos trains sanitaires, direz-vous, ces « Hôpitaux roulants », orgueil de la médecine d'armée moderne, ce sont bien de récentes trouvailles ; et allons-nous aussi découvrir leurs ancêtres aux armées de Sambre-et-Meuse et de la Moscowa ?

Certes, la faute n'en fut pas à la Convention, qui eut au moins l'idée de ces sortes de transports et fit tout pour les réaliser.

Le D^r Cabanès possède, dans sa remarquable collection de documents médico-historiques, une affiche de 1793, dont nous donnons ici la reproduction (fig. 3) et qui témoigne, dans son éloquente simplicité, des efforts que la Convention sut tenter en cet ordre d'idées.

DEPARTEMENT DE LA GUERRE.

AVIS AUX ARTISTES.

PRIX proposé pour les Voitures destinées au transport des Malades et Blessés dans les Armées, en exécution de la Loi du 11 Novembre dernier.

LA CONVENTION NATIONALE ayant décrété le onze Novembre dernier, qu'il seroit établi à la suite des armées, des voitures couvertes et suspendues, pour le transport des malades et blessés; le Ministre de la Guerre avoit proposé un prix de 2000 liv. à adjuger à celui des Artistes qui offriroit le modèle de voitures, le plus propre à remplir cet objet.

Il a reçu pour le terme fixé, onze modèles et quatre plans, qui ont été soumis à l'examen et au jugement des membres du Conseil de Santé des hôpitaux militaires, auxquels on avoit adjoint deux commissaires de la commune de Paris, neuf membres des Sociétés savantes, et huit Artistes choisis par les concurrents.

Les juges ont trouvé dans la plupart de ces modèles et plans, du genre et d'excellentes vues, mais aucun ne leur a paru remplir les conditions nécessaires au but proposé.

Cependant ils ont cru convenable et juste de distribuer par forme d'indemnité, la somme de 2000 liv. entre les Artistes qui ont le plus approché du but, et dont les modèles présentent quelque nouveauté utile, par rapport à la construction de ces sortes de voitures.

Le Ministre de la Guerre invite les Artistes, au nom de l'humanité, de s'occuper de nouveau de cet important objet, et propose le même prix de 2000 liv. à l'auteur du modèle qui méritera la préférence.

Pour faciliter ce travail, le Ministre a jugé convenable d'indiquer les conditions principales qui doivent diriger les Artistes. Ces conditions sont:

1°. Que ces voitures soient commodés et sûres, simples et le moins dispendieuses possible, légères et solides, faciles à construire, sur-tout faciles à réparer.

2°. Qu'elles puissent passer par de mauvais chemins, dans la boue, dans les ornières pro-



fondes, etc., sans être exposées à verser, ou aux accidens dépendans de la chute des chevaux.

3°. Qu'elles garantissent les malades des insectes, de la poussière, des éblouissures, des intempéries de l'atmosphère, sans cependant empêcher le renouvellement de l'air, ni l'accès de la lumière.

4°. Qu'elles soient à un seul étage, de grandeur et de forme à contenir quatre malades couchés, un plus grand nombre à demi couchés, ou assis, mais toujours commodément.

5°. Que le chargement et le déchargement des malades, soit facile, prompt et sûr, et qu'il n'exige que le moins possible de personnes. Que les malades puissent satisfaire à tous leurs besoins, sans se nuire mutuellement, que les officiers de santé et les infirmiers, puissent rendre les services nécessaires à chacun en particulier, sans incommoder les autres.

6°. Que ces voitures contiennent les choses indispensables pour les malades, pendant la route, ainsi qu'à leur transport.

7°. Que, lorsqu'il n'y aura pas de malades à transporter, elles puissent être employées à d'autres usages.

Le concours sera irrévocablement fermé le vingt-huit Février prochain.

Les modèles seront déposés au Conseil de Santé des hôpitaux militaires, rue Caumartin, N°. 35.

Arrêté au Conseil de Santé, le 23 Janvier 1793, l'an deuxième de la République française, d'après l'avis des membres du Conseil de Santé et des commissaires des Sociétés savantes, invités à concourir à la rédaction du programme ci-dessus.

Signés, les Membres du Conseil de Santé, et les Commissaires adjoints.

Le Secrétaire du Conseil de Santé.

Signé BIGNON.

De l'Imprimerie de GUILLAUME JAYOU et POISSON, Imprimeurs du Département de la Guerre, rue Marceau, n°. 162.

FIG. 3

AFFICHE D'UN CONCOURS DE VOITURES D'AMBULANCES, EN 1793.

(Collection du D^r CABANÈS.)

Le 12 novembre 1792, la Convention nationale avait mis au concours la construction de voitures suspendues pour le transport des malades et des blessés aux armées ; mais, des vingt-huit modèles qui furent présentés au Conseil de santé par les mécaniciens et les « artistes » les plus réputés, aucun ne parut satisfaire aux exigences



FIG. 4.

de l'Assemblée. C'est alors que fut placardée l'affiche ci-dessus (fig. 3), annonçant que la question, faute de solution, était remise au concours, et donnant d'une façon détaillée le programme de cette épreuve.

Quels en furent les résultats ? La Convention fut longue à les publier. Après bien des hésitations, deux modèles furent retenus, quoique très imparfaits. On les discuta, pour finalement les rejeter, et quelques mois après, le comité militaire conventionnel, s'inspirant des nombreux projets qui lui avaient été soumis, faisait construire plusieurs voitures d'un modèle nouveau. « Leur disposition était « telle qu'on pouvait y placer jusqu'à seize soldats, les uns couchés, « les autres assis ; elles contenaient aussi tout ce qui était nécessaire « pour subvenir, dans la route, aux besoins des malades ; enfin, c'était « un véritable *hôpital ambulante* en chariot, qui exigeait huit chevaux « pour le traîner (1). »

Hélas ! ces pesants véhicules ne devaient pas avoir un brillant avenir. Non seulement ces énormes masses ne purent être que difficilement traînées et, en raison du mauvais calcul de leurs dimensions, chavirèrent souvent dans les chemins creux, mais elles eurent parfois de la peine à franchir les portes de quelques anciennes villes de guerre.

Ainsi échouait la généreuse tentative de la Convention ; il était réservé au siècle de la vapeur de réaliser ce projet et de lancer sur les voies ferrées ces *Hôpitaux roulants* entrevus et désirés cent ans auparavant.

(1) *Encyclopédie méthodique (Médecine militaire)* ; Paris, Agasse, 1816.

Echos de la "Chronique"

Un mal qui date de loin.

C'est toujours de la dépopulation qu'il s'agit. Dans un article soigneusement documenté de la *Presse médicale* (1), notre confrère HELME rappelait un travail de M. DES CILLEULS, où ce distingué statisticien démontrait que « le mal qui crève les yeux aujourd'hui date de loin », puisque, selon des constatations précises, « la natalité est en décroissance en France depuis le règne de François I^{er}. »

Si le phénomène a longtemps passé inaperçu, c'est tout simplement parce que, relativement aux autres nations, la nôtre, malgré le fléchissement de sa natalité, demeurait très prolifique.

Jusqu'au XIV^e siècle, les enfants, en ce pays, abondaient extraordinairement : on en a la preuve par le recensement des feux en 1328. A ce moment, les familles de quinze, dix-huit enfants ne se comptaient pas. Quand on en avait six seulement, on pouvait être montré du doigt. Mais si l'on arrive au XVI^e siècle, on compte, pour dix mariages : 68 enfants au début du règne de François I^{er} ; 58, à la fin du XVI^e siècle ; 50 à 54, dans la période prospère du règne de Louis XIV ; 45, pour la fin de Louis XIV ; 42, au moment de la Révolution ; 37, au début du XIX^e siècle. *Comme on le voit, notre race s'éteint doucement depuis plus de trois cents ans.*

Nous ajouterons à ce triste mais trop véridique tableau, que l'on a songé, depuis bien longtemps, à remédier à cette situation. M. DE MAULDE LA CLAVIÈRE évoquait, naguère encore, cette vieille loi de Lombardie, qui accorde une exemption d'impôts aux familles de douze enfants » et, ajoute-t-il avec une pointe d'ironie, elle ne détruit pas l'équilibre du budget.

Ce n'est pas une panacée, mais tout un arsenal thérapeutique qu'on devra mettre en jeu ; encore sommes-nous bien loin de la certitude de vaincre !

La fiche du père de Flaubert.

En 1824, M. de Lourdoueix ayant envoyé au Directeur général de la police du Royaume la liste des personnes désignées par l'Académie de médecine pour occuper les places d'*associés régionales* (liste qui devait être soumise à l'approbation du Roi), pour le prier de vouloir bien lui communiquer confidentiellement les notes qu'il pouvait avoir sur les personnes qui la composaient, Franchet-Desperrey demanda, en conséquence, des renseignements aux préfets respectifs des « régionales ». Voici la réponse du préfet de la Seine-Inférieure au ministre, au sujet du docteur Flaubert, père de l'auteur de *M^{me} Bovary*.

Rouen, le 3 avril 1824.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements que j'ai recueillis sur le sieur FLAUBERT, au sujet duquel V. Excellence m'a fait honneur de m'écrire, le 21 mars dernier.

(1) 25 décembre 1909.

« Le sieur Flaubert est, depuis 10 ans, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; il est marié et père de famille. Ses excellentes qualités morales et particulièrement son caractère de douceur lui ont acquis l'estime et la considération publiques.

« Les opinions politiques de ce docteur sont libérales ; mais il ne s'est jamais fait connaître comme cherchant à les faire prévaloir ; ses discours annoncent la sagesse et la modération, et sa conduite, sous ce rapport, est telle que les personnes mêmes qui ne partagent pas ses principes lui accordent généralement leur confiance.

« Je suis, etc.

« Pour le préfet absent, le Conseiller de préfecture délégué,

« LE THULLIER.

Les fiches sont de tous les temps, ajoute M. Léonce GRASILLIER, qui exhume cette curieuse pièce administrative (1) ; celle-ci, du moins, est parfaitement avouable. Elle prouve que, sous le règne de Louis XVIII, une fiche n'était pas, pour raison d'opinion, un obstacle à la carrière d'un homme d'honneur.

Un point d'histoire.

Après lecture de notre article sur la « légende de Péan », notre vénéré maître, le Dr Théophile ANGER, nous adressait la lettre suivante, qui fixe un intéressant point d'histoire.

Paris, 12 janvier 1910.

MON CHER CONFRÈRE,

Je viens de lire dans la *Chronique médicale* l'article intitulé : « la Légende de Péan ».

En 1896, parut dans le journal *l'Eclair* un entrefilet dans lequel Péan racontait que Nélaton, en opérant le maréchal Niel, avait perforé la vessie. Je lui écrivis que le fait était absolument faux. Je fis l'autopsie du maréchal : *la vessie était intacte*.

Péan me répondit qu'il n'avait fait que répéter des on-dit, qu'il était désolé et prêt à rectifier son interview. Charles Nélaton doit avoir conservé la lettre. En tout cas, j'ai sous les yeux en ce moment une lettre de Péan qui explique son erreur. Si vous le croyez utile pour la mémoire de Nélaton et de Péan, je vous enverrai sa lettre. Je crois que vous pourriez également noter une parole de la maréchale Niel, que j'ai entendue auprès du lit du maréchal (2).

Agréez, etc.

Th. ANGER.

(1) *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 janvier 1910.

(2) Voici l'explication de cette phrase, telle que nous l'a donnée, de vive voix M. Th. Anger. Comme chacun exprimait à la maréchale ses condoléances, à l'occasion de la mort de son mari : « C'est la France, aurait-elle répondu, qu'il faut plaindre, plutôt que moi : prenez garde que l'Empereur n'appelle au ministère de la guerre le maréchal Lebeuf, et alors, notre pays sera bien malade ! » Ces paroles étaient tristement prophétiques, la guerre de 70 n'en a que trop vérifié la réalité.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 ég. : d'Ammoniac + 1 ég. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Un Institut de bibliographie allemand.

Le *British med. Journal* (1) nous informe qu'un Institut international de bibliographie vient d'être fondé en Allemagne. Ses créateurs se proposent de lancer, pour commencer avec la nouvelle année, un « journal central traitant avec le cercle entier de la littérature médicale ».

Adjoint à l'Institut, il y aura aussi un Bureau d'informations, où l'on répondra aux questions de littérature médicale et scientifique. L'Institut est une partie de l'Institut international de bibliographie sociale, qui est subventionné par les fonds impériaux, et est adjoint à l'Institut international de bibliographie technique. L'éditeur du *Journal central*, qui doit être publié par l'Institut de bibliographie, est le professeur ABDERHALDEN, de Berlin. Sont associés avec lui, comme directeurs, les D^{rs} H. BECK et A. LUDWIG. L'adresse de l'Office de l'Institut est 17, Spichernstrasse, Berlin.

Cours de l'Ecole de Psychologie,

49, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Hypnotisme thérapeutique; psychothérapie. — D^r BÉRILLON, professeur. Objet du cours : 1^o L'hypnotisme et les méthodes de rééducation en psychothérapie ; 2^o l'hypnotisme et l'orthopédie mentale ; les arriérés du jugement. Les jeudis à 5 heures, depuis le jeudi 13 janvier.

Pathologie mentale, appliquée aux religions. — D^r BINET-SANGLÉ, professeur. Objet du cours : Jésus de Nazareth (suite du cours de l'année précédente). Les samedis, à 5 h. 1/2, depuis le samedi 15 janvier.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris (Hôpital Saint-Antoine).

Enseignement de la radiologie médicale.

Le D^r BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, a commencé le dimanche 6 février, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans son laboratoire, une série de conférences sur le *radio-diagnostic des maladies de l'appareil digestif : œsophage, foie, estomac et intestin.*

Les Dimanches du praticien.

Dimanche 20 février : Causerie-conférence de M. MARTINET, sur les *Théorie et pratique de l'ionisation médicale*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 février : Conférence de M. DELMAS, chef de clinique à la Faculté, sur les *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux*. Rendez-vous à l'asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis.

Dimanche 6 mars : Conférence de M. O. PASTEAU, sur les *Procédés modernes d'exploration des reins*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 mars : Conférence de M. JAYLE, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites. Le nombre des places est limité. S'inscrire auprès des D^{rs} DESFOSSÉS et DUREY, 47, rue de Rome, Paris.

(1) Numéro du 25 décembre 1909.

ÉCHOS DE PARTOUT

La Légion d'honneur et l'Académie de médecine. —

Notre excellent confrère, le *Bulletin médical* (1), a eu l'idée de dresser une statistique qui ne manque pas de piquant : c'est la liste des académiciens décorés de la Légion d'honneur : car, à dénombrer les autres décorations, ses colonnes n'auraient pas suffi. Il va sans dire que nous laissons à notre confrère la responsabilité de son information, n'ayant ni le désir ni le loisir de la contrôler.

Au point de vue du grade dans la Légion d'honneur, les 95 membres titulaires et les 10 membres associés libres de l'Académie de médecine se répartissaient ainsi, au 15 janvier 1910 :

Grands-officiers, 2 : MM. BOUCHARD et CHAUVÉAU.

Commandeurs, 25 : MM. D'ARSONVAL, DEBOVE, DELORME, DIEULAFOY, DUGUET, EMPIS, FOURNIER, GARIEL, GAUTIER, GUYON, JACCOUD, KÉLSCH, KERNORGANT, LABBÉ, LANDOUZY, LANNELONGUE, LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, MARTY, MONOD (Henri), PERRIER (Museum), PEYROT, POZZI, RAYMOND, ROUX, VAILLARD, VALLIN.

Officiers, 32 : MM. BOUCHARDAT, BUCQUOY, CAVENTOU, CHANTEMESSE, CHATIN, DOLÉRIS, DUPLAY, FARABEUF, FRANÇOIS-FRANCK, GILBERT, GUIGNARD, HALLOPEAU, HANRIOT, HAYEM, HENNEGUY, HÉRARD, HUCHARD, JUNGFLEISCH, LANCEREAUX, LAVERAN, LE DENTU, LEREBOLLET, MAGNAN, MONOD (Charles), PÉRIER, POUCHET, RANVIER, RECLUS, REGNARD, RICHELLOT, RICHEL, SÉE (Marc), SEGOND.

Chevaliers, 40 : MM. BALZER, BAR, BARRIER, BÉHAL, BENJAMIN, BLANCHARD, BOURQUELOT, BUREAU, CADIOT, CAPITAN, CHAMPETIER DE RIBES, CHAUFFARD, DÉJÉRINE, FERNET, FLEURY (DE), GALIPPE, GLEY, GRÉHANT, GUÉNIOT, HUTINEL, KAUFMANN, KIRMISSON, LETULLE, MOSNY, MOUREU, NETTER, PINARD, PORAK, QUÉNU, RAILLIET, REYNIER, RIBEMONT-DESAIGNES, RICHER (Paul), SCHWARTZ, THOINOT, TROISIÈRE, VINCENT, WEISS, VIDAL, YVON.

Quatre académiciens seulement, MM. BÉCLÈRE, MEILLÈRE, STRAUSS, et WURTZ « attendent le ruban » : expression malheureuse ; il serait plus juste de dire qu'ils n'en ont pris aucun souci. Si le gouvernement n'a pas eu l'initiative de leur accorder une distinction qui n'ajoute rien, que nous sachions, au mérite individuel, c'est tant pis pour le gouvernement, lequel perd une rare occasion de rehausser le prestige d'une distinction qui va s'effritant tous les jours davantage.

Nouveau Musée médico-historique. — Un Musée médico-historique a été ouvert à Cracovie. C'est le *British med. Journal* qui nous en donne la nouvelle. Quand se décidera-t-on à en fonder un à Paris ?

Le transfèrement de la Morgue. — Sur la demande de M. CHÉRIOUX, le Conseil général de la Seine vient de décider le transfèrement de la Morgue de son emplacement actuel sur les berges de la Seine, près du pont d'Austerlitz. L'Institut médico-légal y sera annexé.

(1) Numéro du 29 janvier 1910.

La « Chronique » par tous et pour tous

La variole et la dorure des momies égyptiennes.

Sur un certain nombre de momies provenant des tombeaux de l'ancienne Egypte, la peau de la face est recouverte d'une application d'or plus ou moins artistique ; les mains et les pieds sont, quelquefois aussi, dorés. D'autres momies, relativement récentes, présentent la même particularité : c'est ce qu'on peut voir au musée d'Ennery, sur des momies trouvées dans les fouilles d'Antinoë et datant du commencement de l'ère chrétienne.

Quel était le but de cette pratique bizarre qui s'est perpétuée pendant de longs siècles ? Comme la dorure ne s'observe que sur les momies de la 1^{re} classe, on pourrait croire qu'il s'agit d'un simple ornement ou d'un signe d'aristocratie ; on pourrait aussi penser que l'application d'or sur la face servait à assurer la conservation de la peau et mettait celle-ci à l'abri de l'action de l'air. Je n'ai pas trouvé d'explication satisfaisante dans les quelques lectures que j'ai pu faire à ce sujet ; mais une chose m'a frappé : le grand LARREY avait séjourné en Egypte pendant toute la durée de l'expédition de Bonaparte ; il avait étudié avec curiosité toutes les questions médicales et para-médicales de ce pays. Il avait vu et examiné un grand nombre de momies provenant des monuments de l'ancienne Egypte. Il faisait partie de l'Académie du Caire, qui comptait des savants de toutes les branches. Or, le 4 juillet 1838, il annonçait à l'Académie des sciences que les Égyptiens et les Arabes préservaient des ravages de la variole la figure des jeunes filles *riches*, en la recouvrant de feuilles d'or appliquées dès l'invasion de la maladie.

Un an plus tard (*Académie des sciences*, 1^{er} juillet 1839), M. A. LEGRAND, s'appuyant sur les idées de Larrey, communiquait un fait où il avait employé avec succès la dorure de la face chez une jeune Anglaise très jolie, atteinte de variole grave.

Nous pouvons nous demander, comme Larrey l'a fait sans doute, s'il existe un rapport entre le traitement antivariolique des Égyptiens modernes et l'usage antique de dorer la face des momies. Celles-ci auraient-elles appartenu à des sujets morts de variole ? Notons une coïncidence assez suggestive : le traitement de la variole par les feuilles d'or ne peut s'appliquer qu'aux *riches*, et, d'autre part, la dorure des momies était l'apanage des classes aristocratiques.

Quoi qu'il en soit, le traitement de la variole de la face par les applications d'or métallique s'accorde parfaitement avec la science moderne et avec les découvertes faites longtemps après Larrey.

Les préparations d'or, les sels d'or, ont été préconisés dans la syphilis, il y a longtemps. Mais, plus récemment, le D^r CALMETTE (de Lille) les a employés dans le traitement des morsures des serpents venimeux. L'or métallique fournit une des meilleures obturations des caries dentaires ; il n'agit pas seulement comme remplissage mécanique ; on est en droit de lui attribuer une action antiférentescible qui empêche la récurrence de la carie. La plupart des pièces de prothèse dentaire sont en or ou en platine ; il en est de même de la prothèse du

nez, et en particulier des supports de nez artificiels de MARTIN (de Lyon). On a aussi recommandé les fils d'or pour les sutures opératoires. Le fameux *point d'or*, si vanté autrefois dans la cure chirurgicale des hernies, ne devait peut-être son innocuité relative qu'à l'action bactéricide du métal introduit dans les tissus sans aucune précaution antiseptique.

Tous les corps étrangers en or présentent l'avantage de ne pas s'altérer et de ne pas irriter les tissus. Cela veut dire qu'ils empêchent par leur contact la suppuration, et la prolifération microbienne.

D'après les recherches de VINCENT (*Revue d'hygiène*, 1895), l'or en nature est moins microbicide que l'argent et le cuivre, parce qu'il résiste mieux aux actions chimiques et parce qu'il fournit moins de sels antiseptiques ; mais cette action n'en est pas moins positive ; on comprend facilement qu'une application d'or en feuilles sur la face puisse atténuer la suppuration des pustules de la variole, et donner lieu à des cicatrices moins marquées. D^r MALJEAN

La crue de la Seine, en 1658.

Dieu merci, la Seine baisse ; mais parler d'inondation est encore d'actualité. Permettez-moi donc de citer, pour ceux de vos lecteurs qui ne la connaissent pas, une lettre intéressante de Guy Patin ; cette lettre, datée du 8 mars 1658, est adressée à Monsieur A. F. D. M., très vraisemblablement un confrère lyonnais (1).

« Votre M. Robert, écrit Guy Patin, est parti il y a plus de huit jours, et a fort bien fait de s'en aller, car le débordement de la rivière a bien emporté de grosses bêtes, et il eût peut-être éprouvé la même fortune, s'il n'eût hâté son retour. »

Oh ! le vilain langage confraternel ! Aujourd'hui, grâce à la Déontologie, nous ne parlons plus ainsi, n'est-ce pas ?

Plus loin, Guy Patin ajoute :

« La nuit passée, vingt-deux maisons sont chutes sur le pont Marie dans la Seine, à minuit précisément, avec perte d'environ trente personnes et beaucoup de bien ; néanmoins la rivière a diminué depuis hier soir de trois pieds. Voilà des malheurs publics qui nous menacent, disent les bonnes gens, d'autres calamités. On ne laisse pas de faire icy des bals, des ballets et de belles collations. La Reine de Suède admire tout, et les autres prennent tout. On dit que Roüen est à moitié dans l'eau, et qu'il y a de grandes pertes de marchandises, à cause qu'elle est entrée dans les magasins. On dit aussi que l'eau a emporté une partie de la citadelle d'Amiens : tout est en désordre. L'homme est un misérable animal, à qui tous les éléments font la guerre. Pline me fournit là-dessus de belles pensées, liv. VII. Mais elles sont trop longues pour une lettre. »

Voilà ma citation terminée, mon cher confrère et, usant pour clore ma lettre de la formule de Guy Patin, je me recommande à vos bonnes grâces et suis, etc. D^r AL. VINACHE.

Coquelin cadet à la salle de garde.

Il y a un an que Cadet est mort ; qui s'en souvient ?

C'est au printemps de 1873 que nous avons eu l'occasion de déjeuner bien des fois avec le jeune Ernest Coquelin, à la salle de garde de la

(1) Lettre LXIX des *Lettres choisies de feu M. Guy Patin*. Rotterdam, M. DC. LXXXIX.

Charité, en compagnie des titulaires Richet, Robin, et de ce cher Bergeron qui avait fait de chic une charge si amusante du petit père Thiers à la craie, au panneau du milieu de la porte d'entrée. C'était plus ressemblant que nature ! On la conserva des années entières. Nous avions alors 25 ans, à la veille du doctorat définitif. On peut juger de l'entrain joyeux de cette folle jeunesse, où chacun apportait sa modeste quote-part, suivant son tempérament.

Déjà nous connaissions les frères Coquelin depuis 10 ans. Nous les avions vus jouer, en 1863, à la grande salle de Vaugirard, et nous avions fait du cadet une connaissance plus intime en 1866, sur la scène du collège de la rue des Postes. Nous n'étions donc plus tout à fait étrangers l'un à l'autre.

C'est avec une poignante angoisse que nous nous rappelons encore la singulière confiance que nous fit un jour Coquelin cadet, de six mois plus jeune que nous, après le dessert où il s'était attardé, un jour où nous étions de garde. Au reste, il ne dissimulait pas la singulière hypochondrie dont il était déjà atteint depuis 4 ou 5 ans : les professeurs Richet et Robin ne pourraient que confirmer notre témoignage, sur une plus large échelle encore, car ils devaient le connaître encore bien mieux que nous, simple provisoire de passage pendant un mois ou deux.

— Croyez-vous, nous dit le jeune Ernest, que moi, que vos amis trouvent si joyeux sur la scène, je suis atteint d'un *spleen* mortel (nous nous servons à dessein de ses propres expressions, sans en changer un mot) ?

On comprend notre émotion à cette révélation inattendue, à laquelle nous ne voulions pas croire.

— Mais voyons, Ernest, ce n'est pas Dieu possible ! Vous êtes encore si jeune ! Avez-vous seulement 25 ans sonnés ? Déjà vous avez un présent superbe, sans compter l'avenir magnifique qui vous attend. Un jour viendra où vous vous marierez ; et votre jeune femme trouvera bien moyen de chasser toutes ces idées noires. — C'est alors qu'il prit un air sombre, que nous ne lui connaissions pas encore, et qu'il nous dit d'un ton désespéré : — Moi ? Je ne me marierai jamais ! Ah ! mon ami, on voit bien que vous ne connaissez pas les femmes de théâtre ! — Mais voilà justement votre exagération. N'y a-t-il pas partout des brebis galeuses ? Soyez bien sûr qu'elles ont des qualités, comme toutes les autres. Enfin, comment votre singulière hypochondrie vous est-elle arrivée ?

C'est alors, qu'à notre stupéfaction profonde, il nous dit qu'en jouant un rôle dans une pièce de Shakespeare (nous avons su depuis que ce devait être le rôle du bouffon, dans *le Roi Lear*, alors qu'il avait 20 ans à peine), il avait été tellement frappé des péripéties dramatiques arrivées à ce vieillard et à ses filles, qu'il en était presque devenu fou de chagrin, en entrant trop avant dans « la peau du bonhomme » !

Nous nous figurions alors que cet état d'âme extraordinaire finirait par disparaître avec l'âge. Cependant il faut croire qu'il était atteint plus profondément que notre inexpérience ne pouvait le conjecturer. Aussi avons-nous éprouvé un profond chagrin quand nous avons appris que cet excellent acteur avait quitté la scène : c'était pour nous le signe certain de sa fin prochaine.

D' BOUGON.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

La castration et les armes parlantes. — La famille Coleoni ou Coleone est originaire de Bergame ; elle a changé ses armes et son nom : il était primitivement Coglioni. — Elle portait des armoiries parlantes, ainsi que le constate un armorial manuscrit qui existait, en 1848, à la bibliothèque publique de la ville de Laon. Ces armes étaient : *Coupé, d'argent et de gueules, à trois paires de testicules percés de l'un en l'autre.* Plus tard, la maison de Coleone a substitué aux 3 pièces principales de ses armes 3 cœurs de même émail. N'est-il pas présumable que ce singulier blason n'aura pas été choisi uniquement comme représentation du nom, mais qu'il aura été pris en *souvenir de quelque mutilation opérée* sur un membre de la famille, soit pendant une croisade, soit pendant une des guerres intestines qui se sont répétées si souvent en Italie ?

Qu'en pensent les collaborateurs de la *Chronique* ?

D^r G. W. (Namur).

Un traitement singulier de l'épilepsie. — J'ai reçu de M. Millington, habitant l'Inde Anglaise, une notice sur la maladie des dromadaires à Rajaputana (Indoustan) : ces animaux sont attaqués par les larves de *Æstrus camellus*, qui dévorent les cavités nasales de ces ruminants ; les indigènes font, avec ces larves desséchées et pulvérisées, trois pilules, lesquelles constitueraient un traitement efficace de l'épilepsie.

Pouvez-vous demander des explications, dans la *Chronique*, sur ce traitement, si original ?

D^r Pedro VALDÈS RAGUÉS, membre de l'Académie des sciences médicales, rue Estrella, n^o 49, La Havane (République de Cuba).

Cul-de-jatte, dépourvu d'orifice digestif terminal. — Dans « *les Débats*, il y a 100 ans », du 25 décembre 1809, je trouve la note suivante :

« Bar-sur-Ornain, 20 décembre.

« A son passage à Void, le roi de Bavière, qui depuis longtemps s'informe de l'étonnant cul-de-jatte Claude ROUGET, de ce bourg, se l'est fait amener et lui a donné 72 francs. Ce monarque, avant la Révolution, avait fait construire le petit chariot qui est le domicile permanent de Rouget la nuit et le jour.

« Cet homme, âgé de soixante-quatre ans, a l'abdomen collé à l'épine du dos ; ses extrémités inférieures sont atrophiées. Les intestins et tous les organes qui servent aux excréments semblent n'avoir jamais existé à partir du cartilage xiphoïde. L'estomac pompe une portion du chyle délayé par les sucs salivaires et gastriques ; mais, une demi-heure après avoir mangé, il rejette les aliments par la bouche avec aisance. Il mange fréquemment, jouit d'une bonne santé, a le son de voix agréable, une tête ordinaire, assez de barbe, et s'est habitué à son chariot, exposé à l'air. »

Cet homme qui, malgré un tube digestif privé d'orifice de sortie, a pu, bien que réduit à l'état de « gastrule », vivre jusqu'à 64 ans, est un cas, je crois, unique dans la science. Il serait intéressant que quelqu'un des lecteurs de la *Chronique* pût fournir quelques détails supplémentaires sur cet ami ou plutôt sur cette fraction d'ami du roi de Bavière.

D^r G. DURANTE.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle
Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Réponses

H. Cazalis, étudiant en droit (XVI, 786). — Le droit n'a jamais été pour CAZALIS une carrière, si ce n'est dans l'imagination et dans les désirs de sa mère. Elle avait un cousin, avocat à la Cour de cassation, M. Hallays-Dabot ; elle avait pour lui une vive sympathie et une haute estime ; elle aurait voulu qu'il fût le patron de Henri et lui servît de modèle. Malheureusement l'inclination n'y était pas, et les circonstances n'étaient pas favorables. Henri, dont le caractère dominant était de s'enthousiasmer à tout propos, n'a jamais eu d'enthousiasme pour la science de Domat.

C'est peut-être qu'on ne la lui a jamais enseignée.

Notre professeur, M. Bugnet, ne nous exposait pas les principes philosophiques d'où les vrais juristes ont déduit les règles de droit ; il niait l'existence d'un droit naturel auquel le droit positif doit toujours se conformer. Il ne reconnaissait d'autre principe que la volonté du législateur, réduisait donc le droit à une simple pratique, et allait jusqu'à dire que c'est un métier qu'il faut apprendre, *comme celui de cordonnier*.

Pour une âme d'artiste, ce métier n'avait rien de séduisant. Henri était donc à l'école un élève peu assidu, peu attentif, et il ne poursuivait ses études que par obéissance.

Il fut reçu licencié ; je crois qu'il passa son premier examen de doctorat. Il n'alla certainement pas plus loin.

A-t-il prêté le serment d'avocat, je l'ignore. En tous cas il n'a pas fréquenté le Palais. Il y a seulement été clerc d'avoué.

Je le voyais plusieurs fois par semaine jusqu'au commencement de l'année 1865. Il était assidu aux soirées musicales qui avaient lieu tous les huit jours chez ma mère, et tous les huit jours aussi dans la famille d'Henri Regnault. De plus, nous faisions partie, l'un et l'autre, depuis le collège, d'une petite conférence de Saint-Vincent de Paul, qui se réunissait le dimanche matin à la Sorbonne. Henri était alors un catholique assez zélé ; le caractère artistique de l'Église romaine le séduisait. Il témoignait pour le protestantisme, qui était la religion de son père, un éloignement dont il est revenu depuis. Le Père Gratry était l'objet de son admiration.

J'ai quitté Paris au mois de mars 1865, et mes relations avec Henri Cazalis ont été moins suivies, sans cesser d'être aussi cordiales.

Sa mère mourut. Immédiatement il interrompit ses études juridiques et se tourna du côté de la médecine.

Quand je revins à Paris à la fin de 1872, il était docteur en médecine, ou s'il ne l'était pas, car je ne suis pas sûr des dates, il était tout près de l'être. Je l'aidai à se faire nommer médecin inspecteur des eaux de Challes, en Savoie. Il ne tarda pas à rencontrer M^{lle} Treit dont il obtint la main, et qui exerça sur tout le reste de sa vie une si heureuse influence.

Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir vous donner des renseignements plus précis. Je suis très sensible à l'honneur que vous m'avez fait de vous adresser à moi, et je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de ma haute considération.

ROYER-COLLARD.

Enseignes bizarres (XVI; XVII, 92). — D'un marchand de vin de Saint-Ouen :

Bon vin mène au ciel,
 Car
 Bon vin fait bon sang,
 Bon sang fait bonne humeur,
 Bonne humeur fait bien penser,
 Bien penser fait bien agir,
 Bien agir mène au ciel :
 Donc
 Bon vin mène au ciel.

Jean FUGAIRON *architecte*.

Les Évadés de la médecine : *Gustave Planche* (XV, 282). — Parmi les évadés de la médecine, avez-vous signalé le fameux critique Gustave PLANCHE ?

On lit dans *les Réfractaires* de Vallès : « Pour se consoler, il (G. Planche) causait médecine avec un de nos bons amis, l'étudiant Collineau ; c'était sa grande prétention. Il avait commencé, comme on sait, des études médicales, et son bonheur était de parler sciences naturelles, anatomie, pathologie, et le reste... » Qu'est devenu COLLINEAU ?

Dr CARAYON.

L'accouchement de Myrrha (XVI, 758). — Le docteur E. PLUYETTE, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} décembre 1909, regrette de ne pas connaître les noms de l'éditeur et de l'illustrateur de la gravure reproduite page 758.

La figure, représentant la partie inférieure de la gravure, est malheureusement floue, ce qui est probablement la conséquence de l'agrandissement, les dimensions de cette reproduction étant une fois et demie celles de l'original. Cette gravure est extraite d'un livre édité à la Haye en 1728 chez P. Gosse et J. Neaulme : « *Les Métamorphoses d'Ovide*, traduites en françois par M. Du Ryer, de l'Académie française, avec de nouvelles explications à la fin de chaque fable, enrichies de figures en taille-douce. » Dans le texte, il n'est pas parlé de l'illustrateur, et les gravures, tirées avant la lettre, ne portent ni signature ni initiale.

Sur l'original (fig. 92, tome III), la face de Myrrha n'est pas finement exécutée, aussi est-il difficile d'y surprendre l'expression ; cependant, ses regards tournés en haut et sa bouche entr'ouverte semblent indiquer la souffrance ; celle-ci n'est d'ailleurs plus très vive, l'enfant est expulsé, il ne reste à dégager que le pied droit.

Les femmes qui entourent Myrrha ne sont pas d'inutiles spectatrices. La femme placée à gauche au premier plan n'a pas seulement la main sous sa robe ; elle retire le bassin qu'elle tenait au chaud sous ses jupes ; ce bassin est de la même forme que ceux représentés dans les autres figures. Le personnage debout, en arrière de la précédente, avec la manche retroussée et la main en avant, pourrait être Junon Lucine au moment où elle vient de terminer son intervention.

Lucine vint spontanément assister Myrrha, et après l'avoir touchée avec une main favorable et avoir prononcé les paroles qui ont la force et la vertu de rendre les accouchements heureux, le tronc de l'arbre se fendit. La fissure de l'écorce de l'arbre, véritable éventration, rap-



Accouchement d'Alcmène

ACCOUCHEMENT D'ALCMÈNE (1^{re} PHASE).
(D'après un document communiqué par le Dr DURANT).

pelle une vulve, mais elle est placée au-dessus du pubis. Ce furent des Naiades qui reçurent l'enfant.

On peut interpréter autrement le rôle des sept assistantes. Les trois personnages à gauche sont des servantes ; au fond, la nourrice attend ; en avant, la femme prépare le bassin, tandis que la servante debout est prête à recevoir l'enfant, ces deux dernières ont les manches retroussées au-dessus du coude ; les sujets à droite sont Lucine et les Naiades.

Dans le même tome, la figure 80 représente l'accouchement d'Alcmène, mère-d'Hercule, au cours duquel Lucine joua un rôle dystocique qui mérite d'être rappelé à cause de sa rareté.

Voici, d'après Du Ryer, le résumé de cette fable : Lucine, déesse qui préside aux enfantements, pour empêcher Alcmène d'accoucher heureusement d'Hercule, s'étant déguisée en vieille, alla s'asseoir près du logis d'Alcmène et en tenant les mains entrelacées entre ses genoux qu'elle avait mis l'un sur l'autre, elle empêchait la parturiente d'accoucher et lui faisait sentir des douleurs qui la réduisaient à l'extrémité. Galanthis, servante d'Alcmène, aperçut cette vieille en cette posture et s'imagina qu'elle nuisait à sa maîtresse. Pour la faire retirer, elle commença à crier avec une feinte joie qu'Alcmène était accouchée ; Lucine, qui la crut, abandonna sa posture et en même temps Alcmène accoucha et ne sentit plus de douleurs.

Myrrha n'est pas la seule femme transformée en arbre, sur sa demande : Daphné, dans des conditions tout autres, subit le même sort.

La figure 11, du tome 1^{er} du même ouvrage, représente Daphné poursuivie par Apollon ; celle-ci, se voyant dans l'impossibilité de se défendre, implora son père Pénéée, qui la changea en laurier pour conserver sa virginité.

Ce sujet a inspiré plusieurs artistes, parmi lesquels il faut citer Le Bernin, alors âgé de 18 ans, qui sculpta le merveilleux groupe en marbre blanc d'Apollon et de Daphné qu'on peut voir au musée Borghèse, à Rome.
Dr P. NOURY (de Rouen).

— Dans son très intéressant et très spirituel article sur l'accouchement de Myrrha, paru dans la *Chronique médicale* du 1^{er} décembre 1909, le Dr PLUYETTE nous donne une figure (fig. 2 de cet article) dont il regrette d'ignorer l'origine.

Nous l'avons retrouvée dans l'édition que nous possédons des « *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en français par M. Du Ryer, de l'Académie française, édité à la Haye, chez P. Gosse et Neaulme, 1728 », 4 vol. in-12. Mais il n'y a pas d'indication de dessinateur et les figures ne sont pas signées.

Nombreuses sont les métamorphoses en arbres dans la mythologie et il est bien inutile d'en donner ici la liste. Nous voudrions cependant rappeler celle de Dryope, à cause d'une figure qui l'accompagne dans l'édition de Banier et qu'il nous paraît intéressant de rapprocher de la figure 2 de l'article du Dr Pluyette. En voici l'argument (livre IX, fables VII, VIII, IX et X) :

Dryope, célèbre par sa beauté, fut jugée digne de ses caresses par Apollon et épousa dans la suite Andrémon, dont elle eut un fils. Un jour, dans le but d'offrir des couronnes de fleurs aux Nymphes, elle vint avec son fils qu'elle allaitait encore sur les bords d'un étang planté de myrtes. Un arbre couvert de fleurs rouges, appelé Lotos,

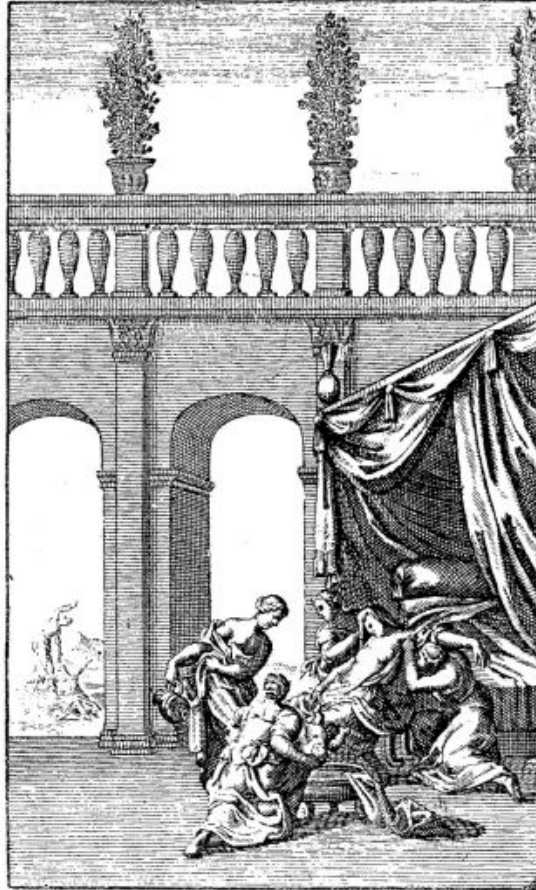


Dryope en arbre.

DRYOPE MÉTAMORPHOSÉE EN ARBRE.

(Document communiqué par le D^r G. DURANTE.)

attire son attention. Elle en rompt une branche pour en faire jouer son fils, mais il en tombe des gouttes de sang et l'arbre entier en tremble comme s'il eût été sensible. En effet, les plus anciens du pays assurent que ce fut autrefois une Nymphé qui, fuyant les poursuites de Priape, avait été changée en cet arbre.



ACCOUCHEMENT D'ALCMÈNE (2^e PHASE).
(Document communiqué par le D^r DURANTE.)

Comme, étonnée de ce prodige, Dryope cherchait à se retirer, elle sent ses pieds attachés à la terre, tout le bas du corps est déjà converti en un tronc dont l'écorce couvre bientôt ses cuisses. Elle porte les mains à sa tête pour s'arracher les cheveux de désespoir, mais n'emporte que des feuilles

Son fils veut prendre ses mamelles pour têter et les trouve sèches et

sans lait. Son père Euryte et son mari survenant ne peuvent plus embrasser qu'un tronc qui a encore un peu de chaleur. Elle prend en vain les dieux à témoin de cette punition imméritée, demande que l'on approche une dernière fois son fils de sa bouche, et cesse bientôt de parler et d'être.

Dans la figure que nous reproduisons ici, p. 123, d'après l'édition de Banier (1738), la métamorphose des pieds et des cheveux est déjà accomplie. Dryope est entourée de sa sœur Iole, de son père Euryte, qui soulève l'enfant vers la bouche de sa mère, et d'une autre femme non signalée dans le texte et destinée à faire pendant à Iole.

Mais ce qui nous paraît le plus intéressant, c'est l'arbre Lotos cause de tout le mal, et qui laisse encore tomber quelques gouttes de sang de sa branche cassée. Le tronc conserve une forme humaine très nette. Sa partie inférieure, double, figure les jambes et les cuisses. Son extrémité supérieure, au-dessus des rameaux remplaçant les bras, laisse deviner des traits effacés ; au-dessous, les seins sont esquissés. Mais l'abdomen, légèrement bombé, présente une large ouverture béante, dessinée avec trop de soin pour n'avoir pas une signification.

Si on rapproche ce tronc béant de la figure 2 reproduite par le Dr Pluyette, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a dû y avoir là également un accouchement dans le genre de celui de Myrrha.

Nous n'avons pu malheureusement retrouver aucun renseignement sur cette jeune Lotos ou Lotis, qui voyait d'un mauvais œil ce pauvre Priape et qui en fut ainsi punie. Ne l'a-t-elle fui que trop tard et a-t-on dû procéder chez elle à des manœuvres obstétricales à travers une paroi abdominale déjà ligneuse ?

Nous serions heureux si quelque lecteur pouvait nous renseigner à ce sujet.

D. G. DURANTE.

— Dans son intéressant travail sur l'accouchement de Myrrha, le Dr Pluyette a reproduit différentes gravures anciennes représentant cet acte mythologique. Il fait observer que la plupart laissent, au point de vue de l'art, beaucoup à désirer. Dans les unes, Myrrha est trop femme, dans d'autres elle n'est qu'un tronc d'arbre. La composition de Renouard manque entièrement de naturel : Myrrha a l'air d'un candélabre, et assiste à sa délivrance avec une indifférence de bronze.

La tête d'Adonis est trop petite, et les « racines tortueuses » qui devraient naître de la division des ongles ont plutôt l'apparence de tentacules et sortent des talons. On ne comprend pas non plus pourquoi les deux femmes accourues derrière Myrrha continuent à danser sur place, à un mètre de distance.

Le sujet me paraît bien mieux traité dans une lettre ornée de l'alphabet mythologique de Ballard, qu'on trouve dans les éditions musicales publiées par lui à la fin du xvi^e siècle.

Myrrha, comme on peut le voir, est devenue un arbre. La naissance d'Adonis est représentée sans offense à la pudeur. Elle est restée femme cependant par la gracieuseté des lignes et par la tête. En tant qu'arbre elle est condamnée à l'immobilité, mais on voit bien qu'elle vit et qu'elle souffre. La disposition des bras qui se terminent en branches feuillées est charmante. Les poses des matrones qui l'assistent sont également gracieuses et naturelles.

Comme on peut le voir, cette petite vignette n'est pas aussi bien gravée que dessinée, et l'exemplaire faisant partie d'initiales historiées



LETTRE ORNÉE DU XVI^e SIÈCLE
(Collection Oscar JENNINGS)

de ma collection, d'après lequel la reproduction a été faite, laisse aussi à désirer comme impression.

Dr Oscar JENNINGS.

— Le Dr Pluyette ayant mis sur le tapis les accouchements mythologiques, nous rappellerons la naissance d'Hercule, à l'occasion de laquelle se produisit une dystocie d'un ordre spécial.

On sait qu'Hercule avait pour père Jupiter, qui avait pris la forme d'Amphitryon parti pour la guerre.

Voici comment Alcmène raconte à Iole, sa belle-fille, les péripéties de son accouchement (livre IX, fables V et VI) :

« J'étais dans mon neuvième mois et le fardeau que je portais dans mon sein était si pesant qu'il était aisé d'en juger que Jupiter en était le père. Je ne pouvais plus supporter les douleurs qu'il me causait et le souvenir m'en fait encore horreur. Pour comble de maux je fus 7 jours et 7 nuits en travail (1). Dans cet état, je levai les mains vers le ciel pour implorer le secours de Lucine et des autres dieux qui président aux accouchements. Cette déesse vint, à la vérité ; mais à la sollicitation de ma rivale (Junon), dont elle voulait servir le ressentiment, elle ne vint que dans le dessein de me nuire. Lorsqu'elle entendit les cris que je faisais, elle s'assit près de la porte du palais, et, ayant croisé ses jambes l'une sur l'autre, en tenant ses doigts entrelacés les uns dans les autres, elle prononça d'une voix basse quelques paroles magiques pour m'empêcher d'accoucher. Je souffrais, cependant, de maux incroyables ; je donnais à Jupiter le nom du plus

(1) On retrouve ici le chiffre 7 fatidique.

ingrat de tous les dieux et je l'accablais de reproches. J'appelais la mort à mon secours et je poussais des cris et des plaintes capables d'attendrir les rochers. Les dames de Thèbes, qui étaient accourues à mon secours, faisaient pour moi d'inutiles vœux et tâchaient de me consoler par leurs discours. Cependant Galanthis, une de mes esclaves, femme fort entendue et que j'aimais beaucoup, soupçonna que la jalousie de Junon pouvait avoir quelque part aux maux que je souffrais. Comme, pendant tout mon travail, elle avait été obligée de sortir souvent de ma chambre, elle avait remarqué près de la porte du palais une vieille femme dans une posture extraordinaire. « Qui que vous soyez, lui dit-elle, réjouissez-vous, ma maîtresse vient d'accoucher ! » A cette nouvelle, Lucine se leva et je fus délivrée dans le moment. Galanthis fit un grand éclat de rire ; mais la déesse, piquée de se voir ainsi dupe de cette femme, la prit par les cheveux, la renversa à terre, et, dans le temps qu'elle faisait tous ses efforts pour se relever, elle la changea en belette. En punition de la tromperie qu'elle avait faite à Lucine, la belette depuis ce temps-là accouche par la bouche. »

Les deux gravures que nous reproduisons ici représentent précisément les deux phases de cet accouchement.

Dans la première (p. 121), Alcmène est en travail, assise sur une chaise. La figure représente plutôt la tristesse que les douleurs de l'enfantement.

L'abdomen, bien que couvert d'une chemise, semble singulièrement peu proéminent. Quatre matrones de Thèbes l'entourent. Deux semblent se borner à lui prodiguer de bonnes paroles ; celle de gauche lui soutient la poitrine. La quatrième, à genoux devant la parturiente, a la main introduite sous la chemise et semble pratiquer le toucher pour s'assurer de l'état stationnaire du travail. Sa figure très attentive est de beaucoup la mieux traitée.

Dans le fond, Lucine est accroupie sur le pas de la porte dans la position indiquée. Galanthis lui adresse la parole pour lui faire croire que sa maîtresse est déjà accouchée. Enfin, au milieu de la chambre, se promène une belette, indiquant par anticipation la métamorphose ultérieure de la servante.

Dans la fig. de la p. 124, l'accouchement se termine. Alcmène se laisse tomber en arrière sans forces, soutenue sous le bras par deux femmes. Une troisième tient le jeune Hercule et s'apprête à le baigner dans un bassin. Mais les assistantes regardent moins l'enfant que les jambes de la parturiente, dont elles semblent attendre l'expulsion de l'arrière-faix.

Dans le fond, hors du palais, Lucine se livre à des voies de fait sur la malheureuse Galanthis.

Telles sont les deux gravures que nous possédons sur la naissance d'Hercule.

En dehors du sujet qu'elles traitent, elles nous ont paru intéressantes : la première, par la matrone pratiquant le toucher ; la seconde, par la position d'Alcmène, dont le dessin général donne bien l'impression de l'anéantissement profond qui succède à un accouchement laborieux.

D^r G. D.

Chronique Bibliographique

D^r G. ANDRÉ, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, *La Grippe ou Influenza*, 1 vol. in-12. Masson, éditeur, Paris.

Le travail le plus complet, semble-t-il, qui ait paru en France sur la grippe. L'auteur y étudie successivement l'historique, la bactériologie, l'anatomie pathologique, la symptomatologie, les formes cliniques, les complications de cette infection, et de façon si détaillée et copieuse que la thérapeutique semble ensuite un peu sacrifiée. Il n'en est rien, fort heureusement.

D^r J. L.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La thérapeutique en vingt médicaments, par les D^{rs} H. HUCHARD et Ch. FIESSINGER. Paris, Maloine, 1910. — *L'Année électrique, électrothérapique et radiographique*; revue annuelle des progrès électriques en 1909, par le docteur FOVEAU DE COURMELLES. Paris, Charles Béranger, 1910. — *Conseils pratiques sur l'électricité et les rayons X à l'usage des médecins*, par le docteur L. DUMONT, Poitiers, Maurice Bousrez; Paris, D^r L. Dumont, 23, rue Etienne-Marcel, 1907. — *Une petite-fille du grand Condé : la duchesse du Maine, reine de Sceaux et conspiratrice*, par le général DE PIÉPAPE. Paris, Plon, 1910. — *Le diabète (le goitre exophtalmique)*, par le D^r Arthur LECLERCQ. Paris, Octave Doin, 1910. — *Maladies du cœur, artériosclérose*. consultations médicales, par le D^r H. HUCHARD. Paris, J.-B. Bailliére et fils, 1910. — *L'infection grippale, pathogénie et traitement pratique*, par le docteur Joseph Noé (Actualités thérapeutiques, n^o 3). Paris, Jules Rousset, 1909. — *Alfred de Vigny, sa vie et son œuvre*, par Emile LAUVRIÈRE. Paris, Armand Colin, 1909. — *La tuberculose menace Vaucresson*; campagne publiée dans le journal *l'Eclair*, br. in-16. Imprimerie de *l'Eclair*, 10, faub. Montmartre, Paris. — *François Rabelais*, par N. MARTIN-DUPONT. Paris, Albin Michel. — *Au pays de l'or, des forçats et des Peaux-Rouges*, par le D^r H. TRIPOT. Paris, Plon. — *Lettres d'amour d'Alf. de Musset à Aimée d'Althon* (M^{me} Paul de Musset), suivies de poésies inédites (1837-1848), avec une introduction et des notes par Léon SÉCHÉ. Paris, Mercure de France, 1910. — *Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*; séance publique du 21 décembre 1909; discours de réception prononcé par le D^r E. RÉGIS. Bordeaux, Gounouilhou, 1909. — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine*, par Amédée BOINET, archiviste paléographe. Paris Plon, 1908. — *La Cuisine diététique*, par le D^r F. REGNAULT et H. MONTAGNÉ. Paris, Vigot frères, 1910.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

 LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

 Littérature et Psychiatrie

La dromomanie de Jean-Jacques Rousseau,

par M. le docteur E. RÉGIS,

Professeur de Psychiatrie à l'Université de Bordeaux.

Il existe une tendance en quelque sorte constitutionnelle à la fugue impulsive (1), à la *dromomanie*, tendance souvent héréditaire, précoce, durable, paroxystique, donnant lieu, durant les crises, à un état mental particulier, s'adaptant aux complications délirantes intercurrentes, lorsqu'il en survient.

Nul exemple n'éclaire et n'illustre mieux cette forme constitutionnelle de dromomanie que celui de Jean-Jacques ROUSSEAU. Le voici, avec quelques détails.

J'ai déjà signalé le fait que l'impulsivité migratrice peut être *héréditaire* (2). Chez Rousseau elle l'était au plus haut point, ainsi que l'ont remarqué tous ses biographes et en particulier le plus éminent d'entre eux, M. Eugène Ritter (3).

Son père, Isaac Rousseau, fit de nombreuses fugues. A peine marié, aussitôt après la naissance de son premier enfant, il quittait sa femme pour aller à Constantinople chercher fortune. Revenu au bout de six ans, en 1711, il eut un second fils, Jean-Jacques, en 1712. En 1722, à la suite d'une querelle, il s'enfuit de nouveau, voyagea quelque temps et finit par se fixer à Nyons, où il mourut.

Il devait être très conscient de son instabilité, car, rédigeant un contrat d'association avec deux maîtres de danse étrangers, il stipule « qu'il lui sera permis de faire un voyage quand bon lui semblera (4) ». C'était se bien connaître et supprimer par avance tout obstacle à des fuites considérées par lui-même comme fatales et inéluctables.

François Rousseau, frère aîné de Jean-Jacques, de sept ans plus

(1) Voy. pour les généralités relatives à la fugue, le récent ouvrage de JOFFROY et DUPONT : *Fugues et Vagabondage* (Alean, Paris, 1909).

(2) E. RÉGIS, *Les fugues militaires au point de vue médico-légal (Le Caducée, 1909)*.

(3) E. RITTER, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, ouvrage couronné par l'Académie française (Paris, Hachette, 1896).

(4) E. RITTER, *loc. cit.*, p. 111.

âgé que lui, fut de bonne heure un « polisson », un libertin, s'échappant de chez ses patrons, ainsi qu'il l'avait fait de la maison paternelle.

Il tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait. Quelque temps après on sut qu'il était en Allemagne. Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là ; et voilà comment je suis devenu fils unique (1).

Père et frère migrants, voilà qui est déjà bien significatif. Mais il y a plus encore, car les cas de ce genre abondent chez les collatéraux de Jean-Jacques Rousseau.

Du côté paternel, trois de ses oncles s'expatrient, l'un à Londres, l'autre à Hambourg, l'autre à Amsterdam ; et un de ses cousins germains part en 1708 pour la Perse, où il fait souche de diplomates.

Du côté maternel, son oncle, Gabriel Bernard, celui qui, en l'absence de son père, s'était occupé de lui, émigre à 58 ans dans la Caroline du Sud. Abraham Bernard, doublement cousin germain de Jean-Jacques par son père, Gabriel Bernard, et par sa mère, Théodora Rousseau, s'enfuit à son tour dans le même pays, où l'on perd sa trace.

On conviendra qu'il est bien difficile de rencontrer, dans une famille, plus d'instabilité, de migrations, d'expatriations, de disparitions.

Il est vrai qu'il faut tenir compte en cela, au moins dans une certaine mesure, comme le remarquent Dufour-Vernes (2) et E. Ritter (3), du tempérament voyageur des Genevois de cette époque.

Jean-Jacques fait allusion à ce tempérament dans sa lettre à d'Alembert. Son père le souligne très nettement, en même temps que son propre itinérantisme, lorsqu'il lui dit :

Tu es Genevois, tu verras un jour d'autres peuples ; mais, quand tu voyagerais autant que ton père, tu ne trouveras jamais leurs pareils.

Enfin Jacob Laurent, qui écrivait en 1635, dépeignait déjà d'un bien joli mot cette propension des Genevois, en leur disant :

On vous ferait grand tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des *souffle-cendres* (4).

Mais dans la famille de Jean-Jacques, il y a autre chose qu'une manifestation naturelle de l'humeur voyageuse des Genevois. C'est de l'impulsivité migratrice des mieux caractérisées.

Chez les déambulateurs-nés dont je parle, la tendance à la fugue, héréditaire ou non, est habituellement très *précoce*. J'ai cité, entre autres, le cas d'un jeune homme chez lequel cette tendance avait débuté à l'âge de trois ans. J'observe, en ce moment même, un enfant de dix ans qui détient sans doute le record à cet égard, car il a fait sa première évasion du domicile paternel à deux ans et demi.

Nous ne savons au juste à quel âge Jean-Jacques Rousseau a débuté dans la fugue, car il n'a pas mentionné les insignifiantes escapades d'enfant qu'il a pu commettre ; mais il avait à peine seize ans quand, sous le coup d'un incident fortuit et futile (rentrant un

(1) *Confessions*, liv. I.

(2) DUFOUR-VERNES, *Les ascendants de Rousseau* (Genève, 1890).

(3) E. RITTER, *loc. cit.*, p. 121.

(4) E. RITTER, p. 128.

dimanche soir à Genève, avec des camarades, il arriva juste aussitôt après la fermeture des portes), il quitta brusquement sa ville natale, son patron, ses parents et se mit à errer quelques jours, jusqu'au moment où le curé de Confignon, M. de Pontverre, l'adressa à M^{me} de Warens. Cette rencontre, qui devait décider de sa vie, fut donc le résultat de sa première grande fugue.

A dater de ce moment, l'existence entière de Jean-Jacques n'est plus, pour ainsi dire, qu'une longue suite de déplacements, de changements, de voyages, de migrations, et il mérite bien le nom de « voyageur perpétuel » que lui donna, dit-on, le fameux Thévenin.

Même lorsqu'il se plaît, qu'il est heureux quelque part, comme chez M^{me} de Warens et plus tard chez M^{me} d'Epinaï, chez le maréchal de Luxembourg, chez le prince de Conti, chez M. de Girardin, il ne peut, malgré tout, rester en repos et se fixer de façon durable. Au bout de peu de temps, pour une cause ou pour une autre, il faut qu'il parte. Et il en est ainsi toute sa vie, jusqu'à son dernier jour, si bien qu'à part son petit logis de la rue Plâtrière, qu'il habita sept ans, avant Ermenonville, on peut dire que Jean-Jacques Rousseau n'a jamais eu, à proprement parler, de domicile à lui.

Ces déplacements, sans cesse réitérés, répondaient chez Jean-Jacques à un *besoin impérieux* et étaient nettement *impulsifs*.

Lui-même, si bon observateur de sa propre personne, ne s'y trompait pas et, à diverses reprises, il a parlé de ses envies irrésistibles « de marcher, d'aller et venir », de sa « fureur des voyages », résumant sa tendance en cette profession de foi caractéristique :

La vie ambulante est celle qu'il me faut (1).

Il a même été jusqu'à dire, à propos de son premier voyage à Turin :

Enfin l'idée d'un grand voyage flattait ma *manie ambulante*, qui déjà commençait à se déclarer (2).

Dans une lettre à son ami Du Peyrou, il s'exprime également ainsi :

Je vous parle de mes voyages parce qu'à force d'habitude les déplacements sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison, il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place, sans me contraindre et sans en souffrir (3).

Et, dans ses *Réveries du Promeneur solitaire* :

Jamais, dit-il, je n'étais content ni d'autrui ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissait, la solitude m'ennuyait, j'avais sans cesse besoin de changer de place et je n'étais bien nulle part (4).

Nous pourrions multiplier les citations. Celles-ci suffisent, tellement elles sont caractéristiques.

Au reste, cette tendance à l'errantisme chez Rousseau a frappé

(1) *Confessions*, liv. I.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Correspondance*, lettre à du Peyrou, 24 janvier 1765.

(4) *Les Réveries*, huitième promenade.

tous ceux qui l'ont étudié : médecins (1), psychologues (2) et littérateurs (3). Jules Lemaître écrit :

Il y a dans Jean-Jacques un profond amour de la solitude, de la rêverie paresseuse, de l'indépendance et, par suite, de la vie errante et, tranchons le mot, du vagabondage. Le vagabondage est chez lui une passion. Il aime vivre au hasard. Apprenti greffier, graveur, valet de chambre, séminariste, employé au cadastre, maître de musique, on peut dire que, dans les longs intervalles de ces diverses occupations, il redevient volontairement, et autant qu'il peut, un errant, un chemineau. C'est son goût dominant.

Les fugues de Rousseau, envisagées dans leur ensemble, peuvent être divisées en deux catégories distinctes. Les unes sont des fugues purement impulsives, la manifestation de son instabilité constitutionnelle, de son besoin inné de déplacement et de marche. Les autres, bien que favorisées aussi par cette disposition congénitale, sont des fugues d'origine idéative, relevant directement d'un déterminisme délirant.

Une brève analyse de ces deux ordres de fugues va nous permettre de préciser leurs caractères respectifs et de les différencier.

1° *Fugues impulsives proprement dites.* — C'est à tort que certains auteurs croient que les impulsions en général et les impulsions à la fugue en particulier doivent être *sans motif*. « En matière de fugue, répéterai-je, l'existence d'une cause provocatrice, d'un motif ou d'un but, même rationnel en apparence, n'empêche pas le caractère morbide de l'acte. C'est une erreur de croire, comme on l'a soutenu, que l'impulsion doit être sans motif. Le motif n'exclut pas l'impulsion ; il ne la crée pas, mais il la provoque et la déclenche (4). »

Ce que l'on peut dire, c'est que le motif est ici le plus souvent *imprévu, futile, quelconque*.

Nous avons vu Rousseau quitter Genève à tout jamais, fortuitement, un soir, parce que, en retard de quelques secondes, il voit les portes de la ville se refermer devant lui juste au moment où il allait rentrer.

Beaucoup de ses accès migrateurs ne furent ni plus médités ni plus motivés. Telle, par exemple, sa fugue célèbre de Turin à Anecy, avec cet étrange Bâcle, dont il s'engoue subitement après l'avoir retrouvé et en compagnie duquel, abandonnant tout, il part à travers monts, routes et bois, réduit, pour gagner quelques sous, à montrer la fontaine de Héron, cadeau de l'abbé de Gouvion, son protecteur.

Jean-Jacques fait du reste allusion lui-même à l'insignifiance des causes qui le poussent et le font agir, lorsque, parlant d'un changement d'itinéraire qu'il effectue un jour, uniquement pour aller voir, à Lausanne, « le beau lac dans sa plus grande étendue », il dit : « La plupart de mes secrets motifs déterminants n'ont pas été plus solides » (5).

Non seulement, dans cette forme de dromomanie, l'incident provo-

(1) MÖMUS, *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte* (Leipzig, 1889) ; CHATELAIN, *La folie de J.-J. Rousseau* (Paris, Fischbacher, 1890) ; CABANÈS, *Le Cabinet secret de l'Histoire*, troisième série (Paris, 1898) ; E. RÉGIS, *La maladie de J.-J. Rousseau (la Chronique médicale, 1900)*, etc., etc.

(2) ESPINAS, *J.-J. Rousseau hystérique simulateur*, in CABANÈS, *loc. cit.*, p. 148.

(3) JULES LEMAÎTRE, *Jean-Jacques Rousseau* (Paris, Calmann-Lévy).

(4) E. RÉGIS, *Les fugues militaires au point de vue médico-légal*.

(5) *Confessions*, liv. I.

cateur de la fugue est d'ordinaire imprévu et futile, mais le plus souvent aussi, la fugue qui s'ensuit est *rapide et brusque*.

Cela est arrivé maintes fois à Jean-Jacques, par exemple lorsque, accompagnant le musicien Le Maître en voyage, il l'abandonne tout à coup au milieu d'une crise d'épilepsie :

Tandis qu'on s'assemblait autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi ; je tournai le coin de la rue et je disparus (1).

Certains auteurs estiment que l'*état de satisfaction* durant la fugue n'existe guère que chez les obsédés, où il représente la détente euphorique consécutive à l'angoisse de la lutte antérieure. Cela est loin d'être la règle.

Des dromomanes obsédés peuvent parfaitement être inquiets, préoccupés durant leur fugue ; par contre, beaucoup de dromomanes non obsédés éprouvent plus ou moins de joie au cours de leur accès.

Cette joie peut leur venir de plusieurs causes.

Chez les instables constitutionnels que j'ai spécialement en vue ici, elle traduit la satisfaction donnée au besoin impérieux, instinctif, d'action, de déplacement, de marche. Chez la plupart, elle exprime aussi l'apaisement d'un autre besoin irrésistible, fréquemment coexistant : celui de l'indépendance, de la vie libre, sans obligation, sans soumission, sans travail forcé et réglé, sans contrainte et sans frein.

Enfin, et cette cause est évidemment de nature à se combiner avec les précédentes, la joie de la déambulation impulsive peut résulter, chez le sujet, de son amour ardent, passionné, pour la nature.

C'est une chose remarquable que beaucoup d'itinérants morbides ont un goût invincible, non seulement pour la grande route et le grand air, mais aussi pour les beaux spectacles de l'univers. Il y a là une particularité curieuse, intéressante, de la psychologie du dromomane, du vagabond, qui mériterait d'être observée et analysée de plus près.

Je crois qu'au fond de tout déambulateur impulsif, heureux d'aller par monts et par vaux, il y a presque toujours un amant de la nature, un poète plus ou moins fruste et plus ou moins conscient, subissant irrésistiblement le charme des merveilles du monde, communiant et se fondant tout entier en lui. Ce marcheur passionné pourra être un vagabond, un antisocial, un délinquant prêt à toutes les rapines et à tous les crimes, il n'en sera pas moins, au sens profond du mot, un poète.

Richepin a admirablement compris et traduit ce sentiment quand il s'écrie dans son *Chemineau* :

Dis-leur que son pays, c'est le pays entier,
Le grand pays, dont la grand'route est le sentier ;
Et dis-leur que ce gueux est riche, le vrai riche,
Possédant ce qui n'est à personne : la friche
Déserte, les étangs endormis, les halliers
Où lui parlent tout bas les esprits familiers,

(1) *Confessions*, liv. 1.

La lande au sol de miel, la ravine sauvage,
Et les chansons du vent dans les joncs du rivage,
Et le soleil, et l'ombre, et les fleurs, et les eaux,
Et toutes les forêts avec tous leurs oiseaux.

Assurément, le chemineau de Richepin est idéalisé, et tous les errants, aigus ou chroniques, fugeurs, trimardeurs et vagabonds, sont loin de penser et d'agir comme son héros, et d'exprimer en si beaux vers leur amour de la terre et du ciel ; mais tous éprouvent cet amour, même sans l'exprimer, et peut-être parfois, sans s'en douter.

Jean-Jacques a été le premier, parmi ces dromomanes assoiffés de nature. Nul être humain ne l'a sentie, comprise et rendue mieux que lui. Son œuvre entier en est, pour ainsi dire, la glorification et le cantique. En maints endroits, il a dépeint le bonheur qu'il éprouvait à marcher, dans ses fugues, à travers monts et bois, « les rêves, les chimères magnifiques qui lui tenaient alors compagnie » et l'état d'exaltation inspirée qui en résultait pour lui :

Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans les voyages que j'ai fait tout seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si, pour les fixer, je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne ! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Oh ! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que j'ai faits durant mes voyages, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits !... Pourquoi, direz-vous, ne pas les écrire ? Et pourquoi les écrire ? vous répondrai-je ; pourquoi m'ôter le charme actuel de la jouissance, pour dire à d'autres que j'avais joué ? Que m'importaient des lecteurs, un public et toute la terre, alors que je planais dans le ciel ? D'ailleurs, portais-je avec moi du papier, des plumes ? Si j'avais pensé à tout cela, rien ne me serait venu. Je ne prévoyais pas que j'aurais des idées ; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point ou elles viennent en foule, elles m'accablent de leur nombre et de leur force. Dix volumes par jour n'auraient pas suffi. Où prendre du temps pour les écrire ? En arrivant, je ne songeais qu'à bien dîner. En partant, je ne songeais qu'à bien marcher. Je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte ; je ne songeais qu'à l'aller chercher (1).

Tout ce qu'un amant de la nature peut éprouver, en face d'elle, de félicité expansive et féconde, est décrit là.

La plupart des dromomanes, durant leur fugue, ne sentent pas la fatigue, le besoin de manger ; ils couchent au hasard, indifférents à tout. Ils paraissent même heureux de leurs privations ; on dirait que cela fait partie du programme de leur course et que le bien-être nui-

(1) *Confessions*, liv. I.

rait à la volupté qu'ils en éprouvent. J'ai observé un vagabond, tellement sauvage et tellement revenu à l'état de nature, qu'il couchait souvent, la nuit, sur des branches d'arbres, à la façon des oiseaux.

Sans aller jusque-là, Jean-Jacques a souvent erré au hasard, et voici ce qu'il dit lui-même à ce sujet :

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, dans ce cruel état, je n'étais ni inquiet ni triste. Je n'avais pas le moindre souci de l'avenir, couchant à la belle étoile et dormant étendu par terre ou sur un banc, aussi tranquillement que sur un lit de roses (1).

On s'explique dès lors pourquoi les dromomanes ne comprennent le voyage qu'à pied. Je ne serais pas autrement surpris que quelques-uns au moins de ces *globe-trotters* qui font, en cheminant, le tour du monde, ne fussent, au fond, des dromomanes, comme certains calculateurs prodiges ne sont, de leur côté, que des arithmomanes. Ainsi va la gloire !

Jean-Jacques Rousseau était un fervent passionné de la marche. Il n'a cessé d'exprimer « son goût très vif pour les courses pédestres, « surtout en montagne », et « les délices de ses voyages à pied (2) ». Il chercha même longtemps, à Paris, « deux camarades du même goût « que lui qui voulussent consacrer chacun cinquante louis de sa « bourse et un an de son temps à faire ensemble, à pied, le tour de « l'Italie, sans autre équipage qu'un garçon qui portât avec eux un sac « de nuit (3) ».

La conscience et le souvenir sont, d'ordinaire, entièrement conservés dans la fugue impulsive pure. Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles qu'il survient une dysmnésie crépusculaire plus ou moins accusée. Cela a eu lieu chez Jean-Jacques lors de sa fugue consécutive à l'attaque d'épilepsie de Le Maître.

Mon retour fut si prompt et mon esprit si distrait que, quoique je me rappelle avec tant de plaisir mes autres voyages, je n'ai pas le moindre souvenir de celui-là ; je ne m'en rappelle rien du tout, sinon mon départ de Lyon et mon arrivée à Annecy (4).

Quant à la honte et au remords, ils sont loin d'exister toujours après la fugue, ainsi que cela a lieu souvent après la crise dipsomaniaque et kleptomaniaque. Jean-Jacques regrettait ce qu'il avait pu faire de mal au cours de ses déambulations pathologiques, mais jamais il n'a regretté ses déambulations elles-mêmes, tout au contraire, même alors qu'elles lui faisaient perdre une place et un avenir.

2° *Fugues impulsives à déterminisme délirant*. — J'ai montré, dans une étude antérieure (5), que J.-J. Rousseau fut un persécuté mélancolique, ou plutôt un *mélancolique-persécuté*. Mes collègues, les docteurs Sérieux et Capgras, dans un récent ouvrage (6), font de lui, pour leur part, un *délirant de persécution par interprétation*.

Je me propose de revenir ailleurs sur ce point tout spécial et

(1) *Confessions*, liv. I.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) *Confessions*, liv. I.

(5) E. RÉGIS, *La maladie de J.-J. Rousseau* (in *Chronique médicale*, 1900).

(6) P. SÉRIEUX et J. CAPGRAS, *Les folies raisonnantes : le délire d'interprétation* (Paris, Alcan, 1909).

d'établir : d'une part, que la variété résignée du délire d'interprétation de Sérieux et Capgras, dans laquelle ces auteurs rangent Rousseau, ne diffère guère du délire de persécution mélancolique; d'autre part, que, chez Rousseau, l'élément mélancolie ou de résignation l'emportait, dans ce complexe psychopathique, sur l'élément délire de persécution.

Ce complexe psychopathique se traduisit surtout, en effet, par des réactions mélancoliques ; à ce point que Jean-Jacques alla, au château de Trye, jusqu'à offrir au prince de Conti de se constituer prisonnier, pour permettre d'éclaircir l'accusation d'empoisonnement qu'il s'imaginait peser sur lui.

Les fugues furent naturellement parmi les réactions principales de cette époque délirante de la vie de Rousseau.

Mais toutes n'eurent pas un caractère morbide. Beaucoup, dans le nombre, étaient justifiées par l'ostracisme dont on frappait le malheureux partout où il portait ses pas.

On se souvient des faits. Décrété de prise de corps le 9 juin 1762, à la suite de la publication de *l'Emile*, il quitte le château du maréchal de Luxembourg, à Montmorency, et se réfugie en Suisse.

Installé à Yverdon, il en est chassé, au bout de quelques semaines, par le gouvernement. Il se rend dans le Val-de-Travers, à Motiers, où il accepte une maison. Il est obligé d'en partir, la population, ameutée contre lui et contre Thérèse, s'étant livrée à une tentative de lapidation dont on a pu contester l'origine, mais non la réalité.

Après avoir hésité à partir pour l'Angleterre, l'Ecosse ou la Prusse, il opte pour l'île Saint-Pierre, près Neuchâtel, appartenant à l'hospice de Berne, espérant là vivre seul et ne gêner personne. Au bout de deux mois, il est expulsé par une lettre du bailli de Nidau, lui intimant l'ordre de quitter l'île et le territoire.

Il va à Bienne, petit Etat libre voisin, et s'y installe, « cédant aux caresses et aux instances ». Il est obligé d'en partir après trois jours, ne s'y sentant plus en repos et en sûreté.

Il se rend à Berlin, puis à Strasbourg, où il se dispose à rester ; mais, sur les sollicitations de David Hume, il se décide à le rejoindre en Angleterre.

Non seulement ces nombreuses fugues, motivées, logiques, forcées, n'ont rien de pathologique, mais encore elles contribuent à expliquer comment Rousseau a pu, dans une certaine mesure, devenir légitimement persécuté.

Certes, l'auteur des *Confessions* fut un malade, un délirant. Mais ce fut aussi l'être le plus réellement persécuté qui ait existé jamais. Car, c'est dans le moment même où des ennemis comme Grimm, Diderot, d'Alembert, le baron d'Holbach, M^{me} d'Epinay, Voltaire et tant d'autres s'acharnaient après lui, c'est dans ce moment que le gouvernement de la France le menaçait d'emprisonnement et que, réfugié en Suisse, son pays natal, il était partout traqué, chassé de partout, même de l'île déserte de Saint-Pierre, où, inoffensif, il passait son temps à se promener, à élever des lapins et à contempler les cieux, étendu au fond de son bateau.

C'est là un fait important, qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on étudie la mentalité de ce grand homme, car seul il permet de comprendre les raisons légitimes que Rousseau avait de devenir persécuté et de distinguer, dans l'ensemble de ses plaintes, ce qui était fondé et ce qui était imaginaire.

Quoi qu'il en soit, à côté des fugues que nous venons de rappeler et qui celles-là furent naturelles et parfaitement explicables, Rousseau en accomplit d'autres nettement pathologiques.

Or, il est aisé de constater que ces fugues, provoquées par des idées délirantes de persécution, présentent, dans leur type et dans leur mode d'exécution, les caractères des raptus d'inquiétude. C'étaient des fugues tremblantes, apeurées, pleines d'effroi, rappelant la fugue panophibique du mélancolique anxieux aigu, celle du délirant onirique voulant échapper à ses terribles visions, ou celles de la foule humaine fuyant un affreux sinistre.

L'exemple le plus caractéristique chez Rousseau, à cet égard, est son départ subit d'Angleterre, en mai 1767.

Son séjour auprès de David Hume n'a pas réussi, ce qui était prévu. Bientôt, surexcité au plus haut point par la fausse lettre du roi Frédéric, fabriquée, avec diverses collaborations, par Walpole, ainsi que par les commentaires de la presse anglaise, ne voyant plus autour de lui qu'embûches, pièges et traquenards, il en vient à croire son honneur et sa vie en danger, et il quitte précipitamment l'Angleterre, dans une fuite affolée, éperdue.

Voici le récit qu'en fait son ami Corancez :

En causant à table, il nous raconta qu'il avait fui l'Angleterre plutôt qu'il ne l'avait quittée. Il se mit dans la tête que M. de Choiseul, alors ministre en France, le faisait chercher, ou pour lui mettre ses ennemis en avant, ou pour quelque autre mauvais tour. Je ne me le rappelle pas bien, mais sa peur fut telle qu'il partit sans argent et sans vouloir embarrasser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. C'est dans cette occasion qu'il brûla la nouvelle édition d'*Emile*, dont j'ai parlé, et qu'il m'avoua regretter beaucoup. Il payait avec un morceau de cuiller ou de fourchette d'argent, qu'il cassait ou faisait casser, dans les auberges. Il arrive au port ; les vents étaient contraires ; il ne voit dans cet événement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ, et cela pour un but quelconque, qu'il interprétait toujours dans le sens de sa manie d'ennemis. Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple, qui ne comprenait pas un mot de son discours. Que mes lecteurs ne perdent pas de vue que c'est de Rousseau lui-même que je tiens tous ces détails. Enfin, le vent le permet et l'on part. Il m'ajoute qu'il ne peut me dissimuler ni se dissimuler à lui-même que c'était une attaque de folie. Elle était telle, ajouta-t-il, que j'allai jusqu'à soupçonner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis (1).

Au reste, rien n'est plus typique que la lettre écrite par Rousseau lui-même à lord Conway, au moment de son départ. Citons-en quelques fragments :

... J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre que rien ne l'y peut relever de mon vivant... Vous concevez, Monsieur, que cette ignominie intolérable au cœur d'un homme d'honneur rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte, je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très naturel... Je veux sortir. Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix... Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée... Je suis sans espoir, sans

(1) MUSSET-PATHAY, *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (Paris, 1821), t. I, p. 264.

projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même... Le découragement m'a gagné ; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami...

Je n'ai parlé jusqu'ici, Monsieur, qu'à votre raison, je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sauveur...

Je vois mon heure extrême qui se prépare : je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre : il n'y a plus de milieu (1).

Dès que Jean-Jacques Rousseau eut touché le sol de France, cette crise d'apeurement anxieux disparut. Il fut rassuré et revint à lui.

C'est bien là, non une fugue de persécuté, mais une fugue de mélancolique, ou plutôt une fugue mixte, à prédominance mélancolique, chez un mélancolique persécuté.

* * *

Tels sont les faits. Ils montrent bien qu'il est des individus chez qui l'impulsion migratrice est héréditaire, innée, précoce, durable, irrésistible, qui ont, en un mot, « la fugue dans le sang ».

Ils montrent aussi quelle est la mentalité de ces sujets durant leurs fugues, notamment leur état d'euphorie et les causes dont il émane, en particulier l'amour passionné du mouvement, de la vie libre et des beautés de la nature.

Ils montrent, enfin, que, lorsque des complications délirantes surgissent, l'impulsivité migratrice s'adapte naturellement au délire et revêt une forme adéquate.

De tout cela, Jean-Jacques Rousseau offre l'exemple le plus caractéristique.

C'est un type de dromomane constitutionnel (2).

L'Esprit d'Autrefois

La riposte de Catherine Sforza.

Catherine Sforza, durant une sédition populaire, s'était enfermée dans son donjon de Forli, pour venger son mari, Girolamo Riario, capitaine général de l'Eglise. Ayant pris ses six enfants comme otages, les émeutiers menaçaient de les torturer et de les faire périr sous ses yeux, si elle ne se rendait à merci. Alors Catherine s'avança sur le rempart et, relevant ses vêtements, elle montra son sexe à la populace : « Imbéciles ! cria-t-elle, tuez-les donc ! Ne voyez-vous pas qu'avec ce moule je suis capable d'en faire d'autres (3) ! »

(1) J.-J. ROUSSEAU, lettre au général Conway, 1767.

(2) Lecture faite à la Société médico-historique, le 11 janvier 1910.

(3) Presse médicale, 25 décembre 1909.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Informations de la « Chronique »

Un moyen simple d'arrêter la toux.

Combien de fois avez-vous maudit *in petto* l'infortuné pris subitement d'une toux incoercible, obsédante... pour ses voisins, qui pestent après le gêneur, l'empêcheur d'écouter en rond ! Que ce soit à l'église, que ce soit au théâtre, mais surtout dans ce dernier lieu, où l'on se rend pour se distraire, c'est le même concert de malédictions.

Y a-t-il un moyen d'empêcher les gens de « graillonner ? » Oui, assurent des laryngologistes américains, qui viennent de discuter ce grave problème.

« La toux des fidèles et des spectateurs a un caractère tout à fait spécial et ne ressemble en rien à la toux que produit le rhume. Elle a pour origine l'étroite relation qui existe entre la gorge et l'oreille : quand l'oreille est affectée, la gorge l'est aussi, et la personne qui écoute avec attention tousse sans que ses organes respiratoires soient lésés pour cela ; elle tousse nerveusement.

« De cette affirmation, une conséquence curieuse dérive : c'est que toutes les fois que l'acoustique est bonne et permet d'entendre distinctement et sans fatigue la voix de l'orateur, du chanteur ou du prédicateur, personne ne doit tousser (1). »

Il suffirait donc, à entendre nos confrères d'outre-mer, de recommander aux architectes de bien veiller à l'acoustique des salles qu'ils construisent, pour que les tousses renoncent à leur tic.

Il y a quelque cinquante ans (2), Brown-Séguard avait indiqué un autre procédé pour arrêter la toux, à laquelle il attribuait une cause physiologique : nous le rappelons en quelques mots.

Les phénomènes morbides de la respiration peuvent toujours être arrêtés par une compression. La toux, par exemple, peut être arrêtée par la compression des nerfs de la lèvre près du nez. Une pression exercée sur ce point arrête une toux qui commence. On sait généralement que l'éternuement peut être aussi arrêté de cette manière ; mais ce qui paraîtra nouveau à beaucoup de monde, c'est qu'on puisse arrêter de même la toux. Brown-Séguard, dont l'autorité scientifique est universellement reconnue, l'affirmait. Il ajoutait qu'une pression près et en face de l'oreille empêche la toux. On arrêterait par le même moyen le hoquet, mais moins sûrement que l'éternuement et la toux. On suspend encore la toux en pressant très fortement dans l'intérieur de la bouche, au sommet du palais. Pour montrer que la volonté exerce en la circonstance une grande influence, Brown-Séguard rappelait ce mot d'une garde-malade française : « Le premier malade qui toussera sera mis à la diète. » Il était rare qu'un malade toussât après cet avertissement.

Le moyen indiqué par Brown-Séguard, pour prévenir ou pour arrêter la toux, était-il absolument nouveau ? Il semble que le docteur Diday eût pu revendiquer la priorité de cette indication ou d'une indication analogue, celle de chatouiller l'aile du nez du côté de la bronche où l'on sent qu'on tousse ou qu'on va tousser.

Quoi qu'il en soit, le procédé de Diday (ou de Brown-Séguard) est facile à suivre même en voyage. Il ne vous en coûtera guère de l'essayer.

(1) *L'Eclair*, 5 décembre 1909.

(2) Cf. *Union médicale*, 14 mai 1874.

L'opinion de F. Nietzsche sur nos stations thermales.

Le maître Huchard, toujours aux avant-postes pour le bon combat, a découvert un argument bien inattendu dans l'Allemand F. NIETZSCHE en faveur de nos stations françaises (1). L'opinion de Nietzsche est d'autant plus précieuse à recueillir que le philosophe ne fut pas, dès l'abord, précisément un ami de notre pays.

Voici l'histoire — presque une odyssée de malade — racontée dans le livre consacré à Nietzsche par son pieux biographe, M. D. Halévy.

Dès l'âge de 18 ans, F. Nietzsche était sujet à de violentes névralgies faciales, qui ne l'ont presque pas quitté durant toute son existence.

Dès l'âge de 24 ans, il est nommé professeur à l'Université de Bâle ; mais ses douleurs persistant sans cesse, il va, nouveau Juif errant de la médecine, chercher partout un soulagement à ses maux, à ses insomnies continues, à ses intolérables douleurs, à ses troubles gastriques. C'est ainsi qu'on le voit : en 1872, à Bergame, en Italie, puis à Splügem, où il retrouve un peu de calme ; en 1873, dans les Grisons ; en 1875, aux eaux de Steinabad (Forêt-Noire), sans résultat appréciable ; en 1876, à Chillon, où il ne reste que 15 jours ; puis à Genève.

Vaincu par la souffrance, il demande un congé et va passer l'hiver à Naples, en 1877 ; puis la même année, en été, aux eaux de Rosenlain, sans grand résultat.

Souffrant toujours, il est obligé de donner sa démission de professeur, et nous le voyons errer les années suivantes dans la Haute-Engadine ; à Riva sur le lac de Garde, à Venise, à Marienbad, à Stresa (lac Majeur), au pied des Alpes, en Vénétie, encore dans l'Engadine, à Silsmaria, puis à Gênes (1881-1882) où il passe l'hiver ; enfin, à Messine, Rome, Lucerne, Rapallo (près de Gênes), San-Remo.

Enfin, en 1884, ce philosophe qui raisonnait et agissait assez mal en climatologie, se décide à « descendre » dans le midi de la France.

Il s'arrête à Menton, où « l'endroit est magnifique », puis à Nice, à Saint-Jean-sur-Mer, où il est ravi et où il oublie ses souffrances.

Mais ce nomade ne peut tenir en place, et le voilà encore reparti, en 1885, pour l'Engadine, pour la Toscane, à San Miniato, où il est repris de ses douleurs ; il nous revient à Nice, « la ville aux 220 jours de soleil », et il écrit à son frère : « Il m'a été fort précieux d'expérimenter l'air de Leipzig, de Munich, de Florence, de Gênes, du midi de la France. Vous ne sauriez croire combien celui-ci a triomphé dans ce concours. Me voici revenu dans ce beau pays, c'est-à-dire à la raison. Qu'on y est loin de l'Allemagne ! Je ne saurais le dire avec trop de force. Ici, roses fraîches écloses, géraniums dans les haies, tout est vert, tout est chaud. Rien du nord ! »

Cependant, en 1886, il redescend vers Gênes, s'installe à Ruta, mais bientôt repart pour la Côte d'Azur. Un de ses admirateurs et amis veut le retenir : « Il me faut, dit-il, la lumière, l'air, la chaleur de la Côte d'Azur, il me faut la baie des Anges. »

Nietzsche mourut à Weimar, le 25 août 1900.

Connaissez-vous, dit en terminant le Dr HUCHARD, un plaidoyer plus éloquent en faveur de nos splendides stations hivernales du Midi ?

(1) *Journal des Praticiens*, 19 février 1910.

Echos de la "Chronique"

Qu'est devenu Consul ?

— Vous vous rappelez bien ? Le chimpanzé Consul Ier...

— ??

— Comme tout s'oublie, à Paris ! Heureusement, le Dr TERRIER, le dentiste habile que vous connaissez, veillait et pensait encore à son ancien client, qu'il vient de retrouver... dans une vitrine du Muséum ! C'est, paraît-il, Bostock qui en a fait don à notre établissement national. Béni soit Bostock !

Son squelette, nous écrit notre collaborateur et sympathique confrère, son squelette est là, très bien préparé, dans une position verticale

L'intérêt qu'il présente est grand. Sa boîte crânienne est d'un aspect cousin de la nôtre.

On est frappé de la petitesse de son bassin, qui est grêle et gracieux. C'est celui d'un enfant, d'un garçonnet plutôt.

Ses dents offrent une véritable leçon de choses, — cinématographique si j'ose dire : en effet, nous saisissons chez lui le passage de la dentition de lait à la dentition permanente.

Quelques dents de lait subsistent, reconnaissables à leurs caractères spéciaux et à leur nuance grisâtre. A côté surgissent, émergeant à peine du maxillaire, de petites dents comme des lamelles très blanches, immaculées, rangées suivant un ordre spécial, capable de dérouter les profanes. Au lieu d'être à côté les unes des autres, elles sont les unes devant les autres, en double rangée, imbriquées, comme on dit en botanique, attendant, pour se mettre sur un seul rang, que l'os se développe. Alors elles s'écartent, s'étalement, comme des pétales blancs, et apparaîtront enfin rangées côte à côte en une jolie courbe. Chez lui, on les aperçoit au fond de petites logettes, ayant l'air d'avoir fait éclater l'os, de montrer juste de petits museaux blancs, tout frais, et massées, faute de place, trop pressées de venir et de vouloir surgir dehors.

Ainsi donc ce pauvre Consul, que nous avons étudié avec tant d'intérêt, qui s'était prêté si gentiment à la curiosité de tous les Parisiens, et que, pour ma part, je croyais à Vienne ou à Londres, se retrouve parmi nous à Paris, et nous donne une dernière vision scientifique, une leçon de choses aussi intéressante et complète qu'il le peut..

De grâce, docteur Terrier, n'insistez pas : vous nous arracheriez...une larme au coin de l'œil.

Les reines qui fument.

Nous citons dernièrement l'exemple de la reine des Belges à titre exceptionnel ; nous étions, paraît-il, injuste ou plutôt mal informé : le tabac a pénétré dans d'autres cours de l'Europe.

La reine-mère d'Espagne, alors qu'elle était régente du royaume, conviait les ambassadeurs à fumer en sa présence, elle-même étant une intrépide fumeuse.

L'impératrice-reine Victoria d'Angleterre avait, par contre, le tabac en horreur.

L'impératrice d'Allemagne le tolère volontiers, car Guillaume II use et abuse de tous les genres d'intoxication : la cigarette, le cigare, la pipe de faïence des vieux soudards germaniques.

En Italie, la reine Marguerite, au temps du roi Humbert, a maintes fois donné l'exemple.

Mais il n'y a peut-être pas de pays au monde où les femmes se plaisent tant à fumer que dans la haute société russe : à telle enseigne que l'impératrice douairière, contrairement à sa belle-mère, la princesse Dagmar, avait dû interdire à ses dames d'honneur de fumer auprès d'elle.

Saint Vincent de Paul et le tabac.

Lisez-vous le *Bulletin de la Société contre l'abus du tabac* ? Je vous vois sourire. Eh bien, vous avez tort. J'y ai souvent glané de curieux renseignements, celui-ci entre autres, que saint Vincent de Paul était un priseur incorrigible !

Oui, Saint Vincent de Paul prisait ! Il est vrai que la nature l'avait gratifié d'un de ces nez où on pourrait loger du coup tout le contenu d'une tabatière.

Lors de sa canonisation, l'avocat du diable ne manqua pas de le traiter de *sensuel*, comme prisant les savoureuses délices de la fève de saint Ignace, de la fève Tonkin ou de la fève de Calabar. Déjà sa canonisation se trouvait compromise, quand (heureusement pour lui) on découvrit dans ses papiers une ordonnance de médecin, en vertu de laquelle il lui était prescrit de priser tous les jours, *ad libitum*, pour se dégager le cerveau et s'éclaircir les idées, la membrane pituitaire n'étant pas très éloignée de la glande pinéale, où Descartes plaçait le siège de l'âme.

Sans cette bienfaisante ordonnance, peut-être que non seulement saint Vincent de Paul n'aurait jamais été canonisé, mais qu'il n'aurait pas même pu être béatifié !

Le jubilé d'un médecin centenaire.

Le Dr René MOREAU (de Sens) nous signale le fait, malheureusement trop rare, d'un médecin centenaire.

« J.-C. BOULLÉ, médecin à Saint-Valérien (Yonne), né le 3 mars 1810, doit fêter son centenaire, en offrant, le dimanche 6 mars prochain, à sa famille et à ses amis, un banquet de 150 couverts.

A cette occasion, les membres du syndicat médical de l'arrondissement de Sens, désirant témoigner leur sympathie à leur vénérable et vigoureux confrère, lui remettront son médaillon en bronze, œuvre du statuaire Louis Kley. »

Nous nous associons de tout cœur à cette manifestation confraternelle, à l'égard d'un des membres de notre grande famille qui a le bonheur de jouir d'une si verte vieillesse.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le musée du Muséum — Ce petit musée historique, où l'on conserve quelques objets curieux, est installé dans un salon, au rez-de-chaussée du Muséum.

On y voit la table de travail de Buffon, bureau Louis XV en marqueterie de bois de rose orné de chutes de bronze qui seraient élégantes si une administration trop vigilante ne les avait horriblement redorées. Le fauteuil du même Buffon est une bergère Louis XVI, en bois laqué blanc, plus propice à l'étude qu'au repos, car elle est de formes rigides, malgré l'étoffe vert d'eau qui cherche vainement à rendre plus moelleuse la caresse des joues.

La haute chaise de Chevreul serait toute pareille au perchoir d'un expéditionnaire de l'enregistrement, si une lyre et un médaillon n'en décoraient le dossier ; le cuir en est centenaire, comme le fut le savant dont il garde l'empreinte. Le siège de Georges Cuvier est un fauteuil ministre, solennel, en noyer sculpté de mufles de lions.

Un portrait, daté de 1798, représente le grand homme coiffé d'une courte perruque, vêtu d'un habit prune, à revers, culotté de jaune, accoudé parmi des bocaux, dans l'attitude de la méditation. Le chapeau de son frère Frédéric est superbe, vaste comme un boisseau, cambré comme un tromblon, à poils longs et hirsutes : on cherche dessous le postillon de Longjumeau.

Des plans, des tableaux, des gravures, évoquent les bâtiments disparus de l'ancien Jardin du roi, entre autres la charmante galerie d'ornithologie où les doyens des oiseaux empaillés perchaient dans des vitrines ornées de boiseries exquises et surmontées de trumeaux Louis XV.

Parmi les imprimés, on remarque le billet mortuaire du jardinier Saintard, décédé en 1721 ; une consigne de brumaire an VIII, avertissant le public qu'on ne peut « pénétrer dans les galeries avec des chiens, bâtons, cannes, parapluies, sabres et autres armes » ; enfin une affiche du 27 thermidor an II, qui témoigne qu'à l'aube de la République « le cours de culture et de naturalisation des végétaux étrangers » avait lieu à six heures du matin.

Ces étrangers naturalisés n'étaient guère Parisiens.

(*L'Actualité*, 2 janvier 1910.)

Réformé pour hypertrichose ! — Un correspondant du *Matin* à Oran envoie à ce journal une information passablement stupéfiante :

« Parmi les jeunes gens examinés ce matin par le conseil de revision d'Oran se trouvait un cas physiologique exceptionnel. Un conscrit, nommé Sanchez, s'est révélé au conseil velu comme un homme préhistorique, mais seulement du côté gauche. La démarcation est nettement tranchée.

« Bien qu'il fût solidement constitué, ce conscrit a été exempté. Le conseil a voulu sans doute éviter les plaisanteries dont il aurait sûrement été l'objet à la caserne de la part de ses camarades. »

(*Le Matin*, 19 février 1910.)

Dédié aux D^{rs} LE DOUBLE et HOUSSAY (de Pontlevoy).

De l'influence du bleu sur le caractère. — *Le Petit Journal*, du 11 août dernier, a publié la note suivante de son correspondant de Berlin :

Schaunard, l'immortel Schaunard, de *La Vie de Bohème*, avait composé une symphonie « sur l'influence du bleu dans les arts ».

Beaucoup de gens savent cela, qui n'ont peut-être plus un souvenir très net de tous les épisodes de l'œuvre d'Henry Münger. D'autres qui n'ont jamais lu le roman de Musette, ont tout de même entendu parler de l'idée, de la grande idée du musicien Schaunard, et cette idée leur a paru très drôle, très peu vraisemblable. C'est encore, ont-ils dit, une de ces choses saugrenues comme les écrivains en inventent. Comment un homme sain d'esprit pourrait-il essayer de faire croire à ses concitoyens que le bleu a, sur quoi que ce soit, une autre influence que le rouge, le vert ou le violet ?

Eh bien, à Berlin, on ne rit pas du tout de ces choses-là. Une Société vient de se constituer, dont les membres s'engagent à ne tapisser leurs appartements qu'avec du papier bleu. Il paraît, d'après les fondateurs du groupement nouveau, que le bleu exerce une action calmante sur les personnes irritables, alors que le rouge développe au contraire les idées sanguinaires.

Tous les employés qui craignent d'être réprimandés par leur patron vont, désormais, ne plus porter que des vêtements bleus. Les maris qui se méfient de la jalousie de leurs femmes achèteront des pyjamas bleus. Les femmes qui ont peur d'être battues s'envelopperont dans des peignoirs couleur d'azur. Et, quand nous serons tous vêtus de bleu, nous aurons tous bon caractère.

(*Journal du Magnétisme.*)

Histoire orientale. — Voici une petite anecdote extrême-orientale qui ne manque pas de saveur. Elle évoque le souvenir du vers de Victor Hugo :

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

Un jour qu'il était allé réprimer des troubles dans un coin du Tonkin, un de nos fonctionnaires appela un haut mandarin dans une pagode et lui dit :

— Voici, la paix est revenue dans ton pays grâce à mon énergie ; maintenant, je m'en vais ; mais fais attention ; je vais laisser, dans ce temple, mon œil, et tout ce que tu feras il le verra !...

Et enlevant de son orbite son œil gauche, il le posa noblement près d'un bouddha de jade, en présence du mandarin effaré.

Puis, d'un pas majestueux, il s'éloigna...

Depuis, l'œil est toujours dans la pagode, et le pays est toujours tranquille.

Nous devons dire que notre administrateur est borgne, qu'il porte un œil de verre et... qu'il en avait d'autres de rechange dans sa valise.

(*Madame et Monsieur*, 25 janvier 1910.)

La Médecine des Praticiens

A propos de la Phosphatine Falières.

Il est des notions intéressant l'hygiène de l'enfance qui devraient être universellement admises, tant, sous toutes formes, on les a énoncées et démontrées à l'évidence. Et cependant, pas un jour ne s'écoule sans qu'elles soient violées au grand détriment des jeunes êtres, sources de la perpétuité de la race.

La nature prévoyante a eu beau indiquer la voie à suivre en mettant des intervalles plus ou moins longs dans son travail de formation des différents organes du nourrisson, on dirait que, par esprit de contradiction réelle, ceux à qui est confiée l'éducation de l'enfant prennent plaisir à faire le contraire de ces indications absolument précises.

De plus en plus on oublie le précepte : « A l'enfant : du lait ; rien que du lait tant que ses glandes digestives n'ont pas atteint leur développement normal. »

Qu'est, en effet, le tube digestif au moment de la naissance et pendant les six premiers mois de la vie ? Un sac allongé avec des renflements dans lesquels la digestion du lait est seule possible. Pourquoi dès lors s'adresser à de tous autres aliments ?

Vers le sixième ou le septième mois, quand les glandes salivaires et pancréatiques ont pris toute leur importance, quand le lait de la mère commence à devenir insuffisant, lorsque les premières dents ont fait leur apparition, le nourrisson subit une transformation sensible qui se traduit par un besoin de surcroît d'alimentation. Ce n'est qu'alors que peuvent être utilisés d'autres aliments de digestion facile, qui, toujours associés au lait, viendront aider et non contrarier les exigences naturelles, à la condition, bien entendu, que ces aliments, que ces adjuvants soient appropriés et d'une pureté irréprochable. La « Phosphatine Falières » est, parmi les nombreuses préparations alimentaires de l'enfance, celle qui remplit le mieux le but ci-dessus indiqué.

« La première condition pour la bonne réussite d'une préparation destinée à l'enfance est la pureté chimique. Même en faible proportion, les impuretés sont capables de produire des inconvénients, et ceux-ci acquièrent spécialement de l'import-

tance lorsque la préparation doit être administrée des semaines ou des mois ou enfin pendant un temps assez long. »

Ainsi s'exprime M. le Professeur Liebreich, au commencement de la magistrale étude qu'il a consacrée à la « Phosphatine Falières ».

Voici maintenant ses conclusions : « On voit, par les chiffres qui précèdent, qu'avec le lait, l'assimilation de l'acide phosphorique s'est élevée à 51,48 0/0 ; avec le phosphate de chaux de la pharmacopée à 24,83 0/0 ; avec la préparation de Falières, à 48,3 0/0. Le phosphate Falières se rapproche donc du coefficient d'assimilation du lait. »

Si, maintenant, on tient compte de ce fait que de faibles quantités produisent une meilleure assimilation, la concordance entre l'utilisation du lait et celle du phosphate Falières, pris à doses relativement faibles, peut devenir plus grande encore. C'est donc la « Phosphatine Falières » qui fournit à l'organisme infantin ce phosphate spécial à doses minimes, mais suffisante. Et puisqu'elle contient également toutes les autres substances nécessaires à l'alimentation, elle peut être considérée comme répondant parfaitement au but poursuivi.

Glanes et Anecdotes

Un magistrat, accoucheur-amateur.

Le D^r POUPIÈS DE LA SIBOUTIE conte, dans ses *Souvenirs* (1), que la femme du conventionnel J.-F. BOURSULT (1752-1842) fut accouchée deux fois par un conseiller-maître à la cour des comptes, fort honnête homme, humain, bienfaisant et de mœurs irréprochables.

Il s'appelait M. LELONG et mourut au commencement de la Révolution. Il avait la manie singulière d'être passionné pour l'art des accouchements. Il avait lu quelques livres, suivi quelques cours et passait pour être très heureux dans sa pratique.

Apprenait-il le mariage d'un ami, d'un voisin, d'un fournisseur de sa maison, il se présentait pour accoucher la jeune femme, et on ne demandait pas mieux. Il accoucha M^{me} Boursault avec beaucoup de soin, de complaisance et de bonheur. Il va sans dire qu'il eût regardé comme une injure grave l'offre d'honoraires. Bien plus, avec les malheureux il prévoyait à tout sans regarder à la dépense, car il avait une belle fortune. Il était très aimé, et sa mort fut un deuil pour tout le quartier du Temple qu'il habitait.

H. D.

(1) *Revue hebdomadaire* (1909-1910).

PETITS RENSEIGNEMENTS

Orchestre médical.

L'*Orchestre médical*, dont nous avons annoncé le projet de création dans un de nos précédents numéros, est définitivement organisé. Il compte 70 exécutants, répartis entre les différents pupitres de la symphonie, jusques et y compris les timbales et la grosse caisse, tous médecins, cela va sans dire, et il paraît disposé à répandre sur nos têtes professionnelles des flots d'harmonie.

Il est administré par un Comité de direction composé de : MM. RICHELLOT, membre de l'Académie de médecine, Président ; R. BLONDEL et LEBRETON, Vice-Présidents ; DESTOUCHES et DUCHESNE, Secrétaire général et Secrétaire général adjoint ; KORTZ, Trésorier ; DANIEL et REGNARD, Délégués. Il sera placé sous la baguette du très distingué chef d'orchestre de l'Opéra, M. H. BUSSE, qui, s'il n'est pas médecin lui-même, est très étroitement apparenté à de nos confrères, les SICHEL, professeur DEMONS, et dont le fils se destine à la médecine, de telle sorte qu'il est permis de dire que, tout, dans l'*Orchestre médical*, se passera en famille.

Les répétitions vont commencer incessamment, et nous savons, par des indiscrétions qui nous sont parvenues, que la première manifestation publique de son existence et de sa vitalité fera sensation dans le monde médical.

Physiothérapie (Cours de vacances).

La 3^e session du cours de vacances de physiothérapie, organisé par MM. ALBERT-WEIL, BARDET, CAUTRU, DEGRAIS, DESFOSSES, DOMINICI, DUREY, KRUGER, LEROY, PARISSET et WETTERWALD, aura lieu du 8 avril au 30 avril, de 4 à 7 heures, à l'*Ecole des Hautes études sociales*, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux ou cliniques.

Ce cours est divisé en deux séries de 20 leçons : la première série comprend l'électro, la radio, la photo et l'hydrothérapie ; la deuxième comprend le massage des diverses régions (membres, viscères, face, etc.), la kinésithérapie gynécologique, la rééducation motrice, la gymnastique, la mécano-thérapie et la méthode de Bier.

Les élèves régulièrement inscrits à l'une des deux séries sont invités à un ensemble de six conférences sur un point particulier de la physiothérapie et sont conduits (pour un prix très modique) pendant deux jours à Vichy, pour être initiés à la clinique thermale et visiter les installations physiothérapeutiques modèles de la Compagnie fermière.

Les six conférences d'avril seront faites par MM. BARDET, MARTINET, ROSENTHAL et SANDOZ.

Le prix de chacune des séries est de cinquante francs ; on peut s'inscrire dès à présent chez M. VIGOT, éditeur, 23, place de l'École de Médecine, ou chez le D^r DUREY, 16, rue Logelbach.

Société de Médecine de Paris.

La Société de Médecine de Paris a pris l'initiative de supprimer son banquet annuel et de le remplacer par une souscription spéciale en faveur des sinistrés.

Plusieurs milliers de francs sont déjà recueillis, mais la souscription n'est pas close : le D^r MONEL, trésorier, 32, place Saint-Georges, reçoit les fonds.

Le Conseil d'Administration a décidé de distribuer *lui-même et directement* l'argent ainsi recueilli à des médecins victimes de l'inondation.

Prière aux confrères qui connaîtraient des infortunes médicales dans la région parisienne sinistrée de vouloir bien les signaler, soit au Président de la Société, D^r BOURSIER, 8, rue Cernuschi, soit au Secrétaire général, D^r Paul GULLON, 69, boulevard Malesherbes.

Société contre l'abus du tabac.

La Société contre l'abus du tabac vient d'ouvrir un nouveau concours pour 1910 : prix de médecine ; prix des instituteurs ; propagande et mérites divers.

Demander le programme à M. le D^r Georges PETIT, 12, rue Jacob, Paris, VI^e.

Elections législatives de 1910.

L'administration de l'*Argus de la Presse* peut donner, à l'occasion des élections de 1910 : 1^o Les articles de journaux français et étrangers sur tous les candidats ; 2^o tous les votes de tous les médecins et non médecins, députés, depuis 1906 ; 3^o le dossier parlementaire de chaque député, contenant les travaux parlementaires de chaque élu validé ; 4^o les professions de foi de tous les députés ; 5^o les professions de foi de certains candidats non élus.

S'adresser à l'*Argus de la Presse*, 37, rue Bergère, Paris.

Exposition du III^e Congrès international de physiothérapie.

(Paris, 29 mars-2 avril 1910.)

La classe IV de l'Exposition du III^e Congrès international de physiothérapie, qui se tiendra à Paris du 29 mars au 2 avril prochain à la Faculté de médecine, est réservée aux journaux et livres de thérapeutique physique, aux travaux *radiographiques*, dessins ou tracés.

Les médecins qui désirent y participer sont priés d'adresser le plus tôt possible l'indication exacte et la nature de leurs travaux au D^r ALBERT-WEIL, Directeur de l'Exposition, 21, rue d'Edimbourg, à Paris. L'emplacement nécessaire est mis gratuitement à leur disposition, s'ils sont membres du Congrès.

Tribune de la " Chronique "

La Création de la femme.

Verrière du XII^e siècle).

Je me suis amusé à vous faire ce petit dessin, d'après une communication du chanoine MULLER, curé de Saint-Leu d'Esserent (Oise),



LA NAISSANCE D'ÈVE
(Verrière du XII^e siècle)

un de nos maîtres en archéologie depuis 40 ans ; un vieux professeur, comme vous voyez, qui doit bien rougir de l'ignorance de son élève.

Il est intéressant de lire ce qu'il nous dit, au sujet de ce vitrail cassé d'une pauvre église de village, si malencontreusement restauré. Par

ce qui reste de la bordure dans le bas, on voit qu'elle devait être gracieuse et de plusieurs belles nuances.

La nuée, ondéée blanchâtre, représente les ombrages idylliques de l'Éden : on voit, en effet, la porte du paradis terrestre dans lequel nous nous trouvons, en arrière de la tête nimbée du Créateur, dont la croix entoure la face de ses rayons symboliques. Naturellement, la sortie de ce séjour enchanteur est dans la bordure même ; ce qui montre que les artistes de ce temps-là avaient déjà des idées de trompe-l'œil caractéristiques. On remarquera aussi la singulière végétation qui croît dans le paradis terrestre, formant le tapis d'herbes sur lequel est étendu Adam endormi.

Ce qui ne se voit pas ici, mais qui est visible pour l'observateur attentif qui se trouve sur les lieux, c'est que la tête que cerce le nimbe n'est qu'un troc ingénieux fait avec un autre vitrail : comme elle regardait à gauche, on l'a fait regarder à droite, tout simplement en tournant le morceau de verre peint, face dehors en dedans de l'église ! Cela lui donne une teinte plus pâle, qui ne fait pas mal dans le paysage. N'avait-on pas eu l'idée, dans le tombeau en mosaïque de Frédégonde, de laisser en blanc la figure et les mains, sans dessiner les yeux, le nez, ni la bouche, sur son effigie empreinte sur la pierre tombale ; pour représenter la mort de tout ce qui était chair en elle, sous son riche vêtement de pierres et de marbres précieux !

On remarquera le ruban à cabochons et perlettes, que Dieu porte en galon sur la bordure du col de sa robe, comme les anciens Francs, les seigneurs d'alors du pays. Il est fâcheux que le vitrail soit cassé plus loin et remplacé par un verre incolore.

De la main droite, le Créateur attire à lui la première femme, qui semble « issir » et s'élever du côté droit d'Adam, en traduisant cette phrase de la Genèse : *Adduxit eam ad Adam*. Ève se retourne gentiment vers son créateur, sa figure est plus expressive et plus touchante sur le vitrail que sur le dessin ; bien qu'au premier abord, elle ait l'air d'avoir la figure vissée à l'envers, dans le sens du dos. D'autant plus que le coude est tourné à l'envers !

Le bras d'Ève, passant entre les jambes d'Adam endormi, cache assez naturellement ce qui doit être dissimulé. Quant à la rosette que Dieu souffle sur la tête de la femme, avant même qu'elle soit encore tout à fait dégagée du flanc de son mari, on croit que ce doit être l'âme immortelle, brillant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, comme une bulle de savon. N'est-ce pas une idée ingénieuse, pour faire voir la spiritualité de l'âme immatérielle ? Qu'est-ce que l'âme ? Une riche bulle de gaz tout irisée, comme une boule de cristal. Elle n'est rien, ne pèse pas et cependant elle brille du plus vif éclat, dans sa pureté primitive : la quenouille de verre des contes de Perrault ! Cette rosette d'un jaune d'or brille sur un champ rouge pourpre, dans le milieu du vitrail.

On remarquera la singulière façon de représenter les chairs. L'artiste semble avoir pris des leçons d'anatomie sur le corps d'un cadavre : il exagère la saillie des muscles du cou, chez Adam endormi ; mais surtout la saillie des côtes et du rebord cartilagineux partant de chaque côté de la pointe du sternum, en creusant un vide à l'épigastre chez Adam et Ève, vide qui ne se voit que sur le cadavre, sur les gens très amaigris, ou encore chez certains malades et chez certains vieillards. De même, on voit encore les artistes verriers de cette époque

prendre souci de représenter les tendons des pieds (1) et surtout des mains ; bref, il cherche à imiter de son mieux la nature, telle qu'elle se présente à ses regards. Quelle expression que celle du visage d'Adam endormi !

En recherchant patiemment dans les vieux auteurs, on trouve déjà des vitraux de couleurs variées dans nos églises, au temps des Gallo-Romains. De sorte qu'il n'est pas étonnant d'en voir à Paris, sous Childebart I^{er}, fils de Clovis, qui fonda l'église Saint-Germain-des-Prés, vers le milieu du VI^e siècle. D^r BOUGON.

Traits de mœurs chinoises.

Dans leur *Empire du Milieu*, Elisée et Onésime Reclus signalent, parmi d'autres, quelques particularités vraiment curieuses. Il m'a paru intéressant de les relever pour les lecteurs de la *Chronique médicale*.

I. *Pendants d'oreilles*. — Les Peï ou Paï, aborigènes vivant dans les parties méridionales et sud-occidentales du Yunnan, se percent tous le lobule des oreilles, pour y placer soit un cylindre d'argent, soit un tube de bambou, ornement que les femmes remplacent par des cigares ou des bouchons de paille.

II. *Trophées de guerre*. — Lors de l'entrée des troupes impériales à Tali-fou, en 1873, plus de la moitié des habitants de la ville, qui étaient au nombre de 50.000, furent égorgés, et le général put envoyer à Yunnan-Sen vingt-quatre grands paniers remplis d'oreilles humaines.

III. *Diagnostic de la condition actuelle d'une femme*. — Encore au Yunnan, chez les Lolo, à la vue d'une femme, on peut toujours savoir, par sa coiffure, si elle est jeune fille, épouse sans enfants ou déjà mère : non mariée, elle porte une petite marmotte bleue, brodée de couleurs éclatantes et se terminant en cinq pointes ayant chacune son grelot d'argent ; mariée, elle quitte le bonnet à pointes pour le chapeau de paille, également orné de boutons de métal ; mère, elle indique sa dignité par un cordon rouge autour de sa chevelure ; un autre cordon annonce la naissance d'un deuxième enfant, celui qui, d'après la coutume, prend toujours, fils ou fille, le rang d'aîné.

IV. *De l'obligation du mariage*. — En Chine, il est presque sans exemple qu'un citoyen reste célibataire ; les hommes se marient jeunes, toutes les jeunes filles trouvent un époux, et le nombre des enfants par famille est plus élevé, en moyenne, que dans tous les pays d'Occident. « Il y a trois péchés contre la piété filiale, a dit Mengtze, et le plus grand des trois est de ne pas avoir de descendants. »

Le célibat est même strictement défendu ; les mandarins peuvent intervenir pour marier de force les hommes ayant atteint leur trentième année et les filles âgées de vingt ans : aussi la période du doublement de la population serait-elle de vingt ans au plus, si la méchante fée ne levait parfois sa baguette pour évoquer les fléaux de la nature et les méchancetés de l'homme.

D^r Marcel NATIER.

(1) L'artiste semble avoir voulu représenter les malléoles au milieu des cous-de-pied de Dieu et d'Adam, au lieu de les représenter sur les côtés.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

L'infirmité de la reine Claude. — Dans un livre récent, *Excentriques et aventuriers de divers pays*, l'auteur, M. Tédor de WYZEWA, transcrit ces lignes d'un *contemporain* : « La reine Claude est toute jeune, petite, laide et très boiteuse des deux hanches. »

Quelle était cette infirmité de la première femme de François I^{er} ?

Une luxation congénitale double ; une double coxalgie ?

A-t-on des renseignements précis à cet égard ? Quelques auteurs ont-ils éclairci le problème ?

D^r CARLE RÖDERER.

Bismarck a-t-il eu la variole ? — Dans une très belle conférence, faite il y a quelques semaines, à la Sorbonne, sous les auspices de la Société de géographie, le jeune explorateur Paul Pelliot (1) a exposé les résultats de son voyage, qui a duré trois ans, dans l'Asie centrale, la Chine et spécialement le Turkestan chinois. Ses découvertes sont de tout premier ordre : plusieurs milliers de manuscrits bouddhiques de l'époque préislamique, c'est-à-dire antérieurs au x^e siècle, et de fort belles sculptures, maintenant au Louvre, qui établissent une transition, jusqu'ici inédite, entre l'art grec classique et l'art hindou.

Or, pendant les loisirs d'un hivernage à Koutchar, M. Pelliot avait souvent l'occasion de s'entretenir avec des lettrés chinois, d'une érudition peu commune : l'un d'eux, par exemple, avait composé une histoire grecque, tandis qu'un autre était l'auteur d'une biographie de Pierre le Grand. Un jour, la conversation tomba sur la variole et les moyens employés dès longtemps par les Européens pour combattre le fléau. M. Pelliot assura que, grâce à la vaccine et à la revaccination obligatoire, les Allemands avaient à peu près supprimé chez eux l'horrible maladie. Cependant, fit observer un des interlocuteurs chinois, Bismarck n'a pas échappé à la variole ? M. Pelliot dut avouer que sa documentation sur ce petit point d'histoire était muette.

Quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il tirer au clair cette information de source chinoise ?

D^r TERRIER.

Influence du sexe sur la menstruation, après les couches. — La science constate-t-elle quelque différence dans l'état physiologique de la mère après ses couches, suivant qu'elle a donné le jour à un enfant du sexe masculin ou du sexe féminin ? — Les conditions de la menstruation sont-elles les mêmes dans les deux cas ? La suspension est-elle plus longue, quand il s'agit de la naissance d'une fille ?

C'est ce que semblerait supposer la loi mosaïque (Lev., XII) ; elle

(1) Originaire de Saint-Mandé, M. Paul Pelliot a été décoré de la Légion d'honneur, à l'âge de 22 ans, pour actions d'éclat pendant le siège des Légations de Pékin par les Boxers en 1900. Il est aujourd'hui professeur de chinois à l'Ecole française de Hanoi.

impose à la mère une purification légale, qui doit se faire quarante jours après la naissance d'un garçon et quatre-vingts jours après celle d'une fille. Et chacun de ces deux intervalles est partagé en deux périodes qui semblent avoir quelque relation avec la menstruation.

1. *Pour un garçon.* — La mère demeure *immonde* sept jours, *juxtà dies separationis menstruæ*. — Les 33 autres jours qui restent pour compléter les 40, la mère est encore considérée comme impure, quoique à un moindre degré ; et il est dit que, pendant ce temps, *manebit in sanguine purificationis suæ*.

2. *Pour une fille*, les deux mêmes degrés d'impureté sont indiqués, mais durent deux fois plus ; et le motif invoqué, pour ces deux périodes, est parallèlement le même : « 1° *immunda erit duabus hebdomadibus, juxtà ritum fluxus menstrui* ; 2° *et sexaginta diebus manebit in sanguine purificationis suæ.* » X.

Macabre trafic. — J'ai trouvé sous ce titre, dans la *Revue chirurgicale* du Dr FORT, l'extrait suivant de la *Belgique médicale* (numéro du 20 janvier 1910 de la *Revue chirurgicale*). Le fait que signale cet article est-il connu de vos lecteurs ?

Dr GOULARD.

« Lorsque Napoléon partait pour la guerre, on appelait ses sujets : chair à canon, à tort peut-être. Le jour de son mariage avec Marie-Louise, on aurait pu les nommer suif de chandelles ; car une grande partie des chandelles qui servirent à l'illumination du Luxembourg et d'autres palais et instituts de la rive gauche, le soir des noces de l'empereur, avaient été fabriquées avec de la graisse de cadavres provenant de l'amphithéâtre de l'École de médecine.

Les cadavres y affluaient des différents hôpitaux de Paris, pour servir aux études anatomiques. La graisse de cadavres était l'objet d'un commerce régulier et lucratif de la part des gens de service de l'amphithéâtre. On mêlait cette graisse, trop molle pour être employée seule, avec des graisses moins fusibles d'animaux, tels que le porc, le mouton. Cette trituration était faite par les employés mêmes de l'École.

La fabrication des chandelles n'était pas le seul débouché de cette industrie macabre. Les charlatans, les sorcières faisaient entrer en grande quantité la graisse de cadavre dans leurs drogues. Les charretiers s'en servaient, tout simplement, pour graisser l'essieu de leurs roues.

Vers 1810, cet étrange commerce avait pris un développement tel, que les gens de service de l'amphithéâtre conclurent un accord avec les employés subalternes des différents hôpitaux de Paris, afin d'amener plus de régularité dans leurs affaires, d'échapper aux oscillations du plus ou moins de zèle des étudiants en médecine.

Ce n'est qu'en 1813 que les autorités furent avisées de l'existence de ce scandaleux trafic ; leur entrée en jeu, active et sévère, aboutit à plusieurs condamnations qui durent être prononcées à huis clos, afin d'éviter une explosion de l'indignation publique.

Quand la police, raconte le périodique anglais *The Lancet*, saisit le stock existant en magasin, il fallut une grande charrette, à deux chevaux, pour transporter les sept quintaux de graisse humaine qui étaient prêts à être vendus. »

La parole est à nos collaborateurs, pour infirmer ou confirmer cet étrange récit.

L. R.

Une comédie sur la grippe. — *La Grippe*, comédie épisodique en prose et en un acte, suivie de réflexions curieuses et amusantes sur l'état actuel du théâtre français ; par M^{me}, in-8°, à Paris, chez J.-F. Bastien, libraire, rue du Petit-Lion ; 1776.

Je ne connais, de cet ouvrage, que la courte analyse qu'en donne l'*Esprit des journaux*, du mois de juin 1776 : « Il ne faut pas chercher d'autre liaison entre les scènes qui composent cette comédie que celle que leur donne le personnage devant lequel on fait passer en revue tous les caractères qu'on veut peindre ; ce personnage principal est un médecin, étonné lui-même de sa réputation, et qui veut profiter de l'opinion qu'on a de son habileté à guérir de la grippe en vendant fort cher des bouteilles d'une liqueur qui ne peut pas faire de mal à la vérité, mais qui est parfaitement inutile dans celui pour lequel on l'emploie. » On introduit successivement, devant ce médecin, divers personnages : une petite-maitresse, une marchande de draps, un procureur, un vieillard, un ivrogne, etc., etc. « Ce dernier est fort irrité de ce qu'on lui propose une bouteille d'eau ; on peut juger par là du ton de plaisanterie qui domine dans cette petite pièce : elle est terminée par l'arrivée d'un maître de musique et de ballet, qui a composé des airs pour les acteurs enrhumés, et des danses pour les goutteux et les paralytiques ; il a amené avec lui une troupe de ces derniers, qui exécutent un ballet et mettent fin au spectacle. »

H. DUVAL.

Cela ressemble assez à ce que nous nommons aujourd'hui une *revue*, dont le compère serait un médecin. Peut-être est-ce le premier exemple de ce genre de pièces ? Nous émettions cette hypothèse dès 1892, dans une brochure (1) où nous révélions l'existence de la comédie que nous signale notre collaborateur.

Ouvrage rarissime à rechercher. — J'aurais besoin de consulter l'ouvrage suivant : *Essai de médecine politique ou pensées sur l'administration des hôpitaux*, publié antérieurement à l'année 1772, par le Dr J.-E. GILBERT, médecin lyonnais.

Je remercie d'avance et bien sincèrement les lecteurs de la *Chronique médicale* qui auraient l'amabilité de m'aider dans cette recherche.

H. DUVAL.

Une thèse sur l'extirpation des ovaires, en 1805. — Dans une thèse soutenue à l'École de Médecine de Francfort, le 25 février 1805, et intitulée : *Dissertatio inauguralis de hydrope ovariorum ac tubarum Fallopii* (in 8°, 25 p.), l'auteur consacre un paragraphe à l'extirpation des ovaires : sans se prononcer nettement en faveur de l'opération, il laisse entendre sa possibilité et son opportunité dans certains cas ; il écrit, notamment, cette phrase : *Longe melior eventus exspectandus foret ab extirpatione ovariorum hydropticorum, quam nonnulli commendarunt*. Chereau, qui la reproduit dans ses *Ephémérides de l'Union médicale*, semble voir dans Charles LARISCH un précurseur. Est-ce l'opinion de nos gynécologues actuels ?

Dr DU TEMPLIER.

(1) *Archéologie de la Grippe*, par le Dr CABANÈS. Publications du *Progrès médical* ; Paris, 1892.

Réponses

Un double accouchement à dates différentes (XV, 531). — J'ai assisté, dans les premières années de ma carrière médicale, à un accouchement gémellaire. L'une des filles est née le vendredi soir, 24 janvier 1885, à 7 heures du soir, et l'autre fille le dimanche matin, 26 janvier 1885, à 4 heures du matin. L'une est morte il y a quelques années et l'autre est encore vivante. Elles sont inscrites sur les registres de l'état civil de Cerisy-Belle-Etoile, près Flers-de-l'Orne.

D^r G. LEMONNIER.

Sainte-Wilgeforte (XVI, 571). — La statue de sainte Wilgeforte, vénérée à Estaimpuis (Belgique, arrond. de Tournai) depuis au moins deux siècles, — les comptes paroissiaux mentionnent une messe en l'honneur de la sainte en 1708 — a une hauteur de 75 centimètres. Elle est en bois vermoulu et a été consolidée par un savant mastiquage et une peinture conservatrice. La sainte y est sous l'aspect d'une très jeune fille, les cheveux épars sur le dos en deux parties. Ses seins sont très apparents ; les bras en croix. Elle est vêtue d'une robe liée aux jambes et d'une chlamyde liée à la taille. Les bras sont disproportionnés, en ce sens que leur longueur, mesurée du creux de l'aisselle à l'extrémité du majeur, égale la distance entre le creux épigastrique et le genou. Je sais bien que les artistes ruraux n'y regardaient pas de si près il y a deux siècles, mais il serait curieux de rechercher si cette disproportion se retrouve dans les autres statues de sainte Wilgeforte.

La statue est attachée par des lacs de soie à une croix de fonte ornée de feuilles de vigne ; cette croix est un travail médiocre du XIX^e siècle.

F. DESMONS.

Étymologie du mot CHOLÉRA (XV, 678). — A propos du mot *choléra*, vous donnez, dans votre *Chronique médicale*, comme étymologie probable, l'expression *choli-ra*.

Dans le *Dictionnaire de médecine*, de LITRÉ et ROBIN, on trouve ceci : *Choléra*, $\chi\omicron\lambda\acute{\epsilon}\rho\alpha$, proprement gouttière ; à cause que les évacuations coulent comme par une gouttière, et non de $\chi\omicron\lambda\acute{\iota}$ (bile) et $\acute{\rho}\acute{\epsilon}\tau\eta$ (couler), ce à quoi la formation du mot s'oppose.

D^r FAILLE, de Fismes (Marne).

Étymologie du mot COQUELUCHE (XVI, 86). — Les étymologies proposées pour le mot *coqueluche* me paraissent inexactes. Celle qui fait intervenir le chant du coq est tout à fait fantaisiste. Celle que donnent Littré et, je crois aussi, Hatzfeld et Darmesteter : *cucculucia* = capuchon, est peu vraisemblable.

Le mot *coqueluche* me semble être d'origine non pas italienne, mais allemande : il proviendrait, tout simplement, du mot *Keuch-husten*, par lequel on désigne précisément la coqueluche en Allemagne. *Keuch-husten* veut dire *toux suffocante* et semble bien être une dénomination primitive.

Que *Keuch-husten* ait donné *coqueluche*, cela n'a rien de bien étonnant, sa prononciation étant à peu près *Koikoucht*. Entre *Keuch-*

husten et *coqueluche*, la distance n'est pas plus grande qu'entre *sauerkraut* et *choucroute*.

Que *Keuch-husten*, en passant en français, ait évolué vers le mot *cuculucia*, cela est encore très explicable, les confusions de mots étant continuelles chez les gens illettrés et même lettrés. C'est à une confusion analogue que *sauer* de *sauerkraut* est devenu *chou* en français, parce qu'on pensait qu'il devait être question de chou dans ce mot.

J'ai déjà indiqué cette étymologie il y a une dizaine d'années, mais elle ne paraît pas avoir été remarquée.

D^r P. GALLOIS.

Ex-libris de Boyveau-Laffeteur (XIII, 568). — Dans le numéro du 1^{er} septembre 1906 de la *Chronique médicale*, vous avez publié un *ex-libris* du D^r BOYVEAU, en l'accompagnant de piquantes remarques sur la différence qui existe entre son *ex-libris* d'avant la Révolution et celui de la Terreur.

Petite-fille du D^r Boyveau, j'ai eu la curiosité de rechercher dans mes paperasses un dessin que je me souvenais y avoir vu jadis ; je n'ai trouvé qu'un joli profil au physionotrace, au-dessous duquel on lit le quatrain suivant :

Du mal dont Fracastor fit l'horrible tableau,
Le ciel lui révéla le remède infailible,
Le secret de guérir le plus grand fléau (*sic*),
Appartenait de droit au cœur le plus sensible.

De ce secret, tombé dans le domaine public, ma mère m'a dit que son père avait refusé à l'Empereur de le livrer contre un million. Il paraît que cela lui rapportait davantage de l'exploiter.

De l'énorme fortune que lui valut sa découverte mon grand-père ne laissa qu'un hôtel, rue de Varennes, qu'il avait gagné à la loterie !

La très ancienne famille Boyveau était originaire de la Rochelle.

Noémie DIDE (Genève.)

Le froid à domicile (XV, 591). — Dans votre journal vous reproduisez, à la page 591, un article de la *Presse médicale* du 29 juillet 1908.

Vous dites : « Un jour viendra... » Mais il y a déjà plusieurs années que ce système fonctionne au Mexique. Le froid est distribué dans les appartements d'une façon analogue à la vapeur, au moyen de radiateurs. Le froid est produit par l'ammoniaque, comme dans la machine de Carré.

D^r BARATOUX.

Inhibition de l'intelligence par perte d'un bouton d'habit (XVI, 70). — A propos de KANT, on raconte (*Chr. méd.*, XVI, n^o 5, p. 170) le rôle inhibiteur que joua un bouton de l'habit d'un auditeur sur les idées du célèbre penseur pendant plusieurs leçons.

Ce fait n'est pas unique, et Walter SCOTT, dans son auto-biographie (*Life of W. Scott*), éditée par M. Lockhart, raconte une anecdote analogue, dont voici la traduction :

« Il y avait (c'est W. Scott qui parle) dans ma classe un élève qui était toujours le premier et que, malgré tous mes efforts, je ne pouvais

supplanter. Les jours se succédaient et il gardait imperturbablement sa place. A la longue, j'observai que lorsqu'on lui posait une question, avec ses doigts il cherchait un bouton spécial situé au bas de son gilet. Je pensai que si je pouvais ôter subrepticement ce bouton avant la prochaine interrogation, la surprise de ne pas le trouver pourrait troubler les idées de mon camarade et me donnerait une chance de le supplanter.

« Le bouton fut alors ôté, sans qu'il s'en aperçût. Grande fut mon anxiété de connaître le résultat de ma ruse ; elle ne réussit que trop bien.

« L'heure de l'interrogation arriva et mon camarade fut questionné ; il chercha comme d'habitude le bouton ami, mais il ne put le trouver.

« Déconcerté, il baissa les yeux, le talisman était parti, ses idées devinrent confuses, il ne put répondre.

« Je saisis l'occasion de répondre à la question et j'obtins sa place, qu'il ne reprit jamais. Je crois qu'il ne suspecta jamais l'auteur de ce tour. »

Dr P. NOURY (de Rouen).

Les saints guérisseurs (XV, 265, 533). — Ce qui se raconte au retour des pèlerinages.

Dans une partie assez déserte du pays flamand qui confine à la Wallonie, s'élève au bord d'un chemin un petit oratoire isolé, ainsi qu'on en voit fréquemment en ces régions.

Il est sous l'invocation d'un bienheureux assez ignoré, saint Roesmel, qui a la double vertu de guérir les malheureux atteints de maux de dents et d'hémorroïdes.

Pour visiter la chapelle, il faut en réclamer la clef à une bonne femme qui habite à proximité une modeste maisonnette.

La statue du saint se dresse sur l'unique autel. Il a la jambe droite tendue, et le pied nu ; celui-ci a pour particularité de posséder un orteil mobile, s'emboîtant dans le restant des phalanges. C'est ce doigt que les pèlerins doivent retirer momentanément, pour en toucher délicatement la gencive malade, après avoir invoqué le saint.

Une fois, le hasard voulut que, dans sa visite à l'oratoire, une brave fermière qui avait une rage de dents succéda à un métayer bon vivant, tourmenté par des hémorroïdes. Celui-ci avait-il suivi trop à la lettre la recommandation qu'on lui avait faite, avant le voyage, concernant la partie endolorie ? C'est à croire.

Toujours est-il que la fermière, s'en étant venue auprès de la gardienne de l'édicule pour lui restituer la clef, interrogée par cette dernière sur son espoir de guérison, reçut cette réponse : « Oui, j'y compte bien. Mais ce n'est pas toujours agréable. Ainsi la personne qui m'avait précédée auprès du saint avait l'haleine bien mauvaise... »

Albin BODY.

Les chapeaux de Napoléon (XV, 559 ; XVI, 299). — Napoléon avait une singulière manière de traiter ses chapeaux. On sait qu'il était vif, et que la patience était la moindre de ses qualités. Quand il attendait un corps d'armée ou un des maréchaux auxquels il avait donné rendez-vous sur le champ de bataille, comme Victor pendant la

campagne de France, il ne se gênait pas pour jeter son couvre-chef par terre toutes les dix minutes, avec impatience. Aussitôt, on voyait un jeune page se précipiter dessus sans retard, l'épousseter très sérieusement et le présenter à l'empereur. Celui-ci le recevait tranquillement de la main du page, le remettait sur sa tête, prenait une prise de tabac et se remettait à marcher de long en large, pour recommencer la même scène dix minutes après ! Cette manière de faire peint très bien Napoléon, peut-être mieux que bien des pages, car c'est là une scène typique de son existence, une scène vécue, comme on dirait aujourd'hui.

D^r BOUGON.

La conservation des cadavres (XV, 697). — Un manuscrit, attribué au chartreux Dom Archange CUVÉLIER, religieux du couvent de la Boutillerie, près de Lille, rapporte longuement les origines de cette chartreuse et la vie de M. Jean Levasseur, mayeur de la ville de Lille (1570-1644), dont les libéralités permirent la fondation de la Boutillerie. J'y lis le passage suivant :

« Son corps fut mis dans un cercueil de plomb, dans lequel, suivant son intention et ordonnance, l'on a mis un os du bras de demoiselle Antoinette Delyot, sa femme, morte en 1612, et la teste d'un bien grand ami et parent, nommé Charles Herlin, en son vivant docteur en médecine, décédé en 1614. »

Voilà certainement un mode de sépulture qui n'est pas commun, et je n'en connais pas d'exemple. Si l'on y songe bien, il a fallu retirer de deux cercueils, inhumés depuis plus de trente ans, les ossements qu'on plaça dans le cercueil de Jean Levasseur. On ne peut cependant pas révoquer en doute l'affirmation de Dom Cuvelier qui, presque contemporain des événements qu'il rapporte, a incontestablement vécu à la Boutillerie avec des témoins oculaires des funérailles de Levasseur.

Né à Wicres vers 1642, il résida à la chartreuse de Gosnay, puis à celle de la Boutillerie jusqu'en 1719 et mourut, en 1728, visiteur de sa province.

On possède, du reste, une relation, écrite en 1818, de l'exhumation du corps de Levasseur, en 1793, lors de la démolition de la chartreuse, et l'on y lit :

« Ayant ouvert ledit cercueil, les ouvriers y trouvèrent un autre cercueil de bois de chêne ; ayant donc ouvert le tout, ils y trouvèrent un crâne, un grand os humain et un corps mort revêtu d'un suaire en forme de bonnet, et d'une chemise de fine toile très bien conservés. Ce corps était celui de M. Levasseur, exactement semblable et conforme à son portrait... Ledit corps était comme s'il eût été vivant... il prenait les attitudes qu'on lui donnait... »

Le doute n'est donc pas possible devant ce double témoignage. Il resterait à chercher si des sépultures semblables ont été pratiquées ailleurs.

D^r F. DESMONS (de Tournai).

Secrets et recettes d'antan (XIV ; XV ; XVI, 205, 336). — A propos de l'utilisation thérapeutique de la graisse humaine, je vous signale le document local suivant, probablement inconnu de bon nombre de vos lecteurs.

Il s'agit des corps des protestants massacrés à Lyon, lors de la Saint-Barthélemy.

« Le lendemain matin qui estoit le lundi premier jour de septembre (1572), on mit le reste des corps, qui n'avoient esté jettés en l'eau, dans de grands batteaux, lesquels estans conduits à l'autre costé de la rivière de Saone, furent incontinent deschargés, et les corps estendus sur l'herbe, comme à une voirie, auprès de l'abbaye d'Esnay : Dont les moines, n'ayant voulu permettre qu'on les enterrast en leur cimetière, comme indignes de sepulture, de peur aussi que tant de corps mis ensemble n'infectassent l'air, donnèrent quelque signe pour les jetter dans l'eau. Alors la populace ayant commencé à traîner et jetter dans le fleuve, voici venir un apothicaire, lequel remonstra qu'on pourroit faire argent de la graisse qu'on tireroit de ces corps. A cette première semonce on choisit les corps les plus gras et refaits, et après les avoir fendus, on tira bonne quantité de graisse, laquelle a esté vendue trois blancs la livre. » Etc., etc.

(*Histoire lamentable des cruautés, massacres.. exercés par ceux de la religion romaine contre ceux de la religion réformée, etc.* Réédité par GONON. Lyon, 1848, p. 220).

Dr Jules DRIVON, médecin honoraire des hôpitaux. (Lyon).

Accouchements par la voie rectale (XVI, 18). — Voici quelques relations d'accouchements non moins singuliers, publiées sous le titre de : *Gynecologia pristina* (1).

Accouchement par la bouche. — « M. LAMZWERDE... s'étonne que Bartholin ait ajouté foi à quelques histoires rapportées par Salmuth, à celle-ci entre autres, que, le 13 juillet 1605, une jeune femme mit au monde par la bouche un enfant long comme le doigt, et qu'ayant été interrogée par les magistrats, elle leur avoua ingénument que son mari, qui la connaissait toujours par cette partie, lui avait fait accroire que cela ne se faisait point d'une autre façon... ».

Accouchement par la cuisse. — « Ce qu'un jacobin nommé Bertrand Loth rapporte dans ses *Résolutions théologiques*, imprimées l'an 1653, est admirable. Il dit qu'en l'année 1350, un Flamand nommé Louis Roscel sentit une extrême douleur à la cuisse droite, et qu'au bout de 9 mois il fit par cet endroit-là un enfant qui fut baptisé, etc. ».

Grossesses sine coïtu (2). — « Il (LAMZWERDE) blâme extrêmement Averroes d'avoir cru qu'une fille était devenue grosse pour être entrée dans un bain *in quo viri semen effusum erat*. Ce qu'Amatus Lusitanus rapporte dans la cure 18^e de la 7^e centurie n'est pas moins surprenant. Il dit qu'il y avait dans Thessalonique deux femmes turques dont l'une était veuve et l'autre avait un mari, et que la mariée engrossa l'autre, en lui communiquant ce qu'elle tenait de son homme, car elles couchaient ensemble quelquefois... L'auteur n'oublie pas la fable des talmudistes touchant le fameux Bensyra. Ils content, dit-il, que la fille du prophète Jérémie le conçut dans un bain, où des idolâtres s'étaient pollués. Il faut que l'on conte cela en plusieurs manières, puis-

(1) Cf. *Historia naturalis molarum uteris*, etc., auctore LAMZWERDE, med. doct. Leyde, 1686, in-8°. Cité par BAYLE, *Nouv. de la républ. des lettres*, août 1686, page 931.

(2) Cf. l'article du Dr G. LEMONNIER, in *Chron. méd.*, XVI, 227.

que nous lisons dans le *Comte de Gabalis* que ce fut après Jérémie même que sa fille entra dans le bain où elle devint enceinte de Betsyra, à peu près comme celle dont parle Thomas d'Aquin dans son 6^e *quodlibet*, art. 18. »

H. D.

L'épreuve de chasteté chez les bonzes cambodgiens (XVI, 235). — Ayant parlé à un ami, M. MERCIER-BEAUMÉ, professeur, ex-directeur de l'Ecole franco-chinoise de Canton, de l'article relatif à l'épreuve de chasteté des bonzes cambodgiens, il m'a dit que cette cérémonie a encore lieu, quelquefois, chez les Annamites, à l'inauguration d'un marché.

Les notables convient plusieurs jeunes gens ; à tour de rôle, ils endossent la chemise de papier ; deux aguichantes congais entourent, excitent le candidat ; au moindre indice que le candidat a *succombé*, on lui administre un coup de rotin sur la partie mise à l'épreuve, et il est déchu de la prime, qui revient au premier candidat qui puisse résister.

A. JOURDAIN.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 54). — A Nancy, plusieurs médecins ont donné leur nom à des rues : Charles LEPOIS (Carolus Piso), conseiller et médecin du duc Charles III de Lorraine, premier doyen de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson (1563), auteur de livres curieux ; DE HALDAT DU LYS, arrière petit-neveu de Jeanne d'Arc, qui a laissé de nombreux mémoires et notices scientifiques et historiques ; D^r GODRON, botaniste distingué qui, en 1854, organisa la Faculté des sciences de Nancy, dont il fut le premier doyen ; D^r LIÉBEAULT, dont on connaît les travaux sur l'hypnotisme ; les D^{rs} GRANDJEAN et BÉNIT, bienfaiteurs de la ville ; le D^r CREVAUX, de Lorquin, l'explorateur massacré par les Indiens tobas. (Il a, en outre, son buste au jardin botanique.)

A Raon-l'Étape, le D^r Jacques MELLEZ, auteur d'un livre sur l'âme, publié chez Alcan, bienfaiteur de la ville, a donné son nom à une rue.

A Commercy, le D^r DENYS ; à Metz, le D^r MARÉCHAL, etc.

CH. SADOUL.

L'avenue qui conduit à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, porte le nom de MORILLOT.

Autour de l'hôpital sont les rues : BICHAT, BROUSSAIS, JENNER.

Non loin : la rue TROLLIER, d'un professeur de l'Ecole d'Alger à sa fondation, petite gloire locale ; comme le D^r FENILLET, maire vers 1870, qui a aussi sa voie.

Alger a encore honoré ses rues des noms d'Ambroise PARÉ, RABELAIS, BALLAY, DUCLAUX, LITTRÉ, JENNER et PASTEUR. Sauf un, ils sont tous noms bien français.

En Algérie, on vénère, d'un amour filial, avant toutes autres, les illustrations de la mère patrie.

D^r J. B.

— Voici quelques renseignements à ajouter à ceux que vous avez publiés dans les derniers numéros de la *Chronique médicale*.

A Poitiers, plusieurs rues portent des noms de médecins : 1^o rue RABELAIS ; 2^o rue PASCHAL-LE-COQ ; 3^o rue THÉOPHRASTE-RENAUDOT ; 4^o rue PIORRY ; 5^o rue ARSÈNE-ORILLARD.

Rabelais, Renaudot et Piorry, l'ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, le vulgarisateur de la percussion médiante, l'auteur de la nomenclature organo-pathologique (qui mourut en 1869, ou même plus tard), sont connus de tous. Il n'en est pas de même de Paschal le Coq, né à Villefagnan, près Ruffec, en 1567, célèbre botaniste, qui fut doyen de la Faculté de médecine de Poitiers de 1616 à 1632, et de Arsène Orillard, Directeur de l'École de Médecine de Poitiers de 1864 à 1879, maire de la ville pendant de longues années. Le buste d'Arsène Orillard se trouve dans le vestibule d'entrée de l'hôtel de ville de Poitiers.

Arsène Orillard, ancien interne des Hôpitaux de Paris, était professeur d'anatomie à notre École de Médecine ; il est l'auteur de remarquables travaux sur la diphtérie et la suette miliaire.

Dr JABLONSKI (*Poitiers*).

— Voulez-vous me permettre d'ajouter à la liste des rues portant le nom de médecins la rue CATEL, à Saint-Dizier, et la rue BÉNIT, à Nancy ?

Le nom du Dr Catel est encore universellement respecté à Saint-Dizier, où il a exercé de longues années, prodiguant son dévouement et ses ressources personnelles au profit de ses malades.

Le Dr Bénit a fondé à Nancy un prix d'internat.

A Nancy encore, il y a la rue du Dr GRANDJEAN.

Dr WEISS (*Cousances-aux-Forges, Meuse*).

— Parmi les noms de rues fournis par les médecins, permettez-moi de vous signaler à Issoudun : la rue du Dr GASCHET (1808-1884), vieux garçon, très bon médecin, très dévoué, m'a-t-on dit ; c'est pour cette raison que son nom fut donné à la rue qu'il habitait.

Dr CORDILLOT, *médecin-major au 68^e d'infanterie*, à Issoudun.

Statues et bustes de médecins (XVI ; XVII, 23, 57). — Dans sa *Lettre parisienne de l'Indépendance belge*, notre toujours avisé confrère JEAN-BERNARD rend hommage à la sûreté de notre information, relative à la fille adoptive du comte de Chambord, devenue la femme du Dr GÉRARD, lequel a sa statue à Beauvais.

Sur ce praticien, un peu oublié aujourd'hui, M. Jean-Bernard nous apporte les précisions suivantes :

« Il s'agit d'un homme de grand talent, d'un médecin distingué, d'un vieux républicain dont j'ai été l'ami, du Dr Gérard, qui fut longtemps maire de Beauvais et à qui le parti républicain a élevé une statue sur une des places de la ville de Jeanne Hachette. J'ai eu l'honneur d'être reçu dans la maison du Dr Gérard, chez qui je descendais quand la campagne républicaine commençait à peine dans l'Oise ; c'est avec un sentiment de profond respect que je parle, après près de trente ans, de M^{me} Gérard, qui mourut en 1880 et dont son mari a gardé jusqu'à sa mort un souvenir fidèle et attendri. Le Dr Gérard m'a confirmé, à deux reprises différentes, l'histoire romanesque, *mais vraie*, des origines de sa femme et de son mariage. Il me parla même d'une assez longue correspondance entre le comte de Chambord et lui : j'ignore ce qu'elle est devenue ; mais on a dû trouver dans les papiers du comte de Chambord les lettres de M. et M^{me} Gérard ; il serait intéressant de savoir si elles ont été conservées.

« Les rapports de l'héritier aux prétentions dynastiques du trône de France avec le médecin de Beauvais, républicain avancé et vénérable d'une loge maçonnique, affectèrent un moment un autre caractère. Au moment où le comte de Chambord était gravement malade, le Dr Gérard, qui croyait comme beaucoup à un cancer, envoya à Frohsdorff des conseils médicaux. Il ne fut pas le seul médecin républicain dans ce cas, et Paul Bert envoya, lui aussi, des conseils et préconisa un remède qui ne fut pas employé. C'est M. Joseph du Bourg, un des familiers du comte de Chambord, qui, dans son dernier volume, *les Entrevues des princes à Frohsdorff* (p. 172), raconte que Paul Bert, « le laïciseur enragé, le radical, l'athée, avait prié deux de ses collègues de la droite à la Chambre des députés de faire savoir au comte de Chambord qu'il faisait des vœux pour son rétablissement, et qu'ayant suivi attentivement la marche de la maladie dans les bulletins publiés tous les jours, il concluait, avec les docteurs qui soignèrent le prince, que, vu la maladie, l'important était de conserver les forces et de se nourrir suffisamment sous le plus petit volume possible, et, enfin, qu'il était convaincu que les poudres de sang coagulé de son invention seraient merveilleuses pour cela. »

Paul Bert avait, paraît-il, envoyé une grande bouteille de cette préparation; mais l'entourage préférait les patenôtres aux remèdes et aux consultations des savants et on expédiait M. du Bourg en Italie, pour en ramener un moine populaire, dom Bosco, à qui on demandait un miracle, qui ne se produisit pas.

L. R.

— Louis THULLIER (n° du 15, page 57), mort du choléra à Alexandrie, n'était pas médecin, pas même étudiant. C'était un élève de l'Ecole normale, section des sciences, et attaché au laboratoire de Pasteur à cette Ecole.

L'année dernière, on a inauguré la statue du Dr DENANCE, à Varenneaux-Bois (Loiret).

Dr PLATEAU (Paris).

— Au pays des madeleines, nous possédons une rue COLSON, du nom de trois médecins qui exercèrent ici au XIX^e siècle, père, fils et petit-fils (ce dernier fort peu de temps), de 1825 à 1869 environ.

Sans avoir de statue de ces praticiens, Commercy a depuis deux ans un buste en bronze, tout en haut de cette même rue Colson : il représente le Dr DENIS, qui fit sur la fibrine des recherches importantes pour l'époque (1840). Il se retira à Toul, où ses descendants occupent une situation fort honorable.

Dr NIVELET (Commercy).

— Comment le Dr Bonnette (de Toul) a-t-il pu omettre, dans sa liste des monuments élevés à des médecins, les bustes à Nancy du Dr FRIOT, ancien adjoint au maire, conseiller général (au cimetière de Prévillers), et du Dr BLEICHER, ancien médecin militaire, directeur de l'Ecole de pharmacie de Nancy, assassiné en 1901 par un pharmacien auquel il avait refusé de modifier un rapport sur un quinquina falsifié que vendait ce dernier... ?

Avez-vous signalé le buste de VILLEMEN, à Bruyères-en-Vosges, sa ville natale ?

Puisque je parle des médecins lorrains, je me permets d'indiquer à

vos lecteurs un article dont la première partie a paru dans le numéro de janvier du *Pays lorrain* : « Sur un complot républicain à Lunéville en 1834 », dans lequel un jeune médecin de 24 ans, le D^r BÉCHET, de Nancy (mort en 1883), joua un rôle important, avec Clément Thomas, alors maréchal des logis chef et plus tard général, fusillé par la Commune.

Charles SADOUL,

Directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée*.

— Dans le jardin public d'Argentan (Orne) se trouve le monument de MÉZERAY. Seul, l'historien (1) (1610-1683) a un buste. Les deux autres frères sont représentés en haut relief dans un grand médaillon.

L'aîné est le célèbre Père EUDES, fondateur des Eudistes et béatifié par Pie X l'an passé.

Le jeune Charles Eudes d'Houy (1611-1679) fut *chirurgien*, comme son père. C'est lui qui fit au gouverneur d'Argentan, le baron de Grancey, cette belle réponse : « Nous sommes trois frères adorateurs de la vérité : le premier la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. »

L'abbé A. CHEVREAU (d'Argentan).

— DESGENETTES (buste en marbre, de David d'Angers), à la bibliothèque municipale d'Alençon. D'après les contemporains de Desgenettes et d'après les portraits, ce buste est peu ressemblant.

D^r Frédéric BEAUDOUIN (Alençon).

— Au sujet des « statues et bustes de médecins », pourrais-je signaler à la *Chronique médicale*, si la chose n'a pas déjà été faite, le buste de mon bisaïeul CHAPTAL, placé auprès de la chaire du professeur, dans un des amphithéâtres des cours de la Faculté de médecine de Montpellier ?

D^r LA BONNARDIÈRE.

— A la liste des monuments élevés aux médecins, veuillez ajouter le buste de BARBIER d'Amiens, l'illustre thérapeute, contemporain et émule de Bretonneau. Ce buste est le principal ornement de l'amphithéâtre des cours de l'Ecole de médecine d'Amiens.

D^r BILHAUT.

— Je me permets de vous signaler (ou de vous rappeler peut-être) le buste élevé à la mémoire de mon père.

J'ai fait, en 1867, un article sur *la transfusion du sang*, qui a eu le prix de thèse à la Faculté de Montpellier (éditée par Masson), et à laquelle ceux qui ont écrit sur la transfusion du sang ont fait de nombreux emprunts.

L'âge et les infirmités m'ont obligé de renoncer à l'exercice de la médecine et je me suis retiré à Nice.

D^r MARMONIER (Nice).

— Dans la liste, dressée par la *Chronique médicale*, des statues et bustes de médecins, et dans celle du *Courrier médical*, qui a pris à nouveau cette initiative, je ne vois pas figurer les noms d'aliénistes

(1) François Eudes de Mézeray.

illustres, fondateurs de la science, qui ont eu droit non seulement aux hommages privés, mais aussi aux honneurs publics.

Si, dans cette nomenclature, on n'a pas oublié le Maître, PINEL, on a passé sous silence le nom du disciple, ESQUIROL. Une statue, en effet, a été élevée à ce clinicien sagace et profond, par les soins de l'Administration, dans la cour d'honneur de la maison nationale de Charenton, en 1862.

Enfin, sur la proposition de l'un de nos plus distingués collègues de la *Société médico-psychologique*, M. le Dr Ch. Vallon, le buste du maître aimé et immortel que fut BAILLARGER a été inauguré en 1894 dans les jardins de la Salpêtrière. A son côté figure celui de FALRET père, inauguré le même jour, où fut rendu, — comme le dit si bien M. le Dr Ritti, dans un éloquent historique du cinquantenaire de la *Société médico-psychologique*, — « un égal hommage d'admiration et de respect à ces deux nobles figures, dont la carrière, toute de labeur et de dévouement, restera en exemple aux générations futures ».

Dr G. RAVARIT (*Poitiers*).

— Convient-il de vous signaler, comme complément à votre liste de médecins statufiés, le cas peut-être unique en France d'un rebouteur célèbre ayant sa statue sur la place publique du village de Saint-Savin (Loire), théâtre de ses exploits ?

Laurent AUDOUARD (plus connu dans toute la région lyonnaise sous le nom de SAINT-SAVIN) exerça pendant plus d'un quart de siècle, dans ce modeste village de la Loire, l'art de guérir (?) ses concitoyens, quand il ne les rendait pas à tout jamais impotents, comme j'en pourrais citer maint exemple. — On peut lire, sur la stèle qui porte sa statue, cette inscription :

A Laurent Audouard, bienfaiteur de l'Humanité,
à laquelle il manque cette parenthèse :

Les gargotiers reconnaissants.

Dr V. LAYRAL (*Saint-Etienne*).

— Un buste du docteur HAMY a été inauguré, le 10 février 1910, au Musée d'ethnographie du Trocadéro, qu'il a créé en 1882.

Désiré LACROIX.

— Au sujet des statues et bustes de médecins, permettez-moi de vous signaler le buste de VAUQUELIN, situé au Pont-Enault, à 7 kilomètres de Pont-l'Évêque (Calvados), à l'intersection de la route de Rouen et de celle de Paris par Cormelles.

Dr LE VÉZIEL.

— A propos des bustes de médecins, on sait qu'Alger expose à la vénération publique le buste de MORILLOT, au croisement des rues d'Isly et de l'avenue Bugeaud. Un second exemplaire de ce même buste est à l'hôpital civil de Mustapha, qui a une salle Morillot.

Dr J. B.

— Voulez-vous me permettre une petite rectification à l'alinéa du dernier numéro de votre journal, signé Dr Foveau de Courmelles, et dans lequel il est question du buste et non de la statue de DUCHENNE, de Boulogne ?

Car, d'abord, ce n'est qu'un buste. Le confrère Foveau de Courmelles

se donne le mérite d'avoir *décidé, par ses efforts, la municipalité, etc.*, etc. Or, j'avais l'honneur d'être le maire de Boulogne à ce moment, et je puis vous affirmer que M. Foveau de Courmelles n'a été pour rien dans la décision prise par nous, pour honorer la mémoire de notre grand concitoyen, que j'avais eu d'ailleurs l'honneur de connaître au commencement de mes études. Autant qu'il m'en souvient, la seule part qu'a prise M. Foveau de Courmelles dans l'affaire, c'a été de nous proposer la collaboration *d'un ou d'une* artiste (je ne me rappelle plus bien).

Dr AIGRE,

Ancien maire de Boulogne.

— Comme il était de notre devoir, nous avons communiqué la lettre de M. le Dr Aigre au Dr Foveau de Courmelles, directement visé, lequel nous répond dans les termes ci-dessous :

« Je reconnais que DUCHENNE, de Boulogne-sur-Mer, n'a qu'un buste au lieu d'une statue (*lapsus calami*), qu'il eût pu, qu'il eût dû avoir en sa ville natale, et sans que cela coûtât quoi que ce soit à celle-ci. J'amenai l'artiste statuaire (Andrée Wegl, feu madame Foveau de Courmelles, dont la ville de Paris acheta une œuvre en 1890), l'architecte Debrie qui déjà avait offert son concours au bas-relief de la Salpêtrière et la souscription, qui eût été en raison de la place que m'eût assurée la ville. J'ai publié ultérieurement ces faits dans *l'Actualité médicale* ; j'ai reçu un mot ironique du confrère Aigre, mais pas de protestation, comme aujourd'hui.

Le professeur Joffroy avait déjà échoué à Boulogne-sur-Mer, en 1888, quand je repris l'idée dans la *Chronique médicale* d'abord, puis dans *l'Indépendant* de Boulogne-sur-Mer (28 janvier et 11 février 1896), enfin dans la *Justice* alors dirigée par G. Clemenceau ; et je constituai un comité international, avec Marey, Hamy, Dumontpallier, Brissaud, Motet, Péan, Tripier, Bernheim, Moeller, Francotte, Domingos Freire, Silva Aranzo. J'écrivis à la mairie, à la préfecture, aux sénateurs et députés du Pas-de-Calais. Je reçus du maire, le 13 mars 1896, l'avis que le conseil serait saisi de ma proposition. Je récrivis, en 1897 : on me demanda où j'en étais de la souscription ; je répondis que je ne l'ouvrirais que quand je serais assuré de la place donnée et de l'adhésion de la ville, que je ne voulais pas m'exposer à être obligé de la restituer, que j'en étais du reste sûr, dussé-je faire le tout de mes deniers.

Enfin, le 30 mars 1898, le confrère Aigre m'informait de la formation d'un comité à Boulogne. On avait perdu deux ans et la ville faisait les fonds ; mon rôle, décisif par sa portée, était fini.

En 1899, le buste, rien qu'un buste, était inauguré, lors du Congrès de l'Association de l'avancement des sciences. Le maire était décoré. Il l'eût été également, sans doute, même si j'avais assuré de mes deniers ou de mes efforts, une statue ; notre ami Cabanès le sut pour Sainte-Beuve, qui lui doit d'être dans le jardin du Luxembourg.

Je suis donc, jusqu'à preuve du contraire — et j'ai tous mes documents à la disposition des incrédules — la cause efficiente, déterminante de la glorification de Duchenne en sa ville natale. J'ai agi et fait agir. Il eût été honteux sans doute qu'on refusât une statue ne coûtant rien, on préférera payer un buste ; mais ce buste n'est pas moins dû à mon action, me semble-t-il ?

Dr FOVEAU DE COURMELLES. »

Enseignes bizarres (XVII, 92, 120). — Comme *enseignes bizarres*, j'ai vu, boulevard de Clichy, de 1888 à 1890, à côté du bureau des omnibus de la place Pigalle, celle-ci :

« Sage-femme

Pneumatique »

Pneumatique était le mot non effacé du magasin au-dessous, mais il y avait juxtaposition parfaite entre le nom et le bizarre adjectif !

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

— En 1864, rue des Grès (aujourd'hui rue Cujas), on lisait, en montant à gauche, cette enseigne d'une boutique ou d'un salon de coiffure :

Au nouveau Trichophile,

Antialopécie,
Contre la calvitie.

HÉCATOPOLIS.

— Ceci n'est pas, à proprement parler, une enseigne, mais l'annonce d'un industriel, qui a eu l'ingénieuse idée d'employer, pour chaque lettre de son nom, un instrument de chirurgie différent ; il est arrivé à réaliser un ensemble assez harmonieux, ainsi qu'on en peut juger.



Danton s'est-il rendu coupable de nécrophilie ? (XVII, 52.) — Le fait paraît certain, sauf en ce qui concerne l'embaumement.

Michelet a publié, sous le titre *les Femmes de la Révolution*, une espèce de galerie composée des portraits féminins de *l'Histoire de la Révolution* ; il s'est servi, dit-il, des meilleures sources biographiques, et a complété les indications de son grand ouvrage.

La deuxième édition (Paris, Delahays, 1855, in-12) s'exprime ainsi, page 238 :

« Danton ne croyait guère à l'âme, et c'est le corps qu'il poursuit et voulut revoir, qu'il arracha de la terre, effroyable et défiguré, au bout de sept nuits et sept jours, qu'il disputa aux vers d'un frénétique embrassement. »

Page 240 : « Danton se mariait en deuil. Sa première femme, tant aimée, venait de mourir le 10 février. Et il l'avait exhumée le 17, pour la voir encore. Il y avait, au 17 juin, quatre mois, jour pour jour, qu'éperdu, rugissant de douleur, il avait rouvert la terre pour embrasser dans l'horreur du drap mortuaire celle en qui furent sa jeunesse, son bonheur et sa fortune. Que vit-il, que serra-t-il dans ses bras (au bout de sept jours !) ? »

Paul MULLER.

En quoi consistaient les fonctions de surintendant des bains et eaux minérales ? (XVI, 787.) — C'est Henri IV qui fonda la charge

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

de *surintendant des bains et eaux minérales*, témoignant ainsi de son désir de voir se répandre dans son royaume l'usage d'un traitement qui avait fait ses preuves et prévoyant en même temps que la captation, la distribution, la vente des eaux minérales ne sauraient s'effectuer avec régularité et dans les conditions d'authenticité voulues, si la haute surveillance de ces opérations n'était confiée à un personnage à la fois expert en matière de médecine et élevé, par le caractère de ses fonctions à la Cour, au-dessus de tout soupçon de négoce. Henri IV attribua donc cette charge de surintendant à son premier médecin et, pour la première fois, réglementa et ordonna cette attribution, celle des intendants et entrepositaires, dans ses lettres patentes de mai 1605.

Les successeurs du bon roi Henri ratifièrent cette législation et voici les termes en lesquels s'exprime Louis XIV, dans ses lettres patentes données à Versailles le 19 août 1709 :

LOUIS, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut... etc... Nous mouvans conformément à l'Edit d'Henri IV du mois de may 1605 et à l'arrêt de notre Conseil d'Estat du 9 juin 1670... Voulons et Nous plaist que la surintendance des eaux minérales et médicinales de notre Royaume demeure unie et annexée comme elle a toujours esté à la charge de nostre premier médecin et que nostre amé et féal Conseiller en nostre Conseil d'Estat, le sieur Fagon et ses successeurs nos premiers médecins, en jouissent aux honneurs et droits qui peuvent appartenir à toute Surintendance, tels et semblables qu'en a jouy ou dû jouir le sieur DAQUIN, dernier possesseur d'icelle et autres avant luy — avec pouvoir de nous nommer des intendants de capacité requise dans les Provinces de nostre Royaume... d'y établir des concierges, baigneurs, baigneuses, gardes et autres officiers, tant pour la conservation et entretien des dits bains et fontaines que pour la distribution fidèle de leurs eaux, et de commettre de nouveau des personnes de probité et capacité suffisante, par brevet signé d'eux et contresigné de leur secrétaire, pour faire le transport, la vente, et le débit desdites eaux, tant dans nostre bonne ville de Paris que dans tout autre lieu de nostre Royaume où besoin en sera. Faisons très expresses inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes d'entreprendre à l'avenir, sous quelque pretexte que ce puisse estre, de faire voiturer, vendre, ny debiter aucunes eaux minérales et médicinales sans une permission expresse et par écrit dudit Sieur Fagon ou de ses successeurs, nos premiers médecins, à peine de quinze cens livres d'amende, de confiscation et de tous dépens, dommages et intérêts... etc...

Signé : Louis (1).

Ces lettres délimitent trop nettement le rôle du *Surintendant des eaux minérales*, pour qu'il soit nécessaire d'en expliquer plus au long les attributions. Remarquons, en passant, que ce privilège n'est pas seulement honorifique, mais lucratif, et nous ne nous étonnerons plus lorsque nous verrons le marquis de Dangeau estimer à quarante mille livres de rentes les revenus de la charge de premier médecin du Roi.

Louis XV et Louis XVI continueront à leurs premiers médecins la faveur de cette surintendance (2) ; mais, à la fin du XVIII^e siècle, il

(1) Imprimé. — A Paris, chez la veuve François Muguet et Hubert Muguet, premier imprimeur du Roy et de son Parlement, rue de la Harpe, « aux Trois Roys », 1709. (Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, ms. in-4°, 4 pages, n° 578 (2006), fol. 300. (xxxiii).)

(2) Voir les lettres patentes de Louis XIV et Louis XV, ainsi que les pièces relatives à cette surintendance des eaux. (Biblioth. Faculté de médecine de Paris, Ms. 578 (2006), fol. 1, 267, 269, 302, 312, 353, 359, 362, 373, 378.)

semble que le Conseil d'Etat et la Société royale de médecine s'immiscient dans les attributions dévolues jusqu'alors au surintendant, lequel revêt l'aspect d'un personnage moins important et moins indépendant.

C'est, en 1772, un arrêté du Conseil d'Etat instituant une « Commission royale de médecine pour la distribution des eaux minérales (1) ; les arrêtés du 1^{er} avril 1774 et du 12 mai 1775, organisant la visite des eaux minérales dans les bureaux de distribution ; enfin, la déclaration du Roi du 26 mai 1780 et l'arrêté du Conseil d'Etat du 5 mai 1781, nommant des médecins intendans des eaux et préposés à la conservation des sources.

La Révolution devait abolir, avec la charge de premier médecin du Roi, celle de *Surintendant des eaux minérales* ; une législation nouvelle se créait, que l'ordonnance de 1823 devait orienter dans la voie définitive.

D^r A. MONÉRY.

Matches médicaux sensationnels (XV, 646). — A ceux que nous avons déjà enregistrés, ajoutons celui-ci, le dernier en date, dont nous cueillons le libellé dans le n^o du 15 janvier 1910, de *l'Afrique médicale*. Le défi est lancé aux amateurs qui veulent entrer dans l'arène, par nos confrères Alcide TREILLE, Emile LEGRAIN et Roger TREILLE.

TRANSMISSION DE LA FIÈVRE DITE PALUDÉENNE PAR LES MOUSTIQUES.

DIX MILLE FRANCS DANS L'INTÉRÊT DE LA SCIENCE

DE L'HUMANITÉ ET DES FINANCES PUBLIQUES.

Les soussignés, Docteurs en Médecine,

Considérant que le « paludisme » est le marécage et la honte de la médecine actuelle, et qu'il importe d'en tirer celle-ci au plus tôt pour l'honneur de la science, la sauvegarde de l'humanité et l'épargne des finances publiques ;

Considérant que les doctrines « paludéennes » actuelles, du prétendu hématozoaire et du moustique, ont fait reculer la médecine de plus de vingt-cinq siècles pour l'appréciation saine et exacte d'un certain groupe de fièvres, les fièvres parfaites (*febres intermittentes exquistæ*) ;

Que, nées uniquement d'illusions et de l'interprétation micrographique erronée d'éléments altérés du sang ou en association anatomobiologique, alors que la clinique était complètement supprimée, elles ont établi une confusion des plus fausses et des plus gravement dangereuses entre des maladies qui n'ont aucun lien commun ; qu'elles ont, tous les jours en Algérie et dans d'autres pays, pour la santé du soldat et du colon, les pires conséquences ;

Que la doctrine de l'hématozoaire à elle seule, celle du moustique n'étant pas encore inventée, a entraîné le désastre médical de la cam-

(1) Consulter le très intéressant manuscrit du *Premier registre des arrêtés du comité et des délibérations de la Société royale de médecine, au sujet des eaux minérales*. — séances du 1^{er} mars 1780 au 22 janvier 1781. Avec « les brevets donnés par le surintendant des eaux minérales » : 1781-1785 (fol. 47). le « Tableau des sources minérales du Royaume, celui des propriétaires, intendans, chirurgiens-majors, apoticaire-majors des dites sources. » (fol. 48.) etc. (Bibl. Fac. méd. Paris, Ms. 671 (2220), xviii^e siècle, demi relié, 82 feuillets.)

pagne de Madagascar en 1895 et la mort de milliers de soldats français, fait sans précédent dans l'histoire des expéditions coloniales ;

Considérant qu'aucune expérience rigoureuse et digne de ce nom n'a pu prouver que les fièvres dites « paludéennes » peuvent être transmises par le moustique anophèle ou autre, à l'homme ;

Que l'expérience de Patrick Manson, sur laquelle on s'appuie plus spécialement en France, est dénuée de toute espèce de valeur pour les raisons exposées par l'un de nous ;

Considérant, du reste, qu'aucune expérience de ce genre n'a jamais été faite en France, non plus qu'en Algérie, et que, pour être valable et démonstrative, elle ne pouvait être tentée qu'avec la fièvre quarte (*Quartana exquisita, longissima; scandalum olim medicorum; quartana te teneat!*) (LA FIÈVRE QUARTE... SUSCEPTIBLE, TOUT AUTANT QUE LES AUTRES « FIÈVRES PALUDÉENNES », D'ENTRAÎNER L'HYPERSPLÉNIE, LA CACHEXIE, ET DE DEVENIR PERNICIEUSE. **Laveran**, *Société médicale des Hôpitaux de Paris*, séance du 1^{er} juillet 1892) ;

Considérant que les propositions faites par deux d'entre nous, en 1892 et 1893 d'abord, relativement au prétendu hématozoaire, en 1903 ensuite, relativement à la prétendue transmission de la fièvre par les moustiques, n'ont jamais été relevées, et pour cause ;

Parions DIX MILLE FRANCS solidairement que quelque partisan que ce soit de ces doctrines ne pourra nous transmettre la fièvre quarte (*quartana exquisita*) par la piqûre de moustiques anophèles, selon les données de la médecine officielle, savoir : on fera piquer un malade atteint de fièvre quarte par des anophèles, puis, après avoir attendu le temps nécessaire — quinze jours en moyenne — pour permettre aux prétendus parasites d'accomplir leur cycle évolutif dans les organes des moustiques, on nous fera piquer par ces moustiques ;

Nous engageant d'ailleurs à ne faire aucun traitement dit préventif, non plus qu'aucun traitement curatif si, par impossible, la fièvre quarte pouvait ainsi nous être inoculée ;

Risquant, par conséquent, outre la perte de DIX MILLE FRANCS, l'hyper-splénie, la cachexie et la perniciosité que la fièvre quarte peut entraîner, tout aussi bien que les autres fièvres « paludéennes », d'après l'opinion ci-dessus relatée.

Alcide TREILLE, Emile LEGRAIN, Roger TREILLE.

15 janvier 1910.

Et maintenant, à qui le caleçon ?

Vertèbres, origine du mot (XVI, 681). — Le grand Dictionnaire de Trévoux, qui contient tant de choses divertissantes, dit au mot VERTÈBRE, tome V, page 639 (édition de 1732) :

« Petit os, dont plusieurs de suite font la composition de la troisième partie du squelet de l'homme ; ils s'étendent depuis le haut du cou jusqu'au croupion. La première vertèbre est appelée par quelques-uns Atlas, d'autres l'appellent le Gond, ou la Tourneuse... »

Infrà : « Ce mot de vertèbre vient du latin *vertere*, tourner, à cause que c'est par le moyen des vertèbres que le corps de l'homme se tourne. Les médecins les appellent *spondiles*, d'un mot grec qui signifie la même chose ».

D. CALDINE.

Chronique Bibliographique

G. VARIOT. — *Traité d'hygiène infantile*. Doin et fils, édit., 1910.

A notre époque et dans notre pays, où la lutte contre la mortalité infantile a pris un développement, par nécessité, considérable, ce livre manquait et il sera le très bien venu. Il était urgent qu'à côté des nombreux petits ouvrages qui condensent, plutôt pour le public que pour les médecins, les règles de la puériculture, il parût un véritable traité magistral détaillant ces règles, mettant au point les questions encore controversées et fixant de manière complète et scientifique les données de l'hygiène infantile.

Entre tous les pédiatres de l'heure actuelle, M. VARIOT était certes le mieux désigné pour mener à bien cette tâche difficile : sa compétence indiscutable, son expérience reconnue, les innombrables documents qu'il a pu accumuler, tant à la Goutte de lait de Belleville qu'aux Enfants assistés, la méthode véritablement scientifique suivie par lui dans ses études et dans leurs applications pratiques, en faisaient l'auteur le mieux préparé à nous donner cet indispensable traité. Le succès en était assuré dès son apparition.

D'ailleurs, il y a ici mieux que l'exposé, si complet et si docte soit-il, des règles de la puériculture, tant individuelle que publique. On y trouvera des considérations fortement documentées sur la natalité et la mortalité infantile dans les différents pays et sur la législation concernant la protection des nourrissons. On y trouvera aussi une étude, serrée et neuve, de l'anatomie et de la physiologie du premier âge, de la dentition et de la croissance normales. Bien entendu, les questions particulièrement traitées depuis longtemps par l'auteur y ont une place de choix, et c'est ainsi que l'hypo-alimentation, l'hypotrophie, la pédiométrie, l'usage du citrate de soude sont traités avec tout le développement que comportaient ces notions si neuves et que M. Variot a faites tout particulièrement siennes. Je me permets de recommander surtout la lecture des chapitres qui traitent des laits stérilisés, des laits modifiés et de la technique de l'allaitement artificiel, ce mal absolument inévitable dans l'état actuel de la société et que les conseils de ceux qui en ont la grande expérience peuvent rendre à peu près inoffensif. Rien n'avait encore été écrit d'aussi complet sur la question.

M. Variot ne laisse pas de côté les troubles dus aux fautes contre l'hygiène infantile ; il est seulement permis de regretter que, nous ayant dit beaucoup de très bonnes choses sur les gastro-entérites, la maladie de Barlow et le rachitisme, il ne nous en ait pas dit plus. Son scrupule de se tenir dans les limites étroites de l'Hygiène, dont seul le nom figure en tête de son œuvre, lui a interdit de développer tout au long l'étude de ces questions de pathologie. Mais elles sont liées d'assez près à l'hygiène pour que ces développements fussent ici licites. Souhaitons que l'étude de ces troubles soit l'occasion d'un nouveau volume, qui sera le digne pendant de celui-ci.

Dr Henri BOUQUET.

Dr BONNETTE. — *Du choix des conscrits.* — O. Doin et fils, édit.

Le petit livre de notre confrère vient à son heure, au moment où l'on se préoccupe, chez nous, de la meilleure utilisation pratique du contingent annuel. C'est, en réalité, un manuel chargé de faire comprendre aux juges non médecins des conseils de revision en quoi consiste la valeur de robusticité des recrues. L'auteur part de ce principe juste que le contingent est un milieu essentiellement hétérogène et qu'il faut savoir traiter les hommes qui le composent suivant leur robusticité propre et non d'une façon uniforme. Ce sera aussi un excellent guide pour les chefs des différentes unités de notre armée.

H. de WEINDEL et F.-P. FISCHER. — *L'homo-sexualité en Allemagne.* — Paris, Soc. d'édition et de publications F. Juven.

Il ne paraît pas qu'il soit trop tard pour parler encore d'elle, quoique de longs mois aient déjà passé depuis les retentissants procès d'outre-Rhin. Les auteurs de ce volume ont écrit une sorte de monographie de ce genre de dépravation chez nos voisins, qui présente un intérêt véritable. Les chapitres sur les diverses sortes d'homo-sexualité, sur le fameux paragraphe 175, sur la prostitution mâle à Berlin, sur l'homo-sexualité dans l'armée allemande, etc., renferment une foule de renseignements précis et curieux. La documentation en est assez serrée pour que beaucoup y trouvent profit. Il faut savoir gré aux auteurs de n'avoir pas cherché, d'autre part, le succès facile par la description de tableaux et de mœurs indignes d'une littérature sérieuse.

Dr H. BOUQUET.

Paul NIEDECK. — *Mes chasses dans les cinq parties du monde*, traduit de l'allemand par L. ROUSTAN. 1 vol. in-8° carré, avec 206 gravures. — Plon-Nourrit, éditeur, Paris.

Cet ouvrage intéresse à la fois le naturaliste, le globe-trotter et l'amateur d'énergie, car s'il s'agit surtout d'aventures de chasse, il est aussi fait mention de l'ambiance, du milieu naturel de la bête, et des moyens propres à la découvrir et à la combattre. Certaines pages sont véritablement émouvantes, et l'on comprend très bien la passion communicative de l'auteur pour son sport favori.

Dr J. L.

Dr A. SYMON DE VILLENEUVE. — *Mes années militaires (1856-1867) ; Souvenirs anecdotiques.* J. Siraudeau, éditeur, Angers, 1907. — Paris, Libr. H. Champion, 5, quai Malaquais.

Aux jours anniversaires de Magenta et de Solferino, où l'on évoque la bravoure de l'armée française, il est doublement intéressant de savoir ce que fut cette armée, comment ses chefs la conduisirent à la victoire, qui devaient plus tard la conduire à la défaite et à l'humiliation : Bazaine déjà traître ; Napoléon III, déjà miné par la maladie.

En revivant sa vie et en nous racontant les événements, petits ou grands, auxquels il a été mêlé, le Dr de VILLENEUVE décrit la vie militaire intime du second Empire ; elle est, du reste, assez peu connue, et ses Mémoires, n'eussent-ils d'autre intérêt que d'alimenter les sources de l'histoire, seront consultés et appréciés par les cher-

cheurs et les érudits. Mais ils ont aussi un charme tout particulier, fait de bonne foi, d'enthousiasme juvénile et d'indéfinissable tristesse.

EDOUARD GANCHE. — *Le livre de la mort : A l'hôpital ; A l'amphithéâtre ; A la Morgue ; Au Cimetière.* — Soc. des auteurs-éditeurs, *Les grandes Editions*, Paris 1909.

Livre documenté, âprement réaliste, démoniaquement fantastique, dont la lecture attriste, sans causer d'épouvante. Serait-ce que l'art de l'auteur nous fait assez toucher le néant pour que nous n'ayons plus souci de la désespérance que cause la pensée de la mort et des déceptions qu'elle entraîne ? Serait-ce que les médecins, pour la bien connaître, n'en ont pas peur ; mais eux, s'ils la regardent froidement en face, savent ne pas jouer avec elle, et puis, leur rôle n'est-il pas d'entretenir toujours les illusions des hommes ? La dernière n'est-elle pas que chacun est égal dans la mort ? Que non pas ! dit M. Ganche : un gueux est toujours un gueux ; c'est dans un cercueil de luxe que s'abrite la dépouille du riche ; c'est sur les dalles de l'amphithéâtre que finit le misérable. Cependant, les tombeaux des puissants et des rois ont été quelquefois ouverts ou profanés par des archéologues, des curieux ou des révolutionnaires. C'est peut-être la revanche du pauvre diable !

André LOMBARD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La suggestion et son rôle dans la vie sociale, par le professeur BETCHEREW, traduit et adapté du russe par le Dr P. KERAVAL. Paris, Ch. Boulangé, 1910. — *Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones (1793, 1848, 1871)*, par le baron Marc de VILLIERS. Paris, Plon, 1910. — *Fumeries d'opium*, par Jules BOISSIÈRE. Paris, Louis-Michaud. — *Une résidence allemande au XVIII^e siècle : souvenirs de la margrave de Bayreuth*, par A. SAVINE. Paris, Louis-Michaud. — *Aventures galantes de quelques jolies femmes du XVIII^e siècle*, d'après Restif de la Bretonne, annotées par John GRAND-CARTERET. Paris, Albin-Michel. — *Charlotte Corday*, par Henri d'ALMERAS. Librairie des *Annales*, 9, rue Bonaparte, Paris. — *Formulaire Aide-Mémoire de la Faculté de médecine et des médecins des hôpitaux de Paris*, par J. GÉNÉVRIER, ancien interne des hôpitaux de Paris. G. Steinheil, Paris, 1910. — *L'Accouchement de Myrrha*, br. in-8, par le Dr E. PLUYETTE. Paris, Société d'imprimerie et de librairie, 1910. — *Analogies des phénomènes électriques, nerveux ou psychiques*, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES. Br. in-8, Paris, Maloine, 1910. — *Archives, Bibliothèques, Laboratoires de l'Assistance publique en 1908*. Br. in-4^e. Montévrain, 1909.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Petits mémoires du temps présent

**Quelques silhouettes médicales : le professeur
Albert Robin,**

par M. le Docteur BÉNI-BARDE.

Arrivé à la fin de ma carrière professionnelle, qui a duré près d'un demi-siècle, j'ai voulu, avant de me rendre, faire des tournées instructives dans quelques hôpitaux parisiens, pour me procurer la satisfaction d'entendre des maîtres que la génération actuelle considère comme les grands champions de l'enseignement médical.

Pour présenter dans leur vrai jour ces individualités scientifiques, — auxquelles j'aurai peut-être l'occasion d'en ajouter d'autres, — je crois devoir me soumettre aveuglément aux préceptes de la critique objective et subjective tels qu'ils ont été formulés par Anatole France. Cette critique n'a pas toujours l'aisance que lui attribue le vieil axiome connu de tous ; elle est parfois difficile à exercer. Mais, en revanche, elle autorise celui qui en use à juger les hommes et les choses selon ses sentiments ou selon ses goûts ; elle lui donne même le privilège d'oser parler de lui sans offenser les lois de la bienséance.

Après avoir commencé mes études médicales à Toulouse sous la direction tutélaire du professeur Paul Dieulafoy qui eut, à son heure, une renommée considérable légitimement acquise, je me suis rendu à Paris pour les continuer. Dès les premiers jours de mon installation dans cette ville, je me suis empressé de suivre très assidûment les cours que faisaient alors les professeurs Trousseau, Bouillaud, Velpeau, Malgaigne, etc.

Plus tard j'eus la bonne fortune d'entendre Chauffard, Lasègue, Potain, Axenfeld, Charcot, Jaccoud, Peter et d'autres encore exposer avec une grande maîtrise les innombrables questions doctrinales et pratiques que tous les médecins doivent connaître et approfondir.

Quel enseignement merveilleux ! Ces diverses leçons avaient une valeur foncière très élevée et étaient revêtues d'une forme originale qui apparaissait tour à tour élégante ou simple, ingénieuse ou sévère, selon la nature et l'esprit de chacun de ces éminents protagonistes.

Aujourd'hui, je suis forcé, par mon âge, de limiter mes pérégrinations hospitalières et de les choisir avec plus de parcimonie. Toutefois, très désireux de voir, par moi-même, la marche du nouveau courant

que les découvertes modernes ont imposée à l'étude de la médecine, j'ai cru pouvoir satisfaire cette curiosité bien naturelle, en suivant régulièrement les cours du Pr G. DIEULAFOY, à l'Hôtel-Dieu, et ceux du Pr Albert ROBIN, à Beaujon. Cette détermination m'a permis de recueillir, dans ces milieux si opportunément vantés, les précieuses notions dont j'avais besoin, pour être édifié sur l'importance des transformations qu'a dû subir la clinique pour rester fidèle aux lois du progrès et pour consolider la pérennité de sa gloire.

Ces deux professeurs offrent dans leur enseignement quelques ressemblances, mais aussi de nombreuses oppositions. Ces ressemblances ont, d'abord, pour point de départ leur mérite respectif, qui est considérable et que les membres de notre confrérie apprécient avec une égale justice. Mais elles me semblent avoir une origine plus importante et dépendre de croyances communes manifestement inspirées par cette foi scientifique que Trousseau inculquait dans l'esprit de ses élèves et dont les principes sont éloquemment propagés par ses livres et par ses inoubliables leçons. Bien souvent j'ai entendu ce grand maître dire à ses auditeurs, toujours charmés par sa parole, que la clinique a, comme Shakespeare et comme Molière, le droit de prendre son bien où elle le trouve; mais après avoir motivé ce larcin, il se hâtait d'ajouter qu'elle doit toujours avoir pour base des faits bien observés, qu'il est important de placer dans une clarté lumineuse et d'analyser avec une inflexible rigueur.

J'arrête ici l'énumération des analogies qui existent entre les professeurs Dieulafoy et Robin, pour accentuer les dissemblances et même les contrastes que l'on peut constater dans leurs conceptions scientifiques et dans l'extériorisation de leurs idées.

L'un nous fait assister à une véritable représentation de symptômes, dont l'habile agencement subjugué et enthousiasme son fidèle auditoire. Il s'exprime avec une vivacité juvénile, que la facilité de son élocution et la pureté de sa voix rendent très souple et très harmonieuse. Ses récits pathologiques sont toujours très mouvementés et prennent quelquefois une allure dramatique qui provoque une réelle émotion.

L'autre, au contraire, procède avec autant de calme que de mesure et ne craint pas de dévoiler son goût pour le genre démonstratif, dont il est le représentant le plus accrédité et le plus convaincu.

Ayant eu le plaisir de mettre en pleine lumière les brillantes qualités du professeur Dieulafoy, dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale* (1), je n'ai pas besoin de continuer mon parallèle. Je veux aujourd'hui consacrer cet article au professeur Albert Robin, pour le montrer tel que j'ai pu le voir et l'entendre dans son amphithéâtre de l'hôpital Beaujon.

Le professeur Robin compose ses leçons avec une sûreté indiscutable, qui paraît fièrement soutenue par la richesse de son acquis scientifique et par la droiture de son jugement.

Il débute, comme la plupart de ses collègues, en présentant le malade qui va être le sujet de sa leçon et en signalant aussitôt les antécédents et les tares héréditaires ou accidentelles qui le concernent. Il décrit scrupuleusement les symptômes morbides que son investiga-

(1) Voir la *Chronique* du 15 décembre 1909, p. 816 et suiv.

tion lui a permis de constater ; il étudie avec soin leur mode de succession et se préoccupe de découvrir les causes qui les ont fait naître. Quand tous ces éléments sont en sa possession, il les classe avec un grand discernement et finit par trouver au milieu d'eux le fil conducteur qui va lui permettre de préciser le siège et la nature du mal. Il établit alors son diagnostic à la grande satisfaction de tous ceux qui l'écoutent.

Arrivé à ce tournant difficile et obscur que redoutent tous les praticiens, on le voit peu à peu dresser ses batteries thérapeutiques et indiquer celles qu'il faut mettre en jeu dans le cas pathologique dont il vient de tracer l'évolution. Mais avant d'en préciser le mode d'emploi, il se plaît, tout en restant solidement campé sur le terrain pratique que sa volonté a choisi pour champ de manœuvre, il se plaît, dis-je, à développer des idées générales, dont l'importance n'échappe à personne.

Pour lui, comme pour les praticiens bien avisés, la thérapeutique est une science d'application dont il faut connaître toutes les ramifications. Sans elle la médecine serait découronnée et ne pourrait jamais, par ses propres ressources, débarrasser les malades de leurs défaillances ou de leurs infirmités. Voilà pourquoi on l'entend toujours recommander à ses élèves de compléter leur éducation par une étude sérieuse de toutes les médications. Il appelle souvent leur attention sur les médications pathogéniques, auxquelles il attribue une réelle valeur ; mais il ne les recommande que dans les cas où les causes de la maladie sont bien connues et quand leur pathogénie est établie d'une façon irréprochable. A l'appui de son opinion il cite des exemples, choisis dans sa clientèle urbaine et hospitalière, parmi lesquels j'en trouve un qui mérite une mention spéciale.

— Veut-on, dit-il, traiter pathogéniquement un cas de diabète ? Il faut, avant tout, être complètement édifié sur la pathogénie de ce diabète que se disputent environ huit théories. Et, si l'on s'en tient aux deux opinions qui semblent proéminer parmi les autres, — celle de la superproduction du sucre et celle de sa consommation insuffisante, — on aboutit néanmoins à deux traitements contradictoires, puisque, dans le premier cas, la théorie implique une médication sédative de glycogénèse, pendant qu'avec la seconde hypothèse on est obligé, de par la pathogénie, de recourir à un traitement stimulant et oxydant, pour accélérer la combustion ralentie de la glycose.

Ces considérations sur les médications pathogéniques ne visent pas seulement le diabète ; elles doivent servir de préceptes dans le traitement de toutes les maladies.

Le professeur Albert Robin signale ensuite les médications symptomatiques, remarquables surtout par leurs effets palliatifs qui, dans certaines circonstances, peuvent rendre les plus grands services. On a particulièrement recours à elles pour atténuer et dissiper les troubles fonctionnels qui siègent indistinctement dans la plupart des appareils organiques. Ces troubles sont, selon lui, les avant-coureurs et même le prélude d'une lésion histologique plus ou moins prochaine. Il faut donc lutter contre eux avec le plus grand acharnement. Il finit enfin l'inventaire des médications les plus connues, en parlant de celles qui ont le privilège d'exercer une action bienfaisante sur les maladies de la nutrition, et pour lesquelles il semble avoir une grande tendresse. Elles doivent faciliter l'assimilation des substances nécessaires à notre

existence, favoriser l'élimination de celles qui peuvent nous être nuisibles, en restant obstinément emprisonnées dans les mailles de nos tissus et, finalement, régulariser les mutations nutritives, sur lesquelles repose l'harmonie de toutes nos fonctions. Besogne difficile entre toutes, que le médecin ne peut vraiment bien accomplir qu'à la faveur d'une observation médicale attentive et d'une expérimentation physiologique ou chimique habilement dirigée.

Après avoir étudié les modifications que les découvertes récentes ont introduites dans l'activité de ces médications et après avoir précisé le mode d'emploi et le dosage des préparations pharmaceutiques qu'il compte utiliser chez les malades présentés à sa clinique, il prescrit son traitement, en ayant soin de faire remarquer que, parmi les agents thérapeutiques désignés, il donne sa préférence à ceux qui ont, à plusieurs reprises, fourni des preuves certaines de leur efficacité.

Voilà, certes, des données essentiellement pratiques, que le professeur a eu l'habileté de transformer en aphorismes bien martelés, dont on est forcé d'admirer la sévère maîtrise et le parfait équilibre.

A cette exposition succède un repos qui permet aux élèves de fixer quelques notes importantes. Après cette pause de courte durée, le professeur Albert Robin se plaît à analyser les influences que les théories exercent sur le traitement des maladies et dresse contre ces théories un acte d'accusation dans lequel il les blâme de jeter souvent un grand désarroi dans la mise en scène de la thérapeutique.

A ce moment son impassibilité coutumière se détend, sa physionomie devient plus expressive, sa voix plus éclatante et sa parole plus animée. Il apparaît à ses assistants sous le déguisement d'un athlète de bonne compagnie et attaque, avec une insistance aussi réservée que gracieuse, les erreurs accréditées par ceux de ses confrères qui basent le traitement des maladies sur de simples hypothèses, alors même que ces hypothèses renferment parfois des conceptions presque géniales. Il les groupe dans un tableau saisissant et leur consacre une description très explicite, où l'on peut apprécier l'exactitude que donne une raison pure et la loyauté qu'inspire l'amour de la vérité. Cette description est complète; rien n'y manque, excepté l'accent de sa sympathie.

Je ne puis, à mon grand regret, rendre compte ici de toutes les leçons que j'ai eu le plaisir d'entendre. Le lecteur pourra aisément combler cette lacune en feuilletant les publications médicales qui les ont reproduites et notamment le *Bulletin de thérapeutique*, que dirige avec tant de compétence mon ami le D^r Bardet. Il y trouvera une exposition détaillée de toutes les ressources dont le praticien a besoin dans l'exercice de son art et y découvrira peut-être les preuves qui motivent la sincérité de mes témoignages élogieux.

Je tiens cependant, avant d'arriver à la fin de mon récit, à mentionner une leçon qui m'a particulièrement intéressé, leçon dans laquelle le P^r Albert Robin a voulu accentuer les relations ou les alliances de certaines maladies du tube digestif avec quelques défaillances mentales souvent aggravées par des perturbations sérieuses de l'activité cérébrale.

Il nous a parlé de plusieurs malades dont les uns avaient des gastropathies bien systématisées et les autres, une affection des intestins ou du foie. Puis il nous a appris que ces patients, presque tous névro-

pathes de naissance, se trouvaient importunés par des troubles psychiques, semblables à ceux que l'on constate dans les pseudo-psychoses ou dans certaines psycho-névroses. Mais il a complété ces renseignements en signalant l'apparition de ces manifestations vésaniques désastreuses qui escortent les véritables psychoses et qui autorisent le médecin à considérer ces malades comme des fous ou des demi-fous.

Profitant de cette occasion, assez rare dans les services de clinique médicale proprement dite, il a fait, à travers ces divers groupes de psychoses, une envolée lumineuse que peuvent lui envier les neurologistes modernes et les professeurs de psychiatrie. Il a appelé notre attention sur des cas présentant des phénomènes d'hallucinations sur lesquels venaient se greffer les traits d'une obsession déconcertante ou d'une impulsion irrésistible. Il en a signalé d'autres où l'on pouvait constater tantôt l'existence d'une mélancolie assombrie, presque toujours, par des idées de désespoir ou par des conceptions délirantes, tantôt celle d'une simple hystéro-neurasthénie souvent associée à une hypochondrie de nature bénigne.

Après avoir projeté sur ces considérations un reflet digne de leur valeur, il a formulé, en ne prenant d'autre guide que la remarquable diversité de ses aptitudes, le traitement qu'il convient d'employer pour combattre ces troubles psychiques si variés. Ce traitement spécial qui porte le nom de *Psychothérapie* a pour but de faire rentrer dans sa route l'âme qui s'en est écartée et de dissiper les ténèbres qui l'enveloppent. Il impose au médecin une mission délicate, qu'il ne peut accomplir avec sûreté qu'en faisant un appel incessant aux ressources de son esprit et aux inspirations de son cœur.

Telle est la croyance du P^r Albert Robin ; mais, pour en faire valoir toute la portée, il se hâte d'ajouter que, dans l'agrégat humain, tous les organes étant solidaires les uns des autres, peuvent être, à tour de rôle, le point de départ où le hasard a déposé le germe de la maladie.

En conséquence, il cherche à établir, conformément aux idées développées autrefois par Lasègue, que les troubles de l'esprit sont souvent dus à une toxi-infection ou plus simplement à des affections somatiques, qui exigent l'intervention d'une médecine corporelle, sans laquelle le traitement est condamné à flotter entre l'incertitude et l'irrésolution et à courir la risque d'être inefficace.

Fidèle à ces principes, il a soumis les malades visés dans sa leçon à une cure psychothérapique rationnellement conçue, et qu'il a eu le soin d'associer à un traitement spécialement dirigé contre les perturbations primitives de leur appareil digestif.

Ce syndicat thérapeutique légitimement autorisé a produit des résultats très bienfaisants : il a débarrassé les malades de leurs désordres gastro-intestinaux et rétabli la sérénité dans leurs facultés psychiques accidentellement compromises.

Il me semble inutile de prolonger la série des impressions que j'ai recueillies à l'hôpital Beaujon. Mais je tiens à remercier le P^r Albert Robin à qui je les dois, et à lui dire, en toute conscience, qu'il est un de ces rares professeurs qui savent allier le respect de la tradition à l'amour des nouveautés. On ne peut se figurer l'art infini qu'il déploie pour démontrer la nécessité de cette alliance.

Informations de la « Chronique »

Trois phtisiques célèbres : Watteau, Chopin, Rachel.

A Nogent-sur-Marne, près de la Marne et à une cinquantaine de mètres de l'église, se voit une belle maison du dix-huitième siècle, ornée de bas reliefs et donnant sur un parc magnifique : c'est dans cette maison qu'est mort, à 37 ans, le peintre WATTEAU.

On nous le rappelait ces jours passés (1), après être resté un peu plus d'un an à Londres, Watteau, miné par la phtisie, était rentré en France pour y mourir. Durant son séjour dans la ville du brouillard, « sa mélancolie naturelle avait fait place à un spleen douloureux, dont on voit la trace dans diverses compositions de cette époque, surtout dans cette peinture, semi-funambulesque, semi-macabre, où il nous montre des Purgons grotesques, armés d'énormes seringues, et poursuivant, à travers les tombes bouleversées d'un cimetière, un malade qui fuit, affolé. »

Avant de mourir, il peindra encore le *Malade imaginaire*, « composition d'une bouffonnerie poignante, qui finit par l'enterrement du malade en présence des membres de la Faculté, en costumes de gala... »

C'est aussi pendant qu'il était à Londres que Watteau dessina cet amusant portrait du *Docteur Misaubin*, que nous avons reproduit dans un de nos ouvrages (2), et dont le critique Mariette nous a donné le signalement : « C'était un chirurgien français réfugié en Angleterre, grand charlatan, qui se vantait d'avoir des pilules, remède immanquable contre la v..., lui seul en était persuadé, car avec ces pilules qui devoient faire, à ce qu'il disoit, la fortune de sa famille après sa mort, notre docteur étoit misérable et périssoit de faim. Watteau, qui peut-être avoit éprouvé l'insuffisance du remède, dessina cette charge dans un café pendant son séjour à Londres. »

En réalité, c'était la charge du malade contre le médecin qui n'avait pas su le guérir ; c'était, renouvelée, la plaisanterie de Molière, qui se meurt en se gaussant une dernière fois de ceux qui l'ont maltraité.

Même au bord de la tombe, Watteau crayonne la Faculté et, comme l'ont dit les Goncourt, il ne laisse échapper le cri de son mal, de ses douleurs, de son agonie, qu'au bas de la caricature : *Qu'ai-je fait, assassins maudits !*

Les mêmes observateurs l'ont bien noté (3) : l'originalité de ses humeurs et la misanthropie de son caractère disent assez que Watteau a été un malade toute sa vie. Dans tous les portraits, dans toutes les études que le Maître a laissés de son osseuse personne et de sa silhouette dégingandée, apparaît le phtisique.

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de l'*Enseigne de Gersaint*, et, à cette occasion, de celui qui l'a peinte. C'est après avoir terminé l'enseigne de Gersaint que Watteau tomba dans une langueur qui lui fit appréhender d'incommoder Gersaint, chez lequel il habitait depuis six mois ; il le pria donc de lui chercher un logement convenable.

(1) M. Armand DAYOT, dans le *Matin*.

(2) *Gayetex d'Esculape*, par les D^{rs} WITKOWSKI et CABANÈS.

(3) *L'Art du dix-huitième siècle*, 1^{re} série, par E. et J. de GONCOURT.

« J'aurois résisté inutilement, dit Gersaint, il étoit volontaire, et il ne falloit pas répliquer : je le satisfis donc, mais il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle demeure : sa maladie augmenta, son ennui redoubla, son inconstance se ranima : il crut qu'il seroit beaucoup mieux à la campagne. Le désir de changer le tourmenta encore de nouveau ; il crut pouvoir se tirer de cette maladie en prenant le parti de retourner dans son air natal ».

Comme on retrouve bien là cette instabilité pathologique, ce besoin de s'évader de soi-même, qui peut se traduire par un seul mot : l'ennui !

Ces malades ne se trouvent bien nulle part ; ils semblent poussés par une force mystérieuse à s'extérioriser, si l'on entend ce mot dans son sens le plus littéral.

* * *

Ainsi que Watteau, c'est à Londres que CHOPIN, un autre phtisique, avait cueilli ses derniers lauriers. Quand il revint à Paris, au mois de janvier 1849, il ne lui restait plus que huit mois à vivre.

La vie du génial musicien ne fut qu'un voyage prolongé. « Il n'est pas douteux », a écrit un de ses plus pénétrants biographes (1), que Chopin tenait difficilement en place ; il déménageait *plutôt par inquiétude* que par nécessité, surtout dans ses dernières années » et, ajoute très justement notre essayiste, « on dit que beaucoup de poitrinaires sont ainsi ».

Chopin mourut à 39 ans : il était né en 1810 ; on pourra fêter cette année le centenaire de sa naissance.

* * *

Ce n'est point le prétexte d'un anniversaire qui a fait reparler du troisième personnage illustre atteint de tuberculose dont nous ayons à vous entretenir. Deux publications viennent de paraître qui, toutes deux, coïncidence au moins curieuse, sont consacrées à RACHEL.

Avons-nous besoin de rappeler que Rachel mourut le 4 janvier 1858, au Cannet ? Elle n'était âgée que de 37 ans, l'âge même de Watteau au moment de sa mort.

De bonne heure, les symptômes du mal s'étaient manifestés : la lame n'avait pas tardé à user le fourreau. Elle, aussi, ne se portait à peu près bien qu'en voyage : cette organisation avait besoin, pour se maintenir, de mouvement, d'agitation, de fatigue ; le calme l'affaiblissait, l'inaction la tuait.

Elle avait peine à se défendre d'idées funèbres. A chaque crise nerveuse qu'elle subissait, et dont elle triomphait en réagissant sur elle-même avec un rare effort, à chaque douleur qu'elle endurait, à chaque éblouissement qu'elle éprouvait, elle parlait en souriant de sa fin prochaine.

— N'oubliez pas de venir à mon convoi, disait-elle à ses amis ; et surtout ne prononcez pas de discours sur ma tombe !

Arsène Houssaye a conté qu'on venait, de toutes parts, tenter de sauver Rachel à la veille de sa mort.

Une grande dame lui envoya une nourrice qui lui offrit son lait, au moment où son médecin lui parlait de la transfusion du sang.

(1) M. R. de Bury (lisez : Remy de Gourmont), dans le *Mercur de France*, de juin 1909.

— Tout ce monde-là, murmurait-elle, ne sait pas que je dis le mot de Mirabeau : *dormir*, tant j'ai le mal de la vie !

Quoique Rachel prit la mort au sérieux, il y avait encore en elle des retours de gaieté : elle se moquait des médecins par des gestes de gamine de Paris. « C'était à rire et à pleurer », écrivait sa sœur Sarah à Jules Janin.

On a vendu, il y a quelques années, une très curieuse correspondance de l'illustre tragédienne, curieuse surtout parce qu'elle est une véritable autobiographie, dont malheureusement nous ne connaissons que des fragments ; mais comme ils sont significatifs ! C'est le tableau classique de la phtisie, brossé par une phtisique ; on suit dans ces lettres toutes les phases du terrible mal.

Rachel vient d'arriver à Ems ; la toux la secoue, au point de l'empêcher de dormir ; sa femme de chambre reste sourde à ses cris de souffrance. « Cette nuit, constate mélancoliquement la pauvre dolente, j'ai toussé à ébranler la maison ; je crois qu'elle m'aurait laissé crever, plutôt que de venir voir si je n'avais pas besoin de quelque chose. »

Un peu plus tard, Rachel écrit de la Havane, le 28 janvier 1856, que son point dans le côté « cauche » de la poitrine l'a repris, malgré trois vésicatoires volants ; son appétit est passable, ses petites fonctions se font sagement et régulièrement, « ainsi que le *renouvellement* de chaque mois ». Elle a un peu de transpiration le soir, vers huit ou neuf heures, à la tête et aux mains, et froid aux pieds. Cela ne lui fait pas mal, mais lui donne de l'abattement.

De Thèbes, le 2 janvier 1857, Rachel mande que la chaleur est délicieuse et la fortifie. A sa figure on ne la supposerait pas malade ; mais sa toux et la maigreur extrême de son corps l'avertissent de prendre garde : « Dieu semble vouloir me rendre le plus précieux des biens, la santé. Elle me fera vivre et ma vie à venir, comme celle passée, est toute pour mes petits garçons, pour ma famille. »

Ce n'était qu'un mirage, une accalmie transitoire. La mort approchait à grands pas, la trêve n'avait été que de courte durée.

Contrairement à nombre de phtisiques, qui meurent dans l'euphorie, dans l'illusion complète de leur état, Rachel eut le pressentiment de la fin, la vision de la déchéance finale, ce regret du *never more* qui n'est pas habituel dans cette maladie, bien que certains tuberculeux voient, avec une navrante lucidité, approcher leur dernière heure.

Ceux-là, hélas ! sont les déshérités du sort, qui jusqu'au bout leur reste cruel.

A. C.

La statue d'un dentiste.

On nous annonce que le 27 de ce mois, — ce devra donc être chose faite quand paraîtra cet article, — une statue érigée place des États-Unis, à Paris, immortalisera le dentiste Horace WELLS, à qui on attribue communément le principe et l'application de l'anesthésie chirurgicale.

Quel fut, au vrai, le rôle de Wells, sa part dans cette découverte, nous l'avons exposé jadis dans un travail sur les *Premiers âges de l'anesthésie*. Nous nous contenterons de reproduire ce que nous écrivions à ce sujet, d'autant que l'opuscule auquel nous faisons cet emprunt est devenu à peu près introuvable.

Or, en 1844, le 1^{er} novembre, Horace WELLS, chirurgien dentiste de Hartford (Etat du Connecticut), au sortir d'un cours fait dans cette ville par G. Q. Coulston, et dans lequel celui-ci avait parlé des effets produits par l'inhalation de l'oxyde nitreux, engagea le professeur à vouloir bien l'accompagner chez lui et à lui faire aspirer le gaz, tandis qu'un autre dentiste, le D^r Rigg, lui arracherait une dent dont il souffrait. L'expérience eut lieu. L'extraction se fit sans douleur, et H. Wells, après avoir repris ses sens à la suite de l'inhalation, s'écria : « Voici une ère nouvelle dans l'art du dentiste ! » Il répéta ensuite l'expérience treize ou quatorze fois à Hartford, avec succès. Il essaya même, dit-on, l'éther, mais le trouvant trop violent, il l'abandonna pour revenir au gaz hilarant.

Dans le cours de l'hiver 1844, Wells vint à Boston, pour vulgariser sa découverte ; il en fit part au dentiste MORTON, dont il avait été autrefois l'associé, le pria de l'aider à trouver l'occasion d'administrer le protoxyde nitreux. Morton le présenta au D^r Hayward, chirurgien distingué, qui voulut bien permettre l'expérience ; mais la plus proche opération ne devait avoir lieu que dans deux ou trois jours. L'inventeur était pressé, il ne voulait pas attendre ; on se rendit alors chez le professeur Warren, qui faisait à ce moment son cours ; on lui proposa d'expérimenter le gaz avec lequel Horace Wells affirmait devoir faire cesser ou tout au moins soulager beaucoup la douleur.

Warren se rendit à ce désir : « Mes élèves, dit-il, se réunissent ce soir à l'hôpital pour s'amuser à respirer de l'éther ; je leur ferai part de votre proposition. Préparez votre gaz, rendez-vous à l'amphithéâtre ; nous ferons l'essai sur un malade auquel on doit arracher une dent. »

Le soir, il y avait grande affluence. Horace Wells, se trouvant au rendez-vous, le malade aspira le gaz ; on arracha la dent, mais, ô surprise ! le patient poussa de grands cris ; la douleur avait été fort vive, soit que le gaz fût mal préparé, soit que son action si variable eût été cette fois infidèle.

Les spectateurs se mirent à rire, à siffler ; le malheureux Horace Wells n'eut pour lui que la honte et la confusion. Découragé par son aventure, il rapporta le lendemain matin à Morton les instruments qu'on lui avait prêtés et il partit pour son pays, où il se fit empailleur et montreur d'oiseaux, puis doucheur. Plus tard, quand il vit le rapide succès de la découverte de l'éther, il voulut faire valoir ses droits, mais il ne put se faire écouter. Le malheureux tomba alors dans le plus profond désespoir et mit fin à ses jours (au mois de janvier 1848).

S'il eût vécu seulement trois mois de plus, il aurait pu voir renaitre ses espérances ; le 26 avril de cette même année, en effet, le D^r Bigelow, de Boston, enlevait le sein d'une femme, qu'on avait rendue complètement insensible en lui faisant aspirer 60 quarts d'oxyde nitreux. L'inhalation avait duré six minutes ; « elle produisit, dit le D^r Bigelow, la plus complète insensibilité. » Et il ajoute : « Tout incommode qu'il est, l'oxyde nitreux semble être un agent anesthésique aussi sûr qu'agréable et exempt de danger. »

L'infortuné Wells vérifiait une fois de plus l'adage connu : *sic vos non vobis !* On lui devait bien une réparation. Si tardive soit-elle, son heure aura enfin sonné.

Echos de la "Chronique"

La loterie de la repopulation.

Les causes de notre dépopulation sont multiples et complexes ; nombreux aussi sont les remèdes que l'on a proposés pour combattre le mal toujours s'étendant. Un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que si les familles françaises n'ont plus assez d'enfants, ce n'est point qu'elles ne *peuvent* pas, mais qu'elles ne *veulent* pas en avoir. Dans un travail de haut intérêt, publié par la *Clinique infantile* (1), le Dr CHAMBELLAN propose surtout des moyens fiscaux pour favoriser la repopulation : impôt sur les célibataires, impôt sur les héritages, etc.

Pas d'emprunts, pas d'impôts, lui réplique (2) le Dr PATERNE (de Blois) : le moyen que je propose a l'avantage de ne pas grever le budget ; de ne pas augmenter nos charges ; d'être accepté non seulement sans protestation mais avec satisfaction par la nation tout entière. Il s'agit de créer une loterie annuelle, *la Loterie de la repopulation*. Et notre confrère développe en ces termes son idée :

« Cette loterie comporterait, comme celle qu'on liquide actuellement, plusieurs tirages annuels, chaque tirage donnant des lots de 25 francs à 500.000 francs et à 1 million. Le nombre des billets et en même temps le nombre des lots seraient établis d'après les prévisions du budget de la repopulation ; et si les sommes encaissées dépassaient les prévisions, l'excédent pourrait être versé dans les caisses de subventions aux œuvres de protection de la première enfance (*Gouttes de Lait, Mutualités maternelles, Œuvres d'allaitement*, etc.).

« En résumé, la France souffre d'un mal qui la tuera fatalement et à brève échéance. Ce mal est curable. MM. Richey et Chambellan ont proposé une thérapeutique. J'en propose une autre, que je crois meilleure.

« Je n'ajouterai qu'un mot : qu'on se hâte. L'avenir de la France est en jeu, le problème qui se pose pour nous se résume en cinq mots : Etre ou ne pas être. »

Bien parlé assurément ; mais dans une société anarchique, ce sont prescriptions superflues, j'en ai grand'peur !

Saignée à la mode mexicaine.

Si nous en croyons certains voyageurs, il est telle peuplade du Mexique qui pratique la phlébotomie d'une manière vraiment originale. Jugez-en plutôt.

Le patient se tient debout, le corps nu, à vingt pas du « docteur », et celui-ci le larde de flèches, jusqu'à ce que la pointe de l'une d'elles ait ouvert une veine.

Guillaume Tell aurait-il laissé des émules ?

(1) 1^{er} décembre 1900.

Clinique infantile, 1^{er} février 1910.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

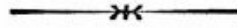
Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Le Hara-ki-ri.

A beau mentir qui vient de loin.

Qui de nous n'a cru sur parole les voyageurs, retour du Japon, affirmant gravement que la gastrotomie remplaçait, comme moyen de suicide, chez les sujets du mikado, la corde, la noyade et le vulgaire boisseau de charbon ? Un Japonais, consulté par un reporter, réduit à sa juste valeur cette métaphore chirurgicale.

Il a affirmé d'abord que cet usage barbare était presque complètement tombé en désuétude.

« Ensuite, a-t-il ajouté, vous autres Européens, vous ne savez même pas comment cela se pratique... Le suicidé ne se tue nullement en s'éventrant. Il se fait seulement une toute petite incision avec un poignard entouré de papier presque jusqu'au bout de la lame. Un ami dévoué lui fait aussitôt sauter la tête d'un coup de sabre, et l'âme s'en va droit au ciel, qui lui a été ouvert par une blessure volontaire... Quant à s'éventrer dans la véritable acception du mot, jamais cela ne s'est fait. »

Encore une légende qui s'en va ?

Chien bien soigné.

Si nous en croyons le *Tit Bits* (1), Mrs WADE, de la haute société de Boston, n'aurait pas engagé moins de dix médecins — et non pas vétérinaires ! — pour opérer son chien, menacé de perdre la vue. Pendant l'opération, deux garde-malades veillaient le patient.

Que de miséreux vont envier ton sort, ô fortuné toutou !

Village de jumeaux.

High Halden, village près d'Ashford, semble détenir le record pour le nombre de jumeaux qui y sont nés. Dix jumeaux assistent régulièrement aux cours ; chaque matin, les deux aînés jumeaux mènent les deux plus jeunes jumeaux à l'école ; ils sont tous de la même famille.

Les déserteurs de la médecine.

S'il faut en croire les statisticiens, 13 pour 100 seulement des anciens carabins ont renoncé à l'exercice de la médecine à 35 ans, et ce nombre se réduit à 4 pour 100 pour ceux qui n'ont pas essayé d'exercer leur profession médicale au lendemain de l'obtention de leur peau d'âne.

Les autres ont trahi Esculape en cours de route.

Un évadé de la médecine, devenu évêque.

ANCINA (Giovenale), évêque de Saluces, disciple de saint Philippe de Néri, compositeur de musique, avait étudié la médecine à Montpellier (2).

Encore un transfuge qui n'a pas perdu son temps.

(1) 15 août 1908.

(2) Abbé DYS, *Vie du vénérable Ancina*. Rennes, 1905, in-8°.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Hommage à la Science.

Le professeur RAMON Y CAJAL vient d'être nommé sénateur à vie par le gouvernement espagnol, en récompense des nombreux services qu'il a rendus à la science. Attention particulièrement délicate, dont tous les savants sauront gré à S. M. Alphonse XIII.

Cours d'histoire de la médecine.

M. le professeur A. CHAUFFARD a commencé son cours le vendredi 4 mars 1910, à 6 heures; il le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Les lundis et vendredis, leçon au petit amphithéâtre, sur l'Histoire de la découverte de la circulation du sang et les origines de la cardiologie moderne.

Les mercredis, à la salle Nélaton, leçons complémentaires de Bibliographie et d'iconographie médicales, relatives au sujet du cours et aux diverses branches des sciences médicales.

La Maison du médecin.

L'Assemblée générale de « la Maison du médecin » a eu lieu le dimanche, 13 mars, à 2 h. 1/2 précises, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris.

Cette assemblée a entendu un rapport du plus haut intérêt, montrant que le capital social atteint actuellement 66.248 fr., alors qu'il était de 10.000 fr. l'an dernier à pareille époque.

La plus grande part de cette augmentation résulte d'un geste généreux autant que modeste : un praticien de province, ayant formellement réclamé l'anonymat, a fait ces temps derniers un don en espèces de 50.000 fr. à « la Maison du médecin ».

L'utopie d'hier devient la réalité de demain. Ce geste décisif montre la route large et sûre à ceux qui ont assumé la charge d'organiser, malgré tous les obstacles, l'œuvre philanthropique. L'intérêt très vif pris par quelques riches confrères à cette œuvre de pure solidarité ne tardera pas à compléter le capital nécessaire; l'Assemblée générale future sera peut-être autorisée à entendre, sur ce point, une révélation sensationnelle, assurant la réalisation prochaine du but poursuivi.

Le Devoir médical.

Le Devoir médical, dont le siège social est à Bordeaux (*Athénée municipal*), est une œuvre de solidarité confraternelle, qui permet d'assurer, par groupe de mille membres complet, aux ayants droit de chaque adhérent, le jour même du décès de celui-ci, un secours immédiat de 10.000 francs.

Pour apprécier les avantages indiscutables qu'ont les médecins et leurs femmes à faire partie de cette association, exclusivement médicale, il suffit de constater que les frais de gestion en sont pour ainsi dire nuls, toutes les fonctions de la Société étant gratuites.

P.-S. — Pour tous renseignements et demandes de statuts, s'adresser au Dr A. PEYTOUREAU, secrétaire général, villa Isabel (Tél. 525), à Biarritz (Basses-Pyrénées).

ÉCHOS DE PARTOUT

Le maniaque de la fourchette. — Vingt-trois fourchettes dans un estomac!

Au cours de la dernière réunion de la Société de médecine du Nord, M. le docteur HÖHNER a présenté à ses collègues vingt-trois manches de fourchettes en fer, qu'il avait extraits, quelques jours auparavant, par la gastrotomie, de l'estomac d'un malade de Maréville.

M. le docteur Höhner a ajouté quelques explications sur l'opération qu'il avait pratiquée. Le malade, qui était employé dans une cuisine, se plaignant de douleurs dans l'estomac et dans le ventre, était venu le trouver.

Interrogé, il avait fini par avouer que, trompant la surveillance de ses gardiens, il avait avalé cinq ou six fourchettes en l'espace de six mois. La radioscopie permit, en effet, de voir des ombres qui ressemblaient à des manches de cuillers ou de fourchettes, et la gastrotomie permit de retirer successivement vingt-trois manches de fourchettes, qui pèsent ensemble 450 grammes. (Journal, 5 mars 1910.)

Contre la pellagre. — Le développement, durant ces dernières années, de la *pellagra* en Italie, en Espagne et dans certaines régions de la France et de la Grande-Bretagne, a amené la constitution, à Londres, d'une commission pour entreprendre des investigations systématiques sur la nature et les causes de la maladie.

Le *Colonial Office* a souscrit 150 livres sterling pour contribuer à défrayer la commission de ses dépenses. Le marquis de San Giuliano et le commandeur Paolo Polenghi font partie de la commission.

(Eclair, 5 février 1910.)

Masque hygiénique pour balayeurs. — Le département d'hygiène de la ville de New-York munit tous les balayeurs municipaux d'une espèce de masque qui ressemble plutôt à une muselière. Une récente enquête a démontré que les balayeurs publics sont sujets, plus que toute autre catégorie de travailleurs, aux maladies contagieuses et pulmonaires. Grâce au « masque hygiénique », on espère les prémunir en grande partie contre le danger. Le masque protège la bouche et les narines, en donnant à celui qui le porte un aspect fort bizarre.

(Gazette médicale belge, 3 février 1910.)

L'aliénation mentale, juridiquement cause de divorce.

— La quatrième Chambre du tribunal civil de la Seine a prononcé un jugement qui n'est pas sans présenter quelque intérêt au point de vue médical. La question était de savoir si l'aliénation mentale de l'un des époux peut constituer une cause de divorce, alors que l'origine de la maladie est antérieure et a été dissimulée à l'autre conjoint.

Attendu qu'il résultait des certificats versés aux débats et signés par des professeurs à la Faculté de médecine de Nancy, que M^{me} X... était malade et avait été soignée par eux, deux années avant son mariage; que, dans un intervalle lucide, le 14 avril 1898, elle avait contracté mariage avec M. X..., et que, quelques semaines après la

consécration de cette union, son état morbide avait été constaté, qu'en septembre de la même année, elle a été internée dans un asile d'aliénés, et que les divers certificats produits depuis cette époque jusqu'à ce jour déclarent que l'état de la dame X... est incurable, les juges ont estimé que la dissimulation de cet état mental qui, s'il avait été connu du mari, aurait été de nature à empêcher le mariage, constitue une injure et ont prononcé le divorce au profit du mari.

(Revue de Thérapeutique.)

La désinfection des étoffes par le fer à repasser. —

M. K. SVEHLA a fait des expériences qui lui ont montré que le repassage au fer chaud, dont la température est de 196 à 312°, peut stériliser certaines étoffes et rendre, par conséquent, des services en antiseptie médicale et chirurgicale, notamment en clientèle de ville et de campagne.

Un seul coup de fer à repasser, bien chauffé, suffit pour stériliser les étoffes fines, comme les mouchoirs de poche, dans toute leur épaisseur. Pour antiseptiser à fond les étoffes plus épaisses, plusieurs applications sur les deux faces du fer à repasser sont nécessaires.

L'auteur recommande le repassage au fer chaud comme un bon procédé de désinfection des vêtements du médecin après contact avec des malades infectieux.

(Argus médical et Union pharmaceutique.)

Petites causes, grands effets. — Comment F. de Lesseps obtint la concession du canal de Suez.

Au temps où il gérait le consulat d'Alexandrie, le comte F. DE LESSEPS s'était pris d'amitié pour un fils de Méhémet-Ali, Mohamed Saïd, que son père menait très durement.

Le précepteur du jeune prince fournissait à la fin de chaque mois des notes détaillées sur les études de son élève. Un jour, le Khédive dit au professeur : « Je te dispense de toutes ces écritures ; borne-toi à constater le poids de l'enfant. » Lorsque Saïd grossissait trop, le père lui disait : « Tu engrais, donc tu ne travailles pas. » Et sur cette simple induction, il lui infligeait des corrections sévères.

M. de Lesseps, mis au courant, essaya de détourner la colère paternelle. Chaque jour il fit monter l'enfant à cheval, et tous deux allaient faire de longues courses dans le désert. Grâce à cet exercice, Mohamed contint son embonpoint et évita ainsi bien des corrections.

Ce souvenir ne s'éteignit pas dans la mémoire du prince Saïd ; et quand il monta sur le trône khédivial, en 1854, il accorda incontinent à M. de Lesseps la concession que celui-ci avait vainement demandée jusque-là.

(L'Actualité, 16 janvier 1910.)

Ascendance médicale de nos écrivains. — Le père d'André

DE LORDE (1) était un médecin de l'état civil. Lorsque sa profession l'appela à constater les décès, il emmenait toujours son bambin, pour l'habituer, disait-il, à n'avoir peur ni de la souffrance ni de la mort. Peut-être a-t-il puisé dans ces origines un certain goût pour les œuvres terrifiantes et macabres.

(Annales pol. et litt., 9 janvier 1910.)

(1) L'auteur des pièces frissonnantes que représente le *Grand Guignol*.

Vieux-Neuf Médical

L'appendicite est-elle une maladie moderne ?

Cette question, souvent débattue, revient sans cesse sur le tapis. A vrai dire, il n'y a guère de raison de croire l'appendicite une conquête du dix-neuvième siècle. Elle a dû exister dans les temps passés, ignorée, méconnue, prise pour autre chose, ou simplement inexplicée. Et il est certain qu'elle a existé autrefois.

C'est ainsi qu'on trouve, dans les « Observations » de HEISTER, une note se rapportant à l'année 1711, époque à laquelle Heister, disséquant un criminel à Altdorf, se trouva en présence de lésions nettement caractérisées d'appendicite.

Je trouvai, dit-il, le processus vermiforme du caecum surnaturellement noir, et plus adhérent au péritoine que de coutume. Comme je me disposais à l'écarter, en la tirant doucement de côté, la membrane de ce processus se brisa, bien que le corps fût tout à fait frais, et il en sortit deux ou trois cuillerées de matière. Cet exemple peut servir de preuve de la possibilité d'inflammation et d'abcès dans l'appendicule, comme dans d'autres parties du corps, ce qui ne me paraît pas avoir été beaucoup remarqué par d'autres auteurs ; et quand, dans la pratique, nous rencontrons de la brûlure et de la douleur là où se trouve cet organe, nous devons y prendre garde (*Observation CX.*)

On le voit, Heister a rencontré un sujet atteint d'appendicite. Il conseillait, comme devant être bienfaisants, des lavements, mais ne dissimulait pas que le mal devait avoir, à l'occasion, une issue fatale.

Il a paru, à quelques médecins encore, que Madame a succombé à l'appendicite. Il semble aussi, pour s'éloigner davantage dans le temps, que le roi Hérode Agrippa a pu périr de même. En tout cas, la manière dont il trépassa fait aujourd'hui naître inévitablement le soupçon d'appendicite : il fut pris d'une vive douleur au ventre et mourut au cinquième jour. Il y a toutefois mieux que cette conjecture : il y a le fait signalé l'an dernier, qu'au cours des explorations archéologiques entreprises dans la région dont la surélévation de la digue d'Assouan détermina l'inondation, le docteur REISNER a trouvé, dans un des 57 cimetières explorés, un corps de jeune fille ou femme, des débuts de l'ère chrétienne, chez qui il y avait une adhérence très ferme de l'appendice. C'est là probablement la preuve la plus précise de l'antiquité de l'appendicite.

Cessons donc de croire à l'origine récente de ce mal. C'est une vieille connaissance en réalité, si l'on peut parler ainsi d'une maladie qui n'était pas réellement connue et n'avait point d'état civil (1).

Le Coran interdit-il le vin ?

Voici les passages où le Coran parle de l'ivresse et de l'usage du vin (2) :

« Chap. II, v. 216. — Ils t'interrogeront sur le vin et le jeu. Dis-

(1) *Gaz. méd. belge.*

(2) *CONNÉ, Ethnographie criminelle, p. 69.*

leur : l'un et l'autre sont un mal. Les hommes y cherchent des avantages, mais le mal est plus grave que l'avantage n'est grand.

« Chap. v, v. 92-93. — O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des flèches sont une abomination inventée par Satan ; abstenez-vous-en, et vous serez heureux. Satan désire exciter la haine et l'inimitié entre vous par le vin et le jeu, vous éloigner du souvenir de Dieu et de la prière. Ne vous en absteniez-vous donc pas ? Obéissez à Dieu, obéissez au Prophète et tenez-vous sur vos gardes, car si vous vous détournez des préceptes, sachez que l'apôtre n'est obligé qu'à la prédication.

« Chap. vii, v. 29. — Mangez et buvez, mais sans excès, car Dieu n'aime point ceux qui commettent des excès.

« Chap. xvi, v. 69. — Parmi les fruits, vous avez le palmier et la vigne, d'où vous retirerez une boisson enivrante et une nourriture agréable. Il y a dans ceci des signes pour ceux qui entendent.

« Chap. lxi, v. 18-19. — (Les élus seront servis par de jeunes enfants) qui leur présenteront des gobelets, des aiguières et des coupes remplies d'un vin exquis. Sa vapeur ne leur montera pas à la tête et n'obscurcira pas leur raison. »

En somme, le Coran s'élève contre l'ivresse, mais il ne semble pas défendre l'usage modéré du vin.

Ce que Fénelon pensait du vin.

« Après qu'Adoam eut fait cette peinture de la Bétique, Télémaque, charmé, lui fit diverses questions curieuses : « Les peuples, lui dit-il, boivent-ils du bon vin ? » — « Ils n'ont garde d'en boire, reprit Adoam, car ils n'ont jamais voulu en faire. Ce n'est pas qu'ils manquent de raisins, aucune terre n'en porte de plus délicieux ; mais ils se contentent de manger le raisin comme les autres fruits, et ils craignent le vin comme le corrupteur des hommes. C'est une espèce de poison, disent-ils, qui met en fureur ; il ne fait pas mourir l'homme, mais il le rend bête. Les hommes peuvent conserver leur santé et leur force sans vin ; avec le vin, ils courent risque de ruiner leur santé, et de perdre les bonnes mœurs. »

(Extrait des *Aventures de Télémaque*, l. VII.)

Dans un autre passage, il revient sur le même sujet :

« Je crois même que vous devez prendre garde à ne laisser jamais le vin devenir trop commun dans votre royaume. Si on a planté trop de vignes, il faut qu'on les arrache : le vin est la source des plus grands maux parmi les peuples ; il cause les maladies, les querelles, les séditions, l'oisiveté, le dégoût du travail, le désordre des familles. Que le vin soit donc réservé comme une espèce de remède, ou comme une liqueur très rare, qui n'est employée que pour les sacrifices, ou pour les fêtes extraordinaires. Mais n'espérez point de faire observer une règle si importante, si vous n'en donnez vous-même l'exemple (1). »

(Extrait de *Télémaque*, l. X.)

(1) *Annales antialcooliques*, sept. 1908.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Accouchements de durée extraordinaire. — Le *Gil Blas* du 1^{er} septembre 1909 a publié d'après un de ses confrères auvergnats, le renseignement suivant :

« Arian SICLER, médecin spagirique, fit paraître en 1670, au Puy, une brochure : *L'histoire inouïe d'un accouchement de 19 mois*, où il mentionne M. DU LAC, premier consul du Puy, chez lequel eut lieu cette délivrance extraordinaire.

« C'est de cette branche des DU LAC que descend le célèbre jésuite. »
A-t-on d'autres exemples d'accouchements d'une durée aussi insolite ?
L. R.

Les suicides à Paris. — Sous ce titre, on a pu lire (1) l'entrefilet qui suit :

« Nous avons sous les yeux la liste de toutes les personnes qui ont, depuis le 1^{er} août (1871), mis volontairement fin à leurs jours ; parmi ces noms, trois au moins sont très connus. Le public, à qui nous ne pouvons les donner, comprendra notre réserve. »

Sait-on de quels personnages il s'agissait ?

R. I.

Suicide dans la syphilis. — Le professeur Alfred FOURNIER, dans la *Presse médicale*, du 20 mai 1903, p. 381-384, écrit :

« Un jeune et vaillant explorateur attende à ses jours en se tirant une balle dans la poitrine.

« Un artiste, aujourd'hui éminent et justement estimé, jadis simple ouvrier, tenta de se tuer il y a vingt ans. Transporté à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, il fut sauvé. Il est âgé aujourd'hui de 44 ans. »

Il m'a été impossible d'identifier les deux personnages. Si ceux-ci ont disparu aujourd'hui de la scène du monde, serait-il possible de connaître leur nom, sans porter atteinte au secret médical ?

R. I.

Un placet de Bossuet. — Dans le *Catalogue de la belle collection de lettres autographes provenant du Cabinet de M. Cap...* (Paris, La-verdet, 1849), nous relevons, au n^o 25 :

« Copie d'un placet adressé au Roi par Bossuet, où il expose qu'étant attaqué de la pierre, il ne peut plus remplir aussi fructueusement ses fonctions épiscopales... »

Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il nous donner le texte intégral de cette requête ?

(1) Dans le *Progrès du Nord*, 18 septembre 1871.

En est-il question dans la nouvelle édition de Bossuet, préparée par les soins de MM. Urbain et Lévêque ?

A. C.

Quel était le médecin ou le chirurgien qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut ? — Je trouve, dans le *Cours de physiologie de Kuss*, Paris, 1872, pages xiv et xv de la notice sur le professeur Kuss, rédigée par le D^r Herrgott, les lignes suivantes :

« Kuss devint interne titulaire à Strasbourg en 1835. A cette époque, son maître et protecteur Lauth fut prié, par une des sommités scientifiques de Paris, de lui envoyer un jeune homme, habile à manier le scalpel et familiarisé avec la littérature allemande, pour l'assister dans les travaux qu'il avait entrepris et qui devaient lui ouvrir à quelque temps de là les portes de l'Institut. Il proposa cette situation à Kuss, qui l'accepta avec empressement; en effet, quoi de plus séduisant pour un jeune homme de 20 ans, aimant l'étude et les arts, que la perspective du séjour de Paris et l'association aux travaux d'un homme célèbre, pour arriver ainsi dans son orbite à la fortune et à la célébrité ?

« Il donna sa démission des fonctions d'interne et partit le cœur plein de joie et d'espérance. Une triste réalité fit évanouir rapidement ces rêves de sa confiante jeunesse. Au lieu d'un maître et d'un protecteur qu'il espérait, il trouva un homme qui n'avait qu'un but : s'assimiler le plus complètement possible les travaux du jeune homme, sans laisser à son nom la part la plus restreinte; Kuss comprit bientôt que ni sa dignité ni son intérêt ne pourraient se prêter à une pareille exploitation; il rompit son engagement et revint à Strasbourg, n'ayant conservé de Paris et des savants qui s'y trouvaient qu'une idée fort pénible. »

De qui s'agit-il ?

L'opinion du D^r Herrgott, inspirée par la camaraderie, nous semble fautive. Le patron de Kuss ne pouvait nullement songer à s'assimiler les travaux d'un étudiant de 20 ans; il faisait faire à Kuss des traductions et des résumés des travaux allemands. Cela ne s'appelle pas une exploitation. Kuss devait être un jeune homme fort orgueilleux pour se plaindre.

A. B.

Conchyliologie médicale. — *L'Intransigeant* du 2 novembre 1909 est navrant. Il annonce que le *De-Tham*, l'insaisissable Tonkinois, vient de tuer, au cours d'une rencontre avec nos troupes, quatre médecins. Evidemment le rédacteur du fait divers avait écrit *militiens*.

Mais que n'avons-nous pas à craindre, pauvres publicistes, de l'humour traditionnel des typographes ? Le mot même de *coquille*, qui sert, en quelque sorte, à cristalliser leurs facéties, fut, lui aussi, *coquillé*, dans une circonstance mémorable.

Un journal *destiné à des enfants* avait reçu d'un de ses rédacteurs un fort bel article intitulé les *Coquilles de Saint-Jacques de Compos-telle*. Il l'inséra, sans avoir envoyé d'épreuves à l'auteur. Or un farceur de typo avait fait sauter le *q* du mot *Coquilles*.

Connaissez-vous d'autres « coquilles » aussi réjouissantes ?

D'E.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

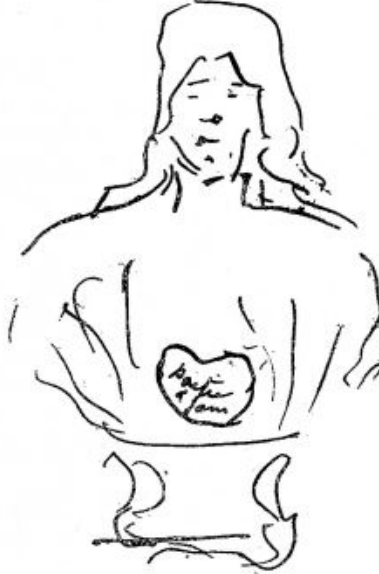
*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Réponses

Les reliques d'Héloïse et d'Abélard (XVI, 505). — Dans votre n° 15 du mois d'août dernier, je vois, sous la signature H. DUVAL, une demande de renseignements au sujet des reliques d'Héloïse et d'Abélard. Je crois pouvoir vous renseigner à ce sujet.

L'éditeur Panckoucke possédait, outre son hôtel de Paris, une propriété à Fleury-Meudon (station de Val-Fleury du chemin de fer des Invalides), mitoyenne avec la propriété de la duchesse de Galliera. C'est dans cette propriété que M. Panckoucke avait entassé les souvenirs, provenant surtout de la campagne d'Egypte et de travaux personnels (une collection complète de dessins de sa main).



RELIQUAIRE DES OS D'HÉLOÏSE ET D'ABÉLARD

Cette propriété fut vendue, avec tout ce qu'elle renfermait, à M. Hunebelle, maire de Clamart, mon beau-père.

Actuellement, M^{me} Hunebelle (Jules) conserve dans cette propriété certaines pièces provenant de ces collections ; les autres ont été données du vivant de M. Hunebelle à des musées. La relique en question, que j'ai eu occasion de voir très fréquemment, est actuellement en la possession de mon cousin, le docteur Le Roy des Barres, professeur à l'École de médecine indigène de Hanoï, à qui elle a été donnée par M. Hunebelle.

Le reliquaire représente un buste de femme avec un jour dans la partie centrale formant une boîte de plomb, avec côté en verre très grossier. A l'intérieur sont plusieurs os ou débris d'os.

Ce reliquaire est actuellement chez le D^r Le Roy des Barres, à Hanoï.

D^r PICARD.

Quelle est l'influence génitale sur la voix ? (XVI, 795). — Permettez-moi de vous signaler une anecdote à propos d'influence génitale sur la voix.

En 1875, j'avais été demander conseil à mon vénéré maître, le professeur Lasègue, sur deux sujets de thèse qui me plaisaient particulièrement :

Le premier était : « De l'influence des différentes lumières colorées sur le développement des êtres vivants » ; le deuxième, « De l'influence des manifestations génitales sur le larynx et les seins ».

Le maître, avec son bon sourire un peu sceptique, me répondit : « Pour la première thèse, il faut deux ans de travail et dix mille francs de dépenses.

« Pour le second sujet, comment feras-tu pour prouver anatomiquement la connexité qui existe entre le larynx, les seins et le système génital ?... Encore deux ans de dissection, et quelle dissection !! »

Il fallut abandonner ces deux attrayants projets.

Cependant, j'avais observé très souvent l'influence très manifeste de l'excitation des seins, et sur la voix et sur les organes génitaux. Ces observations me furent d'un grand secours pour diagnostiquer certains excès.

Voici un fait entre plusieurs.

Je venais d'être reçu médecin. Une amie d'enfance, jeune mère de famille, m'appelle pour sa fillette. La consultation donnée, je lui dis pour la taquiner : « Votre enfant est souffrante. Vous aurez peut-être de mauvaises nuits à passer, ce n'est pas le moment de.... manquer de sagesse. »

Devant l'étonnement, quelque peu indigné, de la jeune femme, je lui expliquai que l'indiscrete était sa voix qui, depuis la veille, avait baissé d'un demi-ton. Depuis, j'ai fréquemment observé le fait chez des jeunes gens des deux sexes, ayant de mauvaises habitudes, ou chez ceux qui faisaient la fête.

La voix ne baisse pas toujours de tonalité : celle-ci change seulement ; souvent elle devient plus grave.

Ce qui fait la difficulté de cette observation, c'est qu'il faut entendre la voix la veille et le lendemain de l'excès, et ne pas confondre le changement de tonalité provenant de cette fatigue génitale avec celui, si fréquent, qui est la conséquence de laryngite, angine, et autres affections de la gorge.

Probablement beaucoup d'autres confrères pourront vous envoyer des observations semblables.

S**

Le bouillon rouge du Dr Delorme (XVI, 599). — Dans le n° 18 de la *Chronique médicale*, p. 599, je lis une question demandant la formule du *bouillon rouge du Dr Delorme*.

Je vous envoie un chapitre tout entier d'un bien amusant ouvrage, dont le titre seul est bien alléchant : « *Moiens faciles et éprouvés, dont M. de l'Orme, premier médecin et ordinaire de trois de nos Rois, et Ambassadeur à Clèves pour le Duc de Nevers, s'est servi pour vivre près de cent ans*, par Michel de SAINT-MARTIN, escuyer, Seigneur de la Mare du Désert, Prêtre, Docteur de Théologie en l'Université de Rome et Protonotaire du Saint-Siège. — A Caen, chez Marin Yvon, imprimeur, à Froide Rue. M.DC.LXXXII avec privilège du Roi. »

A la page 150, se trouve le chapitre que je transcriis :

DU BOUILLON ROUGE DE M. DE LORME ET DE SES PROPRIÉTÉS MERVEILLEUSES.

Le *Mercuré Galant* imprimé à Paris au mois de juillet mil six cens soixante et dix-huit dit qu'il est mort un médecin aussi ancien que fameux et qui avait mis en usage une tisane appelée Bouillon rouge dont mille gens se sont bien trouvés. Elle est composée de huit sortes d'herbes, à savoir bourache, buglose, chicorée sauvage, oseille, chiendent, fraisier, pissenlit et aigremoine, une poignée de chacune, ces herbes se trouvent toutes dans les jardins à la réserve de l'aigremoine qui croist dans les bois : l'on peut en faire provision pour deux ans et au delà, quand bien même il n'y en aurait pas, elle ne cesserait d'être bonne, mais étant toutes ensemble elles ont un meilleur effet, l'on en trouve toujours des racines pendant les plus grands froids, et elles valent mieux que les herbes : cette eau doit bouillir pendant deux heures ou plus dans un pot de terre tenant quatre ou cinq pintes d'eau, mesure de Paris ; il faisait faire le sien dans un pot de fer à cause que ce minéral est détersif, mais m'ayant semblé difficile à boire je me sers d'un pot de terre où l'on le fait bouillir, l'eau étant bue l'on y en remet d'autre et la seconde fois elle me semble aussi bonne que la première ; il est à remarquer qu'il faut toujours les laisser dans l'eau qu'elles conservent dans son entier pendant deux jours, si elles y restaient davantage particulièrement pendant l'été, l'eau s'aigrirait ; avant que de tirer le pot du feu il faut y jeter une pinte d'eau mesure de Paris et l'ôter aussitôt sans la faire bouillir, on ôte par ce moyen l'amertume des herbes.

On en peut boire au matin à jeun, et avant souper, pourvu qu'il y ait quatre heures que l'on n'ait mangé qui est un temps requis pour la digestion, et même cinq si on a mangé plus qu'à l'ordinaire : l'on en peut prendre immédiatement avant que de se mettre à table, parce que cette eau passe par d'autres endroits que les viandes qu'on va prendre. Jamais M. de Lorme n'a manqué d'en prendre deux fois le jour une pinte de Paris bien qu'il allât en poste dans les Pays-Bas et autres lieux avec feu M. le Duc d'Orléans. Il n'était pas de l'humeur de ceux qui disent se bien porter et qu'il ne faut en cet état-là rien faire pour sa santé, sa sagesse aimait mieux prévenir les accidents que d'attendre à être malade pour chasser le mal.

Encore que Monsieur de Lorme me conseillât de boire de cette eau, je ne m'en hâtais pas, aimant aussi peu les remèdes qu'un autre de ma sorte, mais allant voir ce grand médecin tous les matins, et voyant qu'il demandait toujours son bouillon rouge pour en boire, je tiré une conséquence qu'il fallait qu'il y eût quelque chose de merveilleux dans cette eau, puisque mon dit Sieur, qui me charrait par ses discours, toutes les fois que je l'entendais parler il buvait de cette eau, j'en ai pris donc à son exemple depuis près de sept ans.

Les propriétés de cette eau sont de rafraichir le sang, le purifier, déboucher toutes obstructions, faire aller tous les jours à la garde robe, et depuis sept ans que j'en use je n'ai jamais manqué d'y aller chaque jour, ainsi que Monsieur de Lorme me l'avait fait espérer ; elle guérit toutes sortes de fièvres de quelque nature qu'elles soient après qu'on s'est fait faire deux saignées, elle est bonne contre la gravelle, et contre la pierre qu'elle empêche de croître, contre la pleurésie après deux saignées, contre la pituite, contre la bile, contre la mélancolie et bonne pour tous sexes et pour tous âges, Monsieur l'Abbé Bourdelot dit en la page 55 de cet ouvrage qu'il a vu tout Paris en boire, il se fait la même chose à l'Armée du Roy. où l'on en fait des tonneaux, ces herbes là étant apéritives et rafraichissantes : Monsieur de Lorme disait que quelques médecins de Paris n'approuvaient pas toute la méthode qu'il tenait à guérir les maladies, mais qu'ils n'avaient jamais trouvé rien à blamer en son bouillon rouge, c'est pourquoi il a été arrêté en la dernière assemblée du Clergé de France où l'on a coutume de parler sur la fin de ce

qui peut contribuer à la guérison des malades, afin de mander en leurs diocèses aux Gouverneurs des Hôpitaux que l'on ait à le pratiquer.

Du plus le bouillon rouge est bon pour les paralitiques, pour abattre les vapeurs et les vertiges qui sont des douleurs de tête très aiguës qui précèdent l'apoplexie, est bon aussi contre les saignées de nez et contre les rougeurs de visage ; beaucoup se servent de jus de citron pour ce dernier mal, mais une Dame des plus riches de cette ville ruina son Estomach pour en avoir trop pris, il y a quelques années, et elle en mourut.

Jamais le bouillon rouge n'incomode, qui plus en boira plus il vivra, disait Monsieur de Lorme ; que si l'excès donnait le cours de ventre, ce qui n'arrive que très rarement, il fallait en boire moins, mais ne point manquer d'en boire quand ce ne serait qu'un demi-verre par jour, que l'on ne pouvait jamais devenir hydropique quelque quantité que l'on en bût, il voulait que pour guérir de la fièvre, l'on en bût un verre à chaque quart d'heure de la journée et de la nuit, comme si l'on en voulait faire débauche, une des raisons pour laquelle ce remède ne peut faire de mal c'est qu'on le rend bientôt et que son eau étant bouillie elle ne peut incommoder l'estomach, il tempère merveilleusement les entrailles échauffées et les chaleurs étrangères, qui nous arrivent de diverses causes, ouvre l'appétit aux plus dégoûtés, redonne la vigueur aux parties nobles particulièrement des vieillards.

Il lave le corps, est bon contre l'insomnie, et bien meilleur que les émulsions dont on a accoutumé de se servir à Paris pour rafraichir les malades, et aussi que la limonade : quand Monsieur de Lorme me proposa de prendre ce remède, je lui dis que je me servais d'eau de chicorée pour me rafraichir : il me répondit qu'elle est bonne : mais qu'elle ne débouche pas les obstructions qui conduisent à l'hydropisie, qui tuent les hommes fort cruellement, ceux qui boivent d'ordinaire de la susdite eau sont exempts de fièvres aiguës, et elle donne beaucoup d'embopoint.

P. c. c. : D^r Paul GUILLOX.

— Dans la *Chronique médicale* du 15 septembre 1909, M. H. Duval a demandé la formule du bouillon rouge. Je la trouve dans le « *Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes propres à les guérir* », par M. Helvetius, conseiller du roi, médecin-inspecteur général des hôpitaux de Flandre, nouvelle édition en 1756, tome I, page 105.

Bouillon rouge, convenable dans les maladies où les apéritifs sont indiqués, comme dans celles des reins et de la vessie et dans les obstructions.

Prenez racines de chiendent et de fraizier, de pissenlit, de chicorée sauvage, d'aigremoine, d'ozeille et de buglose, de chacune une poignée, le tout nettoyé et lavé. Brisez ces racines avec le manche d'un couteau, pour ôter le cœur et la corde à celles qui en ont. Coupez-les ensuite et les faites bouillir pendant une demi-heure dans un coquemard avec trois pintes d'eau de fontaine. Ajoutez-y feuilles lavées et coupées de houblon, d'aigremoine, de bourrache, de buglose, de pimprenelle, de pissenlit, d'épinars, d'ozeille, de chicorée sauvage et cultivée, de pourpier, et des cinq capillaires, de chacune une demi-poignée. Laissez bouillir le tout un quart d'heure ; puis retirez le coquemard du feu. Quand le bouillon sera refroidi, coulez la liqueur par l'étamine, sans l'exprimer, et la gardez dans une bouteille bien bouchée, en un lieu frais et sec. On prend une demi-écuelle de ce bouillon le matin à jeun, avec autant de bouillon au veau et au poulet, sans sel.

Au lieu de *tisane*, le malade peut user dans la journée de quelques verres de cette décoction apéritive.

D^r LAURENT (La Rochelle.)

Prêtre et médecin (XIV, 749, 790 ; XV, 124). — Le D^r HENRI FOUQUET (*Mém. sur les bains de terre*, in Soc. roy. des sc. de Montpel-



LE PRÊTRE MÉDECIN, D'APRÈS LE TABLEAU DE C. JACQUAND (salon de 1848)

lier, séance du 30 déc. 1774, p. 51), cite l'abbé GUTTIÈRES DE LOS RIOS, docteur en médecine de Cadix, auteur de l'*Idioma de la naturaleza*.

CARRÈRE, dans sa *Bibliothèque de la médecine* (1776, t. I), cite PIERRE D'ACHSPALT, médecin du pape Clément V, puis archevêque de Mayence, mort le 4 juin 1320.

L'abbé SAURI, né près de Rodez en 1741 et mort au Bengale en 1785, était docteur en médecine. Il a laissé, outre de nombreux traités de mathématiques, de philosophie et d'histoire naturelle :

L'hydroscopie et le ventriloque ; Paris, 1772, in-12, ouvrage cité par Haller, in *Bibl. anat.*, II, 694 ;

Physique du corps humain ou physiologie moderne, avec des remarques sur la santé, la nature, la cause et le traitement des maladies. à l'usage des étudiants ; Paris, 1778, 2 vol. in-12 ;

Des moyens que la saine médecine peut employer pour multiplier un sexe plutôt que l'autre ; 1779, in-12.

Je fais des recherches sur la vie et les travaux de l'abbé SAURI et je reçois avec reconnaissance tous documents ou renseignements le concernant.

H. DUVAL.

Les premiers cas de pellagre observés en France (XVI, 599). — La maladie que les paysans lombards, les premiers, ont appelée *pellagre*, a d'abord été rencontrée en Espagne vers l'année 1730. Un médecin d'Oviedo, Gaspard Casal, remarquait, parmi les habitants les plus pauvres des environs de cette ville, une affection singulière autant que grave et qu'il ne trouvait mentionnée nulle part. Il l'étudiait avec soin, en donnant la description dans un ouvrage sur les Asturies et la nommait *mal de la rosa*.

Thiéry, qui avait suivi à Madrid le duc de Duras, ambassadeur de Louis XV, fut en relation avec Casal et celui-ci lui communiqua ses observations sur cette maladie. Thiéry en publia des extraits, qui furent transmis à Chomel, doyen de la Faculté de Paris et lus en 1755, dans la réunion solennelle de *prima mensis*. Sauvages s'en empara et fit entrer la maladie nouvelle dans le cadre de sa *Nosologie méthodique*. Il la plaça dans la classe des *cachexies*, comme une espèce du genre lèpre, sous le nom de *lepra asturiensis*.

Vingt ans environ après les observations de Casal et vers le moment où la notice de Thiéry les faisait connaître imparfaitement en France, un médecin des Etats de Venise, Antonio Pujati, remarquait, dans les villages du district de Feltre, une maladie dont aucun auteur n'avait parlé et qui le frappait à la fois par sa marche insidieuse et par la gravité de ses atteintes ; il la décrivait sous le nom de *scorbut alpin*.

En 1771, un médecin du grand hôpital de Milan, Francesco Frapolli, étonné des progrès que faisait la maladie désignée sous le nom de *pellagre* par les populations lombardes, l'étudia avec soin et en publia une courte description. Quatre ans après, un praticien des environs du lac Majeur, Francesco Zanetti, ignorant le travail de Frapolli, composa, de son côté, un mémoire sur la même affection qu'il observait depuis 1769. A partir de ce moment, la pellagre est apparue de toutes parts, attirant sur ses méfaits l'attention des médecins et des gouvernements.

Il fallut, néanmoins, bien des années pour reconnaître que le *mal de*

la *rosa* espagnol, le *scorbut alpin* vénitien, le *salso* des environs de Padoue, la *pellagre* lombarde — et bien d'autres encore — que l'on avait regardés longtemps comme autant d'affections distinctes, ne constituaient qu'une seule et même maladie, qui a gardé le nom de *pellagre*.

Thiéry avait fait connaître en France le mal de la *rosa*. Un médecin français, retiré en Italie, Thouvenel, signalait le premier, en 1798, la frappante analogie du mal de la *rosa* et de la *pellagre* italienne. Dans le troisième volume de son *Traité du climat d'Italie*, il écrivait un article sur la *pellagre*, la considérant comme une maladie dont l'origine ne remontait pas au delà du dix-huitième siècle. Après l'avoir rapprochée du mal de la *rosa*, il montrait ses rapports avec « une maladie chronique particulière, reconnue depuis peu pour endémique dans la Sologne, province très sujette aux brouillards des eaux stagnantes et à l'usage du blé ergoté provenant de cette cause. » Thouvenel indique ici les épidémies d'ergotisme.

Après Thouvenel, Levacher de la Feutrie communiquait en l'an X (1802), à la Société médicale d'émulation, dont il était secrétaire, un travail étendu sur la *pellagre*, qu'il avait observée lui-même en Lombardie en 1787.

Les médecins étrangers allaient aussi étudier le fléau sur place. W. Jansen et Hollen-Hagen, de l'école de Leyde, Salomon Titius, professeur à Witttemberg, traitaient ce sujet d'après des observations personnelles faites dans les hôpitaux de Milan et de Pavie. Jansen, en particulier, publiait en 1787 une dissertation qui eut un certain retentissement.

Parmi les nombreux médecins français qui passèrent les Alpes à la suite des armées impériales, plusieurs virent des *pellagres* en Italie. Quelques soldats français même contractèrent la maladie. L'un d'eux, Breton d'origine, fut observé à l'Hôtel-Dieu de Paris par Husson et ensuite à l'hôpital Saint-Louis par Alibert. Biett, pendant un voyage en Italie, étudia aussi des *pellagres* ; mais toutes ces observations, rapides ou isolées, ne fournirent matière qu'à quelques notes insérées dans des *Traités de dermatologie* ou à des articles de dictionnaires. Parmi ces articles il est juste de remarquer celui que Jourdan a rédigé pour le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, et surtout les articles de Rayet, remplis de judicieuses remarques.

Jusqu'à-là, les médecins ne s'étaient occupés que de la *pellagre* étrangère, italienne et espagnole. En France, les discussions sur ce sujet étaient rares et ne présentaient aucun intérêt pratique ; leur retentissement ne dépassait pas les limites de l'enceinte, Société ou Académie, dans laquelle la question était agitée. Nul ne se doutait, surtout à Paris, que le fléau dévastait, *incognito* et depuis un certain temps, plusieurs départements français.

En 1829, un modeste praticien de la Teste de Buch, Jean Hameau, vint lire devant la Société royale de Bordeaux une note commençant par ces mots : « Une maladie de la peau, que je crois peu connue et qui est des plus graves, menace d'attaquer les populations du pays que j'habite. Je veux seulement en exposer les principaux symptômes, pour savoir si elle aurait été observée par quelque autre médecin, et, par ce moyen, me mettre mieux à même de porter des secours efficaces à ceux qui ont le malheur d'en être atteints. »

A la suite de la première communication de Hameau, Dupuch-

Lapointe invita, au nom de la Société royale, les médecins qui feraient des observations identiques à les adresser à cette société. Il ajoutait : « Cette description offrant plusieurs phénomènes semblables à ceux que les médecins italiens ont publiés sur la pellagre, n'y aurait-il pas quelque analogie entre ces deux maladies ? »

On resta pendant plusieurs années dans l'incertitude. Enfin Gintrac et Bonnet finirent par reconnaître l'identité de la pellagre italienne et de la *maladie de la Teste*.

Hameau semble bien être le premier médecin qui ait découvert la pellagre française, ou du moins, qui ait appelé l'attention sur elle. D'autres praticiens observaient cette maladie depuis déjà plusieurs années. Calès, de Villefranche-de-Lauraguais, la suivait dans les campagnes environnantes depuis 1826. Roussilhe, chirurgien de l'hôpital de Castelnaudary, l'avait remarquée dès 1823, au commencement même de sa pratique. Donc, bien avant 1829, la pellagre ravageait tout le bassin de la Garonne.

Les renseignements ci-dessus sont extraits du *Traité de la Pellagre* par le Dr Théophile Roussel (Paris, au bureau de l'Encyclographie médicale, 7, rue Neuve-de-l'Université, prolongement de la rue Saint-Guillaume, 1845). Celui qui désirera de plus amples informations n'aura qu'à consulter cet ouvrage. Dr VILLECHAUVAIX.

Montaigne aux eaux thermales (XVI, 586, 686 ; XVII, 26). — L'auteur de la petite étude qui a été analysée dans le n° 18 de la *Chronique médicale* et qui a donné lieu aux observations du Dr FAIVRE (n° 20, p. 686) et à la réplique du Dr FLEURY (n° 1, 1910, p. 26), demande à son tour la permission d'intervenir dans le débat.

Le Dr Fleury a fait justement remarquer à notre honorable confrère de Luchon, que Bagnères-de-Bigorre possède une source de la *Reine* : elle fut ainsi baptisée en souvenir de la cure mémorable que la reine Jeanne d'Albret y fit en 1567, un quart de siècle avant la venue de Montaigne.

L'auteur des *Essais* ne la désigne d'ailleurs que sous le nom de *fontaine haute*, et c'est en effet la source thermale la plus haute placée à Bagnères. Il existe toujours, en plus des thermes de la ville, un établissement particulier, situé à flanc de coteau, les thermes de Bellevue, où cette source est exploitée près de son point d'émergence.

Quant à la *Reine* de Luchon, elle est beaucoup moins ancienne, ayant été découverte seulement en 1833, par l'ingénieur Jules François, dans les galeries de captage des sources du Nord.

Il y a d'autres raisons qui empêchent d'hésiter, pour ce qui concerne le séjour et la cure de Montaigne, entre Bigorre et Luchon. L'auteur des *Essais* signale, dans sa relation de voyage, l'analogie que présentent les eaux de Bagnères avec les eaux de Plombières, avec les eaux de Lucques, les unes et les autres dépourvues de principe sulfureux ; tandis qu'il compare, ailleurs, non moins justement, Eaux-Chaudes et Bade. « L'eau du bain, dit-il à propos de Bade, rend une odeur de soufre à la mode d'Aigue-Caude. »

Il n'y a donc pas de méprise possible : Michel Montaigne est venu à Bagnères-de-Bigorre, qu'on nommait alors simplement *Banières*, et il a usé des eaux de la *Reine*.

Est-il allé à Luchon ? C'est possible ; mais aucun de ses écrits n'en fait foi. Dr P. GANDY.

Chronique Bibliographique

D^r A. VAN LINT. — *Qu'est-ce qui détermine le sexe ?* Libr. J.-B. Bailière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris. 1902.

Voulez-vous un garçon ? soyez plus faible que votre femme. Voulez-vous une fille ? soyez plus fort. Mais les conditions de faiblesse ou de force ne peuvent être déterminées que par un examen médical complet (ascendance, maladies antérieures, état actuel de tous les organes, influence de la profession, du milieu où l'on vit, de l'âge). D'autre part, l'action directrice du médecin ne peut s'exercer en affaiblissant l'être le plus fort ; elle doit tendre, au contraire, à fortifier l'être le plus faible. Au point de vue égoïste, la théorie du D^r Van Lint ne vous sera d'aucun secours, mais elle vous intéressera et vous permettra de chercher une solution aux questions embarrassantes de vos clients : « Docteur, sera-ce un garçon ? Sera-ce une fille ? »

Au reste, cette théorie explique l'auto-régulation du nombre des naissances mâles et femelles, en montrant que c'est, en cas de déséquilibre momentané, le plus faible des sexes, « celui qui est destiné à périr le premier, que la nature se hâte de remplacer ».

André LOMBARD.

V. GARDETTE. — *Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1909.*

Dans ce Formulaire original, M. GARDETTE nous instruit sur la composition et la posologie des spécialités pharmaceutiques. Il permet ainsi aux praticiens de les formuler en connaissance de cause et non plus seulement sur la foi des prospectus. C'est un guide indispensable, aujourd'hui où les spécialités sont devenues tellement nombreuses que le médecin a de la peine à se retrouver dans cette multitude qui, quotidiennement, s'accroît.

A. LECLERQ. — *Le Diabète, le Goitre exophtalmique.* Paris, O. Doin, 1910.

Le beau travail de M. LECLERQ, que l'Académie de médecine récompensa du prix Alvarenga, est un exposé d'une théorie originale, qui fait du diabète et du goitre exophtalmique deux maladies inséparables, résultant de dysfonction primitive et de dystrophie secondaire de l'organisme entier et en particulier du système nerveux et névro-glandulaire. L'œuvre n'est, d'ailleurs, pas uniquement théorique, pathogénique et physiologique. La partie pratique y est amplement traitée et la thérapeutique n'y est pas oubliée, comme elle l'est trop souvent dans les œuvres de science. C'est un ouvrage que chacun, praticien ou savant de laboratoire, consultera avec le plus grand profit ; et une belle œuvre de clinique française.

F. REGNAULT et P. MONTAGNÉ. *La cuisine diététique.* Vigot frères, éditeurs, 1910.

Cette collaboration d'un médecin et d'un chef cuisinier apparaît indispensable à tous ceux qui jugent que la diététique n'est pas nécessairement la négation de l'art culinaire. Les auteurs de ce livre ont

su nous prouver que le régime s'accommodait parfaitement de recettes agréables. Nos estomacs de dyspeptiques leur sauront gré de cette heureuse innovation et nous, médecins, nous serons plus particulièrement reconnaissants au cuisinier de nous avoir donné le moyen de rendre nos ordonnances diététiques moins maussades et de nous faire ainsi apprécier de la clientèle, qui flottait, indécise, entre la rigueur de nos prescriptions et l'attrance des plats fins d'antan.

MARIUS-ARY LEBLOND. — *L'Idéal du XIX^e siècle*. Félix Alcan, édit., 1909.

Cette fine, délicate et très fouillée analyse des influences morales, esthétiques, philosophiques ou naturelles qui ont fait l'âme du XIX^e siècle, de ses artistes, de ses littérateurs et de ses penseurs, plaira par son style aisé, ses jugements motivés, à ceux que n'effraie pas, dans la critique, un peu de fantaisie outrancière.

Les chapitres sur Jean-Jacques Rousseau et sur Bernardin de Saint-Pierre, sur l'hellénisme et sur l'exotisme nous ont paru les meilleurs et les plus fortement pensés.

D^r TUSSAU. — *Cascades de l'Esprit*. Maloine, éditeur, 1910.

Ceci, sauf erreur, est ce que Littré appelait un demi-livre, c'est-à-dire l'assemblage d'articles parus dans des journaux ou des revues. Ils sont, en tout cas, du bon journalisme, réellement encyclopédique, puisqu'il va de l'escargot à l'arthritisme et de la science culinaire au général de Galliffet.

Articles de vulgarisation, d'ailleurs, ce qui est loin d'être une critique.

Une préface de Jean Richepin donne au volume une allure d'originalité appréciable.

Albert CIM. — *Bureaux et bureaucrates*. E. Flammarion, éditeur.

Ce sont des histoires en masse, des anecdotes à pleines mains, que l'auteur a dû avoir beaucoup de satisfaction à revivre et à écrire, et que l'on prend plaisir à lire, car quelques-unes sont désopilantes.

Elles seront surtout goûtées, croyons-nous, par ceux qui sont « du bâtiment » et qui s'étonneront peut-être, à vrai dire, de ce qu'un bureaucrate rende grâce à l'Administration, « qui ne lui a pas vendu cher son pain quotidien » et s'en reconnaisse l'obligé.

L. de BAGLIONI (comte). — *Pérouse et les Baglioni*. Paris, Emile-Paul, éditeur.

Le livre du comte BAGLIONI est une évocation saisissante de la Renaissance italienne, en même temps qu'un chapitre des plus intéressants d'histoire locale et une monographie d'une famille de seigneurs, de condottiere, de chefs, de guerriers, d'amis des arts. Tout se mêle dans cette histoire, qui reflète les passions parfois rudes, toujours ardentes, des hommes de l'époque la plus mouvementée des temps modernes, dans le pays où la vie fut la plus tourmentée. Le livre, qui va de 1159 à 1574, est documenté de façon magistrale et orné de quelques illustrations. Il est naturel que l'Académie des sciences morales ait couronné un ouvrage de si sérieuse valeur et de si puissant intérêt.

H. BOUQUET.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Quelques notes sur les cures de Napoléon III, à Vichy

par M. le Dr PARISSET (de Vichy).

De 1861 à 1866, NAPOLÉON III fit chaque année une cure à Vichy. Il était atteint de *rhumatisme goutteux* et de *lithiase urinaire*.

C'était l'époque où, en vertu des doctrines médicales régnantes, Vichy recevait surtout cette sorte de malades, venus pour « alcaliniser leurs humeurs acides ».

Napoléon III ne paraît pas avoir été guéri de sa lithiase par les eaux de Vichy, à la surprise de ceux des médecins qui croyaient alors que l'Eau des Célestins dissolvait les calculs urinaires, même volumineux. L'auguste malade vint donc à Vichy avec son calcul et en partit de même. Son état s'aggrava quelques années plus tard, et cette maladie ne fut pas l'un des moindres ennuis de son exil. Il eût sans doute vécu plus longtemps, si, à l'exemple de Nélaton, les médecins anglais avaient refusé de l'opérer.

Or, « le 24 décembre 1872, une longue consultation eut lieu entre « les médecins ordinaires de Napoléon III et trois docteurs anglais, « Sir William Gull, sir James Paget et sir Henry Thompson. Une « intervention chirurgicale fut jugée indispensable et fixée au 2 janvier. Le malade y consentit, et au jour dit, une première opération « fut pratiquée dont les résultats parurent satisfaisants. Il fut décidé « qu'elle serait reprise le 6 janvier. A la suite de cette seconde séance, « qui fut des plus douloureuses, l'état de l'Empereur s'aggrava beaucoup, sans qu'on pût croire toutefois à un danger immédiat.

« Une troisième opération fut décidée pour le 9 janvier à midi ; « mais ce jour-là, vers 10 heures du matin, des symptômes alarmants « se produisirent tout à coup, et les médecins comprirent que l'auguste malade n'avait plus que quelques minutes à vivre »... J. GUÉTARY, *Un grand méconnu : Napoléon III*.

MM. Mallat et Cornillon (*Histoire des Eaux minérales de Vichy*) donnent une version un peu différente de la fin de l'Empereur :

« Peu de temps après la guerre franco-allemande, Sir Henry « Thompson crut devoir opérer de la pierre l'Empereur Napoléon III, que, quelques années auparavant, Nélaton avait déclaré « inopérable. On connaît le résultat : le malade succomba avant la fin « de l'opération. D'après sir Henry Thompson, le volume du calcul

« dépassait celui d'une noix. Son centre était formé d'acide urique et d'urates, et les couches périphériques de phosphates. Le chirurgien anglais prétendait que les alcalins, et l'eau de Vichy en particulier, avaient amené la formation de ces couches périphériques, encore augmentées, dans les derniers temps, par une irritation de la vessie.

« Ce jugement ne repose sur aucune donnée clinique approfondie... » dit excellemment M. Cornillon, puisque l'accroissement de volume du calcul n'avait pas été constaté au cours des années de cure. Et d'ailleurs, si l'on s'en rapporte aux lettres que Maury (1), venu à Vichy pour aider l'Empereur à la rédaction de son *Histoire de César*, écrivait à sa sœur en 1864, on verra que Napoléon III semble y avoir fait un traitement assez anodin :

« L'Empereur se lève à 7 h., va prendre un bain, puis se promène à pied ; à 8 h. 1/2, il va boire un verre de l'eau des Célestins, puis retourne dans son cabinet... » ; nulle part il n'est question d'un second verre. Et pourtant, c'était alors, sous l'influence du médecin Petit, la mode des hautes doses : 15 à 30 verres dans les 24 heures ; il s'agissait de rendre les urines totalement alcalines. Un des continuateurs de Petit, le médecin Barthez, faisait même vérifier au tournesol par les malades la réaction de leurs urines ; c'est ce que Prunelle appelait « la médecine des petits papiers ».

Si l'Empereur échappa aux 15 verres quotidiens, il semble bien avoir pris des bains copieux. A ce moment on les donnait très longs : de 3/4 d'heure à 1 h. 1/2, toujours pour alcaliniser totalement.

Ces bains prolongés causèrent à Napoléon III, comme à tant d'autres, d'abord une dépression générale, puis une poussée goutteuse. En effet, le 25 juillet 1864, alors qu'il est à Vichy depuis 6 jours, Maury écrit : « Tandis que Mocquart et moi nous nous escrimions contre des phrases, Sa Majesté, qui était étendue sur un divan, s'endormit ; elle se réveilla au bout de 10 minutes, en disant : « Je suis bien fatigué. » « C'est un effet des bains, » dit Mocquart, qui riait. Peut-être était-ce le bain, mais peut-être aussi le rire de Mocquart faisait-il allusion aux aventures galantes dont l'Empereur, qui n'était plus tout jeune, se montrait toujours friand.

La poussée goutteuse ne s'était manifestée que le 29 juillet, au 11^e ou 12^e jour, c'est-à-dire correspondant à ce qu'on est convenu d'appeler la *crise thermale*. « L'Empereur, écrit Maury, se plaignait d'un violent rhumatisme dans le genou, et, durant le dîner, « poussait des *Aye ! aye !* Pendant ce dîner, Sa Majesté a parlé de ce qu'elle avait fait en vain pour se guérir de sa crise douloureuse à Baden. Elle dit : « Je vais essayer de boire du vin de Champagne et du madère. » Oppermann et moi, nous avons combattu ce remède ; Sa Majesté l'a employé malgré nous. »

Le même jour, « Sa Majesté paraissait fort souffrante et marchait en s'appuyant sur sa canne. Le vin de Madère ne lui avait pas réussi comme remède à ses rhumatismes. La théorie médicale de l'Empereur me paraît douteuse. »

Le régime que suivait Napoléon III n'était pas fait pour l'améliorer. Outre le menu que Maury trouve simple pour un empereur, et qui comprend : potage au pain, truite saumonée, poulet gras à la ma-

(1) *Revue de Paris*, janvier 1910.

rengo, gigot, haricots, pudding ; pour le dessert : fruits, fromages et compotes, Napoléon, comme on l'a vu, faisait volontiers usage de vins généreux, et Maury dit fort bien le 31 juillet :

« L'Empereur est souffrant et a l'air abattu ; Sa Majesté devrait « faire comme Mocquart et moi, qui ne prenons ni vin ni café. »

Maury ne fait pas mention du médecin de l'Empereur à Vichy. En 1864, le D^r Alquier était médecin-inspecteur des eaux de Vichy et dînait un jour à la droite de l'Empereur. La conversation en prit un tour particulier. « L'Empereur se plaignit qu'on envoyât à Vichy des « phthisiques, comme la princesse Czartoryska l'an dernier, et cette « année, M^{lle} Manès (ailleurs qualifiée de beauté des eaux) ; les eaux « leur font beaucoup de mal. Le D^r Alquier répondit qu'il ne pouvait « pas refuser ceux que lui envoyaient les médecins de Paris, mais que « dans ce cas il ne permet que quelques bains. »

Les indications de Vichy étaient encore mal connues, en effet, à cette époque ; mais aujourd'hui, on ne craint pas d'y adresser les tuberculeux dyspeptiques. Au même dîner, Maury rapporte que « le « D^r Alquier a été un peu estomaqué contre Belleville, qui lui a dit « que son métier était de tuer les hommes ! » Ce jour-là vraiment l'inspecteur des eaux fut sur la sellette et l'on s'imagine combien peu sincère fut le sourire de commande du principal invité.

L'Empereur ne paraît pas avoir méconnu le corps médical de l'époque. « L'Empereur était mieux ce matin (le 2 avril). Il a causé « au déjeuner des eaux de Vichy et du grand nombre de médecins qu'il « y a ici : quatorze. Sa Majesté a parlé d'un des principaux, M. Barthez, « qui profite de ce qu'on le prend pour le médecin du prince impérial « pour se faire une belle clientèle. »

Aujourd'hui, il y a octante et quelques médecins, comme auraient dit nos pères.

Les séjours de Napoléon III à Vichy eurent une influence décisive sur le développement de la station. « Lorsque Napoléon III vint à « Vichy, écrivent MM. Mallat et Cornillon, on chercha par tous les « moyens à embellir cette station thermale et à la rendre digne du « souverain qui consentait à l'honorer de sa présence. On ouvrit des « boulevards, on créa des parcs, on bâtit un casino, une restaura- « tion ; des villas, des hôtels s'élevèrent rapidement, à tel point « qu'en quelques années le chiffre de la population doubla. »

L'Empereur lui-même s'intéressait vivement à la station ; il avait conçu un programme d'embellissements et s'appliquait à le réaliser. « Il a beaucoup embelli Vichy, écrit Maury, le 20 juillet 1864 ; le « parc dans lequel donnent les chalets, dont celui que j'habite, n'était « il y a deux ans qu'une fondrière, un marécage. Maintenant il y a de « l'eau, des fleurs, des arbres. Le quai de l'Allier est fort beau ; hier « on y rencontrait force baigneurs ; j'ai remarqué une dame qui « fumait un gros cigare. » (On peut encore maintenant, dit-on, y rencontrer pareille dame... et de famille royale !)

Maury note encore le 12 juillet :

« Sa Majesté me montrant du balcon de son cabinet la magnifique vue « dont il jouissait, me dit : « Je me plais ici plus que nulle part « ailleurs, car tout cela est ma création ! »

L'importance que déjà Vichy prenait avait fait songer, à cette époque même, à y transporter la sous-préfecture. Maury écrit le 26 juillet : « Nous causâmes (au cours d'une promenade de Vichy), de

« ces antiquités... Je dis qu'il faudrait bientôt transférer la sous-préfecture de La Palisse, qui est un trou, à Vichy. — « Oh ! dit l'Empereur, c'est toujours grave de déposséder les villes. »

La Palisse continue à être un trou et une sous-préfecture ; la loi qu'il faudrait voter pour le transfert ne l'est pas encore ; mais les sous-préfets ne s'en plaignent pas trop, ces aimables fonctionnaires ayant, pendant la saison thermale, leur séjour officiel en un discret chalet sis dans ce même parc créé par l'Empereur.

C'est sous l'influence de Napoléon III que l'ancien hôpital civil, situé près de la source du même nom, a été transporté ailleurs, pour devenir un modèle du genre, par sa situation, son organisation, et le succès de son pavillon de chirurgie. Les médecins de passage à Vichy ne manquent pas de le visiter.

La construction de l'établissement de 2^e classe date du second empire, où l'on s'efforça, comme maintenant, de favoriser à Vichy le traitement de la classe pauvre.

L'établissement de 1^{re} classe resta ce qu'il était : on se contenta d'y aménager un cabinet de bain avec salon, qui est resté « le salon de l'Empereur », jusqu'au jour où la Compagnie fermière de Vichy, son bail renouvelé, édifia, tout près de l'ancien, le nouvel établissement thermal, dont la coupole et les cheminées fumantes dominent la ville, et qui couvre plus de 10.000 mètres carrés. La 3^e République a dignement repris et transformé l'œuvre du second Empire.

Napoléon III semble avoir mené de front, à Vichy, la cure, le travail d'érudit, la vie mondaine et les charges de la popularité. Il ne craignait pas de se mêler à la foule et paraît avoir particulièrement affectionné le pré Catelan (de Vichy), « sorte de café-concert, dit « Maury, ou de jardin Mabilles, plein de soldats et de populace. On « cria beaucoup : Vive l'Empereur ! Sa Majesté était serrée dans la « foule de soldats, de paysans, de garçons de café, d'ouvriers et de « femmes du peuple, et s'arrêta à voir danser. On était si serré que « les danseurs le frôlaient ; en face de lui je vis danser des femmes en « cornettes... L'Empereur resta ainsi à voir danser trois contre-« danses, puis il sortit. Sa Majesté avait payé l'entrée à tous les vol-« tigeurs ». Une autre fois, il retourne encore au pré Catelan, le jour d'un banquet avec bal offert par les voltigeurs aux habitants de Vichy, et, devant la foule énorme qui s'y presse, il est réduit à monter sur l'estrade des musiciens, « où l'on nous soufflait du trombone et du cornet à pistons dans les oreilles », écrit Maury.

La présence de l'Empereur était un prétexte à fêtes et attirait beaucoup de curieux. « Il y a ici, conte le même narrateur, une foule de « visiteurs qui viennent non pour les eaux, mais pour voir l'Em-« pereur. Sa Majesté est obligée de refuser nombre d'audiences. Il y a « tant d'étrangers qu'il y a jusqu'à des Turcs et des Arabes. »

Sans doute était-ce tout cela que fuyait notre premier ministre, quand il allait naguère chercher le calme en Bohême. Et pourtant, nous aurions à lui offrir un gala plus fameux que celui qui fit les frais de la réception de Léopold, roi des Belges, par Napoléon III à Vichy le 28 juillet 1864 : « Le théâtre n'est qu'un long salon, au bas duquel « est une petite scène, bref un vrai théâtre de société. Tout était plein. « L'Empereur s'assit sur les chaises de devant, avec le roi Léopold. « On finissait la première pièce. On nous donna ensuite une chanson « farce, dite par un acteur du Palais-Royal, un morceau de piano, un

« de violon, un chant par M^{lle} Ugalde (de l'Opéra), puis encore un « morceau de piano, et enfin une pièce à deux acteurs, Luischen et « Fritzchen, jolie bluette où se trouvent les jolis couplets : *Je suis « Alsacien, je suis Alsacienne.* »

On n'ose penser à l'effet qu'eussent produit ces « jolis couplets », sept ans plus tard, sur le souverain exilé...

Le nouveau billet de 100 francs de la Banque de France.

Puisque la *Chronique médicale* s'occupe de la médecine dans l'Art et dans l'Histoire, elle ne saurait laisser passer sans le signaler un nouveau-né qui a sa place marquée sinon dans l'art, du moins dans l'histoire économique de notre pays, et qui nous appartient de par des tares pathologiques trop évidentes.

Je veux parler du nouveau billet de 100 francs de la Banque de France.

Je ne m'occuperai pas ici de la question artistique. Est-ce une œuvre d'art ou simplement une mauvaise chromo ? Aux artistes à décider, car chacun sait que le bon public ne connaît rien à la chose.

Au point de vue pratique, nous regrettons que l'inscription : « Cent francs » au milieu du recto soit la seule indication de la valeur qu'aucun chiffre ne rappelle d'une façon visible. Vu du côté verso, ou même plié en deux et montrant la moitié droite du recto, rien ne signale la valeur du billet, ce qui sera un inconvénient lorsque d'autres valeurs seront émises sur ce nouveau type. Il est vrai que, par contre, la signature du peintre se trouve répétée deux fois sur chaque face. N'aurait-il pas mieux valu remplacer par des chiffres apparents ces initiales pratiquement peu utiles ?

Mais arrivons aux points qui nous intéressent plus directement.

Le plus important est l'*enfant* qui occupe le recto à gauche et qui est un cas nettement pathologique.

Solidement campé sur son pied gauche, il ne touche qu'avec peine le sol de la pointe de son pied droit, et ceci bien que la jambe et la cuisse soient parfaitement rectilignes, et que le bassin, relevé à gauche par un déhanchement naturel, s'abaisse fortement du côté droit. Si l'on tient compte de l'abaissement du bassin de son côté, le membre inférieur droit doit avoir 10 à 12 centimètres de moins que le gauche, peut-être même davantage.

Ce pauvre petit boiteux est, du reste, bien conformé. La fesse, la cuisse, la jambe, ne présentent, en particulier, pas traces d'atrophie ; il ne s'agit pas ici d'un arrêt de développement suite de paralysie infantile. La rectitude des membres sur le tronc permet d'éliminer la coxalgie. Aucune incurvation rachitique. Pas de déformation du crâne, pas de brièveté du membre supérieur ou de la cuisse permettant d'invoquer l'achondroplasia.

Nous sommes donc amené à admettre que M. LOM (voyez le rocher où un gros 100 aurait été plus utile) a dû prendre comme modèle un enfant atteint d'un arrêt de développement simple, d'une pure micro-mélie congénitale et partielle, affection très rare sur laquelle nous ne possédons encore que peu ou pas de documents.

Malchanceux jusqu'au bout, cet enfant est enfin si malencontreusement placé que sa région fessière se trouve inévitablement traversée par le trou d'épingle de la Banque et qu'il est sans cesse exposé au supplice du pal. Il y a là sans doute une intention allégorique. L'artiste aura voulu rappeler que cette région est le lieu d'élection pour les injections sous-cutanées profondes.

Signalons en passant le *mouton* que tient cet enfant. Couvert de laine blanche sur la tête et le tronc, il paraît complètement dépourvu de poils sur les membres qui sont couleur chair. C'est là une affection de la peau à localisation très spéciale.

Près de l'enfant, une *paysanne* debout appuie sur le cadre central son bras gauche jusqu'au coude. Bien que l'avant-bras ne soit pas soutenu, la main tombe presque à angle droit. On pourrait penser à une fracture du radius, accident fréquent, à notre époque d'« autos », par retour de la manivelle ; mais la déformation caractéristique en « dos de fourchette » fait défaut. Le relâchement des muscles semble complet ; il y a certainement là une paralysie des extenseurs.

Reste enfin l'*ouvrier* qui occupe le verso. Pourquoi sa main gauche s'appuie-t-elle sur sa cuisse droite, ce qui semblerait nécessiter une rotation en avant de l'épaule qui fait défaut ?

Cette position rappelle celle du monoplégique qui, lorsqu'il s'assied, ramène avec l'autre main, ou lance en quelque sorte sur ses genoux, par un mouvement de rotation du tronc, son membre paralysé qui vient souvent s'accrocher sur la cuisse du côté opposé. Cette main, du reste, à la paume étalée, aux premières phalanges étendues et aux 2^e et 3^e phalanges fléchies, rappelle certaine griffe cubitale, comme la paysanne fait penser à la paralysie radiale.

Nous nous bornerons à signaler, en terminant, l'allongement, plutôt excessif, de la jambe gauche de la Fortune, macromélie partielle qui vient compenser la micromélie de l'enfant.

Monoplégie ou paralysie cubitale de l'ouvrier, paralysie radiale de la paysanne, affection épilante du mouton, et surtout micromélie partielle considérable de l'enfant, telles sont les tares pathologiques que nous montre le nouveau billet de la Banque de France. Il mérite donc de figurer dans la galerie de la *Chronique médicale*, à laquelle je souhaite d'en réunir de nombreux exemplaires, afin de pouvoir en établir une étude abondamment documentée (1).

D^r G. DURANTE.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours libre d'électrologie.

Le D^r FOVEAU de COURMELLES suivra la 18^e année de son cours libre d'électrologie le mercredi 6 avril, à 6 heures du soir, Amphithéâtre Cruveilhier, de l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris, par une leçon sur les *Radiations lumineuses*.

Il le continuera les mercredis à la même heure, par l'étude des Ressources électrothérapeutiques du praticien (galvanisation et faradisation), les rayons X et le radium en thérapeutique.

(1) Lecture faite à la Société médico-historique, le 8 mars 1910.

INFORMATIONS ET ÉCHOS DE LA " CHRONIQUE "

Napoléon III et le zouave Jacob.

Jules Troubat, qui fut le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, a récemment conté, sur Napoléon III, une anecdote qui nous montre le souverain en proie à toutes les superstitions.

Troubat tenait l'histoire du Dr Mounier, médecin-major du Val-de-Grâce, qui en avait été le héros, involontaire.

Le Dr Mounier, au retour du camp de Châlons, rapportait à Sainte-Beuve, qu'un soir l'Empereur l'avait fait demander. Ils se promènèrent deux heures dans le camp, s'arrêtant, discutant, silhouettant les gestes de personnes qui causent de choses sérieuses, les mesurent, les pèsent, en parlent avec componction et intérêt.

On alla le dire à M^{me} Mounier, qui accourut pour assister, comme tout le monde, à ce spectacle flatteur pour elle : son mari, en aparté avec l'Empereur, à distance respectueuse des oreilles aux aguets.

Enfin, l'Empereur prit congé du Dr Mounier, qui fut rejoint aussitôt par sa femme.

« Que te disait-il et de qui avez-vous parlé si longtemps ? demanda-t-elle.

— *Il voulait avoir mon opinion sur le zouave Jacob.*

— Et c'est de cela que vous avez parlé tout le temps ?

— Oui. »

Et, réellement, l'entretien n'avait pas porté sur autre chose !

Un motif, non prévu, de divorce.

Jadis, il y avait à l'ancien Parlement ce qu'on appelait les causes grasses. Il semble que nos magistrats aient voulu, récemment, faire revivre la tradition ; c'est, en effet, le jour de la mi-carême que s'est jugé, au Palais, un procès qui pourrait avec avantage figurer sous la rubrique ci-dessus énoncée.

En quelques lignes voici les faits, tels que les narre non sans humour le chroniqueur des tribunaux d'un de nos grands quotidiens (1).

M. R..., qui est employé dans une grande maison d'éditions plaide en divorce contre sa femme. Pour les besoins de sa cause, il allègue motifs sur motifs, plus ou moins pertinents et concluants, reposant principalement sur la froideur et l'indifférence de sa conjointe.

M^{me} R... riposte par une demande reconventionnelle. Elle invoque l'adultère de son mari.

Mais, en femme soucieuse de gagner la bataille, elle s'était depuis longtemps préparée à cette petite guerre. N'avait-elle pas cru, en effet, devoir puiser ses principales munitions dans les poches d'habits de son mari ? Indépendamment de la correspondance amoureuse que

(1) V. le *Journal*, 4 mars 1910.

M. R... entretenait avec certaines Parisiennes, elle découvrit un petit billet de certain industriel, qui lui faisait ainsi ses offres de service :

— Faites un peu abstraction de votre moi : vous serez aimé et votre statue s'animera. Je vous conseille de prendre en dernier ressort mes boules indiennes. Aucune femme, même contre sa volonté, ne peut résister à leur action... directe. Je les vends en boîtes de six, qui doivent s'employer graduellement. Franco, sous forme recommandée, 150 francs.

Mais il faut croire que M. R... trouva les boules indiennes un peu chères, puisque le même industriel revint à la rescousse en lui proposant un article meilleur marché :

— C'est, écrivait-il, une *dame de voyage*... en caoutchouc. Elle est tarifée 55 francs et, si vous voulez mettre 20 francs de plus, je vous enverrai la même dame, mais... « avec palpitations intérieures ».

M. D... accepta cette nouvelle compagne, s'il faut en croire la lettre d'envoi que l'indiscrette épouse trouva comme par hasard au cours de ses fouilles vespérines.

— Dans tous les cas, a plaidé M^e Georges Graffy, l'avocat du mari, cette âme sœur n'était pas bien dangereuse. A-t-il consommé avec elle un adultère, et même une tentative d'adultère ? Sur ce point, mon client s'en défend de la façon la plus énergique.

— Quoi que vous en disiez, a répondu de l'autre côté de la barre M^e André Bonnet, la livraison de cette *dame de voyage* constitue dans son genre un document unique. La jurisprudence n'a peut-être pas encore prévu ce cas d'injure grave, mais le tribunal, dans son jugement, tiendra assurément compte des goûts de dépravation de ce mari qui, pour les satisfaire, ne craignait pas de recourir à des moyens aussi artificiels que celui-là !

La femme a obtenu finalement gain de cause et le divorce a été prononcé à son profit. Ainsi, mes frères, méfiez-vous des dames qui vous sont offertes, surtout si elles sont en caoutchouc !

Le Club des Anes.

L'*Intermédiaire* évoquait, il y a quelques semaines (1), le souvenir d'un club célèbre, qui fleurissait aux temps héroïques de l'Empire, le premier, s'entend. Cette société, qui prit sans doute naissance au retour de la campagne d'Égypte, était une assemblée de savants graves entre tous, qui s'était baptisée le *Club des Anes*.

En faisaient partie : MONGE, CHAPTAL, LARREY, FONTANES. Le maréchal LANNES en fut président.

Chaque membre se transforma en *membrane*. On recevait en baptême un qualificatif singulier : Monge, dont la femme s'appelait Lise, fut dénommé l'*Analyse* ; Larrey, le médecin, l'*Anapeste* ; Fontanes, grand-maître de l'Université, l'*Anathème* ; l'abbé Grégoire, fils de Jean-Baptiste, l'*Anabaptiste*, etc.

Nos arrière-grands-pères s'amusaient à peu de frais.

1) Voir les n^{os} des 30 janvier et 10 février 1910.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les connaissances minéralogiques de George Sand. —

On traite volontiers G. Sand de radoteuse et de romancier à l'imagination folle. C'est là un jugement fort injuste, car si G. Sand fut en effet d'un romanesque outré dans ses premières œuvres, elle a montré ensuite des qualités remarquables d'observation et s'est toujours attachée à observer et à peindre exactement la nature. Comme argument en sa faveur, on peut citer cette partie d'une lettre à Fromentin, à propos de son volume *Un été dans le Sahara*. Georges Sand admire le talent descriptif du peintre, mais lui fait cependant quelques observations :

« Il faut que vous appreniez un peu de géologie et de minéralogie, élémentaires seulement, si vous voulez. Ou si vous la savez, car vous êtes capable de tout savoir sans le montrer, il faut avoir, pour votre lecteur, la complaisance de dire si vous êtes dans un terrain volcanique, calcaire, granitique, etc... Il n'y a pas de risque que vous fassiez le pédant, et il est nécessaire, quand on se promène avec vous dans ces espaces et dans ces rochers, que l'on voie sur quel terrain on marche. Tout ce sol, dont vous dites si bien la couleur et la forme, on a besoin de savoir sa nature. Je crois aussi que les peintres doivent savoir cela. Tous font des contresens quand ils composent. Un rocher de granit ne ressemble pas plus à un bloc de grès, pour le ton et l'attitude, pour le caractère et pour l'impression qu'on en reçoit, qu'un More ne ressemble à un Anglais. Ah ! les montagnes granitiques ! que peu de gens savent pourquoi elles les impressionnent ! Moi, je ne le sais pas encore, je ne sais rien ; (—) mais je sais qu'il y a toujours du nouveau à regarder, à sentir et à tâcher de comprendre. »

Voilà, certes, une jolie conception du rôle de la science dans les arts et dans la littérature ; nous sommes heureux de la rencontrer sous la plume d'un écrivain, car si l'affirmation venait d'un savant, on ne manquerait pas de le traiter de pédant et de radoteur.

(Vulgarisation scientifique, 15 novembre 1909.)

Le beurre de pétrole. — O progrès, où l'arrêteras-tu ?

« Non contente, lisons-nous dernièrement dans le *Journal des Débats*, n° du 19 août, de nous faire consumer ses produits, la *Standard Oil Company*, société pétrolière d'Amérique, a décidé de nous les faire consommer. Il semblait déjà beau qu'on eût tiré du pétrole, huile malodorante, des parfums délicats plus doux que la violette, la *Standard Oil Company* fait encore bien mieux : elle en tire du beurre, et ce qu'il y a de plus fort, c'est que ce beurre ne l'est pas. Il est frais, fin, suave, plus agréable au goût que le beurre normand (du moins s'il faut en croire les prospectus), et il joint à toutes ses vertus l'avantage du bon marché. Comment s'opère ce miracle ? C'est le secret de la Compagnie, qui, naturellement, ne va pas le publier.

« Ses essais ont été entourés du plus profond mystère, mais maintenant que ses chimistes sont arrivés à la perfection, elle annonce dans tous les journaux d'Amérique son intention de détrôner définitive-

ment le beurre de la vache. Ce sera, dit-elle, l'affaire de peu d'années. Bien mieux, elle prétend, du même coup, nous dégoûter du lait. Elle extrait du pétrole un lait fluide, léger, supérieur à celui de tous les mammifères. Avec lui, point de crainte qu'il serve de véhicule à la tuberculose et point de danger qu'il sente jamais la vache. Tant de qualités le recommandent manifestement à l'alimentation populaire ; elles doivent séduire l'hygiéniste autant que le gourmet. Aussi, la Compagnie est-elle sûre de la victoire. Elle assure qu'avant peu le pétrole sera sur toutes les tables et dans tous les hiberons. »

(*Bulletin de Pharmacie de Lyon*, novembre 1909.)

Quand la racine de chicorée torréfiée est-elle devenue un succédané du café (1)? — En 1870, deux savants, J.-B. MARIAGE, de Thiant (Nord), et Th.

LESNEUCQ-JOURET, de Lessines (Belgique), se sont querellés dans le *Bulletin scientifique du département du Nord*, au sujet de « l'origine » de la racine de chicorée torréfiée. Le premier, ayant dit qu'en France ce produit, préconisé en vain par Valmont de Bomare, avait été fabriqué pour la première fois en 1798, par Charles Giraud, à Onnaing, près Valenciennes, le second adressa au *Bulletin* une réclamation de priorité pour les médecins d'Harveng et Bruneau (de Lessines), qui, dit-il, « en ont fait la découverte vers 1775 ». Mariage riposta que « Valmont de Bomare avait, dès 1765, préconisé l'emploi de la chicorée comme succédané du café ».

Tous deux avaient tort. Valmont de Bomare a parlé pour la première fois de la « chicorée caféiforme » dans la troisième édition de son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publiée en 1775, et non en 1765. Quant aux médecins de Lessines, ils ont découvert, vers 1775, un produit dont le procédé de fabrication avait été décrit en avril 1771 dans le *Mercure de France*.

La « chicorée », inventée par les Hollandais en 1690 (?), fut introduite en Prusse en 1763. Les Français l'ont connue en 1771.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie*, octobre 1909.)

Hôpital pour poissons. — Il existe à New-York un magnifique aquarium. On vient d'y annexer un hôpital. On s'est aperçu, en effet, que les poissons, comme tous les êtres vivants, étaient sujets aux maladies, y compris la médecine.

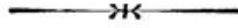
Leur maladie la plus fréquente consiste en une éruption d'apparence spongieuse qui atteint surtout les brochets et les truites. Le mal, localisé d'abord en une seule tache, envahit peu à peu toute la surface du corps et devient alors mortel.

Les médecins assurent que l'on guérit la plupart des maladies chez les poissons d'eau douce en leur faisant prendre des bains de mer. La réciproque n'est pas vraie, du moins jusqu'à présent. Il n'apparaît pas que l'hôte des mers tire grand profit du bain d'eau douce.

(*Le Courrier d'Haïphong*, juillet 1909).

(1) P. DORVREUX, *Association française pour l'avancement des sciences* (Congrès de Lille, 1909).

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Maternités précoces.

On a pu lire, dans le *Journal* du 7 mars dernier, l'entre-filet suivant :

Mère à treize ans.

Un cas de maternité assez rare s'est produit, ces jours derniers, à Clamart. Une fillette de treize ans a mis au monde un gros garçon, dont l'heureux père est âgé de... quinze ans !

Un écho, à peu près analogue, avait déjà paru dans le *Petit Parisien* du 31 mai 1908 ; nous en donnons ci-après le texte :

On signale, dans la commune de Moulin-sous-Touvert, dans l'arrondissement de Compiègne, un cas exceptionnel de maternité précoce. Une jeune fille de douze ans a mis au monde un garçon fort bien constitué.

En raison de l'âge de la mère, le Parquet de Compiègne a été saisi de l'affaire.

Mais voici mieux. La jeune mère — oh ! combien jeune ! — l'enfant, pour plus exactement parler, n'avait que *neuf ans et demi*, et l'on devine quel gros événement ce dut être... en 1756 !

Nous possédons, dans notre collection personnelle, le très curieux placard, dont nous donnons ci-après la reproduction, sans y changer un iota :

LE DÉTAIL

OU EXPLICATION DE LA SUITE DE LA PREMIÈRE RELATION,

Au sujet de la nommée Magdelaine-Charlotte-Jacquette, fille de Loui Renaud et de Magdelaine Lafleche, qui a accouché heureusement le 30 Juin 1756, d'un fils qui a été nommé Jean Louis.

On a vu l'explication et la relation de sa grossesse ; voici ce que l'on a appris des circonstances de son heureux accouchement, pour acquitter la promesse que nous avons faite d'en donner le détail, l'Accoucheur, le nom qu'on a donné à l'enfant nouveau-né, la Paroisse où il a été baptisé, les Pareins et Marciens qui ont bien voulu le présenter à l'Eglise, et généralement tout ce qui s'est passé à cette occasion.

Le 30 Juin, sur les trois heures et demie du matin, ladite Magdelaine-Charlotte-Jacquette Renaud fut délivrée heureusement par les attentions et les soins infatigables qu'y a aportés Monsieur l'Accoucheur de Madame la Dauphine, après vingt-quatre heures d'un travail si extraordinaire, que tous les Maîtres de l'Art s'étonnent comment il est possible qu'elle soit encore en vie, vu que quantité de femmes d'un âge et de force convenable de mettre des enfants au monde, y auroient succombé, comme l'expérience ne nous l'apprend que trop.

Mais afin qu'on soit plus en état de juger des peines et des soins de l'Accoucheur, il est nécessaire de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Après l'éclat qu'a fait à Paris et à la cour le bruit d'une jeune fille de neuf ans et demi enceinte de sept mois, cet habile Chirurgien-Accoucheur, l'a prise chez lui, dans la rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud, où elle fait sa résidence depuis ce temps-là. Quelque bonne volonté que ce Docteur témoignât en cela pour cette enfant, il n'a cependant voulu l'entreprendre que de l'avis des plus habiles Maîtres de l'Art, et qu'après avoir consulté tant la Faculté de Médecine que l'Académie de chirurgie, et de l'ordre exprès de la Famille Royale. Etant ainsi assuré de l'approbation de tout ce qu'il y a de grands et de sçavans, il s'est fait un devoir de ne pas abandonner cette fille d'un moment, la regardant dès lors comme un dépôt sacré que l'Etat lui eût confié.

Néanmoins, non content de cela, aussi-tôt qu'il s'est aperçu que le moment pouvoit n'être pas loin d'exercer son talent pour sauver la mere et l'enfant, il s'est hâté de faire faire une consultation de Médecins, Chirurgiens, Accoucheurs et Sages-femmes, dans laquelle il a été résolu qu'on la feroit confesser promptement, y ayant tout à craindre pour sa vie, dans une circonstance aussi critique et aussi périlleuse, et de tâcher de sauver au moins l'enfant, en faisant à la mere, dans le plus fort de ses douleurs, l'opération sur le coté gauche ; ce qui a été exécuté dans le tems convenable, avec toute la dextérité qu'on pouvoit attendre d'un aussi habile homme, et avec un bonheur sur lequel on ne pouvoit compter sans une assistance particulière de la Providence.

Ce seroit amuser le public, si on vouloit faire le détail de tout ce qu'elle a souffert pendant les derniers vingt-quatre heures qui ont précédé la naissance de l'enfant, et dans le moment de l'opération ; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle vit, quoi-qu'elle crût elle même en mourir ; et suivant l'opinion des Accoucheurs et Sages-femmes, l'on compte qu'elle en reviendra : mais ce qui étonne et qui fera long-tems le sujet de l'admiration de tout le monde, c'est de voir qu'une fille de cet âge survive à une pareille opération, et qu'elle ait mis au monde un fils dont on espere autant que d'elle.

L'enfant, qui se porte bien, et que l'on prendroit à le voir, pour celui d'une femme ordinaire, a été baptisé sur la Paroisse de Saint André des Arcs. Monsieur le Comte de... et Madame la Marquise de... dont il nous est pas permis de mettre les noms, l'ont tenu sur les Fonds de Baptême, et lui ont assuré, aussi-bien qu'à la mere, une pension de quinze cens livres leur vie durant ; et après la guérison de la mere, ils se proposent de la mettre dans un Couvent.

Cet accouchement ne peut pas manquer de faire autant d'honneur à l'accoucheur qui a si bien réussi, que l'événement est extraordinaire en lui-même ; il s'est assuré par cela seul, quand sa réputation ne seroit pas aussi bien établie d'ailleurs, un nom immortel dans les Fastes de la Nation.

Le malheureux Garçon Marchand de vin, qui a abusé de l'innocence et de la foiblesse de cette jeune fille, est mort le huit de Juin : sans cela, il auroit bien pû être châtié suivant la rigueur des Loix.

Permis d'imprimer et débiter. A Paris le 4 Juillet 1756. BERRIER.

L'Esprit d'Autrefois

Le général MARESCOT reçut les derniers sacrements à son lit de mort, cérémonie à laquelle il ne comprit pas grand'chose. Comme, le même jour, on lui avait mis un vésicatoire, il répondit à un de ses amis qui lui demandait de ses nouvelles : « Cela n'irait pas mal, sans cette extrême-onction qu'on m'a mise entre les deux épaules ! »

Quelqu'un était allé voir le brave général DAUMESNIL, après le malheureux accident qui le priva d'une jambe à la bataille de Wagram. Comme le visiteur lui faisait ses compliments de condoléances et lui disait toute la peine qu'il en avait éprouvée :

— Ma foi ! dit DAUMESNIL, ce n'est pas un malheur aussi grand qu'on se l'imagine. Je portais à cette jambe depuis plus de dix ans une plaie qui me faisait horriblement souffrir. Me voilà guéri et je ne sens plus rien !

Après le Consulat vint l'élévation à l'Empire, ensuite le couronnement ; et tout le monde d'applaudir. Cependant des symptômes d'opposition déjà se manifestaient et devaient aller en croissant. On fit courir le billet de part suivant, qui eut un succès prodigieux :

Citoyens frères et amis,
De province et de Paris,
Partisans de la République,
Grands raisonneurs en politique
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de votre fille
Morte en couches d'un empereur.
L'indivisible citoyenne,
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne.
Mais vous ne perdez presque rien,
O vous que cet accident touche ;
Car si la mère est morte en couche,
L'enfant, du moins, se porte bien (1).

(1) Souvenirs d'un médecin de Paris (*Revue hebdomadaire*, 1909-1910.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Un tableau de Courbet chez le professeur Massol, à Genève (XVII, 52). — M. Paul MULLER, dans la *Chronique médicale* du 15 janvier 1910, signale un tableau de Courbet vu chez le professeur Massol à Genève. Je lis à ce sujet, dans la *Revue* (article de Jules Troubat : *Le Cénacle de Sainte-Beuve*), ce qui suit :

« Sainte-Beuve rendait sa visite le lundi, rue de l'Arcade. Il avait voulu venir voir, avec moi, un matin, dans l'atelier de Courbet, un tableau que je lui avais signalé, superbe œuvre picturale, dont l'exécution à première vue éloignait toute idée scabreuse ; on pouvait ne pas tenir compte du sujet, et ne voir que deux magnifiques études de nu : une blonde couchée sur le dos, tout de son long, sur un lit de repos, et une brune debout, la dévorant des yeux au pied du lit (quelques phrases sans rapport avec le sujet)... Khalil-Bey présent (dans un salon où on en causait) demanda aussitôt l'adresse de Courbet, pour aller la voir... Khalil-Bey offrit tout de suite de l'acheter. Il était déjà vendu. « Faites-m'en un autre », dit Khalil-Bey. Courbet fit la suite et le complément, qui donnèrent lieu à une série de tableaux et de tableautins, réfugiés aujourd'hui dans quelque musée secret d'Europe ou d'Amérique. »

Vous voyez, par ce fragment, que le tableau de Courbet, signalé par M. Muller, avait un frère aîné et qu'il eut des frères plus jeunes. Nous savons par lui que le Turc débauché était Khalil-Bey.

Je vous livre ces renseignements recueillis au cours d'une lecture (*Revue des Revues*, de Finot, du 15 février 1910), pour ce qu'ils valent.

D^r SARRADON (de Gallargues).

— Même réponse, aux termes près, de M. Ch. Sadoul.

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir avec M. FAURE, le célèbre chanteur, dont la verte vieillesse est une joie pour tous ses admirateurs et amis, un entretien relatif au fameux tableau de Courbet. Il nous a confirmé les renseignements donnés par notre collaborateur M. Paul Muller, tout en faisant quelques réserves sur le côté érotique du sujet. Les poses des deux femmes, nous dit-il, étaient plutôt celles de femmes lasses — sans doute après le combat — mais une pudibonderie excessive pouvait seule s'alarmer. M. Faure se rappelle fort bien avoir vendu le tableau au chanteur Massol, mais il ignorait le sort ultérieur de cette toile, qui était malgré tout, nous assure-t-il, une belle œuvre.

Nous avons cru devoir, d'autre part, soumettre la question à M. Jules Troubat lui-même, qui a bien voulu nous faire l'intéressante réponse qu'on va lire :

« Le tableau de Courbet, que possédait le professeur Massol à Genève, tel qu'il est signalé par M. Paul Muller dans la *Chronique médicale*, doit être la suite de celui que j'allai voir avec Sainte-Beuve chez Courbet, rue Hautefeuille, et que j'ai décrit (car il pouvait

honnêtement se décrire) dans mon *Cénacle*, en cours de publication à la *Revue*.

Sainte-Beuve en parla le jour même rue de l'Arcade, chez M^{me} de Tourbey, — la future comtesse de Loynes, — où il rencontra Khalil-Bey, lequel, allumé par son récit, courut chez Courbet pour acheter le tableau, et, comme il était déjà vendu, en commanda un pareil. Courbet fit le second acte, et c'est ce second acte qui n'est peut-être pas reproductible en cartes postales. Le premier pouvait parfaitement figurer dans toutes les galeries. C'était une très belle œuvre, et il n'était encore permis de n'y voir que cela, sans s'occuper du sujet. Il est vrai que beaucoup de gens ne jugent toujours de l'œuvre que par le sujet, malgré le progrès fait dans l'éducation picturale, de nos jours. Rodin s'est exercé dans le même genre que Courbet et que Baudelaire, et j'ai vu un jour dans un salon, sur la cheminée, une œuvre magnifique de lui, qui m'a donné la plus haute idée du goût des maîtres de la maison. Ne soyons pas bégueules, et aimons le beau partout où il est. La nature est un grand artiste qui tient peu de compte de nos petites pruderies. »

Jules TROUBAT.

Deux ouvrages de médecine ancienne (XVII, 87). — Notre érudit collaborateur, M. H. Duval, nous a communiqué quelques notes sur BOTAL, que nous avons transmises, selon son désir, à l'auteur de la question.

L. R.

Henry Cazalis, étudiant en droit (XVI, 786; XVII, 119). — M^{me} Cazalis a l'extrême obligeance de nous aviser qu'elle possède la thèse de droit de son mari, laquelle porte pour titre: *De la conservation des privilèges*. Voilà donc un point de la biographie de notre si regrettable ami nettement élucidé.

A. C.

De quoi est morte la Malibran ? (XVII, 84). — Pour connaître les causes de la mort de LA MALIBRAN, vous n'avez qu'à vous adresser à M^{me} Viardot, 243, boulevard Saint-Germain, qui est la sœur de la Malibran. Si ce n'est elle, ce sera son secrétaire qui pourra vous donner tous les détails là-dessus. Je me rappelle avoir entendu parler d'une chute de cheval, le jour même du concert, etc., etc.

D^r POKITONOFF.

— Le D^r Ravarit (de Poitiers), qui admire si justement « les impeccables stances » à la Malibran, n'aurait-il pu transcrire exactement les vers qu'il en cite, et donc ne pas attribuer à Musset deux vers de 13 pieds, puis un de 11, sans compter deux autres dont il modifie la teneur, et un nom propre qu'il estropie ?

Et il prétend « se remémorer encore le chef-d'œuvre ». Que serait-ce, justes dieux ! s'il ne se le remémorait pas !

Ce qu'il y a de certain, ajoute votre érudit correspondant, « c'est qu'elle est morte subitement... au moment où elle chantait le *Saule* ». Or, elle s'évanouit le 14 septembre 1836, après avoir chanté, avec M^{me} Allan, un duo d'*Andronico*, et, transportée à son hôtel, n'y mourut que neuf jours plus tard, le 23 septembre ; elle succombait

aux suites d'une terrible chute de cheval (datant d'avril), dans laquelle la tête avait été fortement atteinte. Elle ne s'en était jamais bien remise.

Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de sa mort... subite.

R. B.

— L'intéressante question du docteur RAVARIT m'a rappelé une anecdote trouvée dans une découpe de journal et concernant la Malibran. Je suis heureux de vous en envoyer une copie, à l'intention de votre érudit collaborateur.

En plaçant cette découpe dans son exemplaire des poésies d'Alfred de Musset, il y a bien quarante ans, mon père a négligé, hélas ! d'y inscrire la date et le nom du journal. Il m'est donc absolument impossible de vous fournir le moindre renseignement sur la valeur historique de cette anecdote.

Si, véritablement, la grande cantatrice s'alcoolisait si copieusement, on comprend facilement que sur sa tempe ardente

Sa main de jour en jour se posait plus tremblante.

Pierre-Emile NUGON,

Bibliothécaire adjoint.

— Voici le document que nous adresse notre sympathique correspondant :

« Une des premières chanteuses de ce siècle, celle à laquelle l'Europe et l'Amérique ont jeté le plus de couronnes, avait pris l'habitude de rembarquer tous les médecins qu'on lui envoyait. Lisfranc, député par la direction du Théâtre-Italien, venait de la mettre au lait d'amandes.

La cantatrice se mit à sourire.

— Docteur, dit-elle au célèbre médecin, venez ce soir au théâtre, dans les coulisses ; vous y verrez de quel looch je fais usage.

On jouait *Othello*, où elle remplissait le rôle de Desdémone.

Cinq minutes avant l'admirable chanson du Saule, la diva, avant d'entrer en scène, porta tout à coup à ses lèvres un cristal plein d'alcool.

— Comment ! s'écria Lisfranc effrayé, un carafon d'eau-de-vie !

— Oui, docteur. Pour donner la chair de poule au public, il faut d'abord que je me donne l'ivresse à moi-même.

Elle est morte peu de temps après cette scène.

Son nom ?

Alfred de Musset l'a chantée dans de beaux vers que tout le monde sait par cœur. »

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 54, 162). — Colmar possède une rue MOREL.

Fils du médecin en chef de l'hôpital de Colmar, Morel (1769-1842), ancien médecin des armées, fut le fondateur de l'École départementale d'accouchements en 1805, et la dirigea jusqu'à sa mort. Maire en 1813, membre de la Chambre des représentants en 1815, il fut révoqué du poste de maire en septembre 1815 ; il réoccupa la mairie de 1832 à 1841.

Il a laissé le souvenir d'un médecin fort distingué. Je dois ces ren-

seignements à l'obligeance du Dr Herrensneider, qui dirige aujourd'hui l'école d'accouchements de Colmar.

Paul MULLER.

Une épidémie royale à la prison du Temple (XVI, 717). — Voici ce que je relève à l'intention de M. le docteur ROUSLACROIX, de Marseille, touchant l'épidémie qui sévit au Temple en novembre 1792. Au surplus, la question ne manque pas d'intérêt.

Journal de Paris, n° du 16 novembre. — Conseil général de la Commune, séance du 15 novembre.

Un commissaire est venu, à deux heures, l'après midi, annoncer à la Commune que Louis XVI était indisposé; qu'il était attaqué d'un rhume qui lui donnait la fièvre et qu'il n'avait pris aucune nourriture depuis hier soir.

« Marie-Antoinette, a-t-il ajouté, est atteinte de la même maladie; son rhume est tombé sur la poitrine et sa tête est enflée; elle a eu trois accès de fièvre, cependant elle a reposé la nuit dernière. Ces deux prisonniers prennent de la tisane aux quatre fleurs. »

Chronique de Paris, n° du 17 novembre. — Commission du Temple. Bulletin du 15 novembre.

Louis a éprouvé, la nuit dernière, quelques mouvements de fièvre; il a très peu dormi. Il a cru devoir faire diète et laver; en conséquence, il n'a ni déjeuné ni dîné, seulement il a pris un bouillon, cet après-midi, et déjà il s'est trouvé beaucoup mieux. Il assura lui-même qu'il n'avait pas besoin des secours de l'art, que ce malaise passerait promptement à l'aide du régime qu'il se prescrivait, qu'il avait à cet égard une expérience qui ne lui laissait aucun doute d'un prompt et parfait rétablissement; que néanmoins, si, contre son attente, il avait besoin de médecins, il serait satisfait si on lui envoyait ou le citoyen Monnier ou le citoyen Vieq d'Azir.

Marie-Antoinette a eu, ces jours derniers, un rhume de cerveau qui s'est manifesté à la figure par des signes inflammatoires, et un embarras dans la respiration. Maintenant la poitrine est à peu près dégagée, l'inflammation du nez et des yeux extrêmement diminuée; toutes les apparences permettent une cessation prompte de tous accidents.

Les commissaires de la Commune, de service au Temple: LABOREY, ANDROT, DEGUAIGNÉ, LE CANUS, LARCHER.

Journal de Paris, n° du 17 novembre. — Commune de Paris, Commission du Temple: Bulletin du 16 novembre, 10 heures du matin.

Louis a eu une bonne nuit, il a très bien dormi. Il ne garde le lit, pendant cette matinée, que pour profiter de la transpiration dans laquelle il se trouve pour arriver à un parfait rétablissement qui sera très probablement annoncé au Conseil dans le bulletin de ce soir.

Marie-Antoinette va de même beaucoup mieux. Elle a très bien reposé cette nuit. On peut la regarder comme entièrement débarrassée du rhume dont elle était atteinte. Les signes inflammatoires ont disparu.

Les commissaires de service au Temple: HARON-ROMAIN, DEGUAIGNÉ, NICOUT, LABOREY, SIMON, GOUDICHEAU, JANSON, FRIRY.

Journal de Paris, n° du 17 novembre. — Commune de Paris, Commission du Temple: Bulletin du 16 novembre, à 7 heures et demie du soir.

Louis a passé au lit toute la matinée; la transpiration a été assez abondante, il s'est levé à midi et demi environ. Comme il se sentait encore un

peu d'élévation dans le pouls, il a cru prudent de ne point diner, il a pris seulement un bouillon...

Marie-Antoinette va de mieux en mieux, elle se regarde même comme tout à fait guérie...

Journal de Paris, n° du 18 novembre. — Commune de Paris. Du 17 novembre à 11 heures du matin : Bulletin de Louis Capet.

Louis a repris l'assiette de sa santé, quoiqu'il ait encore un peu toussé cette nuit ; il demande à consulter le médecin Le Monnier, parce qu'il croit avoir besoin d'être purgé.

Les commissaires de service au Temple : GRENIER, JANSON, TOULAN, FRIRY, BELLIOU, NICOUT.

Papiers du Temple. — Commune de Paris. Bulletin du 17 au soir.

Louis a un peu de fièvre, le pouls plein et élevé, la chaleur plus que naturelle. Les urines sont rouges, les garde-robes peu colorées. Cependant on espère que quelques délayants et de légères purgations produiront un effet favorable.

Fait au Conseil du Temple :

D. VALLET, commissaire de service ; MENNESSIER, commissaire de service ; DERIQUEHEM, commissaire au Temple ; MORAND, de service au Temple.

Courrier français du 19 novembre. — Commune de Paris. Du 18 novembre. — Bulletin de la santé de Louis Capet.

Louis Capet a passé la soirée assez tranquillement. La toux a augmenté sur le soir jusqu'à une heure du matin. Il a saigné du nez à onze heures du soir ainsi que ce matin. Il a eu un petit mouvement de fièvre.

Il persiste dans la demande du citoyen Monnier, son médecin, et à son défaut, le citoyen Vicq d'Azyr.

Les membres du Conseil général, de service au Temple, ... ont arrêté que le citoyen le Monnier, ou à son défaut le citoyen Vicq d'Azyr, seront invités à se rendre auprès de Louis Capet pour y être consultés sur sa maladie...

Arch. Nat. (F7, 4391). — Commune de Paris. Sûreté du Temple. Bulletin du 18 novembre.

« Nous avons trouvé le malade avec un peu de fièvre, comme un accès qui serait sur ses fins ; le pouls plein et élevé, la chaleur un peu plus que naturelle.

« De plus, les veines sont rouges et briquetées, les garde-robes peu colorées. Ces symptômes nous font croire que la bile est arrêtée du côté des intestins et commence à refluer dans le foye et à engorger un peu ce viscère. Nous espérons que ces accidents se dissiperont par l'usage des délayants et de quelques légères purgations, lorsque la bile paraîtra disposée à couler.

« A Paris, ce 18 novembre 1792.

LE MONNIER D. M. P. »

RUOTTOT, commissaire ; TOULAN, commissaire ; GRENIER, commissaire ; BELLIOU, LASSIER, MICHONIS, ROCHÉ, officier municipal, comme secrétaire.

Papiers du Temple. — Commune de Paris. Les commissaires de service au Temple. Bulletin du 19 novembre.

« Citoyens, Louis a passé la nuit assez tranquillement, ayant moins toussé que la précédente ; de l'avis du citoyen Monnier, médecin, il a pris ce matin du petit lait et le continuera quelques jours ; ensuite il prendra quelques légers purgatifs, ce qui n'annonce qu'une légère indisposition. »

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Fait au Conseil général séant au Temple, ce 19 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République.

MENESSIER, commissaire de service ; D. VALLET, commissaire de service ; MICHONIS, commissaire du Temple ; LASNIER, président des commissaires du Temple.

Journal de Paris du 21 novembre. — Commune de Paris. Le 20 novembre. Bulletin de Louis Capet.

Le petit lait a lâché le ventre et procuré quelques évacuations favorables ; il est survenu, hier au soir, un saignement de nez assez abondant, qui a beaucoup soulagé la tête et procuré, dans le poulx, un relâchement avantageux ; les urines sont devenues plus claires et le teint n'a aucun vestige de jaunisse. Il sera purgé incessamment.

Fait au Temple.

MORAND, commissaire de service. — MENESSIER, commissaire de service. — DERICOQUEM, commissaire au Temple.

Journal de Paris, n° du 22 novembre. — Commune de Paris. Commission du Temple.

Bulletin de Louis, 21 novembre :

« L'indisposition diminue sensiblement ; le petit lait continue de faire couler la bile ; le poulx est calme, il y a encore un peu de toux ce soir, mais le sommeil est bon ; nous espérons que le malade sera incessamment en état d'être purgé. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

« M^{me} Elisabeth continue d'être enrhumée. Nous avons observé, ce matin, quelques signes de détente dans la facilité qu'elle a eue de se moucher ; la voix reste enrouée ; il n'y a plus aucun mouvement de fièvre. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

Certifié conforme à l'original.

Les commissaires de la commune au Temple.

Journal de Paris, n° du 23 novembre. — Commune de Paris. Commission du Temple

Bulletin de Louis, 22 novembre :

« La préparation paraissant suffisante pour le succès d'une médecine, nous avons décidé que le malade la prendrait demain, la santé nous paraît à peu près rétablie. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

« Le rhume de M^{me} Elisabeth dure encore, mais la toux est moins fréquente et l'expectoration plus facile. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

Certifié conforme à l'original.

Les commissaires du Temple.

Journal de Paris, n° du 24 novembre. — Commune de Paris. Commission du Temple.

Bulletin de Louis, 23 novembre :

« La médecine a eu plein succès ; toutes les fonctions sont rétablies dans leur état naturel et l'appétit commence à revenir. Il n'y aura plus de bulletin. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

« M^{me} Elisabeth continue d'être enrhumée, nous espérons qu'elle sera en état d'être purgée définitivement vers le milieu de la semaine prochaine. »

Signé : LE MONNIER, D. M. P.

Certifié conforme à l'original.

Les commissaires de la commune au Temple.

« Le médecin et l'apothicaire ont resté dans la tour depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après midi. »

A l'aide de ces documents ne pourra-t-on élucider la question et savoir quelle était la nature de l'épidémie du Temple ? Ne serait-ce pas ce que nous appelons de nos jours la grippe ? l'influenza ?

La fluxion dont Louis XVI eut à souffrir et qui, d'après Eckard, aurait été le début de cette maladie, n'est mentionnée qu'à la fin de décembre, suivant les documents qui nous viennent du « registre des délibérations du Conseil des commissaires de la commune ». Le 22 décembre 1792, le roi demande un dentiste, « en raison d'une fluxion sur les dents dont il est attaqué depuis quelques jours » et il désigne « le citoyen Dubois-Foucaut ». Il semble que sa demande ait été rejetée.

A ce propos, on lit dans la *Chronique de Paris* :

Un membre : « En tout temps, Louis boit à la glace, qu'il renonce à ce régime et bientôt sa fluxion cessera. »

Sur l'épidémie du Temple, consulter *Captivité et Derniers Moments de Louis XVI*, par le marquis de BEAUCOURT ; *Louis XVII*, de M. de BEAUCHESNE ; le *Journal de Cléry*, etc., etc.

C. D'ARJUZON.

Actes naturels dans l'art (XVI, 532). — A Venise, dans l'église Saint-Marc, à droite entre les deux piliers qui séparent la nef du transept, il y a dans la mosaïque du XII^e siècle qui forme le pavé, quatre médaillons représentant les animaux. L'un d'eux figure deux oies ; le jars est monté sur le dos de l'oie et lui tient les plumes de la tête avec son bec, comme le font les oiseaux pour pratiquer le coït.

Les couleurs sont ravissantes et le dessin très net.

D^r A. BLIND.

La fin du dandy Brummel (XV, 464, 570 ; XVI, 365). — A propos de l'entrefilet paru ici même, sous la signature Frédéric BOUTET, notre collaborateur, le D^r Henri FAUVEL, nous signale une maîtresse page de Barbey d'Aurevilly et que nous nous accusons de ne pas avoir citée. La voici :

« Brummel devint fou et, comme le Dandysme, plus fort que sa raison, avait pénétré l'homme tout entier, sa folie se timbra de Dandysme. Il eut la rage de l'élégance au désespoir. Il n'ôtait plus son chapeau dans la rue quand on le saluait, de peur de déranger sa perruque, et il rendait le salut de la main comme Charles X.

Il vivait à l'*Hôtel d'Angleterre*. A certains jours et au grand étonnement des gens de l'hôtel, il ordonnait qu'on lui préparât son appartement comme pour une fête. Lustres, candélabres, bougies, fleurs en masse, rien n'y manquait, et lui, sous le feu de toutes ces lumières, dans la grande tenue de sa jeunesse, avec l'habit bleu whig à boutons d'or, le gilet de piqué et le pantalon noir collant comme les chausses du XVI^e siècle, se tenant au centre, il attendait... Il attendait l'Angleterre morte ! Tout à coup, et comme s'il se fût dédoublé, il annonçait, à pleine voix : le prince de Galles, puis lady Tonningham, puis lord Yarmouth, et, enfin, tous ces hauts personnages d'Angleterre dont il

avait été la loi vivante, et, croyant les voir apparaître à mesure qu'il les appelait et changeant de voix, il allait les recevoir à la porte ouverte à deux battants de ce salon vide, par laquelle ne devait, hélas ! passer personne, ce soir-là ni les autres soirs. Et il les saluait, ces chimères de la pensée, et il offrait le bras aux femmes parmi tous ces fantômes qu'il venait d'évoquer, et qui, certes ! pour revenir à ce raout du Dandy déchu, n'auraient pas voulu quitter, un seul instant, leurs tombes. Cela durait longtemps. Enfin, quand tout était plein de ces fantômes, quand tout ce monde de l'autre monde était arrivé, voilà que la raison arrivait aussi et que le malheureux s'apercevait de son illusion et de sa démence. Et c'était alors qu'il tombait accablé dans un de ses fauteuils solitaires, et qu'on l'y surprenait fondant en pleurs.

Mais, au Bon-Sauveur, ces folies furent moins touchantes. Le mal empira et prit un caractère de dégradation qui sembla une revanche sur l'élégance de sa vie. Impossible de rien raconter. Affreuse ironie du terrible Railleur, caché au fond des choses, qui finit par avoir son tour dans la vie de ceux qui ont le plus raillé. Le pavillon du Bon-Sauveur fit payer à Brummel le pavillon de Brighton. Il aura passé entre ces deux pavillons. »

L. R.

Les autopsiés vivants (XVI, 177). — L'observation de la Canadienne citée par le docteur Séverin ICARD, dans sa très intéressante étude de médecine légale « les autopsiés vivants » (in *Chronique médicale*, 16^e année, n^o 5, page 151), vient de trop loin pour que d'aucuns ne soient pas tentés de douter de son authenticité.

Un événement, survenu dans ma famille et qui a failli devenir un horrible drame, me permet de verser aux débats un argument qui ne laisse plus de doute sur la vraisemblance du cas de cette dame Schar-toog. En voici la relation :

Une mienne cousine, demoiselle la R., naquit à Nancy en 1786. D'une complexion faible, elle se voua au célibat et continua à vivre dans sa famille, où elle s'occupait de musique et d'ouvrages à l'aiguille. À l'âge de 22 ans elle éprouva des malaises qui paraissent n'avoir été qu'une atteinte d'anémie. Un jour elle perd connaissance et tombe ; on la croit d'abord évanouie, puis on la considère comme morte. Elle est ensevelie ; les prières des morts sont dites autour de son corps. Son père et sa mère reçoivent les compliments de condoléances des parents et des nombreux amis de la famille. On va près de la morte réciter les prières de circonstance ; on se confie à voix basse ce que cette mort subite et imprévue est consternante et met de désolation dans la famille. — On défile ainsi pendant des heures et encore des heures devant ce cadavre ; on s'arrête et s'agenouille pour réciter quelque prière ; on se lamente, on se désole. Et le soi-disant cadavre qui est là n'a que l'apparence de la mort ; ses yeux sont et restent clos, il ne peut faire aucun mouvement, mais il vit et il a conscience de tout ce qui se dit et se fait autour de lui. Il n'ignore pas que le moment suprême va arriver ; que du lit sur lequel il est étendu, tout à l'heure il sera descendu dans la bière. Il voudrait manifester qu'il vit, et il est dans l'impossibilité de mettre en mouvement le moindre muscle. Quelle situation ! Quelle angoisse !

Mais voici qu'au moment du suprême adieu, un assistant asperge

d'eau bénite la face, et aussitôt celle qu'on croyait morte peut pousser un soupir et ouvrir les yeux ; mais elle perd connaissance et alors c'est bien une syncope, car elle n'a plus conscience de rien. Quand elle reprend ses sens, elle est entourée de parents et d'amis, mais garde le souvenir très net des heures horribles qu'elle vient de traverser. Cette fois elle se raccroche à la vie, si bien que l'événement étant survenu en 1808, elle ne succombait qu'en 1890, à l'âge de 104 ans.

Ce qu'il y a de curieux et de non moins intéressant au point de vue médical, c'est que jamais M^{lle} la R. ne présenta aucun signe de la grande névrose qui paraît et doit avoir occasionné l'accident qui faillit avoir une issue si tragique. — Je l'ai connue et observée, je l'ai maintes fois interrogée : elle avait le caractère le plus égal et le plus enjoué qu'on pût souhaiter ; toujours gaie et fredonnant quelque chanson ; dirigeant les rondeaux des enfants et entrant elle-même dans la danse ; ou s'asseyant et causant en occupant ses mains à un interminable tricot. Jamais elle ne fut malade, mais jamais non plus très robuste ; vivant de précautions et se nourrissant d'un rien, ne buvant que très rarement du vin et moins encore du café. Jusqu'à l'âge de 102 ans elle resta alerte et vive, sans aucune infirmité, à peine de la presbytie. Puis elle devint paresseuse, aima à prolonger son séjour au lit, et finit par s'éteindre tout doucement, ne succombant qu'à l'usure ou plutôt à la fatigue de ses organes, car aucun d'eux ne paraissait être en état de maladie, ni même de vétusté. Elle avait alors 104 ans.

Ce qui est bizarre, c'est que quand les parents de M^{lle} la R. moururent, la bonne qui les servait consentit à rester avec l'orpheline, même sans gages (on voyait, paraît-il, de tels phénomènes au siècle passé), sous condition d'être sa légataire universelle. Elle pensait faire une affaire avantageuse, peut-être. Elle resta avec « sa demoiselle » sa vie durant, et ce fut même elle qui l'ensevelit et la conduisit au cimetière. Je la vois encore avec ses papillotes, et ses lèvres recouvertes de vraies moustaches ; autant M^{lle} la R. était fluette et mince, autant sa fidèle Théron, tel était son nom, avait les allures et la voix d'un grenadier. On lui fit avoir le prix Montyon : elle l'avait bien gagné.

Je sais qu'elle survécut encore de quelques années à M^{lle} la R. et qu'elle mourut aussi sans aucune infirmité, à l'âge de 102 ou 103 ans.

D^r ANDRÉ (Versailles.)

Paracelse était-il eunuque ? (XVI, 52). — Irénée Carpentier, dans *Une centaine de Savans célibataires*, Wurtemberg, 1714, nous rapporte une chose bien étrange, au sujet de Joseph SCALIGER. Il nous apprend qu'il fut mutilé, *castratus*, par son propre père, ce fier César de l'Escale, afin de lui arracher le plus grand obstacle qui s'oppose aux progrès de la littérature ; et il ne fut pas trompé dans son attente, car Joseph Scaliger est appelé par les uns, un puits d'érudition, par les autres, un océan de sciences ; par ceux-ci, le soleil des littérateurs ; par ceux-là, une race divine, un enfant des dieux, *lui qui étoit incapable de faire un seul mortel*. (*Soirées littéraires*, par J.-L. COURÉ. Paris, 1799, p. 248.)

R. J.

Apithérapie (XV, 660 ; XVI, 26, 206). — Si vous voulez des références bibliographiques, je vous en donnerai à remplir vos colonnes. Voici, du reste, un court historique de la question.

En 1835, un ecclésiastique de Thuringe, le Révérend BRAUNS, qui a publié le premier journal populaire homœopathique, mentionna des cures qu'il avait faites avec le poison pur de la mouche à miel, qu'il appela *Apisin*. La même année, il commença un ouvrage, un essai de traitement homœopathique des animaux domestiques : 1^{re} Partie, Chevaux (1835) ; 2^e partie, Bœufs (1836) ; 3^e partie, Moutons (1843). Il y rapportait de nombreuses cures, par le venin d'abeilles, en particulier, des maladies les plus obstinées des chevaux. Cette 1^{re} partie fut réimprimée en 1837.

Le grand problème à résoudre, en regard du venin de serpent (et par suite de tous les Nosodes), était celui-ci : «*Pouvons-nous user des symptômes de l'inoculation, aussi bien que de ceux obtenus par l'expérimentation des teintures alcooliques ?* » L'auteur pensa que l'expérimentation avec le poison d'abeille résoudrait le problème.

En 1850, les abeilles desséchées et réduites en poudre furent introduites dans le champ de la science par le D^r MARCY, dans son ouvrage *Théorie et pratique*. En janvier 1852, nous reçûmes un pamphlet contenant des expériences réelles, par l'entremise de la «*Société centrale homœopathique de New-York*», réimprimé dans le *North American Quarterly* la même année, et en août 1852.

Cet article fut traduit en allemand et de nombreuses expériences avec le venin pur furent ajoutées, ainsi que toutes les notices sur les *effets de la piqûre* qui purent être trouvées, ceux-ci étant considérés comme les plus importants. Le tout fut réimprimé, sous forme de monographie, dans l'*Amerikanische Arzneiprüfungen* (Pathogénésies américaines), et forme la collection la plus complète des effets d'un poison animal dans la littérature médicale.

En 1858, le D^r WOLF publia un volume sur le poison d'abeille, déclarant son caractère de polychreste. Il avait aussi employé la teinture de l'abeille entière. Ce venin arriva à cette époque à correspondre au génie épidémique de Berlin, mais Wolf le recommanda dans toutes les fièvres intermittentes. Son petit livre fut traduit la même année et imprimé à New-York. (D^r HÉRING, *Encyclopédie de Pathogénésies homœopathiques, ou Guiding symptoms of our Materia Medica*. Philadelphie, the American homœopathic publishing Society. Stoddart and Co, 1879.)

D^r H. KRUGER (Nîmes).

— L'apithérapie est assez connue, bien que rarement pratiquée dans les campagnes ; elle donne d'excellents résultats dans les rhumatismes chroniques, spécialement dans les sciaticques. Un ancien instituteur, qui a atteint un âge avancé et dont la principale occupation est devenue l'apiculture, depuis qu'il a eu sa retraite, attribuait aux piqûres de ses abeilles la guérison de ses rhumatismes. Entre autres guérisons, j'ai vu celle d'une sciatique qui n'avait été qu'améliorée par l'application de nombreuses pointes de feu.

Il m'arrive de temps en temps de proposer ce moyen, mais on accepte plutôt l'essai des orties qui font moins peur, et qui, elles aussi, produisent d'excellents résultats.

Ce n'est pas sans quelque surprise que j'en ai vu pour la première fois faire l'emploi (il y a près de trente-cinq ans), par un ancien cocher qui traitait ainsi de vieilles douleurs rhumatismales résultant des averses reçues et des vêtements qu'il avait laissé sécher sur son dos.

Les manches de sa chemise relevées jusqu'au-dessus des épaules, il se distribuait avec enthousiasme des flagellations sur les deux bras, surtout sur les régions deltoïdiennes : j'en avais mal pour lui ; mais il m'expliqua qu'on s'y habitue très vite et qu'après quelques applications on les sent à peine.

Il m'arrive à l'occasion d'indiquer ce moyen ; il est quelquefois accepté, et jamais sans résultats. Il y a à peine un mois, une dame âgée m'a dit : « J'ai eu de nouveau recours aux orties et elles m'ont soulagée encore plus rapidement qu'au printemps de l'an dernier, sans doute parce qu'elles m'ont piquée plus fort ; je crois qu'elles ont plus de force à l'automne qu'au printemps, où elles n'ont pas encore acquis leur développement. »

D^r RAOULT (Raon-l'Étape).

Le pourpre épidémique au XVII^e siècle (XVI, 21). — S'agit-il bien d'une épidémie de purpura qui sévit à Dreux en 1650 et dont le poète tragique ROTROU fut une des victimes ? Ne peut-on pas rapporter cette épidémie à la scarlatine, décrite pour la première fois en 1577 par Jean COYTTAR, médecin à Poitiers, sous le nom de *fièvre pourprée épidémique et contagieuse* ? Ainsi que le fait remarquer notre confrère le D^r BONNETTE, de Dreux, ROTROU, qui avait la charge de lieutenant civil et criminel de Dreux, vint en hâte de Paris pour prendre les mesures propres à enrayer l'épidémie. Celle-ci semble avoir eu une gravité exceptionnelle, puisque dans une lettre écrite à son jeune frère trois jours avant sa mort, ROTROU disait « que les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne morte aujourd'hui ». Et il ajoutait : « Ce sera pour moi quand il plaira à Dieu. » Trois jours après, il succombait à une atteinte du mal et, paraît-il, son décès fut le seul survenu ce jour-là à Dreux. Il semble même, dit-on, avoir été une des dernières victimes du fléau.

D^r YVON (Paris).

— Pour répondre à la question posée par M. le D^r BONNETTE (de Dreux), au sujet de la *fièvre pourprée* ou *pourpreuse*, qui a fait autrefois tant de victimes et qu'on a rayée depuis deux siècles du cadre nosologique, il m'a fallu parcourir un certain nombre d'auteurs du XVI^e et du XVII^e siècle ; et particulièrement les Poitevins qui ont publié des travaux sur la matière. Ces recherches ont un peu retardé l'envoi de ce modeste essai de pathologie rétrospective, et je prie les lecteurs de la *Chronique* de m'en excuser.

On a dit avec raison que la fièvre pourprée n'était guère connue avant 1554, époque où Fracastor la décrivit dans son ouvrage *De contagionibus et contagiosis morbis*, à la suite des deux épidémies qui ravagèrent l'Italie de 1505 à 1508 et de 1524 à 1530.

Depuis ce temps-là de nombreuses épidémies de fièvre pourprée ou *pétéchiale* (comme l'appelaient les Italiens) furent observées en Europe. J'en citerai seulement quelques-unes.

En 1557, la fièvre pourprée sévit en Poitou et fut décrite par Jean Coyttar, docteur-régent de l'université de Poitiers, dans un livre intitulé : *De febre purpurea epidemiali et contagiosa*. De 1565 à 1567, elle exerça ses ravages en Crète, en Autriche et en Italie.

En 1575, elle fut observée de nouveau dans notre contrée par Jean

Ulmeau, doyen de la faculté de médecine de Poitiers ; en 1592, Mercatus la vit en Espagne ; enfin, les épidémies poitevines de 1615-1616 et de 1651 furent étudiées par François Pidoux, docteur-régent de notre faculté, dans son ouvrage paru en 1656 sous le titre : *Febre purpurea*.

Je noterai, d'autre part, que cette maladie était tellement fréquente dans les armées au xvi^e et au xvii^e siècle que le Dr Léon Colin a pu dire, dans son remarquable *Traité des maladies épidémiques*, qu'il n'y eut pas à cette époque une seule guerre qui ne fût signalée par une épidémie de fièvre pétéchiale : en 1528, elle se déclare dans l'armée française commandée par Lautrec ; en 1552, dans l'armée de Charles-Quint au siège de Metz ; en 1556, dans celle de Maximilien II ; en 1636, dans l'armée française au siège de Nimègue, etc. Partout on retrouve dans ces épidémies les caractères du *typhus exanthématique* si bien décrit par Graves (de Dublin), qui l'observa en 1834-35 et en 1847, en Angleterre et en Irlande. Ces analogies se constatent également dans les descriptions que nous ont laissées les médecins militaires qui, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, ont rencontré le typhus dans toute l'Europe et particulièrement en Pologne, au cours de la campagne de 1812-1813 ; elles se retrouvent encore dans les ouvrages de Jacquot sur le typhus de l'armée d'Orient (1856), de Périer et de Vital sur l'épidémie typhique d'Algérie (1868-1869), etc.

Dans tous les temps et dans tous les lieux, — qu'il s'agisse de la fièvre pourprée ou du typhus, — les causes de l'épidémie sont les mêmes : l'encombrement et la misère.

Il suffit de compulsier les ouvrages que je viens d'énumérer pour constater qu'au moyen-âge comme dans les temps modernes, la maladie se présentait généralement avec les symptômes suivants : fièvre plus ou moins marquée au début, toujours accompagnée de lassitude, d'abattement, de céphalalgie, de brisement dans les membres, d'anorexie et d'insomnie ; — puis, du 4^e au 7^e jour, éruption caractéristique de taches semblables à des piqûres de puces non ombiliquées et parfois de pétéchies. Ces taches se montraient particulièrement sur le tronc et sur les membres. — Du 11^e au 14^e jour, si la maladie n'évoluait pas rapidement vers la guérison, le pouls devenait petit, filiforme, accéléré, l'adynamie s'accroissait ; — le délire qui s'était manifesté pendant le 2^e septénaire, — et quelquefois dès le début, — devenait de plus en plus violent ; des signes d'infection profonde se manifestaient et le malade succombait, — parfois dans un état de typhomanie suraiguë, parfois dans un état comateux. Dans tous les cas, la maladie ne dépassait guère 18 ou 20 jours.

Le célèbre épidémiologiste Léon Colin n'hésite point à assimiler la fièvre pourprée au typhus, — tout en reconnaissant la coïncidence fréquente du typhus avec le *scorbut*, dont il est parlé dans l'article du Dr Bonnette ; mais il ne partage pas l'opinion du Dr Hardy, qui confond le *pourpre* des anciens avec le *purpura* que l'on rencontre dans le scorbut.

J'ajouterai que le Dr Kelsch, dans son récent *Traité des maladies épidémiques*, semble partager la manière de voir de Léon Colin.

Dr JABLONSKI.

— Lecteur assidu de la *Chronique médicale*, je viens de voir l'article du Dr Bonnette sur le *Pourpre épidémique au XVII^e siècle*. En Alsace on donnait ce nom à la suette miliaire, épidémique et hémorrhagique, affection considérée comme toujours très grave et souvent mortelle. D'ailleurs, vous trouverez cette désignation dans le Dictionnaire de médecine de Robin, à l'article *Pourpre*. — Je vous donne mon explication pour ce qu'elle vaut.

D^r WEISGERBER.

— Un devoir pour chacun d'apporter sa contribution, si modeste qu'elle soit, au précieux trésor de documents que vous nous constituez, infatigable.

Donc :

Un autre poète, après Rotrou, est mort du même mal : notre pauvre Henry MURGER était en pleine crise de *purpura*, quand nous assistions ses dernières heures à la Maison Dubois.

Scientifiquement, *quid* du purpura ? La question ne saurait être résolue par le plus inconsistant échappé des études médicales. Je reste pourtant convaincu qu'en plus de la misère physiologique, trop dument acquise par les longues privations premières, le cas Murger s'impute à l'excessif, invraisemblable abus du café, en appel de rescousse pendant les nuits de production rétive.

NADAR.

— La question posée par le Dr Bonnette me paraît d'une solution facile. La maladie dont il est ici question n'est pas un *purpura hémorragique*, dont les épidémies sont toujours limitées et peu extensives. Il paraît certain que l'affection à laquelle fait allusion votre correspondant est le *Typhus exanthématique*. Ceux de vos lecteurs que cette question intéresserait pourront trouver tous les éclaircissements désirables dans le traité de MURCHISON. Nous avons, M. le professeur THOIXOT et moi, donné en 1896 (chez Doin) une traduction de ce traité : cet ouvrage renferme un historique très complet, qui ne contient pas moins de 45 pages de petit texte in-8°, où l'on pourra trouver sur ce sujet une documentation de premier ordre et les détails les plus circonstanciés.

D^r DUBIEF.

Illustres tiqueurs (VI, 280). — Voici un portrait de Robespierre que je trouve dans une publication du temps (1) et qui révèle, sur le personnage, certaines particularités généralement ignorées.

«... Sa taille était de 5 pieds 2 ou 3 pouces ; son corps, jeté d'aplomb ; sa démarche, ferme, vive et même un peu brusque ; il crispait souvent ses mains, comme par une espèce de contraction de nerfs ; le même mouvement se faisait sentir dans ses épaules et dans son col, qu'il agitait convulsivement à droite et à gauche ; ses habits étaient d'une propreté élégante, et sa chevelure toujours soignée ; sa physionomie, un peu renfrognée, n'avait rien de remarquable ; son teint était livide et bilieux, ses yeux mornes et éteints ; un clignement fréquent semblait la suite de l'agitation convulsive dont je viens de parler ; il portait presque toujours des conserves. Il savait adoucir

(1) *La Décade philosophique, littéraire et politique*, t. II, p. 113.

avec art sa voix naturellement aigre et criarde, et donner de la grâce à son accent artésien ; mais il n'avait jamais regardé en face un honnête homme... » La suite ne se rapporte pas directement à notre sujet, mais elle est intéressante à connaître pour l'histoire du terroriste.

A. C.

Trucs de filous (XVI, 383). — Je tiens d'Alexandre Dumas fils, qu'en 1848, lors du pillage des Tuileries, un certain nombre d'envahisseurs avalèrent des diamants, en moururent à l'hôpital ; qu'un médecin racheta les corps et s'en fit une fortune (1).

V. DU BLED.

Longévité des artistes (XIV, 596). — Malgré la statistique sur la longévité, on peut soutenir qu'il n'y a guère de grand homme qui soit mort paisiblement dans son lit. « De tous ceux qui ont ennoblé leur existence, fais registre, dit Montaigne, et j'entrerais en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant qu'après trente-cinq ans. »

Que de noms se pressent sous notre plume !

C'est Albert DÜRER, mort de chagrins domestiques ; TORRIGIANO, mort de faim dans les cachots de l'Inquisition ; c'est BALDAZZARE PERCZZI, le maître de Sébastien Serlio, mort empoisonné après une vie de misère ; c'est Bernard PALISSY, languissant dans la pauvreté, comme il le dit lui-même, *plus mécaniquement que ne font les crocheteurs de Paris* ; c'est Jean GOUJON, tué à la Saint-Barthélemy ; c'est LE CORRÈGE, mort de fatigue ; André DEL SARTO, mort de la peste, abandonné de sa femme et de tous ses amis ; GIORGIONE, mort de douleur à trente-quatre ans, parce que sa maîtresse lui a été enlevée ; c'est Annibal CARRACHE, mort pour avoir abusé des femmes, comme RAPHAËL ; c'est LE GUIDE, finissant sa vie dans les fureurs et la misère du jeu ; c'est RIBERA, qui se tue parce que don Juan d'Autriche a séduit sa fille ; c'est LE CARAVAGE, tué par la colère, et ses élèves, LE SPADA, LE MANFREDI, LE VALENTIN, tués par de fougueuses passions ; c'est MASACCIO, empoisonné à vingt-six ans ; LE PORDENONE, empoisonné ; LE DOMINQUIN, empoisonné ; au XVIII^e siècle, en France, au temps de M^{me} de Pompadour, WATTEAU meurt d'ennui, et François LEMOINE se perce de sept coups d'épée en lisant la mort de Caton ; puis, c'est DAVID qui meurt dans l'exil ; c'est PRUDHON qui meurt de mélancolie, après avoir perdu sa maîtresse ; GROS se suicide ; Léopold ROBERT, également !

Quel martyrologe que l'histoire de l'art ! La galerie des grands artistes est comme cette galerie des généraux à Versailles, où, sur chaque socle qui supporte un buste, on lit toujours ce monosyllabe terrible : tué, tué, tué (2) !

LECTOR.

Le vocabulaire des clients (XVI ; XVII, 28). — La manie périodique qui pousse les conseillers municipaux de Paris à transformer les noms des rues se traduit, chez certains médecins, par une sorte d'impulsion irrésistible à changer les noms des maladies.

(1) *La Société française du XVI^e au XIX^e siècle : XVIII^e siècle, les Médecins* (p. 54).

(2) Cf. *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 1843, p. 168 et suiv.

C'est ainsi que, récemment, on a vu des aliénistes débaptiser de vieilles psychoses qui tenaient leur nom d'Hippocrate, pour les désigner sous le qualificatif euphonique de *cyclothymies*.

Les mélancoliques et les maniaques sont devenus des *cyclothymiques*.

Or, tout dernièrement, je recevais, à la clinique neurologique de la rue Saint-André des-Arts, un malade qui me dit : « Je suis atteint d'une maladie bien singulière. Il n'y en a certainement pas deux dans tout Paris qui soient atteints du même mal. Un grand médecin m'a dit récemment que j'étais un *cyclope optimiste*. »

En réalité, ce n'était pas si mal appliqué. Notre homme avait un œil de verre et il entraînait dans une période d'excitation maniaque avec idée de satisfaction.

D^r BÉRILLON.

— Voici deux à-peu-près médicaux amusants, que j'ai cueillis au passage dans cette mine inépuisable qu'est le peuple :

1^o Une personne, me donnant des renseignements sur le frère d'un malade de mon service, me dit : « Il est dialectique de la mort », pour « à l'article de la mort ».

2^o Un de mes infirmiers me demandait un jour de la « pierre d'amidon » ; il voulait dire : *pyramidon* !

D^r LEGRAIN.

Bourreaux-rebouteurs (V ; VII ; VIII ; XI ; XIV). — On pourra lire, dans *Janus*, archives internationales pour l'histoire de la médecine et la géographie médicales, juillet 1909, p. 533-541, un très intéressant article de M. J.-W.-S. JOHNSON « sur les moyens thérapeutiques des bourreaux au XVII^e siècle ».

L. R.

Blessures de guerre singulières (XVI, 204). — Le professeur BENOIT, de Montpellier, dont le haut col largement cravaté, les *hem* retentissants, le verbe grandiloquent et le timbre caveux constituaient une certaine originalité, racontait dans ses cours d'anatomie l'histoire d'un soldat de Crimée, chez lequel une balle indiscrète avait sectionné la racine ischio-pubienne de l'un des corps caverneux. Le professeur avait eu dans son service ce blessé évacué de Russie et il insistait beaucoup sur les singularités de l'érection chez ce malheureux.

Comme pendant à la blessure occasionnée par un boulet de canon passant entre le périnée du cavalier et son cheval, le même Marbot raconte qu'à Wagram, Masséna, s'apercevant que ses étriers étaient un peu longs, appela un fantassin pour les raccourcir, et mettant le membre inférieur sur le dos de son cheval, il se mit à inspecter le champ de bataille. Quand il baissa la jambe pour remettre le pied à l'étrier, il vit qu'un boulet avait enlevé la tête au fantassin. On a beau être Masséna, le maréchal dut avoir un petit frisson dans le dos : il l'avait échappé belle !

D^r Fortuné MAZEL.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

 LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

L'ironie politique dans les fables de La Fontaine,

 par M. le D^r Marcel DURAND,

Ancien Conseiller général de la Seine.

Il existe de la névrose révolutionnaire, comme de toutes les maladies contagieuses, une forme atténuée: c'est la *névrose électorale*.

Mêmes symptômes fondamentaux que ceux qui ont été décrits par CABANÈS et NASS: diminution des facultés intellectuelles; exaltation des instincts primitifs; obéissance servile aux impulsions violentes et irréfléchies. En tenant compte, avec les nosographes dont nous venons de citer les noms, des variantes qui naissent nécessairement du milieu et du moment; en atténuant suffisamment tous les signes, on arrive à une conception vraie de la psychologie des masses électorales.

C'est un fait que l'approche des élections législatives est l'occasion, chez beaucoup de nos concitoyens, d'une crise aiguë d'incohérence, de déséquilibre nerveuse, d'ataxie politique. Les esprits deviennent exaltés, les gestes turbulents, les actes désordonnés. Les notions de mesure, de pondération, d'équilibre, tendent à disparaître. A tous ces signes vous reconnaîtrez une *scrutinose virulente*,

Un mal qui répand la terreur,

Mal que le ciel en sa fureur

Inventa pour punir les crimes de la terre.

Que faire pour conjurer un tel mal? A défaut du spécifique qui guérit, il y a les moyens qui préviennent, qui atténuent.

Au premier rang, parmi ceux-ci, figure une bonne éducation mentale. Elle peut se puiser à des sources multiples et variées, entre autres dans la méditation des fables de La Fontaine. Il ne tient qu'à nous de profiter de ses leçons, de lui emprunter un peu de son fin sourire, de son doux et sage épicurisme. Il sait nous faire accepter les plus dures vérités, en les cachant sous le voile de l'allégorie. Son ironie nous pénètre sans nous blesser. Sa qualité dominante est un sens exquis de la mesure, des proportions, de l'harmonie. Il nous apprend ainsi à nous discipliner, à nous maîtriser nous-mêmes, à nous modérer en tout. Quel meilleur conseil que de

Laisser entre la colère
Et l'orage qui la suit,
L'intervalle d'une nuit ?

Quel exemple plus salulaire à méditer que celui de Jupiter qui, voyant nos fautes, voulait, dans son courroux, anéantir notre race ? Il réfléchit, temporisa, et « modéra si bien son transport », qu'avec son tonnerre

Il n'embrassa que l'enceinte
D'un désert inhabité.

Ses fables abondent en exemples pareils ; nous nous proposons d'en rassembler quelques-uns, et de donner aux lecteurs le goût d'en découvrir d'autres.

LE GLAND ET LA CITROUILLE, OU LE « CITROUILLISME ».

Nous apoplectisons sous *les ismes*. Les *ismes* prolifèrent comme des microbes et sécrètent, à leur manière, des virus toxiques qui nous empoisonnent : du nihilisme à l'ancien régimisme, en passant par le socialisme, le collectivisme, le réformisme, le radicalisme, le progressisme, le nationalisme, sans compter le capitalisme. Les laboratoires politiques nous inondent de leurs solutions, de leurs bouillons de culture atténués, dilués, neutralisés. Ils nous les livrent en petits flacons bouchés, encapsulés, étiquetés, avec bande de garantie signée par l'inventeur : de DE MUN à RIBOT, de BOURGEOIS à JAURÈS.

Quelle est l'origine de tous ces *ismes* ? D'après les historiens les plus autorisés, les mieux documentés, ils descendent tous d'une souche unique, d'un grand ancêtre commun, le *Citrouillisme*, dû au génie de GARO.

GARO, villageois jusqu'alors inconnu, tout comme NEWTON avant d'avoir vu tomber une pomme, et GALILÉE avant d'avoir observé les oscillations d'une lampe pendue à une voûte, considérait un jour une citrouille au bout de sa tige :

Combien ce fruit est gros et sa tige menue ;
A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela ?
Il a bien mal placé cette citrouille-là !
Hé parbleu ! je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà ;
C'eût été justement l'affaire,
Tel fruit, tel arbre pour bien faire.

.....
Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.
Un gland tombe, le nez du dormeur en pâtit.

.....
Oh ! oh ! dit-il, je saigne et que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été gourde ?

GARO est, évidemment, un grand réformateur et un habile politicien. D'ailleurs, il a fait école, et nous voyons tous les jours ses disciples se tresser des couronnes civiques, avec les rameaux du chêne où le villageois voulait accrocher la citrouille. Ils suspendent au-dessus de nos têtes des réformes qui menacent sans cesse de nous écraser, et eux-mêmes avec nous. Il leur importe peu. Réformons

toujours, quand même ; mettons ceci à la place de cela ; faisons basculer le panier social jusqu'à ce que le fond soit devenu le dessus et alors..... tout sera à recommencer en sens inverse. Ils ne comprennent pas que ce qui intéresse l'humanité, ce n'est pas que la citrouille soit à la place du gland, tel fruit à la place de tel autre, mais bien que la quantité de fruits produits soit suffisante et mise à la portée de tous.

Vous protestez, parce que

Jupin pour chaque état mit deux tables au monde ?

Qu'importe que la nature nous invite à dîner par petites tables, si chaque table est plantureusement servie ! Les convives auront-ils à s'en plaindre ? Il ne tient qu'à nous qu'il en soit ainsi. Moins de disputes entre les hommes et une meilleure utilisation des forces de la terre : le résultat sera atteint. Le progrès consiste moins à bouleverser et à détruire, qu'à tirer le meilleur parti possible de ce qui existe. Travaillons-y, en laissant GARO sommeiller sous son chêne, et les gourdes ramper au bout de leurs tiges.

LA LIBERTÉ.

Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf. — Le Loup et le Chien.

Lorsque le genre humain de glands se contentait,

le cheval habitait aux forêts, ignorant freins, selles, bâts, harnais, pour les combats et carrosses. C'était la liberté pleine et entière, la vivante liberté de ruer, de galoper, de hennir, de paître aux clairières, de brouter les bourgeons aux arbres ou de cueillir les fleurs du chemin ; de s'enfoncer dans la profondeur des brousses ou de grimper aux coteaux, du faite desquels il dominait le vaste horizon, et où il dilatait ses naseaux aux larges souffles. L'homme le vit, l'apprécia, et le retint par de bonnes paroles ou de belles promesses :

Demeurez donc, vous serez bien traité,
Et jusqu'au ventre en la litière.

Le cheval s'aperçut qu'il avait fait folie ;
Mais il n'était plus temps, déjà son écurie
Était prête et toute bâtie.
Il mourut en traînant son lien.

Hélas ! la pauvre bête n'avait plus de raison de vivre, ayant perdu la liberté ! Mot magique qui inspire les poètes, enivre les politiciens, entraîne les foules. Seuls, les savants ignorent ces enthousiasmes. Ils analysent, ils jettent au creuset le mot et la chose. Tout s'y volatilise. Il ne reste plus qu'une relation, un rapport nécessaire et absolu des êtres vivants avec le milieu ambiant : physique, politique, intellectuel et moral. Nous nous croyons libres, et nous sommes prisonniers des contingences. Nos actes, en apparence les plus spontanés, que nous appelons libres, sont conditionnés, déterminés. L'insécurité, la faim, le froid, la rareté de la pâture ne limitaient-elles pas étroitement l'apparente liberté du cheval vivant à l'état sauvage ?

Liberté devient déterminisme : adieu la chimère, adieu la poésie. La liberté n'était qu'une illusion. Mais si l'illusion est féconde, si elle engendre les beaux gestes et les actes utiles, pourquoi ne pas la

conserver précieusement ? Si, prise dans son sens politique et historique, la liberté est une force capable de nous arrêter sur certaines pentes, de nous préserver des excès de l'autorité publique, de nous faire réagir contre la tyrannie de l'Etat, ce Moloch insatiable, qu'il se nomme Etat-Dieu, Etat-Roi, Etat-Patron ou Etat-Syndicaliste, crions toujours et très haut : Vive la Liberté ! Ne la sacrifions pas même à cette vie confortable et libérée de tout souci, émondée de l'aiguillon de la concurrence, que le collectivisme fait miroiter à nos yeux, parce que cette vie reposerait sur des arrangements d'autorité, au milieu desquels la personnalité humaine serait étouffée. Soumettons toujours les systèmes politiques et sociaux au criterium de la liberté, et nous éviterons le plus souvent de faire fausse route. Partout où la liberté subit une atteinte, la personnalité humaine amoindrie, rapetissée, souffre. Elle se révolte et réagit, sous peine d'être condamnée aux irrémédiables décadences. La liberté

... est un bien
Sans qui les autres biens ne sont rien.

Le loup ne pensait pas autrement. Quoique « n'ayant que les os et la peau », quoique « misérable, cancre, hère et pauvre diable »,

Dont la condition est de mourir de faim,

il ne se laisse pas séduire par l'étalage alléchant que le chien fait devant lui de

Forces reliefs de toutes les façons,
Os de poulets, os de pigeons.

C'est que, « chemin faisant, il vit le cou du chien pelé » : c'était la marque du collier.

Attaché, dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? — Pas toujours, mais qu'importe ?
— Il importe si bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.
Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encor.

LES CHIENS.

Le Chien qui porte à son cou le diner de son maître.

Il y a chien et chien. Il y a le chien impressionnable, celui qui meurt de joie en retrouvant son maître, le vieil Ulysse.

Il y a « le chien total » d'Edmond Rostand, et c'est Jean Coquelin qui « totalise » le « chien total », le chien métaphysicien :

Son âme est une meute assise en rond, qui songe ;

le chien lyrique, à ce point que la nuit, en buvant l'eau de sa cuvette, Patou a

La fraîche illusion de boire les étoiles.

Il y a encore le chien affectueux, le chien sentimental ; celui qui fait le plus bel ornement de la chambre de M. Poirier, « un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot ». C'est touchant jusqu'aux larmes !

Mais hélas ! il y a aussi les chiens voleurs.

Parmi les plus anciens figure ce *Labès*, qu'Aristophane accuse « d'avoir esroqué seul, contre tout droit et permission, un fromage de Sicile ». Cet infortuné *Labès* eut la maladresse de démontrer lui-même au tribunal sa culpabilité, en « faisant un rot des plus infectés de l'odeur de fromage ». Cette incongruité ne risque guère d'arriver à nos modernes *Labès*, car chacun sait que, depuis l'empereur *Vespasien*, l'argent n'a pas d'odeur !

Aristophane ayant mis un toutou sur la scène, nos pasticheurs du XVII^e siècle se devaient à eux-mêmes d'en faire autant.

De là naquit *Citron*, mis en cause dans les *Plaideurs*, pour avoir mangé indûment un chapon du Maine. Son avocat expose ainsi le cas :

Voici le fait : un chien vient dans une cuisine ;
Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine.
Or, celui pour lequel je parle est affamé ;
Celui contre lequel je parle « autem » plumé.

Un affamé ! Quelques plumés ! Ce sont gens que l'on rencontre au prétoire, même de nos jours.

Enfin il y a *Muflar* ! Vous connaissez tous *Muflar*. Investi de la confiance de son maître, il portait « la pitance au logis ». Il avait de la tempérance :

Chose étrange ! on apprend la tempérance aux chiens
Et l'on ne peut l'apprendre aux hommes.

Il serait même resté honnête, sans la rencontre d'autres chiens qui voulurent lui arracher sa proie. Pour commencer, il la défendit :

Grand combat. D'autres chiens arrivent :
Ils étaient de ceux-là qui vivent
Sur le public, et craignent peu les coups.
Notre chien, se voyant trop faible contre eux tous,

voulut avoir sa part, et il vous happe un morceau, laissant le reste aux autres.

Si bien que tous firent ripaille. Et le bonhomme *La Fontaine* d'ajouter :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où on met les deniers à la merci des gens.
Echevins, prévôts des marchands,
Tout fait sa main : le plus habile
Donne aux autres l'exemple, et c'est un passe-temps
De leur voir nettoyer un monceau de pistoles.

Nous avons quelques contemporains qui s'entendent assez bien, eux aussi, à nettoyer un monceau de pistoles.

LES CANDIDATS.

Les Frelons et les Mouches à miel. — *Le Renard et le Buste.* — *L'Ane vêtu de la peau du Lion.* — *Le Chameau et les Bâtons flottants.*

C'est, dans une démocratie, un grand souci pour le peuple de se donner de bons représentants. Pour y réussir la tâche est ardue. En effet, le mouvant polymorphisme des partis et leurs nuances délicates rendent le choix difficile. Les démarcations tendent à s'effacer entre espèces voisines, et il faut un naturaliste très initié pour épinglez chaque spécimen à sa vraie place :

Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs,
De couleur tannée...

agitent notre atmosphère à des retours périodiques. Est-ce l'abeille laborieuse, ou le frêlon parasite ? L'hésitation est permise, car chez les deux

Les enseignes étaient pareilles.

Mêmes gestes, même bruissement, même promesse d'un miel si doux !
Mais, direz-vous, laissons-les travailler :

A l'œuvre on connaît l'artisan.

Combien il serait imprudent, en politique, d'attendre l'œuvre pour juger l'artisan ! C'est qu'ici l'œuvre une fois accomplie a une portée immense, des conséquences immédiates qui pèsent lourdement sur le présent ; des conséquences lointaines qui engagent l'avenir. Il convient donc de ne pas s'en rapporter à cette apparence qui

... impose au vulgaire idolâtre.
L'âne n'en sait juger que parce qu'il en voit ;
Le renard, au contraire à fond, les examine,
Les retourne en tous sens...

Peuple souverain d'un jour, fais comme le renard : examine et retourne en tous sens ceux qui se disent prêts à se dévouer pour toi, et à sacrifier à ta noble cause leurs intérêts les plus chers. Tu découvriras aisément « le petit bout d'oreille » qui décele, sous la peau du lion,

L'animal sans vertu
Qui faisait trembler tout le monde.

C'est ainsi qu'avec un peu de perspicacité et de sang-froid, on dissipe ces fantômes qui se nomment hommes providentiels, programmes sauveurs :

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

LA SAGESSE EN POLITIQUE.

*La Chauve-Souris et les deux Belettes. — Les Obsèques de la Lionne.
La Cour du Lion.*

Le sage dit, selon les gens,
Vive le roi, vive la Ligue !

Les sages ne sont pas de la famille des héros. Celui de La Fontaine ne fait pas exception. Se tirer indemne, par habileté et sans coup férir, d'une situation périlleuse, un sage s'en contente, et c'est insuffisant à faire un héros. La chauve-souris ne cherche pas à se mesurer avec dame belette. Elle équivoque, ruse avec elle, et réussit à s'en jouer. Quel parangon de vertu oserait le lui reprocher ? Etes-vous sûr qu'elle manque de sincérité ? Voyez sa bonne foi, sa candeur :

Moi, souris ! des méchants vous ont dit ces nouvelles.
Grâce à l'auteur de l'univers
Je suis oiseau, voyez mes ailes.

Et lorsque, deux jours après, elle est sur le point « d'être croquée en qualité d'oiseau », combien d'à-propos et de bon sens ne met-elle pas dans sa défense ?

Moi pour telle passer ! Vous n'y regardez pas.
 Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage.
 Je suis souris...

Qu'en conclure ? sinon que la chauve-souris sait, avec beaucoup de finesse, tirer parti de sa nature ambiguë, qui se prête à la diversité des interprétations et des situations.

Un peu différente, mais non sans analogie, est la situation du cerf obligé d'assister aux obsèques de la lionne, qui « avait étranglé sa femme et son fils ». Le cerf ne pleure point. Son voisin, un courtisan comme lui, et par conséquent un rival, prétendit même l'avoir vu rire. D'où colère du monarque :

Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes
 Nos sacrés ongles : venez, loups,
 Vengez la reine ; immolez, tous,
 Ce traître à ses augustes mânes.

Le cerf est en mauvaise posture, autant pour le moins que l'était la chauve-souris devant la belette. Il lui faut, pour s'en tirer, beaucoup de diplomatie. Le cerf, d'ailleurs, n'en manque pas. Ecoutez-le : la lionne lui est apparue,

Et je l'ai d'abord reconnue :
 — Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,
 Quand je vais chez les dieux, ne t'oblige à des larmes.
 Aux Champs Elyséens j'ai goûté mille charmes,
 Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
 Laisse agir quelque temps le désespoir du roi,
 J'y prends plaisir. .

Le cerf eut un présent, bien loin d'être puni.

C'est qu'il connaissait la manière d'amuser les rois par des songes, de les flatter, de les payer d'agréables mensonges.

Le renard ne s'y prendra pas autrement lorsqu'il sera mandé à la cour du lion, en son Louvre :

Quel Louvre ! un vrai charnier, dont l'odeur se porta
 D'abord au nez des gens. L'ours boucha sa narine.
 Sa grimace déplut, le monarque irrité,
 L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.

Vient le tour du singe, flatteur outré, pour qui

Il n'était ambre, il n'était fleur,
 Qui ne fut ail au prix...

Il eut le même sort que l'ours.

Le renard étant proche : — Or çà, lui dit le Sire,
 Que sens-tu ? Dis-le-moi ; parle sans déguiser.
 L'autre aussitôt de s'excuser,
 Alléguant un grand rhume : il ne pouvait que dire
 Sans odorat. Bref il s'en tire.

Pour avoir su « répondre en Normand », il sauve sa vie. Ah! certes, la chauve-souris, le cerf, le renard ne sont pas des héros, pas même des modèles de franchise. Ce sont des joueurs habiles en face de partenaires redoutables. Ils ne gagnent la partie, une partie dont leur existence constitue l'enjeu, qu'à force de prudence. La prudence est voisine de la sagesse. C'est la qualité dominante du paysan français, surtout en politique. C'est sans doute à lui, aux Champenois ses compatriotes, que pensait La Fontaine, lorsqu'il écrivait :

« Le sage dit, *selon les gens...* »

Le sage est donc « déterminé » par les *gens* ; il trouve chez les *gens* les motifs nécessaires et suffisants de son attitude politique. Il ne s'attache pas aux doctrines, il ne se laisse pas éblouir par les étalages de principes, il n'entend rien aux abstractions, il n'a pas la superstition des étiquettes. Ses yeux restent clos à cette optique spéciale, née de la Révolution, qui nous fait attacher une grande importance aux principes, une médiocre aux hommes. Pour le paysan, et peut-être pour le sage, les lois valent ce que valent les *gens* qui les appliquent ; les constitutions valent ce que valent les *gens* qui les mettent en œuvre ; les doctrines valent ce que valent les *gens* chargés de les porter sur leur terrain d'application ; les ligues elles-mêmes valent ce que valent les ligueurs. Et alors,

Le sage dit, *selon les gens*,
Vive le roi, vive la Ligue !

Il n'y entre aucune félonie politique. Comment la Fontaine aurait-il pu faire d'une basse adulation et d'une poltronnerie la règle de conduite d'un sage, lui qui haïssait tant la Cour « où les gens sont de simples ressorts », et qui persiflait ouvertement les courtisans, les traitant de

Peuple caméléon, peuple singe du maître ?

C'est d'une assez jolie crânerie, et d'une fière indépendance, chez un contemporain de Louis XIV, de la part d'un écrivain qui dédiait ses œuvres à M^{me} de Montespan, à M^{sr} le Duc de Bourgogne, et qui fréquentait chez la Duchesse de Bouillon et chez la Duchesse douairière d'Orléans.

LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES GRÈVES.

Les Membres et l'Estomac.

..... Au siècle où nous sommes
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes,

s'écrie le poète Sully-Prudhomme, au réveil d'un songe où le Laboureur lui a dit « Fais ton pain », et le tisserand « Fais tes habits toi-même ». La division du travail, en même temps qu'elle accroissait le bien-être des hommes, qu'elle les affranchissait de servitudes nombreuses, qu'elle leur permettait de détacher leur regard de la glèbe ou de l'outil, pour le diriger vers des régions plus élevées, les rendait plus étroitement solidaires les uns des autres. La plus humble des fonctions concourt au bien de la Société entière, dont la vie propre n'est

que la résultante des vies des individus, et des groupes d'individus qui la composent. Mais l'homme isolé, perdu dans la mêlée, ignore trop souvent dans quelle mesure il participe à l'œuvre d'ensemble. Cette ignorance lui ôte la satisfaction de l'effort accompli, parce que l'utilité de cet effort et sa portée lui échappent. C'est l'origine des découragements et des révoltes.

Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme,
Et pour qui ? pour lui seul ; nous n'en profitons pas ;
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas,

disaient les membres, en parlant de l'Estomac, Messer Gaster. Pourquoi hésiteraient-ils à se mettre en grève ?

Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher ;
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.

Les ignorants ! ils ne soupçonnaient pas que leur existence, était liée à celle de Gaster, que leur santé dépendait de la santé de Gaster. Ils avaient l'illusion de l'indépendance, parce qu'ils ne pouvaient discerner, dans l'enchevêtrement si complexe des phénomènes physiologiques, la relation existant entre la digestion et la nutrition d'une part, et d'autre part la vie et le mouvement des membres. Les phénomènes sociaux ne sont pas moins compliqués, ni moins subtils les liens qui les unissent, ni moins importantes les actions et réactions réciproques, ni moins aveugles ceux qui y coopèrent, ni moins graves les conséquences de leurs actes.

Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur,
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur ;
Chaque membre en souffrit ; les forces se perdirent.
Par ce moyen les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.

Il était bien temps, lorsque l'œuvre de dégénérescence était accomplie. L'expérience, que les membres firent à leurs dépens, prouve que l'union pour la vie est seule féconde, et que l'âpre lutte des égoïsmes conduit aux pires catastrophes.

Si la terre est un champ de carnage, si la bataille est inéluctable, si nous devons être à la fois acteur et spectateur dans un « drame » aux cent actes divers, faisons en sorte que ce drame se déroule, comme dans les fables de La Fontaine, entre êtres d'espèces différentes : entre le Loup et l'Agneau, le Renard et le Coq, l'Aigle et Jean Lapin ; entre Hérons et Cormorans, d'une part, et d'autre part commère la Carpe et son compère le Brochet ; entre Vautours et Pigeons. En une seule circonstance le fabuliste a permis à deux frères de se battre, à deux coqs : il s'agissait de la conquête d'une « Hélène au beau plumage ». Le bon combat, la vraie lutte est celle que l'homme, aidé par la science, engage contre les forces de la nature, pour les adapter à ses besoins, la lutte contre les éléments, contre l'Espace et le Temps. Sur ce terrain la plus petite victoire est une victoire pour l'humanité.

LA FOULE ET L'ÉLITE DANS LA DÉMOCRATIE.

La Tête et la Queue du serpent.

Malheureux les Etats tombés dans son erreur !

Quelle erreur ? Celle d'un serpent dont la queue usurpa les fonctions jusqu'alors réservées à la tête. Oh ! cela ne se fit pas sans.

De grands débats
Pour le pas.

Le ciel, longtemps harcelé par les réclamations de la queue, qui se plaignait « d'être toujours l'humble servante de la tête », finit par se laisser fléchir. « Il eut pour ses vœux une bonté cruelle », et lui octroya la permission de diriger la marche. La queue, ainsi promue au rang d'éclaireur de la colonne,

Donnait tantôt contre un marbre,
Contre un passant, contre un arbre,
Droit aux ondes du Styx elle mena sa sœur.

Le suicide était inévitable. C'est le genre de mort réservé aux foules décérébrées, aux peuples atteints d'acéphalie politique. Quand les médiocres, les ignorants prennent, « après de grands débats », « le pas » sur l'Élite, ils nous conduisent fatalement au désastre ; et cela, quoique la queue ait été animée en toute circonstance des meilleures intentions :

Qu'on me laisse précéder
A mon tour ma sœur la tête,
Je la conduirai si bien
Qu'on ne se plaindra de rien.

J.-J. Rousseau l'a répété sous une autre forme : « de lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours ». Il serait peut-être bon de s'en souvenir, au moment où la spire sociale, renversant sa courbe avec la souplesse d'un reptile, quitte son pôle d'évolution pour se dérouler en sens inverse.

Comment se fera la conciliation de la tête et de la queue du serpent, autrement dit de la foule et de l'élite ? Une solution en fut donnée, il y a quelques millénaires, par les peuples de l'Inde, sous cette forme symbolique : « le serpent qui se mord la queue. » Cercle éternel, dans lequel on ne peut enclorre la vie d'un peuple libre. Laissons donc la liberté de se mouvoir et à la tête et à la queue du serpent, mais répartissons la faculté de voir sur toute la longueur du grand corps social. Mettons le savoir à la portée de tous, offrons-en à chacun ce qu'en comporte sa capacité cérébrale, sans négliger parallèlement l'éducation qui tempère les âpres rivalités, et alors l'incapable d'aujourd'hui pourra devenir le capable de demain.

L'ÂGE D'OR.

Le Statuaire et la Statue de Jupiter.

L'âge d'or dont nous nous proposons de parler ici n'est pas celui que les mythes de l'Orient placent à l'origine du monde. Il s'agit de la

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

terre promise entrevue par les prophètes de la politique qui ont gravi la montagne.

Pour des esprits insuffisamment prévenus, la Société n'est que l'œuvre d'art des politiciens. Elle se laisse modeler et façonner au gré de leurs caprices. L'ordre social se taille à coups de décrets et de lois, comme le marbre à coups de ciseaux.

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette,
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

« Il sera Dieu », et voici notre statuaire

Des dieux dont il fut l'inventeur
Craignant la haine et la colère.

L'imprudent artiste avait négligé, avant de mettre dans la main de sa divinité un tonnerre, de lui donner une conscience ajustée à sa puissance. Dans sa préoccupation de la forme extérieure, il avait oublié l'esprit qui anime, dirige, tempère.

Les législateurs qui travaillent à nous profiler des formes sociales nouvelles, se sont-ils assurés que nos esprits y seraient adaptés, que nos consciences seraient prêtes ? Nous voudrions leur épargner les angoisses qui étreignent l'ouvrier ayant

A peine achevé l'image,
Qu'on le vit frémir le premier
Et redouter son propre ouvrage.

Nous ne supposons pas les constructeurs de la cité future assez imprudents pour soulever devant nos yeux éblouis le voile qui cache leur Eldorado, s'ils n'avaient la certitude de nous y conduire très prochainement.

Quelle formule magique leur a permis de réaliser ainsi l'âge d'or ? Nous devons à une indiscrétion de la connaître, d'avoir pu la déchiffrer nous-même dans un vieux grimoire du XIII^e siècle. Nous la transcrivons ici fidèlement. « Transmuer en or, symbole de lumière, de pureté et de noblesse, le vil plomb des sentiments bas et des instincts pervers. » C'est le Grand Œuvre auquel sont conviés tous les alchimistes sociaux.

LA CITÉ DU RÊVE.

L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits.

En voulant lire..... sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles,

.....
Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits.....

C'est l'image de ceux qui bayent aux chimères,
Cependant qu'ils sont en danger
Soit pour eux, soit pour leurs affaires,

soit pour les affaires de la République.

Dédaignant d'abaisser leurs regards vers le sol sur lequel ils marchent, ils risquent de tomber dans les fondrières et de nous entraîner

dans leur chute. Leurs yeux d'hallucinés restent obstinément fixés sur ce point brillant : la cité du rêve, le mirage enchanteur. Les contours de la Grande Chimère ont été tracés en lignes lumineuses par Aristophane. Il a bâti sur les nuages, aux formes mouvantes et capricieuses, sa cité des oiseaux. Il l'a placée à mi-chemin entre la terre et l'Olympe, entre les hommes et les dieux. Il l'entoura d'une immense muraille, afin de l'isoler du reste de l'univers. Il en bannit les anciens dieux : « défense aux dieux, fils de Jupiter, de traverser désormais notre ville ; défense aux mortels de faire passer par ici la fumée de leurs sacrifices. » C'est dans ces termes que fut édictée la séparation de l'Olympe et de l'Etat nouveau. Toutes ces précautions visaient à empêcher les traditions, les mœurs anciennes, d'entrer dans la ville et de se répandre parmi les habitants. Malgré cela, « avant même que le sacrifice de sa fondation soit achevé », on y voit apparaître : un inspecteur, un faiseur de lois, des ambassadeurs, un poète, un sycophante : cortège habituel des cités terrestres. Et pourtant, la République des oiseaux, Coucouville-les-Nuées, devait être et rester l'Etat Idéal. Ecoutez le chœur :

Qu'y a-t-il dans cette ville qui ne soit pour la commodité de ceux qui s'y établiront ? Ici nous avons la sagesse, l'amour, les grâces divines et la paix au front toujours serein.

Tout sera donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, tandis que

Avant que tu eusses bâti, dit le Héraut, la grande ville de Coucouville-les-Nuées, tous les hommes ne respiraient que Lacédémone ; chacun affectait les manières des Lacédémoniens. On laissait croître ses cheveux, on mourait de faim, on vivait à la Socrate. Personne ne sortait qu'avec un bâton à la main. A présent tout le monde est revenu de cette maladie . . .

Le contraste est grand entre Lacédémone et Coucouville. C'est l'opposition, dans un même tableau, d'une réalité poussée au noir et d'une construction idéale, se détachant au premier plan, en couleurs brillantes. Procédés d'artistes : peintres, poètes, orateurs démagogues ! Ils n'engendrent que des illusions d'optique.

La cité de l'avenir ne pourra rompre le fil de la tradition, se soustraire au déterminisme des phénomènes sociaux, pour devenir une œuvre inconditionnée de l'esprit. Elle se construit incessamment par l'utilisation des énergies en puissance dans la cité actuelle. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir entre les deux cités de solution de continuité. La plus ancienne fournit le sol, le terrain social sur lequel s'édifie progressivement la nouvelle. Enfin, celle-ci ne sera jamais achevée, car, dans le meilleur des mondes possibles, il y aura toujours des progrès à réaliser. Au milieu de ce perpétuel devenir, à chaque génération de faire son œuvre.

LA RÉFORME FISCALE.

Phébus et Borée.

Gageons nous deux,
Dit Phébus, sans tant de paroles,
A qui plus tôt aura dégarni les épaules
Du cavalier que nous voyons.

Cavalier ou contribuable, c'est, en l'occurrence, tout un. On en voit qui se laissent dégarnir les épaules de la meilleure grâce du monde. Ainsi, M^{me} de Sévigné, qui « faisait des feux de joie et chantait le *Te Deum* de ce que Sa Majesté avait bien voulu accepter son argent ».

Nos ministres des finances, gens positifs, n'escomptent pas de semblables désintéressements. Selon leur tempérament, ils emploient à dépouiller les contribuables la manière forte de Borée, ou la manière douce, insinuante et persuasive de Phébus.

Notre souffleur à gage
Siffle, souffle, tempête et brise en son passage
Maint toit qui n'en peut mais ; fait périr maint bateau.
Le tout au sujet d'un manteau.
..... Le vent perdit son temps,
Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme.

L'échec fut donc complet, lamentable, tant les moyens de défense sont nombreux pour qui veut résister aux injonctions fiscales.

Phébus à son tour se met à l'œuvre :

Il dissipe la nue,
Rêrecé, et puis pénètre enfin le cavalier.
Sous son balandras fait qu'il sue,
Le contraint de s'en dépouiller.
Encor n'usa-t-il pas de toute sa puissance.
Plus fait douceur que violence.

Ici l'histoire et la fable sont d'accord. Telle rafale d'impôts, suffisante à « faire périr maint régime », est impuissante à arracher le manteau des épaules du contribuable. La force échoue, là où un peu de doigté suffit.

LE LUXE ET LA FAIM.

Le Coq et la perle. — Le Milan et le Rossignol.

Un jour un coq détourna
Une perle, qu'il donna
Au beau premier lapidaire.
Je la crois fine, dit-il ;
Mais le moindre grain de mil
Serait bien mieux mon affaire.

Le luxe et ses bienfaits ont de tout temps fourni une ample matière aux discours des économistes. Sans vouloir troubler leur optimisme, nous leur demandons de constater avec nous que le scintillement des pierres précieuses projette un rayon de lumière vif, douloureux et perçant comme une flèche, sur le dénuement de ceux qui crient la faim et réclament un grain de mil. Le domaine de l'économie politique, moins que tout autre, ne peut s'affranchir des relativités. Le luxe, en face de la misère, la met en évidence, l'accroît, l'exalte. C'est ce contraste qui engendre les foules aux poings tendus.

Combien le coq a donc raison de préférer à une perle le moindre grain de mil ; et combien, à notre tour, nous aurons raison de donner, au coq mijotant dans notre pot-au feu, une préférence marquée sur les coqs étincelants d'or, qui girent aux dômes des palais !

Il est dans l'ordre de la nature de songer à satisfaire nos besoins

réels, plutôt que nos caprices, dont le luxe n'est trop souvent que l'expression. Beaucoup d'hommes sont dans la misère, alors que tous pourraient nager dans l'abondance, si nos forces s'exerçaient moins au profit de l'industrie et davantage au profit de l'agriculture. L'humanité applique tout son génie à varier, à raffiner les objets de luxe, et dédaigne la culture du sol. Donner à la nourriture sa place légitime dans nos préoccupations, ce n'est pas ravalier l'humanité au seul souci de son ventre, c'est simplement tenir compte d'une des puissances élémentaires les plus impérieuses, la faim.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Or il nous faut des oreilles, des oreilles très largement ouvertes, pour recevoir la culture de l'esprit, le sens de l'idéal, la notion du bien. Le Rossignol, le « héraut du Printemps », supplie le Milan d'écouter sa chanson :

Vous verrez comme elle est jolie ;
Elle vous ravira...

Le Milan alors lui réplique :

Vraiment, nous voici bien ! lorsque je suis à jeun,
Tu me viens parler de musique.

La faim, lorsqu'elle n'est pas assouvie, absorbe tout l'être, et enlève à l'âme humaine le loisir de se laisser bercer par la douce chanson.

AFFAIRE D'INTERPRÉTATION.

Les Oreilles du lièvre.

Les oreilles du lièvre sont-elles des cornes ? Question perfide qui peut troubler le cerveau d'un théologien et fournir à un casuiste une abondante matière à interprétation. Un scolastique ne manquerait pas de bâtir sur un tel sujet tout un système d'argumentation, et de faire intervenir Aristote.

Le Grillon, esprit simple, très superficiel, et qui s'en tient aux apparences, s'écrie :

Cornes, cela ? Vous me prenez pour cruche !
Ce sont oreilles que Dieu fit.

— Et quand je les aurais plus courtes qu'une autruche !

répondit le lièvre, on les ferait passer pour cornes, « et cornes de licornes. »

— J'aurai beau protester, mon dire et mes raisons
Iront aux Petites Maisons.

Les appréhensions du lièvre devant un Inquisiteur n'étaient que trop justifiées, et combien il avait raison de craindre qu'il

N'allât interpréter à cornes leur longueur.

Le champ de l'interprétation est illimité ; il comprend même des choses qui n'ont aucune existence propre en dehors de l'interprétation que l'on en donne : songes, présages, mystères, volontés célestes.

Dans ce domaine, c'est un rude métier que d'interpréter, non moins que dans celui des cas de conscience. Il y faut un esprit souple, subtil et fécond, tel celui des membres de la Sacrée Congrégation de l'Index. Donnez-leur, au hasard, une ligne de notre meilleur écrivain, elle suffira à le faire excommunier. Pour les censeurs du Vatican, aussi bien que pour l'Inquisiteur de la Fable, « un souffle, une ombre (l'ombre des oreilles du lièvre), un rien », tout peut fournir matière à autodafé. Affaire d'interprétation !

DANS CE MONDE... EN ATTENDANT L'AUTRE.

Le Curé et le Mort.

Pour saint homme de Curé que l'on soit, on ne peut pas avoir toujours l'esprit tendu vers l'infini, absorbé dans L'ÉTERNITÉ. Les petites satisfactions temporelles ne sont pas négligeables. Il faut bien songer au train ordinaire de la vie,

à l'achat d'une feuillette
Du meilleur vin des environs ;

« aux cotillons pour sa nièce », « pour sa chambrière Paquette » ;
mais ce qui importe, c'est que Messire Jean Chouart gagne consciencieusement l'argent destiné à ses menus besoins.

En répétant à l'ordinaire,
Maintes dévotes oraisons,
Et des psaumes et des leçons,
Et des versets et des répons.
Monsieur le mort, laissez-nous faire ;
On vous en donnera de toutes les façons,
Il ne s'agit que du salaire.

En devenant ministre d'une divinité, on ne devient pas pour cela un pur esprit, affranchi des mesquines contingences.

L'âme peut tout à la fois planer très haut, en plein azur, et entendre mijoter dans quelque repli de cette vallée de larmes, le pot-au-feu de l'économie domestique.

D'ailleurs, il ne s'agit pour notre Curé que de l'accomplissement d'une tâche quotidienne, d'un métier, qui doit, comme tout métier, s'exercer sans effort, agréablement :

Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte ;
Un curé s'en allait gaiement
Enterrer ce mort au plus vite.

C'est que l'opération promet d'être fructueuse :

Monsieur le Mort, j'aurai de vous
Tant en argent, et tant en cire,
Et tant en autres menus coûts.

Voilà de quoi se couler d'heureux jours ici-bas, en l'attente des félicités paradisiaques, et bâtir, tout comme Perrette, des châteaux en Espagne.

— « Diable, s'écria Panurge, tant vous avez d'aises en ce monde !
« En l'autre, répondit Céditue, en aurons-nous bien davantage ? »

Rabelais, qui avait bien quelque compétence en la matière, pensait sans doute que l'on peut croire à une double destinée, sans sacrifier l'une à l'autre, surtout la certaine à l'incertaine. Sa vie nous en est un exemple...

La médecine et les médecins dans les Fables de La Fontaine (1),

Par M. le D^r Henri FAUVEL.

Voilà un passe-temps qui pourra sembler aux gens sérieux un peu enfantin et futile, d'aller rechercher dans les *Fables* de la Fontaine tout ce qui concerne notre art. Et pourquoi non, après tout ? Il n'est occupation vulgaire que celle d'une âme vulgaire. Œuvre modeste certes, mais dans laquelle, à défaut de génie, on peut déployer du goût, de l'ingéniosité, des qualités personnelles. Et puis, comme dit notre fabuliste même :

Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,
J'ai du moins ouvert le chemin.

Cette revision rapide et à vol d'oiseau des fables de La Fontaine aura le mérite de mettre le lecteur en goût : La Fontaine est un auteur que l'on ne relit jamais trop. Nous suivrons le seul ordre logique, l'ordre de la *Table des Matières*, pour chacun des douze livres alternativement ; mais, au préalable, il importe de donner une vue d'ensemble, de « situer » les personnages.

Quels sont les hommes en vue dans la société française du XVII^e siècle et dans La Fontaine ? Le roi, les courtisans, le prélat, le bourgeois, l'artisan, le paysan, le magistrat, le médecin.

Le médecin va au même but que le juge, mais par d'autres voies. Il ne s'agit jamais que de « happer le malade ». Un métier, selon le mot de Molière, est un moyen de traire les hommes. Le loup s'en vient donc

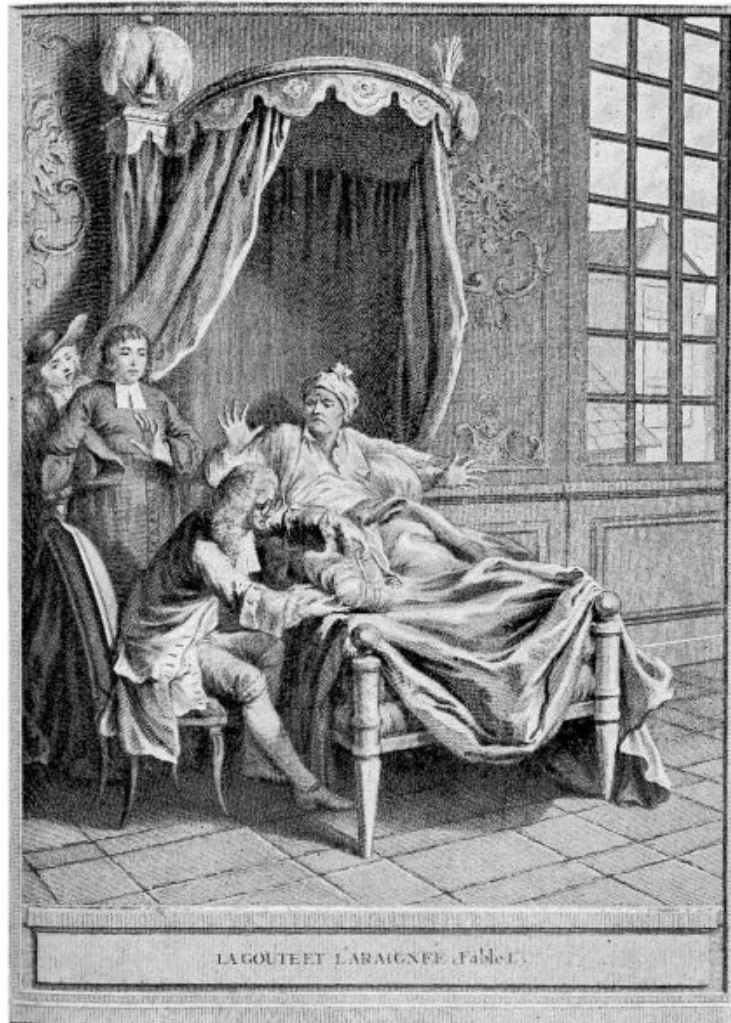
A pas comptés,
Se dit écolier d'Hippocrate,
Qu'il connait les vertus et les propriétés
De tous les simples de ces prés ;
Qu'il sait guérir, sans qu'il se flatte,
Toute sorte de maux. Si Dom Coursier voulait
Ne point céler sa maladie,
Lui, loup, gratis le guérirait,

(1) On sera peut-être curieux de savoir comment l'immortel fabuliste se rattache à notre grande famille médicale. Voici l'acte de baptême de Françoise PIDOUX, mère de Jean de LA FONTAINE :

« Le 14 octobre 1582, est née au château de Montanglaust, commune de Coulommiers. Françoise Pidoux, fille de Jean Pidoux, docteur en médecine.

« Elle épousa en premières noces Louis le Jay, et en secondes noces Charles de La Fontaine, maître des eaux et forêts du duché de Château-Thierry.

« De ce second mariage naquit à Château-Thierry, le 21 juillet 1621, l'immortel fabuliste Jean de La Fontaine. (Publié par *Le Curieux*, de Ch. NACROY, 1883-1888, p. 31.)



LA GOUTTE ET L'ARAIGNÉE (FABLE L.)

(D'après l'édition des fables de La Fontaine, illustrée par J.-B. OUDRY.)

(Collection du D^r Cabanès.)

Car le voir en cette prairie
 Paître ainsi sans être lié
 Témoignait quelque mal, selon la médecine.

Et voilà comme on se fait une clientèle.

Aussitôt que Dom Coursier se dit malade, il tombe en puissance de médecin, et l'Hippocrate improvisé l'endoctrine en l'appelant « mon fils ». Ce ton paternel et magistral n'empêche pas la servilité des manières, ni l'emphase du programme.

Le loup tire de sa poche, non sa trousse ni son agenda, mais son prospectus, et l'offre humblement. Il a « l'honneur de servir nosseigneurs les chevaux et fait aussi la chirurgie ». C'est que si le médecin a le droit de dire « mon malade », le malade a le droit de dire « mon médecin ». Chacun des deux appartient à l'autre ; du chaland et du marchand, on ne sait qui est le maître et qui le serviteur. De là un ton ambigu, un patelinage mêlé de commandement, un air d'autorité et d'humilité tout ensemble. Là est la misère des conditions moyennes. Il est triste d'observer ce que devient la science tournée au métier. Le sentiment fait place à la routine. »

Qui parle ainsi ? Ce n'est pas moi, hélas ! c'est Taine, d'après La Fontaine. Écoutons le « bonhomme », à son tour. Nous trouverons de tout dans ses fables : médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie.

Livre I, fable XIII, nous relevons une *fracture de jambe*, sans compter force plaies contuses et ecchymoses :

Une poutre cassa les jambes à l'athlète
 Et renvoya les conviés
 Pour la plupart estropiés.

Simonide, lui, s'en tire à meilleur compte, sort indemne de cette aventure.

La fable II du livre III est une véritable leçon de physiologie, que Bécлар eût signée et contresignée, *les Membres et l'Estomac* :

Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur ;
 Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent.

Et, dans la fable VI du même livre, nous trouvons un *accouchement*.

Deux fables plus loin, La Fontaine nous décrit la *goutte*. Dans *le Loup et la Cigogne*, il s'agit d'un corps étranger de l'œsophage :

Un os lui demeura bien avant au gosier.
 De bonheur, pour ce loup qui ne pouvait crier,
 Près de là passe une cigogne,
 Il lui fait signe : elle accourt.
 Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
 Elle retira l'os ; puis, pour un si bon tour,
 Elle demanda son salaire.

On connaît la suite. Mauvais payeur aussi, le loup. Et pourtant, il s'agissait là d'une véritable opération chirurgicale, sans panier de de Graefe, il est vrai.

Au livre V, fable X, nous sommes favorisés d'un nouvel *accouchement* :

Une montagne en mal d'enfant
 Jetait une clameur si haute

Que chacun, au bruit accourant,
Crut qu'elle accoucherait, sans faute,
D'une cité plus grosse que Paris.

Ceci n'a aucun rapport avec *Chantecler*.

La fable XII doit être citée en entier et nous reporte dans notre plein milieu :

Les Médecins.

Le médecin Tant-Pis allait voir un malade
Que visitait aussi son confrère Tant-Mieux.
Ce dernier espérait, quoique son camarade
Soutint que le gisant irait voir ses aïeux.
Tous deux s'étant trouvés différents pour la cure,
Leur malade paya le tribut à nature,
Après qu'en ses conseils Tant-Pis eut été cru.
Ils triomphaient encor sur cette maladie.
L'un disait : « Il est mort : je l'avais bien prévu.
— « S'il m'eût cru, disait l'autre, il serait plein de vie. »

Nous nous dédommagerons en disant que la fable XIX du livre VI, *les Charlatans*, ne nous concerne pas.

Avec la fable I du septième livre, nous retombons en plein dans notre élément, maladies microbiennes et pestilentielles :

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste...

Que faire ? on n'avait pas encore le sérum de Yersin.

La Fontaine, dans ses Fables, revient à mainte et mainte reprise sur le chapitre de la folie, s'étend complaisamment sur les fous. Avait-il, dans son entourage, subi le contact d'un cas terrible et redoutable ?

Pauvres gens ! Je les plains, car on a pour les fous,
Plus de pitié que de courroux. (VII-XII.)

Certain ours montagnard, ours à demi léché,
Confiné par le sort dans un bois solitaire,
Nouveau Bellérophon, vivait seul et caché.
Il fût devenu fou : la raison, d'ordinaire,
N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés. (VIII-X.)

La fable *Démocrite et les Abdéritains* (VIII-XXV) traite uniquement de la folie :

... Abdère députa
Vers Hippocrate et l'invita
Par lettres et par ambassade
A venir rétablir la raison du malade :
« Notre concitoyen, disaient-ils en pleurant,
Perd l'esprit : la lecture a gâté Démocrite.
Nous l'estimerions plus s'il était ignorant... »

On sait le fin fond et la fin de l'histoire.

A la fable VIII du livre IX, la Fontaine revient, à loisir, derechef, sur le chapitre de la folie et donne de véritables conseils prophylactiques :

Jamais auprès des fous ne te mets à portée.
Je ne puis te donner un plus sage conseil.
Il n'est enseignement pareil
A celui-là, de fuir une tête éventée...

Car les fous ont toutes les prétentions et celui-là « vend la sagesse ».

La raison est-elle garant
De ce que fait un fou ? Le hasard est la cause
De tout ce qui se passe en un cerveau blessé.

Passons sur la fable XVI du livre X, où le fabuliste donne de véritables conseils d'hygiéniste :

Il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours ;
Et grâce aux dons de la nature,
La main est le plus sûr et le plus prompt secours.

Dans la fable VI du livre XII, *le Cerf malade*, le bonhomme envisage les choses du côté pratique :

Il en coûte à qui vous réclame,
Médecins du corps et de l'âme !
O temps, ô mœurs ! j'ai beau crier,
Tout le monde se fait payer.

Dans la dernière de ses fables, *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, il revient mélancoliquement sur la nécessité, bien dûment constatée, des médecins :

Puisqu'on plaide et qu'on meurt et qu'on devient malade,
Il faut des médecins, il faut des avocats ;
Ces secours, grâce à Dieu, ne nous manqueront pas.
Les honneurs et le gain, tout me le persuade ..

Quoi qu'il en soit de la médecine et des médecins, les Trousseau et les Pasteur de notre temps valent tout de même mieux que les Fagon et les Diafoirus du temps de Molière et de La Fontaine.

AVIS A NOS LECTEURS

A partir du 1^{er} juillet prochain, la CHRONIQUE fera « peau neuve » : la revue sera imprimée en caractères plus nets, sur un papier plus blanc ; la publicité se présentera sous une forme plus coquette, sans cesser d'être discrète et de bon ton. En prévision de ces changements, force nous sera de publier, avant tous autres, les articles déjà composés : c'est dire que, jusqu'au 1^{er} juillet, nous devons faire la part la plus minime aux articles d'actualité ; après cette date, le journal reprendra sa vie normale, avec le concours de ses dévoués et toujours empressés collaborateurs.

INFORMATIONS ET ÉCHOS DE LA " CHRONIQUE "

Une expédition, peu connue, de François I^{er}.

Se doutait-on que François I^{er} fit appareiller un vaisseau, pour aller jusqu'au Nouveau-Monde lui chercher certain remède que nous nommerions aujourd'hui un « remède spécifique » ? Voici le fait, tel que le consigne, dans son *Histoire de la marine française* (t. III, p. 291 ; Plon, 1906), M. de LA RONCIÈRE qui a eu l'amabilité de nous le signaler.

« François I^{er} dépêcha au Brésil le galion le *Saint-Philippe*. A la curiosité qu'il nourrissait pour les bêtes exotiques et que le vice-amiral de la Meilleraye savait satisfaire en lui offrant un mouton des Indes (vers 1538), se joignait, pour le malheureux avarié, un urgent besoin de certain baume des forêts américaines. Je ne vois pas d'autre objet aux missions, secrètes et répétées, du capitaine Jean de Bellanger de Biserets au Brésil, suivies chaque fois d'un retour à Paris avec sa cargaison de bois. Lors d'un séjour à la Rochelle, le roi acquit de corsaires normands leur butin et, entre autres, du *gayet* ou *palme sainte*. » 1^{er} janvier 1543 ; cf. *Cronique du roy François I^{er}*, par GUFFREY, p. 421.

Le passage est des plus explicites et il en résulte bien que le roi-chevalier était assez préoccupé du mal qui le rongait, pour envoyer prendre un remède à ce mal, du bois de gaïac, jusqu'en Amérique !

Encore un fait qui démontre quel concours précieux peut prêter à la médecine un historien avisé.

Chateaubriand et M^{lle} Calvé.

En relisant le *Génie du Christianisme*, ce passage a retenu notre attention :

« Sur une rude et haute montagne du Rouergue, couverte de neige et de brouillards pendant huit mois de l'année, on aperçoit un monastère bâti vers l'an 1120, par Alard, vicomte de Flandre. Ce seigneur, revenant d'un pèlerinage, fut attaqué dans ce lieu par des voleurs ; il fit vœu, s'il se sauvait de leurs mains, de fonder en ce désert un hôpital pour les voyageurs, et de chasser les brigands de la montagne. Etant échappé au péril, il fut fidèle à ses engagements, et l'hôpital d'Albrac ou d'Aubrac s'éleva *in loco horroris et vastæ solitudinis*, comme le porte l'acte de fondation. Alard y établit des prêtres pour le service de l'église, des chevaliers hospitaliers pour escorter les voyageurs, et des dames de qualité pour laver les pieds des pèlerins, faire leurs lits et prendre soin de leurs vêtements. »

La lecture de CHATEAUBRIAND aurait-elle inspiré la charité de M^{lle} Emma CALVÉ, qui a précisément fait construire à Aubrac, ou dans ses parages, un sanatorium pour jeunes filles tuberculeuses ?

Les rebouteux chinois en Cochinchine.

Un de nos confrères de la presse cochinchinoise (1) a signalé le danger que fait courir à la population annamite la confiance qu'elle

(1) *L'Opinion*, de Saïgon, n° du 26 octobre 1907.

accorde aux empiriques chinois. Ceux-ci peuvent, sans être inquiétés, débiter leurs drogues plus ou moins nauséabondes et faire une concurrence d'autant plus facile aux pharmaciens européens que leurs prix sont des plus modiques, par rapport à ce que coûtent les médicaments vendus par ces derniers. Les mixtures débitées par le vieux Chinois à énormes lunettes rondes, qui le font prendre pour un « chauffard » préhistorique, ne coûtent que quelques *cents*, tandis que notre pharmacopée européenne n'est pas accessible à toutes les bourses ; ensuite, ces feuilles hachées ou pilées, cette bouillie de fourmis ou de guêpes écrasées, cette poudre d'os de singes pulvérisés, ces infusions, ces tisanes, ces potions, tout cela, aux yeux, encore fermés à notre science, du pauvre hère annamite, possède des vertus et des propriétés que son indéfectible superstition atavique ne veut point accorder, ou n'accorde que très difficilement aux médicaments français.

Bien des efforts, ajoute notre confrère, ont déjà été tentés par l'Administration pour enrayer un engouement aussi pernicieux. Des cliniques gratuites ont été ouvertes, où non seulement on prodiguait, comme à Saïgon et à Cholon, des soins éclairés, mais où les médicaments étaient encore fournis aux malades sans rémunération ; des écoles de médecine ont été créées ; des sages-femmes indigènes ont été formées et essaimées dans le pays. Ce sont là évidemment d'heureuses mesures, qui tôt ou tard porteront leurs fruits ; mais il en est une autre à laquelle on n'a peut-être pas encore songé et qui hâterait certainement l'évolution, sur ce point, du bon sens annamite et ferait comprendre à nos protégés que leur santé ne saurait plus longtemps être confiée à des ignorants dangereux. Il faudrait, sans plus tarder, exiger des titres de tous ces Diafoirus de l'Empire du Milieu, s'enquérir s'ils sont bien qualifiés pour ouvrir boutique et signer des ordonnances, et, s'ils n'ont pas de diplômes en bonne et due forme, leurs parchemins fussent-ils chinois, les renvoyer dans leur pays d'origine.

La civilisation ne compte pas toujours à son actif des conquêtes aussi précieuses que le serait cette victoire remportée sur la routine et les abus d'une tolérance poussée à l'extrême.

Les Poètes-misère.

Sous ce titre, M. Alphonse SÉCHÉ a réuni les plus beaux poèmes des poètes qui moururent de faim.

Les voici, depuis Malfilâtre et Gilbert, jusqu'à Emmanuel Signoret ; tous, exaltés par quelques succès littéraires locaux, rêvèrent de la gloire et de la définitive consécration de Paris ; mais, transplantés, ils n'eurent pas la force de reprendre racine.

Ils sont treize, les poètes-misère : MALFILATRE, GILBERT, Imbert GALLOIS, Auguste LE BRAS, Victor ESCOUSSE, Elisa MERCEUR, Emile ROULLAND, Hégésippe MOREAU, Aloysius BERTRAND, Louis BERTHAUD, J.-P. VEYRAT, Albert GLATIGNY, Emmanuel SIGNORET.

Parmi les portraits qui illustrent ce volume, à remarquer un curieux dessin, inédit, de David d'Angers : *Aloysius Bertrand, à l'ensevelissoir de l'hôpital Necker*.

C'est frissonnant de réalisme !

ÉCHOS DE PARTOUT

Le diagnostic par le nez. — Il est, en Amérique, nous apprend *le Charivari*, un certain docteur MAC CASSY, qui s'est soudain découvert trente mille livres sterling de rentes non dans le gosier, comme un ténor, mais dans le nez.

Le Dr Mac-Cassy ne regarde pas ses malades ; il ne les interroge pas ; il se contente de les flairer, de les renifler, et cela lui suffit pour avoir le diagnostic de leur maladie. Plus besoin de palper, d'ausculter, de faire tirer la langue, etc. Odeur de souris ? teigneux ou rhumatisant ; odeur acide ? fièvre ordinaire ; odeur putride ? scorbut.

« Madame, vous sentez le musc : vous avez le péritoine en mauvais état. Vous, Monsieur, cette odeur de pain frais m'indique qu'il s'agit, dans votre cas, de fièvre paludéenne... »

Ce n'est pas, à dire vrai, bien neuf ; il y a beau temps que Monin a publié son livre : *Les Odeurs dans les maladies*, et nous-même avons traité le même sujet dans un article du *Bulletin général de thérapeutique*. Mais il fallait que cette médication nous revint d'Amérique, pour paraître aux Français une nouveauté.

Comment on arrive aux honneurs. — Bonaparte, premier Consul, passant à Abbeville, fut reçu par tous les corps de métiers. Il semblait assez las et devait s'appuyer sur une canne.

Tandis que le maire le haranguait, Bonaparte fit signe à un simple commis de douanes, qui s'appelait Boucher de Perthes, de s'approcher de lui, et il s'appuya sur son bras tant que dura le discours. On en conclut, tout de suite, que Boucher de Perthes avait été distingué par le maître de la France.

En réalité, Bonaparte avait très mal au pied droit. Et dès que le maire eut terminé sa harangue, il dit à Boucher de Perthes :

— Donnez-moi donc, mon ami, l'adresse d'un bottier ; Abbeville est la ville des tanneurs, on doit y trouver de bons ouvriers cordonniers... car, si vous saviez ce que je souffre du pied ! Sans vous il m'eût été impossible de demeurer debout !

Il est probable que Boucher de Perthes indiqua le bon bottier à Bonaparte ; car, six mois après, le petit commis était nommé inspecteur des douanes, dont il devint le directeur.

Il fut aussi un archéologue remarquable et fit tant de bien à Abbeville, que la cité, reconnaissante, vient de lui élever une statue.

(L'Actualité.)

Fantaisies macabres. — Une riche Américaine, M^{me} TRYON, du Massachusetts, voyage, par raison de santé, dans un cercueil en verre de six pieds de long sur deux de large et de haut, garni de matelas, de coussins, éclairé à l'électricité et muni d'un téléphone.

M^{me} TRYON n'est pas seule ayant une aussi étrange chambre.

Un vicair des Cornouailles dormait dans son cercueil. M^{me} SARAH BERNHARDT a également goûté à ce genre de sommeil.

Gabriel d'ANNUNZIO, TOMMASO SALVINI, ont leur cercueil préparé.

Sans pousser aussi loin, d'autres ont songé à leur départ de la vie : M. POTTLE, organiste de Bournemouth, a composé une marche funèbre pour ses funérailles ; M. Albert PELL, membre du Parlement, a composé son épitaphe, qu'il a fait inscrire sur une tablette, dans l'église de Hazelbeech ; le révérend William DODD, qui fut pendu à Tyburn, prêcha un éloquent sermon funéraire pour lui-même avant son exécution ; enfin, M. Léopold DE GRESSIG, docteur italien, rédigea son propre certificat de décès, quand il sentit approcher ses derniers moments.

(*Tit Bits*, 22 août 1908.)

Spécialités pharmaceutiques au Japon. — Un agent consulaire anglais, M. ROYDS, a eu l'ingénieuse idée d'étudier, dans un rapport publié dans les comptes rendus de la Société asiatique japonaise, non seulement l'état commercial des spécialités pharmaceutiques, leur extension et leur valeur, mais de rechercher en même temps l'origine de cette industrie. Il est curieux de voir qu'elle remonte aussi loin comme antiquité que dans nos pays d'Europe.

C'est en 1674 que parut, à Tayama, dans la province d'Etchu, le premier produit spécialisé de pharmacie. Le développement a pris, d'année en année, une extension considérable, comme on peut en juger par les chiffres annuels de vente.

En 1904, le nombre des industriels s'occupant de vente de médicaments patentés, de spécialités pharmaceutiques, s'élevait à 3.102 ; la valeur totale des produits s'élevait à trente millions, alors qu'en 1886 il n'était que de dix. La ville de Tamaya à elle seule produit le quart ; le débit comprend 73 millions de boîtes ou paquets, d'une valeur de 7 millions et demi de francs. L'exportation des spécialités japonaises commença vers 1889 ; un industriel de Tamaya en introduisit la vente en Corée et le marché devint extraordinairement étendu. Depuis que l'émigration japonaise a gagné les diverses régions du Pacifique, l'exportation a suivi une marche parallèle.

Une remarque curieuse : il est très rare de voir un produit japonais sous la forme liquide ; ce sont toujours des poudres, des pâtes, des pastilles, des pilules ou des onguents, et chacun a des propriétés miraculeuses, telles les pilules guérissant le cerveau, les poudres guérissant tout, les pilules contre-poisons.

(*Bulletin de la Fédération normande*, mars 1908, et la *Pharmacie française*, octobre.)

Superstitions d'Extrême-Orient. — En Extrême-Orient on chasse les esprits néfastes, en suspendant au seuil de sa maison le couteau d'un assassin : on éloigne le malheur en accrochant à sa porte une branche de pêcher en fleurs et au-dessus de son lit des feuilles d'iris ou d'armoise. On recherche les clous ayant servi à fermer un cercueil et on les monte en bracelet, ou on les fixe à la natte des enfants qui seront à l'abri des dangers jusqu'à dix ans.

Des charmes sont cousus dans la doublure des vêtements, mais le plus souvent on les fait brûler et leurs cendres sont avalées avec du thé. Certaines de ces amulettes, qui portent des inscriptions spéciales et sont ornées de têtes de chiens, sont très en faveur chez les demi-mondaines désireuses de s'attirer sinon l'affection, au moins la clientèle de quelque riche protecteur. Le papier est réduit en cendres et la courtisane s'efforce de le faire absorber au Chinois convoité, pour qu'il s'empresse de lui offrir son cœur et sa bourse.

(*L'Opinion*, de Saïgon, 15 janvier.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès des journalistes médicaux.

Dans sa séance du 2 mars 1910, l'A. J. M. F. a pris quelques décisions qu'il importe de signaler.

A l'avenir, les réunions auront lieu à dates fixes, les premiers samedis de novembre, février et mai.

Le premier *Congrès des journalistes médicaux* aura lieu le premier samedi de novembre 1910. Tous les journalistes médicaux sont invités à envoyer dès à présent au secrétaire général du Congrès, le Dr CABANÈS, avec leur adhésion, le titre des communications qu'ils se proposent de faire. Nous serions également reconnaissant à nos confrères de vouloir bien répondre au questionnaire qui leur sera adressé dans quelque temps, ces renseignements, d'ordre statistique, devant servir à l'établissement d'un *Annuaire des journalistes médicaux*, dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Le droit d'inscription au Congrès est, dès à présent, fixé à 6 francs. En seront exonérés ceux qui font déjà partie de l'Association des journalistes médicaux. Des réductions seront demandées aux compagnies de chemin de fer, afin de permettre à nos collègues provinciaux de prendre part aux séances du Congrès.

L'Association des journalistes médicaux compte à l'heure actuelle environ 160 membres.

Nouveaux journaux.

Sous ce titre: *le Médecin-Pharmacien*, vient de paraître un nouveau journal médical, grand format, qui traitera plus spécialement des questions intéressant ceux de nos confrères qui font de la pharmacie à la campagne: pharmacologie pratique, droguerie médicinale, informations professionnelles, etc. — Rédacteur en chef: docteur VELLAY. — Bureaux: 35, boulevard Bourdon, Paris (4^e).

Cours libre d'anatomie chirurgicale.

M. DOYEN fera à la Faculté de Médecine (Grand Amphithéâtre), à partir du 18 avril prochain, un cours d'*anatomie chirurgicale*, avec projections de coupes anatomiques.

Ce cours comprendra 15 leçons et aura lieu tous les jours, de 6 à 7 heures du soir, le dimanche excepté.

M. Doyen s'attachera à démontrer les avantages et la supériorité de la méthode anatomique, telle qu'il l'a conçue et mise en pratique, pour établir les lois générales de sa technique opératoire.

Congrès de Physiothérapie.

Le *Congrès de Physiothérapie*, dont vient de se clore la session, a obtenu le plus vif et le plus légitime succès; chacun s'est plu à en louer l'organisation, due aux efforts combinés et au zèle éclairé de MM. les Drs VAQUEZ et ALBERT-WEIL. Ce dernier, notamment, avec le concours d'obligeants collectionneurs, tels que MM. HARTMANN, Paul FLOBERT et Paul BLONDEL, avait réussi à constituer une *Exposition rétrospective*, qui a fait l'admiration du nombreux public appelé à la visiter. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sous peu sur cette intéressante manifestation d'art et d'histoire médicale.

La « Chronique » par tous et pour tous

La chirurgie dans le roman contemporain.

Dans une de ses dernières œuvres, Paul MARGUERITTE décrit, avec un grand luxe de détails, sinon avec précision, tous les temps d'une hystérectomie pour fibrome. La description de la technique opératoire est accompagnée d'une planche de Jobbé-Duval, qui ne serait pas déplacée dans le *Lejars*. L'auteur donne l'impression très nette d'avoir assisté à une hystérectomie et il en décrit clairement les temps opératoires.

Nous lui ferons seulement le reproche d'avoir assisté sans doute à une intervention faite par un chirurgien dont la technique était loin d'être parfaite. Ce dernier, encore que chaussé de souliers blancs et ganté de filoselle, a le grand tort, selon nous, d'écarter les bords de la plaie à pleins doigts et d'attirer d'un geste brusque le fibrome hors du ventre. Cette chirurgie brutale doit certainement lui donner des mécomptes.

Dans le cas particulier, l'intervention est faite pour améliorer l'état mental d'une des héroïnes du roman. Cette idée, très nouvelle et défendue surtout en France par notre maître L. Picqué, met le public extra-médical en présence de la chirurgie des aliénés et de la possibilité de la guérison de la folie sympathique par le bistouri. L'idée logique, précise, d'améliorer ou de guérir des troubles psychiques en supprimant une lésion organique, a séduit l'écrivain, qui en fait un des thèmes de son œuvre. L'état mental de l'héroïne de Margueritte s'améliore du reste ; malheureusement, elle succombe au bout de quelques jours, avec le tableau clinique d'une thrombose de l'artère pulmonaire. Les gants de filoselle du chirurgien ont-ils été insuffisamment stérilisés ? Nous aimons mieux croire que le système cardio-vasculaire de l'opérée était en mauvais état antérieurement à l'acte opératoire.

L'idée de Margueritte est, en tout cas, originale et hardie ; nous ne voulons pas critiquer sur des points de détail l'éminent écrivain ; qu'il nous permette cependant de lui faire remarquer qu'il a tort de donner à son malade une coupe de champagne immédiatement après son réveil : c'est là une très mauvaise technique et qui certainement augmente les vomissements post-opératoires que nous cherchons tous à éviter.

L'idée d'améliorer les troubles psychiques, en supprimant une tumeur abdominale ou viscérale, est extrêmement logique : elle a séduit l'écrivain, elle apparaîtra comme telle au public. Seuls, beaucoup d'aliénistes s'y montrent rebelles.

J. de FOURMESTRAUX,

Chirurgien de la Maison de Santé de Chartres.

Un résultat inattendu des missions chrétiennes en Uganda.

Une épidémie de syphilis en terrain vierge : tel est le titre d'une étude de Lambkin, médecin de l'armée anglaise, dans *A system of syphilis*, actuellement en cours de publication sous la direction de Darcy Power.

L'Uganda, dans la région des grands lacs, compte une population d'un million d'indigènes, dont 100.000 firent profession de christianisme au cours de ces douze dernières années. La polygamie fit place à la monogamie, avec ce résultat immédiat de rendre à la liberté une multitude de femmes. D'autre part, des mœurs adoucies amenèrent la suppression des châtiments barbares appliqués auparavant aux malheureuses coupables du crime de lèse-chasteté. Rien ne les retint plus.

Le résultat ne se fit pas attendre et les chiffres de notre auteur sont effrayants : 90 % de la population sont infectés et la mortalité infantile atteint 60 %. Les formes malignes sont fréquentes.

Pour conjurer un péril qui menace d'amener à brève échéance l'extinction de la race, le gouvernement anglais a établi et multiplié les postes de traitement, avec une énergie et une méthode qui portent déjà des fruits encourageants.

Mais n'y a-t-il pas là une constatation désolante ? Et que doit penser notre pauvre frère noir, ignorant jusqu'ici des beautés de la friction mercurielle, des avantages apportés par les pionniers de la... syphilisation ?

Dr Gustave MONOD (*Grasse*).

A propos de M^{me} Lafarge.

Permettez-moi, au lu de l'article ayant paru dans un des derniers numéros de votre revue (1), de rectifier au moins le détail erroné du lieu de sa mort.

J'ai moi-même eu à m'occuper de cette question longuement, dans un de mes ouvrages pyrénéens, qui a reçu les éloges de François Coppe et de Frédéric Mistral, intitulé : *les Pyrénées et l'Ariège* (1906).

M^{me} Lafarge, après sa libération de la prison de Montpellier, se retira pour soigner sa santé fortement ébranlée (commencement de phthisie) non à Amélie-les-Bains, où elle n'est jamais allée, mais à Ussat-les-Bains (Ariège), près d'Ax-les-Thermes). Elle y vécut un an et demi, puis mourut, emportée par la terrible maladie, encore jeune et jolie, mais les traits toutefois ravagés par le chagrin.

Elle laissa une impression profonde dans tout le pays d'Ussat et d'Ax-les-Thermes, la célèbre station thermale voisine, toutes deux dans la haute Ariège.

Ce que beaucoup ne savent peut-être plus, c'est que M^{me} Lafarge est inhumée au cimetière d'Ornolac, petit village de montagne blotti dans les Pyrénées ariégeoises, dont dépend encore la section d'Ussat-les-Bains (2).

Son tombeau y est annuellement l'objet de véritables pèlerinages de curiosité (Anglais, Allemands, Parisiens), etc., etc.

L'herbe verte a poussé tout autour. Tout est calme et recueillement au sein de cette imposante et grandiose nature qui l'entoure et le surplombe. C'est une grille de fer en forme de carré. Je l'ai visitée plusieurs fois. Au centre est une grande croix couchée sur une boule énorme et tournée vers l'orient, c'est-à-dire vers la lumière nouvelle, la lumière qui naît, la lumière de la réhabilitation.

(1) V. la *Chronique médicale* du 15 janvier 1910.

(2) Cf. la *Chronique médicale*, 1907, p. 228.

Une magnifique couronne fut déposée sur cette tombe, vers 1870, par le célèbre avocat Lachaud.

Lamartine, à son séjour à Ussat, visita le tombeau.

Au sujet de sa mort, M^{me} Lafarge protesta, *in extremis* même, de son innocence. Elle prononça ces derniers mots, qui ne s'oublieront jamais, au moment de quitter pour toujours cette terre d'Ariège, devant la mort, en présence de l'abbé Bonnet : « Je prie Dieu de pardonner à mes ennemis tout le mal qu'ils m'ont fait et dont je meurs. » Mon oncle, prêtre, recueillit lui-même ces propres paroles de la bouche de l'abbé Bonnet, curé d'Orniolac-Ussat-les-Bains, qui l'assista à ses derniers moments.

Ce prêtre éminent fut souvent appelé par la suite à Paris, à l'Elysée, par la protection de la princesse Ney de la Moskova. Il entretenait fréquemment les hôtes de l'Elysée de ses relations ecclésiastiques avec M^{me} Lafarge, qu'il considérait comme une victime du malheur.

Je possède dans ma bibliothèque l'ouvrage de M^{me} Lafarge : *Heures de Prison*. Elle en a composé un second. Les baigneurs d'Ussat les lisent chaque année.

La question de la culpabilité ou de l'innocence de M^{me} Lafarge restera *éternellement pendante*, et personne ne pourra jamais se prononcer.

Je répète que moi-même ai eu l'occasion de m'occuper longuement de ce cas et je ne suis pas plus fixé après l'examen qu'auparavant. Je pencherais cependant pour la *culpabilité*, et assez fortement même. Car il faut se rappeler que M^{me} Lafarge, née Marie Capelle, était une jeune fille hautement hystérique, d'une nature telle que, malgré sa naissance (fille d'un colonel), et sa fortune (plus de 100.000 fr. de dot), à cause de ses « au moins flirts » avec les jeunes officiers, on avait désespéré de marier la jeune et fringante personne. On s'était alors adressé à une agence matrimoniale, louche comme la plupart de ces sortes de « marchés aux viandes » humaines.

Trompée dans ses illusions, ses espérances, son orgueil, tout en un mot, elle parut avoir médité de se venger habilement.

Quand on lit ses *Heures de Prison*, on a l'impression intime que ses sanglots exagérés, ses cris de désespoir, constituent une mise en scène savamment méditée. On s'occupe d'elle et cela suffit à son besoin de publicité. En un mot, ses apprêts littéraires paraissent constituer un sérieux « chiqué », passez-moi l'expression osée, même et surtout quand il s'agit d'une femme.

M^{me} Lafarge, douée d'une intelligence supérieure, possédait à merveille l'art de la diplomatie des mots. Elle prononce avec énergie des mots ambigus, pouvant être pris dans un sens déterminé ou dans le sens opposé.

Quand elle meurt — elle, si exaltée, si romanesque, — elle ne s'écrie pas : « Je jure, à la face de Dieu qui va me recevoir et à la face des hommes que je quitte, que je suis *innocente*. » Non. Elle dit : « Je prie Dieu de pardonner à mes ennemis tout le mal qu'ils m'ont fait et dont je meurs. »

Elle subjuga, par son charme de femme jolie et d'esprit, le caractère de cet honnête prêtre des montagnes, l'abbé Bonnet, qui s'apitoya sur son sort, et s'attacha à inculquer en cette jeune femme des idées de repentir sincère et profond. Il y réussit. L'hystérie de M^{me} Lafarge se donna libre carrière dans le mysticisme et elle finit par édifier le

vénérable prêtre lui-même. Voilà dans quel sens l'abbé Bonnet pouvait s'écrier : « Je la considère comme une victime. » Mais on doit ajouter : victime tout d'abord de ses propres inclinations, de ses tendances, et mieux de son instinct propre, de sa nature. Elle en souffrit, — oui, — puisque... elle en mourut.

A. MARCAILHOU D'AYMERIC fils,
de l'Académie pyrénéenne.

Comment on s'improvise chirurgien.

Le commandant belge MICHAUX vient de faire paraître un volume intitulé : *Carnet de Campagne au Congo* ; épisodes et impressions de 1889 à 1897.

Nous y lisons, pages 167 et suivantes, comment un homme d'initiative peut s'improvise chirurgien. Nous transcrivons :

« Ce fut également vers cette époque que, par la force des choses et les nécessités du moment, je devins chirurgien.

Pendant que je guerroyais chez les Baknas Tumbolos, un de mes soldats avait eu un doigt complètement broyé par une balle.

Le laisser dans cet état, c'était la gangrène certaine, donc la mort ; or, pour lui couper le doigt, je ne savais comment m'y prendre. Voici ce que je résolus.

Je fis apporter dans une case trois Baknas Tumbolos tués et, aidé de Saudrart, je leur enlevai à chacun le doigt correspondant à celui qui était broyé chez mon Haoussa ; puis, quand je fus certain que l'opération marcherait assez rondement, je fis venir mon homme et l'opérai à son tour. J'eus la chance de réussir, et 15 jours après il était complètement guéri.

Cela m'encouragea et m'enhardit évidemment beaucoup ; dans la suite, je continuai à procéder de la même façon : quand j'avais une opération à faire, n'étant pas très ferré sur l'anatomie, je commençais toujours par exécuter ce que l'on pourrait appeler une répétition générale sur un cadavre.

Les sujets ne me manquaient d'ailleurs jamais, puisque je n'avais guère l'occasion d'exercer mes talents chirurgicaux qu'après une bataille.

Mais, me direz-vous, à ce jeu-là vous deviez en tuer beaucoup ?

Ma foi non, pas trop. Je réussissais assez bien, et beaucoup de mes anciens camarades d'Afrique diront encore que j'avais gagné un véritable tour de main et qu'ils avaient grande confiance en moi.

Et puis, n'étant pas patenté, je devais évidemment mettre des formes pour expédier mes clients d'occasion dans l'autre monde.

Il en est aussi qui se demanderont comment je faisais pour avoir toujours du chloroforme pour endormir ceux que leur malheureux sort m'envoyait. Mais c'est très simple : je ne les endormais pas !

Alors, me direz-vous, vous les opérerez tout éveillés ?... Parfaitement. Valait-il mieux les laisser mourir ? Ils criaient bien parfois un peu, mais à la fin je ne les entendais plus. J'avais même un avantage sur mes confrères les docteurs : tant qu'ils criaient, j'étais au moins certain qu'ils n'étaient pas morts. »

Faisons cette remarque que la méthode du commandant est la bonne. Actuellement qu'il est tant parlé de la réorganisation des études médi-

cales, faisons le vœu de voir donner une plus large extension aux études de médecine opératoire, afin de permettre aux jeunes étudiants de faire des « répétitions générales » et répétées sur les cadavres.

Il serait peut-être également utile de donner aux officiers qui partent pour les colonies ou dans des contrées lointaines, parfois livrés à eux-mêmes sans médecins, des notions pratiques de chirurgie d'urgence ; ce ne serait pas du superflu.

Dr Guillaume WETS-HECQ (Namur).

Sudor anglica.

ANDRÉ AMMONIUS, poète latin du XVI^e siècle, mourut en 1517 de la *sueur anglaise*. « On la nommait, dit LE GRAND, la *suée* ou le *sutin*, parce qu'on mourait en suant. Cette espèce de peste commença à se faire sentir pour la première fois en 1486. Auparavant on ne la connaissait point. Tous les remèdes y étaient inutiles et elle emporta beaucoup de monde avant que les médecins sussent de quelle manière il fallait la traiter. C'était un fléau dont Dieu ne voulait d'abord punir que les Anglais. En quelque lieu qu'ils fussent, ils en étaient atteints, sans que les étrangers avec qui ils vivaient en fussent incommodés. » JOACHIM LE GRAND (*Hist. du divorce de Henri VIII*, 3 vol. in-12 ; cité par BAYLE, *Dict.*, éd. 1715, I, 206.)

H. D.

Ordonnances de médecins (1).

Charlemagne n'aimait pas les médecins et se fâchait quand on lui parlait de leurs *ordonnances* : « Ils vous ont ordonné, disait-il un jour à Eginhard, de garder la chambre ; et moi, je vous ordonne de vous moquer de leurs ordonnances et veux qu'à l'avenir ce mot ne soit jamais prononcé dans mon palais. »

Louis XIV, jeune, affecta de dire un jour que lui seul avait le droit d'ordonner et que le mot *ordonnance* lui déplaisait *souverainement*, de la part de ses médecins : à quoi l'un d'eux, le vieux Delorme, osa répondre qu'il avait fait des ordonnances à Henri IV et Louis XIII, ses augustes prédécesseurs, et qu'un roi qui avait besoin de son art n'était pour lui qu'un malade.

Louis XV vieillissant commençait à ne plus monter à cheval avec la même légèreté ; le premier chirurgien, Pichaut de la Martinière, se trouvant au départ pour la chasse et voyant le roi hésiter sur l'étrier, s'avança machinalement pour lui lever le pied. « J'aurais bien besoin, mon cher Pichaut, de la vertu de vos ordonnances, lui dit le monarque en riant. — Ah ! sire, répondit le bon et fidèle serviteur, s'il m'était permis d'ordonner quelque chose à Votre Majesté... — *Ce serait d'enrayer*, n'est-ce pas ? repartit Louis XV. — Ce serait mieux que cela, s'écria Pichaut ; *je lui ordonnerais de déteiler* » ; et le roi convint qu'il avait raison.

Dr BONNETTE (Toul).

(1) Extrait des *Opuscules d'hygiène*, du baron PERCY.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XVII, 27). — Les deux observations suivantes se rapprochent du phénomène physiologique cité dans la *Chronique médicale* du 15 avril 1908 (p. 266), d'après les *Mémoires de Madame de Boigne* (III, 230-232) :

« On rapporte qu'un enfant né à Blois avait dans les yeux deux cadrans de montre peints distinctement. On comptait facilement les heures tracées en chiffres romains. Sa mère assurait qu'elle avait eu un désir ardent de voir une montre, lorsqu'elle devint enceinte de cet enfant. Quelques années après, on vit à l'Hôtel-Dieu de Paris un homme dans les yeux duquel on lisait ces mots : *Sit nomen Domini benedictum*, écrits circulairement sur la cornée opaque de ses yeux ».

C'est l'*Esprit des journaux* du mois d'octobre 1781, p. 177, qui reproduit gravement ces lignes empruntées au *Dict. des merveilles de la nature*, par M. A. J. S. D. (Paris, 1781, 2 vol. in-8°).

H. DUVAL.

— Le Dr SYMON DE VILLENEUVE (de Quintin, Aisne) a relaté, dans l'*Anjou médical* (juin 1908), un cas de bec-de-lièvre, qui semblait résulter de l'influence d'une irritation ressentie par la mère pendant la grossesse.

Dans le journal précité (juillet 1908), le Dr SUBERT (de Nevers) apporte sa contribution à la même question, par la relation d'un cas vraiment « impressionnant ». Les deux articles sont à lire, par qui s'intéresse à ce problème toujours sans solution précise.

L. R.

— Voici un fait qui se trouve relaté dans les œuvres d'Ambroise PARÉ :

« L'an 1517, en la paroisse de Blois-le-Roy, dans la forêt de Bièvre, sur le chemin de Fontainebleau, naquit un enfant ayant la face d'une grenouille, qui a esté veu et visité par maistre Jean Bélangier, chirurgien en la suite de l'artillerie du roy, en présence de messieurs de la justice du Harmois... Le père s'appelle Esme Petit et la mère Magdelaine Sarboucart. Ledit Bélangier, homme de bon esprit, désirant savoir la cause de ce monstre, s'enquit au père d'où cela pouvait procéder, lequel lui dit qu'il estimait que sa femme, ayant la fièvre, une de ses voisines lui conseilla, pour guérir sa fièvre, qu'elle prist une grenouille vive en sa main, et qu'elle la tint jusqu'à ce que la dicte grenouille fust morte. La nuit, elle s'en alla coucher avec son mary, ayant toujours la dicte grenouille en sa main : son mary et elles s'embrassèrent en concert, et par la vertu imaginative ce monstre avait été ainsi produit comme tu vois par cette figure. »

Le Dr L. TURCK, autrefois médecin à Plombières, qui a révélé cette page du grand chirurgien du XVI^e siècle, rappelle que celui-ci admettait sans hésitation la puissance de l'imagination de la mère comme suffisante pour modifier les formes de son fruit jusqu'à en faire un monstre. « Et partant, dit-il, faut que les femmes, à l'heure de la

conception et lorsque l'enfant n'est encore formé, qui est de 30 ou 35 jours aux mâles et de 40 ou 42 jours aux femelles, n'ayent à regarder ni imaginer choses monstrueuses, etc. »

Le prince des anatomo-pathologistes, l'illustre MORGAGNI, après avoir cité un grand nombre de monstres en rapport parfait avec les pensées qui tourmentaient leurs mères pendant leur grossesse, ajoute : « Si vous ne niez pas, dites-vous, qu'on ne puisse attribuer ces effets à l'imagination de la mère, apprenez donc la manière et le mode dont elle peut les produire. Mais il y aurait beaucoup trop de phénomènes dans les choses naturelles que je devrais nier, si je devais les nier par la raison que je ne comprends pas la manière dont ils s'opèrent. »

BOERHAAVE et VAN SWIETEN rapportent plusieurs observations de monstruosités produites par la pensée des mères, et, bien avant eux, PARACELSE, admettant l'influence de l'imagination des femmes grosses sur leurs enfants, invente une théorie bizarre pour expliquer ce fait :

« *Fœmina, graviditatis periodo, dit-il, cum desiderio ingenti cancrum esitat : appetitus iste non e ventriculo, cæterorum hominum instar, sed ex matrice surgit : ideo quam primum ingestus is est, matrici jungitur, etc.* »

BURDACH, dans son *Traité de physiologie*, après s'être demandé si l'on peut admettre que l'imagination maternelle influe sur la formation du fruit, conclut ainsi :

« Les faits qui ont été rapportés plus haut prouvent qu'entre la vie de la mère et celle de l'embryon il règne un rapport si intime, qu'on peut le comparer à celui du magnétisme animal... et que la vie de l'embryon peut être modifiée d'une manière spécifique par celle de la mère, sans qu'il y ait nécessité d'une liaison ou d'une connexion organique. »

Enfin, Prosper LUCAS, dans son *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, admet non seulement l'hérédité des formes et du caractère, mais encore celle de l'état actuel de l'être au moment de la conception. De là à admettre que, pendant un certain temps de la grossesse, la mère conserve la puissance d'imprimer le cachet de sa pensée à son enfant, il n'y a certes pas très loin.

Docteur Vd.

— La *Société médicale pratique de Paris* a longuement discuté cette question, de l'« Influence de l'imagination de la mère sur le produit fœtal, » en 1861. On retrouverait certainement les textes des communications dans les *Bulletins de cette Société*, ou dans l'*Union médicale*, à cette date.

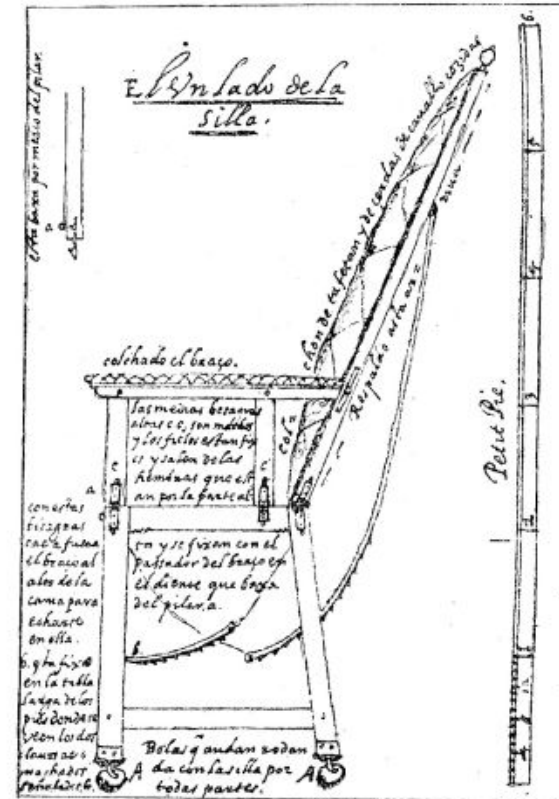
L. R.

Actes naturels dans l'art (XVI ; XVII, 232). — Le Dr Louis Guillaume a vu, au musée de Troyes, un fragment représentant une femme accroupie qui écarte ses grandes lèvres. Est-ce le même bonhomme, que je connais bien et qui se trouve à l'extrémité droite de la galerie du rez-de-chaussée sur la cour ? Mais ce bonhomme, qui tourne le dos au spectateur et lui fait la grimace en passant la tête entre ses cuisses, écarte des deux mains ses fesses et laisse voir un anus prodigieusement infundibulisé. Il écarte l'anus et non les grandes lèvres. Peut-être y a-t-il aussi une femme écartant les grandes lèvres : cela ferait alors deux sculptures obscènes distinctes.

Dr Fortuné MAZEL (Nîmes).



UN FAUTEUIL MÉCANIQUE DU XVI^e SIÈCLE : LA « CHAYRE DES GOUTES » DE PHILIPPE II
(D'après un dessin conservé à la Bibliothèque royale de Belgique).



LA CHAYRE (CHAISE) MÉCANIQUE DE PHILIPPE II
(Coupe et détails, d'après un dessin de la Bibliothèque royale de Belgique).

Méda ou Merda ? (XV, 500). — J'ai lu, quelque part, que le gendarme Méda, parvenu aux honneurs, avait augmenté son nom d'une lettre. Cette lettre, qui avait pu le servir dans cette ère de grossièreté sanglante que fut la Terreur, ne pouvant que nuire à son avenir en des temps devenus plus policés, le gendarme Merda en fit alors volontiers le sacrifice.

D^r F. M.

— Dans ses *Lettres intimes* (1), l'Anglaise (ou l'Américaine) Marie Edgeworth, conte qu'elle a eu la visite « de l'individu qui fit prisonnier Robespierre ». Sans doute s'agit-il du brave gendarme ? Et elle ajoute : « Depuis, il a inventé une pendule mise en mouvement par l'action de l'air sur le mercure, semblable à celle que M. Edgeworth inventa pour le roi d'Espagne. Il nous raconta beaucoup de choses qui nous ébahirent, beaucoup d'autres qui nous firent frissonner, et beaucoup d'autres encore qui nous firent désirer ne plus le revoir. »

Les biographes de Méda (ou Merda) ont-ils consigné ces détails qui ne manquent pas d'imprévu ?

D^r LOUP.

Origine des fauteuils de malades (II, 315, 382). — Dans la *Notice des Emaux du Louvre*, par M. L. DE LABORDE, nous trouvons, à la date de 1415, la mention qui suit :

« 1415. A Mahier le charron, demeurant à Paris, pour une chaire de noier, assise sur un roes, par maniere de chariot, pour porter et mener la dicte Dame (Isabeau de Bavière) durant une sienne maladie. » XXXVI s.

Isabeau était, comme on sait, très obèse et par suite impotente : d'où la nécessité de la faire mouvoir à l'aide d'un fauteuil roulant.

A. C.

— Il est question, dans le *Livre commode des adresses* (t. II, p. 366-7), le Bottin du XVII^e siècle, des « chaises roulantes à ressorts, sur deux roues, garnies d'un petit velours rouge et blanc ». A entendre Ed. FOURNIER, le commentateur du *Livre d'adresses* de Nicolas de Blégnny, « ces sortes de chaises, que trainait un valet, furent très longtemps en usage. On s'en servait encore en province au commencement de ce siècle (XIX^e). Il y en avait d'autres, découvertes, qu'on appelait « chaises à parasol », qui n'étaient employées que pour promener les dames dans les jardins ou les parcs. Seignelay les avait mises à la mode, lorsqu'il avait reçu le roi à Sceaux au mois de juillet 1685 : « Ce fut là, dit l'abbé Le Beuf, qu'on vit les premières chaises tirées par des hommes pour se promener dans les jardins. On les connaissait à Versailles, mais elles étaient plus simples. Les chaises de Sceaux étaient à quatre personnes et quatre parasols. Les hommes qui les conduisaient ne marchaient pas devant, mais de chaque côté. » (*Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 379.)

A Marly, le roi fit établir, dans les grandes allées, un système de rainures de fer, pour que le mouvement de ces chaises roulantes y fût plus facile et moins cahoté. Ce sont nos premiers tramways.

(1) P. 32.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

(V. le bel ouvrage de M. GUILLAUMOT, *Monographie du château de Marly-le Roi*, gr. in-f^o.)

L. D.

— La chaise pour malades semble avoir été très répandue au XVIII^e siècle, si nous nous en rapportons à ce qu'en dit Albert BABAËU, dans son très attachant ouvrage sur *Les Bourgeois d'autrefois* (p. 28) :

« Pour les malades, pour les vieillards, il y a, dans la plupart des maisons, un grand fauteuil, dit de commodité, souvent garni d'un coussin de plumes, avec un grand dossier parfois accompagné d'oreillers.... « Un médecin de Saint-Denis aura un fauteuil de commodité, couvert de satin à fleurs, bleu et blanc. »

L. R.

— Sur l'origine du « fauteuil pour malade », cf. *Vieux-neuf*, d'Ed. FOURNIER, t. II, p. 45, note 2 ; HAVARD, *Dictionnaire du mobilier*, t. II, p. 742, et t. IV, pp. 491 et 789.

A. C.

Écorcher le renard : d'où vient cette expression (XV, 660). — A signaler au questionneur : *Étude sur le Simplicissimus de Grimmelshausen*, thèse française présentée à la Faculté des Lettres de Paris par Ferd. ANTOINE. — Paris, C. Klincksieck, 1882. Au bas de la page 140, on lira :

« Le 33^e chapitre est consacré au récit d'un accident malpropre arrivé au gouverneur à la suite de cette orgie : « *Wie der herr Gubernator einen abscheulichen Fuchs geschossen.* »

Il est à remarquer que l'allemand populaire emploie pour désigner cette vilaine chose la même métaphore que le langage populaire français. Il semblerait résulter de cette citation que l'expression *écorcher le renard* vient plutôt d'une analogie de forme avec la peau de l'animal que d'une consonance avec un mot patois.

DARGUEZ.

— L'origine de *dégobiller*, selon Le Duchat, serait la suivante :

« Pour retourner un renard comme on en retourne la peau, il faudrait que la queue lui passât par la gueule. Or, comme les fusées que fait un ivrogne qui vomit ont quelque rapport avec la grosse et longue queue d'un renard, de là est venu qu'on a appelé « renarder » et « écorcher le renard » le vomir des ivrognes. » Peut-être que, comme de « vulpes » nous avons fait « goupil », de goupil sera venu « dégobiller », qui est la même chose qu'« écorcher le renard ».

Voilà une explication tirée d'un peu loin et qui nous paraît inadmissible.

Quant à l'expression « écorcher le renard », ou, comme on dit aujourd'hui, « piquer un renard », ou « renarder », ne vaut-il pas mieux la rapporter à ce fait que le mot « renard » désigne « en parlant de canaux, de bassins, un trou par où l'eau se perd et qui est difficile à découvrir ? » (LITTRÉ, *Dict.*, article *Renard* ; *Histoire des expressions populaires relatives à la Médecine*, etc..., par E. BRISSAUD, p. 166.)

Une épidémie royale à la prison du Temple (XII, 228). — Ligne 35, lire : les urines sont rouges... au lieu de : les veines.

Le gui du chêne (XVI, 570). — Tout nous montre que c'est surtout au nord et au nord-ouest du pays chartrain, là où s'étendaient les profondeurs de la forêt des Carnutes, que l'on aura le plus de chances de retrouver le gui druidique, c'est-à-dire en Normandie, dans le Maine, le Perche et la Mayenne, à l'est de la Bretagne. Voilà ce que nous écrivions déjà il y a une dizaine d'années, dans le *Naturaliste*.

D^r BOGON.

Un récit, contemporain, de la mort de Henriette d'Angleterre (XV, 525). — A la fin de l'article que vous avez publié, sous ce titre, dans la *Chronique* du 15 août 1908, vous dites, faisant allusion sans doute au destinataire de la lettre (le comte de Guiche) : « Peut-être suspectera-t-on ce témoignage » : (celui de sa sœur qui n'était pas sans connaître les relations de son frère avec la princesse.)

Ces relations, s'il faut en croire la Palatine, très méchante langue, il faut en convenir, étaient « du dernier bien ». Voici le passage tel que nous le copions dans les *Curiosités anecdotiques* (Bibliothèque de poche, Delahaye, éditeur), p. 343 et suiv. Rien n'y manque, pas même l'*homosexualité*, pour employer l'expression à la mode.

« Monsieur (frère de Louis XIV), écrit la Princesse Palatine, a été lui-même la cause de l'intrigue que Madame (Henriette d'Angleterre) a eue avec le comte de Guiche. C'était un des favoris de feu Monsieur et l'on dit qu'il était beau alors. Monsieur pria instamment Madame d'avoir de l'affection pour le comte de Guiche, et de trouver bon qu'il fût à toute heure auprès d'elle. Le comte, brutal envers tout le monde mais plein de vanité, mit tous ses soins à plaire à Madame et à s'en faire aimer. Il réussit, en effet, étant secondé par sa tante M^{me} de Chaumont, qui était gouvernante des enfants de Madame. Un jour, Madame se rendit dans la chambre de cette dame, sous prétexte de voir ses enfants, mais dans le fait pour avoir une entrevue avec le comte de Guiche. Elle avait un valet de chambre appelé Launois, que j'ai encore vu chez Monsieur : celui-là reçut l'ordre de se mettre en faction sur l'escalier, pour avertir dans le cas où Monsieur viendrait. Tout à coup, ce Launois accourt en disant : « Voici Monsieur qui descend. » Les amants furent effrayés : le comte ne pouvait se sauver par l'antichambre, à cause des gens de Monsieur qui s'y trouvaient. Launois dit : « Je ne sais qu'un moyen, et j'en ferai usage sur-le-champ ; cachez-vous, dit-il au comte, derrière la porte. » Puis il court au devant de Monsieur, lui heurte avec sa tête le nez au point que Monsieur commença de saigner fort. En même temps il s'écria : « Monseigneur, je vous demande pardon et grâce ; je ne vous croyais pas si près ; je voulais courir vite pour vous ouvrir la porte. » Madame et M^{me} de Chaumont accoururent tout effrayées, avec des mouchoirs qu'elles placèrent sur la figure de Monsieur, en l'entourant si bien que le comte de Guiche eut le temps de s'esquiver de la chambre et de gagner l'escalier. Monsieur avait vu fuir quelqu'un, mais il s'était imaginé que c'était Launois qui se sauvait de peur. Il n'a jamais appris la vérité (1). »

UN LISEUR.

(1) *Mém. de la Princesse palatine*, p. 207. La Princesse Palatine dit ailleurs (p. 213), toujours à propos de Henriette d'Angleterre : « On m'a raconté qu'on a une fois surpris feu Madame et M^{me} de Monaco, se livrant à la débauche. »

Le vent du boulet (XV ; XVI, 410, 793). — Parlant de la bataille de Ligny (16 juin 1815), le capitaine von HORN, dans son *Historique du 8^e régiment d'infanterie* (Mittler, Berlin, 1908), termine ainsi son récit :

« A titre de curiosité, je ne dois pas manquer de mentionner que le soldat Feder, de la première compagnie, dans la section du lieutenant Shrötter, par la pression d'air d'un boulet de canon est devenu complètement sourd et muet ; il n'en a jamais été guéri. »

Encore l'effet du vent du boulet !

Tours de force de mémoire (XI, 271, 307). — Napoléon I^{er} avait une prodigieuse mémoire, surtout la mémoire des chiffres. Il se rappelait parfaitement les nombres et les dates, même les plus secondaires. En voici deux exemples.

Le 7 octobre 1808, à Erfurt, dans une discussion à table avec le prince primat, au sujet de la date de l'institution de la *Bulle d'or*, qui réglait l'élection des empereurs d'Allemagne, ce dernier indiquait la date de 1409. Il y avait là les deux empereurs d'Autriche et de Russie, qui n'y voyaient pas d'objection, tandis que Napoléon, à brûle-pourpoint, dit que ce n'était pas exact ; car, selon lui, elle avait été proclamée en 1336, sous le règne de l'empereur Charles IV. Le prince primat fut alors bien obligé d'avouer son erreur, devant une telle précision, à laquelle il n'avait plus rien à objecter.

« Quand j'étais simple lieutenant en second d'artillerie, raconta alors Napoléon, je restai trois années en garnison à Valence. Aimant peu le monde, j'y vivais très retiré (d'autant plus qu'il n'avait guère que sa solde de sous-lieutenant pour vivre, si tant est qu'il n'en envoyât pas une partie à ses parents, ou à ses frères et sœurs).

« Un hasard heureux m'avait logé près d'un libraire instruit et des plus complaisants ; j'ai lu et relu sa bibliothèque pendant ces trois années de garnison, et n'ai rien oublié. *La nature m'a doué de la mémoire des chiffres*. Il m'arrive très souvent, avec mes ministres, de leur citer le détail et l'ensemble numérique de leurs comptes les plus anciens ! »

Il aurait été capable de réciter une addition par cœur !!

D^r BOUGON.

Les ancêtres de Consul (XVI, 356). — Dans une de ses lettres, l'omniscient Peiresc rapporte la prétendue découverte d'une race de singes, tenant le milieu entre l'homme et l'animal, ce qui ne manquera pas de surprendre MM. DUBOIS et MANOUVRIER :

« Nous avons icy gouverné tout le jour d'hier le sieur de Saint-Amand de retour de Rome avec un grand plaisir d'ouyr le recit de sez poèmes et de ses peregrinations jusques aux Indes, ensemble de celles d'un sien frère qui y est allé bien plus avant que luy et qu'il dict avoir veu en la Jave majeure, en la province de Batas, plusieurs de ces animaux qui font un troisieme genre entre l'homme et le siuge, lesquels ne son point malfaisants et servent dans les maisons à ballayer la chambre, allumer le feu et à aultres ministères domestiques, dont ils s'acquittent fort ponctuellement et avec une grande mansuétude, faites vous en entretenir... »

Peiresc ajoutait qu'ils jouaient bien de la flûte, de la lyre et autres

instruments ; que, chez eux, « les femelles sont réglées tous les mois et les mâles sont fort amoureux de nos femmes » (1).

Peter Consul est dépassé !

LECTOR.

Secrets et recettes d'antan (XIV ; XV ; XVI, 205, 336). — BAYLE (*De specificorum remediumum*, etc. Londini, 1686, in-12) prétend avoir ouï dire « à un célèbre médecin, qu'il guérit d'une tumeur écrouelleuse la fille d'un seigneur de la cour, en lui appliquant sur la tumeur la main d'un homme qui était mort d'une maladie lente ». (BAYLE, *Nouv.*, 1686, p. 1178.)

H. D.

L'odeur de sainteté (XV, 505). — « Je me souviens, écrit GANNAL, dans son *Histoire des Embaumements* (édition de 1841, p. 197), d'avoir embaumé le cœur d'un abbé de qualité, qui était d'une vie exemplaire : l'odeur qui s'en exhalait était si suave et si agréable, qu'elle parfuma pendant plusieurs mois le chœur du couvent des Dames religieuses où il avait été porté. »

L. R.

Le docteur S.-B. Tort (XVI, 227, 407). — Je suis certain d'avoir, dans un dossier très volumineux de papiers originaux relatifs aux affaires de Belgique, de 1784 à 1797, un certain nombre de documents relatifs à Tort de la Sonde (sur lequel vous demandez des renseignements dans le n° du 1^{er} avril 1909). Je pourrai, mais dans quelques mois seulement, vous en donner copie, le temps me manquant pour les recherches.

D^r FAUCHEUX père (*Donai*).

Les cheveux poussent-ils après la mort ? (XII 622 ; XII, 191, 264, 496). — A l'exhumation du D^r OUDET, membre, de l'Académie royale de médecine, qui avait été embaumé par Gannal, les assistants furent frappés d'un phénomène extraordinaire : la figure, parfaitement conservée, présentait une barbe de plus de six lignes, qui avait poussé depuis l'enterrement (2).

L. R.

Une ballade sur Jeanne d'Arc (XV, 659). — Pour l'intelligence et la compréhension plus aisée de la ballade contre les Anglais, trouvée et communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. P. MEYER, dont la dernière strophe et l'envoi ont été publiés, avec la question posée, page 659 de la *Chronique médicale* (1908), je me permets, vu l'importance de cette ballade, composée probablement après la délivrance d'Orléans et qui est le plus ancien document poétique que l'on possède sur Jeanne d'Arc, d'en communiquer aussi les premières strophes :

(1) Cf. REQUIEN, *Vie de Peirese* (Paris, 1770), p. 284-285.

(2) *Hist. des Embaumements*, de GANNAL, 2^e édition, p. 448, note 1.

BALLADE.

I

Arière ; Englois, tornez arière,
 Votre sort si ne resgne plus ;
 Pensés deu treyner vous baniere
 Que bons Francois ont rué jus,
 Par le voloyr dou Roy Jhésus,
 Et Jeanne, la douce pucelle ;
 De quoi vous estes confondus,
 Dont c'est pour vous dure nouvelle.

II

De trop orgueilleuse manière
 Longuement vous estes tenus.
 En France est vous semetere (1),
 Dont vous estes pour foulx tenus.
 Faucement y estes venus,
 Mès, par bonne, juste querelle,
 Torner vous en faut tout camus ;
 Dont c'est pour vous dure nouvelle.

III

Or esmaginés quelle chière
 Tout ceulx qui vous ont soustenus
 Depuis vostre emprise première :
 Je crois qu'i sont morts ou perdus,
 Car je ne voys nul ne nus
 Qui de present de vous se mesle,
 Sinon chetis et malctrus,
 Dont c'est pour vous dure nouvelle.

VI

Pour vous gages, il est conclus,
 Aiés la goutte et la gravelle,
 Et le coul taillé rasibus,
 Dont c'est pour vous dure nouvelle.

P. e. c. : D^r WETS-HECQ (Namur).

La gymnastique respiratoire (XVI, 240, 323, 403). — Si le D^r Baratoux ne l'eût fait avant moi, j'aurais envoyé à la *Chronique médicale* une note, dans le genre de la sienne, démontrant l'antiquité de la gymnastique respiratoire, ce qui supprime ainsi toute contestation de priorité entre des contemporains. Je me contenterai de citer un volume pas lointain, qui a cependant encore le mérite de l'antériorité sur les travaux récents énumérés : E. Paz, *la Gymnastique raisonnée ; moyen infaillible de prolonger l'existence et de prévenir les maladies*. Hachette, 1876.

DE BEAUREPAIRE-FROMENT,
 Directeur de la *Revue du Traditionnisme*.

(1) Est votre cimetière.

Le Vocabulaire des clients (XVII, 28, 239). — Par qui ont-ils été entendus ou imaginés, je ne sais, mais les ayant savourés grandement au passage, je vous fais connaître ces bons mots de nos malades, que je tiens de mon ami le D^r MAROTTE :

Le D^r : Quel traitement avez-vous suivi jusqu'ici, Madame ?

La Dame : On m'a fait des injections *soustanées*.

Le D^r : Des injections sous-cutanées, vous voulez dire ?

La Dame : Je ne savais pas, docteur, qu'il fût nécessaire d'indiquer la région !

Et une autre, racontant ses petits déboires financiers : « J'ai eu, dit-elle, toutes les peines du monde à me faire payer rectalement! .. »

D^r A. JOUTY (Oran).

— Dans le numéro du 15 juin dernier de la *Chronique médicale*, un de vos correspondants, M. le D^r MAZEL, de Nîmes, indique le mot *sarampion*, comme terme populaire servant dans sa région à désigner la rougeole. C'est également ce même terme qu'emploient les nombreux Espagnols qui habitent l'Oranie, et qui sont généralement originaires des environs de Valence ou de Malaga.

Comme suite à votre entrefilet : Le « Vocabulaire des clients », du même numéro, permettez-moi de vous citer, à propos des pilules de Dupuytren, un joli mot, que j'ai entendu autrefois à l'hôpital de Montpellier, pendant mes études.

Un *boulangier*, soigné pour une maladie quelconque, dans une salle de fiévreux, a confié au professeur COMBAL qu'il était syphilitique, en lui demandant de lui donner des pilules *du pétrin*.

D^r CROS (Mascara).

L'odeur des Anglais (XV ; XVI, 58, 796 ; XVII, 88). — « ... Il y a des maladies affectées à certains pays, telles que *sudor anglica*, *plica polonica*, etc... » *Menagiana* (1729), I, 200.

H. D.

Bâtards célèbres (XIV, 389, 648 ; XV, 304). — On a dû citer Jean le Rond d'ALEMBERT, élevé par la femme d'un vitrier et qui put, grâce à une pension de douze cents francs, se livrer à son goût pour l'étude. Mais a-t-on parlé d'Erasmus, l'auteur de *l'Eloge de la Folie* qui, lui aussi, était un « enfant de l'amour... et du hasard » ?

L. Nt.

De quelques maladies bibliques (XV, 440). — Sur la maladie d'HÉRODE, on peut consulter : D^r BEUGNIES (de Givet), *Archéologie médicale*, p. 62 et suiv.

CURIOSUS.

L'arbre du bien et du mal (XVI, 51, 228). — D'après certaines légendes, le bananier serait *l'arbre de vie*, dont le fruit tenta et perdit Adam et Eve et dont ils employèrent la feuille pour cacher leur nudité (?)

On lit dans BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1) :

(1) *Harmonies de la nature*.

« Les Portugais superstitieux, qui abordèrent aux Grandes-Indes, crurent apercevoir, en coupant son fruit transversalement, le signe de la rédemption dans une croix que je n'y ai jamais vue. Cette plante offre, à la vérité, dans ses feuilles larges et longues, la ceinture du premier homme, et figure assez bien, dans son régime hérissé de fruits, et terminé par un gros cône violet, le corps et la tête du serpent qui le tenta. »

Ce végétal peut servir à une foule d'usages domestiques et je laisse encore, à ce sujet, la parole à l'illustre Bernardin de Saint-Pierre :

« Le bananier, dit-il (1), aurait pu suffire seul à toutes les nécessités du premier homme. Ses fruits sont le plus salubre des aliments. Une seule de ses grappes fait la charge d'un homme. Il présente un magnifique parasol dans sa cime étendue et peu élevée, et d'agréables ceintures dans ses feuilles d'un beau vert, longues, larges et satinées. Comme elles sont fort souples dans leur fraîcheur, les Indiens en font toutes sortes de vases pour mettre de l'eau et des aliments. Ils en couvrent leurs cases, et ils tirent un paquet de fil de la tige, en la faisant sécher. Deux de ces feuilles peuvent couvrir un homme de la tête aux pieds par devant et par derrière. Un jour que je me promenaux à l'île de France, près de la mer, parmi des rochers marqués de caractères rouges et noirs, je vis deux nègres qui portaient sur leurs épaules un bambou auquel était attaché un long paquet enveloppé de deux feuilles de bananier. C'était le corps d'un de leurs infortunés compagnons d'esclavage, auquel ils allaient rendre les derniers devoirs dans ces lieux écartés.

« Ainsi le bananier seul fournit à l'homme de quoi le nourrir, le loger, le meubler, l'habiller et l'ensevelir. »

La pulpe desséchée de la banane fournit une farine très nourrissante. Le suc, analysé par Fourcroy et Vauquelin, fut employé comme antidiarrhéique.

Le fruit du bananier des sages (*musa sapientium*, L.), appelé vulgairement *bacore* ou *figue-banane*, aurait une action stimulante sur les organes génitaux.

Quelques auteurs ont cru voir dans le bananier le *Dudaïm* de la Bible (Baubin, Knowles, Massé).

J'extraits ce qui précède de la *Pharmacie française*, n° de février 1909.

R. L.

Accouchements dans l'art (XV, 568). — Sur le grand portail de la cathédrale de Berne, on remarque une scène d'accouchement. L'enfant, qu'on extrait du « sein » de sa mère, se voit très nettement.

N.

L'auréole des saints (XII ; XV, 467 ; XVII, 54). — Un collaborateur occasionnel de la *Vulgarsation scientifique*, M. J. HANNEZO, envoie à ce périodique (nov. 1908) de curieux détails sur la question qui a fait l'objet dans vos colonnes de multiples communications. Nous lui empruntons les lignes qui suivent et qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

(1) *Harmonies de la nature*, loc. cit.

« ...L'explication donnée par le docteur de Bicêtre (FÉRÉ) n'est pas la seule.

« Vous savez que l'auréole est de source orientale ; le christianisme l'a empruntée au judaïsme qui, lui, en tenait l'image des premières religions de l'Inde. J'ai retrouvé l'auréole dans tous les temples de l'Inde, de Chine et du Japon, simple, double ou triple, et je possède même un exemple curieux d'une statuette de *démon* bouddhiste orné de deux auréoles ; le christianisme, plus intolérant ou plus logique, a refusé le halo lumineux aux anges révoltés.

« Et quelle est l'origine véritable de l'auréole indienne ? Simple-ment, à mon sens, la reproduction d'un phénomène de réfraction et réflexion solaire, sur la tête de quelque saint ou philosophe, qui aura frappé jadis l'imagination populaire. Je vais vous en donner un exemple personnel :

« Quand j'habitais Ceylan, j'avais l'habitude tous les matins, entre six et sept heures, de faire une promenade hygiénique avant le lever du soleil ; je longuais le bord de la mer, auprès d'une pelouse d'herbe très fraîche, imbibée de rosée ; dès que le soleil apparaissait brusquement à l'horizon, puisqu'il n'y a pas d'aube ni de crépuscule, je voyais mon corps développer, du côté opposé au soleil, une ombre qui peu à peu devenait gigantesque ; un certain jour, sous l'action probable d'un ciel propice et d'une rosée plus chargée de gouttelettes cristallines, j'aperçus, à ma grande surprise, ma tête enveloppée d'une large auréole, absolument comme un halo lunaire, très doré : c'était le phénomène de l'*anthélie*, image diffuse du soleil et produite par la *réflexion* sur les cristaux du gazon, probablement. Très intrigué de me voir ainsi sanctifié, j'étudiai de plus près le phénomène, et je constatai ainsi qu'il ne se reproduisait pas tous les jours ; je pus cependant « ressaisir » encore plusieurs fois mon auréolage et remarquer, à côté de l'*anthélie*, le phénomène des *parhélies*, où l'auréole se décomposait en deux ou trois cercles de couleurs du prisme solaire, le ton rouge étant extérieur, phénomène alors de *réfraction*.

« Dès que le soleil montait à l'horizon, les halos disparaissaient rapidement.

« Voici, je pense, la seule et véritable explication de l'auréole, et j'estime qu'elle est uniquement indienne d'origine, car le Japon, qui a adopté l'auréole bouddhique, ne connaît pas ces phénomènes optiques... »

J. H.

On lit dans les *Mémoires de Benvenuto Cellini* :

« Je ne veux pas passer sous silence la chose la plus étonnante qui soit jamais arrivée à un homme. Je la rapporte afin de prouver que Dieu daigna me choisir pour confider des secrets de sa Providence. Qu'on sache donc qu'après la vision que j'ai racontée, il me resta sur la tête une lueur miraculeuse, qui a été parfaitement vue par le petit nombre d'amis à qui je l'ai montrée. On l'aperçoit sur mon ombre le matin, pendant deux heures, à compter du lever du soleil, surtout quand le gazon est couvert de rosée, et le soir, au coucher du soleil. »

Jean FUGAMON, architecte (*Paris*).

— A propos de la lettre de M. H. Delehayé, publiée dans la *Chronique* du 1^{er} septembre, je puis vous dire qu'à moi, qui ne suis ni

hystérique ni femme, mais dont les cheveux sont légèrement frisés et de nature très sèche, il m'est arrivé, me peignant un soir dans l'obscurité avec un peigne de caoutchouc, de voir de petites étincelles bleues crépiter sur ma tête. C'était à la fin de l'été et le temps était beau, si j'ai bon souvenir.

Il m'est arrivé souvent de voir, sur une personne de ma famille dont les cheveux sont châtain clair, très fins et ondulant facilement, mais sans friser, de voir le bout des mèches et les cheveux courts diverger, comme le dit M. Delehayé, sous l'action d'un peigne de caoutchouc. Je crois qu'il n'y a là qu'un effet d'électrisation dû au frottement, dans des conditions particulières de sécheresse et d'absence de graisse, tant du peigne que des cheveux et, peut-être, de l'état électrique ambiant.

D^r A. ISAAC.

— A peine rentré de vacances, je me fais un plaisir de fouiller d'un œil avide les revues qui, durant mon absence, se sont accumulées sur ma table de travail. Je m'attarde plus volontiers, après un mois de vie presque exclusivement contemplative, à la lecture de la *Chronique médicale*, aux correspondances et anecdotes si souvent suggestives. Et ma surprise est grande, je l'avoue, d'y découvrir une lettre de M. H. Delehayé, venant affirmer, avec toutes preuves en main, pourrait-on dire, la réalité de la production de phénomènes électriques lumineux sur la chevelure humaine.

Ce fait aurait-il par hasard jamais été contesté, ou simplement donné comme rare ? Est-il un seul d'entre nous qui n'ait consigné plusieurs observations de femmes brunes ou blondes, pityriasiques ou séborrhéiques, nerveuses ou non, dont les cheveux crépitaient le jour, par les temps secs, étincelaient la nuit, grâce au frottement du peigne, tout en se disposant en mèches divergentes, raides un instant, reprenant ensuite leur position et leur souplesse antérieures ?

Par les beaux soirs d'été du Sahara, en un poste militaire où il pleut une fois tous les quatre ans (et encore à peine durant quelques heures), je me souviens d'avoir à plusieurs reprises fait observer ce phénomène électrique aux jeunes officiers de la métropole, subitement jetés dans ces régions sèches, aux chaleurs de fournaise (46° à 48° à l'ombre).

La nuit à peine tombée, un lieutenant de tirailleurs à la barbe d'ébène et moi, aussi peu absalonien que lui, mais porteur d'une longue barbe rouge, nous mettions à peigner nos abondantes parures sous-mentonnières. Un cri de surprise échappait aux nouveaux venus, non encore pourvus de la toison coloniale de leurs anciens. L'éclat lumineux de longues étincelles se mêlait au crépitement de petites décharges rapides, transformant en un vrai fleuve électrique le fleuve de nos barbes, sillonné par le peigne d'écaille ou de celluloïd. Invités à nous aider un instant dans ce travail de coiffeur, en prenant le peigne frotteur (j'allais dire électriseur), nos camarades éprouvaient de très sensibles secousses dans leurs doigts et leurs mains.

Ce phénomène était reproduit à volonté l'été, dans ce pays on ne peut plus sec, tous les soirs, avec plus ou moins d'intensité, suivant qu'ils se servaient d'un peigne ou simplement de leurs extrémités digitales, par tous les officiers barbus d'El Goléa, qu'ils fussent nerveux ou apathiques, irritables ou de marbre, blonds ou bruns.

Le fait me semble on ne peut plus banal, et relever beaucoup plus

fréquemment de conditions météorologiques que de conditions pathologiques. Sur ce point, beaucoup d'entre nous ressemblent, plus ou moins, à leurs bons minets. D^r J. DARRICARRÈRE.

— Dans votre *Chronique médicale*, M. H. Delehay, directeur de l'Observatoire populaire de Rouen, signale plusieurs cas très curieux de phénomènes électriques. Il s'agit de l'électrisation de la chevelure chez certaines personnes nerveuses, lors du passage d'un peigne.

M. H. Delehay cite le cas de jeunes femmes et fillettes rouennaises, dont les cheveux blonds sont ainsi étrangement électrisés. Et M. H. Delehay ajoute ce détail très curieux « que, quand le temps « est très sec, ces chevelures par le peignage produisent des étin- « celles parfaitement visibles dans l'obscurité. Il est même possible, « en insistant sur le frottement du peigne dans la chevelure, de « tirer au doigt des étincelles, soit de la chevelure, soit du peigne ».

L'influence d'une température orageuse n'a point d'action sur la production du phénomène. Les conditions essentielles de réalisation sont : les cheveux très propres, non gras, et une atmosphère exempte d'humidité.

Ce cas d'électrisation des chevelures humaines, qu'a également étudié M. le D^r Van de Lanoitte (de Verviers) n'est pas absolument rare. Dans son volume, *Souvenirs sur Maupassant*, M. Albert LUMBROSO, qui a recueilli, il est vrai, bien des détails insignifiants, raconte qu'une Italienne, M^{me} Rosalie Parisi, a vu Maupassant en Sicile, lors de son grand voyage en 1885, dans une soirée à l'*Hôtel des Palunes*, à Palerme. Maupassant, dit-elle, lui sembla fort « amusant » et montra à l'assistance ébahie qu'en passant un peigne dans ses cheveux, dans l'obscurité, ceux-ci laissaient échapper des lueurs phosphorescentes. « Le comte Primoli me répéta, ajoute-t-elle, que Mau- « passant faisait souvent cette expérience. »

Quoi qu'il en soit, on voit par les exemples cités par M. H. Delehay, que le fait de produire des phénomènes lumineux électriques avec la chevelure humaine est absolument réel. G. D.

Cancéreux célèbres (XIV; XV, 696). — A-t-on cité Anne d'Autriche, la mère du grand Roi, morte d'un cancer au sein, si nous en croyons M^{me} de Motteville ? C. D.

— M^{me} DESHOULIÈRES, la Calliope française, mourut d'un cancer au sein, et sa fille, héritière d'une partie de ses talents poétiques, succomba à la même maladie. Il en aurait été de même de M^{me} DE LA VALLIÈRE et de la duchesse DE CHATILLON, sa fille.

Le cancer de l'estomac qui enleva Napoléon I^{er} était un héritage de son père, « le seul qu'il eût reçu de lui, disait Chateaubriand, le reste lui venant des munificences de Dieu (1) ». R. DX.

(1) NOÏSOT, *Callipédie*, p. 167.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

L'équipée de la duchesse de Berry,

Par M. Paul MULLER.

La publication d'un volume posthume de l'académicien Costa de Beauregard (*Pages d'histoire et de guerre*) a ramené l'attention sur les aventures de la duchesse de Berry en 1832 et 1833. La question présente encore de l'actualité : MM. H. Thirria et le vicomte de Reiset ont consacré des *in-octavo* à la princesse dans ces dernières années ; la presse quotidienne et l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* ont engagé de longues polémiques, au sujet de l'union de Marie-Caroline et du comte Hector Lucchesi-Palli. M. Costa de Beauregard s'est jeté dans la mêlée, à cause du retentissement qu'ont obtenu les *Mémoires de la comtesse de Boigne*, peu bienveillants pour la duchesse de Berry. Il a conclu, en admettant, comme M. Thirria et M. de Reiset, le mariage secret à la date du 14 décembre 1831.

La plupart des contemporains avaient cependant jugé Marie-Caroline aussi sévèrement que M^{me} de Boigne, avaient appelé le comte Lucchesi « mari postiche ». D'ardents légitimistes, que nous avons fréquentés jadis, ne parlaient qu'avec indignation de l'ex-duchesse, M^{me} Lucchesi, disaient-ils.

Il y a quelques mois, ont paru les *Souvenirs du chevalier de Cussy*, qui rapportent les circonstances du mariage de la même manière que la comtesse de Boigne. « Le comte de Rochechouart, dit Cussy, m'a raconté qu'à sa croyance, la négociatrice du mariage de Lucchesi-Palli avec la duchesse de Berry a été M^{me} du Cayla. Le jeune comte de Lucchesi-Palli, fort joli cavalier, se trouvait à la Haye, comme secrétaire de la légation napolitaine, lorsque cette proposition de mariage lui a été faite, et le comte de Rochechouart l'en a vu fort malheureux et fort affligé. « Mais, m'a ajouté M. de Rochechouart, c'était pour le beau Lucchesi-Palli un ordre de son souverain. Le roi de Naples a, du reste, fait dire au secrétaire de légation, qu'en réclamant un service de cette nature, il n'oublierait jamais que son beau-frère lui aurait donné, en cédant à ses désirs, la preuve la plus complète de son dévouement comme sujet. » Ce qui est plaisant, c'est que le comte de Reiset, parent du vicomte, le bouillant défenseur de la vertu de Marie-Caroline, regarde, lui aussi, Lucchesi

comme un mari postiche. Dans ses *Souvenirs*, il dit qu'en 1832, Lucchesi passait ses soirées à la Haye chez le comte de Waldburg-Truchsess, ministre de Prusse et voulait épouser sa fille ; il décrit l'entrevue étrange de la duchesse et de son mari sur le navire, à Palerme, après l'accouchement de Blaye.

L'authenticité du mariage secret du 14 décembre 1831 nous semble très controversable. Nous allons donc la discuter à nouveau. Nous nous servons des documents connus et de ceux que tout le monde peut consulter aux Archives nationales, entre autres des rapports nombreux et détaillés du Dr Ménière au ministre, que M. Costa de Beauregard, qui reproduit volontiers les lettres de Bugeaud, ne cite jamais.

La duchesse de Berry quitta l'Angleterre le 17 juin 1831, pour se rendre en Italie ; elle s'installa à Massa, dans le duché de Modène. A la fin de novembre, elle alla à Naples, en partit le 4 décembre, resta 15 jours à Rome, s'y maria d'après ses fidèles le 14, quitta Rome de suite après son mariage, partit pour Massa, où elle était réinstallée le 23 décembre. Son second mari dut passer, disent ses amis, le temps de la lune de miel avec elle. Or, à cette époque, la duchesse organisait la conspiration ; elle voyait de nombreux partisans de son fils qui résidaient ou venaient simplement pour la préparation de l'expédition en France. Et, dans cette cour soumise à l'étiquette, personne ne se serait douté des amours de Marie-Caroline et du comte Lucchesi !

Le vicomte de Reiset dit, à propos des cancans colportés sur la vertu de la princesse avant 1830 : « Comment, dans ces journées si remplies, pourrait-il y avoir place pour la moindre intrigue ; comment, dans cette existence de princesse royale, au milieu d'un palais où tout est réglé minute par minute, serait-il possible de cacher une aventure à tant d'yeux ouverts et clairvoyants ? » Ces observations s'appliquent parfaitement au séjour de Massa. La princesse y était peut-être encore moins isolée qu'à Paris. Elle n'aurait pas pu cacher son intimité avec Lucchesi. C'est tout au plus si M. de Mesnard dit qu'elle reçut un jeune homme qu'elle avait connu dans son enfance et le présenta comme l'un de ses plus anciens amis.

Pendant ces mois d'hiver, Marie-Caroline prépara son expédition. Elle se débarrassa de Blacas, qui lui avait été donné comme mentor par Charles X. En présence de l'abdication de Charles X et du duc d'Angoulême, elle pouvait se considérer comme régente, à condition toutefois de rester veuve. C'est alors qu'elle accueillit Deutz, juif de Coblenz baptisé, à qui l'archevêque de Paris avait servi de parrain. Deutz avait capté la confiance du Pape, et voyageait avec un passeport romain daté du 18 mars 1832 ; la duchesse le prit comme courrier de cabinet.

Le 24 avril 1832, elle quittait Massa, s'embarquait le 25, débarquait le 28 près de Marseille. Quand on lui eut dit, le 30, qu'elle devait renoncer à tout espoir en Provence, elle résolut d'aller en Vendée. En compagnie de Lorges, Mesnard, Villeneuve-Bargemont, dans une calèche attelée de chevaux de poste, elle traversa Nîmes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Agen, Libourne, Blaye, resta du 7 au 16 mai chez M. de Dampierre au château de Plassac, et poursuivit sa route par Saintes, Niort, Bourbon-Vendée.



LA DUCHESSE DE BERRY
(Collection du D^r Cabanès).

Au château de Plassac elle rédigea l'ordre qui fixait la prise d'armes à la nuit du 23 au 24 mai. Quelques jours plus tard, elle arrivait aux Mesliers, métairie qui allait lui servir d'asile.

Costumée comme les jeunes paysans de la Vendée, elle avait nom *Petit-Pierre*. Elle vit les chefs vendéens et Berryer.

Les premiers hésitaient ou refusaient de marcher. Berryer chercha à détourner la princesse de son dessein. Elle parut céder et promit de sortir de France. Mais le lendemain de la visite de Berryer elle se rétracta, et la prise d'armes fut fixée à la nuit du 3 au 4 juin.

L'insurrection n'eut pas la moindre consistance ; ce fut bien l'entreprise d'une petite femme écervelée. Le seul fait d'armes qui mérite d'être relevé est celui du château de la Pénissière, 6 juin, où 45 Vendéens soutinrent l'assaut d'une troupe nombreuse ; 6 d'entre eux furent tués, les autres sortirent des ruines fumantes et battirent en retraite. Ce fut, selon Biré, le dernier combat des derniers Vendéens.

Marie-Caroline avait quitté les Mesliers ; elle fuyait de métairie en métairie. Le ministère, qui avait commencé par mettre en état de siège les arrondissements de Laval, Château-Gontier et Vitré, étendit la mesure aux quatre départements de Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres. Comme Nantes était hostile à l'insurrection, la princesse s'imagina que la surveillance y était moins étroite, et elle se décida à s'y réfugier. Elle y entra avec M^{lle} Eulalie de Kersabiec, les deux femmes vêtues en paysannes, le 9 juin. Le comte de Mesnard y pénétrait en même temps par une autre porte. Au bout de quelques jours, pour se mettre en un lieu plus sûr, elle se retirait dans la maison des demoiselles du Guigny.

Elle y resta cachée jusqu'au 7 novembre, cinq longs mois. Dans sa retraite elle continua à montrer la même légèreté qu'à Massa et en Vendée. L'un de ses fervents admirateurs, le vicomte de Reiset, dit d'elle : « Il semble qu'il y ait eu en elle deux femmes : l'une, futile et charmante, éprise de divertissements et de plaisir ; l'autre, intrépide et courageuse, n'hésitant jamais devant son devoir. »

Qu'elle ait été charmante et intrépide, nous en tombons d'accord ; mais elle était avant tout futile. Après l'échec de sa tentative vendéenne, si elle avait possédé un grain de « jugeotte », elle aurait reconnu l'inanité de ses projets et aurait gagné la frontière. Dans sa retraite, elle s'obstina à admettre la possibilité du succès ; elle intrigua avec les cours de la Haye, Turin, Madrid, Lisbonne, Saint-Pétersbourg, hostiles à la Révolution de 1830 qui détruisait le droit monarchique ; toutes ses démarches ne pouvaient aboutir, parce que personne ne voulait marcher le premier. On lui disait : « Allez, je suis vrai. » Le czar lui déclarait que « si les partis qui divisent la France recouraient aux armes, il interviendrait comme pacificateur ; et Madame pourrait alors compter sur son assistance ». Les esprits sensés dans le parti légitimiste conseillaient à Marie-Caroline de quitter la France.

La famille royale lui donnait le même conseil. Le 20 août, son fils lui écrivit qu'il désirait vivement la voir en lieu sûr ; le 28 août, Charles X l'engageait paternellement à se sauver. Le 2 septembre, le général d'Andigné, détenu depuis 2 mois et 17 jours, sortait de prison. Sa mise en liberté prouve nettement qu'aux Tuileries on regardait l'insurrection légitimiste comme écrasée.

On ne peut s'expliquer comment Marie-Caroline a persisté à rester

si longtemps dans sa cachette, où elle manquait de tout confort. Ses partisans prétendent qu'elle ne perdit tout espoir que fin octobre et qu'elle était décidée à passer à l'étranger quand elle reçut Deutz. Aucun trouble ne se produisit plus depuis l'affaire de la Pénissière dans l'Ouest. Comme on ne signalait aucune trace de la princesse au dehors, le gouvernement la croyait réfugiée à Nantes ; il se ridiculisa en n'arrivant pas à la capturer. Dès septembre, de nombreuses perquisitions eurent lieu. Thiers fut appelé au ministère de l'intérieur le 11 octobre et y resta jusqu'au 25 décembre, où il passa au ministère du commerce et des travaux publics. Il était jeune, résolu : il voulut frapper un grand coup ; il agit seul et n'avisait ni le roi et le cabinet que l'arrestation opérée. Il accueillit les propositions de l'ignoble Deutz. Le traître partit pour Nantes, avec le commissaire de police Joly, qui avait arrêté Louvet. Grâce à la naïveté de quelques légitimistes influents, il fut introduit auprès de la princesse. Les détails de l'arrestation sont trop connus pour que nous y revenions. Marie-Caroline fut prise le 7 novembre, avec Mesnard, Guibourg et M^{lle} Stylite de Kersabiec. Le 9, elle fut embarquée sur un petit brick de guerre et conduite à Blaye, où elle resta jusqu'au 8 juin 1833.

Quand Louis-Napoléon fut arrêté, en 1836, le gouvernement n'hésita pas ; il le fit conduire rapidement en Amérique. Il eût évidemment agi de même avec la duchesse de Berry, s'il n'avait de suite soupçonné une grossesse ; il la retint à Blaye, dans l'espoir de la déshonorer et d'anéantir le parti légitimiste.

Pendant le voyage à Saint-Nazaire, le général Drouet, comte d'Erlon, qui commandait la division de Nantes, dit à plusieurs personnes : *Il me semble que Madame est enceinte*. Le vieux général aurait été doué d'un rare coup d'œil médical, s'il avait diagnostiqué une grossesse de deux mois et demi. Ce qui excita davantage les soupçons, ce fut un propos de M^{lle} de Kersabiec, qui bavarda avec une déplorable légèreté.

Pendant le trajet de Saint-Nazaire à Blaye, la duchesse de Berry ressentit vivement le mal de mer. Le policier Joly s'entretint avec M^{lle} de Kersabiec de la violence de ce mal, ajoutant que les effets devaient être ressentis douloureusement dans un corps si frêle. M^{lle} de Kersabiec jaspina comme une pie borgne. *Oui*, dit-elle, *d'autant plus que Madame la duchesse a la santé dérangée par une suppression qui date de plus de deux mois*. La même confidence fut faite par M^{lle} de Kersabiec au médecin de la corvette pendant la traversée. Joly chercha à étendre la conversation sur ce sujet, mais infructueusement.

Ces confidences éveillèrent l'attention. On se décida à garder la duchesse dans la citadelle de Blaye. Elle fut soumise à un régime sévère ; mais matériellement elle fut à l'aise. L'inventaire du mobilier de l'appartement de la prisonnière et la collection des menus des repas se trouvent dans les cartons des Archives nationales. Le mobilier est évalué 29.226 fr. 22, y compris six bidets pour 74 francs, grand luxe à l'époque !

Dès le début, on acheta pour 250 francs de livres. La cuisine fut plantureusement fournie. M. de Mesnard et M^{lle} de Kersabiec, réclamés par la cour d'assises de Montbrison, durent quitter la princesse à la fin de décembre ; ils furent remplacés par le comte Emmanuel de Brissac et la comtesse d'Hautefort. Une femme de chambre,

M^{me} Hansler, était attachée au service de Marie-Caroline. Le colonel Chousserie, excellent homme, tempéra dans la mesure du possible la rigueur des ordres. La garnison se composait de 700 hommes.

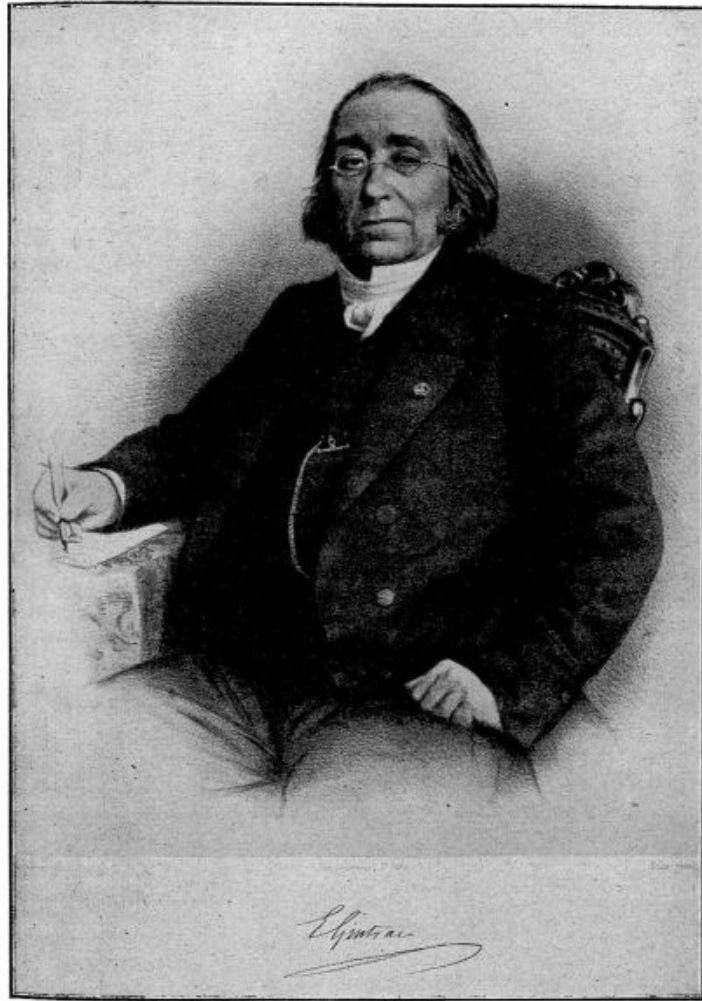
Bientôt l'opinion publique, voyant qu'aucune instruction n'était ouverte, voulut savoir ce que le gouvernement comptait faire. Des pétitions furent adressées à la Chambre ; elles furent discutées le 5 janvier 1833. Le rapporteur, Sapey, conclut à laisser les ministres prendre les mesures qu'ils jugeraient les meilleures, sauf à en répondre devant le Parlement et le pays. Au nom du cabinet, le duc de Broglie soutint que la branche aînée se trouvait placée en dehors du droit commun, que le gouvernement n'avait à suivre contre la duchesse de Berry que les lois de la guerre, qu'il devait se borner à la détenir comme un prisonnier dont on enchaîne la haine, que la raison d'État l'exigeait.

Berryer appuya le ministre, reconnut que la princesse ne pouvait être atteinte par la loi, qu'elle s'était mise à l'égard de Louis-Philippe en état de guerre, qu'il y avait à statuer sur une défaite et non sur un crime, que c'était au pouvoir exécutif à voir ce qu'en cette occurrence il lui était permis d'oser. La Chambre abandonna au cabinet le soin de décider sous sa responsabilité du sort de la duchesse de Berry.

Immédiatement après ce vote de la Chambre, des bruits étranges se répandirent : on parla d'un amour mystérieux, d'un scandale inévitable. Un accident confirma ces racontars. Dans la nuit du 16 au 17 janvier, Marie-Caroline avait été atteinte de vomissements. Elle avait été soignée jusqu'alors par un médecin légitimiste de Bordeaux, le Dr Gintrac (1), et avait refusé de recevoir le Dr Barthez, chargé d'une mission médicale officielle. Les ministres résolurent d'envoyer à Blaye deux médecins pour examiner ce qu'avait d'inquiétant l'état de la prisonnière et quels étaient les meilleurs moyens de guérison. Les deux médecins choisis étaient Orfila et Auvity, qui avaient donné des soins à la duchesse à Paris. Ils arrivèrent à Blaye le 24, et visitèrent la princesse le 25, avec Gintrac et Barthez. Gintrac avait été appelé à Blaye quatre fois depuis l'emprisonnement. Les quatre praticiens rédigèrent un rapport, où ils disaient que Marie-Caroline, née de parents phthisiques, présentait les symptômes d'un mal héréditaire, était sujette aux affections inflammatoires, qu'après ses promenades sur le rempart, elle avait eu souvent une toux sèche, que sa santé réclamait des précautions sérieuses dans une citadelle froide, voisine d'un fleuve fréquemment couvert d'épais brouillards. Et ils ajoutaient : « L'abdomen a paru un peu développé relativement à son état ordinaire. Il ne nous a pas été permis de l'explorer. Au dire de la princesse, les règles ont paru il y a cinq jours, et ont coulé jusqu'à hier. Cette apparition se serait manifestée à l'époque mensuelle où ce flux avait ordinairement lieu. »

Dans un rapport subséquent, rédigé à Paris le 1^{er} février, Orfila et Auvity, craignant probablement qu'à la suite du rapport du 25 janvier, le gouvernement ne fût accusé de détenir la princesse dans une prison malsaine, prétendent qu'on ne peut élever le moindre doute sur la salubrité de la forteresse de Blaye, et que dans l'état de captivité où est M^{me} la duchesse de Berry, aucun autre lieu suscep-

(1) Gintrac reçut pour ses honoraires 8.190 francs.



DOCTEUR GINTRAC
(Collection du D^r Cabanès).

tible de pareille destination ne pourrait lui offrir des conditions plus salubres. Ce rapport fut publié dans le *Moniteur* du 5.

La princesse n'avait pas hésité à tromper les médecins ; elle avait inventé un retour de règles. Elle espérait évidemment que, les médecins trouvant l'air de Blaye trop froid et trop humide pour sa poitrine délicate, elle serait mise en liberté. Mais le ministère escomptait la grossesse.

Le gouverneur ne voulait commander qu'à des soldats ; il s'opposait à ce que la police fût introduite dans le fort. Le colonel Chousserie fut sacrifié ; il fut remplacé par le général Bugeaud, qui accepta le métier de géolier moyennant 3.000 francs par mois. Bugeaud avait comme officier d'ordonnance le lieutenant Saint-Arnaud, le futur maréchal, qui recevait par mois une indemnité de logement de 12 francs, un supplément de solde de 60 francs et une gratification de 400 francs. Le commissaire de police Joly fut alors installé dans la citadelle et logé au-dessous de l'appartement de la princesse. On découvrit plus tard, dans le plafond de la chambre placée au-dessous du salon où la duchesse passait son temps avec M. de Brissac et M^{me} d'Hautefort, deux entonnoirs s'appuyant à une mince plaque de tôle, tuyaux acoustiques par lesquels le policier espionnait la prisonnière.

Le ministre de l'intérieur songea à envoyer à Blaye un médecin en remplacement de Barthez, que la princesse refusait de recevoir. Le 11 février, Orfila offrit la place au D^r Donné, 33 ans, chef de clinique, le futur inspecteur général et recteur, qui la refusa. Il s'adressa ensuite au D^r Ménière, 34 ans, médecin du 4^e dispensaire et des bureaux de bienfaisance du 11^e arrondissement, reçu agrégé de la Faculté de Paris en 1832, qui accepta à raison de 2.000 francs par mois. Le 13, Orfila présentait Ménière au ministre d'Argout. Comme le D^r Gintrac de Bordeaux n'allait à Blaye que sur la demande expresse de Madame, le ministre dit à Ménière qu'il désirait qu'un médecin fût à toute heure à même de donner des soins, qu'il ne pouvait imposer un médecin, que celui-ci devait faire agréer ses services par la princesse. Dans une deuxième entrevue, le 14, le ministre parla de la grossesse et ajouta que le médecin devait être prêt à tout événement. Ménière partit le 15, arriva à Blaye le 18, après avoir vu Gintrac à Bordeaux. La princesse fut aussitôt avisée.

Le 6 février, Bugeaud avait écrit au ministre : *Elle a bien reçu mon aide de camp et m'a fait remercier à plusieurs reprises. Mon officier est revenu, convaincu que les soupçons sont fondés. Il serait difficile, en effet, d'expliquer la coïncidence d'une bonne santé avec une prééminence qui viendrait de l'hydropisie ou de l'engorgement d'un viscère. Ceux qui la voient habituellement disent que c'est chaque jour plus apparent. D'ici à deux ou trois mois le problème sera résolu, s'il ne l'est plus tôt. Il faut s'abonner à trois mois de patience. Le 11 février, il ajoutait : Quoique je ne sois pas admis par la duchesse, je la vois sans qu'elle s'en doute. Toutes les apparences sont celles d'une grossesse très avancée ; mais, ce qui nous déroute, c'est sa gaieté. Elle chante, elle fredonne, elle joue avec ses perruches et son chien. Hier, elle plaignait en musique son caniche qui a mal à la patte. Tout cela me fait soupçonner que, si elle est dans l'état qu'on suppose, elle a un mariage supposé tout prêt. Le 17 février, Bugeaud insistait : Son étonnante gaieté achève de me convaincre qu'elle a une histoire toute prête à lui servir de manteau.*

Bugeaud ne fut reçu par la princesse que le 17 février. Le 22, elle lui donna l'écrit autographique où elle avouait son mariage, qu'on peut lire aux Archives nationales :

« Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. »

La duchesse a dit plus tard au comte de Mesnard qu'elle n'avait fait la déclaration que sur l'assurance formelle que celle-ci ne serait connue que de son oncle et de sa tante, et sur la promesse d'être mise presque aussitôt en liberté. Rien ne justifie cette assertion, pur bavardage. M. de Mesnard reconnaît lui-même que la signature de cet acte, loin de la sauver, la mettait entièrement à la merci du gouvernement. Dans sa cervelle de linotte elle s'imaginait peut-être arriver à la libération par l'aveu ; elle pouvait assurément admettre que sa tante, Marie-Amélie, serait désolée de la divulgation d'une grossesse survenue dans ces circonstances ; mais, ayant vécu en France de 1816 à 1830, se croyant apte à gouverner un grand pays constitutionnel pendant la minorité de son fils, elle devait savoir que Paris n'était pas Naples, et que le roi usurpateur ne disposerait pas de son sort sans s'entendre avec le ministère.

Elle voulait être libérée avant ses couches. Le 23 février, elle dit à Gintrac, après lui avoir avoué sa grossesse : *Je veux sortir d'ici, à quelque prix que ce soit.* Le 20 mars, ayant lu dans un journal qu'on la laisserait à Blaye jusqu'après sa délivrance, elle s'exprima sans ambages devant Ménière : *Ma déclaration de mariage clôt mon rôle politique ; je ne suis plus Française, je veux vivre obscure et tranquille.*

Gintrac, ne s'occupant pas d'accouchements, proposa l'adjonction de Ménière. La princesse consentit à le recevoir à la prochaine visite de Gintrac. Dans une lettre du 23 février, Ménière dit que Marie-Caroline a déclaré à Gintrac qu'elle est enceinte, que son flux menstruel a manqué pour la première fois le 24 août, ce qui indiquerait une grossesse de six mois. Le 28, il fut reçu avec Gintrac. La duchesse fut gracieuse et dit à Ménière : *J'aurai bien volontiers recours à vos soins, si cela devient nécessaire.* Comme elle était maigre, pâle, tousait, Gintrac et Ménière désirèrent la consultation de médecins bordelais, de sorte qu'on serait en mesure de rédiger un rapport circonstancié au gouvernement. La princesse consentit. Gintrac désigna Canihac, Bourges et Grateloup. Gintrac et Ménière dinèrent avec les officiers et retournèrent ensuite chez la prisonnière. Elle se laissa examiner. « Je pus constater, dit Ménière dans son rapport du 2 mars, que le globe utérin remontait jusqu'à l'ombilic. J'appliquai l'oreille sur l'hypogastre et cherchai à reconnaître les battements de cœur du fœtus. Je déclare que cet examen, renouvelé trois ou quatre fois, en plaçant la princesse dans des positions variées et prolongées chaque fois pendant plusieurs minutes, ne m'a pas procuré la sensation que je cherchais. Je ne sentis pas davantage les mouvements de totalité du fœtus. Plusieurs fois, pendant le cours de cette visite, M^{me} la duchesse de Berry a éprouvé la sensation d'un mouvement intérieur. Elle nous fit remarquer que la tumeur abdominale devenait plus saillante à gauche, et saisissant ce moment précis, mon oreille, appliquée sur le point le plus saillant, n'entendit pas de bruit, ne sentit pas de

mouvement... La princesse a eu pendant longtemps des fleurs blanches abondantes ; depuis un an environ elles avaient presque cessé. Elles ont reparu et avec une grande abondance depuis la suppression du flux menstruel. »

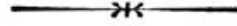
Le lendemain, 1^{er} mars, à 9 heures du matin, Gintrac retourna chez la duchesse avec Ménière. Elle parla franchement. Le 25 janvier, elle avait déclaré à Auvity et Orfila qu'elle avait eu ses règles du 20 jusqu'à la veille. Maintenant elle n'avait plus aucun intérêt à débiter un récit imaginaire. « *Il y eut alors, dit Ménière, des explications plus positives que toutes celles qui avaient précédé. M^{me} la duchesse de Berry nous dit que, le 20 août, ses règles arrivèrent en temps convenable et coulèrent comme de coutume pendant sept ou huit jours. C'est du 27 août au 31 que la conception a pu avoir lieu, ni avant, ni après. Ce qu'il y a de certain, c'est que le flux menstruel manqua le 20 septembre et n'a pas reparu depuis.* »

« Gintrac, ajoute Ménière, fit sentir à la princesse qu'il importait que les médecins consultants eussent sur la grossesse des données plus exactes que toutes celles fournies jusque-là ; que ces Messieurs ne s'étant pas livrés spécialement à la pratique des accouchements, j'étais le seul qui pût pratiquer le toucher et acquérir par ce moyen la connaissance des signes d'une grossesse plus précis que tous ceux observés jusque-là ; et que, par conséquent, il était utile que S. A. R. se prêtât à cette exploration. Elle y consentit, et je me mis en devoir d'accomplir cette tâche délicate avec toute l'exactitude dont je suis capable.

« Voici ce que je trouvai. Le col utérin est très haut, c'est-à-dire qu'il est à plus de 4 pouces de l'orifice du vagin. Son orifice est dirigé en arrière ; le museau de tanche est entr'ouvert, mou ; il admet facilement le bout du doigt indicateur. Je sentis, sur le côté postérieur et gauche de la circonférence, plusieurs inégalités ou cicatrices résultant des accouchements précédents. Le col fait une saillie d'un pouce au moins au sommet du vagin. A l'angle situé entre la vessie et la base du col utérin, on sent une tumeur ronde, large, élastique, occupant une grande partie de la circonférence du détroit supérieur du bassin. La main gauche, placée sur l'hypogastre et déprimant la tumeur, lui imprime un mouvement de totalité qui est perçu par le doigt indicateur droit, et lorsqu'à plusieurs reprises je repoussai cette tumeur de bas en haut, je sentis manifestement un corps qui venait heurter la paroi élastique en contact avec ce doigt. Le choc de ce corps se fit sentir plusieurs fois par suite de cette manœuvre. Il y avait de l'intervalle entre chacun des battements, et j'avais la conscience de la présence d'un liquide au milieu duquel flottait un corps solide. Je le répète, je sentis au moins quatre fois ce ballonnement, sur l'existence duquel je ne puis conserver aucun doute. Je profitai de l'occasion pour ausculter de nouveau la tumeur hypogastrique, et cette fois-ci encore, je ne pus percevoir les battements produits par le cœur du fœtus. »

A 1 heure, les consultants arrivèrent en chaise de poste. Gintrac et Ménière les renseignèrent, et on entra chez la princesse couchée. Canihac, chirurgien, resta seul quelques minutes avec Marie-Caroline et pratiqua le toucher. Les docteurs confèrent ensuite tous ensemble, et Canihac communiqua le résultat de son exploration, qui concordait avec celui de Ménière. Ménière rédigea un rapport où on

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

demandait le départ pour le Midi avant les couches, à cause de la faiblesse de la santé. La consultation fut signée par tous, livrée à Bugeaud, et envoyée à Paris. Le soir, Ménière en lut une copie à la princesse, qui était triste, abattue. Les médecins disaient que, d'après la déclaration verbale de la duchesse, l'état de grossesse présumée daterait de la fin du mois d'août. *Chacun a emporté la conviction de l'existence d'une grossesse; mais cette conviction, très suffisante pour le for intérieur, est loin de pouvoir servir de base à un rapport médical, et encore bien moins lorsque ce rapport peut servir à fonder des déterminations de la plus haute importance.*

Des instructions sévères avaient été données à Bugeaud par une lettre du ministre du 19 février : il devait se présenter tous les jours chez la prisonnière, et se faire accompagner fréquemment par le Dr Ménière. Le ministre exigea d'abord de Ménière un rapport tous les deux jours, puis tous les jours. Enfin, il envoya le professeur Dubois, qui arriva le 15 mars, mais que la princesse refusa catégoriquement de recevoir.

Le 23 mars, Deneux, professeur de la Faculté de Paris, destitué à la suite des journées de Juillet, qui avait été l'accoucheur de la duchesse, se présenta à Blaye. Quand la note du *Moniteur* annonça la grossesse, il avait demandé la faveur de s'enfermer dans la prison de celle dont il avait été le médecin dans le palais des rois. Il fut accueilli chaleureusement par Marie-Caroline et lui prodigua les soins quotidiens.

Le 26 mars, Ménière fut assuré de la grossesse ; il entendit les battements du cœur du fœtus. Le même jour, une lettre du ministre mandait Ménière à Paris. Il partit à 9 heures du soir, et le 29, à 10 heures du matin, il arrivait à l'hôtel du ministre de la guerre, président du conseil. Ses rapports alarmants sur la santé de la princesse, compromise parla prolongation du séjour à Blaye, avaient fait croire qu'il était sous l'influence de sa malade. Le 30, il vit le ministre d'Argout avec Orfila et Auvity, et à 9 heures du soir il exposa la situation chez Soult devant tous les ministres. Le cabinet décida que la princesse accoucherait à Blaye. Le 31, Ménière fut reçu avec Auvity par le roi. Louis-Philippe parla avec sa loquacité habituelle ; il dit que la reine et lui avaient dû céder devant le ministère. *Par quelle fatalité, s'écria-t-il, s'est-elle obstinée à rester en France, lorsqu'il lui était si facile de partir et de déjouer les efforts de la police ? Les événements ont trop prouvé qu'elle était retenue à Nantes par un motif tout-puissant sur son esprit, et c'est là un malheur irréparable.*

Ménière repartit le 1^{er} avril à 6 heures du soir ; le 4, il était rentré à Blaye. Comme la princesse allait mal, le ministre envoya Orfila, Fouquier, Andral et Auvity, pour l'examiner. Ils arrivèrent le 20 avril, et s'en retournèrent le 23, sans avoir vu la prisonnière, qui avait obstinément refusé de les recevoir.

Mais le nom du mari n'était pas encore révélé. Le 9 mai, Bugeaud écrivait au ministre : *« Sa gaieté se soutient. Elle est très causante. Plusieurs fragments de sa conversation me font soupçonner qu'il y a un mariage arrangé avant ou après la grossesse. C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir. »*

La princesse attendait ses couches pour le 26 mai. Le 10 mai, Ménière disait dans son rapport : *« La princesse a dit à M. Deneux devant moi : quand il faudra faire la déclaration, vous nommerez le père de mon enfant ; je veux qu'il soit consigné dans le procès-*

verbal. M. Deneux reçut en même temps un petit papier sur le quel étaient inscrits les nom, prénoms et titres du mari, et en prit copie. »

Le 10 mai, la princesse accouchait subitement ; elle fut délivrée par Deneux ; Dubois assistait, caché par un paravent. D'après Ménière et Deneux, qui confirmèrent les assertions de la princesse, l'accouchement fut prématuré. L'enfant, dont la venue provoqua tant de clameurs, une fille, est morte à Livourne le 19 novembre 1832.

Quand tous les témoins furent rassemblés dans le salon, Deneux prit la parole : « *Je viens d'accoucher M^{me} la duchesse de Berry ici présente, épouse, en légitime mariage, du comte Lucchesi-Palli, prince de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.* »

Les compagnons fidèles de Marie-Caroline, M. de Brissac et M^{me} d'Hautefort, furent aussi surpris que les autres assistants, en entendant le nom de Lucchesi ; ils n'avaient reçu aucune confiance.

Le ministère n'hésita plus à mettre Marie-Caroline en liberté ; tout l'univers savait qu'elle avait accouché et personne ne croyait au mariage ; la légitimité était frappée au vif. La princesse fut dirigée vers les États de son frère. Elle fut embarquée le 8 juin à Blaye, avec Bugaud et un aide de camp, le prince et la princesse de Beauffremont, le comte de Mesnard, Deneux, Ménière, M^{lle} Lebeschu et M^{me} Hanseler. Elle arriva en rade de Palerme le 5 juillet. C'est sur le bateau qu'elle vit celui qu'elle avait déclaré être son mari. Le comte Lucchesi monta à bord et fut introduit. « L'arrivée du comte Lucchesi-Palli, dit Ménière dans sa lettre du 8 juillet envoyée de Palerme, a fait retirer toutes les personnes qui tenaient compagnie à la princesse. Le comte a fait antichambre quelques instants et a été introduit avec cérémonie. La petite fille a été complètement négligée, au grand chagrin de la nourrice, qui n'entend rien à la paternité sicilienne. Après une longue entrevue, la princesse s'est promenée sur le bord avec le comte Hector ; mais bientôt les spectateurs se sont rapprochés sans aucune présentation officielle, et la conversation est devenue générale.

Le comte est un bel homme, qui a l'air plus jeune qu'on ne le dit. Je l'ai trouvé froid et réservé. Tout le monde a été surpris comme moi de cette absence complète de toute démonstration, dans un moment où la chose était convenable et même nécessaire. Je dois vous dire, Monsieur le Comte, que mes idées sur le mariage secret de la princesse ont été fortement modifiées depuis que j'ai assisté à ce dénouement. La rumeur publique est loin de confirmer les assertions des parties intéressées ; on dit hautement que le comte n'a pas pu refuser ce que l'on appelle ici une bonne affaire. »

(A suivre.)

L'Esprit de nos Aïeux

Le maréchal de Saxe se promenait dans les jardins de Versailles avec M^{me} de Pompadour. « Tiens ! dit quelqu'un, (ce quelqu'un n'était-il pas l'abbé Dubois ?) voici l'épée du roi et son fourreau (1) ! »

(1) Κοιλίσις, vagin, fourreau : d'où *colpopérinéorrhaphie*, etc.

Informations de la « Chronique »

Curieuse coutume du 1^{er} mai.

Il y avait jadis (1) — cela se passait il y a bien longtemps ! — à Vienne en Dauphiné, une confrérie des meuniers et des bouchers, dont le roi était nommé par l'archevêque. Les confrères, tous à cheval et bien armés, se réunissaient le 1^{er} mai au palais archiépiscopal, et le monarque élu par le prélat marchait gravement, précédé de la cavalcade, vers l'Hôtel-Dieu, appelé l'hôpital Saint-Louis.

Le cortège étant arrivé à la porte, qui devait se trouver fermée, un des gardes de Sa Majesté meunière venait y heurter, et demandait saint Paul ; quelqu'un de la maison répondait : *il dit ses heures*. Le garde frappait une seconde fois ; on répliquait : *il monte à cheval*. Au troisième coup, on ouvrait la porte en disant : *vées le ci tout prest* ; et saint Paul, affublé d'un froc d'ermite, paraissait monté sur un palefroi. Le recteur de l'Hôtel-Dieu le remettait lui-même entre les mains du roi, qui jurait sur les Évangiles de le conduire et ramener sain et sauf, et qui lui donnait, pour sa sûreté, deux de ses gardes du corps, dont il se rendait caution par un acte que son greffier délivrait au recteur.

La famille des Pourcelets.

Notre confrère et ami F. BREMOND, grand dénicheur de vieux textes, qu'il commente savoureusement, exhume d'un bouquin vétuste les lignes qui suivent et que nous lui empruntons sans autre façon (2).

Combien de révélations de même nature seraient réservées à qui rechercherait l'origine de certains noms ! Voilà un instructif et divertissant passe-temps, pour ceux de nos lecteurs qui en auraient le loisir.

La multiplicité des historiographes nous donnent facilement à cognoître qu'il y a eu des femmes qui ont porté en leurs matrices plusieurs enfans tous d'une ventrée. Comme Pline fait mention d'une femme qui avorta de 12 enfans, Albucasis raconte qu'une femme de son temps porta 7 enfans tous d'une ventrée, et qu'une autre s'étant blessée en sa grossesse, elle eut descharge de 15 enfans bien formez.

Joubert rapporte que la Dame de Beauville, du pays d'Agenois, accoucha de 9 filles d'une ventrée, qui toutes eurent vie et furent mariées. Que mesmes une Dame d'Arles en Provence accoucha de 9 fils, dont estant faschée, elle en voulut faire noyer 8 : et de fait elle commanda à une servante de les aller jeter dans l'eau. Ce que voulant effectuer, elle fut fortuite-ment rencontrée par le père, auquel s'informant de ce qu'elle portoit, elle dist que c'estoient des pourcelets, que la truie avoit euz en plus grande quantité qu'elle n'en pouvoit nourrir, pourquoy elle avoit eu commandement d'aller jeter dans la rivière ce qui estoit superflu. Mais cet homme ayant recogneu la vérité du fait, fit nourrir et eslever tous lesdits enfans qui, pour la fortuite responce de ladite servante qui les vouloit noyer, eurent le surnom de la famille des pourcelets (3).

(1) Le récit qui va suivre se trouve dans un ancien Missel latin, manuscrit, dont l'abbé d'Artigny a donné un extrait dans ses *Mémoires d'hist., de crit. et de litt.*, t. IV, p. 308, que Lebert a reproduit dans son savant ouvrage : *les Cérémonies du Sacre*.

(2) Cf. la *Provence Médicale*, mars 1910.

(3) Jacques DUVAL, Escuyer, Seigneur d'Ectomare, docteur et professeur en médecine : *Des hermaphrodites, accouchemens et traitement requis*. — Rouen, 1612.

Comment vit Tolstoï (1).

Été comme hiver, l'auteur de *Guerre et Paix*, qui habite sa magnifique propriété de Paliana, se lève le matin à 5 heures et prend, au saut du lit, un bain d'eau froide. Après avoir pris une tasse de café très fort, Tolstoï se met au travail.

Il confectionne des... paires de bottes, des poêles, des instruments d'agriculture et écrit, entre temps, quelques pages de roman.

A une heure, déjeuner composé invariablement de beurre, de fromage et d'une soupe aux légumes. Le comte Tolstoï est un végétarien convaincu et « pratiquant ».

Après une heure de repos, il se remet à écrire, mais jamais plus de deux heures. A six heures, nouveau repas végétarien, et à huit heures, coucher.

Tolstoï couche non dans un lit moelleux, mais tout simplement sur une chaise longue, dans son cabinet de travail. Il s'habille, chez lui, d'un costume de moujik, c'est-à-dire blouse de coton bleu, serrée à la taille par une large courroie, pantalon de toile flottant, et grandes bottes goudronnées. Tolstoï a, depuis longtemps, abandonné l'usage des chaussettes.

Il reçoit ses amis le matin, dans son cabinet de travail, en leur offrant un petit verre de liqueur. Souvent il mange à la table de ses paysans, aidant ceux-ci dans leurs rudes travaux et préparant lui-même, de ses propres mains, le beurre et le fromage servis à sa table.

C'est ce qu'on peut appeler une originale existence.

Chansons de salles de garde.

Très heureuse idée qu'a eue le directeur du *Rictus* de publier, en une plaquette tirée à petit nombre et pour les seuls bibliophiles, le recueil des « Chansons de salles de garde ». Si, comme il nous le promet, il nous les donne sans coupures, ce sera un plat de « haulte gresse » et dont les amateurs se pourlécheront les lèvres.

Il est essentiel de se faire inscrire dès à présent aux bureaux du *Rictus*, 4, rue Malebranche, si l'on veut être sûr d'être servi. Le prix de l'exemplaire n'est pas encore fixé ; l'administration du *Rictus* le fera connaître en temps utile.

Molière jugé par Doyen.

Sur la demande de M. Antoine, le D^r DOYEN a fait, à l'Odéon, une conférence sur Molière, le jeudi 14 avril dernier. Nous aurons probablement occasion d'y revenir sous peu, si le texte nous en est remis.

Question indiscreète.

De notre confrère le D^r M... cette perle : *Chambres sourdes pour accouchements !*

Et muettes aussi, sans doute, pour se conformer au secret médical ?
D^r R.

(1) L'information que nous publions ci-dessus complétera l'écho trop bref que nous avons publié, il y a quelques mois, sur l'hygiène de Tolstoï (voir le n° du 1^{er} janvier 1910).

La « Chronique » par tous et pour tous

Un traitement original de l'aïchmophobie (1).

L'aïchmophobie ou peur des pointes peut se traduire par les manifestations les plus diverses : telle, dans un duel à l'épée, la reculade éperdue de l'un des combattants, devant la pointe menaçante d'une lame, que cette fuite semble rendre encore plus pressante ; telle aussi la terreur de la prochaine mise en scène, entrevue par une imagination affolée, de deux épées se croisant en champ clos.

Un médecin du XVIII^e siècle, le docteur SOLIER, qui d'ailleurs n'est pas autrement connu, institua, certain jour, un traitement de cette forme de l'aïchmophobie au... profit de son client et ami, le poète BARTHE, l'auteur des *Fausse infidélités*.

Cet écrivain, apprécié de ses contemporains pour ses vers faciles et gracieux, s'était trouvé en désaccord avec le marquis de Villette sur une question littéraire. Bientôt, la discussion avait dégénéré en dispute, la dispute en querelle, et la querelle en injures. Bref, le marquis de Villette, qui n'était pourtant pas un aigle de bravoure, provoqua son adversaire en duel et lui signifia qu'il eût à se tenir prêt pour le lendemain matin : il irait le chercher, à sept heures, chez lui.

Mais laissons la parole à un nouvelliste du temps, qui raconte fort plaisamment la suite et le dénouement de l'aventure :

« Barthe, rentré chez lui et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes et à toutes les horreurs qu'il envisageait pour le lendemain. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils.

« — N'est-ce que cela ? Je vous tirerai de ce mauvais pas. Faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à votre laquais de dire que vous êtes chez moi et de me l'amener. Pendant ce temps, cachez-vous sous votre lit.

« Barthe veut répliquer.

« — Ne craignez rien, encore un coup, et laissez-vous conduire.

« Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe.

« — Il n'y est point ; mais que lui veut M. le marquis ?

« Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, M. de Villette conte les raisons de sa visite.

« — Vous ne savez donc pas, Monsieur le Marquis, que M. Barthe est fou ? C'est moi qui le traite et vous allez en avoir la preuve.

« Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte ; on ne trouve personne dans le lit ; on cherche dans tout l'appartement.

(1) Tel est le nom par lequel Gélinau désigne, dans son traité classique des *Phobies*, la peur des pointes. Le terme grec *aichmos* signifie surtout lance, javelot. Le mot *acrophobie* (du grec *ακρος*, pointe) me semblerait plus indiqué, pour caractériser la peur des pointes en général.

Enfin, M. Solier, comme par hasard, regarde sous le lit et y découvre son malade.

« — Quel acte de démente plus décidé ! »

On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses et le fustigent d'importance, par l'ordre de l'Esculape. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte ; il fait des hurlements affreux. On apporte ensuite des seaux d'eau, dont on arrose les plaies du pauvre diable. Puis on l'essuie, on le recouche ; et son adversaire, émerveillé, se frotte les yeux, à peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut disconvenir que ce poète ne soit vraiment fou : il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux.

« Du reste, M. Barthe a trouvé le remède un peu violent, surtout de la part d'un ami, et ne prendra vraisemblablement plus M. Solier pour le guérir de ses accès de folie. »

Quoi qu'il en soit, cet aïchmophobe eut une fin presque héroïque pour un poltron.

Son existence, quelque peu bohème, avait singulièrement usé la trame de ses jours. Nous ignorons si le Dr Solier y contribua pour sa part ; mais Barthe touchait à sa dernière heure, quand un ami vint lui offrir, de la part de Piccini, une loge pour la première de son *Iphigénie*.

— Impossible, mille regrets, répondit le mourant dans un faible sourire : on va me porter à l'église.

Rapprochement curieux : ces jours derniers, à la Renaissance, le Dr Paul Sollier, un de nos plus distingués confrères, faisait précéder d'une conférence, très documentée, *Une femme passa*, la pièce de M. Coolus, dont le principal personnage, si bien interprété par M. Tarride, est un spécialiste des maladies nerveuses.

D'E.

A propos de Chantecler.

« On dit que le coq a de la *sympathie* pour l'aurore, dont il annonce le lever par son chant et par un battement d'ailes. Cicéron déclare que Démocrite a fort bien expliqué cette *sympathie* par la distribution de la matière subtile qui s'est formée de la digestion durant la nuit, et qui s'est répandue dans toutes les parties du coq. La digestion, dit-il, est alors achevée ; le sang s'est distribué par tout le corps ; le coq sent ses forces rétablies par les nouveaux esprits dont il est rempli ; il n'y a donc rien de merveilleux, si cet oiseau, à qui le chant est naturel, fait éclater sa joie par son chant et par un battement d'ailes. *Democritus quidem optimis verbis causam explicat, cur ante lucem galli canant: de pulso enim corpore et in omne corpus diviso, et modificato cibo, cantus edere quiete satiatos...* De Divinat., lib. 2, n. 57. »

C'est ainsi que l'auteur du livre bien connu, *la Physique occulte*, explique, après Cicéron et Démocrite, pourquoi Chantecler annonce par son chant le lever de l'aurore.

L'explication est évidemment moins poétique que celle du *Chantecler* de Rostand.

Dr Emile LEGRAIN.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'homme de marbre. — Les journaux de Birmingham signalent la présence, dans un hôpital de cette ville de l'extraordinaire Morgan FIELD, autrement dit « l'homme de marbre »,

On ne sait trop à quoi attribuer l'affection dont il est atteint. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa peau a pris la consistance du marbre. Bains, frictions, massages, traitements électriques, rien n'a pu vaincre la dureté de son épiderme. Quand on le frappe du doigt, sur une partie quelconque du corps, le doigt rencontre la même sensation que s'il frappait du bois ou de la pierre. L'homme est d'une insensibilité et d'une blancheur impressionnantes.

Les médecins sont nombreux à son chevet, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant pour le patient, car autant de sommités, autant de traitements proposés.

(Eclair, 11 mars 1910.)

L'hygiène dans les mosquées. — A la demande de la Préfecture de la ville, le Ministère de l'Evkal a décidé de former une commission chargée d'élaborer un règlement pour assainir certaines dépendances des mosquées, suivant les règlements hygiéniques.

(Revue médico-pharmaceutique, de Constantinople, 15 janv. 1910.)

Annonces et réclames médicales. — Ces annonces seront dorénavant soumises à la censure... en Russie. Les autorités médicales exerceront une surveillance sur toutes les publicités concernant les médicaments, instruments accessoires (cosmétiques et hygiéniques), l'exercice de la profession de médecin, de dentiste, d'accoucheuse, de masseuse, de pharmacien, etc., les villes d'eaux et les eaux minérales.

Toutes ces annonces doivent être soumises aux censeurs avant leur insertion. Une fois approuvées, elles ne peuvent plus être modifiées. Il est défendu d'annoncer des moyens abortifs ou anticonceptionnels, de publier des éloges mensongers ou exagérés de médicaments dans une pharmacie. Il sera interdit d'annoncer les produits qui ne peuvent être vendus que sous un nom qui implique une indication, tels que eczéma, rhumatisme, etc. De même, ils ne peuvent être recommandés pour le traitement d'une maladie. Les annonces des médecins, etc., ne peuvent contenir aucun commentaire. Dans les cas douteux, on consultera l'inspecteur médical principal.

Voilà, certes, une réglementation qui serait, au moins, aussi nécessaire en France qu'en Russie, et surtout en Turquie !

(Revue médico-pharmaceutique, de Constantinople, 15 janvier 1910.)

Sang-froid opératoire. — Un chirurgien de Vienne, le professeur ELSELBERG, vint, l'autre jour, à sa clinique et pratiqua deux opérations longues et délicates.

Quand ce fut fini, il se coucha sur la table d'opération et dit :

— A mon tour, à présent !

Le professeur avait l'appendicite.

Les profanes aimeront cette forme du stoïcisme chirurgical.

(Le Courrier d'Haiphong.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Clinique du Cœur.

(173, rue Blomet.)

M. H. HUCHARD commencera, à la nouvelle salle de conférences de cette clinique, le cours de pratique médicale, le *dimanche matin 1^{er} mai, à dix heures.*

Ce cours, d'une durée de deux mois cette année, sera continué tous les dimanches à la même heure, par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur les affections du cœur et sur diverses maladies.

Conférences du mois de mai :

1^{er} mai : M. H. HUCHARD (Pronostic des maladies du cœur).

8 mai : M. le professeur ALBERT ROBIN (Pronostic et traitement des maladies de l'estomac).

15 mai : Pas de conférence.

22 mai : M. ROCHON-DUVIGNEAUD, ophtalmologiste des hôpitaux (Pronostic et traitement des maladies des yeux).

29 mai : M. H. HUCHARD (Traitement des maladies du cœur).

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris.

HÔPITAL DE LA PITIÉ.

Conférences cliniques sur les Maladies du Système nerveux.

M. le D^r BABINSKI, médecin de l'hôpital de la Pitié, a repris ses *Conférences cliniques sur les Maladies du Système nerveux, le Samedi 30 avril 1910, à 10 h. 1/2 du matin* ; il les continuera les samedis suivants à la même heure.

Les conférences auront lieu dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Ecole de Psychologie,

49, rue Saint-André-des-Arts.

M. le D^r BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des Asiles d'aliénés, commencera le *jeudi 12 mai, à 5 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale.*

Sujet du cours : Les enfants anormaux. — L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Une croisière en Méditerranée.

Nous apprenons avec plaisir l'organisation à Marseille d'une croisière, du 25 juin au 13 juillet, à bord du paquebot-yacht *Etoile*. Placée sous le patronage, du Touring-Club de France et du Syndicat d'initiative de Provence, elle permettra de voir : Barcelone, Palma, Alger, Tunis, Malte, Taormina, Messine, le Stromboli, Palerme, Capri, Naples, Pompei, Rome et Ajaccio.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le D^r CASTUEIL, 20, Cours du Chapitre, à Marseille, Directeur de la Croisière.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

La Maison du médecin.

La Maison du médecin vient de connaître, en son Assemblée générale du 13 mars dernier, la joie du triomphe et le vertige des ascensions rapides : son budget passait de 10.000 francs l'an dernier à 68.000 francs cette année, à la suite d'un don, déjà signalé, de 50.000 francs, fait par un généreux confrère désirant garder l'anonymat ; or, la révélation sensationnelle vient d'être faite à cette assemblée, qu'un *château de toute splendeur* va appartenir à cette œuvre de haute solidarité, *plus un revenu annuel de 60.000 francs*.

Ce don, demeuré anonyme lui aussi, consacre définitivement la marche triomphale de *la Maison du médecin*, à qui sont assurées de nouvelles libéralités et la plus durable destinée.

Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale.

Une œuvre parisienne, c'est-à-dire dont la zone d'action comprend l'Île de France, a été créée en vue de venir en aide à toute famille médicale éprouvée par l'infortune, qu'il s'agisse non seulement du chef de la famille, mais de tous les membres de cette famille. Ses statuts ont été votés le 20 mars dernier.

Elle est organisée en vue d'apporter le *Secours immédiat*, et de réaliser ultérieurement non seulement *l'Assistance par le travail*, qui met, soit le médecin, soit les membres de sa famille, à même de gagner leur existence, mais aussi toute autre forme d'assistance.

Elle fait appel au concours de tous les médecins, mais s'adresse également à leurs familles : femmes, enfants, ascendants.

Pour faciliter l'adhésion de *tous* les membres des familles médicales, même de celles peu fortunées, la cotisation minimale a été abaissée à un franc, le titre et les droits du sociétaire demeurant les mêmes, quelle que soit la somme versée.

Nos rangs sont ouverts aux personnes étrangères à notre profession qui veulent manifester leur reconnaissance à l'égard des médecins, en venant en aide aux familles médicales éprouvées par le malheur. Mais ces *bienfaiteurs* ne pourront pas prendre une part effective à la direction de l'Association, qui doit demeurer une *œuvre exclusivement médicale*.

En résumé, cette œuvre est *l'Assistance aux familles médicales malheureuses, réalisée par la grande famille médicale*.

Le secrétaire général de l'Œuvre est le D^r GRANJUX ; le trésorier est le D^r BUTTE.

Contre le charlatanisme médical.

C'est dans son numéro d'avril que *le Médecin de campagne* a publié les résultats de son concours contre le charlatanisme et exposé son action auprès des candidats-députés, en faveur de la limitation du nombre des médecins. Nous conseillons vivement aux confrères soucieux de leurs intérêts la lecture attentive de cet important numéro.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Trafic de graisse humaine (XVII, 155). — La *Chronique médicale* du 1^{er} mars 1910 a reproduit un article relatif au macabre trafic qui se pratiquait autrefois dans les amphithéâtres d'anatomie, où l'on allait jusqu'à vendre la graisse des cadavres pour en faire des lampions. Le rédacteur demande qu'on infirme ou qu'on confirme ces récits.

Les faits sont parfaitement exacts; ils sont certifiés par deux hygiénistes aussi consciencieux que savants, D'Arcet et Parent-Duchatelet, dans un travail très complet sur les salles de dissection (*Annales d'Hygiène publique*, 1831, t. V, 2^e partie). Ces auteurs ont constaté eux-mêmes les faits qu'ils décrivent et ont reçu les témoignages des anatomistes de cette époque (fin du XVIII^e siècle et commencement du XIX^e), parmi lesquels il convient de citer Desault, Dubois, Pelletan, Lallemand, Boyer, Dupuytren.

Les amphithéâtres de dissection étaient alors la propriété particulière des professeurs. Ils étaient installés au dernier étage de vieilles maisons situées dans les petites rues de la rive gauche, non loin de l'Hôtel-Dieu. On se procurait les cadavres en les volant pendant la nuit dans les cimetières voisins. Comme ces cimetières étaient trop petits et surpeuplés, on avait recours à des fosses communes vastes, profondes, dans lesquelles on déposait jusqu'à 15 ou 20 lits de cadavres. Parmi les professeurs, les uns avaient recours à des pourvoyeurs; les autres, comme Dubois, allaient chercher eux-mêmes les corps dont ils avaient besoin et les ramenaient dans une voiture.

Dans les amphithéâtres, les cadavres se putréfiaient sur les tables et dégageaient des odeurs épouvantables. Dubois paraît être le premier qui imagina de brûler les débris anatomiques. Par ce moyen, il évitait l'embarras de les ramener au cimetière et il diminuait les causes d'infection. Le foyer dans lequel se pratiquait cette incinération (il est remplacé aujourd'hui par le columbarium du Père-Lachaise), était en activité pendant 6 mois et n'était entretenu que par les graisses, les os et les autres matières animales.

En 1803, époque de réorganisation générale, le préfet de police établit une certaine surveillance sur les amphithéâtres de dissection. Mais les abus continuaient. De 1806 à 1810, on étudia plusieurs projets de suppression des amphithéâtres particuliers, qui devaient être remplacés par un établissement unique, dépendant de la Faculté. De 1810 à 1813, le *statu quo* existait encore; les plaintes continuaient au sujet de l'insalubrité des amphithéâtres, de l'insolence et du cynisme du personnel. C'est à ce moment qu'éclata un scandale retentissant. Des garçons d'amphithéâtre, ayant été dénoncés comme faisant le commerce de graisse humaine, furent surveillés pendant quelque temps et bientôt surpris en flagrant délit. L'instruction prouva que les garçons de la Faculté de médecine et ceux des amphithéâtres particuliers s'étaient associés pour ce trafic. C'est surtout aux émailleurs et aux fabricants de perles fausses (qui ont besoin d'un feu très ardent alimenté avec des graisses animales) qu'ils vendaient des quantités

énormes de graisse humaine, déguisée sous le nom de graisse de chien ou de cheval. On trouva chez les garçons 2 à 3 mille litres de cette graisse, qui fut jetée à la voirie de Montfaucon.

D'Arcet et Parent-Duchâtelet ajoutent : « Il est surprenant que l'administration n'ait pas eu plus tôt connaissance de ce commerce fait par les garçons d'amphithéâtre, car ils n'en faisaient pas mystère ; ils accumulaient les graisses et les faisaient fondre devant tout le monde et dans les pavillons mêmes de la Faculté. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, nous les avons vus préparer, avec cette graisse solidifiée par un mélange de suif, des quantités considérables de lampions, qu'ils ont vendus aux épiciers voisins et qui ont servi à l'illumination de la Faculté de médecine et du palais du Luxembourg. »

D^r MALJEAN.

— A propos de la graisse de cadavre, recherchée et achetée par les sorciers, rebouteurs et autres cancrelats vivant à nos dépens, je me rappelle qu'alors que j'étais étudiant à Poitiers, un de mes camarades, chef des travaux de dissection, me raconta les propositions répétées dont il fut à l'époque l'objet, de la part d'un rebouteur qui voulait lui acheter 3 à 4 kilogr. de graisse humaine, dont il avait besoin pour la confection d'une certaine pommade contre les tumeurs blanches, qu'il vendait au poids de l'or dans tout le Poitou. Mon ami, bien entendu, reçut l'homme et son offre comme il le méritait ; mais il apprit par la suite qu'un garçon d'amphithéâtre, moins scrupuleux, négociait la graisse des cadavres avec notre homme au prix de 5 fr. le kilogr. Il eut beaucoup de peine à faire cesser ce trafic.

D^r RABIER.

Horace Wells et les origines de l'anesthésie (XVII, 185). — Il y a, je crois, une erreur dans l'article de la *Chronique* sur Wells et l'anesthésie. Ce malheureux est, en effet, venu à Paris en 1847, pour faire à l'Académie de médecine une réclamation de priorité contre Jackson et son associé Morton. Mais il fut éconduit, et en conçut une telle tristesse, qu'il s'ouvrit les veines dans un bain et respira des vapeurs d'éther, « pour échapper aux angoisses de l'agonie ».

D^r A. GUINARD.

Grossesses sine coïtu (XVII, 161). — Mon arrière-grand'mère racontait, sans y croire, deux amusantes histoires de grossesses *sine coïtu*.

A Raon-l'Étape, où elle habitait, une de ses jeunes voisines, vers 1830, était devenue enceinte. Comme elle n'était pas en puissance de mari, mon arrière-grand'mère lui fit reproche de sa conduite. « Que voulez-vous, répondit la voisine, il n'y a point de ma faute. En voyageant dans les foires, où je vends de la mercerie, j'ai été obligée de coucher, à Rambervillers, dans un lit où un homme avait dormi la veille ; on n'avait pas changé les draps et il n'en a pas fallu plus pour me mettre dans la position où vous me voyez ».

Une autre voisine, peu de temps après, devint grosse, elle aussi ; celle-là était mariée, mais son mari vivait au loin depuis plus d'un an. Comme ma bisaïeule le lui faisait remarquer, elle ne s'étonna point : « C'est vrai que mon homme est parti depuis longtemps, mais on s'écrit... »

Charles SADOUL.

Les causes de la mort de Bichat (IX, 438; XVI, 713). — A propos du billet mortuaire de Bichat, la *Chronique médicale* parle du mystère qui enveloppe la mort inopinée de notre compatriote.

Je n'ai malheureusement pas pu me procurer le numéro du 15 juillet 1902 où il en est question et je ne sais si vous avez eu connaissance du récit suivant donné de sa mort et que je vous envoie ci-après. D'après l'auteur, il semblerait y avoir relation de cause à effet entre la chute et la maladie finale, dont la durée fut de 14 jours.

« Il était facile de prévoir qu'un homme aussi infatigable, aussi peu soigneux de ménager ses forces, ne pousserait pas loin sa carrière. De tous côtés on le lui prédisait ; et les fréquentes affections gastriques, qu'il éprouvait depuis quelque temps, l'avertissaient de modérer son ardeur pour le travail.. »

« Tout était inutile. Dans les plus grandes chaleurs de l'été, il visitait continuellement les pièces d'anatomie pathologique qu'il avait soumises à la macération pour ses expériences et s'exposait avec le courage le plus téméraire à leurs émanations infectes.

« Un jour qu'il en avait ressenti plus vivement l'influence, un accident acheva de déterminer chez lui la maladie que tant de causes avaient préparée. Il tomba en descendant un escalier de l'Hôtel-Dieu ; et la commotion causée par cette chute lui fit perdre connaissance pendant quelques instants. Revenu chez lui avec peine, il passa la nuit assez péniblement ; mais le lendemain, un violent mal de tête se déclara. Il voulut cependant faire la visite de ses malades comme à l'ordinaire.

« L'extrême fatigue qu'il en ressentit lui attira un évanouissement qui l'obligea de se mettre au lit. Calmé d'abord par les sangsues qu'il se fit appliquer à la tête, il parut n'avoir plus à craindre les accidents de la chute ; mais, sur-le-champ, l'appareil des symptômes gastriques se manifesta au plus haut point d'intensité. Une tendance continuelle à l'assoupissement fut le triste prélude des phénomènes ataxiques qui survinrent au bout de quelques jours, et auxquels il succomba le 3 thermidor an X (22 juillet 1802), quatorzième jour de la maladie. M. Corvisart, médecin du gouvernement, et Lepreux, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, lui avaient donné les soins les plus assidus. »

(Buisson, *Précis historique*.)

Il semblerait que des phénomènes méningitiques se soient produits :

1^o Violent mal de tête ; 2^o Symptômes gastriques intenses ; 3^o Tendance continuelle à l'assoupissement et phénomènes ataxiques.

D^r SERVAS (Bourg).

La conservation des cadavres (XI, 716 ; XII, 728 ; XIV, 172). — On a écrit, dans la *Chronique*, qu'à la Grave (Hautes-Alpes) on suspend les morts au grenier jusqu'au printemps, la terre étant gelée et l'inhumation étant impossible.

J'ai entendu raconter à mon père que, dans son pays, à Naut d'Aveyron, les paysans avaient une certaine aversion pour les habitants des hautes Cévennes, l'Aigoual, l'Esperon, le Saint-Guiral, d'une altitude de 1.100 à 1.500 mètres. Dans les discussions d'intérêts, les Nautais ne se gênaient pas pour insulter les montagnards et leur disaient, dans leur patois rouergat : « Allez-vous-en, vous n'êtes pas

des chrétiens, vous êtes des sauvages, vous n'enterrez pas vos morts, vous les salez! »

Qui sait si cette apostrophe ne fait pas allusion à quelque usage, et si réellement dans ces pays, très froids l'hiver, où la terre, gelée et durcie comme l'acier, ne permet pas de creuser une fosse, les malheureux habitants n'étaient pas obligés autrefois de garder les morts sous des hangars et même de les saler ?

Je crois que, de nos jours, on évite ce lugubre inconvénient, en creusant à l'avance un certain nombre de fosses pendant la belle saison, avant l'arrivée des grosses gelées.

D^r Fortuné MAZEL (Nîmes).

Pradier à Nîmes (XVI, 457). — Le D^r Henri FAUVEL, à propos du buste de Caroline Flaubert, par Pradier, raconte qu'il a vu au cimetière protestant de Nîmes l'immortelle statue de l'Immortalité, du grand artiste genevois.

Oh ! le plaisant projet d'un voyageur errant
Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

Je m'étonne qu'il n'ait pas plutôt signalé à Nîmes les cinq admirables statues de la fontaine Pradier sur l'Esplanade et la délicieuse statue du Musée connue sous le nom de « la Poésie légère ». L'Immortalité fait bien petite figure à côté !

D^r Fortuné MAZEL.

Honoraires des médecins d'autrefois (XVII, 93). — La pièce suivante, qui nous est communiquée par notre érudit collaborateur, M. Armand DELPY, nous renseigne sur les honoraires que touchait un médecin du roi, au XVII^e siècle, quand il était appelé en consultation, d'Angoulême à Paris, auprès des princesses, sœurs de Sa Majesté.

« En la présence de moi Lucas, conseiller, notaire et secrétaire du Roy, Abel BRUNIER (1) médecin dudict sire, a confessé avoir eu et reçu comptant de maistre Thomas Moreau d'Estaville conseiller du roy en son conseil d'état et trésorier de son Espargne la somme de six cents livres à lui ordonnée par le roy pour ses frais et despens de deux divers voyages qu'il a fait par commandement de Sa Majesté de son armée estant aux environs d'Angoulême et de La Rochefoucauld en la ville de Paris pour le secours de Mesdames sœurs de sa Majesté dans leur maladie, et pour son retour par chacuns des dits voyages le tout en dilligence et sur chevaux de poste. Desquelles sommes de 600 livres, le dict Brunier s'est tenu pour content et bien payé et acquitté et quitte le dict sieur d'Estaville trésorier de l'espargne susdit et tous autres, tesmoing mon seing mis à sa requeste le XVI^e jour de janvier 1616.

Signé : BRUNIER et LUCAS (2). »

Maladie d'Antiochus (XV ; XVI, 651). — L'envahissement des plaies par les vers s'observe journellement chez les indigènes d'Algérie qui vivent dans des conditions hygiéniques defectueuses. J'ai soigné à l'hô-

(1) BRUNIER (Abel), né à Uzès, célèbre médecin et botaniste du XVII^e siècle, auteur d'une description du jardin botanique fondé à Blois par Gaston d'Orléans.

(2) Pièce signée sur vélin du 16 janvier 1616, 1 p. in-4^e.

pital, il y a deux mois, une femme kabyle, de 30 ans environ, très débilitée, atteinte d'une brûlure au 2^e degré et même au 3^e degré par endroits, intéressant toute l'étendue des fesses et la face postérieure des deux membres inférieurs jusqu'aux cous-de-pied. Sous les linges sordides qui la recouvraient, la blessure dégageait une odeur infecte et donnait asile à une multitude d'asticots très vivaces. Fait à noter : la cicatrisation marcha avec une rapidité inattendue ; elle était complète au bout d'un mois (pansements à l'acide picrique d'abord, puis à la pommade de Reclus). Loin de moi la pensée cependant d'attribuer à la présence des vers cette prompte guérison.

Un nourrisson de 2 mois, qui accompagnait cette malade, présentait une lymphangite de l'ombilic, provoquée ou entretenue par plusieurs parasites analogues, qui avaient émigré de la mère. Ils furent enlevés et les accidents disparurent aussitôt.

Dr G. ARMEILLA (*Miliana*).

— A titre de contribution à la statistique de la myase vésicale. permettez-moi de vous citer ce cas personnel, qui date de deux mois.

Une dame de 84 ans, que j'avais déjà traitée pour une magnifique « langue noire », et qui, sans être positivement diabétique, fait de temps à autre de la glycosurie légère, d'origine alimentaire, s'aperçoit avec effroi un matin qu'elle a expulsé deux vers par la vessie et me les adresse. Je reconnais des larves de mouches, bien vivantes encore au bout de 4 heures, malgré le refroidissement du milieu. Désireux d'être exactement renseigné, j'envoie le tout au Laboratoire de Parasitologie de l'École vétérinaire, où malheureusement, par suite de l'absence du Pr Railliet, l'espèce de ces parasites n'a pu être déterminée.

Au point de vue du traitement, je me suis contenté de faire de l'antisepsie de la vessie et de prescrire quelques cachets de bleu de méthylène. La malade, qui surveille ses mictions, n'a d'ailleurs plus rien remarqué de suspect.

GUILLOTEAU (*d'Alfort*).

Les actes naturels dans l'art (XVI, 532). — *L'éjaculation*. — Dans un livre intitulé *Mémoires sur les fièvres de mauvais caractère du Levant et des Antilles, avec un aperçu médical du Sayd*, que le Dr Fr. X. PUGNET a publié à Paris (an XII), l'auteur retrace un tableau que lui a offert l'un des tombeaux des rois d'Égypte.

Je transcris, la description donnée par l'auteur à l'appui de la planche qui reproduit le tableau (p. 43) :

« Plusieurs hommes noirs adultes se présentent dans une telle attitude que leur tronc renversé forme vers le pubis un angle droit avec leurs extrémités inférieures. Leur tête prolonge la ligne horizontale du tronc et leurs extrémités supérieures restent appliquées sur les parties latérales. Chacun d'eux est ainsi en rapport, supérieurement, avec un globe de feu très considérable qui recouvre presque tout son corps ; postérieurement, avec un gros scarabée très noir qui fait jaillir de la terre, dans sa bouche, un fluide rougeâtre ; et antérieurement, avec un embryon humain rouge qu'il irrore (?) d'un long jet de sperme. »

L'auteur se demande si cette description n'exprime pas ce que pensaient les anciens, que la chaleur du soleil et l'humidité de la terre étant les vrais procréateurs de notre espèce, les premiers hommes sont

sortis de la terre la plus voisine de cet astre, ou plus littéralement, que l'homme rouge est né de l'homme noir, et celui-ci de la terre fécondée par le soleil.

Dr Emile LEGRAIN.

Les pilules de Stahl (XVI, 227, 396). — Un de nos bons confrères de la *Chronique médicale* ne voudrait-il pas avoir l'amabilité de donner aux ignorants comme moi — et ils sont nombreux, j'en suis sûr, mais n'osent l'avouer — l'explication de tous ces signes « cabalistiques » que l'on rencontre si souvent, à la suite des formules et recettes, dans les vieux bouquins de médecine, et qui indiquent les doses prescrites ?

C'est en lisant la composition des pilules de Stahl, dans la *Chronique*, que l'idée m'est venue de faire cette demande, qui rendra service à plus d'un.

D'autre part, n'y aurait-il pas quelque intérêt à établir une comparaison entre les mesures employées autrefois et celles dont nous nous servons aujourd'hui ?

Dr L. KRIEGER.

Conchyliologie médicale (XVII, 196). — Non, mon cher docteur, il ne manque pas de « coquilles » dans le même goût, aussi réjouissantes. Voici, par exemple, une histoire d'outre-mer, dont je vous certifie l'authenticité, et qui ne vous paraîtra pas, j'en suis sûr, dépourvue de saveur.

La chose se passe à Buenos-Aires.

Le rédacteur en chef d'un grand journal est en même temps le leader d'un parti politique avancé. Il ne dédaigne pas de payer de sa personne, et de publier de temps en temps, dans son propre journal, quelques articles au vitriol.

Un jour il termine l'un de ces articles par ce poncif, qui est de tous les pays :

— « C'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb ! »

En espagnol, naturellement.

Or, en espagnol, le mot *huevo* (œuf) a un autre sens, un sens populaire et grossier, correspondant à ce que Danton mourant voulait léguer à Robespierre.

Le correcteur était un partisan fanatique de l'écrivain ; il ne put admettre que son héros, son dieu, eût sciemment employé un vocable aussi vil. Croyant donc à une erreur, à un *lapsus calami*, dû à une improvisation trop hâtive, il prit sur lui de rectifier. Il remplaça tout simplement le mot d'argot (*huevo*) par le mot scientifique, par le mot médical (*testiculo*) ; de sorte que les lecteurs purent lire, le lendemain, non sans surprise, au-dessus de la signature de leur polémiste favori :

— « C'est l'histoire du *testicule* de Christophe Colomb » !

Comment trouvez-vous celle-là ?

Emile GAUTIER.

Chronique Bibliographique

Le Plaisir et la Douleur, théorie physiologique, par le Dr BREUCCQ (de Bayonne). In-8°, imprimerie Foltzer, Bayonne, 1909.

Travail médico-philosophique intéressant, qui renferme un grand nombre d'idées neuves et originales. On ne le trouve pas dans le commerce, mais on peut le consulter dans toutes les Ecoles et Facultés de médecine.

Gaston DERYS. — *Cruelle tendresse*. Michaud, éditeur, Paris.

Cruelle tendresse est l'observation clinique des manifestations morbides d'un des plus terribles fléaux qui puissent ravager l'existence d'un couple. La jalousie, ce ver destructeur de l'amour, est étudiée par un psycho-physiologiste attentif, doublé du conteur de grand talent qu'est M. Gaston DERYS.

CL. B.

Ch.-Ed. LÉVY. — *Le Médecin*. Fasquelle, éditeur.

Les médecins liront avec plaisir ce roman. Quant au public non médical, ce sera peut-être autre chose ; il trouvera sans doute que trois cents pages pour raconter une fièvre typhoïde, même avec des complications sentimentales, c'est beaucoup. C'est, en effet, une observation, très savamment prise, et écrite dans une langue qui, malgré une préciosité un peu cherchée et notamment de fâcheuses antithèses à allure de calembour, ne se trouve pas habituellement en pareille compagnie. D'autre part, c'est un livre de foi envers la science et envers la médecine. Et cela non plus n'est pas tellement habituel qu'on puisse le passer sous silence.

A. ROCHAIX. — *La Lutte contre les maladies contagieuses en Allemagne*. A. Maloine, éditeur, 1909.

Cet ouvrage, bourré de documents et de chiffres, a pour origine une mission confiée à l'auteur, l'année dernière, par le ministère de l'intérieur. Il est divisé en trois parties. Dans la première, on trouve l'exposé de la législation sanitaire allemande. La seconde est consacrée à l'organisation de la désinfection chez nos voisins. La troisième met au point l'état de la lutte contre les principales maladies contagieuses en Allemagne. M. le professeur Courmont a dignement préfacé ce livre, instructif au plus haut degré pour nous autres Français, et où nous pourrions trouver d'utiles indications pour lutter, de ce côté encore, contre une dépopulation alarmante.

A. PICHOU. — *L'Elite*. Giard et Brière, éditeurs.

Ce livre est le bréviaire de la sélection, physique et morale, sexuelle, féminine, qui, seule, permettra à l'humanité de se perfectionner suffisamment pour réaliser intégralement sa destinée. C'est, en même temps, le programme d'une association destinée à réunir dans son sein les élus, qui seront ainsi les artisans supérieurs du progrès humain.

A. ANTHEAUME et R. MIGNOT. — *Les Maladies mentales dans l'armée française*. Delarue, éditeur.

L'étude de l'aliénation mentale dans l'armée ne pouvait être mieux conduite que par des spécialistes, comme le sont les deux auteurs de ce bon volume. Ceux-ci ont tout d'abord établi la statistique de leur sujet, qu'ils ont comparée aux documents du même genre donnés par la maison de Charenton, dont ils sont médecins. Ils ont ensuite étudié en détail les types de maladies mentales les plus fréquents dans l'armée et leur étiologie, générale ou spéciale. Ils ont, enfin, abordé les graves problèmes médico-légaux et administratifs que soulèvent ces cas d'aliénation. Médecins et juges militaires, législateurs, juristes, médecins, sociologues, devront lire et consulter ce livre, qui met au point des questions souvent controversées et toujours d'actualité.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Souverains en pantoufles, par Henri NICOLLE. Librairie des Annales, Paris. — *La campagne antipaludique de 1908*, par le Dr Emile LEGRAIN, br. in-8°; *La Fièvre quarte, étiologie, évolution, traitement, etc.* Br. in-8°. Paris, Maloine. — *A propos des réformes pharmaceutiques* (Extrait du *Bulletin des sciences pharmacologiques*), Paris, Vigot, 1910. — *Louis XVII et ses descendants*, 2^e partie, par BOISSY D'ANGLAS, sénateur de l'Ardèche. Paris, H. Daragon, 1909. — *Le Congrès de médecine de Buda-Pesth*, impressions d'un praticien, par le Dr Auguste BLIND. Paris, imprimerie A. Davy, 52 rue Madame; *La médecine romane au Congrès de Buda-Pesth*; discussion sur l'artério-sclérose, par le même. (Extrait du *Bulletin général de Thérapeutique*, 15 déc. 1909). — *Du Bidet au Pégase : Poétesses normandes; Maître François Villon; Anthologie des Poètes normands contemporains; la Normandie exaltée*, par Charles-Théophile FÉRET. Paris, Emile Rey. — *Madame de Polignac et la Cour galante de Marie-Antoinette*, par Hector FLEISCHMANN. Paris, Bibliothèque des curieux. — *La Vie de Paris*, 1909, par JEAN-BERNARD. Paris, Alphonse Lemerre. — *L'Eglise et la sorcellerie*, par J. FRANÇAIS. Paris, librairie critique Nourry. — *Paris sous Napoléon; le monde des affaires et du travail*, par L. DE LANZAC DE LABORIE. Paris, librairie Ploë. — *Précis d'auto-suggestion volontaire*, par le Dr GÉRAUD-BONNET. Paris, librairie Rousset. — *Tuberculose inflammatoire et corps thyroïde*, par MM. Antonin PONCET et René LERICHE. Paris, Masson et C^{ie}. — *Rachel et son temps*, par A. de FAUCIGNY-LUCINGE, née Choiseul-Gouffier. Paris, Emile-Paul, 1910. — *Joséphine infidèle*, par Hector FLEISCHMANN. Paris, Alb. Méricant. — *Vieillesse et Longévité*, par le Dr ROESER. Paris, Maloine, 1910. — *L'hérédité normale et pathologique*, par le professeur Ch. DEBIERRE, (*L'Œuvre médico-chirurgicale*). Paris, Masson et C^{ie}, 1910. — *Mémoires de Charlotte Robespierre*, par Hector FLEISCHMANN. Paris, Albin Michel, 1910. — *Cardinal de Retz*, Mémoires, Pamphlet, Conjurat. de Fiesque, Correspondance, Appendice, Chansons et libelles, biographie et

bibliographie, par Charles VERRIER. Paris, Mercure de France, 1909. — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury* (1-1840 à 1848), introduction par René VALLERY-RADOT. Paris, Plon-Nourrit, 1910. — *Inauguration du monument Péan* (16 décembre 1909). Paris, imprimerie Levé, 1910. — *Aux stations minérales d'Allemagne et de Bohême* (Impressions d'un voyage d'étude). Notes hydrologiques, première série, par le docteur G. BARDET. Paris, Octave Doin et fils, 1910. — *Le jeune premier de l'Europe*, par John GRAND-CARTERET. Paris, Louis-Michaud, 19. — *Conteurs galants du XVIII^e siècle* (Les mœurs légères du XVIII^e siècle). Introduction et notices, par Ad. VAN BEVER. Paris, Louis-Michaud. — *Une cause célèbre au XVII^e siècle*, par le docteur Ph. MARÉCHAL (préface d'Arthur Chuquet). Paris, Honoré Champion, 1910. — *La Vie privée de Talleyrand*, son émigration, son mariage, sa conversion, sa mort, par Bernard DE LACOMBE. Paris, Plon-Nourrit, 1910. — *Le marquis de Bièvre*, sa vie, ses calembours, ses comédies, 1747-1789, par le comte Gabriel MARESCHAL DE BIÈVRE. Paris, Plon-Nourrit, 1910. — *Madame d'Arbouville, d'après ses lettres à Sainte-Beuve*, 1846-1850 (Muses romantiques), par Léon SÉCHÉ. Paris, Mercure de France, 1910. — *Police : méthode de défense et d'attaque, enseignant les diverses manières d'arrêter, immobiliser, terrasser, conduire, désarmer un malfaiteur*, par Charles PÉCHARD. Paris, J. Rueff, 1909. — *Faune et flore populaires de Franche-Comté*, par Ch. BEAQUIER (tome premier : faune, et tome deuxième : flore), Paris, Ernest Leroux, 1910. — *Esquisses cliniques de psychothérapie*, traitement rationnel des maladies chroniques, par le docteur J.-A. RIVIÈRE. Paris, Maloine, 1910. — *Une cérémonie chez les Ais-sous de Kairouan*, par le docteur L. SALIGNAT. Extrait du *Centre médical*. Riom, imprimerie du *Centre médical*, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1910. — *Montaigne après la Saint-Barthélemy*, par Henri MONOD. Coulommiers, imprimerie Paul Brodard, 1910. — *Le III^e arrondissement à vol d'histoire*, par Edmond BEAUREPAIRE. Extrait des *Bulletins d'avril, juillet, octobre 1909*, de la *Société historique et archéologique : « La Cité »*. Paris, Honoré Champion, 1910. — *Chronique du chaperon et de la braguette*, par Tristan KLINGSOR. Paris, E. Sansot et C^{ie}, 1910. — *Nature intime de la phtisie pulmonaire, sa curabilité par la minéralisation intensive et par l'alimentation naturelle et artificielle*, par le docteur N. DIMITROPOL. Bucarest, Libraria nationala, 47 caléa Victoriel, 1910. — *Les Armoiries des communautés des professions médicales* (apothicaires, barbiers, chirurgiens, droguistes et médecins), d'après l'Armorial général de France de d'Hozier, par le docteur Félix LOBLIGEIS. Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire de la médecine* (1904). — *Deuxième série de Chansonnettes, hymnes, etc.* (patois et français), par le docteur MOURA. Pamiers (Ariège), imprimerie L. Labrunie, 1909. — *Traitement préventif et curatif des hémoptysies par l'hydrastinase ; rôle méconnu de la diastase contenue dans l'hydrastis canadensis*, par le docteur Fernand BARBARY (de Nice) Nice, J. Ventre, 6, rue de la Préfecture, 1907-1909. — *Faut-il fouetter les Apaches ?* par le docteur LEJEUNE. Paris, librairie du Temple, 1910.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Petits Mémoires du temps présent

Quelques silhouettes médicales : le D^r Huchard.

Par M. le Docteur BENI-BARDE (1).

Trousseau, à l'époque où il était professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu, priait quelquefois des médecins justement renommés d'occuper sa chaire, pour faire à ses nombreux élèves des leçons dans lesquelles ces remplaçants d'un jour pouvaient librement développer leurs idées personnelles. Je dois à cette substitution fortuite l'inoubliable plaisir d'avoir entendu le grand Bretonneau exposer sa thèse favorite sur la diphtérie et sur la dothiéntérie. L'étude de ces questions difficiles, qui lui avaient imposé tant de recherches et tant de méditations, fut conduite avec un talent remarquable, qui provoqua notre admiration. Pour le remercier, nous lui fîmes une ovation bruyante, dont l'écho s'étendit jusqu'aux portes de l'église Notre-Dame.

Dans ce même amphithéâtre de l'ancien Hôtel-Dieu, j'ai eu le privilège d'assister à une spirituelle leçon de Ricord qui, entraîné par une verve intarissable, essaya de nous dévoiler les dangers de la syphilis occulte. Ces dangers ont été signalés avec plus d'exactitude par le professeur A. Fournier, dans ce petit chef-d'œuvre qu'il a intitulé : *la Syphilis des honnêtes femmes*.

Obéissant aux tendances de son esprit, l'ancien médecin de l'hôpital du Midi ne put s'empêcher de faire plusieurs digressions, dont quelques-unes nous procurèrent de joyeuses surprises.

Après avoir rappelé l'importance légitimement accordée aux nombreux troubles psychiques qui escortent toujours la blennorrhagie, il nous dit d'un ton très solennel : « Si j'étais chargé de vous faire un cours de nosologie, je crois bien que je vous conseillerais de classer la blennorrhagie parmi les maladies mentales. » Nous lui fîmes comprendre que nous avions saisi la véritable portée de son humoristique métaphore, en souriant à ses paroles et en l'applaudissant avec la plus grande ardeur.

Après avoir évoqué le souvenir de ces intéressants remplacements, qui remontent à une époque déjà lointaine, je désire dire quelques mots de ceux qui ont lieu de nos jours et que nous devons à la libé-

(1) V. le n^o du 15 mars.

rale initiative du professeur Albert Robin. Ils méritent, je crois, une mention toute spéciale.

* * *

Le professeur Albert Robin s'est fait, à deux reprises différentes, remplacer par le D^r HUCHARD, qu'il a très glorieusement présenté à ses auditeurs. L'entrée de ce remarquable intérimaire a provoqué des murmures de sympathie, promptement suivis d'un juste et chaleureux accueil.

Le D^r Huchard a commencé chaque séance par un exorde très élégamment tourné. Après ce court prélude, il a abordé aussitôt l'exposition des idées qu'il professe depuis longtemps, sur la plupart des désordres localisés dans l'appareil cardio-vasculaire et sur les diverses indications qui doivent gouverner leur traitement.

Dès les premières phrases, on devine qu'on est en face d'un improvisateur heureusement doué, qui n'aime pas recourir à ces transcriptions didactiques préparées d'avance, pour lesquelles certains orateurs ont une prédilection marquée.

Après avoir décrit les principaux symptômes qui caractérisent les insuffisances aortiques et ceux qui révèlent les insuffisances mitrales, le D^r Huchard indique les diverses arythmies, précisant leurs modalités spéciales, les troubles qu'elles occasionnent et les causes qui les déterminent.

Le maître cardiopathe a insisté, particulièrement dans sa deuxième conférence, sur les manifestations pathologiques qui peuvent aider le praticien à distinguer les vraies et les fausses angines de poitrine.

On sait que, selon lui, la véritable angine est liée à une altération histologique des artères coronaires du cœur. Cette lésion dégénérative est difficile, parfois impossible à diagnostiquer ; mais elle dévoile son existence par des perturbations caractéristiques, au nombre desquelles figurent de violents accès de dyspnée, des angoisses ou des crampes cordiales, des douleurs sternales s'irradiant jusque dans les bras, etc.

Par une coïncidence assez étrange, ces perturbations sont souvent associées au rétrécissement mitral ; elles servent parfois à reconnaître cette affection, avant même que l'auscultation ait pu permettre de constater les signes de son développement.

Ces désordres fonctionnels, fatalement enchaînés à l'angine coronaire et au rétrécissement mitral, jettent un grand désarroi dans l'appareil respiratoire. C'est ce qui fait dire au D^r Huchard que si, dans ces tristes circonstances, le mal est au cœur, le danger est dans les poumons. Pour arrêter l'invasion de ces désastres, il recommande de recourir à un traitement énergique, qui exige l'emploi de la trinitrine, du tétranitrol, du nitrite de soude, des inhalations de nitrate d'amyle, etc.

Revenant sur les affections cardio-vasculaires déjà mentionnées par lui, et rappelant notamment celles qui concordent avec une insuffisance aortique ou mitrale, il n'hésite pas à déclarer, sous la forme d'un aphorisme bien conçu, que dans ces affections le mal est au cœur et le danger au rein.

Le traitement qu'il conseille dans ces cas difficiles est indiqué avec une précision et une clairvoyance rares. Après avoir recommandé d'essayer la strophantine qui, malgré les écarts de son action théra-

peutique, produit des effets très salutaires, il appelle l'attention de son auditoire sur le grand rôle que joue la digitaline dans la plupart des maladies du cœur. Il considère la digitaline comme le plus complet des médicaments et accorde à son intervention une puissance curative incomparable. Mais pour ne pas compromettre ce précieux privilège, il faut que son mode d'emploi soit nettement indiqué et que son dosage corresponde toujours à l'action thérapeutique qu'on lui demande. Incorporée dans une solution bien titrée, ou transformée en de simples granules, elle peut, à la dose maxima, stimuler vivement l'appareil circulatoire, à la dose moyenne, développer une simple action tonique et, à la dose infinitésimale ou homéopathique, entretenir le cœur dans un doux apaisement, sans compromettre son énergie.

Faisant ensuite une courte échappée à travers les médications diurétiques, qui sont toujours nécessaires aux cardiaques dont les fonctions rénales accusent une redoutable détresse, il insiste sur les heureux effets qu'on peut obtenir avec la théobromine, la théobromose, la lactose, la scille, la caféine, la digitaline, certaines eaux minérales françaises, un régime diététique bien conçu et une hygiène convenablement réglementée.

Je ne puis, à mon grand regret, donner plus d'étendue à mon récit. Mais pour combler ses lacunes, j'engage le lecteur à parcourir les importants travaux du Dr Huchard, et particulièrement ceux qu'il a publiés en collaboration avec le Dr Fiessinger, que certains d'entre nous appellent son Eminence grise et à qui tous les médecins reconnaissent le grand mérite de propager les doctrines de son maître avec la dialectique d'un savant et la foi d'un évangéliste.

Après avoir tracé les grandes lignes qui forment la charpente de ces deux leçons, je veux me donner le plaisir d'esquisser la silhouette psychique de l'homme qui les a faites, et indiquer — au risque d'offenser sa modestie — quelques-unes de ses qualités personnelles. Ces qualités peuvent certainement être considérées comme un don de sa riche nature ; mais il me semble plus exact de les attribuer à sa grande énergie, à son amour du travail et à l'agilité de son intelligence. Il possède un immense bagage scientifique, qu'il doit à la persévérance et à l'ingéniosité de ses recherches, à la solidité de son talent d'observation et à la fertilité de son expérience. Il représente ce type de professeur qui sait, à l'heure propice, se transformer en un véritable chef d'école.

Quand il commence sa leçon, son débit a une lenteur voulue qui lui permet de donner à ses prémisses le maintien régulier dont elles ont besoin ; mais il acquiert bientôt une allure rapide, qui imprime à son discours une animation soutenue. Sa voix est douce, pénétrante et accuse des inflexions bien cadencées, qui augmentent le charme de sa diction. On observe dans son langage une correction très affinée, qu'agrémentent des citations originales, empruntées parfois aux grands écrivains, dont il connaît les principales œuvres, et souvent à son propre fonds, qui paraît inépuisable.

Ce chercheur infatigable a le précieux privilège de découvrir des lambeaux de vérité qui échappent aux investigateurs les mieux dressés. Il a de l'esprit, une instruction très variée, un sens critique spécial, à l'aide duquel il peut juger les hommes et les choses avec une scrupuleuse exactitude.

Dans le cours de ses leçons il manifeste assez fréquemment des dispositions combattives, qui l'entraînent à lutter contre les erreurs propagées dans le domaine scientifique, dont il cultive tous les sillons.

Il devient plus clément quand il essaye de dissiper les préjugés et les paradoxes qui voltigent autour de lui. Il raille les préjugés, en déployant une culture très artistique ; et il avoue volontiers qu'avant de les combattre effectivement, il aime mieux attendre qu'ils soient très usés, parce qu'alors, ajoute-t-il, ils sont plus faciles à déraciner. Quant aux paradoxes, qu'il considère, avec Jules Lemaitre, comme une opinion trop jeune ou trop vieille, il espère que le temps les dépouillera peu à peu de leur enveloppe trompeuse et qu'il pourra les entraîner avec profit dans le voisinage de la vérité.

Son activité de polémiste devient plus éclatante quand il veut défendre nos intérêts professionnels et développer ses idées sur la nature de l'enseignement que l'on doit à des étudiants qui veulent entrer dans la carrière médicale. Son humeur guerrière, souvent soutenue par un patriotisme éclairé, s'accroît davantage, sans franchir, toutefois, les limites de l'urbanité et de la bienséance, pour lutter contre les attaques injustement dirigées contre la thérapeutique française, dignement représentée par des préparations pharmaceutiques justement renommées et par des eaux minérales dont la vertu curative ne saurait être contestée.

On nous a toujours dit que la science n'a pas de patrie, cela est vrai ; mais le D^r Huchard veut aussi qu'on affirme que le savant doit en avoir une. C'est par ce mot, qui appartient bien à son répertoire, que je veux terminer mon esquisse.

. . .

Parmi les intérimaires présentés par le professeur Alb. Robin à son auditoire, il m'est agréable de réserver une particulière mention au D^r CALOT, de Berck.

Cet orthopédiste de haut renom avait pris pour sujet de sa leçon une étude approfondie du traitement qu'il a, pour ainsi dire, institué contre les gibbosités de la colonne vertébrale, contre la plupart des maladies articulaires et contre certaines incurvations osseuses. Il a appliqué devant nous, avec une dextérité et une promptitude incomparables, ses corsages avec leurs utiles fenêtres et ses bandages plâtrés, en nous indiquant les modifications qu'ils devaient subir, pour être en mesure de combattre les multiples accidents que provoquent ces destructives déformations.

Il a terminé son intéressante leçon en formulant, avec une grande clarté et une autorité incontestable, le traitement qu'il faut employer pour amoindrir ou détruire les dangereux méfaits du rachitisme, souvent associés à ceux de la tuberculose. Nous avons reconnu la grande valeur de son instructive démonstration, et nous avons tous tenu à saluer en lui, à la fin de cette séance, un vrai réformateur, qui ne dédaigne pas de consacrer son talent à la vulgarisation de sa belle œuvre.

Quelque temps après, le professeur A. Robin priait le D^r BÉRILLON d'exposer à ses élèves le rôle que peut jouer l'hypnotisme dans le traitement de certaines maladies. Ce choix nous parut très motivé ; car personne n'ignore que le D^r Bérillon a consacré sa vie à l'étude de

l'hypnotisme, dont il connaît toutes les phases et toutes les applications. Dans sa pratique de l'hypnose, ce distingué confrère procède toujours avec autant de sagacité que de sagesse.

C'est un homme d'apparence encore jeune, doué d'une agréable et modeste allure. Son front largement découvert est celui d'un penseur. Ceux qui ont avec notre confrère des relations suivies reconnaissent qu'il a un caractère pondéré, une volonté énergique, le plus souvent adoucie par des sentiments pleins de bienveillance. Il parle facilement; sa voix est insinuante et son langage correct est parfois traversé par des pensées ingénieuses, qui révèlent l'éducation de son esprit.

Ce médecin a toute la tenue d'un psychologue. En l'invitant à expliquer les services que l'hypnotisme peut rendre à la thérapeutique et spécialement à la psychothérapie, le Pr Albert Robin savait d'avance que son substitut d'un jour ferait une intéressante leçon. Cette attente n'a pas été déçue.

Le Dr Bérillon ne pouvait, en une heure, exposer les données fondamentales de l'hypnotisme et raconter les rivalités qui, à propos de cette question psychologique, ont existé entre les écoles de la Salpêtrière, de Nancy et de la Pitié. Cette lutte, presque épique, après avoir intéressé l'opinion publique et même les tribunaux, est aujourd'hui presque oubliée.

Voulant limiter sa tâche et la mettre dans son vrai relief, il s'est contenté de dire qu'il plaçait l'hypnose entre l'état de veille et le sommeil.

Tout en rendant un juste hommage à la psychothérapie telle qu'elle est enseignée par le Pr Grasset, par Dubois, de Berne, etc., et en accordant des louanges au *pithiatisme* de Babinski, il cherche à démontrer que ces deux méthodes sont souvent insuffisantes pour faire disparaître un grand nombre de troubles nerveux.

La persuasion, quand elle est exercée avec habileté et dévouement, peut, sans aucun doute, amender certaines défaillances humaines; mais ses triomphes sont assez limités: on pourrait, en effet, citer nombre de malades qui semblent rebelles à son intervention. D'après M. Bérillon, cette résistance provient de ce que le sujet qu'on cherche à influencer est laissé en état de veille. Si on le place dans cet état relativement passif que provoque l'hypnose, on est étonné de voir les heureux résultats qu'engendre cette tentative. Nous avons vu des malades endormis par lui recevoir, durant ce sommeil factice, des impressions qui, sous l'influence de la patiente ténacité de l'opérateur, dissipaient les désordres éprouvés par ces déséquilibrés et faisaient naître dans leur esprit des idées parfaitement raisonnables. Comparant ces faits, naturellement très simples, à ceux qu'il a observés dans sa longue pratique, M. le Dr Bérillon a déclaré que l'hypnose sagement pratiquée peut aider à corriger les défauts d'un mauvais caractère, à modifier des instincts vicieux, à raffermir une volonté défaillante et à réparer les écarts d'une émotivité dérégulée.

Pour opérer ces difficiles transformations, il n'est pas nécessaire de plonger le sujet dans un sommeil profond, il suffit de l'engourdir. Dans cet état presque inconscient, il perd sa résistance et se laisse dominer par le médecin, qui peut alors inspirer à l'esprit de son patient des pensées salutaires, débarrasser son système nerveux des obsessions qui entravent son fonctionnement et délivrer son libre

arbitre des crans d'arrêt qui l'empêchent de résister aux impulsions dont il est la triste victime. A son réveil, le malade constate avec joie que ses facultés intellectuelles ont bénéficié d'une rééducation bien-faisante et que ses instincts ont retrouvé la force de se soustraire à la contrainte et à la tyrannie qu'exercent sur eux l'inconscience et l'automatisme.

Pour accomplir pareille tâche, il faut que le médecin possède une volonté bien affermie, une grande patience et une extrême bonté. Il doit être tout à la fois un psychologue et un moraliste.

A la fin de cette curieuse conférence, nos vives félicitations ont prouvé à l'orateur que nous avons bien apprécié son mérite et son talent. En quittant l'amphithéâtre, le D^r Bérillon nous a remercié de notre sympathique manifestation en nous disant, avec autant de finesse que de bonne grâce, que notre témoignage laudatif lui prouvait que nous avons été librement convaincus, sans avoir besoin d'être suggestionnés.

Notes de Lecture

La situation sociale du médecin, autrefois et aujourd'hui.

Sous l'ancien régime, quelques médecins réussissent par la faveur du prince. Mais ces ascensions domestiquées demeuraient toujours éphémères, fragiles, à la merci d'un caprice ; et leur caractère saillant est de n'être point proprement « médical », mais « politique ». Elles ne proviennent pas de la capacité professionnelle du docteur, mais de la chance du courtisan.

De nos jours aussi, des médecins parviennent aux honneurs politiques ; ils occupent, par les bonnes grâces du peuple, les premières charges de l'Etat, autant que les autres citoyens et même davantage, puisque, dans un de nos derniers cabinets, se trouvaient à la fois à l'intérieur, aux finances et aux travaux publics, trois ministres médecins. Voilà de quoi Saint-Simon eût été fort choqué, lui qui louait Fagon d'être demeuré « toujours respectueux et toujours à sa place », place assez modeste, sans doute, en comparaison de celle d'un duc et pair.

Le médecin du xx^e siècle, s'il lui plaît de « sortir de son état », peut donc tenir un rang beaucoup plus haut que jadis dans la politique ; mais il ne peut plus, comme jadis, tenir, de par la politique, le premier rang dans le corps médical. Or, il est clair que, dans notre démocratie, un grand médecin est supérieur à un simple ministre (1).

Vicomte Georges d'AVENEL.

Lettre de part singulière.

Dans ses amusants *Souvenirs*, le D^r Poumiès de la Siboutie rapporte avoir eu entre les mains une lettre de faire-part pour l'accouchement de M^{me} Guizot en février 1833, portant l'en-tête : *Cabinet particulier du ministre*.

Honni soit !...

(1) *Découvertes d'histoire sociale* (1200-1910), par le vicomte Georges d'AVENEL. Paris, Flammarion.

Sulfosalicylate de quinoléine pur

(Cachets de 0.25 centig.)

ISÉOL PRUNIER

Anti-Rhumatismal

ISÉOL PRUNIER

Anti-Grippal

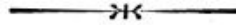
ISÉOL PRUNIER

Antiseptique interne

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour { Au cours
ENFANTS : 1 cachet par jour { des
repas

CHASSAING & Co, 6, Avenue Victoria, & Ph^{ies}

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

④ Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

La Médecine dans l'Histoire

L'équipée de la duchesse de Berry,

(Suite et fin) (1)

Par M. Paul MULLER.

Dans une lettre de Naples du 30 juillet, Ménière s'exprimait ainsi : « Des personnes qui m'ont paru fort au courant des affaires et qui connaissent parfaitement la famille de Campo-Franco sont d'une incrédulité parfaite à l'égard de ce qui a été dit sur le jeune comte Hector. Il n'a jamais existé aucune relation un peu intime entre lui et M^{me} la duchesse de Berry. Le comte Lucchesi n'a pas plus de 28 ans ; il est ambitieux, exalté, mais homme d'honneur, m'a-t-on dit. et incapable de céder à des considérations d'argent. Dévoué au parti légitimiste, il n'a pas hésité à payer de sa personne dans cette grande occasion. C'est un séide passionné, et M^{me} de Saint-Priest, qui avait beaucoup d'influence sur lui, a conduit toute l'affaire. Il avait eu plusieurs entrevues à Massa avec M^{me} la duchesse de Berry. Il avait été envoyé à Paris pour y porter des dépêches aux chefs du parti henriquiniste, mais il n'est point allé en Vendée, pas plus que la princesse n'est allée à la Haye, quoique depuis son retour de Hollande le comte ait cherché plusieurs fois à répandre ce bruit. On m'a prouvé la pauvreté de ces deux histoires trop évidemment inventées après coup. C'est en Hollande que le jeune comte a reçu avis des vues que l'on avait sur lui. Il a dû emprunter six mille francs pour faire le voyage, et ce n'est qu'en Italie qu'il a trouvé des instructions définitives. Fort mal accueilli par quelques membres de sa famille, il a reçu de graves reproches de plusieurs personnes très considérables. On lui avait même expédié des dépêches pour lui dire de ne pas venir à Naples, mais les dépêches ne purent arriver ni lui être remises à temps. Vous savez ce qu'a dit le roi de Naples à son occasion. Le comte est resté ici incognito, et le petit nombre de personnes qui l'ont vu l'ont trouvé fort triste. Une affaire aussi importante et qui change tout son avenir, a complètement fait disparaître sa brillante gaieté. Depuis qu'il vit à Palerme, tout le monde a fait la même remarque, et la personne qui s'en plaint le plus est la nourrice de la petite fille. Le jeune comte n'a pas eu la force de jouer son rôle jusqu'au bout ; sa paternité lui pèse et la duchesse avait même résolu d'éloigner l'enfant ; mais les circonstances l'ont empêchée d'effectuer ce projet. « Voilà, Monsieur le Comte, ce que j'ai pu apprendre sur cette affaire. On ne croit pas au mariage, on croit bien moins encore à la paternité du comte Hector ; mais on pense qu'en homme dévoué et romanesque, il a consenti à couvrir de son nom un accident qui arrivait si mal à propos. On pense aussi un peu qu'en homme ambitieux et crédule il n'est pas trop fâché au fond de se trouver attaché si intimement à

1) V. le n° du 1^{er} mai.

la fortune d'une princesse qui, suivant ses idées, est destinée à voir une nouvelle Restauration. C'est, en deux mots, le résumé analytique de cette singulière affaire. »

Marie-Caroline fut reçue en princesse royale à Naples et à Rome ; mais le roi Charles X, justement jaloux de l'honneur de veuve de la mère de son petit-fils, ne voulut la recevoir que si elle fournissait la preuve positive de son mariage. Elle prétendait que l'acte de mariage se trouvait entre les mains du pape, à Rome. Il fut convenu entre MM. de la Ferronnays, de Montbel, de Saint-Priest, d'une part, et les époux Lucchesi d'autre part, que M. de Montbel irait à Rome. Le cardinal-vicaire, après avoir pris les ordres du pape, délivra à M. de Montbel une déclaration-écrite du mariage et lui montra l'acte.

M. Thirria a signalé le premier ce document, dont il a obtenu, le 3 janvier 1899, la copie authentique. Le vicomte de Reiset a fait plus tard lui-même des recherches au Vatican, avec l'aide du Père Hoerlé et de Mgr Wenzel, archiviste en chef. Il a trouvé la pièce inscrite à son rang de date, le 14 décembre 1831, sur un registre spécial *in libro primo Matrimoniorum*, page 117, aux archives secrètes du Vatican. Elle est ainsi conçue, en traduction du moins :

« Le 14 décembre 1831, je soussigné, certifie que Son Altesse royale Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, Madame duchesse veuve de Berry et M. Hector-Charles comte Lucchesi-Palli de Campo-Franco, s'étant adressés à moi confesseur, afin de s'unir secrètement par les liens du mariage, des raisons de la plus haute importance les empêchant de le faire publiquement, muni de toutes les facultés spéciales nécessaires pour procéder à cette union dans le plus grand secret, je les ai conjoints en mariage légitime sans présence de témoins, comme j'en avais le pouvoir. En foi de quoi, trois copies du présent acte ont été écrites de ma main, dont deux pour les parties contractantes, la troisième devant rester déposée dans les archives secrètes du vicariat de Rome en témoignage de vérité. A Rome, 14 décembre 1831, Jean-Louis ROSAVEN. Soussignés, certifions la vérité de l'acte ci-dessus, Rome, le 14 décembre mil huit cent trente-et-un. — MARIE-CAROLINE. — HECTOR-CHARLES LUCCHESI-PALLI. »

Nous avons le droit de trouver étrange qu'on nous donne un texte français. A Rome on écrivait et on écrit encore en latin. Pourquoi n'a-t-on pas publié la rédaction latine du R. P. Rosaven ? Les lecteurs de MM. Thirria, Reiset et Costa de Beauregard ont fait leurs humanités, ils comprennent le latin. Que sont devenues les deux copies faites pour les parties contractantes ? On comprend, à la rigueur, que Marie-Caroline ait égaré la sienne ; mais le comte Lucchesi a dû garder l'autre. Pourquoi M. de Reiset ne l'a-t-il pas découverte dans les archives de Brunnsée ? On n'émet aucune supposition folle ou injurieuse, comme le disent les défenseurs de la princesse, en prétendant que ce registre est truqué. Nous avons consulté des registres paroissiaux de la France d'avant 1789. Aucun n'est intitulé *liber Matrimoniorum* ; ils portent les titres : *Tomus actuum matrimonialium* ; *Liber Conjugatorum sive Annotatio eorum qui matrimonialiter copulati fuerunt* ; *Liber Conjugatorum, seu eorum qui matrimonio juncti et copulati sunt*. En pays romain on a pu forger des actes après coup, d'autant plus qu'on ne portait préjudice à personne, qu'on affirmait mariés deux êtres qui se disaient tels, et qu'on mettait fin à un énorme scandale. En Angleterre, il y a 80 ans, les actes de l'état civil, très imparfaits



LE D^r FOUQUIER.

(Collection du D^r Cabanès.)

encore aujourd'hui, n'existaient pour ainsi dire pas ; ce n'est que depuis une trentaine d'années qu'on a introduit un peu de méthode ! En Italie, c'était pis.

Le vieux roi Charles X ne pouvait pas songer à empêcher tout rapport entre une mère et ses enfants ; il ne demandait qu'à sauver les apparences, à se laisser convaincre : il se déclara satisfait du résultat de la démarche de M. de Montbel et permit à Marie-Caroline de voir ses enfants. Il lui écrivit, non en roi qui s'adresse à la mère de l'héritier du trône de saint Louis, mais en vieillard qui se rappelle les fredaines du comte d'Artois et éprouve un peu d'indulgence pour les péchés féminins : il l'appela *ma chère petite*. « Ma chère petite », comment ces mots si familiers n'ont-ils pas éclairé des légitimistes tels que M. Thirria et le vicomte de Reiset, qui doivent connaître le cérémonial de la Cour de France ?

La réconciliation ne fut pas sincère. Marie-Caroline reprit les goûts de faste d'une princesse royale. A Prague, elle sortait à quatre chevaux, et Charles X dans une modeste voiture de louage à deux chevaux. Dans un entretien avec M. de Villeneuve, le roi déchu la dit ambitieuse, *irrespectueuse* ; le duc d'Angoulême s'écriait : *Je ne veux pas entendre parler de cette femme-là* ; et le duc de Blacas ne voyait en elle que la comtesse Lucchesi.

Charles X ne s'était pas préoccupé de l'auteur de la grossesse, il admettait le vieil adage : *is pater est quem justæ nuptiæ demonstrant*.

Est-il possible que Marie-Caroline ait conçu fin août 1832, par le fait du comte Lucchesi ? On a prétendu que Lucchesi était venu à Nantes. Cette hypothèse était hasardée, car dans l'Ouest en état de siège, la police et la gendarmerie surveillaient sévèrement les allées et venues des étrangers et même des Français ; on n'a pas trouvé trace de son passage. Aujourd'hui on affirme, au contraire, que la princesse alla voir son mari en Hollande, où il était attaché à la légation napolitaine.

Parmi les papiers saisis lors de son arrestation, on a signalé une sorte de registre de correspondance où le nom de Lucchesi est inscrit à la date de 1832. Rien de plus normal que cette inscription d'un diplomate du roi de Naples, frère de la duchesse de Berry ; cela ne signifie rien. Le vicomte de Reiset s'appuie, pour affirmer le voyage en Hollande, sur deux lettres, l'une de Lucchesi, l'autre de Marie-Caroline, qu'il a trouvées dans les Archives de Brunnsee, sous un monceau de papiers que personne n'avait dépouillés depuis la mort de la duchesse de Berry : « Combien de temps me laisserez-vous en cet état, mon angélique épouse, écrivait Lucchesi ? Votre course rapide, qui vous a exposée à tant de dangers, a été pour moi un tourment de plus, bien que je lui doive le bonheur de vous avoir revue, etc. »... « Je suis bien impatiente, mon cher Hector, comme vous pouvez le croire, répondait Marie-Caroline, de vous revoir. Mais je craindrais trop pour votre sûreté, si je vous faisais venir dans un pays où je suis en prison, et où peut-être on vous ferait subir le même sort... Je vous rends votre parole, vous pouvez parler de notre mariage à nos parents, puis à nos amis. Les conséquences de ma course rapide m'obligent à divulguer sous peu notre union. » La lettre de Lucchesi était adressée à Nantes ; celle de la princesse était partie de Blaye, d'après M. de Reiset. Ces deux lettres peuvent être authentiques quant à l'écriture, mais elles paraissent avoir été fabriquées après coup. Pourquoi Lucchesi n'aurait-il pas affirmé postérieurement des faits cherchant à établir qu'il n'avait



Paul Dubois

.. PORTRAIT ET SIGNATURE AUTOGRAPHE DU D^r PAUL DUBOIS.

(Collection du D^r Cabanès.)

pas été un mari postiche, justifiant celle qui était ostensiblement sa femme depuis l'arrivée à Palerme ? « La duchesse, dit M. de Reiset, dans *l'Echo de Paris* du 21 janvier 1910, manifestait sans détours, avec son exubérance coutumière, son affection pour *le Pacha*, comme elle aimait à nommer son mari. » Est-il admissible qu'une femme si amoureuse, si exubérante, ait annoncé à son mari sa grossesse en termes prudhommesques : *les conséquences de ma course rapide* ? Nous reconnaissons volontiers en M. de Reiset un écrivain fort distingué ; mais nous croyons qu'il aurait été un médiocre juge d'instruction. Dans cet article de *l'Echo de Paris*, il invoque le récit de M^{me} Harson, née Fuxan, dernière lectrice de la duchesse de Berry, qui lui a confié le secret du voyage qu'elle tenait de Marie-Caroline elle-même, ainsi qu'au comte de la Roche et au baron de Mesnard, neveu du comte. Le Dr Dupré, l'auteur de travaux bien connus sur la mythomanie, a parfaitement établi ce qu'il faut penser de certains témoignages.

La princesse, dit-on, avait caché le voyage, parce qu'elle craignait d'être accusée d'avoir été en Hollande organiser contre le gouvernement de Louis-Philippe une entente des puissances signataires de la Sainte-Alliance. Or, elle avait cherché à obtenir le concours de l'étranger. Dans une étude récente, M. F. de Martens s'exprime ainsi sur les démarches auprès de la Russie : « Lorsque la duchesse de Berry entreprit, en été 1832, sa campagne extravagante contre la Monarchie de juillet, les sympathies personnelles de l'empereur Nicolas I^{er} lui étaient assurément acquises. Mais, dès le début de l'insurrection, il en redoutait l'insuccès. Elle lui écrivit pour invoquer sa protection. Cette lettre autographe de la duchesse produisit une étrange impression sur l'empereur ; elle était entièrement dépourvue de signes de ponctuation et d'accents. Il est possible que l'état physique de la duchesse ait réagi sur le moral. On sait que l'aventure finit tristement : la duchesse fut arrêtée, et il fut reconnu qu'elle était dans un état intéressant. »

On ne peut, du reste, pas s'expliquer comment, se trouvant en Hollande fin août, époque de la conception, près de trois mois après l'affaire de la Pénissière, elle soit retournée à Nantes, au risque d'être arrêtée en route. Les personnes qu'elle aurait vues en Hollande auraient été absolument dépourvues d'intelligence si elles l'avaient laissée rentrer en France ; le retour à Nantes était de la démence.

Le voyage est, d'ailleurs, démenti par les contemporains. « *La duchesse*, dit le baron de Charette, fut reçue chez M^{lles} du Guigny, où elle est restée jusqu'au moment de son arrestation. S. A. R. n'est pas sortie une seule fois de chez M^{lles} du Guigny. » Le vicomte de Kersabiec déclare, d'après les souvenirs de ses tantes, que la princesse ne sortit de chez M^{lles} du Guigny que pour aller prisonnière au château situé en face. Et le comte de Mesnard disait dans son journal, à la date du 28 octobre 1832 : « *Voilà près de cinq mois que Son Altesse Royale vit entre quatre murs, ne prenant aucun exercice et osant à peine respirer l'air la nuit par une petite lucarne.* »

Toute l'argumentation des partisans de Marie-Caroline, pour ce qui concerne le mariage et la paternité, nous semble manquer de consistance. Il est bien difficile d'admettre que la duchesse de Berry se soit rapidement éprise de Lucchesi, *bien cher ami d'enfance*, en le retrouvant en Italie en 1831. Marie-Caroline, née en 1798, s'était mariée en 1816 ; Lucchesi, né en 1806, avait 10 ans quand elle quitta Naples.

Lucchesi, bien cher ami de 10 ans d'une princesse de 18 ans en 1816, quelle invraisemblance ! Quand ils surent la grossesse, des amis et parents cherchèrent un mari complaisant et le trouvèrent ; ils mirent Marie-Caroline au courant de leurs démarches, par l'intermédiaire du prêtre qui disait la messe à Blaye.

Pourquoi se passionner en France pour cette Napolitaine, mariée à un Sicilien, qui à Brunnsee avait le mal du pays, et le pays était Naples ; qui aimait à passer l'hiver à Venise, où elle retrouvait ce beau soleil de la Sicile qu'elle n'avait jamais cessé de regretter en Autriche ? Dès le 20 mars 1833, elle avait dit au Dr Ménière : *Je ne suis plus Française* ; le 22 mai 1833, elle avait écrit au comte de Mesnard : *Je vous ai fait connaître mon intention de me retirer entièrement de la vie politique.*

Elle n'était plus princesse française, mais comtesse Lucchesi ; Altesse Royale si l'on veut, comme fille et sœur de rois. Elle accoucha de Clémentine en 1835, de Franchesca en 1836, d'Isabelle en 1838, et en 1840 d'un fils qu'elle appelait Adinolphe ou Nonolphe. Elle écrivit un jour à son amie la comtesse de Meffray, qui mariait son fils : « Dites bien à Henri et à sa femme que je leur souhaite tous les bonheurs possibles et d'être aussi heureuse que je suis dans leur ménage ». Cette lettre est bien de la femme de Lucchesi et non de la veuve du duc de Berry. Marie-Caroline ne méritait plus l'apostrophe que lui avait adressée Chateaubriand : « Vous avez porté dans votre sein le fils que la politique appela l'enfant de l'Europe et la religion l'enfant du miracle. »

Elle s'occupa, comme une bourgeoise, de marier ses filles. Ses enfants et belle-fille accouchèrent avec la même fécondité « Madame, disait M^{me} de Meffray, aura bientôt toute une peuplade. » Le 10 juillet 1868, elle écrit : « Marguerite me rendra arrière-grand-mère en septembre, et Alix en décembre. Cica est aussi dans un état intéressant. J'ai de bonnes nouvelles de Bebel et de ses sept enfants : son mari est si parfait pour elle ; mais elle m'annonce qu'elle est de la race des lapines, car elle aura un huitième en décembre ; elle n'en est pas furieuse. »

Qu'on représente comme une héroïne politique une femme ainsi vouée à la gynécologie, cela dépasse les bornes. Charles X l'avait appelée après Blaye « ma chère petite ». Elle n'a jamais été qu'une petite femme, légère, inconséquente, irréfléchie. Elle avait été populaire en France depuis son arrivée jusqu'en juillet 1830, parce qu'elle apportait la gaieté et l'entrain dans une cour morose, où l'austère et sombre duchesse d'Angoulême occupait le premier rang. Elle était si futile que, même dans les circonstances graves, elle ne se donnait pas la peine d'écrire proprement. Nous avons relaté plus haut l'impression qu'éprouva le czar en recevant d'elle une lettre autographe horriblement rédigée. Toutes les femmes du monde sont douées d'une vraie calligraphie ; S. A. R. M^{me} la duchesse de Berry écrivait comme une blanchisseuse, ainsi qu'on peut le voir en examinant aux Archives nationales sa déclaration du 22 février 1832. De son éducation princière elle avait surtout gardé le goût de la dépense. Elle menait la vie de château si luxueusement qu'à la fin de 1863 elle avait six millions de francs de dettes. Le comte de Chambord paya les créances et lui servit une rente annuelle de 100.000 francs. Toujours petite femme, la cigale de La Fontaine !

Assurément on ne peut pas exiger d'une veuve qu'elle suive le pré-

cepte de saint Paul (lettre à Timothée, v. 3) : *Quæ vere vidua est et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus die ac nocte* ; mais la veuve du duc de Berry, si elle se croyait princesse française, mère du Roy, devait se modeler sur l'Andromaque de Racine, qui ne connut point d'autre mari qu'Hector, ni d'autre fils qu'Astyanax ; ou sur Pénélope, qui resta chaste et fidèle.

L'Esprit d'Autrefois

Coups de lancettes.

Vers 1840, les deux services de chirurgie de l'Hôtel-Dieu étaient sous la direction de BRESCHET et de ROUX, tous deux professeurs à la Faculté, tous deux membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine. Entre ces deux hommes de grand talent et de haute valeur scientifique, il existait une rivalité qui se traduisait malheureusement par les sarcasmes que, devant les élèves de leurs services respectifs, ils n'hésitaient pas à se prodiguer mutuellement.

Un jour, Roux, se tournant vers ses élèves, leur demanda : « Savez-vous comment il faut s'y prendre pour rater à coup sûr une opération ? » Et les élèves ne répondant rien à une aussi bizarre question, le chirurgien leur dit en riant : « Eh bien ! Messieurs, il faut prendre un bistouri... et Breschet ». Et tous de s'esclaffer à cet horrible à peu près.

Je tiens ce récit d'un mien oncle, qui était, à l'époque, interne en pharmacie dans le service de Roux.

H. BOUQUET.

L'absinthe du chirurgien.

Le chirurgien PHILLIPS avait le *prurigo secandi* : « Il me semble, soupirait-il, que je ne vivrais plus si je n'opérais plus ; c'est mon absinthe. »

Bon mot de Piron.

La vérole, ô mon Dieu, m'a criblé jusqu'aux os !

Cette phrase est tirée du *Débauché converti*, ouvrage du poète ROBBÉ DE BEAUVESET.

Cette satire anonyme, publiée en 1736, fut d'abord attribuée à Piron, puis à Grécourt. Mais bientôt on en découvrit le véritable auteur en la personne de ROBBÉ qui, lui-même, était atteint du mal qu'il avait mis en vers. Cela fit dire à Piron ce bon mot : « On voit bien que l'auteur est plein de son sujet ! »

Informations de la « Chronique »

Une prophétie vérifiée.

On a de nouveau parlé, ces temps derniers, d'une momie fatidique, dont tous ses possesseurs ont successivement éprouvé les maléfices. Il vous souvient, à ce propos, de l'idole hindoue offerte à M. Sadi Carnot, qui n'était pas encore président de la République, par son ami Gustave Le Bon, qui l'avait rapportée de son pays d'origine. On ne manqua pas de dire, après l'assassinat de l'infortuné président, que la statuette possédait un mauvais sort et que si Carnot avait été tué par Caserio, celui-ci n'avait fait qu'exécuter les desseins obscurs d'une divinité vengeresse (1).

A ce propos, qu'il nous soit permis d'évoquer une autre anecdote, qui nous est revenue en mémoire, en lisant pour la centième fois, dans des journaux à court de copie, le récit puisé originairement dans notre revue.

Dans une lettre qu'écrivait, il y a bien des années, M^{me} Lucie GRANGE, directrice de la *Lumière*, à M. Jules Bois, celle-ci affirmait avoir vu, et non pas en songe, le président tué en voiture.

J'ai vu, écrivait-elle à notre distingué confrère, un revolver et un poignard : c'est le poignard qui a donné le coup. Le revolver devait signaler le premier attentat avorté dont tout le monde se souvient. M. Carnot, à mes yeux, mourait rapidement, le coup étant bien porté, mais je ne m'expliquais point pourquoi sur son corps il tombait de la farine.

« Ah ! m'écriai-je soudain, il y a du boulangier là-dedans ! » Comme en ce temps-là les boulangistes remuaient, je me dis : « c'est qu'il sera tué par un boulangiste ! » J'attendis un instant pour savoir quelque chose de plus et je lus en guise du nom de l'assassin : « boulangier ». Mon propre esprit, trop prompt à s'expliquer les choses, resta toujours dans l'erreur : j'insistai pour le boulangisme.

Il y a quelque temps, il vint un journaliste me parlant de vous. Il m'est impossible de me rappeler à quel journal il appartenait. C'était peut être *Le Journal*. Il voulait être convaincu de ma pénétration. Alors, je lui dis, avec une magnifique franchise, point faite pour me faire honneur : « Monsieur, il ne faut pas croire que je voie toujours la vérité, et voici un exemple : depuis que M. Carnot est à la présidence, j'ai vu dans les commentaires qu'il devait être assassiné et qu'il mourrait sous une pluie de farine qui, je le pensais, devait signifier que l'assassin serait un homme de Boulanger. Mais voyez, il n'y a plus de boulangisme et le temps de la présidence touche à sa fin. Je suis heureuse pour M. Carnot d'être ainsi mauvais prophète. »

Vous voyez, cher Monsieur, qu'au lieu de dire « un homme de Boulanger », je n'aurais eu qu'à prononcer deux mots au lieu de quatre : « un boulangier ». J'ai vu cela dans un rayon de soleil pâle, reflété par la glace de mon cabinet de travail, mes yeux bien ouverts, en pleine conscience et en vaquant à des occupations de ménage, en la première année de la présidence. Je voudrais bien que le reporter dont il est question se souvienne aujourd'hui de notre entretien. Si vous en savez quelque chose, vous voudrez bien me le dire.

P. S. — J'ai fini ma lettre, mais j'ai encore un mot important à vous dire. J'ai été dans une grande joie d'apprendre que l'autopsie avait prouvé que le foie de M. Carnot était parfaitement sain. J'avais l'absolue conviction qu'il n'avait pas de maladie de foie, ni aucune autre du diagnostic des médecins. Depuis longtemps je lui voyais le corps occupé par un monstre magique à petit corps et grosse tête triangulaire plate. Son dépérissement et ses souffrances étaient le fait de pratiques magiques. Il n'est plus permis d'en douter.

Serions-nous revenus aux pratiques moyenâgeuses et l'envoûtement va-t-il revenir à la mode ?

(1) V. *Chronique*, VII, 532, 537.

Echos de la "Chronique"

Un médecin poète.

Il s'appelait Eugène Vernon, mais de son vrai nom c'était le Dr VEECK. Bien que poète et poète doublé d'un penseur, Eugène Veeck, qui vient de disparaître sans bruit, n'ayant pas encore atteint la quarantaine, Eugène Veeck professait la médecine. « C'était, nous dit un de ceux qui paraissent l'avoir bien connu (1), un homme de savoir et un bon praticien, un peu sceptique et enclin à croire que le malade guérissait ou mourait tout seul... La médecine, quoi qu'il fût contraint de l'exercer, ne représenta que la face morose de son existence. Du moins, elle favorisa le développement de ses idées, elle fournit à ses écrits une indiscutable base physiologique, elle lui permit de peindre, en toute sécurité, d'émouvants, de terribles chapitres. »

Le dernier livre de Vernon, *l'Homme divin*, avait gagné les suffrages des plus fins lettrés ; il recèle des pages de premier ordre. Outre cet ouvrage, « d'une rare abondance d'idées », l'œuvre publiée de Vernon ne se compose que de deux romans : *la Demeure enchantée* (Revue Blanche), *Giselle Chevreuse* (Mercure de France). Il faut y ajouter des articles épars en diverses revues. Eugène Vernon laisse, en outre, de nombreux manuscrits, parmi lesquels des pièces de théâtre où domine l'idéologie.

Les anomalies de la vie conjugale.

La question, fort intéressante au surplus, a été soulevée à une récente réunion de la *Société d'Hypnologie* (2), par le Dr Douglas BRYAN (de Leicester). Selon l'honorable confrère, l'origine de nombreux troubles nerveux et mentaux, chez les femmes, résiderait souvent dans l'absence de toute satisfaction sexuelle pendant le rapprochement. Il est difficile de se documenter sur ce point, à cause de la pudeur naturelle de la femme et de son aversion à aborder ces questions. Le médecin doit inspirer assez de confiance pour qu'on lui révèle les « anomalies de la vie conjugale ». Une jeune femme avait du dégoût et des nausées lors de l'accomplissement de l'acte. En deux séances de suggestion hypnotique, elle devint apte à éprouver l'orgasme vénérien et, de ce fait, elle a recouvré son équilibre mental.

Voilà, pour les thérapeutes, tout un vaste champ à défricher.

Le crâne de M^{me} Guyon.

Le crâne de l'amie de Fénelon se trouverait, paraît-il, si nous en croyons M. Jules Lemaitre, placé pour être bien informé, au Musée historique d'Orléans. A la suite de quels avatars ce crâne, « qui contient tant de rêves », a-t-il échoué là, c'est ce qu'un de nos lecteurs voudra peut-être bien nous apprendre.

(1) M. Robert Scheffer (*Mercure de France*, 16 avril 1910).

(2) Séances du 21 décembre 1909 et 18 janvier 1910.

ÉCHOS DE PARTOUT

De quoi meurent les médecins ? — Une statistique vient d'être publiée, qui donne sur la question de curieuses indications. Il en ressort, d'après le *Journal des Débats*, que 44 % succombent à des maladies de cœur; 20 % à des affections nerveuses; 20 % à la morphinomanie et 7 % à la tuberculose. — La morphinomanie figure, on le voit, en bonne place dans cette nomenclature. On en donne, comme explication, que le médecin averti, mieux que tout autre malade, sur son mal, a recours à la morphine pour faire taire la douleur, quand il la juge inguérissable. (Centre médical.)

Les dangers de la tabatière. — On connaît l'usage, dans le peuple des fervents de la tabatière, d'offrir une prise... de tabac aux amis et connaissances. Malgré l'ignorance relative qui règne encore chez nos campagnards, on n'y croit plus guère aux sorciers. Il n'en est pas moins vrai qu'un brave charretier a failli être accusé de distribution de sortilèges par le canal de sa tabatière, et partant, devenir sorcier... malgré lui.

De la meilleure bonne foi du monde, il a l'habitude d'offrir, presque à tout venant, une prise de tabac parfumé à la fève Tonka, présent des dieux pour le priseur gourmet. Il s'est trouvé, par hasard, qu'un certain nombre de ceux qui avaient plongé le pouce et l'index dans la tabatière de celui-ci constatèrent, à la même période, la présence sur leur lèvre supérieure et sur la partie antérieure de leurs fosses nasales, de petits boutons de *folliculite* bien caractérisée. D'où, parmi les victimes qui n'étaient que priseurs occasionnels, la conviction que les boutons en question constituaient indubitablement un véritable maléfice sorti de la tabatière du charretier, dans laquelle ils s'étaient ainsi malencontreusement laissé entraîner à plonger les doigts.

Leurs soupçons étaient certainement fondés; mais le coupable avait agi de bonne foi et sans intention de nuire. Il faut remarquer que le charretier lui-même et les autres priseurs habituels qui avaient fréquenté... sa tabatière ne furent nullement atteints de *folliculite* naso-labiale. Cela prouve que les muqueuses de l'épiderme de ces derniers doivent, sans doute, la résistance plus grande, ici manifestée, à l'infection microbienne, à l'action modificatrice du tabac sur la structure histologique de leurs tissus, ou encore à ce que le milieu habituel, constitué par le mélange de mucus nasal et de poudre nicotinique, a acquis les propriétés d'un véritable *anticorps* vis-à-vis du staphylocoque et autres microbes banaux, agents de la *folliculite*. Des expériences *in vitro* pourraient éclairer cette question intéressante d'atténuation probable de ces microbes par le tabac.

Dans tous les cas, il n'est pas douteux que la préhension du tabac avec les doigts, souvent malpropres, et quelquefois porteurs de microbes ou germes divers, est une détestable habitude, aussi en

désaccord avec l'hygiène qu'avec ce qu'on est convenu d'appeler la propreté. Que de *folliculites*, de *salpingites*, d'*otites moyennes* et même de *pharyngites*, d'*amygdalites*, de *laryngites*, sans compter les *affections pulmonaires* de toute nature et même les *maladies des organes digestifs* on pourrait éviter, en renonçant à ce moyen, plus ou moins agréable pour soi et pour les autres, d'intoxication et d'infection volontaires et à jet continu !

(*Journal de médecine de Bordeaux et Pharmacie française.*)

La désinfection par les fumées. — M. A. TRILLAT vient de donner, dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, le développement des résultats qu'il a présentés, au début de 1905, à l'Académie des sciences de Paris et à la Société chimique, sur la présence de l'aldéhyde formique dans les produits gazeux de la combustion et sur les applications qui en découlent. principalement en ce qui concerne les essais de désinfection par les fumées du sucre. De ces essais il tire la conclusion que les résultats sont moins favorables qu'avec l'aldéhyde formique, mais il n'en reste pas moins acquis que le procédé qui consiste à produire des fumées antiseptiques par la combustion du sucre ou de la mélasse peut stériliser des germes contagieux. Et les fumigations répétées de sucre brûlé pourraient être employées dans beaucoup de cas ; de même que, dans le domaine agricole, la combustion de la paille humide, ou des fagots à défaut, peut être utilisée pour assainir les locaux. Toutes ces fumées doivent être considérées comme de véritables agents gazeux de désinfection.

(*Médecine et Hygiène*, de Bruxelles.)

Sénateurs aux bains. — Le Sénat des Etats-Unis vient de s'offrir un luxe bien ignoré du nôtre et que celui même de Rome ne s'était pas donné. Il a fait installer dans le Capitole des « senatorial baths », qui surpassent en confort et en magnificence les thermes les plus réputés.

Ces bains sont exclusivement réservés aux sénateurs, aux juges de la Cour suprême et aux membres du pouvoir exécutif. On y a adjoint un gymnase, où les pères conscrits peuvent prendre un exercice salutaire avant de se plonger dans l'onde : ils peuvent jouer au football, faire des haltères, du trapèze, des barres parallèles, afin d'entretenir en vigueur et souplesse leurs muscles sénatoriaux. Tout un personnel de baigneurs, masseurs et pédicures, s'empresse à leur service, sous la direction d'un médecin.

L'idée de ces masseurs fédéraux, défrayés par le Trésor public pour le seul agrément des pères conscrits, a paru déplaisante au *New-York World*, qui s'insurge contre ce sybaritisme. Mais la plupart des journaux l'approuvent au contraire et déclarent que, puisqu'il est impossible d'avoir une politique propre, c'est déjà quelque chose d'avoir des politiciens qui le soient. *If we cannot have clean legislation, we can at least have clean legislators.*

C'est beaucoup, en effet. Et le Sénat américain va supplanter la Chambre anglaise des Lords, qui passait jusqu'à présent pour *the finest club in the world*.

(*Les Débats*, 26 mars 1910, et *le Monde thermal*.)

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société médico-historique.

La dernière réunion de la *Société médico-historique* a eu lieu le mardi 12 avril, à 5 heures et demie, sous la présidence de M. le Professeur LANDOUZY, Doyen de la Faculté, Président de la Société.

On y a entendu une fort intéressante communication de M. le Dr RAVARIT, médecin des Hôpitaux de Poitiers, sur la neurasthénie de Murat en Espagne en 1808, et la lecture d'une observation des plus curieuses de Pinel sur la mort de Daubenton, par M. le Dr René SEMELAIGNE. La *Chronique* aura la primeur de ces deux travaux originaux, qu'elle espère publier dans un de ses plus prochains numéros.

Congrès italien d'Histoire de la médecine.

Le premier Congrès national de la Société italienne de l'Histoire critique des sciences médicales et naturelles, qui devait se tenir en septembre prochain, a été ajourné à l'année 1911. La troisième réunion annuelle se tiendra à Catane, à la date fixée pour la cérémonie commémorative du fameux anatomiste et juriste médical INGRASSIA. Il a été décidé de publier tous les deux mois un bulletin où les actes de la société seront consignés.

Le siège central de la société est au Palais de la Sagesse (*Palazzo della Sapienza*), à Rome (1).

L'œuvre du « Sou hebdomadaire ».

Le Dr HUCHARD suggère aux lecteurs de sa revue une idée qui nous paraît excellente et que nous appuyons bien volontiers. Il propose de mettre *un sou* par semaine dans une tirelire placée bien en vue dans le cabinet du praticien, afin de rappeler le devoir confraternel aux médecins, et aussi aux malades reconnaissants, si rares soient-ils. Le Dr Huchard a calculé que l'on pourrait arriver de la sorte à recueillir plus de 30.000 francs par an, qui serviraient à soulager les infortunes médicales. Le but est trop louable pour que nous hésitions à recourir à un moyen aussi simple de l'atteindre.

Nouveaux journaux.

Souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère, la *France médico-thermale et climatique*, dont le rédacteur en chef sera notre sympathique confrère le Dr CAUVY (de Lamalou). La spécialité hydrologique se développant tous les jours davantage, la création d'un pareil organe ne paraîtra pas superflue.

Le 20 mai, doit paraître une nouvelle revue bimensuelle : la *Revue médico-sociale*, consacrée aux œuvres publiques et privées d'assistance et aux questions sociales intéressant le médecin. Cette revue sera l'organe de l'*Association médicale humanitaire*, créée par notre aimable confrère le Dr M. HULMANN, dont la ténacité mérite le succès.

(1) Traduit du *British medical Journal*, 25 avril 1910.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'adoption médicale au Japon.

Dans mon livre *Dix ans aux Pays du Dragon*, récemment paru, j'ai raconté, au chapitre intitulé *la Mère et l'Enfant en Chine*, comment le désir d'avoir un descendant mâle, capable de pratiquer le culte des ancêtres, pousse le Chinois qui n'a pu avoir de fils ni de sa femme légitime, ni de ses diverses concubines, à adopter un parent ou un étranger qui prendra son nom, entrera vraiment dans sa famille, et pourra, lui mort, s'occuper de ses mânes et leur faire à dates fixées les sacrifices rituels aussi efficaces que ceux qu'aurait pu accomplir le plus légitime des garçons.

Le Japon, nourri des principes moraux de la Chine, a pendant très longtemps pratiqué l'adoption dans les mêmes conditions et pour des raisons identiques.

Le Japon subit, pour son malheur peut-être, l'influence européenne. Les familles sont nombreuses dans cet heureux pays où, pour une population de 46 millions d'habitants, on enregistre par an plus de 600.000 naissances. A l'heure présente, l'adoption ne se pratique pas plus fréquemment que dans nos contrées occidentales.

Cependant deux professions bien différentes, celle des comédiens et celle des médecins, continuent à pratiquer, selon l'antique usage, le système de l'adoption.

Il y a au Japon une lignée d'acteurs célèbres, les *Dandjouro*. Depuis des siècles, elle fournit toujours le plus grand artiste à la scène nippone. Il serait peu vraisemblable que, durant des générations, quelque fortes que puissent être au pays du Soleil levant les lois de l'hérédité naturelle ou acquise, les membres d'une même famille aient eu le rare privilège de se transmettre de père en fils le talent dramatique du premier des *Dandjouro*. Il y a eu des *missing link*, tout comme dans la série évolutive de l'anthropopithèque à l'homme primitif, avec cette différence, toutefois, que le maillon manquant est facilement retrouvable, et que l'adoption accomplit simplement ce que l'hérédité n'avait pu réaliser.

Le premier des *Dandjouro* se sentant vieillir dut choisir parmi de jeunes acteurs celui qui lui sembla le plus apte à porter dignement son nom sur la scène. Il en fit son élève favori, l'adopta, lui donna son nom et lui transmit le lourd fardeau d'une renommée difficile à maintenir. Ce nouveau *Dandjouro*, avant de mourir, si son propre fils ne lui parut pas digne de continuer la tradition artistique, choisit à son tour un fils adoptif, à qui il transmit un nom qui lui avait été également légué et que ce dernier continua à illustrer. Et ainsi à travers les siècles passés... et à venir sans doute.

Il en est de même pour les médecins. Certaines familles japonaises se sont illustrées dans l'art de guérir. On y est grand médecin de père en fils... ou en fils adoptif.

Le chirurgien japonais actuellement le plus réputé, le professeur S., que j'ai connu pendant la campagne de Mandchourie, et qui supporte gaillardement ses multiples honneurs et sa verte vieillesse, a

depuis longtemps choisi un fils adoptif, son fils légitime ne lui ayant sans doute pas paru capable de conserver intacte l'auréole de gloire qu'il avait faite à son nom. Quand le professeur S... — les Japonais ont comme nous emprunté à l'Allemagne cette singulière manie du vocable « professeur » — prendra une retraite bien gagnée, son fils adoptif se substituera tout naturellement à lui, il fera partie de la famille au même titre que les enfants légitimes. La lignée médicale se continuera non par le sang, mais par le nom : l'esprit du maître survit dans l'élève, la tradition se perpétue. Et peut-être un jour, le nom de S... passera-t-il dans une autre famille.

En cette matière de successions médicales, il y a, entre la méthode japonaise et la nôtre, quelques différences, intéressantes à signaler. Les Nippons savent que rien n'est plus difficile que d'être le fils de son père, quand ce dernier est un homme remarquable. Chez nous, un médecin célèbre, s'il a un fils médecin, celui-ci fût-il très ordinaire, essaye souvent de le couvrir de son nom pour en faire, sinon un grand homme, au moins pour lui en faire tenir la place. C'est ce que nous appelons la voix du sang, que de jeunes irrévérencieux ont baptisée la « voie vaginale ». Au Japon, les vieilles traditions d'honneur que de longs siècles de féodalité avaient profondément enracinées au cœur de tout sujet du Mikado, persistent vivaces chez les « cabots » et chez nos confrères, et d'autant plus vivaces, pourrait-on dire, qu'ils sont de plus grands maîtres. L'honneur, le prestige de leur nom passe au-dessus de tout. Et pour que ce nom ne tombe pas du piédestal où il a été laborieusement élevé, on n'hésite pas à en confier la garde à un étranger dont on fait son fils.

Notre méthode endogène systématique vaut-elle mieux que la méthode exogène facultative des Nippons ?

Comédiens et médecins japonais, à une époque où le « praticisme » occidental envahit l'empire du Soleil levant, sont les derniers paladins d'un autre âge. Souhaitons, pour la réputation de notre profession, que, pendant longtemps encore, nos confrères de là-bas continuent à « retarder » !

D^r J.-J. MATIGNON (*de Châtel-Guyon*).

Des différents tempéraments (diathèses) de l'homme dans leurs rapports avec l'art héraldique.

Dans un petit volume extrêmement rare et qui a pour titre : *Le blason des couleurs en armes, livrées et devises*, on voit l'auteur blasonner : le tempérament sanguin, de gueules ; le tempérament colérique, d'azur ; le tempérament flegmatique, d'argent ; le tempérament mélancolique, de sable.

Ce même auteur partage la vie de l'homme en sept couleurs héraldiques : l'âge d'argent, qui conduit à 7 ans ; d'azur, de 7 à 15 ; d'or, de 15 à 25 ; de sinople, de 25 à 35 ; de gueules, de 35 à 50 ; de pourpre, de 50 à 70 ; de sable, de 70 à 100.

Voici la signification que l'auteur attribue à ces différentes couleurs : le sable, ou couleur de la terre, signifie deuil, affliction, simplicité, humilité, douleur, sagesse, science, prudence, gravité et honnêteté.

Le sinople représente l'honneur, la courtoisie, la civilité, l'amour, la vigueur, la joie et l'abondance.

Le pourpre symbolise la foi, la chasteté, la tempérance, la dévotion ;

il signifie, entre les vertus mondaines, la noblesse, la grandeur, la souveraineté, la gravité, la récompense d'honneur, l'abondance, la tranquillité et la richesse.

Quant au *gueules*, c'est la justice, l'amour de Dieu, la vaillance, la hardiesse, et l'intrépidité, la cruauté, la colère, le meurtre et le carnage.

L'*azur*, qui représente le ciel, signifie la justice, l'humilité, la chasteté, la joie, la loyauté, l'amour et la félicité éternelle.

L'*argent*, entre les vertus et qualités spirituelles, signifie l'humilité, l'innocence, la pureté, la félicité, la virginité, la tempérance et la vérité. Entre les vertus et qualités mondaines, il signifie la beauté, la gentillesse, la franchise, la blancheur.

L'*or* signifie, dans les vertus chrétiennes, la foi, la justice, la tempérance, la charité, la douceur, la clémence et l'humilité. Dans les vertus et qualités mondaines, il dénote la noblesse, la chevalerie, la richesse, la générosité, la splendeur, la souveraineté, l'amour, la pureté, la netteté, la santé, la constance, la solidité, la gravité, la joie, la prospérité, la longue vie et même l'éternité!

Des couleurs différentes ont quelquefois la même signification. Constatons cependant que, d'après la signification donnée par l'auteur à ces couleurs, son symbolisme dans la désignation des différents tempéraments ne manque pas d'un certain esprit d'observation, d'une certaine vérité.

A part, toutefois, le tempérament colérique, symbole d'azur! L'auteur ironise, probablement.

Dr Guillaume WETS-HECQ (Namur).

Le plus ancien médecin du monde.

Le premier médecin dont l'existence ait dûment été attestée est l'Égyptien J-EM-HETEP (Porteur de la Paix), qui vivait sous le roi Tehser de la 3^e dynastie, c'est-à-dire probablement vers l'an 4500 avant notre ère.

De son vivant il jouissait d'une renommée considérable, car il fut enterré avec les honneurs royaux et à côté du tombeau royal, dans la pyramide de Sakkarah, près Memphis.

D'après une vieille tradition, il était surnommé « Maître des Mystères et des Chiffres ». Ce dernier nom, sans doute, à cause du nombre extraordinaire des médicaments en usage chez les vieux Égyptiens.

Sa mémoire fut vénérée par le peuple pendant plus de 4.000 ans, et beaucoup d'hôpitaux portèrent son nom; mais plus tard, sous le règne des Ptoléméens, son nom fut identifié avec celui du dieu grec de la Médecine, Æsculape, qui vivait 3.000 ans après son illustre prédécesseur.

Trois siècles après J-em-Hetep, le roi Atoti écrivait un traité sur l'Anatomie, et quelques siècles après ce dernier, vivait un autre chirurgien célèbre, dans la tombe duquel (près de Sakkarah) on découvrit des dessins fort intéressants, représentant diverses opérations chirurgicales.

D'après le célèbre papyrus Ebers — qui contient beaucoup de détails curieux sur l'art de guérir des anciens Égyptiens — on doit supposer que les représentants de la médecine étaient déjà fort en renom chez ce peuple 6.000 ans avant Jésus-Christ.

J.-P. ZARN.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Figures pour sortilèges. — Il est question, lisons nous dans les *Curiosités de l'Archéologie* (1), dans les auteurs anciens, de grandes figures faites en pâte de farine, en foin, en laine : elles servaient aux sortilèges. Celles qu'on nommait *neuropastes* et *oscilles* se remuaient par le moyen de fils, comme nos marionnettes ; on les mettait aussi en mouvement avec du vif-argent (2).

Pourrait-on nous donner quelques détails sur ces objets, leur forme, leur usage, leur survivance, etc. ?

A. C.

L'instinct des animaux les prévenant des épidémies. — Le célèbre zoologiste anglais Arthur BEAVEN, se trouvant un jour en Egypte, vit tout à coup des millions d'hirondelles s'assembler, se former en corps, en vue d'un départ prochain. Comme ce n'était pas l'époque où elles passent la mer pour venir en Europe, il fit part de son étonnement à un habitant du pays. « Savez-vous, lui répondit-il, ce que cela signifie ? C'est qu'avant une semaine nous aurons le choléra. Deux fois déjà les hirondelles sont parties avant leur époque habituelle et le choléra a éclaté presque aussitôt. »

M. Arthur Beaven ajoute que l'événement confirma ces prévisions et que les hirondelles, par un phénomène encore inexplicé, avaient été averties de l'approche du terrible fléau.

Est-il possible *maintenant* de donner une explication à ce prodige ?

Connait-on d'autres phénomènes analogues où l'instinct des animaux les prévient d'un danger commun ?

HENRY-ANDRÉ.

Les instruments de fortune. — Le Dr FORGEOT, encore étudiant en médecine, est un jour envoyé par son père, alors souffrant, qu'il remplaçait, pour visiter une malade à Cerisière (Haute-Marne).

Il constate, en arrivant, une rétention d'urine et exprime véhémentement son regret de l'absence d'un cathéter.

« N'est-ce que cela ? » s'écrie une vieille sage-femme qui était présente.

Et, tirant de sa tête grise une épingle à cheveux, elle l'introduit, par son extrémité convexe, dans l'urètre récalcitrant, fait uriner la malade, essuie l'épingle sur sa manche et replante tranquillement le cathéter improvisé dans sa chevelure. Ne pourrait-on ouvrir une rubrique, dans votre journal, sur « les instruments de fortune » ? Il y aurait, je crois, matière à de nombreuses réponses.

Dr Paul MOUGEOT (Chaumont).

(1) *Curiosités de l'Archéologie et des Beaux-Arts* (Paris, Paulin et Le Chevalier, 1855), p. 112.

(2) Cf. Ch. MAGNIN, *Histoire des marionnettes*, et *l'Illustration*, 26 juin 1852.

Réponses

La bénédiction du lit nuptial (XVI, 560). — Dans le n° 17, du 1^{er} septembre 1909, de la *Chronique*, il est rappelé une coutume antique, consistant en la bénédiction du lit nuptial.

Cette singulière habitude d'autrefois n'existe sans doute plus, mais il n'y a pas si longtemps qu'on la rencontrait encore dans nos contrées.

En 1855 (1), à Travers (2), joli village du bord de la Saône, j'assistai au mariage d'un jeune notaire avec une jeune fille des meilleures familles du pays. Je ne fus pas peu surpris lorsqu'on parla de faire bénir les draps du lit nuptial.

Le rite était un peu changé : on ne procédait plus dans la maison ; les draps étaient portés à l'église par le garçon d'honneur, pour y recevoir le « *bon pour* » de M. le curé.

Le garçon d'honneur était le Dr Massin, mort médecin à Vauconcourt (3), mais alors simple étudiant en médecine. Il était très médiocrement enthousiasmé de son rôle dans la circonstance : il était même disposé à le trouver quelque peu ridicule. Sur les instances du futur époux, il finit par se décider, mais à la condition que je porterais moi-même un des draps. Je consentis pour mettre fin à la discussion, et c'est ainsi que je fus acteur dans cette cérémonie au moins bizarre.

Il n'est peut-être pas sans importance de rappeler ici, pour la clarté du sujet, que Travers, qui fut jusqu'à la Révolution le siège d'un des quinze doyennés de la Franche-Comté, avait un prieuré de l'ordre de Cluny, dépendant de Saint-Marcel de Chalons, et dont la fondation était antérieure au XII^e siècle. D^r BERTIN (*Dampierre sur-Salons*).

Descendants dégénérés (?) de grands hommes (XIV ; XV ; XVI, 541). — Dans votre numéro du 15 août de la *Chronique médicale*, vous signalez certain descendant du Dr Ménière, un Angevin, qui est simple ouvrier aux ateliers du P.-L.-M.

Je connais un cas analogue à Angers : un arrière-petit-fils du Dr Sigault de Lafont, dont un buste orne, je crois, le jardin de l'Archevêché à Tours, était, il y a quelques années, petit employé de chemin de fer à la gare d'Angers. La veuve est restée dans cette ville avec ses enfants ; une de ses filles est apprentie chez une petite couturière de faubourg. D^r H. DAVID (*Angers*).

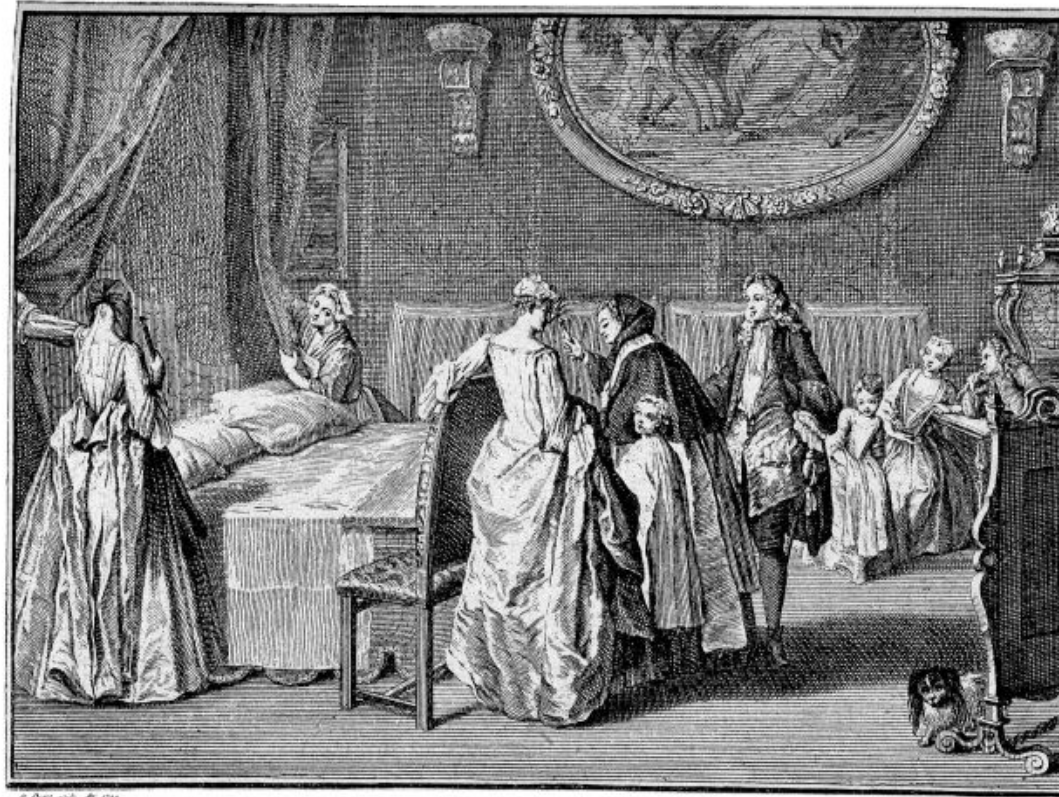
Saints guérisseurs (XV ; XVI, 140, 600). — C'est de saint Dodon qu'il s'agit. — Il en est de Dodon comme de beaucoup de saints que l'on appelle régionaux : l'imagination populaire les a seuls béatifiés. Ils n'ont été canonisés ni reconnus par l'Eglise, leurs vertus ayant fleuri dans quelque coin obscur du pays, sans que leur renommée se répandit dans la chrétienté.

A Lobbes-sur-Sambre, près de Thuin, à quelques lieues de la frontière, existe une église romane. Aujourd'hui, de tous les splendides

(1) J'étais alors externe à la Salpêtrière, dans le service du Dr Cazalis.

(2) Travers, canton de Soisy-sur-Saône, arrondissement de Vesoul (Haute-Saône), appartient d'abord à une famille de ce nom, qui passa dans la maison de Choiseul.

(3) Vauconcourt, canton de Dampierre-sur-Salons, arrondissement de Gray (Haute-Saône).



à Paris chez M. de la Harpe

Benediction du LIT NUPTIAL.

(D'après une estampe de BERNARD PICART).

monuments que le moyen âge édifia en ce lieu, cette église est le dernier vestige en terre wallonne du style roman.

La somptueuse chapelle gothique fut détruite, avec le reste de l'abbaye, par l'incendie des soldats de la Révolution française, sous la conduite du général Charbonnier. Dans cette église, brûlent toujours des cierges en l'honneur de *sainte Brigide, que l'on implore pour les maladies des bêtes à cornes, et de sainte Raynelde, qui guérit les maux d'yeux, la croûte de lait, les maladies de la peau et les ulcères.*

Mais, de tous les saints à qui les paysans de la contrée viennent rendre hommage, il en est un qui est particulièrement honoré. Saint Dodon a son tombeau dans la crypte, sous le chœur. Une grande pierre scellée au mur et vieille de quelques siècles le représente en bas-relief, croisé et mitré, bénissant des deux doigts levés de sa main droite. Le visage de notre saint est rond, mais les traits en sont trop effacés pour que l'on puisse y distinguer une expression. Seules, les lèvres apparaissent encore un peu. Elles semblent esquisser un sourire plein d'une exquise bonté. Il n'a pas une figure en lame de couteau, comme la plupart de ses confrères. *Les gens qui souffrent de rhumatismes viennent, pour se guérir, frotter, en récitant des litanies, la partie charnue de leur dos contre son gros orteil tout usé, poli et luisant comme du marbre.*

L'artiste naïf le sculpta pieds nus, avec le dessein probable de rendre sa vertu curative plus efficace que s'il l'eût chaussé de brodequins. A moins que, Dodon mort, des fidèles œgrotants, voyant ses orteils faire saillie sur la dalle funéraire, n'aient eu l'idée d'aller y frotter la partie dolente de leur individu. — Les fidèles guéris, le souvenir de ses grandes vertus sa vie durant, vivace dans le pays, y aidant, par reconnaissance l'élevèrent à la dignité de saint.

Il ne faut pas le confondre, à cause de ce détail, avec un autre saint très populaire, célèbre aussi par des cures miraculeuses à peu près du même genre, nous voulons parler de *saint Guignolet*.

On prétend qu'il suffisait de dévisser le doigt de pied de ce bienheureux et de l'appliquer sur la partie malade pour obtenir une guérison immédiate.

« On raconte qu'un malheureux, souffrant de coliques depuis plusieurs mois, était allé implorer Guignolet, juste au moment où le gardien de celui-ci s'octroyait, sur sa chaise, un petit supplément de sieste. Il ronflait donc l'âme tranquille, si bien que le visiteur put à son gré dévisser le doigt de pied du bienheureux et l'appliquer à l'endroit par où s'écoulait la colique jaune. Guignolet, indulgent, le guérit tout de même. Or, il vint aussitôt après un pèlerin, que travaillait une rage de dents. Le gardien, réveillé par ses plaintes et rempli de sollicitude pour le pauvre homme, lui indique le moyen de guérir. Mais le patient, après avoir mis le gros orteil de Guignolet sur la dent malade, fit une atroce grimace. Interpellant le vieux bonhomme de gardien : « Vous faites sortir souvent votre saint ? — Non, dit l'autre, deux fois par an seulement aux grandes processions. — Alors, c'est que vous le promenez pieds nus, reprit le visiteur guéri de sa dent, mais grimaçant toujours et crachant, car il a dû marcher dans quelque chose lors de sa dernière promenade (1) ».

(1) *Histoire mirifique de saint Dodon*, par MAURICE DES OMBIAUX.

Mais revenons à Dodon ; quand il fut mort on l'inhuma dans la crypte de l'église, juste au-dessous de l'autel, et les religieux lui composèrent cette épitaphe :

*Lobba, dole, decet eximium deflere parentem.
Denotat amissum lacrima pura patrem.
Mors rapit heu ! tantum quem mons, quem sylva vocabant
Claustri delicias, sidus, opemque tui.
Deficit heu ! mitra tamen longis annis coruscus
Votaque cui fratrum plurima lustra dabant.
Emoritur celeber corde et mente Dodonus.
Lobba, dole, patrem contegit urna patrum (1).*

Un hymne fut également composé en l'honneur du saint ; on en retrouve encore quelques vers gravés sur une pierre :

*Nunc lucidis in aulis
Poli micantes, inter lætas
Deum choreas.
Cætusque virginales
Præclarior triumphas (2).*

D^r Guillaume WETS-HECQ, D. M. P. (Namur).

Le médecin Jean de l'Hôpital (XVI). — Sans prétendre jouer un rôle politique, Jean de l'HOPITAL, médecin du connétable de Bourbon, fut nommé par lui bailli de Montpensier, auditeur des comptes de l'Auvergne et pourvu de terres nobles, grâce auxquelles son fils Michel, le futur chancelier de l'Hôpital, eut à ses débuts au barreau figure de gentilhomme. (D'AVENEL, *les Riches depuis sept cents ans*, p. 173.)

L. R.

Quel est ce chirurgien ? (XVI, 393, 442, 510). — Si je ne me trompe, c'est DUPUYTREN, ce chirurgien qui, opérant une jeune fille dans la région du cou, ouvrit une veine et fut cause de sa mort. On ignorait à ce moment l'effet de l'entrée de l'air dans la circulation.

Un autre chirurgien, cité par Tillaux devant moi, VELPEAU je crois, ouvrit un anévrysme, croyant à un abcès froid.

IGNOTUS.

La veuve de Marat (XVI, 787). — M. H. Duval trouvera d'intéressants renseignements sur Simonne EVRARD, dans le « Marat inconnu », du D^r Cabanès. Il y est dit, entre autres, que Simonne Evrard succomba le 24 février 1824, aux suites d'une chute, dans une petite chambre de la rue de la Barillerie, n^o 33.

Paul BERNER (La Chaux-de-Fonds).

(1) « Lobbes, pleure, il convient de pleurer ce père. La pureté de tes larmes montre que c'est vraiment un père que tu as perdu !

La mort, hélas ! l'a enlevé, lui que les forêts et les montagnes elles-mêmes appellèrent les délices du monastère, son astre, son soutien ! Il est tombé ! La mitre ceignit son front durant de longues années, et pourtant les vœux de tous demandaient pour lui de nombreux lustres encore.

Il est mort, Dodon, célèbre par le cœur et l'intelligence. Lobbes, pleure, l'urne des aïeux s'est refermée sur un père ».

(2) « Maintenant, dans les éclatants palais célestes, au centre des chœurs joyeux que forment les élus, parmi les Vierges de l'Agneau, tu jouis des honneurs du triomphe ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les chansonniers gaillards, par Georges NORMANDY. Paris, Lousi-Michaud, 1910. — *Trois portraits de la maison de Bourgogne*, par le Dr D. RUBBRECHT (de Bruges). Bruges, imprimerie L. de Plancke, rue Sainte Claire, 1. 1910. — *Vénus damnées : la galanterie française au XVIII^e siècle*, par Antonin RESCHAL. Paris, Albin Michel, 1910. — *Les heures tristes*, par Paul DUPLESSIS DE POUZILHAC. Montpellier, Firmin, Montane et Sicardi, 1910. — *Les enjôlées* (deux actes), par Paul DUPLESSIS DE POUZILHAC. — *Rachel intime*, par Hector FLEISCHMANN. Paris Eugène Fasquelle. 1910. — *L'hôpital Saint-Antoine (1795-1909)*, (Les grands travaux hospitaliers, 1903-1909). Paris, Berger-Levrault et C^o, 1910. — *Affections chirurgicales de l'abdomen, péritoine, estomac, intestin*, par le Dr A. GUINARD. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1910. — *Les maîtres de l'école de Paris dans la période pré-spécialistique des maladies du pharynx, du larynx et du nez*, par le Dr C. CHAUVEAU (tome II). Paris J.-B. Baillière et fils, 1910. — *Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire* (pneumectomie, pneumotomie, méthode de Freund), par les Drs TUFFIER et J. MARTIN (l'Œuvre médico-chirurgicale, n^o 59, 13 mars 1910). Paris, Masson et C^o. — *L'imagination chez l'enfant anormal*, par les Drs Georges PAUL-BONCOUR et J. BOYER. Institut médico-pédagogique, 22, rue Saint-Aubin, Vitry-sur-Seine; Progrès médical, Paris. 1910. — *La bête à concours*, par le Dr Jules RENGADE. Paris, Librairie universelle, 1910. — *Origines d'une cinquantaine de mots latins*, par Pierre MALVEZIN. Paris, rue de Grenelle, 71, 1909. — *Notes sur la médecine et la botanique des anciens Mexicains*, par A. GERSTE, S. J. Rome, imprimerie polyglotte vaticane, 1909. — *De l'hémihypertrophie congénitale*, par les Drs F. RUCH, de Mon-Repos, et A. CASTANIÉ, de Saint-Gingolph. Extrait de la « Revue suisse de médecine ». Bâle, 1910. — *L'internationalisme médical*, par P. H. ELIKMAN VAN ROSSEN. Amsterdam, 1910. — *Le centenaire du Journal de Pharmacie et de Chimie*. Paris, O. Doin, 1910. — *Gonocoques et faux gonocoques*, par le Dr Lucien WORMSER, extrait des *Annales des maladies des organes génito-urinaires*. Laval, L. Barneoud, 1910. — *Du traitement de la tuberculose rénale*, par le Dr LE FUR. Clermont, Daix, 1910. — *Calculs de l'uretère et appendicite* — *Epididymites tuberculeuses chez les arthritiques et les obèses*. — *Cystites rebelles et taille hypogastrique*. — *Nouvelle boîte à cystoscopes*. — *Présentation d'un nouvel électrolyseur*, par le Dr LE FUR. Bourges, Tardy Pigelet, 1910. — *Un cas de délire des négations par Cervantes : Le licencié Vidriera*, par M. TRÉNEL. Extrait des *Annales médico-psychologiques*, janvier-février 1910. — *Joyeuse entrée*. — *Du temps où les Reines filaient*. — *L'évêque d'un jour ou le curé de Jamioux*, par le Dr G. WETS. Namur, 1910.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Marat oculiste. — Deux lettres de Marat inédites en France.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* n'ont pas oublié l'article si documenté de H. MORSE-STEVENS, sur *Marat oculiste*, publié ici même il y a quelques années par les soins de M. le D^r CABANÈS (1).

Dans cet article, H. MORSE-STEVENS analysait un opuscule de MARAT sur une maladie spéciale des yeux : *An Enquiry into a singular disease of eyes* (Londres, 1776).

Deux ans après la publication de la brochure anglaise, MARAT traita de nouveau le même sujet, dans deux lettres adressées à M. le marquis IGNAZIO DE ZUCHELLI, par l'intermédiaire de LUIGI TARGIONI, lettres qui ont été publiées dans les *Opuscoli* de Florence, en 1778 (2), et dont je donne plus loin une traduction. Je connaissais l'existence de ces lettres par l'annonce qui en est faite dans le volume d'août 1778 de *l'Esprit des Journaux* (3). J'en dois la communication à l'extrême obligeance de M. le Directeur de la Bibliothèque nationale de Florence, qui a bien voulu, sur ma demande, m'en envoyer une copie : qu'il me permette de lui adresser ici mes plus vifs remerciements.

Les *Opuscoli* présentent-ils le texte original de MARAT, ou n'en donnent-ils qu'une traduction ? C'est ce que je n'ose décider (4). Je pencherais plutôt pour la seconde hypothèse ; mais rien ne prouve que MARAT, comme tant de lettrés du XVIII^e siècle, ne possédait pas, plus ou moins parfaitement, la langue italienne.

On trouvera, dans la première de ces lettres, une théorie de la vision qu'il ne m'appartient pas d'apprécier. Je me permets de la livrer aux commentaires de M. le D^r TRUC, le savant ophtalmologiste de Montpellier, à qui les lecteurs de la *Chronique médicale* seraient heureux de devoir une si intéressante contribution.

H. DUVAL.

(1) Cf. *Chronique médicale*, t. VI, n^o 15, 1^{er} août 1899, p. 487-492.

(2) *Raccolta di opuscoli fisico-medici* .. Firenze, t. X, 1778, p. 326-336. Le D^r TARGIONI, savant médecin de Florence, était l'auteur de cette publication dédiée à ZUCHELLI.

(3) P. 369.

(4) V. la note de la p. 356.

PREMIÈRE LETTRE

Parmi les diverses maladies des yeux, il en est une, peu connue jusqu'à ce jour, et toujours confondue avec la goutte sereine. J'ai été le premier à la faire connaître, comme il appert de la dissertation que j'ai publiée à Londres, il y a quelques années, sous ce titre : *An Enquiry into the nature, cause and cure of a singular disease of the eyes, hitherto unknown, yet common, produced by the use of certain mercurial preparations*. Chez Williams, dans Fleet-street.

Voici les signes caractéristiques de cette maladie. On sent dans le fond de l'orbite une impression de déchirement, de tension, de chaleur. Les mouvements du globe de l'œil sont pénibles; au toucher, on éprouve, dans la cornée, une sensation douloureuse; enfin on ne distingue plus les objets, si ce n'est à une certaine distance, et encore très imparfaitement.

Cette singulière maladie, à laquelle on n'a pas encore assigné de nom, est toujours la funeste conséquence du mercure mal administré.

Donné sous forme saline comme une panacée, le calomélas, le sublimé corrosif n'est pas promptement évacué par les premières voies, passe dans la masse du sang, se mêle au mucus et se répand dans nos humeurs avec lesquelles il a la plus grande affinité; de là il se porte aux glandes, ses organes excréteurs.

Dès qu'il s'est uni au mucus, ses particules vont se loger dans quelque vaisseau capillaire, l'irritant et le rétrécissant de telle sorte que la lymphe ne peut plus circuler; mais comme elle continue à s'infiltrer, le vaisseau se dilate à l'excès à cet endroit, comprime ceux qui l'entourent; ceux-ci deviennent les auteurs d'autres semblables compressions et l'organe est bien vite engorgé. Quand l'organe est un composé de vaisseaux sanguins et de ramifications nerveuses, l'infiltration est toujours accompagnée d'inflammation.

En suite de ces principes, il est facile de comprendre que le mercure, préparé comme on vient de le voir, peut désorganiser de mille manières l'économie animale; mais je me borne à son action sur l'organe de la vue et vais chercher à éclaircir ces phénomènes dont on m'a demandé l'explication. Les sels mercuriels portés dans les vaisseaux capillaires des muscles de l'œil les irritent nécessairement; cette irritation doit être suivie de contraction et de moiteur; de là la tension, la rigidité, la chaleur et la douleur latente qui se fait sentir dans les yeux pendant le cours de la maladie qui fait le sujet de cet article. Les rayons de lumière que l'œil reçoit des objets ne forment pas d'image distincte s'ils n'ont leur foyer sur la choroïde, ce qui suppose une certaine distance entre cette membrane et le cristallin, distance toujours proportionnelle à l'éloignement des objets.

Les rayons moins réfractés et ceux réfléchis dans le voisinage se réunissent plus tard. Pour voir à diverses distances, il faut donc que la choroïde se rapproche ou s'éloigne du cristallin, ce qui implique des variations dans la mesure de l'œil. Or ces variations ne peuvent s'effectuer que par le moyen des mouvements musculaires soumis à la volonté. En fixant des objets lointains, l'œil se retire vers le fond de l'orbite par la contraction de ses muscles droits qui réunissent le cristallin et la choroïde. En fixant les objets de près, l'œil comprimé par ses muscles obliques s'allonge suivant l'axe et s'avance hors de

l'orbite, ce qui éloigne la choroïde du cristallin. Donc, quand ses muscles se trouvent gonflés, leur mouvement devient difficile ou plutôt l'organe entier est dans une espèce de rigidité. Ainsi l'œil, en conservant les dimensions qu'il a naturellement à l'état de repos, ne peut plus distinguer les objets, si ce n'est à la distance où les rayons, pour être réfléchis, ont leur foyer sur la choroïde. Voilà pourquoi, dans cette maladie, on ne voit pas à n'importe quelle distance.

Mais, de même qu'il arrive que les muscles de l'œil ne sont pas tous également engorgés, il arrive souvent aussi que les glandes qui recouvrent le fond de l'orbite participent à cet engorgement. Le globe, plus ou moins comprimé dans une partie que dans l'autre, n'offre plus une circonférence régulière. Les différents points du fond de l'œil n'étant plus tous à égale distance du cristallin, une partie seulement des rayons qui tombent sur la choroïde y rencontre son foyer. L'image est donc tronquée. Voilà pourquoi, dans cette maladie, on ne voit qu'imparfaitement les objets, et encore à une distance déterminée.

Vous voyez combien il importe, pour découvrir les causes des défauts de la vue, de réunir la connaissance de l'optique à celle de la physiologie ; mais depuis que le traitement des maladies des yeux est devenu une branche particulière de l'art de guérir, il est parfois abandonné à des chirurgiens qui souvent ne connaissent nullement les fonctions des différentes parties de l'œil et ignorent jusqu'à la structure de cet organe admirable.

Après avoir développé la nature de cette singulière maladie de l'organe de la vue, je devrais traiter des moyens de la guérir, mais il me manque le temps de le faire, et je renvoie cette question au premier moment de loisir dont je pourrai disposer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MARAT, *Doct. méd.*

Médecin des gardes du corps du Comte d'Artois.

DEUXIÈME LETTRE

Je m'empresse d'indiquer la méthode de traitement de la singulière maladie de l'organe de la vue, décrite dans ma précédente lettre.

Cette maladie ayant été, jusqu'à ce jour, confondue avec la goutte sereine, n'a pas été traitée autrement. Cautérisation, salivation, purgatifs, vomitifs, ont été tentés : remèdes bons seulement à aggraver le mal. Pour peu qu'on connaisse les lois de l'économie animale, on verra que les indications curatives se réduisent à trois : relâcher la partie affectée, la désobstruer et lui rendre son élasticité nécessaire.

Pour satisfaire à la première indication, le malade doit observer une diète rigoureuse. Donc, s'abstenir de chocolat, de café, de vin, de liqueurs spiritueuses, de mets épicés. Il doit encore éviter le froid, les exercices de corps forcés, les passions violentes. Sa nourriture doit se composer d'herbes cuites et de poulet rôti : sa boisson doit se réduire à une infusion théiforme de sommités de millefeuille.

Ensuite le malade commencera son traitement par une petite saignée au pied, qu'il répétera tous les huit jours. Dans l'intervalle il prendra chaque matin, à déjeuner, quelques drachmes de pulpe de *cassia* macérée dans l'eau. Lorsque le liquide aura acquis une grande limpidité, le malade mettra sur les tempes un topique émollient et se

fera des fumigations antispasmodiques à l'aide d'un instrument affecté à cet effet.

Par ce moyen, il affaiblira l'irritation des muscles de l'œil, diminuera l'engorgement, et la vue commencera à revenir. Alors on aura recours à l'électrisation, mais il convient de se limiter à tirer matin et soir quelques étincelles aux angles de l'œil. Le malade portera à la région des tempes un petit emplâtre de gomme *tacamahaca* et ajoutera à chaque tasse d'infusion de millefeuille deux grains de nitre. Ces remèdes, destinés à débarrasser de l'engorgement la partie affectée, satisferont à la seconde indication.

Lorsque la vue est rétablie dans son état normal, elle conserve encore un état de faiblesse auquel on remédie avec de fréquents lavages à l'eau fraîche.

On ne doit se permettre aucune modification au régime jusqu'à la fin du traitement ; alors le malade peut faire usage de vin rouge et de viandes légèrement épicées. Telle est la méthode que j'ai toujours employée avec succès pour guérir cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

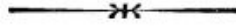
MARAT, etc. (1).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'avortement au point de vue médico-social et sa répression, par le Dr Georges BERTILLON, de Maisons-Laffitte (Rapport présenté au Congrès des Praticiens, le 7 avril 1910). Paris, Maloine, 1910. — *La structure administrative des hôpitaux et l'institution des nurses aux Etats-Unis*, par le Dr C.-J. KÖNIG. Paris, chez l'auteur, 65, rue de Miromesnil. — *La Crémation*, par le Dr A. HUISMAN. Extrait du « Journal médical de Bruxelles », n° 51, 1909. — *Appareillages*, poèmes, par Jean MARIEL. Paris, E. Sansot et C^{ie}, 1910. — *Rostrenen révolutionnaire*, histoire d'une petite ville bretonne pendant la Révolution (1789-1801), par Emile CHAMAILLARD. Paris, imprimerie Chantenay, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, 1910. — *Le chansonnier Emile Debraux, roi de la goguette (1796-1831)*, par Albert CIM. Paris, Flammarion, 1910. — *La Cour et la Ville sous Louis XV*, d'après les Mémoires de J. Casanova. Introduction et notes de J. Hervez. Paris, Albin Michel, 22, rue Huyghens. — *Glossaire de la langue d'Oc*, par P. MALVEZIN. Paris, rue de Grenelle, 71, 1908-1909. — *Montaigne pamphlétaire ; l'énigme de Contr'Un*, par le Dr ARMAINGAUD. Paris, Hachette et C^{ie}, 1910. — *L'Œuvre de Rabelais (Sources, Invention et Composition)*, par Jean PLATTARD, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. Paris, H. Champion, 1910.

(1) Les deux lettres de Marat, qu'a bien voulu nous adresser notre collaborateur, M. H. DEVAL, ont été, il a bien soin de nous en prévenir avec son habituelle conscience, ont été, disons-nous, extraites, par les rédacteurs des *Opuscoli* d'une publication française (à rechercher) et traduites en italien par leurs soins. Ce n'est donc que la traduction d'une traduction. Il serait intéressant de retrouver le journal ou la revue qui a publié, dans son texte primitif, les deux épîtres de Marat. Voilà un problème à résoudre par les nombreux chercheurs qui veulent bien s'associer à nos travaux.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Echos de la "Chronique"

Médecin, devenu acteur.

Il n'y a pas que Paul, Mounet qui ait déserté l'amphithéâtre pour monter sur les planches.

ALMEFF (Nils-Wilhelm), célèbre acteur suédois, auquel son talent remarquable a fait donner par ses compatriotes le nom de *Talma de la Suède*, naquit à Stockholm, le 24 mars 1799.

Son père, valet de chambre du roi, le destinait à la médecine, et le jeune homme entreprit d'abord l'étude de cette science ; mais, entraîné par un penchant invincible pour la scène, il quitta tout pour s'engager, en 1818, au théâtre de Stockholm. Il s'y fit rapidement un nom, et trouva la gloire dans l'exercice d'un art qui lui était cher (1).

Un autre évadé de la médecine.

Il s'agit du célèbre compositeur MARCAILHOU D'AYMERIC, grand-oncle d'un de nos sympathiques confrères toulousains, l'auteur célèbre de valse devenues classiques, dont les plus connues sont : *Indiana, le Torrent, les Mignonnettes*. Ce compositeur, né à Ax-les-Thermes (Ariège) en 1807, décédé à Paris le jour de Noël 1855, à 48 ans, commença par être *docteur en médecine* à Légnevin, chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, près Pibrac et sur les confins du Gers. De là il partit à 25 ans pour Paris et la cour, où l'attendaient les succès et la gloire.

La liste des évadés s'allonge, s'allonge...

Diagnostic rétrospectif.

En présence de la mort rapide et inattendue d'Edouard VII, on s'est demandé à quel mal le feu roi d'Angleterre a succombé et voici, entre autres diagnostics, celui qu'a proposé le D^r HUCHARD (2).

« On ne meurt pas, dit notre maître et ami, de pneumonie ou de bronchite grippale en trois jours. Donc, si la grippe a existé, on peut tout au plus l'accuser d'avoir aggravé ou plutôt compliqué un état morbide antérieur que l'on doit ainsi spécifier : cardiopathie artérielle chez un adipeux.

N'oublions pas, en effet, que parmi les renseignements incomplets qui nous sont parvenus, le roi souffrait depuis plus d'un an « de suffocations », celles-ci n'étant pas dues à l'asthme, comme on a coutume de le dire, mais surtout à cette forme de dyspnée toxico-alimentaire maintenant bien connue.

Quand il est parti de Biarritz assez précipitamment, il était « très oppressé », et nul doute qu'à Londres, où il a trouvé dans le grand changement de température une cause de refroidissement, celui-ci n'ait produit à son tour plusieurs poussées d'*œdème aigu du poumon*.

C'est à cette grave complication qu'Edouard VII a succombé, malgré les soins intelligents qui lui ont été prodigués par la médecine anglaise. Car celle-ci, bien avertie, n'a certes pas oublié dans ses prescriptions le régime alimentaire et surtout une large saignée, la ressource et le salut suprêmes dans ce cas très grave, surtout compliqué d'adipose. »

(1) *Grande Encyclopédie*.

(2) Cf. le *Journal des Praticiens*, 1910, p. 336.

ÉCHOS DE PARTOUT

La cause de la mort d'Édouard VII. — De quoi Édouard VII est-il mort ? Le *British Medical Journal* nous l'apprend : d'une maladie très banale, à laquelle succombent beaucoup de vieillards.

Depuis des années le roi était emphysémateux et sujet à la bronchite, plus ou moins aiguë : d'où la difficulté à respirer, et une toux inefficace qui ne débarrassait pas les voies respiratoires. Depuis longtemps il y avait de la crépitation à la base des deux poumons, indiquant un obstacle chronique au passage de l'air dans les petites ramifications bronchiques. A cela se joignait de la laryngite, d'où léger spasme des cordes vocales, avec quelque inflammation de la muqueuse glottique, et catarrhe chronique de la gorge ; mais rien de plus, aucune maladie spécifique de la gorge comme on en a fait courir le bruit. Donc, gorge irritée, congestion des poumons et perte de l'élasticité des poumons. Ces deux dernières conditions rendaient de plus en plus difficile le maintien des voies ouvertes dans les poumons.

La difficulté de l'expulsion des mucosités envahissantes dont les ramifications bronchiques étaient remplies a eu pour corollaire une difficulté de la circulation pulmonaire. Les mucosités, qui empêchaient l'air de circuler dans les bronches, empêchaient le sang de circuler dans les poumons, tout naturellement ; de là — corollaire inévitable — fatigue du cœur, du ventricule envoyant le sang aux poumons ; de là, dilatation de ce ventricule, qui, en fin de compte, n'a plus fourni le travail nécessaire.

C'est donc du « flanchement » du cœur, dû au surcroît de travail, et à la fatigue qu'imposait l'état du poumon, que le malade a succombé. Encore une fois, un cas très banal, qui se rencontre tous les jours, de mort par cause mécanique, l'activité du cœur, chargé d'une tâche au-dessus de ses forces, étant arrêtée par la résistance croissante au cours du sang dans les poumons.

Édouard VII avait pris froid durant son tour en France, et son état causa quelque anxiété durant le début de son séjour à Biarritz. Les soins et le climat améliorèrent la situation, et si le roi n'avait pas été obligé de retourner en Angleterre, il vivrait sans doute encore. Mais la crise politique le rappelait, et le vent et le froid du printemps anglais déterminèrent aussitôt une crise dont l'issue fut, pour ainsi dire, certaine, dès le premier jour, pour l'entourage. Très rapide aussi, comme on sait. Elle se termina par le coma, par une léthargie où la mort survint sans déterminer de résistance ou de douleur. — V.

(*Journal des Débats*, 23 mai 1910.)

Espiégleries royales. — M. Paoli, qui a publié dans les *Annales* d'intéressants articles sur la vie intime d'Alphonse XIII, nous raconte certaines espiégleries du jeune souverain, qui aime à plaisanter même avec les hommes graves, témoin l'anecdote suivante.

Appelé un jour à Saint-Sébastien, le Dr MOURE (de Bordeaux) attendait depuis un moment, dans un salon du palais Miramar, que son auguste client daignât paraître, quand brusquement, une porte s'étant ouverte, il voit entrer une dame respectable, habillée de falba-

las de soie et portant perruque et lunettes. N'ayant pas l'honneur de la connaître, il se lève, fait un grand salut, auquel la dame répond par une profonde révérence.

-- C'est sans doute la « Camerera Mayor », pense t-il. Elle est très « grand siècle ».

Mais soudain un formidable éclat de rire secoue la vénérable douairière ; ses lunettes s'échappent de son nez, sa perruque tombe, et d'une voix claironnante :

— Salut, docteur, c'est moi !

C'était le roi, en effet.

(*Courrier médical.*)

Où entraîne l'amour du rhum. — Voici ce qu'on lit dans le livre du prince de JOINVILLE, *Vieux souvenirs*, p. 129 :

« La Jamaïque était encore célèbre par son rhum lors de notre visite, et mon père m'avait bien recommandé de lui en rapporter un baril, commission que je ne manquai d'exécuter. Mais il arriva, au sujet de ce baril, une catastrophe lamentable. Rapporté en France et dâment descendu dans les caves du château de Neuilly, il fut longtemps oublié, lorsqu'un beau jour, on se souvint de son existence et le roi ordonna qu'on servit de son contenu à la fin du dîner. Tous les convives se léchaient les lèvres d'avance. — mais une déception les attendait et la dégustation fut suivie de grimaces épouvantables et universelles. C'était horrible. Une enquête fut ouverte, et voici à quoi elle aboutit. Un médecin aliéniste distingué, à qui on avait ordonné un voyage de mer pour rétablir une santé délabrée, avait obtenu du ministre d'embarquer sur l'*Hercule*. Passionné pour sa spécialité, il n'était occupé dans toutes les relâches qu'à recueillir des cerveaux d'hommes ou de bêtes, qu'il se hâtait d'étiqueter et d'enfermer dans un baril d'alcool en tout semblable à mon baril de rhum. On devine le reste. Les deux barils avaient fait fausse route et mon père et ses convives avaient pris du rhum de cerveau ».

(*Le Centre médical.*)

Les chambres de naissance. — Les formalités d'option pour les étrangers nés en France, et aussi pour les Français nés à l'étranger, sont toujours compliquées, quelquefois impossibles : ainsi, par exemple, le fils, né en France, d'un étranger y résidant, peut, avant sa majorité, opter pour la nationalité française ou pour celle de son père, mais il n'a plus ce droit si le père, quoique étranger, est né lui-même en France. Cette mesure se comprend d'ailleurs fort bien et n'a d'inconvénients que dans les régions-frontières où des citoyens d'un pays voisin peuvent se fixer, sans cesser de rester attachés à leur nation d'origine.

Beaucoup de Suisses, établis dans la Haute-Savoie, comme fermiers, cultivateurs ou fromagers, ont, pour éviter toute difficulté, usé d'un moyen original. Ils retiennent, lorsqu'ils attendent de la progéniture, une chambre dans une auberge située sur le territoire helvétique, à quelques mètres de la frontière, et y installent leur moitié pendant l'époque de ses couches. A Veigy, par exemple, il y a une chambre de naissance très demandée. La même chose doit se passer également sur le territoire français.

(*Revue médicale d'Aix-les-Bains.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

2^e Congrès de la Presse périodique.

A l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, l'*Union de la Presse périodique belge* a organisé le deuxième Congrès international de la Presse périodique, qui se tiendra du 24 au 26 juillet.

Congrès d'assistance.

Un Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée aura lieu cette année à Copenhague vers la fin d'août.

Les personnes qui désireraient assister à ce Congrès seront assurées du meilleur accueil en Danemark. Elles pourront s'adresser, pour les renseignements, au secrétaire général du congrès, M. HAARLOV, ministre de l'intérieur, à Copenhague, et envoyer leur adhésion et leur souscription (20 francs) à Monsieur le Trésorier général du Congrès, Landmandsbanken, Copenhague.

VI^e Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie.

(Toulouse, 22-27 septembre 1910.)

La VI^e session du Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie se tiendra à Toulouse, du 22 au 27 septembre 1910, sous la présidence de M. le professeur KIRMISSON.

Les présidents de section seront : pour la *Pédiatrie*, M. le professeur KIRMISSON ; pour la *Gynécologie*, M. le professeur HARTMANN ; pour l'*Obstétrique*, M. le professeur ROUVIER.

La cotisation est fixée à **20 francs** pour les membres titulaires, à **10 francs** pour les membres adhérents (femmes ou enfants des titulaires et étudiants en médecine). On peut dès aujourd'hui en envoyer le montant à M. le docteur GILLES, trésorier du Congrès, 12, rue des Couteliers, Toulouse.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Professeur AUDEBERT, secrétaire général du Congrès, 1, place Matabiau, à Toulouse.

Enseignement de l'Electrologie.

Le Dr FOVEAU DE COURMELLES fera le jeudi 2 juin, à 10 heures du matin, salle des cours, et sous la présidence du professeur Albert ROBIN, à l'Hôpital Beaujon, une leçon sur les « Ressources électrothérapeutiques du praticien », avec démonstrations.

Clinique du Cœur.

Le Dr FOVEAU DE COURMELLES fera le dimanche 19 juin, à 10 heures, à la Clinique du Cœur, 173, rue Blomet, et sous la présidence du Dr H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, une leçon sur l'électricité dans les maladies du cœur et des vaisseaux.

Les Médications du jour

Une nouvelle ressource thérapeutique.

Quel praticien n'a été appelé à constater les effets, mais aussi les désagréments des salicylates alcalins, qui provoquent le plus souvent des crises gastralgiques, du vertige et jusqu'à de l'amnésie transitoire? Qui n'a entendu des malades, à la suite de l'administration des sels de quinine, se plaindre d'avoir éprouvé des bourdonnements d'oreilles, plus ou moins pénibles? Et qui de nous n'a appelé de ses vœux un succédané de ces admirables médicaments qui, tout en présentant leurs avantages, serait dépourvu de leurs inconvénients?

C'est à satisfaire ces *desiderata* du corps médical que s'est employé M. Georges PRUNIER.

Est-il bien nécessaire de présenter M. Georges Prunier aux lecteurs de la *Chronique médicale*? Qui n'a eu à se louer de la *Neurosine*, cet excellent médicament antidépresseur? Qui n'a point prescrit l'*Eugéine*, le reconstituant idéal du globule sanguin?

Voilà plusieurs années que M. Prunier s'est attaché à l'étude de ces questions, et ses nombreux travaux (1), présentés à la Société de Pharmacie, cet aréopage de savants qualifiés, sa thèse de doctorat, qui a reçu une mention extrêmement flatteuse, suffisent à attester son indéniable compétence.

M. Georges Prunier a voulu réaliser un « antiseptique prophylactique », pour employer l'expression très heureuse que nous lui devons. L'*Iséol*, tel est le nom du nouveau produit dû à son ingéniosité, se montre particulièrement efficace contre la grippe et les affections d'origine infectieuse, à leur début; contre les douleurs rhumatismales et aussi contre les névralgies.

Chimiquement, l'*Iséol* est un sulfosalicylate de quinoléine. Ce sel, non préparé jusqu'à ce jour, et qui a pour base la quinoléine synthétique, s'obtient en faisant réagir, molécule à molécule, l'acide sulfosalicylique et la quinoléine en présence de l'eau et en s'aidant finalement d'une légère élévation de température.

Le sulfosalicylate de quinoléine est un sel blanc, cristallisé en houppes soyeuses. Sa réaction est acide. Il est peu soluble

(1) En voici la liste : *Procédé de fabrication industrielle du Phospho-Glycérate de chaux*, communiqué, avec M. L. Portes, à la Société de Pharmacie le 7 mars 1894; *Préparation de l'acide manni-phosphorique et des manni-phosphates*, en collaboration avec M. L. Portes (mémoire communiqué à la Société de Pharmacie le 8 avril 1902); *Contribution à l'étude de l'éthérification de l'acide phosphorique par la glycérine* (Thèse de doctorat en pharmacie de l'Université de Paris, juin 1907); *Préparation et étude du sulfosalicylate de quinoléine*. (Mémoire communiqué à la Société de Pharmacie le 4 mai 1910.)

dans l'eau froide (1,547 % à 17°); il est au contraire très soluble dans l'eau chaude et l'alcool; il est presque insoluble dans l'éther, le chloroforme, l'acétone et le benzène à froid.

Au point de vue chimique, une solution à 1 % fournit les réactions suivantes :

SOLUTION A 1 POUR 100 DE SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE.	
Solution.	Inodore, incolore.
Réaction au tournesol.	Acide.
— à l'héliantine.	Acide.
Acide chlorhydrique pur.	Pas de précipité (Solution très concentrée, pas de précipité).
Perchlorure de fer.	Coloration rouge violacé.
Acétate neutre de plomb.	Pas de précipité.
Chlorure de calcium.	Pas de précipité.
— de baryum.	Léger louche.
Potasse.	Pas de précipité, mais odeur sensible et caractéristique de quinoléine.
Acide nitrique fumant sur corps lui-même.	Dissolution complète avec coloration jaune d'or très marquée sous l'action de la chaleur, même après addition d'eau distillée.
Eau de chlore et ammoniaque.	Pas de coloration.
Eau de chlore, ferrocyanure de potassium et ammoniaque.	Pas de coloration.
Réactif de Nessler.	Precipité blanc, soluble dans l'alcool fort.
Bichlorure de mercure en solution à chaud.	Pas de coloration.
Chlorure d'or.	Precipité jaune clair.
— de platine.	Pas de précipité.
Sous-acétate de plomb.	Precipité, soluble dans l'acide acétique.

Le pouvoir toxique du sulfosalicylate de quinoléine est moindre que celui des sels de quinine correspondants. Une série d'expériences l'a fixé de 0 gr. 29 à 0,34 par kilo d'animal, soit en injections sous-cutanées, soit en injections intraveineuses.

Quant à son action antiseptique, le pouvoir infertilisant du sulfosalicylate de quinoléine égale celui de l'acide phénique, et son pouvoir bactéricide, quoique moindre, est cependant notable.

Ses composants pouvaient déjà faire prévoir ses applications thérapeutiques : les nombreux essais faits jusqu'à ce jour semblent prouver que ce nouveau médicament pourra être réellement utile ; comme **antirhumatismal** ; comme **antigrippal** ; comme **anti-infectieux** ; comme **antinévralgique**.

La posologie du nouveau produit a été très nettement déterminée par M. G. Prunier. L'**Iséol Prunier** est présenté sous forme de cachets, contenant 0,25 centigrammes de sulfosalicylate de quinoléine pur, que l'on prend, au cours du repas, à la dose de 2 à 4 cachets par jour pour les adultes, et de 1 cachet pour les enfants.

Vieux-Neuf Médical

Loteries pour hôpitaux en Flandre, au XVI^e siècle (1),

par M. le Dr L. LEMAIRE (de Dunkerque).

Un intéressant article, récemment paru dans la *Revue hebdomadaire* (2), nous rappelle les origines de la Loterie en France. Elle nous vint, dit l'auteur, d'Italie, vers 1644. Un certain batteur d'or lyonnais, nommé de Chuyes, voyageur endurci, l'apporta à Paris dans ses grègues. Il s'aboucha avec Vaugelas, qui vit là un moyen de payer ses dettes, et obtint, en décembre 1644, des lettres patentes « pour la Banque dite Royale ».

Un peu plus tard, on préféra adopter le nom de *Loterie*, simple traduction française du terme italien, et en 1658, les entrepreneurs commencèrent à offrir des lots en argent. Mais, pour éviter des tracasseries, ils invoquèrent, nous dit Emile Magne, le prétexte de la charité. La nouvelle Banque fut établie « par permission du Roy, en faveur des hôpitaux généraux de France, le 9 mai 1658 ».

Si le procédé italien ne fut connu à Paris qu'au milieu du XVIII^e siècle, il était, par contre, couramment employé dans les Flandres et les provinces en possession des archiducs d'Autriche bien avant cette époque.

Dès 1476, Charles le Téméraire concède à la ville de Saint-Omer (3) un octroi pour une loterie, en vue de faire face à ses dépenses. Dans une charte du 3 avril 1490, Maximilien I^{er} d'Autriche autorise une loterie pour payer les 40.000 livres de dette de cette ville. Au XVI^e siècle, des loteries furent de même organisées au profit d'institutions charitables.

A Dunkerque, on eut recours au même moyen en 1559 dans les circonstances suivantes. La ville avait été prise d'assaut sur les Espagnols, en 1558, par le maréchal de Thermes. Ce dernier, obligé de se retirer devant des forces supérieures, l'abandonna après l'avoir pillée et incendiée. Le comte d'Egmont en reprit possession. L'hôpital avait été en grande partie détruit ; on s'occupa activement de le réorganiser.

« Les principaux d'entre les bourgeois, dit le grand Bailly Faulconnier, qui a laissé une importante histoire de la ville (4), s'en furent trouver le roi d'Espagne à Bruxelles, pour obtenir la permission de rétablir l'hôpital Saint-Julien, et des lettres d'octroi pour faire dans Anvers une loterie secrète jusqu'à la somme de vingt mille livres, pour se dédommager en quelque sorte des pertes provoquées par la prise et le sac de leur ville. Les religieuses de l'Hôpital, auquel cet octroy fut accordé, cédèrent leurs droits à Henri de Razière et Jacques Hoyoul

(1) La mise sous verroux de Sœur Candide, le suicide de notre confrère le Dr LÉON-PETIT, ont mis au grand jour de l'actualité la question des loteries au profit d'œuvre de bienfaisance. L'étude rétrospective que nous adresse notre collaborateur, le Dr LEMAIRE, chirurgien de l'hôpital de Dunkerque, très attachante par elle-même, acquiert de ce concours de circonstances un regain d'intérêt.

(2) Emile MAGNE, Loteries d'autrefois. (*Revue hebdomadaire*, 4 décembre 1909).

(3) DE PAS, Loteries à Saint-Omer aux XV^e et XVI^e siècles. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, 1909).

(4) *Description historique de la ville de Dunkerque*, 2 vol. Bruges, 1730.

d'Anvers, pour la somme de deux cens livres de gros qui font quinze cens livres de France. » Le roi d'Espagne Philippe II, pour donner le bon exemple, prit lui-même cinq cents billets...

Nous ne savons pas ce que produisit la loterie, mais l'hôpital fut reconstruit.

Vers la même époque, la Table du Saint-Esprit d'Armentières, qui avait, en 1560, décidé la fondation d'un nouvel hôpital, dédié à sainte Catherine de Sienne, manquait des fonds suffisants pour son achèvement (1).

Les Régents de l'hôpital, pour terminer leurs bâtiments, résolurent également de monter une loterie. La souscription fut ouverte dans plusieurs villes de Flandre. Elle produisit à Lille 956 livres 17 sous 6 deniers; à Douai, 281 florins 19 patars. F. Beaucamps, qui a écrit l'histoire de cet établissement, cite les réflexions naïves et confiantes des souscripteurs, et ajoute: « Nos modernes fondateurs de Sanatoria ne sont pas si modernes qu'on le croit lorsque, dans un but généreux sans doute, ils s'adressent aux petites faiblesses humaines, aux désirs instinctifs du plus grand bien-être et de la fortune possible. »

Dès le xvi^e siècle, nous voyons donc, dans les Flandres, la loterie organisée, comme de nos jours, au profit des hôpitaux ou autres œuvres charitables, concédée comme aujourd'hui à un entrepreneur qui engageait l'opération à ses risques et périls. En cela elle diffère bien de la loterie italienne, qui n'était qu'un vulgaire procédé financier employé par un particulier cherchant à mettre dans sa poche l'argent de quelques gogos alléchés par l'appât du gain: comme telle, elle était passée en France sous le nom de *Blanque* ou *Banque*; et la promesse de subvention aux hôpitaux en 1658 n'était qu'un habile prétexte destiné à détourner « les foudres du Parlement ».

Il est, cependant, permis de se poser une question: faut-il voir dans ces loteries, nombreuses en Flandre dès le xv^e siècle, une institution d'origine italienne? On sait quelle influence exercèrent, dans cette province, les Italiens en matière artistique. Dès le xiv^e siècle, les peintres flamands se croyaient obligés de parfaire leur éducation par un séjour prolongé à Rome; le fait est trop connu pour que nous nous permettions d'insister sur ce point. En rapportèrent-ils quelques coutumes italiennes? Pour le point qui nous intéresse, l'esprit de la loterie flamande nous paraît tellement différent de l'opération employée en Italie, qu'il nous est impossible d'établir entre elles une relation quelconque.

Ce que Gui Patin pensait des comètes.

Voici, à propos de comète, ce que j'ai trouvé en lisant GUY PATIN: ... « La messe de minuit est cause que tout le monde parle de la comète, qui a été vue de qui l'a voulu. Ils en deviendront enrhumés, pour avoir été dès les trois heures du matin sur le Pont-Neuf pour la voir, et puis après s'en prendront à la comète. Pour moy, je ne crains rien de tout ce qu'on en a prédit; il arrive assez de malheurs sans comètes: c'est pourquoi je passe volontiers dans l'avis d'Ericius Puteanus et d'autres sçavans hommes qui, sur l'autorité de l'Ecriture

(1) Fernand BEAUCAMPS, l'Hôpital Sainte-Catherine de Sienne à Armentières. (*Echo médical du Nord*, août 1908.)

DE
DOUZE

BILLET ENTIER.

N.° 8692

LOTERIE DE LA VILLE DE PARIS
de Douze Millions,

EN FAVEUR DES HÔPITAUX.

Arrêt du Conseil du 13 Octobre 1787.

LE PORTEUR a versé dans la Caisse de la Ville de Paris, la somme de DEUX^s CENTS QUARANTE LIVRES, pour avoir part sous le N.° trois mil six cent quatre-vingt-douze au Tirage des Lots indiqués par le susdit arrêt.

A Paris, le seize Octobre mil sept cent quatre-vingt-sept.

Guyot

V. Millencu



BILLET DE LOTERIE DU XVIII^e SIÈCLE
(Collection du D^r Cabanès.)

Sainte, ne craignant point les signes du ciel, prétendent que les comètes, comme simples météores, ne nous prédisent ny bien ny mal. Nous n'avons que faire d'en craindre, il nous en viendra assez. On dit que le Roy a donné charge à un mathématicien fort sçavant d'en écrire; il se nomme M. Petit. A peine y a-t-il jamais eu de comète plus remarquable que celle qui parut l'an 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, laquelle dura dix-huit mois, et ne disparut qu'au printemps de l'an 1574. un peu de temps avant la mort du roy Charles IX. M. de Thou, Kekerman, Tycho Brahé et d'autres en ont fait mention... (Lettre CXXXVI.)

... « Cette dernière comète qui a paru fournira de la matière aux Astrologues, et sans doute produira quelque livre nouveau aux curieux. Le mot de comète devrait être masculin, mais le peuple et l'usage l'ayant mis au féminin, je suis d'avis de parler comme les autres, malgré la règle de la syntaxe, de peur de passer pour Novateur et pour Grammairien, qui est une sottise espèce d'hommes, à ce que dit Athénée. La comète qui parut l'an 1572 au signe de Cassiopée était toute autre chose qu'une comète d'Aristote qui n'avait rien vu de pareil et qui peut-être ne l'a jamais entendu. Les astronomes d'aujourd'hui en sçavent bien plus que luy : ce que je dis sans le vouloir mépriser, mais il n'a pas tout sçu. La vérité des choses se découvre petit à petit. Je tiens pour certain qu'il y a deux sortes de comètes, l'une Sublunaire et l'autre Céleste ou Ethérée. Voyez ce qu'en dit là dessus Fromondus dans son livre des Météores. » (Lettre CXXXVIII) (1).

Pour copie conforme :

D^r AL. VINACHE.

Administration des phosphates sous la forme alimentaire.

Le Professeur Albert ROBIN, notant qu'on ne reminéralise pas par le simple apport de principes inorganiques que l'organisme ne fixe pas, conclut qu'il faut employer les éléments minéraux de constitution sous la forme alimentaire. Il conseille, par exemple, aux prédisposés, de prendre, au moins à l'un de leurs repas, une mauviette ou une alouette assez rôtie, pour qu'elle puisse être broyée au mortier avec ses os et réduite en une boule facile à mâcher qui renferme toutes les minéralisations de l'oiseau. (*Bull. de l'Acad. de Méd.*, 24 janvier 1910.)

Le savant M. de Comiers d'Ambrun, cité par de Longeville-Harcoët (*Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles*, 1715), donne déjà une recette analogue, pour obtenir une nourriture de très facile digestion pour les malades. « Elle se fait de bonnes viandes coupées par petits morceaux, avec les os moelleux cassés très menus, et pilés dans un mortier de marbre : ces viandes cuites à feu lent seront passées dans un linge blanc, et de cette espèce de panade, les malades useront pour aliments et boisson, en la rendant à leur gré plus ou moins liquide. »

D^r Emile LEGRAIN (Bougie).

(1) *Lettres choisies de feu M. Guy Patin*. Rotterdam, MDCLXXXIX.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Un évêque médecin. — Où pourrait-on trouver des détails sur les travaux scientifiques, et plus spécialement sur ceux d'ordre médical, dus à la plume de l'évêque FULBERT ? Nous avons relevé quelque part, n'est-ce pas dans les *Lettres sur l'histoire de la médecine* du Dr THOMAS, que lorsque cet ecclésiastique fut élevé à l'épiscopat, « il continua de s'intéresser à l'enseignement, et d'y prendre part.

Comme Gerbert, comme Richer, Fulbert avait cultivé l'art de guérir ; il avait même rédigé un petit formulaire à son usage, qu'il mettait au besoin à la disposition de ses amis. »

Mais ce sont des renseignements bien vagues.

P. D. F.

Cas d'autophagie. — Est-il possible que des hommes affamés, notamment des blessés mourant de faim, aient pu se manger les bras ? Ne seraient-ce pas des rats qui les auraient dévorés ? Voici ce que nous lisons, dans les Mémoires du capitaine François, pendant la retraite de Russie :

« Le 29 octobre au soir, nous arrivons à Mojaïsk, où s'était livrée la « bataille du 7 septembre. Toutes les maisons sont encore remplies de « blessés morts de misère. En y fouillant, nous en trouvons plusieurs « qui, avant de mourir, se sont mangé les bras, leurs blessures les « ayant empêchés de se traîner dehors. On y reconnaît le corps d'un « capitaine du 30^e de ligne qui, après avoir mangé son bras jusqu'à « l'os (!), a encore la bouche dessus !! » — A moins de délire, n'est-ce pas une impossibilité ?

Dr BOUGON.

Un portrait de Mirabeau à la Faculté de médecine. — Ce portrait fut offert par Cabanis, en l'an VI, à l'École de santé. Se trouve-t-il toujours à la Faculté de médecine ?

CURIOSUS.

Un buste de l'Empereur acquis par l'École de santé. — L'École de santé acheta, en juin 1805, au sculpteur Heim, un buste de l'Empereur. Ce buste fut placé dans la salle des séances. L'assemblée des professeurs décida qu'il serait fait mention de cette circonstance dans son procès-verbal, « en témoignage du respect et des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'elle voue au chef actuel de l'Etat ».

M. Prévost, qui nous fait connaître ce détail, pourrait-il nous dire si le buste de Napoléon est encore conservé à la Faculté et quelle place il y occupe ?

CURIOSUS.

Origine du mot « roupion ». — En Bourgogne, écrit le professeur BRISSAUD, la naque désigne toujours la maladie de la morve chez le cheval. Un autre mot, qui dérive du bas-latin *ropida*, s'appliquait à la même sécrétion : la *roupie*. Un enfant qui ne sait pas encore se

moucher n'est qu'un *morveux*. Un étudiant en médecine de première année s'appelle, dans le dialecte du Quartier latin, un *roupiou*. *Morveux* et *roupiou* sont synonymes (1).

Tout le monde partage-t-il l'avis du regretté maître sur l'origine du mot *roupiou* ?

L. R.

Le SANGRADOR de la Cour d'Espagne. — En 1860, il existait encore, officiellement attaché à la Cour d'Espagne, un phlébotomiste ou *sangrador*. Pourrait-on nous dire à quelle époque cette charge a disparu — si, toutefois, elle n'existe pas encore ?

R. Dt.

Sermon à retrouver. — Le dimanche 27 décembre 1768, il y eut, à Lyon, une émeute populaire, dirigée contre le Collège de médecine. On accusait les médecins d'avoir fait enlever des enfants, pour servir à des expériences anatomiques. Le dimanche suivant, le curé d'une des paroisses de Lyon prononça, à cette occasion, un discours qui aurait été imprimé (2). Un des collaborateurs de la *Chronique* saurait-il nous renseigner plus explicitement ?

D. B.

Une esquisse de Rude ; qui la possède actuellement ? — Il n'est pas de Parisien, ni de provincial ou étranger ayant visité une seule fois la capitale, qui ne connaisse la célèbre statue du maréchal Ney, qui fut longtemps devant le bal Bullier et qui se trouve actuellement reléguée sur un rond-point, faisant l'angle du boulevard Montparnasse et de la rue Notre-Dame-des-Champs. Sait-on que, primitivement, Rude avait conçu son sujet autrement qu'il ne fut, en définitive, exécuté ?

Dans cette première esquisse, l'éminent statuaire a représenté le maréchal, au moment de son exécution, vêtu de la longue houppelande militaire, chaussé de grandes bottes, son chapeau à terre. Le bras droit tombe le long du corps ; la main gauche écarte légèrement la houppelande, juste assez pour rappeler les derniers mots du maréchal, mais non pour ôter aux grandes lignes sculpturales rien de leur simplicité qui fait leur beauté. Comme le gouvernement impérial ne voulait pas que rien dans ce monument (érigé en 1853) rappelât des souvenirs irritants, le projet du statuaire fut repoussé ; mais l'esquisse, en terre cuite, n'en offre que plus d'intérêt.

Cette esquisse fut longtemps la propriété de notre confrère Maximin LEGRAND, qui la conservait précieusement ; une autre esquisse, ou plutôt une réduction en cire du monument complet, tel que le comprenait son auteur, fut remise par celui-ci au prince de la Moskowa. Quel a été le sort de ces deux maquettes ? Nous aurions grand plaisir à l'apprendre et nous remercions à l'avance ceux qui voudraient bien nous communiquer ce qu'ils savent à ce sujet.

Claude B.

Rembrandt était-il juif ? — Vous avez publié dans votre revue plusieurs articles sur Rembrandt. Cette circonstance m'incite à vous

(1) *Histoire des expressions populaires en médecine*, par Ed. BRISAUD, p. 190, note.
(2) *Lyonnaisiana*, par G. VÉRICEL, p. 172.

poser deux questions (qui n'en font qu'une) : *Rembrandt était-il juif ?* Quelles preuves a-t-on concernant sa religion ?

Votre journal, qui trouve réponse à tout, élucidera, j'en suis sûr, cela.

M^{me} Albin LAMBOTTE (Anvers).

Le mot « syndicat » est-il antérieur à Rabelais ? — De tous temps, on a parlé de la vie des mots ; mais, s'il en est qui meurent, il en est d'autres qui sont doués de reviviscence. *Multa renascentur !*

La raison de ce préambule, la voici.

Dans un article récent (1), fort alerte et très bien écrit, le mot *syndicat* est donné comme un néologisme, c'est-à-dire comme une nouvelle expression d'une idée nouvelle. Telle était aussi ma conviction, lorsque, au hasard de certaines recherches, j'ai rencontré dans *Pantagruel* l'emploi de ce vocable. Surpris au premier abord, je réfléchis ensuite, me souvenant à propos du *Nil mirari* d'Horace.

C'est au chapitre x du livre II (page 151) (2), quand Panurge expose ses procès et parle, entre autres, de celui qu'il soutint contre les jeunes filles de Paris. Ce maître fourbe dit expressément : « Somme toute, les damoiselles formarent syndicat, monstrarent leurs fondemens et passerent procuration à deffendre leur cause. »

Donc, le mot y est, sinon la chose, et encore ! A bien grabeler les textes, pour parler comme Rabelais, peut-être pourrait-on mieux trouver ? Les quelques vénérables bouquins que j'ai consultés ne m'ont rien offert de notable et je passe la plume à mieux informés.

Quoi qu'il en soit, ce vieux-neuf para-médical me remet en mémoire, par analogie, le mot d'un de mes chefs, profond clinicien, d'ailleurs fort modeste et excellent homme, au surplus, mort depuis académicien. Lorsque, me disait-il familièrement, j'ai un pantalon fatigué, je le serre et l'oublie un temps convenable ; puis après, quand je le reprends, il me paraît neuf. Voire, mais, à mon humble avis, nombre de nos idées et de leurs expressions ressemblent fortement à ladite culotte.

D^r Alex. VINACHE.

La pleurésie a frigore dans Rome (200 ans avant J.-C.). — Dans la *Vie de Cicéron*, par l'abbé PRÉVOST, et, d'après Middleton, édition d'Amsterdam 1784, livre I, page 38, on apprend que Marius, qui fut consul romain avec Cinna, fut enlevé par une mort imprévue à l'âge de 70 ans, et suivant l'opinion la plus favorable, d'une attaque de *pleurésie*.

Plutarque, dans la *Vie de Marius*, rappelle que le célèbre orateur Crassus était mort peu auparavant de la même maladie. Suivant lui, c'était alors la maladie particulière à Rome.

Les Romains modernes l'appelèrent « *puntura* », ce qui semble revenir assez clairement à ce que les anciens exprimaient par *percussus frigore* : un froid subit dans un corps qui s'est plus échauffé qu'à l'ordinaire.

Ce petit point de l'histoire des pleurésies a-t-il été déjà signalé ?

D^r Georges PETIT.

(1) *Bulletin officiel du Syndicat médical de Paris*, n° 2, 1^{er} février 1910.

(2) *Œuvres de F. Rabelais*, par L. JACOB, bibliophile. Charpentier, libraire-éditeur Paris, 1840.

Les nourrices anoblies. — Dans les *Mystères du Blason*, par H. GOURDON DE GENOUILLAC, nous relevons les lignes suivantes :

« La nourrice de Louis XV reçut la noblesse, ainsi que son mari et toute sa lignée ; et en considération de ce que la dite dame avait eu le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France qui furent tous deux dauphins, on lui donna pour armes : *Coupé d'or et d'argent, chargé de deux fleurs de lis d'or, de deux dauphins adossés, avec une couronne royale posée sur le coupé.* »

Le mari de la nourrice de Charles IX fut également anobli et reçut pour armoiries : *Semé de France, A LA VACHE d'argent, couronnée d'une couronne antique, accolée et clarinée, le tout de gueules.* »

On doit, certainement, pouvoir citer d'autres exemples de nourrices d'enfants de rois ou de princes, qui ont reçu des lettres de noblesse ?

D^r G. W. (Namur).

Dépopulation et castration féminine. — Il y a concordance de dates entre la généralisation des castrations de la femme et une plus rapide diminution de la natalité en France.

Nos confrères de Paris et de la Province pourraient-ils nous renseigner sur le nombre des châtrées qu'ils rencontrent ?

D^r H. STAFFER.

L'hygiène au XVIII^e siècle. — Je lis, dans un « Code de la police » de 1747, édité chez Prault père, imprimeur des fermes du roi, la phrase suivante, qui montre que les inondations de la Seine préoccupaient les lieutenants de police du Royaume à cette époque :

« Dans les circonstances où les eaux sont répandues dans les caves, ce qui est arrivé souvent à Paris par l'accroissement considérable de la Rivière, on contraint les particuliers à mettre incontinent des ouvriers pour faire la vidange des eaux, qui, par leur corruption, pourroient jeter des vapeurs malignes ; et en cas de négligence, le Juge permet aux locataires et même aux voisins, de le faire faire aux dépens du contrevenant. »

Voici, d'autre part, une question que vous pourrez poser aux lecteurs de la *Chronique* :

« Pourquoi des animaux tels que porcs, boucs, chèvres, pigeons, lapins, oies, canes et canards étaient-ils écartés des villes à cette époque (1750) ? »

En effet, il est d'usage « que les Juges de Police fassent publier chaque année leurs ordonnances, portant défenses de mouvoir ces sortes d'animaux dans les villes, à peine de confiscation et d'amende. »

D^r ARNAUD (Issoudun).

Rue des Malades. — Je viens de recevoir, d'un libraire de Roubaix, une petite étiquette typographiée, annoncée comme *ex-libris* : LE FEBVRE, *rue des Malades*.

Comme nom de rue, c'est assez drôle.

Quelque lecteur de la *Chronique* a-t-il déjà entendu parler d'une *rue des Malades* ? Dans quelle ville ? Et comment interpréter ce vocable ?

F. BARGALLO.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE

et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Réponses

Quelle était la maladie de Pascal (XVI, 392) ? — Dans son numéro du 15 juin 1909, la *Chronique* demandait, sous la signature de « un Sorbonnard », quelle était la maladie mystérieuse dont avait souffert Pascal : question piquante, curieuse, et bien capable d'intriguer, puisque je ne vois pas qu'elle ait jusqu'ici provoqué beaucoup de réponses.

Cette maladie bizarre paraît, en effet, avoir été de celles qu'il est difficile de cataloguer, et devant ses manifestations étranges, il est possible que certains de nos confrères, sachant à quoi s'en tenir, aient hésité à raconter dans un journal médical une histoire qui paraît relever de la sorcellerie plutôt que de la médecine.

Dans sa conférence des 3 et 8 mars 1909, Maurice Barrès disait ceci : « Pascal a été torturé de douleurs physiques, malade *depuis sa plus tendre enfance* jusqu'à sa mort. C'était une *maladie mobile*... A l'âge d'un an, il *tomba en langueur* et présenta des phobies. Il ne pouvait voir de l'eau sans se livrer à des emportements très grands. Il ne pouvait voir son père et sa mère l'un auprès de l'autre, sans crier et *se débattre violemment*. Il faillit *mourir*... » Etc.

Au premier abord, si l'on rapproche cette courte description de celles que les D^{rs} CABANÈS et NASS ont faites dans *Poisons et Sortilèges*, on est frappé par certaines analogies, et l'on se demande avec de Rochas, le D^r Encausse et Decrespe, si l'« envoûtement », qui épouvantait si fort nos pères, n'a pas été plus réel, plus historiquement certain que l'école matérialiste l'a affirmé.

Mais que dire, dans le cas présent, si l'on consulte les textes ? Et ces textes auxquels je fais allusion sont de ceux dont l'authenticité est indubitable : c'est un manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque janséniste, et qui y a été copié naguère par M. Valet.

Ce manuscrit est une relation écrite de la main de la propre nièce de Blaise Pascal, Marguerite Périer, relation d'un envoûtement dont son oncle fut victime dans sa jeunesse, et que le D^r F. Rozier a reproduite tout au long dans un curieux ouvrage, aujourd'hui assez difficilement trouvable, *les Sciences maudites*.

Le D^r Rozier a consigné *in extenso* le passage intéressant cette période de la vie de Pascal, et c'est d'après lui que je vous fais le résumé suivant, ne recopiant que les passages essentiels.

Marguerite Périer relate une série de faits remontant à 1624. Et elle les détaille très longuement, comme « des choses très extraordinaires ».

Sa grand'mère était très généreuse et donnait l'aumône sans compter. Parmi ceux qu'elle secourait était une vieille femme qui avait la réputation d'être sorcière. Tout le monde le lui disait, mais sa grand'mère, qui n'était pas crédule et avait en outre beaucoup d'esprit, se riait de ces fables et continuait à obliger cette vieille pauvre.

« Dans ce temps, dit la nièce de Pascal, il arriva que cet enfant (Blaise) tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris tomber en chartre. Mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont pas ordinaires. L'une, qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportements très grands. Et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proches l'un de l'autre. Il souffrait les caresses de l'un et de l'autre, en particulier, avec plaisir ; mais

aussitôt qu'ils s'approchaient ensemble, il criait et se débattait avec une violence excessive. Tout cela dura plus d'un an, durant lequel le mal s'augmentait. Il tomba dans une telle extrémité qu'on le regardait comme prêt à mourir. »

Ce passage nous donne déjà une explication satisfaisante. Mais voyons la suite, plus extraordinaire encore, de la relation de Marguerite Périer. Ici, il faut citer textuellement, en ne corrigeant que l'orthographe, afin de rendre la lecture plus aisée :

« Tout le monde disait à mon grand-père et à ma grand'mère que c'était assurément un sort que cette sorcière avait jeté sur cet enfant ; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations, n'y faisaient nulle attention et laissaient toujours à cette femme entrée libre dans leur maison où elle recevait la charité. Enfin mon grand-père, importuné par tout ce qu'on lui disait, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parlerait lui donnerait lieu de faire cesser tous ces bruits... Il lui parla doucement d'abord. La femme se défendit, se disant victime de l'envie. Il essaya alors de lui faire peur, et feignant d'être assuré qu'elle avait ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouait la vérité. Alors elle fut effrayée et, se jetant à genoux, elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettait de lui sauver la vie.

« Sur cela, mon grand-père fort surpris lui demanda ce qu'elle avait fait, et qui l'avait obligée à le faire. Elle lui dit que, l'ayant prié de solliciter pour elle, il avait refusé parce qu'il croyait que son procès n'était pas bon alors, que pour se venger de ce refus, elle avait jeté un sort sur son enfant, parce qu'elle voyait qu'il l'aimait tendrement. Elle ajouta qu'elle était bien fâchée de le lui dire, mais que ce sort était la mort. »

Après une narration pathétique de la douleur du pauvre père, la sorcière reconnaît qu'il y a un remède, « mais qu'il fallait que quelqu'un mourût pour lui, et qu'on transportât le sort ».

Le père se défend d'être la cause de la mort d'un autre. « Alors elle lui dit : on peut mettre le sort sur une bête. Mon grand-père lui offrit un cheval. Elle lui dit que sans faire de si grands frais un chat suffirait. Il lui en fit donner un. Elle l'emporta, et en descendant elle rencontra deux capucins... Ceux-ci la gourmandent, la sorcière furieuse tue le chat. Le père de Pascal en fait aussitôt donner un autre, et la narratrice se perd ici en considérations inutiles à relever.

Après avoir fait assister son lecteur à toute la série des opérations de sorcellerie noire nécessaires au transport du charme, le jeune Blaise paraît plus malade que jamais. Pendant des heures d'angoisse ses parents le croient mort, mais la sorcière les rassure. « Il n'avait ni pouls ni sentiment, il devenait froid et avait toutes les marques de la mort. On se moquait de la crédulité de mon grand-père qui se refusait à ce qu'on l'ensevelit. » L'heure fatidique annoncée par la nécromancienne arrive. Il est plus de minuit : « l'enfant commença à bâiller. Cela surprit extrêmement, car on le croyait bien trépassé. On le prit, on le réchauffa, etc. » Enfin, après des soins complaisamment détaillés, vers 6 heures du matin l'enfant revient à lui. « Alors voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à crier comme il était accoutumé. Cela fit voir qu'il n'était pas encore guéri, mais on fut du moins consolé de ce qu'il n'était pas mort. Et

environ six ou sept jours après, il commença à souffrir la vue de l'eau. » Puis la guérison va s'accroissant, l'enfant s'habitue peu à peu à la présence simultanée de son père et de sa mère, « et en trois semaines de temps, cet enfant fut entièrement guéri, et remis dans son embonpoint ».

Le Dr Rozier ajoute : « Pour détruire le sort jeté à Blaise Pascal, il a fallu une victime, un malheureux chat. C'est qu'un sortilège ne se détruit qu'à la condition d'avoir son plein accomplissement. C'est ce qu'on nomme la répercussion. Si la sorcière n'avait pas sacrifié un chat ou tout autre animal analogue, elle aurait subi elle-même le contre-coup, et en serait probablement morte. »

Il est à remarquer que les commentateurs les plus autorisés de Pascal et ses biographes ne parlent pas de cet événement bizarre. Ernest Havet lui-même le passe sous silence. M^{me} Périer, née Gilberte Pascal et sœur du philosophe mathématicien, glisse aussi sur ce fait, que relate tout au long sa fille, Marguerite. Pourquoi ? Parce que la famille tenait à ne pas ébruiter l'aventure, « parce qu'on se riait des sages et posés qui croyaient à de tels sortilèges ».

Or, pour guéri qu'il semblât, Blaise Pascal conserva toujours « quelques traces du sort qui lui avait été jeté dans son enfance. »

Telle est, sans doute, la réponse la plus acceptable, la plus plausible à la question posée sur la maladie mystérieuse de Pascal.

D. CALDINE.

Épithés-diagnostic (XVII, 52). — La *Chronique* a rapporté récemment une épithés indiquant la cause de la mort. « Morte en couches, dit l'épithés. »

Vos lecteurs connaissent-ils des épithés dans le genre de celle que je vous indique ? C'est l'épithés d'un port-royaliste, Jean Besson, curé de Magny : «... quoique d'un tempérament délicat, il ne buvait que de l'eau... »

Cette épithés nous apprend aussi les transformations du régime alimentaire, puisque, de nos jours, l'eau est devenue la boisson des délicats.

D^r G. LEVEN.

— On a pu lire, dans le *Journal* du 11 février 1910, les principales clauses du testament d'une dame de Vaugelet qui, entre autres bizarreries (1), stipulait que : le char funèbre, les tentures et draperies, les couronnes et bouquets, les chevaux du corbillard soient tout blancs. Et elle a pris soin de joindre à son testament un certificat médical d'une doctoresse de Vichy, affirmant qu'à l'âge de soixante-dix-sept ans, et bien qu'ayant été mariée, la vicomtesse a droit à cette couleur réservée aux jeunes filles.

Enfin, sur la pierre tombale, toute blanche, la défunte avait décidé qu'on graverait, après ses noms et les indications d'usage, ce simple mot : « VIERGE. »

L. R.

(1) La défunte a légué, par exemple, 1.000 francs à la fanfare de Gannat, à condition que celle-ci jouât, pendant l'enterrement, sur tout le parcours suivi par le cortège, la *Marche funèbre* de Chopin, « dans tous les bourgs, hameaux, devant les maisons habitées, depuis Gannat jusqu'à Beaumont-les-Bandan, où doit avoir lieu l'inhumation ».

— Comme suite au petit entrefilet que vous avez bien voulu insérer, dans un numéro récent de la *Chronique médicale*, sous ma signature, et intitulé « Les Epitaphes-Diagnostic », je vous communique les renseignements suivants.

Un érudit lillois, M. Jean Rigaux, m'a envoyé quelques épitaphes-diagnostic, recueillies dans un livre de M. le chanoine Leuridan, intitulé *Epigraphie ou Recueil des inscriptions du département du Nord ou du diocèse de Cambrai*. Lille, 1906, 4 volumes. Lefebvre-Ducrocq, édit.

An 1597. — Chy gist maistre Simon DU JARDIN, à son trespas maistre de chant et chapelain de ceste esglise et en son bas aage choraux, lequel termina de la maladie contagieuse le XII de septembre l'an XV^eXCVII. Priés pour son aame.

(*Collégiale de Saint-Pierre*, de Lille.)

An 1597. — In gratiam R. D. D. M. Adriani de Roulers, hujus ecclesie pastoris vigilantissimi, febre pestifera correpti, anno 1597, hoc monumentum curavit frater.

(*Eglise Saint-Sauveur*, de Lille.)

1902. — Le R. P. Maurice Henri Charset, de la Compagnie de Jésus, frappé par la maladie, en exil, mort à Armentières, le 27 juillet 1902, administré des sacrements, dans sa 24^e année, la 5^e de sa vie religieuse. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

(*Cimetière d'Armentières*, Nord.)

1591. — Cy reposent Jean de la Haye seigneur de la Haye (à Flers), lequel trépassa l'onzième d'avril en l'an 1597, et damesielle Marie de la Cambe, dit Ganthois, sa 2^e femme, laquelle mourut de son treizième enfant, le 6^e de mars 1591. — Priez Dieu pour leurs âmes.

(*Eglise de Loos*, Nord.)

1780. — A la mémoire du R. P. Michel Dujardin, dominicain de Lille, qui étant venu prêcher à Ennevelin, y fut massacré par les gueux le 16 février 1780.

(*Eglise d'Ennevelin*, Nord.)

1631. — Icy gist le corps du V. P. Victor Caudre, récollet, confesseur des religieuses pénitentes à Comines, trespasé de la contagion, le 29 aoust 1631. — R. I. P.

(*Eglise de Comines*, Nord.)

1878. — A la mémoire de Mgr Edouard Dubar, de la Compagnie de Jésus, évêque de Cananthe, vicaire apostolique de Tché-Li, sud-est, né à Roubaix le 14 août 1826. — Atteint du typhus en parcourant sa mission ravagée par la famine, il mourut pieusement à Ou-Kiao, le 1^{er} juillet 1878.

(*Eglise Saint-Joseph*, à Roubaix.)

1726. — Sépulture du sieur François du Mont, natif de Paris, sculpteur ordinaire du Roy, qui, érigeant ce mausolée qui frappe les yeux, y creusa son tombeau par sa chute fatale le 14 décembre 1726. R. I. P.

(*Couvent des Dominicains*, de Lille.)

1757. — Icy devant a tombez malheureusement Jacques Leuridan, maistre charpentier, natif d'Ennetier en Weppes, en despendant la cloche de cette paroisse pour la refondre, a eux la teste cassée. le

21 may 1757, dont il a rendu son âme à Dieu dans le moment qu'il fut tombez, âgé de 62 ans. Priez Dieu pour son âme.

(Eglise d'Englos, Nord.)

1779. — Le 19 décembre 1779, fut tué par son cheval, François Delporte, fils de Jean-Baptiste, âgé de 26 ans, icy inhumé. R. I P.

(Eglise d'Hem, Nord)

1637. — Celuy que vous voiez dépeint dans ce tableau,
C'est l'image de celuy qui gist sous ce tombeau,
Maistre François Decquart, prestre licenciez
En la Théologie, qui ayant exercez
L'espace de vingt-neuf ans d'un zèle charitable
Dedans ceste paroisse la charge pastorale,
Et enfin, s'exposant pour ses ouailles assistés,
Aux furieux assaux de la peste redoublés
L'an seize cens trente sept, le VI juin,
La Cruelle Athropos à sa vie a mis fin.

(Eglise Saint-Martin, à Roubaix.)

Voilà, en attendant d'autres, quelques épitaphes-diagnostic.

Dr GOULARD (de Brie-Comte-Robert).

— J'ai relevé l'inscription suivante, sur une pierre, près de la porte méridionale de l'église de Bazouges-sur-Loir (Sarthe).

« Ci-devant gist le corps d'honneste homme Jehan Le Loys mar-
chant, qui décéda de maladie contagieuse le 5 août 1638, et d'hon-
neste femme Genevieve Moreau, son épouse decedée, de pareille
maladie, le 2 des ditz mois et an, laquelle fut ensevelurée au cime-
tière du milieu près le tombeau de ses pere et mere. Priez Dieu
pour eulx. — René Le Loys leur fils m'a faict faire. »

Je n'ai pu avoir de renseignements sur la nature de cette *maladie contagieuse*, qui sévit sur la région pendant deux mois.

Dr R. BUQUIN (La Flèche).

Poésie et médecine (XV, 603). — Le Dr SACOMBE, de Carcassonne, auteur de la *Luciniade*, poème en dix chants sur l'art des accouchements, mérite une place dans la galerie des médecins poètes. La *Luciniade* eut trois éditions: an I, an III et an VII, cette dernière augmentée de 3.000 vers (Paris, Courcier, an VII, in-12, 240 p., et portrait de l'auteur).

Voici quelques échantillons de la verve de l'auteur :

Au pied d'un joli mont Vénus consacré,
Dans un vallon charmant, au sein d'un bois sacré,
Est un temple fameux, dont la simple structure
Semble indiquer l'asile où se plaît la nature.
Là, sur leur trône assis, l'Amour et le Désir,
Du doigt en souriant appellent le Plaisir ;
Un fleuve sous leurs pieds, guidé par deux Naïades,
Ou s'élançe en torrent, ou retombe en cascades
Dans un bassin vermeil de fleurs environné ;
Plus bas on voit l'Hymen, de myrthe couronné,
Caché dans le parvis, d'où le dieu du mystère
Par un étroit sentier conduit au sanctuaire.
De son auguste enceinte ouverte aux deux côtés,
L'œil peut suffire à peine à saisir les beautés.

En ce rapide instant où d'amour enivrés,
 Aux doux plaisirs des sens deux êtres sont livrés,
 Le mâle, dans l'accès du délire extatique,
 Darde au sein maternel sa liqueur prolifique.
 Le viscère en frémit. Par ce frémissement
 L'œuf tombe et l'embryon reçoit le mouvement.
 La semence du mâle, agente et créatrice,
 Se condense et se moule au fond de la matrice;
 C'est là l'*arrière-faix*. Heureux médiateur,
 Il reçoit et transmet le suc réparateur,
 Qui jusqu'à l'embryon par le cordon circule.
 L'*amnios* est de l'œuf la tendre pellicule,
 L'autre plus dure a pris le nom de *chorion*,
 Double sac qui contient les eaux et l'embryon.
 La matrice n'est donc qu'un vase, une enveloppe;
 Le *placenta*, la couche où l'œuf se développe;
 Le cordon est le tronc plus ou moins étendu,
 Et l'embryon, le fruit aux rameaux suspendu.
 (Chant I, p. 23.)

Une femme célèbre entre les rois illustres,
 La reine MÉDICIS, durant près de deux lustres,
 Ne peut avoir d'enfants. Cependant le Dauphin
 N'était point impuissant : on le sait; mais enfin
 D'avoir des rejetons perdant toute espérance,
 HENRI d'un monstre impur allait purger la France,
 Quand l'illustre FERNEL, sur sa stérilité,
 Par le couple royal fut un jour consulté.

« Docteur, lui dit HENRI, commande à la nature
 D'accorder à mes vœux de la progéniture,
 Et d'une race auguste ayant quelque pitié,
 Fais un petit Valois à ma tendre moitié.

Prince, reprit FERNEL, c'est à vous de le faire;
 Trop heureux si mon art a, pour vous satisfaire,
 Un moyen efficace et propre à seconder
 L'instant, le mode heureux qui doit la féconder.

La reine MÉDICIS, jusqu'alors inféconde,
 Grâce au docte FERNEL, mit cinq enfants au monde.

Cependant chaque auteur a, sur cette aventure,
 D'après ses préjugés fondé sa conjoncture.
 L'un pense que FERNEL, par de très-prompts secours,
 De ses *mois* supprimés sut rétablir le cours;
 L'autre croit qu'au Dauphin un avis salutaire
 Apprit l'instant propice à l'amoureux mystère;
 Enfin quelques auteurs ont cru, sans fondement,
 Qu'HENRI vit MÉDICIS durant l'écoulement.

(Chant V, p. 86.)

On trouve une notice sur le D^r SACOMBE dans la *Biographie moderne* de 1806, t. IV, p. 221. Cf. aussi les nombreuses pièces qui accompagnent son poème.
 H. DUVAL.

La « Chronique » par tous et pour tous

Un médicament ancien et toujours nouveau : l'aconit.

La thérapeutique le vante à bon escient, et tous nos confrères reconnaissent les excellents effets qu'en retirent chaque jour leurs malades. C'est l'un de nos meilleurs sédatifs nerveux, indiqué dans toutes les affections *a frigore*, où sont associées la douleur et la congestion.

Ce remède parfait est vieux comme le monde, et à travers les âges son emploi a persisté. Nous devons même dire qu'il est plus ancien que le monde, car dès l'an 1200 avant Jésus-Christ, le centaure Chiron le préconisait, dans sa caverne du Mont Pélion, où non seulement il enseignait la médecine à ses disciples : Esculape, Hercule, Aristée, Thésée, Jason et autres, mais où il avait son cabinet de consultations auquel se rendaient un grand nombre de malades.

Les magiciennes qui vivaient à cette époque connaissaient parfaitement ses propriétés toxiques ; aussi l'employaient-elles fréquemment pour se débarrasser de leurs amants quand ils avaient cessé de leur plaire, ou pour se venger de leur abandon quand elles avaient été par eux délaissées.

Hécate et Circé en firent souvent des préparations, et en usèrent en maintes occasions, dans le but fréquent de nuire à leurs semblables, autant que pour leur procurer du soulagement à leurs maux. Mais c'est surtout Médée, — l'empoisonneuse Médée, — qui utilisa le plus fréquemment les propriétés toxiques de l'aconit.

Dans ses *Métamorphoses*, Ovide, en d'admirables vers, nous narre les exploits de la magicienne, et nous enseigne les origines de cette plante, qui proviendrait de l'écume blanchâtre vomie par le chien Cerbère, que tua le héros de Tyrinthe. Cette légende ne nous déplaît point, car elle a inspiré au talentueux poète des vers immortels, et au risque de n'être point pardonné de cette incursion dans les souvenirs des choses qui ont nourri notre enfance, je ne puis résister au désir de citer ces beaux vers du livre VII d'Ovide :

Hujus in exitum miscet Medœa, quod olim
Attulerat secum Seythis *aconitum* ab oris.
Illud Echidnæ memorant edentibus ortum
Esse canis.

C'est-à-dire : « Pour causer la perte de Thésée, Médée broie le poison qu'elle emporta jadis des côtes de la Sicile, et qui fut vomé, dit-on, par le chien né d'Echidna... »

Le poète raconte ensuite la lutte de Thésée avec le chien Cerbère, dans la caverne où il traîna le monstre, et la fureur de ce dernier :

..... rabida qui concitus ira
Implevit pariter teruis latratibus auras ;
Et sparsit virides spumis albetibus agros.
Has concressit putant, nactasque alimenta feracis
Fecundique soli, viros cepisse nocendi ;
Quæ quia nascuntur dura vivacia caute
Agrestes *aconita* vocant...

« La fureur terrible de Cerbère éclata ; il fit retentir simultanément les airs de ses triples aboiements et couvrit d'une écume blan-

« châtre les champ parés de verdure: on dit qu'elle fut changée en
« une plante qui, trouvant dans le sein de la terre un aliment fécond,
« grandit et acquit la vertu de nuire; parce qu'elle croît vigoureu-
« sement au milieu des rochers, les habitants des campagnes l'ap-
« pellent *aconit*. »

Au XVI^e et au XVII^e siècle, l'emploi thérapeutique de l'aconit est généralisé comme antidote du venin des vipères.

Dans sa *Royalle Chymie*, Crollius, en 1627, ne tarit pas d'éloges sur les propriétés antivenimeuses de cette renonculacée, qui doit être administrée avec du vin chaud (beaucoup de nos clients ne regretteraient point cet amalgame) :

« L'aconit avec vin chaud, dit-il, est fort utile à ceux lesquels ont
« esté mordus de vipères ou autres animaux semblables en venin,
« comme l'expérience l'a fort bien fait voir : aussi tous les doctes
« médecins m'accordent que les venins sont pour l'ordinaire venins
« aux choses veneneuses... *venena venenatis sunt venena...* »

Ne peut-on pas dire déjà de cette époque : *similia similibus curantur* ?

Quelques pages plus loin, le bon Crollius insiste encore, dans ses méthodes de traitement des maladies vénéneuses, — dont quelques-unes ne sont vraiment pas banales, — « lesquelles maladies vénéneu-
« ses sont souvent guéries par leur propre antidote ». Il cite en première ligne l'aconit, « duquel nous ne saurions trop parler, dit-il, et qui
« sert efficacement pour la guérison des morsures vipérines, ou autres
« serpents veneneux ; il sert aussi pour les piqueures des scorpions. »

De nos jours, le Codex de 1908, malgré les modifications importantes qu'il a subies, a laissé néanmoins l'aconit aux premières places.

Si nous avons abandonné son emploi relativement à ses propriétés antivenimeuses, et aussi son usage dans le but d'empoisonner les autres, nous le prescrivons presque quotidiennement pour le soulagement de leurs maux. Car, de l'avis unanime, l'aconit nous rend de grands services dans de nombreuses affections, notamment dans les laryngites, associé à l'erysimum ; il calme aussi la toux de nos grippés, et a une influence des plus incontestables dans les névralgies de toutes sortes, même celles du trijumeau. Son action serait même moins dangereuse et plus certaine que celle du *gelsemium sempervirens*, très vanté cependant lui aussi.

L'aconit est donc, en résumé, un médicament bien ancien et cependant toujours en honneur.

Dr G. RAVARIT (Poitiers).

Goutte guérie par le froid à 28° centigr. au-dessous de 0.

Nous ne recommandons pas cette médication, mais le fait n'en est pas moins intéressant à signaler à nos confrères. D'autant plus que son auteur « livre cette observation à MM. les médecins ».

M. de Bausset, préfet du palais impérial sous le 1^{er} Empire, était un bon vivant, auquel seul Napoléon put adresser le compliment suivant, quand il vint aux Tuileries, le 1^{er} janvier 1812, pour lui souhaiter la bonne année : « Vous pouvez vous vanter d'être le seul d'entre nous qui n'ayez pas maigri dans la retraite de Moscou ! »

Malheureusement, il n'y a pas de rose sans épines, ni de médaille

sans revers. Pour la peine, il était affligé de la maladie des gens riches : il était goutteux.

A Smolensk, dans la Retraite, il avait été pris d'une violente attaque de goutte, qui l'avait forcé à revenir sur une charrette découverte, où il n'avait qu'un peu de paille pour abriter ses pauvres jambes, contre un froid anéantissant ! Le thermomètre marquait alors 23° Réaumur, soit environ 28° centigrades, le 13 novembre, à minuit, à une montée où sa voiture fut obligée de stationner pendant des heures entières.

En arrivant à Korytnia, le lendemain matin, il ne sentait plus de douleurs ; mais il n'osait descendre, de peur de réveiller son attaque de goutte. On juge de sa joyeuse surprise quand, en se laissant aller avec précaution, il s'aperçut que sa crise avait disparu, et qu'il ne sentait plus rien dans ses articulations ! Il fit un peu d'exercice à pied, en se gardant bien de trop s'approcher du feu, et recouvra ainsi tous ses mouvements.

Le froid était d'une telle intensité que l'haleine des chevaux, attelés à sa charrette, avait congelé le moyeu des roues pendant ce long arrêt à la montée ! Aussi n'avaient-elles pas roulé tout d'abord ; quand une équipe de grenadiers s'y était attelée pour la faire avancer, sa voiture glissa sur la côte, *comme si c'eût été un traîneau*, suivant ses propres expressions.

Dr BOUGON.

Un cas de flagellation passionnelle.

Abélard, dit Bayle, « pour mieux cacher le jeu à l'oncle (le chanoine Fulbert), faisait semblant de se servir quelquefois de la permission qu'on lui avait accordée de châtier Héloïse. Il dit que l'amour et non pas la colère préceptoriale le portait à donner le fouet à son écolière de temps en temps, et que c'étaient des coups les plus doux du monde... *Quoque minus suspicionis haberemus verbera quandoque dabat amor non furor, gratia non ira, quæ omnium unguentorum suavitatem transcenderent.*

Mais il y eut des occasions où tout de bon il voulut recourir au fouet : c'était lorsqu'elle ne se trouvait point d'humeur ou que le respect de quelque fête solennelle lui inspirait quelque scrupule... *qui cum eam mihi non solum docendam, verum etiam vehementer constringendam traderet, quid aliud agebat quam ut votis meis licentiam penitus daret, et occasionem etiamsi nolemus offerret, ut quam videlicet blanditiis non possem, minis et verberibus facilius flecterem.*

Dans une lettre qu'Abélard écrivit à Héloïse longtemps après leur profession monastique, « il la fait un peu se souvenir, continue Bayle, de leur conduite passée et comment il la caressa dans un coin du réfectoire des religieuses d'Argenteuil, ne trouvant point d'autre endroit commode et n'ayant aucun respect pour la sainte Vierge à qui ce lieu était consacré.

« ... Un peu après il lui dit qu'elle sait bien que les fêtes les plus solennelles, ni le jour même de la Passion, ne le détournent pas de se plonger dans ce borbier et que si elle en voulait faire quelque scrupule, il employait les menaces et le fouet pour la porter à y consentir... *Sed et te nolentem et prout poteras reluctandem et dissuadentem quæ natura infirmior eras, sæpius minis ac flagellis ad consensum trahebam.* » Cf. BAYLE, *Dict. hist. et crit.*

P. c. c. : H. D.

Petit Courrier de la « Chronique »

La sépulture de M^{me} Lafarge.

J'admets le droit à la critique et à la contradiction, mais je repousse la prétention de réfuter des erreurs qui n'ont pas été commises. Votre correspondant pyrénéen affirme que j'ai fait mourir M^{me} Lafarge à Amélie-les-Bains. Il me confond avec l'auteur d'un article, février 1910, d'un périodique au titre ultra-moderne : *Chanteclair*. J'ai bel et bien déclaré que M^{me} Lafarge est morte le 7 novembre 1852 à Ussat-les-Bains. Je savais qu'elle a été enterrée à Ornodac, dont Ussat est une annexe, et que sa tombe est visitée par les baigneurs d'Ussat. J'ai dit que l'abbé Bonnet, qui fut son confesseur, resta curé de la paroisse jusqu'à sa mort. J'ajoute aujourd'hui qu'il avait un frère, habitant les environs de Paris, dont la fille a épousé un avocat fort connu du barreau de Paris, M^e Decori.

C'est M^e Decori qui assurément sait le mieux à l'heure présente ce que le curé Bonnet pensait de sa pénitente.

Paul MULLER.

Vers inédits d'Alf. de Musset

A propos de la mort récente de Pauline Viardot-Garcia, il a été question d'Alfred de Musset, qui fut un de ses admirateurs et un admirateur également de sa sœur la Malibran. Voici, à titre de document, des vers inédits, croyons-nous, que l'auteur des *Nuits* écrivit, dit-on, sur un crâne :

Squelette, qu'as-tu fait de l'âme ?
Lampe, qu'as-tu fait de ta flamme ?
Cage déserte, qu'as-tu fait
De ton bel oiseau qui chantait ?
Volcan, qu'as-tu fait de ta lave ?
Qu'as-tu fait de ton maître, esclave ?

J. FUGAIRON.

ERRATA

La *Chronique médicale* du 1^{er} mai 1909 (n^o 9) contient les lapsus suivants : Page 302. On paraît attribuer au cardinal Dubois le célèbre calembour de l'épée et du fourreau du roi (maréchal de Saxe et M^{me} de Pompadour). Or le cardinal Dubois est mort en 1733 : Louis XV n'avait alors que 13 ans, et c'est en 1744 seulement qu'il devait distinguer la marquise.

Page 307. C'est évidemment en *Turquie* et non pas en Russie que des mesures ont été prises pour surveiller les réclames médicales et pour prohiber les annonces abortives. Au récent Congrès des Praticiens de Paris, M. HONNORAT, haut fonctionnaire de la Préfecture de police, a proposé des mesures analogues contre l'avortement criminel (poursuites contre les annonces relatives aux *retards*, surveillance médicale des maisons d'accouchements, etc.)

D^r MALJEAN.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.


LA CHRONIQUE MÉDICALE
 REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

A travers les autographes

Le traitement des vénériens, à Bicêtre, au XVIII^e siècle.

Nous avons parlé jadis (x, 753) du traitement qu'on faisait subir aux vénériens, au temps du Grand Roi. La lettre que l'on va lire, inédite (1) comme les autres documents qui suivront, témoigne que ce traitement était encore appliqué dans la première moitié de l'avant-dernier siècle. Elle est signée de M^{me} la Marquise de FOIX-SABRAN et adressée « à M. d'EON, chez M. Hérault, à Paris ». Sans doute s'agit-il du fameux chevalier d'Eon, dont il a été maintes fois question ici même.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de donner un ordre il y a plus de trois semaines pour que l'on reçut à Bicêtre un pauvre malheureux domestique pour estre traité de ce vilain mal que vous scavés. Apparemment que vous avez oublié le mot du guet car on n'a point voulu le recevoir et sa pauvre santé souffre furieusement de ce retardement. Je vous conjure de donner un bon ordre et de le recommander estant d'ailleurs un très bon sujet. Je compte boire avec vous un de ces jours chés M. Legendre et vous en marquer ma vive reconnaissance.

Personne, Monsieur, n'a l'honneur d'être plus parfaitement que moy vostre très humble et très obéissante servante.

de FOIX-SABRAN.

à Paris, le 30 novembre 1737.

∴

Notre savant collaborateur, M. le D^r V. SCHEUEN (de Bruxelles), nous communique une très intéressante lettre du chirurgien du XVIII^e siècle Antoine PETIT. Celui-ci a la dent dure pour ses confrères ; mais la parfaite honorabilité de sa vie lui donnait quelque droit de se montrer sévère à l'égard de membres indignes du corps qu'Antoine Petit a si grandement honoré.

Une lettre inédite du chirurgien Antoine Petit.

Je deviens vieux, mon cher ami, et j'ai déjà vu bien des fois le retour de la nouvelle année. Cependant, à cet égard, votre maxime : *Ab assuetis non fit passio* n'est pas vraie. Je verrai toujours avec plaisir, et je suis toujours très vivement affecté en recevant des marques de votre amitié pour moi.

(1) Cf. le catalogue d'août 1906, de Noël CHARAVAY.

Cela est assez fort pour m'empêcher de prendre garde que, tout en douceur, les années s'accroissent et que la mort vient. Je souhaite qu'elle ralentisse son pas pour vous et pour les vôtres, et qu'enfin vous ayez « Paix et aise ». J'estime que tout bonheur consiste dans la possession de ces deux choses.

Vous avez très bien fait de quitter Rouen, puisque l'air nuisait à votre santé. *Primo vivere, deinde philosophari*. Je vous aime mieux à Amiens : vous y êtes plus connu, plus près de votre famille et, au total, plus à portée de tirer parti de votre état.

Je ne vous répéterai pas que moi, garçon sans ambition, sans désirs, je serais infailliblement resté à Aumale. Je sens très bien qu'un père de famille est obligé de penser et d'agir autrement qu'un Ostrogoth de philosophe célibataire.

Messieurs les médecins d'Amiens sont de vilaines gens, qui se comportent bien mal. Qu'il est honteux, pour le plus noble et le plus utile de tous les arts, d'être exercé par de vils mercenaires ! et qu'il importe qu'un médecin de plus s'établisse dans une ville ? Je soutiens qu'il y a toujours à gagner pour la médecine et les médecins. Cet art est ignoré là où il n'y a pas de médecins, et l'on ne songe guère à s'en procurer les secours.

Si j'étais seul à enseigner l'anatomie, etc. etc., je quitterais le métier et j'y serais prié par le peu de disciples que j'aurais. Si, à la retraite de M. Ferrein, d'autres médecins ne s'étaient pas mis sur les rangs, j'en aurais payé pour le faire. Les petits marchés borgnes n'ont fait la fortune d'aucun marchand et le public y est mal servi. Vivent les grandes foires ! le public peut y choisir ; la concurrence anime chacun à bien faire ; c'est à qui mieux mieux : tous y trouvent le débit de leurs marchandises, et il n'est personne qui n'y gagne.

Les médecins ne verront-ils jamais que ce monde ne doit être qu'une grande foire ? Auront-ils toujours la rage de vouloir faire le monopole ? Tandis qu'ils ne devraient s'occuper que du soin de l'emporter les uns sur les autres par les talents, le savoir et l'honneur.

J'ai reçu vos mémoires ; je les ai trouvés bien faits et fort sagement écrits ; il n'y a de faute que dans le bien que vous dites de moi.

J'applaudis à la justice de vos magistrats. Votre cause est imperdable. Je ne crois pas que vos adversaires vous suivent au Parlement.

Si cependant vous y venez et que je puisse vous servir, disposez de moi. Je me prêterai à tout, avec d'autant plus de zèle qu'indépendamment de notre amitié, je suis indigné du procédé de vos futurs confrères. M. Robereau est entraîné par les autres ; il est trop honnête et trop raisonnable pour adopter du fond du cœur de pareilles manières d'agir. *Sed propter metum judeorum*, etc., etc. — Le temps et votre mérite personnel vous remettront bien ensemble.

Je serai, toute ma vie, mon cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris, le 5 janvier 1764.

Signé : A. PETIT, D. M. P.

••

Le document qui va suivre, et qui nous fut naguère communiqué par M. le professeur E. BOURQUELOT (de l'Académie de médecine), est une pièce d'autant plus curieuse qu'elle est restée complètement ignorée des historiens de l'époque napoléonienne. Elle provient des Archives de l'École supé-

rière de pharmacie, où l'on n'a pas eu l'idée de la chercher, et où le professeur BOURQUELOT a eu la bonne fortune de la découvrir. Notre maître et ami a bien voulu faire profiter la *Chronique* de sa trouvaille.

La pièce se rapporte à la Pharmacie impériale, établie à Saint-Cloud par les soins de Corvisart.

SERVICE DE SANTÉ DE L'EMPEREUR ET ROI.

Procès-verbal de la visite de la Pharmacie impériale.

L'an mil huit cent douze, le neuvième jour du mois d'octobre, Moi, baron de l'Empire, premier médecin de leurs Majestés Impériales et Royales.

Assisté de MM. FOUREAU médecin par quartier, VARELIAUD chirurgien par quartier et de mon secrétaire, me suis transporté à la pharmacie impériale établie à Saint-Cloud, à l'effet de procéder à la visite de ladite pharmacie ;

Où étant, j'ai trouvé M. DEYEUX premier pharmacien, et MM. CLARION pharmacien ordinaire et directeur de la pharmacie, et CADET aussi pharmacien ordinaire.

Je me suis fait d'abord représenter la plupart des médicaments tant internes qu'externes qui garnissent les tablettes et armoires, et après en avoir examinés et dégustés plusieurs de ceux qui étaient susceptibles de l'être, j'ai reconnu qu'ils étaient de bonne qualité et classés avec beaucoup d'ordre et de propreté.

Passant de la pièce dite pharmacie au laboratoire, j'ai examiné avec attention les vases et ustensiles employés à la préparation des médicaments, et je me suis convaincu qu'ils étaient dans le meilleur état et appropriés aux différentes opérations auxquelles ils sont destinés.

Dans le magasin, j'ai remarqué un approvisionnement de drogues, tant simples que composées, en quantité suffisante pour subvenir aux besoins journaliers.

Je me suis ensuite fait représenter les registres qui constatent la comptabilité de M. Clarion et je les ai trouvés tenus avec l'ordre et la clarté convenables, ce qui le met à même de rendre ses comptes à la première réquisition.

M'étant fait rendre compte de la conduite des aides attachés à la pharmacie, j'ai recueilli sur leur conduite et leur exactitude les renseignements les plus satisfaisants, et j'ai appris qu'ils remplissaient leur emploi avec zèle et intelligence.

De tout ce que dessus, il résulte que la pharmacie impériale est tenue avec l'ordre et la propreté que l'on peut désirer, et que M. Clarion justifie la confiance qui lui a été accordée en le plaçant à la tête de cet établissement.

J'ai arrêté que le présent procès-verbal seroit inscrit sur le registre à ce destiné et qu'il en seroit délivré expédition à M. le Premier Pharmacien.

Clos et arrêté en présence des dénommés ci-contre, lesquels ont signé avec moi.

A Saint-Cloud les jour, mois et an que dessus.

Signés à la minute, CORVISART, VARELIAUD, FOUREAU, DEYEUX, CLARION, CADET et BOUVENAT, secrétaire du premier médecin.

Pour expédition conforme.

Le Baron de l'Empire, premier médecin de LL. MM. II. et RR.

Signé : CORVISART.

**

Nous poursuivons cette incursion à travers les autographes, par une lettre (1) de DUBOIS, d'Amiens (qui occupa pendant tant d'années le poste de secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine), au docteur Louis VÉRON, qui publiait alors ses *Mémoires*.

C'est une épître familière, qui ne rappelle que de très loin le style des Eloges académiques.

Amiens, le 15 février 1866.

MON CHER AMI,

Je ne veux pas attendre mon retour à Paris pour vous dire tout le plaisir que m'a causé la lecture du nouveau chapitre de vos *Mémoires* ; j'y étais en quelque sorte préparé par la lecture de vos quatre premiers volumes, que j'avais reprise il y a quelques mois.

C'est la même verve, le même entrain, le même talent. Des anecdotes charmantes, mêlées au récit des événements les plus graves ; à propos d'anecdotes, quand vous en serez au coup d'Etat du 2 décembre, il est un rapprochement qui vous reviendra certainement en mémoire : après avoir raconté tout ce qui s'est passé dans la journée du 18 brumaire, le danger qu'avait couru le général Bonaparte au conseil des Cinq-Cents, etc., etc., M. Thiers nous apprend qu'on a reproché alors au général de ne pas avoir fait arrêter dans la nuit quarante chefs de parti ; le conseil était bon. M. Thiers a pu depuis l'apprendre à ses dépens, car il a été suivi, et avec un plein succès ; mais laissons là l'histoire ; j'allais oublier (2) de vous dire combien vous m'avez intéressé en parlant de votre bonne Sophie ; je l'ai bien reconnue là, avec son franc parler ; ne déguisant ni ses antipathies, ni ses sympathies ; n'est-ce pas elle qui m'a raconté la dernière *Causerie* de Sainte-Beuve au sujet de mes deux volumes ; comme quoi cet excellent ami, ce critique toujours bienveillant, trouvait que j'étais très méchant, etc., mais que m'importe, *si bene valeas et me ames, gaudeo*.

DUBOIS.

**

On a beaucoup médité de RASPAIL dans le monde scientifique officiel. Aujourd'hui, une réaction semble se faire en faveur du savant méconnu, et ce n'est que justice. On ne peut méconnaître qu'il fut un très laborieux chercheur, et que, sur bien des points, il eut le don de prophétie. Certainement il fut le précurseur de la théorie des germes animés, et sa prescience ne s'en tint pas là. Mais la question a été magistralement traitée, par le professeur Blanchard notamment, et la cause nous paraît définitivement entendue. Nous ne voulons que reproduire ici une lettre, qui nous a été communiquée par un de nos sympathiques collaborateurs (3), et qui pourra figurer dans la correspondance de Raspail, si jamais celle-ci est publiée. Sans être d'un intérêt puissant, elle offre, du moins, cet attrait de l'inédit auquel nous ne restons jamais insensible.

MONSIEUR,

Excusez-moi de vous répondre si tard. Mes travaux, mon procès, mes malades, toutes sortes de contretemps enfin m'avaient jusqu'ici

(1) Communiquée par M. A. VOISIN.

(2) Le mot est répété dans l'original.

(3) M. Daniel CALDINE.

empêché d'examiner la pièce anatomique curieuse que vous m'avez fait passer en avril dernier, et je ne voulais vous répondre qu'après l'avoir examinée, je venais de commencer quand votre seconde lettre m'est arrivée.

Je compte extraire vos observations, et peut-être figurer les caractères anatomiques, dans ma seconde édition, qui paraîtra, quand les tribunaux auront fini par me rendre justice. Si vous avez quelque chose de nouveau, transmettez-le-moi, je suis convaincu que la cause animée des effets que vous avez si bien observés doit être cherchée dans le tissu osseux lui-même, ce qui devient bien difficile, quand il s'agit d'infiniment petits. Cependant rien n'est impossible au chercheur, une fois qu'il s'est mis sur la voie, par homologie.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

24 juillet 1845.

F. V. RASPAIL.

P. S. — Je vous remercie beaucoup de l'envoi de votre brochure, elle est rédigée dans un bon esprit et nous promet beaucoup, surtout à présent que vous renoncez aux souvenirs de l'École.

La lettre qu'on vient de lire porte la suscription ci-dessous :

Monsieur Mariot
vétérinaire au 3^e régiment des cuirassiers
Saint-Mihiel, Meuse.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Propos d'un médecin : 1^o le « mauvais mal » ; 2^o l'« autre mal », par le docteur Louis JULLIEN. Paris, aux bureaux de l'« Auto », 10, faubourg Montmartre, Paris. — Note sur les créations génériques et spécifiques de Cusson dans la nomenclature botanique, à propos d'une lettre inédite de ce botaniste, par M. H. DUVAL. Extrait des Annales de la Société botanique de Lyon, tome XXXIV, 1909. — Aide-mémoire de thérapeutique, par les professeurs G. M. DEBOVE, G. POUCHET et le docteur A. SALLARD. Paris, Masson et C^{ie}, 1910. — Les figures de saint-Côme et saint-Damien dans les armoiries des communautés de chirurgiens, par le docteur Félix LOBLIGEOIS (Bulletin de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, n^o 1). Paris, 1905. — Une famille de chirurgiens franc-comtois, les Bassot, par le docteur Eug. LEDOUX. (Extrait de la Revue médicale de la Franche-Comté, n^o 2, février 1910.) — Duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan) : Chronique de 1831 à 1862, par la princesse RADZIWILL (tome IV, 1851-1862). Paris, Plon-Nourrit, 1910. — Philippe II (tragédie en cinq actes), de Vittorio ALFIERI, traduite en vers français par Ernest Foissac. Paris, Georges Crès et C^{ie}, 1910. — Le rôle de la pathologie générale dans l'enseignement de la Médecine, par le professeur Ch. ACHARD. Paris, Masson et C^{ie}, 1910. — Par une belle nuit, par JEAN BERLEUX. — Gabriel Tarde. Discours prononcé par le professeur LA-CASSAGNE, à Sarlat, à l'inauguration de son monument. Sarlat, imprimerie Michelet, rue de la Charité, 1909. — Notice suivie d'une série de documents originaux concernant les grandes journées révolutionnaires (1789-1797). Paris, Victor Lemasle, 1910.

Informations de la « Chronique »

La médecine légale au XIV^e siècle (1).

Elle était encore dans l'enfance, on s'en doute, et cependant la justice recourait déjà, en maintes circonstances, aux hommes de l'art pour asseoir ses décisions.

Le premier praticien venu ne pouvait prêter son concours au juge ; celui-ci avait ses auxiliaires patentés : un chirurgien et une sage-femme, désignés sous le vocable de *mère jurée* et de *matrone jurée*, cette dernière intervenant, plus particulièrement, en cas de viol ou de grossesse prétendue. Quant au mire, il donnait son avis sur les coups et blessures et procédait à l'examen extérieur des cadavres, les autopsies n'étant pas encore pratiquées.

Chaque mire juré avait un lieutenant, qu'il désignait lui-même sous sa responsabilité, et à qui il donnait pleins pouvoirs de le représenter.

Le rapport du mire ou de la matrone était verbal et public, et affirmé sous serment devant le maire, en son audience. Ces rapports étaient généralement déposés 24 ou 48 heures après que le mire ou la matrone avaient été commis.

Les parties n'avaient pas le droit de faire nommer des contre-experts ; ceux-ci ne seront institués que par l'ordonnance royale de 1670.

La longueur probable de la maladie ou incapacité de travail n'était jamais indiquée, même approximativement.

La justice d'alors n'était pas formaliste : le mire n'était commis que lorsqu'il s'agissait d'une tentative de meurtre et que la victime n'avait pas succombé ; dans le dernier cas, la commune renommée suffisait.

Lorsqu'un individu, homme ou femme, était trouvé mort dans des conditions suspectes, on l'apportait en la cour du prieuré de Saint-Martin, sous l'orme qui ombrageait cette cour. Là, le mire l'examinait *coram populo*, avant de faire son rapport aux autorités. Mais, nous le répétons, pas d'autopsie cadavérique : « le mire se bornait à visiter le corps, dûment et diligemment, en toutes ses parties, le regardant et le tâtant de toutes parts ; il maniait les membres pour rechercher les fractures internes possibles ; il palpait la bouche, l'anus, les narines, *conduits et entrées du corps*, et sur cet examen superficiel il faisait son rapport. » On comprend, dans ces conjonctures, observe très judicieusement celui qui nous instruit de ces détails, combien de crimes devaient échapper à l'action de la justice répressive de l'époque.

En cas de suicide, l'enquête était dirigée... contre le cadavre, auquel le procès était fait directement, le suicide étant assimilé au meurtre. Toutefois, on remettait le cadavre à la famille, s'il était démontré que

(1) *Médecins experts et médecine légale au XIV^e siècle*, par Louis Bossu, avocat général près la cour d'appel de Douai. Paris, Picard et Maloigne, 1908.

le suicidé était atteint de débilité mentale, « s'il estoit tout fol et hors du cens ».

Les affaires de viol et d'attentat aux mœurs relevaient de la matrone; encore celle-ci n'était-elle pas toujours appelée à faire les constatations; le jugement pouvait être prononcé sans qu'aucun examen des victimes eût été prescrit; de même, les affaires d'empoisonnement étaient le plus souvent réglées sans le concours d'aucun homme de l'art; rarement fit-on appel à un herboriste expert, comme dans une circonstance que nous avons ailleurs relatée (1).

On éprouve quelque étonnement à voir se manifester, dès les premières années du quatorzième siècle, un souci assez sérieux de l'hygiène publique: le 13 décembre de l'an 1300, les jurés de la justice Sainte-Geneviève saisissent et font brûler des viandes corrompues, prélevées chez un boucher du quartier Saint-Médard. Le 1^{er} juillet 1302, l'opération se renouvelle chez deux autres bouchers, et le registre de Sainte-Geneviève indique cette fois le nom des trois experts jurés qui ont instrumenté.

De nos jours, ainsi que le remarque le distingué magistrat qui nous révèle ces documents, on souhaiterait d'être aussi bien protégé en ces matières que nos ancêtres d'il y a six siècles.

Exemples de végétation merveilleuse.

On lit dans le *Journal des savants* (2) pour l'année 1685, p. 11, le passage suivant:

Expérience singulière d'Angleterre, envoyée à M. Mesmin, D. M., par M. Papin, D. M., l'un des membres de la Société royale de Londres.

« M. Edmond Wilde ayant invité quelques personnes à dîner chez lui, il sema en leur présence, avant que de se mettre à table, de la graine de laitue dans une tasse qu'il dit avoir été deux années de temps à préparer; et l'on trouva, après le dîner, en moins de deux heures, que la laitue avait poussé d'environ la longueur d'un pouce (27 millimètres), en comptant la racine. Il dit qu'il est prêt de gager dix contre un que la chose lui réussira toujours de même; mais qu'il faudra encore deux ans pour préparer de nouvelle terre. Cette expérience est, dit-il, la clef de toute l'agriculture. Il la publiera quand il aura fait quelque chose encore plus considérable qu'il a dessein de joindre à celle-ci. S'il faut, à chaque semaille, préparer la terre pendant deux ans, il trouvera peu de gens qui n'aiment mieux s'en tenir à l'agriculture ordinaire. »

Le nom de Papin donne beaucoup de poids à la véracité de cette expérience relatée par un témoin oculaire. Quelle valeur doit-on lui attribuer? il ne nous appartient pas de le rechercher. Nous n'avons voulu qu'établir un rapprochement entre des expériences relativement récentes (3) dont il fut fait grand bruit et celle-ci, qui se présente sous le couvert d'une des autorités scientifiques les moins contestables du XVII^e siècle.

(1) Cf. *Poisons et sortilèges*, par les D^{rs} CABANÈS et L. NASS, première série.

(2) Cité par le *Magasin pittoresque*, novembre 1851, p. 355.

(3) V. *l'Éclair*, 25 novembre 1907.

Echos de la "Chronique"

Le cas de Schumann (1).

Le génial musicien vient d'être à nouveau disséqué : déjà Brahms, l'ami de Robert SCHUMANN, avait noté chez lui, dans les dernières années de sa vie, de l'incohérence, une difficulté croissante à articuler le moindre mot. L'autopsie du célèbre compositeur révéla les lésions caractéristiques de la « méningo-encéphalite chronique, avec atrophie de la masse cérébrale ». Se basant sur cet ensemble de manifestations, et examinant successivement, chez le sujet soumis à ses investigations posthumes, « les pressentiments, les perceptions télépathiques, les pratiques spirites, les phénomènes hallucinatoires pseudo-spirites », un psychiatre italien bien connu, Enrico Morselli (2), en conclut que, « malgré les apparences, aucun phénomène psychique supernormal ne se produisit chez Schumann ; mais son cas, réduit à ses vraies proportions, n'en offre pas moins un puissant intérêt ».

La folie de Schumann.

A-t-on dit que SCHUMANN avait une hérédité assez lourde et que, notamment, son père s'était, dans un accès de « fièvre chaude », précipité dans le Rhin ? Condamné à la vie par un sauveur, écrit M. CHANTAVOINE, il végéta deux ans à la maison de santé d'Endenich, près de Bonn, où il devait mourir en 1856.

Les lettres de jeunesse de Robert Schumann laissaient pressentir quelque chose de cette ruine affreuse et précoce. Agé de dix-neuf ans, à Heidelberg, il écrit un jour à sa mère : « Soit dit en passant, ma maison touche, d'un côté à la maison des fous, de l'autre à l'église catholique, de sorte que je me demande s'il ne me faudra pas choisir entre devenir fou ou catholique (3). »

Beaucoup plus morbide que ces idées passagères est une sensibilité qui se traduit quelquefois, chez le jeune Schumann, par de véritables *phobies*.

« Je n'ai pas le courage, écrit-il à sa mère, le 27 novembre 1833, de faire *seul* le voyage d'ici [Leipzig] à Zwickau, de peur qu'il ne m'arrive quelque chose !... Violents afflux de sang, angoisses inexprimables, impossibilité de respirer, impuissance des sens, se succèdent encore rapidement... »

Combien d'autres symptômes ne relèverait-on pas sans doute, si on s'attachait à lire de près sa correspondance ?

L'exorcisme aux Indes.

On voit souvent le soir, devant les maisons indiennes, un plateau d'eau rougie par le safran et le vermillon. Un piment y nage à côté

(1) Cf. *Chronique*, XV, pp. 83, 426.

(2) *Rassegna contemporanea* (Rome), de juillet et la *Revue*, 1^{er} septembre 1909.

(3) Le 24 mai 1829, p. 41.

d'un morceau de camphre, qui brûle sur une feuille verte de bétel. C'est l'eau lustrale, qu'on a promenée dans la maison et sur la tête de chacun des membres de la famille, pour éviter les ensorcellements. Mais quand, malgré ces précautions, une maladie se déclare, les exorciseurs apparaissent et ne manquent jamais de trouver le génie du mal sur le malade (1).

Hôpitaux et navires frigorifiques.

Les régions exposées aux chaleurs tropicales présentent de graves inconvénients pour les Européens qui s'y anéminent rapidement. C'est ainsi qu'au Congo il est peu de Français qui séjournent plus de dix ans, la chaleur et l'humidité finissant très souvent par les briser. C'est pourquoi on a eu l'idée de créer, dans ces contrées, pour les malades et les anémiés, des hôpitaux où les personnes en traitement puissent être à l'abri de la chaleur excessive et de l'humidité des régions basses.

Les premiers hôpitaux ou sanatoria d'altitude créés ont donné de très bons résultats ; mais on ne s'est pas arrêté là, et un ingénieur français, M. Gaffin, a eu l'idée de ce que l'on peut appeler des hôpitaux frigorifiques. Dans ces bâtiments, l'air est à la fois desséché et refroidi de plusieurs degrés, par suite d'une production abondante et continue de glace. On obtient ainsi un refroidissement de 6 à 7°.

M. Le Myre de Vilers, qui a patronné une fondation analogue en Cochinchine, a préconisé également la création de navires frigorifiques, permettant aux voyageurs français de se rendre dans nos colonies d'Asie, sans éprouver les troubles amenés par la chaleur accablante et l'humidité de la mer Rouge et de l'Océan Indien (2).

La mort des papes et le coup de marteau rituel.

On sait que, dès qu'un pape a rendu l'âme, le cardinal camerlingue frappe, avec un marteau, trois fois, la tête du défunt ; mais ce que l'on sait moins, c'est que ce rite est un legs de l'antiquité païenne. Chez les Romains, nous apprend le D^r VERCOUTRE, des esclaves vérificateurs des décès frappaient d'un marteau les gladiateurs tombés dans l'arène, afin de s'assurer qu'ils étaient morts. Mercure, conducteur des morts, était censé faire de même, et de là vient qu'on le représente tenant un marteau. On voit Caron, dieu infernal, ainsi figuré sur des vases étrusques.

Mentionnons encore que, parmi les moyens usités de nos jours pour rappeler à la vie les personnes en état de mort apparente, on compte l'emploi du marteau suivant la méthode imaginée par le médecin suisse MAYOR ; mais ici le marteau agit par sa température (il a été trempé dans l'eau bouillante), et non par le choc.

(1) *Mœurs médicales de l'Inde*, par le D^r PARAMANANDA MARIADASSOU, p. 93.

(2) *Revue Encyclopédique*, 6 août 1898.

ÉCHOS DE PARTOUT

Aveugles sportsmen. — Le D^r CAMPBELL, de Norwood, a été l'un des montagnards aveugles parvenus à la plus grande hauteur: il a atteint le sommet du mont Blanc; après lui vient M. HENRY FAWCETT, membre du Parlement et directeur général des Postes, qui, bien qu'aveugle, a atteint la cime de Jazzi, près Zermatt.

M. WOLSTENHOLME, l'organiste aveugle et compositeur, a reçu son éducation au collège de Worcester. Dans ce collège d'aveugles, les élèves prennent les mêmes leçons, passent les mêmes examens que dans les écoles publiques et ont les mêmes jeux. Au foot-ball et au cricket, ils se servent d'une boule creuse, munie d'une sonnette: le son les guide.

50 0/0 prennent leurs grades à l'Université et 25 0/0 y ont les honneurs. Beaucoup entrent dans le clergé; l'un d'entre eux, M. RANGER, avoué, dirige une importante étude à Londres.

(*Tit Bits*, 22 août 1908.)

Suicides par amour. — Notre célèbre collaborateur, Cesare Lombroso, a établi récemment que l'amour est le plus grand commetteur de suicides. Mais, tandis qu'en général, c'est l'homme qui se suicide de beaucoup le plus souvent — dans les années 1875, 1877 et 1878, en Italie, il y a eu 2.516 suicides d'hommes contre 569 seulement de femmes — pour chagrins d'amour, les femmes se tuent au nombre de 70 à 75 p. 100, et les hommes de 20 à 40 p. 100 seulement.

En France, la proportion est la même: 17.000 hommes se tuent contre 6.000 femmes environ. Mais pour les chagrins d'amour, il y a 28 p. 100 de femmes et seulement 7 p. 100 d'hommes.

(*Gazette médicale de Paris*, 15 juillet 1909.)

Singulier cas d'autohypnose. — Le cas s'est présenté dans un hôpital de Londres. On devait arracher cinq dents à une jeune femme. L'opérateur résolut de l'anesthésier par le chlorure d'éthyle. A cet effet, on place sur le visage du patient un masque en caoutchouc auquel se trouve adapté une ampoule de verre contenant le chlorure d'éthyle et qu'on peut rompre au moyen d'une vis après application du masque. Dans le cas particulier, on fit manœuvrer la vis et la malade tomba graduellement dans l'état d'hypnose, et l'on put extraire les cinq dents sans qu'elle eût aucune conscience de l'opération. Lorsque la patiente eut quitté la pièce et qu'on voulut préparer l'appareil pour un autre malade, on constata que l'ampoule, par un singulier hasard, n'avait pas été brisée, et qu'en conséquence le chlorure d'éthyle n'avait pu avoir aucune action sur la malade.

Ce fait ne peut donc s'expliquer que par l'autohypnose.

(*La Lumière*, mai 1908.)

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Vieux-Neuf Médical

Le traitement du paludisme, en l'an 1800.

Dans une courte monographie, imprimée il y a quelques mois à Saragosse, à propos de ce que les Espagnols ont appelé le centenaire de l'Indépendance, notre confrère D. RICARDO ROYO VILLANOVA étudie la médecine et les médecins à l'époque des sièges de cette ville (1).

On y trouve, à titre accessoire, citées deux lettres de Manuel BAYEU, peintre de talent, qui fut maître de GOYA, lettres adressées de la Chartreuse de Las Fuentes à D. Miguel Esteban RIC, mari de la comtesse de Bureta, une des héroïnes du premier siège.

Parmi les recettes médicales dont il s'agit, celle-ci concerne le paludisme ; elle est datée du 2 novembre 1800.

« Tous mes regrets pour les fièvres tierces de D. Benito et de Da Maria Pepa. Cette année-ci elles règnent beaucoup ; très peu y échappent ; mais ici, à Lanaja, Cartuja et Sarinena, chez tous ceux que l'on a saignés, purgés ou fait vomir, elles ont doublé ou n'ont pas cédé... et ce n'est qu'avec le quinquina qu'on les a coupées, et ceux qui ont été atteints de nouveau pour en avoir pris trop peu, en y revenant, sont débarrassés et retrouvent de l'appétit et des forces. Mais chez ceux qui, en cinq prises, ont pris une once de quinquina, et de quinquina et de bouillon, ajoutés once à once, de façon que l'once se prenne en vingt heures, si forte et si longue que fût la tierce ou la quarte, elle a été coupée. Et pour que la cause de la tierce ne fasse pas retour, le jour qui suit l'administration de l'once de quinquina, on prend, deux heures avant le déjeuner, une prise de quinquina, une drachme ; et ce déjeuner se prend huit jours de suite, ce qui fait une once en huit jours, et vous pouvez vivre assuré que, quelle que soit la cause des fièvres tierces, elles ne reviendront pas, à moins qu'après un long temps l'incident causal primitif ne se renouvelle. La méthode de la drachme journalière achève d'éteindre l'humeur de la tierce, à tel degré que, le second jour, vous le reconnaissez au bien-être, au réveil de l'appétit, du sommeil et de l'activité : c'est ainsi que je me suis guéri à Sijena quand je les attrapai à Fons... Le médecin de Lanaja les guérit ainsi chez tout le monde, et ils sont nombreux ceux qu'il a traités cet automne, et qui, maintenant même, viennent d'être atteints ; et, à la Cartuja, nous ne laissons personne administrer plus de deux onces, mais, sans autre remède que le quinquina, d'après cette méthode, les deux onces. Davantage, c'est enlever ses forces au malade, augmenter le travail que lui procure la fièvre et le prolonger (2). »

Médecin-major NICLOT.

(1) *La medicina y los medicos en la epoca de los Sitios de Zaragoza*, par D. RICARDO ROYO VILLANOVA. Zaragoza, 1908.

(2) *Le Caducée*, 20 février 1909.

La « Chronique » par tous et pour tous

Une maladie de Bossuet, en 1699.

Par une note de son *Journal*, l'abbé Ledieu nous a donné la relation minutieuse d'un érysipèle qui survint à son maître en 1699.

Refaire l'histoire d'une maladie après 200 ans semble assez prétentieux ; mais les moindres faits de la vie de BOSSUET sont intéressants, et le récit de l'abbé Ledieu est si net qu'il nous rend cette tâche facile.

Pour jeter sur cette question un peu de clarté, reprenons en détail la narration du secrétaire.

Jusqu'alors Bossuet fut rarement malade, sauf d'accès de fièvre que le quinquina, médicament nouveau, avait vite calmés ; pourtant, de vives douleurs dans les reins et une gêne des fonctions urinaires paraissaient déjà, en 1696, signes avant-coureurs de la pierre qui le fera mourir huit ans plus tard.

La maladie de 1699 débute, en avril, par une éruption que les médecins dénomment *herpes miliaris* : « c'estoit, écrit Ledieu, comme des grains de millet qui alloient gagnant tous les jours de proche en proche, rendoient la peau rude et occupoient la partie de l'estomac, quatre doigts sous la mamelle gauche, tournant en manière de ceinture jusqu'à l'épine du dos, au costé gauche seulement. Le mal n'estoit pas cuisant... Il y vint de petites vessies, 12 ou 15 jours après, qui se séchèrent du matin au soir, d'autres succédant aussitost à la place de celles qui s'estoient séchées, et c'est la forme que le mal prit, ces pustules gagnant le haut du corps jusqu'à la mamelle, l'aisselle et l'épaule, mais toujours au costé gauche et dura ainsy jusqu'à près la Pentecoste que quelques pustules vinrent larges comme un louis d'or... et cela dura ainsy, les unes succédant aux autres jusqu'à la fin de juillet... Il ne se plaignit jamais dans tout ce temps... Cependant il continuoit toutes ses occupations ordinaires, à la cour, à Paris, à Meaux, partout... A la fin du mois d'août le mal fut entièrement guéri et il ne restoit que des rougeurs sur la peau... »

Les anciens auteurs classent l'*herpes miliaris* tout voisin du zona. Celui-ci peut se décrire en deux mots : sur un côté du tronc, le plus souvent, paraissent des boutons petits comme grains de mil ; pour grossir et grandir peu à peu, ils tournent en manière de ceinture, d'où le nom de *zona*. A ces grains succèdent des vésicules et pustules, qui crévent et se séchent et font place à d'autres. Ces éruptions successives suivent communément le trajet des nerfs, avec de vives douleurs qui persistent après les croûtes, surtout chez les vieillards.

Au récit de Ledieu nous trouvons tous les signes du *zona* : grains de millet, petites vessies et pustules qui se séchent, qui gagnent de proche en proche, font le tour du côté gauche et parcourent le creux de l'estomac, la mamelle, l'aisselle jusqu'à l'épine du dos. Rien n'est omis, la douleur seule fait défaut.

L'*érysipèle*, s'il n'y a pas une plaie, est rare en cette région. Par sa longue durée, il eût été fatal à un malade de 72 ans : or, Bossuet « continuoit toutes ses occupations ordinaires ».

La douleur du zona manque parfois au vieillard ; chez le vieillard

également, à l'autopsie du foie, on trouve souvent des pierres, sans qu'il ait eu pendant la vie des coliques hépatiques : Bossuet en est encore un exemple (1).

Ainsi, la maladie de Bossuet, en 1699, n'était pas un érysipèle, ni un eczéma (2) : l'évêque de Meaux avait un zona, dont l'éruption couvrit peu à peu la moitié gauche de la poitrine, du creux de l'estomac à l'aisselle et jusqu'à l'épine dorsale.

D^r V. LEBLOND.

A quel mal a succombé Mansard.

Le 11 mai 1708, le chirurgien Mareschal était appelé auprès de Jules HARDOUIN-MANSARD. L'architecte du palais de Versailles et du dôme des Invalides était sujet à des *coliques néphrétiques* ; la crise dont il souffrait ce jour-là au château de Marly devait l'emporter.

Neveu et élève de l'inventeur de la mansarde, il vivait depuis vingt-cinq ans dans la familiarité de Louis XIV, qui l'avait fait comte de Sagone et chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; à la première nouvelle de sa rechute, le roi se montra ému.

« On sut ce même matin, écrit Sourches, le 11 mai, que Mansard, surintendant des bâtiments, qui s'était le soir précédent couché en bonne santé sur les onze heures et demie, avait, peu de moments après, été attaqué d'une très violente colique ; que Mareschal, premier chirurgien du roi, et une partie de la Faculté avaient passé la nuit auprès de lui et qu'on le croyait en grand danger. »

Les soins de Mareschal et de Fagon furent inutiles au malade ; aucun remède, écrit Dangeau, ne put ni le sauver ni même le soulager, et Mansard mourut le même jour à sept heures du soir.

Comte MARESCHAL DE BIÈVRE.

Latin de médecins.

Un de nos dévoués collaborateurs a déniché, dans une revue (3) où on n'aurait point songé à aller chercher, la page qu'on va lire. Elle a paru à notre correspondant s'adapter au cadre de la *Chronique* ; nous avons partagé son sentiment ; nos lecteurs nous diront si nous avons eu tort.

Quel pouvait être le latin dont se servaient, en 1727, trois docteurs de la Faculté de Paris, ayant à rédiger dans cette langue une consultation nécessitée par les faits suivants ?

Le R. P. A. de M. . . , bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, était « sujet à des rhumes de longue durée, tourmenté par différentes « douleurs de rhumatismes et par des vertiges de teste ; son estomac « estoit affaibli et dérangé ; il souffroit de fréquents vomissements et « dyssenteries ; l'art de la médecine ne pouvoit empescher le cours de « ces maladies et lui estoit inutile tant qu'il continueroit de passer sa « vie dans l'observance de l'austérité de l'ordre ».

D'où nécessité « pour la conservation de sa vie », qu'il passât dans

(1) Le jour même de sa mort, on fit l'ouverture du corps : une pierre grosse comme un œuf fut trouvée dans la vessie : la vésicule du fiel était pétrifiée. (D^r CABANÈS, *Chronique médicale*, juin 1898.)

(2) Dans son étude de la *Revue Bossuet*, avril 1900, M. LÉVESQUE pense qu'il s'agit d'un eczéma.

(3) *La Revue Scolaire*, 1^{re} année (1895), n^o 7, 3 janvier.

une maison, où l'observance serait moins rigoureuse. Il le prétendait, du moins, devant l'Officialité de Pontoise. Sa demande était-elle fondée ? C'est là ce que les médecins eurent à déterminer, et voici le certificat qu'ils délivrèrent :

« Nos infra scripti, in Universitate Parisiensi Facultatis saluberrimæ doctores-regentes, ex judicio, post causam auditis partibus peroratam (gallice *contradictoirement*), die decima octava mensis hujus lato, in ecclesiastico foro Pontoiesieno, inter Reverendum Patrem Dominum Petrum Thibault, Ordinis Sancti Benedicti, Congregationis Sancti Mauri Majorem-Præpositum ac Generalem, et Reverendum Patrem Dominum Jacobum de M...., eorumdem Ordinis et Congregationis religiosum, nobis die mensis hujus Junii vigesima prima denunciato, in monasterium prioratûs Sancti Dionisii de Carcere (*vulgo Saint-Denis de la Chartre*) hac die, vigesima tertia mensis ejusdem, de Reverendi Patris Jacobi de M.... valetudine indicaturi convenimus.

« Hunc in lecto cubantem, affectu rheumatico tentatum, de capitis vertiginibus stomachique doloribus conquerentem vidimus, adjunctis insuper multis atrocibus symptomatis, diarrhœis scilicet, dysenteriiis et vomitibus, quibus eum sæpe sæpius exeruciari certum est ; iisque in trutina cogitato suspensis, tam sævam morborum Iliadem intactis ægrotantem vicissim vel simul corripere non posse intelleximus. Quapropter laudati Reverendi Patris corpus accurate, accuratius, accuratissime visu, tactu lustravimus, statimque durum ac dolorificum ventriculum, hepar obstructum frequentibus inflammationibus obnoxiumprehendimus. Super his tandem omnibus et singulis, ab hora quarta cum dimidia pomeridiana ad sextam usque sequentem, attenta gravique deliberatione facta, præfati Domni de M... morbum, quamdiu in eadem ordinis sui austeritate et observantia persisteret, arte nulla vincibilem, imo et lethalem affirmamus, concludimus.

« In cujus rei fidem, hoc testimonium tuta et incolumi conscientia dedimus, Parisiis die 23^a mensis ejusdem Junii, anni vero 1727.

« LE THIEULLIER.

« COSNIER. »

« Ex judicio supradicto :

« MONGIN,

« Doctor medicus præsens. »

Il peut être intéressant et instructif de rapprocher du jargon que Molière met dans la bouche de ses médecins le latin de cette consultation qui, en ne tenant pas compte de quelques incorrections jointes à une certaine emphase, dénote chez ceux qui l'écrivaient une connaissance assez approfondie de la langue. A coup sûr cette *Iliade de maux* (tout un poème !) qui assiège les entrailles du pauvre bénédictin est d'un latiniste qui connaît l'*odiorum Ilias* d'Ovide et le *malorum Ilias* de Plaute.

Voilà pourquoi il nous a paru bon d'extraire cette pièce de l'un des nombreux dossiers de l'Officialité de Pontoise, conservés aux Archives départementales de Seine-et-Oise [G. 167].

E. COÛARD,
Archiviste de Seine-et-Oise.

Une prophétie de Gannal. — Comment elle se réalisa.

Puisque vous avez abordé, dans un de vos précédents numéros, le chapitre des pressentiments, peut-être trouverez-vous place, dans votre

revue, pour le récit suivant, dû à la plume brillante de Jules Janin et que j'extraits d'un livre peu connu, je crois, du célèbre écrivain : *Critique, Portraits et Caractères contemporains*.

« Un jour, conte Jules Janin, nous étions réunis cinq amis en pleine possession des faciles bonheurs de la jeunesse assise aux autels d'Apollon couronné de rayons d'or. M. Gannal vint à nous se frottant les mains, mais dans une exaltation difficile à décrire. C'était le lendemain du jour fameux où il venait d'arrêter définitivement l'exercice de son art suprême ; il entrevoyait une fortune à la lueur de tant de cierges allumés ; il entendait sonner l'or et l'argent dans sa caisse en forme de cercueil, aux accents lamentablement joyeux d'un *De profundis* infini ! Bref, il était aussi content de sa découverte dans l'autre monde que le fut Christophe Colomb lui-même à l'aspect de l'univers qu'il avait rêvé ; alors il nous expliqua son système : il ouvrait une des carotides, et dans cette veine ouverte, il introduisait sa liqueur d'immortalité.

Chacun de nous se mit à rire et à le railler. Même l'un de nous, Théodose Burette, qui dessinait comme Giraud lui-même (1), prenant M. Gannal sur le fait, le fit d'un trait avec cette inscription : *Gannal, grand empaillleur de France !* et Boitard, qui savait l'anglais comme notre ami John Lemoinne, se mit à déclamer en anglais ce beau passage : Attachez vos branches de romarin sur ce beau cadavre...

Le troisième des gens qui étaient là et qui riaient, c'était ce pauvre Destainville, un des nôtres, qui s'est promené toute sa vie au beau milieu du plus stérile des jardins de ce bas monde, le *Jardin des racines grecques*... Ajoutoas à ces trois-là Chaudes-Aigues le poète, un bel esprit qui n'avait pas vingt ans et qui écrivait des vers pleins du feu poétique : *Magnæ spes altera Romæ*.

Quand il nous vit rire ainsi, et tout joyeux accueillir avec ce sang-ne sa découverte funèbre, il advint que M. Gannal prit tout à coup son grand air, son air d'enterrement de première classe, et à demi-voix (ceci est très vrai) : « Ne riez pas trop, nous dit-il, je vous promets de vous rendre à tous les cinq, et *gratis pro Deo*, mes bons offices d'empaillleur. »

Brave homme ! il nous avait promis, il s'était promis à lui-même de nous embaumer tous les cinq ; il a tenu, autant qu'il était en lui, toutes ses promesses.

Le premier de tous a succombé Edouard Boitard, jeune homme d'un si beau génie ; il est mort en vingt-quatre heures, à la fleur de l'âge, laissant à l'École de droit, dont il était le maître, un nom qu'elle pleurera toujours. Il mourut, celui-là, écrasé par l'étude et le travail !

Chaudes-Aigues, le poète, enfant des muses faciles et des rêveries complaisantes : il est mort accablé par l'oisiveté et le plaisir ! Son cœur s'est brisé au milieu des folles joies, et nous l'avons porté au cimetière, embaumé par Gannal.

Le troisième et le plus vivant de tous, homme d'étude et de loisir, Théodose Burette est mort, et le *grand empaillleur de France* ne manqua pas de se trouver à ce rendez-vous funèbre. Il disait même, à demi content et triste à demi, qu'il avait fait de Théodose un chef-d'œuvre !

Enfin, celui de nous tous qui semblait réservé à la plus longue vie,

(1) Eugène Giraud, le peintre de la *Permission de dix heures*.

fils aîné de la grammaire de Burnouf, un brave cœur, un honnête esprit, un ambitieux de l'Université de France, un scholar embaumé de latin, farci de grec, tout imprégné de ces poussières conservatrices, Destainville... il est mort ! Et vous jugez, me voyant seul, de ces quatre amis qui se portaient si bien, comme je devais être inquiet, me souvenant de Gannal et de ses promesses inévitables. *Fatal oracle d'Epidaure, tu l'as dit !...* »

Ainsi parlait Jules Janin, et tout content de vivre, il rappelait encore cette histoire dans son feuilleton du 12 septembre 1871 :

« Ce Gannal était un bon homme, en fin de compte. Un jour, après dîner, nous étions cinq ou six pour célébrer sa fête, il fit apporter six brins de papier, et d'une main délibérée il écrivit : « Monsieur un tel, *bon d'embaumement*. » En moins de dix ans tous ses convives, par leurs héritiers, firent présenter leurs billets à M. Gannal, il y fit honneur. Seul, je possède encore mon bon qui n'aura plus d'emploi, Gannal étant mort l'avant-dernier. »

Hélas ! trois jours après cette parole imprudente, le célèbre critique recevait la lettre que voici :

« Paris, 16 septembre 1871.

« Monsieur et très illustre Maître,

« Dans votre feuilleton de lundi dernier, en parlant de mon père, dans des termes dont je dois vous remercier, vous avez dit : « Seul, je possède encore mon bon qui n'aura plus d'emploi, Gannal étant mort l'avant-dernier. »

« Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que nous avons, mon frère et moi, toujours fait honneur à la signature de notre père, et que nous y manquerions d'autant moins dans cette circonstance, que nous avons coopéré, quoique bien jeunes, à l'embaumement de Burette et à celui de Frédéric Soulié. Mais j'espère pour vous, Monsieur, et surtout pour le monde des lettres, que jamais on ne me présentera ce bon à l'acceptation.

« Félix GANNAL. »

Pour un embaumeur, il ne manquait pas d'esprit.

Les odeurs en thérapeutique.

Le Dr DAQUIN, à l'époque où il suivait les cours du Dr ANTOINE PETIT, à Paris, fut témoin du fait suivant :

« Un homme riche et qui avait toujours été passionné pour les fleurs tombe dans une maladie de langueur, étant à sa campagne ; il fait appeler M. PETIT, son médecin, qui, ayant épuisé tous les moyens de son art, voyant que, malgré ses soins, le malade dépérissait à vue d'œil et que la mort était prochaine, s'avisant, d'après la connaissance qu'il avait du goût de son malade pour les fleurs, de le faire porter sur un lit dans son parterre, où la grande quantité des différentes fleurs répandait un parfum des plus délicieux. M. PETIT voulut qu'on y laissât le malade pendant quelque temps, afin d'y respirer à loisir ces exhalaisons odoriférantes qui, selon son idée, devaient lui redonner la santé. En effet, le malade, au bout de trois ou quatre heures environ, commença à se sentir beaucoup mieux, et le médecin, qui précédemment en désespérait, conçut de bonnes espérances et osa promettre au malade qu'il guérirait certainement. On l'emporta dans son appar-

tement et le lendemain matin M. PETIT conseilla de répéter ce qu'on avait fait la veille ; ce seul remède, ayant été continué pendant quelques jours, le rétablit parfaitement, au grand étonnement de sa famille et à la satisfaction de ses amis. »

(Cf. *Essai météorologique*, de TOALDO, traduit par Joseph DAQUIN, 1784, p. 5, note 4.)

H. D.

Les effets salutaires de la peur.

Dans ses *Mélanges de Chirurgie*, le célèbre lithotomiste lorrain, Nicolas SAUCEROTTE, qui fut en 1794 chirurgien en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, raconte qu'une grande frayeur produit quelquefois des effets très salutaires, comme l'indique le fait suivant.

« Une femme souffrait, depuis dix-huit mois, d'une descente de matrice. Tout avait été employé sans succès. On désespérait de la guérison, lorsqu'un innocent stratagème la procura. On prit une souris que l'on lia par la patte et on la fit courir sous les jupes de la malade, sans qu'elle en soupçonnât rien. Elle fut si frappée de sentir cet animal lui grimper aux jambes, qu'elle en sauta, comme transportée, par la chambre. Par ces mouvements inopinés, imprimés subitement, et par le trouble qu'ils excitèrent, la matrice reprit sa place et cette femme guérit. »

Ne sait-on pas qu'une violente frayeur donne des ailes aux trainards, rend l'usage de la parole à des muets, et celui des membres à des paralytiques ? Hérodote ne raconte-t-il pas que le fils de Crésus, qui était muet, recouvra la voix un jour qu'il vit un Persan s'élançant sur son père la dague nue : « Arrête, soldat, ne tue point Crésus, » s'écria-t-il, et depuis ce moment il parla !

Vallerioli cite également l'histoire d'un vieux paralytique qui, entouré par les flammes, fit un suprême effort pour se lever et fuir de sa chambre embrasée. Il recouvra ainsi le mouvement, « dont il eut l'agrément de jouir pendant le reste de sa vie. »

Et le bon Saucerotte ajoute avec candeur : « C'est à un chirurgien intelligent à apprécier les circonstances où il peut, sans danger, mettre en jeu cette affection de l'âme. »

D^r BONNETTE (Toul).

La pléthore médicale... en 1860 !

A la suite de l'intéressant ouvrage d'Emile de LA BÉDOLLIÈRE, le *Nouveau Paris, Histoire des 20 arrondissements*, avec illustrations de Gustave Doré, se trouve un *Dictionnaire des besoins usuels dans Paris*, qui donne toute sorte de renseignements sur les écoles, les édifices, les hommes de l'art, leurs adresses

Je copie pour la *Chronique*, à titre de curiosité, le document suivant, relatif aux médecins :

« MÉDECINS. — Le nombre en est trop grand pour que nous puissions, on le comprend, en donner la liste ici. D'ailleurs, elle serait à peu près inutile, car il n'est guère de rue de Paris où il n'y ait un ou plusieurs médecins. »

Et cette publication date de 1860 !

D^r YVON (Paris).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Du rôle des bouchers dans les Révolutions. — Dans le meurtre de la princesse de Lamballe (1), il est une particularité qu'on n'a pas, que nous sachions, assez mise en relief : parmi les professions des assassins, a-t-on relevé des bouchers ? Nous présumons *a priori* qu'il devait y en avoir un certain nombre. Ces hommes, habitués à la vue du sang, ne seraient-ils pas, de ce fait, plus prompts à jouer du couteau ? Il y aurait là un point intéressant à déterminer, pour élucider la *pathogénie* de la criminalité.

« La corporation des bouchers, lisons-nous récemment dans un quotidien, a sa page dans l'histoire ; elle possède ses annales, sinon bien héroïques, du moins écrites en grandes lettres d'un rouge de feu — ou de sang.

« Consciente de la force physique de ses membres et de la vigueur frappante des arguments qu'ils savent si dextrement manier, on l'a vue jouer plus d'une fois sa partie dans le chœur hurlant de nos dissensions civiles. Les abords de la Tour Saint-Jacques, sous les fondations de laquelle on retrouverait, sans doute, plus d'un squelette d'Armagnac et de Bourguignon, couchés côte à côte, en savent long à cet égard, et personne n'ignore que, sous la Grande Révolution, le boucher s'est trop longtemps installé en maître, son couteau à la main, sur le pavé de Paris... »

Un homme qui fut député à la Convention, et non des moins influents, Legendre, n'était-il pas boucher ? On sait qu'il vota la mort du roi, dont il proposait, sans rire, « de couper le corps en quatre-vingt-quatre morceaux, pour en envoyer un à chaque département (2). »

Retrouve-t-on des bouchers dans les autres troubles sanglants de notre histoire ?

R. F.

Le daltonisme intellectuel. — Il y a un *daltonisme intellectuel*, comme il y a un *daltonisme oculaire* : nous voulons dire que les personnages les plus intelligents peuvent ne pas percevoir les choses les plus visibles, les vérités les plus évidentes. Ainsi croirait-on que, pendant tout le « grand siècle », on ne se soit pas aperçu, on n'ait pas même soupçonné les beautés de la nature ? Il a fallu que J.-J. Rousseau révélât à ses contemporains tout le charme, tout le pittoresque des sites qui nous environnent. Mais là où le daltonisme intellectuel apparaît le plus manifestement, c'est dans le domaine de la science. Et ici les exemples abondent.

C'est Napoléon qui méconnaît Fulton ; c'est *monsieur* Thiers qui prophétise la courte existence des chemins de fer ; c'est l'Académie de médecine qui condamne le magnétisme, pour plus tard glorifier Charcot... mais si nous voulions relever tous les cas de daltonisme

(1) Cf. l'ouvrage des D^{rs} CABANÈS et NASS, *la Névrose révolutionnaire*.

(2) MATON de la VARENNÉ, *La vérité sur les massacres de septembre*.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ISEOL
PRUNIER**

Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.

CHASSAING & C^e, 6, Av. Victoria, PARIS
ET PHARMACIES.

intellectuel, un volume y suffirait à peine ! Limitons-nous à la médecine, voulez-vous ?

G. A.

La signification du mot « Jourdain », au Moyen Age. — Sans vouloir médire de notre temps, pas plus que de l'ancien, il est permis de dire que bien des personnes en France n'ont jamais eu occasion de prendre d'autre bain, dans le cours d'une longue vie, que celui de leur baptême, où elles ont reçu une douche, sur les fonts baptismaux. On avouera que c'est un peu court.

Cependant, il y a eu bien des gens, au moyen âge, qui en ont certainement pris un second, beaucoup plus complet, dans leur âge mûr : ce sont ceux qui sont allés visiter les lieux saints, et qui se sont baignés dans les eaux du Jourdain, pour imiter le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste. On les appelait alors *Jourdain* ou *Jordan* (Jordanis), en ajoutant ce nom à leur prénom ; absolument comme les musulmans, qui se donnent le titre d'*El-hadji*, le saint, (excusez du peu !) quand ils ont fait le pèlerinage de la Mecque, au tombeau du Prophète.

Vos lecteurs connaissaient-ils cette signification du mot « Jourdain » ?

D^r BOUGON.

Quel est ce Pelluez ? — Marie-Thérèse avait amené d'Espagne son premier médecin, qui s'appelait Thomas PELLUEZ. Guy Patin, à qui il faisait visite, en parle en ces termes : « C'est un homme petit, mais fort savant ; il m'a dit qu'on saigne les malades en Espagne autant qu'à Paris. » (Lettre du 21 septembre 1661.) Pelluez mourut à Fontainebleau, cette même année 1661, en septembre. A-t-on d'autres renseignements sur le personnage ?

R. D.

Vers d'aliénés ; les poésies d'Eugène Hugo. — Le D^r MOREAU (de Tours), premier du nom, qui m'honorait de son amitié, m'a souvent raconté qu'étant interne de Charenton, sous Esquirol, il avait soigné dans cet asile le frère de Victor Hugo. Si je ne me trompe, ce frère était l'aîné. Il s'appelait Eugène ; il est mort jeune. Il était doué, paraît-il, de facultés poétiques égales, si ce n'est supérieures, à celles de son frère.

Le D^r Moreau, dont ce fait confirmait les théories touchant la parenté du génie et de la folie, s'était fait donner par l'auteur un assez grand nombre de poésies. Or, elles doivent avoir été conservées par son fils, notre très distingué et très obligeant confrère qui dirige actuellement l'établissement d'Ivry.

Ne croyez-vous pas que la publication d'une de ces poésies aurait un intérêt de premier ordre pour les lecteurs de la *Chronique* ?

D^r M. L.

Villemain était-il fou ? — Dans ses *Souvenirs d'un médecin de Paris*, publiés par la *Revue hebdomadaire* (1909-1910), le D^r Poumiès de la Siboutie révoque en doute le diagnostic de folie appliqué à VILLEMMAIN.

« Il est bien établi maintenant, écrit-il, que lorsque M. Villemain quitta le ministère de l'instruction publique, sous prétexte d'aliénation

mentale, il avait seulement le délire d'une affection aiguë. Cependant M. Leuret, médecin de Bicêtre, y fut trompé, et il traita M. Villemain en véritable aliéné, agissant sur lui par contrainte et par intimidation.

Cette affection aiguë ne dura que quelques jours. Le docteur Leuret, sans avoir égard aux observations très sensées du malade, le faisait prendre par quatre hommes robustes, pour le soumettre au traitement qu'il avait ordonné. Dans sa convalescence, M. Villemain fit appeler l'abbé Serres, de Saint-Thomas d'Aquin, et lui dit : « Monsieur l'abbé, mes croyances religieuses sont les vôtres, avec la pratique de moins et l'indifférence de plus. J'ai compté sur vous pour changer cela. La bonne volonté ne me manque pas. Suffira-t-elle ? » L'abbé Serres, qui m'a conté le propos, m'a dit plus tard qu'il s'était confessé. »

A-t-on vu ailleurs exprimée la même opinion que ci-dessus, sur le cas de l'ancien ministre de l'instruction publique ?

ALIQUIS.

Un médecin archéologue. — Le *Musée des Familles* de 1839-1840 a publié, p. 240, un article de Henry BRUNEEL, intitulé : *le Bouquiniste*. On y voit, en 1811, sur les quais, et par un froid très vif, un étudiant marchandant un *Juvénal* à un vieux bouquiniste presque sourd.

Au dire de Bruneel, l'étudiant bouquinant par un froid de Sibérie se fit recevoir médecin. Il était, en 1839, « un des savants, et à coup sûr le plus modeste des archivistes de France », mais toujours bibliophile enragé. A quel médecin archéologue appliquer cette anecdote ?

L. R.

De quand datent les banquets de médecins ? — Jadis, on banquetait après chaque thèse, à l'élection du doyen, aux anniversaires, aux commémorations, en l'honneur des saints médecins Côme et Damien, etc. Mais pourrait-on préciser par une date à quelle époque remontent les premiers banquets médicaux ? Hippocrate recommandait, on le sait, aux médecins de s'enivrer au moins une fois par mois. Ce qui laisserait supposer qu'on banquetait déjà de son temps, à moins que pour s'enivrer on ne se contentât d'être deux : soi-même et la dive bouteille.

QUIDAM.

Les opérations sanglantes chez les musulmans. — « Vous ne devez jamais proposer ni exécuter aucune opération sanglante chez un musulman, le *mardi*, à moins d'une extrême nécessité, écrivait naguère le Dr BERTHERAND (1). L'Arabe croirait ses jours complètement compromis, s'il osait la subir un pareil jour. »

Cette coutume existe-t-elle encore aujourd'hui ?

R. L.

Origine du mot « squelette ». — « Le sieur Colson, faubourg Saint-Antoine, devant la rue de Charonne, lisons-nous dans le *Livre commode des adresses*, d'Abraham DU PRADEL, t. II, p. 77, a un parti-

(1) E.-L. BERTHERAND, *Médecine et Hygiène des Arabes*, p. 395.

culier talent pour monter les *scelets* de toutes sortes d'animaux, et pour les monter en poil et en plumes. »

C'est ainsi, commente Edouard FOURNIER, qu'on écrivait encore « *squelette* » au XVIII^e siècle.

L'orthographe d'Ambroise PARÉ se rapproche toutefois un peu plus de cette dernière forme : « une desquelles (dit-il, parlant d'autruches qu'on faisait voir à Paris) étant morte, me fut donnée, et en fis un *scelette* ». Ailleurs, il dit un « *sceletos* », se rapprochant ainsi tout à fait du mot grec, d'où vient *squelette*, et qui signifie *séché*.

N'a-t-on pas de meilleure explication à fournir de l'origine du mot ?

R. D.

Ouvrages de médecine paradoxaux. — Nous avons eu jadis entre les mains une thèse de médecine sur l'inutilité de l'anatomie ; déjà, au XVII^e siècle, HARVEY avait publié un ouvrage intitulé : *Vanité de la philosophie et de la médecine*, où, nous révèle GUARDIA (1), « brillent de nombreux paradoxes. Il a tellement peur des abus, qu'il veut retrancher la botanique de la médecine, et substituer l'art culinaire à celui de préparer les médicaments ».

N'a-t-on pas été jusqu'à vanter les bienfaits de la maladie ? N'existe-t-il pas un traité des affections qu'il est dangereux de guérir ?

A. C.

Définition de la santé ? — L'auteur. — Un de nos maîtres — hypochondriaque, il est vrai — n'a-t-il pas défini la santé « un état précaire, transitoire, et qui ne présage rien de bon » ?

Le professeur BRISSAUD, qui reproduit cette phrase (2), laisse notre curiosité en éveil. A défaut du maître regretté, quelqu'un de nos lecteurs voudrait-il nous révéler le nom du père de cet aphorisme fleurant le paradoxe ?

CURIOSUS.

De quand date l'expression : CHAUDE-PISSE ? — Anglada rapporte à ce sujet, dans son *Etude sur les maladies éteintes et les maladies nouvelles* (p. 569), un texte du XIII^e siècle, qu'avant lui M. Francisque Michel avait publié, dès 1833. Doit-on voir dans ce texte la première apparition du mot « chaude-pisse », appliqué à l'écoulement gonococcien ? Ou cette expression a-t-elle été employée antérieurement au treizième siècle ?

E. F.

D'où vient l'expression de compère-loriot ? — Le *compère-loriot* est le nom de l'oiseau loriot (*oriolus*, de *aureolus*, qui a les plumes d'or). Est-ce parce que le bourbillon de l'orgelet est jaune (3) ?

IGNOTUS.

La maladie de Marmontel — MARMONTEL parle, dans ses *Mémoires*, d'un « mal de tête d'une espèce très singulière », qu'on nommait, de son temps et sans doute dans son pays (le Limousin), le *clavus*.

(1) *Histoire de la médecine*, p. 342.

(2) BRISSAUD, *Hist. des expressions populaires, etc.*, p. 304, n.

(3) *Hist. des expressions populaires de la médecine*, p. 93.

Cette question, déjà posée dans le *Centre médical*, est restée sans réponse. La *Chronique* sera-t-elle plus heureuse ?

UN LECTEUR.

Les homonymes de Clemenceau. — En parcourant le « Rapport sur « la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales du département de la Seine », édité par l'imprimerie royale, 1834, je vois, faisant partie de la commission du quartier Saint-Jacques, un « Clemenceau médecin ». Est-ce un parent de M. l'ex-Premier ?

D^r MASSART (de Honfleur).

Vade et occide Caïn. — C'était autrefois la coutume, à Montpellier, que les étudiants en médecine accueillissent à coups de poing les nouveaux bacheliers au sortir de leur réception, comme pour les chasser de la ville et des écoles et leur crier : *Vade et occide Caïn*, paroles qui ont exercé la sagacité de maints commentateurs et qui, selon A. GERMAIN (1), signifieraient : « Va chercher fortune où tu voudras ; promène ta vie errante comme Caïn, où il te conviendra de le faire. »

A-t-on une explication plus acceptable à produire ?

C. R.

Un médecin (?) horloger. — Dans le savant ouvrage de P. DUBOIS, sur la collection d'horlogerie du prince Soltikoff, nous relevons : une « petite montre en cristal de roche formant huit pans. Cadran en or gravé en champlevé. » Cet objet d'art est signé : *Docteur DUCHEMIN*, horloger de la ville de Rouen sous Charles IX. Quel est ce personnage ?

NESCIO.

Origine du mot « bubon ». — Voici l'explication de ce mot, telle que la donne Henri d'Emondeville, chirurgien du XIV^e siècle : « Les abcès des aisselles et des aines, écrit-il, s'appellent *bubons*, parce qu'ils présentent deux points d'analogie avec l'oiseau de ce nom (le hibou) ; d'abord ils se cachent dans les endroits retirés, comme le hibou (*bubo*) ; ensuite, ils ont une grosse tête comme lui (2). »

A-t-on depuis cherché à expliquer d'une autre façon l'origine du terme en question ?

D. C.

Un médecin, inconnu, de Louis XI. — Pourrait-on nous fournir quelques détails biographiques sur un médecin rémois, nommé Gérard COCHET, dont la réputation, au dire du D^r O. GUELLIOT, avait dépassé les limites de la Champagne. Il fut mandé d'urgence à Tours (1481), lors de la dernière maladie de Louis XI ; Cochet avait le titre de médecin royal, aux gages de cinq cents livres.

Pourrait-on établir son *curriculum vite* ?

L. R.

(1) *Histoire de la commune de Montpellier*, t. III (Montpellier, 1851), p. 93 ; cf. la notice de Victor BROUSSONNET sur Laurent Joubert, p. 4, et Astruc, *Mémoires sur l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, pp. 88 et 330.

(2) *Un précurseur de la chirurgie moderne : le maître normand Henri d'Emondeville, chirurgien de Philippe le Bel*, par le D^r F. BAUNET (Cherbourg, 1907), p. 354.

Descendants de Colbert. — En existe-t-il encore, à l'heure actuelle ? Est-il exact et sur quels documents se fonde-t-on pour prétendre que cinq membres de la famille COLBERT étaient apothicaires aux XV^e et XVI^e siècles ?

R. D.

Le chapitre des dents. — Dans ses *Souvenirs* (1), publiés chez Plon, la baronne du MONTET raconte que lady Holland « forçait lord Holland, son second mari (car elle avait divorcé avec le premier), à se faire arracher une dent toutes les fois qu'elle était dans le cas de subir cette opération. Il était obligé de commencer et s'y résignait. Je ne sais ce qu'il y avait de plus étrange de la proposition ou de l'acceptation ».

Ne connaît-on pas une histoire analogue, dont l'héroïne fut la jolie Pauline Borghèse, sœur du grand Empereur ? Mais je ne puis en retrouver les détails dans ma mémoire, déjà très encombrée.

CURIOSUS.

Le climat de Paris sous Henri IV. — Lorsque Marguerite de Valois épousa Henri de Béarn, plus tard Henri IV, une des appréhensions de son frère et de son entourage était qu'elle souffrît du climat de la contrée où elle allait désormais se fixer. « Les médecins de Paris, dit un historien (2), cherchèrent à l'en dissuader, en lui disant que le gros air du pays lui serait mortel. » Serait-ce que Pau ne jouissait pas du renom qu'il a acquis depuis, au point de vue climatérique ?

Docteur PANCRACE.

L'antisémitisme à Genève, au XV^e siècle. — Sait-on que l'antisémitisme occupait déjà les esprits, au XV^e siècle ? Voici un fait divers de cette époque, qui semblerait démontrer que cette « question brûlante » n'est pas née d'hier.

9 juillet 1488. — « Fuit conclusum quod judæo medico interdicatur officium medicandi et ipse et omnes expellantur a civitate. »

Peu après, en effet, écrit le D^r LÉON GAUTIER, qui reproduit le document (3), les vœux du conseil et de la population furent réalisés, et le Conseil épiscopal, quoiqu'il fût beaucoup plus tolérant et mieux disposé pour les juifs que les citoyens, dut, sous la pression de l'opinion publique, leur ordonner de quitter la ville. — En 1502, cependant, un médecin juif, nommé VIVIAND ou VIVANT (*magister Viviandi*, ailleurs *Vivanti*), séjournait à Genève et fut emprisonné à la suite d'une contestation avec un libraire ».

Les querelles de races sont de tous les temps et se produisent sous toutes les latitudes, n'est-il pas vrai ?

L. D.

Peut-on vivre un an sans manger ? — Oui, assurait Joseph du Chesne, dit Quercetan, qui rapporte, nous dit son dernier biographe (4), une quantité de faits tendant à prouver que des gens, notamment des

(1) P. 483.

(2) BASCLE de LAGRÈZE, *Le Château de Pau*, p. 144.

(3) *La médecine à Genève*, par le D^r GAUTIER, p. 7-8.

(4) *J. Duchesne*, par DUBÉDAT ; thèse de doctorat, p. 58.

jeunes filles, ont pu demeurer *jusqu'à un an* sans prendre de nourriture. » Et notre confrère renvoie le lecteur curieux de ces faits au « Pourtrait de la Santé (p. 189 et suiv.). Comme le « Pourtrait de la Santé » n'est pas un livre qui court les rues, M. Dubédat pourrait-il nous résumer les observations de J. Duchesne et nous dire comment la physiologie moderne les interprète ?

J. GR.

François de Héroguelle et Nicolas de Blégny. — J'ai lu avec un vif intérêt la remarquable étude que vous avez consacrée à Nicolas de BLÉGNY : voudriez-vous me permettre d'avoir recours à votre obligeance et de vous demander si, dans les œuvres de DE BLÉGNY, vous n'auriez pas trouvé trace de l'exposé des travaux du médecin François de HÉROGUELLE sur les eaux thermales de Saint-Amand (Nord) ?

Je vous adresse aujourd'hui une brochure qui fait foi des relations entre les deux docteurs.

D^r DENIS (Douai)

N'ayant rien découvert au cours de la préparation de notre étude, nous posons la question aux collaborateurs de la *Chronique*.

A. C.

Curieux effet de la syncope. — Jung STILLING affirme de source certaine (1), que des personnes malades, ayant vivement désiré voir des amis absents, sont tombées en syncope, et que pendant ce temps, elles ont apparu aux objets éloignés de leur affection. Ce phénomène a-t-il été déjà observé et décrit ?

Sp. M.

Sujets triorchides. — Sous le titre de *Miracles de la nature*, Naudé signale comme triorchides Scipion DE GRAMONT, FERNEL, etc. Voici, du reste, le passage textuel :

Miracula naturæ. — « Scipion de Grammont, vir salacissimus et talis esse creditur quia natura est τριόρχης, a pluralitate testium. Tales fuere falsus rex Æthiopiæ Philelphus, Fernel, médecin de Paris, Philippe lantgrave de Hesse-Cassel, mort en 1567. » *Naudæana*, 1701, p. 5.

Connait-on d'autres exemples, historiques, de cette anomalie physiologique ?

H. D.

De quand date la création du « médecin des morts » ? — Dans son très attachant ouvrage sur *Dernes l'empoisonneur*, M. Georges CLARETIE écrit que, vers 1780, en présence du nombre insolite des morts subites, le ministère forma « le projet d'instituer des médecins et chirurgiens payés par lui, et chargés de faire l'autopsie des personnes mortes sans l'assistance d'un docteur ». Ces praticiens devaient, après l'examen médical, adresser un rapport au ministère public. « L'idée était intéressante, ajoute M. Claretie ; c'était tout simplement l'institution du médecin des morts. Le projet n'aboutit point. »

Pourrait-on dire à quelle époque le projet prit corps, autrement dit préciser à quelle date remonte l'institution du médecin des morts ?

R. L.

(1) Cf. Edward B. TYLOR, *la Civilisation primitive*, t. I, p. 510.

Quand a-t-on commencé à se rendre aux stations thermales ? Opinion des littérateurs. — Au chapitre XI, *les Malades et les Médecins*, de son livre, *La civilité, l'étiquette, la mode, le bonton, du XIII^e au XIX^e siècle*, M. Alf. FRANKLIN dit :

« Sous Louis XIV, le bon ton plus encore que les médecins ordonnait aux élégantes un séjour en été dans une ville d'eau. « Les voyages des eaux, disait VOLTAIRE, ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles. » GUI PATIN, possédé de la mauvaise habitude de rendre trop crûment sa pensée, déclarait que « les eaux minérales font plus de cas qu'elles ne guérissent de malades ». Sagement, DIDRON écrivait qu'« en général, les eaux sont le dernier conseil de la médecine poussée à bout : on compte plus sur le voyage que sur le remède ». D'autres écrivains se sont-ils occupés de la question ?

Dr Marcel NATIER (Paris).

Malade comme un chien. — Peut-on nous dire l'origine de cette expression ?

E. L.

Superstitions d'assassin. — « Il y a des Italiens, rapporte le conseiller PROAL dans un de ses ouvrages (1), qui, par jalousie, saignent des femmes comme des brebis, qui tuent un homme comme ils boiraient un verre de vin ; ils ont l'habitude de faire rougir la lame du poignard dans le feu, après l'avoir frottée d'une gousse d'ail, afin de donner à l'acier une meilleure trempe. »

Existe-t-il des superstitions analogues dans le monde de la basse pègre ?

Cl. B.

La myopie serait-elle un bienfait de la civilisation ? — On a prétendu (2) qu'anciennement, la myopie était relativement rare ; ce n'est qu'après la découverte de l'imprimerie et la vulgarisation de l'impression que le nombre des myopes aurait augmenté. Serait-ce que la myopie devrait être considérée comme un des nombreux bienfaits de la civilisation ?

F. D.

Le médecin de Joseph Bonaparte. — Il s'appelait PARISSIE et habita un temps Soissons (3). C'est tout ce que nous en savons. A-t-on d'autres renseignements biographiques à nous donner sur ce confrère ignoré ?

L. R.

La promotion de Bicêtre (1860). — Un tableau représentant, grandeur naturelle, les internes en médecine de la salle de garde de Bicêtre, en 1860, se trouve, nous dit-on, dans une salle en haut de l'escalier d'honneur de la mairie du 16^e arrondissement (Paris).

(1) *Les crimes et le suicide*, p. 167.

(2) P. Pansier, *Hist. des Lunettes*, p. 33.

(3) Cf. *le Curieux*, de Nauroy, t. II, p. 263.

Serait-il possible d'en obtenir une bonne photographie, dont la *Chronique* nous donnerait ensuite la reproduction ?

UN ANCIEN INTERNE.

Le traitement du cancer au XVIII^e siècle. — En 1744, l'Académie royale de chirurgie de Paris distribua son prix sur ce sujet : *La nature et la méthode de curation du cancer.*

Sait-on quel fut le résultat de ce concours ?

DE BEAUREPAIRE-FROMENT,
Directeur de la *Revue du traditionnisme.*

Auto-mutilations de personnes célèbres. — ZALEUCUS, fameux législateur des Locriens, peuple d'Italie, vivait l'an 500 avant J.-C. Il s'est fait un nom par ses lois, dont il ne nous reste plus que le préambule.

Une de ces lois condamnait à avoir les yeux crevés pour un adultère. Quelque temps après, son fils étant convaincu de ce crime, et le peuple voulant lui faire grâce, Zaleucus s'y opposa. Mais, à la fois bon père et législateur équitable, *il se priva d'un de ses yeux*, pour éviter la moitié de la peine à son fils (1).

A cet exemple d'auto-mutilation, nous en joindrons quelques autres, dont les suivants.

GORDON (Charles-George, dit *Gordon-pacha*). Célèbre officier et voyageur anglais (1833-1885), tué lors de la prise de Khartoum.

« L'illustre Gordon assassina, châtra une partie de lui-même, pour devenir un des plus grands hommes d'action de l'histoire (2). »

VAN GOGH (Vincent), peintre français (1853-1890). Il se coupa l'oreille juste au ras de la tête. Il dut mettre un certain temps à arrêter l'hémorragie, car le lendemain de nombreuses serviettes mouillées s'étaient sur les dalles des deux pièces du bas. Il fut interné, puis remis en liberté. Le 28 juillet 1890, il se tira un coup de revolver dans la région du cœur (3).

La série pourrait être continuée.

J. R.

Châtiment disparu : l'oreille coupée. — Un de mes clients, intelligent mais peu versé dans les sciences, m'a dit avoir vu, dans un vieux livre, qu'au moyen âge, on poursuivait certains délits ou crimes d'une manière particulière. Le but était, paraît-il, d'enlever la virilité au condamné.

Pour tel délit ou crime, on coupait l'oreille droite (menace sérieuse).

En cas de récidive, on coupait l'oreille gauche (cette opération passant, paraît-il, pour rendre impuissant l'exécuté).

Il y a là peut-être une question intéressante à poser à vos lecteurs.

D^r FAUCHEUX, père (*Douai*).

(1) FELLER, *Dictionnaire historique* ; Paris, 1850 ; article : *Zaleucus*.

(2) MARC-ANDRÉ RAFFALOVICH, *Uranisme et Unisexualité*. Paris, Maloine, 1896, p. 239.

(3) *La Plume*, 1^{er} juin et 15 juin 1905 ; André TUDZSQ. *Un peintre maudit* ; Vincent Van Gogh (1853-1890).

Réponses

Documents sur Aimé Piron (XVI, 730). — Vous dites, en parlant de Piron : *Ce Bourguignon salé*. Quel est le sens de cette expression ?

En l'an 1400 et xij, une troupe de Bourguignons pénétra en Aigue-Morte..., mais n'en put ressortir, car tous furent massacrés. Or, le sol de la ville, où l'on rencontre l'eau à quelques pieds, ne se prête pas à la sépulture ; de sortir il n'était pas question, la ville étant assiégée, mais on avait du sel en abondance. On sala donc, tout bonnement, les 200 Bourguignons au fond de la tour nord-ouest, dite *tour des Bourguignons* ; une couche de corps, une couche de sel, et tout fut dit.

Je crois que c'est là l'origine de cette expression qui, je pense, n'était pas regardée jadis comme un compliment en Bourgogne.

D^r LARDY (Genève).

— Puisque notre obligeant correspondant remet Piron sur le tapis, profitons-en pour exhumer de nos cartons la lettre, inédite, qu'on va lire, et qui porte la signature de l'aimable épicurien.

L'épître est adressée à M. le Duc de la Vrillière.

« MONSEIGNEUR,

« Comment ne seriez-vous pas le charme des yeux qui vous voyent puisque vous l'êtes bien de ceux qui n'ont plus ce bonheur là ? Ouy, Monseigneur, à mesure que mes mauvais yeux me privent de votre présence, j'éprouve que de plus en plus vous m'êtes présent. Un Philosophe de l'ancienne Grèce se les creva tout exprès, disant pour ses raisons, qu'il fermait deux portes à la folie, pour en ouvrir mille (*sic*) à la sagesse, soit dit en riant par parenthèse que si son raisonnement était juste, au lieu de sept sages dans la rue Saint-Honoré que j'habite, il y en aurait trois cent un. Revenons à l'apophtegme de mon Philosophe ; je me trouve dans le cas en quelque façon depuis que La Nature a fermé chez moi les fenêtres, vous y rentrez par mille portes, et j'ai l'avantage de ne plus vous perdre de vue ; en un mot faute de vous pouvoir aller faire ma cour en personne, je passe mon temps à vous la vouloir faire par écrit ; mais avant que je parvienne à finir une lettre, vous ne sauriez croire tous les mauvais tours que me jouent mes mauvais yeux et ma pauvre tête ; je ne fais que chercher à chaque instant, ou ma plume, ou mon ancre, ou mon canif ou ma poudre que je ne trouve point parceque tout cela est sous ma main, ou bien je chercherai des expressions que je trouve encore moins parce qu'elles sont trop au fond de mon cœur, et par conséquent trop loin du bout de ma plume. Un rayon de soleil darde sur mon papier ; cécité totale ; je tire mon rideau ; le soleil passe derrière une nue, je rouvre, il revient, et c'est à recommencer. Mon feu s'éboule et fait rouler entre mes deux jambes un tison qui me sufoque de fumée, je l'empoigne par le bout allumé et me brûle jusqu'à l'os ; de male-rage, je jette tout là ; et voulant boire un coup à votre santé, je cours chercher sur une table mon verre et ma bouteille, mon bras en tâtonnant, à droite à gauche à la ronde les rencontre de côté et les envoie à tous les diables ; voilà de tous les autres malheurs celui qui met le plus ma constance à l'épreuve. Et en vérité, Monseigneur, s'il me

convenait jamais d'entrer en compte avec vous, de bonne conscience, vous me devriez une petite tasse d'argent ou une grande écuelle de bois, pour tant de verre cassé à votre occasion. Mais non : laissez tomber mes verres, mes bouteilles et mes propos, et seulement ayez la bonté de m'écire de la même façon que je vous vois, c'est-à-dire mentalement...

(Signé) : PIRON.

Paris, ce 3 décembre 1756.

Carabin ; carabinade (XII, 607) — On lit, dans le *Journal encyclopédique* du 15 janvier 1768, p. 164 : « Le rhume épidémique appelé *carabinade*, qui avait commencé cet été, s'est perpétué jusqu'à la saison présente. On compte environ vingt-cinq mille malades alités de ce genre d'incommodité, etc. »

H. D.

Fouet et syphilis (XVII, 385). — Extrait des archives de l'assistance publique de 1679, par le D^r F. BREMOND, qui le reproduit dans sa vaillante petite feuille, la *Provence médicale* :

« Ceux qui se trouveront à l'hospital attaquez du mal vénérien, ou qu'on y enverra, n'y seront reçus qu'à la charge d'être sujets à correction avant toutes choses et fouettez, ce qui sera certifié par leurs billets d'envoy. Bien entendu, à l'égard de ceux-là qui auront gagné ce mal par leur désordre et débauche et non de ceux qui l'auront contracté comme une femme par son mari et une nourrice par l'enfant. »

L. R.

De quand date le mot influenza ? (XVI ; XVII, 28.) — Au *Mercur* de mars 1735, le mot « influenza » est en italique. La maladie ainsi désignée — et qui paraît n'avoir avec la grippe que de lointains (?) rapports — est celle des gens qui « croient superstitieusement aux influences de la lune et lui attribuent mille effets auxquels elle n'a aucune part ».

D. CALDINE.

Secrets et recettes d'antan... et d'aujourd'hui (XVII, 282). — La recette, que nous cueillons dans un journal de mode, nous a paru trop... originale, pour ne pas vous être communiquée.

Donc, pour maigrir, conseille une lectrice à ses consœurs, « ne suivre aucun régime alimentaire spécial, manger à sa faim, boire autant qu'on le désire ; mais, après chaque repas, *pratiquer le toucher du pharynx, pour amener les régurgitations* et débarrasser l'estomac d'une grande partie des aliments. »

Mais il nous semble que les Romains connaissaient déjà et mettaient en pratique ce procédé passablement répugnant ?

L. R.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

**Henriette d'Angleterre a-t-elle succombé
naturellement (1) ?**

par le Dr André LOMBARD.

C'est la destinée des problèmes historiques de recevoir chaque jour des solutions qui semblent contradictoires, affirmées par de consciencieux observateurs et que d'autres chercheurs viennent ensuite battre en brèche. Nous éprouvons déjà une telle difficulté à nous mettre d'accord sur les problèmes médicaux de l'heure présente que nous ne devons point être surpris que le débat ne puisse jamais être clos sur un problème médico-historique.

Selon que nous sommes tout entiers à l'étude d'une maladie nouvellement décrite, et que la mode nous porte à la voir chez nos contemporains même où elle n'est pas, nous sommes naturellement inclinés à voir dans cette maladie, inconnue de nos devanciers, la cause d'une mort mystérieuse.

Selon que nos études de spécialiste nous ont engagés dans une voie particulière, c'est à l'étude de cette spécialité que nous demandons la clé du mystère. Selon enfin que nous aimons, par nature, les solutions simples ou compliquées, que nous croyons nous adapter au milieu dans lequel est situé l'objet de notre étude, nous apportons à cette question médico-historique telle ou telle solution, étayée sur un raisonnement logique, et dont la conclusion peut représenter les opinions les plus différentes. Si donc notre logique n'est point en défaut, c'est qu'il nous manque une base d'appréciation soit dans la relation de la maladie, soit dans le détail de l'autopsie ; et cette base nous manque, ou bien parce que les contemporains ont eu intérêt à ne la point faire connaître ; ou parce qu'ils ne l'ont point vue, n'ayant pas su la chercher.

Laquelle de ces hypothèses pouvons-nous adopter à propos de la mort d'Henriette d'Angleterre ? A-t-elle succombé au poison ? Ou bien à une mort naturelle ? Quel est alors le diagnostic le plus vraisemblable ?

(1) La plupart des renseignements qui m'ont servi à élaborer cette étude ont été puisés dans les *Indiscrétions de l'Histoire* (4^e série), du Dr Cabanès.

*
*
*

On connaît les faits, maintes fois relatés d'après les récits des contemporains.

Le mardi 24 juin 1670, Madame est à Saint-Cloud et dîne en public avec Monsieur. Vers cinq heures, après avoir passé une bonne journée, elle commence à se trouver mal et se plaint d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac, à laquelle elle était sujette. Il fait chaud; elle se baigne dans la rivière, malgré les conseils de M. Geslin, son premier médecin. Le vendredi et le samedi, elle se sent si mal qu'elle ne se baigne point, et avoue à M^{me} de La Fayette, qui lui trouve mauvais visage, qu'elle ne se porte pas bien.

La nuit du samedi au dimanche est bonne. Madame se lève de bonne heure. Le dimanche, au diner, elle mange à son ordinaire, puis se couche sur des carreaux, comme il lui arrivait fréquemment; elle s'endort et M^{me} de La Fayette est frappée de la voir, pendant son sommeil, changer considérablement. Monsieur lui-même est effrayé de son visage. Elle se lève, se promène quelque temps, et se plaint plusieurs fois de son mal de côté.

Quelques instants après, M^{me} de Gamaches lui apporte, comme à M^{me} de La Fayette, un verre d'eau de chicorée qu'elle avait demandé, et qui lui est présenté par M^{me} de Gourdon, sa dame d'atour. Elle le boit et, tandis que d'une main elle repose sa tasse, de l'autre elle se prend le côté et s'écrie avec l'accent d'une vive douleur: « Ah! quel point de côté! Ah! quel mal! Ah! je n'en puis plus. »

Elle rougit, puis devient d'une pâleur livide, et pendant qu'on la soutient et la délace, comme elle l'a demandé, elle crie et se roule en proie à une vive souffrance.

Son premier médecin, M. Esprit, mandé, dit que c'est « la colique »; cependant, Madame dit qu'elle est plus malade qu'on ne le croit, et qu'elle va mourir. Elle se plaint toujours de terribles douleurs. Craignant d'être empoisonnée et qu'on eût pris une bouteille pour une autre, elle demande qu'on regarde cette eau, et qu'on lui donne du contrepoison. M^{me} Desbordes, première femme de chambre, et M^{me} de Meckelbourg boivent de cette eau; mais Madame persistant à demander du contrepoison, elle prend de la poudre de vipère des mains de Sainte-Foi, premier valet de chambre de Monsieur, en lequel elle a confiance. Elle prend aussi plusieurs autres drogues, et de l'huile.

Inconscients, sans doute, du danger que court leur malade, les médecins ont négligé de tâter le pouls. Monsieur prie M^{me} de Gamaches de le faire; celle-ci est effrayée d'abord de ne le point sentir, puis de voir que Madame a toutes les extrémités froides. Elle s'en ouvre à M. Esprit, qui voit là un accident ordinaire de la colique et croit devoir répondre de Madame. Il avait bien répondu de M. de Valois, qui était mort, lui répliqua Monsieur fort en colère, et Madame mourra aussi.

Point de diagnostic; comme traitement, une discussion sur le siège d'une saignée, que l'on fit, et qui, du reste, ne donna point de sang.

Apprenant ces mauvaises nouvelles, le roi part pour Saint-Cloud, y arrive à onze heures, au moment où les douleurs sont le plus violentes, et les médecins, qu'il interroge alors, ayant perdu de leur

belle assurance, avouent un état désespéré, et voient dans cette froideur et ce pouls une marque de gangrène.

Remise dans son grand lit, Madame est prise de hoquet, qu'elle dit être le hoquet de la mort ; et, après quelques petits mouvements de la bouche, elle expire à deux heures et demie du matin, neuf heures après le début de son malaise.

*
**

La mort avait-elle été naturelle ? Une pareille soudaineté n'était-elle pas l'effet du poison ? Plus que celle des mortels ordinaires, la mort des grands personnages ne peut être tenue pour naturelle. Au reste, en ce XVII^e siècle, le poison avait fait assez de victimes et l'entourage même du roi était aussi bien voué à la mort par le poison qu'il pouvait être suspect de la provoquer chez autrui.

C'est pourquoi l'on comprend l'émotion de Monsieur et son ordre, donné à Brayer, le dernier médecin appelé auprès de Madame, d'amener de Paris « six des plus fameux médecins et chirurgiens pour ouvrir le corps et dresser le rapport de la cause de son mal ». Il invitait en même temps l'ambassadeur d'Angleterre à venir avec les médecins et chirurgiens de son choix.

Les préséances ayant été réglées, on procéda à l'ouverture du corps. Nous en possédons cinq relations, documents confus, quelquefois contradictoires ; celle de l'abbé Bourdelot et le rapport de Vallot, pour les Français ; la relation de Boscher, chirurgien du roi d'Angleterre et celle de Hugh Chamberlain, médecin ordinaire du roi d'Angleterre, pour les Anglais ; enfin, le procès-verbal, signé des quinze assistants à l'autopsie, médecins et chirurgiens, Français et Anglais.

On observa « une puanteur horrible » à l'incision de l'estomac, après section préalable de la peau à ce niveau. Le ventre, qui était gonflé, s'affaissa. Les intestins étaient gangrenés. La bile était répandue dans la cavité abdominale, sous le diaphragme. Le foie était couleur ventre de biche, avec une substance molle.

Les poulmons étaient remplis de sang noir ; le gauche adhérait aux côtes. Le D^r Cabanès insiste sur cette particularité et y voit, avec juste raison, semble-t-il, les traces d'une pleurésie ancienne insoupçonnée, malgré les signes qui auraient pu la révéler : points de côté fréquents, maigreur, facies ; notre confrère ajoute qu'il s'agissait vraisemblablement d'une *pleurésie tuberculeuse*.

C'est dans l'estomac que les assistants vont surtout rechercher les causes de la mort ; colique ou poison doit avoir laissé une trace. L'incision est prolongée jusqu'au haut de l'œsophage, qui apparaît simplement rempli de bile. « L'orifice inférieur de l'estomac et l'intestin duodénum étaient tout pleins d'une même humeur, et même gorgés de bile épaisse, qu'on eût amassée à la cuiller. »

Bourdelot va sans doute rendre la bile coupable de la mort de Madame ; la bile à quoi l'on a attribué tous les malaises durant sa vie. Non : pour lui, la cause de la mort est le choléra-morbus, « auquel Madame était prédisposée par la chaleur de l'été, par des chagrins, des fatigues, et encore par l'agitation de la bile pendant un voyage

en mer ». Elle revenait d'Angleterre depuis huit jours. Il incrimine encore le chocolat qu'a pris l'infortunée princesse. Plus sérieusement, il cherche si le bain froid a pu avoir un effet nocif.

En réalité, la mort est due à une péritonite, une péritonite suraiguë.

Celle-ci est-elle d'origine toxique, ou infectieuse ? Peut-elle reconnaître la seule origine du froid ? Est-elle essentielle ? est-elle symptomatique ?

..

M. Loiseleur admet une péritonite primitive. Tour à tour exagéré ou diminué, le rôle du froid en pathologie ne semble pas encore bien établi. Sans doute ne le considère-t-on que comme une cause secondaire, qui, diminuant la résistance de l'organisme, permet les invasions microbiennes ; mais ne savons-nous pas que la vérité d'aujourd'hui est l'erreur de demain et qu'il n'est ni invraisemblable ni impossible que le froid joue dans beaucoup de maladies le rôle de cause efficiente ? Dans tous les cas, il ne semble pas niable qu'il dut jouer, dans le cas de Madame, le rôle de cause favorisante. Ne supprimons-nous point les bains froids ou frais chez les typhiques qui ont eu une hémorragie intestinale ?

Pour Littré, la péritonite est ici le dernier processus de l'ulcère de l'estomac.

N'y aurait-il que l'ulcère de l'estomac pour provoquer une septicémie suraiguë ? La perforation de l'appendice, celle d'une ulcération tuberculeuse de l'intestin, sont évidemment possibles, quoique rares dans des conditions semblables. N'oublions pas enfin que si, pendant la vie, Madame a souffert de troubles gastriques, il ne semble pas qu'il ait jamais été question de troubles intestinaux.

Avant, maintenant, d'éclaircir l'origine de cette péritonite et de discuter d'autres causes de mort naturelle, il convient de rechercher comment on a pu parler d'empoisonnement et si ce bruit peut être confirmé.

Nous savons bien que le poison est l'arme des faibles ou des lâches, et qu'il fut maintes fois employé contre la personne royale ou les personnages de la Cour. Madame elle-même se crut bien empoisonnée, et la soudaineté des accidents et leur fatale évolution purent bien fortifier cette croyance dans l'esprit de quelques-uns. Disons, d'abord, que, dans beaucoup d'affections gastro-intestinales, la brusquerie des accidents, leur début quelques heures après l'ingestion d'aliments ou de boissons, fait souvent songer au poison. Je me rappelle, à ce propos, un malade, qui, brusquement pris d'appendicite, une heure après l'ingestion de bière, se crut empoisonné.

..

C'est le D^r Legué qui s'est attaché à prouver et à défendre la version de l'empoisonnement, et d'après la description qu'en donne Tardieu, il l'attribue au sublimé. Sans doute la forme grave de l'intoxication mercurielle est fréquente, mais elle est due plutôt à d'intempestives cautérisations au nitrate acide de mercure ; à moins de le vouloir et de le vouloir avec énergie, il est impossible d'avaler

une solution de sublimé suffisante pour occasionner des troubles graves : sa saveur styptique le fait rejeter avec dégoût ; et, dans un verre d'eau de chicorée, Madame se fût aperçue du goût spécial du breuvage.

Admettons, cependant, une perversion du goût et voyons quels symptômes auraient pu se montrer : des douleurs intolérables dans le ventre et l'estomac, du pyalisme excessif, des vomissements alimentaires et bilieux, une diarrhée bilieuse ; gravité de l'état général, affaiblissement du pouls, mort rapide avec des phénomènes convulsifs ou comateux. En outre, la face est rouge et vultueuse, les lèvres gonflées, l'haleine fétide. Bourdelot parle bien des joues et des lèvres enflées, mais les vomissements ne furent pas très abondants, et il n'y eut point de diarrhée. D'autre part, dans les récits de l'autopsie, il n'est pas question des lésions de la muqueuse digestive ; même il est dit, dans un rapport anglais, qu'il n'y a point d'excoriations sur l'œsophage.

Un autre poison eût-il pu provoquer de pareils symptômes et la mort ?

C'est cette mauvaise langue de Saint-Simon qui contribua le plus à répandre la version du poison : après avoir écrit que « Monsieur en fut toujours cru l'auteur », il désigne, pour égayer les soupçons, trois coupables au lieu d'un : le chevalier de Lorraine, le marquis d'Effiat et le comte de Beuvron, tous de moralité douteuse et de détestable réputation.

M. Fr. Ravaisson a voulu voir en M. de Mersan un complice de la mort de Madame : Morel de Volonne, premier maître d'hôtel de Madame, aurait, d'après la princesse Palatine, apporté d'Italie « un poison sûr et prompt ».

Le marquis d'Argenson a bien parlé d'un chef d'office de la bouche, que Monsieur aurait seul congédié de ses domestiques, lors de son second mariage avec la princesse Palatine de Bavière, et ce chef d'office serait Morel de Volonne, comme l'établit M. de Boislisle.

Olympe de Mancini, comtesse de Soissons, sera également mêlée, en 1689, à l'histoire de l'empoisonnement de la reine d'Espagne, fille de Madame, et peut bien dès lors être considérée comme suspecte. Mais tout cela, ce ne sont que des présomptions ; nous ne possédons point d'arguments sinon irréfutables, du moins bien sérieux.

..

L'opinion publique croyait au poison, en France, en Angleterre surtout : Louis XIV dut écrire à Charles II une lettre affectueuse, en même temps qu'il lui envoyait par le maréchal de Bellefonds la relation de l'autopsie, pour le convaincre de la mort naturelle.

Mais si l'opinion publique croit à l'empoisonnement, on ne peut nettement incriminer personne. L'autopsie ne permet point de conclure à un empoisonnement, au contraire. Et nous qui voudrions, si poison il y eut, savoir au moins quelle fut la nature de ce poison, nous devons avouer que rien ne nous permet de le déterminer : soit que nous pensions à des poisons minéraux ou végétaux simples, soit que nous songions à ces poisons complexes dont le moyen âge et le XVII^e siècle nous ont dit les méfaits, sans nous livrer les secrets de leur composition.

Pouvons-nous, sur des bases plus certaines, affirmer la mort naturelle ? Il semble que oui, et deux hypothèses sollicitent notre attention : d'abord celle d'ulcère de l'estomac, émise par Littré, puis par M. Funck-Brentano, couvert par l'autorité de Brouardel et du D^r Legendre ; enfin par le professeur Dieulafoy : à cette hypothèse se range le D^r Cabanès, en la consolidant par de nouveaux arguments (antécédents tuberculeux du sujet) ; — ensuite, celle d'hémorragie interne, cataclysmique, consécutive à la rupture d'une grossesse extra-utérine, opinion développée par le P^r Pozzi, avec un talent qui entraînerait la conviction si toutes les observations de l'autopsie pouvaient servir à l'établissement du diagnostic rétrospectif. Il y avait bien une plaie à l'estomac, plaie que les chirurgiens anglais examinèrent longuement, pour savoir si elle était due à l'action du poison ; mais d'un commun accord, tous les assistants ne virent là qu'une perforation accidentelle.

L'aspect exsangue du foie est bien en faveur d'une hémorragie, mais les poumons sont gorgés de sang ; enfin, cette hémorragie, aucun rapport n'en parle, mais cela tient, selon le professeur Pozzi, à ce que les chirurgiens n'ont pas prolongé leur incision jusqu'au pubis ; ils n'ont pas examiné la masse intestinale et ne l'ont pas soulevée, pour voir s'il y avait un épanchement sanguin amassé dans le cul-de-sac de Douglas, qu'ils auraient constaté, assure le maître gynécologue.

..

Au résumé, Madame fut malade du 24 au 29 juin, se plaignit de douleurs d'estomac ; le 29, elle eut quelques vomissements ; pas ou peu d'évacuations alvines, obtenues à grand'peine avec des lavements, et surtout de violentes douleurs ; puis une pâleur livide l'envahit, ses extrémités se refroidirent, et elle mourut après dix heures d'atroces souffrances.

Et derechef la question se pose, du poison ou de la mort naturelle.

La clinique offre parfois des exemples qui sont comparables à d'autres. C'est ainsi que nous pouvons considérer comme un fait nouveau dans ce procès la description, par le D^r Pichevin, d'un cas qui apporte quelque éclaircissement à celui de Madame.

Le D^r Pichevin a récemment communiqué à la *Société de médecine de Paris*, l'observation d'une malade, qu'il n'eut pas le loisir d'examiner pendant sa vie et auprès de laquelle il était mandé d'urgence.

Il s'agissait d'une femme de 24 ans, mariée, ayant eu un enfant vivant il y a quelque temps, et qui, subitement, en pleine santé, avait été prise de vives douleurs dans le courant de la journée, après un déjeuner copieux fait à midi ; alors que cette jeune femme n'avait ressenti le moindre malaise depuis longtemps, elle avait accusé brusquement dans le ventre de violentes souffrances. Les douleurs atroces, qui avaient débuté en coup de foudre dans l'abdomen, avaient été suivies de lipothymies, de syncopes.

Ni vomissements de sang, ni garde-robes. La douleur avait été « suraiguë, angoissante par son acuité et sa continuité » ; elle siègeait non au creux de l'estomac, ni dans le bas-ventre, mais au « niveau de l'ombilic. »

La mort était survenue avant qu'on eût eu le temps de préparer une intervention.

Urémie, avait prononcé un médecin ; grossesse extra-utérine,

avait pensé le D^r Pichevin : empoisonnement, avait été la crainte de la famille devant un événement aussi soudain. En l'absence du mari, il fallait des précisions que l'autopsie seule pouvait donner, et que réclamait la famille.

L'ouverture du corps révéla ceci :

Issue d'une grande quantité de gaz après l'incision du péritoine ; dans le péritoine, assez grande quantité de liquide séro-sanguinolent ; rien aux anses intestinales, à l'appendice, ni aux organes génitaux internes.

La partie supérieure du grand épiploon était épaissie, infiltrée de sang. L'arrière-cavité des épiploons renfermait une grande quantité de sang coagulé, qui comprimait le duodénum, s'infiltrait le long de la colonne vertébrale.

L'estomac non dilaté contenait un liquide peu abondant, d'un gris sale. La muqueuse semblait être tout à fait normale. Après avoir lavé, on constata au niveau de la grande courbure quelques arborisations vasculaires très discrètes.

A ce niveau, plus près du cardia que du pylore, se trouve une perforation qui comprend la totalité des tuniques stomacales.

Vue du côté interne de la muqueuse, cette ulcération est arrondie, a la grandeur d'une pièce d'argent de 50 centimes, est taillée à pic et va en se rétrécissant, à mesure qu'elle se dirige du côté de la séreuse abdominale. Les bords de cette ulcération sont le siège d'une inflammation assez vive. L'ulcération met en communication l'intérieur de l'estomac avec l'arrière-cavité des épiploons. Au fond de l'entonnoir, qui ne contient pas de liquide sanguin, on voit un vaisseau ulcéré. Ce vaisseau appartient au cercle artériel de la grande courbure. C'est l'ouverture de la gastro-épiploïque droite qui a donné naissance à l'hémorragie mortelle.

Les autres organes ne sont que peu ou pas altérés ; sauf les poumons, qui sont le siège d'une vive congestion, surtout aux bases.

De l'enquête *post mortem* à laquelle s'est livré le D^r Pichevin, il est résulté que la jeune femme avait été prise brusquement d'une atroce douleur au milieu du ventre, puis qu'elle s'était trouvée mal. Elle avait eu quelques nausées et avait vomi quelques aliments peu digérés, *sans aucune trace de sang*. Les douleurs durèrent plusieurs heures ; les lipothymies et les syncopes se succédèrent, puis la malade cessa de souffrir, elle pâlit, ses extrémités se refroidirent, et elle expira douze heures après le début des accidents.

On ne peut s'empêcher de trouver une très grande analogie, comme l'observe l'auteur, entre la dernière maladie et l'autopsie de Madame et celle de la jeune femme qui fait le sujet de l'observation actuelle.

Faut-il y voir un argument en faveur de l'ulcère de l'estomac, chez Madame ? Je le croirais d'autant plus aisément que le D^r Pichevin est un gynécologue et que sa première impression fut de songer à une grossesse extra-utérine. Dans les deux autopsies, on trouve des poumons congestionnés, un estomac contenant un liquide sale. En tous cas, voici deux malades de même âge, ayant un même passé gastrique, prises des mêmes symptômes, provoquant une issue rapidement fatale. C'est un des avantages de la méthode d'induction de permettre de reconstituer avec un document positif un document incertain.

Henriette d'Angleterre, tuberculeuse, dirons-nous avec le D^r Cabanès, a succombé à une *péritonite suraiguë*, due à un *ulcère de l'estomac* : l'histoire du poison semble avoir, définitivement, perdu tout crédit (1).

(1) Lecture faite à la *Société médico-historique*, le 14 juin dernier.

Echos de la "Chronique"

Le concours d'agrégation au temps jadis.

Il fut un temps, pas si lointain que cela, où le concours d'agrégation donnait lieu à de véritables joutes oratoires.

Ceux plus anciens que nous peuvent encore se rappeler l'épreuve de MALGAIGNE, orateur disert et combien incisif, nous a-t-il été souvent confirmé.

Malgaigne, après une leçon où, comme à son ordinaire, il avait été particulièrement brillant, eut le lendemain le désagrément de lire dans un journal de l'époque ce quatrain féroce :

Dans sa leçon, que si fort vous vantez,
Qu'a dit Malgaigne à son docte auditoire ?
Parla-t-il de doctrine, ou de dogme, ou d'histoire ?
Non, mon cher, il parla du nez.

Ces vers malicieux furent attribués à LENOIR, qui n'était pas, semble-t-il, un confrère des plus amènes et qui cultivait avec assez de succès l'épigramme plus ou moins mordante : témoin celle-ci, qu'il décocha contre Amédée FONTAN, l'hydrologiste réputé, dont la station thermale luchonnaise n'a pas oublié les services.

Fontan avait fait contre Lenoir une petite satire, à l'occasion de son mémoire sur les bourses muqueuses des orteils. Lenoir lui répondit par ce quatrain, qui amusa fort les habitués du café Procope :

Malheureux rimailleur et rival de Pradon,
Les méchants vers sortis de ton ingrate veine
Prouvent, hélas ! trop bien que les eaux de Luchon
N'ont pas été pour toi les sources d'Hippocrène.

On avait de l'esprit, alors comme aujourd'hui ; il était seulement moins grossier.

Les cheveux des grands hommes.

Si nous en croyons le *Berliner Tageblatt* du 4 juin, on peut lire, dans plusieurs journaux de Moscou, l'annonce suivante :

« Quel capitaliste voudrait acheter une mèche de cheveux du « célèbre poète Gœthe ? Cette mèche fut donnée par Gœthe à Sa « Majesté la Reine Marie, qui après y avoir dûment apposé son « cachet royal, l'a léguée à une amie personnelle.

« Pour faciliter l'achat à des gens moins fortunés, le propriétaire « actuel est prêt à vendre la mèche cheveu par cheveu. »

Notre dévoué collaborateur, J.-P. ZARN, qui nous communique cet entrefilet, nous en fait ressortir, avec juste raison, la singularité.

La doyenne d'âge des doctresses.

Les journaux anglais annoncent la mort, à l'âge de 90 ans, de M^{me} la Doctresse Elisabeth BLACKWELL.

D'origine américaine, elle fut en 1849 reçue docteur en médecine,

Phosphatine Falières



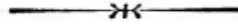
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

par la Geneva-University, dans l'état de New-York. Dix ans plus tard, elle se fixait à Londres et y fondait une école de médecine pour femmes.

Un véritable timbre-poste médical.

La Reine des Belges, en digne fille de S. A. R. le duc Karl Théodore de Bavière, l'oculiste philanthrope, vient d'imaginer, pour aider à la création d'un sanatorium destiné aux ouvrières tuberculeuses, un projet original et qui ne peut être qu'agréable aux philatélistes.

Le 1^{er} juin, nous apprend le D^r G. WEST-HECO, de Namur, de nouveaux timbres-poste belges ont été mis en vente. L'émission est limitée à 8.500.000 timbres et chacun d'eux est vendu au-dessus de sa valeur réelle : le timbre de 5 centimes coûte 10 centimes ; celui de 10 centimes est vendu 3 sous, etc.

Le bénéfice ainsi réalisé sur chaque timbre sera consacré à l'œuvre du sanatorium.

Ces timbres, très artistiques, portent une reproduction du tableau célèbre de Van Dyck, qui représente saint Martin donnant à un pauvre la moitié de son manteau.

A la partie inférieure se retrouve la bandelette avec les mots : ne pas délivrer le dimanche.

Ce texte, excellente propagande en faveur du repos hebdomadaire, n'est-il pas, en plus, un conseil d'hygiène, « d'hygiène au foyer » ?

Voyages d'études médicales (V. E. M.).

Le V. E. M. de 1910 aura lieu, du 1^{er} au 15 septembre, sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il comprendra les *Stations de la Savoie et du Dauphiné*.

Pour tous renseignements, s'adresser au D^r CARROX de la CARRIÈRE, Président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, 2, rue Lincoln, Paris.

Un nouveau microbe.

Sait-on qu'André COUVREUR, en même temps qu'un romancier, se trouve être un bactériologiste distingué ? Il vient de trouver, en effet, avec l'aide du professeur Tornada, un émule du fameux Caresco, le chirurgien mémorable, il vient de trouver un nouveau microbe, le *Micrococcus aspirator des milieux alcalins*, susceptible d'acquiescer, grâce à des procédés de culture spéciaux, de telles proportions que ses méfaits en donnent la chair de poule.

On trouvera la théorie et la technique de cette découverte exposées tout au long dans *Une Invasion de microbes*, que publie Pierre Lafitte.

Lecture passionnante, hallucinante. Tous les médecins se procureront cette nouvelle œuvre du puissant romancier, qui offre cet avantage appréciable de pouvoir être mise entre toutes les mains.

Nouveaux journaux.

La *Tunisie illustrée*, dirigée par le D^r LEMANSKI, médecin titulaire de l'Hôpital civil français de Tunis, vient de paraître. Nous lui souhaitons la plus confraternelle et sympathique bienvenue.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'appétit de Bismarck. — Le célèbre clinicien et professeur Ernest de Leyden raconte dans ses *Mémoires*, qui vont paraître, quelques souvenirs curieux concernant des personnalités célèbres qu'il eut à soigner. Parmi celles-ci, c'est BISMARCK qui l'étonna le plus.

Le professeur fut appelé un beau matin auprès du chancelier, par le médecin personnel du prince.

Bismarck ne voulait pas démordre de l'idée qu'il avait eu un commencement d'attaque d'apoplexie pendant la nuit. Leyden dut l'assurer qu'il n'en était rien et que, comme le pensaient la princesse de Bismarck et son médecin habituel, il n'avait souffert que des suites naturelles d'un trop copieux dîner. En effet, Bismarck avait terminé celui-ci en ingurgitant huit œufs durs et une énorme quantité de glace.

(*Deutsche Revue*, mai 1910; *La Revue*, 15 mai.)

La dot chez les femmes de médecins. en Allemagne. —

En Allemagne, les médecins, — HURET (1) nous affirme qu'il s'agit surtout d'Israélites, — ne travaillent guère que dans le but d'accroître le chiffre de la dot apportée par leur femme.

Plus ils ont de titres, plus le chiffre de la dot sera élevé.

Un médecin ordinaire peut prétendre à une dot de 50.000 marks (62.500 francs); un médecin spécialiste, à une dot de 100.000 marks (125.000 fr.); un privat-docent, à une dot de 150.000 marks; un professeur extraordinaire, à 200.000 marks.

Tel est le prix courant. (*Journal des praticiens.*)

Le téléphone, appliqué au diagnostic des maladies du cœur. —

On sait qu'il existe un stéthoscope électrique qui triple l'intensité des bruits du cœur tels qu'ils sont entendus avec le stéthoscope ordinaire. M. BROWN (*The Lancet*, 7 mai) vient d'inventer un relais, grâce auquel cette intensité devient vingt fois plus forte; le patient et toutes les personnes qui se trouvent dans la même chambre entendent très nettement ces bruits avec tous leurs détails. Bien mieux, la transmission à distance pourrait s'opérer par l'intermédiaire du téléphone ordinaire, de sorte qu'il serait possible de faire percevoir à un médecin — qui n'aurait pas ainsi à se déranger — les bruits du cœur d'un malade habitant loin de lui.

(*Bulletin médical*, 25 mai 1910.)

La femme enceinte au théâtre. — MM. Henry DEBOSC et Julien GOUJON viennent de publier une nouvelle édition de *l'Engagement théâtral*. Cet ouvrage a le double mérite d'offrir un résumé complet de la juris-

(1) J. HURET, *En Allemagne*: Berlin, p. 361.

prudence, et d'être en même temps pratique. Tous les conflits qui peuvent s'élever entre directeurs et artistes y sont étudiés. Par exemple, que se passe-t-il lorsqu'une actrice est enceinte ? Le directeur peut-il trouver dans cette circonstance le droit de rompre le contrat ? Non, répondent les auteurs ; car il résulte de la loi du 27 novembre 1909, que l'actrice ne peut être congédiée parce qu'elle est grosse, qu'elle soit ou non mariée ; et toute clause contraire insérée dans l'engagement serait nulle. Mais, ajoutent-ils, le directeur a le droit d'obliger l'artiste, dont l'état de grossesse serait trop visible, à cesser momentanément son service ; et pendant cette suspension de travail, les appointements sont également suspendus.

J'estime que le même droit appartient à l'auteur et à l'artiste. La femme qui joue les ingénues ne peut raisonnablement se présenter sur la scène en état de grossesse avancée. Si son directeur avait l'extraordinaire prétention de l'exiger d'elle, elle pourrait s'y refuser, et l'auteur pourrait également s'opposer à cette exhibition, parce que sa pièce en souffrirait certainement.

Avant la loi de 1909, une jurisprudence singulière s'était établie à propos du cas de grossesse. L'actrice était-elle mariée ? Le directeur ne pouvait la renvoyer parce que, disait-on, il devait prévoir qu'une femme mariée deviendrait enceinte un jour ou l'autre. Mais si sa pensionnaire était célibataire, il avait la faculté de la congédier, la grossesse étant alors un accident imprévu, un cas de force majeure, mettant fin au contrat.

(*Mercure de France*, 16 juin 1910.)

Les voyageurs morts en mer. — Il est traditionnel de jeter par-dessus bord les corps des personnes qui meurent en mer à une certaine distance d'un port.

La science devait intervenir dans la limite où peut s'exercer son action tutélaire. Elle le fait sous la forme du brevet récemment pris par M. PASHUR, aux Etats-Unis, pour l'installation de caveaux mortuaires à bord des grands navires à vapeur.

Voici en quoi consiste cette macabre conception, laquelle paraît réalisable : une chambre frigorifique constitue le caveau à plusieurs places dans lequel seront placés les trépassés. Cette chambre est absolument hermétique et discrète, placée en un endroit isolé de la cale du navire. La paroi est en tôle d'acier rivée avec le plus grand soin ; les portes à recouvrement ne permettent aucune fuite. Un serpentín réfrigérant établit à l'intérieur une température insuffisante pour la décomposition.

(*Opinion*, de Saïgon, 25 février 1909.)

L'avarie devant notaire. — Les archives du département du Var font mention de ce singulier acte notarié, passé en 1551 :

« Convention entre Pierre Maurel, barbier de Barjols, et Antoine Molinar, travailleur de Pontevès, atteint de certaine maladie, ulcères, appelée mal gallicque en une jambe dextre et bras dextre, pour la guarison de ladite maladie dont ledict Maurel promet de faire curer, moyennant l'adjutorie de Dieu, dans un an, pour le prix de 26 florins, payables après guérison. »

(*Le Centre médical*, 1^{er} juin 1910.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Syndicat des médecins de la Seine.

(Communiqué.)

Le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine, réuni le 6 juin 1910 :

Considérant qu'à la suite des incidents qui se sont produits à la première séance du concours d'agrégation, la police a été introduite à l'École de médecine et qu'elle y est encore ; que les épreuves du concours se déroulent devant un public de gardes municipaux et d'agents en bourgeois ; que les libertés naturelles de l'École ont été violées de nouveau sous la République, malgré l'assurance donnée en 1909 par M. Clemenceau, alors Président du Conseil ; que l'ordre du concours d'agrégation n'aurait pu être troublé d'une manière sérieuse et prolongée, si ce concours était accepté par l'opinion et l'opinion médicale ; que l'autorité morale du doyen aurait suffi pour en assurer la continuation :

Rappelle que, pendant plusieurs semaines, en 1908, un professeur de la Faculté de médecine a été victime de violences identiques à celles qui se sont produites, pendant un jour, contre les membres du jury de l'agrégation, cela sans que la police ait été convoquée ;

Donne son approbation sans réserves à la protestation de l'Association corporative des étudiants en médecine ;

Proteste de la manière la plus énergique, auprès de M. le Président du Conseil et de M. le Ministre de l'Instruction publique, contre l'introduction et le maintien de la force armée à l'École de médecine ;

Signale qu'au concours de chirurgie, la salle était occupée, d'une manière préventive et avant toute manifestation, par la force publique ;

Décide que cet ordre du jour sera adressé à M. le Président du Conseil, à M. le Ministre de l'Instruction publique, au Conseil de la Faculté de Paris, aux journaux médicaux et politiques, et, d'autre part, à l'Union des syndicats médicaux de France, qui sera saisie de la question de principe soulevée par l'occupation militaire d'une École de médecine.

Cours d'orthopédie.

Le cours de vacances du D^r CALOT se fera du 1^{er} au 7 août, à l'Institut orthopédique de Berck-Plage, en 7 jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Le professeur traitera de l'enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, déviations, maladies des os et articulations, etc., etc. Le cours comprendra neuf leçons, avec présentation de malades, démonstrations et *exercices pratiques individuels*.

Pour renseignements, s'adresser au D^r FOUCHET, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

2^e Congrès international du froid.

Il se réunira à Vienne, du 6 au 11 octobre. S'adresser, pour plus ample information, à M. J. de LOVERDO, 10, rue Denis-Poisson, Paris.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

LES VOLEURS DE CADAVRES AU XVIII^e SIÈCLE

La scène est prise sur le vif : des garçons chirurgiens sont allés déterrer, dans un cimetière, le cercueil d'une jeune fille, qu'ils transportent dans l'amphithéâtre le plus voisin. À cette époque, on ne « gaspillait » pas les cadavres, selon le mot d'un de nos virtuoses du bistouri.

La gravure ici reproduite, tirée d'une édition ancienne de Restif de la Bretonne, a été publiée récemment dans le *Magasin pittoresque*, qui a bien voulu nous en communiquer le cliché. Cette illustration *de natura* accompagnait un très curieux article, de notre collaborateur Paul d'ESTRÉE, paru dans le magazine précité (n° 15 de 1909).

La « Chronique » par tous et pour tous

Frédéric le Grand et le gonococcus.

On a souvent prétendu que les chefs d'armée courtoisaient Vénus aussi ardemment que Bellone, et les mauvaises langues ont ajouté que plusieurs d'entre eux ont gardé de cuisants souvenirs de leurs infidélités à la déesse de la guerre. CHARRAS (*Histoire de la campagne de 1815*, 4^e édition, page 513) prétend que « Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, avait contracté la maladie dont mourut François I^{er} ». L'affirmation de Charras, exilé après le 2 décembre, ennemi juré de l'auteur du coup d'État et par répercussion de son oncle, ne mérite aucune créance. Si Napoléon I^{er} avait été syphilitique, les récits de Sainte-Hélène auraient mentionné la maladie.

Ce qui est plus digne de foi, c'est l'aveu d'un grand guerrier victime d'un coup de pied de Vénus, aveu enregistré dans une pièce authentique.

Frédéric II, roi de Prusse, a laissé la réputation d'un misogyne. Qui l'eût dit ? Qui l'eût cru ? Il a payé son tribut à la maladie qu'on contracte la plupart des étudiants au quartier Latin et qu'on appelle la blennorrhagie. Et ce n'est pas dans la jeunesse, mais en pleine maturité, ou plutôt à l'approche de la vieillesse, en 1759, alors que, comptant 47 automnes, il se trouvait lui-même vieux.

Le 24 février 1760, il écrivait à Voltaire : *Si vous me voyiez, à peine me reconnaîtriez-vous ; je suis vieux, cassé, grison, ridé ; je perds les dents et la gaieté. Si cela dure, il ne restera de moi-même que la manie de faire des vers, et un attachement inviolable à mes devoirs et au peu d'hommes vertueux que je connais.*

Le 17 novembre 1759, au milieu des plus graves embarras de la guerre de Sept Ans, il adressait, du camp près de Wilsdruf, au même Voltaire, une longue lettre, prose et poésie, d'où nous détachons ce passage :

« Sachez que l'expérience m'apprend ce que c'est de se frotter à de méchantes femmes. »

Hélas ! Pensez-vous qu'à mon âge,
Le corps est net, l'esprit volage,
L'on cherche, d'amour agité,
De Vénus le doux badinage,
Les plaisirs et la volupté ?
Ce temps heureux, c'est bien dommage,
Loin de moi s'est précipité,
Et les eaux du fleuve Léthé
En ont même effacé l'image.
La tendre fleur du pucelage,
Ni l'empire de la beauté
Sur un vieillard courbé, voûté,
Ne gagnent qu'un faible avantage.
Le conseil de la chasteté
Devient par force mon partage ;
Continence est nécessité ;

A cinquante ans on est trop sage.
 Cependant, pour vous révéler
 Des maux que je devrais céler,
 Je souffre d'un cruel supplice :
 Trois grands mois passés, j'eus l'honneur
 De recevoir pour mon malheur,
 D'une certaine impératrice,
 Une brûlante chaude p...
 Ces lauriers sont pour les amants,
 Dont la folle ardeur de leurs flammes
 Mesure, par trop imprudents,
 Leur peu de force avec les femmes.

Ces vers, excepté les quatre derniers, vrai charabia de Teuton, qui aurait dû être mis au net par le patriarche de Ferney, sont fort bien troussés. Ils ont été imprimés deux fois dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, publiées officiellement à Berlin en 1853 : 1° volume XIII, *Œuvres poétiques*, tome IV, pages 171-175, *Poésies posthumes* ; 2° volume XXIII, pages 63-64, *Correspondance de Frédéric et de Voltaire*.

La pièce, sauf les onze derniers vers relatifs à la blennorrhagie, avait été donnée dans l'édition de Kehl des *Œuvres de Voltaire*, bien connue des bibliophiles.

Comment la cour de Berlin est-elle arrivée à reproduire officiellement ces onze vers ? Il est probable qu'un *Herr Professor*, philologue réputé, a été chargé de la publication, et qu'en vrai cuistre, connaissant la grammaire et non la langue, il n'a pas deviné la rime d'impératrice. Cet humaniste, qui se faisait des rentes en enseignant la littérature française aux étudiants de Berlin, ignorait Mathurin Régnier, sa satire *Macette*, ses odes *Contre une vieille M.*, la *Douleur d'amour*, ses stances *sur la ch.*, son *Discours d'une vieille M. !!!*

Personne en France ne s'est encore donné la peine de lire consciencieusement la correspondance de *Fédéric* (le roi de Prusse supprimait avec les Français l'*r* comme trop dur) et de Voltaire ; sans quoi, nous n'aurions pas le plaisir d'apprendre aux lecteurs de la *Chronique médicale* que Frédéric II, en pleine guerre, a pâti d'une blennorrhagie, et que le fait a été divulgué grâce à la balourdise inconcevable d'un savantasse berlinois, fonctionnaire du royaume de Prusse, chargé d'élever un monument littéraire à la gloire de Frédéric II.

L'auteur de la *Pucelle* et de *Candide*, qui n'avait pas l'excuse de la jeunesse quand il composa ces deux polissonneries, aurait été assez cynique pour proclamer, *coram populo*, une maladie vénérienne, s'il avait été contaminé. Frédéric le Grand, qui écrivit un jour dans l'adversité à Voltaire qu'il saurait mourir en roi, se conduisait avec la dignité que comportait son rang. Il a fait une confidence à Voltaire ; elle devait rester strictement entre quatre yeux. Il disait (lettre à Voltaire, 12 mai 1760) : *il faut mettre un rémora dans les lettres que l'on écrit à des indiscrets ; c'est le seul moyen de les empêcher de les lire aux coins des rues et en plein marché*, montrant ainsi ce qu'un galant homme pense des indiscretions d'un correspondant.

La correspondance de Frédéric II dénote un homme d'État lettré. « *Je ne lis jamais Bérénice*, écrivait-il à Voltaire le 18 juillet 1759, *sans répandre des larmes.* » Que dirait-il si, revenu sur terre, il enten-

daît aujourd'hui dans ce rôle l'incomparable actrice que l'admiration de nos contemporains appelle la divine Bartet ?

Ce qui nous étonne dans les lettres de Frédéric, c'est l'usage fréquent du vers. Jeune homme, le prince royal avait contracté l'habitude de rimaitter en français ; roi, il l'avait gardée. S'assujettir aux lois de la prosodie, mouler la pensée sur la forme du vers, constitue un excellent exercice pour l'étude des langues étrangères et des langues mortes. Frédéric alignait des vers comme il jouait de la flûte, pour se distraire. « *Lorsque j'ai quelques moments de reste* (lettre à Voltaire, 1^{er} mai 1760), *la démangeaison d'écrire me prend ; je ne me refuse pas ce léger plaisir ; cela m'amuse, me dissipe et me rend ensuite plus disposé au travail dont je suis chargé.* »

D^r ROSAUME.

La petite vérole de Voltaire.

Dans un périodique, bien ignoré aujourd'hui, du XVIII^e siècle, les *Nouvelles littéraires*, du 15 janvier 1724, nous avons trouvé la pièce suivante, sur un des fléaux les plus redoutables du temps qui faillit enlever Voltaire. Desnoiresterres, à qui l'on doit une étude si importante et si bien documentée sur l'illustre philosophe, parle longuement de cette maladie ; mais il ne semble pas qu'il ait connu la poésie, d'ailleurs assez médiocre, qui fait l'objet de notre citation.

Epigramme sur la petite vérole de M. Arrouet de Voltaire et son rétablissement.

Entre les bras de laide créature
 Au teint de lys soufflant poison fatal,
 Autre Attila de l'humaine nature,
 Gisait Voltaire et s'en trouvait fort mal.
 Il n'avait pas quatre moments de reste ;
 La Parque ouvrait le ciseau trop funeste
 Et Mort l'allait mettre en son havresac,
 Moult la prêchait *et ab hoc et ab hac* ;
 Mais la Maligne étouppait ses oreilles,
 Et lui laissait dire force merveilles,
 Si que sa voix vint au sacré vallon.
 Le dieu des vers, dieu de la médecine,
 Lors à grands pas vers Maisons s'achemine,
 Et Mort de fuir en voyant Apollon,
 Et maladie en faisant grise mine.
 Bien fait à vous de soigner vos amis,
 Sire Phébus, point ne sera gratis ;
 Même, entre nous, soit dit en quatre lettres,
 N'avez pas trop de bons faiseurs de mètres.

D'E.

Superstitions et hygiène urbaine à Rome et en Chine.

Notre banale affiche *Défense d'uriner et de déposer des ordures contre ce mur* est rarement suffisante pour détourner le client d'un coin qui lui paraît hospitalier pour la satisfaction d'un besoin pressant.

La crainte des dieux, commencement de la sagesse, était con-

sidérée à Rome comme plus puissante pour l'hygiène de la voirie que tous les arrêtés municipaux. « Voulait-on interdire, raconte Helme dans une de ses intéressantes *Notes médicales sur l'Italie antique* (1), les ordures dans les rues ou sur les places, on dessinait sur les murs deux serpents, animaux sacrés et qui, dans les maisons romaines infestées de souris, faisaient l'office de nos chats. *Pinge duos angues : Pueri, sacer est locus, extra mejite*. Peignez deux serpents, cela voudra dire : Esclaves, cet endroit est sacré, allez faire pipi ailleurs. Et ce n'était pas plus difficile que ça (2). »

De même en Chine. C'est par un dessin qu'on écarte les importuns. Les Célestes ont une singulière liberté d'allure. Ils s'arrêtent dans la rue, où bon leur plaît, pour se satisfaire, et nul n'en est choqué. La décence pas plus que l'hygiène ne paraissent s'en émouvoir.

Les particuliers en souffrent parfois et, pour se défendre contre les dépôts d'immondices, ils dessinent, à la chaux ou au charbon, sur les murs de leur maison ou de leur jardin, une énorme tortue vue de dos, une tortue schématique, faite d'un simple ovale, d'où émergent six appendices latéraux, les quatre pattes, la queue et la tête. Sur la carapace sont inscrits les trois caractères : *Ouan-pa-tan*, c'est-à-dire *fil de tortue*. Être traité de fil de tortue est à la fois humiliant et insultant au Céleste Empire. L'expression est, en sa simplicité, un des vocables les plus ignominieux de la Terre Fleurie, pourtant si riche en locutions de ce genre. Cette tortue, dessinée sur le mur, a en outre le mauvais œil, et le Céleste le craint autant que le Napolitain. Aussi, pour ne pas s'exposer au qualificatif de Fils de Tortue et à la jettatura, le Chinois, quelque impérieux que soit son besoin, va p... uriner plus loin.

D^r J.-J. MATIGNON (de Chatel-Guyon).

Hermaphroditisme et consanguinité. — Curieuses conséquences d'un édit de Louis XIV.

Un cas extraordinaire vient de se produire à Dunkerque, et, en même temps qu'il passionne l'opinion publique, retient l'attention du corps médical.

Le Bureau d'assistance judiciaire était appelé à se prononcer sur une requête présentée par M^{lle} Hélène Bonoque, 21 ans, de Port-Mærdijck, qui sollicitait la rectification de son état civil, au point de vue de son sexe. Le médecin qui depuis quelques années observe la jeune personne, affirme que ce cas n'est pas isolé à Port-Mærdijck.

Il l'explique par la consanguinité produite par le degré de parenté qui unit tous les habitants. Ceux-ci, en effet, en vertu d'un édit de Louis XIV, sont tous propriétaires du terrain inaliénable qu'ils habitent et ils se marient entre eux à l'exclusion de tous autres : d'où une situation spéciale, qui a pour premier résultat une stérilité plus ou moins caractérisée.

• D^r G. WETS (Namur).

(1) *Presse médicale*, 21 mai 1910.

(2) Cf., pour les détails, nos *Mœurs intimes du passé*, première série, dont il vient de paraître une nouvelle édition, notablement augmentée.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Le médecin de Clément Marot. — Le gracieux poète qu'était Clément Marot a dédié le rondeau suivant à son médecin Geoffroy BRUSLART.

J'ai vainement cherché dans les diverses biographies médicales, entre autres celle de 1855, quel pouvait bien être ce Bruslart. Un de nos confrères serait-il plus heureux ?

A GEOFFROY BRUSLART (1526).

Notre maître Geoffroy Bruslart,
Qui savez la science et l'art
De guérir les gens de tous maux,
Ici, c'est l'un de vos féaux
Qui de colique brûle et ard.

Je ne mange poisson ni lard,
Non que craigne le papelard,
Mais mon mal me fait trop d'assaults,
Notre maître.

Venez y donc plus tôt que tard,
Et n'oubliez pas le broillart (brouillard)
De vos recettes à monceaux,
Et payé serez en royaux,
Car vous êtes sage vicillard,
Notre maître.

D'E.

Un terme populaire à expliquer. — « Cette abbesse de Port-Royal « tellement se gouvernait que d'elle est cheute une *plume*, et, à son « exemple, une autre religieuse a aussi laissé cheoir une *plume* qui « fust estainte et que les pourceaux dévorèrent. »

Cette phrase est extraite d'un arrêt du Parlement de Paris, publié par M. A. LONGNON : *Etude biographique sur Fr. Villon*. Un volume, Paris, Natan, 1899, pièces justificatives, pp. 183, *in fine* et 184.

Que signifie, dans cette phrase, le terme *plume* ? Et n'est-ce pas un synonyme populaire et vieilli d'avortement, puisque les anciens botanistes désignaient, par là, « la partie supérieure d'une graine qui « commence à se développer » ? (Littré.)

L. BABONNEIX.

Hypertrichose dans l'art. — Les D^{rs} LE DOUBLE et HOUSSAY seraient très obligés à celui des lecteurs ou des abonnés de la *Chronique médicale* qui pourrait leur procurer, avec indication de provenance, un dessin d'Absalon suspendu par ses cheveux, pourvu que ceux-ci aient un développement considérable, appréciable à première vue.

F. HOUSSAY (*Pontlevoy, Loir-et-Cher*).

L'hypertrichose dans l'image.



Ad.

ADAM ET ÈVE (FRONTISPICE D'UN LIVRE D'HEURES DU XV^e SIÈCLE).

Réponses.

L'auréole des saints (XVII, 285). — La production d'étincelles électriques par la chevelure ne peut faire l'objet du moindre doute.

C'est un phénomène dont j'ai été très souvent témoin et que nombre de personnes ont constaté avec moi. Une dame de ma famille le présente fréquemment pendant les fortes chaleurs de l'été et par les temps secs, quand elle se passe dans les cheveux un peigne en écaille. Je crois que les peignes en corne donnent le même résultat, mais j'ai des souvenirs moins précis à cet égard. Les étincelles produisent une crépitation que chacun peut entendre ; elles deviennent parfaitement visibles dans l'obscurité.

J'ai observé maintes fois sur moi-même, en été et par un temps sec, une très abondante production d'étincelles électriques, mais seulement les jours où je portais une chemise de soie. En quittant celle-ci, le soir, d'abondantes décharges électriques crépitent de tous côtés, notamment à la face interne de la chemise, entre celle-ci et la flanelle ou la peau. Elles peuvent atteindre plusieurs centimètres de longueur, sont d'une belle teinte bleue et se voient avec la plus grande facilité, même dans une obscurité imparfaite.

Je n'ai jamais constaté ces faits qu'à Briançon, en été, par une altitude de 1200 mètres environ. Je crois que les dispositions individuelles n'y sont à peu près pour rien et qu'il s'agit non de phénomènes physiologiques dans le sens propre du mot, mais seulement de phénomènes physiques. Ceux-ci trouvent leur explication dans l'état hygrométrique et électrique de l'atmosphère, ainsi que dans les propriétés électrogènes des substances en cause (écaille, soie). L'état de l'atmosphère peut être en relation avec l'altitude ; c'est pourquoi j'ai cité celle de la localité où j'ai fait mes observations.

Dans ce même ordre d'idées, je crois devoir mentionner ici un phénomène dont j'ai été témoin pendant un voyage aux États-Unis. Le 28 septembre 1907, je me trouvais avec mes trois compagnons de route à Great Cañon, par une altitude d'environ 2050 mètres. Nous occupions quatre chambres consécutives, au rez-de-chaussée de l'hôtel El Tovar, à 50 mètres de ce célèbre Grand Cañon du Colorado, dont l'impressionnante splendeur vaut mieux encore que sa réputation. Quand nous vinmes pour nous coucher, les draps et les couvertures de chacun de nos lits étaient fortement électrisés : la moindre approche de la main en tirait de longues étincelles, très visibles dans le clair obscur d'une nuit d'été, crépitantes et assez fortes pour piquer les doigts. Il en était de même, en approchant la main des commutateurs électriques.

Malgré cet état électrique très particulier, dont je n'ai jamais constaté d'autre exemple dans ma longue carrière de voyageur, la nuit fut excellente. Le lendemain, nous montions à mulet vers sept heures du matin et entreprenions la longue et pénible descente du cañon, jusqu'au bord du rio Colorado qui coule dans le fond. Il était écrit que nous n'arriverions pas jusque-là. Nous n'en étions plus qu'à une demi-heure, quand, à un passage particulièrement difficile, il fallut mettre pied à terre. L'un de mes compagnons reçut alors en plein abdomen, du seul cheval de notre petite cara-

vane, deux coups de pied bien appliqués, qui le jetèrent à la renverse et lui firent perdre connaissance. Les pires accidents étaient à redouter et je n'avais rien sous la main, pas même une goutte d'eau pour porter secours au blessé ; et nous étions à trois heures au moins du moindre secours, et par quel sentier de casse-cou !

Alors, vraiment, j'ai connu l'angoisse dans toute son horreur et j'ai souffert terriblement de me sentir impuissant en face d'une fatalité soudaine, qui pouvait d'un instant à l'autre avoir la plus déplorable issue. Le blessé était un homme vigoureux, très versé dans les exercices de sport. Sa robuste jeunesse reprit le dessus ; il revint à lui et bientôt fut assez énergique pour se remettre en selle. Tantôt sur sa mule, tantôt marchant, soutenu ou guidé par deux d'entre nous, il put reprendre le chemin de l'hôtel. L'ascension fut longue, pénible, émouvante, entrecoupée de longues pauses et de défaillances. Enfin, nous arrivâmes.

J'avais déjà constaté que le sternum et les côtes étaient intacts ; d'ailleurs, les deux fers du cheval étaient comme marqués au fer rouge au niveau même du foie. Un médecin américain, qui se trouvait à l'hôtel, vint examiner le malade avec moi ; nous ne découvrîmes rien d'anormal, mais une lésion profonde était toujours à craindre. La nuit fut calme, le sommeil régulier. Le lendemain, tout accident avait disparu et nous pûmes continuer notre voyage, sans que mon compagnon se ressentit jamais de rien.

R. BLANCHARD.

Rembrandt était-il juif ? (XVII, 370). — Non seulement son œuvre, mais des documents nombreux établissent à toute évidence que Rembrandt appartenait à la religion réformée. Aussi ses historiens, W. Bode, Bredius, Hofstede de Groot, E. Michel, Jan Veth, pour ne citer que les plus récents, ne discutent-ils même pas la question de savoir si Rembrandt était juif.

En 1906, le Dr C. Hofstede de Groot a réuni tous les documents relatifs à Rembrandt en un volume : *Die Urkunde über Rembrandt*. Le lecteur français trouvera dans l'ouvrage d'Emile Michel (*Rembrandt, sa vie, son œuvre et son temps*, Paris, Hachette, 1893) de quoi dissiper tout doute au sujet de l'origine du peintre de tant d'épisodes empruntés à l'histoire du Christ.

Le nom de Rembrandt van Rijn et ceux de toute sa famille sont hollandais et non hébreux. Son père se nommait Harmen, sa mère Neeltgen (Cornelia), son grand-père paternel Gerrit, son grand-père maternel Willem. Je pourrais continuer la liste.

Ses parents avaient acquis une sépulture, près de la chaire, à la Pieterskerk de Leyden. Ils y furent enterrés, ainsi que son frère Guerit.

Rembrandt épousa Saskia van Uglenburgh à Saint-Anna Parochie, en Frise, le 22 juin 1634, ainsi que l'atteste le registre de la communauté réformée.

Leurs enfants furent baptisés à Amsterdam : les trois premiers à la Oudekerk (vieille Eglise) : Rumbartus, le 15 décembre 1635 ; Cornelia I, le 22 juillet 1638 ; Cornelia II, le 29 juillet 1640 ; le 4^e enfant, Titus, le 22 septembre 1641, à la Zuiderkerk (Eglise du Sud).

La fille qu'il eut de Hendrickje Stoffels, Cornelia III, fut baptisée

à la Oudekerk. Deux enfants du peintre furent enterrés à la Zuiderkerk. Les dates et les extraits des registres se trouvent tous dans l'ouvrage de Hofstede de Groot.

Rembrandt lui-même, décédé le 4 octobre 1669, reçut le 8 une sépulture à la Westerkerk (Eglise de l'Ouest) d'Amsterdam.

Dans son livre *Rembrandt, sa vie et son œuvre*, 2^e éd., 1877, Vosmaer avait déjà publié la correspondance de l'artiste avec le poète Constantyn Huyghens, secrétaire du stadhouder Frederik Hendrik, pour lequel il peignit cinq toiles (Elévation, Descente de Croix, Mise au tombeau, Résurrection, Ascension), qui se trouvent à la Pinacothèque de Munich. Les termes dans lesquels Rembrandt décrit ses œuvres ne peuvent être que d'un chrétien. Si l'Ancien Testament joue un grand rôle dans son œuvre, celui du Nouveau est plus considérable encore. Un Juif du XVII^e siècle n'eût jamais traité les sujets que Rembrandt a traités.

Ses tableaux, ses eaux-fortes, ses dessins, confessent sa foi, affranchie de toute préoccupation dogmatique. Son interprétation de la Bible est profondément humaine, libre et personnelle. Son Christ fait pressentir celui de Tolstoï.

Parmi ses amis, Rembrandt comptait des pasteurs de toute secte, Jan Cornelisz Silvius, Cornelis Claesz, Anslø, Jan Uytenbogaert et des médecins juifs comme Ephraïm Bonus et Menassch ben Israël, dont il a laissé d'admirables portraits. Certes on retrouve dans son œuvre beaucoup d'Israélites, mais les mendiants, les loqueteux, les vagabonds n'y sont pas en moins grand nombre. Il a peint et dessiné des Turcs, des Persans, des Polonais, des Nègres. Amsterdam était, à cette époque, la ville où toutes les races se coudoyaient. Les Juifs y étaient très nombreux. Rembrandt habita longtemps en plein quartier juif. Rien d'étonnant qu'il ait reproduit tant de types d'une population qui lui fournissait de si pittoresques sujets d'étude.

Tout en étant le plus universel, Rembrandt est le plus protestant et, quoi qu'en dise Fromentin, le plus hollandais des peintres hollandais.

D^r G. SHAMELHOUT (Anvers).

— *La Chronique médicale* du 1^{er} juin 1910 pose les deux questions : Rembrandt était-il juif ? Quelles preuves a-t-on concernant sa religion ?

Emile Michel, dans *Rembrandt, sa vie, son œuvre et son temps*, écrit :

« Dans les nombreuses images, peintes ou gravées, que Rembrandt a laissées de sa mère, il nous la montre tenant le plus souvent en main ou ayant à sa portée la Bible, son livre favori. Ses lectures, les récits qu'elle en faisait à l'enfant produisirent en tout cas sur lui une impression profonde, car c'est aux livres saints que l'artiste devait plus tard emprunter la plupart des sujets de ses compositions. »

Le 22 juillet 1638, Rembrandt fait baptiser une fille dans l'église calviniste, l'*Oudekerk*.

Le 29 juillet 1640, une nouvelle petite fille est baptisée dans la même église, et cette enfant est enterrée le 25 août 1640 dans l'église calviniste, la *Zuiderkerk*, qui par suite du changement de résidence du ménage était devenue sa paroisse.

Le 9 juillet 1642, Rembrandt se rend acquéreur dans l'église calviniste, l'*Oudekerk*, d'un terrain pour la sépulture de sa femme.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Enfin, l'inhumation du célèbre peintre hollandais eut lieu en 1669 dans l'intérieur de l'église calviniste, la *Westerkerk*, vers le bas de l'escalier situé au-dessous du dernier pilier.

Dans la brochure du professeur Doumergue (*l'Art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin*, Société genevoise d'édition, Genève, 1902), l'auteur consacre plusieurs pages (34 à 51) au caractère calviniste de la peinture de Rembrandt.

D^r D.

Accouchements de durée extraordinaire (XVII, 195). — De Berges, professeur des accouchements de la généralité de Soissons, et médecin de l'hôpital de La Fère, rapporte l'histoire d'une pauvre femme, Antoinette Le Sage, âgée de 27 ans, devenue enceinte pour la première fois, vers *fin octobre 1778*. Les règles qui devaient arriver au début de novembre, manquèrent.

Le 29 juin suivant, à la suite d'un coup de pied dans le ventre, douleurs d'expulsion qui persistèrent plusieurs jours, sans résultat.

Vers le 20 juillet, écoulement abondant de matière laiteuse par les seins, toujours sans sortie du fœtus.

Enfin, le 3 novembre, sortie du fœtus bien conformé, mais mort. Il ne restait plus rien du placenta. Durée de l'accouchement : *quatre mois !*

(Observations faites dans les hôpitaux civils, 1785.)

D^r Emile LEGRAIN.

Maternités précoces (XVII, 221). — Fillette de 13 ans, mettant au monde un gros garçon, dont l'heureux père est âgé de 15 ans : j'ai été témoin d'un fait semblable et j'avais compté qu'à trois, le total du futur ménage était de 28 ans et 1 jour.

Blessures de guerre singulières (XVII, 240). — Dans l'*Anatomie descriptive*, de Richet, vous trouverez, sur les singularités de l'érection, non par blessure de guerre mais par éclat de bois, lors de la catastrophe du chemin de fer de Versailles en 1842, un cas très intéressant.

Mais, cher et honorable confrère Mazel, le blessé de Crimée dont vous parlez, avait perdu, par une balle, la racine ischio-pubienne de l'un des corps caverneux, et le professeur Benoit, par qui vous connaissiez cette originalité, avait, lui-même, un *timbre caverneux*, trouvé alors !

Le nouveau billet de 100 francs (XVII, 213).

Au D^r G. Durante :

Si Dieu fit l'Homme à son image,
Lui-même, Dieu, serait bien laid ;
Pourtant, rendons-lui cet hommage,
Que la Femme, elle, un peu moins l'est.

LOM voulant prendre sa revanche,
Créa l'Enfant phénoménal,
Ange déchu, court d'une hanche,
Fait à l'image d'Épinal.

D^r HÉCATOPOLIS.

Chronique Bibliographique

G. M. DEBOVE, G. POUCHET, A. SALLARD. *Aide-Mémoire de thérapeutique*, 2^e édition, revue et augmentée. Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. 1910.

Il est des maîtres dont l'enseignement franchit l'enceinte de l'École et dont on aime, après avoir entendu les leçons, lire les livres : tels sont les professeurs DEBOVE et POUCHET. De leur collaboration et de celle du D^r SALLARD est issu un ouvrage qui vient d'avoir rapidement une deuxième édition. Après l'avoir lu, on est frappé de la modestie du titre. C'est plus et mieux qu'un aide-mémoire, et ce n'est point le fatras d'un dictionnaire. Si l'on considère que la thérapeutique est le but et la raison d'être de la médecine, on l'appellera : *Abrégé des sciences médicales*.

Le diagnostic étant supposé connu, on trouve dans ce livre toutes les choses nécessaires à la médecine ; le médecin, j'allais dire l'ouvrier d'art, n'a plus qu'à les adapter aux cas cliniques qui l'intéressent. Car ce livre n'a pas la prétention de supprimer l'initiative du médecin ; ce serait faire injure à ses auteurs que penser qu'ils ont voulu placer en face de chaque maladie la thérapeutique qui convient. Ils vous disent ce que l'on peut tenter ; à chacun de faire ce qu'il doit, selon le malade et selon le milieu. Dire qu'il y a des chapitres plus intéressants que d'autres serait une assertion sans valeur ; quand on lit celui sur la fièvre typhoïde, on y trouve tous les détails sur le traitement, la convalescence, la prophylaxie et la nécessité de se garer des porteurs de germes, et si ailleurs se rencontrent des considérations théoriques ou de longs développements sur les maladies, on découvre ici autre chose que de vagues formules.

Ce ne sont point seulement les chapitres traitant des maladies et des grands symptômes morbides qui suggèrent ces remarques, ce sont aussi ceux où il est question des médicaments et des médications, des agents physiques, des stations hydrominérales, de l'hygiène. Selon son importance, chaque sujet est plus ou moins longuement traité, toujours suffisamment pour qu'on en ait d'utiles notions.

Les ouvrages de thérapeutique ne manquent point, répondant tous à des buts divers : quelques-uns sont oubliés ; d'autres sont estimés ; je sais bien qu'aucun n'est inutile, mais s'il m'en fallait choisir un petit nombre, cet aide-mémoire en serait ; et, si le choix devait être limité à un seul, c'est celui-là que je choisirais.

André LOMBARD.

La Jeunesse de Chateaubriand racontée par lui-même. Nouvelle Collection historique pour la jeunesse, publiée par M^{me} la comtesse C. D'ARJON. Émile-Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Journellement, nous entendons les doléances des parents qui ne

savent quels livres donner à leurs enfants, lorsque ceux-ci atteignent à ce moment toujours un peu critique de l'adolescence.

Si l'on s'est beaucoup occupé d'écrire pour *les petits*, on a un peu négligé *les grands* ; rares sont les livres qu'on leur a spécialement destinés. Cette lacune restait à combler ; elle l'est désormais, grâce à la *Nouvelle Collection historique pour la Jeunesse*, que commence M^{me} la comtesse C. D'ARJON, chez l'éditeur Émile-Paul.

Le premier volume vient de paraître : *la jeunesse de Chateaubriand, racontée par lui-même* ; il est orné de 6 jolies gravures, parmi lesquelles se trouve une rareté : un portrait inédit de Chateaubriand.

Toute cette partie de la vie du grand écrivain, sa jeunesse turbulente, sa vie chez ses parents, au collège, en garnison puis à Paris, son voyage d'Amérique, etc., tout cela, raconté avec la magie de style que l'on connaît, est amusant à lire comme le livre d'aventures le plus mouvementé.

Philippe II, tragédie d'ALFIERI, traduite en vers français par Ernest FOISSAC. Crès, éditeur, Paris.

J'ai vu à Asti, pays du *vino spumante*, dans le haut Piémont, près de Calamandrana, d'Alba et d'Alexandria, la statue d'Alfieri, le poète tragique dont on a dit qu'il fut l'homme en qui s'incarna le plus la philosophie française du XVIII^e siècle, alliée à l'imagination italienne. Les plus nobles idées firent vibrer son cœur ; les plus belles passions exaltèrent son âme. Epris d'idéal, il fit du théâtre une tribune. Sa tragédie de *Philippe II* est considérée comme son œuvre la plus puissante, celle où il a mis le plus d'énergie et de vérité. C'est à peu près le sujet de *Don Carlos*, de Schiller. Le successeur de Charles-Quint, déjà vieux, a épousé en troisième noces la fiancée de son fils, Isabelle de Valois. Philippe, ne voulant pas avouer sa jalousie, accuse son fils d'avoir voulu le tuer et le fait condamner à mort par son Conseil d'Etat.

Sans doute, dans la traduction de M. Foissac, traînent quelques gaucheries, d'aimables négligences. Malgré ces réserves, presque toute l'adaptation poétique, des mieux venues, témoigne d'un véritable artiste. L'œuvre de M. Foissac est à lire et à répandre.

D. H. F.

Maugis en ménage, par WILLY. Alb. Méricant, éditeur, Paris.

C'est un coin de son jardin secret que nous dévoile le maître ironiste, qui n'est pas le joyeux fêtard qu'on se plaît à imaginer. Au fond, sous sa blague frondeuse, WILLY cache une sensibilité exquise, et *Maugis en ménage*, bien que remplissant aussi peu que possible l'office de mari, gagne à l'amour sa petite Miss Tiler, sans que celle-ci ait reçu le moindre accroc à sa robe virginale.

Cette histoire d'un mariage blanc est simplement délicieuse ; elle est agrémentée ci et là de quelques détails croustillants, mais juste assez pour en relever la saveur.

Ceux qui liront ce fragment autobiographique du plus Parisien de nos humoristes, y prendront grand plaisir, je m'en porte garant.

ERRATA ET ADDENDA

Prétendus vers inédits d'Alfred de Musset.

Squelette, qu'as-tu fait de l'âme ?
Foyer, qu'as-tu fait de ta flamme ?
Cage muette, qu'as-tu fait
De ton bel oiseau qui chantait ?
Etc.

Ces vers ne sont ni inédits, ni d'Alfred de Musset. Ils ont pour auteur M^{me} Anaïs SÉGALAS et figurent dans son recueil *Poésies pour tous*, page 136, « A une tête de mort » (Paris, Lemerre, 1886).

Au bas de cette même page on lit la note suivante de M^{me} Ségalas, qui prouve que cette erreur d'attribution a été plus d'une fois commise :

« Cette poésie, inspirée par une tête de mort, exposée dans un parc, au milieu des ruines d'un vieux château, a paru dans le premier ouvrage de l'auteur, *les Oiseaux de passage*. Alexandre Dumas père, dans la préface d'un livre de Roger de Beauvoir, en a cité la première strophe, en l'attribuant à Victor Hugo ; l'erreur a circulé dans plusieurs journaux, qui l'ont reconnue ensuite, mais c'est pour la faire cesser définitivement que nous avons cru devoir joindre ces vers à ces nouvelles poésies. »

Voir aussi sur cette strophe et cette erreur d'attribution : STAAFF, *la Littérature française*, tome III, sixième cours, page 987.

Albert CIM.

Mêmes réponses du D^r Henri DOURIEZ, chirurgien à Abbeville, du D^r André MORIN (de Paris), etc.

J'ai lu quelque part que cet impromptu fut écrit sur un crâne par Victor Hugo, en visite dans une maison amie.

Il est probable que l'auteur de ces vers se trouvait chez un médecin lorsqu'il les écrivit, les pièces ostéologiques ne figurant pas d'ordinaire dans les vitrines de nos salons. C'était, du reste, l'époque où les théories de Gall et de l'école phrénologique, en faveur, imposaient un crâne humain, comme l'accessoire indispensable, à tout cabinet médical.

Quoi qu'il en soit, la pensée de l'auteur présumé est en contradiction formelle avec la profession de foi matérialiste nettement exprimée par Musset dans les derniers vers de *Don Paez* :

... Pour moi, j'estime qu'une tombe
Est un asile sûr, où l'espérance tombe,
Où pour l'éternité l'on croise les deux bras
Et dont les endormis ne se réveillent pas.

D^r Gaston WULBAUT.

Le cardinal Dubois et M^{me} de Pompadour.

Ce n'est pas en 1733 (évidemment une faute d'impression), mais en 1723, que mourut le cardinal Dubois.

Quant à M^{me} d'Étiolles, depuis marquise de Pompadour, elle ne devint maîtresse de Louis XV qu'en février ou mars 1745 (voir Goncourt).

D'E.

Goutte guérie par le froid, en 1812.

Dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juin 1910, p. 382, c'est évidemment une faute d'impression qui a fait écrire à la 3^e avant-dernière ligne le 1^{er} janvier 1812, au lieu du 1^{er} janvier 1813.

En effet, la campagne de Russie n'a été terminée qu'à la fin de l'année 1812 et les survivants n'ont pu revenir à Paris qu'en janvier 1813.

D' M.

La folie de Schumann.

Permettez à un lecteur de la *Chronique médicale* de vous signaler une confusion dans l'écho que vous consacrez à la folie de Schumann (XVII, 392), et où vous voulez bien me faire l'honneur de me citer.

Ce n'est pas le père de Schumann, c'est Schumann lui-même qui se jeta dans le Rhin le 27 février 1854 et mourut dans la maison de santé d'Endenich le 29 juillet 1856.

Jean CHANTAVOINE.

Le Chevalier d'Eon et la marquise de Foix-Sabran (1).

En 1737, celui qui devait prendre un jour le titre de chevalier d'Eon avait tout juste... neuf ans. Il n'est donc pas le « M. d'Eon chez M. Hérault à Paris », à qui s'adresse la marquise de Foix-Sabran. Ce M. d'Eon, qui signait plus modestement Déon, comme aurait dû le faire plus tard le chevalier, était l'oncle de celui-ci et premier commis du lieutenant de police Hérault.

Cette confusion a déterminé, ainsi que je l'ai démontré autrefois dans la *Correspondance historique*, l'erreur très grave du célèbre recueil d'autographes, l'*Isographie*, qui attribue précisément à Déon neveu une lettre de l'oncle Déon.

D'E.

Marat oculiste.

Voulez-vous ajouter à ma communication sur *Marat oculiste* (*Chronique médicale*, XVII, 353-356), la courte addition suivante :

On connaît maintenant l'origine des deux lettres de MARAT. Le rédacteur des *Opuscoli* de Florence les avait extraites de la *Gazette de santé*, n^{os} des 20 novembre et 4 décembre 1777, pp. 197-198 et 204-205.

Elles viennent d'être reproduites, dans leur texte original, dans la *Revue historique de la Révolution française*, tome I (1910), p. 84-89.
H. DUVAL.

(1) V. *Chronique*, 15 juin 1910, p. 385.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les demi-morts, par Tony d'ULMÉS. Paris, Alphonse Lemerre, 1910. — *Vigueur virile*, par le D^r William Géo BOLLER. Bruxelles, Institut de culture humaine, 1910. — *Notes de pathologie digestive*, par le D^r Ch. ESMONET. Paris, impr. des publications médicales, 1910. — *Traitement des fractures diaphysaires de l'avant-bras par l'appareil plâtré circulaire*, par le D^r Henri JUDET. Paris, A. Maloine, 1910. — *La cure de Kreuznach*, par les D^{rs} Albert DELCOURT et Paul de RIDDER (extrait de la *Pathologie infantile*, n^o 7, 15 juillet 1909). Bruxelles, impr. médicale et scientifique, 1910. — *La télégraphie sans fil, la télé mécanique et la téléphonie sans fil à la portée de tout le monde*, par E. MONIER. Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1910. — *Les appareils plâtrés*, par le D^r J. PRIVAT. Paris, A. Maloine, 1910. — *La colique vésiculaire*, par le D^r Gaston PARTURIER. Paris, Maloine, 1910. — *Peut-on supprimer la prostitution? Etude d'anthropologie psychopathologique*, par le D^r WAHL. (Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie, de psychologie normale et pathologique*, n^o 126, 15 juin 1904.) — *La question de l'origine aspergillaire de la pellagre*, par le D^r WAHL, médecin, et le D^r F. CARLE, interne. (Extrait de l'*Encéphale*, n^o 6, juin 1909.) Paris, H. Delarue, 1909. — *Y a-t-il des criminels-nés?* par le D^r WAHL. (Extrait de la *Revue d'hygiène et de médecine infantile*, t. VI, 1908, n^{os} 5 et 6.) Paris, Octave Doin, 1908. — *Un neurologue du grand siècle : François Sylvius Deleboe, disciple de Descartes*, par le D^r L. WAHL. (Extrait des *Annales médico-psychologiques*, novembre-décembre 1904.) — *Les traitements modernes des épileptiques*, par le D^r WAHL. (Extrait des *Annales médico-psychologiques*, janvier-février 1909.) — *L'augmentation du nombre des aliénés et l'augmentation de la folie*, par le D^r WAHL. (Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle, de médecine légale et de psychologie normale et pathologique*, n^o 107, 15 mai 1910.) Paris, Masson et C^{ie}, Lyon, A. Rey et C^{ie}. — *Incunabula xylographica et typographica, 1455-1500*. Lagercatalog 585 mit 14 Tafeln u. 157 Textabbildungen. Joseph Baer et C^o, Frankfurt a. M. Hochstrasse, 6. — *Ce que fait l'eau d'Evian-les-Bains, des sources Cachat et des Cordeliers, méthodiquement utilisée, réduction totale de l'indose urinaire*, par le D^r F. CHAÏS. Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1910. — *L'anesthésie locale et les anesthésiques*. (Extrait du *Bulletin général de thérapeutique*, n^o du 30 janvier 1910.) Paris, Octave Doin et fils, 1910. — *Observation sur l'hospice des insensés de Bicêtre*, par le D^r PINEL. (Extrait du *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*, n^o 4, 1910.) — *L'hydre pangermanique et comment conjurer ce péril imminent pour la France*, par le D^r LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay et C^{ie}, -26, boulevard Poissonnière, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers, — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

L'algomanie, sa genèse et son expression dans la littérature contemporaine.

par le docteur André MONÉRY.

« Laisse saigner tes blessures, laisse tes pleurs couler sans tarir, il y a dans la douleur des débauches de volupté secrète et les larmes sont un baume bien doux. Si une main étrangère ne l'a pas blessé, tu feras bien de te blesser toi-même. »

H. HEINE.

On rencontre parfois, dans l'aride terminologie utilisée par les psychiatres, certaines dénominations si justes, si adéquates à la tare mentale qu'elles définissent, qu'elles nous paraissent avoir toujours existé et que nous en attribuerions volontiers la paternité à ces observateurs sagaces qui illustrèrent la période hippocratique. *L'algomanie* ou manie de la douleur est un de ces termes, et nous devons faire un effort, semble-t-il, pour concevoir que cette appellation date de quelques années à peine, appliquée par M. Lemesle (1) à cet état psychopathique qui fait de certains individus des *amants de la douleur*, chérissant la souffrance à l'égal d'une volupté et la cultivant ainsi qu'une jouissance.

Ce mal n'est pourtant pas nouveau : l'histoire des civilisations éteintes, des rites religieux les plus anciens, des doctrines philosophiques les plus lointaines, nous apprend qu'il y eut toujours des hommes possédés par la recherche de la douleur et qui, pour des mobiles différents, apaisement des divinités courroucées, besoin d'expiation et de sacrifice, ostentation, exaltation érotique, distillèrent et raffinèrent la souffrance et se firent les plus experts bourreaux de soi-même.

Les penseurs de tous les âges ne manquèrent pas de signaler cette

(1) H. LEMESLE, Les dégénérés algomanes et autodestructeurs. (*Société d'hypnologie et de psychologie*, juillet 1897); IDEM, De l'Algomanie (*Gazette médicale du Centre*, 1^{er} juin 1909).

étrange aberration. Des philosophes comme Platon, des docteurs comme saint Augustin, des moralistes comme Montaigne, des métaphysiciens comme Descartes et Malebranche, analysèrent l'algomanie et accusèrent ce que cette tare avait de profondément humain, rappelant qu'en chacun de nous, « il y a quelque ombre de friandise et de délicatesse qui nous rit et qui nous flatte au giron même de la mélancolie (1) ».

Il semble toutefois que l'algomanie, telle que nous la découvrons à notre époque individualiste, ait pris un caractère plus défini. Les amants modernes de la douleur, plus répandus que jamais, nous apparaissent comme des égotistes, artisans de leurs sens amenuisés, très lointains de ces fanatiques que des rites superstitieux entraînaient aux mutilations et au martyre, depuis les prêtres Phéniciens jusqu'aux « Flagellants » d'Israël, depuis les « Pleureurs » et les « Parfaits » jusqu'aux « Fakirs » et aux « Aïssaouas ».

Bien rares aussi, parmi nos algomanes, sont les mystiques qui, à la façon de Pierre d'Alcantara, de Rose de Lima et de sainte Thérèse, cultivent la souffrance comme la plus chère offrande à Dieu.

De nos jours l'algomanie est devenue *essentielle*, pratiquée pour elle-même, c'est-à-dire pour le raffinement égoïste de la sensation, et l'étude en devient plus attachante, puisqu'il nous est permis d'observer, en son type le plus simple, ce trouble de la sensibilité, si étrange et, semble-t-il, si paradoxal, qu'il est nécessaire d'en préciser la genèse pour en saisir les causes et en expliquer la fréquence.

Quiconque étudie avec attention les algomanes constate que certains d'entre eux, le plus petit nombre, ne sont, à tout prendre, que des dégénérés, des hystériques ou des psychasthéniques. Ces sujets nous offrent l'exemple de ce que l'on peut appeler la *fausse algomanie* (2), car cette tare mentale n'est chez eux qu'un symptôme de leur psychopathie. Ils sont algomanes, comme ils seraient kleptomanes ou mythomanes ; l'algomanie a, chez eux, la valeur que pourrait avoir une obsession ou une impulsion. C'est une idée, parfois simplement ostentatoire au début, qui s'est systématisée et fixée grâce à la névrose préexistante : la psychasthénie par exemple, où l'on constate si fréquemment cette manie de la fixité des idées, l'hystérie surtout, cette maladie de la personnalité qui, plus que toute autre névrose, tend à « dissocier et à émanciper des systèmes d'idées » (P. JANET).

À côté de ces dégénérés et de ces névrosés se placent les *vrais algomanes*, dont le psychisme est moins morbide et chez qui ce trouble mental, plus ou moins accusé, souvent permanent, parfois transitoire, est un stigmate d'épuisement nerveux s'exprimant dans le domaine de la sensibilité. Considérez ces derniers, et vous constaterez que ce sont, tous, des déprimés ; leur pierre de touche, c'est

(1) MONTAIGNE, *Essais*.

(2) *L'algomanie des dégénérés*, comme la désigne M. Lemesle, par opposition avec l'algomanie vraie, qu'il nomme *algomanie de compensation*.

le pessimisme. Or, le pessimisme est le signe d'un état maladif et notamment d'un épuisement nerveux qui devient conscient chez un sujet (1). Voilà pourquoi ces algomanes se recrutent parmi les intellectuels et les artistes, parmi les fatigués de l'esprit, ceux qui, par le raffinement des sensations, l'analyse constante de leur personnalité et le travail acharné du cerveau, ont surmené leurs centres nerveux. Avant d'être des amants de la douleur, ils ont été les amants forcenés du plaisir, et je n'entends pas ici seulement le plaisir physique, mais aussi, et surtout, peut-être, le plaisir intellectuel, celui qu'on éprouve à abstraire des concepts, à sublimer et à idéaliser des sensations, à les traduire ensuite en les vêtant d'une forme harmonieuse.

La recherche du plaisir est instinctive chez l'homme normal ; le plaisir est, sinon le but, du moins la manifestation, naturelle et régulière, du déploiement de son activité. Mais cette activité s'exerce en des sens différents pour les divers individus, suivant la perfection de leur psychisme, l'état évolutif de leur intellect, le développement de leurs facultés ; l'activité intellectuelle est elle-même susceptible de se spécialiser, son domaine ne saurait être le même chez le mathématicien et chez l'artiste.

L'artiste qui fait profession de sentir et de traduire ses sensations en beauté, ou simplement l'homme chez qui s'affirme naturellement la prépondérance des facultés affectives, l'esthète, recherche surtout le plaisir dans sa vie émotionnelle. Il questionne sans répit sa sensibilité, lui demandant des réponses — sensations ou sentiments — de plus en plus complexes, de plus en plus affinées, autant que possible nouvelles, sinon par leur essence, au moins par leur combinaison, quelquefois par leur perversion. A ce jeu, la sensibilité s'épuise ; la gamme des jouissances une fois parcourue, le plaisir se fait plus rare, plus difficile, puis bientôt inaccessible. Or, cet anéantissement du plaisir ne coïncide pas avec une indifférence émotionnelle. Le besoin de sensations persiste, et puisque la *sensibilité-plaisir* est émoussée, l'homme s'adresse à la *sensibilité-douleur*, jusque-là méprisée, redoutée selon les lois de l'instinct, maintenant désirée, parce que souffrir, c'est encore sentir d'une façon aiguë, plus aiguë peut-être qu'en goûtant la volupté.

Ainsi donc, l'algomanie n'est pas, à vrai dire, la transformation de la douleur en plaisir, mais la recherche d'une jouissance obtenue dans l'assouvissement d'une sensibilité hyperesthésiée qui se repaît de la douleur.

Lorsqu'un amant trahi s'attarde au souvenir de la trahison, qu'il s'acharne à en préciser les détails, à savourer ce qu'elle a d'irréparable et de définitif, qu'il se torture à analyser et à exalter sa douleur, il fait œuvre d'algomane ; il n'ignore pas qu'il réalise de son

(1) V. les travaux de Régis (de Bordeaux) sur les relations du pessimisme et de la neurasthénie (A. C.).

plein gré de la souffrance, mais il sait aussi que cette souffrance volontaire, du fait de satisfaire sa sensibilité exténuée, lui procurera une certaine jouissance, qu'il ne trouverait ni dans le repos, ni dans le sommeil, ni dans les distractions physiques, ces contre poisons de l'amour qui agissent, ainsi que certains alcaloïdes, en anesthésiant notre sensibilité.

Ainsi envisagée et définie, l'algomanie ne nous apparaît plus maintenant comme un paradoxe dépassant les bornes de notre imagination et heurtant notre conception du plaisir et de la douleur. Nous admettons plus volontiers cette recherche d'une souffrance, transformée en volupté par l'intervention de certains mobiles et grâce aux circonstances nouvelles qui soulignent l'attraction et le charme de cette douleur.

D'aucuns jugeront peut-être qu'il est peu d'existences où l'homme ne se fasse algomane, pour un moment. Il existe en effet, à côté des algomanes définitifs que nous avons décrits, des algomanes d'occasion, dont l'épuisement nerveux tient à une cause passagère : maladie, choc moral, ébranlement nerveux.

L'algomane n'est donc pas un être d'exception, il abonde à notre époque, où les conditions de l'existence favorisent l'usure prématurée des cerveaux et des nerfs. Les « amants de la douleur » nous entourent ; ils nous frôlent dans la vie quotidienne ; leur mal s'exerce dans tous les domaines.

Algomanes sont les mystiques chez qui l'exaltation religieuse revêt la forme des macérations corporelles les plus cruelles et des pénitences les plus rigoureuses. Algomanes, les amoureux qui se complaisent dans les à-côté douloureux de l'amour, imaginent la tristesse et quêtent la souffrance, quand elles n'existent point, savourent les affres d'une jalousie sans mobiles et parcourent la gamme perverse des jouissances sadiques. Algomanes, ces fanatiques du dévouement que fascine le spectacle de la douleur humaine et qui se penchent sur les lits de souffrance pour goûter l'horreur poignante des agonies : telle cette Madeleine de Glapion que M^{me} de Maintenon dut arracher à l'infirmerie de Saint-Cyr, parce qu'elle en était venue à ne plus connaître d'attrait que dans la maladie et la mort et « de chaque mourante se faisait une amie (1). » Algomanes encore ces hommes de sport qui ont élu la pratique des jeux les plus dangereux et qui, en dévirginant les cimes neigeuses, la brousse perfide ou les solitudes de l'onde et de l'éther, sont, avant tout, séduits et attirés par la constance d'un péril qui leur sourit et qui les guette. Algomanes aussi sont les foules qui se pressent aux jeux du cirque, depuis les antiques combats des mirmillons et des rétiaires jusqu'aux modernes tauromachies et aux exploits funambulesques de nos music-halls, ces foules qui, à travers les siècles, savourent le même émoi du sang versé et cultivent la délicieuse angoisse faite de l'attente d'une chute et de l'espoir d'une mort. Algomanes enfin, ces

(1) *Souvenirs sur M^{me} de Maintenon*, par MM. d'HAUSSONVILLE et G. HANOTAUX.

autres foutes qui demandent aux dramaturges et aux tragiques de leur donner, au théâtre, l'illusion des souffrances morales que leur refusa la médiocrité de leur propre destin et qui, chaque soir, se laissent prendre à l'artifice des pleurs que firent verser les trilogies d'Eschyle comme les plus actuelles de nos pièces à frisson ; car il est toujours vrai, le mot de Platon, que « nous éprouvons de la joie aux représentations dramatiques qui nous arrachent des larmes ».

* *

Si les algomanes sont loin d'être rares et si nous les rencontrons aux divers degrés de l'échelle sociale, il est certains individus chez qui ils se recrutent avec plus de fréquence et qui sont pour ainsi dire prédestinés à devenir des « amants de la douleur », je veux parler des artistes et plus spécialement des écrivains.

Ce sont même les écrivains qui, en extériorisant cette souffrance aimée, en analysant leur mal et en en décrivant tous les modes, ont tenté les psychiatres par la richesse de leurs traductions et nous permettent de mieux définir ce trouble psychique, généralement discret et dont le médecin entend rarement l'aveu.

Nul ne s'étonnera de ce que poètes et romanciers soient les adeptes de ce rite et sacrifient au culte de la déesse-douleur, car non seulement ils possèdent une sensibilité hyperesthésiée, sans laquelle nous ne concevons pas l'artiste ; mais la vie de l'écrivain, ses labeurs pour imaginer et pour créer, l'habitude de tourmenter sa propre sensibilité pour éprouver, afin de les mieux rendre, les sensations les plus ténues et les plus complexes, devaient amener chez lui un état d'émotivité suraiguë et, pourrait-on dire, professionnelle, qui constitue le terrain le plus favorable à l'éclosion de l'algomanie. Et, de toutes les littératures, notre littérature moderne, personnelle, faite de l'étude du moi et basée sur le culte de la sensation, nous devait réserver une ample moisson d'algomanes et offrir à nos investigations les exemples les plus variés de ce trouble émotionnel.

Il semble même que certains artistes en soient venus à concentrer leur force créatrice dans cette souffrance caressée et cultivée ; la douleur est devenue leur bien le plus sacré, la source de leur inspiration la plus touchante ; elle sera pour eux « mieux qu'une bien-aimée (1) ». Et ils pourront s'écrier, dans la crainte de la voir s'éloigner :

Ne t'en va pas, ô ma douleur, je t'en supplie.
Comme je serais seul si tu allais mourir (2) !

Les uns se bornent à savourer cette vague tristesse qui tait sa cause et dissimule sa source, attendant « la souffrance à venir » et bénissant la main du destin qui se fait cruelle :

(1) Francis JAMMES, *Le deuil des primevères*.

(2) Francis EOS, *Trois années* (Mémoires).

Les maux les plus ingrats me sont présents des Dieux,
Je trouve dans ma cendre un goût de miel suave.
(MORÉAS, *Les Stances.*)

Les autres se plaisent à définir leur douleur et à l'analyser.
Francis Jammes la chérit pour sa fidélité :

Je n'ai que ma douleur et je ne veux plus qu'elle,
Elle m'a été, elle m'est encore fidèle.
(*Le deuil des primevères.*)

Suarès la préfère à la joie, parce qu'elle est plus tangible et plus réelle :

Le rire est rêvé,
La peine est réelle,
Rien n'est achevé
En nous que la peine.

Il en est qui la savourent comme une volupté physique :

La douleur me caresse avec ses doigts de fille,

et qui discernent en elle un sentiment sensuel :

Oh ! sensualité de la douleur, s'écrie l'un d'eux, de toutes les sensualités la plus aiguë et la plus perverse !... il est des heures où la joie la plus fine est de se meurtrir soi-même et de se torturer le cœur... il est des jours où l'on aime souffrir et faire souffrir les autres.

Mais, faire souffrir les autres de sa douleur est une lâcheté et ils préfèrent

... n'avoir de recours qu'en leurs secrets blasphèmes.
Tous ces pauvres rêveurs torturés d'aujourd'hui
Qui, trop fiers pour user leur douleur sur autrui,
De tout leur désespoir s'acharnent contre eux-mêmes.
(Ch. GUÉRIN.)

Ce même Guérin qui ne vibra, semble-t-il, que dans la douleur, sut si bien discerner lui-même, dans cet amour de la souffrance, l'effet d'une sensibilité exaltée devenue indifférente au plaisir, qu'il en donna, en vers harmonieux, l'explication que nous venons ici d'en fournir nous-même :

La douleur est un vin d'une âcreté sauvage.
L'âme trop tendre encor, qu'elle a rongée au vif,
En devient insensible à tout autre breuvage
Qui n'a pas son goût corrosif.
* * * * *
Ta morsure aujourd'hui peut seule m'émouvoir,
Ce n'est plus qu'en saignant que mon cœur se sent vivre.

Avides de souffrir, les algomanes sauront puiser en toutes choses

— en eux-mêmes et autour d'eux — les mobiles de la souffrance convoitée.

La *Nature* leur offrira maint prétexte à goûter la douleur :

Le monde est un jardin de plaisir et de mort,

où ils rôdent, anxieux de contempler la fuite éperdue des choses et l'incessante disparition des êtres :

Le monde est un jardin où tout meurt, les pavots
Et les sauges, et les romarins, et nous-mêmes,

Et ils connaissent la douceur de songer que, dans tout cela, il y a déjà la promesse de leur propre mort :

Et nous nous promenons dans ce jardin, éprises
Et ferventes, sachant que nous devons mourir.

(Renée VIVIEN.)

Tels spectacles, le mur gris d'un cimetière, les herbes folles parmi les pavés d'une cour abandonnée, le recueillement d'une abbaye, suffisent à réveiller le désir de souffrir :

On a envie de pleurer entre ces murs et de gémir, dira Maupassant devant un cloître ; on a envie de souffrir, d'aviver les plaies de son cœur, d'agrandir, d'élargir jusqu'à l'infini tous les chagrins comprimés en nous.

Toutes les tristesses de la nature ont leur répercussion dans l'âme sensible des algomanes.

Le soir tombe-t-il, les voici émus par les teintes du ciel qui

Prolonge une *agonie exquise* de couleurs.

(A. SAMAIN.)

Et nous les voyons s'arrêter, comme s'arrêtait Hippolyte, du *Triomphe de la mort*, « pour recueillir et savourer la tristesse éparse dans le jour qui se mourait » (D'ANNUNZIO).

La pluie vient-elle endeuiller les paysages familiers, c'est une tristesse nouvelle dont il leur faut capter le charme :

Je suis tout à la pluie, à son *charme assassin*,
Car pour moi, le sondeur du triste et du malsain,
C'est de la poésie atroce qui m'inonde.

(ROLLINAT.)

Et si *Dimanche* égrène sur la nature assoupie le tintement monotone de ses cloches, un spleen douloureux se dégage dont ils se hâtent de goûter la saveur :

Dans Notre-Dame la Nature, c'est la fête
Du spleen et du nostalgique. C'est la Grand'fête,
C'est la gloire — musique en gris noir — des névroses
. . C'est la fête des miroirs d'Ennui.

(P. CASTIAUX.)

Lorsque, cessant de regarder autour de lui, l'artiste se recueille
et rentre en lui-même, son âme épuisée de décadent,

Que les souffrances ataviques ont vaincu,

aura tôt fait de découvrir

La douleur au long des siècles attardée
Et l'angoisse moderne et molle de l'idée,

(FLORIS DELATTRE.)

Et dès lors, ce sera, suivant le mot de Jean Lorrain : « l'oppression délicate de vivre. » Et le charme que comporte cette lassitude même de la vie,

La douceur d'être seul et triste et de m'asseoir
Dans l'ombre, de ne plus sourire et d'être lasse,

(RENÉE VIVIEN.)

Ce sera l'*Ennui* enfin, mais l'ennui qu'on savoure et qu'on fête :

Je m'attriste et l'Ennui m'apporte ses fleurs grises,
Je ne crains pas le doux Ennui, le cher Ennui,
Ce frère du silence et du soir.

Tout est motif à cette tristesse aimée ; un sentiment d'infinie pitié
la fait parfois germer des misères humaines dans l'âme du poète :

... où vont s'unir et se répercuter
Tous les frissons épars des douleurs inconnues.

(ROLLINAT.)

Et Samain se demande :

Pourquoi frémissons-nous cette âpre volupté
En entendant du fond des violons monter
Le vieil écho profond de la misère humaine ?

Tandis que Léon Bocquet s'écrie, dans cette communion de la douleur :

Va, laisse-moi souffrir du mal mystérieux
Des choses et du *mal de ma pitié sublime*.

Cette pitié, l'algomane n'a pas besoin de chercher en dehors de
lui-même pour la faire naître ; il lui suffit de contempler son
propre cœur :

J'éprouve à me haïr une farouche joie,
Je me traîne devant mon propre tribunal,
Avide d'y trouver un juge partial
Qui flétrisse âprement la misère où je ploie.

Je me courbe, le cœur ivre d'humilité,
Et lorsque j'ai reçu l'arrêt qui me bafoue,

Je me redresse avec sa brûlure à la joue,
Riant de m'être ainsi, moi-même, souffleté !
(Ch. GUÉRIN.)

..

Les misères morales ne sont point seules à exercer cet attrait, à servir de prétexte à l'analyse : la maladie, la fièvre, les maux physiques, sont également chéris par les « amants de la douleur ». Ils professent, avec George, du *Triomphe de la mort*, que « la beauté se spiritualise dans la maladie et la langueur ». Et ils considèrent comme « le plus enivrant spectacle » ces « lèvres pâlies de chagrin » dans un visage incliné et cette « désolation du regard » dont M. Barrès voulut parer sa Bérénice.

L'amour, d'ailleurs, est peut-être le sentiment à propos duquel les écrivains aient su le mieux traduire la recherche de la douleur ; car l'amour est une source infinie de souffrances morales, et il n'est pas une de ses joies qui ne comporte une tristesse, ne fût-ce que par un rappel du passé ou une évocation du futur ; c'est, de toutes les passions, celle où le plaisir et la douleur cheminent le plus côte à côte et savent si bien se pénétrer qu'il est souvent difficile de les discerner et de dire quelle est la plus aiguë et la plus exquise de ces deux manifestations de notre sensibilité.

Pourquoi nos soirs d'amour n'ont-ils toute douceur
Que si l'âme trop pleine en lourds sanglots s'y brise ?
(A. SAMAIN.)

Tantôt, c'est un sentiment indécis, venu de ce besoin de se donner soi-même, qui est l'essence de l'amour :

Et c'est dans mon cœur orageux
Comme un mal de douceur qui souffre.
(A. SAMAIN.)

Tantôt c'est le désir, plus aigu et plus précis, de souffrir de la main aimée :

J'implore un coup de lance au flanc, j'ai soif de fiel,
Qu'une femme implacable entre les autres femmes
Me tende sa chair froide et sa bouche où je puisse
Me blesser d'un atroce amour !
(Ch. GUÉRIN.)

L'amour parfait est celui qui déchaîne le martyr des âmes :

L'amour que j'aime, s'écriera Isabella Inghirami, l'amour que j'aime est celui qui ne se lasse de répéter : « Fais-moi du mal, fais-moi toujours plus de mal. » Je n'épargnerai jamais aucune souffrance ni à vous ni à moi. (*Peut-être que si, peut-être que non*, de G. d'ASSUSZIO.)

Ainsi ces diverses expressions que les algomanes ont données de leur passion malade nous laissent deviner que, chez eux, l'amour

de la souffrance puise sa source dans le désir d'affiner leurs nerfs et d'accroître encore l'intensité de leur vie émotionnelle.

Si le système nerveux, écrivait Maupassant, n'est pas *sensible jusqu'à la douleur* ou jusqu'à l'extase, il ne nous communique que des commotions moyennes et des satisfactions vulgaires.

Il semble que bien des écrivains aient senti, comme l'auteur de *la Vie errante*, cette nécessité d'exalter leurs sens, de

Tendre — toute en frissons — la lyre de la chair,

coûte que coûte, dùt-il advenir que le cerveau s'épuise sous l'intensité des émotions,

Et que la lyre en feu fasse éclater ses cordes.

Aussi, lorsque les algomanes nous confessent ce *sursum* de l'âme en quête d'une douleur nouvelle qui la sublime, sentons-nous passer dans leur verbe un frisson d'orgueil :

Les plus hauts d'entre nous, voguant par les ténèbres,
Artisans raffinés de leur propre tourment,
Ont taillé leur souffrance ainsi qu'un diamant
Pour lui faire jeter des éclats plus funèbres.

(A. SAMAIN.)

* *

Cette recherche malade de la souffrance, que nous venons d'étudier chez les algomanes, ne saurait au demeurant nous apparaître comme une anomalie stupéfiante de nos fermetés affectives, allant à l'encontre de tous nos instincts.

Certes, on ne peut prétendre que l'instinct nous pousse vers la douleur : l'examen des mentalités les moins complexes, comme celle des animaux et des esprits frustes, montre que l'homme est naturellement porté vers la satisfaction de ses penchants et que le plaisir résulte du libre exercice de son activité. Il nous faut pourtant reconnaître que la douleur a toujours exercé sur l'homme une singulière attirance. Le plaisir de *faire souffrir* et de *voir souffrir* s'observe chez les enfants et chez les arriérés, qui représentent le stade évolutif primitif de l'espèce humaine ; les spectacles de mort et de torture ravissent les foules et se retrouvent à l'aurore de toutes les civilisations. La douleur est la compagne de l'homme : toujours présente à ses côtés, mêlée à toutes les manifestations de son activité qu'elle ponctue et qu'elle limite, elle devait inévitablement provoquer des confusions dans l'ordre des phénomènes de sensibilité.

Bien mieux, il semble qu'à mesure que l'homme s'élève par l'exercice de la pensée et la perfection des sentiments, il se dépouille de cette haine animale de la douleur et comprenne la nécessité de la souffrance. L'homme accepte la douleur : *philosophe*, parce qu'il

en fait un guide précieux, l'avertissant des troubles, des désordres physiques et moraux, cri d'alarme de l'être en péril ; *mystique*, parce qu'il y voit un présent céleste et le moyen d'expier ses fautes :

Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
Comme un divin remède à nos impuretés ;

penseur, parce qu'il reconnaît la supériorité morale de la douleur sur le plaisir, se souvient qu'elle est la condition du sacrifice et que la souffrance, consentie ou imposée par soi-même dans un but élevé, procure cette satisfaction intime, la plus aiguë qui soit, peut-être, résultant de l'accomplissement méritoire d'un acte de volonté :

Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge
Et vient mourir au bord de notre éternité.

(BAUDELAIRE.)

Les algomanes ne font que développer, égoïstement peut-être, et dans un but individualiste, cette conception que la douleur imposée ou consentie est susceptible d'enfanter le plaisir ; ils savent que la jouissance obtenue au prix de la souffrance est plus élevée que toute autre, que l'âme ne se sublime que dans la douleur, et que, suivant le beau vers de Richepin, dans *la Route d'émeraude* :

On ne doit se sentir un Dieu que sur la croix.

Coups de Lance

La queue de la poêle.

Nous assistions à une des dernières lithotrities pratiquées par le maître Guyon, à l'hôpital Necker, en 1905.

En réfléchissant à la longueur des voies qui donnent accès dans la vessie chez l'homme, à leur impressionnabilité, aux réactions du réservoir urinaire, on comprend au prix de quels efforts et de quelles difficultés on est parvenu à réaliser cette opération de la lithotritie. Et cependant, un demi-siècle a vu cette conception éclore, se développer, se parfaire dans une exécution qui ne laisse, pour ainsi dire, rien à désirer aujourd'hui...

Nous entendimes, ce jour-là, Guyon narrer cette anecdote des débuts.

« J'avais invité des confrères à une séance de lithotritie. Je venais de la terminer, quand un des auditeurs me fit cette réflexion : *C'est très beau, mais cette opération me fait penser à un cuisinier qui, tenant la queue du poëlon, ne voit pas la cuisine qu'il y fait.* »

Un sourire estompait le visage du grave et cher maître. Que de lithotrities a-t-il pratiquées depuis lors avec succès !

Dr G. W. (Namur).

Informations de la « Chronique »

Le magnétisme appliqué à la chirurgie.

Il vient d'être présenté, devant la Faculté de Paris, une thèse de doctorat dont l'auteur⁽¹⁾ a pris pour sujet : *Jules Cloquet, sa vie, ses œuvres* (1790-1883) ⁽²⁾.

Il n'est qu'un point que nous désirons retenir dans ce travail inaugural, qui n'est, du reste, pas sans mérite.

Cloquet avait suivi pendant un temps les leçons du chirurgien rouennais Flaubert ; son fils, Gustave, dans *Bouvard et Pécuchet*, a rappelé incidemment le nom de l'élève de son père. « Ces maîtres, écrit-il en parlant de MM. Deleuze, Bertheau et Cloquet, affirment que des somnambules ont prédit des événements, subi sans douleur des opérations cruelles. »

Jules Cloquet avait, en effet, bien avant la découverte de Simpson, pratiqué l'ablation d'un cancer du sein, et, grâce au magnétisme, la patiente n'avait pas manifesté la moindre marque de sensibilité.

M. Gabriel Cloquet, qui rappelle simplement le fait, aurait pu trouver, s'il l'avait cherché, dans les *Mémoires d'Alexandre Dumas* ⁽³⁾, les détails les plus circonstanciés sur cette opération, restée légendaire.

Puisqu'il nous en fournit l'occasion, nous allons suppléer aux lacunes de sa documentation, en empruntant le propre texte de l'amusant conteur.

Le sujet de cette observation mémorable était une « M^{me} Pl..., âgée de 64 à 65 ans, veuve depuis dix années, et qui souffrait, depuis deux ou trois ans, d'engorgements glanduleux au sein droit.

Le D^r Chap... (Chapelain) était le médecin de la malade ; plusieurs fois il avait essayé du magnétisme et s'en était bien trouvé. Il tenta d'appliquer le magnétisme à la guérison de M^{me} Pl... ; mais le mal était trop avancé, et il résolut de ne s'en servir que pour adoucir, s'il était possible, les douleurs de la malade au moment de l'opération.

Jules Cloquet fut appelé. On lui proposa d'opérer sur la malade endormie ; il accepta, enchanté de se rendre compte d'un phénomène dont il doutait, et d'épargner, en même temps, à la patiente la souffrance inséparablement liée à l'une des plus douloureuses opérations de la chirurgie

Le D^r Chap... magnétisa M^{me} Pl... et lui mit tout le côté droit dans un état d'insensibilité complète.

L'opération du sein commença par une incision de onze pouces, suivie d'une autre, longue de neuf. Grâce à ces deux incisions, on put aller chercher, jusque sous l'aisselle, plusieurs glandes qui furent soigneusement disséquées.

⁽¹⁾ M. Gabriel Cloquet, arrière-petit-neveu du célèbre chirurgien.

⁽²⁾ Paris, Rousset, 1910.

⁽³⁾ T. V, pp. 146-148.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Pendant l'opération, qui dura dix minutes, la malade ne donna aucun signe de sensibilité. Il semblait au chirurgien — ce sont ses propres paroles — *qu'il taillait dans un cadavre* ; seulement, lorsque, l'opération finie, on en vint à laver la plaie avec une éponge, la malade, sans sortir de son extase, s'écria deux fois :

— Finissez donc ! ne me chatouillez pas ainsi.

L'opération terminée, M^{me} Pl..., fut tirée de son extase : elle ne se souvenait de rien, n'avait éprouvé aucune douleur, et manifesta un profond étonnement d'être opérée.

Les pansements se firent selon le mode ordinaire et bientôt se montrèrent tous les symptômes d'une prompte guérison. Dès le septième jour, M^{me} Pl... sortait en voiture.

La suppuration diminuait, la plaie marchait rapidement à la cicatrisation, quand, vers le soir du quinzième jour, la malade se plaignit d'éprouver une forte oppression, et un œdème se manifesta aux extrémités inférieures....

Tout cela est du réalisme le plus absolu. Maintenant, voici où le merveilleux commence.

M^{me} Pl... avait une fille ; cette fille, arrivée de province pour soigner sa mère, avait été mise par le D^r Chap... en état de somnambulisme, et reconnue par lui comme étant d'une lucidité parfaite. Elle fut endormie du sommeil magnétique et consultée sur l'état de sa mère.

Au premier effort qu'elle fit pour voir, sa figure se décomposa, et les larmes lui vinrent aux yeux. Elle annonça qu'une mort paisible, mais inévitable, frapperait sa mère, le lendemain matin.

Questionnée sur l'aspect que présentait l'intérieur de la poitrine, elle déclara que le poumon du côté droit ne vivait plus, qu'il était vide et en suppuration vers la partie dorsale inférieure, et baignant dans un épanchement séreux ; que le poumon du côté gauche était sain et, seul, alimentait la vie. Quant aux viscères abdominaux, le foie, selon elle, était blanchâtre et ridé, mais les intestins étaient sains.

Ces dépositions furent faites en présence de témoins.

Le lendemain, à l'heure dite, M^{me} Pl... mourut. L'autopsie fut faite en présence des commissaires de l'Académie, et l'état du cadavre se trouva parfaitement conforme à la description faite par la somnambule.

Voilà ce que rapportèrent les journaux, voilà ce que consigna le procès-verbal, voilà ce que raconta Jules Cloquet lui-même à Alex. Dumas père, un jour que le romancier et le chirurgien causaient ensemble — avant que le chloroforme fût inventé — « de ces grands mystères de la nature où se perd l'esprit humain ».

Plus tard, et au moment où il préparait son livre de *Joseph Balsamo*, Alexandre Dumas résolut de tenter quelques expériences personnelles, ne se fiant pas, dit-il, à celles que pourraient faire devant lui « des étrangers ayant intérêt à accréditer le magnétisme ».

Et c'est ainsi que le romancier se fit magnétiseur.

Echos de la « Chronique »

Le médecin de F. Coppée.

Nos lecteurs connaissent, par les relations qu'en ont données tous les journaux, le tragique accident qui a si brusquement et si prématurément mis fin à l'existence du meilleur, du plus sympathique de nos confrères, notre excellent et bien regretté ami, le D^r DECHASTELET.

Tous ceux qui l'approchèrent ont été unanimes à vanter le charme de son commerce, sa parfaite égalité d'humeur, et par-dessus tout son dévouement à toute épreuve : n'en donna-t-il pas la preuve la plus manifeste et la plus touchante, en assistant dans sa longue agonie, qui fut un martyre prolongé, le poète des *Humbles*, qu'il reconforta de ses soins et de sa constante sollicitude ?

Coppée lui donna la plus haute marque d'estime, en le nommant son exécuteur testamentaire. Le grand peintre Meissonier, qu'il avait soigné, lui avait légué son cheval, qu'on peut dire historique, car il fut le modèle de tous ses tableaux.

Et, derrière le cercueil de notre camarade, deux de nos maîtres les plus estimés et les plus aimés, les professeurs GUYOX et PAUL SEGOND, qui prononcèrent au cimetière des allocutions si émouvantes que les assistants en avaient les larmes aux yeux, avaient tenu à honneur de conduire le deuil, rendant ainsi le plus bel hommage posthume à celui qui toujours dédaigna les distinctions officielles, trouvant sa récompense dans l'accomplissement simple de son devoir.

La journée de la rose.

En Suède, tout récemment, on eut l'idée, avec l'autorisation du roi Gustave, de vendre, au jour anniversaire du prince héritier de Suède, une fleur symbolique. Cette charmante initiative eut un succès considérable, et le produit de la vente fut versé dans la caisse fondée pour enrayer la propagation de la tuberculose.

L'exemple, si nous en croyons la *Revue belge de la tuberculose*, qui paraît bien informée, sera suivi en Hollande, à l'anniversaire de la princesse Juliana, et à Anvers, le 24 juillet prochain, à l'anniversaire de S. M. la reine Elisabeth.

Deux dames du monde anversois attirèrent simultanément, il y a quelques semaines, l'attention de M. le docteur THIÉREN sur cette idée, qui venait d'être réalisée ailleurs avec tant de simplicité et un si grand succès. L'honorable président de la section anversoise contre la tuberculose en saisit immédiatement le comité, et proposa l'envoi d'une requête à Sa Majesté la reine. Sa Majesté fut respectueusement priée « de bien vouloir désigner la fleur qui, le 24 juillet prochain, serait l'emblème des vœux de ses concitoyens, pour le bonheur de leur gracieuse souveraine ».

La reine, déférant au désir de ses sujets, déclare qu'elle choisissait

la rose, de couleur rose. Le 24 juillet, on vendra donc, dans les rues d'Anvers, des roses... en celluloïd ! Et comme nos bons voisins ne perdent jamais le Nord, ceci sans intention de moquerie, ils ont décidé que « des milliers de brochures seront imprimées à cet effet, et chaque acheteur recevra, en même temps qu'une fleur, une de ces petites brochures, qui dira la grandeur de la lutte entreprise contre le terrible fléau ».

La fin justifie le moyen.

Un traitement original de la blennorrhée.

Un de nos collaborateurs occasionnels, le D^r A. MARCAILHOU-D'AYMERIC fils, vient de relater, dans le *Journal des praticiens*, l'observation un peu inattendue que voici.

« M. X... avait une blennorrhagie interminable, malgré, sinon à cause du traitement (permanganate, etc.). Quelques douleurs également d'orchite. Enfin la blennorrhagie s'était transformée en blennorrhée. Un jour, les douleurs orchitiques devinrent plus aiguës. C'était l'après-midi et le soir il y avait grande soirée.

« M. X... dansa avec acharnement, si l'on peut s'exprimer ainsi. Au bout de la 4^e ou 5^e danse, les douleurs orchitiques avaient complètement disparu et sans retour. Et, de plus, la blennorrhée était irrémédiablement tarie, ce que n'avaient pu réussir à établir divers médicaments.

« Comment expliquer ce fait en apparence paradoxal et quelque peu étrange ? Par la sudation sans doute, et par un autre nouveau phénomène : l'hyperacidité urinaire, jouant dans le cas un rôle antitoxique et antimicrobien.

« Il est un fait : après une soirée dansante, l'urine est beaucoup plus chargée, plus concentrée, plus épaisse, car une partie de l'eau qui lui était destinée s'est exhalée par la sueur. Moins il y a d'eau, plus les principes de l'urine deviennent acides, avec tendance à une sorte de fermentation. Cette acidité peut jouer un rôle antitoxique, en ce sens que certains produits vitaux pathologiques — tels que les toxines sécrétées par le gonocoque — peuvent être détruits par l'hyperacidité et, par suite, cette hyperacidité peut jouer un rôle antimicrobien, par causticité. Elle brûle, désorganise, détruit le microbe. »

Acceptons l'explication — pour ce qu'elle vaut !

L'utile prescription.

Un principicule allemand avait pris femme ; ennuyé de la froideur qu'elle lui témoignait et ne sachant comment la surmonter, il s'en fut consulter un médecin fameux, qui lui rédigea une ordonnance, en latin, ainsi conçue :

« Oportet, cum digito medio, excitare quod inter nos medicos latine vocatur *clitoris*, et quando Serenissima Altitudo cœperit movere clunes..., fiat introductio. »

Le remède se montra, est-il besoin de l'ajouter, efficace à souhait.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès des journalistes médicaux.

Ce Congrès, qui devait se réunir le premier samedi de novembre, a dû être renvoyé à une date encore indéterminée, par suite de difficultés que n'avait pas prévues le comité d'organisation, en raison surtout de la proximité des vacances.

Tous les journalistes médicaux sont invités, néanmoins, à envoyer, dès à présent, leur adhésion au secrétaire général, 9, rue de Poissy. Prière d'envoyer le montant de la cotisation (6 francs) au trésorier, M. le D^r LE SOURD, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Les membres de l'Association qui adhéreront au Congrès seront dispensés de la cotisation de 1911.

Association de la Presse médicale française.

A la réunion de juin, les D^{rs} CABANÈS et OLIVIER ont été nommés membres de la Commission permanente d'admission. Les D^{rs} BLONDEL et GRANJUX ont été désignés pour représenter l'Association au Congrès international de la Presse périodique à Bruxelles.

L'assemblée a été unanime pour accepter de se faire représenter au *Congrès des Journalistes médicaux*, et a chargé de ce soin le secrétaire général.

Les inconvénients qui résultent, pour les directeurs de journaux, des nouveaux tarifs postaux, ont été exposés par le D^r Cabanès, qui a fait ressortir combien il importait de s'en préoccuper au plus tôt.

Il a démontré « qu'il serait urgent de tenter une démarche, de concert avec les représentants de l'Association des Journalistes médicaux, de la presse scientifique et de la presse périodique, auprès de qui de droit, c'est-à-dire le directeur des postes de la Seine, ou le ministre des postes lui-même, afin d'obtenir, si possible, qu'on revienne à l'ancien état de choses, l'an prochain, avant que soit promulguée la loi de finances qui règle la matière. »

L'assemblée a non seulement approuvé l'idée d'un effort collectif, mais elle a chargé le secrétaire général de faire des démarches personnelles, en vue d'obtenir tout au moins une réglementation uniforme.

Société médico-historique.

La dernière réunion, qui s'est tenue le 14 juin, a été particulièrement brillante. Les communications de M. le D^r LOMBARD, sur « la maladie de Madame », dont les lecteurs de la *Chronique* ont eu la primeur, et celle du D^r André MONÉRY, sur « l'Infirmier de Saint-Cyr, au temps de Madame de Maintenon », ont paru vivement intéresser l'auditoire. Ces communications ont été suivies d'une discussion du plus passionnant intérêt, à laquelle ont pris

part MM. le professeur PONCET (de Lyon), Henri MONOD, D^r LAIGNEL-LAVASTINE, MEIGE, CABANÈS, etc.

Il a été décidé que les membres de la Société recevraient, avant la fin de l'année, un volume contenant les communications principales, ainsi que le procès-verbal et le compte rendu de chaque séance. Ce volume va être incessamment livré à l'impression.

La prochaine réunion de la Société aura lieu le 2^e mardi d'octobre.

Présentation d'ouvrages à l'Académie de médecine.

M. MOSNY. — J'ai l'honneur de présenter à l'Académie deux ouvrages que M. le D^r CABANÈS vient de faire réimprimer, avec de notables modifications, les *Morts mystérieuses de l'histoire* et les *Mœurs intimes du passé*.

Faisant œuvre à la fois d'historien érudit et de médecin avisé, M. le D^r CABANÈS applique, dans ces deux nouveaux ouvrages, la méthode à laquelle il a eu systématiquement recours dans ses œuvres que chacun de nous connaît : le *Cabinet secret* et les *Indiscrétions de l'histoire* ; il fait appel tour à tour à la documentation historique et à la science médicale, pour éclairer l'une par l'autre.

C'est ainsi que, dans les *Morts mystérieuses de l'histoire*, il nous explique, en fin observateur et en critique averti, les morts des personnages historiques que leurs contemporains considéraient comme mystérieuses et tragiques. Cet ouvrage, qui ne comprend que la période qui va de Charlemagne à Louis XIII, n'est heureusement que le premier d'une série qui s'annonce comme féconde en curieuses révélations.

Dans les *Mœurs intimes du passé*, M. le D^r CABANÈS nous dévoile, d'une façon pittoresque, mais toujours véridique, l'hygiène de nos aïeux, que nous avons parfois calomniés, parce que nous ne les connaissions pas, et à qui il se plaît à rendre justice.

Ne trouvons-nous pas, d'ailleurs, dans un nouveau chapitre consacré à l'hygiène publique à l'étranger, les faits les plus étranges, les plus inattendus, qui nous expliquent maintes coutumes de nos aïeux et nous apprennent à les mieux connaître, à les comprendre, à les excuser, voire même à les louer ?

Cette étude, disait avec raison un de nos collègues, est la préface la plus substantielle à un cours d'hygiène (1).

Congrès des « Gouttes de lait ».

Le troisième Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge, *Gouttes de lait*, aura lieu à Berlin du 11 au 15 septembre 1911, sous la présidence du professeur DIETRICH, de Berlin.

Le secrétaire général est le professeur KELLER, de Charlottenbourg. Tous les renseignements sur l'organisation du Congrès sont fournis par le Secrétaire du Comité français, D^r P. GRASSET, 27, rue de Clocheville, à Tours.

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, 11 juillet 1909.

Ethnographie, Folk-lore

Les arbres à clous.

C'est une coutume ancienne, qu'on trouve en Belgique, d'enfoncer des clous dans certains arbres, pour y *enclouer sa fièvre ou sa maladie, ou quelque mauvais sort qu'une sorcière vous aurait jeté.*

Nous trouvons des descriptions et des renseignements intéressants sur ces arbres « sacrés », dans un opuscule intitulé « les arbres remarquables de la Belgique » (extrait du *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XLVII, 1910), par M. Jean CHALON.

Le tilleul du Coftice. — On le trouve sur le bord de la chaussée de Liège à Herve, «... Sis au bord d'un vieux chemin très fréquenté jadis, il porte sur sa face exposée à l'ouest la trace des nombreux clous que des voyageurs superstitieux enfoncèrent dans le tronc de l'arbre. Plusieurs centaines de ces clous, la plupart de grandes dimensions, sont encore aujourd'hui visibles ; d'autres sont tout récents et les blessures du tronc aidant, les cloueurs exercent jusqu'à 5 mètres de hauteur. »

M. COMHAIRE, dans la *Revue Wallonne* (Liège, 1893), donne un intéressant article sur le *Clavé fawe*, Hêtre à clous de Jalhay, disparu vers 1800.

M. VAN BASTELAER en cite un autre entre Trazeynies et Chapelle Herlaimont ; *Deux tilleuls à clous* près du couvent de Soleilmont à Gilly et des sapins à clous au lieu dit : Croix de Saint-Zé, à Braine-l'Alleud.

On sait que les études archéologiques entreprises dans la Campine depuis quelques années — l'ancienne *Taxandrie* — ont fait découvrir un certain nombre d'*arbres-fées*, auxquels les malades allaient *lier leur fièvre*.

M. LOUIS STROOBANT, le savant président de la *Société d'histoire et d'archéologie de la Campine*, dans son mémoire : « Quel est l'âge des tombelles de la Campine ? » établit ceci :

A côté de chaque sépulture à incinération de la Campine et elles sont nombreuses, il y avait une mare sacrée et un bois sacré, ou un arbre, auquel on allait, *longtemps encore après l'extinction du paganisme, lier la fièvre.*

Ce sont des arbres-fétiches. « J'ai vu, dit CHALON, en Algérie, des buissons-fétiches, toujours les mêmes (le premier buisson venu ne convient pas), où les Arabes vont lier un bout déchiré de leurs burnous, et en même temps lier leurs fièvres. Ces centaines de



ARBRE À CLOUS

(D'après une photographie, communiquée par M. le Dr G. WEST-HECQ, de Namur).

chiffons volent dans le vent. On ferait un mauvais parti à l'Européen qui les bousculerait. »

Les tilleuls de Gilly. — L'habitude d'y planter des clous n'a pas entièrement disparu : on peut y voir actuellement des clous qui ne sont pas entièrement rouillés.

Le tronc est littéralement couvert de clous de toutes sortes, depuis les parties visibles des racines et les plus éloignées, jusqu'à la hauteur d'au moins 2 mètres et au-dessus ; on a dû apporter des chaises et des échelles pour ficher les plus élevés. Il serait impossible de les compter (il y en a *des milliers*). Beaucoup sont disposés en forme de croix, ou figurent des dessins primitifs. Au point de vue botanique, il faut remarquer que l'arbre est sans doute très vieux, pour avoir atteint de telles dimensions avec un tel traitement barbare.

Des vertus merveilleuses sont encore attribuées de nos jours à certains arbres en France. Nous pouvons citer le chêne de Quillac (Landes), 10 m. 70 de tour à hauteur d'homme ; tronc plein, sans aucune brèche ni cavité. Il est adoré pour lui-même, sans qu'aucune statuette de saint ou chapelle oriente la foi des visiteurs.

On y vient en pèlerinage, pour les maladies des yeux principalement, pour d'autres aussi ; et les croyants, avec deux branchettes de la forêt voisine, font une croix qu'ils déposent sur les nodosités formidables de la base. Dans les creux de l'écorce, çà et là, l'eau fluviale se rassemble en petites flaques ; avec cette eau, qui doit cependant représenter un riche bouillon de culture, ne fût-ce que par les contagions des pèlerins précédents, les malades se baignent copieusement les yeux.

Il est fort probable que le chêne de Quillac était déjà célèbre au temps des Druides, et que les actuelles dévotions ne sont que le prolongement des superstitions antiques. Une analyse, chimique et bactériologique, minutieuse, de ces eaux, recueillies dans le creux de l'écorce, serait peut-être très instructive. L'action astringente du tanin contenu dans ces eaux ne doit pas être étrangère aux cures obtenues dans les affections des yeux.

D^r Guillaume WETS-HECQ (*Namur*).

Contre les débiteurs récalcitrants, à Ceylan.

Les créanciers de Ceylan se rendent chez leur débiteur, tenant à la main des feuilles de *néungala*, plante vénéneuse, et déclarant que, s'ils ne sont pas payés immédiatement, ils s'empoisonneront.

Le débiteur s'exécute sans plus tarder, non qu'il ait souci de la vie de son prochain, mais parce qu'une certaine loi condamne à de très forts dommages-intérêts celui qui est cause du suicide d'autrui (1).

(1) KNIROTON, *Histoire de Ceylan*, cité dans le *Magasin pittoresque*, 1846, p. 283.

Échos de Partout

Le cadavre de Dumont d'Urville. — La catastrophe de Villepreux a rappelé celle de Versailles, en 1842, dans laquelle périt Dumont d'Urville. Là aussi, les cadavres, à la suite de l'incendie des wagons, étaient méconnaissables. Le Dr Poumiès de la Siboutie, dont on vient, ces jours-ci, de publier les intéressants *Souvenirs*, raconte ainsi cette catastrophe, qui semble un écho anticipé de la catastrophe de Villepreux :

Le 10 mai 1842, je fus chargé d'aller constater l'état des cadavres déposés au cimetière Montparnasse, par suite de l'accident arrivé le 8 sur le chemin de fer de Versailles, rive gauche. Ils étaient au nombre de quarante, déposés dans un hangar, sur des dalles. Il fallait une certaine attention pour reconnaître des formes humaines dans ces masses qui me furent présentées : c'étaient des fragments de troncs, de têtes, de membres brûlés, carbonisés, raccourcis. Il me parut impossible de constater dans ces cadavres l'identité, même approximative, d'une personne connue. Amussat, qui arriva le premier sur le lieu du sinistre, envoyé par le préfet de police, me dit qu'à la première vue il prit les corps qui lui furent présentés pour des cadavres de chiens. J'ai toujours pensé que ceux qui prétendirent avoir reconnu parfaitement le corps de l'amiral Dumont d'Urville ont pu, ont dû se tromper, et que les funérailles pompeuses qui ont eu lieu en son honneur ont pu être célébrées sur le corps d'un homme absolument obscur.

(*L'Eclair*, 27 juin 1910.)

La révélation, en ce qui touche les restes de Dumont d'Urville, est à retenir, sous la plume d'un médecin qui fut chargé d'identifier les morts.

Les microbes au théâtre. — Le docteur RAVENEL, directeur du laboratoire bactériologique à l'Université de Wisconsin, vient de faire jouer par ses élèves une pièce dont les héros sont les microbes.

Voilà un thème vraiment original. Le docteur a photographié au microscope les principaux types de microbes et de bacilles ; il les a fait agrandir un nombre considérable de milliers de fois et, d'après ces documents d'une authenticité toute scientifique, on a confectionné pour les acteurs des costumes qui leur donnent l'apparence aussi exacte que possible de formidables bactéries. La pièce a été écrite par M. Machette, dramaturge estimé en Amérique : elle a pour sujet la lutte inexpiable du monde des microbes contre le monde humain. Une aventure d'amour est mêlée, paraît-il, à cette guerre farouche.

(*L'Actualité*, 19 juin 1910.)

Un grand peintre qui faillit être médecin. — La *Presse* a pris l'interview suivante de Gabriel FERRIER :

« Mon père voulait faire de moi un médecin. En fils obéissant, je pris une inscription à la Faculté de médecine de Paris.

« Mais, à côté de l'École de médecine, il y avait une petite « *École de dessin* », qui organisait de nombreux concours entre les jeunes artistes qui la fréquentaient. Ayant toujours eu horreur du sang, ne pouvant supporter la vue des cadavres, je fréquentais bien plus assidûment la « *petite école* » que la grande.

« Au bout d'un an, mon père voulut se renseigner sur mes progrès médicaux.

« Votre fils, lui fut-il répondu, mais il ne fait que dessiner!... » En effet, sur 37 concours organisés par l'école de dessin, j'avais été 35 fois nommé... Malgré ses appréhensions de la vie artistique, mon père céda devant mon entêtement... » Et c'est tant mieux. De son aveu, Gabriel Ferrier aurait fait un piètre médecin, tandis qu'il est devenu un grand artiste.

(*Gazette médicale de Paris*, 1^{er} juillet 1910.)

Un médecin devenu grand sculpteur. — M. Paul RICHER vient de terminer, dans son atelier de l'École des Beaux-Arts, le monument élevé au docteur Cornil par ses élèves.

Ce monument est destiné à être placé dans une des galeries de l'École Pratique. Il est, assure-t-on, très remarquable, et dans sa conception et dans son ensemble. Il comporte un très noble buste du professeur Cornil, dominant un cadre architectural d'un heureux effet.

Sur l'entablement du cadre, une jeune fille, qui est le génie grave et éternellement jeune de la science, tient une palme et regarde, sur une table dressée dans l'amphithéâtre, le cadavre auquel l'auteur des *Leçons sur l'anatomie pathologique* a demandé le secret de l'altération de nos tissus et de nos organes.

Traitée d'une façon très neuve, avec un sens admirable de la décoration, l'œuvre de l'éminent statuaire a atteint à l'émotion par la mesure et l'harmonie et à la grandeur par la simplicité.

(*L'Eclair*, 14 juillet.)

Médecin sénateur. — Nous sommes heureux d'enregistrer l'élection de notre excellent confrère et ami le D^r Cl. CHAUVEAU, comme sénateur du département de la Côte-d'Or, en remplacement du D^r RICARD, décédé.

Le D^r Chauveau est bien connu par ses beaux travaux en otorhino-laryngologie, et il est le directeur des *Archives internationales de laryngologie* ; il est l'un des opérateurs les plus justement appréciés dans cette spécialité. La corporation médicale aura en lui un ferme soutien dans notre haute assemblée.

(*Clinique infantile*.)

Nous adressons, de notre côté, au D^r Chauveau nos cordiales félicitations.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ISEOL
PRUNIER**

Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.

CHASSAING & C^o, 6, Av. Victoria, PARIS
ET PHARMACIES.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'utérus jouerait-il le rôle de glande à sécrétion et le sang des règles serait-il emménagogue ? — J'étais appelé, il y a quelques années, à donner mes soins à une jeune fille de quinze à seize ans, souffrant de troubles divers annonçant une puberté prochaine.

Au cours de la conversation, la grand'mère me dit : « J'avais bien peur que M... ne fût comme sa mère, qui n'a été réglée qu'à 22 ans, et encore grâce au *passant*. »

(Ici une parenthèse. Il y a quelque 30 ans, dans les fermes isolées de la montagne vosgienne, où j'ai pratiqué, la médecine était parfois exercée par le *passant*, c'est-à-dire le colporteur, vendant suivant la saison du fil, des aiguilles, du savon, et les almanachs de l'année, la *Veillée des Chaumières*, le *Parfait Laboureur*, le *Grand Messager boiteux de Strasbourg*. Il avait toujours aussi dans sa boîte quelques simples, qu'il détaillait en même temps.)

— Et qu'a fait le *passant* ?

— Eh bien ! vous me croirez si vous voulez. Vous connaissez mon autre fille : elle a été réglée à 13 ans, et bien réglée ; alors le *passant* m'a conseillé de faire tremper dans un litre de vin blanc la chemise tachée du sang des règles et de le faire boire à mon autre fille.

— Et ?

— Eh bien, je l'ai fait, et j'ai recommencé deux fois, et à la seconde fois les règles sont venues.

La seconde fille, que je vis quelques jours plus tard, m'assura la véracité du fait.

Nous savions que l'urée est le meilleur diurétique connu ; le sang des règles serait-il un emménagogue ?

D^r BEUVIGNON (*Commercy*).

Le traitement de la goutte, par le D^r Loubet. — Je lis dans la *Correspondance de Grimm* (édition Maurice Tourneux, t. IV, p. 22), à la date du 22 juillet 1758 :

« *Lettres sur la goutte*, par M. LOUBET, chirurgien-major de l'hôpital d'Ostende. Ces lettres feront plaisir aux gouteux. M. Loubet ne leur défend pas le vin ; et il prétend que l'abus immodéré des femmes n'est pas une des causes de cette maladie. »

A-t-on quelques renseignements sur ce docteur Loubet ? Et quel est le traitement contre la goutte indiqué dans ses lettres ? Je n'ai pu me les procurer.

D^rE.

Réponses

L'accouchement dans l'art (XV, 412). — Après avoir lu les articles publiés en 1908 dans la *Chronique médicale*, sur « l'accouchement dans l'Art », je pris la liberté de vous signaler un ancien tableau que je possède, représentant soit une scène d'accouchement, soit une constatation de grossesse. A ce propos, je reçus de nos confrères NOURY (de Rouen), PLEYETTE (de Marseille), CALLAMAND (de Saint-Mandé), des lettres attribuant, toutes les trois, le sujet à la même légende, dont voici le résumé.

Il s'agit non d'un accouchement, mais de la faute de Calisto, narrée dans les *Métamorphoses d'Ovide*.

Cette nymphe, fille de Lycaon, fut mise à mal, comme tant d'autres, par Jupiter. Un jour qu'elle refusait de se baigner, Diane, soupçonnant la vérité, la fit déshabiller par ses compagnes, pour constater l'état de son ventre. La déesse, qui était vertueuse mais point charitable, chassa la nymphe coupable, et l'infortunée alla dans les bois accoucher d'un fils, Arcas (lequel donna son nom à l'Arcadie).

La jalouse Junon transforma plus tard Calisto en ourse.

Arcas, devenu adolescent et grand chasseur, rencontrant sa mère l'ourse, en forêt, voulut la percer de sa lance. Pour empêcher ce matricide, Jupiter plaça la métamorphosée dans le Ciel et ensuite lui adjoignit son fils : d'où la constellation de la Grande et de la Petite Ourse.

Cette fable inspira plusieurs peintres illustres : les œuvres du Titien et de Rubens sont au musée de Madrid ; celle de Francesco Solomène à Florence. Je vous envoie la photographie de mon tableau, lequel n'est point une reproduction des toiles des maîtres susnommés : j'en ignore l'auteur (on l'attribue à l'École Italienne du XVII^e siècle), mais il est fort beau. Les personnages sont de grandeur naturelle, les physionomies remarquablement expressives : Diane est parlante, Calisto dans l'angoisse, une nymphe écoute attentivement la déesse, une seconde tourne des regards compatissants du côté de l'infortunée ; les autres figures sont peu importantes.

Malheureusement, l'artiste a recouvert le mont de Vénus d'un duvet noir, lequel existe dans la nature, mais qu'il est d'usage constant de supprimer dans la peinture. Aussi ne sais-je où caser, chez moi, ce tableau malgré sa valeur, tandis qu'il serait très remarqué et très admiré dans un musée ou dans une Académie.

D^r DE VALCOURT (de Cannes).

10, place de Laborde, Paris.

Les instruments de fortune (XVII, 347). — Pour alimenter la rubrique sur les instruments de fortune, réclamée par le D^r MOUGEOT.

Me trouvant un jour à la campagne en présence d'une vessie archidistendue, j'eus recours à un morceau de tube de biberon, complété en guise de cathéter par une baguette de bois.



DIANE ET LA NYMPHE CALISTO
(Photographie d'un tableau appartenant à M. le D^r de VALCOURT.)

Depuis, j'ai connu le procédé de la pipe en terre, auquel j'ai eu recours plus d'une fois et qui constitue, j'en conviens, un perfectionnement réel de ma découverte. Sans compter le plaisir d'entendre, comme le D^r JULIEN, le mari doublement heureux s'écrier, en se frottant les mains et en clignant de l'œil : « Ça va bien, moi qui justement suis fumeur ! »

P. PETIT.

Les pilules de Stahl (XVI ; XVII, 317). — Je lis, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} mai 1910, page 317, dans un article intitulé *les Pilules de Stahl* et signé du D^r L. KRIEGER, la demande de ce confrère désireux de voir publier l'explication des signes cabalistiques que l'on rencontre dans les formules des vieux bouquins de médecine.

Rien de plus facile.

On trouvera, à la fin du *Vocabulaire médical* de Hanin (Paris, 1811), une grande feuille intitulée : « Tableau des caractères chimiques et pharmaceutiques », qui donnera satisfaction au confrère Krieger.

D^r Charles VIDAL (Castres).

La variole de Bismarck (XVII, 154). — L'observation est bien chinoise ! L'explication est d'une simplicité extrême : sans doute, on avait revacciné les troupes allemandes en 1870. Seulement, voilà le malheur, Bismarck avait eu la maladie *avant* cette revaccination salutaire. Un jour que nous causions avec le D^r Erdmann, chef d'une ambulance allemande pendant l'invasion, il nous dit : « Comment se fait-il que vos soldats n'aient pas été vaccinés comme les nôtres, alors que c'est vous, Français, qui avez inauguré le vaccin de génisse dont nous nous sommes servis ? » On devine notre réponse.

D^r BOUGON.

Malade comme un chien (XVII, 413). — Traduction de l'anglais *as sick as a dog* : « sick », dans le sens original du mot, qui est *atteint de nausée*. Tout navire anglais qui met à la voile embarque un chien, en qualité de mascotte (aux États-Unis, il est indispensable que ce chien soit jaune). La facilité avec laquelle le chien éprouve les effets ipécacuanhesques du mal de mer a donné naissance à la locution, très nautique, anglaise : *as sick as a dog*.

D^r E. P.

Lettres de part singulières (XVII, 326). — Ce que vous dites sur le faire-part d'accouchement de M^{me} Guizot, est fort intéressant. Sait-on encore aujourd'hui que Guizot lut à sa première femme, mourante, un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme ?

J'ai lu quelque part, mais ne puis me rappeler où, que dans les premières années du règne de Louis-Philippe, un conseil des ministres fut tenu sous la présidence du Roi, en présence du duc d'Orléans. C'était en été, après le déjeuner. La délibération manquait d'entrain. Le ministre, voisin du duc d'Orléans, ressentit les effets

de la digestion : il s'assoupit et ronfla. Le prince le pinça pour le réveiller. Le ministre dit à mi-voix : *Sophie, laisse-moi tranquille ; tu me réveilles toujours !*

Quel était ce ministre ? Qui était Sophie ?

D^r ROSAIME.

Les effets salutaires de la peur (XVII, 403). — Un confrère qui se trouvait à bord du *Pas-de-Calais* au moment où ce paquebot aborda le *Pluviose*, m'a dit que le premier effet de la collision fut la suppression instantanée et définitive du mal de mer chez tous les passagers et passagères qui, plus ou moins livides, réclamaient des cuvettes ou se penchaient sur les bastingages.

D^r E. P.

La désinfection par les fumées (XVII, 340). — L'emploi des fumées produites par la combustion de branches d'eucalyptus m'a donné d'excellents résultats dans une récente épidémie de typhus exanthématique.

En février-mars-avril 1909, j'ai traité des malades atteints de typhus exanthématique, dans une grande salle dont les fenêtres restaient constamment ouvertes. Toutes les heures, la salle était enfumée : on faisait brûler, dans un poêle sans tuyau, des branches vertes d'eucalyptus, munies de leurs feuilles. Une fumée très épaisse s'en dégagait, qui se répandait dans toute la salle et n'incommodait guère les malades. Je n'ai pas observé, sur 60 malades, une seule complication de bronchite, broncho-pneumonie, pneumonie, ni de parotidite suppurée.

Quinze ans auparavant, dans une épidémie analogue, les complications broncho-pulmonaires et parotidiennes furent au contraire très fréquemment notées, en l'absence des précautions précitées.

D^r ÉMILE LEGRAIN.

Les médecins, homonymes de Clemenceau (XVII, 410). — En consultant les Annuaires, je n'ai relevé que les D^r Clemenceau, ci-dessous nommés : CLEMENCEAU (Adamas), thèse de Paris, 17 août 1824, n^o 179 : « Pneumothorax » ; CLEMENCEAU (Benjamin), thèse de Paris, 9 fructidor an XII, n^o 364 : « Propriétés et usages de l'eau. »

D^r D.

La bénédiction du lit nuptial (XVI, 560 ; XVII, 348). — Vous avez bien voulu me donner l'hospitalité dans le n^o du 15 mai de la *Chronique*, à propos de la bénédiction du lit nuptial. Il s'est glissé une légère erreur dans l'impression. Le village où la scène se passait s'appelle Traves et non Travers.

D^r J. BERTIN (*Dampierre-sur-Salon*).

Le vocabulaire des clients (XVII, 28, 239, 284). — A ajouter à la liste des dénominations paysannesques de la médecine, un propos entendu maintes fois à Toulouse et dans la région : 1^o Pommade à laver les latrines, pour : à la vératrine ; 2^o Teinture d'idiote, pour teinture d'iode, etc.

D^r A. MARCAILHOU D'AYMERIC.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les œuvres d'assistance du VII^e arrondissement, dispensaires pour enfants, colonies scolaires. Paris, G. Steinheil. — *Souvenirs d'un médecin de Paris*, par le D^r POUITIÉS DE LA SIBOUTIE (1789-1863), publiés par A. Branche et L. Dagoury, ses filles. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}. 1910. — *Amitiés de Reine*, par Jacques DE LA FAYE. Paris, Emile-Paul. 1910. — *Les maîtresses de Marie-Antoinette*, par Hector FLEISCHMANN. Paris, Editions des bibliophiles. — *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. V. Paris, Honoré Champion. 1909. — *Les femmes et la Terreur*, par Hector FLEISCHMANN. Paris, Fasquelle. 1910. — *Le Parc aux cerfs et les petites maisons galantes*, chroniques du XVIII^e siècle, par Jean HERVEZ. Paris, Bibliothèque des curieux, 4, rue Furstenberg. 1910. — *Les Mages*, par W.-S. SOLOWIOFF, roman occulte, traduit du russe par Maurice Luquet. Paris, librairie hermétique, 4, rue Furstenberg. 1910. — *Les prétentions dynastiques de la branche d'Orléans*, par ROBINET DE CLÉRY. Paris, l'Édition, 4, rue Furstenberg. 1910. — *Jules Cloquet, sa vie, ses œuvres, 1790-1883*, par Gabriel CLOQUET (thèse pour le doctorat en médecine). Paris, Jules Roussel. 1910. — *Défendons-nous ! pour le Néo-Malthusisme contre l'immoralité des « moralistes »*. Paris, Génération consciente, 27, rue de la Duée. 1910. — *L'aube romantique ; Jules de Rességuier et ses amis*, par Paul LAFOND. Paris, Mercure de France. 1910. — *La Féerie*, par Paul GINISTY. Paris, Louis-Michaud. — *Histoire générale de la Chirurgie dentaire*, par J.-L. André BONNET. Paris, Société des auteurs modernes, 24, rue de Gramont. — *La pratique de la climatotherapie et des cures hydrominérales*, par Paul MAYER, de Karlsbad. Paris, L. Hortal et F. Gittler. — *Le sixième livre de Rabelais*, par le D^r LABONNE. Paris, G. Ficker. — *Les Races humaines*. Paris, Hachette et C^{ie}. — *La Congestion pulmonaire unilatérale dans les attaques d'asthme*, par le D^r Elie PERCEPIED, du Mont-Dore. Paris, Imprimerie typographique R. Tancrède, 15, rue de Verneuil. — *Histoire d'un scandale à la Faculté de Médecine*, par le D^r LE FUR. Paris, imprimerie Levé, rue Cassette, 17. — *Le Morphisme*, par le D^r F.-H. MUELLER, Godesberg-les-Bains (extr. de la *Revue clinique hebdomadaire de Berlin*, 1908, n^o 49). — *La forme de bécicles la plus ancienne*, par le D^r A. BOURGEOIS. Reims, Lucien Monge, imprimeur de l'Académie, 75, rue Chanzy. — *Comment se conduire dans la vie*, par le D^r TOULOUSE. Paris, librairie Hachette et C^{ie}. — *La salle à manger de Sainte-Beuve*, par Jules TROUBAT. Paris, Mercure de France. — *Réflexions sur la Tuberculose*, par le D^r E. PETTIDI. Paris, Maloine. — *Idées médicales*, par le D^r GRASSET. Paris, Plon-Nourrit. — *Anthologie populaire de la Grèce Moderne*, par HUBERT-PERNOT. Paris, Mercure de France. — *Le Romantisme et les Mœurs*, par Louis MAIGRON. Paris, librairie H. Champion.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LE CENTENAIRE DE R. SCHUMANN

(1810-1910)

La maladie de Schumann

A travers sa correspondance,

par M. René BRANCOUR.

Bien que Schumann ait présenté, dès sa jeunesse, des symptômes évidents d'irritabilité nerveuse et de sensibilité exaspérée — n'écrivait-il point, à l'âge de dix-huit ans, que l'étude de « son unique Jean-Paul le conduisait jusqu'au seuil de la folie » ? — il nous faut cependant attendre cinq années encore pour arriver à une date décisive. C'est l'infortuné musicien qui, deux ans avant son mariage, mais cinq ans après cette date, en parle à sa fiancée, Clara Wieck, dans les termes suivants (lettre du 11 février 1838) :

Ma chère et noble fiancée... je vais te faire un long récit... Je suis plus heureux que je ne l'ai jamais été. Il te sera doux de savoir que tu as rendu le bonheur et la joie à un homme qui, pendant de longues années, a été la proie des plus terribles craintes, qui s'ingéniait à s'absorber dans les plus sombres pensées... Je vais t'ouvrir mon âme, comme je ne l'ai jamais fait pour personne...

Vers 1833, une profonde mélancolie commença à m'envahir. J'évitai d'en rechercher les causes ; ce devait être la désillusion qui étreint tout artiste auquel le succès ne vient pas aussi rapidement qu'il l'avait rêvé. J'étais encore peu connu, lorsque survint l'impossibilité de jouer qui frappa ma main droite (1). Toi seule réussissais à m'arracher à de si sombres tableaux.

(1) En 1831, Schumann, dans le but de régulariser son doigté, avait inventé un dangereux appareil, au moyen duquel il maintenait immobile le troisième doigt, tandis que le quatrième s'exerçait durant des heures entières. Il en résulta une rigidité douloureuse, qui s'étendit à toute la main et dont il ne put jamais se délivrer. Non seulement son jeu, mais ses compositions pour le piano gardèrent des traces de cette funeste invention. Après avoir, vraisemblablement, négligé de soigner dès le début cet engourdissement, il s'y décida enfin. Il écrivit le 9 août 1832, à sa mère : « Ma maison est devenue

Il parle alors de l'affection plus que fraternelle, sans pourtant que l'amour fût en jeu, que lui inspirait l'une de ses belles-sœurs, son « inoubliable Rosalie ».

Remontons, avec Schumann, à l'époque dont il parle. Il éprouva alors des accès de fièvre, confiant d'ailleurs en son médecin homœopathe pour hâter sa guérison. Ce docteur lui défendait de « désirer trop ardemment quelque chose », afin d'éviter toute surexcitation. Mais, malheureusement, il se laissait aller au fil de dangereuses rêveries. Tous les soirs il se rendait à la brasserie, buvait immodérément de la bière, fumant de forts cigares qu'il nommait *diablotins*, demeurant immobile durant des heures, absorbé dans les plus sombres pensées.

Après la mort subite de sa belle-sœur, il quitta l'appartement qu'il habitait à un quatrième étage, et alla s'installer dans un rez-de-chaussée. Depuis lors il prit en aversion les étages à gravir. Quelques années plus tard, lorsqu'un ami lui offrit l'hospitalité à Vienne, il demanda avec anxiété si cet ami « n'était pas logé trop haut ».

Une ère paisible s'ouvrait cependant, et pendant une dizaine d'années le calme semble avoir repris possession de l'âme du musicien. Il avait, en 1840, épousé Clara Wieck ; le bonheur, le succès, l'accueillaient enfin. Ajoutons qu'il avait renoncé aux habitudes de brasserie. Les « papillons noirs » ne l'avaient pourtant point, abandonné : « Je sens souvent, écrivait-il, en 1837, à Zuccalmaglio, que je ne suis pas destiné à vivre longtemps. »

une boutique de pharmacien ! Ma main m'a rendu soucieux, et cependant, j'ai hésité à consulter, tant je redoutais une opération ; à vrai dire, je craignais qu'on me démontrât l'incurabilité du mal. Enfin, j'allai trouver le professeur Kühl et je lui demandai de me dire, en toute conscience, si je pouvais guérir. Après quelques hochements de tête, il me dit : « Oui, mais pas de sitôt, c'est-à-dire, pas avant six mois. » Lorsque je fus en possession de ce « oui », mon cœur se sentit dégagé de la peine qui l'étouffait, et je fis, avec joie, tout ce qu'il m'ordonna, entre autres je pris des « bains animaux » — fais-toi expliquer cela par Schurig. Je dois plonger ma main, tout le jour, dans un bain d'eau-de-vie, et, la nuit, la porter en écharpe dans un bandeau rempli d'herbes ; jouer du piano le moins possible. Ce traitement manque d'attraits et j'apprends que quelque chose de la nature animale ne s'introduise en moi... mais il est très fortifiant, et je sens tout mon corps animé d'une force et d'une puissante vitalité qui, naturellement, me font plaisir à constater. »

A la même, le 6 novembre : « En ce qui concerne ma main, le docteur a toujours confiance. Pour ma part, je suis complètement résigné, je la considère comme inguérissable ! A Twuckam, je me remettrai au violoncelle, pour lequel on n'a besoin que de la main gauche... Pendant ce temps-là, la main droite se reposera, car le repos est le seul bon traitement à suivre. » Nous apprenons par une autre lettre du 28 juin de l'année suivante, que Schumann a essayé d'une nouvelle médication : « Je fais maintenant soigner mon doigt par l'homœopathie. Le D^r Hartmann m'a dit en riant : « Aucun médecin allopathe ne peut guérir cela. Dans trois mois, il ne restera plus trace de ce mal. » Là-dessus, il m'ordonna une toute petite poudre, me soumit à une forte diète, — ni bière, ni vin, ni café. — L'électricité dont j'ai fait usage m'a peut-être été nuisible, la partie malade devant être traitée par des excitants plutôt que par l'engourdissement. Bien que l'homœopathie me paraisse peu sérieuse, la confiance que témoigne le docteur m'a réconforté — et c'est déjà quelque chose de bon ! » — On verra bientôt que sa confiance en l'homœopathie ne tarda pas à s'accroître.

En 1844, le mal mystérieux, dont la seule pensée l'avait épou-
 vanté onze ans plus tôt, s'empara de nouveau de son être. Le
 Dr Helbig, de Dresde, en décrit ainsi les symptômes :

« Aussitôt que Schumann commençait à travailler ou seulement
 à penser avec un peu de force, ses pieds se glaçaient, il était pris de
 tremblements et de défaillances, joints à une crainte morbide de la
 mort. Il avait peur de tout : des montagnes, des maisons, qui lui
 semblaient devoir l'écraser ; des épidémies, des drogues et de toutes
 les substances métalliques, même des clefs. Il souffrait d'une
 insomnie persistante, de façon qu'il était beaucoup plus malade le
 matin que le soir. Comme on ne pouvait le décider à prendre
 aucun médicament, je lui prescrivis l'hydrothérapie, qui fit
 merveille. Mais il lui était impossible de ne pas composer ; son
 cerveau composait pour ainsi dire malgré lui, et il retombait tou-
 jours (1). »

Je ne pense pas qu'aucune des compositions de Schumann soit
 plus représentative de cet effrayant état mental que l'ouverture de
Manfred (2), sans parler d'autres morceaux de cette œuvre admi-
 rable. C'est l'hymne de la désespérance absolue. Nul rayon fugitif
 n'en vient un seul moment éclairer les ténèbres : plaintes, élans,
 cris de douleur s'y entremêlent, puis tout s'éteint en un dernier
 râle. On dirait un vaisseau qui sombre après la bataille et la tem-
 pête, et sur lequel se referme, en un remous suprême, le linceul
 indifférent des vagues.

Des craintes d'un caractère tristement prophétique viennent alors
 l'assaillir. N'oubliant pas que sa mère avait été folle pendant sa
 grossesse, il redoutait le voisinage d'un asile d'aliénés. A Dresde,
 l'aspect d'un de ces hospices lui avait causé « une impression
 fatale ». Plus tard, lorsque Ferdinand Hiller lui offrit sa place de
 chef d'orchestre municipal à Dusseldorf, il lui avoua qu'en cherchant
 dans un annuaire des renseignements sur cette ville, il y avait ren-
 contré inopinément l'adresse d'une maison de fous. « J'ai bien
 besoin, ajoutait-il, d'éviter de semblables rencontres. Tu le sais, nous
 autres musiciens, nous vivons beaucoup sur des cimes ensoleillées,
 et nous n'en sommes que plus cruellement émus par le contact des
 misères de la vie réelle... »

D'ailleurs, il ne put longtemps remplir les fonctions auxquelles
 l'avait appelé l'amitié de Hiller : sa parole s'embarrassait, sa voix
 éteinte ne se faisait pas suffisamment entendre des instrumentistes ;
 en outre, la sonorité de l'orchestre blessait ses oreilles. Les musiciens

(1) « Sitôt que je conçois une mélodie, je la perds, mon oreille intérieure est sur-
 menée. » (Lettre à Kahlert.)

(2) *Manfred* fut composé en 1847. Schumann disait n'avoir jamais mis autant de
 force et d'ardeur à une autre composition. Il admirait au plus haut point le chef-
 d'œuvre de Byron. Un jour qu'il en faisait lecture dans une réunion d'amis, à Dus-
 seldorf, la voix lui manqua, les larmes jaillirent de ses yeux, et une émotion si vio-
 lente s'empara de lui qu'il fut contraint de s'arrêter. Il est intéressant de rappeler

lui semblaient toujours accélérer les mouvements. Il cessa de se rendre aux répétitions et fut remplacé d'office.

Il luttait cependant par intervalles. Dans les deux derniers morceaux de la symphonie en *mi*^b (1850) on retrouve des traces de cette bataille intérieure : « L'idée m'en vint, écrivait-il, lors de ma première attaque, et je l'esquissai au milieu de terribles douleurs ! Vraiment, je pourrais bien l'intituler *la lutte de mon esprit contre les assauts de la maladie !* »

Son ouïe était le théâtre de cruelles hallucinations. Parfois il s'interrompait au milieu d'une lecture ou d'une conversation, sous l'effet d'une note aiguë que jouait un orgue imaginaire. Bientôt vinrent se joindre aux sons isolés des voix plaintives, de sinistres accords (1).

Une nuit, il saute à bas de son lit, pour transcrire un motif que lui dictaient les spectres de Schubert et de Mendelssohn (2).

Le D^r Helbig fait, au sujet de ces hallucinations, les remarques suivantes :

« L'oreille est celui de nos organes qui conserve le plus d'activité pendant la nuit et dans les ténèbres, le dernier à s'endormir, le premier à se réveiller : le plus léger bruit peut agir sur l'homme qui dort. L'organe auditif est étroitement lié à ceux de la prévoyance, de la défense personnelle et de la musique. Quand nous réfléchissons que l'œil crée la lumière, le cerveau la pensée, nous comprenons comment Schumann pouvait avoir des hallucinations musicales et, comme il le disait, entendre des esprits chanter. »

Confiné dans la retraite après un voyage en Hollande, qui eut lieu en novembre 1853 et lui procura une heureuse diversion, il éprouvait des phénomènes de plus en plus inquiétants. Il s'adonnait à la pratique des tables tournantes : « Elles savent tout », disait-il, et il entendait une table jouer le début d'une symphonie de Beethoven. « Elle me joue ce que je veux », écrivait-il à Hiller. « Quand je lui dis : chère table, presse la mesure, elle la presse. Nous sommes entourés de merveilles ! » — Après ces crises d'exaltation, il retombait dans une prostration morne, déclarant « qu'il était un trop grand pécheur pour qu'on pût l'aimer ».

Enfin, le 25 février 1854, après quinze jours et quinze nuits, pen-

ici l'opinion de Goethe sur *Manfred* (dont il jugeait que l'idée première était empruntée à son *Faust*) : « Dans cette tragédie, disait-il, nous trouvons la quintessence des idées et des passions de ce talent si extraordinaire, né pour se tourmenter lui-même. » Ce jugement pourrait aussi bien s'appliquer au *Manfred* de Schumann.

(1) On peut rappeler ici le cas de Smetana qui, lui aussi, entendait une note stridente qui hantait son oreille et aussi, comme il l'écrivait lui-même, une confusion de voix qui y causait, y sifflait, y chantait même, tandis qu'autour de lui un mélange de voix invisibles « ricanait et le traitaient d'imbécile ».

(2) Une légende assez répandue, mais que rien à ma connaissance ne justifie, veut que Weber ait cru voir le Diable surgir devant lui, pour lui dicter les thèmes de la *Fontaine des balles*, au second acte de *Freischütz*. Cette anecdote romantique cadre malaisément avec la mentalité très saine de cet illustre musicien.



ROBERT SCHUMANN.
(1810-1910.)

(D'après une gravure sur bois du *Magasin pittoresque*)

dant lesquels il n'avait pu trouver un instant de sommeil, et tandis qu'il écoutait tranquillement causer son médecin, le D^r Hasencleuer, et son ami Albert Diétrich, il quitta sans bruit la chambre. Chacun pensa qu'il allait revenir et nul ne songea à s'inquiéter. Il était allé se précipiter dans le Rhin, d'où des bateliers le retirèrent vivant encore, mais irrémédiablement fou. Transporté dans une maison de santé à Bonn, il parut, au bout de seize mois d'internement, donner quelque espoir d'amélioration.

Il écrivit quelques lettres à sa femme, et demanda un piano. Il en jouait tantôt avec un calme relatif, tantôt d'une façon saccadée et violente qui, dit un de ses visiteurs, « faisait mal à voir ». Des éclairs de génie sillonnaient par instants l'obscurité de ses incohérentes improvisations.

Puis ce fut de nouveau la nuit.

Refusant toute nourriture, il tomba au dernier degré de la faiblesse et mourut enfin — après une suprême entrevue avec sa femme qu'il sembla reconnaître — le 29 juillet 1856.

Le D^r Richards, d'Endenich, qui avait soigné Schumann pendant cette période, a consigné le résultat de l'autopsie à laquelle il se livra. Il constate qu'il existait une « atrophie si considérable du cerveau que l'organe entier pesait sept onces de moins qu'il n'eût dû peser, chez un homme de l'âge de Schumann.... »

La cause de cette maladie organique est l'hérédité ; la cause externe, l'excès de travail. Quand le cerveau est surmené, le sang y afflue dans la proportion de l'activité que l'on requiert de cet organe ; le tissu vasculaire s'engorge, devient par conséquent impropre à sa fonction, et le cerveau s'atrophie, faute de nourriture. Ordinairement, l'idiotisme s'ensuit, accompagné de gaieté, d'optimisme, de contentement de soi-même, état relativement heureux pour le malade.

Chez Schumann il en résulta, au contraire, une mélancolie profonde, une timidité exagérée, une modestie telle que, vers la fin de sa vie, il ne s'estimait rien et refusait les hommages, lui qui avait eu de l'orgueil dans sa jeunesse, des pressentiments sombres, l'horreur et en même temps le désir de la mort. »

« L'homme doit travailler pendant qu'il fait jour », écrivait Schumann à Hiller, en s'appropriant non sans amertume un passage de l'Évangile. Aussi travailla-t-il sans relâche et avec une inextinguible ardeur, jusqu'au moment où la plume tomba de sa main.

Les pages angoissées abondent dans ses œuvres, mais aussi les pages suaves et tendres, et alors même que la folie le harcelait déjà, il traçait, dans la seconde partie de ce *Faust* demeuré inachevé, les chants les plus divins qui se soient exhalés de son âme (1).

(1) Une grande partie des lettres citées dans cet article sont empruntées à la traduction de M^{me} Mathilde Crémieux.

Les maladies mentales de Robert Schumann.

(Génie et Démence.)

Par le D^r PASCAL (1).

Nous autres musiciens, nous avons beau vivre souvent sur les sommets ensoleillés, les infortunes de l'existence nous atteignent, quand elles se dévoilent dans toute leur horreur.

R. SCHUMANN.

Quelques littérateurs se sont révoltés contre les médecins et psychologues qui étudient la mentalité des grands hommes et osent mettre une étiquette sur leurs souffrances physiques et morales.

L'histoire de la vie d'un homme de génie est une page de l'histoire de la pensée humaine, elle ne doit être indifférente à personne. La psycho-physiologie et la pathologie d'un artiste ou d'un écrivain sont des questions importantes dans l'analyse qu'on fait de leurs œuvres. « Ils ne les écrivent pas avec leur pure pensée, disait Sainte-Beuve, mais avec leur sang et leurs muscles. »

L'homme de génie n'est ni un monstre, ni un miracle éblouissant, comme on le croyait dans l'antiquité, mais une fatalité organique. « Il se développe comme la vie, écrit M. Séailles, en même temps qu'elle, par l'effort des générations successives, dont les acquisitions transmises par l'hérédité modifient et perfectionnent l'organisme » (2).

L'esprit d'un homme de génie est soumis aux mêmes lois que le terrain biologique sur lequel il repose ; il doit donc être étudié et discuté comme tous les phénomènes de la vie.

Ramené sur le domaine de la science, un grand homme n'est ni rabaissé, ni humilié. L'analyse scientifique la plus sévère et la plus minutieuse n'enlève rien à sa grandeur et n'obscurcit pas le rayonnement de sa gloire. Etudier scientifiquement un homme de génie, c'est briser les murailles dans lesquelles on enferme les mystères de la nature, c'est jeter quelques lueurs sur les lois et les destinées de la vie de l'homme.

Il y a, dans l'analyse mentale de Robert Schumann, ce puissant génie de l'art musical, des faits d'observation qui appartiennent à la psycho-physiologie, à la pathologie, à la philosophie, autant qu'à la critique d'art.

Cet homme prodigieux était un malade. De l'âge de vingt-trois ans à celui de quarante-six auquel il mourut, il ne passa pas beaucoup de jours sans souffrir. Son mal était toujours à ses côtés, comme un ennemi.

(1) D'après le *Journal de Psychologie normale et pathologique*, n° 2, mars-avril 1908.

(2) Séailles, *Le génie dans l'art*.

Toute sa vie n'a été qu'une lutte à mort sans relâche et sans trêve entre les deux forces, celle du génie qui se défend, s'affirme et s'épanouit, et celle de la maladie qui envahit, ronge et détruit petit à petit son âme et son corps.

Tantôt c'est la maladie qui vainc le génie, tantôt c'est le génie qui terrasse la maladie. La faculté créatrice se montre avec des irrégularités et des apparences de caprices qui ne peuvent étonner que si l'on ignore les irrégularités de ses accès de souffrances.

La flamme de son inspiration brille entre deux éclipses.

Pour comprendre et juger l'œuvre de Schumann, il faut non seulement connaître son caractère, son éducation, et les événements de sa vie, mais encore dévoiler les replis délicats de sa sensibilité frémissante et étudier avec soin la moindre manifestation pathologique, car tout son esprit et toute son âme ont laissé leur empreinte dans ce qu'il a créé et dans ce qu'il a pensé.

Schumann éternisa ses souffrances par son œuvre étrange et sublime. Ses cris de détresse ont répandu sur les sentiers du monde la semence de la douleur et créèrent des sources infinies d'émotions.

Son œuvre a eu la même source que ses larmes, elle a jailli avec abondance des profondeurs de sa douleur. Elle est faite avec la substance de son âme, avec les palpitations de son angoisse, avec les appels déchirants de ses crises morales.

En exprimant sa douleur en pensées musicales, Schumann chercha à se séparer de son infortune, à se dépouiller de tous ses tourments. En somme, toute la puissance de son génie se résume à transformer ses souffrances en œuvres d'art.

« Il avait compris, dit Camille Mauclair, que la douleur est le fond de l'art, il avait pris goût à la dépeindre, il la retrouvait jusque dans l'amour de la nature et elle était assise à son foyer. Elle devait le tuer et... le rendre immortel. »

Quelle est cette douloureuse maladie qui a contribué à l'éclosion de ces sublimes et immortels chefs-d'œuvre ?

Bien que sa maladie soulève cette question, si souvent discutée, des rapports du génie avec l'aliénation mentale, elle ne fut scientifiquement étudiée que par peu d'auteurs. Le Dr Richards, de l'asile d'Endenich, de Bonn, où mourut Schumann, fit, sur la demande de Wassielensky, un rapport sur l'état mental que présentait l'éminent musicien, les deux dernières années de son existence, et sur les lésions anatomo-pathologiques trouvées à l'autopsie.

En 1894, le Dr Schaffhausen émit quelques considérations anthropologiques sur les dimensions et le volume de son crâne. Mœbius (1) fit en 1906 un long travail sur sa maladie mentale. Le diagnostic du neurologue de Leipzig fut discuté et réfuté par le Dr Gröhle (2), de Heidelberg. Enfin, au dernier congrès des aliénistes (Genève),

(1) MÖBIUS, *Ueber Robert Schumann Krankheit*, 1906.

(2) GRÖHLE, *Brief über Robert Schumann Krankheit* au P. J. Mœbius, *Centralblatt für Nervenheilkunde und Psychiatrie* (5 octobre 1906).

M. Dupré et son élève Nathan établissaient un rapport étroit entre le circularisme et le génie musical de l'auteur de *Manfred*.

L'opinion de Mœbius, si singulière et concordant si peu avec les données actuelles de la psychologie et de la psychiatrie, m'a donné l'idée de reprendre l'étude des troubles mentaux de Schumann. Pour écrire son observation clinique, j'ai consulté ses meilleurs biographes : Wassielewsky (1), Erler (2), Jansen (3), Litzmann (4), Richter (5), Louis Schneider et Marcel Mareschal (6), Camille Mauclair (7).

J'ai puisé de très intéressants renseignements dans son journal, dans sa correspondance et celle de sa femme, Clara Schumann.

Le rapport du Dr Richards est un document précieux, qui fournit quelques détails sur les derniers jours du maître de Zwickau.

OBSERVATION CLINIQUE DE SCHUMANN.

Antécédents héréditaires. — On ne possède aucun renseignement précis sur les ancêtres de Schumann.

Son père, Auguste Schumann, fut un homme remarquablement intelligent ; il travailla toute sa vie avec acharnement pour élever sa nombreuse famille. D'abord employé dans une épicerie, il cultiva ensuite son penchant pour les lettres et devint plus tard libraire. Il était sérieux, bon, généreux et bienveillant ; on a signalé chez lui à diverses reprises des tendances à la mélancolie. Les œuvres de Young et de Milton l'excitaient parfois de telle façon qu'elles le menèrent à la folie.

Pendant qu'il traduisait les poésies de Byron, il tomba malade, il souffrait de la tête, avait de nombreux vertiges ; son corps s'affaiblissait peu à peu et il mourut d'une maladie de nerfs, dont nous n'avons pas pu savoir le diagnostic.

Sa mère, Johanna-Christine Schnabel, était intelligente et bonne ; à la fin de sa vie, on a noté du sentimentalisme, de la rêverie et de temps en temps des accès de violence et des extravagances. Elle n'était pas musicienne.

Schumann eut trois frères et une sœur, tous plus jeunes que lui, et tous morts jeunes. Sa sœur, remarquablement belle, mourut « d'une folie douce et tranquille », d'après Schumann ; de « démente précoce », d'après Mœbius.

Antécédents personnels. — *Enfance.* — Robert Schumann naquit le 8 juin 1810. Son enfance fut très heureuse, sa famille et sa mère

(1) WASSIELEWSKY, *Wilh. J. V. Robert Schumann*, Leipzig, 1880, 3 Aufl.

(2) ERLER-HERM, *Robert Schumann Leben, Aus seinen Briefen Geschildert*, Bände, Berlin, 1887.

(3) JANSEN, *F. J. Robert Schumann Briefen*, Neue Folge, Leipzig, 1886.

(4) LITZMANN, Berthold, *Clara Schumann, Mitgetheilt*, Lu II Band, 1905.

(5) RICHTER, Carl Edert, *Biographie von A. Schumann Zwickau*.

(6) LOUIS SCHNEIDER et MARCEL MARESCHAL, *Schumann, sa vie et ses œuvres*.

(7) CAMILLE MAUCLAIR, *Schumann*.

l'entourèrent des soins les plus attentifs. Il ne se fit remarquer par aucune de ses aptitudes intellectuelles. A huit ans, il fit ses premières compositions, il improvisa pour ses camarades : « Les joies d'une journée d'écoliers. »

On ne trouve dans ses premières années aucune affection pathologique.

Puberté. — A quinze ans, Schumann était poète et philosophe. Son esprit fut mûr de bonne heure. Aux côtés de son père, il prit le goût de la bonne littérature et des idées philosophiques.

La puberté est l'âge des beaux élans et des grands enthousiasmes, ainsi que du pessimisme et de la rêverie.

Le fond mental, triste et rêveur, de Schumann se révéla, à cette époque de sa vie, d'une façon évidente. Il fut de bonne heure ce que Nietzsche a écrit de lui : « Ce Schumann aux allures toujours obliques, sans cesse effarouché, en retraite et en recul, cette âme noble et sensible, sans cesse brûlante d'un bonheur ou d'une souffrance impersonnels, cette âme sans cesse petite fille, *noli me tangere* de naissance. »

Sa sensibilité excessive, ennemie du vulgaire, se dévoile dans les nombreuses lettres qu'il écrivait alors. « Oh ! maman, s'écriait-il, j'ai une nature trop sensible, je le sais bien ; quiconque sent aussi profondément que moi est destiné à être malheureux ».

Son imagination était continuellement en effervescence et s'enflammait au moindre choc. Son cœur débordait de tendresse et de sentiments. La lecture des livres de Jean-Paul Richter et la musique de Schubert le mettaient dans un état de nervosisme pathologique. Il pleurait à chaudes larmes, et à son avis les larmes « rassérénaient son âme avide d'émotions ». Mais ces élans sentimentaux et ces émotions étaient de courte durée.

Fréquemment, suivaient de longues périodes de dépression, qui s'aggravaient parfois d'une façon inquiétante. Ainsi il écrivait : « Ce monde est un vaste fossé de songes défunts, un jardin de cyprès et de saules pleureurs, un morne spectacle de marionnettes ».

A Venise, on le voit assis sur une pierre, en face du palais des Doges, regardant mélancoliquement la mer et faisant la réflexion suivante : « Dire que, parmi tous ces gens, il n'y a personne qui soit si malheureux que moi ! »

De telles pensées tristes abondent dans son journal et sa correspondance. Ses écrits permettent d'étudier la psychologie de cette nature d'élite.

On peut suivre jour par jour les paroxysmes et les défaillances de sa sensibilité, sa variabilité d'humeur, passant facilement de la tristesse à la gaieté, les penchants de sa nature, les énergies de sa volonté, les richesses de son imagination et la puissance de son intelligence. Schumann possédait au suprême degré le pouvoir d'auto-analyse et, comme tous les êtres supérieurs, un sentiment auto-critique très développé. Mais ce qui caractérise avant tout l'état mental de Schumann, même à cette période de sa vie, c'est

une tension émotive continuelle. Sous l'influence de la moindre excitation extérieure et du moindre choc moral, ses cordes vibrent et son émotion franchit aisément un degré de plus et devient pathologique. La mère parut souffrir de voir son fils si sensible et s'opposa de toutes ses forces à sa carrière artistique. Celui-ci se fit inscrire à dix-huit ans à l'Université de Leipzig comme étudiant en droit et ne fit tout d'abord de la musique qu'en simple amateur. Comme il s'ennuyait mortellement dans cette ville, il alla promener ses rêveries dans le site pittoresque d'Heidelberg.

Il n'était guère sociable, causait généralement très peu et seulement avec les gens qui lui plaisaient. Comme tous les Allemands, il devenait facilement « *gemütlich* » devant un verre de bière.

A un moment, il aurait préféré le champagne, dont il disait « qu'il fait jaillir l'étincelle de l'esprit ». C'était aussi, d'après Mœbius, un grand fumeur. Son génie musical resta latent pendant toute sa vie d'étudiant. « Le génie du son, disait-il, a doucement éteint sa torche. Tout ce que j'ai fait de musique me semble comme un beau rêve et je peux à peine m'imaginer que ce rêve a existé. »

Pourtant Schumann sentait le germe de son génie qui devait un jour éclore: « Si jamais j'arrive à faire quelque chose de bien ici-bas, ce sera dans la musique, je suis sûr que j'ai une puissance créatrice ».

Lorsqu'il écrivait cela, il avait à peine dix-neuf ans.

Adolescence. — Malgré l'opposition de sa mère, le génie de Schumann devait suivre sa destinée. Il rentra à l'âge de vingt ans à Leipzig, pour se consacrer exclusivement à la musique.

Au lieu de la joie qu'aurait dû lui causer le triomphe des résistances maternelles et la satisfaction de pouvoir développer ses tendances artistiques, Schumann ne goûta pas longtemps le bonheur.

Leipzig, cette ville morne, eut une mauvaise influence sur lui. Il présente de longues phases de tristesse, avec accès de désespoir. Les idées noires se transforment en idées de suicide et il se plaint de ne pas avoir la somme suffisante pour s'acheter une arme à feu et se tuer comme Werther. Fréquemment il souffrait de la tête et d'asthénie physique.

En septembre 1830, une épidémie de choléra menaçait l'Allemagne. Schumann lisait avec anxiété les journaux qui relataient le nombre des victimes. Inquiet et angoissé, il s'empressa de faire son testament. Il fit un voyage en Italie, d'où il revint rétabli, et se remit avec ardeur au travail. Désireux de rattraper le temps perdu de sa jeunesse, il imagina de se priver du troisième doigt de la main droite en le liant, pour vaincre sans son aide les plus grandes difficultés de l'exercice du piano. A la suite de cette ligature, le médius se trouva paralysé, puis la paralysie gagna la main, si bien qu'il dut suspendre son travail.

Cet engourdissement persistait et devenait inquiétant. Il alla alors consulter le D^r Kühl, qui lui conseilla de baigner la main dans du sang de bœuf récemment tué, ou de s'envelopper entière-

ment avec la peau de l'animal. Il lui prescrivit aussi des bains chauds d'alcool camphré coupé d'eau, et des cataplasmes de certaines herbes. « De tels remèdes ne sont pas drôles, s'écriait Schumann, et j'ai peur que quelque chose de la nature du bœuf passe dans ma nature, à moi. »

Malgré ce traitement grotesque, il fut amélioré et constata même que ses doigts devenaient plus souples et son organisme plus fort.

A l'occasion de cet accident il eut un moment l'intention de délaissier la musique pour la théologie ; mais ses idées mystiques sont vagues et ne présentent aucune fixité pathologique.

En 1833, il eut la malaria. Il eut beaucoup à souffrir des accès du paludisme, qu'il appelle, dans son journal : « la maladie martyrisante ».

Le 17 octobre de la même année, en apprenant la mort de sa belle-sœur, Schumann eut un accès d'angoisse et d'asthénie. Il prit alors son appartement en horreur et éprouva une sorte d'appréhension à habiter les étages élevés. Il dut donc quitter ses deux chambres du quatrième étage, « chambres pleines de soleil et de clair de lune », dit-il, pour descendre au premier. « J'éprouve, écrivait-il, à de telles hauteurs, un vertige, un malaise et je ne puis m'arrêter longtemps à un étage élevé ».

Il avait des frayeurs vives et ne pouvait s'endormir sans qu'un ami veillât près de lui ; et il n'osa faire seul le voyage de Zwickau pour voir sa mère, dans la crainte qu'il ne lui arrivât un accident.

A cette époque, il écrivait à sa mère : « J'ai de violents afflux de sang à la tête, je suis d'une excessive nervosité ; j'ai des faiblesses subites et des étouffements. Si vous saviez combien ce triste état me rend hypocondriaque ! »

Au sujet de cette maladie, il écrivait à Clara Wieck, sa fiancée : « C'était pendant l'été de 1833 ; à ce moment, je me trouvais rarement heureux ; il me manquait quelque chose ; la mélancolie causée par la mort d'un frère aîné ne faisait qu'empirer : tel était l'état de mon cœur lorsque j'appris la mort de Rosalie (sa belle-sœur).

Dans la nuit du 18 au 19 octobre 1833, il me vint tout d'un coup la pensée la plus terrible qu'un homme puisse avoir, la plus terrible par laquelle le ciel puisse punir, la pensée que je perdais la raison. Elle s'empara de moi avec une telle violence que toute consolation, toute prière aussi bien que la moquerie étaient impuissantes contre elle. Cette angoisse me poursuivait partout. Le souffle me manqua à cette pensée... Alors, en proie à une excitation effroyable, je courus chez un médecin et lui dis tout : que souvent je perdais l'esprit, que je ne savais plus comment finirait cette angoisse ; que je ne pouvais rien lui opposer, que dans un tel état de détresse excessive, j'allais attenter à mes jours. »

Dans une autre lettre on lit encore : « Je n'ai pas le courage d'aller seul à Zwickau, de peur qu'il m'arrive quelque chose : violente congestion, angoisse inexprimable, perte de la respiration, défaillances de l'esprit, ne durant qu'un instant, se succèdent rapi-

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

dement, bien que tous ces signes soient moins bien marqués qu'autrefois. Si tu avais l'idée d'un tel état bouleversé par la mélancolie, tu me pardonnerais certainement de ne t'avoir pas écrit. »

Cet état morbide fut passager. Schumann se remit au travail, et d'après ses biographes, l'année 1833 fut des plus fécondes.

Le passage de l'adolescence à l'âge adulte fut constitué par des années de lutte et de nombreuses difficultés.

Deux grandes passions ont traversé la vie de Schumann : l'amour et la musique. Sur ces *deux ailes de l'âme* (Berlioz), son génie s'envolait vers les hauteurs sublimes de l'inspiration. Il aima Clara Wieck, la célèbre pianiste, d'un amour puissant et beau, qui ne fut vaincu que par la mort. Cet amour le fit beaucoup souffrir. Le père de la jeune fille s'opposait à leur mariage, à cause de la santé précaire de Schumann et de son insuffisante fortune. « C'est parce que je ne suis pas riche comme Rothschild que Wieck a défendu de publier les bans », écrivait-il à son ami Dorn.

Toutes ces épreuves ont une heureuse influence sur son génie. Il travaille et produit des œuvres remarquables, il lutte pour se faire une situation, en vue de conquérir la femme qu'il aime : « Vraiment, disait-il à Dorn, des luttes que me coûte Clara, beaucoup de musique est née ou a été conçue. Les concertos, les sonates, les *Davidsbundertanze*, *Kreisleriana*, les *Navelettes* leur doivent presque entièrement leur origine. »

Cette vie fiévreuse ne fut pas sans agir sur son état mental. De temps à autre, il présente de courts moments de défaillance. De même la mort de son ami Schumke et la séparation de sa fiancée déterminèrent des troubles dépressifs plus ou moins accentués.

En 1838, il écrivait à Clara que le commencement de l'année 1837 avait été un mauvais passage, à cause de l'éloignement qui les séparait : « Je disais souvent à Dieu, qu'il ait la bonté de m'accorder seulement une seule chose : ne pas devenir fou. Je croyais avoir trouvé l'annonce de tes fiançailles dans un journal, et cela me précipita à terre et me fit pousser des cris à haute voix. » Ce mauvais état fut probablement de courte durée, car le 11 septembre il écrivait au petit-fils de Goethe : « Je suis d'une excellente humeur. »

Le 14 avril 1838, on lit dans une lettre à Clara : « C'était une chose divine que cette vie laborieuse et modeste. Oui, je le crois, et ce fait doit te paraître miraculeux ; ma mélancolie n'était rien du tout, elle n'était que la conséquence d'avoir passé quelques nuits blanches ». Mais le 20 juin 1838, on trouve dans son journal : « Je suis malade, et combien de temps cela va-t-il durer ? »

Le 1^{er} août : « J'étais ces jours-ci tellement triste et malade, que j'ai pensé que ma délivrance était proche ».

Le 1^{er} avril 1839, il a un douloureux pressentiment au sujet de la mort de son frère Edouard. Dans une lettre envoyée de Prague à sa fiancée, nous trouvons décrits les phénomènes morbides qui accompagnèrent ce pressentiment : « Il faut que je vous dise un pressentiment que j'ai eu ; il m'a hanté du 24 au 25 mars, pendant que j'étais

absorbé par une nouvelle composition. Il y a un certain passage qui m'obsède et quelqu'un semblait me répéter du plus profond de son cœur : « Ah ! Dieu ! » Tandis que je composais, je voyais des choses funèbres : cercueils et visages désespérés. Lorsque j'eus terminé, je songeais à un titre; le seul qui me vint à l'esprit fut « Leichenfantasie » (fantaisie funèbre). N'est-ce point extraordinaire, j'étais tellement bouleversé que les larmes me vinrent aux yeux. Je ne savais vraiment pourquoi, il m'était impossible de découvrir une raison motivant cette tristesse. » Le lendemain de ces hallucinations, il apprenait la mort de son frère.

L'été de la même année, nouvelle aggravation. Il écrivait à Clara : « Je te prie de prononcer mon nom souvent à voix basse au Très-Haut, pour qu'il puisse me protéger, car je dois te dire que je puis à peine prier, tellement je suis ployé, écrasé par la douleur. » Ensuite survinrent de nouveaux pressentiments de mort. « Je te dis tout ça d'une voix très faible, car il m'a semblé que je devais aller rejoindre ceux qui gisent en bas et qui m'ont aimé... Je suis par moments très malade, j'éprouve de la faiblesse dans tout le corps et surtout dans la tête. Tu dois le reconnaître dans mes lettres, cela me semble si effroyable ».

Schumann se surmenait beaucoup. Chaque œuvre lui coûtait un accès émotif; il pleurait et riait convulsivement. « Jouer et tant produire de musique, dit-il, me tue presque. »

Contre le gré de Wieck, il épousa Clara le 12 septembre 1840. Cette union fut excessivement heureuse; ils vécurent dans l'atmosphère de l'art et liés par les mêmes goûts et les mêmes idées. Elle sut adoucir ses souffrances par une affection et une tendresse profondes; elle lui donna des forces qui soutinrent sa grande vie et l'élevèrent jusqu'à la plus haute splendeur intellectuelle.

Il eut huit enfants. Un est mort jeune: il avait présenté des écrouelles. Deux sont morts après la mort du père. Cinq autres vivaient encore en 1880. En l'année 1842, sa femme aurait fait une fausse couche, car il est question dans ses lettres d'un accouchement, et l'enfant n'a pas paru.

Les deux premières années de son mariage, il ne manifesta aucun trouble pathologique accentué. Sa femme sut lui éviter tous les ennuis et toutes les contrariétés.

Le génie de Schumann se déployait dans tous les genres. Selon ses biographes, son inspiration, durant l'année de son mariage (1840), semble avoir été plus riche que jamais. Son génie fut renouvelé. Ses œuvres prirent de plus vastes proportions et une floraison nouvelle enrichissait la littérature musicale. « Je suis tenté d'écraser mon piano, disait-il, il devient trop étroit pour contenir mes idées. »

Cet état de bien-être et de travail continu ne dura que deux ans; car, à partir de 1842, sa vie fut traversée par de nombreux accès de dépression.

C'est à l'automne de cette année qu'il tomba malade d'une fai-

blesse nerveuse due au grand surmenage. Au printemps suivant, il fut guéri et se remit au travail.

Pendant l'année 1844, M^{me} Schumann entreprit une tournée de concerts à travers la Russie.

A Dorpat, le grand musicien eut un refroidissement et dut garder le lit pendant six jours. C'étaient des douleurs rhumatismales accompagnées d'angoisse, qui furent suivies d'une mélancolie noire.

A Moscou, il fut pris de vertiges et était devenu très irritable. C'est là qu'il écrivit cinq poèmes, où il exprima la plus vive détresse.

Après son retour, l'asthénie physique continua. Néanmoins, il pouvait travailler.

En 1844, en plein épanouissement de son génie, il commença l'œuvre la plus considérable de sa vie : *Faust*, dont il composa l'épilogue.

Pendant l'été, à la suite de ce surmenage, sa santé s'altéra gravement ; il avait de fréquentes et subites amnésies ; il éprouvait de l'asthénie psychique. Tout effort aggravait son état. Il ne put continuer *Faust*, et en juin il fut obligé de cesser tout travail. Il s'irritait sans motif et s'emportait pour un rien. Après plusieurs crises, il tomba dans la prostration.

Cet état d'angoisse s'accompagnait, comme au début de sa maladie, en 1833, de nombreuses phobies et d'obsessions. Il redoutait les lieux élevés, appréhendait d'être victime d'une mort violente, sentait de l'engourdissement et des fourmillements dans les membres, avait des tremblements, de l'insomnie et maigrissait beaucoup.

En octobre 1844, il alla à Dresde avec sa famille. M^{me} Schumann nous donne les renseignements suivants sur ce voyage :

« Il se passa alors huit effroyables jours. Robert ne dormait pas la nuit ; son imagination lui représentait des spectacles épouvantables. Je le retrouvais le matin en pleurs et complètement perdu. »

Le Dr Helbig, un homéopathe, avait rédigé le rapport suivant :

« Dès qu'il travaillait intellectuellement, apparaissaient des tremblements, de la faiblesse, une sensation de froid aux pieds, un état anxieux accompagné de phobies de la mort, des hautes montagnes, des hauts logements, des objets métalliques, même des clefs, des médicaments et des poisons. Il souffrait d'insomnies, et se sentait plus mal le matin, au réveil ».

A la suite du traitement de ce distingué homéopathe, douches froides et changement d'occupations, Schumann fit pendant quelque temps des sciences naturelles, et put reprendre au bout d'un certain temps ses travaux de compositeur.

Il se fixa à Dresde. Cette ville salubre exerça une influence bien-faisante sur sa santé.

Néanmoins, il avait beaucoup changé à la suite de l'affection qu'il venait de subir. Il était devenu encore plus irritable et, selon Mœbius, de plus en plus « renfermé et silencieux ».

Nous avons déjà vu que, dès sa jeunesse, Schumann était un ami du silence et aussi était peu sociable. Ce trait de son caractère ne

fit que s'accroître avec les progrès de l'âge. Wagner disait de lui qu'il était un compositeur des mieux doués, mais un être absolument impossible. Schumann, en revanche, déclarait que Wagner « était un homme de grand talent, mais il parle sans reprendre haleine, et vraiment on ne peut se contraindre à écouter longtemps sa conversation ».

Malgré les soins dont l'entourait sa femme, il eut une nouvelle crise au début de l'année 1845. Le même cortège d'obsessions, de phobies apparut, et il dut renoncer à tout travail.

Il avait de l'amnésie. Il rassemblait ses idées avec peine et oubliait même des fragments de mélodies qu'il voulait écrire.

Cette crise fut pourtant moins forte que les autres. Il eut des moments de calme où l'étincelle de son génie brilla. Durant cette période morbide, il acheva une des plus considérables de ses œuvres : la *Symphonie en ut majeur*.

Au mois de septembre 1845, il présenta de nouveau des attaques vertigineuses, des spasmes et des démangeaisons douloureuses par tout le corps. Son médecin le guérit par la suggestion.

L'hiver suivant se passa très bien.

A cause de la grande tension d'esprit et de l'excessive surexcitation nerveuse, il eut de nouveaux troubles en mars 1846.

Les phénomènes subjectifs sont au premier plan : bourdonnements et sifflements d'oreilles : « Tout bruit devenait un son, » disait Schumann.

Sous l'influence du repos, tout disparut aux eaux de Biléna.

En mai, attaque de vertige avec hyperesthésie psychique et physique, obsessions, phobies (peur de mourir) et asthénies profondes.

En juin, *coup de sang* (cité par Mœbius sans aucun détail) ; inquiétude et incapacité de travailler.

Les hallucinations auditives deviennent manifestes. Il fait un voyage pour échapper à ses idées noires et à ses troubles sensoriels.

L'hiver fut assez bon, à part quelques vertiges.

En 1847, pendant qu'il écrivait *le Paradis et la Peri*, il entendit une voix qui lui répétait constamment qu'il allait faire un chef-d'œuvre.

En l'année 1848, nouvel accès, violent, d'excitation, suivi de dépression. En février, amélioration ; il se remet au travail. Malgré tous ces épisodes morbides, l'intelligence de Schumann reste intacte, son inspiration coule de source avec une surprenante abondance. Son génie avait gravi le sommet de l'échelle des aptitudes musicales ; il était à son apogée.

D'après Wasseliewski, ses productions artistiques atteignent leur plus haut point entre 1847 et 1849. Si on jette un coup d'œil sur son œuvre de 1845 à 1850, on voit que sa force créatrice merveilleuse s'étend dans toutes les directions de l'art musical. Jamais son activité ne fut plus grande : il mit au jour plus de trente œuvres de genres divers, dont la plupart sont de longue haleine.

La joie de produire rayonne sur toute sa vie. Dans sa correspon-

dance, il parle de la paix domestique, du bonheur qui règne à son foyer, de sa femme qui le chérit, de la naissance d'un fils. Le soir, au milieu des siens, il oublie tous ses ennuis et tous ses soucis ; ses idées noires s'envolent et il reprend un peu de gaieté.

DÉCLIN DE SCHUMANN. — L'année 1850, il est de nouveau surmené et excité. Mœbius dit qu'on notedéjà, à cette époque, des actes d'aliéné. Subitement et sans motif, il prenait des décisions irrévocables. Par moments, il était puéril et bizarre. Il fit ouvrir une malle préparée pour le départ, parce que « la peine ne valait pas le plaisir ».

Le 2 septembre 1850, il fut nommé directeur de la musique à Düsseldorf. Entre autres monuments, cette ville possède trois couvents et une *maison de fous*. Cette remarque l'affecta beaucoup. Il avait une prescience douloureuse de son avenir. La mort de Mendelssohn l'avait également impressionné, *il avait peur de mourir*.

Arrivé à Düsseldorf, Schumann fut malade. Le métier de chef d'orchestre le fatiguait beaucoup. Son inspiration fut toujours aussi abondante, mais « moins nerveuse, moins vibrante, moins colorée ». (SCHNEIDER et MARESCHAL.)

A cette époque, il aborda le style religieux et composa une *messe* avec un *Requiem*. Voici ce que dit le critique Reissmann sur ces œuvres :

« Nous sommes de nouveau convaincus, par cette messe, de ce qui nous avait déjà frappés dans les productions de cette période de la vie de Schumann. Son imagination n'était plus assez puissante pour donner un relief à ses conceptions... Son émotion n'était plus assez intense pour renouveler les anciennes formes du style religieux. »

En effet, à partir de cette date, les forces physiques comme les forces psychiques déclinent.

Le 2 juin 1852, il eut une attaque convulsive à Düsseldorf. Au mois d'août, il est déprimé et souffre. Il écrit lui-même : « Triste affaiblissement des forces, pénible état de douleur. »

D'après Spitta, on ne peut entendre Schumann parler sans éprouver une impression pénible. Ce *trouble de la parole* avait été remarqué par tous ses amis. Wassilewski insiste même en disant que *son origine fut plus précoce*, mais qu'il devint à ce moment plus évident.

En octobre 1852, *nouvel ictus*. En novembre, il écrivait : « Merveilleuses hallucinations de l'ouïe. » En décembre, il alla de nouveau mieux. En 1853, il s'occupa, comme Schopenhauer, de tables tournantes.

Wasilewski nous décrit une scène poignante : en mai 1853, je m'arrêtai à Düsseldorf et j'entrai un après-midi dans la chambre de Schumann. Il était sur un canapé et lisait un livre. Je lui demandai de qui il était question dans ce volume, et il me répondit d'une voix fiévreuse, sur un ton très élevé : « Ne savez-vous rien sur les tables tournantes ? — Mais si, certainement, répliquai-je en plaisantant. » Et, là-dessus, ses yeux, qu'il tenait ordinairement mi-clos, s'ouvri-

rent tout grands. Les pupilles se dilatèrent démesurément, et il se mit à rire d'un air à la fois inspiré et lugubre : « Les tables tournantes savent tout ! » Quand je vis qu'il parlait très sérieusement, je me gardai de le contredire et il se calma. Ensuite il appela sa seconde fille auprès de lui et commença à faire des expériences avec une petite table. Il lui demanda de marquer les mouvements du commencement et de la fin de la *Symphonie en ut mineur*, de Beethoven.

Toute cette scène m'avait effrayé au plus haut point et je me souviens que je manifestai mes appréhensions à son entourage.

Ces tables tournantes avaient, en effet, beaucoup frappé l'imagination de Schumann. Le 25 avril 1853, il écrivait à son ami Sciller : « Quelle force merveilleuse : pense donc que j'ai demandé à la table quel est le rythme des deux premières mesures de la *Symphonie en ut mineur*. Elle hésita plus longtemps que d'habitude pour répondre, puis elle finit par me donner le rythme, d'abord un peu trop lentement. Quand je lui eus dit : Mais la mesure est plus rapide, chère table, elle se pressa davantage pour me battre le mouvement véritable. Je la priai aussi de vouloir bien m'indiquer le nombre auquel je pensais. Nous étions comme enveloppés de miracles. » Mœbius accorde peu d'importance à ces expériences de tables tournantes, fort en honneur à cette époque.

Son état s'aggrava de plus en plus. *Les hallucinations sont plus vives*. Un soir, raconte le violoniste Becker, nous étions allés ensemble dans une brasserie. Schumann jeta brusquement le journal qu'il tenait en main, en s'écriant : « Je ne peux plus lire, j'entends toujours un *la*. »

En août 1853, Schumann se plaint lui-même de la *faiblesse de la parole*. La conscience de son état s'obscurcit de plus en plus. *Dans son journal, il est gai et fait de grands projets d'avenir*.

Pendant tout ce mois, les hallucinations de l'ouïe dominent la scène. Il croyait entendre une note qui le poursuivait sans trêve. Il entendait aussi des esprits. Une nuit, il quitta tout à coup son lit et demanda de la lumière. Il prétendait que Schubert et Mendelssohn lui avaient envoyé un thème ; il composa, pendant le cours de sa maladie, cinq variations pour piano. Ce fut son dernier travail.

En octobre, Laurens, qui fit son portrait, signala la grande dilatation de ses pupilles. A la même époque, Schumann fut obligé de donner sa démission de chef d'orchestre. C'est à partir de ce moment que l'éminent musicien perd toute sa puissance cérébrale. Pour l'esprit comme pour le corps, cesser de travailler, c'est commencer à mourir. Le Génie du son éteint sa torche. Une maladie terrible, qui ne pardonne pas, lui enleva progressivement toutes ses facultés : sa volonté, son intelligence, sa sensibilité exquise, source intarissable de tant de belles créations artistiques. Il disparut comme le surhomme de Nietzsche, « au moment où il a atteint le suprême degré de la sagesse, au moment où le soleil de son existence est au zénith, à l'heure du « grand midi », en consacrant par sa mort le triomphe de sa doctrine ».

En janvier 1854, le commencement de la déchéance intellectuelle fut manifeste. Les hallucinations multiples sont au premier plan. Schumann entendait un son qui se développait en harmonie et formait un morceau complet.

Enfin, apparaissent aussi des voix, des esprits qui lui chuchotaient tantôt des choses aimables, tantôt des reproches.

Dans son journal on trouve :

- 10 FÉVRIER. Hallucinations auditives, violentes et pénibles.
 11 — Mauvaise nuit. Souffrances de l'ouïe et de la tête.
 12 — Hallucinations nombreuses, je vis dans des sphères agréables où je me plais bien.
 13 — Souffrances effrayantes.
 14 — Musique merveilleuse le soir.
 15 — Jour de souffrance.
 16 — Pas d'amélioration.
 17 — Amélioration.
 21 — Une série de dépenses.
 23 — Encore une dépense.

M^{me} Schumann écrit : « Le 10 février, pendant la nuit et dès le soir, Robert eut de si violentes hallucinations de l'ouïe qu'il ne put pas fermer les yeux. Il entendait toujours le même son, avec un autre par intervalles. Le jour, cela avait disparu. La nuit du dimanche fut tout aussi mauvaise et le jour aussi. Ces troubles durèrent deux heures le matin et réapparurent à dix heures. Mon pauvre Robert souffrit horriblement. Tout bruit lui semblait une musique ; il disait que c'était une musique magnifique, avec des instruments si merveilleusement sonores qu'on n'en a pas entendu de semblables sur la terre.

« Ces hallucinations le fatiguaient beaucoup ; le médecin dit qu'il n'y pouvait rien. Les nuits suivantes furent mauvaises. Le jour suivant, il essaya de travailler et y réussit avec peine. Il répétait constamment que, si cela ne finissait pas, il allait perdre l'esprit.

« Les hallucinations progressèrent tellement qu'il entendait des morceaux exécutés par un orchestre complet, du commencement à la fin. Et le son du dernier accord persistait jusqu'à ce que Robert ait pensé à un autre morceau. Hélas ! je ne pouvais rien faire pour le soulager. »

Du 10 au 17, les hallucinations augmentèrent. « Le 17, écrit toujours M^{me} Schumann, comme nous venions de nous mettre au lit, Robert se leva et écrivit un morceau, que, disait-il, les anges venaient de lui chanter. Quand il l'eut fini, il se coucha par terre et délira toute la nuit les yeux ouverts et portés vers le ciel.

Il avait une foi solide. Les anges l'entouraient et lui montraient des spectacles merveilleux, accompagnés d'une musique parfaite. Ils nous souhaitaient la bienvenue et tous les deux réunis nous devions aller les rejoindre avant la fin de l'année. Le jour vint et avec lui un affreux changement. Les voix des anges se transformèrent en voix de démons, avec une musique épouvantable.

Ils lui disaient qu'il était un pécheur et voulaient le précipiter en enfer. Bref, son état atteignit au paroxysme. Il criait de douleur, car, ainsi qu'il me l'a dit plus tard, ils avaient la forme de tigres et d'hyènes, lancés sur lui pour le dévorer. On pouvait à peine le tenir. Au bout d'une demi-heure il devint plus calme et crut entendre encore des voix amies qui lui donnaient courage. Plusieurs fois il répéta qu'il était un grand coupable et qu'il ne méritait pas l'estime des hommes. Il croyait bien, comme je lui disais, qu'il était malade, mais pas un instant je ne pus ébranler sa foi aux esprits.»

Le 19 au soir, il devint brusquement calme, les anges lui permettaient le sommeil... Le lundi 20, il écoute les voix des anges ; il avait un regard de béatitude... Le 21, il disait qu'il était un criminel et qu'il devait passer son temps à lire la Bible. La lecture de la Bible le rendait plus irritable...

Les jours suivants, il n'entendit plus de musique, les esprits parlaient entre eux. Il eut assez de lucidité pour écrire de très belles variations sur le thème si pieux qu'il avait esquissé pendant la nuit du 10 et pour écrire deux lettres d'affaires.

Il lui arrivait souvent, pendant la nuit, de dire à sa femme de s'éloigner de lui, car il avait peur de lui faire du mal. Il se plaignait que tout tournait dans son cerveau.

Le dimanche 26, il eut une légère amélioration. A 9 heures 1/2 du soir, il se leva brusquement et demanda à être conduit dans une maison de fous, « car il ne se sentait plus maître de son esprit et ne savait pas comment finirait la nuit. »

Le lendemain 27, il se leva très mélancolique et dit à sa femme : « Je ne suis pas digne de ton amour. » C'est alors que, trompant la surveillance, il s'enfuit en robe de chambre et sans souliers, gagna les rues par une pluie battante et alla se précipiter dans le Rhin.

Ramené sur la rive, on le conduisit dans la maison de santé d'Endenich, près de Bonn, au docteur Richards, où il resta jusqu'à sa mort.

En mars, on disait que Schumann allait mieux, mais qu'il avait encore des crises d'angoisse, pendant lesquelles il était très agité. Parfois il faisait des genuflexions et croisait les mains. D'autres fois, il tenait des heures entières le mouchoir sur la bouche.

Richards signale des idées d'empoisonnement, de persécution et de grandeur.

Une fois il écrivit : « Robert Schumann, membre honoraire du Ciel ». Il écrivait beaucoup, mais *d'une façon illisible*, si bien que les médecins ne pouvaient déchiffrer que quelques mots. La plupart du temps, c'étaient des phrases inachevées sur la musique.

La dysarthrie est très manifeste. Ses sentiments affectifs s'émoussent. Il n'écrit plus à sa femme, il ne demande pas de nouvelles de sa famille. Il supporte son internement sans ennui et dans la plus complète indifférence.

Au printemps de l'année 1855, son *état mental s'améliore d'une*

façon notable. Le délire et les hallucinations disparaissent. Son état physique redevient meilleur. La mémoire paraît normale. Il reprend ses affaires avec les éditeurs et il leur écrit plusieurs lettres correctes. Dans les lettres adressées à sa femme et à ses amis, on constate que les sentiments affectifs sont tout aussi intenses qu'avant l'internement. Il est conscient de son état, il espère guérir et fait des projets d'avenir.

Le 17 janvier 1854, Schumann écrivait : « Puissé-je être entouré du manteau invisible de *Faust* ! » A son ami Joachim, il envoya, le 16 février 1854, le mot suivant : « Chenille, je le crois, le virtuose va peu à peu disparaître, et un papillon compositeur va en sortir. Maintenant, ne sois pas trop papillon (*Trauermentel*), mais quelque fois chardonneret. »

Cette amélioration fut de courte durée. Les hallucinations réapparaissent et les forces psychiques et somatiques s'affaiblissent. Au commencement de la maladie, Richards avait signalé seulement les hallucinations de l'ouïe (audition de voix, de paroles, de discours, dont la signification correspondait à des idées délirantes). Plus tard, avec l'évolution de l'affaiblissement intellectuel, apparurent les hallucinations gustatives et olfactives qui atteignent le paroxysme vers la dernière période, tandis qu'à ce moment les hallucinations étaient disparues depuis longtemps.

Le Dr Debek, le neveu de Richards, donna à Mœbius les renseignements suivants sur Schumann : « J'ai rencontré souvent Schumann chez mon oncle, il se promenait dans le jardin, il s'arrêtait souvent de marcher en disant à haute voix : « Ce n'est pas vrai, c'est faux ». Ces paroles, d'après mon oncle, étaient des réponses aux voix qui reprochaient à Schumann d'avoir volé ses compositions à d'autres. Je jouais souvent du piano, dans le salon situé à côté de la chambre de Schumann ; quand je jouais mal, il frappait à la porte et disait que ce n'était pas bien. »

Wasielewski nous donne quelques détails sur la fin de ce puissant génie.

« Avant de quitter Bonn, dit-il, j'allai encore une fois à Endenich, en compagnie de mon ami Otto de Königlów, pour prendre des nouvelles, comme je l'avais déjà fait plusieurs fois, de la santé de mon maître bien-aimé. Il était justement assis au piano qu'on lui a installé sur sa demande, et il improvisait. Nous pûmes le contempler longtemps, sans être dérangés, à travers l'embrasure de la porte ; cela nous déchira le cœur de voir ce noble et grand homme dans la pleine déchéance de ses forces morales et physiques. Pauvre maître, à qui l'art devait tant de beautés ! Cet art auquel il avait consacré, avec un zèle incessant, sa vie si paisible et si féconde ; et maintenant son jeu était incohérent ; il donnait l'impression d'un homme que ses forces ont abandonné. Il ressemblait à une machine dont le mécanisme est détraqué, mais dont le mouvement continue encore par saccades déréglées ».

Brahmes, son ami, est allé le voir quelque temps avant sa mort.

Il le trouva *incohérent et ne pouvant pas articuler les mots d'une façon intelligible.*

La maladie avait fait rapidement de très grands progrès. Schumann refusait de manger et fut alimenté artificiellement les derniers mois par Richards.

La mort survint le 9 juillet 1858, dans un degré extrême de cachexie.

L'AUTOPSIE DE ROBERT SCHUMANN FAITE PAR LE D^r RICHARDS. — Cet auteur a été frappé par les lésions macroscopiques suivantes :

1° Les vaisseaux sanguins, surtout ceux de la base du cerveau, étaient gorgés de sang.

2° Exostoses de la base du crâne, les unes dues au développement exagéré des saillies normales ; les autres déterminées par une formation de tissus osseux. Toutes traversent la dure-mère par leur extrémité.

3° Épaississement et dégénérescence des deux autres méninges, avec accolement de la pie-mère à la substance corticale. Ces adhérences méningées sont nombreuses, elles existent sur plusieurs points de l'écorce grise.

4° Diminution notable de la masse du cerveau, dont le poids était inférieur de sept onces à ce qu'il aurait dû être pour un homme de cet âge.

Malheureusement, l'examen microscopique n'a pas été fait.

En 1880, le D^r Schaffhause déterra le crâne de Schumann et en prit un moulage.

Il critique les confirmations de Richards concernant les exostoses. Il lui semble que le crâne est normal, à l'exception d'un ostéophyte situé dans l'étage moyen gauche. Il combat également l'opinion de Richards concernant l'atrophie du cerveau. Le rapport, dit-il, entre la capacité crânienne et le poids du cerveau, trouvé par Richards, ne permet pas de penser à un fait pathologique. Je crois qu'il est très difficile d'arriver à une appréciation exacte du poids du cerveau d'après la capacité crânienne. Le D^r Richards seul est à même de juger l'état du cerveau de Schumann et d'émettre une opinion.

..

L'ensemble de ces faits pathologiques permet de distinguer deux affections mentales chez Robert Schumann.

De l'âge de vingt-trois ans à quarante et un ans, il a souffert d'une *psychonévrose constitutionnelle* se manifestant par des crises paroxystiques et laissant intactes la conscience et les facultés intellectuelles.

La dernière affection est survenue à quarante et un ans. La marche fut progressive et fatale. Elle amena la ruine de l'intelligence et la déchéance physique complète.

Il serait intéressant de discuter le diagnostic de ces deux maladies mentales. Écoutons tout d'abord le D^r Richards :

« Les quatre sortes de lésions anatomo-pathologiques que j'ai exposées dans mon rapport sont intimement liées aux états physiques apparus chez Schumann depuis plusieurs années.

« Leur ensemble constitue une grave maladie de toute la personnalité, qui plonge les racines habituellement dans la jeunesse, qui se développe peu à peu, croît avec l'individu, et après une lente préparation, s'écoule dans la démence complète. Cette évolution de la maladie se retrouve nettement chez Schumann, et la *difficulté de la parole* remarquée depuis longtemps apparaît comme le premier trouble dû à cet état du cerveau.

« La dernière maladie mortelle, ajoute Richards, n'était pas une maladie mentale primitive, elle consistait en une faillite lente, mais continuellement progressive, de l'organisme et du système nerveux, faillite dont l'aliénation mentale ne fut qu'un symptôme accessoire. Cette maladie avait, comme toujours, sa cause dans une usure et une destruction de la substance centrale occasionnée par le surmenage. »

Le D^r Richards établit ainsi le diagnostic de *paralysie générale, à forme mélancolique*. Les arguments qu'il apporte en faveur de ce diagnostic sont peu nombreux et manquent de précision. Ce fait est, d'ailleurs, explicable. La conception française de la paralysie générale ne pénétra en Allemagne qu'en 1861-1863 (le travail de Richards a été fait en 1856), grâce aux travaux de Hoffmann de Siegbourg.

« La mélancolie, dit Richards, conserve au malade un degré plus marqué de la conscience. Elle déforme moins la personnalité que ne l'aurait fait l'exaltation habituelle de cette maladie. Cette exaltation, au milieu de l'écroulement des forces physiques et morales, enlève non seulement toute conscience de maladie, mais encore détermine une disposition d'humeur gaie qui contraste étrangement avec la réalité ; le malade devient la caricature de sa personnalité d'autrefois. Cette mélancolie rendit possible une amélioration aussi considérable que celle qu'eut Schumann en 1855. Pendant cette rémission ont persisté quelques-uns des symptômes essentiels. Leur degré, bien que très faible, ne pouvait pas tromper un spécialiste sur la valeur qu'il fallait attribuer à cette amélioration. Lorsqu'il y a exaltation dans cette maladie, il arrive souvent que, malgré la rapide destruction de toutes les forces de l'organisme, le côté végétatif n'est que très peu endommagé. Au contraire, ici, la marche fut inverse, en ce sens que la capacité intellectuelle, tout en déclinant, se maintint jusqu'à la mort à un niveau assez élevé, par rapport aux cas graves de cette maladie. Par contre, la nutrition générale, sous l'influence de la dépression mélancolique, ne put être conservée qu'un certain temps encore, avec beaucoup de peine et à l'aide des moyens artificiels. »

Mœbius, dans le travail signalé plus haut, émet une conception

différente de celle de Richards. Pour cet auteur, l'éminent musicien était atteint de *démence précoce*.

« L'angoisse, dit-il, la mauvaise humeur, la conduite bizarre, la tendance au mutisme, la méfiance, les hallucinations auditives, les troubles de la parole, la diminution progressive de l'intelligence caractérisent la *démence précoce*. »

Plus loin, cet auteur ajoute :

« On a décrit la *démence précoce* dans ses formes graves observées dans les asiles d'aliénés, mais appartiennent à cette affection beaucoup d'autres variétés, pour lesquelles les jeunes gens ne sont pas internés.

A côté de ces formes graves, il y a des cas légers, ceux-ci constituent la majorité. Entre les formes légères et les formes graves, il y a des transitions. Schumann appartient à une variété intermédiaire. »

Il nous paraît indiscutable que Schumann a souffert de *démence précoce*, mais en est-il mort ? La paralysie générale ne s'est-elle pas ajoutée à la précédente maladie ?

Pour Mœbius, la présence des hallucinations auditives exclut le diagnostic de paralysie générale et confirme celui de *démence précoce*. Cette idée est tout à fait erronée. Les hallucinations ont été maintes fois signalées par les auteurs dans la paralysie générale : MM. Sérieux et Mignot ont décrit même une variété sensorielle de cette affection.

Les hallucinations auditives de Schumann n'excluent donc pas le diagnostic de méningo-encéphalite diffuse. *Les troubles de la parole* appartiennent aussi, selon Mœbius, à la *démence précoce*.

« Il manque les particularités de la dysarthrie, dit-il. Celle-ci est décrite comme une difficulté de la parole. Schumann, lui-même, a écrit : « Faiblesse de l'organe du langage ». Cela ne correspond pas à l'achoppement des syllabes des paralytiques, mais il semble s'agir d'un *barrage de la volonté*. Nous devons considérer ce trouble du langage comme un symptôme de négativisme. Contre la volonté se dresse une volonté opposée, qui souvent conduit au mutisme, et qui accidentellement peut amener un langage pénible et saccadé. »

Si l'insuffisance des détails ne permet pas de diagnostiquer une dysarthrie paralytique, encore moins permet-elle d'affirmer un état de négativisme démentiel.

Nous avons vu que ce trouble était tout d'abord très léger (d'après Wasielewsky et Spitta), et qu'il est devenu plus accentué et gênant à partir du 2 juin 1852, lorsque Schumann fit une attaque convulsive. D'après ses biographes, ce trouble de la prononciation eut une marche progressive et aboutit à la dernière période de la maladie, à « la parole inintelligible » signalée par Brahms et Richards.

Cette évolution me paraît plus en rapport avec des lésions organiques progressives, qu'avec un état psycho-moteur négativiste.

Les troubles graphologiques sont longuement discutés par le neurologue de Leipzig.

« La conservation de l'écriture, dit-il, est contre la paralysie générale. Son écriture des dernières années était devenue notablement plus claire et manifeste une certaine raideur. Il faut en conclure que les modifications graphologiques non seulement sont opposées au diagnostic de paralysie générale, mais parlent en faveur d'une démence précoce. »

Telle est l'opinion de cet auteur, à la page 50. Au contraire, à la page 51, nous trouvons signalée « une écriture illisible et indéchiffrable » et, à la page 53, l'écriture redevient « claire, lisible, présentant une certaine légèreté ». Il faut avouer que cette description des troubles graphologiques manque de précision et qu'elle ne permet pas d'émettre un diagnostic.

D'après le biographe Jansens, au début de sa seconde affection, Schumann écrivait d'une façon illisible. Dans ses lettres, on constatait de nombreuses omissions de lettres et des fautes d'orthographe. Lorsqu'il fit, au printemps de l'année 1858, une courte rémission, son écriture est redevenue normale. Dans la dernière période de son affection, les troubles graphologiques apparaissent de nouveau et s'accroissent. D'après Richards, ses lettres ne sont plus qu'un chaos indéchiffrable.

Parmi les autres signes en faveur de la démence précoce, Mœbius cite les *bizarries de la conduite de Schumann et son mutisme*. L'éminent musicien marchait sur la pointe des orteils, et son expression mimique changeait à mesure que la maladie faisait des progrès.

« A partir de l'année 1833, dit Mœbius, on remarque que les lèvres ont pris la position du sifflement. Ce trouble s'accuse dans les portraits suivants et frappe même ceux qui ne sont pas prévenus. »

Le neurologue de Leipzig accorde également beaucoup d'importance au fait suivant :

« Schumann vint un soir sans être invité dans la famille de son ami Voigt. Il projeta les lèvres comme pour siffler, habitude qu'il avait lorsqu'il se sentait bien : il enleva son chapeau, ouvrit le piano, plaqua quelques accords, ferma l'instrument et s'en alla comme il était venu, sans prononcer un mot. »

Mœbius attribue tous ces faits à la démence précoce : je crois qu'ils sont de minime importance et qu'ils ne suffisent pas à caractériser cette affection.

Le mutisme de Schumann me paraît plus intéressant, il mérite d'être étudié plus longuement.

Schumann aimait le silence. Absorbé par ses réflexions, il demeurait sourd à tout bruit. Annie Patterson le décrit assis dans un coin, le coude appuyé, restant des heures entières plongé dans la griserie de ses rêves. Il n'en sortait que pour rejeter en arrière ses longs cheveux qui encombraient le front.

Brendel nous donne un exemple de son silence obstiné. Schumann avait découvert un restaurant où l'on buvait d'excellent vin. Un jour il y alla, accompagné de Brendel, son ami. Pendant tout le temps qu'ils restèrent ensemble, Schumann ne fit qu'une courte

remarque sur le beau temps et la paix heureuse qui régnait sur la nature.

Hiller, qui passa avec lui un hiver à Leipzig (1839-1840), raconte que le distingué musicien se confinait dans sa chambre et qu'il était inabordable.

Son ami Zuccamaglio lui ayant annoncé sa visite, il répondit : « Je serai charmé de vous voir, mais je vous préviens qu'il n'y a pas grand'chose à tirer de moi, je ne parle presque pas ; le soir, un peu plus, surtout au piano. »

Schumann appréciait les gens qui ne causaient pas beaucoup. Hiller lui dit un jour : « David parle vraiment trop peu. » A quoi Schumann répondit en souriant : « C'est très agréable. »

Mais tous ses biographes sont d'accord pour dire que Schumann n'était pas constamment plongé dans le mutisme. Lorsqu'on échangeait autour de lui d'intéressantes idées, il délaissait ses méditations. « Je peux même affirmer, dit Jansen, qu'il revenait du monde le plus éloigné, nous en avons la preuve par la splendeur et l'éclat de ses yeux. »

Mæbius considère ces états fréquents de mutisme comme un symptôme grave de démence précoce, qui va en s'accroissant avec les progrès de la maladie.

Le mutisme des déments précoces présente des caractères propres : c'est un état d'inhibition psychique, où l'exercice de la pensée est entravé. Il coexiste presque toujours avec d'autres symptômes plus graves ; il est lui-même le prélude de la stupeur catatonique. Dans ces périodes de mutisme, le dément précoce est un désorienté qui ne pense pas ; il est inconscient de son état, et même lorsqu'il redevient lucide, il est incapable de fournir des explications sur ses singularités.

Schumann était conscient de son état d'inhibition et en souffrait. « J'accepte souvent, disait-il, les signes les plus profonds d'affection avec réserve et froideur, et constamment j'indispose et rebute les personnes qui pour moi sont animées des meilleures intentions. Souvent je me suis reproché cette attitude, car je ressens fortement les plus petites attentions et les plus subtils mouvements du cœur. »

Schumann ne parlait pas, pour mieux réfléchir. Au milieu de ses amis, près de sa femme et de ses enfants, dans la foule, il ne cessait de suivre le rythme de ses pensées musicales et de se laisser complètement absorber par elles. Lorsqu'il avait trouvé une forme à ses idées, il quittait brusquement le monde qui l'entourait et partait chez lui pour les exprimer dans le langage des sons, le seul qu'il aimait. Ne disait-il pas : « J'en suis venu à presque oublier l'allemand et les lettres de l'alphabet. Si seulement je pouvais tout dire en musique, j'étonnerais le monde par mes pensées » ?

Le mutisme de Schumann ne présente aucun caractère pathologique. C'est le mutisme de tous les grands esprits, pour qui la seule et la vraie dignité du langage est dans la pensée. Stendhal

disait : « J'aime infiniment mieux entendre parler un autre que de parler moi-même ; volontiers je tombe dans le silence du bonheur... »

En somme, les troubles psychiques observés chez Schumann ne permettent pas de diagnostiquer une démence précoce.

A priori, sans connaître aucun fait pathologique de la vie de ce grand homme, il est scientifiquement impossible d'admettre la coexistence du génie et de la démence.

« L'essence du génie, disait Schopenhauer, est un excès anormal d'intelligence » ; par contre, la démence est la perte irréparable de la même faculté. Les deux états psychiques s'excluent l'un l'autre.

Les cas légers de démence précoce auxquels fait allusion Mœbius ont été étudiés sous le nom de formes frustes.

Dans mes derniers travaux sur la démence précoce (1), j'ai particulièrement insisté sur ces états d'involution atténuée.

La perte du pouvoir d'adaptation et la prédominance du déficit psychique dans la sphère affective sont les symptômes les plus constants de ces variétés frustes.

Le dément précoce porte toute sa vie la cicatrice de son atteinte ; il devient incapable d'évoluer et de se perfectionner. L'esprit, constructeur infatigable, cesse de créer, et si ces malades ont encore la volonté de vivre, ils perdent celle de s'accroître.

Ce stigmate démentiel n'existe pas chez Schumann.

D'après Mœbius, « chaque poussée nouvelle apportait une contribution fâcheuse à l'évolution de la maladie ». Cette opinion ne correspond pas aux faits.

Lorsqu'on a suivi l'évolution artistique de l'éminent musicien, on constate qu'après chaque accès (jusqu'en 1857), il jaillit de son génie un flot nouveau d'inspiration. Loin de l'appauvrir, la maladie paraît féconder son esprit et régénérer ses forces intellectuelles.

Schumann atteint son apogée en 1850, après avoir souffert de nombreuses crises graves.

Nous savons que le génie musical n'est pas seulement un don céleste ; la grâce du ciel ne suffit plus à créer un bon artiste. La musique est une science dont les lois obligent le compositeur à faire œuvre d'une architecture parfaite, où les idées, les sentiments, les passions s'associent et se coordonnent avec une rigoureuse logique.

On n'écrit plus sous la dictée des dieux, on compose.

Un dément précoce, si légèrement qu'il soit atteint, est incapable de créer des œuvres de l'envergure de *Manfred* et de *Faust*. Il ne peut non plus écrire les *Lieder* de Schumann. C'est dans

(1) M^{lle} PASCAL, Pseudo-neurasthénie prodromique de la démence précoce (*Presse médicale*, 19 janvier 1907) ; les rémissions dans la démence précoce (*Revue de psychiatrie*, mars-avril 1907).

ces petits mais purs chefs-d'œuvre que se reflète toute la psychologie de cet homme prodigieux.

« Il a puisé dans son âme, disent Schneider et Mareschal, l'expression de tous les sentiments, et il a traduit l'amour sous toutes ses formes, l'affection, l'amitié, la tendresse, la douleur, les rêves encore troubles qui flottent dans l'âme des jeunes filles, l'enivrement des amoureux devant les splendeurs d'une nuit de printemps, leur extase en face du ciel bleuté, criblé d'étoiles d'or, les tristesses, les joies, les mélancolies, bref tout ce qui fait tressaillir l'être humain jusque dans ses fibres les plus intimes. »

Cette richesse de sensibilité, source d'émotions et de sentiments, est totalement absente chez les déments précoces. Au contraire, ce qui caractérise leur état mental, même au début de la maladie, c'est l'indifférence émotionnelle, évoluant progressivement vers l'anesthésie morale complète et la paralysie totale de la sphère affective.

La disparition des sentiments de famille, signe précoce de cette affection, n'a jamais été signalée chez Schumann. Cet éminent artiste fut un mari, un père et un ami incomparable. Son cœur était aussi grand que son génie.

Toutes les facultés mentales de Schumann sont remarquables par leur supériorité. Aucune ne présente le moindre déficit.

Ce n'est qu'en 1850-1851 que l'on constate chez lui une diminution de ses facultés créatrices. Non seulement il n'évolue plus, mais il ne peut même rester au niveau de sa propre réputation.

L'involution eut une marche progressive et le génie de Schumann sombra dans la démence profonde.

On peut conclure que la psychose constitutionnelle de Schumann n'était pas la démence précoce.

Grülhe, d'Heidelberg, dans la lettre adressée à Mœbius, admet que l'éminent homme a présenté jusqu'en 1850 tous les symptômes d'une variété atténuée de folie maniaque dépressive. Cette affection bénigne, étudiée par Heker et Willmans sous le nom de « cyclothimie », est caractérisée par des alternatives de dépression et d'excitation, se succédant sans intervalles lucides et n'empêchant pas, en général, les malades de se livrer à leurs occupations habituelles. Les accès d'hypomanie et de dépression surviennent *sans cause manifeste*, c'est-à-dire sans aucun des facteurs étiologiques puissants que l'on rencontre constamment dans la neurasthénie, avec laquelle on confond souvent la cyclothimie. Les symptômes ne sont pas tenaces, ils n'ont pas la valeur d'un stigmate ; ils se rapprochent ainsi, par leur évolution, des troubles caractéristiques de la folie à double forme. Dans les phases d'hypomanie, les malades se montrent d'une activité débordante (dynamie maniaque) et d'une confiance exagérée dans leurs moyens.

D'après Grülhe, Schumann écrivait ses magnifiques chefs-

d'œuvre dans la période d'excitation maniaque. MM. Dupré et Nathan se rallient à cette opinion et considèrent que la psychose périodique a exercé une heureuse influence sur la fécondité et l'orientation du génie musical de Schumann.

« La vie de Schumann, disent-ils, a été traversée par six crises de dépression mélancolique, entre lesquelles se retrouvent des périodes de suractivité productive avec expansion de l'humeur, qui correspondent à des crises d'excitation. »

La reconstitution de l'observation clinique de Schumann m'a permis de constater *dix accès dépressifs graves*.

Dans l'interparoxysme, je n'ai trouvé aucune phase d'excitation hypomaniaque.

Les troubles psychiques qui persistent sont : le doute, la crainte, la méfiance, le scrupule sous forme de pensée obsédante.

Robert Schumann fut toute sa vie un grand émotif. L'inquiétude et l'anxiété sont les traits les plus saillants de sa mentalité. Chaque événement et chaque incident devenaient matière à décharge pour son angoisse. A l'âge de vingt-trois ans, sous l'influence d'un choc moral, son émotivité, jusque-là diffuse, se concentre en quelques idées fixes et tenaces. Cet effroyable choc détermine comme une sorte d'explosion, qui donne la volée à une foule de phobies et d'obsessions. Ces crises étaient accompagnées d'un état d'angoisse associé à la sensation de mort imminente.

Il assistait impuissant, quoique lucide et conscient, à l'automatisme déréglé de son émotivité.

En 1833, il eut des idées de suicide, mais dans toutes les autres crises, on constate chez lui la peur de la mort, peur douloureuse et obsédante, persistant même dans l'interparoxysme. Le Dr Helbig, qui soigna l'accès d'angoisse de 1846, nous apprend que Schumann avait des vertiges, des spasmes, de nombreux troubles subjectifs : engourdissement, fourmillements dans les membres, sensation de prurit sur tout le corps, etc.

Tous ces accès se reproduisent avec les mêmes caractères, chacun d'eux étant la répétition presque fidèle de précédents.

Ils surviennent non sans cause, mais sous l'influence des traumatismes psychiques et du surmenage.

Les excès de travail, la grande tension d'esprit qu'exigeaient ses compositions mettaient son organisme en opportunité morbide et faisaient éclater ces décharges émotives qui le menaient aux frontières de la raison.

Le Paradis et la Péri, Manfred, Faust, les Symphonies, furent en partie les causes de ses plus graves crises d'angoisse.

Ces troubles émotifs, par leur précocité, leur ténacité, leur fixité, leur rechute sous l'influence des chocs psychiques et leur atténuation par le repos, me paraissent appartenir bien plus à la *psychasthénie constitutionnelle*, à la *névrose d'angoisse*, qu'à la folie maniaque dépressive bénigne.

Schumann ne fut jamais un excité euphorique et optimiste ; au contraire, il resta toute sa vie un ami fidèle du calme et du silence. La gaieté chez lui est rare, elle ne se montre pas avec la régularité morbide de celle qu'on trouve dans l'hypomanie. Elle ne coexiste, ne se mêle, ne s'enchevêtre pas avec les symptômes dépressifs. Parfois, lorsque son système nerveux ébranlé par le travail excessif atteint son paroxysme de surexcitation, il rit et pleure en même temps, comme un enfant.

A propos de l'*Humoresque*, Schumann écrivait à sa fiancée : « toute la semaine, j'étais assis au piano et j'ai composé, ri et pleuré tout à la fois. Vous trouverez l'empreinte de tout cela dans l'*Humoresque*. »

Mais ne voit-on pas certaines personnes émotives présenter simultanément ces états psychiques en dehors de toute affection mentale ?

Les hallucinations qui accompagnent les crises d'angoisse de Schumann appartiennent tout aussi bien à la psychasthénie qu'à la folie maniaque dépressive. Nous les voyons apparaître en 1839, pendant qu'il composait *Leichenfantasie*.

Dans la psychasthénie, ces troubles sensoriels ont des caractères particuliers : ils sont la matérialisation de l'idée obsédante.

Schumann est obsédé par l'idée de la mort, il voit des cercueils, des visages désespérés, des têtes de mort et entend une voix qui lui dit des choses tristes.

Dans la lettre adressée à sa fiancée, on suit la transformation de l'idée émotive en sensation extériorisée.

Une autre fois, il écrit lui-même à Clara : « En composant, j'entendis comme un écho de paroles que vous m'avez dites un jour : vous m'apparaissez semblable à un enfant. »

Ce ne sont pas là de véritables hallucinations, mais des pseudo-hallucinations ou hallucinations symboliques, représentatives (PIETRES et RÉGIS), caractéristiques de l'obsession. A mesure que la maladie progresse, ces hallucinations se multiplient et prennent un caractère obsédant.

Quelques auteurs ont cité ces pseudo-hallucinations dans la psychasthénie. Elles portent sur tous les sens, mais les hallucinations auditives sont extrêmement rares. On peut rapprocher le cas de Schumann de ceux cités par Lépine, Sanctis, Laroussinie et Janet.

Il est possible que le développement du sens de l'ouïe de l'éminent musicien ait créé cette prédisposition.

Pour toutes ces raisons, il me semble que Robert Schumann a souffert jusqu'en 1850 de psychasthénie constitutionnelle.

La dernière affection mentale est une variété sensorielle de la paralyse générale.

Nous avons vu que le début réel fut marqué par deux ictus épileptiformes et par l'affaiblissement du jugement.

Le délire hallucinatoire aigu qui détermina la tentative de sui-

cide ouvrit la scène de cette redoutable maladie. La confusion, l'agitation, la désorientation, les hallucinations, sont au premier plan. Le délire mystique (il voit le ciel et les anges) et mélancolique (idée d'auto-accusation : il se croit coupable) est extrêmement actif.

Schumann trompa la surveillance et s'enfuit en robe de chambre et sans souliers, gagna les rues par une pluie battante et alla se précipiter dans le Rhin. Cette tentative de suicide est un acte délirant qui reflète le caractère démentiel de sa mentalité.

L'apparition de la maladie à quarante ans, en pleine maturité, la dysarthrie, la dilatation pupillaire, les idées de grandeur, l'évolution rapide de la maladie amenant la ruine complète de toutes les facultés et la déchéance, sont en faveur de la paralysie générale.

Certes, il est très délicat de préciser le diagnostic ; les données qui sont indispensables pour sa solution font défaut.

En pathologie mentale, pour faire œuvre vraiment scientifique, il faut employer l'observation directe. La méthode historique, même lorsqu'elle est basée sur des documents dignes de foi, reste toujours incomplète.

*
*
*

S'il est impossible de préciser le diagnostic des affections mentales de Robert Schumann, son histoire pathologique n'en reste pas moins intéressante. Elle nous apprend que, pendant les horribles accès de souffrances, l'homme restait seul et que le génie s'évanouissait. La maladie réduisait à l'inaction toutes ses facultés créatrices. Schumann a créé ses immortels chefs-d'œuvre dans les moments de parfaite intégrité du cerveau. Son génie, pour se mettre à l'œuvre, attendait que la crise ait disparu.

L'éréthisme cortical qui accompagnait les productions géniales de Schumann ne peut être comparé à l'excitation incohérente et pauvre de la manie ou de l'hypomanie.

« S'ils étaient de même nature, dit à juste raison M. Cullerre, il ne saurait pas y avoir entre l'éréthisme génial et l'éréthisme pathologique qu'une simple différence de degré, et l'on verrait, chose absolument singulière, ou le génie aboutir à la folie ou la folie aboutir au génie. Si l'on veut bien consulter l'histoire, on verra que si quelques personnages remarquables sont devenus effectivement aliénés, le fou devenu subitement homme de génie est encore à naître (1). »

Les facultés créatrices de Schumann et sa maladie mentale constitutionnelle sont des phénomènes concomitants, mais indépendants l'un de l'autre.

Son génie se montre non à cause de la malformation psychique, mais en dépit d'elle.

Chez ce surhomme, comme chez Le Tasse, Newton, Pascal,

(1) Cullerre, *les Frontières de la folie*.

Volta, Linné, Comte, Nietzsche, etc., l'apparition de la démence fut le signal de la disparition du génie. Son intelligence fut dépouillée à sa cime et la sève de l'inspiration n'y monta plus.

Ainsi le génie musical de Schumann apparaît comme la résultante du fonctionnement parfait de son cerveau et l'intuition géniale, comme la plus belle et la plus saine manifestation de son esprit.

L'Esprit d'Autrefois

Les calembours de Victor Hugo

« La fiente de l'esprit qui vole ; » ainsi Victor Hugo définissait le calembour ; ce qui ne l'empêchait pas de s'y adonner, déplorablement.

Dans ses curieux *Carnets*, publiés par la *Revue des Deux Mondes*, G. Flaubert donne ce nouvel échantillon de la verve calembouresque du plus « verbiloquent » de nos poètes :

Mon illusion se dissipe,
Car je vois que vous me trompiez ;
Vous devriez être tulipe,
Ayant des oignons à vos pieds.

Improvisé par Victor Hugo, chez M^{me} Zimmermann, à propos de M^{me} Doche qui, renversée au fond de sa causeuse, prêtait une attention soutenue à son pied chaussé de satin blanc.

ERRATA ET ADDENDA

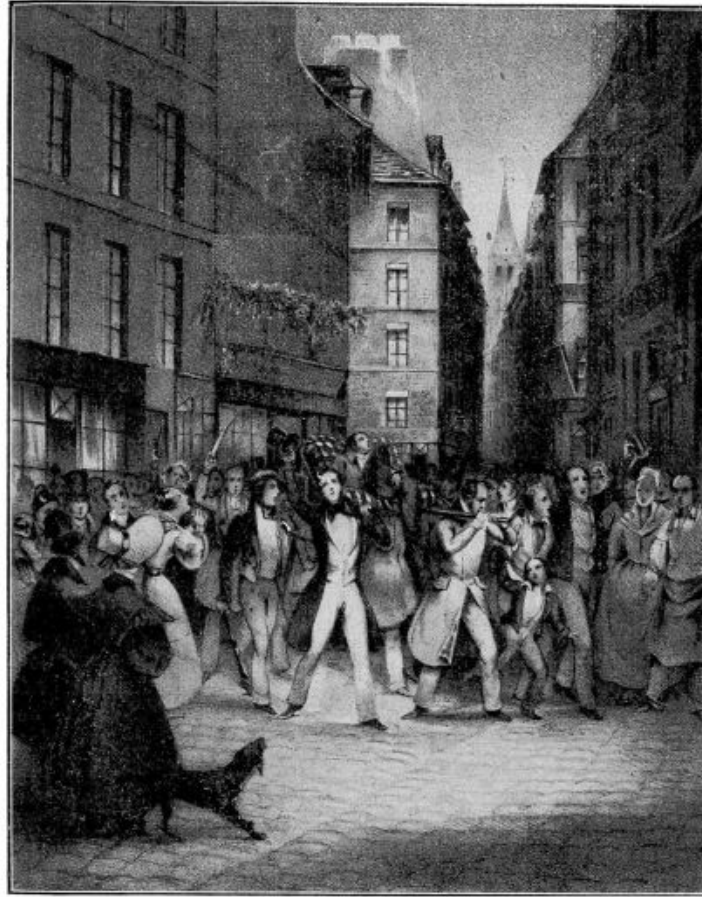
La gravure reproduite dans la *Chronique* du 1^{er} octobre 1909, p. 655, représente le « Devant d'autel en marbre par ROSINATI », de la Chartreuse de Pavie, et non « le Portail de San Petronio, à Bologne », comme on l'a désigné à tort.

L'affaire Louis XVII devant le Sénat.

La commission sénatoriale des pétitions a entendu ces temps derniers, M. FOULON DE VAULX, qui a déposé devant elle en faveur des descendants de Naundorff, lesquels prétendent que leur grand-père n'était autre que Louis XVII, sauvé de la prison du Temple.

Auparavant, avait comparu devant les membres de la Haute Assemblée M. ERNEST DAUDET, qui avait soutenu la thèse contraire, à savoir que Louis XVII était bien réellement mort au Temple.

Nos lecteurs trouveront notre opinion et les arguments qui l'étayaient, dans le tome deuxième des *Morts mystérieuses de l'histoire*, actuellement sous presse, et que nous espérons pouvoir publier à la rentrée.



LES ÉTUDIANTS, RAPPORTANT UN BLESSÉ SUR UN BRANCARD
(Estampe de l'époque ; collection HARTMANN).

Actualités Rétrospectives

Les journées de juillet 1830. — Récompenses au Corps médical.

On trouvera ailleurs (1) la relation chirurgicale des journées de juillet 1830, dont l'anniversaire vient d'être rappelé ; nous ne désirons mettre au jour qu'un document, inédit, dont nous devons la communication à l'obligeance, toujours empressée, de l'expert en autographes bien connu de nos lecteurs, M. Noël CHARAVAY. Il s'agit, comme on le verra, d'une récompense bien modeste, que sollicitaient, pour les infirmiers de l'Hôtel-Dieu, les médecins et les religieuses de l'établissement. Nous rappellerons, à ce sujet, que le 6 août précédent, le lieutenant général du royaume avait accordé, par une ordonnance royale, quatre décorations de la Légion d'honneur aux élèves de l'École de médecine, pour les services rendus par eux à la cause de la liberté et de la patrie, dans les journées des 27, 28 et 29 juillet. Les élèves durent désigner eux-mêmes quatre d'entre eux pour recevoir cette décoration. Pareille disposition fut appliquée à l'École de droit.

Paris, le 12 septembre 1830.

A Messieurs les Membres de la Commission des récompenses.

MESSIEURS,

Parmi les personnes qui ont droit aux récompenses nationales, il en est que l'obscurité de leur état laisserait dans l'oubli, si d'autres voix ne s'élevaient pour faire valoir leurs services.

Les infirmiers des salles de l'Hôtel-Dieu n'ont droit qu'aux faibles appointements de dix francs par mois pour chaque homme et de huit francs pour chaque femme. Le surcroît de zèle et de dévouement qu'ont exigé de leur part le grand nombre de blessés adressés à cet hôpital, vous paraîtra sans doute digne d'une récompense particulière. Nous nous contentons d'attester qu'ils la méritent à tous égards, et nous croyons de notre devoir de la solliciter pour eux.

Nous avons l'honneur d'être, avec une considération distinguée, vos respectueux serviteurs,

BARON DUPUYTREN.

SAINTE-MARIE,
Religieuse de l'Ordre des Augustins.

G. BRESCHET.

P. CAFFE.

SAINTE-GABRIEL,
Religieuse.

(1) Voir notamment les opuscules d'Hippolyte LARREY et de P. MÉNIÈRE, et aussi nombre d'observations y relatives, dans le *Traité théorique et pratique des blessures par armes de guerre, rédigé d'après les leçons cliniques de DUPUYTREN et publié sous sa direction*, par les D^{rs} PAILLARD et MARX. Paris, 1834.

Cf. *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris*, par J.-C. SABATIER, p. 275.

Échos de Partout

Monument au D^r Mauchamp. — M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a promis à M. Richard, maire de Chalon-sur-Saône, sénateur de Saône-et-Loire, de venir présider, le 21 août prochain, l'inauguration du monument élevé, à Chalon, au docteur MAUCHAMP, assassiné en 1907 à Marrakech (Maroc).
(*Journal*, 7 juillet.)

Le traitement chinois du zona. — Comme nous, les Chinois savent que le zona est rebelle au traitement, que ses douleurs sont difficiles à calmer. Quand un confrère de la Terre Fleurie a épuisé son arsenal thérapeutique en vain sur son client, il a recours au procédé suprême, qui est tout au moins l'indice d'observation clinique. Il va arrêter le zona dans sa marche envahissante, et son intervention est toujours suivie de succès, la poussée zostérienne s'établissant et se limitant très vite.

Ce n'est point par des médicaments, lotions, poudres ou pomades, qu'il opposera une barrière à l'invasion vésiculaire de la peau. Il prend un pinceau, de l'encre — de Chine, évidemment — et d'une main preste, dessine sur les téguments de son client une corneille, le cou tendu, en arrêt, prête à happer la vésicule d'herpès assez audacieuse pour se risquer à portée de son bec.

A défaut de guérison et même de soulagement, cette méthode donne satisfaction au malade — ce qui est déjà un résultat ; aussi le « procédé de l'oiseau » est-il d'usage courant et réputé en Chine.
(*La Médecine moderne.*)

La maladie du roi de Suède. — Le roi de Suède souffre depuis quelque temps de troubles de la nutrition sur lesquels on n'a que peu de renseignements ; pour s'en guérir, il vint se mettre entre les mains du D^r Schwenninger, l'ancien médecin de Bismarck, et se mit au régime de sa maison de santé.

L'état du roi étant moins grave qu'on ne l'avait tout d'abord supposé, Schwenninger l'autorisa à s'absenter trois jours pour visiter, incognito, l'exposition de la chasse, actuellement visible à Vienne.

De retour à Munich, le terrible médecin s'aperçut que son royal malade n'avait pas suivi ses prescriptions à la lettre et qu'en particulier il s'était livré à des écarts de régime. Pour l'en punir, le séjour à la maison de santé fut prolongé et le roi ne pourra repartir aussitôt qu'on le lui avait tout d'abord promis. Ça lui sera une leçon !
(*Revue médicale d'Aix-les-Bains.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès des médecins aliénistes.

Le XX^e Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Bruxelles-Liège (Belgique), du 1^{er} au 7 août 1910.

Cette session, comme son aînée de 1903, est patronnée par les gouvernements belge et français. Un attrait de plus cette fois : l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles, qui ne peut manquer de rendre le séjour des congressistes plus agréable dans la capitale de la Belgique.

3^e Congrès d'hygiène scolaire.

Le 3^e Congrès international d'hygiène scolaire se réunira à Paris, du 2 au 7 août prochain, au grand palais des Champs-Élysées. Il sera accompagné d'une Exposition internationale de tout ce qui concerne l'hygiène de l'école et de l'écolier, qui durera un mois. La séance d'ouverture, qui aura lieu le mardi 2 août, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique. Tous les pays civilisés y seront officiellement représentés.

De nombreuses excursions sont organisées. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent aux membres du Congrès une réduction de 50 o/o.

Les médecins, les professeurs, les instituteurs, les pères de famille et, en général, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des enfants, peuvent adhérer au Congrès.

Pour obtenir les renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général, 10, boulevard Magenta, Paris, 10^e.

Physiothérapie (Cours de vacances).

La 5^e session du cours de vacances de physiothérapie aura lieu du 8 au 31 octobre prochain, à l'École des Hautes Études Sociales (16, rue de la Sorbonne) et dans divers hôpitaux et cliniques.

Le prix d'inscription à chacune des séries, comportant 20 leçons, est de 50 fr. ; on peut s'inscrire à une ou plusieurs séries.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser à MM. VIGOR frères, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine, ou au D^r DUREY, 16, rue de Logelbach.

XI^e Congrès français de médecine.

Le XI^e Congrès français de médecine se tiendra à Paris, les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 octobre 1910, sous la présidence de M. le professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Trois questions, désignées par le précédent Congrès, seront l'objet de rapports : 1^o *Des bradycardies*, par MM. VAQUEZ et ESMEIN (de Paris), GALLAVARDIN (de Lyon) ; 2^o *Traitement des épilepsies symptomatiques*, par MM. SOUQUES (de Paris), BOSCH (de Montpellier), VIRES (de Montpellier) ; 3^o *Rapports du foie et de la rate en pathologie*, par MM. GILBERT et LEREBOLLET (de Paris), ROCH (de Genève).

Quatre questions seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès :

1^o Les accidents de la sérothérapie ; 2^o Les méningites cérébro-spinales aiguës ; 3^o La tuberculinothérapie ; 4^o Les affections du pancréas.

Indépendamment de la discussion des rapports et des questions à l'ordre du jour, le bureau du Congrès admettra toute communication sur un sujet individuel que l'on voudra bien apporter.

Adresser les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation (20 francs), à M. MASSON, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris ; et les communications scientifiques ou administratives au D^r Marcel LABBÉ, 9, rue de Prony, ou au D^r LAIGNEL-LAVASTINE, 45, rue de Rome, Paris.

Société de médecins abstinentes des pays de langue latine.

Dans la plupart des nations, les médecins vraiment militants se sont groupés en sociétés de médecins abstinentes qui, l'an dernier, se sont fédérées au Congrès international de Londres contre l'alcoolisme. Les pays de langue allemande, la Scandinavie, l'Angleterre, les États-Unis, le Danemark, la Russie elle-même, ont déjà leurs groupements très prospères.

Il a semblé à quelques médecins français abstinentes que le moment était venu, à la veille du 1^{er} Congrès des abstinentes français, qui se réunira le 13 août à Grenoble, de combler une grave lacune.

Une *Société de médecins abstinentes des pays latins* est d'ores et déjà constituée. Elle fait appel à tous les confrères ayant une conception très nette du rôle du médecin dans la circonstance, et convaincus que l'exemple raisonné de l'abstinence de toute boisson alcoolique est la meilleure des armes.

Adresser toutes adhésions ou demandes de renseignements aux *Annales antialcooliques*, 14, rue de Tournon, Paris (D^r LEGRAIN, rédacteur en chef).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Ouvrages de médecine paradoxaux (XVII, 409). — Gédéon HARVEY, l'auteur de *The vanities of philosophy and physick* (Londres, 1700, in-8), a également publié l'ouvrage suivant : *Conclave of physicians detecting their intrigues, frauds and plots against the patients with a discourse on the Jesuits back* (in-8, Londres, 1683-1686), dans lequel « il partage en six sectes les médecins qu'il fait entrer dans ce conclave : ceux qui font usage du fer, du lait d'ânesse, du quinquina, des eaux minérales, de la saignée, des purgatifs. Il désigne ces sectes par les noms de *Ferrea*, d'*Asinaria*, *Jesuitica* (parce que le quinquina est appelé en Angleterre poudre des Jésuites), d'*Aquaria*, de *Laniaria* et de *Stercoraria* ». ELOY, *Dictionnaire historique de la médecine*, II, 454.

H. DUVAL.

Tentatives historiques de suicide (XIII, 548). — Vous pourrez lire le suicide sensationnel d'un illustre évadé de la médecine, le professeur Philipp JAFFÉ, dont j'ai rapporté dans *l'Intermédiaire* la fin tragique, parmi les victimes du Livre. On omet, d'ordinaire, de mentionner dans les biographies qu'il étudia la médecine, et le *Polybiblion*, qui bien rarement enregistre les suicides de personnages remarquables (on n'en trouve pas dix mentionnés parmi les milliers de biographies qu'il donne chaque mois), lui a consacré en 1870 une étude très soignée.

R. J.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 54, 162, 226). — Il existe à Bougie (départ. de Constantine) une rue LAURE, rappelant le dévouement du médecin militaire du même nom, qui trouva la mort dans un désastre analogue à celui du Bou-Thaleb, et essuyé à la fin de 1849 par une colonne revenant de Kabylie et rentrant à Bougie.

« Laure ayant formé une extrême arrière-garde des trainards qu'il avait arrachés à une mort certaine, cède son cheval à un capitaine hors d'état de marcher. Un dernier torrent est à franchir pour arriver à Bougie ; la petite troupe passe ; Laure veut passer le dernier, mais trouve le trépas sous les yeux désespérés de ceux qu'il avait sauvés. » D^r Adolphe ARMAND, *l'Algérie médicale* ; Paris, 1854. ♣

D^r Emile LEGRAIN.

— Voulez-vous me permettre d'ajouter à la liste de nos confrères qui ont donné leur nom à des rues, celui de mon propre frère A. KLÉE, qui a exercé à Ribeauvillé, ancien Haut-Rhin, annexé en 1871 ?

Les titres à la reconnaissance de ses concitoyens ont été les suivants : avant la guerre, médecin cantonal, médecin des hospices et autres établissements de bienfaisance, membre du conseil général, maire, fonctions qu'il a continuées après la guerre, avec celles de membre de la Délégation d'Alsace-Lorraine, où son attitude antiannexioniste, ses travaux et ses discours ont été fort remarqués.

En 1882, atteint d'une maladie de cœur, il dut renoncer à toutes ces fonctions.

Il a, en outre, à son actif l'initiative d'une voie ferrée reliant la gare à la ville de Ribeauvillé, et les importants services rendus à la ville pendant l'invasion allemande.

D^r KLÉE.

— Il y a, à Lunéville, deux rues qui portent des noms de médecins.

1^o Nicolas SAUCEROTTE, né en 1741, chirurgien du roi de Pologne, lithotomiste en chef de la Lorraine et du Barrois, chirurgien en chef des armées françaises. En 1794, chef de l'armée du Nord, et, peu après, de celle de Sambre-et-Meuse. Mort en 1814.

N. Saucerotte eut des descendants, qui pratiquèrent la médecine, et dont l'un exerce encore à Lunéville.

2^o CASTARA. — Il y eut trois chirurgiens de ce nom, tous trois lithotomistes à l'hôpital de Lunéville, où affluaient tous les calculeux de la Lorraine et du Barrois, grâce à la fondation de Stanislas, roi de Pologne.

I. — Castara Sébastien, de 1783 à 1813. Membre de l'Académie de médecine, à Paris. Était appelé dans des départements éloignés, comme opérateur.

II. — Castara Sébastien, de 1813 à 1819.

III. — Castara, né en 1800, chirurgien de l'Hôpital mixte pendant 53 ans.

Le nom de la rue s'applique à cette famille de chirurgiens renommés.

D^{rs} E. P. et A. J.

— A Cannes, nous en avons deux : la rue BUTTURA, du D^r Buttura qui a exercé pendant une trentaine d'années dans le monde hivernal de Cannes et qui est mort, il y a 15 ou 20 ans ; et la rue BONAFONT, du D^r Bonafont, un bon vieux confrère du commencement du XIX^e siècle qui, sans s'y enrichir, exerça pendant 40 ou 50 ans, mais dans le peuple, lui, dans l'ancienne population cannoise.

D^r MARIUS BERNARD.

— Il existe au Caire (Egypte) la rue CLOT-BEY, rue très importante. Clot-bey vint en Egypte en 1825, appelé par le vice-roi Méhémet-Ali. Il y resta presque sans interruption jusqu'en 1858. Il organisa le service médical militaire, créa les premiers hôpitaux et surtout la première école de médecine en Egypte. Il fut le véritable introducteur de la médecine européenne en Egypte. Il avait fait ses études à Marseille, puis à Montpellier.

Si nos renseignements sont exacts, le musée de Grenoble (sa ville natale) conserve son portrait peint.

A Alexandrie (Egypte), existe la rue NEROUTSOS-BEY. Neroutsos, médecin grec, fut vers 1860-70 directeur des services sanitaires en Egypte.

Paul TRIBIER (le Caire).

— J'ai déjà lu et je relis dans votre intéressante *Chronique médicale* les noms de médecins donnés à des rues. Voulez-vous me permettre de vous signaler un autre nom, donné à une rue d'une commune du département de l'Indre ? La commune de Chabris a donné à l'une de ses rues le nom de Gaston TOURANGIN, en avril 1904.

Le D^r Tourangin, ancien conseiller général de l'Indre, a exercé la médecine pendant plusieurs années à Chabris, son pays natal, et pendant près de trente ans, à Paris, 20, boulevard Voltaire.

En mourant, le D^r Tourangin laissait la commune de Chabris héritière de toute sa fortune, ainsi que sa maison d'habitation, souvenir de famille, pour en faire un hôpital ou une maison de retraite pour les médecins.

C'est un devoir et une joie pour moi de vous adresser le nom de mon mari, qui fut le médecin aimé de ses malades et estimé de tous ses confrères. Je vous serai reconnaissante de bien vouloir lui donner une place dans votre journal.

D^r TOURANGIN.

— A Alençon existe la rue du D^r BECQUEMBOIS (1851-1909). Mort à Alençon, on peut dire à la peine, en 1909, après 30 ans de pratique dans notre ville, le D^r BECQUEMBOIS a laissé le souvenir, universellement vénéré, de son activité, de son désintéressement, de son dévouement de tous les instants, pour les plus pauvres comme pour les riches.

D^r F. BEAUDOUIN.

— Il vient de mourir à Alexandrie (Egypte) le D^r SCHIESS pacha, d'origine suisse, ancien directeur de l'hôpital du gouvernement dans cette ville, ancien médecin en chef de la municipalité, etc., au moment où il est mort président de la Commission municipale d'Alexandrie. Aussitôt après la mort du D^r Schiess pacha, la municipalité d'Alexandrie a décidé de donner son nom à une rue de la ville.

Paul TRIBIER (le Caire).

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle
Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Petit Courrier de la *Chronique*

Le confesseur de M^{me} Lafarge.

Dans le n° 11 de la *Chronique médicale*, M. Paul MULLER termine une rectification par cette phrase :

« C'est M^r Decori qui assurément sait le mieux à l'heure présente ce que le curé Bonnel (et non Bonnet) pensait de sa pénitente. »

M^r Decori est, en effet, le gendre de M. Bonnel, le frère de l'ancien curé d'Ornolac. Mais il est fort probable qu'il n'a jamais su ce que ce dernier pensait de sa pénitente.

Si quelqu'un est plus à même de le savoir que tout autre, c'est bien le frère de l'ecclésiastique, qui, malgré ses 94 ou 95 ans, je ne sais plus au juste, a conservé toute sa mémoire.

Or, il y a deux ans, je lui ai demandé si, à un moment quelconque, l'abbé s'était trahi par un mot imprudent, il m'a répondu aussitôt négativement. Un jour, il avait posé à son frère la question sans ambages, à brûle-pourpoint ; sa réponse fut la suivante : « Quand tu seras au ciel, tu le lui demanderas. » Et il est certain que toutes les fois qu'on lui a demandé — cela a dû lui arriver souvent — si M^{me} Lafarge était coupable ou non, il n'a jamais, retenu par le secret de la confession, prononcé un mot qui pût trahir ce secret.

Il y a quelques années, en 1886 ou 1887, je ne me rappelle plus la date exacte, mon beau-père, M. Guyon, de passage à Ussat, alla à Ornolac, afin d'interviewer l'abbé Bonnel, qui avait alors 87 ans. Celui-ci le reçut d'autant plus aimablement que M. Guyon était un grand ami de son frère. Le digne curé lui raconta bien des choses, qui ont été publiées dans *la Patrie* à ce moment (1). Et, à la fin de l'entretien, mon beau-père eut l'indiscrétion de lui poser la question suivante :

— En résumé, était-elle vraiment coupable ?

L'abbé Bonnel, redressant la tête, le regarda fixement, comme s'il était surpris d'une pareille question, et lui répondit avec douceur :

— C'était le secret de M^{me} Lafarge. D^r H. VIGOUROUX.

Encore M^{me} Lafarge.

Je relève, dans le n° du 1^{er} juin de la *Chronique médicale*, p. 384, une erreur que je tiens à vous signaler. L'avocat Decori a épousé la fille de M. Joseph Perrody, ancien tailleur et décédé cette année. Il existe encore un M. Bonnel (dont le frère a été curé) et père de la mère de M^{me} Decori. MAGNIEN.

(1) Vieux-neuf sur une cause célèbre.

Chronique Bibliographique

D^r JUST LUCAS-CHAMPIONNIÈRE. *Pratique de la chirurgie antiseptique*. Leçons professées à l'Hôtel-Dieu. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. Paris, 1909.

On croit connaître la chirurgie antiseptique, alors que l'on en ignore les premiers éléments, nous dit l'auteur, et si l'on veut bien lire son livre jusqu'au bout, on trouvera qu'il a raison.

Pour donner tout de suite mon sentiment, je dirai qu'on n'a aucune peine à le lire et qu'on a grand plaisir à le relire ; j'ajouterais qu'il devrait être un des livres souvent consultés de tout médecin soucieux de faire du bien à ses malades. A chaque page ce sont des détails utiles, et chaque chose est expliquée comme il sied : c'est ainsi que le lavage des mains et du malade est longuement décrit ; la question si importante du savon soigneusement traitée.

L'auteur s'étend sur l'emploi de l'acide phénique : de même que « la méthode antiseptique a été fondée par Lister, non seulement sur certaines données de la *microbiologie*, mais sur un ensemble de notions de *clinique chirurgicale* », de même la question de l'acide phénique ne se réduit pas à l'étude de ses propriétés bactéricides, mais s'étend à ses propriétés chirurgicales. Au reste, s'il est le meilleur, l'acide phénique n'est pas le seul antiseptique ; pour l'utiliser, il est des règles qu'il faut connaître, faute de quoi on fait de mauvaise besogne et le mauvais ouvrier incrimine l'outil.

Sans doute, les substances antiseptiques ne sont pas toutes également bonnes ou mauvaises ; il y a aussi la façon de les employer. Qui donc ne penserait comme l'auteur, à propos du sublimé : « On ne s'est pas contenté d'imaginer qu'on pouvait désinfecter une chambre, avec la pulvérisation d'un liquide non offensif pour ceux qui l'occupaient, on a admis qu'on pouvait désinfecter les objets par l'utilisation d'un liquide pulvérisé et surtout par la pulvérisation de sublimé. Or cette idée bizarre, qui a consisté à pulvériser sur des substances organiques une substance dite antiseptique, mais qui subit une décomposition immédiate aussitôt qu'elle est en contact avec des matières organiques, a eu depuis vingt ans un succès si considérable qu'elle a constitué la seule méthode dite de désinfection officielle. »

Si elle n'était applicable qu'à la chirurgie neuve, la méthode antiseptique semblerait peut-être moins intéressante ; mais les abcès chauds, les abcès froids, les plaies qui suppurent, les brûlures, et tout ce qui constitue la chirurgie journalière, ont à bénéficier de ces avantages. Toujours intervient le tact du clinicien : c'est dans leur application opportune que réside le succès de quelques

topiques en vogue. C'est dans son aptitude à saisir pratiquement « un élément favorable de traitement qu'il applique aveuglément, brutalement ou insuffisamment, mais en suivant une indication juste qui n'a pas été observée par la thérapeutique régulière » ; c'est dans cette aptitude que réside le succès du charlatan. Prenons-lui ce qu'il a de bien ; sachons observer le mode de guérison des plaies, et nous verrons que la chirurgie antiseptique sera d'un réel secours.

Le chapitre qui a trait aux brûlures, plaies toujours infectées, est à cet égard tellement intéressant et démonstratif qu'il a souvent été reproduit.

André LOMBARD.

E. MONIER. — *La télégraphie sans fil*, 5^e édition. Dunod et Pinat, édit. 1910.

Les résultats merveilleux que donne la télégraphie sans fil paraissent pleins de mystère, et pourtant l'explication des phénomènes qu'elle met en action est simple.

M. MONIER, dans un exposé succinct et lucide, a réellement mis ces problèmes à la portée de tous, en éliminant la plus grosse part du bagage scientifique dont le public s'effraye à juste titre. Il indique d'une façon très claire ce que sont les postes transmetteurs et récepteurs, ce qu'on entend par ondes électriques, comment on les dirige, comment elles peuvent servir à secourir les navires en perdition, quelles applications on en peut tirer pour la télémechanique, la téléphonie, peut-être même la télévision sans fil.

Le chiffre de 5^e édition prouve que le public a fait à cet ouvrage de vulgarisation le succès qu'il méritait.

Cyrano de Bergerac. — Les plus belles pages. Notice de Rémy de GOURMONT. Paris, Mercure de France. MCMVIII.

C'est une heureuse idée qu'a eue le fin lettré qu'est M. Rémy de GOURMONT, de nous présenter les pages non seulement les plus connues, mais aussi les plus typiques de *Cyrano de Bergerac*. Les passages, inédits jusqu'à aujourd'hui, nous montrent, dans le célèbre auteur de *L'Autre Monde*, un penseur d'une audace peu banale pour l'époque. Ce livre témoigne, en outre, combien d'auteurs fameux ont puisé dans l'œuvre de *Cyrano*, et de quelle façon. Enfin il rétablit la réelle figure de celui dont la légende et le théâtre qui la popularisèrent ont déformé les traits, jusqu'à faire un Gascon de ce Parisien et un homme de plaisir de ce buveur d'eau, qui n'eut jamais d'aventure galante.

Grâces soient rendues à l'annotateur pour cette édition, qui devra prendre place dans toutes les bibliothèques.

D^r ARMAINGAUD. — *Montaigne pamphlétaire. L'énigme du Contr'un.* Hachette et C^{ie}. 1910.

Notre très savant confrère ARMAINGAUD est l'homme d'aujourd'hui qui, peut-être, connaît le mieux Montaigne. Il nous fait voir dans ce volume une face nouvelle de cet extraordinaire écrivain. Il y établit que le célèbre ouvrage de La Boétie, le *Discours sur la servitude volontaire*, est un pamphlet, pamphlet dirigé contre Henri III et l'esprit tyrannique des catholiques d'alors. Il en conclut avec juste raison que la plus vigoureuse partie de ce pamphlet ne peut être l'œuvre de La Boétie, mort en 1563, et que l'auteur en est Montaigne, qui trouvait ainsi le moyen de dire avec plus de sécurité ce qu'il pensait, chose on ne peut plus grave à l'époque quand on pensait comme lui.

Les fervents de Montaigne et les curieux d'histoire littéraire liront cet ouvrage, où une érudition impeccable s'unit aux pensées les plus justes et au style le plus attrayant.

H. BOUQUET.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Quelques défaillances humaines, leur étude par la graphologie, par le D^r BENI-BARDE. Privas, impr. centrale de l'Ardèche, avenue de Vanel. 1910. — *Radio-activité hydrominérale*, par le D^r FERRAS. Paris, Masson et C^{ie}. 1909. — *Le second Empire: Mémoires du D^r Thomas W. Evans*, traduit par E. PHILIP. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}. 1910. — *La préservation sexuelle ou les deux risques et comment s'en prémunir*, d'après les données les plus récentes de la science française et étrangère, par le D^r LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay et C^{ie}, 26, boulevard Poissonnière. 1910. — *Moïse ou Malthus? referendum pro veritate et libertate*, par le docteur LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay. 1910. — *Bréviaire des époux ou l'amour prévoyant*, par le D^r LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay et C^{ie}. 1910. — *Les eaux minérales sulfureuses dans le traitement de la tuberculose pulmonaire*, par le D^r Marcellin CAZAUX. Alger, impr. algérienne. 1909. — *Les Goncourt et la médecine*, par le D^r Paul DUPLESSIS DE POUZILHAC. — *Les sources arsenicales d'Europe dans la classification hydro-minérale*, par le D^r G. CANY. Alger, impr. algérienne. 1909. — *Le Néant*, par le D^r LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay et C^{ie}. 1909. — *Le Bréviaire du fumeur, du chiqueur et du priseur*, par le D^r LIP-TAY. Paris, A.-B. de Lip-Tay et C^{ie}. 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

 LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

 Histoire des Sciences

 M^{me} Roland, botaniste (1),

Par M. H. DUVAL.

« C'est encore une des bonnes œuvres de l'immortel Jean-Jacques Rousseau, écrivait le D^r GILBERT (2), d'avoir inspiré aux femmes du goût pour la botanique. »

Disciple fidèle de Jean-Jacques, M^{me} Roland devait aimer les fleurs. Même elle ne manque pas de s'abandonner parfois, à propos de l'aimable science, aux divagations sentimentales si caractéristiques du XVIII^e siècle. La botanique, « c'est, à son avis, l'une des plus charmantes occupations que l'on puisse prendre ; l'activité de la jeunesse, la rêverie des âmes tendres, tout ce que la campagne inspire et fait goûter se développe en herborisant ; la gaieté folâtre et la douce mélancolie s'y repaissent également (3) ».

Le 4 février 1780, Marie-Jeanne Phlipon épousait à Paris Roland de la Platière. Dès cette première année de mariage, qui se passa tout entière à Paris, nous voyons les jeunes époux suivre, au Jardin du roi, le cours de botanique d'A.-L. DE JUSSIEU et les Démonstrations d'histoire naturelle de DAUBENTON (4). En février 1781, ils s'installèrent à Amiens, puis en août 1784, à Villefranche en Beaujolais.

A Amiens, M^{me} Roland cultiva la botanique et, dit un de ses biographes, fit un herbier des plantes de la Picardie (5). Chaudon et Delandine (6) ne craignent pas d'avancer qu'elle acquit, en botanique, des connaissances assez étendues. Assertion peut-être exagérée

(1) Cf. CL. PERROUD, *Lettres de M^{me} Roland*, (Collect. des Docum. inédits du minist. de l'Instr. publ.)

(2) *Dém. élém. de bot.* (1796), t. I, p. 261, note.

(3) Lettre à Bosc, 13 mai 1783.

(4) Appel à l'impartialité postérité, IV, 41.

(5) *Biogr. mod.* (1806), IV, 189.

(6) 4^e suppl., t. III (= XII), 1805, p. 368.

et que semble démentir M^{me} Roland elle-même, quand, au retour d'une herborisation dans les fossés d'Amiens, elle écrit à Bosc :

Je suis encore si ignorante et j'ai si peu de temps pour me décrasser ; le besoin de recourir aux livres qu'on ne peut porter et que je n'ai guère le loisir de consulter au logis, revient si souvent que j'en serais impatientée si le goût ne l'emportait sur les mécomptes (1).

Le 25 juillet, elle écrit à son mari :

... Je te dirai que le dimanche a été entièrement consacré à mon ménage et à mon herbier : c'est assez en dire et tu me vois déjà remuer tour à tour des chemises et des fleurs, des haricots et des chaussettes.

Un M. de Bray lui envoie la *Botanographie* de F.-J. LESTIBOU-BOIS (2) et sollicite son avis au sujet des études botaniques qu'il veut faire entreprendre à son fils.

Je n'ai encore fait que jeter un coup d'œil, écrit M^{me} Roland, et, si j'osais juger d'après ce rapide examen, je dirais que les *Eléments de botanique à l'usage de l'Ecole vétérinaire* me paraissent préférables pour un commençant qui n'a aucune idée de la science dont il s'agit de lui inspirer le goût. LESTIBOU-BOIS a suivi le système du chevalier de LAMARCK, qui me semble défectueux. L'ordre de ses classes n'est pas conforme à la marche naturelle, qui va du simple au composé ; il commence par les fleurs flosculeuses, puis les radiées, les ombellifères, etc., les plus difficiles de toutes à connaître, même dans sa méthode. Les descriptions de Lestiboubois sont sèches, maigres, ennuyeuses ; d'ailleurs cet ouvrage ne donne aucune notion des systèmes de Tournefort et de Linné, que l'on suit soit l'un ou l'autre dans les *Démonstrations* ; je sais bien que ces systèmes ne sont pas la science, mais comme c'est par eux qu'on enseigne celle-ci, un étudiant qui suivra Lestiboubois ne saura comment se retrouver. Quelle différence de tous ces précepteurs au simple et sublime Jean-Jacques ! Sans adopter nul système, il fait suivre la nature et met à portée de choisir ensuite avec profit celui qui plaira davantage. Les idées qu'il donne sont distinctes, agréables ; il fait aimer la science : c'est déjà l'avoir enseignée à moitié (3).

... Je lui ai parlé de l'abrégé incomplet des *Eléments* par Rousseau qu'il possédait sans le savoir, comme tant d'autres choses dans sa bibliothèque et je l'ai engagé à les faire lire avant tout, ajoutant que, s'ils n'inspiraient pas le goût de la chose, il serait inutile de passer à d'autres ouvrages (4).

On est surpris de voir, dans ce passage, M^{me} Roland confondre une *Flore* et des *Eléments* de botanique, mais on remarque sa prédilection pour les *Démonstrations élémentaires de botanique* de LA TOURNETTE et ROZIER. Elle avait certainement appris à les apprécier au cours d'A.-L. DE JUSSIEU. Nous savons en effet, par Bruyset, que

(1) 13 mai 1783.

(2) 1^{re} éd., 1781, in-8°.

(3) 16-17 janv., 1782.

(4) 18 janv. Cf. la lettre du 16 janv. 1783.

BERNARD DE JUSSIEU et, depuis, son neveu ANTOINE-LAURENT, recommandaient à leurs auditeurs l'étude de cet ouvrage (1).

Un voisin de M^{me} Roland, M. d'EU, avec qui elle revoit des échantillons de plantes aquatiques (2), lui apporte des *Leucoium vernum*, des *Crocus*, etc. (3).

Le 20 janvier 1782 :

J'ai vu par la fenêtre de mon cabinet de toilette que diverses plantes



Le naturaliste Bosc (1739-1828).

commençaient à pousser ; le règne de la botanique va revenir, je l'entrevois avec plaisir.

Un peu plus tard (4) :

(1) Notice sur La Tourrette, in *Dém. élém.*, t. I, p. 1.

(2) 25 juillet 1781.

(3) 31 janv. 1782.

(4) 16-17 août 1782.

... Je ne puis, moi, cueillir de *morsus ranæ* (1); il faudra bien que vous preniez la peine de le chercher; quant au soin de le dessécher, je m'en charge.

C'est à Bosc, le naturaliste (2), que sont adressées presque toutes ces lettres. Elle l'avait connu au cours de De Jussieu. Elle lui écrit encore: « Nous avons été très occupés ces deux jours à travailler, labourer, semer notre petit jardin; nous y voulons des fleurs, non des belles suivant l'idée commune, mais d'intéressantes pour des yeux de botanistes (3). »

Bosc lui signale une Flore (4), qui n'est pas autrement désignée, peut-être la 13^e édition du *Systema vegetabilium* de MURRAY, que citera M^{me} Roland le 10 juin suivant (5). Il s'inquiète de ce que coûtent le *Genera plantarum* et le *Philosophia botanica* de Linné, que M^{me} Roland veut racheter, ayant cédé ses exemplaires à M. d'Eu (6).

Dès le mois d'août 1784, elle écrit de Villefranche ou de sa propriété du Clos, domaine familial de Roland. Elle accompagne fréquemment son mari à Lyon, où elle voit la famille de Jussieu (7).

D'autres noms de botanistes émaillent sa correspondance: BROUSSONNET, que lui a fait connaître Bosc; SONNERAT, DESFONTAINES, GILIBERT, H.-A. GOSSE, rencontré autrefois au Jardin des Plantes, etc. (8).

A-t-elle fait l'excursion du mont Pilat? Très probablement, bien qu'elle ne mentionne que son intention de la faire:

... Nous faisons bâtir à la campagne et j'ai grand'peur que les maçons qu'il faut veiller ne nous empêchent d'aller cet été herboriser au mont Pilat (9).

Les travaux de son mari, auxquels elle collabore, se sont multipliés; aussi se contente-t-elle, le plus souvent, de faire déterminer ses échantillons par Bosc:

... Le lichen ou la mousse de mon petit paquet a été recueilli sur les murs d'une fontaine où Eudora va souvent se reposer et dont elle boit de l'excellente eau; cette fontaine a le nom de Belle-Roche, du domaine auquel elle tient, domaine et petit château appartenant au doyen de ce chapitre chez qui nous avons été passer la journée d'hier. La fleur jaune appartient à un arbrisseau épineux fort commun dans les bois des environs

(1) *Hydrocharis morsus ranæ* L., plante aquatique.

(2) Né à Paris le 29 janvier 1739, mort le 10 juillet 1828. Cf. *Bull. sc. nat.*, XIV, 446, et XV, 281.

(3) 5 avril 1783.

(4) 5 mai.

(5) « J'ai rapporté des plantes de toutes mes promenades, j'en ai reconnu plusieurs, les autres ont été sèches avant que Murray m'ait aidée à les juger. . »

(6) 24 juin 1784.

(7) 19 juin 1785.

(8) Cf. D. PLAN, *Un Genevois d'autrefois, Henri-Albert Gosse, 1753-1816*, pp. 170 et 217.

(9) 7 novembre 1784.

de la ville, et qu'on dit fort bon pour les bestiaux quand les épines sont tombées, ce qui arrive à mesure que la fleur se passe. Les deux autres petites plantes ont été autrefois de ma connaissance; rien n'est plus commun dans les bois. J'ai vu cela sur le bout de mon doigt, je l'ai oublié, je veux le savoir de nouveau sans le rapprendre, ainsi dites-moi vite noms, surnoms, classe, genre, etc. (1).



Madame ROLAND.

... Je joins ici une fleur que je ne connais pas et que, faute du *Genera*, je ne saurais trouver. Elle a huit étamines, la plante est herbacée, haute de demi-pied environ, plus ou moins; les fleurs naissent aux aisselles des feuilles et sont portées sur un pétiole renflé à la base; elles viennent au long de la tige, au sommet de laquelle elles se réunissent en bouquet (2).

... Je vous envoie une plante que j'ai prise, à son port, pour une espèce de Valériane; mais j'ai cru y voir des différences spécifiques. Elle est ici fort commune au bord d'une jolie petite rivière (3).

(1) 18 mai 1785.

(2) 4 juillet 1785.

(3) *Le Morgon*, qui traverse Villefranche. Cette lettre est du 8 août. Cf. celle du 19 août.

... Je vais cueillir quelques échantillons de plantes que vous me renverrez avec leurs noms ; je n'ai pas ici de *Linné*, c'est un de mes chagrins : n'en avez-vous pas grand'pitié ? (1).

Le 27 août 1785, elle rend compte d'une séance de l'Académie de Villefranche :

... Un étranger nous présenta fort agréablement l'opinion que les plantes ne sont pas dénuées de sentiment ; il l'étaya de faits intéressants. Cet auteur est un Suisse fixé à Lyon, ministre protestant, arrivant d'Angleterre où il a été reçu docteur à Oxford et nouvellement marié à une petite femme de dix-huit ans...

Cet étranger, qui devint un ami des Roland, était B.-S. FROSSARD, né à Nyon (Vaud), le 23 août 1754. Il mourut à Montauban le 3 janvier 1830.

Aux approches de la Révolution, la botanique tient de moins en moins de place dans la correspondance de M^{me} Roland ; cependant on trouve encore quelques demandes de renseignements sur les publications de BULLIARD et de BUCHOZ (2), sur un insecte parasite des artichauts (3), sur les diverses espèces de *Turneps*, *Raphanus*, *Brassica* (4), etc. : quelques-uns de ces renseignements doivent servir à la rédaction du *Dictionnaire des arts et manufactures*, auquel travaille Roland pour l'*Encyclopédie méthodique*.

Mais Roland et sa femme partent pour Paris. C'est la fin des bucoliques et, bientôt, le commencement de la tragédie.

Matière médicale mythologique.

Par le D^r MOUSSON-LANAUZE (de Saint-Mandé).

La *Chronique médicale*, sous la plume du D^r RAVARIT, dénonce la haute antiquité de l'aconit, dont nous avons également fait l'histoire, au point de vue fabuleux, dans une autre revue médicale.

Toute la thérapeutique y pourrait passer, car le monde mythologique connut très bien, non seulement les propriétés des plantes médicinales, mais sut se servir aussi des méthodes psychothérapeutiques, des courants magnétiques, comme il sut apprécier les bienfaits des eaux minérales et de l'opothérapie. Contentons-nous de dénombrer quelques plantes qui eurent la faveur des agrotants et de leurs médecins, aux temps anté-historiques.

C'est à tort que les médecins offrent des sacrifices à Esculape, le

(1) 24 août 1788.

(2) 11 juin et 18 décembre 1788.

(3) 18 juin, 4 juillet 1788.

(4) 4 et 18 déc. 1788. Cf. les lettres des 7 mars, 1^{er} septembre, 15 août 1789 et 17 mai 1790.

reconnaissant comme leur unique Dieu. Le Centaure *Chiron* seul, mérite de tels hommages, car il est, du monde médical, le représentant le plus ancien. Et malgré qu'il n'appartint pas officiellement à une Faculté de médecine, il n'en était pas moins, pour son époque, un centaure très savant et très averti. Il avait réuni autour de lui une pléiade de brillants élèves, qui l'imitèrent sans le surpasser, et parmi lesquels se trouvait précisément Esculape. Leurs noms ont traversé une longue suite de siècles, toujours auréolés de gloire et de vénération. Par lui, les champs de la Thessalie furent ensemencés de plantes médicinales ; il inventa la petite centaurée, aux propriétés rafraîchissantes bien connues ; il inventa aussi les doctresses, et de sa fille *Æsippe*, il fit un disciple distingué.

Apollon vulgarisa l'emploi des simples. Dieu du Soleil, il ne pouvait que s'intéresser aux plantes qui puisent dans ses rayons leurs plus éminentes vertus. Près de lui, ses maîtresses *Œnone*, *Deiphobe*, apprirent à connaître le secret des herbes et des arbres. Beau comme le jour, il eut, près des mortelles comme près de celles qui ne l'étaient pas, des succès considérables ; quand il perdait une de ses folles admiratrices, il se plaisait à la muer en un végétal utile ou agréable. C'est ainsi que *Leucothoé* devint l'arbre à encens ; *Clythie*, l'héliotrope, etc.

Au demi-dieu *Hercule*, nous devons la germandrée, tonique et apéritive. Le héros en avait besoin, lui qui tuait un bœuf et le mangeait en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Il découvrit également la jusquiame, puissant sédatif nerveux, très apprécié de ce personnage capable de plaire, en une nuit, aux 49 filles de *Thespius*, la 50^e ayant résisté à ses pressantes sollicitations. Blessé par l'*Hydre* de *Lerne*, *Hercule* trouva sa guérison en s'appliquant des feuilles de *dracontium*, plante de la famille des aroïdées. Devenu fou furieux, car il avait un tempérament excessif, quelques grains d'ellébore noir, administrés par *Anticyrè*, le rendirent à une conception plus exacte du monde extérieur.

On sait que l'aconit napel naquit de l'écume qui s'échappa des gueules béantes de *Cerbère*, le chien tricéphale.

Le lierre combattait l'ivresse : c'est pourquoi *Bacchus* est représenté le front couronné de branches de cet arbuste.

Le laurier rendait fou ; il permettait aussi de faire voir la vérité en songe, à ceux qui en mettaient quelques feuilles sous leur oreiller : on vit de tous temps des fous qui enseignaient la sagesse.

Péon, le médecin des dieux, découvrit la pivoine (*pæonia*) ; on ignore quel usage il en pouvait faire.

Circé la magicienne, pour ses enchantements, utilisait les solanées vireuses. C'est ainsi qu'elle convertissait les hommes en bêtes, comme *Ficus* qui fut, par elle, métamorphosé en pic vert ; comme les compagnons d'*Ulysse*, qui devinrent par ses breuvages de hideux pourceaux. *Ulysse*, grâce à des rondelles de la plante *moly*, leur rendit une forme plus humaine : seul, *Grylle*, satisfait de sa nouvelle condition, tint à rester cochon comme devant.

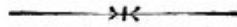
Médée, autre magicienne, sœur de Circé, trouva le colchique, la stramoine et la belladone.

Agamède, pareillement incantatrice habile, par des plantes et des formules puissantes, retirait les morts éternellement plongés dans l'éternel sommeil.

Le pavot fut utilisé pour guérir Cérés d'une crise suraiguë de mélancolie. Associée avec du miel, cette plante narcotique endormit la vigilance de Cerbère, le chien policier, qui gardait l'entrée du sombre royaume de Pluton. La belle *Hélène*, en mélangeant dans un breuvage ce pavot avec du népenthès, fit oublier à Télémaque sa désespérance. C'est encore avec du pavot que *Jason* dompta le dragon, à la fidélité duquel était confiée la toison d'or.

Pour guérir *Aspasie*, ornée d'une tumeur au menton, *Vénus* lui conseilla un pansement de roses sèches, prises dans les couronnes à elle consacrées. Avec l'arnoglosse, variété de plantain, disparaissaient les affections qui troublent l'esthétique des seins de nos mères, sœurs et compagnes. La racine de rosier sauvage préservait de la rage.

Cette nomenclature indéfiniment pourrait continuer. Rien n'est nouveau sous le soleil, pas plus la maladie que le culte de la drogue.



Coshyliologie médicale

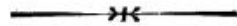
A propos d'une coquille typographique invraisemblable, votre correspondant, M. d'E., termine son articulet par cette question : « Connaissez-vous d'autres coquilles aussi réjouissantes ? » En voici deux.

Il y a quelques années, la *Liste des étrangers venus à Spa pendant la saison des eaux*, — liste qui, pour le dire en passant, se publie depuis l'an 1751, — insérait au nombre des buveurs, un M. X, avec cette profession : *Inspecteur des urines royales de Saarbruck*, au lieu des *usines* royales.

La même année, on pouvait lire, dans le même recueil, le nom d'un haut fonctionnaire de la péninsule ibérique, ainsi qualifié : *animal espagnol*, pour *amiral* espagnol.

On ne dit pas si la municipalité spadoise fit présenter ses excuses aux étrangers dont les titres avaient été ainsi défigurés.

Albin BODY.



Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayers dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique *pur*)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

'ATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Echos de Partout

La poudre de momie. — *La poudre de momie* a passé, dans la médecine du Moyen Age, pour un des remèdes les plus efficaces contre la toux, les éruptions, la goutte, l'épilepsie, les suppurations de tous genres. Il était d'antique tradition orientale que le corps humain imprégné d'asphalte et de baumes devait avoir une vertu toute particulière. Et ce médicament était tellement estimé que les shahs de Perse en envoyaient comme un don spécialement précieux aux souverains étrangers : Louis XIV, Catherine II, reçurent des boîtes (on dirait presque des bonbonnières, ou des tabatières) en or, qui étaient pleines de poudres de momie ; la reine Charlotte d'Angleterre en reçut une en 1809.

Mais comme il fut toujours malaisé de se procurer de la momie authentique, bien que les Arabes du Désert en fissent un grand commerce, on recourut de bonne heure à la momie artificielle.

La plupart des médecins du XVIII^e siècle ordonnaient encore de la momie authentique et de l'artificielle. On pourrait trouver le bocal de *momie d'Égypte* dans les pharmacies d'Autriche jusqu'en 1843 ; et il n'est pas sûr qu'il ait disparu depuis, puisque les droguistes en gros inscrivent toujours la *Mumia vera* dans leurs prix-courants, au taux modique de dix francs le kilogramme. Il est vrai que celle-ci se compose désormais d'un mélange, moins macabre, d'asphalte, de colophane, d'aloès, de résine de pin, de débris d'os calcinés et de bouts de toile roussis. Cette denrée, qui arrête, paraît-il, les crampes, trouve encore des clients parmi les gens de la campagne.

(*Mercur de France*, 16 mai 1910.)

La lutte contre la peste, en Birmanie. — Au moment où les autorités de notre ville, dit l'*Echo de Chine*, s'occupent des moyens de nous sauver de la peste qui nous menace, il nous paraît opportun de rappeler, en résumé, le rapport que le gouvernement de Birmanie vient de publier, sur les méthodes qu'il a employées contre ce fléau.

Il semblerait que le succès qu'il a obtenu provient de combinaisons heureuses de diverses méthodes. Lorsque la peste était sporadique, on arrosait le sol des maisons avec de l'huile, parce que les gens ne permettaient pas d'employer des moyens plus énergiques. Or, il s'est trouvé que cet arrosage a eu des effets surprenants. Là où cette méthode ne suffisait pas, on faisait évacuer les habitations. On cite un village qui fut ainsi placé dans des huttes, à un kilomètre de sa situation primitive ; ces huttes avaient été faites soigneusement, le sol avait été huilé ; on laissa les gens là, pendant un mois, puis ils retournèrent dans leur village : l'immunité fut complète. On continue actuellement à empoisonner les rats, et à huiler le sol pendant l'hiver.

(*Opinion*, de Saigon.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Auto-mutilations de personnages célèbres (XVII, 414). — J'ai retrouvé dans mes papiers quelques cas d'auto-mutilation ; je vous les transmets. Ce sont ceux de : 1° Guillaume MONOD, ou Jésus-Monod, qui se trancha le prépuce ; 2° la fille d'Alphonse CORONEL, qui se mutila le visage, pour échapper aux amours du Roi ; 3° HUNÉRIC, roi des Goths, qui se serait, dit-on, mangé les mains (cas d'autophagie, XVII, 369) ; 4° M^{lle} JODOIN, religieuse, qui avala des épingles.

3° Jean VII, dit Leconomante, patriarche de Constantinople, de 832 à 842. Il fut chassé de son siège par l'impératrice Théodora, puis relégué dans un monastère, où il eut les yeux crevés (1).

« Il prit une lancette et s'ouvrit les veines du ventre, pour perdre beaucoup de sang, sans se mettre en danger : ainsi le bruit se répandit en un moment dans l'église, que l'impératrice avait envoyé assassiner le patriarche, et ce bruit vint jusqu'au palais avant que Constantin y fût retourné. Le patrice Bardas fut envoyé, pour s'informer exactement de la vérité du fait, et trouva que les plaies avaient été faites exprès, joint le témoignage des domestiques propres et de la lancette qui fut représentée. Jean étant ainsi convaincu, fut chassé de l'Eglise, et renfermé dans sa maison de campagne (2). »

J. R.

Vierges nourrices (XVI, 568). — Permettez-moi de vous signaler quelques « Vierges nourrices » (Cf. *Chronique médicale*; n° 17, 1^{er} septembre 1909), dont j'ai pu voir les représentations au cours de mes lectures et de mes visites. Je ne sais si ces renseignements ont déjà été publiés par votre journal, mais comme je ne possède pas la collection de celui-ci et qu'il m'est impossible de la trouver près de mes confrères établis à Arlon, je me permets, sous bénéfice d'inventaire, de vous les faire connaître.

VAN DER HEYDEN OU ROGER DE LA PASTURE († à Bruxelles en 1464). *Marie et l'Enfant Jésus* : la Madone, entourée d'un nimbe lumineux, présente à l'enfant son sein droit bien gonflé de lait. D'un geste élégant et naturel, elle presse le mamelon entre l'indicateur et le médius de la main gauche. L'enfant a une stature trop grande ; ses membres sont grêles par rapport au corps. — Les muscles extenseurs des pieds sont fortement contractés.

Du même peintre : *Saint Luc dessinant la Vierge*. Dans un décor somptueux, la Vierge fortement drapée présente le sein droit

(1) *Art de vérifier les dates*, t. IV : Patriarches de Constantinople.

(2) FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, t. V, p. 359, an. 842.

à l'enfant. Le mamelon est fixé entre deux doigts de la main gauche de la Madone. L'attitude de l'enfant est loin d'être naturelle : on dirait une poupée articulée dont les membres sont roidis. Les pieds ont également les extenseurs contractés.

Jean GOSSART dit de MAUBEUGE ou MABUSE (1470) : *Saint Luc peignant la Vierge*. Ce tableau, peint pour la corporation de Saint-Luc à Malines, en 1515, fut enlevé à l'église Saint-Rombaut pendant les troubles du XVI^e siècle et se trouve actuellement à la cathédrale de Prague. Dans le vestibule d'un palais richement orné de peintures, de sculptures, de statues et de colonnes de marbre, la Vierge abondamment drapée a donné le sein droit bien gonflé de lait à son enfant. Celui-ci paraît avoir dépassé l'âge de la lactation. Appuyé sur le côté droit, on dirait qu'il parle. La Vierge semble lui apprendre les premières syllabes.

En consultant le catalogue de l'Exposition des Primitifs de Bruges, en 1902, on trouve les citations suivantes relatives aux Vierges nourrices :

MAITRE DE FLÉMALLE, n° 23 : *La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : MM. C. et G. de Soinzée, Bruxelles.

ROGER DE LA PASTURE, n° 28 : *La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : W. Mathys, Bruxelles.

ROGER DE LA PASTURE, n° 30 : *La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : comte de Northbrook, Londres.

HANS MENLINC, n° 89. Triptyque. Centre : *La Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus*. Propr. : James Mann, Esq. Londres.

ROGER DE LA PASTURE, n° 94 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : baron d'Albénas, Montpellier.

J. E., n° 106 : *Episodes de la Vie de saint Bernard*. Propr. : Musée de Tournai.

INCONNU, n° 113 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M^e Mayer von den Berghe, Advers.

INCONNU, n° 116 : *Saint Luc peignant la Vierge et l'enfant*. Propr. : M. le comte Wilczeck, Vienne.

ROGER DE LA PASTURE, n° 144 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M. N. Paris.

Jean GOSSART, de Maubeuge, n° 154 : *La Vierge et l'Enfant près d'une fontaine*. Propr. : Musée de Glasgow.

Un tableau semblable, attribué également à Gossart, est conservé dans l'Ambrosiana, à Milan.

INCONNU, c. 1520, n° 162. Diptyque. Panneau de droite : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M^{me} la comtesse de Liedekerke.

JOACHIM PATENIR, n° 166 : *La Vierge avec l'Enfant Jésus*. Propr. : M. G. Dreyfus, Paris.

INCONNU, n° 173 : *La Vierge avec l'Enfant Jésus*. Propr. : Musée Suermondt, Aix-la-Chapelle.

Le Maître de la « Mater Dolorosa », n° 183 : *La Vierge avec l'Enfant Jésus ; le donateur et sa famille*. Propr. : M. le comte de Northbrook, Londres.

JOACHIM PATENIR, de Dinant, n° 199. Triptyque, Centre : *Le repos sur la route d'Égypte*. Propr. : M. R. Von Kaufmann, Berlin.

JOACHIM PATENIR, n° 212 : *La Vierge et l'Enfant*. Propr. : M. F. Scribe, Gand.

INCONNU, n° 229 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M. G. Baus, Ypres.

LE MAITRE DIT DES « DEMI-FIGURES », n° 266 : *Le Repos en Égypte*. Propr. : M. le comte Ch. d'Ursel, Bruges.

GÉRARD DAVID, n° 268 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M. le Baron Béthune, Bruges.

ANTOINE CLAEIS, n° 311 : *Vision de saint Bernard*. La Madone fait jaillir le lait de son sein sur les lèvres du Saint. Propr. : Eglise de Saint-Sauveur, Bruges.

INCONNU, n° 329 : *Vision de saint Bernard*. La Vierge fait jaillir le lait de son sein sur les lèvres de l'abbé. Propr. : D^r F. Sarre, Berlin.

JEAN GOSSART, de Maubeuge, n° 330 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : M. le comte de Northbrook.

INCONNU, n° 342 : *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : Musée de Strasbourg.

INCONNU, n° 385. *La Vierge et l'Enfant Jésus*. Propr. : le baron Surmont, de Volsberghe, Ypres.

Dans le catalogue de l'Exposition de la Toison d'Or, tenue à Bruges en 1907, on relève les citations suivantes :

MAITRE DE LA MORT DE LA VIERGE, n° 233 : *La Sainte Famille*. Propr. : F. Kleinberger, Paris.

Même peintre, n° 234 : *Marie allaitant son enfant*. Propr. : Collection Trotti, Paris.

Le Musée des Beaux-Arts de Liège possède un tableau de JOACHIM PATENIR et de JOSSE VON DER BEKE (van Cleve) : *La Vierge et l'Enfant*. L'enfant endormi étreint de ses deux mains le sein gauche gonflé de lait de la Vierge.

Le Musée des Beaux-Arts de Gand, n° 111, renferme un tableau de NICOLAËRS de LIEINAECKERE ou de LIENAKER dit ROOSE (né à Gand en 1601 et y décédé en 1646) : *La Sainte Famille*. La Vierge tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, qui semble refuser le sein. Sainte Anne lui offre une pomme ; le petit saint Jean tient un perroquet à la main droite.

On y voit également un tableau de MARTIN DE VOS (né à Anvers en 1532, décédé en 1603) : *La Parenté de la Sainte Vierge*. L'Enfant Jésus, assis sur les genoux de la Vierge, tient de la main droite une grappe de raisin. À gauche de la Vierge, une femme donne le sein à son enfant.

Dans le domaine de la gravure, je citerai une gravure sur cuivre d'ALBERT DURER : *Marie allaitant l'Enfant Jésus*. Assise au fond d'un verger clôturé, la Vierge donne le sein à l'enfant et le fixe au moyen de deux doigts de la main droite. La mère et le fils ont une pose naturelle. La Vierge a l'air un peu vieillot et Dürer semble s'être

inspiré des artistes italiens. La gravure est signée du monogramme connu et porte la date de 1503. Du même graveur : *La Madone*, gravure sur bois, pour le frontispice de la *Vie de Marie*.

D^r R. ARLON.



VIERGE ALLAITANT L'ENFANT JÉSUS.

Peut-être la photographie ci-jointe vous intéressera-t-elle ? Elle me paraît constituer un document assez original de l'anatomie dans l'art du moyen âge. A côté d'une exécution remarquable des détails les plus fins, l'artiste, par une aberration qui semblerait donner à penser qu'un scrupule religieux l'a empêché de jamais regarder la poitrine d'une femme, a placé le sein vers l'articulation sterno-claviculaire. — Ce tableau est à rapprocher d'autres pein-

tures analogues dont la *Chronique médicale* a donné la reproduction il y a quelque temps.

J'ignore quel en est l'auteur ; mais je serais heureux de savoir à qui le tableau pourrait être attribué.

D^r. E. ANDRÉ (Versailles).

Saints guérisseurs (XVII, 59, 348). — Plusieurs reines ont invoqué saint Léonard dans leurs grossesses. Or saint Léonard passe pour avoir employé une partie de sa vie à visiter et *délivrer* les prisonniers. Il était donc tout naturel de l'invoquer pour délivrer le prisonnier... de l'utérus.

D^r E. MASSART (de Honfleur).

Traits de mœurs asiatiques (XVII, 153). — Aux traits de mœurs chinoises que signalait récemment mon ami NATIER, je puis en ajouter quelques autres de même ordre.

Boucles d'oreilles : les Chinoises du nord et surtout les femmes de la Mongolie portent des boucles d'oreilles très volumineuses en argent émaillé. Mais ce qui est surtout intéressant à signaler dans ce chapitre des boucles d'oreilles, c'est que, pendant l'hiver qui est très rigoureux dans le nord de la Chine, beaucoup de femmes portent des boucles fourrées : sur l'anneau qui traverse le lobule de l'oreille est fixé un peu de fourrure.

Trophées de guerre. — Lors d'une campagne conduite en Corée par une impératrice célèbre du Japon, celle-ci envoya au Pays du Soleil levant, en guise de trophée, un bateau (?) plein d'oreilles d'infortunés Coréens.

Diagnostic de la condition actuelle d'une femme. — A partir de la nubilité, rien ne distingue à Pékin une fille tartare ou chinoise d'une femme mariée. Costume et coiffure sont les mêmes. Cependant, dans la coiffure, pour celui qui sait voir, on constate une légère différence. La femme mariée est épilée au niveau des tempes.

Les cheveux sont enlevés sur une ligne droite transversale, de sorte que le bandeau de la coiffure présente comme une sorte de « marche d'escalier très accusée ».

Cette épilation se fait le matin même du mariage, à une heure choisie par l'astrologue, dans une chambre dont l'orientation a été déterminée par le même astrologue, qui a également indiqué, après de nombreuses supputations, quelles seraient les femmes de l'entourage qui pourraient se livrer à cette épilation (Voir dans mon livre *Dix ans aux pays du Dragon*, les « Préliminaires du Mariage en Chine »).

Obligation du mariage. — En Corée, comme en Chine, tout homme désire avoir une descendance mâle pour assurer le culte des Ancêtres. Le mariage en Corée présente ceci de particulier, qu'il émancipe l'homme et qu'il lui donne droit au chapeau. Un gamin de 13 ans, marié, a le droit de porter un chapeau, de supprimer la

matte de cheveux qu'il a dans le dos et de se faire un chignon. Il peut se mêler aux réunions d'hommes âgés et discuter avec eux. Un célibataire de 30 ans ne peut porter ni chapeaux ni chignon, doit garder ses cheveux nattés et ne peut se mêler aux réunions d'hommes. Il y a là une idée à creuser pour nos parlementaires désireux de parer à la terrible crise du mariage et de la natalité que traverse notre pays (Voir dans mon livre : *l'Orient lointain*, le chapitre intitulé : « Au Pays du Calme matinal ».)

D^r J.-J. MATIGNON (de Châtel-Guyon).

Membre artificiel au XVI^e siècle (XVI, 686). — A propos de l'article paru dans le n^o du 15 octobre 1909 de la *Chronique médicale*, sur un *bras mécanique au XVI^e siècle*, je rappelle que l'ouvrage d'Ambroise Paré contient, dans son 23^e livre, *traictant des moyens et artifices d'adiouster ce qui défaut naturellement ou par accident*, des figures de mains, bras et jambes artificiels, avec détails du mécanisme propre à chacun d'eux et qu'il a « par grande prière » recouvert d'un nom, celui du petit Lorrain, serrurier, demeurant à Paris, homme de bon esprit, avec les noms et explications de chacune des parties desdits pourtraicts faits en propres termes et mots de l'artisan : afin que chacun serrurier ou horloger puisse bien entendre et faire bras ou jambes artificiels semblables, qui servent non seulement à l'action des parties coupées mais aussi à la beauté et à l'ornement d'icelles. »

D^r YVOX (de Paris).

Le diagnostic par le nez (XVII, 265). — On lit dans le *Journal de l'Empire* du 3 juin 1810 : « Ne voilà-t-il pas aujourd'hui l'illustre MARIE-SAINT-URSIN, auteur de la *Gazette de santé* (Journal à l'usage des malades), qui vient de découvrir et qui nous annonce un *art de découvrir, à l'odorat, le sexe d'un enfant, huit mois avant sa naissance !* On voit tout d'un coup de quelle application journalière un pareil art est susceptible, et tous les avantages qui doivent en résulter... On dira du chirurgien major de la *Gazette de santé*, qu'il a le nez fin, et l'on sera sans doute curieux de lui voir faire ses expériences. »

H. DUVAL.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XVII, 27, 273). — En réponse à cette question, j'ai l'honneur de soumettre l'observation suivante dont je garantis la rigoureuse authenticité et dont le sujet est une personne de ma famille. — Ma parente, à l'état de grossesse, rentre chez elle le soir. A tâtons, dans l'obscurité de la salle à manger, elle cherche, afin de faire de la lumière, la boîte d'allumettes placée habituellement sur la table, bien au milieu, en dessous de la lampe suspendue au plafond. Tout à coup elle pousse des cris terribles de frayeur ; dans l'obscurité sa main a rencontré une tête velue. A son insu, son mari s'était rendu à la chasse, et au retour, il avait déposé un lièvre sur la table.

Sa femme, dans l'obscurité, avait mis la main sur la tête du lièvre mort ! Quelque temps après, elle accouchait d'un garçon, qui portait et porte encore sur la face (car c'est aujourd'hui un grand jeune homme bien doué, bien bâti) un double bec de lièvre.

A ce même sujet, dans la séance du mois d'août 1906, du Syndicat médical de la province de Namur, MM. les D^{rs} Martin et Hénoumont ont présenté une observation qu'on pourra lire dans le Bulletin mensuel du Syndicat, n^o 8, août 1906.

D^r GUILLAUME WETS-HECQ (Namur).

— J'espère que la *Chronique médicale* pourra enregistrer la petite anecdote suivante, que plusieurs d'entre nous ont entendue narrer, tout au début de leurs études médicales. Elle serait digne de figurer dans le *Dictionnaire des merveilles de la nature* dont, au dire de M. H. Duval, *l'Esprit des journaux* reproduisait gravement les affirmations. Peut-être existe-t-il, encore de nos jours, des âmes assez naïves pour croire à la véracité de récits aussi facétieux que ceux dont les lecteurs de la fin du XVIII^e siècle s'émouvaient... ou s'amu-saient.

L'ignorance de certains de nos contemporains est insondable. Que de fois n'ai-je pas entendu prétendre, dans le pays du M'zab, que l'enfant pouvait dormir dans le ventre de sa mère pendant des mois nombreux, à tel point qu'un chef de famille, absent depuis deux ans, retrouvait, à son retour, un fils nouveau-né, conçu avant son départ !!! Quelle trouvaille de la part de Mahomet, pour sauver des mères devenues adultères au cours d'un voyage lointain de leur seigneur et maître !

Des Oulads-Naïls, un jour que je leur désignais un fils de marabout, officier de spahis de mes camarades, en train de se délecter de champagne, me répliquèrent : « Oh ! t'hib (médecin), « Mokhtar ne commet ainsi aucun péché contre le Coran ; quand « le vin gazeux touche son palais, il se transforme en eau. »

Je pourrais citer une miraculeuse multiplication des grains de blé, due à Bou-Amaina, ou plutôt à la foi de ses sectateurs.

Ces précautions oratoires peut-être expliqueront-elles l'inconcevable bêtise, l'incroyable crédulité de quelques-uns de nos frères en humanité ! Pour ceux qui encore l'ignorent, voici l'historiette annoncée.

Une jeune femme blanche, mariée à un ouvrier parisien, et enceinte depuis quelques mois, conduisait fréquemment son mari devant le magasin d'horlogerie « Au nègre », que l'on voit encore, non loin de la porte Saint-Martin. L'enseigne du marchand était constituée par une statue de nègre superbe, portant à la région abdominale un cadran, qui marquait régulièrement les heures. La future mère prétendait (envie de femme enceinte !) avoir sans cesse le désir d'admirer cet homme d'ébène, auquel elle ne pouvait s'empêcher de songer jour et nuit. C'était, à son dire, une obsession des plus impérieuses.

L'innocent mari, pour complaire à sa charmante moitié, se résigna à l'accompagner chaque soir, après son travail, devant l'objet tant choyé. N'est-il pas dangereux de s'opposer aux fantaisies des femmes en mal d'enfant ?

Obligé de s'absenter durant quelques semaines, il retrouva, à son retour, sa chère femme délivrée, depuis plusieurs jours, d'un produit qui avait eu grandement le temps de remplacer par une pigmentation franchement foncée la teinte pâle du moment de sa naissance. (Nul n'ignore que l'enfant du nègre naît blanc.)

Des amies de la maman étaient auprès de cette dernière, à l'heure de la venue de l'époux, tremblant pour elle, se demandant comment le mari accepterait la venue au monde de cet étranger à sa race, et s'il croirait à « l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus ». Elles furent rassurées, ainsi que la jeune primipare, quand elles le virent embrasser paternellement l'enfant, et s'écrier : « Il est bien noir, mais, par bonheur, il n'a pas de pendule dans le ventre ! »

Voilà comment cet ouvrier parisien ne soupçonna jamais les amours adultères de sa femme avec un nègre de la capitale ! Voilà aussi comment des histoires, racontées autour du feu pour faire rire l'entourage, trouvent des gens convaincus de leur possibilité, bien plus, de leur authenticité !

D^r J. DARRICARRÈRE.

— Puisque vous faites une enquête au sujet de la répercussion sur le fœtus des impressions ressenties par la mère, permettez-moi de vous signaler un fait que j'ai été à même d'observer il y a quelques années.

Je soignais alors un enfant de 8 ans, qui dut subir la résection sous-périostée d'un des radius. La guérison se fit, mais avec persistance d'une déviation considérable de l'axe de la main.

Peu de temps après, la mère de cet enfant, demeuré ainsi infirme, devint enceinte et mit au monde un autre enfant dont la main était déviée et reproduisait en l'exagérant l'infirmité de son frère aîné.

Ce fait me paraît intéressant, surtout parce que tout y est contrôlé, non seulement l'infirmité du nouveau-né, mais encore la réalité de l'impression très profonde et très pénible éprouvée par la mère, la quasi similitude de l'état de la main chez les deux enfants et l'impossibilité d'expliquer cette similitude par une hérédité commune, puisque l'infirmité de l'aîné n'est pas congénitale.

Je vous livre sans commentaire cette observation, heureux si elle peut présenter pour vous quelque intérêt et vous être de quelque utilité.

D^r E. GOISQUE.

— Le n° 8, 15 avril 1910, de votre remarquable et si bien documentée Revue bimensuelle, me fait le très grand honneur,

dont je suis vraiment fier, d'un rappel, à la page 273, d'une communication de juin 1908, faite à l'*Anjou médical* (organe de la Société médicale d'Angers où je compte comme correspondant), au sujet de la malformation d'un enfant à terme, pouvant résulter d'une influence bizarre, *et parfaitement authentique*, ressentie par la mère, en état de grossesse.

« Ce problème, dites-vous, reste toujours sans solution », et j'ajoute, sans explication de faits parfois impressionnants et qui ne laissent pas que d'être nombreux, quoique ignorés.

En ce qui me concerne, permettez-moi de vous en faire connaître un, de notoriété familiale, donc véridique.

Voici le fait : ma mère, solide, robuste, énergique, sans la moindre tare ni physique ni mentale, n'ayant jamais été malade (elle nous a été enlevée récemment dans sa 103^e année), fille, femme et veuve de médecin, ayant toujours travaillé, et élevé au sein ses cinq enfants, ma mère, dis-je, habita, de 1824 à 1830, la ville de Oaxaca (Mexique), où mon père, nouvellement marié, docteur en médecine de la Faculté de Paris, était venu s'installer — et réussir — après avoir avantageusement subi, en espagnol, l'examen de la Faculté du cru : je conserve le diplôme dans mes papiers de famille.

Or, un jour de l'été 1826, ma mère, enceinte de 4 mois, au cours d'une promenade aux environs de la ville, le long d'une *hacienda* (grande ferme en exploitation, en terrains divers, boisés, cultivés ou incultes, comptant plusieurs centaines d'hectares), où pullulaient les serpents à sonnettes, de même que dans d'autres localités, à Durango, par exemple, foisonnent les *Alacrans*, scorpions redoutés, ma mère, donc, se trouve subitement en présence d'un crotale, qui se dressa, en faisant entendre le terrible appel *électrique* (1), signe de colère qu'il produit par l'agitation de ses anneaux. Prise de frayeur, comme on le comprend, ma mère vivement rebroussa chemin sans être poursuivie, et, encore tout émue, raconta son aventure à son mari, qui la rassura. L'enfant dont elle accoucha, 5 mois après, solide et superbe garçon, au teint un peu bronzé, revint avec ses parents en France en 1830, et manifesta toujours pour tout ce qui rampe une horreur que ni l'âge ni la raison ne dissipèrent.

Engagé volontaire en 1853, au 1^{er} chasseurs d'Afrique, où il fit l'expédition de la Laatcha, il nous disait, dans ses lettres, sa crainte de voir des vipères dans le désert ; nullement peureux, brave comme son sabre, qu'il avait baptisé Kosa, du nom de notre jeune sœur, il rendit ses galons de sous-officier, pour partir, en 1854, son escadron restant au dépôt, pour la Crimée, qui l'a tué.

Venu au monde en France, dix ans après, le 11 avril 1836, j'ai

(1) Tous ceux qui ont passé par le Mexique, connaissent bien cet appel strident analogue à une sonnerie de Bureau de poste, que fait entendre le redoutable crotale irrité. Ses anneaux *morts* ne donnent plus, à l'agitation, qu'un bruit métallique insignifiant.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

toujours éprouvé une frayeur instinctive, déraisonnable, des reptiles et analogues. Pour tout l'or du monde, je ne voudrais toucher une anguille, soit morte, soit vivante. Et mon père, qui dans ses courses rurales, aimant à herboriser, rapportait parfois de gentils orvets, d'inoffensives couleuvres, a perdu son latin à me faire entendre raison.

Pas plus par la réflexion que par les années, ma mentalité, transmise par le sang maternel, n'a pu être modifiée. Quand, sur ma route, je rencontre, aussi bien mort que vivant, le vivipare abhorré, je me recule et m'écarte.

Notez que, dans le pays où j'exerce, il n'y a à redouter, et encore que dans certains coins de campagne peu fréquentés, que la vipère; encore y est-elle assez rare, puisque dans 35 ans de pratique rurale, je n'ai eu à soigner que cinq ou six cas d'envenimation, tous terminés par la guérison, obtenue par des pansements antiseptiques, avec ligature du membre au-dessus du point mordu, et des purgatifs ou vomitifs administrés, suivant le cas, pour éliminer le poison. Il est parfois résulté de la gêne, de la raideur dans les mouvements du membre piqué, mais au bout de 12 à 15 jours, avec un peu de massage et d'électrisation faradique, tout rentrait dans l'ordre.

Si cette lettre, dont vous excuserez la longueur, peut vous intéresser, je vous la livre comme exemple atavique d'une impression ressentie par la mère enceinte et transmise non seulement à *courte*, mais à *longue* échéance à ses enfants; car un autre frère et une sœur, venus après moi, n'étaient pas plus raisonnables, le cas échéant, que celui qui écrit ces lignes.

D^r A. SYMON DE VILLENEUVE, auteur de *Mes Années militaires*.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 226, 520). — Il existe à Guéret (Creuse) une avenue Fayolle. FAYOLLE était médecin. Il fut maire de Guéret et sénateur de la Creuse.

Paul TRIBIER (Le Caire).

— Permettez-moi d'ajouter aux noms de rues portant des noms de médecins, la rue TAHÈRE, à Saint-Cloud, ainsi nommée d'un D^r Tahère, ancien maire de Saint-Cloud.

D^r F. LOBLIGEOIS.

Motifs non prévus de divorce (XVII, 216). — Au lieu d'une *dame de voyage* en caoutchouc, il s'agissait d'un *homme-mannequin*, dont l'histoire se répercutait d'une salle de garde à l'autre, il y a quelques années.

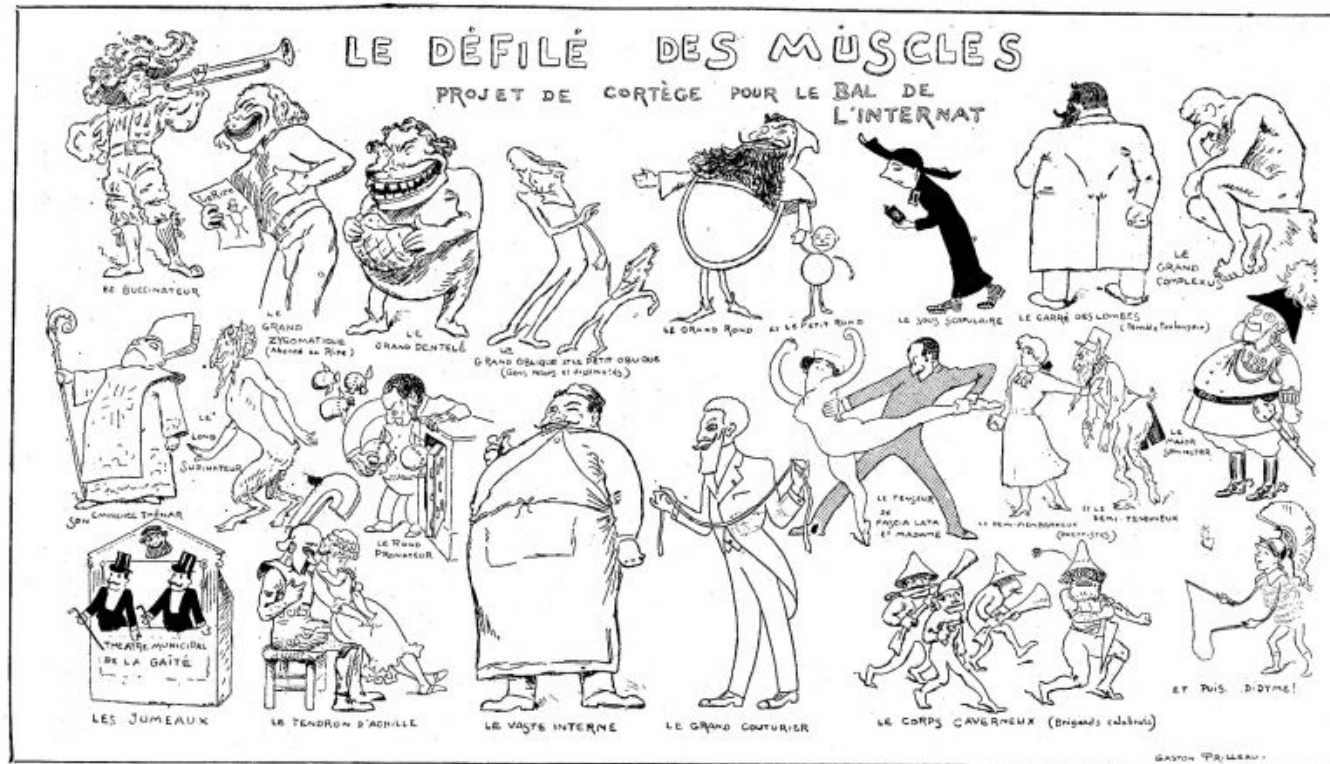
La femme de chambre de M^{me} (on était sous l'Empire) s'était... appliqué le sujet que, dans sa curiosité, elle avait extrait d'une caisse nouvellement arrivée.

Surprise, elle appela au secours; on vint la délivrer. On put télégraphier à Londres, à l'adresse que portait la caisse, et on reçut cette réponse: *Pièce montée pour M^{me} ... s'arrête au bout de 24 heures.*

D^r X.



ICONOGRAPHIE MÉDICALE





Ces deux compositions, humoristiques, du talentueux artiste qu'est M. Gaston THILLEAU, ont figuré au dernier *Salon des Humoristes*. Ceux de nos lecteurs qui voudraient les posséder dans leur collection, pourront aisément se les procurer, chez l'éditeur Maloine, ou chez l'artiste lui-même, au prix de 3 fr. 50 l'une.

Chronique bibliographique

Les Demi-Morts, roman, par TONY D'ULMÈS. A. Lemerre, éditeur, Paris.

Voici un roman qui sent terriblement la profession, et je sais d'ailleurs, pertinemment, que l'auteur, sous son nom de guerre et de littérature, déjà assez connu, est des nôtres.

Dès les premières pages, nous nous trouvons, en effet, dans notre élément. L'auteur nous parle du « Cinéma du cerveau », de l'« heure du thermomètre », comme on dit : « l'heure du berger »... « Ce mince fuseau de verre, enfermé dans un étui de nickel, devient l'arbitre de nos destinées »... « 37°5, 39°1, bornes kilométriques, placées sur cet obscur chemin qui mène à la guérison ou à la mort ». Je ne parle pas du « cacodylate de soude », de la « seringue stérilisée », de « la pincée de chair soigneusement maintenue entre le pouce et l'index ».

Faut-il faire venir le D^r Mage ? Il est vrai que le D^r Mage porte un nom prédestiné. Donc Olivier est tuberculeux, à la première période, pré-tuberculeux peut-être seulement, et sa femme pianote, pianote dans je ne sais quel Régina-Hôtel, pour payer les frais et envoyer son cher malade à Cannes, sur le chemin de la guérison et de l'infidélité.

Lisez le roman, il est de lecture attachante et non dépourvu de virtuosité littéraire.

D^r H. F.

GRASSET ET VEDEL. — *Consultations médicales*, 6^e édition. Coulet et fils, éditeurs, Grande-Rue, Montpellier ; Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, 1910.

Il serait superflu de faire l'éloge d'un ouvrage dont six éditions attestent le succès, et qui a rendu de nombreux services aux médecins et aux étudiants. Quelques chapitres ont été ajoutés ; de nouveaux médicaments ont été cités ; la posologie a été adaptée au Codex de 1908 : tout a été mis en œuvre pour que cet ouvrage restât un livre pratique et utile.

M. Grasset a confié à M. Vedel cette sixième édition ; aux précédentes il n'y avait rien à modifier, il a su ajouter en conservant la tradition. C'était l'œuvre d'un maître, c'est maintenant celle de deux maîtres.

PASCALON. — *Refrains de l'officine*, poésies. Chez l'auteur, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 1908.

Derrière des bocaux multicolores, le pharmacien prépare et

assemble des drogues qui réconforteront les malades, et il semble au public qu'il n'a point le temps de faire des vers... Erreur ! M. PAS-CALON en publie d'amusants, spirituels et drôles.

Peut-être le grand public ne comprendra-t-il pas les sous-entendus, les allusions se rapportant à la profession et à la vie de l'auteur ; mais ses confrères y trouveront des histoires véridiques, vraies peut-être, qu'ils liront avec agrément.

FLORIAN-PARMENTIER. — *Déserteur ?* Gastein-Serge, éditeur, 17, rue Fontaine, Paris. 1909.

Le sujet du roman est bien simple : le cavalier Gambier, qui a quitté le régiment pour voir sa mère malade, est-il un déserteur ? C'est au moins le prétexte dont se sert l'auteur pour décrire des épisodes de la vie militaire, où chacun retrouvera des impressions déjà éprouvées.

C'est une œuvre de vie, tragique et intense, dans laquelle il ne faut pas chercher qui a tort ou raison : je ne sais si c'est Gambier, si ce sont ses camarades ou ses chefs, ou si c'est la société ; l'auteur ne semble, du reste, pas vouloir résoudre un problème, mais écrire un peu de la vie d'un jeune homme, dont le tort est de croire au bien et d'avoir une âme simple de rêveur.

D^r CHARLES PERRIER. — *La grande envergure et ses rapports avec la taille chez les criminels.* A. Rey et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, 4, rue Gentil, Lyon. 1909.

C'est la distance d'un doigt médius à l'autre, les bras étant horizontalement étendus, qui constitue la grande envergure. Elle dépasse toujours la taille et sa prédominance sur la taille s'accroît en passant de l'homme aux anthropoïdes. Si, avec Lombroso, on rapproche les criminels des anthropoïdes, la grande envergure devrait dépasser, chez les criminels, la moyenne normale ; or, le D^r PERRIER a constaté que l'envergure des prisonniers, des condamnés, est au-dessous de la normale ; et ces résultats contredisent la théorie de Lombroso.

D^r TOULOUSE. — *Comment former un esprit ?* Libr. Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris. 1908.

La tâche n'est point facile de former un esprit ; on n'y songe peut-être pas assez, et bien des parents s'imaginent qu'ils ont rempli tout leur devoir quand ils ont confié à des professeurs l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Or, on apprend bien des choses à l'école, mais ce n'est que l'imitation des autres : point d'initiative, point de pensée ou d'action personnelle. Quand, cependant, l'enfant sera devenu un homme, son éducation antérieure ne lui servira guère ; il aura sans doute beaucoup appris, mais n'aura nulle compréhension des faits et des choses, de la vie en un mot. Il faut savoir observer,

juger, sentir et comprendre : ainsi saura-t-on agir ; ainsi l'on pourra déterminer son action vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres, et tirer de son raisonnement et de sa conscience propres un conseil, une raison de travailler utilement, d'agir efficacement dans les diverses circonstances de la vie.

André LOMBARD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Impressions d'Indo-Chine, par JAFE. Paris, Polgar, 1910. — *Muses d'aujourd'hui*, par Jean de GOURMONT. Paris, *Mercur de France*, 1910. — *Essai sur les doctrines des sociologues Tarde et Lombroso*, par Paul VILLATTE. Thèse de Paris, Jules Rousset, 1910. — *Les Pierres de Paris*, par Georges CAIN. Paris, Ernest Flammarion, 1910. — *La Vie parisienne sous la Restauration*, par Henri d'ALMERAS. Paris, Albin Michel, 1910. — *Les Ferments digestifs des leucocytes*, par Noël FIESSINGER et Pierre-Louis MARIE. Paris, A. Maloine, 1910. — *Portraits tendres et pathétiques*, par Edmond PILON. Paris, *Mercur de France*, 1910. — *Une invasion de macrobes*, par André COUVREUR. Paris, Pierre Lafitte, 1910. — *Henri Poincaré*, par le D^r TOULOUSE. Paris, Ernest Flammarion, 1910. — *Et Salomon aima*, par A. COUPRINE, traduit par le C^{te} R. KAPNIST. Paris, Maurice Bauche, 1910. — *Les Joyeuses histoires de Bretagne*, par Paul SÉBILLOT. Paris, Charpentier, 1910. — *Variations sur la vie et les livres*, par Jean MORÉAS. Paris, *Mercur de France*, 1910. — *La Lutte des classes à travers l'histoire et la politique*, par Albert MILHAUD. Paris, librairie scientifique et philosophique, 1910. — *L'autre monde ou histoire comique des Etats et empires de la lune*, par CYRANO DE BERGERAC. Paris, M. Bauche, 1910. — *La guerre de 1870, causes et responsabilités*, par Henri WELSCHINGER, 2 vol. Paris, Plon-Nourrit, 1910. — *Talleyrand et la Société française*, par Frédéric LOLIÉ. Paris, Emile-Paul, 1910. — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuville-Fleury*, 2 vol. (1848 à 1859). Paris, Plon-Nourrit, 1910. — *L'Enfant et son médecin*, par Albert BALL. Paris, A. Maloine. — *Les Rites de Passage*, par ARNOLD VAN GENNEP. Paris, Emile Nourry, 14, rue Notre-Dame de Lorette, 1909. — *Talismans et reliques tombés du ciel*, par P. SAINTYVES. Paris, extrait de la *Revue ethnographique et sociologique*. — *De l'origine artésienne des eaux minérales*, par le D^r Ch. BREUILLARD. Paris, Maloine. — *Essai sur la coutume poitevine du mariage au début du XV^e siècle*, par Maurice LACOMBE. Paris, librairie ancienne, Honoré Champion.

Petit Courrier de la « Chronique »

Une poésie de M^{me} Anaïs Ségalas (1).

Nous avons reçu, à ce sujet, la nouvelle lettre suivante ; elle est trop intéressante pour que nous ne lui donnions pas une généreuse hospitalité :

MONSIEUR,

Il est juste de rendre à César ce qui appartient à César.

Dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juin 1910, page 384, je lis quelques vers, que le signataire de l'article croit inédits, de Musset.

Voici l'histoire de ces vers, avec documentation. Cette histoire est assez drôle, je vous la transcris complètement. Il en est des vers comme des livres : *Habent sua fata...*

Le *Petit Journal*, du jeudi 6 août 1868, dans un article intitulé *les Soupeurs de notre temps*, signé TIMOTHÉE TRIMM, rapportait ce qui suit :

« Alexandre Dumas, qui a écrit l'introduction de ce livre posthume de Roger de Beauvoir, *les Soupeurs de mon temps*, explique sa tâche par une anecdote fort saisissante. Il dit :

« Un jour, nous déjeunions chez lui ; Hugo vint, examina avec une grande curiosité un squelette.

— « Oh ! dit Roger, mon bien cher Hugo, écrivez-moi donc des vers sur mon squelette ».

« Hugo, aussi bon improvisateur que poète, chose rare, prit une plume, et sur l'os de l'omoplate il écrivit les vers suivants :

Squelette, réponds-moi. Qu'as-tu fait de ton âme ?
 Flambeau, qu'as-tu fait de ta flamme ?
 Cage déserte, qu'as-tu fait
 De ton bel oiseau qui chantait ?
 Volcan, qu'as-tu fait de ta lave ?
 Qu'as-tu fait de ton maître, esclave ? etc. »

Les vers sont les mêmes que ceux signalés dans la *Chronique*. Au lieu de *Lampe*, il y a ici *Flambeau*.

De Musset, nous voici passés à Victor Hugo. Ces vers ont plutôt, en effet, la facture de celui-ci que de celui-là.

Mais, dans le *Petit Journal* du 17 août 1868, à l'article *Quelques lettres de femmes*, encore sous la signature TIMOTHÉE TRIMM, on trouve la rectification suivante.

(1) Voir les numéros des 1^{er} juin et 1^{er} juillet 1910.

« A. M. TIMOTHÉE TRIMM.

« Voulez-vous me permettre de rectifier une erreur et de réclamer une tête de mort dont M. Alexandre Dumas attribue la propriété à Victor Hugo ? Bien entendu, cette tête de mort n'est qu'une poésie.

« Dans votre spirituel article du 6 août sur les *Soupeurs de notre temps*, par Roger de Beauvoir, vous en citez la première strophe extraite de la préface d'Alexandre Dumas, qui met ces vers sur le compte de Victor Hugo. La méprise est si brillante pour moi qu'elle a l'air d'une flatterie ; mais je n'en tiens pas moins à la constater.

« Cette tête de mort, dont notre ingénieux romancier a bien voulu conserver la mémoire dans sa tête très vivante et très inspirée (en changeant toutefois le nom de l'auteur), est une poésie d'une trentaine de vers qui fait partie de mon premier recueil : *Les Oiseaux de Passage*. Il sera facile de s'en assurer, car une nouvelle édition de ce livre a été publiée par M. Magnin, rue Honoré-Chevalier, n° 3.

« Cette poésie n'a pas été écrite sur l'omoplate d'un squelette, comme le dit M. Alexandre Dumas, ce qui eût été plus original, j'en conviens. Elle a été inspirée par une simple tête de mort, exposée dans le parc d'un de nos célèbres avocats et au milieu d'une tour dont les ruines remontent à Charles V.

« Serez-vous assez bon pour insérer cette rectification ? Que voulez-vous, je tiens à mes biens, quelque minimes qu'ils soient, et Victor Hugo est assez riche pour que je ne lui prête pas ma petite monnaie.

« Veuillez, Monsieur, agréer d'avance mes remerciements avec mes compliments les plus distingués.

« Anaïs SÉGALAS. »

8 août 1868.

A la suite de cette lettre se trouve la poésie annoncée, les vers ci-dessus formant, en effet, la première strophe.

Tout cela n'a rien de bien médical. C'est simplement une restitution. M^{me} Anaïs Ségalas doit être heureuse dans l'au-delà. Vivante, on lui emprunte pour Victor Hugo ; morte, pour Musset. Elle aura bien du mal à conserver « sa petite monnaie », selon son désir (1).

Veuillez recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

D^r M.

(1) Dans l'*Actualité médicale*, le D^r DE SAINT-MANDÉ ajoute, après beaucoup d'autres, que les prétendus vers de Musset sont d'Anaïs Ségalas, sur laquelle il fournit les indications biographiques suivantes, qui ont leur intérêt :

« Née en 1814, Anaïs Ménard avait épousé un frère du chirurgien Ségalas, spécialiste réputé en son temps pour les voies urinaires, agrégé de la Faculté et membre de l'Académie de médecine, qui mourut en 1875 à l'âge de 83 ans. Cette parenté explique bien l'inspiration spéciale de ces vers épigrammatiques, si j'ose dire, bien dignes d'être conservés en quelque anthologie médicale. »

Les cures de Napoléon III à Vichy (1).

En lisant le petit article du D^r PARISSET, directeur du service hydrothérapique de l'établissement thermal de la C^{ie} fermière à Vichy, j'ai relevé quelques inexactitudes que je me permets de vous soumettre.

1° La pratique de l'examen de l'alcalinité des urines par le papier de tournesol n'est pas encore abandonnée par un certain nombre de médecins traitants et semble même répondre à des indications cliniques nettement déterminées. D'autre part, la spécificité de certaines sources par rapport à d'autres, telle les *Célestins*, dont les eaux diffèrent bien de celles du temps jadis, est notoirement connue et facilement vérifiable, en ce qui concerne leur action, sur l'alcalinisation des urines ;

2° Non seulement Vichy doit sa prospérité à Napoléon III, mais aussi les environs. C'est à lui que l'on doit la construction d'un pont suspendu sur l'Allier, dit de Boutiron, à 8 kilomètres en aval de Vichy. Malgré ces bienfaits, c'est en vain que l'on chercherait un témoignage public, signalant cette heureuse influence. Ni plaque commémorative, ni nom de rue ou de place publique. Rien, rien : bel exemple de la reconnaissance des peuples !

3° J'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises M^{me} la Comtesse de Paris soit dans les nouveaux parcs de Vichy, soit surtout dans les allées de son parc de Randon, où elle villégiature une partie de l'été, fumant un cigare. C'est sans doute à cette dame de famille royale qu'il a été fait allusion ;

3° Il est erroné de prétendre que c'est grâce à l'influence de Napoléon III que l'ancien hôpital civil fut transporté sur l'emplacement actuel. En effet, les travaux de construction furent entrepris seulement en 1885, sur les plans de l'architecte Coquet, et sous la direction des architectes Barrody et Percilly, et l'inauguration eut lieu en 1887.

Le transfert ne fut nullement sollicité par l'Empereur, et je me rappelle très bien combien furent longues et difficiles les négociations entre les différents intéressés : d'une part, l'État ; d'autre part, la commune et la C^{ie} fermière, qui à ce moment sollicitait déjà la prolongation de son bail. Le prix d'acquisition par l'État de cet emplacement comportait la construction du nouvel hôpital et, en plus, la réserve que cet emplacement devenu libre serait affecté à la construction du Casino municipal. Mais, par la suite, cette réserve fut l'objet de transactions avec l'État, qui recouvra ainsi sa liberté pour traiter avec la C^{ie} fermière.

D^r GANNAT.

(1) V. la *Chronique*, 1^{er} avril 1910.

Il y a une vingtaine d'années, époque où je venais à Vichy pour mon compte personnel, voici ce que j'entendais dire sur le séjour de Napoléon III à Vichy, par d'anciens médecins de Vichy et par des personnes qui habitaient, rue Alquié, des pavillons qui avaient été construits par les soins de l'Empereur.

Il existait, boulevard National, trois pavillons sur le parc que Napoléon III avait fait construire : un qu'il habitait, pavillon actuellement occupé par le D^r Willemin, et qui a conservé le nom de *pavillon de l'Empereur* ; un pavillon occupé actuellement par le D^r Bignon, habité alors par les officiers de la maison de l'Empereur ; et un troisième pavillon, où logeait une demoiselle Marguerite Bellanger, celui, je crois, qui appartient au D^r Amodru, chalet Marie-Louise ou peut-être le pavillon voisin, occupé par le D^r de Lalaubie.

L'Empereur avait un faible pour ladite demoiselle. En 1865, l'impératrice Eugénie, ayant eu vent de quelque chose, arriva inconnu à Vichy, sous prétexte d'aggravation dans l'état de santé de Sa Majesté, et trouva l'Empereur suivant un régime plus qu'extra-médical.

C'est depuis cette époque que Napoléon III ne revint plus à Vichy.

D^r AD. TISSIER.



A la page 210 de la *Chronique*, au sujet de l'effet des bains qui semblaient fatiguer S. M., l'ami Mocquart ne semblait pas croire à ce motif de fatigue, mais bien plutôt à certains excès dont on n'ignorait pas les causes : c'était l'époque où plus que jamais on ne parlait que de la Bellanger.

Sa Majesté certainement travaillait beaucoup à sa *Vie de César*, mais pas au point d'être si fatiguée ! C'est à ce moment que Ricord se permit d'émettre cet avis : *Si l'Empereur veut continuer la Vie de César, il faut qu'il cesse d'être Pompée !* C'est à ajouter aux *Ricordiana*.

Désiré LACROIX.



Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire Littéraire

Un amusement de la jeunesse universitaire au XVIII^e siècle,

par M^{me} MARIE PÉQUART.

L'*Académie des Anes* est le nom sous lequel se réunissaient les étudiants de certaines Universités, vers le milieu et la fin du XVIII^e siècle, dans le seul but de se distraire.

Le hasard nous a mis en possession d'un brevet imprimé de cette Académie et d'un manuscrit relatant les cérémonies auxquelles on soumettait le récipiendaire, avant d'être promu docteur de l'Université de Crétin.

Le brevet mesure un peu plus que le double de la photographie ci-après. Le manuscrit est un cahier écolier de 28 pages. En réalité, ce n'est qu'un cadre dans les limites duquel pouvaient se développer et s'exercer la malice tout comme le sens critique des jeunes étudiants. Son intérêt ne peut donc résider dans ces jeux de l'esprit fort peu dégrossis, dont nous ne donnerons d'ailleurs que des citations, mais dans les détails qui décrivent le rituel de jeux universitaires, jeux inspirés à coup sûr de certaines cérémonies de l'Église catholique : rien, en effet, ne devait tant ressembler à une procession que ce cortège bien réglé, avec stations spécifiées, rites divers en cours de marche et consécration finale du nouveau docteur, le tout au chant de strophes profanes, sur des airs religieux, avec accompagnement de braiement.

Aussi cette lecture évoque-t-elle tout de suite le souvenir de cette fameuse *Fête des Anes* (1), célébrée notamment par des prêtres, à Beauvais, et pendant laquelle l'officiant, à diverses reprises, remplaçait le chant liturgique par *hi, han !* cri que le peuple répétait.

(1) Nous avons longuement parlé de cette *Fête des Anes* et des cérémonies similaires dans notre t. III des *Mœurs intimes du passé*, qui vient de paraître (A. C.).

C'est donc, très vraisemblablement, en souvenir de cette fête, que fut fondée l'*Académie des Anes* par les élèves, sous la direction de leurs professeurs, prêtres réguliers pour la plupart.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, ces genres de sociétés se formèrent en grand nombre, plus spécialement en Italie. Chacune, voulant se donner un titre qui lui appartint exclusivement, choisit une dénomination curieuse ou burlesque. C'est ainsi que se formèrent l'*Académie des Haletants, des Balourds, des Jaloux, des Pétrifiés, des Informes, des Transis, des Entravés, des Offusqués, etc.*

L'*Académie des Anes* n'est pas mentionnée par Dinaux (1) et semble bien avoir été une création propre de la jeunesse scolaire de deux Universités au moins, celle de Pont-à-Mousson et celle de Nantua, plutôt collège d'ailleurs qu'Université. Elle différerait aussi de ses aînées en ce sens, que celles-ci étaient non seulement enjouées mais aussi littéraires et donnèrent au mouvement intellectuel une impulsion assez vive à laquelle l'Université de Crétin ne devait certes point prétendre.

Les diplômes décernés par l'*Académie des Anes* ne paraissent pas avoir survécu en grand nombre. A la page 570 de *la Lorraine* (2), on lit en effet : « Le seul exemplaire imprimé existe chez un curé des environs de Sion ». Voici la traduction de ce document dont le texte original est en latin :

Académie des ânes. — UNIVERSITÉ DE MONTAUVILLE. — Noble Jean Egide, chevalier d'Arcadie, duc du pays des Bétas, seigneur de Montauville, etc., Ane primat des ânes, chancelier de l'Académie des Anes, siégeant dans les prés, et avec cela recteur fameux, à tous les disciples de l'académie susdite dispersés et errants à travers les immenses provinces de l'Arcadie, salut, au nom du bât.

Faisons assavoir que la 6000^e année de la fondation de l'Académie, partant de la création d'Adam, quel quantième je n'en sais rien, mais sûrement dans une cour de l'Université actuelle, est descendu dans l'arène frère N... , vénérable et remarquable depuis longtemps par la plus crasse et même la plus rare ignorance, lequel, avec d'horribles vociférations, a prouvé l'antique ignorance de notre Université, par braiements répétés avec une opiniâtreté vraiment asinale, de sorte que tous docteurs et disciples, tant présents qu'absents, ont été étonnés et enthousiasmés de trouver dans le candidat si grande ignorance en tout genre de science.

Adonc, les suffrages de nos confrères ânes préalablement recueillis, à l'unanimité, en frappant du pied et en criant à gorge déployée : hin, han, hon, hon, han, han, nous avons jugé digne le frère susdit d'entrer et d'être admis à tout jamais dans notre asinal corps.

Nous, donc, désirant satisfaire à notre fonction, avons tenu le susdit confrère digne non seulement des grades du baccalauréat et de la licence, mais du doctorat même et digne de tourner le moulin. De là, après troisième et dernier examen, le déclarons juridiquement savoir comme pas un l'art de l'ignorance et proclamons le dos d'icelui apte au bât, verges et coups.

(1) A. DINAUX, *Les Sociétés badines*. Paris, 1867.

(2) *La Lorraine*, Berger-Levrault et C^{ie}, Paris, 1886.



*NOBILIS JOANNES-ÆGIDIUS, EQVES ARCADIÆ, DUX BETHANIÆ, DOMINUS DE
Poindeme, &c. Asinus asinorum primas, Academia asinalis Namuacensis Cancellarius, necnon Rector famosus;
universis dictæ Academiæ alumnis, per amplissimas Arcadia Provincias dispersis atq. vagantibus, salutem in Basilo.*

NOTUM VOBIS FACIMUS, quod anno ab Academiâ conditâ circiter 5000 à creatione Adami, die vero *24^{ta} mensis Martii, anni 1774*
in Aulâ Asinali Universitatis existentis, in arenam descendit Frater *Franciscus Josephus Bouyoux*
jamjam suppositâ, imò rarâ ignorantia venerabilis ac conspicuus, qui horrendis cum vociferationibus antiquam Universitatis nostræ imperitiam
asinali ac torti animo iteratis hiatibus probavit, itant omnes Doctores & Alumni, tam presentes quàm absentes, admirati fuerint tantam in Candidato
reperiri in omni locutionum genere imperitiam; quapropter Confratrum Asinorum prius exquisitis suffragiis, unanimi consensu pedibus calcitrantes, ac
inflatis vocibus clamantes, *HIN HAN, HIN HAN, HIN HON*, dignum reputavimus conditum Fratrem intrare & in perpetuum aggregari in
nostro Asinali Corpore. NOS itaque Muneri nostro facere satis cupientes, supradictum Confratrem, non solum ad Baccalaureatûs, Licentiatusque,
verum etiam ad Doctoratûs Gradum, & ad Molendinam promovendam duximus. Dehinc post tertium & ultimum examen, ignorantie artem apprimo
scire jure declaramus, ac dorsum ejus ad cistellas, virgas & verbera aptum pronuntiamus. *QUA DE CAUSA*, juxta Typum Universitatis nostræ
facultatem perpaucâ legendi, & nihil unquam recordandi, mordendi, ruandi, brayandi; item cum omnibus Asinis, Muletis, Boricis, cujusque
regionis, dignitatis ac ætatis, hic & ubique vagantibus, itinum, lannam, stercorea, carduos depascendi ei concedimus. Insuper testamur atque volumus
supradictum Confratrem Asinum uti posse & gaudere omnibus Privilegiis hæcenus concessis, & in posterum concedendis, quibus dictæ Academiæ ossi
sunt Alumni ac utantur. Ipsi tandem, speciali favore, & in monumentum rare ipsius ignorantie (ad tempus tamen beneplaciti nostri) ei concedimus
unum de septem Sigillis, ut quemlibet Candidatum idoneum in posterum Corpori nostro aggregare possit & valeat. In cujus rei fidem, has præter
Litteras, Sigillo magno Universitatis, & Subscriptione nostrâ munivimus. *Datum in Comitatu nostro Namur celebrato, die, mese & anno quibus
suprà*

T,lor qua suprà; NICODEMUS, *Stabularius.*
B. GABONIUS, *Asinorum Decanus.*
BIDELLUS MAJOR, *Archistarum Custos.*
INNOCENS-STUPIDUS, *Aulæ Asinalis Janitor.*

ÆGIDIUS, BAUDETUS,
Ex Mandato DD. Cancellarii, JOANNES-BETUS, Proto-Secretarius.
NICOLAUS BAUDETUS, *Asinorum Custos magnus.*
BLASIIUS MARTINUS, *Asinorum Proto-Notarius.*

DIPLOME DE L'ACADÉMIE DES ANES.

(D'après une photographie communiquée par l'auteur de l'article)

Pour ce, Nous, selon la formule de notre Université, lui accordons la faculté de lire très peu et de retenir encore moins, de mordre, ruer, braire, et ce, avec tous ânes, mulets, bourriques de tous pays, dignité et âge, errant ici et partout, de transporter foin, fumier, farine, de brouter chardons et enfin d'être vendu par les maquignons. En sus, attestons et décidons que notre susdit confrère âne peut user et jouir de tous les privilèges accordés antérieurement ou pouvant l'être à l'avenir, desquels les disciples de ladite académie ont joui et jouissent. Enfin, par spéciale faveur, et en témoignage de sa rare ignorance (tout le temps au moins de notre bon plaisir), lui accordons un des sept sceaux, pour lui donner à l'avenir pouvoir et droit de faire agréger à notre corps tout candidat qu'il jugera digne.

En foi de quoi, avons muni les présentes lettres du sceau de notre grande Université et de notre seing.

Donné en notre comité des prés, en assemblée publique, les jour, mois et an avant dits.

Comme l'on pourra s'en assurer à la lecture du brevet que nous reproduisons ici, les deux textes sont à peu près identiques. Dans notre diplôme, *Montauville*, localité sise près Pont-à-Mousson et où les étudiants avaient coutume d'aller s'amuser, est remplacée par *Poindeme* ; « chevalier de l'académie des Anes siégeant dans les prés », est transformé en « chevalier de l'académie asinale de Nantua », ville où, avant la Révolution, existait un important collège dirigé par les missionnaires de Saint-Joseph ; enfin, ce texte porte une date, 1774, ainsi que le nom du titulaire, François-Joseph BONJOUR.

Voici maintenant, exactement transcrit, le manuscrit rapportant le *Cérémonial pour la réception d'un Docteur de l'Université de Crétin, accommodé à celui ci-après* (par M. M. D.) :

Les docteurs de Crétin s'assemblent à l'entrée de la porte de la cour de Chateau et là, le candidat les supplie avec l'esprit d'un âne de vouloir bien l'agréger dans leur illustre Corps.

OFFICIERS NÉCESSAIRES A LA RÉCEPTION

Un huissier à verge. — Il porte un fouët de longueur et une clochette telle qu'on en suspend au col des mulets.

Le Maître des Cérémonies. — Il porte le bonnet du nouveau Docteur ; c'est une calotte de cuir semblable à celle de (un mot illisible), et de plus ornée de deux oreilles d'âne.

Deux bedeaux : l'un porte le manteau composé de pièces d'âne rapportées, et l'autre porte un bât d'âne décoré de ses sangles.

Le Secrétaire et le Chancelier.

Nota. Ces deux dignités les plus considérables de l'Université sont ordinairement attribuées à deux citoyens d'Arbois dont les habitants sont reçus nés docteurs de l'académie : on les dispense de preuves et d'examens ; ils jouissent de cette prérogative, en vertu d'un arrêt du parlement de Dôle du 17 janvier 1647.

ORDRE DE LA MARCHÉ

1° Elle est ouverte par l'huissier à verge, claquant sa verge et sonnante sa clochette.

2° Le Maître des Cérémonies.

3° Le Candidat escorté de deux bedeaux.

4° Battelage de Docteurs.

5° Deux musiciens, l'un battant du tambour et l'autre sonnante d'un cornet à bouquin.

6° Le Secrétaire portant des tablettes de peau d'âne, avec un stile, tel que s'en servaient les anciens. La robe est d'un gris obscur, partagé sur le dos par une croix de couleur brunâtre.

7° Le Chancelier. Il porte sur sa tête une couronne dont tous les rayons sont formés par autant d'oreilles d'âne, sa robe est partagée en bandes transversales alternativement blanches et brunes, telle que celle du zèbre, espèce d'âne sauvage ; son épitoge est la queue d'un âne ; il doit porter à son col le grand collier de l'ordre qui n'est autre chose qu'une guirlande de chardons d'où pend le sceau de l'Université.

8° Un aide des cérémonies faisant ranger la foule à coups de fouët. Quelquefois avant d'ouvrir la marche, le Chancelier adresse un petit discours au récipiendaire, à l'effet de lui faire sentir l'honneur qu'il va recevoir.

En voici un tiré des registres de l'Université, qui fut prononcé à la réception du maire d'Arbois, le 6 août ou à peu près en l'année dont il ne reste plus de mémoire :

« Vénérables frères en Bât.

« Je vous ai fait assembler pour écouter avec une longue oreille les avis
« qu'il vous plaira de braire concernant la réception et l'admission du
« candidat que vous devez voir de vos propres yeux, s'ils ne sont chassieux
« ou attaqués de quelque humeur dégoutante.

« Et quant à vous, récipiendaire insigne, je vous crois assez pénétré des
« avantages de notre corps, pour n'avoir pas besoin de tirer en longueur,
« ni en largeur, son ancienneté, son étendue et ses prérogatives ; mais vous
« devez admirer avec un stupide étonnement, ses privilèges et sa splendeur,
« plus aussi vous devez dresser des oreilles aiguës pour recevoir avidement
« le bruit perçant de mes exhortations que j'étendrais plus au long, si je
« ne craignois de ralentir votre noble ardeur qui se manifeste déjà par des
« ruades et des bondissements fréquents d'allégresse. Cependant concentrez-
« vous en vous-même et ruminez modestement sur le poids de gloire que
« vous allez recevoir en ce jour par votre admission à l'Université de
« Crétin, académie célèbre, où l'ignorance la plus parfaite a le droit exclu-
« sif de dominer, où la science n'a jamais nui, et ne nuira jamais, où le
« boire ne livre point à ces vapeurs funestes qui troublent une heureuse
« apathie, en dégageant de la matière, des étincelles d'esprit que vous devez
« savoir être fatales à cette université, où enfin les aliments ne sont pas
« composés de substances glorieuses, morbifiques et putrides. Si je voulais
« illétre comme je suis m'étendre sur cette matière, je ne finirais jamais ;
« mais je vois qu'il vous tarde déjà de repaitre au ratelier de notre acadé-
« mie. Je finis donc en vous demandant sans cesser de braire, si vous avez
« étudié à fond le grand et superbe Traité de l'Ignorance. »

Le candidat répondra *oui*.

LE CHANCELIER

Je crains cependant que vous ne présumiez trop de vos talents ; si vous savez votre *pater*, trouvez y donc le nom d'un âne.

Si le candidat est embarrassé par cette subtile demande, le Chancelier lui tirera vertement l'oreille, en lui disant : *Nomen tuum* par autant c'est le nom d'un âne et il est dans le *pater*.

LE CHANCELIER

Anc, votre nom est-il une injure ?

LE CANDIDAT

Non, puisqu'il vous convient et aux docteurs de Crétin ainsi qu'à MM. d'Arbois.

LE CHANCELIER, aux officiers.

Que pensez-vous, mes chers confrères Anes et Baudets, d'un tel candidat ?

LES OFFICIERS

Qu'il soit admis.

Alors la marche s'ouvre tel qu'il est dit précédemment, et cependant le Chancelier entonne l'hymne ci-après.

Arrivés et rangés à l'entour de la chaire de Crétin, le Chancelier haranguera ainsi le candidat en le priant de fixer la vue sur le village :

« Bondissez de joie, mon très cher frère, repaissez-vous à souhait, que la « vue de ce paradis asinal vous y excite ; voilà votre mère, voilà cette terre « fertile en la plus pure ignorance ; voyez ce rocher d'où découle une « source plus généreuse que celle d'hypocrène ; voyez ces rûes où courent « des grisons plus fiers que le pégase, plus brillants mille fois que celui du « fameux Sancho : tout vous rappelle ici le séjour de l'ânerie ; pas un pas « où vous ne rencontriez de vos semblables ; pas un coin de bois où la « fougère et le chardon ne recouvrent les reliques augustes des ânes qui « ont illustré cette académie. Quel motif d'encouragement, mon cher can- « didat, quel exemple à suivre ! Je suis convaincu que vous brûlez du désir « de marcher sur leurs traces ; montrez-vous-en digne en inclinant humble- « ment votre croupe et en recevant avec docilité la première faveur de « l'ordre où vous allez avoir l'honneur d'être admis. »

Alors l'un des bedeaux affuble le candidat d'un bât d'âne, et s'il regimbe, l'huissier lui caresse la croupe à coups de fouët.

Quelques moments après on lui ôte le bât, mais il reste à quatre pattes. Alors le Chancelier promenant sa main sur sa croupe s'écrie :

« Oh ! le beau dos d'âne qui ne promet et n'aura pas un si dodu fessier ! « Que de génie stupide doit sortir d'un modèle aussi achevé ! »

Au compliment le candidat s'incline encore plus profondément.

Le Chancelier le prend ensuite par la main et le fait asseoir dans la chaire de Crétin et lui dit : « Asseyez-vous dans cette noble chaire où vos prédécesseurs se sont distingués par leur stupidité et l'ânerie de leurs réponses et tâchez de répondre aux demandes que l'on va vous faire dans l'esprit du corps où vous commencez à être agrégé. »

Alors le candidat s'assied le visage tourné vers Crétin, les Bedeaux à ses côtés ; l'huissier à verge derrière, et le chancelier lui fait face, l'examen commence et les docteurs lui proposent quelques-unes des questions détaillées ci-après ! A chaque plate réponse le chancelier crie : *doce, doce*. A ces mots chaque bedeau lui tire une oreille et l'huissier fait jouer son fouët.

L'examen fini, le Chancelier adresse ces mots aux assistants :

« Vénérables frères, Maîtres docteurs et vous tous ânes, baudets, bourriques, bourriquets ici présents, n'êtes-vous pas surpris de l'ineptie et de « la profonde ignorance de notre candidat ? ne trouvez-vous pas qu'il est « digne de figurer en tout point dans notre Université ?

LES OFFICIERS

Ita. Ita.

LE CHANCELIER, *assis, au candidat.*

Venez prêter serment.

Le candidat à genoux devant le chancelier tient de ses deux mains le sceau pendu au col du chancelier.

LE CHANCELIER

Promettez-vous l'obéissance fidèle à l'Université de Crétin et de la considérer plus que toutes les autres facultés des ânes régnicoles et étrangères ?

LE CANDIDAT

Promitto.

LE CHANCELIER

Promettez-vous de ne rien retenir, de passer vos jours dans une profonde ignorance, de ne rien dire et faire que des âneries ?

LE CANDIDAT

« *Promitto.*

LE CHANCELIER

En ce cas recevez l'investiture d'un fief dans le pays d'ânerie et de tous les privilèges et marques distinctives attachés à notre auguste corps.

Cela dit d'un ton de voix grave, il poursuit :

« Par la puissance qui réside en moi, je vous crée docteur de notre faculté pour augmenter le nombre et l'honneur des ânes, je vous accorde « la faculté de braire, de ruer, de mordre, de porter le bât et des charges, « et surtout de ne rien sentir ; je vous gratifie du droit singulier de très « peu lire, de ne rien apprendre et de ne rien retenir. Soyez persuadé que « vos confrères et moi regarderons comme bien pensé, bien écrit et bien dit, « tout ce que vous penserez, écrirez et direz de contraire au bon sens. »

Cela dit, le Bedeau revêtant le candidat de la robe doctorale, le Chancelier lui dit :

« Dépouillez-vous de cet habit profane, endossez-moi cette peau d'âne,
 « vous n'étiez qu'un âne à demi, mais grâce à nos bontés, grâce à cette
 « soutane,

LE CHOEUR

Que dans la chaire d'anerie
 Sa Bouriquette Seigneurie
 Signale à jamais sa ferveur
 En débitant mainte et mainte ineptie.
 Que le ciel au nouveau docteur
 Daigne accorder dans sa faveur
 Longues oreilles, longue vie,
 Et que de notre Académie
 Il soit pendant mille ans le plus heureux Rhéteur.

LE CHANCELIER

Que de l'âne de Balaam
 Il pousse le cri stentorique
 Et que du ton le plus bruyant
 En l'honneur de ce froc magique
 Il entonne sous le portique
 Hio, Hian, Hio, Hian.

LE CHOEUR

Vive à jamais votre nom de Rhéteur,
 Que le Très Haut lui donne longue vie
 Et que de notre cérémonie
 Il soit pendant mille ans le plus bruyant Docteur.

LE CHANCELIER

En ses écrits et dans sa répartie
 Qu'il jette un gros de sel Arboisien.
 Par la bêtise et son ineptie
 Qu'il le dispute au sot Arcadien.
 Et si jamais dans une académie
 Il est reçu sans savoir du latin,
 Qu'en écoutant sa triste rapsodie
 Un chacun baille et s'endorme soudain
 Et qu'à longs traits sa funeste apathie
 Fasse couler son froid et plat venin
 Sur les talents de son académie ;
 Qu'en dissertant gravement sur un rien
 Qu'il l'arboisine et qu'il la bestifie,
 Car c'est ainsi qu'un docteur de Créтин
 Se fait un nom en servant sa patrie
 Et sans avoir de sens une partie.

LE CHOEUR

Que plus qu'aucun sot de Créтин
 Notre docteur ait la berlûte ;
 Que son esprit n'ait pas un picotin

Du sang commun qui circule en la rüe.
 Vive à jamais notre nouveau Rhéteur
 Digne suppôt de cette compagnie,
 Et qu'en tous lieux ce nouvel orateur
 Fasse fleurir la plus fine ânerie.

Après ce récitatif on lui met le bonnet de docteur et le chancelier dit :
 « Quelle superbe tête ! » A quoi répond

LE CHOEUR

Vive, vive l'âne initié !
 Il en est plus d'un dans le monde
 Aujourd'hui comme au temps passé,
 Le sot dans chaque état abonde.

Ensuite chacun des docteurs met des chardons en sautoir, dans sa bouche, en guise de moustache, et tous embrassent le nouveau docteur qu'on mène après à l'écurie dans le même ordre dans lequel on est venu en chantant l'hymne qui suit sur l'air *O Filii*, etc.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Que le candidat est heureux ;
 Il est au comble de ses vœux ;
 Il est un âne et cætera
 Hian, hia, hian, hia.</p> | <p>3. Si jamais il a du talent
 Ce sera pour braire souvent
 Et chanter sur la clef de fa
 Hian, hia, etc.</p> |
| <p>2. De la belle ignorance épris
 Il a renoncé à l'esprit ;
 Toujours chantant il aimera,
 Hian, hia, etc.</p> | <p>4. Ses jours passeront sans soupirs,
 Il n'aura plus de souvenir
 Que quand entonner il faudra
 Hian, hia etc.</p> |

Arrivé à l'écurie, on ôte au candidat la robe et le bonnet, on l'attache par un licol au râtelier, et le chancelier lui dit :

A cette crèche repaissez.
 Jouez, mon cher, de la mâchoire.
 On va vous présenter à boire.
 Restaurez-vous et prospérez.

Quand le nouveau docteur approche la tête du râtelier, on lui lance un plein pot d'eau sur la tête, par un des trous pratiqués dans le plancher du grenier à foin. Après cette ablution le chancelier dit :

Puisse cette ablution
 Vous enlever la tache impure
 Que l'esprit et la raison
 Ont pu faire à votre nature.

LE CHOEUR

Vive à jamais notre Baudet !
 Qu'il croupisse dans l'ignorance !
 Rien ne nuit plus que la science.
 Et qu'il soit toujours un sot-net !

CHANT

LE CHANCELIER

1. Le plus rare bienfait des cieux
Est le beau présent d'ânerie.
Ne rien savoir dans cette vie
Est le seul moyen d'être heu-
[reux.

LE CHŒUR

Hian hia, hian hia.

LE CHANCELIER

2. Ouvrez les annales du monde
Vous y verrez dans tous les
[temps
Régner l'ignorance profonde
Et fouler aux pieds les talens.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

3. Parcourez, feuilletez l'histoire,
Vous y verrez l'âne honoré,
Que son nom est titre de gloire
Et qu'on l'honore à Maduré.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

4. Tremblez au récit des prodiges
Au moyen de l'âne opérés.
On en retrouve les vestiges,
Dans les livres les plus sacrés.

LE CHŒUR

Hian, hia, etc.

LE CHANCELIER

5. Le ciel au philistin profane
Veut-il faire sentir ses coups ?
Soudain la mâchoire d'un âne
Le sacrifie à son courroux.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

6. C'est en vain qu'un voyant s'ap-
[prête
A servir Balan et ses dieux.
Un âne arrête le prophète,
C'est le sauveur du peuple hé-
[breux.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

7. Jacob éclairé par la grâce
Bénissant ses petits neveux
Compare Issachar et sa race
Au fils d'un âne vigoureux.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

8. Memphis en vain place et con-
[damne
Un bœuf au rang des immortels,
Apis est mangé par un âne
Sur les débris de ses autels.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

9. Midas jadis fut sur le trône,
Il est le modèle des rois.
Tout âne a droit à la couronne
Et lui seul doit dicter nos lois.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

10. Par quel aveuglement funeste
L'honneur court-il après l'esprit ?
La douceur fuit, le dégoût reste,
C'est un poison qui nous séduit.

LE CHŒUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

11. A quoi peut servir la science !
Elle ne conduit qu'à l'erreur.
Et la plus aimable ignorance
Vaut cent fois mieux pour le
[bonheur.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

12. Socrate, l'honneur de la Grèce,
Avouait qu'il ne savait rien,
Et Montaigne après lui professe
Que douter de tout est un
[bien.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

13. Voyez de la philosophie
Le sort des doctes défenseurs,
Pour eux le présent de la vie
N'est qu'un dédale de malheur.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

14. Pascal finit dans la folie,
Le fameux Servet est grillé ;
Rousseau banni de sa patrie,
Et Gassendi persécuté.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

15. Une ânerie peu commune
Tient lieu d'esprit et de bril-
[lant.
En Sorbonne, en cour, la for-
[tune
Comble les ânes de talent.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

16. Que de papes sous la tiare
Et de prélats sous leurs cha-
[peaux
Ont masqué l'attribut ignare
Que le ciel dispense aux ba-
[dauds

LE CHOEUR

Hian, hia, etc.

LE CHANCELIER

17. Combien de pédants à fêrule
Et de docteurs sous le bonnet
Laissent échapper l'oricule
Qui distingue un noble baudet.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

18. Chamillard est chef de finance
Et l'abbé Dubois cardinal
Villeroy maréchal de France
Et Bauffremont vice-amiral.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

19. De Paris Mesmer est l'oracle,
Thomas brille à siffler Boileau
Beaumarchais est sur le pi-
[nacle
Et Lemiere éclipse Rousseau.

LE CHOEUR

Hian hia, etc.

LE CHANCELIER

20. Livrons-nous donc à l'ânerie
Et brisons avec le bon sens ;
Que la sottise et la folie
Soient l'unique objet de nos
[chants.

LE CHOEUR

Hian, hia, etc.

Air : *O Filii*, etc. :

- | | |
|--|--|
| 1. Certa sum asinaria
Risū multo celebra
Voce cantemus Patria.
Hio, hia hio hia. etc. | 2. Hic Doctor ex arcadia
Venit in Academia
Beatificandi gratia,
(vel) Arboisiandi gratia,
Hio, hia hio hia, etc. |
|--|--|

Expers in ignorantia
Non curat de scientia,
Sed de pristina gloria
Hio hia, hio hia, etc.

FIN.

QUESTIONS FAMILIÈRES A FAIRE AU RÉCIPiendaIRE

- D. Quel est le plus savant de tous les animaux et pourquoi ?
R. C'est l'âne parce qu'il a remontré le prophète.
D. Que fait un âne qui est au soleil ?
R. Il fait ombre.
D. Quelle est l'heure de la nuit la plus hardie ?
R. C'est une parce qu'elle va seule
D. Quel est l'évêque de France le plus savant ?
R. C'est celui du Puy parce qu'il est le plus profond.
D. Quel est le plus vieux ?
R. Celui de Milan.
D. Quel est le plus mal couché ?
R. Celui de Senlis.
D. Quel est le plus léger ?
R. Celui de Liège.
D. Quel est celui qui n'a jamais de plaisir ?
R. Celui de Meaux.
D. Celui qui a toujours mal à la poitrine ?
R. Celui de Toul.
D. Quelle différence entre un âne à deux pieds et un à quatre ?
R. Celui à deux pieds a deux bas, et celui à quatre n'en a qu'un.
D. Quelle est la plante la plus propre pour se bien porter ?
R. C'est la plante des pieds.
D. Pourquoi les prêtres donnent-ils la bénédiction ?
R. Parce qu'ils ne trouvent pas à la vendre.
D. Quel est le plus fort des arguments pour prouver que la terre tourne autour du soleil ?
R. C'est un argument de cuisine, car comme il est plus naturel de faire tourner le rot autour du feu que le feu autour du rot, de même il est plus naturel de faire tourner la terre autour du soleil que le soleil autour de la terre.

Et les questions se poursuivent ainsi longtemps encore, sans plus d'esprit d'ailleurs, mais, par contre, sous une forme dont

... la pudeur des mots n'en adoucit l'image.

En vieillissant, l'Académie des ânes fit comme le vin, lequel, chacun le sait,

Plus il vieillit, plus il charme le goût.

Elle n'a pas, au cours de son existence, changé de nom simplement pour devenir le *Moulin à sel* ; loin de déchoir, elle s'est métamorphosée en une société composée d'érudits qui, néanmoins, docilement rangés sous le bât, poussent de sonores et étonnants *hihan* !

Dans ses réunions l'on n'y proclame point, ainsi que l'on pourrait s'y attendre, la faillite de la science. L'on y discute le mérite d'hommes célèbres et parfois, juste retour des choses d'ici-bas, ceux que la critique a abaissés y sont mis sur le pavois. C'est ainsi que, cette année, Chapelain, un des « grotesques » de Théophile Gautier, prit sa revanche des sarcasmes dont Boileau le premier l'accabla.

Le cérémonial de cette Société d'ânes nous est résumé dans les lignes suivantes :

Il est, parmi tous les diners artistiques ou littéraires qui sont une des grâces et des distractions de Paris, un dîner particulièrement original, sorte de Conservatoire de l'esprit, qui s'appelle le *Moulin à sel* — sel attique et sel gaulois mêlés — et dont les membres s'appellent des *meuniers*, lorsqu'ils président, et des *ânes* lorsqu'ils sont présidés.

Les meuniers sont choisis avec soin parmi des gens de lettres, des savants, des poètes, des peintres, et aussi des hommes politiques amis de la littérature... M. Léon DUCROCHER est *capitaine* de tous ces ânes, qui se réunissent sur l'érudite rive gauche, au restaurant de l'hôtel des Sociétés savantes, et qui, à l'appel des convives, ne répondent pas *présent*, selon la vulgaire coutume, mais traditionnellement *hi han* ! ce qui est au moins inattendu. Il y a des *hi han* ! timides et des *hi han* ! retentissants. J'ai entendu des professeurs éminents répondre gaiement *hi han* ! comme eussent pu le faire leurs élèves. (J. CLARETIE, *le Temps*, 6 mai 1910).

Ainsi a évolué en s'affinant, c'est-à-dire en faisant de son titre comme de son cri de ralliement un amusant contresens, l'*Université de Crétin*, dont les documents que l'on vient de lire ne constituent qu'un stade de prime et exubérante jeunesse.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Fièvre de Malte en France, étude clinique d'après 200 cas personnels, par le D^r Paul CANTALOUBE (de Sumène). Paris, A. Maloine, 1911. — *Note sur quelques lettres inédites de J.-B. Balbis*, par M. H. DUVAL. (Extrait des *Annales de la Société botanique de Lyon*). — *Chirurgie du praticien*, par G. MARION. Paris, A. Maloine. — *Des actions diverses de la cage*, par M. E. DOUMER (*Annales d'Electrobiologie et de Radiologie*, juin 1910).

Informations de la « Chronique »

Un médecin, émule de Stradivarius.

Être à la fois homme de science, sportsman, artiste et... fabricant de violons, sans être né au temps des Voltaire et d'Alembert, cela permet bien à celui qui est tout cela à la fois, de revendiquer le titre d'encyclopédiste : c'est le cas du D^r CHENANTAIS (de Nantes).

Oculiste de renom, le D^r Chenantais consacre les rares heures de loisir que lui laisse une vie professionnelle très active, à s'occuper de littérature, de peinture et de musique.

« Lorsqu'il préparait ses examens à Paris, nous conte un de ses biographes, le jeune Chenantais se remettait de l'aridité de ses études positives en jouant de la mandoline. Le peintre Valadon ayant vu de lui un portrait de Trezenik ne comprit pas qu'il ne se livrât pas exclusivement à la peinture. Il consacre à cet art ses vacances et expose régulièrement aux Salons nantais, dont il fit, pendant six ans, la critique sévère à la manière de Diderot. »

Plus tard, le D^r Chenantais se mit à travailler le violoncelle.

« Il eut entre les mains différentes basses et il constata qu'elles avaient entre elles de grandes différences de sonorité. Pourquoi ? se demanda-t-il. Il interrogea un grand nombre de luthiers, qui lui répondirent invariablement : « Parce que c'est comme ça ! »

D'autres lui parlèrent du vernis comme agent de sonorité. Quant aux ouvrages et traités sur la lutherie, ils lui parurent contenir des erreurs de principes tellement fondamentales, qu'il résolut de remonter à la source de la question, en mettant en vibration deux plaques réunies par un pont, synthèse du violon. Il vit comment s'y comportaient les vibrations et, d'étude en étude, sa conviction fut bientôt faite, que toute la sonorité d'un instrument à archet dépendait de son architecture et qu'en modifiant, si peu soit-il, la forme de ses voûtes et la tension du système, on modifiait sa sonorité.

« C'est à ce moment qu'il rencontra M. Kaul, appelé à Nantes par une maison de cette ville. Kaul était un des meilleurs ouvriers de Paris : peu de mains étaient plus habiles que les siennes pour tailler le sapin ou l'érable, pour sculpter une volute et tracer un filet.

Kaul avait appris d'abord à Mirecourt, ensuite dans le faubourg Poissonnière, à faire un violon, d'après les meilleurs modèles, mais il ignorait le pourquoi de toutes choses. Le docteur Chenantais le lui apprit et il refit avec lui toute l'histoire de la lutherie. Ils construisirent d'abord le violon élémentaire, sur des données analogues à celles de Maggini. Ils déterminèrent les causes de ses points faibles et arrivèrent au modèle d'Amati. Nouvelle expérience qui les amena logiquement, naturellement, à un modèle qui avait toutes les caractéristiques d'un Stradivari. En un mot, ils arrivèrent, non par copie irraisonnée, mais par l'observation des phénomènes acoustiques et mécaniques, à déterminer les conditions normales de la bonne sonorité des instruments à archet.

« Ce qui a été fait peut se refaire », posèrent-ils en axiome au

Phosphatine Falières



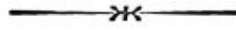
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur	{	Pepsine Chassaing T 100. . .	0 gr. 20 c.
CONTIENT :	{	Diastase Chassaing T 200. . .	0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

début de leurs travaux. Et leurs efforts tendirent, non pas à copier tel ou tel type connu, mais à diriger la construction de la boîte sonore, de manière à obtenir à la fois le moelleux et la tendresse, avec l'éclat et la puissance. »

Ce but a été atteint avec un instrument neuf n'ayant pour ainsi dire jamais été joué, et qui, du premier coup, a réalisé la perfection puisque, à un concours récent, il obtenait la plus haute récompense.

Les Pharmaciens, débitants de tabac.

Ceci se passait il y a... plus d'un demi-siècle !

Voici ce que conte M. JEANNEL, ex-pharmacien en chef de l'armée d'Orient, dans ses *Souvenirs*, publiés naguère dans le *Journal de Médecine de Bordeaux* :

« La nuit dernière, on est venu me chercher en toute hâte pour voir un malade chez mes nouveaux amis (une famille juive de Gallipoli). J'ai trouvé le grand salon de réception et toutes les chambres de la maison convertis en dortoirs. Les vieux parents dorment sur les divans, la jeunesse et l'enfance reposent pêle-mêle sur les matelas dont le plancher est couvert. Toutes ces literies disparaissent, pendant le jour, dans des cabinets qui en sont remplis jusqu'au plafond. On comprend assez que les mariages entre consanguins soient fréquents et prématurés, dans une famille organisée de la sorte.

« Ayant formulé des prescriptions, je me suis enquis du pharmacien qui devait les exécuter. J'ai vu l'officine, et je me demande ce que peut être l'art médical dans une ville où la pharmacie est représentée par un individu qui vend du raki au petit verre sur le comptoir, qui vend des œufs et des harengs saurs, qui ne possède qu'une vieille balance rouillée, dont le plateau, couvert de crasse, reçoit à nu successivement des onguents, des épiceries, des sels et du tabac. »

Quelque incroyable que cela semble, cela se passe encore aujourd'hui de même, à cette différence près que ce sont les débitants de tabac qui vendent des substances pharmaceutiques : lisez plutôt le curieux arrêté qui suit, « *ayant pour but de faciliter, dans la Régence de Tunis, l'achat, par le public, de dragées de quinine à prix réduit* ».

Article premier. — Les débitants de tabac sont tenus de vendre au public, à partir du 1^{er} juillet 1909, du chlorhydrate de quinine en boîtes, contenant 20 dragées de 20 centigrammes l'une et dont ils sont approvisionnés par l'entrepôt dont ils relèvent.

Article 4. — Les pharmaciens qui en feront la demande pourront être autorisés à vendre au public, *dans les mêmes conditions que les débitants de tabac*, des dragées de chlorhydrate de quinine qui leur seront fournies par le service des monopoles.

Tunis, le 15 juin 1909.

Le Directeur des Finances,
DUBOURDIEU.

La lecture des papiers officiels est, parfois, bien réjouissante !

Echos de la « Chronique »

L'origine du pavage et de la voirie.

Au moment où l'on se plaint de tous les côtés que le sol de Paris est de plus en plus défoncé, par les soins de nos vigilants ingénieurs, il nous plaît de rappeler quelles sont les origines lointaines du pavage.

En l'an 1391, le duc Philippe le Hardi entreprenait de faire paver les rues de Dijon. Auxonne fut pavé à peu près dans le même temps que Dijon.

Philippe le Hardi avait donné 20.000 livres, dans cette année 1391, pour cet objet ; son petit-fils, Philippe le Bon, ordonna de continuer l'ouvrage, en 1424.

La première rue pavée fut la *rue Neuve*.

Avant qu'on eût pavé la ville, le pourpre et les fluxions étaient des maladies communes. Elles devinrent moins fréquentes après.

L'établissement de six tombereaux pour l'enlèvement des boues date de 1445. L'enlèvement des boues et des immondices était effectué d'ordinaire par des entrepreneurs, qui traitaient avec l'échevinage par voie d'adjudication. Des tombereaux se promenaient dès le matin pour les recueillir et les emporter hors des murs. Les frais de ce service étaient payés par la ville, quelquefois au moyen d'une taxe levée sur les habitants, et calculée d'après la cote de leur capitation (1).

Les reines et le tabac.

Entre autres souveraines qui ne dédaignent pas « d'en griller une », nous avons mentionné, outre la reine des Belges, les reines-mères d'Espagne et d'Italie et la feuë reine Victoria, d'Angleterre (2).

Notre énumération était incomplète ; l'impératrice Elisabeth d'Autriche fumait de trente à quarante cigarettes par jour. La tsarine douarière fumait aussi, mais très peu, et dans son boudoir, jamais devant le tsar.

La reine Nathalie de Serbie affectionne les différentes sortes de cigarettes, dont elle a toujours une grande collection en réserve.

Font également usage de la cigarette la reine de Roumanie, la reine Amélie de Portugal qui, en cela, suit l'exemple de sa mère, la comtesse de Paris. La comtesse de Paris n'apprécie que le tabac de la Havane, et sa fille, la mère du roi de Portugal, reçoit ses cigarettes de Dresde.

(1) *La Vie sous l'ancien régime*, par Albert BADEAU, t. I, p. 337-8.

(2) *Chronique*, 1^{er} mars 1910.

Echos de Partout

Médecins courtisans. — Un procès qui va se plaider à Constantinople nous révèle qu'Abdul-Hamid poussa vraiment un peu loin le goût de l'expérience *in anima vili*.

Il y a quelques années, — alors qu'il était encore tout-puissant — une de ses filles préférées tomba malade de l'appendicite. Les médecins du palais voulurent l'opérer. Mais jamais Abd-ul-Hamid ne put se résigner à laisser pratiquer cette opération sur le corps de la sultane, sans qu'on lui ait montré en quoi elle consistait et prouvé qu'elle était aussi simple qu'on le lui avait affirmé.

Les praticiens, ne sachant comment faire, s'avisèrent d'un expédient singulier. On fit prendre à l'hôpital italien une malade, sujette ottomane, qui allait en sortir guérie d'une affection du foie. On la transporta à l'hôpital Hamidié et, sous les yeux d'Abd-ul-Hamid, on lui fit l'ablation de l'appendice. L'opération réussit parfaitement ; la malade, ou plutôt la victime, se remit vite et le sultan laissa opérer sa fille.

Aujourd'hui, Abd-ul-Hamid est banni, les langues sont déliées, et l'opérée, ou plutôt la victime, M^{lle} Joséphine Schneider, intente un procès aux médecins courtisans qui ont risqué sa vie dans cette expérience. Le jugement sera intéressant. (*L'Eclair*, 7 août 1910.)

La surdité de Beethoven. — Le D^r Léo Jacobsohn a publié, en Allemagne, une remarquable étude sur la surdité de BEETHOVEN, examinée d'après les derniers résultats de la science actuelle.

Il a compulsé tout ce que le maître a écrit lui-même sur sa maladie, et tous les témoignages de ses proches, et il montre que Beethoven a été certainement atteint d'une *oto-sclérose*, inflammation du conduit auditif osseux. Cette infirmité a été, sans doute, consécutive à une fièvre typhoïde qu'eut le grand compositeur.

(*La Revue*, 1^{er} août 1910.)

Thérapeutique à forfait. — Le 12 mars 1434, par devant maître Honoré Spine, notaire à Barjols, convention fut passée entre Jean Raynaud, de Thorame-Haute « *in aliqua sui parte, videlicet in testiculis... fractus* », et François Garcia, barbier de Barjols, pour la guérison de sa maladie, avant la Noël, moyennant 6 florins dont 1 florin 8 s. payés d'avance, et le reste à Pâques et à Noël, le tout remboursable, avec les frais, en cas de non-guérison, à la condition notamment « *quod dictus Johannes se abstineat, etc.* » ; convention scellée par une poignée de mains. (*Centre médical*, 1^{er} juin 1910.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès international contre la tuberculose.

Un Congrès international contre la tuberculose, faisant suite au Congrès de Paris de 1905 et au Congrès de Washington de 1908, doit se tenir à Rome dans le courant, et à une date non encore définitivement arrêtée, de l'année 1911.

Sur la demande de M. Guido BACCELLI, président du Comité italien d'organisation du Congrès de Rome, un Comité national vient de se former à Paris, en vue de préparer la participation de la France à cette haute manifestation scientifique et sociale. Dans une réunion, tenue au ministère de l'intérieur, le Comité français s'est constitué définitivement, sous la présidence d'honneur de M. Léon BOURGEOIS, et sous la présidence effective de M. LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine, assisté de MM. LANNELONGUE, PEYROT, Paul STRAUSS et D^r Emile ROUX, vice-présidents, M. le D^r Maurice de FLEURY, secrétaire général, MM. les D^{rs} G. BOURGEOIS, SAVOIRE et WEIL-MANTOU, secrétaires.

Au cours de cette première réunion, le Comité a décidé, afin d'orienter ses travaux préparatoires et en attendant que soit connu le règlement définitif du Congrès de Rome, d'adopter la classification suivante : la première partie, plus particulièrement scientifique, comprendra trois sections, savoir :

A. — Bactériologie, pathologie expérimentale et clinique pathologique. — Président de section : M. CALMETTES, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

B. — Clinique médicale. — Président : M. le professeur DEBOVE.

C. — Clinique chirurgicale. — Président : M. le D^r GUINARD, chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

La 2^e partie, consacrée à l'hygiène publique, à l'assistance et à la démographie, comprendra les trois sections suivantes :

D. — Préservation contre la tuberculose. — Président : M. le professeur PEYROT, sénateur.

E. — Assistance aux tuberculeux. — Président : M. Paul STRAUSS, sénateur.

F. — Statistique. — Président : M. E. FUSTER, chargé de cours au Collège de France, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale.

Le Comité adresse un pressant appel à tous les savants et sociologues français qui, sur l'une ou l'autre des matières ci-dessus énumérées, auront à présenter au Congrès d'intéressantes communications ; il les prie de se mettre dès maintenant en rapport avec M. le D^r M. de FLEURY, secrétaire général du Comité français, 139, boulevard Haussmann, à qui toute la correspondance doit être adressée.

Autographes curieux et Documents inédits

Un autographe de Bichat.

Cette pièce, de toute rareté, nous a été très gracieusement offerte par notre aimable confrère PIGEY, à qui nous renouvelons ici nos remerciements.

Je souhaite le bonjour au
Citoyen Sibes et je le prie de
vouloir bien recommander
particulièrement le Fr. Formeoutte
Capitaine, couché salle de la
Valeur n° 58 et affuté d'un
chambre.

Le Citoyen Sibes mérite bien
par cette illustration, l'humanité
et de la physiologie. C'est le
malade et le père d'un homme
qui me procure des chiens pour
mes expériences; salut et amitié

==== N. Bichat

Une lettre de Talleyrand à son médecin.

Talleyrand ! De tous côtés on ne parle que du prince de Bénévent, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1). Voici, pour les biographes futurs, une pièce que nous avons tout lieu de croire inédite, car nous l'avons tirée d'un fonds jusqu'ici peu exploré. Nous avons respecté les fautes d'orthographe et de français.

Voici, mon cher M. Bourdois (2), un problème à résoudre, car il me semble qu'il y a des difficultés, pour que tout ce que j'ai fait jusqu'à ce moment n'a produit aucun changement.

Depuis assez longtemps j'éprouvais des étouffements en montant un escalier élevé, mais comme cela était passé je n'y ai fait aucune attention. Mais il y a un mois à peu près, un jour à la chasse j'ai senti l'impossibilité de marcher comme les autres dans un terrain inégal ; même j'ai été obligé de m'arrêter, de prendre un bain ; en entrant j'en ai parlé à M. Clodon (3), le médecin qui soigne mes enfants, il m'a conseillé de mettre des (sangsus), qui m'ont procuré une forte saignée, de me faire frixioné avec une mixture dans laquelle il entrait de l'éter, tout cela n'a rien fait. A Saint-Germain M. Dupont m'a conseillé de prendre un verre d'Eaux de Vichy réchauffé par une cuillerée de lait chaud et de mettre aux deux molets un emplâtre de poix de Bourgogne, et le soir en me couchant de mettre les jambes dans l'eau avec de la moutarde. J'ai suivi cela exactement, rien n'y fait, et M. Clodon dit que cela tient à la circulation qui souffre des difficultés : j'ai quelques fois même assez souvent une douleur au côté gauche sous le teton, des picotements dans toute cette partie. Je saigne du nés souvent et toujours du côté gauche du né. Cependant cet étouffement dont je suis fatigué me fait éprouver une pesanteur dans l'estomac et une douleur qui ressemble à une (ici un mot illisible) au-dessous des côtes des deux côtés. J'ai remarqué que les jours que je prends des pillules j'ai moins d'étouffements, je ne vais jamais à la garde-robe sans pillules, depuis 20 ans je prends les mêmes, dont l'effet est exact : j'ai de l'appétit, je dors très bien, point de mal à la tête : d'où vient ce dérangement, que dois-je faire, quel régime suivre ? Voilà ce que je demande à la personne dans laquelle j'ai le plus de confiance et à laquelle j'espère inspirer quelque intérêt.

P^{ce} DE TALLEYRAND.

J'oubliais de dire que quelquefois je tousse et surtout après avoir parlé fort vite et souvent (après) de petits froids ; jamais je ne transpire.

Lettre adressée à M. Bourdois, Paris.

(1) V. notamment *Talleyrand et la Société française*, par Frédéric LOUËT, Paris, Emile-Paul, d'une lecture très attachante, et *la Vie privée de Talleyrand*, par Bernard de LACOMBE, Paris, Plon, ouvrage du plus haut intérêt et plein de détails neufs sur le célèbre diplomate.

(2) Sur le médecin de Talleyrand, cf. notre *Cabinet secret de l'Histoire*, quatrième série.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
DOSE : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant, ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Ouvrages de médecine ancienne. — Un des savants collaborateurs de la *Chronique médicale* pourrait-il me renseigner sur le degré de rareté, au point de vue bibliographique, des quatre ouvrages de médecine ancienne dont les titres suivent :

1° *Empirie et secrets du S. Alexis Piemontois*, divisés en six livres, à Lyon, par Guil. ROVILLE, à l'Escu de Venise, 1560.

2° Joannis Van HORNE, Anat. et chir. professoris, MIKPOTEXNH, seu methodica ad chirurgiam introductio, editio tertia. Lugd. Batav. Anno CLC LCC LXXV.

3° *Discours de la conservation de la veve : des maladies mélancholiques : des catarrhes et de la vieillesse*, composés par M. André du LAURENS, médecin du roy et son professeur à l'Université de médecine de Montpellier, dédiés à M^{me} la duchesse d'Uscz, comtesse de Tonnerre, à Tours, chez Jamet Mestayer, M. D. XCIII.

4° *Onomatologie chirurgique ou explicative des mots grecs appartenant à la chirurgie*, par le R. P. Jean DURELLE, LYON, M. DC. XLIV

D^r Albert MIQUET.

Un préjugé sur le noyer. — Un journal hebdomadaire, le *Monde thermal*, a publié, au printemps de cette année, un article intitulé *Arbres et Hygiène*, où figuraient ces lignes :

« Sans parler de ces arbres des régions lointaines, dont l'ombrage
« est, paraît-il, mortel pour les malheureux qui s'y réfugient, dans
« nos pays même, il existe des plantes dont le feuillage est malfai-
« sant, et dont l'abri par conséquent doit être soigneusement évité.
« Si ce feuillage ne verse pas un poison, il a pour effet de glacer
« le sang. Un repos imprudent à l'ombre de ces arbres dont il
« s'agit, et en tête desquels il faut placer le noyer, peut occasionner
« des maladies graves des voies respiratoires, telles que bronchites,
« fluxions de poitrine, pneumonies, etc.

« Telle est la première considération à laquelle s'est arrêtée,
« paraît-il, une commission d'études ayant pour objet le rempla-
« cement des arbres existant actuellement le long des routes par
« des arbres fruitiers. On a écarté le noyer comme ayant un
« ombrage dangereux dont les voyageurs fatigués pouvaient être
« victimes, etc., etc. »

Ce n'est pas sans surprise que je vis ainsi dénoncer les prétendues nuisances d'un arbre considéré dans notre région comme absolument inoffensif.

Il existe, en effet, à quelques lieues de Spa, une vallée fort pittoresque que visitent tous les touristes. C'est celle de l'Amblève, un

sous-affluent de la Meuse. Dans la partie inférieure de son cours, cette rivière poissonneuse traverse des terrains calcaires où les noyers abondent. Sur un espace de plusieurs lieues, dans les replis des vallons, aux flancs des coteaux, partout où se nichent des maisons isolées, aux abords immédiats des hameaux, on ne voit qu'arbres de cette essence, aux frondaisons superbes. C'est qu'ils procurent annuellement aux propriétaires, et sans qu'il leur en coûte d'autres soins que de les laisser grandir, un revenu important par la cueillette des fruits (1).

C'est le cas pour les localités de Sougné, de Remouchamps — dont la grotte est remarquable — et de Nonceveux.

Or il ne m'était jamais revenu que, du fait du voisinage de ces vergers plantés de noyers, les habitants eussent éprouvé de pernicieux effets.

Il était assez malaisé — on en conviendra — de concilier cette constatation de complète innocuité avec les affirmations contenues dans *le Monde thermal*. C'est dans le but de vérifier le bien ou le mal fondé de ces deux opinions contradictoires que j'ai résolu d'en référer au corps médical qui exerce dans la région.

Voici la réponse que m'a fait l'honneur de me donner le plus ancien de ses membres, M. le D^r J. THIRY, résident à Aywaille :

« MONSIEUR,

« Pour répondre à votre question, j'ai dû me livrer à une petite enquête, car dans ma carrière médicale déjà longue, jamais je n'ai eu l'occasion d'entendre parler de l'effet nocif invoqué par *le Monde thermal*.

« Du reste, mes recherches à ce sujet ont été complètement stériles : personne ici ne croit à ce prétendu danger. Dans les localités de Sougné, Remouchamps et de Nonceveux dont vous me parlez, aussi bien que dans une foule d'autres (Heneumont, Awan, Kin, Septroux, etc.), on plante des noyers non seulement au bord des chemins, mais aux environs même des habitations, voire même de façon à en ombrager les demeures. Et personne ne semble se douter du « grave méfait » que lui impute le journal français.

« Bien plus : actuellement méconnu et presque oublié des praticiens, le noyer a eu son heure de gloire dans le domaine thérapeutique. Il a été employé *intus et extra* contre les maladies les plus difficiles à guérir, notamment contre la tuberculose. Et personnellement, je dois dire que je me suis fort bien trouvé de son emploi, comme tonique, dans certaines diathèses.

« Veuillez agréer, etc.

D^r THIRY.

« Aywaille, le 15 novembre 1909. »

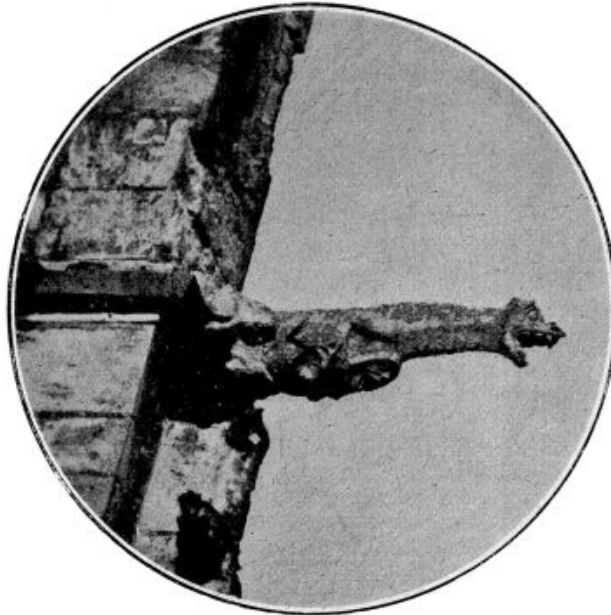
La parole est, désormais, aux correspondants de la *Chronique médicale*.
Albin BODY (Spa).

(1) Ajoutons que la préparation des cerneaux, ce hors-d'œuvre estimé, est inconnue dans les provinces belges.

Réponses.

Actes naturels dans l'art (XVI ; XVII, 316). — Vous connaissez, au moins de nom, la belle abbatale de Fécamp : c'est un monde de merveilles.

Je vous en envoie une, *la seule* qui ait trait aux actes naturels dans



CARGOUILLE DE L'ABBAYE DE FÉCAMP.

l'art. Prenez une loupe, et voyez combien peu le succube partage l'extase de la bête. Les deux physionomies sont traitées de main de maître.

La gargouille est haut placée et c'est avec grand'peine que le photographe, M. Jourdain, un artiste, a pu la saisir sous son appareil. Elle vaut la peine d'être colligée.

D^r LÉON DUFOUR.

L'alimentation des accouchées dans l'art (XVII, 682). — A Valmont, tout près de Fécamp, il y a une ancienne chapelle de Cisterciens, où se trouve un vitrail du xvi^e siècle représentant la nativité de la Vierge : on y voit figurer le repas de l'accouchée : fruits et mets divers ; à terre, gisent, près de l'enfant au

bain, des *forces*, ces sortes de ciseaux encore en usage chez les bergers et les bouchers pour tondre ou marquer les animaux de boucherie. A quelle époque a-t-on remplacé les forces usitées pour les moutons, par les ciseaux comme ceux employés de nos jours ?

LÉON DUFOUR.

— A propos des articles sur les « actes naturels dans l'Art », dont parle fréquemment votre si intéressant journal la *Chronique médicale*, permettez-moi de vous signaler une sorte de *mannekenpiss* parisien, que certainement peu de personnes connaissent ou du moins n'ont pas remarqué.

Il est situé passage Reilhac, entre le boulevard de Strasbourg et le boulevard Saint-Denis, plus près de ce dernier et face à la cour des Petites-Ecuries. C'est un bébé joufflu tenant entre ses mains, à la place du pénis, un énorme robinet, auquel toutes les ménagères du voisinage viennent s'approvisionner d'eau.

D^r J.

Rabelais et l'origine des eaux minérales (XVI, 778). — « A-t-on dit, écrit votre collaborateur, M. Albin Body, dans la *Chronique* du 1^{er} décembre, que Rabelais, l'omniscient, qui — s'il vivait de notre temps — eût certes occupé l'une des premières places parmi les collaborateurs de la *Chronique médicale*, — s'était quelque peu gaussé de ceux qui apportaient des arguments pour l'une ou pour l'autre opinion ? »

Oui, cela a été dit, par notre vieil ami Félix BREMOND, dans ses *Notes et Commentaires de Rabelais* (1888, Maloigne), livre II, notes 283 et 283 A.

Ed. LAGELOUZE.

Apithérapie (XV ; XVI ; XVII, 235). — Je ne puis que confirmer les observations de notre confrère le D^r Raoult (de Raon-l'Étape), au sujet du traitement du rhumatisme par les orties (*Chronique médicale*, 1^{er} avril 1910, p. 235).

J'ignorais complètement que ce traitement fût connu, lorsque je l'ai appliqué pour la première fois dans la Creuse, dans un cas de sciatique, il y a environ 25 ans. Depuis, je l'ai conseillé plusieurs fois et toujours avec succès. J'en ai, du reste, fait l'expérience sur moi-même, au mois d'août 1908. Je me trouvais alors à la campagne dans la Haute-Vienne et je souffrais horriblement de rhumatisme goutteux des muscles des épaules et des bras ; la thérapeutique habituelle n'apportait pas grand soulagement à mes douleurs et il y avait plusieurs nuits que je n'avais pu dormir. Je me fis donc *flageller* vigoureusement avec une forte poignée d'orties sur les régions douloureuses, et un quart d'heure après je m'endormais profondément. Le lendemain la douleur était moins vive, et je continuai ainsi pendant trois jours. Le quatrième jour, alors que je ne souffrais presque plus, j'eus la fâcheuse idée de me faire faire après

la flagellation une forte friction sur la région douloureuse, avec des orties également ; la friction était moins pénible à supporter, mais elle fut suivie d'une légère éruption d'urticaire généralisée. Aussi engagerai-je vivement ceux qui voudraient avoir recours aux orties à n'employer que la *flagellation* ; ils obtiendront toujours un soulagement immédiat, dût surtout, à mon avis, à la rapidité et à l'intensité de la réaction.

D^r Eugène DESCHAMPS.

Secrets et recettes d'antan et... d'aujourd'hui (XVII, 282, 416). — A propos de remèdes bizarres, permettez-moi de vous conter un fait dont j'ai été témoin.

Une de mes clientes avait à la main gauche une ou deux verrues que je parvins à faire disparaître assez aisément. Quelques jours après, cette jeune femme, d'ailleurs fort intelligente et très jolie, présenta à la face de petites verrues dont le nombre s'accrut au point que mes efforts devinrent bientôt sans effet. Ma cliente, craignant d'être défigurée, et voyant que je n'obtenais que de médiocres résultats, s'enhardit un jour à me dire qu'une paysanne lui avait indiqué un remède presque infaillible.

— Quel remède, Madame ?

— Il suffit, Docteur, de badigeonner les verrues avec du sang frais.

— Du sang de poulet, ou de quel autre animal ; et comment se le procurer ?

— Du sang non de poulet ni de poule, mais très facile à se procurer, du moins plusieurs fois par an, chez une femme jeune.

Je n'insistai pas, — ma cliente me vit partir sans regret après cet aveu.

Un mois plus tard, elle reparut dans mon cabinet. — A peine pouvait-on remarquer sur sa figure la trace de quelques-unes des nombreuses verrues que j'avais remarquées... Elle avait employé le peu agréable badigeonnage, ainsi qu'elle me l'avoua en rougissant.

A quoi une jolie femme ne consentirait-elle pas pour rester belle !

D^r AYMARD.

Épithes-diagnostic (XVII, 52, 377). — Sous la rubrique *Épithes-diagnostic*, ferait bonne figure, je crois, l'épithaphe composée par Gargantua pour sa femme Badebec, morte en donnant le jour à Pantagruel (RABELAIS, I. II, c. III).

Elle en mourut la noble Badebec,
Du mal d'enfant, que tant me sembloit nice :
Car elle avoit visaige de rebec,
Corps d'Hespaignole, et ventre de Souyee.
Priez a Dieu qu'à elle soit propice,
Luy pardonnant s'en rien oultrepassa.
Cy gist son corps, lequel vesquit sans vice,
Et mourut l'an et jour que trespassa.

D^r ALBAREL.

— Dans le numéro du 15 janvier de votre très intéressante *Chronique médicale*, que je lis toujours avec le plus grand plaisir, vous donnez une épitaphe-diagnostic dont j'ai découvert le pendant dans le cimetière de Saint-Florent-le-Vieil. Cette épitaphe est gravée sur un bloc de granit en forme de borne. La voici telle que vous pourrez la transmettre au confrère Goulard :

Ci-git :

M^{me} Emilie ESNAULT, épouse de M. A. Guillier de la Touche, morte en couche le 19 novembre 1829, à l'âge de 23 ans.

Elle a vu sa fille et n'a pas reçu son premier sourire.

D^r H. LUSSEX.

— L'épitaphe-diagnostic la plus désagréable pour le corps médical est certainement celle que Pline relève sur un tombeau : le grand nombre de médecins l'a tué (*turba se medicorum perisse*). (PLINE, l. XXIX, 5, IV.) J. F.

Comment on meurt au théâtre (XVI, 696). — Je voulais dernièrement vous écrire à propos des *Morts au théâtre*, pour vous signaler celle que Gil Naza jouait si merveilleusement.

J'ai été très intimement lié avec Gil Naza (à Bruxelles déjà, où il a longtemps dirigé le théâtre Molière, à Ixelles). A Paris, il m'a, du reste, en une inoubliable soirée, fait faire la tournée de ses « études » du *delirium tremens*, ou du moins des endroits (vous devinez lesquels) où il trouvait fréquemment des sujets à étudier. Je l'ai perdu un peu de vue environ trois ou quatre ans avant sa mort, parce qu'il alla habiter en province. Je doute très fort qu'il soit mort à Charenton et du *delirium tremens*.

Gil Naza aimait bien boire du vin du Rhin. Il adorait cela. Mais en somme Gil Naza était plutôt sobre (curiosité : il ne prenait qu'un seul bon repas dans les 24 heures !) et, je le répète, je doute du *delirium*, à Charenton.

J'ai du reste un portrait de Gil Naza par André Gill. Il figure dans l'*Album* de vingt portraits de ce dernier, et il représente Gil Naza dans la scène du *delirium tremens* de *l'Assommoir*. Je vous montrerai des lettres de lui et pourrai aussi vous dire la date de sa mort et l'endroit de sa mort. Il sera facile alors de vérifier s'il est mort du *delirium tremens* et à Charenton. Je crois bien ne pas me tromper à cet égard.

Je me souviens aussi que c'est Gil Naza qui alla chercher et qui ramena André Gill, quand il était fou, dans la campagne de Bruxelles.

OTTO FRIEDRICH.

Superstitions et rites funéraires (XVI, 788). — Voici quelles étaient les coutumes funéraires chez les Incas (1).

(1) D'après J. PENNA (*La Cronica Medica del Peru*, 15 et 31 août 1909).

Malgré leur adoration pour le feu, auquel ils rendaient un culte, les Incas n'incinéraient pas les cadavres : ils s'efforçaient, au contraire, de les conserver par tous les moyens, parce qu'ils croyaient en l'immortalité de l'âme et en une prolongation de la vie, pendant laquelle les corps avaient les besoins des vivants : d'où les provisions et les objets accumulés sur les tombes. Ils cherchaient à préserver les cadavres de l'air et de l'humidité, afin d'éviter les causes de putréfaction.

Sur le littoral, les sépultures étaient creusées dans la terre et édifiées à la façon d'une habitation, avec des murs, dans lesquels étaient pratiquées des niches, pour y déposer les corps ; ou bien on construisait des pyramides, généralement quadrangulaires, pourvues de gradins ; ou encore, on rangeait symétriquement les cadavres qu'on recouvrait d'une couche plus ou moins épaisse de terre, sur laquelle on plaçait de nouveaux cadavres. Certains de ces tombeaux arrivaient à avoir une hauteur de 40 à 60 mètres et à couvrir 10.000 mètres carrés.

Dans l'intérieur du pays, les grottes et les cavernes des montagnes, qu'on choisissait d'accès difficile, servaient de tombeaux. On édifiait aussi des sortes de dolmens, à l'intérieur desquels étaient placés les corps, ou des menhirs.

Les rois, considérés comme fils du Soleil, avaient pour tombe un sanctuaire édifié à cette divinité ; leurs corps embaumés étaient portés dans le grand temple de Cuzco, les hommes à droite, les femmes à gauche du luminaire d'or qui brillait entre les murailles. Les corps revêtus d'un costume d'apparat étaient assis sur des sièges d'or, la tête inclinée vers le sol, les mains croisées sur la poitrine. Les Péruviens cachèrent ces momies, pour les sauver de la profanation des conquistadors ; mais cinq d'entre elles furent découvertes par la suite ; elles étaient dans un état de conservation parfaite.

En certains points et surtout dans les régions du sud, les gentils-hommes de sang royal, les curacas (classe noble) et autres grands seigneurs étaient déposés, à leur mort, dans de grands vases d'or ou d'argent, en forme d'urnes hermétiquement closes, qu'on plaçait ensuite dans les prairies ou les forêts, ou dans les propriétés du monarque, s'ils avaient péri pour lui.

Dans la bouche des momies étaient placés des objets divers : semences de haricots, grains de maïs, fragments de cuivre, d'argent, d'or, etc... ; dans les orbites, des boulettes de coton contenant des yeux de poisson. Les oreilles étaient ornées de grands anneaux de métal divers. Les membres supérieurs étaient fixés par plusieurs tours de corde. Les mains étaient l'objet d'un soin spécial : elles étaient ouvertes et les doigts séparés les uns des autres par de petits cylindres faits de cheveux, remplis d'une poudre rouge ou jaune et maintenus par des ligatures appropriées.

Le costume, variable selon la condition, se composait d'un poncho court, terminé par une ceinture large au niveau de l'estomac ; les pans étaient cousus sur les côtés, affectant la forme d'une chemise

sans manches, qui se continuait d'autres fois par une sorte de jupe.

Dans les régions froides, les cadavres étaient revêtus d'une grande blouse, qui recouvrait presque tout le corps, et chaussés de sandales de cuir travaillé. Dans l'intérieur du pays, où le climat favorisait davantage la destruction des cadavres, les momies étaient entourées d'étoffes de laine.

La question de savoir si la momification était naturelle ou due à un embaumement n'est pas tranchée; pourtant, l'opinion qui semble prévaloir est qu'à part les corps des rois et des grands, on n'avait recours à aucun artifice chimique pour conserver les cadavres.

L. PRON (Alger).

Le vocabulaire des clients (XVII). — J'ai connu une femme très riche et très prétentieuse, qui ne disait pas seulement « eux aut's », « l'architèque », « l'escayer », mais aussi : cela lui fait l'effet d'un « notaire » (cautère) sur une jambe de bois.

Jean FUGATRON.

— « Avoir des pertes de séminaire. » Garanti authentique.

D^r CARAYON.

— Certain jour, une brave femme se présente avec une ordonnance. Tout en mélangeant les ingrédients s. l. f., je causais avec elle, m'informant de son mal. A certain moment, elle porte la main à son côté et me dit : « ça me fait mal depuis là jusqu'à mon... *divertissoire* » (sic).

Je compris, mais je ne pus pas garder mon sérieux... Dame ! vous avouerez aussi !!!

UX POTARD.

— Je vois souvent et avec grand plaisir dans votre remarquable *Chronique médicale*, sous la rubrique *Vocabulaire des clients*, quelques expressions amusantes employées par de braves gens pour désigner leurs maladies ou les médicaments que nous leur ordonnons.

Voulez-vous y joindre ces deux mots qui m'ont été servis dans mon cabinet par deux infortunés réclamant un soulagement :

1° Docteur, je souffre : je crois bien que j'ai *des morilles* (marisques) ?

2° Ah ! Docteur ! que je souffre de ces *émeraudes* !

L'un et l'autre avaient des hémorroïdes.

D^r DELANEF (Issoire).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

La durée de la grossesse de Gargamelle. — Opinions d'Ambroise Paré et de Laurent Joubert sur la durée de la grossesse.

PAR M. le D^r ALBAREL (de Névian).

Rabelais, dans le chapitre III du livre I^{er} de son *Gargantua*, dit que Gargamelle « engroissa d'ung beau fils et le porta jusques à l'unziesme mois ». Et il ajoute : « Car aultant, voyre dadvantaige, peuvent les femmes ventre porter, mesmement quand c'est quelque chief d'œuvre, et personnaige qui doibve en son temps, faire grandes proesses. Comme dict Homère que l'enfant duquel Neptune engroissa la nymphe, nasquit l'an après révolu, ce feut le douziesme mois. Car (comme dict *Aulus Gellius*, lib. III), ce long temps convenoit à la majesté de Neptune, affin que en icelluy l'enfant feust formé en perfection. A pareille raison Jupiter feit durer quarante huit heures la nuyct qu'il coucha avecques Alcmène. Car en moins de temps n'eust-il peu forger Hercules, qui nettoya le monde de monstres et de tyrans.

« Messieurs les anciens pantagruelistes ont confirmé ce que je dy, et ont déclaré non seulement possible, mais aussi légitime l'enfant nay de femme le unziesme mois après la mort de son mary. »

Rabelais cite Hippocrate, Pline, Plaute, Marcus Varus, Aristote, Gallus, etc. Je renvoie à la thèse du D^r Marcel Benoit, *Rabelais accoucheur* (Montpellier, 1904, n^o 1), ceux qui voudraient prendre connaissance des divers textes auxquels celui-ci fait allusion.

L'auteur de *Pantagruel* conclut en donnant un coup de patte à sa façon aux légistes qui, comme Gallus, admettaient le onzième mois comme terme de la grossesse. « Moyennant lesquelles loys les femmes vefves peuvent franchement jouer du serrecropière à tous enviz, et toutes restes, deux mois après le trépas de leurs marys. Je vous prie par grâce, vous aultres, mes bons averlans, si d'icelles en

trouvez qui vaillent le desbraguetter, montez dessus et me les amenez. Car si au troisieme moys elles engroissent, leur fruit sera héritier des deffuncts. Et, la groisse congneue, poulsent hardiment oultre, et vogue la galée, puisque la pansée est pleine. »

On ne pouvait se moquer de façon plus... *rabelaisienne* des croyances erronées de son époque.

Il m'a paru intéressant de consulter les œuvres de deux médecins célèbres du XVI^e siècle, Ambroise Paré et Laurent Joubert, pour connaître leur opinion à ce sujet et voir s'ils légitimaient les onze mois de grossesse de Gargamelle.

Ambroise Paré (*De la Génération*, l. XXXIV, c. xv) consacre un chapitre à la durée de la grossesse, mais ne s'étend pas outre mesure là-dessus comme le fait son confrère Laurent Joubert. « Tous animaux, dit-il, ont certains temps limité de charger et porter leurs petits, mais l'homme seul n'a aucun temps préfix, ains vient au monde en tout temps : ainsi les uns naissent à sept mois, les autres à huit, les autres à neuf qui est le plus commun, les autres à dix, voire au commencement de l'onzième. »

Pour Ambroise Paré, la durée normale de la grossesse est de sept mois, et c'est par suite de la débilité de l'enfant que la grossesse se prolonge au delà de ce terme. « Toujours sur le septième mois l'enfant s'efforce de sortir hors, ce qu'il fait heureusement et avec assurance de vie sans autre accident, s'il est fort et puissant de nature. Que si au contraire il est faible et floüet, non seulement il ne peut sortir, mais en outre estant davantage débile par le combat et effort qu'il a fait en vain pour sortir, a besoin quasi d'estre comme recuit et retenu de l'utérus. Jusques à deux ou trois mois après ne sortant que sur le neuvième ou dixième mois, pour cependant recueillir et ramasser ses forces. Que s'il sort un mois après, sçavoir sur le huitième mois, il est estimé mal-heureux, et sans espérance de longue vie, pource qu'il n'a eu assez de temps à reparer et ramasser ses débiles forces atténuées par le conflict, pour sortir naturellement au septième mois. »

Laurent Joubert (*Erreurs populaires, touchant la médecine et le régime de santé*, l. III, c. n) s'étend beaucoup plus sur la question qu'Ambroise Paré. Son chapitre : *Si une femme peut porter plus de neuf mois et comment il faut entendre le terme de la groisse*, serait à citer en entier. Je donnerai les passages les plus intéressants.

L'auteur admet le onzième mois comme terme possible de la grossesse. « Mais ce qui est plus estrange, la femme n'a aucun certain terme du port de ses enfants, comme ont les autres animaux. Car elle enfante quelquefois à sept mois, communément à neuf, quelquefois à dix et onze, tous ces termes estant bons et vitals. »

Après cela Joubert examine les diverses explications fournies pour justifier cette variabilité dans les termes de la grossesse. « Quelques-uns adjoustent que l'homme est souvent cause de l'accélération et incertain terme d'enfanter, quand il retourne à la femme grosse, où il ne fait que gaster la besogne, comme qui remuneroit la

terre, après qu'elle est semée et le grain commence à germer. Mais cela seroit plustost cause des avortissements que des divers termes vials, ès mois 7, 9, 10, 11. Car l'agitation importune peut précipiter l'enfant, au moins ne le retarde pas. Dont il faudroit que les femmes grosses, qui ne sont depuis la conception embrassées du masle portassent ordinairement jusques à 11 mois ; celles qui le sont quelque peu à 10 ; qui davantage à 9 et les mieux recognees, fussent à terme au septième. Ou bien au contraire : d'autant que le fruict ou grain qui a desja fructifié, s'il est agité ou esbranlé, perd du temps, parce qu'il luy faut reprendre racine, et se rattacher de nouveau, s'il doit profiter : dont il sera plus tardif à sa maturité, que s'il n'eust été remué, ainsi l'enfant qui sera mieux secoué, naistra plus tard, et celuy plustost, duquel sa mère sera laissée en repos. »

Les explications qui précèdent sont celles données par le populaire. Joubert essaye à son tour d'en fournir de scientifiques. Il se lance dans une longue dissertation pour montrer que les animaux d'une même espèce sont absolument semblables, tandis que la diversité est la caractéristique du genre humain. Les tempéraments, les complexions, diffèrent d'un homme à l'autre ; par conséquent, suivant la complexion de la femme, suivant la complexion de l'enfant enfermé dans l'utérus, la grossesse sera plus ou moins longue et Joubert en arrive à rééditer la première raison que donne Rabelais : « Car il y a des enfants de grand esclappe et corpulence qui requièrent plus de séjour pour leur maturité : comme dit Aristote des éléphants qui ont besoin de séjourner deux ans dans la matrice, pour leur grande corpulence. »

Il ajoute plus loin : « Donc si un enfant menu et gresle dès sa conception ou première conformation, chaud et sec de complexion, remuant et trépigneux, a assez de neuf mois et quelquefois de sept pour sa maturité, à l'autre en faudra dix ou onze. Ainsi voit-on communément les filles venir jusques au bout du mois neuvième et les fils naître au commencement et entrée du mois. »

L'auteur compare ensuite les enfants aux fruits d'un arbre qui ne sont pas mûrs tous le même jour : « Veu que l'enfant est proprement un fruict, qui est fait de semence : et meurit dans la matrice, comme dans une gosse, ou autre escorce, qui vient à s'ouvrir quand le fruict est meur, prest à tomber. »

Et Joubert dit en manière de conclusion : « Comme on voit des œufs qu'une geline couve, tous les poussins n'esclore à un coup, ains par quelques intervalles, selon leur sexe ou complexion et que la mère touche l'œuf de plus près, ou de l'endroit qu'elle est plus chaude. Qu'on cesse donc de s'esbahir comment une mesme femme portera un enfant dix mois et en fera un autre en moins de neuf : sçavoir est à sept mois. »

Il ressort nettement de ce qui précède que Ambroise Paré et Laurent Joubert admettaient le onzième mois comme terme accidentel de la grossesse. C'est un honneur pour Rabelais d'avoir raillé les

erreurs de son temps, montrant par là combien il était profond observateur. Ce n'est pas lui qui aurait osé rapporter sérieusement, comme Ambroise Paré et Laurent Joubert, l'accouchement de Dame Marguerite, comtesse de Hollande, qui en 1313 mit au monde 365 enfants, « comme petits poulets, qui eurent tous baptême ».

L'origine du mot « cocu ».

En lisant les *Erreurs populaires* de Laurent JOUBERT, médecin du XVI^e siècle, je trouve une explication du mot *cocu* qui, je crois, intéressera les lecteurs de la *Chronique médicale*. Voici le texte :

« Le cropion est une petite queue, composée de quatre osselets, laquelle est plus longue à certains Angleterres qu'aux autres. Les Grecs l'ont nommé *coccix* à la semblance d'un bec de cocu. Je ne sçay si pour cela les François appellent cocu celui qui permet à sa femme de remuer cette partie-là à l'appétit d'autrui. Car de l'appeler cocu pour semblable façon de faire que l'oiseau nommé cocu, ce seroit trop grande faute d'autant que le cocu ne permet pas à autre oiseau de nicher ou pondre en son nid, ains au contraire il va pondre au nid d'autrui. » Laurent JOUBERT, *Erreurs populaires*, I. IV, ch. I.

D^r ALBAREL (de Néviau).

Né coiffé.

« La témérité vulgaire qui glose toujours sur les œuvres de nature, voire sans les cognoistre, estime que ceux qui naissent enveloppez de ceste tunique agnelette, doivent estre heureux. Ce qui pensa un jour causer la mort à une damoiselle Bolognoise. Laquelle estant accouchée d'un fils venu ainsi armé, et en estant la nouvelle portée au mary, par une des assistantes, qui adjousta cuidant le resjouyr, qu'il estoit venu vestu de l'aube de saint François, dont heur et félicité luy estoit désignée.

« Cest homme, qui estoit entré en jalousie contre sa femme, de ce qu'il avoit veu un religieux de saint François converser avec elle fort familièrement, jugeant incontinent que cette aube devoit provenir de là : il monte à la chambre, où devant qu'on peust s'en appercevoir, il donna bon nombre de coups de poing à cette nouvelle accouchée l'appellant putain et ribaude, et l'eust tuée en cette cholère. n'eust esté que les femmes la présentes le retindrent : qui luy donnans à cognoistre la cause de cest armure luy levèrent cette boutade, le reduisant à son bon sens.

« Aussi à la vérité il n'y a non plus de raison à cette opinion, qu'en la fantasie de ceux qui croyent que cette tunique portée par la personne la garantit des coups et la rend invulnérable. Ce qui seroit bon à persuader aux poltrons, qui ont belles affres, non à ceux qui sont munis de bon et sain jugement. » D^r JACQUES DUVAL, *Les hermaphrodites, accouchements, etc.*, Rouen, 1612.

P. c. c. : D^r F. BREMOND.

Informations et Échos de la Chronique

Remèdes cochinchinois.

Voici un petit recueil de remèdes employés journellement par les indigènes, à Saïgon, surtout parmi la population chinoise. C'est notre confrère des possessions indo-chinoises, l'*Opinion*, de Saïgon, qui nous le fait connaître.

Quand un homme a des plaies, — ils en ont tous ou presque tous ici, — il doit surveiller son alimentation. Il ne faut pas manger d'œufs, ni de viande de bœuf, de chèvre ni de truie ayant eu des petits.

Certains légumes sont défendus, pour la raison qu'un aliment mou engendre du pus.

Si vous avez mal à la tête, mangez de la cervelle. Mal au pied ? Mangez des pieds de porc, les organes d'animaux que nous ingérons améliorant l'état de nos propres organes.

Dans le cas d'une arête fichée dans le gosier, il faut avaler une tisane d'ongles, ceux-ci ayant la propriété de racler.

Si vous avez mal aux yeux, bassinez-vous les paupières avec une décoction de chouettes, parce que cet oiseau voit clair la nuit et a des yeux extraordinaires.

Pour guérir la hernie, faites-la d'abord rentrer par la pression des doigts, préalablement trempés dans l'huile, lavez la partie blessée avec un bouillon de certaines plantes, faites manger au patient du riz cuit à l'eau en bouillie, où l'on aura fait mijoter des rognons de mouton. Il sera guéri en quelques jours.

La peau d'un crapaud appliquée sur un clou, un abcès, le fait mûrir.

Le placenta, pourvu qu'il provienne d'un premier accouchement d'enfant mâle, est un fortifiant précieux. On le paye jusqu'à une piastre les trois grammes.

Pour guérir l'inflammation des poumons, il faut boire de l'urine d'enfant.

Pour calmer la toux, on prend de la réglisse. Non pas en pastilles comme nous autres Européens, mais préparée de la manière suivante : « Mettez-en dans un vase de bambou bien clos ; plongez le vase dans la fosse d'aisances, et laissez-le dans ce... liquide pendant un an. Laissez sécher la réglisse. Elle est souveraine. » Enfoncées, les pastilles... que vous savez !

Le dépôt qui se forme... dans les vases de nuit (pardonnez-moi, lectrices !), recueilli avec soin et préparé en potion, arrête les crachements de sang et les saignements de nez.

Ne poussons pas plus loin : la nausée approche !

Médecins sous-préfets.

On nous en signale deux ; peut-être sont-ils en plus grand nombre, en tout cas ils ne sont pas légion.

L'un est sous-préfet de Brive, en Corrèze : c'est M. le D^r GOUZY, qui se signala dans une circonstance récente ; l'autre, le D^r Jules GUILLEMAUT, est sous-préfet de Mamers. Particularité notable, ce distingué confrère est, nous dit-on, licencié en droit, diplômé de l'Ecole du Louvre, en même temps que docteur en médecine. Il a passé sa thèse sur l'angine diphtérique ; ce fut un des bons élèves de Variot.

Docteurs, commandants d'armée.

Sous cette rubrique, le *British medical Journal* range le D^r JAMESON, comme ayant commandé une expédition militaire dans l'Afrique du Sud, et le général Léonard WOOD, récemment nommé au commandement en chef de l'armée des États-Unis. Le même journal fait également remarquer que le commandant en second de ladite armée, le major général F. C. AINSWORTH, débuta, lui aussi, par la carrière médicale.

Mais dans l'*Iliade* du divin Homère, ne trouve-t-on pas, déjà, deux chirurgiens militaires mentionnés comme commandant les contingents combinés d'Œchalia, Tricca et Ithome ? Ces chirurgiens de l'armée grecque, vous les connaissez : ce sont MACHAON et PODALIRE.

Un romancier, évadé de la médecine.

S'il faut en croire l'*Intransigeant* (29 juin 1910), le romancier BINET-VALMER, auteur de *Lucien*, aurait fait autrefois des *études de médecine*. Ses romans en portent l'évidente empreinte.

Médecin, sénateur, aviateur.

Notre sympathique et distingué confrère, le sénateur REYMOND, chirurgien de haut mérite, par surcroît, vient de conquérir son brevet de pilote aérien. Il a déjà fait plusieurs ascensions en aéroplane et est déjà très apte à conduire ces vaisseaux de l'air.

Ce moyen de *s'évader*, en planant dans l'inaccessible, n'est malheureusement pas à la portée de tous les praticiens.

Le crâne de Yorick.

Un acteur tragique aurait, dit-on, légué sa tête au théâtre de la ville qui connut son triomphe, pour figurer dans les accessoires, à la représentation des drames de Shakespeare.

Le directeur se met déjà en mesure d'exécuter les volontés du testateur.

Nous lisons d'ici l'affiche :

Le rôle du crâne d'Yorick sera rempli par la tête de feu X...

Quelle recette en perspective !

VIEUX PAPIERS

— RECTO —

AVIS AUX ENNEMIS DU TOMBEAU.

La Citoyenne GUICHARD, domiciliée à Paris, cour Saint-Martin, dans le bâtiment neuf, vis-à-vis l'Arbre de la Liberté, n.º 7, à l'inspection des urines, guérit différentes maladies, tant internes qu'externes, elle va vous faire part de plusieurs certificats des personnes qu'elle a traitées & guérit radicalement à Paris, du commencement de l'année 1793.

J'atteste & assure que la citoyenne GUICHARD, a entrepris de guérir mon enfant, atteint d'une convulsion générale, autrement dit qui le tenoient dans tous les membres, ayant appris qu'elle avoit guérit de différentes maladies plusieurs personnes, je me suis adressé à elle, & l'a guérit radicalement, & m'ayant demandé une attestation, je lui ai délivré le présent certificat. Fait à Paris, le 2 Janvier 1793, signé MILET, demeurant faub. S. Martin.

Je soussigné Antoine la Chapelle, Charpentier, natif de Saint-Germain-en-Lain, demeurant à présent rue de Vaugirard, certifie que la Citoyenne GUICHARD m'a traité et guérit d'une vieille plaie à la jambe gauche, dont j'étois atteint et dont je souffrois de

— VERSO —

grandes douleurs depuis trois ans, de laquelle je repris usage depuis ma guérison, sans avoir aucun autre ressentiment de douleur, en foi de quoi je lui ai délivré le présent Certificat, pour lui servir ce que de raison. Fait à Paris, le 6 janvier 1793.

Signé : ANTOINE LA CHAPELLE.

J'assure que la citoyenne GUICHARD m'a guérit d'une fièvre lente que j'avoit depuis quinze mois, dont je ne pouvoit quitter le lit. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, fait à Paris, le 8 Janvier 1793, signé Benoit Tabletier, travaillant au passage de la Marmite.

Moi Bernard, je soussigné, certifie que la citoyenne GUICHARD, m'a guérit radicalement de quantité de douleur qui me tenoit partout le corps, ce que j'assure est vrai, si l'on veut s'en informer, je demeure faub. Saint-Marcel, à côté du Pont-aux-Tripes, n.º 7, là où je donnerai des preuves de la vérité. Fait à Paris, le 9 Janvier 1793, signé Bernard, porteur d'eau. La citoyenne GUICHARD a guérit plusieurs personnes des maladies vénériennes qui étoit fort invétérées, mais la bienfaisance ne permet pas de citer leur nom, ni leur demeure, elle est visible tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, & depuis 6 heures jusqu'à 8 heures du soir. Elle consulte les urines gratis.

Elle demeure à Paris, Cour Saint-Martin, dans le Bâtiment neuf, vis-à-vis l'Arbre de la Liberté, N.º 7.

PROSPECTUS D'EMPIRIQUE (1793), communiqué par M. A. VOISIN.

Échos de Partout

Les femmes et l'opium. — On fait maintenant, dans la Chine, tout son possible pour interdire aux hommes de fumer l'opium. Mais on ne fait rien pour défendre aux femmes de le fumer. Actuellement, il y a en Chine au moins quelques millions de femmes fumeuses. Si elles fument l'opium, leurs bébés sont obligés de le fumer aussi. Sinon, ils ne pourront pas téter et mourront de suite.

Les femmes fumeuses sont ordinairement les épouses, les concubines des mandarins, de riches commerçants et des lettrés, et les prostituées. Les femmes de familles pauvres n'ont ni le temps ni l'argent pour fumer cette drogue.

(*Opinion*, de Saïgon, 25 février 1909.)

Pour les malades, s. v. p. — Le marquis de Downshire vient d'inventer un nouveau moyen pour stimuler la générosité des personnes fatiguées de mettre la main à leur poche.

Lord Downshire, connaissant l'affection que portent tous ses compatriotes aux animaux, vient de dresser un agneau à bêler devant toutes les portes, jusqu'à ce qu'elles s'ouvrent. « Bêlez et l'on vous ouvrira ! » telle est la nouvelle devise du marquis de Downshire.

L'agneau du noble lord porte autour du cou une large ceinture en soie noire, dont les côtés sont ornés de pochettes destinées à recevoir les aumônes. Les sommes ainsi recueillies sont destinées au Royal Berkshire Hospital.

(*Matin*, 18 juillet 1910.)

Les débuts d'Alphonse Allais. — Sait-on qu'avant de devenir « auteur gai », Alphonse Allais avait commencé par être chimiste ? Tous les chemins, apparemment, mènent à Montmartre. Alphonse Allais fut, en effet, un des bons collaborateurs du grand savant Henri Moissan. Du laboratoire où M. Henri Moissan poursuivait ses recherches sur l'isolement du fluor et perfectionnait le four électrique, afin d'obtenir des diamants artificiels, Alphonse Allais, rédacteur au *Tintamarre*, passa au « Chat Noir », alors dirigé par Rodolphe Salis, « gentilhomme cabaretier ».

Mais il n'oublia jamais que les sciences positives avaient été les premières institutrices de sa jeunesse.

(*Annales politiques et littéraires*, 24 juillet 1910.)

Six panneaux d'Hubert Robert. — Le comte d'Artois avait commandé, pour la décoration d'un de ses salons de Bagatelle, six panneaux au peintre Hubert Robert, six chefs-d'œuvre, qui ne furent payés que quelques livres et qui vaudraient aujourd'hui peut-être des centaines de mille francs.

Or, ces panneaux, qui figurent au livre des comptes du château de Bagatelle, avaient disparu depuis plus d'un siècle. M. Forestier, qui prépare un travail sur le château de Bagatelle, les a cherchés, et il a été assez heureux pour les retrouver dans une famille parisienne et pour reconstituer toute leur odyssée. Ces six toiles d'Hubert Robert avaient été, sur l'ordre du Premier Consul, transportées de Bagatelle à la Malmaison, dont elles décorèrent pendant quelques années une des salles. *L'impératrice Joséphine les donna à son médecin*, et celui-ci les légua à sa famille, qui vivait dans le Midi.

De la province, enfin, les six panneaux sont revenus, en bon état, à Paris, où M. Forestier les a retrouvés. Ils portent la signature d'Hubert Robert, la date d'exécution de 1777, et quelques-uns une date de retouche faite, toujours par Hubert Robert, en 1784.

(*L'Actualité*, 19 juin 1910.)

Le dimanche de la Tuberculose. — Sur l'initiative de la *National Association for the Study and Prevention of Tuberculosis*, un dimanche national, le 24 avril 1910, a été consacré à la tuberculose, dans les 215.000 églises des États-Unis.

A la suite de la campagne contre la tuberculose qui a été entreprise dans les églises de centaines de villes, et des sermons sur la tuberculose qui ont été faits devant des milliers de congrégations durant l'année passée, l'idée est venue d'organiser un dimanche permanent de la tuberculose et l'on espère qu'ainsi chacune des 33.000.000 de personnes qui fréquentent les églises des États-Unis prêtera l'oreille aux sermons de la Santé. On a l'intention d'enrôler dans le même mouvement de coopération active les associations antituberculeuses, les sociétés ouvrières, les organisations fraternelles et d'autres, avec les églises. Dans la plupart des grandes agglomérations, on est déjà sûr du concours du clergé.

Toutes les grandes sociétés provinciales, comme *the Young men Christian Association*, *the Young Women Christian Association*, *the King's Daughters and Sons* et différentes autres sociétés de jeunes gens, participent aussi à la campagne contre la tuberculose. On a l'intention de faire des sermons sur la tuberculose dans toutes les églises du pays. On distribuera des brochures aux membres des congrégations et on tentera, par tous les moyens, d'enseigner que la tuberculose est une maladie grave, qui peut être évitée et guérie. Les prêtres qui désireraient obtenir des informations complémentaires relatives à la tuberculose recevront, des associations antituberculeuses locales et des comités d'hygiène ou de la *National Association*, les ouvrages et communications nécessaires.

(*Tuberculosis*, avril 1910, et *Revue de la Tuberculose*.)

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de notre excellent ami, M. Georges PRUNIER, la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer, pour mettre fin à un malentendu.

Paris, le 26 août 1910.

Monsieur le docteur CABANÈS, directeur de la *Chronique Médicale*, 9, rue de Poissy, E. V.

MON CHER DIRECTEUR ET AMI,

J'apprends que la dénomination **Iséol**, que j'avais adoptée pour désigner mon nouveau produit, fait grief à une marque de fabrique anglaise qui s'en rapproche comme consonance, et est antérieure à mon dépôt. Je m'empresse de l'informer que, pour éviter toute confusion possible, je renonce purement et simplement à cette désignation et j'adopte, pour l'avenir, la dénomination **ERSÉOL PRUNIER** que je m'approprie comme marque de fabrique.

Reçois, mon cher directeur et ami, l'assurance de mes sentiments affectueux.

G. PRUNIER.

P. S. — Tu m'obligerais en insérant cette lettre dans le prochain numéro de la *Chronique Médicale*, pour faire connaître ma décision à tes nombreux lecteurs, qui sont des amis de notre maison.

G. P.



La " Chronique " par tous et pour tous

Les premiers médecins du bureau de bienfaisance, à Rome.

C'est vers l'an 370, sous Valentinien I^{er}, que le préfet des Gaules, Vivence (le successeur du fameux Jovin), contribua à ce résultat, en faisant plus tard insérer des lois de ce genre dans le Code théodosien. Citons seulement celles qui intéressent les médecins, les avocats et les étudiants en ces arts libéraux.

La première de ces lois établit, dans chacun des quatorze quartiers de Rome, un médecin (payé par le trésor public) pour avoir soin des pauvres.

La deuxième défend aux avocats de s'injurier à l'audience, de faire durer les débats et de recevoir d'autres honoraires que des dons volontaires de la part de leurs clients.

La troisième enjoint aux jeunes étudiants de vivre avec modestie et de se conformer aux règlements en usage, sous peine d'être fouettés en public, et même d'être renvoyés de la capitale, en cas de récidive.

D^r BOUGON.

Les fontaines guérisseuses dans l'ancienne Gaule.

Dans la *Revue scientifique*, du 9 avril 1910, M. Jules TOUTAIN, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, membre de la commission des fouilles d'Alésia, a publié un travail intitulé *Alésia, cité gallo-romaine*. Nous découpons dans cette étude le passage suivant, intéressant pour les lecteurs de la *Chronique médicale*.

« Enfin, qu'il nous soit permis de signaler, pour compléter les découvertes de la Société des sciences de Semur sur les cultes célébrés dans Alésia gallo-romaine, les trouvailles récentes faites en un autre point du plateau, au lieu dit la Croix-Saint-Charles. Là se trouvait une source, que l'on venait adorer comme on adorait, non loin du mont Auxois, la source de la Seine. Alexandre Bertrand, l'un des maîtres de l'archéologie gauloise, a montré depuis longtemps le rôle capital que les sources jouaient dans la religion de la Gaule. On leur rendait un culte, non seulement parce qu'elles fournissaient l'eau nécessaire à la vie des humains, des animaux, des plantes, mais aussi parce qu'on attribuait souvent au génie qui les habitait une puissance médicale. On se rendait près d'elles pour obtenir la guérison des maladies dont on souffrait. Les malades dont le vœu avait été exaucé et qui croyaient avoir été guéris par l'action bienfaisante de la divinité de la source, témoignaient leur reconnaissance en lui

consacrant des figurines, soit en marbre, soit en bronze, qui représentaient la partie de leur corps ou le membre qui avait été guéri : la tête, les yeux, un bras, une jambe, le torse, les seins, une oreille, etc. Un grand nombre d'ex-voto de ce genre ont été trouvés, il y a longtemps déjà, aux sources de la Seine. C'est une série analogue que M. le commandant Espérandieu a récemment exhumée à la Croix-Saint-Charles. Même, si le nom d'Hygie, la déesse de la santé du Panthéon classique, a été donné sous l'empire romain à la divinité de cette source, ce n'en est pas moins un culte tout local qui était célébré là. »

Pour copie conforme :

D^r A. BLIND.

Un accoucheur malheureux et un médecin diplomate.

La *Chronique médicale* du 15 mai 1909 a publié un extrait des *Mémoires de la comtesse de Boigne*, relatif à l'accoucheur anglais Croft qui, après avoir perdu en couches la princesse Charlotte de Galles, devint fou et se suicida. Quelques détails complémentaires feront comprendre pourquoi le malheureux médecin devint l'objet de la malédiction publique et pourquoi sa raison en fut profondément troublée. On verra en même temps entrer en scène un personnage historique dont la profession médicale s'enorgueillit à juste titre : il s'agit du docteur Stockmar, qui fut d'abord médecin particulier du prince Léopold de Cobourg et qui plus tard devint le conseiller du premier roi des Belges et de la reine Victoria, sa nièce.

La princesse Charlotte de Galles, fille unique du prince Régent et nièce du roi fou Georges III, était l'héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Autant le Régent était détesté et méprisé, autant Charlotte était adorée par le peuple, qui désirait son avènement avec impatience. En 1817, elle devint la femme du prince Léopold de Cobourg ; quelques mois après, sa grossesse comblait les vœux du pays et assurait la transmission de la couronne. En novembre 1817, l'Angleterre attendait avec anxiété la naissance d'un héritier.

Le prince Léopold avait emmené à Londres son médecin particulier, le D^r Stockmar, qui exerçait son art à Cobourg. Dans un pays aussi particulariste que l'Angleterre, Stockmar comprit parfaitement la situation délicate où le plaçait son titre d'étranger. Il n'intervint donc pas comme médecin auprès de la princesse et il se tint à l'écart. Le médecin ordinaire était Baillée ; on lui avait adjoint pour l'accouchement Sir Richard Croft.

Le travail fut long et pénible ; les douleurs commencèrent le 3 novembre 1817 ; le 5, Charlotte accoucha d'un garçon fortement constitué, mais mort pendant le travail. Elle-même succomba dans la nuit du 5 au 6, sans doute par épuisement ou par infection aiguë.

L'accoucheur Croft ne paraît pas s'être rendu compte de l'imminence du danger ; car les autres médecins, ainsi que Stockmar, ne furent appelés auprès de la princesse que deux heures avant sa mort, au moment où la situation était manifestement désespérée. Stockmar n'eut donc aucune responsabilité dans ce déplorable événement. Il s'est toujours félicité de son abstention.

La mort de la princesse chérie consterna le peuple anglais. Le deuil public fut immense et on en retrouve l'écho jusque dans les poésies de lord Byron.

La perte de la mère et de l'enfant anéantissait les espérances dynastiques et compromettait la transmission de la couronne. Il n'est pas étonnant que l'opinion publique ait rendu Croft responsable du désastre et de ses conséquences. Le malheureux devint triste, préoccupé, agité ; il présenta même des crises d'égarement. Trois mois après le fatal événement, il se trouvait en présence d'un accouchement qui lui paraissait difficile : il se tua d'un coup de pistolet. Quelques heures après, la parturiente accouchait seule, et de la manière la plus heureuse.

Quant à Stockmar, sa prudence, sa finesse, son tact, l'attachaient de plus en plus au prince Léopold, qui fit de lui son secrétaire et son confident. Après la mort de sa femme, le prince fut d'abord candidat au trône de Grèce. Plus tard, il fut choisi pour la couronne de Belgique. Il fut le premier roi des Belges et, sous le nom de Léopold I^{er}, il fonda la monarchie constitutionnelle.

Son règne a été le point de départ de la prospérité extraordinaire de ce petit pays. Son fils et successeur, Léopold II, qui vint de mourir, n'a eu qu'à suivre les traditions paternelles pour développer les ressources de son royaume.

Pendant les longues et délicates négociations qui aboutirent à la fondation de la monarchie, puis au mariage du roi avec la fille de Louis-Philippe, Stockmar fit valoir de hautes qualités politiques. Il acquit une très grande influence, qui s'exerçait discrètement et sans ostentation. Il devint ensuite l'ami et le conseiller du prince Albert de Cobourg, neveu de Léopold I^{er} et mari de la jeune reine Victoria. Son influence s'étendit jusqu'à la reine d'Angleterre, qui recherchait et suivait ses avis. On a dit du baron de Stockmar qu'il eut une *destinée souveraine anonyme*.

Bref, cet évadé de la médecine a joué un rôle important dans la politique européenne ; il possédait l'estime et la confiance des principales maisons régnantes.

Les Mémoires du baron de Stockmar ou plutôt des extraits de ses papiers et de ses lettres ont été publiés en 1872 par son fils.

Ces documents ont été analysés au point de vue historique par Saint-René-Taillandier. (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1876).

D^r MALJEAN.

Les médecins jugés par Frédéric le Grand.

Je trouve, dans une lettre de Frédéric II à Voltaire, le curieux jugement qui suit, du roi de Prusse, sur les médecins.

Frédéric à Voltaire.

« Berlin, 1^{er} janvier 1765.

« J'ai des infirmités et des maladies ; je me guéris moi-même par le régime et la patience. La nature a voulu que notre espèce payât à la mort un tribut de deux et demi pour cent. C'est une loi immuable, contre laquelle la Faculté s'opposera vainement ; et, quoique j'aie très grande opinion de l'habileté du sieur Tronchin (1), il ne pourra cependant pas disconvenir qu'il y a peu de remèdes spécifiques, et que, après tout, des herbes et des minéraux pilés ne peuvent ni refaire ni redresser des ressorts usés et à demi détruits par le temps.

« Les plus habiles médecins droguent le malade pour tranquilliser son imagination, et le guérissent par le régime ; et comme je ne trouve pas que des élixirs et des potions puissent me donner la moindre consolation, dès que je suis malade, je me mets à un régime rigoureux, et jusqu'ici je m'en suis bien trouvé. »

D^r ROSAIME.

La mort de La Tour d'Auvergne et le massage du cœur.

On sait que le courageux La Tour d'Auvergne, surnommé le premier grenadier de France, fut tué au combat de Neubourg, en 1800. Ce brave soldat succomba aux suites d'une plaie par piqûre, résultant d'un coup de lance. Son autopsie fut faite, une demi-heure après sa mort, par son ami, l'aide-major du régiment.

A ce propos, notre collègue le D^r Mauclair regrette « que cet aide-major, ami intime de La Tour d'Auvergne, après avoir constaté qu'il n'y avait qu'une simple piqûre du cœur, *n'ait pas massé le cœur de ce brave* et arrêté là son autopsie, faite seulement une demi-heure après la mort, qui avait été immédiate ».

N'oublions pas ce conseil de notre distingué confrère. On obtient ainsi parfois de véritables résurrections.

D^r BONNETTE (Toul).

L'éclairage en Extrême-Orient, spécialement en Indo-Chine.

Si nos protégés d'Indo-Chine sont réfractaires aux vexations de la colonisation par les systèmes administratif, militaire ou religieux, il n'en est pas de même en ce qui concerne les voies économiques et pacifiques.

Non seulement les Indo-Chinois ont introduit dans l'alimentation le café, le vin, le champagne, la bière, quand ils peuvent

(1) Tronchin, célèbre médecin du XVIII^e siècle, dont le nom revient souvent dans la correspondance de Frédéric et de Voltaire.

faire ces dépenses de luxe (pour là-bas) ; mais encore la médecine européenne supplante sans peine les procédés thérapeutiques chinois, Annamites, Cambodgiens et Célestes n'ont pas eu besoin de la force armée pour délaissier les remèdes sino-annamites ; la présence d'un docteur dans chaque province a suffi pour voir affluer au dispensaire du chef-lieu quantité d'indigènes venant demander quinine, acide borique, eau phéniquée, teinture d'iode ; la vaccine a été bien accueillie ; le médicament de transition, l'essence de menthe, d'origine chinoise ou européenne, est le seul qui n'ait pas encore été remplacé chez eux par l'alcool de menthe.

La révolution la plus importante dans l'économie d'Extrême-Orient est celle de l'éclairage.

Il faut aller dans la brousse profonde pour rencontrer les torches de résine et l'huile de coco ; le pétrole est venu partout éclairer la moindre bourgade : l'Amérique, par la *Standard oil Company* ; les Indes néerlandaises, par le pétrole de Sumatra ; la Russie, par celui de Bakou, sont venues apporter une lumière nouvelle dans ces régions.

Les droits combinés de douane et de régie, relativement peu élevés (0 fr. 10 par kilogramme), n'ont pas entravé le progrès de ce mode d'éclairage, puisqu'à Saïgon, la ville chère de l'Indo-Chine, le pétrole se vend 0 fr. 40 le litre.

Les grandes villes, capitales régionales : Saïgon, Phnompenh, Tourane, Haïphong, Hanoï, etc., sont éclairées à l'électricité.

Le gaz, seul, est inconnu, peut-être avec raison, car son emploi ne manquerait pas d'amener, par la légèreté ou la malveillance du personnel indigène, de terribles catastrophes.

Le voyageur de passage à Saïgon n'est pas peu surpris, en se promenant rue Catinat, de voir les boutiques des tailleurs chinois inondées de lampes électriques.

La bougie stéarique sert dans les ménages, mais elle est concurrencée par la bougie de paraffine d'Allemagne ou de Birmanie, n'acquittant qu'un droit de douane de 0 fr. 35 au kilogr.

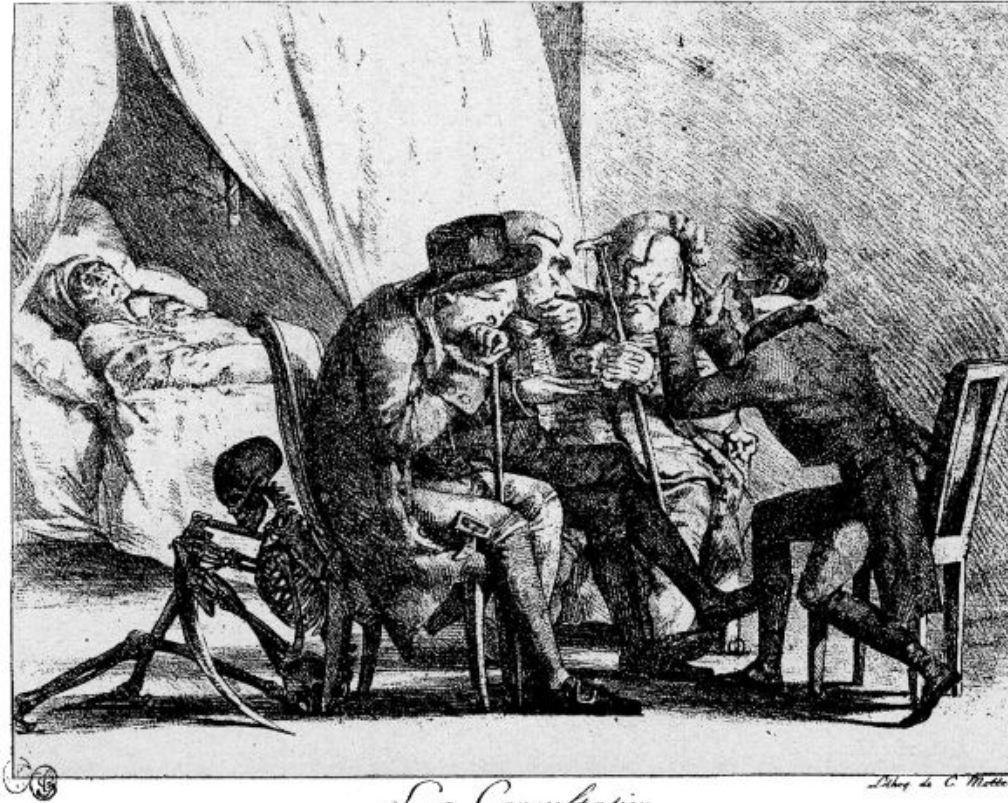
Lorsque les indigènes se promènent nuitamment, c'est par la lanterne à bougie ou la lampe portative au pétrole qu'ils évitent l'amende.

Autour des pagodes cambodgiennes, à certaines fêtes, l'éclairage antique reparait quelquefois : les alentours du lieu, jusqu'aux abords de la route, sont garnis de réverbères improvisés, formés d'un bambou fiché en terre et surmonté d'un coco évidé, rempli d'huile de la même plante. Dans l'enceinte, on chante, on danse la farandole ; un coup de tam-tam, et le bonze principal fait partir un aérostat lumineux, sorte de lampion cylindrique renversé, ayant à sa base une mèche de coton, imprégnée d'alcool méthylique, qu'on allume. Cet éclairage fait pâlir les feux de la nature des buissons ardents des environs, dont de grosses mouches sont les sources lumineuses.

Amédée JOURDAIN

Commis des douanes (Indo-Chine).

CARICATURES MÉDICALES



La Consultation

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La pudibonderie anglaise. — Les Anglais, paraît-il, nous accusent de manquer quelque peu de pudeur, parce que nous laissons se glisser, à la quatrième page des journaux, petits et grands, des annonces concernant l'avarie et les maladies secrètes.

Jamais, chez eux, les quotidiens n'insèrent de semblables réclames. Un insulaire débarqué sur le continent vient-il à trouver, dans une salle de lecture, un journal contenant une telle annonce, il enfouira vivement ladite feuille sous les autres publications. J'ai été maintes fois témoin du fait. Une telle pudibonderie se remarque-t-elle en d'autres pays de confession luthérienne, calviniste ou autre ?

Albin BODY.

Un adage latin à traduire ; son auteur ? — J'ai reçu récemment d'un de mes parents, M. J. Barrère, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux, une question qui m'a embarrassé, bien que touchant à la littérature médicale ; j'ai immédiatement pensé que certainement vous pourriez me donner la réponse à cette demande, et c'est pourquoi je me permets de faire appel à votre bienveillante érudition. Dans le cas où, ce qui me surprendrait, il vous serait impossible de me donner le renseignement demandé, vous pourriez peut-être insérer la question dans la *Chronique* ; elle me paraît intéressante au point de vue médical.

Voici de quoi il s'agit.

Machiavel, dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live*, cite et utilise un aphorisme qu'il déclare emprunter à la science médicale : « Quod quotidie aggregatur aliquid, quod quandoque indiget curatione. »

Généralement, les traducteurs de Machiavel, pour ne pas se compromettre, sans doute, reproduisent tout simplement cette sentence latine. Seul, Guiraudet (au XVIII^e siècle) a traduit cet aphorisme, en même temps que le texte de Machiavel :

« Il se fait chaque jour quelque nouvel amas d'humeur qui a besoin d'être guéri. »

Cette traduction est-elle exacte et peut-on la reproduire ?

A quel auteur cet adage est-il emprunté ? (Il ne paraît pas être de l'École de Salerne.)

D^r Henri LAMARQUE (*Bordeaux*).

Sur la mort de Delphine Gay (M^{me} de Girardin) ; quelle en fut la cause ? — Une légende veut que M^{me} de Girardin se soit suicidée, par désespoir d'amour, pour un acteur. Interrogé à ce sujet par

M. E. Faguet, M. Léon Séché, le récent historien de Delphine Gay, répond :

« M^{me} de Girardin est morte d'un cancer, comme, avant elle, sa sœur M^{me} O Donnell et M^{me} Allan, son interprète et son amie. » (*Le Temps*, 5 juillet 1910.) Cette assertion est-elle basée sur des documents sérieux ?

H. D.

Les médecins fumeurs et barbus. — Rien de plus déplaisant que l'haleine d'un ivrogne, si ce n'est celle d'un fumeur outré.

On sait combien les vêtements, les tentures d'un appartement, les livres même qui se trouvent dans celui-ci, s'imprègnent facilement de l'odeur de la fumée de tabac ; combien aussi les ustensiles habituels du fumeur : pipe, fume-cigare, et surtout les bouts de cigares et cigarettes, éteints et restés dans les cendriers, ont pour effet d'empester les lieux habités. Il y a quarante à cinquante ans, jamais on ne rencontrait un médecin ayant l'habitude de fumer : nous entendons par là celui qui donne ses soins à des dames, à des enfants ou qui a une clientèle un tant soit peu relevée. Aujourd'hui, bon nombre de praticiens de la nouvelle génération ne se privent pas de ce plaisir. Restant de vieille habitude, probablement, contractée à la salle de dissection.

On sait quelle acuité le sens de l'odorat acquiert parfois, au cours de certaine maladie. Que pensent les membres de la docte Faculté, du médecin coutumier du fait ?

De là à parler des médecins qui, frondant l'ancienne tradition des mentons ras et de la face glabre, laissent, au contraire, barbe et moustaches se développer dans toute leur ampleur, il n'y a pas loin.

Le discours prononcé par le docteur Nevin au Congrès de la tuberculose, où il signala le danger pour les femmes de se laisser embrasser par les messieurs qui portent toute la barbe, sous prétexte que celle-ci constitue un véritable foyer de germes microbiens, met — ce nous semble — à l'ordre du jour la question du port de la barbe par les médecins.

Albin BODY.

Symbolique des tatouages. — On rencontre très souvent, chez les tatoués, une botte sur le prépuce. Cette botte symbolique signifie, pour les uns, l'intention du porteur de mettre sa botte *quelque part* ; pour les autres, le désir de « proposer la botte ». Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* ?

Dernièrement, j'ai constaté chez un tatoué d'abord cette botte, puis, un peu en arrière, vers la racine de la verge, un papillon joliment dessiné.

Pourquoi ce papillon ? Est-ce qu'il serait destiné à se poser sur une fleur féminine ?

Voulez-vous poser la question dans la *Chronique* ?

D^r FAILLE.

Réponses.

Cul-de-jatte, dépourvu d'orifice digestif terminal (XVII, 116). — Ce cas de cul-de-jatte a attiré l'attention des journalistes de l'époque. *Le Narrateur de la Meuse*, édité à Commercy, chez Denis, imprimeur-libraire, y consacre un article dans son premier numéro paru le 5 vendémiaire an XIII (27 septembre 1804). Voici ce qu'on y lit (page 3) :

« Void, 2 vendémiaire. — L'individu le plus singulièrement constitué qui existe peut-être sur le globe se trouve à Void, bourg du 2^e arrondissement du département de la Meuse. Le rédacteur de cet article en garantit le contenu. Il a, pour cela, le rapport d'officiers de santé recommandables, et notamment celui de M. Limaux, maire de ce bourg ; le témoignage de tout le public et son propre examen de cet homme extraordinaire.

« Ce malheureux être jouit d'une bonne santé, quoique privé des voies ordinaires pour rendre les excréments : il y a plus d'un demi-siècle qu'il vit, quoique sa bouche soit obligée de faire tour à tour le travail de la mastication et celui de la déjection. Privé, pour ainsi dire, de toutes les parties du corps inférieures au buste, il a pour perpétuel emplacement une petite charrette que les enfants se plaisent à trainer par les rues et il sollicite des secours de la pitié publique.

« Ce simple exposé provoque la surprise, et peut satisfaire la curiosité ; mais, présumant bien que ceux de nos lecteurs qui se livrent à l'étude de la nature feront des observations sur ce sujet, nous leur présenterons les choses avec plus de développement et dans les termes de l'art, à l'un des ordinaires prochains. »

Et, en effet, dans son numéro 4, du 4 octobre 1804, *le Narrateur* nous donne de nouveaux détails sur cet individu extraordinaire, « en les abandonnant aux dissertations des physiologistes ». Cet article est reproduit, avec des renseignements complémentaires, dans le numéro 140, du 20 avril 1806 (pages 417 et 418). Nous le rapportons ci-dessous, *in extenso* :

« Commercy, le 20 avril. — Nous avons inséré il y a dix-huit mois, dans les premiers numéros de ce journal, la description physiologique de l'individu le plus singulièrement conformé qui existe peut-être. On fait usage depuis peu de cet article dans *l'Esprit des journaux* ; mais on y a altéré notre exposition. Nous croyons devoir revenir aujourd'hui sur ce point, moins cependant pour rétablir les faits, que pour piquer la curiosité de grand nombre de nos abonnés qui ne l'étaient pas à l'origine, et présenter aux autres, ainsi qu'aux officiers de santé, l'état actuel de cet être extraordinaire.

« Claude ROUGET, natif de Void, bourg du département de la Meuse, et y résidant, âgé de plus de 60 ans, a éprouvé dans son

jeune âge une compression graduée et trop longtemps continue. Cette compression a été faite depuis le cartilage xiphoïde et sur toute l'étendue du ventre inférieur, de façon que le pylore, tous les viscères de cette région, tels que les intestins, le foie, la rate, les reins, la vessie, les glandes du pancréas, du mésentère et tous les organes qui servent aux sécrétions, ont éprouvé un tel affaiblissement qu'il ne paraît pas qu'ils aient jamais existé. L'abdomen est collé à l'épine du dos ; toutes les extrémités inférieures sont atrophiées ; l'anus est oblitéré et clos, etc. Ce malheureux être ne perpétue son existence que par le moyen des glandes de l'estomac, qui pompent une légère portion de chyle délayé par les sucs salivaires et gastriques. Un demi-quart d'heure après avoir pris des aliments, il les rejette par la bouche, comme une espèce d'émulsion épaisse, avec autant et même plus d'aisance que s'il les rendait par les voies naturelles dont il est privé. La bile, ce savon animal, et les glandes du bas-ventre, ne concourant point à l'extraction des parties nourricières des aliments qu'il prend, cela lui en facilite la déjection et l'oblige à manger fréquemment.

« Nous garantissons dans toutes ses parties l'exposé physiologique que nous faisons de ce malheureux.

« L'Académie de chirurgie de Paris, instruite de son état qui tient du prodige, fit faire il y a 35 ans, par M. Limaux, un examen scrupuleux de tous les phénomènes qu'il présente, et le gouvernement lui accorda alors une pension de 150 livres, réduite depuis, comme les autres, au tiers.

« Depuis vendémiaire an XIII, époque à laquelle nous avons reproduit sur la scène cet homme extraordinaire, il n'est point survenu en lui de changement notable, au dire des personnes qui le voient fréquemment ; cependant, nous étant approchés de lui il y a quelques jours, nous avons cru lui trouver la voix affaiblie et le visage maigri. Il n'est ni gai ni triste, parle volontiers, est doué d'une bonne mémoire, a la peau terne, la figure oblongue et la barbe assez épaisse. Depuis un demi-siècle, son buste (car tout son corps se réduit à cela) a pour perpétuel emplacement une petite charrette ; depuis un demi-siècle il jouit d'une bonne santé, quoique sa bouche soit obligée de faire tour à tour le travail de la mastication et celui de la déjection.

« La semaine dernière, le premier médecin de la garde impériale, passant à Void, fut curieux de le visiter ; mais il sollicita en vain son agrément pour cela. Ce malheureux redoute, par une défiance déraisonnable, d'être enlevé à ses foyers et conduit à Paris. Les personnes qui l'entourent doivent, par humanité, le rassurer, et lui taire qu'on s'occupe de lui, si cela peut l'affecter désagréablement ».

Tels sont les renseignements que j'ai trouvés sur ce cas bizarre. Ils nous montrent combien il excita la curiosité publique. Malheureusement, ils ne satisfont le médecin qu'à demi. Ils ne nous donnent pas de détails sur la cause, la marche de l'affection. Quelle

était cette « compression graduée et trop longtemps continue », subie par la partie inférieure du corps et ayant entraîné l'atrophie des organes abdominaux ? A quel moment exact et par quoi fut-elle exercée ? Un rapport médical ou, mieux, un rapport d'autopsie nous renseignerait davantage. Cette autopsie a-t-elle été pratiquée ? Peut-être dans les archives municipales de Void trouverait-on quelques détails sur ce cas intéressant. Puissent ces quelques lignes attirer l'attention d'un confrère de Void et l'inciter à faire quelques recherches sur ce sujet.

D^r P. PILLEMENT (*de Nancy*).

Sermon à retrouver (XVII, 370). — Discours prononcé par un de MM. les curés de la ville de Lyon, le dimanche 4 décembre 1768, à l'occasion de l'émeute populaire arrivée dans cette ville, le dimanche précédent. Lyon, A. de la Roche, 1768, in-8, 29 p. (Biblioth. de Lyon).

Il faut consulter, sur l'émeute en question, les ouvrages suivants :

1° Mémoire sur la nécessité de rétablir les écoles de médecine de Lyon. Genève, 1768, in-12, 16 p.

2° PROST-DE-ROYER, *Dictionnaire de jurisprudence*, t. IV, p. 14, art. Alarme.

3° Lettre de M. DE FLESSELLES, 24 décembre 1768 (copie inscr. in Biblioth. de Lyon, Fonds Coste, n° 11980).

4° J.-F. DAVID, *Réclamation contre divers abus*, etc. Lyon, Cutty, 1790, in-4, 84 p.

5° *Revue du Lyonnais*, t. II, 1835, p. 432-436.

6° MONTFALCON, *Hist. de Lyon*, t. II, p. 825.

7° J.-E. GILIBERT, *Anarchie médicale*, 1773, t. III, p. 103-107. Ce dernier ouvrage, fort rare, renferme, de l'émeute de 1768, un récit qui est resté, jusqu'à ce jour, ignoré de tous les historiens lyonnais.

H. DUVAL.

Origine du mot « squelette » (XVII, 408). — Autrefois, on écrivait *squelet* ; mais antérieurement, nous le trouvons écrit *scelet* dans les premiers livres de médecine datant du début de l'imprimerie.

Le *e* remplaçait le *k* ou du moins se prononçait *k*, *g* (dur) ou même *qu*, dans bien des circonstances, comme ici pour le mot *squelette*.

C'est ainsi qu'on écrivait les *Volces Tectosages*, pour les *Volkes* (peuples tectosages et des Arcomices) : on prononce même *Arécomikes*.

De même Napoléon (d'origine corse) écrivait *Ducéclin* pour Duguéclin, et la *Mosca* pour la Moskoua.

Autre temps, autre orthographe.

D^r BOUGON.

Cas d'autophagie (XVII, 369). — Les exemples d'autophagie sont rares et se rencontrent chez des aliénés : le plus souvent, il s'agit d'automutilation et non d'autophagie. Il est exceptionnel, en effet, que les malades déglutissent les parties qu'ils ont arrachées avec leurs dents. J'ai observé deux sujets qui ont croqué l'un de leurs doigts, mais ne l'ont pas avalé.

Chez les animaux, les exemples d'autophagie sont moins rares ; on en a signalé au cours de la rage. Avec M. le professeur PETIT, MM. BASSET et PÉCARD (de l'École d'Alfort), j'ai rapporté les deux exemples suivants : un chien s'est dévoré en l'espace de trois semaines plus des deux tiers, de son membre postérieur gauche : l'animal était atteint de méningo-encéphalite subaiguë.

Une hyène, atteinte de méningo-encéphalite chronique, présentait des accès d'autophagie, au cours desquels elle se dévora les extrémités des membres postérieurs.

L. MARCHAND.

L'instinct des animaux les prévenant des épidémies (XVII, 347). — Nombre de médecins, en général bons observateurs, ont été, comme votre serviteur, au cours de leur carrière, à même de voir des chiens qui jusque-là couchaient soit sur le lit, soit dans la chambre de leur maître, s'en éloigner et refuser même d'y pénétrer quand celui-ci est gravement malade. J'ai observé le fait plusieurs fois au cours de fièvres typhoïdes, d'entérites, de fièvres éruptives. Au fur et à mesure que la maladie évolue vers la guérison, l'animal se montre plus attaché et finalement reprend, avec la convalescence, ses anciennes habitudes.

Ce fait ne se produit pas au cours des affections chroniques, où l'on voit presque jusqu'au bout l'animal donner à son maître des signes d'attachement indiscutable. Tout ceci tient moins à l'instinct qu'à l'odorat si subtil dans certaines races. N'y a-t-il pas lieu de rapprocher de ces faits cette croyance populaire, que plus d'un a vérifiée, *du chien hurlant à la mort*, qui effraye tant certaines familles ?

Il s'agit là, vraisemblablement, d'un phénomène d'impression olfactive fort acceptable. Les altérations cellulaires avancées donneraient naissance à certaines émanations, qui impressionneraient désagréablement l'odorat de certains animaux.

La parole est aux observateurs et leur réponse mérite d'être notée.

Conclusions : Jappement d'un chien = bon pronostic.

Tristesse, éloignement du maître = pronostic grave.

D^r N. QUERCLUS (*de Paris*).

— L'intéressant phénomène signalé dans la *Chronique médicale* du 15 mai 1910, par M. Henry-André, peut être attribué, je crois, à l'extraordinaire capacité olfactive des oiseaux. On sait, en effet, que le sens de l'odorat est très développé chez certains animaux, leur permettant de percevoir des odeurs à des distances parfois considé-

rables, et de distinguer entre les multiples odeurs du milieu dans lequel ils sont placés.

L'idée que j'émetts n'est cependant qu'une hypothèse et de nombreuses observations seront nécessaires pour établir d'une manière à peu près certaine la cause de ce fait curieux, de nature à intéresser aussi bien l'hygiéniste que le biologiste.

Le phénomène en question a déjà été constaté par d'autres observateurs, ainsi que le montre le passage suivant que j'extrais d'une lettre datée du 5 décembre 1865, adressée par M. Barbusse, de Carlova (Turquie), à F. V. Raspail, qui l'a transcrite dans son *Manuel de la santé* pour 1866 (pages 221 à 224) :

« Le 1^{er} août (1865) le choléra éclata à Constantinople, et le 10 du même mois, un cas de cholérine se manifesta à Carlova, chez un adulte. — Carlova, ville de dix mille âmes environ, car le nombrement d'une cité en Turquie est difficile à connaître, — distante de Constantinople de 80 lieues, est située sur le versant oriental des monts Hérines.

« ... Du 10 août au 15 septembre, ce sont les enfants de 10 ans et au-dessous et jusqu'aux enfants à la mamelle qui sont frappés par le fléau. Du 15 septembre au 15 octobre, les vieillards et adultes...

« ... Tous les oiseaux petits et grands, sauf la petite mésange, avaient fui les jardins de Carlova, — chaque maison en Orient possède un jardin, — et ce n'est que le 20 octobre que j'ai pu constater le retour du moineau franc, du loriot et le passage des oiseaux de proie. »

Raspail ajoute les intéressantes considérations que voici :

« ... Il n'y a pas que les oiseaux qui émigrent devant le danger de manquer d'eau ou d'air pur et devant une température exceptionnelle ; leurs émigrations ne sont plus évidentes que parce que la route de leurs pérégrinations est transparente. Partout où l'épidémie s'est montrée cette année, on a vu les oiseaux s'éloigner à l'approche du fléau : ici nous avons été témoin de ce phénomène...

« ... Mais pendant tout le mois de septembre, j'ai eu bien des occasions de surprendre sur le fait le phénomène de l'émigration des insectes... Dans les allées les plus ombrées de nos bosquets, on ne rencontrait plus en septembre, ni sur la terre poudreuse ni dans les airs embrasés, un seul insecte, même le plus commun...

« L'exemple le plus frappant d'une émigration d'insectes qui se rapproche de celle des oiseaux, c'est la présence à Paris, pendant le mois de septembre, d'une scolopendre que Pallas, qui l'a décrite et figurée le premier sous le nom de *julus araneoides*, avait cru être un millepatte marin, parce qu'il l'avait découvert dans une bourriche de *fucus* des bords de l'Atlantique, mais qu'on a reconnu plus tard originaire des régions méridionales de l'Europe. Cet insecte, dont le corps n'a pas plus de deux centimètres de long, semble en avoir cinq d'envergure à cause de la longueur démesurée de ses antennes filiformes et de ses trente pattes, ce qui



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayers dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

« lui donne, quand il fuit, l'air d'une hideuse araignée. Dès les premiers froids d'octobre, ce millepatte avait disparu de Paris, pour retourner sans doute dans son pays natal. »

Paul BERNER.

Rue des Malades (XVII, 372). — Jadis la *rue de Paris*, la *porte de Paris* et le *faubourg de Paris*, à Lille, s'appelaient *rue des Malades*, *porte des Malades*, *faubourg des Malades*. J'ai connu, dans mon enfance, la *rue des Morts*, la *rue des Os rongés* (paroisse Saint-Maurice).

Les expropriations récentes pour la construction de la Bourse du Commerce ont fait disparaître la *rue des Suaires*. Il subsiste encore une « courette » au cœur du vieux Lille, qui, bien que grouillante de vie, porte le nom peu engageant de *cour des Trépassés*.

Quant à l'origine de ces dénominations, elle est facilement explicable.

La *rue des Malades* conduisait à une maladrerie (maison des Lépreux), située au *faubourg des Malades*, et qui disparut en 1657.

La *rue des Morts* et celle des *Os rongés* occupaient l'emplacement d'un de ces cimetières qui jadis entouraient les églises.

Le nom de *cour des Trépassés* a sans doute la même origine.

L'*ex-libris* envoyé à M. Bargallo doit provenir d'un Lillois et être antérieur à la Révolution. Le nom de Lefebvre est en effet très répandu à Lille, et la *rue des Malades* n'a perdu son nom qu'à la Révolution.

D^r Georges DUTILLEUL.

— Il s'agit de la *rue des Malades* à Lille, à n'en pas douter. Voici ce que nous lisons dans l'ouvrage de A. Bertrand sur les rues de Lille : « La rue appelée actuellement *rue de Paris*, parce qu'elle est sur le trajet de la route nationale de Menin à Paris, s'appela avant la Révolution : *rue des Lépreux*, puis *des Malades*, parce qu'elle conduisait à la maladrerie située en dehors des portes, laquelle maladrerie fut démolie en 1657. »

D^r DRUCBERT.

— M. Bargallo demande, dans le n° du 1^{er} juin 1910 de la *Chronique*, si quelque lecteur a entendu parler d'une *rue des Malades* et s'il peut interpréter ce vocable.

À Uzerche, pittoresque petite ville de la Corrèze où j'ai passé plusieurs fois mes vacances, quand j'étais lycéen, il existe un *pont des Malades*, petit pont, de sept ou huit mètres de longueur, jeté sur un ruisseau beaucoup plus prétentieux que méchant, qui porte le nom de Bradascou.

Pourquoi l'appeler le *pont des Malades* ? A en croire ma mère, qui est née à Uzerche, et raconte volontiers légendes et histoires de cette jolie petite ville, ce nom lui serait venu à la suite d'un siège soutenu par les Uzerchois contre les Espagnols (?). Le pont en question étant dans un coin retiré, protégé par des collines, on y transportait les malades pendant ce siège.

Voilà ce dont je me suis souvenu en lisant la note de M. Bargallo. Je n'avais pas pensé à tout cela depuis longtemps, et je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier ce qu'il y avait de fondé dans le récit que je viens de reproduire.

Paul TRIBIER (*Le Caire*).

— Dans le n° de juin de la *Chronique médicale*, M. F. BARGALLO signale l'existence à Roubaix d'une rue des Malades et se demande s'il existe ailleurs une rue portant une dénomination aussi insolite.

Je me permets de vous signaler à Malines (Belgique) l'existence d'une rue des Malades, aussi qualifiée suivant les époques rue des Lépreux, et cela à cause de l'existence ancienne d'une léproserie dans un des bâtiments principaux du quartier.

Je vous envoie ce renseignement à simple titre documentaire.

D^r Georges MARLOW,

631, avenue Brugmann (*Bruzelles*).

— Comme suite à la demande de M. Bargallo (*Chronique* du 1^{er} juin), j'ai l'honneur de vous adresser la petite note suivante :

Il existe en Belgique, dans la pittoresque petite ville de Huy, une rue des Malades. L'origine de cette appellation remonte assez loin.

Il y avait, dans la seconde moitié du XII^e siècle, en aval de la ville de Huy, une léproserie située au pied d'une montagne escarpée, sur la rive gauche de la Meuse ; on appelait cet établissement l'hospice des Grands-Malades. Des écrits du commencement du XVII^e siècle en font encore mention.

Il ne reste plus aujourd'hui comme souvenir que des vignobles dépendant autrefois de cet hospice ; mais l'endroit s'appelle encore aux Malades et la voie d'accès la plus proche est la rue des Malades.

D^r HAMARD.

Quel est ce chirurgien ? (XVI, 393, 442, 510 ; XVII, 351). — On attribue une erreur analogue à un botaniste célèbre, le D^r Kirschleger. Reçu docteur en médecine, il s'établit dans son pays natal, à Munster (Haut-Rhin). Il ponctionna une femme enceinte. Après cette mésaventure, il renonça à la pratique médicale : il devint professeur de botanique à l'école de pharmacie de Strasbourg et agrégé à la Faculté de médecine. S'il n'occupa pas la chaire de la Faculté de médecine, c'est à cause de la longévité du professeur Fée, qui resta en fonctions de 1833 à 1870. Il était le type du savant aimable. Il dirigeait les herborisations. Un jour, à un diner qui termina l'excursion, un étudiant militaire, d'origine méridionale, lui offrit du pousse-café, un verre de *kirsch léger*, dit-il avec le brio d'un enfant du Midi. Le mot est connu des anciens *carabins* de Strasbourg, encore assez nombreux.

Paul MULLER.

Honoraires médicaux d'autrefois (XVII, 93, 315). — Protocole de Berthelot Cornu, notaire à Dijon (Archives de la Côte-d'Or,

B. 11.353, f° 102) : « L'an mil trois cens douze le lundi quatorzième jour de novembre, jour de sainte Anne, Guillaume Jainglote de Savigny le sec demorant à Dijon et Huguenote sa femme, de l'autorité de lui, recognoissent devoir chacun pour le tout à Hugues le Vigneron barbier demorant audit Dijon présent, la somme de cinq francs dor du coing du roy notre sire, pour une cure de son mestier de syrurgie audit Guillaume faite par lui dune apoustème penestrée qu'il avoit au mouvement de lespaule droite gesant sur les coustés. Et de compte et accort etc., dont, etc..., promectant chacun pour le tout paier aux termes qui sensuignent. C'est assavoir la moitié à la nativité saint Jean Baptiste prochain venant et lautre moitié à la saint Remy suignant avec tous cous et obligations chacun pour le tout. Tesmoins Guillaume Charle couturier et Benoist modo de Ruffey près Bellevesvre fournier demorant à Dijon. »

P. c. c. : D^r BERTIN.

(Dampierre-sur-Salon).

Statues et bustes de médecins (XVI ; XVII, 23, 57, 163). — Il est surprenant que le D^r DESPRÈS, représentant du VI^e arrondissement, qui, pendant une épidémie d'influenza, occupa le poste de maire de Saint-Sulpice, n'ait pas sa statue dans cet arrondissement.

C'était un libre penseur, disent les uns ; un clérical, répondent les autres.

Fut-il les deux à la fois ? C'est irréfutable. Représentant un arrondissement religieux, il soutint en assemblée les idées de ses électeurs ; néanmoins, ses convictions ne furent nullement ébranlées, et d'après ses volontés, ses funérailles furent civiles.

Sa conduite lui valut souvent des félicitations d'amis sincères, bien qu'adversaires politiques ; aussi semble-t-il qu'une réparation soit due à un homme loyal, dévoué au VI^e, moralement et physiquement, et resté quand même inébranlable dans ses convictions.

A. J.

— A Cosne, dans le square Baudin, il y a un monument élevé à ce représentant du peuple, mort sur la barricade.

UN NIVERNAIS.

— Voici un nom à ajouter à la liste des médecins qui ont leur statue : le D^r ROUFFY, à Draveil. C'est ce confrère qui a servi de type du médecin de campagne à Alphonse Daudet, dans son roman, *Jack*. Il lui donne le pseudonyme de D^r RIVALS.

D^r BILHAUT.

— Le D^r Bérillon signale au *Courrier médical* le buste du D^r LIÉBEAULT, de Nancy, l'inspirateur de la psychothérapie actuelle. Ce buste fut inauguré, le 1^{er} février 1906, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Dans sa séance annuelle, tenue à l'hôtel des Sociétés savantes, la *Société de pathologie comparée*, sous la présidence du professeur

Chauveau et du D^r Huchard, en présence des délégations de l'Académie, de la Faculté de médecine, de l'École d'Alfort et de nombreuses sociétés savantes, a inauguré le buste de SAINT-YVES-MÉNARD, ancien président de la Société.

Sur la proposition de M. le P^r Reclus, la Commission du syndicat d'initiative de Salies-de-Béarn vient de décider d'élever un buste à la mémoire du regretté P^r BRISSAUD.

L. R.

— Dans un des précédents numéros de votre très intéressant journal, vous avez rapporté les principaux monuments (statues ou bustes) élevés à la mémoire de médecins. Voulez-vous me permettre de vous en signaler un qui n'a pas été cité ?

C'est un buste élevé par souscription publique à la mémoire du D^r B. NIEPCE, créateur des salles d'inhalation à l'établissement thermal d'Allevard (Isère).

Le D^r Niepce a été pendant 50 ans médecin inspecteur des eaux d'Allevard, et son buste a été érigé, en août 1897, devant la façade de l'Établissement thermal. Je considère comme un devoir de faire connaître la chose, pour rendre hommage à la mémoire de mon regretté père.

D^r A. NIEPCE,

Médecin consultant à Allevard.

L'odeur des Anglais (XV ; XVI, 58, 796). — M. Henry de VARIGNY, dans le feuilleton scientifique du *Journal des Débats*, du 14 avril dernier, cite, d'après M. Georges HERVÉ (*Revue de l'École d'anthropologie*, novembre 1909), un passage du *Voyage autour du monde* de LE GENTIL (Amsterdam, 1728), qui apporte une contribution nouvelle à la question si souvent traitée, dans la *Chronique médicale*, de l'odeur dans ses rapports avec la race. Voici ce passage :

« Je vis un jour, dit LE GENTIL, dans l'église Saint-Paul (île Bourbon), une famille entière qui me donna de l'admiration : tous les visages de ceux qui la composaient étaient de couleurs différentes, et je puis dire que ma vue allait du blanc au noir et du noir au blanc. Je comptai, depuis la bisaïeule jusqu'à l'arrière-petite-fille, cinq générations. La trisaïeule, âgée de 108 ans, était noire, telles que le sont les Indiennes de Madagascar ; la fille était mulâtre ; la petite-fille, mestice ; la fille de celle-ci était quarteronne ; la quatrième était quinteronne et la dernière, enfin, était blonde, et aussi blanche qu'une Anglaise ; mais toutes ces femmes ou filles, en changeant de couleur, ne perdent point certaine odeur (qu'on pourrait appeler fumet) qui dénote leur origine. »

H. DUVAL.

De quand date le mot « influenza » ? (XVI ; XVII, 28, 416). — Dans la *Chronique médicale* du 15 octobre 1909, se trouvait une question sur la date du mot *influenza*. Je complète aujourd'hui, en

la précisant, une première réponse que j'ai faite et qui a été publiée dans le numéro du 1^{er} décembre dernier.

D'une lettre écrite, le 22 mars 1743, par le pape Benoît XIV au cardinal de Tencin, j'extrai les lignes suivantes :

« ...Nous avons appris avec beaucoup de déplaisir par la lettre de Votre Eminence du 4 qu'elle payait actuellement le tribut à l'*influence*. Nous espérons qu'elle l'aura payé à présent, et qu'elle en sera quitte. Pour nous, nous n'eûmes qu'un enrrouement de deux jours, dont même nous n'accusons pas l'*influence*, mais le travail excessif... »

La lettre contenant ces phrases se trouve aux Archives du ministère des affaires étrangères (*Correspondance politique, Rome, t. DCCXCI, folio 160*). Elle démontre que l'usage du mot *influenza* ou *influence* est beaucoup plus ancien qu'on ne paraît le croire généralement.

M. BOUTRY.

Etymologie du mot « choléra » (XV ; XVII, 157). — Nous relevons dans le Dictionnaire universel français et latin (*Dictionnaire de Trévoux, 1771*) :

« *Colera morbus* ou *choléra* (page 678, tome II)..... Cette maladie est ainsi appelée à cause qu'elle fait sortir la bile, que les Grecs nomment *χολη*, fort violemment par haut et par bas ; ou parce que la matière est incessamment jetée hors des intestins, qu'on appelait autrefois *cholades*..... » Le remède qu'on emploie aux Indes contre le *Mandechin* ou *C. Morbus* est d'empêcher de boire celui qui en est attaqué et de lui brûler la plante des pieds ». Avis aux amateurs.

D^r ROBIX (de Pantin).

La gymnastique respiratoire (XVI ; XVII, 283). — Le hasard des lectures m'a conduit à découvrir une ancienneté de 50 ans environ à la méthode de la gymnastique respiratoire. Le « *Traité de gymnastique raisonnée*, par Ch. HEISER, professeur de gymnastique *médicale à l'hôpital civil* et aux écoles communales de Strasbourg, directeur d'un établissement de gymnastique *orthopédique et médical*, Paris, Masson, 1854 », indique, au chapitre : « Dispositions à l'hémoptysie et à la phtisie pulmonaire », une série d'exercices dont « l'effet doit être de faire rentrer le dos, d'effacer et d'élargir la poitrine, de rendre la respiration plus facile et plus profonde, d'activer le jeu des poumons ».

La méthode a dû être appliquée ; car, dit l'auteur, « nous avons eu l'occasion de constater plus d'une fois ces heureux résultats chez de jeunes sujets en traitement, et nous sommes parvenu à fortifier ainsi des constitutions chétives et valétudinaires. » Il semble bien que la gymnastique suédoise ait eu quelques ancêtres dans l'école française, à en juger par la lecture de ce livre, que ne désavoueraient pas les promoteurs actuels de gymnastique raisonnée, mais étrangère.

D^r L.

La femme à califourchon (VIII ; XIII ; XIV ; XVII, 89). — A propos d'une mode transatlantique, que certains voudraient voir s'acclimater chez nous et qui ferait de nos femmes se livrant au sport du cheval des amazones montant à califourchon, il m'a été donné de croiser dernièrement, revenant du Bois, une jeune femme ainsi montée et présentant cette très curieuse particularité que, semblant privée de mains, à moins que ses mains ne fussent botes, ce dont je n'ai pu me rendre compte, les rênes de son cheval étaient enroulées plusieurs fois autour des deux moignons terminant ses avant-bras. Nonobstant ce, elle m'a semblé posséder une assiette parfaite, une complète maîtrise du cheval et un beau sang-froid. Cette jeune femme, que je crois étrangère, est-elle connue d'un de nos confrères ? Son infirmité qui, encore une fois, ne semble nullement la gêner, est-elle due à un accident ou est-elle d'origine congénitale ? Je l'ignore. En tout cas, cette personne est un bel exemple de femme montant à cheval à califourchon, et quoique privée d'un élément essentiel, les mains, montant avec une maestria à souhaiter à plus d'un de nos officiers.

D^r RABIER.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Coulisses du Tribunal révolutionnaire (Fouquier-Tinville intime), par Hector FLEISCHMANN. Paris, Société d'éditions et de publications parisiennes, 9, rue Bonaparte. — *Le Roi de Rome et les femmes*, par le même. Paris, Albert Méricant. — *Auto-intoxication et désintoxication*, par le D^r GUELPA. Paris, Octave Doin et fils. — *Nouvelle anatomie artistique, les Animaux : le Cheval*, par le D^r Paul RICHER. Paris, librairie Plon. — *H. de Balzac*, par Alphonse SÉCHÉ et Jules BERTAUT. Paris, Louis-Michaud. — *Thérapeutique usuelle du praticien*, par Albert ROBIN. Paris, Vigot frères. — *Ch. Baudelaire*, par Alphonse SÉCHÉ et Jules BERTAUT. Paris, Louis-Michaud. — *La Folie Cendrillon*, par E. de CRAUZAT. Paris, Publications de la Société « Le Vieux Montmartre ». — *Quelques considérations sur l'épidémie actuelle de suicides en Russie*, par M^{lle} LIUBOW GOURILEW, thèse de Paris, Jules Rousset, éditeur, rue Monsieur-le-Prince. — *La Folie de Don Quichotte*, par le D^r Lucien LIBERT. Paris, G. Steinhil, 1909. — *Jeanne d'Arc*, par le D^r ABBADIE, de l'Isle-Adam. Pontoise, imprimerie Désableaux, 1910. — *La Mort de Pichegru* (1804) ; *la deuxième conspiration du général Malet* (1812), d'après deux ouvrages récents et d'autres plus anciens, par E.-A. CHAPUIS. Besançon, typographie Jacquin, 1910. — *La Pharmacie d'autrefois et la Pharmacie d'aujourd'hui* : conférence faite à l'Union des Femmes de France, par M. F. JADIN. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La neurasthénie mélancolique de Murat en Espagne en 1808,

Par M. le D^r Gabriel RAVARIT,

Chef de Clinique médicale à l'École de Médecine de Poitiers,
Médecin adjoint de l'Asile des Aliénés de la Vienne,
Membre de la Société médico-historique.

Si nous ouvrons l'histoire, nous pouvons nous convaincre que ce n'est qu'après Eylau et Friedland, en 1807, alors qu'il rêvait de mettre sur sa tête la couronne de Sobieski, et en 1808, après sa pacification éphémère de Madrid, que Murat, évincé pour régner sur ces deux royaumes, manifesta des symptômes non équivoques de neurasthénie hypémaniaque, comme il est de règle chez tous les prédisposés à l'épuisement nerveux, à la psychasthénie, ayant éprouvé un violent shock moral, un immense chagrin. Chez notre héros, il existait en outre un surmenage peu ordinaire, depuis le moment où il avait quitté son auberge pour conquérir tous ses grades, en traversant non seulement l'Europe, mais aussi l'Occident, sous l'apparition d'un centaure fou d'héroïsme, une cravache à la main. L'auteur des *Châtiments* nous a montré

Terrible apparaissant, cravachant leur armée !...
Ce Roi-Soldat, aux Russes ébahis,

et ces vers du grand poète ne peuvent-ils pas encore faire penser à lui, lorsque, dans ses merveilleuses chevauchées du Rhin au Nil, du Nil au Danube, du Danube à l'Ebre, et de l'Ebre au Niémen,

Il court, il vole, il tombe,
Et se relève Roi !

Pour l'aliéniste, pour le neurologue, Murat, par son caractère, par sa physionomie, offre indubitablement des particularités des plus intéressantes.

Nous avons essayé, dans une précédente étude, d'en montrer quelques-unes ; la présente n'aura pour but que de combler de

nombreuses lacunes, et d'ajouter encore, aux tares dégénératives que nous avons déjà mentionnées chez le Roi de Naples, un nouveau stigmate de dégénérescence psychique, observé chez le héros de Wertingen et de Prenzlau : la mythomanie. Nous y reviendrons, d'ailleurs, avec détails.

Tout d'abord, qu'il nous suffise de retenir les signes de la neurasthénie mélancolique. Ce sont surtout la tristesse profonde et la dépression, accompagnées d'inaction et d'impuissance, succédant parfois à l'exaltation. Les sujets atteints de cette affection répugnent à toute occupation, à tout travail, ils évitent toute compagnie. Presque toujours ils s'isolent dans leur chambre, où ils restent quelquefois pendant des semaines, et même des mois. Ils sont incapables de prendre un parti, de se décider, de faire un effort quelconque.

Souvent la nutrition générale se ressent fortement de cet état d'esprit, et l'on constate chez eux de la bradytrophie, de l'insomnie persistante, un état saburral, en un mot une véritable symptomatologie de cette maladie de la cénesthésie. « C'est en quelque sorte une « hypochondrie morale, une aboulie mélancolique, dans laquelle « l'hérédité jouerait un grand rôle étiologique, ainsi que les grands « shocks moraux, le surmenage, l'herpétisme et des poussées d'auto-« intoxication diathésique. » (Professeur RÉGIS.)

Le tableau que nous venons de tracer fut celui que nous offrit point par point l'illustre cavalier en 1808, en Espagne, après la proclamation du roi Joseph.

Hier encore, il était le plus actif des capitaines ; il s'était même montré administrateur habile, et par sa fastueuse élégance, sa belle humeur, sa haute stature, ses airs de grand seigneur, il s'était attiré de nombreuses amitiés des Espagnols. Lui, ce soldat de la Révolution française, ce plébéien, avait séduit par ses brillantes qualités jusqu'aux plus fiers hidalgos de Castille. Il était entré dans Madrid en triomphateur, mais aussi comme le plus généreux des vainqueurs, à la tête de ses magnifiques régiments de hussards et de chasseurs, précédant de quelques pas, isolé par le respect, le plus chamarré des états-majors qu'on vit jamais. Il venait de sortir de son si beau rêve polonais quelques mois auparavant... Le matin de la fameuse entrevue des deux Empereurs, sur le Niémen, après Eylau et Friedland, il avait paru, portant une magnifique tenue polonaise ; il avait ceint le sabre de Bathori, et pour ce taré ambitieux, de là à tenir le sceptre des Jagellons, il n'y avait qu'un pas ! Mais son tout-puissant beau-frère lui avait donné une rude apostrophe : « Allez-vous-en, lui avait-il dit, mettre votre uniforme de maréchal ; de la sorte vous avez l'air de Franconi ! »

Un réveil si décevant après un rêve si doré, si caressé, laisse Murat sous une impression des plus mauvaises, à des sentiments de douleur la plus insurmontable, et il est un instant plongé dans le plus complet abattement, dans le découragement le plus profond.

Mais bientôt sa folie ambitieuse reprend le dessus ; l'ambition de devenir roi le tourmente, l'assaille de nouveau. Il va dé-

ployer, pour arriver à ses fins, toute sa finesse méridionale et une incroyable activité, qui feront place ensuite à une véritable prostration, lorsque l'incapable Joseph sera invité à s'asseoir à sa place sur le trône des Deux-Castilles.

En ce mois d'avril 1808, il est partout, il s'attache surtout à se concilier les bonnes grâces des Madrilènes. Il donne des fêtes, prodigue ses générosités, passe des revues fréquentes de son admirable cavalerie, organise des combats de taureaux, spectacles si goûtés des Espagnols, et charge les officiers de son état-major de distraire les dames.

Mais bientôt, le 1^{er} mai, on s'égorge dans les rues de Madrid. Alors il apparaît grand soldat à Wertingen, à Prenzlau, à Eylau.

Avec tout autre chef que lui les Français étaient perdus sans retour ; mais il se montre plein d'énergie et de résolution, car il espère travailler pour lui. Sur son ordre, les fusiliers de la garde dégagent vivement les approches du quartier général ; lui-même se met à la tête des chasseurs et des mameluks du colonel Daumesnil, qui sabrent « cette canaille effrénée ». L'énergie qu'il met dans la répression de ces troubles est loin, certes, d'être désintéressée. C'est son bien qu'il défend, croit-il, et depuis qu'il a passé la Bidassoa, cette pensée n'a pas cessé un seul instant de hanter son esprit.

Il écrit lettre sur lettre à son tout-puissant beau-frère. Il lui montre les Espagnols fiévreux, impatients d'avoir un nouveau roi : « ils ont souvent prononcé mon nom, dit-il ; la plupart ne craignent point de m'appeler Sire ! »

Tantôt le rusé méridional cite au conquérant d'autres noms, pour qu'il lui réponde par le sien. Thiers nous le montre assoiffé de tenir dans sa main le sceptre de Charles-Quint, et de ce fait même doublant ses moyens naturels, accroissant d'une incroyable façon son initiative et son audace.

Proclamé lieutenant général du royaume d'Espagne par Charles IV, il se fait accepter comme président de la Junte et occupe le palais du Prince des Asturies, avec tous les attributs de la royauté. Il écrit sans cesse à Napoléon, « que les Espagnols, impatients de sortir de leurs anxiétés, s'écrient souvent : « Courons chez le Grand-Duc de Berg, et proclamons-le roi ! » Vivant exemple de vanité exaltée !

Malgré les folles illusions de ce pauvre grand homme, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce fut une faute de l'Empereur, en prenant un roi français, de ne pas désigner Murat, qui, par sa glorieuse renommée militaire, par sa bonne grâce, sa jactance méridionale, sa présence à Madrid, aurait été accepté facilement par le peuple espagnol.

En admettant qu'il eût été repoussé comme l'incapable Joseph, la face des choses aurait changé quelques semaines plus tard, lorsque les Espagnols firent capituler à Baylen celui qui pourtant avait été le héros de Friedland, d'Halle et d'Albeck, le général Dupont. Avec quelle promptitude le brave et brillant Murat aurait fondu avec ses

terribles escadrons sur les bandes triomphantes de Castaños et de la Peña, qui répandaient déjà dans toute l'Espagne la nouvelle qu'elles avaient battu à Baylen Napoléon et sa garde ! Les insurgés eussent été exterminés et l'Espagne peut-être soumise, tandis que Joseph, épouvanté, fuyait précipitamment sur l'Ebre, où il savait que les Français étaient aussi forts qu'ils étaient faibles sur le Guadalquivir. Maître de l'Espagne, Murat eût su la conserver.

Mais les événements vont se précipiter. A la nouvelle du choix de Joseph, la stupéfaction la plus profonde et surtout la douleur la plus vive s'emparèrent du Grand-Duc de Berg.

Le renversement complet de ses rêves de royauté, de ses espérances ambitieuses fut pour lui un coup qui ébranla fortement son âme et même sa forte constitution. On peut dire qu'il ne s'en releva pas. En proie pendant de nombreux jours à une tristesse morbide profonde, insurmontable, à un mutisme presque absolu, il n'écrivit plus à son beau-frère que quelques lignes, en se gardant bien de lui témoigner aucun mécontentement, et en ne faisant aucune allusion à la chose qui lui tenait tant à cœur.

Il s'en ouvrit seulement à M. de Laforêt, ancien ministre de France à Berlin. Dans sa correspondance, il se plaint de ne pouvoir avaler aucun aliment, que même il éprouve pour eux de la répugnance (sitiophobie). Sa mimique à ce moment devait se rapprocher de celle des sujets atteints de lypémanie aiguë, et refléter la tristesse et la douleur. Enfin, il fut en même temps atteint d'une fièvre « presque mortelle », dit Thiers, et qui, d'après les descriptions que j'ai pu lire, ressemble fort à celle des auto-intoxications.

« Atteint d'une fièvre violente, nous raconte le célèbre historien, affaibli, épuisé, ne pouvant s'alimenter, il était dans l'impossibilité de supporter qu'on lui parlât d'affaires. *Souffrant au seul bruit des pas de ses officiers*, il refusait de les recevoir. Il avait pris en aversion le pays où il n'était plus appelé à régner, lui attribuait sa fin qu'il croyait prochaine (thanatophobie), demandait sa femme et ses enfants avec des cris douloureux, et voulait qu'on le laissât partir immédiatement ».

On avait dû le transporter hors de Madrid et l'isoler à la campagne, traitement le meilleur.

C'est là, pour le psychiatre, le tableau complet de la neurasthénie lypémanique, succédant directement, d'habitude, à la cause occasionnelle provocatrice, shock moral ou toxémie. Murat avait peut-être ressenti les deux : la perte de ce trône qui était pour lui une véritable obsession, une idée fixe, et enfin peut-être aussi l'influence climatologique.

Lui, ce cavalier hors de pair, débordant d'activité, fut du jour au lendemain un inactif, un déprimé, un impuissant, incapable de donner aucun ordre, un aboulique. Chez lui, les idées obsédantes, ses idées fixes de royauté, subsistèrent seules, plutôt que les

véritables troubles de l'idéation, qu'on rencontre dans la lypémanie aiguë, délirante, tels que le délire d'auto-accusation, le délire de honte, de persécution, de malheur, de ruine, de culpabilité ou de crime imaginaire et de damnation, de suicide, etc...

Il manifesta plutôt des idées hypochondriaques, des idées de scrupule, des idées de mort prochaine, symptômes classiques de la mélancolie avec conscience, ou plutôt de la mélancolie neurasthénique, forme de la mélancolie subaiguë.

D'après Chavanon et Saint-Yves, ce grand soldat qui s'offrait à tous les coups dans la tourmente de la bataille, souriant à la mort, « aurait versé des torrents de larmes », aurait été accablé du désespoir le plus inouï, en acceptant ce royaume de Naples qui devait être le tombeau du fusillé du Pizzo sept années plus tard.

Les inquiétants symptômes psychiques que nous venons de relever chez lui durèrent près de trois mois. C'est le temps habituel des psychoses mélancoliques subaiguës : de trois à quatre mois ; jamais avant elles ne guérissent ; quelquefois du sixième au douzième mois. Nous avons dit que Murat fut atteint en avril, et ce n'est que le 14 juillet 1808 qu'il sentit son état de santé s'améliorer notablement.

Il s'était installé à Barèges et, à la date que nous venons de mentionner, il reprend sa correspondance et peut écrire : « C'est « probablement ici la fontaine de Jouvence : les eaux y sont miraculeuses ! » On trouve dans ses lettres la trace d'une culture intellectuelle forte, souvent de spirituelles phrases.

Nous savons en psychiatrie que le pronostic de la neurasthénie mélancolique est beaucoup plus bénin que celui de la lypémanie aiguë. D'après les intéressants travaux de nos distingués collègues de la Société médico-psychologique, en particulier ceux de Sérieux et de Capgras, et aussi ceux d'Emile Krœpelin, de Munich, il y aurait des réserves à faire pour l'avenir... Cette affection laisserait dans l'organisme des tares indélébiles ; elle pourrait préluder à la déchéance organique prématurée. Murat semble n'en point avoir jamais perdu le souvenir, car à partir de cette époque, pendant les sept années qu'il vécut encore, il multiplia ses excéntricités. Jusque-là général habile, administrateur prévoyant, guerrier énergique et résolu, il commet fautes sur fautes dans les campagnes qui vont suivre, et s'il reste toujours le brillant sabreur, il est souvent au-dessous de lui-même, le plus inconstant et le plus indécis des hommes, tares psychiques qui lui feront renier sa patrie, et amèneront sa propre perte, en l'engageant à fournir son contingent de troupes contre elle.

Nous l'avons montré, dans notre première étude, en proie fréquemment à ce besoin impérieux, violent, qu'éprouvent les dégénérés hystériques, d'attirer constamment sur eux l'attention des autres, en toute circonstance.

C'est d'abord au moment du rêve polonais, que ce *magister*

equitum de la Grande Armée fait dans Varsovie une entrée de triomphateur, à la tête de ses superbes chasseurs et de ses dragons « que Rome eût pris pour des légionnaires ». Ce chevaleresque soldat est accueilli par des acclamations enthousiastes, par ce peuple non moins chevaleresque que lui, et qui lui ressemble tant par certains côtés : par son inconstance, sa frivolité, par sa promptitude à l'amitié. Jamais il n'a fait tant valoir sa fière prestance, sa fastueuse élégance, sa martiale figure. Chavanon et Saint-Yves nous ont dépeint son costume de théâtre : « tunique à la chevalière chamarrée de broderies d'or, et recouverte d'une riche pelisse de fourrure, une culotte blanche, des bottes demi-courtes en cuir rouge, un glaive antique supporté par un baudrier en sautoir tout brodé et dont la poignée étincelle de pierreries : sur la tête, un bonnet de martre à calotte rouge, et surchargé de plumes d'autruche noires, au milieu desquelles, les jours de bataille, une aigrette blanche en plumes de héron est fixée par une agrafe de diamants !... »

Le cheval qu'il monte, presque indompté, bondissant à chaque pas, a une bride et des étriers en or, une selle recouverte en peau de tigre : on eût attiré à moins tous les regards !

Il semble que ce coquet, que ce précieux doive se ménager et tenir à la vie. Il n'en est rien, car sur le champ de bataille, c'est le plus extraordinaire des téméraires, c'est un centaure fou d'héroïsme, qui semble vouloir aussi bien fixer l'attention de ses ennemis et se désigner à tous leurs coups, qu'aux habitants des capitales étonnées dans lesquelles il a les honneurs du triomphe.

Pendant la désastreuse campagne de Russie, où il commit tant de fautes, rachetées aussitôt par des prouesses inouïes, il avait encore donné un exemple frappant de son désir de se montrer, de s'offrir en spectacle, et aussi aux boulets. Le comte de Saint-Chamans nous raconte qu'il avait emporté dans ses fourgons pour plus de 10.000 fr. de panaches en plumes d'autruche et de héron (aigrettes, etc.). Il y avait joint un nombre considérable de culottes collantes de peaux de toutes les couleurs. Il prenait, paraît-il, un soin méticuleux de cette peu banale garde-robe, surtout les jours de bataille !

A la terrible journée de Borodino, la plus sanglante de toutes celles de l'empire, et dans laquelle Napoléon malade, paraît-il ?? (nous posons la question à nos lecteurs), se montra inférieur à lui-même comme stratège, Murat fit d'héroïques folies. Le général baron Lejeune nous raconte « qu'il aperçut devant lui dans la plaine le roi Murat caracolant au milieu des tirailleurs à cheval, et bien moins entouré de ses troupes, bien moins occupé de sa cavalerie que des cosaques nombreux qui le reconnaissent à son panache, à son incontestable bravoure, et au petit manteau de cosaque en long poil de chèvre qu'il portait comme eux. Ces derniers, heureux comme dans un jour de fête, l'entouraient avec l'espoir de s'en emparer, en criant : « Hourah ! hourah ! Mourat ! » Mais aucun d'eux n'osait aborder, même à la longueur de sa lance,

« celui dont le sabre vif comme l'éclair écartait avec adresse le danger et portait la mort au cœur des plus audacieux. »

On comprend combien devait être grande pour ces barbares la gloire de prendre ou tout au moins de tuer d'un coup de lance ce roi unique dans l'histoire, qui reste ensuite seul, plus tard, sous une grêle de balles et de mitraille devant Semenowskoë.

A Ostrovno, il est en tête de ses cavaliers, et s'y maintient six heures sous les boulets russes. Thirion, de Metz, nous le montre, dans un très pittoresque récit, cinglant les cosaques à coups de cravache, en criant : « Chargeons cette canaille ! » Au premier rang de ses vaillants soldats, il culbute les Russes d'un seul bond.

Il semble que « cet Achille d'une *Iliade* qu'Homère n'inventerait pas » doit être un fort parmi les forts. Etrange contraste ! Il est faible comme un enfant. Il pleure souvent. Nous l'avons vu « versant des torrents de larmes » en Espagne, lorsque lui échappe la couronne de Charles-Quint ; nous le voyons pleurer à Dantzig, en 1812, lors de son entrevue avec son tout-puissant beau-frère.

M. Vandal nous l'a conté : le pauvre grand homme est tellement ému, qu'il pleure, qu'il est reconquis et qu'il assure à Napoléon qu'il est toujours pour lui le même qu'à Aboukir, à Wertingen, à Prenzlau et à Eylau. Et c'est alors qu'il se met à la tête — en route pour la Russie — des quatre magnifiques corps d'armée de cavalerie que commandent ses rivaux de gloire : Nansouty, Montbrun, Grouchy et Latour-Maubourg. Phalange immortelle, invincible avec lui !

Il pleure presque encore lorsque, de son royaume de Naples, il écrit à Napoléon, « en le suppliant de se souvenir du *pauvre* Murat, « qui voudrait tant donner sa vie pour lui ! » Ce héros sans pareil est souvent un enfant pleurnicheur ; nous l'avons montré jadis versant d'abondantes larmes en son château napolitain, lorsque, pressé d'entrer dans la coalition contre son beau-frère, il accuse tous les signes d'une crise hystérisiforme, en présence de sa femme, la frivole Caroline, et de la belle M^{me} Récamier.

Comprend-on de semblables faiblesses de la part d'un homme aussi fortement trempé, et n'y a-t-il pas chez lui un état mental spécial, attachant au plus haut point pour le psychiatre ?

Comme l'a dit justement un de ses biographes, Murat est un vaniteux exalté, un de ces demi-fous ambitieux, un impulsif que dominent ses nerfs, un inconstant et un faible, un aboulique. Il faut avouer que le jugement qu'a porté sur lui ce « renard » de notre histoire contemporaine, le fameux Fouché, duc d'Otrante, ce régicide devenu impérialiste fougueux, puis royaliste militant, est des plus exacts : « C'est une chose humiliante pour l'espèce humaine, « dit-il, que le contraste et la confusion des idées du roi de Naples. « Il sacrifierait sa vie pour l'Empereur, et il va signer un pacte avec « ses ennemis (1814). Il a de l'attachement pour la grande-« duchesse Elisa, et il la trompe et il la compromet. Il cherche « son indépendance, et ne songe même pas à sa sûreté. » On ne

peut faire preuve d'une plus grande perspicacité que cet ancien jacobin.

Nous savons enfin qu'il existe chez les dégénérés hystériques une particularité assez souvent constatée : le besoin de déguiser la vérité, le besoin de mentir, même en face des preuves les plus évidentes, une tendance impulsive, en un mot, à la mythomanie, à la simulation.

Je rappelle le fait suivant : lorsque Murat entreprend le projet insensé de reconquérir son trône après sa défaite à Tolentino, en 1815, avec seulement quelques débris et une flottille, il débarque au Pizzo, et là un nouveau besoin de paraître, un ardent désir de se montrer à nouveau sur la scène du monde avec éclat, s'empare de lui. Il a l'idée de mettre le pied sur le rivage en roi. C'est alors qu'il « endosse un habit bleu à épaulettes de colonel, « qu'il passe un pantalon de nankin par-dessus ses bottes, qu'il « se coiffe d'un tricorne à ganse de soie noire et dont la cocarde « était ornée de 22 brillants gros comme des pois chiches. » Ses quelques compagnons débarquèrent avec lui, et se mirent à crier : « Vive notre roi Joachim ! » Fait prisonnier par ses anciens sujets, qui étaient là nombreux et avaient entendu les vivats de sa petite troupe, il fut immédiatement soumis à un interrogatoire, et, malgré l'évidence, nia énergiquement, et même persista à nier avoir invité ses hommes à crier : « Vive le roi Joachim ! » De même il déclara qu'il venait non point pour conquérir son trône, mais pour se rendre à Trieste et de là en Autriche ! On se refuse à croire que ce soit la crainte de la mort qui faisait ainsi parler une âme aussi fortement trempée que la sienne.

De même encore, ce besoin de cacher la vérité nous apparaît pendant la campagne de Russie. A Vitebsk, le 27 juillet 1812, il engage avec une folle imprudence contre toute la cavalerie russe un seul régiment de ses vaillants chasseurs, qui est bousculé dans les bas-fonds. Au lieu d'accepter toute la responsabilité de cet acte de folie, il la rejette sur le colonel des chasseurs, qui n'aurait pas bien exécuté ses ordres ; mais aussitôt, pris de remords, de repentir, cette extraordinaire nature se ressaisit, et grand à nouveau, — tout à l'heure si petit ! — furieux et navré, il se précipite le premier dans la mêlée avec soixante chasseurs et, par son invraisemblable audace, il stupéfie les cavaliers russes, qui reculent, et permettent ainsi à ce qui reste de l'infortuné régiment de chasseurs de se rallier. Il produisit aux Russes, à la tête de la cavalerie française, la même impression de terreur que Napoléon à la tête de sa garde.

Enfin, devant Wilna, en 1812, la conduite de Murat à l'égard du brave et brillant Montbrun n'est point à son honneur, en ce qui concerne encore la vérité.

On trouve indubitablement chez lui un caractère bizarre, fantasque, capricieux, mobile à l'excès, comme on l'observe chez les sujets prédisposés à l'hystérie, des changements perpétuels et subits dans les sentiments, dans les affections. (Nous avons cité à ce sujet l'ap-

préciation en dilettante du fameux ministre de la police Fouché...) L'enthousiasme irréfléchi au milieu des plus grands périls, comme les actions de bravoure et d'éclat les plus méritoires et que d'aucuns n'ont jamais accomplies avant et après lui, l'habileté à tromper, à simuler, que l'on retrouve dans sa correspondance, tels sont, en résumé les principaux signes que l'on retrouve partout chez Murat, et qui nous font incontestablement penser à cette « maladie psychique par excellence », comme l'a si bien dénommée Charcot.

En résumé, il semble surabondamment prouvé que le roi de Naples fut atteint en 1808, en Espagne, d'une véritable affection mentale subaiguë, que nous appellerons neurasthénie mélancolique : qu'elle fut causée par la déception profonde qu'il éprouva de ne pas être roi d'Espagne, et qu'il concentra d'autant plus qu'il essaya de la cacher au grand capitaine, son beau-frère.

Il semble que le traumatisme psychique qu'il ressentit fut si violent, si subit, si inattendu pour lui, qu'il eut un fâcheux retentissement sur sa santé générale pendant les années qui suivirent, comme il serait d'ailleurs de règle, d'après les auteurs, dans des cas de ce genre.

Moins déçu dans ses espérances, moins humilié dans son orgueil, il eût été d'un grand secours à Napoléon, si ce dernier l'avait laissé s'asseoir sur le trône des Deux-Castilles, ou si, en faisant revivre la Pologne, il l'avait mis à la tête de cet infortuné royaume.

Quel auxiliaire puissant et dévoué il aurait eu ! Il eût d'ailleurs payé en même temps la dette de reconnaissance qu'il contracta envers ce dernier peuple, si brave, qui ne l'abandonna jamais, même aux jours de malheur, dont les fils le sauvèrent à Somosierra, en gravissant dans une chevauchée inouïe la montagne avec l'illustre Montbrun, qui lui furent d'un si utile concours en Russie, pendant la campagne d'Allemagne, à Leipzig, avec Poniatowski, « le Bayard Polonais » et enfin, dans cette immortelle campagne de France, avec le général Pack.

Etrange et complexe figure que celle de ce soldat couronné de notre Révolution française, à la fois si brillant et si taré, tour à tour si grand et si petit, le fort d'entre les forts, le premier parmi tous les plus faibles.

S'il a versé de nombreux pleurs pendant son aventureuse carrière, sentiments explicables pour nous, étant donnée sa nature névrosée, — l'Histoire en a elle aussi versé d'abondants sur sa mémoire : elle a depuis longtemps condamné, en les traitant d'insensés, ceux qui firent périr à la fleur de son âge ce brillant héros : *Quos vult perdere Jupiter dementat !*

Sa défection, atténuée par la versatilité de son caractère, n'est plus qu'à peine retenue ; car il faut reconnaître, à la louange de Murat, que jamais *lui-même* ne combattit les Français, qu'il avait si souvent conduits à la victoire. Au contraire, il fut irrésolu, indécis, il sembla parfois pris de remords, en cette année 1814 qui vit l'invasion de sa patrie.

Lorsque le prince Eugène force Nugent à se retirer et reprend l'offensive, les Napolitains, au lieu de soutenir Nugent, évacuent Guastalla, Carpi et Novi. De même à San Benetto, le 28 février, les troupes de Murat opèrent de nouveau leur retraite. Jamais il n'a été plus flottant, plus irrésolu, plus enfiévré ; aussi, lorsqu'il apprend les victoires de son beau-frère, pendant près de trois mois, avec une poignée de conscrits et sa garde, contre l'Europe coalisée contre lui, les noms de Champaubert et de Montmirail retentissent à ses oreilles comme une sonnerie de clairons...

Telle est, nous semble-t-il, l'affection si bizarre dont Murat donna en 1808 des signes manifestes, dont il ne se releva jamais, qui semble avoir eu sur le reste de la vie de celui qui, malgré tout, reste grand, une influence des plus considérables, et qui explique à l'historien de nombreuses énigmes (1).

L'Esprit des autres

La dernière de Willy.

C'est dans le *Journal amusant* que nous la cueillons ; elle porte bien la marque de notre délicieux humoriste, dont le défunt Mark Twain ne fut qu'une pâle copie. Ce n'est pas l'anglais tel qu'on le parle, mais le français tel que le parlent nombre d'Anglais.

« Un gentleman nécessitant un cocher reçut un Irlandais postulant pour cette situation, et la suivante conversation s'engagea entre eux :

— Vous savez, Pat, si j'engage vous, j'attends de vous de faire les choses par combinaison. Par exemple, si je vous dis d'amener la voiture à telle heure, j'attends aussi les chevaux attelés, les gants pour conduire, etc.

— Oui, Monsieur », répondit l'Irlandais.

Il fut dûment engagé et donna satisfaction.

Un jour, son maître vint vers lui en hâte, lui ordonnant de regarder aigu (se dépêcher) et d'aller chez un médecin parce que Madame était malade. Pat resta absent pendant un long temps ; quand il revint, comme le gentleman grommelait pour cet excessif délai, l'Irlandais alléqua, pour expliquer la durée de ses recherches :

« Ils sont tous ici...

— Qui, tous ?

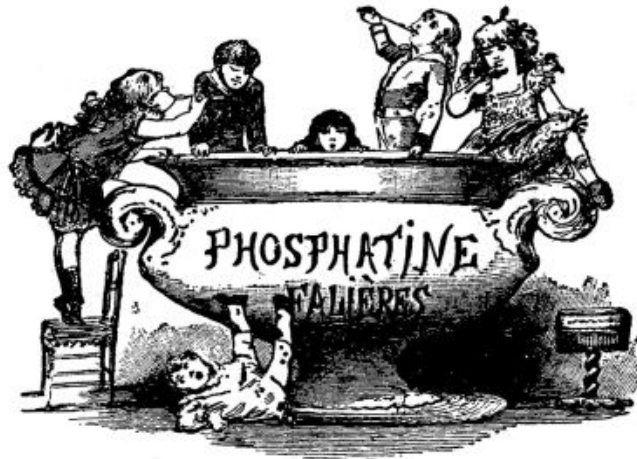
— Est-ce que vous ne m'avez pas recommandé de faire les choses par combinaison ?

— Oui, mais je ne vois pas le rapport...

— Eh bien, Monsieur, j'ai amené le médecin, le pasteur et le croque-mort. »

(1) Communication à la *Société médico-historique*.

Phosphatine Falières



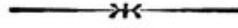
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Informations de la « Chronique »

Un grand anatomiste.

Il ne fut pas seulement un grand anatomiste, le regretté professeur FARABEUF qui vient de s'éteindre dans un petit coin de campagne, en pleine période de vacances, à une époque où la plupart de ses amis et admirateurs, dispersés un peu de tous les côtés, ont certainement déploré de ne pouvoir lui rendre les derniers devoirs : il fut aussi un penseur et un lettré.

Bien des fois nous en eûmes le témoignage, quand il nous abordait, dans la salle des Pas-Perdus de l'Académie de médecine, pour nous pousser une « colle », comme au temps déjà lointain de nos examens.

Comme l'a bien dit Sebilleau, « son esprit avait de l'étendue et de l'élévation ». Farabeuf était à la fois un artiste et un artisan, un philosophe et un savant. Et quelle netteté de jugement, et quelle verve ! En a-t-il jamais déployé plus que dans cette lettre humoristique qu'il adressait à notre confrère Le Double, lors de la remise, qui lui fut faite, d'une médaille commémorative, à l'occasion de sa nomination à l'Académie ? Ecoutez-le rappeler le souvenir des maîtres de jadis et des grands hommes qu'a produits la Touraine.

Velpeau avait été son premier maître de chirurgie. « Toute l'année et tous les jours, fêtes et dimanches, à 8 heures tapant, il entrait dans ses salles, faisait l'appel de ses élèves, piquait d'une épingle les noms des absents, s'il y en avait, ce qui était rare, et commençait la visite, s'arrêtant à tous les lits. Clinique et opérations cinq fois par semaine ; consultation trois fois. — Calembours un peu trop souvent. — Quel défilé d'yeux malades, de doigts écrasés, de luxations, de phlegmons, de tumeurs ! Quel enseignement intensif et démonstratif ! »

Pour la première fois, en 1862, à l'Hôtel-Dieu, Farabeuf avait entendu la grande voix de Trousseau annoncer que tous les grands malades de son service étaient en bonne voie, en s'exprimant ainsi :

Quand le vent souffle en poupe,
Ça va bien pour toute la flotte.

« Trousseau aimait les images, l'éloquence, le bien dire, et il s'y efforçait, disait-il, par politesse pour son auditoire. Mais cet ancien professeur de rhétorique de Châteauroux ne fut pas qu'un orateur. Maître clinicien, thérapeute, ce fut un *colosse*, dit Dieulafoy qui s'y connaît. *Quoique d'un méridional, le mot ne me semble pas exagéré.* »

Telum imbelle sine ictu ! Puis Farabeuf évoque la mémoire du plus qu'octogénaire maître de ces maîtres, Bretonneau, qui, dit-il, « jusqu'à 80 ans, s'était trouvé trop jeune pour se marier ! »

Après les médecins, les littérateurs : Farabeuf tient à prouver qu'il

est un homme de profonde et complète culture. Tour à tour, il fait défiler sous nos yeux « Paul-Louis (Courier), de Véretz, original peu commode — il lui en a cuit — qui m'enseigne le style malicieux dont j'usai volontiers dans ma jeunesse. Eut-il assez peur d'être disséqué dans la fameuse auberge d'Italie ! »

Puis il nous parle de Descartes, « né à La Haye de Touraine, persécuté à La Haye de Hollande par un recteur — comme on n'en voit plus ».

Rabelais enfin ! « L'aumônier de mon collègue, conte Farabeuf, ne cessait de vitupérer furieusement l'immonde Diderot, l'infâme Voltaire, le cynique Jean-Jacques Rousseau, le sceptique Montaigne, l'obscène et fétide Rabelais. Il me donna ainsi l'envie de les lire et je ne manquai pas de le faire aussitôt libré. Scories à part, je demeurai dans l'admiration et devins disciple de ces grands esprits. »

Mais l'anatomiste reparait et rentre en scène, et c'est un plaidoyer *pro domo* qui termine l'étincelante épître :

« Nous ne profanons pas les corps ; nous les utilisons au profit des vivants. — Jamais un vivant n'a eu à se plaindre d'un anatomiste ; jamais un mort ne s'en est plaint. Le rude Pierre le Grand s'attendrit devant un corps d'enfant si bien préparé qu'il le baisa. J'ai vu des lèvres illustres se poser et demeurer sur le front de Victor Hugo embaumé. Un parlementaire de mon pays, soumis à la réélection, consentit même un jour à partager mon déjeuner servi dans mon laboratoire sur la table même où reposaient les pièces destinées à ma prochaine leçon.

« Les dames ne doivent donc plus nous avoir en horreur. »

Ce bourru bienfaisant savait madrigaliser à l'occasion.

Les poitrinaires et la chute des feuilles.

Qui ne connaît la légende de la « chute des feuilles », rendue populaire par l'élégie célèbre du poète Millevoye ? Qui se risquerait à contester que lorsque les feuilles tombent en automne, la fin des phtisiques est proche ?

Un de nos confrères de la Réole, le D^r Ed. CROUZET (1), a eu le courage de s'inscrire en faux contre ce qu'il estime être un préjugé. Des recherches auxquelles il s'est livré, il résulterait que la mortalité des tuberculeux ne dépasserait pas en automne (octobre, novembre) la moyenne des autres mois.

Cette mortalité est surtout plus élevée dans la première moitié de l'année. La chute des feuilles ne doit pas être prise pour un présage de mort prochaine pour cette catégorie de malades. Les feuilles éphémères, dont parle Millevoye, se détachent et tombent, en vertu du cycle du développement habituel de certains arbres ; mais ce phénomène végétal n'a aucune corrélation avec la terminaison fréquente de la phtisie. La coïncidence établie par la tradition légende-

(1) *Concours médical*, 10 juillet 1910.

daire, entre la chute des feuilles de certains arbres et la fin habituelle des poitrinaires, n'est qu'apparente. En effet, la chute des feuilles *non persistantes* des arbres n'est qu'un phénomène *physiologique*, tandis que la mort des phtisiques est le résultat d'un fait de nature *pathologique*. Donc, en réalité, toute assimilation entre ces faits de nature aussi différente doit être évitée. Cela montre la fragilité de la plupart des légendes, lorsqu'on les examine à la seule lumière de la science.

La fiction qui servit de thème à Millevoye n'a qu'un mérite, celui de lui avoir inspiré une admirable élégie, qui a sûrement contribué à perpétuer et à étendre la fameuse légende.

Par une coïncidence curieuse, Millevoye (1782-1816) était le contemporain de Laënnec (1781-1826). Le premier contribua à répandre et à immortaliser une erreur, au moyen de vers admirables ; le second fut l'illustre créateur d'un moyen de diagnostic de la phtisie par l'auscultation. Il contribua donc ainsi, indirectement, à détruire cette erreur. Le poète nous a laissé des vers sublimes célébrant une erreur et le savant médecin nous a doté d'un moyen précieux d'investigation clinique pour dépister la maladie dont, par une ironie du sort, il fut la victime prématurée.

La crémation à domicile.

Ce sera toujours aux Anglais qu'appartiendra le dernier mot du confort, dans l'organisation du *home*. Nul n'en doutera, qui aura lu la communication que veut bien nous adresser notre collaborateur, le Dr G. WEST-HECQ, de Namur.

« Une société anglaise vient de prendre un brevet pour l'installation de fours crématoires à domicile. Parfaitement, vous avez bien lu : un appartement ne sera désormais complet que s'il possède, outre sa salle de bains, son « Grill room » funéraire.

La circulaire que publie la nouvelle Compagnie décrit les avantages de son appareil en termes émus et presque engageants. Il ressemble à un « fourneau à gaz, bas, mais long et large, recouvert d'une caisse d'acier où on introduit le cercueil ». La crémation elle-même ne demande, paraît-il, que quelques secondes. Il faut, à vrai dire, une heure auparavant, chauffer le four.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore chez eux ce « dernier mot » du confort moderne, la Société s'offre à louer ses appareils. Il suffit d'un appel téléphonique pour que la Société fasse porter à domicile son appareil par une équipe d'ouvriers habitués au manie-

ment. Le prix de location est de 2,250 francs, et les frais s'élèvent à tout au plus 50 francs. Mais la Société espère que si ses affaires prospèrent, elle pourra réduire ses prix. »

Voilà bien une idée qui ne pouvait germer que dans le cerveau d'un Anglo-Saxon.

Business is business !

Echos de la « Chronique »

Comment vit Abdul-Hamid.

A Salonique, voici quel est le régime que suit le sultan déchu :
 Levé de bonne heure, Abdul-Hamid prend son lait sur la terrasse de sa villa, descend au jardin, fait quelques tours, taquine du doigt les fleurs des parterres, flâne, rêve, cause avec ses femmes, passe en un mot son temps,

Vers neuf heures, il remonte dans sa villa, s'installe dans son atelier de menuiserie et y reste jusqu'à midi.

A midi, il déjeune : on lui sert des mets à la fois légers et nutritifs, jamais de plats compliqués et indigestes, Du lait, du lait caillé, des œufs, des légumes, des fruits, voilà son menu.

Après déjeuner, une tasse de café turc, très sucré ; et, pour finir, des cigarettes à discrétion.

Dans l'après-midi, sieste ou peinture ; le soir, jusqu'au coucher du soleil, promenade au jardin et lecture ; la nuit, dîner, puis coucher de bonne heure, pour se lever de même le lendemain.

Quantum mutatus !...

Médecin, chef d'orchestre.

Parmi ceux qui ont assisté, cet été, aux *matinées-concerts* données dans le grand hall du Casino de Vichy, combien se sont douté que celui qui dirigeait avec tant de maîtrise les instrumentistes était un... *évadé* ! M. Aoust, qui nous a conté lui-même ses successifs avatars, est, en effet, un docteur en médecine, diplômé de la Faculté de Montpellier.

Il s'est engagé d'abord comme médecin à bord des paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes ; plus tard, il a exercé comme chirurgien-dentiste ; le voici, pour le quart d'heure, *capellmeister* dans la plus riche de nos stations thermales. Attendons-nous à le voir quelque jour conduire l'orchestre d'une de nos grandes scènes lyriques. Il est assez jeune pour se permettre cette ambition.

Docteur, fabricant de cercueils.

Il exerce, paraît-il, son commerce à la Nouvelle-Orléans, tout en continuant à voir ses malades. Et sa clientèle ne diminue pas, bien au contraire ! En France, nous n'avons pas encore vu cela : un médecin, entrepreneur des pompes funèbres ; mais tout arrive, nous souffle Capus.

La déformation professionnelle.

Le Dr ABADIE a relevé dans le *Journal de Chirurgie* (1909, p.53), à propos du traitement chirurgical de l'hydrocéphalie, les lignes suivantes :

« Bien que les deux cas où l'auteur a appliqué la technique que

« nous venons d'exposer se soient terminés par la mort, les résultats paraissent cependant supérieurs à ceux que l'on obtient par les procédés habituels. »

Confrères, surveillez votre langue !

La nouvelle coiffure des étudiantes.

C'était la coiffure des étudiants d'Angleterre, d'Amérique : les étudiantes allemandes viennent de l'adopter à leur tour.



LA NOUVELLE COIFFURE DES
ÉTUDIANTES AMÉRICAINES ET
ALLEMANDES.

(Cliché de l'Actualité.)

Le fait est qu'elle est fort seyante, à en juger par la reproduction que nous en donnons et que nous devons à l'obligeance du directeur de l'Actualité, notre distingué collègue à la Société des gens de lettres, M. Pierre SALES.

La robe de Rabelais (1).

Voici ce que dit, à ce sujet, le célèbre géographe allemand Gœlnitz, dans son *Ulysses Belgico-Gallicus*, paru à Leyde en 1631 :

La toque et la robe de Rabelais sont toujours conservées et nous les avons vues, encore rouges, mais dégradées et déchirées. Un aspirant médecin à Montpellier doit mettre cette robe sept fois : la première, lorsque, au moment d'être inscrit sur la liste des bacheliers, il la revêt pour prêter publiquement serment devant le doyen et rendre grâce de sa réception ; quatre fois dans la soutenance de ses thèses ; la sixième fois, quand on lui pose le point rigoureux ; la septième fois, quand il doit le discuter.

Lorsque la robe rouge de Rabelais eut été réduite en pièces, on y substitua une robe noire, qui passa toujours pour la robe de Rabelais.

(1) Cf. l'Opinion, 16 juillet 1910.
CHRONIQUE MÉDICALE.

PETITS RENSEIGNEMENTS

XI^e Congrès français de médecine.

Le 11^e Congrès français de médecine se tiendra à Paris les 13, 14 et 15 octobre, sous la présidence du professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Trois questions, désignées par le précédent Congrès, seront l'objet de rapports : 1^o *des bradycardies*, par MM. VAQUEZ et ESMEIN (de Paris), GALLAVARDIN (de Lyon) ; 2^o *traitement des épilepsies symptomatiques*, par MM. SOUQUES (de Paris), BOSC (de Montpellier), VIBES (de Montpellier) ; 3^o *rapports du foie et de la rate en pathologie*, par MM. GILBERT et LEREBoullet (de Paris), ROCH (de Genève).

Quatre questions seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès : 1^o *les accidents de la sérothérapie* ; 2^o *les méningites cérébro-spinales aiguës* ; 3^o *la tuberculino-thérapie* ; 4^o *les affections du pancréas*.

Indépendamment de la discussion des rapports et des questions à l'ordre du jour, le bureau du Congrès admettra toute communication sur un sujet médical.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, à l'hôpital Saint-Louis.

Cours pratique et complet de Dermatologie et de Vénérologie, du 17 octobre au 24 décembre 1910, à l'usage des médecins français et étrangers.

16^e cours sous la direction de M. le professeur GAUCHER, comprenant cent leçons.

Avec la collaboration de professeurs agrégés, membres de l'Académie de médecine, médecins et chirurgiens des hôpitaux, chefs et anciens chefs de clinique.

Deux cours semblables ont lieu chaque année, le 1^{er} en mai, juin et juillet ; le 2^e en octobre, novembre et décembre.

(S'adresser le matin à la Clinique de l'hôpital Saint-Louis.)

Association française d'Urologie.

La quatorzième session de l'Association française d'Urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 6 au 8 octobre 1910, sous la présidence de M. le professeur GUYON.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante :

« Des rétrécissements de l'urètre en dehors de la blennorrhagie et du traumatisme ». Rapporteur : M. MINET (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le Secrétaire général, M. E. DESNOS, 59, rue de la Boétie, Paris (8^e).

Tératologie

Sensations de pygopages.

Tous nos lecteurs savent ce qu'on entend par *pygopages*? Ce sont — apprenons-le à nos aimables lectrices — des monstres doubles, composés de deux êtres distincts, réunis au niveau des régions lombaires et possédant en commun un certain nombre d'organes pelviens. C'est une union par les fesses, au sens littéral du mot.

Tel est le cas des deux sœurs *Rosa-Josepha*, soudées l'une à l'autre à leur partie postérieure, par le sacrum et les os iliaques. Il en résulte une singulière disposition des organes de cette région, notamment des organes génitaux.

Une très distinguée sage-femme (1), qui a eu l'occasion d'examiner ces merveilles de la nature, pour employer le langage courant d'il y a deux siècles, nous révèle, à leur endroit, de curieuses particularités.

Et d'abord les deux jeunes filles, on peut dire aujourd'hui les deux jeunes femmes, ont un seul clitoris, un seul orifice urétral, une seule vulve, un seul anus. Et, chose inattendue, ces organes communs ne sont pas placés sur une ligne réunissant les entre-cuisses des deux sœurs, mais bien sur une ligne perpendiculaire à celle-là, ligne de séparation des fesses de chacune d'elles : si bien que, dans le décubitus, Josépha étant couchée sur le côté droit et Rosa sur le côté gauche, bien dos à dos, on voit, *sur une ligne verticale*, le clitoris en haut, puis l'urèthre, puis le vagin, puis l'anus, comme s'ils appartenaient à une seule femme écartant les cuisses.

Lorsqu'on examine de près, en effet, l'orifice urétral et la vulve, on constate que leur diamètre transversal est beaucoup plus large que leur diamètre vertical, ce qui montre bien qu'ils sont formés de la confusion de deux orifices urétraux et de deux vulves.

Le Professeur PITHA, de la Faculté tchèque de médecine de Prague, a pu, au moment du récent accouchement de la célèbre *pygopage*, qui est aujourd'hui âgée de trente-deux ans, constater que la division en deux urèthres commence à peine à un centimètre de l'orifice. Chaque sœur, en effet, a ses fonctions urinaires bien séparées et éprouve des besoins d'uriner absolument indépendants de sa compagne. Seulement, l'orifice étant commun, celle-ci est obligée de se prêter à la satisfaction de ces besoins.

Il en est de même pour l'anus, qui est commun aussi. Comme pour l'urination, chaque sœur éprouve des besoins personnels

(1) M^{lle} Louise TOUSSAINT a consigné ses impressions dans un récent numéro du *Journal des Médecins et des Accoucheurs*. Nous donnons ci-dessus les points essentiels de son travail.

d'aller à la garde-robe. Mais l'une et l'autre sont obligées de se prêter à une défécation commune.

Il en est pareillement pour la vulve. Le doigt qui y pénètre rencontre, presque immédiatement, la cloison qui sépare l'un de l'autre les deux vagins.

Ainsi donc, on le voit, à tous ces organes externes communs correspondent des organes internes personnels et fonctionnant de la manière la plus indépendante. L'une peut avoir la diarrhée et l'autre être constipée. L'une peut avoir beaucoup d'urine à évacuer et l'autre fort peu. L'une enfin peut avoir ses règles, quand l'autre ne les a pas.

Mais ce qui est remarquable, c'est que tous ces organes communs sont doués d'une sensibilité commune. Toutes les deux éprouvent, en même temps et avec la même intensité, le besoin d'aller à la selle et jouissent de la satisfaction qui accompagne, chez tout être, l'accomplissement normal des fonctions physiologiques.

Pour l'urination, il en est de même. Le sentiment du besoin est, en ce cas, le résultat d'un réflexe provoqué par la plénitude de la vessie. Ce réflexe répand la sensation, on le sait, jusqu'à l'extrémité du canal de l'urèthre et là, précisément, elle devient commune aux deux sœurs ; si bien que celle qui n'évacue pas sa propre urine éprouve, aussi bien que l'autre, la satisfaction d'uriner.

Cette sensibilité commune est particulièrement remarquable au niveau des organes génitaux. Le Professeur Pitha, dans sa clinique gynécologique, a pu en faire une étude très complète et fort intéressante.

Le clitoris, qui est l'organe le plus important de la volupté chez la femme, est absolument commun aux deux sœurs. Elles éprouvent avec la même intensité toutes les sensations qui leur viennent de ce côté. Les grandes et les petites lèvres leur donnent aussi des sensations communes, mais qui sont plus vivement éprouvées par celle du côté de laquelle se trouve la lèvre touchée. La sensibilité de l'orifice vulvaire, celle de l'entrée du vagin, sont perçues par les deux sœurs d'une manière absolument égale, et les sensations de la cloison qui constitue la bifurcation des deux vagins sont également communes. Mais si l'on a soin de dilater, avec un spéculum, la muqueuse vaginale, on constate que, dans chaque vagin, la sensibilité de la paroi qui n'est pas commune demeure exclusivement personnelle.

C'est évidemment à ces sensations génitales éprouvées en commun que les deux sœurs doivent la faiblesse amoureuse commune qui a abouti à une grossesse puis à un accouchement. Elles ont éprouvé, en même temps, les mêmes désirs, les mêmes appétences sexuelles. Elles y ont succombé d'un inconscient accord. Elles ont aimé le même homme, sans jalousie, avec deux cœurs il est vrai, mais avec des organes génitaux communs.

Comment les choses se sont-elles passées ? Sur ce point, les intéressées se sont refusées à donner au Professeur Pytha le moindre



ROSA-JOSEPHA ; AU MILIEU DES DEUX SŒURS, L'HEUREUX PAPA DU BABY
PORTÉ PAR L'UNE D'ELLES

renseignement. Il eût été pourtant curieux de savoir de quelle manière le Don Juan s'y était pris pour mener à bien son entreprise. A laquelle a-t-il fait d'abord l'aveu de sa flamme ? Ou l'a-t-il fait à toutes les deux en même temps ? Cette dernière hypothèse est la plus probable.

Mais, si Rosa et Josépha collaborèrent avec ensemble à l'œuvre du trio amoureux, Rosa seule en éprouva les conséquences. Elle devint enceinte.

Lorsque le séducteur de la pygopage pénétra par la porte commune et se trouva en face d'un double couloir, il lui fallut bien prendre celui dans la direction duquel le hasard l'avait placé : c'était celui de Rosa. Voilà pourquoi cette dernière eut seule les charges de l'œuvre, dont Josépha avait partagé avec elle tous les plaisirs.

Josépha eut aussi un peu sa part des peines. Il fallut, en effet, que la vulve commune se prêtât à l'accouchement de Rosa, et subit des dilatations et des blessures qui sont parfois fort douloureuses. Ce jour-là, Josépha aurait peut-être volontiers renoncé à subir les sensations dont elle avait bénéficié avec tant de joie neuf mois auparavant. Il lui fallut les supporter.

Ce ne fut pas tout. Après avoir ainsi accouché sans être enceinte, Josépha devint nourrice sans être mère. Ses deux seins se développèrent en même temps que ceux de Rosa, et de leurs pointes vierges un lait nourrissant se mit à jaillir. Le petit garçon charmant et bien constitué, qui fut ainsi mis au monde, se trouve donc avoir, pour lui tout seul, un double service de table. Il ne peut manquer de prospérer.

ÉPIGRAMMES MÉDICALES

Une définition de la vie

On ferait un copieux recueil de toutes les épigrammes lancées contre les médecins ; la plupart sont fort méchantes, bien peu sont malicieuses ou simplement spirituelles ; celle-ci, cependant, est d'un assez joli tour :

L'existence est une pendule
 Qu'avec grand soin l'on doit garder.
 Malheur à l'homme trop crédule
 Qui la donne à raccommo-der !
 Jamais médecin ne recule
 Quand il s'agit de la régler.
 Mais il l'avance sans scrupule,
 Ne pouvant pas la retarder.

Quel est l'auteur de ces vers, c'est ce que nous ignorons jusqu'à plus ample informé.

Echos de Partout

Une grève générale de médecins, en Autriche. — En pré-
vision d'une grève générale, ultime ressource que les médecins
autrichiens puissent opposer au vote des nouveaux projets législatifs
de « réforme sociale » absolument ruineux pour les médecins pra-
ticiens, l'association dite : « les médecins organisés d'Autriche, »
réunissant 10 o/o des confrères de l'empire, vient d'établir un tarif
modéré, pour permettre à tous les citoyens, même non fortunés, de
recourir aux soins médicaux pendant la durée de la grève médicale,
à la condition que les honoraires soient payés sur place.

Les familles dont le revenu est inférieur à 1.200 couronnes
paieront une couronne (1 fr. 05 par visite).

Si la visite a lieu au domicile du malade, ou exige un déplace-
ment lointain, ou si le revenu de la famille est supérieur à 1.200
couronnes, le tarif est sensiblement augmenté, tout en restant dans
les limites modérées. Les consultations seront tarifées de 5 à 10
couronnes.

L'association a porté cette décision et son tarif à la connaissance
du public, en lui faisant savoir que l'attitude des médecins est com-
mandée par la loi en discussion, laquelle rendrait intenable et im-
possible la pratique médicale privée dans les familles peu aisées et
dans les classes moyennes.

(*Il Policlínico et Gazette médicale belge.*)

Le fouet aux apaches. — Il y a trente ans, les attaques noc-
turnes étaient continuelles à Londres,
surtout sur les quais de la Tamise. On bâillonnait les bourgeois
avec un bouchon goudronné, et on vidait leurs poches ; s'ils résis-
taient par trop, on les étranglait.

Pour punir ces attaques, les Anglais, en plus de la prison, admi-
nistrent aux agresseurs « le chat à neuf queues » : c'est une corde
divisée en neuf cordelettes, contenant chacune trois ou quatre
nœuds. Le condamné est attaché à une sorte de croix, les bras en
l'air. Puis, le plus fort gardien de la prison le cingle de toutes ses
forces entre les deux épaules. Au bout de cinq coups, il passe le
chat à neuf queues à un collègue ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que
le malandrin ait reçu de vingt-cinq à trente coups.

Un médecin est auprès de lui, pour s'assurer qu'il est encore en
état de subir le châtement ; si on le juge trop faible, le reste de la
peine est simplement renvoyé au lendemain.

C'est avec cela que Londres a été nettoyé en dix-huit mois de ses
apaches.

(*L'Actualité.*)

Féminisme médical. — L'Université de Prusse a, désormais,
un professeur féminin, la Duchesse
Docteur Marie von LINDEN.

Elle avait déjà été lauréate d'un prix de l'Académie des Sciences de Paris ; et c'est à ses remarquables travaux scientifiques à l'Institut d'anatomie et d'hygiène de Bonn, qu'elle doit sa nomination.
(*L'Actualité.*)

Un legs original. — On mande de Perpignan que le docteur Clément BERJOAN, ancien conseiller d'arrondissement, dont les obsèques ont eu lieu à Vinça, a, par dispositions testamentaires, légué une certaine somme « à charge, dit-il, de me faire enterrer civilement et de m'inhumér dans un cercueil de bois goudronné doublé d'un autre cercueil en zinc fermant hermétiquement et rempli d'alcool à 90 degrés. Tout cela dans le but d'empêcher que nos ossements soient dispersés plus tard et que quelque famille sans scrupules ne s'empare de notre caveau, ainsi que cela se fait trop souvent. » (*Temps*, 27 août 1910.)

Esculape au Théâtre. — Le D^r DUCHESNE, secrétaire de la rédaction du *Courrier médical*, vient de faire représenter avec le plus grand succès, sur la scène de Chatel-Guyon, un à-propos-féerie en vers, intitulé *Faust à Châtel-Guyon*.

C'est une ingénieuse adaptation de la légende de Gœthe aux réalités locales. Faust, neurasthénique et constipé, vieilli avant l'âge par la maladie, se lamente de n'avoir trouvé nulle part de remède à ses maux, et sur le point de s'empoisonner pour « de ses jours trop nombreux, terminer la course », lance une suprême imprécation à Satan. Celui-ci paraît et, mis au courant de la situation du malheureux, lui offre complaisamment de venir à son secours. Hésitation de Faust. Insistance du diable, que n'inspire que la généreuse pensée de rendre un service gratis et qui fait apparaître aux yeux charmés de son interlocuteur... la Source Marguerite de Châtel-Guyon.

(*Le Courrier médical.*)

Le bébé stérilisé. — La surabondance des précautions prises pour élever une riche héritière de cinq ans, la petite Betty Tanner, a été la cause du divorce de ses parents.

La petite Betty doit hériter de son grand-père 125 millions de francs, mais il a été stipulé en même temps que, dans le cas où l'enfant serait prématurément enlevée par la mort, ces millions passeraient à des œuvres de charité. Aussi les époux Tanner prennent-ils des soins extraordinaires de la santé de leur enfant.

On lui bâtit un pavillon spécial et le sol de la chambre de la petite Betty fut toujours stérilisé par un bactériologue. Aussi la petite héritière fut-elle surnommée « le bébé stérilisé ».

On avait stérilisé même ses jouets. Au père il avait été interdit d'embrasser son enfant, de crainte de la contaminer. Finalement, M. Tanner trouva la vie impossible dans son foyer. Il demanda le divorce, qui vient d'être prononcé.

M. Tanner est parti pour un long voyage en Orient.

(*Petit Journal*, 12 septembre 1910.)

Ethnographie, Folklore

La médecine au Montenegro.

On a beaucoup parlé du Montenegro dans une circonstance récente : le principicule de ce pays balkanique vient, comme on le sait, de revêtir la pourpre royale. Ce nous est un prétexte pour rappeler quelques coutumes médicales spéciales à cette région encore peu explorée et qui n'est cependant pas dépourvue de pittoresque.

A Cettigne, hormis le palais du prince, aujourd'hui palais royal, les maisons n'ont pas de cheminées : le feu est constamment allumé et le café est préparé sur la terre nue, de sorte que la fumée ne trouve pour s'échapper d'autre issue que les fenêtres qui, généralement mal fermées, laissent pénétrer l'air du dehors. Quand le vent du Nord souffle sur la contrée, il pénètre dans les habitations, non seulement par les fenêtres, mais encore à travers les pierres des murs mal jointes. Il ne faut pas s'étonner que la tuberculose soit commune dans le pays.

Les montagnards à demi civilisés méprisent le commerce et l'agriculture, et considèrent le métier des armes comme le seul digne d'eux. Ils laissent le travail pour les femmes, qu'on voit à travers le pays porter de lourds fardeaux. Aussi disent-ils couramment qu'une bonne femme vaut deux bœufs.

Les femmes monténégrines sont très petites, ce qui est remarquable, étant donnée la haute stature de l'homme. Elles sont fort jolies dans leur jeunesse. Les accouchements y sont faciles : on n'a jamais eu besoin de forceps dans le pays. Elles accouchent debout, les jambes écartées en s'appuyant sur une chaise, ou tout autre meuble. Le cordon n'est pas sectionné avant la sortie du placenta : il est alors lié par deux ou trois nœuds très près du délivre ; il est ensuite pansé dans toute sa longueur, jusqu'au moment de sa chute. La femme va dès le lendemain à ses occupations, par orgueil ou par nécessité. Une nuit après sa naissance, l'enfant est baptisé selon le rite orthodoxe ; il est plongé dans une bassine d'eau et c'est là le premier et probablement le dernier bain de sa vie.

Les maladies de la peau sont fréquentes au Montenegro, surtout celles qui sont dues à des parasites animaux ou végétaux (*herpes tonsurans, favus, pediculi, scabies*, etc.). Le traitement populaire consiste à enduire les parties malades de jus de tabac.

La thérapeutique des affections de l'oreille mérite une mention spéciale. Une corne de bœuf est introduite dans le conduit auditif et le « docteur » souffle dans la corne, jusqu'à ce que lui et le patient entendent un bruit très distinct.

La syphilis n'est pas rare au Monténégro. Elle y a été importée par des émigrants de retour dans leurs foyers. Car les Monténégrins vont vers Stamboul, comme les jeunes Turcs viennent en Occident

pour leur éducation et reviennent chez eux, selon le mot de l'un d'eux, non pas civilisés, mais syphilités.

Dans ce pays, comme dans beaucoup de pays montagneux, les habitants contractent des mariages consanguins ; aussi le crétinisme y est-il fréquent ; le goitre ne s'observe guère que dans une région de l'Est, appelée le Wassojevitch.

Au point de vue médical et sanitaire, le Montenegro est divisé en six districts. Il n'y a que trois médecins ; tous ont fait leurs études en Russie. Dans les autres districts il y a un médecin ayant commencé ses études médicales, mais n'ayant pas de diplôme, sauf à Rieka, où le médecin est en même temps pharmacien.

Deux médecins anglais, MM. Levy et Naumann, eurent naguère l'occasion de soigner à Cettigne le célèbre Peko Pawlowitch, qui avait dirigé l'insurrection de l'Herzégovine contre les Turcs, et avait infligé à ces derniers de sanglantes défaites. Dans une circonstance, suivant en cela la vieille coutume du Montenegro, il avait pris son repas au milieu de 50 têtes de Turcs, coupées par lui et placées sur des piques. C'était un homme de 83 ans, aux manières nobles et courtoises, couché dans son lit depuis cinq ans, avec des céphalalgies violentes, une paralysie complète et de la cécité due à la cataracte.

Dans leur traversée du pays, nos confrères furent consultés très souvent, aussi bien par des ministres que par des gardiens de troupeaux. Dès qu'ils arrivaient dans un village, le chef de la communauté, faisant de ses mains un porte-voix, appelait tous les malades des environs, ne voulant pas laisser pour ses subordonnés échapper cette occasion unique de recevoir les secours de la science (1).

Le Folklore à l'Exposition de Bruxelles

Au palais du Cinquantenaire annexe de l'Exposition de Bruxelles, existe une section spéciale intéressante, celle du folklore national. Je relève, pour ce qui nous concerne, salle C, n° 148 : VIEILLE ENSEIGNE EN BOIS SCULPTÉ POLYCHROMÉ. *Un médecin tâte le pouls d'un patient ; au-dessous, la mort enchaînée guettant le malade, — avec le texte flamand :*

Ard zee (*sic*)
t'moed alles mee
al doet u practyk
My ongelyk.

Je relève également, salle D, compartiment A, n° 197 : *La Sorcière ou guérisseuse de Malleghem, enlevant les kystes de la tête, considérés comme contenant des pierres de folie.*

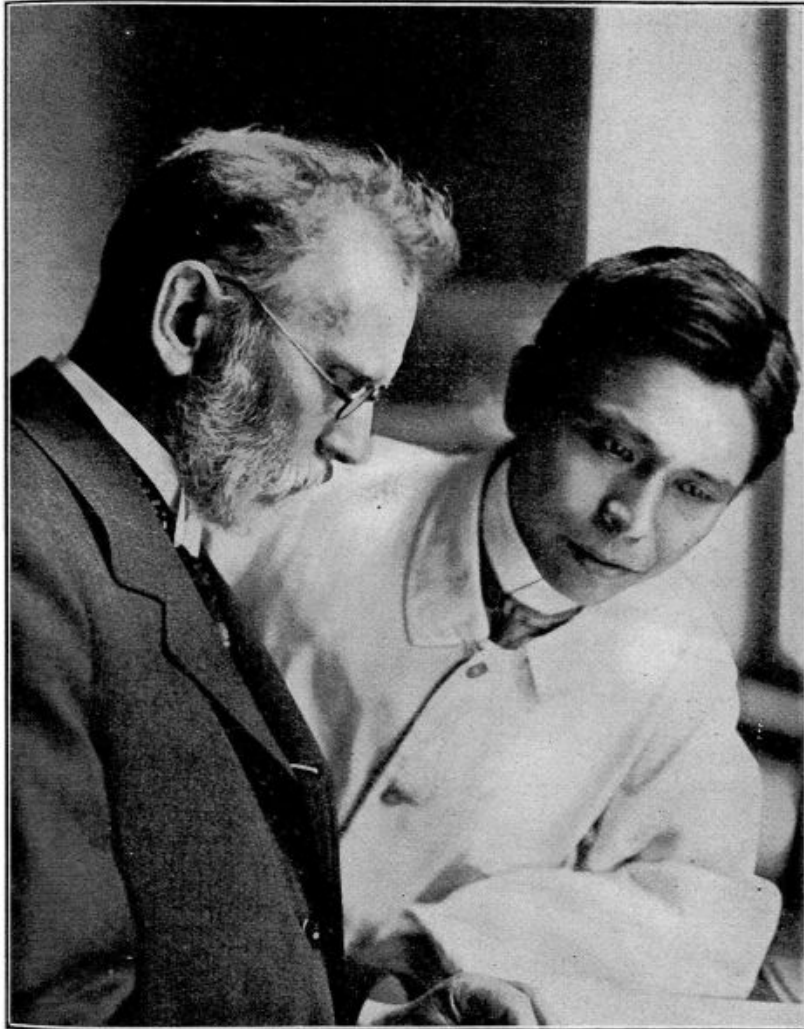
A droite, du milieu en bas, la marotte sort de la manche, pour indiquer le secret des opérations du charlatan en jupon. Au fond, le moulin des fous. (*Cabinet des estampes de la ville de Bruxelles.*)

D^r G. W. (Namur).

(1) *Bibl.* : *British Med. Journal*, 1899 ; la *Vie médicale*, janvier 1900 ; *Archives orientales de médecine et de chirurgie*, février 1900.

Les inventeurs du « 606 »

Toute la presse, surtout la presse quotidienne, retentit de la découverte du professeur EHRLICH, assisté de son collaborateur, le Dr HATA.



Nous avons cru être simplement agréable à nos fidèles lecteurs, en leur mettant sous les yeux le portrait des deux expérimentateurs dont le nom voltige en ce moment sur tant de lèvres.

Le Présent dans le Passé

Le Choléra en Pologne, en 1831.

A l'heure où le choléra nous menace d'une invasion prochaine, la lettre suivante, inédite, que nous avait jadis gracieusement communiquée M. le Dr V. SCHEUER, acquiert un regain d'actualité. Elle présente cet autre intérêt, qu'elle nous donne sur la malheureuse Pologne une appréciation que les événements ultérieurs n'ont guère modifiée.

Varsovie, le 13 juin 1831.

MON CHER PROFESSEUR,

Admirez ma destinée ! L'année dernière, je vous écrivais de Rome : cette année, mes dépêches sont datées de Varsovie. Plus de beaux-arts, de monuments, d'antiquités, mais des hommes, des génies, des héros et, de plus, le bruit continu du canon.

Mon voyage a été rapide comme une révolution ; la veille, je n'y pensais pas, le lendemain, j'étais en route avec un compagnon, le Dr Le Gallois, dont le père s'est fait une réputation en physiologie.

Nous avons successivement traversé une foule de petits et de grands Etats et nous sommes arrivés, dans les premiers jours d'avril, dans la capitale de la Pologne.

Notre réception a été flatteuse. Nous étions les premiers médecins français envoyés au secours de cette brave nation. Placés, le lendemain, dans un des plus vastes hôpitaux de la ville, nous y avons fait régulièrement le service jusqu'à l'apparition du choléra morbus dans les rangs de l'armée polonaise.

Nommés membres du Comité central chargé de prendre les mesures pour arrêter la marche de ce terrible fléau, tous nos moments ont été pris par ces importantes fonctions jusqu'à l'époque où nous sommes tombés, tous deux, dangereusement malades.

Pendant quelque temps, notre vie a été en péril : les journaux polonais ont même annoncé la mort de l'un de nous. Enfin, après de longues souffrances, la santé est revenue et, avec elle, le désir immodéré de revoir la patrie.

Qu'il est pénible d'être malade loin de son pays, de ses proches, des objets qui vous sont chers ! Mais que ce sentiment est cruel, lorsqu'on voit apparaître la terrible faux ! On devrait bien cependant ici être familiarisé avec cet instrument. Car les rues sont remplies d'hommes ainsi armés. Mais ce qu'on peut voir impunément dans la rue a tout un autre aspect quand on est étendu sur le lit de douleur.

Quelle lutte, mon cher Professeur, et quelle honte pour l'Europe de laisser décimer, ravager, détruire une pareille nation !

Le partage de la Pologne a toujours été considéré par les politi-

ques habiles comme une faute immense commise par le Cabinet français, et voilà qu'il persiste dans un aussi funeste système lorsque le moment de réparer cette énorme bévue est arrivé. Grande nation, disait un roi célèbre, mais toujours conduite par de petites gens ! Ce mot a été dit avant Napoléon.

Depuis un mois, on s'est presque continuellement battu, souvent avec avantage du côté des Polonais, mais quelquefois aussi avec insuccès. La bataille d'Ostrolenka leur a surtout coûté beaucoup de monde. Obligés de se retirer sous les murs de Pragavich, ils ont réparé leurs pertes avec une activité incroyable et, dans quelques jours, ils vont reprendre l'offensive. Un événement peut opérer une diversion puissante en leur faveur et changer même la face des affaires, c'est la réussite de l'insurrection de Lithuanie.

Les dernières nouvelles annoncent qu'elle est formidable. Les Polonais y ont jeté deux corps d'armée de vieilles troupes. S'ils opèrent leur jonction avec les insurgés, les Russes seraient embarrassés ; car c'est de ces deux provinces que le maréchal Diebitsch tire ses subsistances. Toute la partie de la Pologne qu'il occupe maintenant est entièrement ruinée.

J'ai parcouru une partie des pays qui ont été le théâtre de la guerre. Quel horrible spectacle ! A chaque pas, des armes brisées, des débris de shakos, de sacs, d'habillements, des chevaux tués, puis des chaumières brûlées, des villages détruits, l'aspect de la désolation, la solitude et le désert. Quand donc fera-t-on la guerre avec quelques principes d'humanité ?

Les excès de l'ennemi, dans ces malheureuses contrées, nous forcent à rétrograder de plusieurs siècles pour nous reporter aux temps de la barbarie.

Là, ce sont des femmes, des enfants, des vieillards qu'on entasse dans des huttes pour les brûler. Ici, ce sont des cadavres de cholériques qu'on jette dans les puits pour les empoisonner. Plus loin, des populations qu'on emmène en esclavage.

Que les Russes soient bien convaincus que, pour posséder la Pologne, il leur faudra en exterminer presque tous les habitants. Peu leur importe, sans doute, ils la repeupleront avec des Tartares et des Cosaques.

Le choléra exerce toujours ses ravages, moins à Varsovie, mais beaucoup dans les Palatinats. Il s'annonce vers l'Allemagne. Déjà même il a pénétré en Galicie ; à Trody, petite ville de cette province, huit cents individus ont déjà succombé. Nul doute qu'il n'exerce ses fureurs dans les autres parties de l'Europe. Depuis longtemps, la prédiction en est faite, et, d'après ce que je vois, je me joins aux prophètes de malheur.

Dès 1825, M. Cornish écrivait de Talbriz, en Perse : « Le temps est magnifique, la température est froide, et cependant le choléra morbus fait un nombre immense de victimes, malgré l'éloignement des villes et la bonne santé de la population. » Que sera-ce donc quand il aura pénétré dans nos cités si rapprochées

l'une de l'autre et dont les habitants sont si nombreux et si agglomérés les uns sur les autres ? Heureusement, en dépit des sceptiques, la médecine rend, dans cette maladie, les plus grands services. Je suis loin d'être fanatique, et cependant j'avoue que les résultats obtenus par les médecins polonais ne m'ont laissé aucun doute sur son utilité. Mais il faut être appelé au début du mal, car sa marche est excessivement rapide. J'ai observé cette épouvantable maladie dès son origine, circonstance dans laquelle ne se sont jamais trouvées les commissions envoyées par le Gouvernement, qui arrivaient, presque toujours, quand l'épidémie était terminée ou à sa fin. J'ai suivi, avec attention, les méthodes de traitement employées, et mon compagnon et moi nous avons recueilli beaucoup de documents que nous mettrons en ordre et que nous publierons à notre retour en France. Nous avons déjà adressé plusieurs lettres à l'Académie des sciences sur ce sujet. Nous lui en enverrons encore d'autres avant notre départ.

Puissions-nous être utiles à la France !

Lorsque je serai de retour, je m'empresse de vous faire une visite, de causer avec vous de ce pays et de ses habitants.

Nous parlerons aussi de cette langue célèbre que vous avez exhumée de l'oubli et dont vous avez répandu le goût en Europe. Mais ce que je désire, avant tout, c'est de vous trouver en bonne santé ou du moins plus tranquille.

Un de vos élèves les moins instruits mais un de ceux qui vous sont bien sincèrement attachés.

A. BRIERRE DE BOISMONT,
D. M. P.

Cette belle lettre est adressée à M. de Chéxy, professeur de samkrit (sic) au Collège royal de France, à Paris.

La mort du concours d'agrégation ... en 1852.

Le sujet étant toujours d'actualité, il peut être intéressant pour les lecteurs de la *Chronique médicale* de savoir ce que l'on en disait ... en 1852.

Nous lisons dans la *Revue clinique* du 15 novembre 1852 :

« La liste des candidats du concours pour l'agrégation (section de médecine) est close : elle contient quatorze noms pour six places à donner. C'est la première fois, depuis bien longtemps au moins, qu'un aussi petit nombre de concurrents seront entrés en lice. On commence à comprendre que cette institution menteuse ne convient guère plus pour la nomination des agrégés que pour celle des professeurs, et l'on doit s'attendre à la voir assez prochainement mourir de sa belle mort. »

L'agrégation, mourant par pénurie de concurrents en 1852, mise en péril par pléthore de concurrents en 1910... vit encore !

Dr Emile LEGRAIN.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Comment les Chinois paient leur médecin ? — Les lecteurs de la *Chronique* et plus particulièrement nos sympathiques confrères MATIGNON et NATIER, experts en chinoiseries, ont-ils connaissance de cette prétendue coutume qu'auraient les Chinois de ne payer leur médecin que quand ils sont bien portants, pour cesser de le faire quand ils sont malades ? Quelle proposition à faire aux sociétés mutuelles toujours si chiches de leurs deniers !

Dans quelle partie de la Chine immense cela se pratique-t-il ainsi ? et si cela est faux ou désuet, de quel récit, de quelle relation s'accrédite cette calembredaine, dont j'ai jadis cherché sans succès l'origine, et qui, dans une chronique quotidienne d'un journal également quotidien, fournissait naguère à l'auteur, quelquefois spirituel, l'occasion de jeter une fois de plus des pavés dans notre jardin ; ce qui est, du reste, son habitude.

La susdite coutume est assez notoire pour que, dans un certain milieu, quiconque est en mal d'acquittement d'honoraires médicaux la réédite avec un semblant de succès ; n'est-il pas juste d'exécuter une bonne fois cette plaisanterie douteuse ? D^r MATHIEU.

La purge obligatoire. — Nous lisons, au chapitre des droits seigneuriaux et des coutumes provinciales, dans un ouvrage de Gourdon de Genouillac, les lignes suivantes :

« Dans la charte communale donnée à Abbeville par Jean de Ponthieu, on lit ce curieux passage :

« Si quelqu'un m'a offensé (Jean, comte de Ponthieu) de parole, ou bien un autre puissant ou impuissant, dans la ville ou dans la banlieue, il se pourra purger dans la ville. Que s'il ne veut ou ne peut le faire, il sera mis à l'amende selon le jugement des échevins, s'il est convaincu. »

Que signifie cette « purge » ? D^r G. W. (Namur).

Les infirmes et le droit de chasse. — Dans le même ouvrage nous lisons :

« Les seigneurs de Tancarville étaient humains pour le pauvre monde : aussi une charte de l'un d'eux accorde aux infirmes la licence de prendre des lièvres sur sa garenne. »

La permission de chasser le lièvre octroyée à des infirmes ne devait guère dépeupler la garenne ? D^r G. W. (Namur).

Charles-Quint eut-il la syphilis ? — Je lis à l'article « Squine », du Dictionnaire d'histoire naturelle de Valmont de Bomare, édité chez Didot et Panckoucke en 1765, les lignes ci-dessous :

« Des marchands chinois ont donné de la vogue pour la première fois à cette plante en 1535 ; ils la vendaient alors comme un spécifique contre les maladies vénériennes, bien plus efficace et moins gênant que le remède de Gaïac. Les Espagnols la vantèrent tant sous cette qualité à l'empereur Charles-Quint que ce prince en fit usage de son propre mouvement à l'insu de ses médecins ; d'autres princes ne tardèrent pas à inviter l'empereur à rendre la recette publique. Au reste, on lui préfère maintenant avec raison l'usage du mercure. »

La garde qui veillait aux portes de son palais n'en aurait donc pas protégé l'illustre monarque ? Dans les portraits qui sont donnés de lui, il porte sa barbe comme François I^{er}. N'aurait-il pas eu à cacher, lui aussi, les cicatrices de syphilides flaccides de la période secondaire ? La mélancolie et le mysticisme de ses dernières années, les actes bizarres qui marquèrent la fin de sa vie ne trouveraient-ils pas leur explication dans une atteinte de cette maladie qui, alors pas plus qu'aujourd'hui, ne respectait personne ?

D^r BEUVIGNON
(Commercy).

Une infirmité du duc de Berry. — Puisque vous êtes l'oracle en ce qui concerne, notamment, les maladies ou les avaries cachées de nos rois et de nos princes, je prends la liberté — dont vous voudrez bien m'excuser — de vous interroger sur une « infirmité » de Charles-Ferdinand d'Artois, l'infortuné duc de Berry, assassiné par Louvel en 1820.

Dans le *Compte de l'entretien* de ce jeune prince pour 1784 (original en ma possession), je trouve une somme relativement importante employée à l'« achat de vieux linge pour les pansements de Mgr ». Et, après des recherches dans une dizaine de publications le concernant, les seules à ma disposition dans ma bibliothèque de campagne, tout ce que j'ai pu découvrir à ce propos, c'est qu'« une *humeur physique*, dont l'âcreté fut difficile à guérir, contribuait à l'irritabilité du jeune Prince ». (DELANDINE DE SAINT-ESPRIT.)

Quelqu'un de vos collaborateurs, à défaut de vous-même, pourrait-il me fournir des renseignements plus précis et me dire quelle était la *nature*, et le *siège*, et la *cause* de cette « humeur » maligne ?

J. PIERRE, Directeur de la *Revue du Berry*.

Au château de Charon, par Cluis (*Indre*).

La logodiarrhée ? Qui a forgé ce mot malpropre ? — Je le trouve dans une lettre de Frédéric II à Voltaire, datée de Potsdam, 29 septembre 1775. « Mais je me suis abandonné au flux de ma plume : j'ai la *logodiarrhée*, et je barbouille inutilement du papier pour vous dire des choses que vous savez mieux que moi. »

Le grand Frédéric est-il l'inventeur de ce néologisme qui, du reste, n'a pas fait fortune ?

D^r ROSAIME.

Réponses.

Les corps étrangers de l'estomac (XVI, 328). — Nous puisons quelques détails curieux dans une série d'études médico-historiques que deux confrères allemands viennent de publier sous le titre *Les corps étrangers dans l'estomac humain*, par les D^{rs} WÖLFER et LIEBLEIN.

Nous y lisons, par exemple, qu'un jeune élève qui est en train de jouer de la flûte, reçoit une gifle formidable de son professeur ; le musicien, dans son ahurissement, avale son instrument, qui descend plus bas et qui, trois jours après, est expulsé par la voie naturelle, sans douleurs ni difficulté.

Un autre exemple : un homme avale une arête de poisson ; il essaie de la retirer à l'aide d'une branche de ciseaux longue de 8 centimètres, mais il ne réussit qu'à avaler les ciseaux ; il n'est pas plus heureux avec un couteau à la lame à demi cassée. Il prend alors — nous citons textuellement — un petit marteau en fer et pousse les trois objets dans l'estomac ; après, il fait force mouvements de gymnastique, afin de les bien faire descendre. Il a encore vécu 27 ans après l'accident et, en dehors d'une légère sténose de l'intestin, il n'était nullement incommodé. Pendant les premières années, on pouvait encore, en le tâtant, très bien se rendre compte de l'existence des trois corps étrangers, mais à l'autopsie, en 1801, ils avaient complètement disparu !

Les auteurs ont calculé qu'à peu près un quart des fourchettes ou cuillers avalées accidentellement reviennent au jour naturellement. Ils citent le cas d'une fourchette qui n'a quitté le corps de son malheureux détenteur qu'au bout de quinze mois, et certaine cuiller est même restée dix ans dans un estomac avant qu'elle se soit décidée à partir.

Un chapitre spécial est consacré aux mangeurs professionnels de clous ou de tessons de verre et on estime que seulement un sixième de ces gourmands *sui generis* meurent des suites de leur métier.

Le distingué directeur de la section chirurgicale de l'hôpital Virchow à Berlin, le professeur BORCHARDT, parle aussi de quelques cas de ce genre dans le numéro du 22 février 1910 du *Berliner Klinischen Wochenschrift*.

A un avaleur d'épées qui pendant longtemps s'introduisit dans l'estomac de petits tubes de verre munis de minuscules lampes électriques — il s'exhibait ainsi devant les Facultés de Médecine — arriva le malheur de casser un de ces tubes pendant une « exhibition » ; deux heures après, on lui enlevait le morceau par une opération, et au bout de trois semaines, l'artiste était déjà en mesure de reprendre ses tournées.

Un second cas était plus grave, car le malade se plaignait seulement de vives douleurs intestinales, sans en donner le motif. A la longue, on arrivait à lui arracher l'aveu qu'il avait avalé acciden-

tellement « quelques » clous, plusieurs mois auparavant. Enfin, les rayons X ne laissent plus aucun doute qu'il s'agissait ici d'un de ces professionnels mangeurs de clous qui s'exhibent dans les foires ; car le professeur Borchardt, au bout d'un long et pénible travail, réussissait à extraire de son estomac pas moins de 103 clous de dimensions diverses, trois vis, une grosse chaîne en cuivre, une épingle de sûreté et une de cravate.

La guérison survint rapidement ; mais trois semaines après, le sujet rentra de nouveau à l'hôpital, pour y subir une seconde opération : à la suite d'un pari stupide de cinquante pfennigs, il avait fait un autre « repas » de clous. L'opération le soulageait encore une fois ; à la clinique, on ne désespère pas de le revoir bientôt.

J.-P. ZARN.

L'instinct des animaux les prévenant des épidémies (XVII, 347, 615). — « On signale de Bari un curieux phénomène.

« Pendant les 17 et 18 de ce mois, c'est-à-dire aux jours où l'épidémie sévissait le plus, tous les oiseaux quittèrent la ville et ses alentours.

« Les personnes âgées se souviennent que le même phénomène s'est produit aussi lors des précédentes épidémies. »

(*Eclair*, 23 août 1910.)

En 1884, lors de l'épidémie de choléra qui sévit à Naples, un phénomène identique s'est produit dans la région du Vésuve.

L. R.

Châtiment disparu : l'oreille coupée (XVII, 414). — Certains délits furent, en effet, pendant plusieurs siècles, punis par l'« *essorillement* », ablation d'une ou des deux oreilles.

Dans son ouvrage sur les *Supplices, Prisons*, 1866, où il énumère cependant les supplices anciens, Desmazes ne mentionne pas ce genre de châtiment. Mais, dans le « *Registre criminel du Châtelet, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, publié par la Société des Bibliophiles français (1861-1864), nous trouvons « *Essorillé : c'était la peine d'un premier vol. Oreille destre coupée.* » Et, dans les deux volumes de l'ouvrage, sont rapportés quatre jugements portant condamnation à cette peine.

Dans son *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 596-597, Sauval (1704) nous dit, dans un chapitre intitulé « les Supplices » :

« Anciennement, quand les serviteurs étaient méchants et réfractaires aux ordres de leurs maîtres, c'était la peine ordinaire aux serfs en France, de leur couper les oreilles, et, pour en perdre l'engeance, on les châtrait sans marchander davantage. »

Cette phrase, remarquons-le, peut être entendue de deux façons : après l'ablation de l'oreille, on pratiquait la castration. Dans ce cas, on s'explique aisément le résultat.

Mais elle peut indiquer aussi que, pour l'auteur, l'ablation de l'oreille entraîne de fait la perte de la virilité du condamné. C'est ce que semble prouver un petit chapitre de la page 597, intitulé « les oreilles ». « A un serviteur laron ou coupeur de bourses, on lui coupait l'oreille (droite) pour la première fois, et, pour la seconde, les deux. Quand le vol de la première fois était considérable, on leur coupait l'oreille gauche, d'autant qu'il y a en icelle une veine qui répond aux parties naturelles, laquelle étant coupée rend l'homme incapable de pouvoir engendrer, afin que telle race de gens ne lassent au monde une engeance vicieuse et méchante, dont il n'y en a que trop. »

L'application de cette peine devait encore être assez fréquente, car il existait un pilori destiné à cette sorte de supplice. Il était installé dans un carrefour, qui, nous le verrons, intéresse aussi à un autre point de vue les médecins parisiens, le carrefour étant dans la paroisse Saint-Merri, en un endroit que l'on peut situer assez exactement, sur la topographie actuelle, à la pointe de l'angle aigu que forme la rue de la Coutellerie avec la rue de Rivoli (occupé par le Café de la Garde nationale), vers l'angle ouest de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Voici ce qu'en dit Sauval :

« A Paris, en ce petit carrefour que l'on voit entre le bout du pont Notre-Dame, la Macque, Saint-Jacques à la Boucherie et la Grève, où jadis il y avait une échelle comme celle du Temple : cette place était nommée le carrefour Guigne-oreille, à cause de cette exécution, et en langage corrompu, Guillori, par le vulgaire. » (La Macque était un hôtel sis au commencement de la rue Viez Tesseranderie, qui allait (telle cette section actuelle de la rue de Rivoli) du carrefour Guillori à la place Baudur (Baudoyer, mairie du IV^e arrondissement).

Voici à quel autre point de vue nous intéresse encore ce carrefour. On sait quel document précieux constitue pour l'histoire de Paris le « Livre de la taille de 1292 », qui a servi de base à M. Géraud (1837), pour son bel ouvrage. *Paris sous Philippe le Bel* : c'est une liste, à cette date, de tous les Parisiens imposés, avec leurs noms, prénoms, surnoms, professions, domicile, et chiffre de leurs impositions : c'est le grand ancêtre du Bottin. En relevant, précisément, ces jours-ci, sur cette longue liste, les médecins (ou *mires*, comme on les appelait alors) qui y figurent, afin d'établir la liste des confrères exerçant à ce moment à Paris, avec les renseignements intéressants qui les concernent, nous y rencontrons, naturellement, le confrère et ancêtre *Mestre Pierre, le convert* (laïque ayant certaines prérogatives religieuses, quoique n'ayant pas prononcé de vœux), *mire* (page 73), *imposé de 10 sous* (valeur ancienne du sol parisien aux environs de 5 francs), *en le quarrefour Guillorille*.

Géraud dit, à propos de ce carrefour : « il y existait un pilori où l'on coupait les oreilles. Le nom fut aussi Guignoreille, et aussi « carrefour de la Vieille oreille. » Il y aboutissait une rue à joli nom

pittoresque, la rue Jehan-Pain-Molet, qui ne venait point ou d'une enseigne, ou d'un oublier (pâtissier), mais du nom d'un particulier.

Dans le plan si intéressant dressé par l'architecte Lenoir, du Paris de Philippe le Bel, sur les travaux de Géraud, le carrefour est indiqué en sa place ci-dessus décrite. Sur le plan de Saint-Victor, il porte le nom de *Guillori* (serait-ce l'origine du héros de la chanson ancienne ?). Sur le plan de Truschet et Hoyau, vers 1551, il est désigné : Le Carfour Gilori. Sur le plan de Mérian (1615) il est également indiqué, mais sous le nom de *Guillory*.

Ces détails nous ont un peu éloignés du sujet principal de ce petit article : mais ils ont, nous semble-t-il, leur valeur pour des médecins curieux, comme les lecteurs de la *Chronique*, du passé de leur profession et de leur ville.

Ajoutons, pour ne rien omettre de la bibliographie, le livre de FRANKLIN (*les Médecins*, 1892), et les Plans de Paris.

D^r LAURAND.

Thérapeutique à forfait (XVII, 579).— Dans ses amusants Souvenirs, que publie le *Journal*, M^{me} Judith, ancienne actrice du Théâtre-Français, conte l'anecdote qui suit :

« Le marquis d'Aligre, déjà vieux, mais d'autant plus attaché à la vie, avait voulu s'assurer tous les secours de la science humaine pour prolonger son existence. Il avait fait appeler un jeune médecin très habile et lui avait dit :

— Soignez-moi : je vous attache à ma personne. Vous pourrez ainsi devenir très riche... La première année, je vous donnerai tant. (C'était déjà une somme assez rondelette.) La seconde, je vous donnerai un tiers en plus. La troisième, je vous augmenterai encore d'un tiers, et ainsi de suite. Si vous me faites vivre un nombre d'années suffisant, vous pourrez vous approprier tout l'argent que je possède. Mais je ne vous cache pas que la tâche sera malaisée, car je ne suis guère valide, hélas !

« Le docteur fit de son mieux et réussit à se tailler une bonne part dans les millions du marquis. » L. R.

Les pilules de Stahl (XVI : XVII, 317). — En réponse à la demande de notre confrère, le D^r L. Krieger (*Chronique médicale*, n^o 9, 1^{er} mai 1910, p. 317), GUIBOURT (*Dict. de Médecine et de Chirurgie*, tome VIII, article *Formule*), énumérant et commentant les règles principales de l'établissement d'une formule, dit à propos des quantités :

« Les quantités seront exprimées en toutes lettres ; ou si le médecin se sert de signes, il aura soin de les figurer très exactement, comme il suit :

livre	once	gros	grain	nombre
℥	ʒ	ʒ	gr	N
demi	un	deux	trois	
s	j	ij	ijj	etc.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6. Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER
(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Pour les demies, je relève dans les auteurs plusieurs façons de les figurer : il y a S, SS, β, B ou même o. »

Les médecins, dit ALIBERT (*Nouveaux éléments de thérapeutique*, p. 613, t. II, 1808) doivent connaître le nouveau système de poids et mesures... en conséquence, pour exprimer les quantités qui entreront dans leurs formules, ils pourront formuler d'après la nomenclature qui suit :

1° Kilogramme	répond à deux livres.
2° Demi-kilogr.	— une livre.
3° Gramme	— dix-huit grains.
4° Demi-gramme	— neuf grains.
5° Deux grammes	— demi-gros.
6° Quatre grammes	— une once.
7° Décigramme	— deux grains.
8° Demi-décigramme	— un grain.

Exemple d'une formule (Francisci DELBOË, *Opera Medica*, 1681) ;
Acido humori temperato educendo interveniunt Hydragoga, vulgò dicta.

℥ Gumm. Sagapen aceto	} 5 SS
Soluti et iterum inspissat.	
Resinæ jalapp.	℥ j
Magist. Gum. Gotte	℥ SS
Ol. bacc. junip.	Gr. iij
M. F. pilul. n° 15.	

Inaurentur aut glycyrrhizæ pulvere conspergantur.

Sumat æger quinque aut plures paucioresve prout difficilius aut facilius ipsi solvi potest alvus.

Mais d'où viennent et ces noms et ces signes ?

Pour les noms, ils viennent du latin grain (*granum*) : c'est le grain de blé, d'orge, d'avoine ; par assimilation de volume, grain signifie petit poids, c'est en médecine le plus petit des poids. Ce grain s'entend d'un grain d'orge bien nourri, médiocrement gros et point trop sec ; scrupule (*scrupulus*) ou 24 grains (℥j), petits poids, grande délicatesse de scrupules, petite pierre (*scrupus*, pierre) servant pour peser et désignant aussi la loyauté du marchand incapable de tromper l'acheteur de la valeur d'un scrupule. (TOUBIN, *Dict. Etymolog.*)

Je n'ai pas trouvé d'étymologies satisfaisantes pour gros (5), once (℥).

Livre vient de *libra*, balance, dérivé de *librare*, tenir en équilibre, ℔j.

Quant aux signes, les uns peuvent venir des anciennes notations alchimiques ; les autres s'expliquent facilement.

Les chiffres romains expriment le nombre, la lettre ℥ qui est en tête des formules (*recipe*) a remplacé le signe de Jupiter Z'. Ce signe s'appliquait sans doute au temps de Gui Patin, il figurait assez bien l'injonction orgueilleuse d'un maître parlant à ses esclaves.

D^r AL. VINACHE.

— Explication des signes cabalistiques demandée par le D^r Krieger, dans le n^o 9 de la *Chronique médicale*.

- 1^o ℥ Prenez — ℔ une livre — b demi — ℥j une once.
 ℥b une demi-once — ℥jb une once et demie.
 ℥j un gros ou une dragme — ℥ un scrupule.
 mj une poignée — ℥ grain — cochl. une cuillerée — PS une pincée.

2^o Comparaison entre les mesures employées autrefois et aujourd'hui.

- La livre (de Paris) pesait 489 gr. 505 (1)
 Once. . . . le 1/16 de la livre.
 Gros. . . . 1/8 de l'once.
 Scrupule. . . 1/2 du gros.
 Grain. . . . 1/24 du scrupule.

D^r E. MASSART (*Honfleur*).

— Dans le n^o 9 de cette année, le D^r Krieger demande l'explication des signes cabalistiques que l'on rencontre souvent dans les vieux bouquins : on les trouve dans la deuxième édition du Formulaire de Dujardin-Beaumetz.

Signes	Noms	Rapports décimaux		Rapports usuels par l'arrêté ministériel de 1812
℔	Livre, vaut 16 onces	489	gr. 506	500 gr.
℔/2	Marc = 1/2 livre = 8 onces	244	753	250
℔/4	Quarteron = 1/4 = 4	122	376	125
℥	Once = 8 gros ou drachme	30	594	31,25
℥	Gros = 3 scrupules = 72 gr.	3	824	4,00
℥	Scrupule ou denier = 24 gr.	1	274	1,30
GR ou ℥	Grain =	0	053	0,05
℥	demi-grain.			

Il faut ajouter qu'autrefois les apothicaires employaient une livre de 12 onces ou 6.912 gr, poids de marc.

D^r E. SIBILAT (*Romans*).

— « Les pharmaciens français ont fait longtemps usage de la « livre romaine composée de 12 onces, l'once de 8 drachmes, le « drachme de 3 scrupules, et le scrupule de 24 grains. La livre « égale 0 kilog. 96 ; l'once, 32 grammes ; le drachme, 4 grammes : « le scrupule, 1 gr. 20 ; le grain, 0 gr. 05 ». (ROR., p. 94.)

O. THOREL (2).

Rue des Malades (XVII, 372, 619). — La rue des Malades est une ancienne rue de Lille, qui depuis l'époque de la Révolution est dénommée rue de Paris. Elle portait primitivement, pour la partie comprise entre la place du Marché et le pont de Fins, le nom de

(1) La livre n'était pas la même à Paris, à Rouen, à Lyon, ou à Toulouse.

(2) *Jehan de Louvegny*, par O. THOREL, p. 224-225 (n. 2).

rue de Fins, puis de la Cordewanerie, parce que les ouvriers qui travaillaient le cuir de Cordoue y avaient élu domicile.

En 1273, Lille engloba dans son enceinte le territoire des paroisses Saint-Maurice et Saint-Sauveur ; la rue qui fut le prolongement de celle de la Cordewanerie prit le nom de rue des Lépreux ou des Malades ; la porte qui se trouvait à son extrémité fut désignée porte des Malades ; le faubourg qui y faisait suite faubourg des Malades ; enfin, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, les deux rues furent réunies sous le même vocable de rue des Malades.

D'où venait cette dénomination qui peut paraître bizarre ? En voici l'explication : au commencement du xi^e siècle, une maladrerie fut fondée hors la ville, sur l'emplacement qu'occupe actuellement la gare Saint-Sauveur : elle était désignée Bonne maison des ladres bourgeois, car elle était exclusivement réservée aux bourgeois de Lille. Ces ladres, une fois entrés dans la maison, étaient soumis à un règlement sévère, édicté en 1239 par Gaultier, évêque de Tournai, confirmé textuellement par l'échevinage en 1612 et dont la principale préoccupation reposait sur la crainte de la contagion.

Dans la rue des Malades, où résidaient les riches commerçants de la cité, se trouvaient : l'hôpital Saint-Jean-Baptiste ou Ganthois, fondé en 1460 par Jean de la Cambre dit Ganthois, établissement exclusivement réservé aux femmes âgées et qui existe encore ; le petit hôpital Saint-Louis, qui au xvii^e siècle servait d'hôpital militaire et fut englobé vers 1760 dans la caserne portant de nos jours le nom de caserne Vandamme ; enfin, l'hôtel du Serment des Canoniers (confrérie de Sainte-Barbe), supprimé en 1792 et réorganisé en 1804 par le premier consul, sous le titre de Bataillon des Canoniers sédentaires de Lille. En 1808, Napoléon I^{er} attribua à ce corps l'ancien couvent des Urbanistes, à titre d'indemnité de l'immeuble de la rue des Malades, vendu en 1792 au profit de la nation.

L. QUARRÉ-PRÉVOST.

Quel était le médecin ou le chirurgien qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut ? (XVII, 196). — Votre *Chronique*, toujours si intéressante et si minutieusement documentée, renferme dans le n^o du 15 mars 1910, page 196, un article tendant à découvrir « quel était le chirurgien qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut » ? Je tiens de la bouche d'un ancien interne du « professeur Kuss », qui lui parla à diverses reprises de son séjour à Paris et de ses déceptions, que le chirurgien candidat à l'Institut n'était autre que MALGAIGNE.

A la fin de votre article, je lis que « Kuss devait être un jeune homme fort orgueilleux pour se plaindre ».

Or le professeur Kuss, qui fut le dernier occupant de la chaire de physiologie à la Faculté de médecine française de Strasbourg,

et le dernier maire français de cette ville assiégée, après la chute de l'Empire, a laissé à tous ceux qui l'ont connu et qui l'ont approché, le souvenir d'un savant d'une *modestie extrême*, d'une bonté et d'une droiture qui n'eurent d'égal que son patriotisme. En effet, élu député de l'Alsace à l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux en 1871, pour se prononcer sur le traité de paix qui nous enlevait notre malheureuse Alsace, *il mourut en sortant de cette séance à jamais mémorable, où la paix avait été conclue, tué par l'émotion que lui causait la perte désormais consentie de notre chère petite patrie.*

Il m'appartenait, comme ancien élève et comme compatriote du professeur Kuss, de restituer le caractère véritable de ce maître vénéré et inoublié.

D^r ED. WEIL,
(Chaumont, Hte-Marne).

— Il m'est facile de répondre à la question : « Quel était le médecin ou le chirurgien qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut ? », question posée par A. B. dans votre numéro du 15 mars 1910.

C'est de l'anatomiste BRESCHET qu'il s'agit.

Je trouve cette indication dans Fred. WIEGER : *Geschichte des Medicin und ihrer Lemansvalten in Strassburg*. Strassburg, 1885.

D^r Jules KLEIN,
Professeur à l'Université de Strasbourg.

— Il s'agit vraisemblablement de BRESCHET, qui remplaça Dupuytren à l'Académie des sciences.

Dans la notice qu'a publiée sur lui le *Dictionnaire de Dechambre*, on lit ces lignes : « Ses relations avec les savants étrangers le mettaient, plus qu'aucun autre, au courant de toutes les découvertes, et il sut habilement les utiliser dans ses propres travaux. »

Un vieux médecin.

Le confesseur de M^{me} Lafarge (XVII, 525). — Un dernier mot sur M^{me} Lafarge et son confesseur.

Voici déjà longtemps que je voulais communiquer mon sentiment, quelque peu motivé, je crois, sur le compte de M^{me} Lafarge.

La dernière communication de mon excellent confrère et ami le D^r Vigouroux, qui est venu plusieurs fois à Ax, et avait qualité pour parler, ainsi qu'il l'explique, me met la main à la plume.

Je m'empresse de dire que tout ce que dit le D^r Vigouroux est d'une parfaite exactitude. J'ai beaucoup connu et soigné le curé Bonnel et son frère, tous deux fidèles clients de la station. Par suite de son grand âge, le frère du confesseur de Marie Capelle ne vient plus dans nos montagnes, mais il n'y a guère plus de dix ans qu'il s'abstient des eaux, et à cette époque la surdité était à peu près son unique infirmité.

Il est possible que M^e Decori ait pu se faire une opinion comme

moi sur l'innocence ou la culpabilité, puisqu'il a épousé la jeune fille charmante qu'était M^{me} Bonnel et que je n'ai plus revue depuis son mariage.

Sans doute, M^e Decori ne dira pas ce qu'il sait, s'il sait quelque chose. Mais ayant maintes fois approché le vénérable curé d'Ornolac, je crois être à même de dire ce que je pense de l'affaire.

J'ai donc plusieurs fois entretenu le prêtre de sa fameuse pénitente. Je me suis bien gardé de lui demander son opinion. Je n'ai jamais songé à lui poser carrément la question de la culpabilité, comme son frère ou M. Guyon, ancien directeur de la *Patrie*, beau-père du D^r Vigouroux qui a publié, en brochure, d'intéressants souvenirs sur notre héroïne, qu'il donna d'abord à son journal, vers 1887.

Je me contentai de donner mon avis de médecin légiste au curé Bonnel et de lui parler de l'affaire Lafarge, comme s'il avait eu simplement l'occasion de connaître la fameuse empoisonneuse. Dans mes propos, je n'avais pas l'air de mettre en doute sa culpabilité. Jamais le curé Bonnel ne s'éleva contre la condamnation qui l'avait frappée, s'étendant simplement sur les qualités de cœur et d'esprit que tout le monde lui reconnaissait et qui suscitèrent de divers côtés les dévouements qui s'employèrent à adoucir ses années de captivité.

Comme je suis convaincu que M^{me} Lafarge fut, vis-à-vis du curé d'Ornolac, une pénitente sincère, qui révéla son *secret* à son confesseur, ce dernier savait parfaitement à quoi s'en tenir. Je ne doute pas que si des confidences de l'héroïne du Glandier il était résulté, au contraire, la conviction de son innocence, il ne me paraît pas que ce fût une révélation de confession que de laisser entendre que la justice humaine avait pu se tromper. Or, jamais le curé Bonnel ne fit la moindre allusion à ceci, que le drame du Glandier avait pu donner lieu à une erreur judiciaire. Était-ce donc trahir le secret de la confession que d'avoir une opinion favorable à sa cliente ? Je prétends même que ce qu'il répondit à son frère et à M. Guyon doit être entendu comme indice de culpabilité bien plutôt que d'innocence.

Le frère pose la question d'innocence ou de culpabilité au curé confesseur. Que répond-il ? *Quand tu seras au ciel, tu le lui demanderas*. Cette réponse équivaut pour moi à un aveu de culpabilité. Car elle démontre la conviction, chez le saint prêtre, d'une confession pleine et entière avec contrition parfaite et comme conséquence l'absolution de tous les péchés, ce qui équivaut à un billet direct pour le paradis. Le dogme catholique impose au prêtre l'assurance de la rémission des péchés sous certaines conditions que ce dernier croit fermement qu'elle a remplies.

Quand, d'autre part, l'ancien directeur de la *Patrie* demande : *En résumé, était-elle vraiment coupable ?* le curé répond : C'était le secret de M^{me} Lafarge. Elle avait donc un secret ? Cette réponse me semble même un peu imprudente pour un prêtre confesseur. Si le curé Bonnel avait eu la conviction de l'innocence de sa cliente, je trouve

qu'il aurait trouvé dans son cœur d'autres réponses à faire, sans avoir à révéler le moins du monde le secret de la confession ; il eût pu laisser entendre que, à l'encontre de la justice divine, la justice humaine avait des défaillances et n'était pas à l'abri de l'erreur. Je laisse aux lecteurs le soin de conclure. Pour moi, comme on dit au Palais, la cause est entendue.

D^r DRESCH, médecin consultant à Ax (*Ariège*).

Le vocabulaire des clients (XVII, 28, 239, 284, 479, 592). — Le D^r CROS n'a pas à s'étonner que les Espagnols de l'Oranie emploient le mot *sarampion* pour désigner la rougeole (*Chronique* du 15 avril, p. 284). Ce n'est pas un terme populaire, c'est le terme scientifique. Dans toute l'Espagne, dans le peuple comme dans le monde savant, rougeole se dit *sarampion* (du grec ξηραμπέλιος) ; de même qu'en Allemagne on dit *Masern* et, en Angleterre, *Measles*.

D^r L. M.

Revue Biblio-critique

Le Problème de l'histoire de Jeanne d'Arc, par le D^r L. GUILLAUME. Chaumont, Cavaniol. — *Vie et aventures galantes de la belle Sorel*, par Robert DUQUESNE. Paris, Albin Michel. — *L'Amiral de Coligny, la maison de Châtillon et la révolte protestante (1519-1572)*. Paris, Plon. — *Marie Stuart (1542-1587)*, avec un portrait, par lady BLENNERHASSETT. Paris, Plon. — *Le Siècle de la Renaissance*, par L. BATTIFOL. Paris, Hachette. — *Mignons et Courtisanes au XVI^e siècle*, par Jean HERVEZ. Paris, Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg. — *Les Femmes et la galanterie au XVII^e siècle*, par le même. Paris, Bibliothèque des curieux. — *La Régence galante*, par le même. Paris, Bibliothèque des curieux. — *Les Sociétés d'amour au XVIII^e siècle*, par le même. — *Le XVIII^e siècle*, par C. STRYIENSKI. Paris, Hachette. — *Madame du Barry*. Introduction et Notes de M. VITRAC et A. GALOPIN, Paris, Albin Michel. — *Le Comte de Provence à Brunoy (1774-1791)*, par Robert DUBOIS-CORNEAU. Paris, J. Schemit.

Le D^r GUILLAUME, bibliothécaire de la Société d'archéologie de Clermont, a cherché à élucider les divers *Problèmes de l'histoire de Jeanne d'Arc*. Sa nationalité, d'abord : Jeanne d'Arc n'était pas Lorraine ; « elle était tout à fait et directement Française ». Sa psychologie : Jeanne n'est ni une hystérique ni une folle ; c'est une femme d'une intelligence supérieure, d'une volonté ferme et inébranlable ; une mystique, sujette de bonne heure à des extases, avec hallucinations de la vue et de l'ouïe, qu'elle prit très vite l'habitude de rappeler par

auto-suggestion et de développer. La prédominance des hallucinations auditives justifie le mot de *voix* qu'elle leur donne. L'auteur nous entretient ensuite du rôle militaire et politique de son héroïne, mais ceci est pour nous d'un moindre intérêt. Le *cas* de Jeanne mériterait, assurément, d'être soumis à la discussion des psychologues et des psychiatres, et le livre de notre confrère pourrait servir de base, très utile, de discussion, car il est écrit avec une parfaite conscience et un louable souci d'impartialité.

..

La belle épopée de Jehanne la Pucelle venait d'avoir son inique dénouement, à Rouen (le 30 mai 1431), quand *la belle Sorel*, dont M. Robert DUQUESNE s'est employé à nous narrer la *Vie* et les *Aventures galantes*, fait son entrée à la cour de Charles VII. C'est tout un hymne à la louange de la *Dame de Beauté* que chante son nouveau biographe ; peut-être les termes en sont-ils, par endroits, un peu dithyrambiques ; mais on ne saurait méconnaître que cette œuvre de réhabilitation vient à son heure, en un temps où la vérité historique prime toute autre considération. Il nous plaît particulièrement de signaler, dans cet ouvrage, la dissertation très savante qui le termine, due à la plume du très autorisé directeur de l'École de médecine de Rouen, M. le Dr Brunon. Ce travail fut, du reste, accueilli avec grande faveur à la *Société médico-historique*, quand nous l'y avons présenté.

..

La thèse que soutient M. Charles MERKI ne manquera pas de heurter bien des opinions reçues. Pour l'auteur de la monographie sur *l'Amiral de Coligny, la maison de Châtillon et la révolte protestante*, la Saint-Barthélemy ne fut qu'un acte de légitime défense, qui assura l'unité nécessaire de la nation. Ce fut « un crime politique, sous couleur de religion » : je cite les termes propres de l'auteur, n'ayant nulle envie d'entrer dans le vif du débat. Je n'irai pas davantage à l'encontre du sentiment de M. Merki sur Coligny qui, à l'en croire, se révéla plutôt un chef de bande qu'un homme de guerre, un sectaire plutôt qu'un ami de la tolérance ; mais je recommande d'autant plus volontiers la lecture de son livre que c'est une œuvre sérieuse, écrite d'après les documents les moins sujets à caution et d'après la méthode de la plus sévère critique.

..

Quelle plus sympathique figure que celle de *Marie Stuart* ! La reine d'Écosse, tant célébrée par la légende, le roman, le théâtre et la poésie, vient de trouver un nouveau biographe en la personne de lady BLENNERHASSETT, à qui nous étions déjà redevables du monument le plus complet qui ait été érigé à la gloire de M^{me} de Staël. Sans

doute, la dernière en date des biographes de la jolie veuve de François II ne fait pas oublier l'étude magistrale de Mignet, à laquelle il faut toujours revenir ; mais lady Blennerhassett, qui ne vise, du reste, qu'à brosser une esquisse, comme elle en fait modestement l'aveu, a pu prendre connaissance de documents récemment mis au jour, notamment les *Calendar of State Papers*, publiés par le gouvernement anglais, et elle a réussi à mettre ainsi plus vigoureusement en lumière les dessous de la politique d'Elisabeth, le principal artisan du crime que la postérité n'a pas encore pardonné.

..

L'histoire de France racontée à tous, voilà ce qu'a entrepris de réaliser la maison Hachette, qui a eu l'heureuse inspiration de confier cette tâche éducatrice à des hommes d'une science reconnue, qui fussent en même temps de parfaits écrivains : il suffira de nommer MM. C. Stryenski, Funck-Brentano, L. Madelin, Jacques Boulenger, Louis BATIFFOL, l'auteur du livre que nous avons particulièrement en vue, *le Siècle de la Renaissance*, pour que l'on soit certain de la réussite d'une tentative vouée d'avance au succès.

Ce qui nous plaît particulièrement dans les écrits de M. L. Batiffol, c'est que la trame en est des plus solides et qu'ils sont avec cela très agréablement tissés. Ce ne sont guère que des pièces d'archives qui constituent cette trame, mais comme tout le lourd appareil d'érudition disparaît sous la forme captivante dont il sait le revêtir ! Lisez le tableau qu'il nous restitue de la cour de François I^{er}, celui de la civilisation sous les derniers Valois, et vous vous convaincrez qu'il y a véritablement deux sortes d'historiens : ceux qui nous instruisent en nous récréant ; ceux qui nous ennuient avec le désir arrêté de nous instruire. Que voulez-vous ? Il y a la *manière*, et les savants en *us*, comme on disait jadis, ne sauraient l'enseigner, puisque point ils ne la connaissent.

..

Mignons et Courtisanes au XVI^e siècle, l'ouvrage que M. Jean HERVEZ (presque un anagramme, si nous sommes bien renseigné) est le premier d'une série qui se poursuit par *les Femmes et la galanterie au XVII^e siècle ; la Régence galante ; les Sociétés d'amour au XVIII^e siècle*. C'est, en résumé, une histoire de France galante que s'est proposé d'écrire M. Hervez, et l'on sait qu'il y a matière, si l'on veut narrer par le menu les exploits amoureux de nos souverains, les perversions et inversions qui fleurirent sous l'ancienne monarchie, tant à la cour qu'à la ville. On pourrait reprocher à l'auteur de s'être surtout appuyé sur des pamphlets, des libelles, des anecdotes plus ou moins authentiques. Il ne méconnaît pas, en effet, que ces productions doivent être consultées avec précaution, mais pourquoi les négligerait-on de parti pris ? Sous les régimes absolus,

la presse libre n'existe pas, l'opposition est bien contrainte de forger ses armes dans l'ombre ; mais quelle prise est ainsi laissée à la calomnie, à la médisance tout au moins ! Sous ces réserves, et nous avons cru bon de les formuler, il ne nous en coûte point de rendre hommage au labeur de M. Jean Hervez, et de signaler la très curieuse série de ses travaux à ceux qui, à côté de l'histoire officielle, veulent en pénétrer les mystères et les dessous. Mettons seulement l'écriteau préalable : *Pour les grandes personnes seulement !*

* *

Le Dix-huitième siècle, par Casimir STRYIENSKI, nous ramène à l'histoire sérieuse, mais écrite avec agrément ; pas de développements oiseux, pas de rhétorique inutile : une sobriété, une politesse de ton, qui décèlent l'homme de bonne compagnie. Indulgent pour le « siècle de guerre en dentelles, de la Pompadour, des ris et des grâces », M. Stryjenski jette un voile discret sur « les bacchanales de cette époque effrénée », et, sans nier aucun des défauts ou des vices que l'histoire a cruellement et justement reprochés à certains personnages de ce temps, il n'hésite pas à leur rendre justice pour les grandes choses qu'ils ont accomplies. N'oublions pas que si le dix-huitième fut le siècle de Louis XV et des orgies de la Régence, il fut aussi celui de Voltaire et des Encyclopédistes : ceci peut bien faire pardonner cela.

* *

Il est bien malaisé de garder la mesure quand on s'érige en censeur des mœurs de jadis. On a, le plus souvent, tendance à juger avec la mentalité de son temps, au lieu de se reporter à l'époque où se sont passés les événements et d'en faire revivre l'ambiance. Il en résulte que nous sommes ou trop sévères, ou trop portés à l'indulgence, par voie de réaction. Rester dans la note juste, combien en est-il qui peuvent s'en flatter ? Reconnaissons que MM. VITRAC et GALOPIN y sont parvenus, et le jugement qu'ils portent sur *M^{me} du Barry* nous paraît pleinement répondre à la réalité des faits. Ce ne fut pas la courtisane impudique qu'on s'est plu à nous représenter ; ce fut une « bonne fille », si l'on nous concède une expression dont la vulgarité ne nous échappe point, mais qui nous semble la mieux appropriée à notre pensée. « Elle fut jolie et très douce, ignorant la haine et volontiers secourable... Elle a eu une fin douloureuse, ayant gardé le goût de la vie après être morte à l'amour, ignorant que pour ses pareilles il n'est de belles destinées que celle de la petite danseuse antique : plaire et mourir ! »

Réservez pour d'autres victimes nos larmes, mais accordons-lui un peu de notre pitié. Et ce faisant, nous nous montrerons simplement humains.



C'est sans aucune prétention que M. Robert DUBOIS-CORNEAU nous présente ses recherches sur les Fêtes, les Chasses, le Théâtre de Brunoy, au temps où le comte de Provence y séjournait, de 1774 à 1791.

Ces recherches attestent un travail considérable et révèlent une érudition peu commune. Si l'on songe que, sur cette phase de la vie du futur roi Louis XVIII, les documents sont d'une insigne rareté, on mesurera mieux la gratitude que nous devons à celui qui les a si patiemment colligés.

En ce qui nous concerne, nous y avons trouvé peu à glaner : à peine avons-nous cueilli, dans cette abondante monographie, une curieuse information sur la maladie de Monsieur en 1776 (une rougeole qui n'eut pas de suites graves), et une anecdote relative à une aventure de chasse de Louis XVI et où un médecin joue un rôle assez inattendu.

Mais pour les historiens, l'ouvrage de M. Dubois-Corneau, *Le Comte de Provence à Brunoy*, sera une mine féconde en trouvailles heureuses, et, pour les bibliophiles, c'est un joyau à conserver dans la vitrine réservée aux beaux livres, car l'éditeur n'a pas ménagé ses soins pour habiller cette luxueuse publication aussi somptueusement que les plus raffinés pouvaient le souhaiter.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Sur un traitement abortif de la syphilis, par M. H. HALLOPEAU. Paris, Masson et C^{ie}. — *La « Dilecta » de Balzac*, par Geneviève RUXTON. Paris, Librairie Plon-Nourrit et C^{ie}. — *Etude bactériologique des Eaux de Luchon*, juillet 1910, par M. le D^r FAIVRE. Poitiers, G. Basile. — *Récits de trois jeunes prisonnières, M^{me} Royale, M^{lle} de Tourzel, M^{lle} de Pons*, par M^{me} la Comtesse C. D'ARJUZON. Paris, Emile-Paul, 1910. — *Point douloureux de l'artère iliaque droite et faux points appendiculaires*, par MM. Maurice LOEPER et Charles ÉSMONET. Paris, Imprimerie Tancrede, 1910. — *Contribution à l'étude de la responsabilité médicale*, par le D^r Abel ARROUX. Toulouse, Imprimerie Joseph Fournier, 1910. — *Association médicale internationale contre la guerre. Actes et manifestations diverses, 1905-1910*. Paris, Imprimerie Bouchy, 1910. — *Les bactéries de la dysenterie bacillaire*, par Th. MOREUL. Lons-le-Saunier, Imprimerie et lithographie Lucien Declume, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

Le « Dies Eger » et les « Régimes de Santé » dans les anciens ouvrages liturgiques,

Par M. le D^r Fernand BRUAS, Médecin-major à Toul.

Il est toujours curieux de fouiller dans le passé. On y fait parfois des trouvailles plus ou moins intéressantes sans doute, mais que l'on est heureux de mettre au jour, quand surtout on ne s'attend guère à les rencontrer.

Dans un volumineux manuscrit (n° 326 de la Bibliothèque d'Arles), « Mémoires pour servir à l'histoire d'Arles », à l'article Jean X Février, L. Bonnemant, étudiant un livre liturgique du xvi^e siècle, dont l'archevêque Jean de Février dota son église, dit ceci : «... Dans le calendrier du Bréviaire de 1549 on rencontre, au « bas de chaque mois, des quatrains latins renfermant des *régimes de santé*, si l'on peut donner ce nom à toutes les inepties que « l'on y a ramassées. Tel était le ridicule goût du temps. On en « trouve de semblables dans la plupart des bréviaires ou missels « imprimés en France au commencement du xvi^e siècle. »

Ce Bréviaire de 1549, que l'on trouve à la Mazarine et à la Méjanes, et dont un exemplaire de L. Bonnemant, revêtu de son *ex-libris*, est mis à la disposition des lecteurs à la Bibliothèque d'Arles, a pour titre : « Breviarium recens ad usum Arelatensis « Ecclesiæ, Ex veteri ac novo Testamentis : Tum ex Homiliis et « sermonibus sanctorum approbatorum doctorum, de novo per « Reverendissimum in Christo Patrem ac dominum Dominum « Joannem Ferrerium, dictæ Arelatensis Ecclesiæ Archiepiscopum « bene meritum absolute instauratum est. »

En tête de chaque mois se trouvent de petites sentences dont voici l'ensemble :

- 1) Pocula Janus amat.
- 2) Et Februus algeo clamat.
- 3) Martius arva fodit.

- 4) Aprilis florida nutrit.
- 5) Maio sunt fomes amorum
- 6) Dat Junius foena
- 7) Julio rescatur avena.
- 8) Augustus spicas.
- 9) September conterit uvas.
- 10) Seminat october.
- 11) Spoliat virgulta november.
- 12) Querit habere cibum parcum mactando December.

Au bas de chaque page, les quatrains tant décriés par L. Bonnemant :

In Jano claris, calidisq; cibis patiaris ;
Atq; decens potus, post fercula sit tibi notus.
Lædit enim medo tunc potatus, ut bene credo.
Balnea tutus intres ; et venam findere cures.

Nascitur occulta febris Februario multa,
Potibus et escis si cautè vivere velis,
Tunc cave frigora, de pollice funde cruorem.
Sugge mellis favum pectoris qui morbos curabit.

Martius humores gignit, variosq; dolores.
Sume cibum purè : cocturas si placet ure.
Balnea sunt sana, sed quæ superflua vana.
Vena non abdenda, nec potio sit tribuenda.

Hic probat in vere vires Aprilis habere :
Cuncta renascuntur : pori tunc aperiuntur.
In quo scalpescit corpus, sanguis quoque crescit :
Ergo solvatur venter, cruorque minuatur.

Maio secure laxari sit tibi curæ :
Scindatur vena : sed balnea dentur amena :
Cum calidis rebus fercula, sint, seu speciebus :
Potius astricta sit salvia cum benedicta.

In Junio gentes perturbat medo bibentes :
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.
Ne noceat cholera, valet hæc refectio vera :
Lactuæ frondes edo, jejunos bibe fontes.

Qui vult solamen Julio probat hoc medicamen.
Venam non scindat, nec ventrem potio lædat :
Somnum compescat, et balnea cuncta pavescat :
Prodest recens unda, allia cum salvia munda.

Quisquis sub Augusto vivat medicamine justo :
Rarè dormitet, astumcoitum quoque vitet.
Balnea non curet, nec multum comestio duret.
Nemo laxari debet, nec fleubothomari.

Fructus maturi Septembris sunt valituri :
Et pyra cum vino, panis cum lacte caprino.
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas, species cum semine mandas.

October vina præbet, cum carne ferina :
 Necnon ancina caro valet et volucrina.
 Quamvis sint sana, tamen est repletio vana
 Quantum vis comede, sed non præcordia læde.

Hoc tibi sciore datur quod reuma Novembri curatur.
 Quæq; nociva vita : tua sint preciosa dicta.
 Balneum cum venere, tunc nullum constat habere
 Potio sit sana : atq; minutio bona.

Sanæ sunt membris calidiæ res mensæ Decembris.
 Frigus vitetur : capitalis vena scindatur.
 Lotio sit vana : sed vasis potio cara.
 Sit tepidus potus ; frigore contrariè totus.

Le verre en mains ! « Pocula Janus amat ! » Buvez modérément toutefois, et prenez soin de vous faire saigner. Gare à février : « Algeo clamat. » C'est le générateur de bien des fièvres tenaces : usez avec prudence des boissons et des aliments ; prenez garde au froid, mais surtout savourez ces gâteaux de miel, panacée des poumons malades. Voici venir mars, époque des labours, avec son cortège de douleurs. C'est le feu qui les guérira, la nourriture saine, les bains : gardez-vous des médecines et plus encore de la saignée.

Le jeune avril fleurit : tout renaît, tout bourgeonne : c'est le moment de faire « douce laxation de ventre » et de tirer quelques palettes de sang. Recommencez en mai : les infusions de sauge et de pied-de-lièvre vous prépareront bien à la saison des amours.

Quand viendront les foins, méfiez-vous de la cervoise fraîchement tirée.

Voulez-vous éviter le choléra ? Dès l'aube, allez à jeun boire aux sources limpides et mangez des cœurs de laitues. Juillet avec sa faucille couve les javelles, qu'août réunit en gerbes : alors, pas de saignée, pas de boissons médicamenteuses, peu de sommeil, des repas légers, quelques bains, de l'eau fraîche, de l'ail et de la sauge, et surtout « æstum coitum vitate » !

En septembre, la divine liqueur coule de tous les pressoirs ; poires au vin, pain et lait de chèvre, infusion d'orties et une bonne saignée. Avec la venaison, octobre offre le vin nouveau : faites ripaille, mais n'allez pas tuer Maître Gaster.

Novembre dépouille les bois ; avec lui viennent les premiers rhumes ; ils guérissent facilement pour peu qu'on évite les bains, qu'on boive peu et bon. C'est en décembre qu'on tue le porc. Mangez-le chaud toujours, cela fait grand bien ; usez également de boissons chaudes, car le froid est notre mortel ennemi : « frigore contrariè totus. »

Tout cela n'est pas méchant, et les bons moines, même aujourd'hui, ne seraient pas poursuivis pour exercice illégal de la médecine, à recourir à semblable thérapeutique.

On s'explique assez mal la présence de ces sortes de maximes dans les livres liturgiques. Bonnemant estime qu'on les « y plaçait

« afin de fournir aux curés de campagnes les moyens de se rendre
« utiles à leurs paroissiens par la pratique de ces conseils, soit pour
« prévenir les maladies, soit pour les guérir. »

Les ecclésiastiques à cette époque se mêlaient en effet pas mal de médecine. « Au surplus, ajoute-t-il, les règles que l'on donne dans
« ces quatrains, pour la conservation de la santé, ne sont guère
« dignes d'attention. La médecine ne souscrirait certainement pas
« à toutes les sentences qu'ils contiennent en cette matière. »

Le prêtre dans les campagnes, au cours de ses tournées, peut souvent donner un avis. En l'absence du médecin ou à cause de son éloignement, il est quelquefois appelé. Enfin, le malade reçoit régulièrement sa visite et ses consolations, auxquelles il ajoute des conseils. Il ne se sépare jamais de son bréviaire ; c'est donc dans son bréviaire qu'il les trouvera aisément, comme un médecin dans son formulaire.

Il est possible aussi que ces quatrains aient pris place dans les livres liturgiques, pour permettre aux religieux d'en émailler leurs sermons. Les sermons populaires parlent aux bonnes gens la langue des bonnes gens.

Langlois, dans son étude sur « l'Eloquence sacrée au Moyen Age », parue dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1894, écrit, à propos des sermons populaires que le XIII^e siècle nous a laissés : « ... Ils sont semés de mots crus, de plaisanteries épaisses, « de comparaisons bizarres et même sacrilèges... il y faut joindre « des exemples encourageants et même récréatifs... telle est aussi « l'utilité des comparaisons instituées entre les abstractions de la « théologie et les choses les plus communes de la vie courante : « entre la confession et la saignée par exemple... un prédicateur « expérimenté, pour varier ses effets, doit avoir en réserve une « vision d'apologues, un assortiment d'anecdotes, de faits divers, « de bons mots, un bric-à-brac de renseignements... »

Et voici peut-être une explication de nos quatrains ou « régimes de santé ». Le dimanche au prône, ils aidaient l'orateur connaissant ses ouailles à les servir à leur convenance.

Mais il me semble qu'on peut leur fixer une origine plus rationnelle.

Nous connaissons le rôle important des jours fastes et néfastes dans l'antiquité. Depuis que l'étude des constellations dévoilait aux astronomes chaldéens les destinées humaines, tel astre présageait une calamité, tel autre un événement heureux. Certains jours correspondant, soit aux changements de saison, soit au passage d'une étoile, soit aux diverses phases de la lune, étaient des jours d'heureux ou de fatal présage. Pour signaler ceux-ci à l'attention du peuple, et pour lui permettre de conjurer le sort, on accoutuma de les désigner dans les calendriers païens sous la rubrique « dies eger ». Elle ne fut point effacée dans les premiers calendriers à l'usage des chrétiens.

Ce « dies eger », avec les vers qui y sont relatifs en tête de chaque

mois du calendrier, est très curieux à constater dans les missels manuscrits du Moyen Age. On le retrouve aussi dans ceux du xv^e et du xvi^e siècle.

M. le chanoine Marbot, dans une Etude bibliographique et historique de la Liturgie Aixoise, ne manque pas de signaler la présence du « dies eger » dans le Missel de Murri de 1423 et le Bréviaire de 1526.

Le Missel de Murri (B. Méjanes 1039) est un manuscrit sur vélin de 833 pages de 420 × 310 millimètres avec pagination moderne, ancienne foliation au verso, avec chiffres romains au minium, rubriques rouges.

« Page 1. Calendrier. Les saints d'Aix et en général de la Provence y sont indiqués ; les signes du Zodiaque, le « habet dies » de chaque mois, le « dies eger » avec les vers (cette fois mis au bas de la page) qui y correspondent, rien n'y manque... Dans le « Bréviaire de 1526 (B. Méjanes 26 447), nouvelle édition du Bréviaire de 1499, on ne signale pas chaque fois le « dies eger », « mais les sentences qui s'y rapportent figurent en tête des mois. » (E. MARBOT.)

M. l'abbé Chailan, dans une plaquette documentée sur les livres liturgiques d'Arles au xvi^e siècle, décrit ainsi un missel de 1530 :

« Le volume s'ouvre par une table des fêtes mobiles... Un calendrier suit cette table... on trouve aussi dans ce calendrier l'indication des signes du zodiaque, le changement des saisons... On y signale les jours réputés malheureux par ces mots « dies eger ». En tête de chaque mois est une sentence qui s'y rapporte ; v. gr : pour janvier : « Prima dies mensis et septima truncat ut ensis... »

Nous voyons ce « dies eger » disparaître dans le Bréviaire de Jean Ferrier (1549), mais il est fort possible que les sentences latines s'y soient substituées. Le « dies eger » pouvait apporter à sa suite tout un cortège de maladies ; les « régimes de santé » énoncent tous les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre elles.

Voici, d'après le Missel de Murri, l'énoncé du « dies eger » et les sentences qui s'y rapportent :

En *janvier* : le 1^{er} du mois et le 8^e ante Kal. (februarii)
 Jam prima dies et septima timetur
 Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.
 En *février* : D. eg. 3^e du mois et IV^e ante Kal.
 At februi quarta cum precedit tertia finem
 Quarta subit mortem prosternit tertia sortem.
 En *mars* : D. eg. 1^{er} du mois et V^e ante Kal.
 Primus madentem dirupit quarta bibentem.
 En *avril* : D. eg. IV^e ante Ides et XII^e ante Kal.
 Denus et undenus sit mortis vulnere plenus.
 En *mai* : D. eg. V^e ante nones et VIII^e ante Kal.
 Tertius occidit et septimus nova relidit.
 En *juin* : D. eg. IV^e ante Ides et XV^e ante Kal.
 Denus pallescit quindenus federe nescit.

- En juillet : D. eg. III^e ante Ides et XI^e ante Kal.
Tertius decimus mactat Julii denus labefactat.
- En août : D. eg. 1^{er} du mois et III^e ante Kal.
Prima necat sortem peribit secunda cohortem.
- En septembre : D. eg. 3^e avant nones, XI^e ante Kal.
Tertia septembris et denus fert mala membris.
- En octobre : D. eg. 3^e avant nones, XI^e ante Kal.
Tertia cum dena clamat sit integra vena.
- En novembre : D. eg. jour de nones, IV^e ante Kal.
Scorpius est quintus sed tertius est nece cinctus.
- En décembre : D. eg. VII^e ante Ides et XI^e ante Kal.
Septimus exanguis vir denus ut anguis.

Les origines de la pharmacie.

Sans la faire remonter au Déluge (un savant allemand a même tenté de prouver qu'elle était antérieure au Déluge), il est certain que la pharmacie a des parchemins vénérables. C'est ce que vient d'établir, avec un luxe de documents à l'appui, le savant professeur JADIX, de l'École supérieure de Montpellier.

Passons sur ses attaches divines, qui pourraient être contestables : C'est, en réalité, en Orient que se trouve le vrai berceau de la pharmacie.

A ces époques lointaines et primitives, les professions de médecin, chirurgien, pharmacien, étaient réunies dans les mêmes mains. Sous les patriarches Abraham et Jacob, des marchands circulaient en Egypte, interrogeaient les malades, leur vendaient des aromates, de la gomme, de l'ambre, du baume et de la myrrhe. C'étaient des apothicaires ambulants.

Au siège de Troie, les deux fils d'Esculape préparaient, emportaient avec eux les remèdes nécessaires aux guerriers. C'est l'un d'eux qui panse la plaie de Ménélas et l'ulcère infecté du pied de Philoctète. Patrocle étanchant le sang de la cuisse d'Eryphile, pour en extraire une flèche, avec une racine broyée connue de lui seul, fait œuvre d'apothicaire. Achille voulut apprendre de Chiron, son grand-père, l'art de guérir les blessés en guerre.

Aristote, jeune encore, essaya d'exercer la pharmacie, pour se soustraire aux atteintes de la misère. Comme beaucoup de mes confrères d'aujourd'hui, il n'y fit, hélas ! pas fortune.

Mithridate fut le plus célèbre, et l'électuaire qu'il composa n'a disparu que depuis peu de nos officines.

Beaucoup de femmes furent de célèbres apothicaires. A la suite d'Isis vient Médée, qui fit une criminelle application de ses drogues sur Jason et ses enfants.

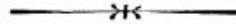
Circé retient Ulysse par des enchantements d'herboriste. Cléopâtre, reine d'Egypte, est la plus renommée des pharmaciennes de l'antiquité. On lui attribue un ouvrage très important, arrivé jusqu'à nous, qui traite de l'art de préparer les médicaments.

Au début de l'époque romaine, la pharmacie reste stationnaire, Rome refusant l'accès de la ville aux médecins et aux apothicaires. Mais vient l'époque où les boutiques des médecins-pharmaciens font leur apparition dans la ville des Césars. On permet à ces derniers d'y vendre à la fois des drogues bienfaisantes et des poisons.

« Ces échoppes où l'on manipulait les drogues deviennent le rendez-vous des colporteurs de nouvelles ; on y jase, on y potine, on y commente les scandales de la ville. Les médecins-apothicaires perdent, à ce jeu, toute dignité, et c'est à l'époque de Pompée seulement qu'Asclépiade rendit à ceux-ci une certaine considération. »

Parmi les médecins-apothicaires ayant laissé une œuvre durable, il convient de citer Euphorbe, médecin de Juba, roi de Numidie, qui donna son nom à la plante ainsi appelée ; Philoménus, qui imagina une préparation contre les aphtes ; Celse, sous Auguste, qui mérita l'épithète de Cicéron de la médecine et laissa la formule de plusieurs emplâtres ; Claudius Ménécrate, au nom duquel est attaché le diachylon ; Andromaque, sous Néron, qui composa la thériaque, laquelle figurait encore au Codex de 1884.

Enfin paraît Galien, célèbre médecin de Marc-Aurèle, grand manipulateur de drogues, rénovateur de la pharmacie ; mais c'est surtout avec les Arabes et l'École arabe que celle-ci prendra tout son essor.



L'Esprit de partout

Le supplice de l'album.

Un journal italien raconte que LA PATTI avait plusieurs fois prié BERLIOZ, mais en vain, de lui écrire un autographe sur son album, rempli déjà de nombreuses pensées d'autres musiciens célèbres. Un soir elle lui dit : « Maître, si vous voulez m'écrire aujourd'hui, sur mon album, ce que vous voudrez, une pensée, un vers ou quelque autre chose, je vous laisserai le choix entre deux récompenses : je vous chanterai un beau morceau, ou je vous enverrai le succulent pâté de foie gras que je viens de recevoir de Toulouse. »

Berlioz sourit, réfléchit quelques instants, puis dit : « Donnez-moi votre album. » La Patti lui présenta son album, sur lequel Berlioz écrivit les deux mots latins suivants : *Oportet pati*. (Il faut souffrir.) La Patti demanda à Berlioz ce que les deux mots signifiaient : « Apportez le pâté », répondit le compositeur.

La Patti fit une petite moue (1).

(1) *L'Amateur d'autographes*, août-septembre 1910.

Informations de la « Chronique »

L'original de César Birotteau.

La pièce tirée du roman de Balzac, qu'un ingénieux adaptateur vient de mettre à la scène, évoque le souvenir d'un homme qui aurait, dit-on, servi de modèle au génial romancier.

Lorsque Balzac conçut son célèbre *César Birotteau*, c'est, en effet, un inventeur encore obscur, occupant alors une modeste boutique située à l'angle des rues Saint-Honoré et Saint-Nicaise, qui lui fournit les principaux éléments du type qu'il devait immortaliser.

L'histoire a été jadis contée par un chroniqueur de talent (1) et elle est, croyons-nous, assez oubliée.

BULLY allait, en 1829, toucher à la fortune que Balzac donne un moment à César Birotteau, car il venait d'inventer son fameux vinaigre ; mais la Révolution éclata peu de temps après, et ce fut une des plus lamentables victimes de cette Révolution.

Dans la lutte dont son quartier se trouva le théâtre, des Suisses traqués par le peuple vinrent se réfugier chez lui... La petite boutique fut forcée, saccagée ; Bully perdit tout ce qu'il possédait, et ne sauva pas les Suisses.

La vente du peu qui lui restait ne comblant point le passif de sa situation, Bully aliéna la recette de son vinaigre aux mains d'un confrère et se retira dans une mansarde, chargé de quelques mille francs de dettes. Mais il jura qu'il payerait tout... Comment ? Il avait foi en la Providence !

Peu de temps après ces événements, M. Laurentie fondait avec le comte de Lostange un journal quotidien, d'abord intitulé *le Rénovateur, Courrier de l'Europe*, et qui devint plus tard *la Quotidienne*. On raconta à ces honorables légitimistes le dévouement et la ruine du pauvre Bully ; ils le firent appeler et lui offrirent, en attendant mieux, une place de garçon de bureau, qu'il accepta avec reconnaissance.

La vie que mena dès lors cet honnête homme méritait d'être recueillie par le grand romancier qui avait décrit la décadence de César Birotteau. Cette vie, qui dura encore quinze ans, fut une sorte de martyre inconnu, une abnégation touchant à l'héroïsme.

Bully, pour payer les quelques mille francs qu'il devait encore depuis le sac et le pillage de son magasin de la rue Saint-Nicaise, se condamna à des privations qui ont assurément abrégé sa vie. Ceux qui le connurent racontent qu'il ne vivait que de pain et de laitage, qu'il n'avait pas de domicile, qu'il couchait sur un fauteuil du bureau, et que de cette sorte, il ne prélevait guère que 15 à 20 francs

(1) Cf. *le Monde illustré*, 3 décembre 1859 (art. de Jules LECOMTE).

par mois sur ses appointements de 90, abandonnant le reste à ses créanciers. Accablé de vieillesse, il alla mourir à l'hôpital de la Charité, et la seule personne qui suivit le convoi de cet homme de bien fut le comte de Lostange !

N'est-ce pas qu'elle est touchante cette histoire d'un des martyrs inconnus de l'invention, de la politique et de la probité ?

Comment est mort le comte de Cavour.

On a beaucoup parlé, il y a deux mois, du comte de CAVOUR, à propos du centenaire de sa naissance (10 août 1810) et de l'unité italienne dont il fut, avec Napoléon III, le plus ardent protagoniste. On aurait pu rappeler, à cette occasion, dans quelles circonstances succomba le premier ministre de Victor-Emmanuel.

M. de Cavour fut, en réalité, la victime d'une thérapeutique systématique, de saignées pratiquées inconsidérément et non moins copieusement.

Ce traitement souleva, même à l'époque, les critiques les plus vives et, on peut le dire, en partie justifiées. En Angleterre, principalement, les récriminations contre les médecins qui avaient donné leurs soins à l'illustre homme d'État, furent particulièrement violentes.

C'est d'abord le *Times*, qui ne craint pas d'écrire que, de même que les Romains couronnèrent jadis le médecin qui les délivra du pape Adrien VI, de même aussi les Italiens de nos jours pourraient *pendre* honnêtement les docteurs du comte de Cavour, si cette exécution devait réparer le malheur. « Jamais exemple plus évident, s'écrie le rédacteur, d'un malade assassiné par les médecins qui, en cinq jours, l'ont traité de quatre ou cinq maladies : de congestion au cerveau, de fièvre typhoïde, d'intermittente pernicieuse cérébrale, d'hydropisie, de goutte, et qui n'ont employé contre tant de maladies différentes que leur seul et unique remède... la lancette ! Leurs noms méritent de passer à la postérité, surtout celui du D^r Riberi, médecin du roi, appelé à la fin, et entre les mains duquel sont morts successivement, dans les premiers mois de 1855, la mère, la femme, le frère de Victor-Emmanuel. »

Le *Times* est un journal politique, et à ce titre, son autorité doctrinale n'est pas très grande : que disent donc les journaux de médecine ? « Les ennemis de l'Italie, écrit la *Lancette* (*the Lancet*), doivent ériger une statue à Sangrado, et les autorités papales et autrichiennes décerneront, sans doute, une couronne murale aux trois médecins qui ont saigné l'illustre Cavour, trois fois le premier jour, deux fois le lendemain et une sixième fois le troisième, qui l'ont mis dans un bain chaud et couvert de sinapismes, quand, arrivé au dernier degré de faiblesse, la saignée n'était plus possible. »

« Le traitement par la saignée, dit à son tour le *British medical journal*, c'est l'art d'aider la maladie dans la destruction de la vie. Si ce grand homme fût tombé entre les mains d'une garde anglaise de bon sens, il vivrait encore. »

En France on fut plus réservé, et nous ne connaissons guère qu'un journal qui ait critiqué le traitement, par cette boutade lâchée deux jours avant la mort du malade : « Si M. de Cavour triomphe d'une pareille thérapeutique, il faudra qu'il soit encore plus fort de complexion qu'habile en diplomatie. Dans tous les cas, l'Autriche ni le pape ne peuvent se plaindre de la Faculté de Turin. »

La vérité est que M. de Cavour était d'un tempérament très sanguin et appartenait à une famille où la goutte était héréditaire. Lui-même en ressentait les prodromes depuis longtemps déjà. Il dormait peu, quatre ou cinq heures sur vingt-quatre, mangeait beaucoup et suivait, quant au régime, les habitudes de l'Angleterre, où il avait vécu dans sa jeunesse.

Depuis onze ans, il travaillait quinze heures par jour. Il avait eu, six ans avant sa mort, une fièvre intermittente dont il avait eu quelque peine à se débarrasser. Depuis quelques années il éprouvait, en outre, à de longs intervalles, des vomissements et des douleurs d'entrailles, dont il avait coutume de se débarrasser au moyen de quelques jours de diète et de deux ou trois saignées.

M. de Cavour se soignait lui-même, accordant en général peu de confiance aux médecins, tout en les consultant, dit la *Gazette italienne* ; mais, pour parler plus exactement, tout en les employant à exécuter ses propres volontés, car ce n'est pas consulter un médecin que de lui dire : *saignez-moi* ! M. de Cavour avait remplacé son médecin d'enfance, mort il y a deux ans, par le Dr Ribéri, homme d'un mérite reconnu, mais n'exerçant pas, dit-on, une influence suffisante sur l'esprit de son client.

Tels étaient les antécédents du premier ministre de Sardaigne, lorsque, dans le milieu du mois de mai (1861), il alla passer trois jours dans une de ses terres, située à Leri, près de Verceil, pays de rizières (lisez de fièvres), et s'y exposa à l'ardeur du soleil en parcourant les champs par une très forte chaleur. Il ne jouit plus, depuis lors, de son état de santé accoutumé.

Dès ce moment les nouvelles rassurantes et alarmantes se succèdent, des accès de fièvre intermittente se déclarent. MM. Rossi, Maffoni, Farini, Ribéri, sont successivement appelés ; ils prescrivent des doses insignifiantes de sulfate de quinine, et malgré les violents frissons caractéristiques de la maladie, le 1^{er} et 2 juin, deux saignées sont encore pratiquées : l'une d'elles donne même lieu à une hémorragie abondante ; enfin, le 4, on saigne une dernière fois le mourant, qui s'éteint tout à fait dans la matinée du 6.

Le comte de Cavour est-il mort de saignées répétées ; a-t-il, comme d'autres l'ont prétendu, manqué de confiance dans ses médecins ? Il faudrait avoir sous les yeux l'histoire complète de sa dernière maladie pour en décider définitivement. Nous avons seulement voulu, par un exemple mémorable, indiquer le ton des polémiques confraternelles autour du lit d'un moribond de marque.

Tant plus cela change...

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonee SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Echos de la « Chronique »

Quel est ce Falieres ?

Serait-ce un ascendant de notre Président, cet « Urbain-Louis FALIERES, natif de Saint-Orens, arrondissement de Condom, département du Gers, ancien élève national de l'école de Montpellier, ex-élève de celle de Paris, membre de la Société de médecine clinique de la même ville, ex-chirurgien major de la 22^e demi-brigade légère, à l'armée d'Orient », dont nous venons de retrouver la thèse, intitulée : *Essai médical sur les vésicatoires* ?

Ce « tribut académique » fut présenté et soutenu à l'École de médecine de Montpellier, le 3 pluviôse an XII, pour obtenir le grade de docteur ; il est dédié à R. Desgenettes et D.-J. Larrey et aux officiers du 22^e régiment d'infanterie légère.

Qui nous renseignera sur Urbain-Louis Falieres ? Si nous allions recevoir un communiqué officieux de l'Élysée ?

Le vin de Ribeauvillé.

Lors du dernier voyage de M. Fallières dans l'Est, celui-ci eut la curiosité de visiter, à Besançon, une pharmacie datant du xvi^e siècle.

Au cours de cette visite, il fut présenté à notre Président, viticulteur émérite comme nul ne l'ignore, une fiole cachetée contenant, narrait le *Journal*, du « vin de Ribeauvillé de 1472 ».

Le *Journal* a fait erreur d'origine, ou plutôt a mal orthographié le nom de lieu : il s'agit, en l'espèce, de Ribeauvillé, situé dans l'ancien département du Haut-Rhin. Quant à la date de ce cru fameux, elle est, paraît-il, tout ce qu'il y a de plus authentique, si nous nous en rapportons à ce que nous écrit un de nos correspondants, le D^r GROSCLAUDE (d'Elbeuf).

Depuis 1400, dans les caves de l'hôpital de Strasbourg, les tonneliers remplissant les fonctions de chef de caves se sont succédé de père en fils jusqu'en 1870 ; il est probable qu'ils se sont encore succédé depuis cette époque.

Or, dans un caveau spécial, existe un tonneau octogonal, de 4 à 500 litres, renfermant du vin du cru, dit *Zahnaeker de Ribeauvillé*, récolté en 1472. Ce fût porte le nom du tonnelier, la date de sa fabrication, etc.

Étant de garde à l'hospice civil, notre sympathique confrère eut la bonne fortune de pénétrer dans les caves et, par faveur spéciale, la grille s'ouvrit et il reçut même un petit flacon du susdit vin.

« Ce n'en était plus, nous dit-il avec quelque mélancolie, malgré que toutes les bonnes années on comblât le creux produit par l'évapo-

ration, mais un parfum persistant, de sorte qu'une goutte répandue sur un mouchoir, l'odeur mettait huit à dix jours à disparaître. »

**Un buveur d'eau célèbre : le pastelliste
Quentin de La Tour.**

Quentin de La Tour, dont le musée de Saint-Quentin conserve les précieux pastels, fut, semble-t-il, un amateur d'eau convaincu : ainsi en témoigne la curieuse épître que vient d'exhumer notre confrère et ami Legrain (1) et dont nous reproduisons ci-dessous les extraits essentiels :

« ... Je crois que l'eau à jeun est un bon préservatif contre les maladies. Elle nettoie l'estomac, lave les reins et prépare une bonne digestion ; en s'y accoutumant peu à peu on peut parvenir à deux pintes par jour. Ceux qui suivent mon régime m'appellent leur Sauveur. L'intérêt que je prends à votre santé me fait jouer le rôle de médecin d'eau douce ; on n'est jamais aussi sûr des autres remèdes que de celui-là. C'était l'axiome de M. Cocchi, de Florence ..

« J'ai l'honneur d'être, mon cher Monsieur, avec la franchise et la cordialité d'un Picard,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE LA TOUR,

« Aux Galeries du Louvre, le 24 avril 1774. »

Le dernier maire français en Alsace.

C'est un de nos confrères, le D^r A. KLÉE, qui fut le dernier maire français en Alsace. Ceux qui iront faire un voyage d'excursion en Allemagne, en passant à Ribeauvillé, pourront se faire montrer, en même temps qu'un certain nombre d'objets ayant appartenu aux seigneurs de Ribeaupierre, tels que gobelets, hanaps, etc., l'écharpe aux couleurs françaises qui est pieusement conservée à la mairie de cette coquette ville, brutalement séparée de la mère-patrie.

Comment est mort Washington.

Ce qu'on n'a pas dit devant le monument récemment élevé à WASHINGTON par la colonie américaine de Paris, c'est comment mourut le fondateur des États-Unis.

Il semble, d'après la relation qui a été donnée de sa dernière maladie (2), qu'il ait succombé à une *diphthérie laryngée*, dont la marche aurait été particulièrement rapide, en raison sans doute du traitement peu efficace qui lui fut opposé : on lui fit simplement quatre saignées, copieuses il est vrai, et on lui administra deux doses modérées de calomel, sans préjudice d'un lavement ! N'oublions pas

(1) V. *les Annales anti-alcooliques*, août 1910.

(2) Cf. *Medical Record*, de New-York, du 29 décembre 1900.

les inhalations de vapeurs de vinaigre et 5 ou 6 grains de tartre stibié, et ne nous étonnons pas que le mal ait emporté le malade après 24 heures de lutte.

De nos jours, le sérum ou, à son défaut, la trachéotomie l'eût probablement sauvé. Que n'a-t-il vécu de notre temps !

Médecin dramaturge.

Au théâtre Metastasio, de Rome, a été récemment représentée, avec un grand succès, une pièce intitulée *Novellata Antica*. L'auteur en est notre distingué confrère, le D^r Licurgo TIOU.

Reliques anatomiques.

On conduisait, il y a quelques mois, à sa demeure dernière, le député italien MAZZA. Conformément au vœu exprimé par le défunt, on enterra, avec son corps, un de ses bras, qu'on avait dû lui amputer en 1879, et qu'il avait conservé depuis, comme une relique, sous verre.

Un membre qui rejoint le reste du corps après plus de trente ans de séparation, ce n'est pas, en vérité, chose ordinaire.

Méfions-nous de Lemice-Terrieux !

Un de nos lecteurs nous signale, dans le *Bulletin médical* du 1^{er} octobre, une amusante méprise. Parmi les questions posées au concours de l'externat, dans la séance du 28 septembre, notre correspondant bénévole a relevé la suivante : *Signes, diagnostic et complications extra-génitales de l'hypercardite laryngo-pituitaire*. Comment trouvez-vous celle-là ? C'est évidemment l'œuvre d'un joyeux fumiste, qui a réussi à soulever la glace du tableau où on affiche les notes, à la salle de la rue des Saints-Pères, et qui, pour faire une « bonne blague, » aura affiché cette question avec des notes et des noms de candidats un peu risqués.

Notre excellent confrère, le *Bulletin médical*, a enregistré, sans méfiance, cette fumisterie de goût douteux et a même ajouté, un peu plus bas, cette... coquille : *Foyers d'auscultation du cancer* !

Loin de nous la pensée de railler notre confrère ; autant peut-il nous en arriver. Tout dernièrement encore, un émule d'Henry Monnier ou de Romicu, ne nous pressait-il pas de poser à nos lecteurs cette insidieuse question : « Quel est l'auteur du travail sur la disparition du cérumen au XIX^e siècle et des conclusions qu'on en peut tirer pour la défense des théories transformistes ? »

Décidément, Lemice-Terrieux n'est pas encore mort !

Tératologie

Un de nos amis et collaborateurs, M. Otto FRIEDRICH, nous communique un curieux prospectus allemand, dont suit la traduction. Il s'agit d'un monstre à la vérité pas commun !

Le poisson humain, nommé l'homme de la mer,

ayant 3 mètres de long et pesant 600 livres (momifié au Caire).

Phénomène de la nature unique en Europe.

DESCRIPTION DU POISSON HUMAIN.

On le nomme poisson humain, parce qu'il se distingue par ses formes semblables aux formes humaines.

Quand on examine la formation de la tête, l'ouverture de la bouche semblable à la bouche humaine, la langue humaine courte et charnue, la cage élevée du thorax, la taille semblable à l'homme dans les environs de l'estomac et des hanches, le ventre ovale et élevé, ainsi que les deux nageoires, alors on doit convenir que tout est, dans cet être, semblable à l'homme et énigmatique, car dans les nageoires se trouvent cinq doigts humains entièrement développés, avec des articulations formées comme celles de l'homme et des ongles aux doigts.

Les Sociétés anthropologiques de Vienne et Berlin, qui ont étudié cette rareté de la nature, ont déclaré qu'on se trouve ici devant un phénomène *unique*, devant une énigme non résolue.

Des princes de la science, des naturalistes, des directeurs et professeurs de zoologie ont déclaré qu'on ne peut ranger et classer cet être dans aucun des genres d'animaux existant jusqu'ici.

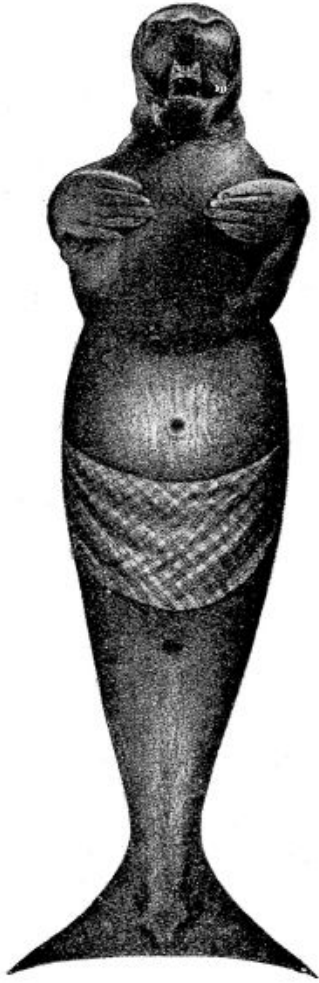
Aucun Musée de l'univers n'est en possession d'un tel exemplaire.

Le poisson humain fut pris en l'année 1888, pendant un terrible ouragan, par des indigènes de la côte ouest de Zanzibar, avec des harpons et des chaînes, et fut montré, vivant encore, pendant trois mois, au Caire, à Port-Saïd et à Constantinople.

Sa nourriture était composée de plantes. Pendant le transport à Budapest, cet être mourut par l'ignorance où l'on était de la manière de le nourrir ; il fut alors retransporté en Egypte, y fut embaumé et rapporté en Europe.

Les professeurs de zoologie ont, en outre, déclaré que, dans la partie inférieure, se trouvent même deux pieds formés semblables aux pieds humains.

On a déjà montré des créatures semblables sous le nom « Dujong Sirène », mais elles avaient un corps en forme de cylindre, étaient du sexe féminin, et comme tous les monstres de la mer, comme par



L'HOMME-POISSON

(D'après une gravure de la collection OTTO FRIEDRICH.)

exemple la baleine et le requin, elles avaient les parties sexuelles sur le côté ; tandis que cet être est bâti comme un homme et que le sexe se trouve au milieu sous le nombril.

Le poisson humain était, aussi, poilu, et l'on voit, maintenant encore, les traces des cheveux de la tête.

Le grand naturaliste Brehm dit de ces monstres, dans son ouvrage (*Vie des animaux*, 1^{re} partie, livre III, page 659) : « Cette créature peut avec raison être nommée moitié homme, moitié poisson ».

Le poisson humain a 3 mètres de longueur et pesait environ 600 livres.

Les sirènes et les tritons n'étaient donc pas des mythes ?

La tératologie au XIII^e siècle.

« On apporta du quartier de Maks, situé hors du Caire, un enfant mort, qui avait deux têtes, quatre yeux, quatre pieds, quatre mains. Cet enfant avait été trouvé sur le quai de Maks. »

Ceci se passait en 1264, et est rapporté par Makrizi dans son *Histoire des Sultans Mameluks*.

Paul TRIBIER. (*Le Caire*.)

Un monstre au XVI^e siècle.

Pour faire suite à notre article sur le pygopage *Rosa-Josépha*, un de nos confrères de Lille, M. le Dr WINTREBENT, nous fait part de la pièce ici reproduite (p. 691) et qu'il décrit en ces termes :

Visitant la riche collection de M. Jean MASSON, d'Amiens, qui possède de si nombreux spécimens de la gravure sur bois aux XV^e et XVI^e siècles, nous avons rencontré un document qui intéressera certainement les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Nous ne croyons pas que cette pièce ait été publiée. Sa reproduction nous dispense de toute description.

Il s'agit probablement d'une estampe populaire qui devait servir en temps de foire à attirer les badauds. Le texte est en vieux patois bavarois.

Nous proposons cette traduction :

Elsbeth

Attinct

Elisabethen

Tegernsee (1)

L'an du Seigneur 1512, le 20^e jour du mois de juin, ce phénomène est venu au monde dans un village nommé Ertingen, près de Rudlingen, terre située dans la noble seigneurie de Werdenberg.

(1) Petite ville de Bavière.

A moitié du corps au-dessus de la ceinture il y a deux têtes dont chacune est remarquable, deux mains derrière le dos, et sur tout



le reste du corps il n'y a rien autre que les deux mains qui sont par devant. Il y a donc à mi-corps au-dessus de la ceinture deux êtres et en dessous du nombril il n'y en a plus qu'un avec deux cuisses et rien autre.

Aux médecins.

M. GIGLIN.

Echos de Partout

La musicothérapie au XIII^e siècle. — La Clinique Kalaoun est connue au Caire, chez les indigènes, sous le nom de By Marestan (la maison des malades). Elle fut, en effet, pendant des siècles, un hôpital général. Son fondateur, Mansour Kalaoun, est un sultan de la première dynastie des Mameluks, des Mameluks Baharites.

La légende raconte que la construction de la mosquée, de l'école, de l'hôpital et de son propre tombeau, par Kalaoun, dans le quartier Bein-el-Kasrein, maintenant rue Nahassine, fut la réalisation d'un vœu prononcé par lui dans sa jeunesse, au cours d'une maladie. La clinique fut bâtie de juin 1284 à mai 1285. L'acte de donation fut signé l'année suivante par le souverain.

Au début, les malades de toutes sortes étaient reçus à l'hôpital ; on y admettait hommes et femmes. Un vieux texte, qui nous détaille les volontés du fondateur, donne aussi des renseignements sur le traitement des malades : « ... Parmi les dépenses de l'établissement, une somme était allouée à des troupes de musiciens qui, chaque jour, venaient, par leurs chants et le son de leurs instruments, distraire les malades de leurs souffrances et ranimer d'émotions agréables les sens flétris et inertes des valétudinaires et des convalescents. »

A défaut de science, on usait de beaucoup d'égards pour les malades. On poussait la complaisance à leur endroit jusqu'à annoncer la prière du matin, à la mosquée de Kalaoun, deux heures plus tôt que dans les autres mosquées du Caire, « afin que les malades tourmentés par l'insomnie pussent se flatter plus tôt du retour de l'aurore qu'attendait leur impatience ».

Desgenettes, le médecin en chef de l'expédition d'Egypte organisée par Bonaparte, lut à l'Institut du Caire, le 6 frimaire an VII, un curieux rapport sur sa visite à l'hôpital de Kalaoun, alors dans un état lamentable.

Après le départ des Français, sous la domination des Mameluks, les services de la clinique furent réduits : on n'y soignait plus que les malades souffrant des yeux et les fous. Cette situation dura jusque sous le règne du khédive Ismaïl ; les fous furent alors transférés à Boulac et plus tard à l'Abbassich.

De cette époque date donc la spécialisation de la clinique de Kalaoun pour l'ophtalmologie.

(*La Presse médicale d'Egypte.*)

La musique guérissante. — C'est de Londres que nous vient la nouvelle. La musique n'adoucit pas seulement les mœurs, elle agit sur les nerfs, elle les tonifie et elle régularise leur fonction. Quelques médecins anglais cherchent à l'utiliser dans les maladies nerveuses. Les premiers essais ont été

faits dans un hôpital d'enfants, sur des sujets atteints de convulsions, et, depuis peu, un pavillon tout entier est réservé à ce mode de traitement.

Les petits malades sont conduits, trois ou quatre fois par jour, dans une salle où un orchestre, composé de deux violons, d'un piano ou d'une harpe, exécute des morceaux de musique classique et moderne. Après quelques mois de traitement, se produisent des signes évidents de guérison graduelle ; et l'on nous cite même le cas d'une enfant, atteinte de paralysie, qui ne pouvait remuer les jambes, et qui, au bout d'un mois, a pu battre la mesure avec un de ses pieds. D'essais en essais, le pied a commencé à avoir une élasticité relative, les nerfs ont perdu de leur tension trop grande et les muscles de la jambe se sont fortifiés. Aujourd'hui, la petite malade est complètement guérie. (Le Monde artiste, 20 août 1910.)

Pour enlever les appareils plâtrés. — L'enlèvement d'un appareil plâtré, même au moyen de la fameuse cisaille coudée de Liston, est toujours une opération longue, difficile et énervante, aussi bien pour le malade que pour le médecin. Aussi est-il agréable de trouver, sous la plume d'un médecin bien connu de Vienne, M. Max STRANSKY, la description d'un procédé si simple que l'on ne demande qu'à l'expérimenter. Il suffit de promener, le long de la future ligne de section du plâtre, un tampon d'ouate trempé dans le vinaigre, pour qu'au bout d'une minute le couteau puisse sectionner, sans la moindre difficulté pour le praticien et sans la moindre douleur pour le patient, le pansement complètement ramolli à cet endroit.

L'auteur, qui se sert de ce procédé depuis plus de vingt ans, n'a toujours eu qu'à s'en louer ; il se fait fort d'enlever ainsi, en une minute et demie, un appareil plâtré constitué par quatre-vingts tours de bande et suffisant pour immobiliser une fracture de cuisse.

Tous les médecins qui nous lisent voudront en essayer.

(Cosmos et Eclair, 25 juillet 1910.)

Plus de médecins chinois. — Les voyageurs qui ont parcouru l'intérieur de la Chine nous ont maintes fois égayés par des histoires de médecins chinois. Il n'y était parlé que d'incantations cabalistiques, de sachets mystérieux, de poudres bizarres et de toute une étrange pharmacie. Peu à peu vont disparaître ces Diafoirus d'Extrême-Orient. Ce sont des médecins américains qui ont juré leur perte, et on ne peut que les approuver dans cette croisade de la science et de l'hygiène.

Plusieurs docteurs de la célèbre Université Harvard ont décidé de créer une grande école de médecine pour les étudiants chinois, et ils ont choisi Shanghai pour y placer leur centre d'enseignement. Ce qui est plus curieux et mérite d'être noté, c'est l'empressement favorable avec lequel ce projet est accueilli par les notables chinois.

(Journal, 26 juillet 1910.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ecole française de stomatologie.

Une *Ecole française de stomatologie*, ayant pour but de donner l'enseignement aux étudiants en médecine et aux médecins, s'ouvrira à Paris, passage Dauphine, 24, le 15 octobre prochain. Un dispensaire des maladies de la bouche et des dents sera annexé à l'Ecole.

L'enseignement comprendra : la clinique, la technique, la prothèse, l'orthodontie et tous les travaux pratiques de la spécialité.

Demander le programme et tous renseignements à M. le D^r BERTRAMI, directeur adjoint, 12, rue Caumartin, Paris.

Physiothérapie : cours de vacances.

Par suite d'empêchements, la série C Hydrologie, climatothérapie, diététique, est reportée à la session d'avril 1911.

Le cours de physiothérapie reste divisé en deux séries de 20 leçons. Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 50 francs.

On peut s'inscrire, pour une série ou pour les deux, chez MM. VIGOR frères, 23, place de l'Ecole de médecine ; chez M. ALBERT-WEIL, 21, rue d'Edimbourg ; ou chez M. DUREY, 16, rue Logelbach.

V^e Congrès d'Electrologie.

Par arrêté du 10 septembre dernier, le ministre de l'instruction publique avait délégué le D^r FOVEAU de COURMELLES au V^e Congrès international d'électrologie et de radiologie médicale de Barcelone (13-18 septembre) et l'avait chargé d'une mission en Espagne, pour y étudier l'état de ces sciences et de leur enseignement.

Monument Victor Cornil.

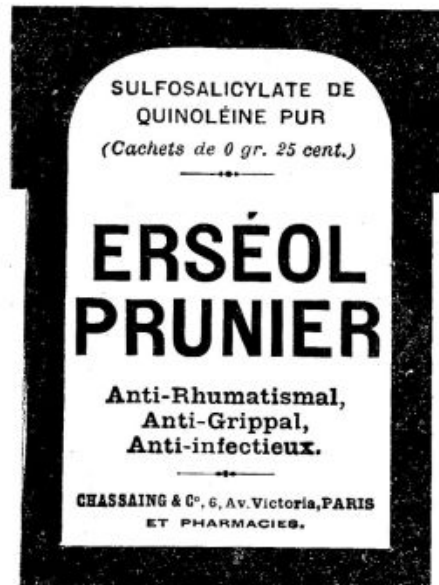
L'inauguration de la statue élevée à Cusset au regretté professeur CORNIL a eu lieu le 18 septembre ; on n'a pas encore fixé la date de celle du monument qui doit être édifié à Paris et qui, nous l'avons dit, est dû au ciseau du maître statuaire le D^r Paul RICHER.

Changement de rédaction.

Notre collaborateur et ami, le D^r Marcel BAUDOUIN, nous prie d'annoncer qu'il cesse de collaborer au journal *le Rictus* ; nous nous empressons de déférer à son désir.

à la Maison **CHASSAING** et C^{te},
6, avenue Victoria, PARIS. Envoi franco et gratuit.

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'**ERSÉOL PRUNIER** contre la **grippe**, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'**ERSÉOL PRUNIER** dans les 24 heures.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'accoucheuse de la Bastille. — Dans une lettre adressée par le baron de Breteuil à M. de Launey, gouverneur de la Bastille, à la date du 29 juin 1786, le ministre mande à son subordonné que le roi a nommé la dame Chopin accoucheuse de la Bastille, avec un traitement de 150 livres.

Cette dame Chopin (ou Choppin) aurait, nous apprend un autre document (1) (du 1^{er} juillet de la même année), reçu une somme de 240 livres, pour la couche de la demoiselle Oliva, celle-là même qui, dans l'affaire du Collier, avait été présentée, pour la reine Marie-Antoinette, au cardinal de Rohan.

A-t-on d'autres détails à nous donner sur le rôle de l'accoucheuse de la Bastille et sur les événements auxquels elle a pu se trouver professionnellement mêlée ?

L. R.

Le Docteur Berlioz. — La Société de médecine pratique de Montpellier avait mis au concours, en 1808, une question sur les maladies chroniques. Le prix fut décerné, dans la séance publique du 16 mai 1810, à un médecin des Basses-Alpes.

Parmi les concurrents malheureux se trouvait le D^r Louis-Joseph BERLIOZ, médecin à la Côte-Saint-André (Isère), « connu avantagusement par des prix remportés dans d'autres sociétés de médecine », mais qui « a trop donné à la pratique des maladies chroniques, sans presque rien faire pour établir leur nature et déterminer les phénomènes qui doivent les distinguer ». (*Magasin encycl.*, juillet 1810, tom. IV, p. 159.)

Cependant Hector BERLIOZ affirme, dans ses *Mémoires*, que son père obtint le prix en 1810. Il ajoute que l'ouvrage (*Mém. sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'acupuncture*) fut publié à Paris, chez Crouillebois.

S'agit-il du même concours ?

M. Adolphe BOSCHOT, l'érudite auteur de la *Jeunesse d'un romantique*, serait bien aimable de nous renseigner à ce sujet.

H. DUVAL.

Robertus Sanderius, médecin du XVI^e siècle ; quis ? — L'un de nos érudits confrères pourrait-il nous donner des renseignements biographiques sur un médecin du XVI^e siècle (*Robertus*) SANDERIUS ?

(1) V. le catalogue de *Lettres autographes et Documents historiques* de Noël Charavay, 63^e année, n^o 507, juillet 1910.

Nous avons fait de nombreuses recherches dans les dictionnaires historiques et biographiques, médicaux et autres, et nous n'avons nulle part trouvé trace de ce praticien. Or, nous possédons un livre dont voici le titre exact : « *Aloisii Mandellae Brixiani, clarissimi in Italia medici et philosophi, dialogi medicinales decem* », etc... — *Tiguri apud Fuschverum mense octobri anno 1551*.

Ce livre est tout entier annoté des mains de Sanderius, qui a signé au-dessous de *Tiguri apud...* etc. : *Sum Roberti Sanderii medici* : qui a apposé sur le verso du titre un très bel *ex-libris* du XVI^e siècle, le représentant à l'âge de 38 ans, ainsi qu'en fait foi l'inscription suivante : *Robertus Sanderius, doctor medicus ætatis 38* et qui, enfin, a dessiné à la plume, sur la couverture en parchemin du livre, des armes que nous supposons être les siennes, parce qu'elles sont également sur l'*ex-libris*, et qui se lisent ainsi : « Ecartelé au 1^{er} et au 4^e de... à 3 feuilles de trèfle posées 2 et 1... au 2^e et au 3^e de... à 1 croissant de... »

Eugène OLIVIER,

Ancien interne des hôpitaux de Paris.

La précocité d'Arthur Rimbaud. — Je vous envoie ci-dessous un passage lu dans le *Mercur de France* du 16 août dernier et extrait d'un article signé Paterne Berrichon ; il intéressera, je crois, à plus d'un titre les lecteurs de la *Chronique*.

Il s'agit du poète ARTHUR RIMBAUD : « A l'heure même de sa naissance, on venait de lui dispenser les soins premiers dus aux nouveau-nés : le médecin accoucheur constata avec étonnement qu'il avait déjà les yeux grands ouverts. Et, comme la garde-malade chargée de l'emballoter, l'avait posé sur un coussin à terre, pour aller chercher quelque détail du maillot, on le vit, avec non moins de stupéfaction, descendre de son coussin et se diriger à quatre pattes, en riant, vers la porte de l'appartement donnant sur le palier. »

L'enfant marcha, sans aide aucune, à l'âge de huit mois, nous dit plus loin M. Berrichon. C'est la première fois que je vois signalé un fait aussi remarquable ; je ne croyais pas possible qu'un nouveau-né pût marcher à quatre pattes, même en riant...

Ce phénomène (je ne puis dire autrement) naquit à Charleville (Ardennes), le 20 octobre 1854, chez son grand-père maternel, Nicolas Cuif.

Les Cuif sont originaires de Roche, commune de Chuffilly, canton d'Attigny, où ils étaient propriétaires-agriculteurs.

Peut-être les confrères de cette région pourraient-ils nous donner quelques renseignements précis sur la précocité de ce poète, qui prétendait descendre des comtes d'Orange.

D^r J. VERMEIL.

(*Saint-Maixent, Deux-Sèvres.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

Plus commode que le forceps.

CLOT-BEY, dans son *Aperçu général de l'Égypte* (Bruxelles, 1840), t. II, p. 368, parlant des matrones qui, vers 1830, présidaient aux accouchements des femmes égyptiennes, rapporte la curieuse anecdote que voici :

« J'eus occasion un jour d'être témoin d'un fait, que je citerai pour montrer quels sont les expédients auxquels s'adressent les matrones, dans les cas embarrassants. Une femme était en travail depuis plusieurs jours, et l'accouchement ne se terminait point, malgré des expériences de toutes sortes essayées par la matrone, quand il lui vint à l'idée de faire danser un enfant entre les jambes de la patiente : cette opération, disait-elle, devait incontestablement procurer la sortie de celui qui semblait peu disposé à abandonner le sein de sa mère. »

Clot-bey ne nous dit malheureusement pas si l'ingénieux procédé réussit, en quoi son histoire est inférieure à la chanson que nous avons entendue débiter par Fursy : il s'agissait du cas d'un petit Juif, qui, lui non plus, ne voulait pas venir au monde, et qui s'y décida avec empressement dès que la sage-femme — ou le père, je ne me souviens plus bien — eut l'idée de lui montrer à l'entrée... une pièce de cent sous ! Il est vrai que, d'autre part, l'anecdote que rapporte Clot-bey est très probablement véridique, tandis que celle de Fursy...

Paul TRIBIER.

(Le Caire.)

Évadés de la médecine pendant la Révolution.

Parmi les généraux de la Révolution évadés de la médecine, on cite surtout DOPPET et DESSAIX ; ce dernier vient d'avoir son monument inauguré en Savoie pendant le récent voyage du Président Fallières (4 septembre 1910).

A ces noms bien connus on peut ajouter celui, presque ignoré, du général de brigade GOGUET qui, à l'âge de 30 ans, fut tué d'un coup de fusil, en 1794, devant Maubeuge.

Il avait fait ses études à Montpellier, avec Desgenettes. Il s'y distingua par son éloquence et l'ardeur de ses convictions révolutionnaires. D'après les mémoires contemporains, sans sa mort prématurée, il eût occupé une grande place dans l'histoire.

D^r MALJEAN.

Le D^r Dessaix, de Lyon.

La *Revue d'histoire littéraire de la France* (numéro de juillet-septembre 1910) publie un article de M. H. Monin sur les *Lettres d'exil* d'Edgar Quinet, article d'où j'extrai ce passage d'une lettre inédite adressée par le professeur au Ministre de l'Instruction publique :

« Lyon, 2 décembre 1839.

MONSIEUR LE MINISTRE,

« L'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner me fait penser que vous apprendrez avec satisfaction que j'ai réouvert mon cours au milieu d'un auditoire plus nombreux encore que celui de l'année dernière. Cependant les sujets que je traite sont les plus sérieux du monde. La fatigue que j'éprouve de cette grande affluence, où toute la société de Lyon est réunie, m'oblige à vous demander instamment de m'autoriser à ne faire qu'une leçon par semaine. La nécessité seule me décide à vous adresser cette prière, certain que mes forces physiques se détruiraient entièrement et infailliblement dans le cas où mon enseignement serait aussi fréquent.

« Je joins à cette lettre, Monsieur le Ministre, le certificat de l'un des médecins les plus considérés de Lyon, le D^r DESAIX, frère du général de ce nom. »

Or, le certificat est signé DESSAIX, orthographe réelle du nom. Je ne crois pas qu'Edgar Quinet ait pris son médecin pour le frère du général DESAIX de Veygoux, le héros de Marengo. Le D^r DESSAIX, de Lyon, était le frère du soldat de ce nom, médecin lui-même en 1789, qui devint général et comte de l'Empire en 1809 et qui vint d'avoir, lui aussi, son heure de gloire aux fêtes du Cinquantenaire de la Savoie. Il était né à Thonon, en 1764, et mourut en 1834.

D'E.

Docteurs en médecine, typographes.

On lisait, ces jours derniers, dans le *Phare de la Loire* (Nantes) :

« Bien que les docteurs en « philosophie » soient légion en Allemagne, il n'est pas sans intérêt de signaler que ce grade vient d'être conféré par l'Université de Berlin à un typographe de la *Deutsche Tageszeitung*, M. Hans Hinke. Le nouveau docteur est un opérateur linotypiste, âgé de trente-six ans, qui a passé, il y a quatre ans seulement, l'examen du baccalauréat, *habitorium*, qui lui était nécessaire pour suivre les cours de droit et d'économie politique. Sa thèse de doctorat, assurément unique en son genre, portait sur « le choix et l'adaptation des ouvriers imprimeurs, en tenant spécialement compte de la machine à composer ».

Il n'est pas besoin d'aller en Allemagne pour trouver des *Docteurs... en médecine* qui ont été typographes. Tous les journalistes médicaux de Paris connaissent un des leurs, qui, pendant qu'il préparait l'internat de Paris, était prote d'imprimerie.

Il dirigea plus tard, d'ailleurs, une grande imprimerie, quoique ancien chef de laboratoire de la Faculté !

Clément SAUDEUX.

Chronique Bibliographique

ALBERT ROBIN et PAUL DALCHÉ : *Traitement médical des maladies des femmes*. 3^e édition. Vigot frères, éditeurs, 1909.

Les progrès incessants de l'acte opératoire ont permis aux chirurgiens d'aborder, avec le maximum de sécurité possible, les opérations les plus audacieuses. La gynécologie a peut-être, de toutes les branches de l'art médical, profité au plus haut point de cet heureux état de choses, et tel est le retentissement qui s'attache aux cures chirurgicales, presque toujours absolues et définitives, que la tendance générale des praticiens a penché vers le traitement opératoire de toutes les affections féminines.

C'est là une exagération évidente contre laquelle d'excellents esprits ont, depuis longtemps, tenté de réagir. Au premier rang on trouve les noms des deux auteurs de cet ouvrage, dont une troisième édition vient de consacrer la vogue toujours croissante et l'intérêt vraiment de premier rang.

Albert ROBIN et DALCHÉ, avec l'autorité que donnent une longue pratique et des titres scientifiques connus de tous, y montrent au praticien comment un grand nombre des maladies de l'éternelle blessée sont et restent de son ressort. Loin d'eux la pensée de nier l'utilité de l'intervention chirurgicale, car ils sont les premiers à la conseiller lorsqu'elle s'impose, à n'en vouloir pas d'autre lorsqu'elle est indispensable. Mais limiter le champ de cette intervention est aussi faire œuvre utile, et c'est ce que professent les auteurs, rendant ainsi au cabinet médical un grand nombre de malades qui peuvent y être soignées et guéries, sans avoir recours à la maison de santé, si dispendieuse, si redoutée de beaucoup, et à l'adresse savante des opérateurs aux mains desquels on ne se livre jamais sans un petit frisson et sans courir quelque risque.

ALBERT ROBIN : *Thérapeutique usuelle du praticien*. Paris, Vigot frères, 1910.

Ce livre est le meilleur témoignage de l'urgence qu'il y avait à posséder à la Faculté de Paris une chaire de clinique thérapeutique. Nous ne saurions être trop reconnaissants au Duc Loubat dont la libéralité a permis cette création. Mais cette chaire n'aurait pas rendu les services considérables dont les générations médicales actuelles lui sont redevables, si son titulaire n'avait été le clinicien parfait et le savant professeur qu'est l'auteur de cet ouvrage.

Celui-ci répond admirablement au titre qui lui fut donné. C'est

de la thérapeutique usuelle, celle de tous les jours comme celle des occasions rares. C'est de la thérapeutique clinique au premier chef et pratique au suprême degré. C'est en même temps, malgré l'apparence familière de ces leçons, de la science médicale de très haute portée.

M. Albert ROBIN, pour chacune des maladies dont il étudie le traitement, pose, sans se perdre dans le monde infini et transitoire des théories, les indications thérapeutiques générales qui découlent de la nature même de l'affection et des lésions qui sont à sa base. Il passe ensuite à l'étude des modalités cliniques, insistant de préférence sur la forme la plus habituelle et montrant les modifications que les évolutions moins communes imposent à la ligne de conduite qu'il a indiquée. Et cela dans tous les chapitres de la clinique, puisque le présent volume, qui n'est qu'une première série, traite aussi bien de la thérapeutique gastrique, qui fut toujours un des champs d'activité préférés du médecin de Beaujon, que de la thérapeutique intestinale, hépatique, rénale, vasculaire ou nerveuse.

L'une des qualités principales, à notre avis, des leçons de M. Albert ROBIN, c'est que, se mettant véritablement à la place, si l'on peut dire, du praticien qu'il veut former, il ne dédaigne pas d'entrer, au sujet de la thérapeutique qu'il préconise, dans les plus petits détails du traitement, de la composition des médicaments, dans les secrets même de la cuisine, partie plus importante qu'on ne croit de la diététique.

C'est donc bien, comme nous le disions au début, de leçons pratiques par excellence qu'il s'agit ici. Il est superflu de prédire le sort réservé à cet ouvrage. Il sera demain entre les mains de tous les praticiens.

H. HUCHARD et Ch. FIESSINGER : *La thérapeutique en vingt médicaments*. Maloine, éditeur. 1910.

Il n'est pas besoin de faire une fois de plus l'éloge de M. HUCHARD comme thérapeute. On connaît à la fois sa maîtrise dans cette partie de la science, son expérience consommée et la clarté avec laquelle il sait exposer ses idées, en même temps que l'action persuasive que sa parole ou sa plume exercent sur ses auditeurs ou ses lecteurs.

Jamais, à coup sûr, ces remarquables qualités n'ont rendu plus de services aux étudiants et aux praticiens que dans cette œuvre, à la fois si simple, si originale et si complète. C'est toute la thérapeutique, presque toute la pathologie condensée en 350 pages nourries de faits et d'idées. M. FIESSINGER est depuis trop longtemps le collaborateur de M. Huchard pour que ceux qui connaissent le second ne connaissent pas, par cela même, le premier. Leurs qualités respectives se sont alliées ici pour nous donner un beau livre, dont le succès est, par avance, assuré.

H. HUCHARD : *Maladies du cœur ; Artério-sclérose.*
J.-B. Baillière et fils, 1910.

Il semble que ce soit par une sorte d'ironie supérieure des choses, ou des hommes, que ce livre ait paru à peu près le jour où M. HUCHARD a fait, de par la loi administrative, ses adieux à son service hospitalier. Rien mieux, en effet, que la publication de ce volume magistral, ne pouvait attester à quel point les rigueurs des règlements sont mal adaptées aux nécessités individuelles. L'homme qui a écrit ces chapitres clairs et substantiels est, à n'en pas douter, en pleine vigueur non seulement professionnelle, mais encore professorale, et nous devons nous réjouir de ce que la fortune amie lui permette de continuer à la clinique du cœur, les études et les leçons dont ce livre est la lumineuse mise au point.

C'est, en effet, un livre nouveau que ce volume, puisque, sur trente-deux de ses chapitres, seize sont des leçons nouvelles, ou tout au moins tellement rajeunies qu'elles peuvent compter comme inédites. On trouvera avec plaisir, parmi ces nouveautés, le beau rapport sur l'artério-sclérose, qui a valu à la science française le triomphe que l'on sait au Congrès de Budapest : une leçon originale sur le cœur physique et le cœur moral, et l'influence des émotions sur le fonctionnement cardiaque ; d'autres, sur le goitre exophtalmique, sur le cerveau cardiaque, sur les hypertensions combinées, etc., sans préjudice des chapitres essentiels sur la pathologie cardiaque classique. Et chacun de ceux qui connaissent la manière de faire de l'auteur savent combien il a soin de considérer les choses de notre art au point de vue pratique qui seul, en réalité, importe, celui de la clinique thérapeutique. Etablir un diagnostic détaillé et fin est une belle œuvre ; reconnaître ce qui, dans un malade, donne prise à la thérapeutique et comment cette thérapeutique a les plus belles chances de réussite, est mieux encore.

Dans cette lutte contre les maladies du cœur, si difficiles à soigner de façon efficace, nul ne saurait être un guide meilleur et plus autorisé que M. HUCHARD.

G. BARDET : *Aux stations minérales d'Allemagne et de Bohême.*
(Impressions d'un voyage d'études.) O. Doin, éditeur, 1910.

Au milieu de la douce et confiante somnolence où se complait chez nous l'exploitation des stations hydro-minérales, ce livre a apporté le timbre soudain de la cloche d'alarme. Et comme la cloche est de bon airain et celui qui la frappe le plus compétent possible, cela n'a pas été sans faire un certain bruit.

Certains même n'ont pas su voir dans le livre ce que l'auteur y a mis et l'enseignement tout patriotique que donnait cette leçon de choses vécue.

C'est bien, comme dit M. BARDET dans sa dédicace, un plaidoyer en faveur de l'hydrologie française, ce volume qui nous prouve que nous perdons bon an mal an des centaines de millions, en ne sachant pas mettre en valeur les richesses hydro-minérales uniques au monde de notre pays. L'exemple d'exploitation intensive que nos voisins nous donnent doit nous exciter à faire mieux qu'eux et, sur certains points, l'œuvre nous enseigne comment nous devons nous y prendre pour y parvenir.

Voilà un opuscule que devront méditer les médecins de stations thermales, les propriétaires et compagnies fermières et qui ne sera pas inutile, loin de là, aux pouvoirs publics.

G. BORD : *Rosina Stoltz*. Daragon, édit. 1909.

M. BORD a dépensé des trésors de patience et d'ingéniosité pour démêler ce qu'était au juste Rosina Stoltz et les droits qu'elle pouvait avoir aux nombreux titres dont elle se parait. Il a ensuite mis énormément d'esprit dans le livre né de ses recherches. Mais qui se souvient encore de la créatrice de la *Favorite*, et qui se soucie de son existence? C'est, en tout cas, pour les médecins, un beau type de mégalomane et de vanité malade. A ce titre, nous pouvons savoir gré à l'auteur de l'avoir fait revivre. H. BOUQUET.

L.-V. GOFFLOT : *Le Théâtre au collège, du moyen âge à nos jours*. Paris, Honoré Champion.

Un beau volume, écrit sur une idée originale, celle de faire revivre les troupes d'écoliers ou d'étudiants et les spectacles où ils furent acteurs. Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à l'Université Harvard, dont le cercle français fut, comme le dit l'auteur, le pionnier de l'idée française aux États-Unis. De belles photographies, des reproductions heureuses d'anciennes gravures, ornent ce très attachant ouvrage.

JULES FIAUX : *Comment réussir dans la vie ?* H. Daragon, 30, rue Duperré. Paris, 1908.

Par l'affirmation de sa personnalité, la conscience de sa puissance, la volonté réfléchie, on se crée un idéal qu'on arrive à réaliser en domptant ses craintes et ses passions, en entretenant et perfectionnant ses qualités heureuses et utiles, en regardant la vie avec optimisme.

Il est cependant des conseils sur « la respiration profonde » qui semblent ainsi difficilement réalisables, bien qu'excellents en principe. ANDRÉ LOMBARD.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Psycho-Physiologie littéraire

**Le rôle des névroses dans « l'Enfant de Volupté »,
de Gabriele d'Annunzio,**

par M. le D^r André MONÉRY.

M. G. d'Annunzio apparaît sans aucun doute à tous ceux qui se sont pénétrés de son œuvre comme un spécialiste de l'amour : l'amour, avec ses doutes et ses mélancolies, avec l'infini de ses nuances et la gamme de ses perversions, avec ses anomalies subtiles et ses états complexes, ses troubles et ses crises ; l'amour aussi, avec son douloureux cortège de larmes et de sang, est le pivot autour duquel oscille l'œuvre du psychologue, le domaine exclusif où s'exerce l'art affiné du poète et du romancier.

« Ce grand adorateur de la beauté, cet ardent païen pour qui la « passion est chose divine, cet amant de la femme, ce poète de « l'amour », comme le nomme Jean Carrère, se devait de nous laisser, dans une de ses études, sa conception d'un *Don Juan* moderne.

Ce don Juan, nous le possédons en André Sperelli, de *l'Enfant de Volupté*.

Et déjà, nous nous inquiétons de savoir si ce Sperelli sera simplement *l'homme à femmes* de la légende, le bourreau des cœurs, infatué de ses succès galants, jouisseur libertin blasé de la vie, qui tentera de nous éblouir par le cynisme de ses mœurs, le nombre et la facilité de ses conquêtes ; ou bien si, cette fois encore, nous allons retrouver, en ce type de séducteur, les liens maladifs de parenté qui l'uniront au Tullio Hermil de *l'Intrus*, et au George du *Triomphe de la mort*.

Quiconque est familiarisé avec les goûts et la manière de M. d'Annunzio ne connaîtra point longtemps ce doute et n'ouvrira point *l'Enfant de Volupté* dans l'attente de lire un roman d'aventures.

Sperelli est un séducteur, mais vous ne connaîtrez que deux de ses victimes ; l'intérêt ne résidera même pas dans la situation spéciale de ses dernières, ni dans la difficulté de la victoire. L'une

de ses maîtresses sera une femme libre d'elle-même, chercheuse de voluptés et d'émotions rares, qui prendra cet amant plus qu'elle ne se donnera ; — la seconde sera une vertueuse sans doute, mais une abandonnée, une de celles qui cèdent, si vite désemparées dans ces terribles orages des âmes aseulées, dans ces crises douloureuses des sens longtemps combattus et maîtrisés.

Et pourtant, Sperelli est un Don Juan, car il est bien l'homme vers qui vont irrésistiblement les désirs des femmes, celui qui ne vit que pour l'amour, qui n'agit qu'en vue de l'amour ; il est bien ce que l'auteur voulut en faire : *l'Enfant de Volupté*.

Et précisément, ce qui nous attachera, ce qui nous prendra dans cette œuvre, ce sera l'analyse minutieuse de cette âme atypique, de ce déséquilibré moral dont toutes les facultés psychiques sont tendues vers un seul but : le raffinement non point seulement des sensations mais des sentiments amoureux, l'exaltation de tous les *à-côté* de la passion, l'éternel désir de sublimer la volupté, en la goûtant comme seul peut la goûter un perversi cérébral.

§

Depuis le fils de Don Louis jusqu'au marquis de Priola, il semble que tout Don Juan doive être gentilhomme, tenant à la lignée du « *Grand Seigneur méchant homme* » que nous peignit Molière, paré par la nature de tous les avantages que confère la naissance, la fortune et les plus heureuses dispositions d'un esprit cultivé.

J'ose croire que M. d'Annunzio s'en est félicité, y trouvant l'occasion de situer son héros dans ce cadre de luxe, dans cette atmosphère aristocratique et mondaine qui semble retenir ses secrètes préférences.

Il s'en est servi adroitement, d'ailleurs, pour nous montrer dans cette hérédité la cause des désordres moraux de Sperelli et pour préciser, aussi ingénieusement que scientifiquement, la genèse des caractères pathologiques relevés chez ce dernier.

Mal averti serait le lecteur qui passerait inattentif sur les quelques pages — presque un chapitre — consacrées à l'ascendance d'André Sperelli. Il n'est point indifférent de savoir que « l'urbanité, l'atticisme, l'amour de toutes les délicatesses, la prédilection pour toutes les études singulières, la curiosité esthétique... la galanterie raffinée, étaient dans la maison Sperelli des qualités héréditaires ».

Ces aïeux, commensaux des monarques qu'une même disposition de l'esprit pousse vers la pratique d'un art mièvre et pervers, — le coloriste ressuscitant de son pinceau les fièvres païennes, — le dramaturge auteur d'un opéra bouffe, — les poètes, ciseleurs de vers érotiques et de badinages licencieux, — sont des ascendants qu'un expert ne négligerait pas de noter et qui nous font saisir que le comte André Sperelli-Fieschi d'Ugenta est « véritablement le type du jeune seigneur italien du XIX^e siècle, — le légitime rejeton

« d'une race de gentilshommes et d'artistes élégants, — le dernier descendant d'une lignée intellectuelle ».

Si nous voulons savoir ce que l'éducation a ajouté à ces données ancestrales d'un « fin de race » affiné et licencieux, nous lui découvrons un père, viveur enragé, marié jadis dans des circonstances tragiques à une femme qui le quitta pour épouser un ancien amant, un père qui est un épicurien délicat, résolu à détruire chez son fils les bases mêmes du sentiment moral.

Son père lui a dit : « Il faut conserver à tout prix sa liberté complète jusque dans l'ivresse. *Habere, non haberi...* il faut occuper toujours son esprit de sensations nouvelles et d'imagineries nouvelles » ; il lui a donné le goût du sophisme en disant : « affiner et multiplier les sophismes équivaut à affiner et à multiplier son propre plaisir ou sa propre douleur. »

A cette école, André Sperelli est devenu ce qu'il ne pouvait ne pas être, un artiste libéré de toute contrainte morale, — un esprit paradoxal, prédisposé par son atavisme et lentement aiguillé par les contingences vers le raffinement de toutes les jouissances, pourvu qu'elles soient délicates, vers la recherche de la sensation ténue poursuivie au mépris de toutes les lois sociales, possédée coûte que coûte dans la quiétude de l'amoralité.

Cette analyse de la démoralisation d'un esprit par l'hérédité, l'éducation et l'ambiance, vaut d'être retenue comme la mise en valeur des causes déterminantes de cet état mental particulier, bien observé de nos jours, haut clamé par les uns, vilipendé par les autres et qui réside dans l'Esthétisme, au sens grec, je veux dire dans le culte exclusif de la sensation, dégagée de toutes contraintes morales, état mental éminemment individualiste, égocentrique, qui, à logiquement parler, s'érige en marge des principes sociaux et aborde le domaine pathologique.

Force est de reconnaître que l'*Esthète*, ainsi compris, est un *désharmonique*, dont la désharmonie s'affirme entre l'intégrité des fonctions intellectuelles et émotives poussées à l'extrême et la profonde altération, sinon la négation du sens moral.

André Sperelli nous en offre le plus fidèle des portraits.

Certes, c'est un artiste : « Il était pour ainsi dire tout imprégné d'art. » C'est un émotif : « La sensibilité de ses nerfs était si aiguë que la moindre impression faite sur lui par les choses extérieures ressemblait à une profonde blessure » ; mais c'est un aboulique et un amoral. Son esprit était corrompu, et chez lui, « la force sensitive » causait « la destruction d'une autre force, de la force morale que son père déprimait sans scrupule ».

Dans le tumulte de ses inclinations contradictoires, il avait perdu toute volonté et toute moralité. La volonté, en abdiquant, avait cédé le sceptre aux instincts et le sens esthétique s'était substitué au sens moral.

Enfin l'habitude du mensonge, de la perpétuelle comédie destinée à dissimuler ses manœuvres sensuelles, a créé chez lui cet état

pathologique d'insincérité habituelle, état quasi mythomane, où le sujet parvient à ne pouvoir plus même être sincère vis-à-vis de lui-même.

Peu à peu, chez André, le mensonge vis-à-vis de lui-même, plus encore que vis-à-vis des autres, devint une habitude. Si adhérente à sa conscience qu'il finit par ne plus pouvoir jamais être absolument sincère, par ne plus pouvoir jamais reprendre la libre domination de lui-même.

Or ces stigmates de déséquilibre moral sont précisément ceux que nous allons retrouver chez Hélène Muti, la maîtresse élue par André Sperelli ; tant il est vrai qu'en amour, les psychismes anormaux s'appellent et s'attirent, d'autant plus puissamment que leurs tares sont voisines.

Sans doute le regard d'artiste du comte Sperelli-Fieschi d'Ugenta devait s'arrêter sur l'admirable beauté corrégiennaise d'Hélène Muti, duchesse de Scerni, — mais n'y fût-il pas surtout retenu par le « visage à l'expression passionnée, ambiguë, surhumaine que, seuls, « quelques maîtres imbus de toute la *profonde corruption* de l'art « ont su donner à d'immortels types de femme, comme Monna Lisa « et Nelly O' Brien » ? Et, dès le premier soir de rencontre, comme il la sent toute proche de lui, la voluptueuse qui le captive et qui se donnera avant toute lutte !

C'était, nous dira-t-il, un esprit sans équilibre dans un corps voluptueux. Comme toutes les créatures avides de plaisir, elle avait pour base de son être moral un égoïsme démesuré. Sa faculté dominante, et pour ainsi dire son axe intellectuel, c'était l'imagination ; une imagination romanesque, nourrie de lectures très diverses, directement dépendante du sexe, *continuellement stimulée par la névrose.*

Comme Sperelli, elle avait « un esprit avide d'émotions rares » et, comme lui aussi,

Elle finissait par croire véritable et durable un mouvement artificiel et fugitif de son âme ; elle avait pour ainsi dire une *hallucination sentimentale*, comme d'autres ont une hallucination physique. Elle perdait la conscience de son mensonge ; elle ne savait plus si elle était dans le vrai ou dans le faux, dans la sincérité ou dans la fiction.

Telle est la femme qui, seule, était susceptible d'exercer sur Sperelli une invincible attirance, d'en faire l'amant fougueux et conquis et de retenir son âme versatile.

Il la connaît si bien pourtant, il a si bien analysé cette âme déséquilibrée, toute voisine de la sienne, que, plus tard, lorsque Hélène l'aura quitté, il hésitera à renouer jamais les liens brisés, craignant qu'un regain de tendresse ne dissimule, chez cette voluptueuse, une duperie sensuelle, un essai de sensations nouvelles.

Egotiste parfait, il pourra dès lors déclarer :

Tromper une femme confiante et fidèle, se réchauffer à une grande flamme excitée par une feinte ardeur, dominer une âme par l'artifice, la

posséder tout entière et la faire vibrer comme un instrument, *habere, non haberi*, cela peut être une haute jouissance ; mais tromper en sachant qu'on est trompé, c'est une sotte et stérile besogne, un jeu fastidieux et inutile.

Ainsi va cette passion malade de Sperelli qui, au lendemain de l'abandon d'Hélène, lui qui pensa mourir d'amour et de jalousie, lui qui professait que « nul ne devait boire au verre où il avait bu », et que « le souvenir de son passage devait suffire à combler une vie entière », se surprend à oublier si vite la femme aimée et à s'exalter au désir d'autres conquêtes.

Ce n'était pas (d'ailleurs) pour lui un phénomène nouveau, cette cessation passagère d'un sentiment, cette sorte de *syncope spirituelle* qui, au milieu d'un bal, par exemple, lui rendait complètement étrangère la femme adorée, lui permettait de prendre part à un souper joyeux, une heure après en avoir bu les larmes.

Cette époque de la vie de Sperelli est vraiment typique pour nous éclairer sur son déséquilibre moral.

Son âme ondoyante, variable, fluide, virtuelle, se transformait, se déformait, prenait toutes les formes. — Il passait d'un amour à un autre avec une incroyable légèreté ; il caressait plusieurs amours à la fois ; il tissait sans scrupules une grande trame de tromperies, d'artifices, de mensonges, pour y prendre autant de proies que possible. L'habitude de la fausseté lui émoussait la conscience. Mais en lui persistait un instinct vivace, impitoyablement vivace : le dégoût de tout ce qui l'attirait sans le captiver. — Sa volonté, inutile comme une épée de mauvaise trempe, était une arme pendue au flanc d'un homme ivre ou inerte.

Incohérence et versatilité de l'esprit, — goût du mensonge et de la dissimulation, — aboulie, tels sont bien les stigmates de l'« enfant de volupté ».

Nous ne le suivrons pas dans cette poursuite des émotions perverses et des frissons méconnus, où toute impression sensuelle ne garde l'attrait que du germe de corruption qu'elle renferme, de la souffrance qu'elle cause, du souvenir d'amour qu'elle profane.

Chacun de ces amours lui apporta une dégradation nouvelle ; chacun s'enivra d'une mauvaise ivresse sans le satisfaire ; chacun lui enseigna quelque particularité, quelque subtilité du vice qui lui était encore inconnue. Il avait en lui-même les germes de toutes les infections. Corrupteur, il se corrompait.

Un seul de ses caprices nous arrêtera, celui qui lui fait rechercher et prendre pour maîtresse Marie Ferrès, car cette lamentable aventure précisera le caractère réellement pathologique des sentiments passionnels chez André Sperelli, et démontrera l'existence d'une véritable perversion sexuelle, toute cérébrale sans doute, suffisamment nette cependant pour être envisagée comme une tare névropathique.

Hélène Muti avait captivé André, parce qu'il la considérait comme le plus parfait instrument d'amour et qu'il retrouvait en elle cette

folie des sens qui le consumait lui-même. Tout autre sera l'attrait de Marie Ferrès. Sperelli goûtera près d'elle la volupté d'une lente séduction. La jolie Siennoise l'attire parce qu'elle est pure et parce qu'en elle l'impeccable beauté de la femme se corse de la chasteté de l'épouse et de la mère.

Marie Ferrès est une créature douée d'une sensibilité affective extrême. Son âme sentimentale est inquiète, scrupuleuse, toute empreinte de mysticisme. Elle est mariée à un taciturne et à un vicieux peu fait pour la comprendre, joignant à ses imperfections morales le tort d'une longue absence au moment où Sperelli rencontre la jeune femme parmi les roses de Schifanoia.

Chez cette émotive, sevrée des jouissances sexuelles, avide d'aimer, exaltée par la promesse de voluptés nouvelles, la crise passionnelle aura vite raison des sens troublés par la continuelle présence du séducteur.

Je sais bien (dit-elle déjà) que je suis exaltée, que je suis en proie à une sorte de folie.

Et ce sont les affres d'une lutte intime :

Je sens au fond de moi une chose obscure et brûlante qui commence à me corrompre le sang et l'âme, malgré toute volonté, malgré tout remède. Le désir... J'en ai une frayeur folle et désespérée et voici que je veille dans la nuit.

L'heure vient enfin de l'éclosion, chez Marie Ferrès, d'une crise de névrose d'angoisse, d'origine sexuelle, dont voici une bonne traduction :

Il me semble que j'ai le haut de la poitrine serré par un nœud de feu, la gorge étranglée par un sanglot qui ne veut pas sortir, la tête vide, tour à tour glacée et brûlante ; et, de temps à autre, je sens passer en moi *une sorte d'angoisse subite*, une terreur irréfléchie que je ne parviens ni à repousser ni à dominer... Et je languis, je défaille, comme une femme plongée dans un amour enlaçant et néanmoins, non, non ! ce n'est pas une volupté.

Et ce sera pour Sperelli la plus douce jouissance que cette défloration morale d'une pureté, que cette lente corruption de la madone amenée, de souillures en souillures, jusqu'à l'adultère.

La possession réelle de cette femme si chaste et si pure lui sembla être l'ivresse la plus haute, la plus neuve, la plus rare à laquelle il pût atteindre.

Tandis que, pour vaincre la résistance de Marie, il use « des plus « subtils artifices, des ruses les plus raffinées, la trompant justement « sur les choses de l'âme et sur la vie intime du cœur », Sperelli poursuit furieusement de son désir Hélène, son ancienne amante, et il mène de front les deux aventures, « pour conquérir la nouvelle « maîtresse et pour reconquérir l'ancienne ».

Il lui semble que son désir se partage, sincère, entre ces deux

femmes ; il s'émeut tour à tour jusqu'aux larmes, auprès de l'une et de l'autre. « Je suis chimérique (dit-il), incohérent, inconsistant, « caméléonesque ! »

Mais c'est peu que cette duplicité quotidienne du cœur chez un pervers. Sperelli possède d'autres modes plus aigus de volupté.

La nature même de ses goûts le portait à rechercher en amour des jouissances multiples : l'enivrement compliqué de tous les sens, les hautes émotions intellectuelles, les abandons du sentiment, les emportements de la brutalité. Et, comme il procédait à cette recherche avec art, en esthéticien, il tirait naturellement du monde des choses une grande partie de son ivresse. Cet histrion délicat ne comprenait point la comédie de l'amour sans les décors. A cet égard, sa demeure était un théâtre parfait et il était lui-même un très habile metteur en scène.

Avec le souci d'un artiste doublé d'un *fétichiste*, Sperelli a fait de la chambre un sanctuaire.

« La chambre était religieuse comme une chapelle. André y avait « réuni presque toutes les étoffes d'église qu'il possédait et presque « toutes ses tapisseries à sujets sacrés. »

Son lit de luxure est rehaussé d'un fond de velours qui « devait « avoir servi jadis au culte, car le dessin portait des inscriptions « latines et les fruits du Sacrifice ».

« Une petite tapisserie flamande très fine; brochée d'or de Chy- « pre, représentant une *Annonciation*, garnissait le chevet du lit. »

Le dossier et les sièges des fauteuils « étaient recouverts de « morceaux de dalmatiques... Partout, avec un goût ingénieux, on « avait utilisé, pour la décoration ou pour le confort, diverses « étoffes liturgiques : bourses de calices, voiles, manipules, étoles, « chasubles, légiles. »

Posséder la vertueuse Marie en ce milieu d'église, où les tentures portent en lettres d'or le chiffre de la Vierge, n'était-ce point un raffinement exquis ?

Cette chambre lui parut être le lieu le plus digne d'abriter cette ivresse, car il donnerait au doux secret une *singulière saveur de profanation et de sacrilège*.

Et il se complut longuement à imaginer l'aventure profane au milieu des scènes sacrées ; et, une fois de plus, le sens esthétique et le raffinement de la sensualité dominèrent et faussèrent en lui le sentiment simple et humain de l'amour.

Ce stigmatisme morbide n'est pas le dernier qu'on puisse relever chez Sperelli.

Il allait aveuglément au-devant de tortures nouvelles, de plus en plus déchirantes, de plus en plus insensées ; il aggravait et compliquait de mille manières l'état de son âme ; il passait de *perversions en perversions, d'aberrations en aberrations, d'atrocités en atrocités*, sans pouvoir désormais se retenir, sans avoir un instant d'arrêt dans sa chute vertigineuse. Il était comme dévoré par une fièvre inextinguible dont la chaleur aurait fait éclore dans les obscurs abîmes de sa substance tous les germes des luxures humaines. Chacune de ses pensées, chacun de ses sentiments était marqué de la même tache.

En ses mains expertes, Marie Ferrès est un jouet. André combine les effets pour illusionner ses sens et chercher dans les caresses de sa victime le goût des caresses d'Hélène. Il lui fait dire et répéter ces mots : « Tu me plais », pour entendre de la bouche de la Siennoise tomber cette phrase ensorceleuse familière à l'ancienne maîtresse, et bientôt cette perversion nouvelle devient chez lui une réelle passion chèrement cultivée.

Son esprit s'était si étrangement adapté à cette monstrueuse comédie, qu'il n'était presque plus capable de concevoir un autre mode de volupté ; cette incarnation d'une femme dans une autre n'était plus un effet de la passion exaspérée ; c'était une habitude de vie et, par suite, un besoin impérieux, une nécessité.

Il est bien spécifié qu'il ne s'agit pas chez lui de cet artifice de « pis-aller », commun à tant d'amants hantés par le désir d'une autre maîtresse ; c'est une étreinte autrement plus douce que l'étreinte véritable de la femme possédée et de la femme évoquée.

Par un phénomène de déprivation sensuelle, il était presque arrivé à croire que la réelle possession d'Hélène ne lui aurait pas donné la rare et violente secousse de volupté que lui donnait cette possession imaginaire.

Si bien que, lorsque Marie Ferrès le quittera, ce dont Sperelli souffrira surtout, ce sera de voir cesser cet enchantement sans lequel il « se figurait diminué le bonheur que lui vaudrait la possession « réelle d'Hélène ».

Et l'heure de l'adieu sera précipitée, car un soir, dans le délire de la dernière étreinte, le nom d'Hélène jaillira des lèvres de Sperelli en un cri de désir, déchirant le voile des illusions devant celle qui ne fut queson jouet et que sa victime.

§

Je ne pousserai pas plus loin cet exposé des stigmates psychopathiques d'André Sperelli, pensant que, de cette observation, se dégage assez nettement déjà le côté pathologique de son état mental.

Cette déduction n'est pas dépourvue d'intérêt à plusieurs points de vue.

On a reproché, en effet, à M. d'Annunzio cette figure malsaine de Sperelli. On a insinué que la vogue de son roman tenait à ce que tous les snobs latins avaient acclamé et salué comme leur idéal cette incarnation du gentilhomme accompli, musicien, poète, aquafortiste, bretteur, homme de cheval, flirteur inlassable, aussi près d'eux par ses brillantes qualités mondaines que par le cynisme de ses mœurs et le raffinement de son dévergondage.

Concevoir Sperelli comme un dégénéré supérieur, voir en lui un déséquilibré moral, prédisposé par son hérédité et poussé par son éducation vers cet état psychopathique, n'est-ce point laver M. d'Annunzio de ce reproche ? Sperelli devient, de ce chef, un type

d'exception, un esprit morbide, vivant en marge de nos principes, dangereux pour la collectivité, du fait même de son individualisme et de sa sensualité effrénée.

Le *grand seigneur méchant homme* de Molière prend ainsi une figure plus humaine, plus voisine de nous, parce que nous saisissons enfin, sous la forme tangible d'une tare mentale, ce que le psychisme de tous les Don Juan avait jusque-là de lointain et d'inexpliqué, de souriant et de repoussant à la fois, pour nous.

D'ailleurs, s'il ne me semblait pas un peu ridicule d'introduire en ce genre d'études — qui n'en a que faire — des considérations d'ordre moral, je ferais remarquer, en faveur de l'auteur, que le dénouement de *l'Enfant de Volupté* n'a rien d'une apothéose.

Si M. d'Annunzio a jugé inutile de faire fondre le feu du ciel sur son « Don Juan », et s'il a négligé l'affection cérébro-médullaire où sombrera le marquis de Priola, il n'a pas manqué de nous montrer Sperelli abandonné de ses maîtresses. Et cette solitude du grand amoureux, du grand séducteur, n'a-t-elle pas son éloquence et n'est-elle pas pour ce dernier le plus sensible des châtements ?

Après l'abandon moqueur d'Hélène, le geste de dégoût de la tendre Marie fuyant son bourreau est bien la moderne réplique du *Festin de Pierre*.

L'esprit des malades et des médecins

Un joyeux luron.

L'accoucheur Mauriceau raconte quelque part qu'un jour, dans son service, une femme eut d'un coup quatre enfants — une vraie portée.

La Cour ne pouvait manquer de s'intéresser à l'événement. On fut voir en cortège la prolifique accouchée. Mais le Régent voulut aussi complimenter le père. Celui-ci, un tonnelier, était de la race qui aime à se gausser, et, même devant les Grands, aiguise volontiers ses propos d'humour à la française. Comme Son Altesse marquait son admiration pour un si beau travail : — « Oh ! j'aurais besoin mieux encore, répartit l'autre, si dans le moment opportun le pied ne m'avait manqué sur le rebord du lit (1)... »

(1) *Presse médicale*, article du D^r F. HELME.

Informations de la « Chronique »

La grève des cheminots.

Outre le trouble qu'elle a, pendant quelques jours, apporté dans les communications, cette fâcheuse grève a eu une répercussion dans notre domaine ; répercussion qui, nous devons le reconnaître, aurait pu être plus grande si le mouvement que le Président du Conseil a justement qualifié de révolutionnaire n'avait pas été enrayé dès son début.

On a vu, par la protestation adressée par notre maître et ami VARIOT au journal *l'Éclair*, que les « tout petits » ont été privés en partie de leur nourriture habituelle, par suite de la suppression des trains apportant le lait dans la capitale. D'autre part, les médecins-électriciens, qui font un usage fréquent des courants galvaniques, dont l'emploi est si délicat, ont eu à constater des interruptions brusques de courant : il en est résulté pour le patient de violentes secousses, qui pouvaient avoir pour lui les conséquences les plus dangereuses. Grâce au roi Pataud et à ses fidèles sujets, l'électrothérapie, au lieu d'être un instrument de salut, est en passe de se transformer en une arme des plus périlleuses.

Et c'est le moment que choisit un de nos confrères pour organiser, au profit d'une œuvre philanthropique, une représentation de gala, où doit figurer — *greatest attraction* — le sombre mystificateur qui, encouragé par une inexplicable longanimité, poursuit la série de ses trop fameux exploits !

Mânes de Molière, soyez satisfaits : la femme de Sganarelle a fait souche...

La conception morbide de la femme dans la littérature moderne.

Notre distingué collaborateur le Dr A. MONÉRY vient d'écrire dans le *Divan* (numéros de juin-juillet-août) quelques pages des plus attachantes sur « la conception morbide de la femme dans la littérature moderne ».

Ce n'est point une étude médico-psychologique sur les tares névropathiques présentées par les héroïnes des romans ou des poèmes d'hier, mais un essai d'esthétique, condensant les principaux traits physiques de celles-ci ; car, pour employer les termes mêmes de l'auteur, « de toute littérature et même de toute époque littéraire, se dégage une physionomie spéciale de la femme, un ensemble féminin si particulier, qu'on en peut figurer les caractéristiques physiques et morales en un portrait synthétique, où nous reconnaissons les traits essentiels de toutes les femmes qui furent dépeintes, confessées et chantées par les romans ou les poèmes d'une époque. »

Phosphatine Falières



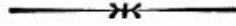
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Dans ce portrait, qui évoque une pointe sèche de Helleu, nous reconnaissons les caractères atypiques de cet *ensemble féminin*, la tendance à l'androgynie, le charme équivoque des formes éphébiques, l'attrait malsain de la « femme-enfant », le « déshabillage moral de ces poupées charmantes et dépravées, sœurs des Claudine, des Minne et des Mouche, restées petites filles perverses devant l'époux et devant l'amant ».

Lorsque ce n'est point une cardiaque, une tuberculeuse, une « utérine », c'est au moins une faible : « son corps toujours frêle, toujours las, est marqué au coin de la souffrance, laquelle devient alors un aspect nouveau de la beauté. »

Bien que M. Monéry voie dans la femme moderne le modèle élu par ceux qui « caressèrent ce charme de souffrance et de maladie », et reconnaisse dans cette conception « le reflet de nos goûts, de nos aspirations et d'une esthétique qui s'affirme jusque dans les modes actuelles », les médecins devineront qu'il voulut décrire ici une forme spéciale de cette *algomanie* ou passion de la douleur dont il nous donnait récemment, dans la *Chronique*, une étude d'ensemble, et qu'il nous signalait déjà comme une tendance générale de la littérature d'hier.

Pour remplacer la marque.

Afin de reconnaître les professionnels du crime, nos pères avaient un procédé des plus pratiques, bien que peut-être un peu barbare dans sa simplicité : ils marquaient au fer rouge les criminels dangereux qui, de la sorte, ne pouvaient parvenir à dissimuler leur casier judiciaire, puisqu'ils le portaient comme imprimé sur la peau.

En 1832, fut décrétée la suppression de la marque au fer rouge ; on proposa de la remplacer par un *tatouage* de petite dimension, portant sur une région cachée (1). Ce projet, qui vient d'être repris en Allemagne, n'a pas encore été admis chez nous, toujours par excès d'humanitarisme : on reproche au tatouage judiciaire, comme au fer rouge, de marquer d'infamie, pour le restant de ses jours, celui qui en est porteur !

Afin de répondre à ces objections, notre collaborateur le Dr Séverin ICARD (de Marseille) propose un procédé qui, à l'entendre, présente tous les avantages du *tatouage judiciaire*, sans avoir de ce dernier le grand inconvénient qui le rend impraticable.

Ce procédé consiste à injecter sous la peau une certaine quantité de paraffine, de manière à déterminer une petite nodosité. Cette petite nodosité, n'altérant pas sensiblement l'aspect de la peau, restera ignorée des non-initiés, et, dans le cas où, par hasard, elle serait découverte par un tiers, elle pourrait passer pour un petit kyste, un durillon, une tumeur quelconque, dont l'*origine judiciaire* ne serait pas soupçonnée.

(1) Cf. LOCARD, *L'identification judiciaire des récidivistes* (Paris, 1909), pp. 99 et 109.

Les points de la peau choisis pour l'injection varieront suivant la *nature des crimes ou délits*, et aussi suivant la *gravité du danger* que présentera le criminel pour la société. C'est ainsi, par exemple, que l'on pourrait convenir de choisir le bord interne de l'omoplate droite pour marquer les professionnels du vol. Cette ligne de repère pourrait alors être divisée en trois parties : la partie supérieure, pour les professionnels du vol *très dangereux* ; la partie moyenne, pour les professionnels du vol *dangereux* ; la partie inférieure, pour les professionnels du vol *moins dangereux*. L'agent préposé à l'identification n'aura qu'à palper rapidement le bord interne de l'omoplate droite, et si, sur ce bord, il trouve, siégeant à la partie supérieure, la petite nodosité révélatrice, la justice sera fixée : elle aura acquis la preuve que l'individu arrêté est un professionnel du vol *très dangereux* ; mise sur cette piste, il sera alors facile à la police de compléter l'identification du sujet à l'aide des autres moyens usités.

Mais le procédé ne serait d'aucune valeur, si la marque déterminée par l'injection de paraffine ne restait pas indélébile. Nous devons donc être fixés sur le sort qui est réservé à la paraffine après son injection sous la peau. Or, le produit injecté se comporte différemment suivant qu'il est injecté à chaud et à l'état mou, ou qu'il est injecté à froid et à l'état solide. Injectée à chaud et à l'état mou, la paraffine est résorbée complètement après deux ans, et, à sa place, s'est substitué un tissu de sclérose, un tissu de cicatrice. Injectée à froid et à l'état solide, la paraffine n'est pas résorbée : elle s'entoure d'un tissu fibreux, et, après un délai plus ou moins long, elle se trouve définitivement enkystée. Dans l'un et l'autre cas, *les résultats obtenus sont stables et définitifs*. Notre récidiviste injecté à la paraffine sera donc marqué pour toujours. Seule, une opération chirurgicale pourrait faire disparaître la nodosité révélatrice ; mais alors celle-ci serait remplacée par une cicatrice qui serait d'une égale valeur comme marque particulière.

Le procédé permet donc de marquer le criminel d'un signe qui, à l'instar d'un tatouage, est *indélébile* et *caractéristique*, mais qui, à l'inverse du tatouage, restera *invisible*, et ne sera connu que du seul criminel lui-même et de la justice. Ce signe ne sera donc point *infamant*, puisqu'il sera ignoré de tous, et il sera comme *s'il n'existait plus* et même comme *s'il n'avait jamais existé*, le jour où le criminel, revenant à de meilleurs sentiments, essaiera de faire oublier ses torts vis-à-vis de la société.

Le meilleur remède antigrippal.

L'efficacité de l'« Erséol Prunier » contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable. Grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle de l'« Erséol Prunier » pour les adultes est de 4 cachets dans les 24 heures.

Echos de Partout

L'oreille des musiciens. — Si l'on en croit la *Revue*, le docteur KINYOUN, de Washington, a observé que tout musicien a la conque de l'oreille faite d'une certaine façon, et toute oreille faite de cette manière est une oreille de musicien. Cette conque (ou pavillon) est large, profonde, rectangulaire : le bas en est horizontal, à angle droit avec l'hélix ou bord extérieur.

On remarque cette particularité chez l'Apollon du Belvédère : des ethnographes nous avaient déjà appris qu'il était nègre ; nous savons maintenant qu'il était musicien, heureuse condition pour un dieu musagète !

Chez les chanteurs, le bord inférieur de la conque dévie souvent de l'horizontale et forme un léger angle obtus avec l'antitragus. C'est le cas de M^{me} Eames. Mais cet angle obtus ne se rencontre jamais chez les instrumentistes. D'autres, comme M^{me} Cavaleri, ont le bord inférieur horizontal et l'anthélix un peu dévié. Richard Wagner avait une oreille absolument typique, dont le docteur Kinyoun a retrouvé le dessin plus ou moins net chez Hans de Bulow, Paderewski, Tschaiakowsky, Verdi, Mascagni, Berlioz, Grieg, Léoncavallo, Liszt, d'Albert et Mozart. Par contre, il y a une oreille irréductiblement rebelle à la musique : c'est celle du général Grant. Le général s'avouait incapable de retenir le plus simple des airs populaires, incapable de distinguer deux notes. Son oreille était toute droite.

(L'Actualité.)

Une hystérique qui se crucifie. — Le D^r WITRY (de Trèves-sur-Moselle) rapporte, dans la *Revue de l'hypnotisme*, un fait curieux, que l'on pourra rapprocher de celui que nous signalions dans nos variétés du dernier numéro.

« Le 8 janvier, on trouva à Turin une domestique nommée Olympia Jeannos, étendue sans connaissance sur son lit. Elle avait voulu s'infliger le supplice du crucifiement : ses mains et ses pieds étaient transpercés par des clous énormes ; sur la tête et sur la poitrine apparaissaient de nombreuses plaies provenant de coups.

La jeune fille, qui était originaire de la vallée d'Aoste, s'était soumise à ce martyre pour une cause futile. Elle avait reçu la veille la visite de sa sœur, qui lui avait reproché d'avoir dénigré son

dernier patron. L'infortunée hystérique, très affectée par ces reproches, résolut de mourir en subissant les tortures du Christ.

A la faible lueur d'un cierge, elle accomplit l'œuvre dans sa chambrette. Elle poussa d'abord avec beaucoup de peine deux clous rouillés, longs de 15 centimètres, à travers les pieds, puis deux autres à travers les mains. Ce martyre stoïque fut fait avec une précision remarquable. Les pieds et les mains sont traversés juste au milieu par les clous ; les plaies n'ont provoqué aucun épanchement de sang et la cicatrisation s'est effectuée sans que la rouille ait été la cause d'accidents. Lorsque la jeune fille se réveilla le matin, en constatant que la mort n'était pas survenue, elle prit un canif et se laboura la tête et la poitrine.

L'anesthésie était totale, mais elle perdit beaucoup de sang et s'évanouit. La maîtresse de la maison la trouva dans cet état et fit conduire la martyre hystérique à l'hôpital.

(*Journal de méd. et de chir. prat.*, 25 juillet 1910.)

Charmante jeunesse. — A notre époque de dépopulation, les deux historiettes suivantes ne manquent pas de saveur ; elles nous viennent du département du Tarn.

Une famille avait deux enfants, notamment une jeune fille de 18 ans, fiancée à un charmant jeune homme. Survint un troisième enfant. Aussitôt le prétendant éconduisit sa fiancée ; il s'en disait très épris, mais il ne l'était pas assez pour supporter qu'un nouveau venu eût des droits au partage des terres ; il trouvait que l'affaire était moins avantageuse.

Dans une autre famille, la fille, qui a 16 ans, a exigé de cohabiter avec sa mère, afin que son père soit tenu à l'écart de tout rapprochement possible où une erreur pourrait être commise : une créature nouvelle aurait nui à son mariage *présumé probable*.

(*Bulletin de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, 1910, n° 46, et *Presse médicale*, n° 81.)

Les femmes de Dayton (Ohio). — A la suite des nombreux attentats criminels dont les femmes ont été récemment victimes dans cette ville, elles ont décidé de se servir d'une arme inventée par l'une d'elles et qui, prochainement, sera en vente, non seulement dans les magasins de cette ville, mais aussi dans tous ceux des États-Unis.

Cette arme est une sorte de poire que les femmes peuvent facilement mettre dans une poche de leurs vêtements.

Si elles sont attaquées, elles pressent sur cette poire, et lancent au visage de l'assaillant de l'ammoniaque avec un assaisonnement de poivre rouge.

(*Opinion*, de Saïgon, 14 mai 1909.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La vaccination, en Indo-Chine.

M. le D^r KERMORGANT, membre de l'Académie de médecine, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer le curieux document qu'on va lire: c'est l'*Avis de vaccination* publié par les autorités indo-chinoises, le 19 novembre 1904.

« La formation de l'homme est due au sperme du père et au sang de la mère.

« La variole provient de cette formation, quand le père et la mère ont des relations entre eux. Cette maladie atteint les hommes et les femmes tôt ou tard, légèrement ou grièvement. Mais elle sévit notamment sur les enfants.

« Elle est bien contagieuse et présente les symptômes suivants :

« L'enfant a la fièvre au commencement, son corps se couvre ensuite de boutons, ces boutons se développent et sèchent, l'enfant doit rester alité pendant une quinzaine de jours. Celui qui est atteint légèrement de la variole n'a guère besoin de se soigner ; si le malade est atteint grièvement, il pourra devenir infirme.

« Dans les livres de médecine, il y a pas mal de moyens préventifs contre la variole ; cependant ils sont inefficaces.

« Les médecins européens ont trouvé dans le corps du buffle blanc un insecte qui pique celui-ci, ces piqûres se développent et se transforment en abcès dont ils se servent par inoculation afin de se préserver de la variole.

« On peut donc dire qu'ils auraient pu s'emparer de l'influence de Dieu.

« Depuis que le gouvernement annamite est placé sous le protectorat de la France, les enfants des gens riches et des fonctionnaires habitant les grandes villes ont été vaccinés et revaccinés, c'est pourquoi la variole a disparu.

« Quelques vaccinateurs indigènes employaient, pour l'inoculation, du vaccin impur, ou ils ne le conservaient pas soigneusement ; ces inoculations ne donnaient pas alors de bons résultats, c'est pour cette raison que les habitants des campagnes s'en remettent à la clémence du ciel.

« Un médecin vaccinateur européen va entreprendre incessamment une tournée dans la province, il désirera vacciner le plus de monde possible afin de préserver la population de la variole.

« Nous avons entendu dire que la population se figure qu'on fait donner maintenant des chiffres d'inscrits pour augmenter plus tard les impôts personnels et qu'elle réduit alors ces chiffres.

« Nous ne pouvons que rire d'une telle stupidité. N'aurait-on pas d'autres moyens pour augmenter les impôts ? Il n'est pas admissible que l'on veuille profiter de la vaccination, qui d'ailleurs fait du bien à la population, pour lui rendre du mal.

« Vous, Phûs et Huyêns, qui êtes instruits, vous avez d'ailleurs pu apprécier des résultats donnés par la vaccination ; vous devez donc porter à la connaissance de la population les services rendus, donner la plus grande publicité à ces instructions afin que tout le monde se fasse vacciner.

« Cette opération nécessitera une légère perte de temps, mais est gratuite.

« Les enfants ne seront plus exposés à être variolés.

« Les 4 phiòet huyên sont chargés de l'exécution du présent avis. »

Cachet du Quan-bô
id. Quan-an.

La peste d'Égypte en 1830 : une lettre inédite du D^r Pariset.

Au moment où il est à nouveau question de la peste, qui vient d'éclater dans quelques districts du vaste territoire russe, on ne lira pas sans intérêt la lettre qui suit.

Son signataire fut un des membres les plus distingués de l'Académie de médecine, dont il fut, pendant plusieurs années, le secrétaire perpétuel. Il avait été envoyé en mission par le gouvernement en 1819, pour observer la fièvre jaune, à Cadix. Neuf ans plus tard, il acceptait sans hésitation d'aller observer la peste en Égypte. C'est de la terre des Pharaons qu'il écrivait à un ami la belle épître restée jusqu'à ce jour inédite, dont nous devons la communication à l'obligeance toujours empressée de M. le D^r V. SCHEUER.

Au Caire, le 5 janvier 1830.

Je t'ai dit, mon cher Roger, que le Patriarche d'Antioche, aimé et respecté dans tout le Liban, beaucoup plus que le Pape ne l'est en Europe, m'honorait d'une amitié toute particulière.

Un de ses envoyés, le sheick Warden-el-Khasin, est arrivé dans cette ville et m'a recherché avec empressement. « Vous êtes, m'a-t-il dit, le père de la prospérité. La terre où vous posez les pieds de-« vient une terre de prédilection. Nous sommes des infortunés qui « avons besoin de vous. Nous manquons de lumières. Les vôtres « nous éclaireront. Vous serez notre guide, notre prophète. »

Et là-dessus, il me raconta que, n'étant pas informés de mon retour précipité en Égypte, l'émir Hassim (fils et héritier présomptif de l'émir Bahir qui gouverna tout le Liban) et le Patriarche lui-même m'avaient envoyé, à Beyrouth, trois chevaux magnifiques, de la plus belle race, qu'ils les ont repris, avec regret, depuis mon départ, que, cependant, ils n'ont point abandonné le projet de fonder un hôpital.

que le local est choisi et les fonds faits, qu'ils n'attendent plus que ma présence et mes conseils, que le Patriarche a écrit, il y a 2 mois, au Roi de France pour m'obtenir de Sa Majesté, etc., etc., que te dirai-je encore : des choses qui me touchaient, me ravissaient, m'étonnaient, me faisaient rougir et qui, cependant, au dire de l'interprète, le bon ami, M. Dunap, portaient le cachet de la sincérité.

Que pouvais-je répondre ? Que j'étais confus de tant de bontés et que, d'ailleurs, il me serait impossible de me refuser à une aussi belle occasion de servir les hommes et de faire aimer ma nation, que, néanmoins, je ne pouvais rien conclure sans les ordres du Roi, que si, sur la seule lettre du Patriarche, ces ordres m'arrivaient, j'obéirais sur-le-champ, à moins que la peste ne me contraignit à prolonger mon séjour ici. Toutefois, je viens d'écrire à l'émir Hassim pour bien l'assurer de mon entier dévouement.

Voilà l'état des choses de ce côté-là. Certes, j'étais prêt, si M. le Prince de Polignac voyait quelques avantages dans un projet pareil, ne fût-ce que pour l'honneur qui en rejaillirait sur la France et pour les bénédictions que cela vaudrait au Roi. Causes-en avec lui et dis-lui que Son Excellence peut compter sur moi à la vie et à la mort.

Quelle serait ma marche ? J'irai courir le Delta. En février, je serai à Abou-za-Bel. Si la peste se confirme — car elle se montre déjà — j'attendrai qu'elle soit finie. Si elle ne persiste pas, je serai prêt en avril, soit pour retourner en France, soit pour reprendre le chemin de la Syrie.

Avec quelle ardeur je me suis occupé d'une œuvre si sainte et si belle ! J'irai. L'hôpital sera fondé. On en fera bientôt une Ecole de médecine. Cette Ecole sera tenue par des Français, et ces Français, il faudra les choisir parfaits et sans tache (s'il en est !). Cette fondation achevée et cet exemple donné aux hommes, je reviendrai à ma famille, à toi, heureux de mes souvenirs et surtout heureux d'avoir agi selon le cœur du Roi.

Tout ceci fait suite à ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Son Excellence, le 23 août dernier, lorsque j'étais à Larnaca, dans l'île de Chypre. Il me semble bien que je t'en ai dit quelques paroles, soit de Chypre, soit de Tripoli, soit d'Édesse. Je suis sûr d'en avoir parlé à ma bonne femme. Je n'en dormais pas et telle a été, en grande partie, la cause des courses énormes que j'ai faites dans le Liban et qui m'avaient rendu méconnaissable, tant j'étais fatigué.

Mon Dieu ! qu'il serait beau de créer un asile pour le malheur au milieu de tant d'infortunés ! Que les maladies sont multipliées dans le Liban ! Ah ! si les Anglais avaient autant de faveur que nous, parmi les Maronites ! Ils y feraient, déjà ils y ont fait quelques tentatives, mais la religion de ce peuple les repoussait. On ne veut que nous, nous Français, nous catholiques, nous francs et ouverts, nous qui sommes oublieux pour les autres, nous qui pouvons déplaire

par notre inoffensive vanité, mais qui ne blessons pas par notre orgueil. Même les Turcs nous préfèrent.

Quand nous sommes arrivés dans le port de Beyrouth, il s'agissait d'obtenir du Gouverneur qu'il nous fût permis de débarquer. Qui sont-ils ? Français. Qu'ils viennent ! Pour toute autre nation, c'eût été difficulté sur difficulté.

Je t'expose les faits, mais c'est à Son Excellence à en scruter les suites. Tu me gronderas peut-être de ne pas songer au repos et de ne pas penser à revoir bientôt mon pays et les miens. Il est vrai que mon humeur aventurière ne cadre guère avec mon âge. Mais quoi ! Un homme plus jeune aurait moins d'autorité et je n'en veux que pour faire le bien. Si j'ai le bonheur d'en faire, ma barbe grise en aura tout l'honneur. Tiens pour certain qu'aux yeux de ces gens-ci, mes soixante ans ajoutent singulièrement à mon peu de mérite intrinsèque et que mes rides me donnent un crédit que ne me procurerait pas même la plus profonde sagesse.

« Quoi ! se disent-ils, dans leur for intérieur, ce bonhomme court « ainsi le monde ! Pourquoi ? il pourrait vivre en paix chez lui et « le voilà qui se jette sur les grands chemins pour détruire la peste, « pour porter les hommes à s'entr'aider mutuellement. Il faut que, « sur ces différents points, il ait une bien vive persuasion. »

C'est à la lumière de ces réflexions qu'ils cherchent, dans leurs propres idées, comment j'ai pu arranger les miennes, et ce petit travail préparatoire, qu'ils font sur eux-mêmes, me les concilie par avance.

Le cœur humain se livre volontiers à une bienveillance manifeste et désintéressée. Je puis donc faire, avec eux et pour eux, ce que ne réaliseraient pas même des hommes qui vaudraient infiniment mieux que moi, ce qui n'est pas difficile. Si je le puis, je le dois, et, de par ce principe, je suis prêt à tout tenter pour le succès. Ainsi donc, que M. de Polignac me dise : Va, et j'irai. Viens, et je viendrai, comme le serviteur de l'Évangile.

Nous sommes toujours au même point. Après le premier pestiféré, un soldat est mort précipitamment ; une jeune fille en buvant le café, quelques autres encore, mais on attend M. Minaud, notre Consul. Il sera ici demain ou après. Il est probable que je partirai vendredi ou samedi.

Où serai-je le 21 ? où serai-je le 25 ?

Tristes jours pour le genre humain et pour moi ! Hélas, mort ! mort ! ma pensée habituelle ! Que j'arrive au moment fatal en faisant le bien ! et que le terme arrive quand Dieu le décidera ! Je suis prêt comme pour M. de Polignac.

Je t'embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

(Signé) : E. PARISSET.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Vieux-Neuf Médical

L'ancienneté de l'héliothérapie.

Dans le numéro 18, du 15 septembre 1909, M. DE BEAUREPAIRE-FROMENT fait allusion à *l'ancienneté de l'héliothérapie* et dit qu'il n'y a pas seulement la chose mais le mot dans un roman d'Edouard Gourdon, *Naufrage au Port* (Michel Lévy, 1864).

En réponse, je me permettrai de faire connaître à mes aimables lecteurs de *la Chronique médicale*, que « la chose » n'est pas seulement dans ce roman, puisqu'on peut lire le passage suivant dans HÉRODOTE; d'où il résulte que « la chose » était bien connue depuis déjà de longues années ! Témoin ce passage :

De l'exposition au soleil (περὶ ἡλιώσεως).

« L'exposition au soleil est éminemment nécessaire aux gens qui ont besoin de se restaurer et de prendre de la chair (de l'embonpoint ?); cependant il faut éviter les rayons qui s'échappent à travers les nuages, et, dans les pays à l'abri du vent, ceux qui sont souvent interceptés. Autant que possible, on s'arrangera de façon que, en hiver, au printemps et en automne, le soleil vienne frapper directement les malades; mais en été, il faut rejeter cette méthode pour les gens faibles, à cause de l'excès de chaleur.

« C'est surtout le dos qu'il faut exposer au soleil ou au feu; car les nerfs qui obéissent à la volonté se trouvent principalement dans cette région et, si ces nerfs sont tenus dans un état de douce chaleur, cela rend le corps tout entier plus sain; toutefois, il faut garantir la tête à l'aide de quelque couverture. » *Œuvres d'Oribase*, par BUSSEMAKER et DAREMBERG, tome II, p. 407.

Comme quoi il n'y a rien de nouveau sous le soleil... pas même l'héliothérapie !!

D^r GEORGES LAMBRINOPOULOS (*de Pyrgos*, Grèce).

Paracelse et la théorie des ferments.

L'idée des ferments, introduite par Paracelse, n'est point aussi ridicule et aussi absurde que quelques médecins modernes voudraient le persuader. Elle a peut-être un fondement plus réel que celle du prétendu mécanisme qu'on voudrait lui substituer.

Un fait qu'on ne saurait révoquer en doute, et qui est du plus grand poids en faveur de la première opinion, c'est que « chaque organe du corps a une mixtion et des qualités particulières, aussi sensibles au goût et à l'odorat qu'à la vue. Qu'y aurait-il donc d'étonnant qu'en vertu de cette mixtion et de ces qualités, chaque organe altérât ou changeât celle des humeurs qui y abondent, comme un levain communique les siennes aux matières qu'on lui associe ? »

D^r DAGINCOURT.

Iconogramédicale

Les derniers jours de Molière.

Le Figaro illustré vient de souligner le 25^e anniversaire de la nomination de M. Jules CLABETTE au poste d'Administrateur, par la publication d'un luxueux numéro consacré à La Comédie-Française. Entre autres précieux documents que cette heureuse circonstance a permis d'exhumer, il en est un qui nous intéresse tout particu-

lierement : c'est le feuillet du Registre de La Grange, relatant les derniers moments de Molière, et que nous devons à l'obligeance de notre aimable confrère de la grande presse de pouvoir ici reproduire en fac-similé.

1673	
Dimanche 29 Janvier	Mais: Infidèles 599 ^{tt} 33 ^{tt}
Mardi 31	Mais: Infidèles 179 ^{tt} 5 ^{tt} 51 ^{tt}
Vendredi 9 Février	Tristram 298 ^{tt} 11 ^{tt}
Mardi 7 me	Dumanches 5 Deux 982 ^{tt} 18 ^{tt} 10 ^{tt}
Rependun	
Précis	Vendredi 10 ^{me} Représentation du malade
Revenant	imaginaire 1992 ^{tt} 71 ^{tt} 14 ^{tt}
et de son	
de est de	Dimanche 12 Malade Imag 1459 ^{tt} 55 ^{tt}
Vertue	
	Mardi 14 ^{me} mal. Imag 1879 ^{tt} 80 ^{tt}
	De Vendredi 17 1219 ^{tt} 39 ^{tt}

Ce mesme jour après la Comédie sur les 10 heures du soir Monsieur de Molière mourut dans la maison Rue de Richelieu, ayant joué la voute dud. malade Imaginaire fort incommodé d'un rhume et fluxion sur la poitrine qui luy causoit une grande toux de sorte que dans les grands efforts qu'il fist pour cracher il se rompit une veyne dans le corps et ne vescu pas demye heure ou trois quarts d'heure depuis lad. rupture de son Corps Et l'enterré a St Joseph Ayde de la paroisse St Estache Il y a vuz tomber plusieurs Surs sur tout de terre.

Dans le desordre de la troupe le Roy avec une poste comparable le Roy eust deffin de joindre les acteurs qui la composoient aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne

REGISTRE DE LA GRANGE (17 février 1673).



LA MORT DE MOLIERE, par Emile BAYARD

et ne vescu pas demye heure ou trois quarts d'heure depuis lad. veyne rompue... x
 Vis-à-vis ce feuillet impressionnant, nous donnons une reproduction de la saisissante et très réaliste composition d'Emile BAYARD, qui nous restitue avec beaucoup de vérité le Molière mourant.
 Nous exprimons à M. Emile Bayard fils toute notre gratitude, pour l'empressement qu'il a mis à nous confier cette belle œuvre de son regretté père.



CORRESPONDANCE ET PETITS RENSEIGNEMENTS

Une levée de forceps.

Un groupe de sages-femmes du Syndicat général des sages-femmes de France, réunies en la mairie du IV^e arrondissement, le 15 octobre dernier, nous envoie la protestation qu'on va lire. A l'invitation de ces charmantes mais bien chatouilleuses dames, nous insérons le factum ci-dessous.

Monsieur le Docteur Cabanès, directeur-rédacteur de la Chronique Médicale, 9, rue de Poissy (Paris).

Paris, 15 octobre 1910.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Pour répondre à votre article « Sensation de Pygopages », les Sages-femmes, réunies en séance syndicale, ont l'honneur de vous prier de bien vouloir déclarer, dans votre prochain numéro, que la signataire : *Louise Toussaint, accouchense de 1^{re} classe*, des articles intitulés CAUSERIE D'UNE ACCOUCHEUSE, est un pseudonyme du Dr Blatin, dit des Bussières, ou de l'un de ses collaborateurs de l'organe commercial : *Journal des Médecins et des Accoucheurs* ; mais il n'appartient à aucune sage-femme.

Un procès retentissant entre le Dr Blatin et l'une de nos collègues, qui a eu lieu en 1901, avec échec mérité pour le Dr Blatin, a donné la preuve que Louise Toussaint, dénommée si aimablement par vous : « Une très distinguée sage-femme », n'a jamais existé, malgré un portrait apocryphe, publié dans le *Parfait Nourricier* d'alors, devenu, depuis le procès de 1901 : *Journal des Médecins et des Accoucheurs*, ce qui est une cause d'erreur, pour la majorité du corps médical, qui croit à l'existence du mythe d'antan, qui est toujours le mythe d'aujourd'hui...

Dans l'espoir que vous accueillerez bienveillamment cette rectification, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Docteur, avec nos remerciements, nos salutations distinguées.

Un groupe de sages-femmes, du Syndicat général des sages-femmes de France.

En la Mairie du 4^e Arrondissement, le 15 octobre,

Siège social : 22 bis, avenue Rapp.

M^{me} Marie ROGER, Présidente.

Deux mots de réponse, s'il vous plaît, Mesdames : le *Guide Rosenwald* de 1910 porte mention d'une sage-femme du nom de TOUSSAINT, demeurant 113, boulevard Beaumarchais. Mais peut-être ne s'appelle-t-elle pas Louise ? J'avoue, à ma confusion, que je ne l'ai pas contrôlé. *Inde iræ sagarum !*

L'Orchestre médical.

Le groupe symphonique, constitué sous ce nom, se compose exclusivement de médecins et d'étudiants en médecine. Les dames y sont admises. La société admet, en outre, aux pupitres jugés insuffisants, des membres associés, choisis de préférence dans la famille médicale.

Elle accueille également des membres honoraires non exécutants.

La cotisation annuelle a été fixée à 30 francs, pour les médecins exécutants ; à 10 francs, pour les étudiants. Chacun doit verser, au préalable, un droit d'entrée de 10 francs.

Les membres honoraires paient une cotisation minimum de 20 francs par an.

Les réunions auront lieu trois fois par mois. *L'Orchestre médical* se propose de prêter son concours à des fêtes de bienfaisance, à organiser des concerts, etc.

Pour s'y affilier, s'adresser soit au D^r RICHELLOT, 3, rue Rabelais ; soit au D^r VAUCAIRE, 52, rue la Boétie, à Paris.

La Maison du Médecin.

La Maison du Médecin vient de s'assurer la jouissance immédiate d'un fort joli domaine, à Brézolles (Eure-et-Loir), à l'effet d'y installer des pensionnaires. Située à 24 kilomètres de Dreux, dans un bourg important, cette propriété répond admirablement au but poursuivi. La maison est très confortablement aménagée, bien meublée, et peut recevoir une dizaine de pensionnaires. Elle est entourée d'un superbe parc boisé, d'un jardin potager, auquel fait suite une prairie bordée par la charmante rivière la Neuvette. De nombreux communs permettent une exploitation fructueuse de la propriété. Cheval et voitures à la disposition des pensionnaires.

Ceux-ci vont pouvoir entrer tout de suite. Ils se trouveront à Brézolles dans une quiétude parfaite ; le pays est pittoresque, les promenades très agréables ; la chasse et la pêche offriront un agrément de plus aux amateurs.

Voici donc réalisée définitivement la première fondation de la Maison du Médecin. Devant ce succès presque inespéré, le Corps médical sera unanime à encourager les promoteurs de l'œuvre et à soutenir celle-ci pécuniairement et moralement. Les adhésions déjà si nombreuses vont se multiplier.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

L'instinct des animaux les préservant des épidémies (XVII, 347, 615). — Je remercie les obligeants collaborateurs de la *Chronique médicale* qui ont bien voulu me répondre. Cependant, me serait-il permis d'appuyer sur ma demande ?

M. le D^r N. Querculus doit avoir pleinement raison, en ce qui concerne l'*ami de l'homme*. Quant à l'instinct des oiseaux — et il s'agissait d'eux particulièrement, — je demeure très embarrassé devant l'explication donnée par M. Paul Berner, qui attribue le phénomène à l'« extraordinaire capacité olfactive des oiseaux ». Or j'ai lu, dans l'*Histoire naturelle* de Brongniart, que « l'odorat est peu développé chez les oiseaux, et que les grands rapaces planant dans l'air à la recherche de quelque proie sont guidés par la vue. Même ceux qui aiment les charognes, comme les vautours, ne sont, pour ainsi dire, pas attirés par l'odeur de la chair en putréfaction. »

M. A. Milne-Edwards a fait à ce sujet d'intéressantes et concluantes expériences.

« Des vautours, que l'on avait quelque peu fait jeûner, furent placés dans une grande cage de la ménagerie du Muséum. Dans cette même cage, on mit une caisse remplie de chair pourrie, sentant très mauvais par conséquent ; cette caisse était recouverte d'une toile, qui était assez mince pour que, d'un coup de bec ou d'un coup de griffe, les oiseaux pussent la déchirer.

« Les vautours restèrent à côté de cette boîte sans chercher à s'emparer de la chair, ne semblant même pas s'apercevoir de l'odeur abominable qui se dégageait. Au bout de quelque temps, on fit, dans la toile, un tout petit trou. Alors on vit les vautours s'approcher, regarder, puis se précipiter, lacérer la toile, et dévorer le contenu de la caisse. Ils n'avaient donc pas été avertis par l'odorat de la présence de cette charogne dont ils se délectèrent. »

La question de la fuite des oiseaux, voire de celle des insectes, devant les grandes épidémies, se trouverait donc encore à résoudre, avec son intérêt fait pour passionner, ainsi que le dit M. Paul Berner, l'hygiéniste aussi bien que le biologiste.

HENRY-ANDRÉ.

— Si notre confrère N. Querculus veut bien se reporter au *Bulletin de la Société préhistorique de France* (année 1910), il verra comment la propriété sur laquelle il a justement insisté, en ce qui concerne les chiens, a été la raison, à l'époque *gauloise*, du choix du chien

comme représentant la Divinité de la Mort. De là est née la théorie du *chien infernal* (représenté dans la mythologie grecque), pour expliquer les nombreux *sacrifices de chiens* exécutés par les *Gallo-Romains*, lors des funérailles.

Marcel BAUDOUIN.

Rue des Malades (XVII, 372, 619). — Il existe à Tournai une *rue des Meaux*, autrefois *rue des Maulx*, ainsi dénommée parce qu'elle aboutissait à une porte de la ville au delà de laquelle se trouvait la léproserie du Val.

La *rue Crespel*, dans la même ville, a porté longtemps le nom de *rue des Morts*, parce qu'elle servait au passage vers le cimetière du Sud pour la population des faubourgs de la rive gauche (de l'Escaut).

D^r DESMONS.

(Tournai, Belgique.)

— La rue des Suaies, à Lille, dont parle le D^r Dutilleul, dans la *Chronique* du 15 septembre 1910, page 619, n'a rien à voir avec les morts. J'en sais quelque chose.

C'est, par corruption, l'ancienne rue des Sueurs, c'est-à-dire rue des Cordonniers (de *sutor*, suteur, suaire).

Cette ancienne rue lilloise n'était point macabre, mais n'avait pas non plus un seul cordonnier. Il était temps de la supprimer, toute raison d'être lui manquait. La morale y a gagné autant que l'étymologie.

D^r GASTÉLIT (Lille).

Comment on meurt au théâtre (XVI, 696 ; XVII, 590). — Pendant de longs mois, un bazar de la rue de la Banque exposa naguère un grand tableau, fort émouvant, représentant Gil Naza à l'hospice de Charenton, entravé dans la camisole de force, les yeux hagards et terrifiés, tapi dans l'angle du cabanon. Le tableau porte, rapprochement douloureux, la signature de l'autre Gill, son ami André Gill, qui devait bientôt sombrer à son tour. Il est exhibé actuellement par la Société antialcoolique de la rue des Écoles, à qui le marchand l'a cédé à titre gracieux.

FAGUS.

Une définition de la vie (XVII, 646). — Je connaissais, avec de légères variantes, l'épigramme contre les médecins que vous donnez dans le dernier numéro de votre *Chronique médicale*, et la copie que j'en possède l'attribue à un certain *Piis* ou *Piès*, nom baroque qui m'a tout l'air d'un pseudonyme.

Ce qui est assez plaisant, c'est qu'un médecin anonyme a relevé le gant, et répondu à l'épigramme dans les termes mêmes employés par l'auteur.

L'existence est une pendule
 Qu'en vain soi-même on veut guider.
 Malheur à tout homme incrédule,
 Qui ne la fait raccommoder !
 Sans doute Hippocrate calcule
 Quand il s'agit d'y regarder :
 Il la retarde sans scrupule,
 Quoiqu'on s'obstine à l'avancer.

Les mots soulignés constituent les variantes de ma propre version. Peut-être cette contre-partie pourra-t-elle amuser vos lecteurs : je regrette seulement que le nom de l'auteur nous échappe.

D^r FR. MONOD (*Pau*).

— L'auteur de l'épigramme, sur la définition de la vie, citée dans le dernier n° (octobre) de la *Chronique médicale* est, si mes souvenirs sont exacts, le chevalier de Piis, fondateur du théâtre du Vaudeville, poète, auteur dramatique et secrétaire du comte d'Artois.

De cette épigramme, le docteur Moreau, de Vitry-le-François, a vengé le corps médical, par la suivante, d'un assez joli tour. (V. plus haut.)

D^r EYMERY (*Blaye*).

— L'épigramme citée, avec quelques variantes — dans le n° 19 page 646, de la *Chronique médicale*, a pour auteur un ami de Désaugiers, le vaudevilliste Augustin de Piis (1755-1831). En voici, d'ailleurs, le texte exact :

L'existence est une pendule
 Que par soi-même il faut guider.
 Malheur à l'homme trop crédule
 Qui la donne à raccommoder !
 On croit qu'Hippocrate calcule
 Quand il s'agit d'y regarder ;
 Mais il l'avance sans scrupule,
 Ne pouvant pas la retarder.

On trouve dans les *Exercices sténographiques*, par les frères Duployé, la réponse suivante, due à M. Moreau, médecin à Vitry-le-François (suit le texte donné dans la communication première.)

De quand date cette réponse et qui était M. Moreau ? Je l'ignore absolument. Les *Exercices sténographiques* des frères Duployé ont paru il y a quelque quarante ans.

II. MINEUR (*Bruzelles*).

Grossesses sine coitu (XVII, 161, 313). — A propos de grossesse avec hymen intact, tel le cas rapporté à la Société de Médecine de Nancy, le 27 janvier 1910 (1), j'ai vu dans une bourgade du Midi

(1) Cf. *Gazette des hôpitaux de Toulouse*, 18 juin 1910.

une jeune fille, *minus habens* caractérisée, quoique de développement physique normal, de physionomie plutôt agréable, qui avait été l'objet de tentatives de défloration demeurées infructueuses, en raison d'un hymen infranchissable.

Un soir, à l'occasion d'une orgie entre bons amis, l'un des convives, celui-là même qui avait plusieurs fois tenté inutilement l'assaut, pratiqua — ainsi du moins le raconta la jeune fille — la fécondation... *cum digito*.

Des témoins dignes de foi affirment qu'après cette séance, et avant l'accouchement normal qui en résulta, quelques mois après, l'atrésie était toujours absolue ; la virginité était donc restée théoriquement intacte.

L'enfant, un beau petit garçon, naquit avec une tache navique sur le flanc droit, et cette tache affectait la forme d'une croix. La grand'mère, mendicante notoire, profita de la circonstance pour toucher la générosité publique, en présentant cet enfant marqué comme un nouveau « Petit Jésus »... conçu sans péché !!!

C. G.

La gymnastique respiratoire (XVI ; XVII, 283, 623). — J'ai lu dans la *Chronique médicale*, n° 18, du 15 septembre 1910, une note du D^r L. sur la gymnastique respiratoire, dans laquelle il parle du traité de gymnastique raisonnée par Ch. Heiser.

Je vous serais infiniment reconnaissant, si la chose n'est pas indiscrette, de me donner le nom de notre confrère et son adresse, car je voudrais lui faire parvenir une étude que j'ai faite sur la scoliose et qui reflète les idées de mon aïeul Ch. Heiser, de mon père C. Heiser, ancien chef de service de kinésithérapie à l'hôpital civil de Strasbourg, et enfin mes observations personnelles.

D^r HEISER.

(Paris, 9, rue Notre-Dame-de-Lorette.)

Même demande nous est adressée par le D^r A. Lombard, 14, rue Logelbach. Ayant égaré la copie du D^r L., nous serions reconnaissant à notre correspondant de bien vouloir répondre directement à nos confrères, s'il le juge à propos.

L. R.

Parrains de mots médicaux (XIII, 235, 327). — On lit dans le *Petit Marseillais*, du 12 octobre dernier :

« Nous avons relaté que le docteur CAMOUS, de Nice, avait inoculé, le 5 octobre courant, à l'hôpital Saint-Roch, deux malades gravement atteints. Nous pouvons aujourd'hui donner avec certitude des nouvelles des *siccensizés*, comme les appelle l'éminent docteur qui les a traités. »

Le nouveau-né n'est peut-être pas très, très bien venu ; mais puisqu'il a un père adoptif, laissons-lui-en la responsabilité.

L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les mœurs légères au XVIII^e siècle : Contes et Facéties galantes, introduction et notes, par AD. VAN BEVER. Paris, Louis Michaud. — *Mémoires de la princesse de Lamballe*, favorite de Marie-Antoinette ; introduction du bibliophile POL-ANDRÉ. Paris, Albin Michel. — *Un médecin au XVIII^e siècle, le D^r Vallant ; une malade imaginaire, M^{me} de Sablé*, par le D^r André CRUSSAIRE. Paris, Vigot frères. — *Marcellus*, poème dramatique, avec musique de scène et chœurs ; *Au soleil d'été*, poème pour recevoir une adaptation musicale de M. Félix Huet, par Joseph CHEVRON. Châlons-sur-Marne, 1910. — *Le Buste et ses rapports avec la taille chez les criminels*, par le D^r Charles PERRIER. Ext. des *Archives d'anthropologie criminelle*, sept.-oct. 1910. — *Curabilité de la tuberculose rénale et vésicale par les moyens médicaux*, par le D^r LE CLERC-DANDOY. Bruxelles, Charles Bulens. — *La Préparation 606 ; le traitement de la syphilis par la méthode d'Ehrlich ; indications et contre-indications ; ce que j'ai vu en Allemagne*, par le D^r E. EMERY. Paris, Doin et fils, 1910. — *L'Origine du type familial de la maison de Habsbourg*, par le D^r Osw. RUBBRECHT. Bruxelles, G. Van Oest et C^{ie}. — *Le Réveil de la dormeuse d'Alençon*, par M. le D^r Paul FAREZ. Paris, Maloine, 1910. — *L'Ame bretonne* (3^e série), par Ch. LE GOFFIC. Paris, H. Champion, 1910. — *Troisvilles, d'Artagnan et les Trois Mousquetaires*, études biographiques et héraldiques, par Jean DE JAURGAIN. Paris, Champion, 1910. — *Les Piluliers*, par M. Edm. LECLAIR (ext. du *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, octobre 1909). — *Les Lions de l'Institut*, par Numa RAFLIN. Paris, H. Champion, 1910. — *La Proposta della « Sterilizzazione » dei più anormali quale misura profilattica sociale contro la degenerazione* (Estratto dalla Rivista « L'Anomalo », 1909) ; I « Malviventi » a Napoli : note di diagnostica e terapia della delinquenza, par le Professeur A. ZUCCARELLI (Estratto dalla Rivista « L'Anomalo », 1908). Napoli, Stabilimento tipografico cav. N. Jovene e C., Piazza Trinità Maggiore, 13. — *Un délire d'interprétation dans l'histoire : Maria-Stella Chiappini, lady Newborough, baronne Sternberg (1773-1843)*, par le D^r Lucien LAGRIFFE. Paris, Masson et C^{ie}, 1910. — *Les Miséricordes satiriques belges*, par L. MAETERLINCK. Paris, H. Champion, 1910. — *Lettres de Volney à La Revellière-Lepeaux (1795-1798)*, publiées par Albert MATHIEZ (extrait des *Annales Révolutionnaires*, avril-juin 1910). Le Puy, Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot, 1910.

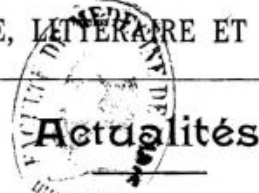
Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Le Bal de l'Internat (1910)

PAR M. HENRY-ANDRÉ.

Que de médecins, figés dans la vie de province, absorbés dans la monotonie d'un labeur incessant, gourmés par l'habitude du masque sévère qu'ils ont dû adopter, sentiront leur cœur battre et leur cerveau s'alléger à la lecture de ce titre : *le Bal de l'Internat!* Tous ont gardé le souvenir de cette ruée de joie folle, de cette explosion de jeunesse, ardente et vibrante. La charmante fête, et dans quelle fraternité s'y coudoient et s'y tutoient les P. C. N., les stagiaires, les externes, les internes, même des praticiens de tout âge, souvent des pontifes du professorat, — les deux dernières catégories assez irrévérencieusement dénommées les *fossiles*...

La note dominante de cette fête, c'est qu'elle est merveilleusement *d'ensemble* en toutes ses expressions : le même esprit, le même goût, ont guidé chaque salle de garde dans son choix de décors et de costumes, et tout cela est gai, gai sans limites, gai sans entraves.

Tout y est permis, même et surtout la franche nature, qui y prend la note la plus fraîche, la plus jolie, la plus spirituelle.

Foin de l'hypocrisie bourgeoise et de ses dessous polissons ! A bas les tutus, les maillots et les chichis ! Pas même cette feuille de vigne qui a la prétention d'être pudique quand, au contraire, elle indique si bien qu'elle cache un fruit. Comme aux Quat'z Arts, tout est fait pour la joie des yeux. Toutefois, chez les artistes, le « mannequinage » demeure encore une nécessité de métier ; chez les médecins, le nu franc a toutes les préférences.

Ne manquons pas de le rappeler, c'est au regretté BELLERY-DESFONTAINES que notre jeune génération médicale doit le Bal de l'Internat tel qu'il existe aujourd'hui. Cette fête, autrefois, consistait simplement en une réunion amicale d'étudiants. Elle est devenue, sous son impulsion, la manifestation artistique actuelle, dont nous pouvons parler en la comparant au bal des Quat'z Arts (1).

(1) Bellery-Desfontaines, dans les organisations de Bals de l'Internat, se dépensa sans compter, mettant la main à la pâte, déployant, au service d'une conception

Toute salle de garde conserve encore un peu d'élément de Montparnasse ou de Montmartre. Les internes sont les plus charmants, les plus délicats des amphitryons, et les artistes, les convives les plus joyeux. C'est plaisir de voir quelle entente cordiale s'établit entre l'extrême science et la fantaisie débordante.

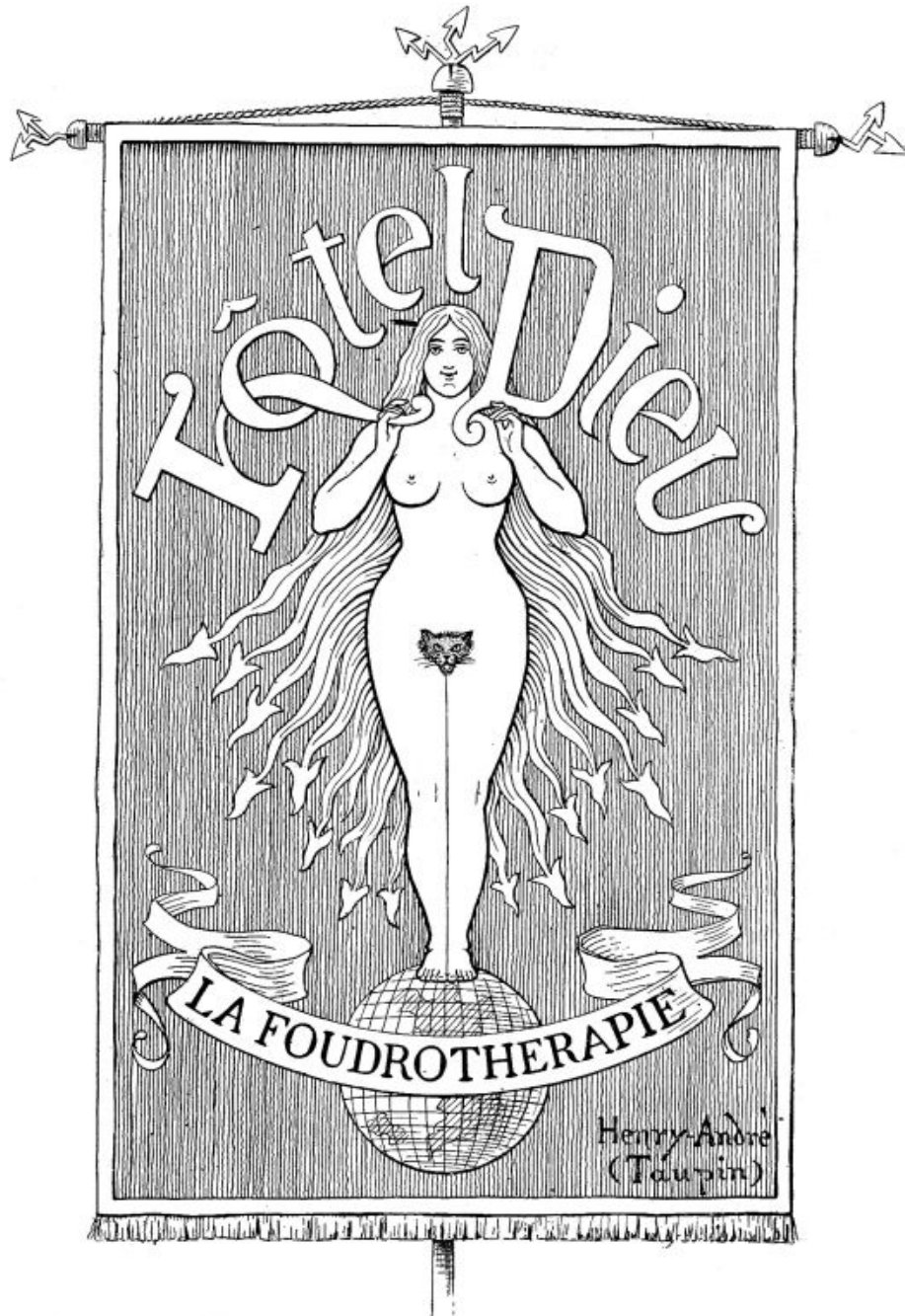
Jamais de discussion désobligeante entre internes et rapins ; ils ont à peine pris contact qu'ils se trouvent en sympathie. De telle collaboration il ne peut naître que projets originaux, qu'organisation de fête dans une note pittoresque et amusante.



CHAR DE L'HÔTEL-DIEU (*Jupiter fulgurant*)

Ah ! cette mise au point première du Bal de l'Internat ! Dans chaque salle de garde, c'est une fête anticipée. Il faut choisir le sujet des chars. On se garde de tomber dans la routine : le nouveau s'impose. Puis on s'efforce de l'emporter sur les salles de garde

artistique toujours très pure, une incomparable habileté, réalisant les trouvailles les plus ingénieuses. Cet artiste a laissé, dans les salles de garde de médecine, de nombreuses et fort belles peintures. Des souvenirs de son passage existent surtout à la Charité. La *Chronique* se promet de donner quelque jour des reproductions de ces œuvres. Nous devons à ce bel artiste, doublé d'un excellent camarade, ce souvenir ému.



BANNIÈRE DE L'HÔTEL-DIEU, peinte par HENRY-ANDRÉ (Taupin),
(1910)

rivales. Quel assaut d'imaginaires, quel branle-bas d'amours propres !

C'est à l'Hôtel-Dieu que, cette année, nous collaborâmes. On avait décidé de magnifier « la fulguration ». Gaston Trilleau, le peintre-graveur, nous fit nombre de croquis aussi spirituels que gaillards. Internes et artistes se renvoyaient les mots amusants, les idées drôles. Le projet se pimentait. Quelques heures durant, on déversa sur le thème une pluie de propositions amusantes en diable et... érotiques à l'excès. La gestation du projet s'opéra au milieu d'éclats de rire.

On jugera de cette exubérance de gaieté par l'exposition du programme des chars :

Hôtel-Dieu.

LA FOU드로THÉRAPIE (1)

I

Jupiter tout-puissant, générateur des hommes, fécond à l'instar de la lune, lance sur la terre ses rayons fulgurants.
De toutes les « Sacrées Rombyaïres » qui de coutume cherchent à dérider le maître tout-puissant, une seule est restée qui veille au tonnerre de Dieu.
Les autres sont descendues sur la terre pour assister au Bal de l'Internat.
Vous les trouverez dans la salle (elles cherchent des paratonnerres).

II

Elles cherchent des paratonnerres ! mais le paratonnerre humain a fléchi sous l'influence du tabac et de l'alcool. Désillusionnées, mais d'autant plus excitées, elles n'hésitent pas à trahir les secrets du divin maître.

.....

III

Mais ces « Dames de la Haut » n'avaient pas pensé qu'étant au Bal de l'Internat elles étaient en communion avec les disciples d'Esculape, bien placés pour recueillir les secrets des jeux de l'Olympe.

Imprudence,
Grossesse,
Accouchement,
Délivrance.

La mère et l'enfant se portent bien.
Bis non repetit placenta.

IV

Jupiter, ayant vu revenir la céleste mère avec un salé terrestre, se venge en envoyant la stérilité sous la forme des rayons Ultra-Violet !
Ah ! Mesdames, laissez-vous donc Ultra-Violet.

Le programme arrêté, on s'occupa de sa mise en œuvre. En une semaine, furent composés, construits, modelés, sculptés, peints,

(1) A ce cortège fut décerné le deuxième prix.



CARTE D'INVITATION (*Hommes*), par G. TRILLEAU.
(1910)

agrémentés de multiples détails décoratifs, quatre chars énormes, de quatre mètres de longueur sur trois de haut.

On travaillait jour et nuit...

Ce fut un beau spectacle ! On voyait se dépenser Trilleau l'humoriste, — dont *la Chronique* donnait, dans son numéro du 15 août, les désopilants *Défilé* et *Orchestre des Muscles* ; Edouard Reuillet, le peintre ; Edmond De-



croix, le statuaire, qui exécutait, en autant d'heures que d'autres auraient employé de mois, un gigantesque et superbe Jupiter en plâtre doré. Et c'étaient les allées et venues des internes, profitant des moindres moments de liberté pour venir offrir leur aide. De ces travaux préparatoires à l'apothéose de la « Foudrethérapie », vous en souvient-il, Virenque, Chenet, Moure, Roy, et vous tous, joyeux collaborateurs de notre joyeux travail ?



MOTIFS DU CHAR DE L'HÔTEL-DIEU

Il n'y avait pas que les chars ; il fallait songer à des costumes collectifs pour le cortège. Le jaune « fulgurant » fut adopté, et il devait s'orner de foudres violettes.

Pour qui ne faisait pas partie des cortèges, le costume était *ad libitum*. Chacun y devait aller de sa fantaisie et de ses moyens — moyens imaginatifs, bien entendu.

Au Bal de l'Internat, les costumes que l'on a pris chez le loueur



CARTE D'INVITATION (Femmes), par J. ROLLER.

(1910)

sont plutôt mal vus. Le succès ira toujours à ceux qui ont été trouvés en recourant aux « moyens du bord ». Des effets brillants furent obtenus grâce aux objets les plus inattendus, les plus vulgaires, les plus burlesques. Une ingéniosité surprenante présida à leur choix et à leur arrangement. L'ensemble de ces petits chefs-d'œuvre de goût parut d'une séduction sans pareille. Ce qui

choquait à peine au milieu de tant de spirituel humour était, soit, nous le répétons, quelques costumes de location, soit quelques vilaines robes de « chicanous » égarées parmi l'allégresse ambiante. Les rachetant par bonheur, se produisaient de lumineuses taches rose tendre : c'étaient de nombreuses petites femmes en Eves avant — et même pendant le péché.

La Nature a doté ces dames des plus séduisants « moyens du bord » ; elles constituent l'incarnation bien pimentée de la gaularisierie vive et sémillante. Elles sont, d'ailleurs, soumises à un concours de beauté : le prix, cette année, fut décerné à M^{lle} Gika.

Ces costumés, suivant leur fantaisie élégante ou énorme, étaient les spectateurs du défilé des chars. Ici, nous regrettons de ne pouvoir donner de croquis touchant les chars des hôpitaux Saint-Antoine et Tenon. Au moins, voici le programme des cortèges des hôpitaux autres que l'Hôtel-Dieu :

Hôpital Saint-Antoine.

LE « 606 »

I

LES GRANDES VICTIMES.

Père des épouvantements spécifiques, Colomb (Christophe), mène la horde de ceux qui L'eurent. (Ils n'y sont pas tous.)

II

CHANT D'ESPÉRANCE.

Les grands quotidiens annoncent aux pauvres vérolés la guérison définitive..... et sans mercure.

III

Trainé par les tréponèmes en déroute et de plus en plus pâles, s'avance sur son char le mirifique « 606 ». Hata, héritier des Mages asiatiques, en achève, suivant le rite, la préparation impressionnante, tandis que le Praticien l'applique — pour un prix dérisoire — au lieu d'élection !

Désormais Ehrlich s'allie à Mercure pour soutenir l'Amour blessé.

BAL DE L'INTERNAT 1909



G. TRILLEAU

CARTE D'ENTRÉE (*Femmes*), par G. TRILLEAU.

(1909)

IV

LES INÉVITABLES DÉTRACTEURS :

Le Dr Moyen, ce savant modeste, suivi de son fidèle Bouchon. Les 3 anabaptistes : Halloderme, le Professeur Droitier et l'illustre Professeur Bouche Q.

V

Le Wassermann se réjouit d'être négatif.

VI

La meule d'Emery use les dents de la scie Philis.

VII

La Chasteté, fille de la Peur, n'est plus. Vénus triomphe et rend son collier.

VIII

Et pourtant il en restera toujours pour former avec le 332^e Arabe le convoi des Incurables.

C'est, mise en vedette, la question du jour : le 606, véritable clou de revue de fin d'année médicale. Ce genre de *cortège-manifestation* est bien dans la tradition des anciennes fêtes des Escholiers de l'époque médiévale. Les charges des maîtres sont piquantes sans être brutales. L'exaltation du nouveau remède, les critiques que son apparition a soulevées, tous ces incidents qui demeureront de l'histoire, ont été relevés méticuleusement, sans que le côté amusant s'en trouvât alourdi. À bien des points de vue, ce cortège, à cause de sa valeur médico-historique, est un exemple réussi d'un genre à cultiver.

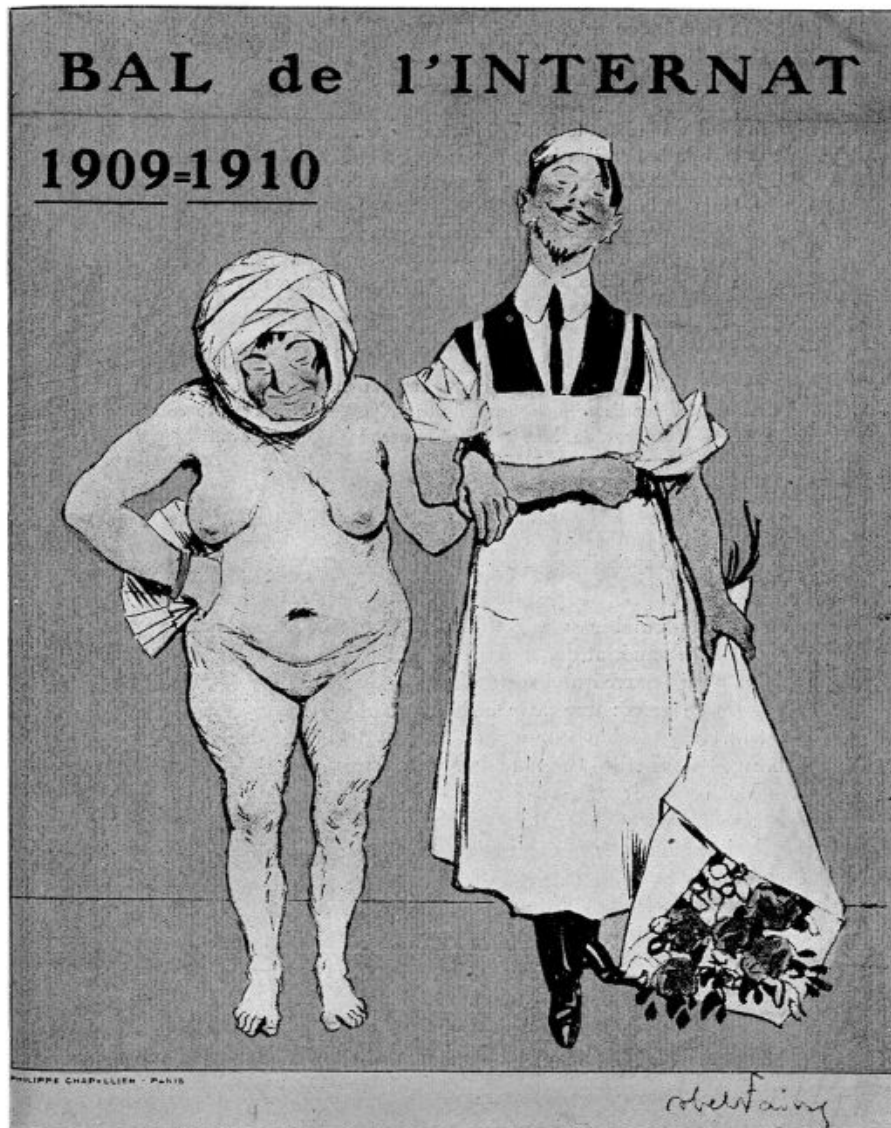
Et voici le programme de Tenon :

Hôpital Tenon.

LE TABÉTIQUE DANS LE JARDIN DES SUPPLICES

I

Prends garde, infortuné ! Sous des traits charmants, la Vérole t'ouvre la porte d'un Jardin d'horreur, le *Jardin des Supplices*. Le *Chancre* te guette. Et voici venir les troublantes *Fleurs-de-Pêcher*.



CARTE D'ENTRÉE (*Hommes*), par ABEL FAIVRE
(1909)

II

Ce ne sont là que des préludes. La Torture s'apprête pour l'imprudent. Le Brodequin broie ses chevilles. Les Éclairs fulgurent ses membres endoloris. Ses oreilles bourdonnent sans trêve ; le *Supplice de la Cloche* ne pardonne pas.

Ceux qui voudraient le sauver ajoutent encore à ses maux par le cruel trocart de la *Ponction lombaire*.

Un Rat aux dents aiguës fouille les entrailles du supplicié qui hurle les douleurs de la *Crise rectale*.

Trainés par des gardes, ses frères d'infortune s'avancent d'un pas incertain, tandis que leur visage reflète l'horreur des *crises viscérales*. L'un d'eux a l'affolante sensation de ses *jambes perdues dans son lit* de souffrance.

III

Le *supplice de la Caresse* lui a ravi pour toujours la Volupté ; il demeure *frigide*, tandis que, sous l'œil des prêtres, ses misérables compagnes, dans les affres de la *crise clitoridienne*, se tordent devant l'idole de la triple Verge.

IV

Et ce n'est qu'après l'avoir aveuglée que le monstre enfin lâche sa proie.

Il est indéniable que, pour la formation de ce cortège, un grand effort fut donné, et qu'une main très artiste s'employa. Je n'en voudrais pour preuve que l'admirable tête de femme suppliciée, pendue par les cheveux : une pure et belle note d'art. Nous le répétons, il est fort regrettable que nous n'ayons pu obtenir de croquis de ces beaux chars qui ont obtenu le premier prix.

Voici, toujours, la reproduction des cartes d'entrée au bal (V. pages 741 et 743). Il sera certainement agréable aux lecteurs d'y voir jointe celle que composèrent Abel Faivre et Gaston Trilleau en l'année 1909 (pages 745 et 747).

La carte des dames, pour 1910, est l'œuvre du peintre J. Routier, fils du très estimé chirurgien de Necker et frère de l'interne-économiste de Saint-Antoine.

Nous ne voulons pas terminer cet article, sans remercier chaleureusement les aimables internes de l'Hôtel-Dieu, MM. P. MOURE, président du Comité du Bal ; VIRENQUE, économiste ; CHENET, MAILLET, POLLET, ROY et leurs collègues, pour les exquis soirées, si pleines de franche gaieté et d'amabilité sans limite, que leur doivent et que n'oublieront pas leurs collaborateurs d'un moment, les artistes.

HENRY-ANDRÉ.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Jureurs et Insermentés, par Pierre BLIARD. Paris, Emile-Paul. — *Traitement prophylactique de la phtisie*, par le D^r René COUËTOUX. Paris, Octave Doin et fils, 1910. — *Parisiennes de ce temps*, par Octave UZANNE. Paris, Mercure de France. — *Le Livre d'amour de l'Orient*, Introduction et notes, par B. DE VILLENEUVE. Paris, Bibliothèque des curieux, 1910. — *Histoire des eaux minérales de Vichy*, par Antonin MALLAT et le D^r J. CORNILLON, tome I^{er}. Paris, G. Steinheil, 1909. — *Œuvres d'Ernest Cœurderoy*, t. I^{er} (*Jours d'exil*). Paris, P. V. Stock, 1910. — *Compte rendu des séances du III^e Congrès international de presse médicale*, tenu à Budapest (27 et 28 août 1909), par le D^r R. BLONDEL. Budapest, 1910. — *Histoire de la médecine, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par le D^r L. MEUNIER. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1911. — *L'Homosexualité et les types homosexuels*, par le D^r LAUPTS (G. Saint-Paul). Nouvelle édition. Préface d'E. ZOLA. Paris, Vigot frères, 1910. — *La Vie sexuelle et ses lois*, par le D^r Anton NYSTRÖM (de Stockholm). Préface du D^r A. MARIE. Paris, Vigot frères, 1910. — *Medicus* : Guide-annuaire des étudiants et des praticiens, 38^e année. Administration du Progrès médical, 41, rue des Ecoles, Paris, 1910-1911. — *Les Grands philosophes français et étrangers* : G. CABANIS, par G. Poyer. Louis-Michaud, Paris. — *Quelques problèmes d'assistance à Paris*, par André MESUREUR. Paris, Librairie scientifique et philosophique, 22, rue Huyghens. — *La Vaccinothérapie*, par M. Emm. Pozzi-Escot. Paris, J. Rousset, 1910. — *Les Organismes primordiaux*, 4^e partie, par Albert et Alexandre MARY. Paris, J. Rousset, 1911. — *Valeur de la fulguration dans le traitement du cancer* : rapport présenté à la conférence internationale pour l'étude du cancer, par le Professeur P. SEGOND. Paris, Maretheux, 1, rue Cassette, 1910. — *Les Eunuques*, étude anatomophysiologique et sociale, par Mohamed A. EL GUINDY. Thèse de Lyon, juillet 1910. — *La Crise médicale* : Monsieur l'Agrégé, roman, par le D^r L. NASS. Paris, Albin Michel. — *Ninon de Lenclos, d'après sa correspondance amoureuse, les témoignages et les récits de ses contemporains*, par Arnould GALOPIN. Paris, Albin Michel. — *La Mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (15 juin 1467)*, par le D^r LEMAIRE, chirurgien de l'hôpital de Dunkerque (Extrait de la *Revue du Nord*, n^o 4, nov. 1910). Lille, Lefebvre-Ducroq, 1910. — *Les Anciens hôpitaux de Lyon : Hôpitaux de mendiants, Bicêtres, Dépôts de mendicité*, par le D^r J. DRIVON. Lyon, Association typographique, 12, rue de La Barre, 1910. — *Histoire des communes annexées à Paris en 1859 : Bercy*, par M. Lucien LAMBEAU. Paris, Ern. Leroux, 1910. — *Lettres de mon moulin*, par Alph. DAUDET; introduction par Ch. Sarolea. Paris, Nelson. — *Le sommeil qui guérit*, par Fernand MAZADE. Paris, Maloine.

Echos de la « Chronique »

La folie de Charles VI.

Dans sa séance du 25 octobre dernier, l'Académie de médecine a entendu une attachante communication du D^r DUPRÉ, le distingué psychiatre, médecin en chef du Dépôt, sur « la folie de Charles VI ».

Nous ne donnerons que les conclusions de ce travail, dont nous nous proposons de faire ailleurs une critique plus étendue. Ces conclusions posent, du reste, les données du problème d'une manière très satisfaisante, et elles n'en omettent aucun élément important.

La folie de Charles VI, sujet d'études aussi intéressant pour l'Histoire de la Médecine que pour la Médecine de l'Histoire, a déjà suscité plusieurs travaux qui ne discutent pas tous les éléments du problème et diffèrent, d'ailleurs, dans leurs conclusions. Tandis que les uns concluent à la manie intermittente et les autres à la confusion mentale, aucun auteur ne fait sa part, dans le tableau clinique, aux accès de mélancolie qui alternent irrégulièrement avec les accès de manie. En réalité, le roi, d'hérédité vésanique, d'intelligence médiocre et de mentalité déséquilibrée, présentait pendant trente ans les accès d'une *psychose intermittente*, à forme irrégulièrement alterne, avec intervalles lucides, pendant lesquels il reprenait, malgré quelques défaillances épisodiques, son rôle et ses fonctions de roi.

L'affection débuta à l'âge de vingt-quatre ans, quelques mois après une fièvre typhoïde probable, par la crise, demeurée fameuse, de la forêt du Mans. L'analyse clinique de cette crise y révèle l'association de l'agitation maniaque et du délire confusionnel : la confusion mentale, d'origine toxique, déterminée chez un convalescent par la fatigue, l'insolation et quelques excès probables de boisson, se marqua par l'inconscience et l'amnésie des faits, les troubles sensoriels, la fugue et les accidents ultérieurs d'adynamie et de collapsus.

Comme le dit fort bien M. Dupré, « cette méthode rigoureuse de recherche et de critique permet de reconstituer, au moins dans une certaine mesure, la clinique du passé, d'évoquer parfois la vision directe des grands malades de l'Histoire et, dans le cas présent, d'aboutir à un diagnostic complet de la maladie de Charles VI. »

Une idée du D^r Guglielminetti.

Fondateur de la Ligue contre la poussière, promoteur du goudronnage des routes, qui ne connaît le D^r GUGLIELMINETTI ? Notre confrère, qui voyage beaucoup en automobile, en France et à l'étranger, a souvent constaté combien il est difficile autouriste de savoir exactement à quel endroit il se trouve.

Aussi vient-il d'avoir une idée, qu'il se propose de soumettre à toutes les municipalités de France : il s'agirait, simplement, de placer, bien en vue, à l'entrée et à la sortie des communes, une plaque indicatrice, sur laquelle on pourrait lire le nom de la localité

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

et, au-dessous, l'indication sommaire des principales curiosités susceptibles d'intéresser l'étranger : ce dernier saurait ainsi, en y arrivant, que tel village, qu'il croyait être un « petit trou » sans intérêt, possède, au contraire, une vieille église, des ruines, une maison historique ou simplement pittoresque ; qu'à proximité il existe un point de vue, en un mot une attraction qui mérite qu'on fasse halte pour l'aller visiter.

Il serait excellent aussi — les plaques trop rares qui existent déjà fournissent ces indications — d'inscrire la distance kilométrique, dans les deux directions, jusqu'à la ville importante la plus proche.

L'idée du Dr Guglielminetti est séduisante, et nous sommes persuadés qu'il ne se passera pas beaucoup de temps avant que la plaque indicatrice qu'il préconise ne soit posée à l'entrée et à la sortie d'un grand nombre de localités.

Les Ambulanciers de l'air.

Voici que s'agite la question de savoir quelles règles seront appliquées aux navires aériens qui arboreront le pavillon de la Croix-Rouge. Ces « ambulanciers de l'air » seront-ils autorisés à voler... au secours des blessés ? Et les boulets les respecteront-ils comme sur terre ? Au fait, ceux qui se consacrent aux soins des malades ont-ils été toujours à l'abri des balles ? Les juristes internationaux ont beau établir le code de la guerre, chacun ne sait-il pas qu'au cours du conflit, on passe outre le plus souvent ? Alors à quoi servent tant de règlements !

Bien Anglais.

Un vieillard de Cambridge, connu, a-t-on soin de nous prévenir, pour ses excentricités, a demandé — je vous le donne en cent et même en cent mille ! — à... être pendu à la place du Dr Crippen, l'excellent confrère qui faisait de l'anatomie en chambre, ce qui, entre nous, ne lui a guère réussi.

Or savez-vous le prétexte que ce martyr du dévouement a donné à son action, qu'on peut qualifier d'héroïque ? « Les médecins, a-t-il dit, font tellement de bien dans le monde que pas un d'eux ne devrait être condamné à la pendaison. »

Eh ! eh ! il n'est pas si fou qu'il en a l'air, le bonhomme !

L'Esprit d'Autrefois

Les Marges, revue d'avant-garde, a retrouvé cette boutade dans un recueil d'anecdotes.

Une femme disait, en parlant de son mari, qui était borgne, sot et d'une mauvaise santé :

— C'est une chose bien détestable : il n'a qu'un œil à fermer, point d'esprit à rendre, un soufflé de vie, et cela ne finit point.

Informations de la « Chronique »

Cecil Rhodes et les médecins.

On annonce l'apparition prochaine des Mémoires de celui qu'on surnomma, de son vivant, le « Napoléon du Cap ». Nous n'avons pu encore nous procurer la *Vie de Cecil Rhodes*, par Sir Lewis Michell ; mais en attendant de feuilleter l'ouvrage, rappelons quelques traits ignorés de la biographie du moderne conquérant.

Cecil Rhodes a toujours eu une prédilection marquée pour les membres de notre profession ; parmi les médecins il recruta ses agents les plus dévoués.

C'est à un de nos confrères, le Dr Hans Sauer, qui avait fait la connaissance de Rhodes à Kimberley, que l'on doit de très intéressants renseignements et sur la politique du héros afrikander, qui n'oublia jamais qu'il était « Anglais avant tout », et sur certaines particularités de son existence. Il nous le montre très désintéressé et ne considérant l'argent que comme un levier, pour aider au triomphe des idées qui lui étaient chères.

Cecil Rhodes a répandu autour de lui ses bienfaits, s'astreignant personnellement à une vie sobre et régulière.

Toujours levé de bonne heure, généralement dès 6 heures, il se promenait à cheval jusqu'à 9 ; après quoi, il se mettait au travail jusqu'au déjeuner. Celui-ci était toujours très léger : l'unique boisson que buvait Rhodes était du vin d'un faible degré. Le travail occupait ensuite son temps jusqu'au dîner, auquel il conviait nombre d'amis, qu'il aimait voir réunis autour de lui. Il prenait part à la conversation, qui roulait toujours sur des sujets graves et élevés, et invariablement, à 10 heures, il allait se coucher.

Durant sa vie, il put ainsi fournir une somme de travail relativement considérable, bien qu'il ait eu, durant plusieurs années, à combattre une maladie qui souvent le mit aux portes de la mort et dont son indomptable énergie lui permit de triompher.

Le vrai Racine.

Est-ce le Racine de M. Fauchois, est-ce le Racine de la tradition qui est le véritable Racine ? Nous n'en déciderons pas, dans cette courte note. M. Fauchois a, incontestablement, mal choisi son public, et il était, quoi qu'il s'en défende, en posture d'iconoclaste.

Encore le « tombeur » de Racine — le poète de *Bérénice* a subi bien d'autres assauts — n'a-t-il pas tout dit ! Sans revenir sur ses liaisons successives et trop connues avec la Champmeslé, avec la du Parc, qu'à entendre certains de ses détracteurs, il aurait empoisonné — rien que cela ! — et combien d'autres, on connaîtrait mal l'historiographe du Grand Roi, si on oubliait ou feignait d'oublier que le gai compagnon de La Fontaine et de Boileau, le camarade de

RACINE, JUGÉ PAR LES ROMANTIQUES



Portraits de Henry MOXXIER et de GRANIER DE CASSAGNAC, auquel on avait attribué le mot :

*Ce polisson de Racine ! si j'avais vécu de son temps
nous nous serions mesurés l'épée à la main.*

(Historique.)

à Paris, chez Maitreau Martini, r. du Coy,
Et chez l'éditeur, rue du Coy, N° 6.

débauche des seigneurs de la cour, tel que d'Effiat, Manicamp et autres, n'a pas toujours été exempt de faiblesses à l'endroit du sexe qui, quoi qu'en laissent dire les hommes, est le vrai sexe fort.

Les pièces galantes et les vers d'amour de Racine sont rares, parce qu'ils ont été pour la plupart détruits ou par lui-même ou par sa famille ; mais il en est qui ont échappé à cet auto-da-fé, entre autres ce morceau, qu'on attribue tantôt à Boileau, tantôt à Racine, à moins qu'il ne soit dû à la collaboration des deux :

De six amants contents et non jaloux
 Qui tour à tour servaient M^{me} Claude,
 Le moins volage était Jean, son époux.
 Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
 Serrait de près sa servante aux yeux doux,
 Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous ?
 Le jeu n'est sûr avec cette ribaude,
 Ah ! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous ? »

Sans être d'un ton aussi vif, les stances à Parthénice n'en sont pas moins passionnées ; mais on a retrouvé dans ses papiers une pièce non pas seulement libre ; mais franchement licencieuse. C'est une réponse à une chanson qui eut son temps de vogue et qui s'appelle : *La béquille du père Barnaba*. Inutile de la transcrire (1), elle n'est pas dans notre cadre ; mais à ceux qui aiment la bonne humeur dans la gaillardise, nous en recommandons la lecture.

Il est vrai que depuis, on en a écrit bien d'autres !

Deux hommes de bien.

Ils viennent, à quelques jours de distance, de disparaître, et c'est le hasard seul qui fait le rapprochement de ces deux fins.

L'un, Henry DUNANT, fut le promoteur de la Convention de Genève, le fondateur de la Croix-Rouge, dont il avait eu l'idée, on sait comment.

« Un voyage d'agrément l'avait amené, nous conte Lucien Descaves, sur le champ de bataille de Solféрино, jonché de morts et de blessés, qui attendirent pendant deux et même trois jours qu'on les relevât et qu'on les soignât. L'armée manquait de chirurgiens et n'avait qu'un médecin pour mille hommes d'effectif ! Dans une ambulance encombrée on vit trois médecins s'évanouir de fatigue et d'horreur après quarante-huit heures d'amputations et de pansements !

Henry Dunant, retenu mais non pas cloué sur place par l'épouvante, retroussa ses manches et aida courageusement à faire l'atroce besogne. Les blessés qu'il assistait jour et nuit l'avaient surnommé *le monsieur en blanc*, à cause du vêtement de coutil blanc qu'il portait. Rentré à Genève, Dunant y écrivit *Un souvenir de Solféрино*,

(1) Cf. *le Livre*, revue du monde littéraire, 4^e année (*Bibliographie rétrospective*), pp 229 et suiv.

qu'il publia en 1863 et qui fut traduit dans toutes les langues. C'est de ce livre saisissant que les Goncourt disent dans leur *Journal* :

« Ces pages nous transportent d'émotion... C'est plus beau, mille fois plus beau qu'Homère, que la retraite des Dix-Mille, que tout. Quelques pages seules de la retraite de Moscou en approchent. On sort de ce livre avec le maudissement de la guerre. »

A vrai dire, la voie avait été frayée par d'autres : le docteur Palasciano, de Naples, et M. Arrault, de Paris, avaient réclamé déjà en faveur des blessés ; mais ce fut Dunant qui sut pousser aux réalisations pratiques et qui mérita, effectivement, le titre de père de la convention de Genève.

Quelques jours après Dunant, LANCEREAUX mourait. Il n'y a, évidemment, aucun lien entre ces deux personnalités de tempérament si divers ; mais tous deux ont traversé la vie en faisant le bien. Nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit, et si bien dit, par le professeur H. Roger, dans la *Presse médicale*, par Variot, dans son journal, la *Clinique infantile*, par notre cher collègue et si dévoué ami Brochin ; tous s'accordent à dire que Lancereaux, et rien n'est plus exact, fut sous une écorce rude un homme excellent qui sut, en dépit de ses boutades, — il fonçait droit comme un sanglier des Ardennes, dont il était originaire, — se concilier, avec l'estime et la sympathie de ses pairs et de ses élèves, la gratitude de ses malades.

J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, la notice qui lui fut consacrée dans une *Revue biographique des notabilités françaises contemporaines*, et dont les épreuves lui avaient été soumises. Passant sur son *curriculum* bien connu, je relève ces lignes tout entières écrites de sa main, indiquant par là ce qu'il tenait à ce qu'on mit surtout en relief :

C'est à lui que l'on doit en France la connaissance des nombreuses manifestations des différentes boissons et des dangers incalculables de l'alcoolisme. C'est également lui qui, en 1880 et 1882, fit démontrer que les épidémies de fièvre typhoïde, qui sévissaient dans Paris, avaient leur origine dans l'eau de boisson qu'on y distribuait. Mais on l'apprécie surtout par les recherches sur les embolies cérébrales, sur la syphilis viscérale, sur les altérations des reins, du foie, et principalement sur celle du pancréas.

Cher et regretté Lancereaux, nous ne presserons plus désormais sa main loyalement tendue ; nous n'aurons plus à le complimenter sur cette verdeur physique et intellectuelle que, jusqu'aux derniers jours de sa vie, il eut la coquetterie de conserver.

Comment est mort Jules Ferry.

La Ligue de l'Enseignement, qui a pris l'initiative d'un monument à Jules FERRY, nous fait savoir que la date de la cérémonie, primitivement fixée au 23 octobre, est changée et que la solennité aura lieu le dimanche 20 novembre

Nous n'avons pas à juger ici le rôle de l'homme politique, mais au titre morbide il nous appartient.

Peut-être nous sera-t-il permis de rappeler dans quelles circonstances succomba celui qui porta un des plus grands noms de la troisième République. C'est au D^r Fiessinger que nous allons demander le récit de cette fin, qui fut un véritable drame (1). Le morceau est de ceux qu'il faut recueillir, comme un modèle achevé de littérature scientifique ; il rappelle l'inoubliable page de Dieulafoy, racontant les derniers moments de Trousseau.

... C'était un homme énergique et rude et qui, après avoir réuni sur son nom les acclamations tapageuses de la foule, avait roulé dans un abîme d'impopularité et de haine.

Il venait à peine de se relever, ayant été élu à la présidence d'une de nos assemblées législatives, qu'il tombait gravement malade. Une angine de poitrine le terrassait, compliquée d'un œdème aigu du poumon. C'était un cardiopathe artériel de vieille date. M. Huchard fut appelé en toute hâte par le médecin traitant, M. Worms. Le malade anhéant, plongé dans une demi-inconscience, n'avait plus qu'un pouls filiforme. « Laissez-moi mourir en paix », murmura-t-il à M. Huchard, qui le voulait ausculter.

Sous l'effet du traitement, un mieux léger se produisit ; la connaissance revint meilleure, mais le pouls restait imperceptible. Le lendemain, MM. Huchard et Worms s'étaient retirés dans une salle voisine pour en délibérer.

Pendant qu'ils discutaient, la porte s'ouvrit : « Venez vite, » cria la femme du malade à M. Worms. Celui-ci disparut et rentra une seconde plus tard, la figure bouleversée : « Je n'ai rien vu de pareil, » dit-il à M. Huchard, et tous deux rentrèrent dans la chambre du malade.

Un spectacle terrifiant les attendait ; appuyé sur l'épaule de sa femme et de son valet de chambre, debout, le moribond les regardait et leur faisait signe. Il désirait aller dans son cabinet de travail. « Je veux mourir debout et au milieu de mes livres, » avait-il déclaré. Tous les quatre se mirent à soutenir l'agonisant qui, haletant, avançait. Arrivé dans la pièce qui lui était chère, il se laissa choir dans son fauteuil ; son œil devint fixe, enveloppa d'un dernier regard les rayons de sa bibliothèque, s'arrêta une seconde sur l'encrier du bureau, puis une expression d'horreur tragique, telle qu'un frisson d'épouvante, glaça le front des assistants.

C'était la fin, l'homme d'Etat n'était plus ! La volonté chez lui avait survécu à l'effondrement de l'homme physique.

Qui nierait, après cela, la vérité de la phrase passée à l'état d'aphorisme : « L'âme est toujours maîtresse du corps qu'elle anime ? »

1) Cf. *Revue de l'Hypnotisme*, avril 1903.



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

*Demandez échantillon
à la Maison CHASSAING et C^{ie},
6, avenue Victoria, PARIS. Envoi franco et gratuit.*

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures.

Echos de Partout

Sherlock Holmes médecin. — Sans avoir précisément pris le type de Sherlock Holmes dans la vie, le romancier CONAN DOYLE a pourtant trouvé son modèle parmi les médecins.

A l'époque où il étudiait la médecine à Edimbourg, il assista aux cours du P^r Bell, qui était un diagnostiqueur stupéfiant. Avant même d'examiner médicalement le malade, il remarquait d'un coup d'œil les moindres détails de son visage, de ses mains et de ses vêtements. Et il tirait de ces observations des déductions fantastiques de justesse et de rapidité, quant aux causes logiques de la maladie.

Ce fut l'exemple du P^r Bell qui donna à Sir Conan Doyle l'idée de créer le type du policier Sherlock Holmes.

(*Gazette des Hôpitaux*, n° 125, 1910.)

Les bains de la Tsarine. — On mande de Francfort que la tsarine a quitté Nauheim après une cure prolongée. La tsarine se trouve beaucoup mieux qu'au moment où elle est arrivée à Friedberg.

L'impératrice prenait deux bains tous les trois jours, avec un jour de repos. Elle a commencé par des bains d'eau thermale simple, mais elle a pu supporter les bains qui sont la spécialité de Nauheim, et dans lesquels l'eau coule directement de la source dans la baignoire, et ne cesse de bouillonner pendant toute la durée du bain.

La tsarine avait pour baigneuses, outre sa femme de chambre particulière, deux baigneuses très expérimentées, dont l'une fut attachée à feu l'impératrice Elisabeth d'Autriche, quand elle fit une cure à Nauheim, il y a une dizaine d'années.

La grande-duchesse Tatiana, deuxième fille de l'impératrice, qui est âgée de treize ans, prenait des bains d'eau courante, dans une salle contiguë à celle où se baigne sa mère, et y prenait un vif plaisir.

(*Le Monde thermal*.)

Les semeurs de peste. — Un médecin avait demandé aux autorités sanitaires d'Odessa de lui envoyer des viscères de victimes de la peste pulmonaire, forme de la peste extrêmement contagieuse, pour lui permettre de faire des études et des expériences.

Malgré le danger d'un tel envoi, et en dépit des règlements, les viscères furent expédiés dans une simple caisse. Le médecin alla à la gare pour en prendre livraison, et pendant le trajet de la gare au domicile du docteur, la caisse tomba de la voiture. Une vieille femme la ramassa, la porta au bureau de police où la caisse fut

ouverte. La police ouvrit même plusieurs bocalx contenant des poumons et des intestins que plusieurs personnes touchèrent.

Un médecin mandé certifia que c'étaient là des restes humains. A ce moment, le destinataire de l'envoi arriva et emporta les viscères chez lui.

Aucune précaution n'a été prise pour isoler les personnes contaminées. Le préfet de police, sur l'ordre de M. Stolypine, interdit aux journaux de mentionner cet incident afin d'éviter une panique.

(*Le Matin*, 30 oct. 1910.)

Prix Nobel de Médecine. — Nos lecteurs savent que le prix Nobel de médecine vient d'être attribué, cette année, par l'Institut Caroline de médecine, à Stockholm, au professeur Albrecht KOSSEL, d'Heidelberg.

Voici quelques détails biographiques sur le nouveau lauréat :

Le professeur Albrecht Kossel est un des savants allemands les plus réputés. Conseiller intime, docteur en médecine, en philosophie, en sciences naturelles, il est directeur de l'Institut physiologique à l'Université d'Heidelberg.

Né à Rostock, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, il fit ses études de médecine dans cette ville et à Strasbourg, où il devint, en 1877, assistant du célèbre chimiste Hoppe-Seyler. En 1883, il fut appelé à diriger la section chimique de l'Institut physiologique de Berlin. Depuis cette époque, il occupa successivement la chaire de physiologie à Marburg, puis à Heidelberg, où il réside actuellement.

Dans le monde savant, le professeur Albrecht Kossel est très estimé pour ses beaux travaux sur les éléments de la cellule et sur les tissus du corps humain étudiés microscopiquement, ainsi que pour ses recherches sur les albumines et ses découvertes nombreuses et fécondes. On lui doit aussi de profondes études insérées dans la *Revue de chimie physiologique*, publiée sous sa direction.

En lui décernant le prix Nobel de médecine, l'Institut de Stockholm a voulu honorer toute une carrière consacrée aux investigations scientifiques les plus difficiles et les plus désintéressées.

(*Lyon universitaire*, 28 oct. 1910.)

O. E. O. E. — Un des principaux reproches adressés à l'administration des chemins de fer de l'Etat est la complication véritablement stupéfiante des écritures. Le petit fait suivant en donnera une idée.

Il y a quelques jours, au service médical, un des médecins avait besoin d'un pansement spécial qui ne se trouvait pas dans les armoires de ce service. Il en demanda l'achat. Avant que le pansement, d'une valeur minime, un franc à peine, fût acheté, il fallut remplir quatorze états !

Un record.

(*Écho de Paris*, 11 oct. 1910.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La précocité d'Arthur Rimbaud (XVII, 698). — Le médecin qui, en 1854, accoucha M^{me} Rimbaud de son fils Arthur, se nommait Amstein : il est décédé depuis longtemps. A moins que son fils, le D^r Jules Amstein, qui lui a succédé et qui exerce peut-être encore aujourd'hui à Mézières, n'ait entendu parler du fait, je ne vois pas qu'aucun médecin des Ardennes puisse donner sur la précocité d'Arthur Rimbaud des renseignements précis. Mais que le dubitatif M. Vermeil veuille bien croire que je n'ai pas signalé le cas extraordinaire de naissance dont il s'agit, sans avoir, au préalable, enquêté et sans avoir contrôlé dans la mesure du possible, c'est-à-dire par des témoignages.

Les circonstances de la naissance du poète-explorateur Arthur Rimbaud m'ont été rapportées par sa propre mère. La garde-malade qui assista à l'accouchement était M^{lle} Mosein, de Charleville ; elle est morte à cette heure, mais la sœur d'Arthur Rimbaud se rappelle avoir entendu, à diverses reprises, cette garde-malade parler du fait, et par ainsi corroborer le témoignage de M^{me} Rimbaud.

Et voici qui, par surrogation, appuierait, dans le temps, ces témoignages : Arthur Rimbaud est, dans le monde entier, réputé pour avoir été toute sa vie un marcheur prodigieux. Verlaine l'appelait « l'homme aux semelles de vent ».

Pour terminer, je m'autoriserai à mettre le D^r Vermeil en garde contre un scepticisme aprioriste qui le pousserait à la méprise. Le fait que j'ai relaté au *Mercur de France* est avéré. Reste à la physiologie de l'expliquer ; et nul plus que moi, simple biographe, ne serait heureux qu'elle le fit.

Paterne BERRICHON.

P. S. — Jamais Arthur Rimbaud n'a prétendu descendre des comtes d'Orange, bien que ce fût de tradition dans sa famille. Au contraire, dans son œuvre autobiographique, il met en doute cette descendance.

Symbolique des tatouages (XVII, 611). — Dans la langue imagée (c'est le cas de le dire) des porteurs de tatouages, la botte sur la verge signifie que le porteur est un pédéraste actif. Le papillon signifie, au contraire, que l'ornementé est un pédéraste passif. Celui qui réunit les deux emblèmes sur son membre viril est à la fois actif et passif ; il se prête à toutes les circonstances.

Les lecteurs de la *Chronique* qui veulent se documenter sur ce

chapitre interrogeront avec fruit les anciens légionnaires, et sans doute nos confrères militaires qui ont séjourné en Algérie.

D^r JAMBON (*Rennes*).

L'origine du mot « cocu » (XVII, 596). — Dans certaines communes du département d'Ille-et-Vilaine, le mot « cocu » s'applique non pas à celui qui l'est réellement, mais bien à celui qui, comme le coucou, va nicher dans le nid d'autrui.

Nous avons même entendu répéter cette phrase prononcée par un coq de village devenu citadin : « Moi, je serai cocu, car je coucherai avec les femmes des autres. » Il semble donc que, dans ces contrées tout au moins, cocu vient de coucou, et que c'est par une substitution d'appellation dont on retrouve des traces dans la langue française, que le remplacé a pris le nom du remplaçant.

D^r JAMBON,

Chef de clinique à l'École de médecine de Rennes.

Les infirmes et le droit de chasse (XVII, 655). — L'ordonnance des seigneurs de Tancarville ne spécifie nullement que l'infirmes dût être un *paralytique cloué au lit*. Cuiderait-on qu'un manchot ou un boiteux, par exemple, n'est pas un infirmes ? Qui engarrirait des infirmes de ce genre de *chasser même lièvres ou lapins*, et surtout de les prendre au collet ?

DE BEAUREPAIRE-FROMENT,

Directeur de la Revue du traditionnisme.

Comment les Chinois paient leur médecin (XVII, 655). — Je suis depuis quatre ans médecin de l'ambassade de Chine à Paris et j'ai souvent posé la question à mes célestes clients. Hier encore j'ai interviewé à ce sujet, après la note parue dans la *Chronique*, le chargé d'affaires et le secrétaire de la légation.

La réponse de tous a été la même : ils n'ont jamais entendu parler de cette coutume qui consisterait à honorer son médecin seulement en cas de non-maladie. L'usage le plus répandu dans l'empire du Milieu serait celui-ci : chaque visite est payée comptant (y en eût-il plusieurs dans la même journée), et les honoraires sont remis non au médecin, mais à son cocher qui remplit ainsi l'office de caissier.

Voilà sans doute une *chinoiserie* que nombre de confrères voudraient voir s'acclimater chez nous.

D^r CIBRIE.

Descendants de Colbert (XVII, 411). — La famille Pommery, de Reims (alliée aux Polignac), a établi d'après des documents authentiques sa filiation avec la famille Colbert.

Pour savoir s'il y a eu cinq apothicaires parmi les ancêtres, M. R. D. ferait bien de s'adresser à M. P. Pellot, bibliothécaire-archiviste

de la ville de Rethel ; ce consciencieux érudit a dressé un tableau généalogique de la famille Colbert.

HENRY-ANDRÉ.

La Logodiarrhée (XVII, 656). — Le mot se trouve dans Littré avec une citation de Voltaire sans date ; Voltaire le tenait vraisemblablement de Frédéric II, qui avait commencé à correspondre avec lui, étant prince royal. Suivant toutes probabilités, il vient de Berlin. Les Allemands d'aujourd'hui se servent volontiers de *Mauldiarrhée* ou diarrhée buccale, pour railler la faconde des orateurs prolixes, verbeux, espèce très commune dans l'Allemagne du Nord, surtout au Reichstag où la plupart des députés prononcent des discours kilométriques.

Mauldiarrhée s'emploie dans la bonne société, il n'appartient pas plus à la scatologie que « purgatifs, constipation, excréments ». *Logodiarrhée* est peu usité en France.

Je ne me rappelle pas l'avoir vu dans Zola, spécialiste du rectum et du périnée. Je ne l'ai trouvé que dans un auteur très correct, un ancien conseiller d'État, qui ne peut pas être accusé de coprolalie, M. H. Thirria. Légitimiste, ennemi de la monarchie de Juillet, il relate dans son ouvrage sur la duchesse de Berry, un entretien de Louis-Philippe et du D^r Ménière en 1833 et appelle la loquacité du roi *logodiarrhée*.

PAUL MULLER.

L'ancienneté du mot syndicat (XVII, 371). — Ce mot est fort ancien, mais n'avait pas autrefois le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Il signifiait la charge ou la fonction du syndic. Le syndic était un officier chargé des affaires d'une commune ou d'une communauté. Il y eut ensuite des syndics en Sorbonne, puis pour les diocèses, puis plus tard pour les corps de métiers. Par extension, on donna le nom de syndic à celui qui était chargé de solliciter, voire de plaider une affaire commune, en laquelle il avait personnellement intérêt : c'était, en somme, le délégué d'un consortium ; le syndic était, dans ce cas, nommé et élu par ses consorts.

Le poète Sénécé emploie ce mot dans une acception un peu différente quand il dit :

Quoi ! rimer pour une épagneule,
Dira quelqu'un, c'est se mocquer,
C'est avilir... Taisez-vous, gueule !
Est-ce à vous de nous syndiquer ?

D. CALDINE.

Vers d'aliénés (XVII, 407). — Mon père, le D^r Charpentier, de Meaux, pourrait vous décrire de pittoresques et curieux dessins qu'il eut entre les mains alors qu'il était interne à Bicêtre, avant la guerre.

Il pourrait en même temps vous fournir une très curieuse relation du « charretier endormi », dont le cas est autrement intéressant que celui du dormeur de Chambéry, autour duquel on fait en ce moment tant de tapage. Piottet ne dormit que 72 heures. Le charretier de 1869 dormit 18 mois après s'être confessé et avoir déclaré qu'il était mort. Il se croyait d'ailleurs tellement mort que quand par hasard, dans son sommeil, on lui laissait l'usage de ses mains, il saisissait aussitôt un drap, et s'y enroulait comme dans un suaire. Ce fut le seul geste qu'il sut faire pendant son imperturbable sommeil qui s'acheva dans une broncho-pneumonie où il trouva la mort, pour de bon.

D. CALDINE.

Qu'est-ce qui détermine le sexe ? (XVII, 207). — Maintes fois la *Chronique médicale* s'est occupée de cette question. Les réponses ont été diverses. On n'a donc pas encore énoncé clairement la loi qui régit la détermination du sexe. Est-ce parce qu'on l'ignore ? Est-ce parce qu'on a reculé devant le mot propre et qu'on l'a enveloppé de périphrases qui en ont obscurci le sens ?

La voici, cette loi, dans toute sa crudité : *L'enfant est de sexe contraire à celui du conjoint qui éprouve le plus de plaisir dans l'acte même de la fécondation.* Le médecin n'a donc aucune intervention à exercer dans cet événement, sauf, bien entendu, quand il travaille pour son propre compte.

La détermination du sexe est une affaire d'alcôve et de moment et non une question de régime, d'alimentation, de médication, de direction médicale.

Cette loi trouve sa confirmation dans le système de Louis-Philippe (*Chron. méd.*, 1898, 313). Elle a été vérifiée par moi dans le modeste champ de mes connaissances. Elle n'a jamais été en défaut. Il appartient à nos jeunes confrères, qui commencent à entrer dans la carrière, de l'expérimenter sur une plus vaste échelle. Je leur dis : « Voulez-vous des garçons ? Soyez de glace au moment même de la fécondation et arrangez-vous pour que votre femme soit de feu. Si vous voulez des filles, renversez la proposition. »

D'VILLECHAUVAIX.

Un accoucheur malheureux et un médecin diplomate (XVII, 606). — Dans la *Chronique médicale* du 15 septembre dernier, votre collaborateur et correspondant le D^r MALJEAN, sous le titre *Un accoucheur malheureux et un médecin diplomate*, rappelle que le docteur baron de Stockmar a eu son mémoire analysé au point de vue historique par Saint-René-Taillandier (*Revue des deux Mondes*, 1^{er} janvier 1876). On pourrait supposer que Saint-René-Taillandier n'a consacré qu'un article à ces Mémoires ; or l'article du 1^{er} janvier 1876 a été suivi de neuf autres (1^{er} février, 1^{er} mars, 1^{er} mai, 15 août,

1^{er} novembre, 1^{er} décembre 1876 ; 15 mars et 1^{er} décembre 1877 ;
et enfin 15 janvier 1878.

P. F.

Bénédiction du lit nuptial (XVI ; XVII, 348, 479). — J'ai assisté une fois à cette cérémonie, dans une petite commune du Calvados, au mariage d'un confrère exerçant aujourd'hui à Paris. La bénédiction fut faite par un oncle de la mariée, venu exprès du Midi pour la noce, et possédant un grade élevé dans la hiérarchie ecclésiastique.

Que le lit nuptial soit sans tache (Saint Paul, *Épître aux Hébreux*.)

D^r Félix BREMOND.

Pharmaciens, débitants de tabac (XVII, 577). — A propos des pharmaciens débitants de tabac, dont a parlé la *Chronique*, voici ce que je puis vous apprendre :

A Sanxay (Vienne), le pharmacien est aussi débitant de tabac : je ne sais s'il est titulaire ou locataire du bureau, mais les deux boutiques sont contiguës ; il y a une entrée pour chaque commerce et communication intérieure.

Quant au décret tunisien cité, l'article IV est évidemment grotesque, mais le 1^{er} très naturel : en Tunisie, les villes où résident médecins et pharmaciens sont distantes les unes des autres de 60 km. environ et souvent plus ; il est donc très admissible que les habitants demeurant à 30 km. d'une officine régulière puissent trouver plus près de leur domicile certains médicaments indispensables et non toxiques.

D^r VERMEIL.

Vade et occide Caïn (XVII, 410). — Littéralement : « Va et tue Caïn. » Or Caïn est l'esprit du mal et, par extension, le germe, la cause des maladies, aujourd'hui le microbe pathogène : d'où traduction ancienne : « Va et détruis la cause des maladies ; » traduction nouvelle : « Va et tue le microbe. »

D^r LE VÉZIEL

(Pont-l'Évêque).

Conchyliologie médicale (XVII, 536). — Puisque vous avez soulevé la question des coquilles d'imprimerie, en voici au hasard quelques-unes.

Dans un journal médical, aujourd'hui disparu, on insérait les questions d'internat et celles laissées dans l'urne. On put y lire une année : « Questions données... Questions laissées dans l'urine ! » Fût-ce une erreur volontaire du typographe ? Je le croirais volontiers.

L'an dernier, un autre journal annonçait des conférences de pathologie nerveuse sous ce titre plutôt macabre : « Cours pratique de nécrologie. » Peu après, l'annonce d'un cours d'urologie portait une leçon sur l'exploration de l'*avenir* (lisez : de la vessie).

P. L. R.

Chronique Bibliographique

D^r BOURIOT : *Conseils aux mères*. Lourdes.

Sans prétention scientifique, ce livre dit aux mères ce qu'elles ne doivent pas ignorer pour élever leurs enfants ; elles le liront donc avec fruit, avec plaisir aussi, car la monotonie des conseils d'hygiène a été rompue par des reproductions de clichés et des « causeries » se rapportant à l'enfance.

Livre de vulgarisation au profit de l' « Œuvre des nourrissons », que je trouverais très recommandable, puisqu'il s'agit de lutter doublement contre la mortalité infantile, s'il n'y avait point un chapitre sur les éléments de chirurgie infantile que les mères n'ont pas besoin de savoir ; la lecture leur en sera malsaine ou inutile si leurs enfants sont sains, pénible s'ils sont affectés d'une de ces maladies.

André LOMBARD.

E. EMERY, A. CHATIN : *Thérapeutique clinique de la syphilis*. Masson et C^{ie}, éditeurs. Paris, 1909.

Quels que soient les progrès réalisables dans le traitement de la syphilis, il faudra que les nouvelles découvertes subissent l'épreuve du temps ; aussi le livre de MM. EMERY et CHATIN est-il assuré de nombreux lecteurs encore. Tous les praticiens qui ont besoin de renseignements précis, clairs, méthodiquement exposés, le consulteront avec fruit, car il ne paraît pas que rien de ce qui intéresse le traitement de la syphilis ait été négligé ou omis ; tour à tour sont envisagés le médicament, le malade et la direction du traitement, avec un grand sens clinique et critique.

André LOMBARD.

D^r E. PETTIDI : *Réflexions sur la tuberculose*. Préface du D^r L. Faisans. A. Maloinc, édit., 25-27, rue de l'École-de-Médecine. Paris.

Encore un livre sur la tuberculose, me disais-je ! et j'en ai commencé la lecture sans enthousiasme ; je l'ai finie en regrettant que l'auteur ne nous en dit pas plus long. De l'esprit, du sens critique, du bon sens, voilà les qualités essentielles de ce petit livre ; quelquefois des boutades qui disent sans doute avec exagération ce que l'auteur a pensé avec plus de sang-froid, mais qui n'en donnent que plus de charme à ses réflexions. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de médecins, ayant quelques années d'exercice, de l'instruction et de l'observation, qui ne voudraient avoir signé ce livre.

André LOMBARD.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Cliniciens ès-lettres

La médecine dans l'œuvre de Tolstoï

(D'après le D^r R. de Bovis).

Après des alternatives d'amélioration et d'aggravation dans son état de santé, Tolstoï vient de succomber.

A quelle maladie attribuer sa fin ? On n'est qu'imparfaitement renseigné à cet égard par la presse quotidienne. Tolstoï a présenté, à diverses époques, des symptômes de pleurésie, de pneumonie assez fréquemment ; et des crises, très douloureuses, d'*angor pectoris* ont également mis à maintes reprises sa vie en danger. Il semble même qu'il ait eu, à certain moment, des accès de paludisme. En réalité, le voyage long et pénible qu'il avait entrepris devant, étant donné son grand âge, causer les plus vives appréhensions, qui se sont trouvées malheureusement justifiées.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer la carrière biographique du grand penseur : nous nous bornerons à rappeler, en nous référant à un excellent travail du D^r R. de Bovis (1), qu'il nous suffira de résumer ce que contient de « choses médicales » l'œuvre de Tolstoï.

Sur la psychologie du mourant, Tolstoï a des pages qui mériteraient d'être reproduites. Il a, par exemple, bien compris le regard fixe et lointain des infortunés plongés dans le coma. « Le comte Bezoukhov regardait droit devant lui ; mais, soit que ce regard ne veuille rien dire du tout, sinon qu'il se pose là où se dirigent les yeux, soit que ce regard en dise trop, il est impossible à l'homme de comprendre sa signification. »

Il y a encore, chez le mourant, l'indifférence à l'égard de la vie qui murmure autour de lui. Médecins et gens du monde sont portés à l'imputer à l'affaiblissement intellectuel du malade, Tolstoï nous en donne une autre raison ; si elle n'est pas la meilleure, elle est à tout le moins d'une psychologie profonde.

Dans *la Guerre et la Paix*, le prince André Bolkonsky se meurt

(1) *Union médicale et scientifique du Nord-Est*, 30 octobre 1904 ; cf. *Archivio di Psichiatria, Neuropatologia, Antropologia criminale*, etc., juillet 1903.

finalement de septicémie chronique ou de pourriture d'hôpital ; le médecin qui le soigne voit venir la catastrophe par l'examen matériel de son malade ; l'entourage le prévoit aussi, mais à un « quelque chose » qui est survenu dans l'humeur du prince. Ce « quelque chose », nous dit Tolstoï, c'était que le malade avait « senti » l'approche de la mort et, à partir de ce jour-là, le décor de la vie lui était apparu changé.

Notons, en passant, une observation populaire rapportée par Tolstoï : un indice de l'approche de la mort serait la tendance du malade à saisir et tirailler les vêtements qui le couvrent.

Conscientieux observateur, Tolstoï n'a pas manqué de signaler chez les malades l'influence apaisante des derniers sacrements. Mais, si religieuse que soit son âme, et même si imprégnée qu'elle soit de la poésie des rites orthodoxes, c'est d'un œil plutôt sceptique qu'il contemple ces dernières scènes de la vie des mourants et sans manquer d'en signaler tous les petits à-côtés ridicules ou mesquins.

Nous passerons sur les diagnostics de Tolstoï : hémiplegiques, tuberculeux ou cancéreux, la symptomatologie reste le plus souvent un peu vague, et il est difficile de formuler une appréciation. On a presque envie de le regretter, car si Tolstoï n'eût probablement pas été un clinicien de jugement, il aurait été un admirable peintre de tableaux cliniques.

Nous ne ferons que rappeler les descriptions générales que fait Tolstoï des hôpitaux, des ambulances ou de leurs occupants. Beaucoup de ces descriptions sont heureusement périmées : le paquet individuel de pansement, les Croix-Rouges, les patients et méritoires efforts des médecins militaires de tous pays ont enfin rejeté dans un cruel passé tant d'effrayants tableaux. Dans ces terribles peintures, Tolstoï est cependant toujours le même : observateur méticuleux du détail — quelquefois risible — au milieu des scènes les plus impressionnantes. Tel se retrouve-t-il encore dans la description d'une ambulance sur le champ de bataille de la Moskova, avec cette silhouette de chirurgien harassé par sa cruelle besogne et qui, sortant de la tente pour respirer un moment, « tient avec précaution un cigare entre le pouce et l'index de ses petites mains ensanglantées, afin de ne pas le salir. »

Par contre, si vous voulez savoir ce qu'il en coûte d'être blessé ou même de mourir, Tolstoï vous le dira en maints passages et vous n'aurez que l'embarras du choix.

Le « mystère de la mort » exerce sur lui une véritable fascination qui l'entraîne jusqu'aux portes de l'au-delà.

Ces impressions « d'entre-tombe », — on ne peut dire d'outre-tombe — sont particulièrement chères à Tolstoï. On les retrouve, avec des variantes, chez Ivan Ilitch qui entend le « Kontchéno » — c'est la fin ! — que prononce un assistant ; dans le suicide d'Anna Karenina qui, sous les roues du wagon qui l'écrase, revoit dans son esprit une scène de cauchemar.

On y sent l'homme qui a vu la mort de près, qui l'a fortement

méditée, et qui est pénétré de son « mystère » jusqu'au plus intime de son être. Si Tolstoï a une pareille prédilection pour la mort, le spectacle du mort l'attire presque tout autant. Ce n'est pas qu'il y cherche des effets macabres, c'est plutôt par une sorte d'ascétisme. Une des pensées maîtresses de son œuvre est la parole biblique : « Vanité des vanités, et tout est vanité. »

La passivité cadavérique a certainement beaucoup frappé Tolstoï, car il y revient fréquemment ; à Sébastopol, un enfant regarde enterrer les morts ; « après les avoir longtemps contemplés, il s'approcha et toucha du pied le bras étendu et rigide d'un cadavre. Le bras remua légèrement. Il le toucha encore une fois et un peu plus fort. Le bras remua encore un peu et revint à son immobilité. » Et l'enfant, pris tout à coup d'une terreur folle, s'enfuit en criant vers les remparts.

Tous ces petits détails, pris en eux-mêmes, sont insignifiants, mais, alignés pendant des pages, ils vous donnent une impression de vie et de réalité que vous retrouverez difficilement ailleurs.

Nous croyons cependant qu'il a obéi au sentiment plus qu'à l'observation, en montrant un sourire sur presque tous les visages des défunts.

Tolstoï, avec son talent d'observation, avait l'âme d'un clinicien : aussi, ne voulons-nous pas terminer la revue de ses malades sans citer deux « aphorismes » qui lui font un certain honneur : l'un, sur la résistance physiologique supérieure des femmes (1) ; l'autre, sur la conception des maladies. Celui-ci le met presque sur le même pied que les maîtres les plus fameux : « Tout homme vivant a ses particularités et possède toujours sa maladie particulière, nouvelle, complexe, inconnue à la médecine. Ce n'est pas une maladie des poumons, du foie, de la peau, du cœur, des nerfs, telle qu'on la décrit en médecine, mais une maladie constituée par l'une des innombrables combinaisons des souffrances de ces organes. » Entraîné dans une sortie contre les médecins, auxquels il reproche de méconnaître ce fait, Tolstoï n'a fait qu'ébaucher cette pensée profondément vraie ; mais, s'il eût mieux connu la médecine, il aurait vu qu'il avait des devanciers. Le célèbre : « Il n'y a pas de maladies, il y a des malades, » lui aurait peut-être montré l'inutilité de sa mercuriale (2).

Un sujet qui est aussi cher à Tolstoï que celui de la mort, c'est celui de la transmission de la vie. Dans son œuvre nous ne rencontrons pas moins de trois ou quatre accouchements, sans parler de ses descriptions de « nursery ». Le but de Tolstoï est de nous ramener à la nature, à l'état primitif, à la rusticité. Les plaisirs mondains ou

(1) « Les femmes sont plus fortes », dit la Maslova dans *Résurrection*, en les comparant aux hommes

(2) On trouve encore, dans *la Guerre et la Paix*, deux petits aphorismes assez curieux : « Le sommeil après les repas, c'est de l'argent, mais avant, c'est de l'or. » Et celui-ci, à propos d'un blessé : « C'est un sujet nerveux et bilieux, il n'en réchappera pas. »

simplement civilisés sont l'objet de ses sarcasmes ou de ses dégoûts. En récompense de la vie franche, simple et laborieuse, il nous offre les joies du foyer. De nombreux enfants et une bonne ménagère sont, pour lui, le seul bonheur et celui qu'il nous souhaite à chaque instant.

C'est de ce point de vue que Tolstoï contemple la maternité, et son adoration pour la famille l'entraîne parfois au delà de l'observation vraie.

La langue russe a ses pudeurs, mais elle n'a pas les mêmes que la nôtre. Il ne faut donc pas blâmer Tolstoï d'appeler par leur nom les rondeurs gravidiques. C'est ainsi que la petite princesse Liza « roule sur son ventre et se laisse pesamment tomber dans un fauteuil » ; que dans une nuit d'insomnie « elle ne peut se coucher ni sur le côté ni sur la poitrine : tout était gênant et inconfortable ; son ventre la gênait ». Voici, d'autre part, la princesse Marie, devenue comtesse Rostova, qui regarde dans la glace « son ventre remonté, son visage pâle, jaunâtre, ses traits amaigris et ses yeux plus grands que jamais. » Et mélancoliquement, elle pense que « dans cette situation » elle n'a rien d'intéressant pour son mari, qui devient alors grognon et irritable.

Sur les trois ou quatre scènes de maternité que nous présente son œuvre, les couches de Kitty, devenue femme de Levine (*Anna Karénina*), sont certainement le modèle du genre, et je ne crois pas qu'un médecin puisse les lire sans être à la fois très amusé et passablement ému.

Il vaut la peine d'être noté que Tolstoï a décrit toutes ces longues scènes sans décocher le moindre trait contre le médecin. Toutefois, dans *la Guerre et la Paix*, à propos des couches de la petite princesse Bolkonskaïa, Tolstoï n'a pu s'empêcher de mettre cette boutade aux lèvres de la vieille nourrice : « Et ça ira bien tout seul sans les docteurs ! » Mais — simple hasard sans doute — pour cette fois la chose n'a pas marché sans les « docteurs » : la petite princesse, au moment même où elle expulse son enfant, pousse un grand cri et meurt.

Tolstoï ne nous dit pas de quoi, par exemple, et l'on peut discuter cet étrange cas obstétrical. Car, si la princesse avait encore d'assez bons poumons pour pousser un pareil cri et assez de vigueur utérine pour expulser son enfant, on ne peut guère penser à une rupture ou à une hémorragie. Mais, il faut bien laisser aux artistes le droit de faire mourir leurs parturientes un peu comme bon leur semble, tout comme on permet à leurs jeunes filles de contracter des chloroses aiguës par amour « rentré ». Sans ces petites ficelles que deviendrait le roman ? Gris comme la vie la plus grise, et alors ?

Dans l'œuvre abondante de Tolstoï, les silhouettes médicales sont peu nombreuses, c'est vrai, et à peine ébauchées, mais grâce au vigoureux crayon du romancier elles n'en ont pas moins de relief.

Un des premiers défauts auquel Tolstoï s'en prenne, chez le médecin, c'est la pose.

Voici, par exemple, dans *la Guerre et la Paix*, le D^r Lorrain — un Français, entre parenthèses — qui, en attendant la mort d'un patient, se repose sur un canapé, mais sans oublier de prendre « une attitude gracieuse » et qui, un instant après, condamne son malade, « en souriant à son propre talent de voir juste et d'exposer clairement un pronostic. » Il n'est pas plus tendre, dans le même roman, pour un autre médecin qui, « en considération de ses devoirs professionnels, se croyait obligé d'avoir l'air d'un homme dont chaque minute est précieuse pour l'humanité souffrante. » Quant au docteur qui s'attribue à tort la guérison de la petite Natacha Rostova — encore dans *la Guerre et la Paix* — on ne sait trop ce que Tolstoï lui reproche le plus, de sa bêtise ou de sa suffisance.

Dans ce roman de *la Guerre et la Paix*, qu'on a qualifié d'épopée mais qui est surtout un véritable monde, nous faisons également connaissance avec un autre type médical. Ce type — qui n'est pas à nier — est un des moins sympathiques : certains médecins gardent en effet de leur temps de carabin le goût des hableries macabres. Tel est celui qui préside en Pologne, après Friedland, aux destinées de quelques 500 ou 600 typhiques — insouciance ou bravade, il ne sait pas lui-même combien !

Inutile de chercher dans Tolstoï un type de médecin zélé et sincère. Il en a peut-être rencontré un pendant qu'il composait *Résurrection*, mais, tout de suite, il le transforme en une sorte de fanatique dont le dévouement aux habitués des prisons est fait du bonheur de chicaner l'administration. Et pourtant ce roman est un réquisitoire contre les prisons ! Quant au jeune médecin de campagne, nous en entrevoyons une silhouette dans *Anna Karenina*, sous forme d'un petit personnage loquace, systématique et encyclopédique, bon seulement à bavarder *de omni re scibili*.

Comme Molière, Tolstoï n'a pu s'empêcher de reprocher aux médecins leur solennité, leur galimatias scientifique et même leur absence de foi. Pendant la consultation donnée à Kitty, son père, le vieux prince Chtcherbatsky, traite intérieurement la célébrité consultante de « tête de linotte », et peste contre cette « comédie » qui l'oblige à écouter les « billevesées » du médecin.

A l'instar du public qui voudrait une médecine aux formules précises et mathématiques, Tolstoï ne peut supporter toutes les réserves et toutes les réticences du médecin ; aussi, s'en est-il donné à cœur joie contre ce travers obligé, notamment dans *la Mort d'Ivan Ilitch*.

Hâbleur, menteur, inconvenant, suffisant, pédant et même sceptique, voilà donc le portrait du médecin tracé par Tolstoï.

C'est la caricature qu'on en fait tous les jours et depuis pas mal de siècles ; il faut même avouer qu'en dépit de son esprit, Tolstoï n'y a pas ajouté grand'chose.

Informations de la « Chronique »

Au pays des cynophages.

Certains journaux quotidiens nous révélaient, ces temps derniers, que la consommation de la viande de chien avait augmenté dans de notables proportions en Allemagne, et principalement en Saxe. Ce fut même un des arguments employés, pendant la dernière campagne électorale, en Angleterre, par les libéraux : ceux-ci firent aux ouvriers londoniens une peinture effroyable du sort qui leur était réservé, s'ils donnaient leur voix à des conservateurs. Ils leur laissaient entrevoir qu'ils seraient, à bref délai, condamnés, à l'instar de leurs « cousins allemands », à ne se nourrir que de rôti de chien, et encore les jours de gala.

Très ému par ces allégations, l'un des organes les plus répandus de la presse allemande a envoyé un de ses rédacteurs à Chemnitz, en Saxe, au sein même du pays des cynophages, avec mission de poursuivre une enquête impartiale sur la consommation de la viande de chien dans cette région. C'est le résultat de cette enquête que veut bien nous faire connaître notre collaborateur, M. J.-P. Zarn (1).

D'après les statistiques officielles des abattoirs allemands, on a tué, (pour la consommation) dans tout l'Empire, 6.156 chiens en 1905, 6.521 en 1906, 6.461 en 1907 et 6.362 en 1908. Le royaume de Saxe y figure en première ligne. Rien qu'à Chemnitz, sur 129.000 animaux tués en 1906, on relève 698 chiens ; en 1907 et 1908, il y en a eu 704. La ville de Chemnitz compte aujourd'hui 272.000 habitants, dont les ouvriers d'usines forment la plus grande partie.

Il est à noter pourtant qu'en 1902, qui était une année de disette, il n'y eut que 332 chiens de sacrifiés, sur un total de 112.000 animaux tués à l'abattoir.

Donc on ne peut pas mesurer la consommation de la viande de chien uniquement d'après la pauvreté de la population ; il paraît plutôt que la « gourmandise » y est pour quelque chose, car actuellement la viande de cheval vaut 40 pfennig, tandis que celle de chien se vend à raison de 50 pfennig.

On en fait surtout un consommé qui, à entendre les amateurs, n'est pas mauvais du tout et qui ressemble étrangement à celui fait avec de la viande de mouton.

Les morceaux les plus appréciés sont les rognons et, avant tout, le foie qui — toujours d'après ce que les cynophages de là-bas racontent — est plus fin et plus délicat que le foie d'une oie.

Les chiens les plus recherchés pour l'alimentation sont les chiens de luxe, parce que, naturellement, ils ont le plus de graisse.

Après, viennent les gros chiens de boucher, aussi parce qu'ils sont relativement bien nourris. Les moins appréciés sont les chiens de chasse, et cela se comprend.

Mais la superstition joue encore un plus grand rôle que la gourmandise, car la viande grasse de chien est réputée un moyen

(1) D'après le *Berliner Tageblatt*, nos 33 et 37 de 1910.

infaillible contre la tuberculose, qui fait beaucoup de victimes dans ce pays pauvre, d'ouvriers occupés principalement dans les mines de charbon et les usines de verrerie. Et quand l'on songe que jamais, dans aucun pays, la superstition n'a reculé devant les choses les plus répugnantes ou les plus bizarres (1), il n'y a pas lieu de s'étonner de ces pratiques et de cette croyance plus ou moins justifiée, que la viande de chien est un remède efficace contre les affections pulmonaires.

Avant de terminer, M. Zarn tient à rassurer ceux de nos lecteurs qui se délectent avec des saucissons : la chair du chien (aussi bien que celle du mouton, du reste) est trop friable pour entrer dans la composition de ces comestibles. On peut donc continuer à les consommer sans appréhension.

L'hygiène en Chine.

Le professeur LANNELONGUE, qui revient d'un long voyage en Extrême-Orient, nous confirme ce que nous savions par ailleurs : qu'en Chine, dans les villes les plus populeuses, comme Shang-Haï et Canton, il n'y a ni égouts, ni fosses d'aisances : les matières fécales sont véhiculées en plein jour (2).

Comme les bohémiens de nos campagnes, les Chinois semblent n'être accessibles à aucun dégoût.

Remarquez telle jarre à la porte de la maison : c'est pour permettre aux hommes qui l'habitent, ainsi qu'aux passants, d'y « lâcher de l'eau », comme disaient nos pères, et à n'importe quelle heure. Il n'est pas rare non plus d'avoir, au milieu d'une rue, au lieu d'une boutique, une longue latrine à plusieurs places. Les passants qui en ont besoin, s'en accommodent sans cérémonie et sans plus craindre les regards du public, que les amateurs de café qui s'installent confortablement sur les terrasses de la Canebière (3).

Cette latrine est, entre parenthèses, la propriété d'un individu qui en fait spéculation pour ramasser de l'engrais. Et c'est pour lui jour béni quand elle a été souventes fois visitée des passants et si, le soir venu, la moisson du nettoyage est riche et abondante (4).

Ajoutez à cela qu'en Chine on consomme de l'eau de puits ; les rues sont malpropres et les vêtements des indigènes d'une rare saleté. Et cependant, de l'avis des médecins européens résidant dans le pays, il n'y a pas d'épidémie de fièvre typhoïde, mais seulement quelques cas de temps à autre, tout au moins chez les Européens. Hygiène, ne serais-tu donc qu'un vain mot ?

En réalité, comme l'a fort bien observé le professeur Lannelongue, la raison de cette absence d'épidémie est qu'on ne consomme que de l'eau bouillie, que du thé, et des aliments bouillis.

Si, dans notre armée, on prenait la même précaution à l'égard de l'eau et de l'alimentation de la troupe, nul doute qu'on verrait bientôt disparaître la fièvre typhoïde. Mais le procédé est trop simple pour être, d'ici longtemps, employé.

(1) V. les ouvrages du Dr Cabanès sur les *Remèdes d'autrefois* et les *Remèdes de bonnes femmes*.

(2) *Bulletin médical*, 16 février 1910.

(3) Cf. nos *Mœurs intimes du passé*, 1^{re} série.

(4) *La Dépêche de Saïgon*, 3 janvier 1910.

La Médecine des Praticiens

Si nous nous permettons d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la *Lactobacilline*, produit de la Société *Le Ferment*, c'est que le succès de la médication par les ferments lactiques a fait naître une foule de préparations similaires qui presque toutes ont été loin de donner les succès de la *Lactobacilline*, première venue, dont les microbes constitutifs ont été si savamment étudiés par le professeur Metchnikoff.

Voyons ce qu'est celle-ci, et quels en sont les avantages.

La *Lactobacilline* est un ferment lactique qui a le pouvoir de combattre et d'arrêter les fermentations putrides intestinales causées par les microbes pathogènes et de la putréfaction.

Elle est composée de microbes lactiques de la flore européenne et orientale rigoureusement sélectionnés et dont l'innocuité est absolue.

La *Lactobacilline* est préparée par la Société *Le Ferment*, sous le patronage scientifique du Professeur Metchnikoff.

Les microbes lactiques, qui la composent, en présence des matières sucrées contenues dans les aliments, ont la propriété de produire, au sein même du gros intestin, de l'acide lactique à l'état naissant. Celui-ci exerce :

- 1° Une action topique sur les affections locales de l'intestin ;
- 2° Une action antiseptique qui supprime les putréfactions intestinales ;
- 3° Une action réflexe, l'acidité du milieu intestinal étant susceptible de modifier les sécrétions biliaires et pancréatiques ;
- 4° Une action générale sur l'organisme par absorption de l'acide lactique formé.

L'action de la *Lactobacilline* a été vérifiée par de nombreuses observations de savants qui, tous, sont d'accord pour reconnaître que les *putréfactions intestinales* sont une des causes

les plus graves des troubles de la santé et qu'elles sont l'origine des maladies les plus variées du tube digestif, des reins, du cœur, des vaisseaux, ainsi que des affections de la peau. Elles peuvent même provoquer des troubles nerveux graves.

Les recherches de laboratoire, de même que les expériences en clinique, ont permis d'établir que les ferments de la *Lactobacilline* constituent le moyen le plus efficace pour combattre tous les troubles causés par les putréfactions intestinales.

Aussi le traitement de la *Lactobacilline* est indiqué :

1° Dans les affections du tube digestif : gastro-entérites, diarrhée, diarrhée verte des petits enfants, entéro-colite muco-membraneuse, diarrhée des [pays chauds, dysenteries, constipation, tuberculose intestinale, fièvre typhoïde, grippe, appendicite ;

2° Dans tous les cas où il est nécessaire de réduire au maximum toutes les sources d'intoxication pour l'organisme : cirrhoses du foie, néphrites chroniques, affections cardiaques à la phase asystolique, artério-sclérose ;

3° Dans toutes les affections causées directement par les fermentations anormales intestinales : dermatoses telles que : eczéma, urticaire, furonculose, etc., troubles divers des hernieux et des ptosiques (renvois, aigreurs) ;

4° Dans toutes les maladies attribuables à un trouble de la sécrétion biliaire ou pancréatique (lithiase biliaire, diabète pancréatique) ;

5° Dans certaines diathèses (goutte, gravelle, diabète arthritique) ;

6° Dans tous les cas où les malades sont soumis à des régimes alimentaires capables d'exagérer les fermentations intestinales (suralimentation carnée des tuberculeux, alimentation des nourrissons par le lait stérilisé ou non stérilisé autre que le lait de femme).

L. P.

Echos de la « Chronique »

Contre la dépopulation.

Chacun s'ingénie, dans sa sphère, à trouver un remède au mal qui nous décime, et auquel la France succombera dans un avenir proche, si on ne prend résolument des mesures pour l'enrayer. Voici celui que vient de proposer notre ami F. JAYLE, d'esprit si pratique, comme toujours.

Jayle expose d'abord les causes de la dépopulation qui, selon lui, tiendrait : 1° à la protection continue des sujets atteints de tares physiques et l'indifférence pour les sujets sains ; 2° à l'exploitation des productifs par les improductifs, ceux-là payant, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus que ceux-ci, soit en argent, soit de leur personne (impôts divers et impôt du sang) ; 3° à la mortalité des enfants pauvres.

Comment y remédier ? En édictant, pour tout Français, « l'obligation de transmettre son sang, c'est-à-dire d'avoir des enfants. »

Le principe est le suivant : tout homme possédant une situation sociale aisée doit avoir trois enfants, ou payer chaque année ce que coûterait chaque enfant dans la classe sociale à laquelle il appartient.

« Une institution d'Etat qui serait l'Assistance de la famille serait chargée de distribuer la majeure partie de cet impôt aux familles pauvres ayant plus de trois enfants ou même n'en ayant que trois, et de consacrer le reste à l'institution d'œuvres diverses protectrices des enfants.

« Les improductifs, dont le nombre normal peut être le quart ou le cinquième de celui des productifs, ne pourraient occuper que le quart ou le cinquième des places données par la société.

« La balance doit être tenue égale entre les productifs et les improductifs, tandis qu'à l'heure actuelle les premiers sont des exploités et les seconds des exploités, d'où l'intérêt de vivre sans enfants et de se faire défendre par ceux des autres. »

Tout cela est bel et bon ; mais comment distinguerez-vous, ami Jayle, ceux qui ne veulent de ceux qui ne peuvent ?

Encore un projet qui sent l'inquisition !

Les précurseurs d'Alphonse Bertillon.

On sait que l'anthropométrie moderne, notamment l'anthropométrie criminelle organisée par M. BERTILLOX, a constamment recours aux mensurations des diverses parties du corps ; c'est ainsi que la mensuration de la main et des doigts a une importance assez grande dans l'établissement de l'identité.

Or, il est assez curieux de trouver un procédé analogue, en usage chez certaines populations sauvages, pour reconnaître des individus amis. Nous en trouvons la mention dans une intéressante étude publiée naguère par le capitaine Cupet, sur les populations du sud de l'Annam.

Pour prendre, là-bas, le signalement d'une personne, on lui place une lame mince de bambou entre le médus et l'annulaire de la main gauche : on y indique par des encoches la base de l'ongle et la distance entre les phalanges. On n'a plus qu'à garder cette lame de bambou, et quand la personne se présentera dans le village, on n'aura qu'à placer la lame signalétique entre les deux doigts et l'on verra bien si l'on a affaire à l'ami venu jadis.

Le capitaine Cupet a été soumis bien des fois à cette mensuration, afin qu'on pût le reconnaître comme ami quand il repasserait. Il a vu employer ces indications de signalement comme signature dans le Laos (1).

Hommage au professeur Pinard.

Ce fut une fête toute de cordialité et, si l'on peut dire, d'intimité familiale, que la cérémonie qui réunissait, le 13 novembre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, trop étroit pour les contenir, tous les amis, élèves, admirateurs et obligés du professeur PINARD.

À l'occasion du vingtième anniversaire de son enseignement, une médaille fut remise à l'éminent accoucheur, avec accompagnement de discours tous plus éloquents les uns que les autres.

Après le doyen Landouzy, M. le D^r Potocki, le plus ancien élève du maître ; le professeur Bar, qui continue si bien la tradition de l'École Tarnier ; enfin le professeur Segond, louèrent tour à tour le praticien, le puériculteur, l'apôtre, qui met au service de la plus belle des œuvres, de la plus humanitaire, une intelligence supérieure, une activité juvénile, un dévouement sans limites.

De pareils hommages honorent grandement ceux qui ont su les mériter et qui ont le rare bonheur d'entrer, ainsi, vivants dans l'immortalité.

Le Remède de la Grippe.

L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures.

(1) V. la *Curiosité universelle*, 7 août 1893.

Echos de Partout

Pharmacien ministre. — Nous avons appris avec le plus grand plaisir que notre distingué confrère, M. Jean MOREL ancien interne, lauréat, des hôpitaux de Paris, député de la Loire depuis 1898, faisait partie du nouveau ministère Briand et était nommé ministre des colonies.

Tous nos confrères applaudiront comme nous à cette nomination. M. Morel jouit, en effet, de l'estime générale, et dans de nombreuses circonstances, il a donné des marques évidentes de l'intérêt qu'il porte à notre profession.

(*Union pharmaceutique.*)

Médecins aéronautes. — Sur la proposition de la commission des ballons sphériques, l'Aéro-Club de France a décerné le brevet de pilote aéronaute au D^r CROUZON (de Paris) et au D^r ABD-EL-NOUR (de Bazeilles).

(*Bulletin médical*, 9 novembre 1910.)

Les Femmes-médecins. — La femme-médecin, dit la *Nazione*, n'est pas tout à fait un produit du féminisme moderne. Dès le XVIII^e siècle, on a vu à Florence une jeune femme suivre les cours de chirurgie et assister ses maîtres à l'hôpital Majeur. C'était, d'ailleurs, une nouveauté singulière et dont l'initiative avait appartenu aux Chevaliers de Malte. L'administrateur de l'hôpital dut être embarrassé quand il reçut la requête de ces Messieurs de l'Ordre ; mais il prit son courage à deux mains et de l'autre — s'il est permis de s'exprimer ainsi — écrivit au Conseil de régence une lettre fort pressante pour le prier d'accueillir cette demande. « Il me semble, disait-il, que le Conseil peut y faire droit sans grands inconvénients, à condition que la jeune dame soit logée, pendant la durée de ses études, dans le couvent de nos religieuses et leur paye cinq écus par semaine pour les indemniser de leurs frais. En ce qui concerne son instruction chirurgicale, elle pourrait assister aux opérations pratiquées dans l'hôpital des femmes, notamment à celles du chirurgien en chef Mannoni. Celui-ci lui donnerait, en outre, des leçons particulières dans quelque chambre du couvent des religieuses, car il me paraîtrait peu convenable qu'une femme assistât à de certains cours mêlés aux jeunes étudiants. »

Le Conseil de régence se rendit aux raisons de l'administrateur et, par égard pour les Chevaliers de Malte, reçut leur protégée. Plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'une seconde étudiante (une Russe venue d'Odessa) fût admise au cours de Santa Maria Nuova.

(*Journal des Débats*, 26 août 1910.)

La peau de chamois en thérapeutique. — Un moyen de plus pour lutter contre l'érythème et les ulcérations du décubitus est toujours le bienvenu ; celui-ci, a de plus, le mérite de la simplicité. Ce moyen, indiqué par M. MORICHAU-BEAUCHANT, de Poitiers, dans les *Archives médico-chirurgicales de province*, consiste tout simplement à interposer entre la partie du corps à protéger et les draps du lit une peau de chamois.

Ce que l'on désigne dans le commerce sous ce nom n'est qu'une peau de mouton ayant subi une préparation particulière, le chamoisage. La peau ainsi préparée sert à de multiples usages domestiques, en particulier à polir les cuivres, l'argenterie, etc. C'est le côté qui est doux et soyeux qu'il faut appliquer directement sur la partie que l'on veut protéger. La peau présente une résistance très grande, et on peut, en soulevant les deux extrémités, transporter le malade dans son lit. Elle supporte facilement le lavage. Elle ne coûte que quelques francs et peut durer indéfiniment. Elle peut être employée seule, ou s'interposer entre le coussin de caoutchouc ou le matelas d'eau.

Ce procédé simple, économique et efficace, semble peu ou pas connu chez nous, mais serait assez couramment employé dans les hôpitaux anglais et allemands. (*Progrès médical.*)

Hygiène et religion. — Les présidents des Associations de médecine danoises viennent de publier un manifeste collectif condamnant, à cause des risques de contagion, l'usage du calice employé jusqu'à présent pour la communion protestante. Ils préconisent l'adoption d'un gobelet de communion, construit de façon à éviter toute contagion.

Le nouveau calice, inventé à Copenhague, a la forme d'un calice ordinaire, mais il est muni à son bord supérieur d'une rangée de petits vases. Ceux-ci, grâce à un mécanisme très simple, sont remplis les uns après les autres par un réservoir placé dans le couvercle du calice.

Avant peu, Hippocrate exigera que l'officiant, tel un chirurgien, se lave publiquement les mains dans l'eau bouillie avant de distribuer aux fidèles le pain de vie. (*Revue médicale de médecine.*)

Le mauvais numéro. — Des gens attendent, carrefour Châteaudun, l'autobus improbable qui les emmènera vers le Quartier latin. Tous arrivent presque complets, et l'on se dispute les rares places.

Le conducteur appelle les numéros : 600, 601, 602... Des gens montent. « 606 », hurle l'homme à casquette, Alors, ce sont des rires, des cris, des applaudissements... Le gros monsieur qui se hisse sur la plate-forme est acclamé. « 606 ! Console-toi, ça se guérit... »

Et le gros monsieur goûte peu les rires qui l'accueillent dans la voiture. (*Paris-Journal.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association des journalistes médicaux français.

A la dernière assemblée générale, l'Association des journalistes médicaux a émis, sur la proposition du D^r P. CORNET, le vœu suivant :

L'Association des journalistes médicaux français, considérant le réel danger présenté par la publication prématurée des médications et médicaments nouveaux, regrette la hâte avec laquelle des notions incomplètes relatives à ces médications et médicaments se trouvent lancées dans le grand public par la presse.

Bureau du Syndicat des médecins de la Seine.

Le *Syndicat des Médecins de la Seine* vient de procéder à l'élection de son Bureau, qui est ainsi constitué pour 1911 :

Président : D^r BELLECONTRE ; Vice-Présidents : D^{rs} VIMONT et LEVASSORT ; Secrétaire général : D^r TOURTOURAT ; Secrétaire général adjoint : D^r LAMARE ; Trésorier : D^r SALTAS.

II^e Congrès français de Stomatologie.

Le II^e Congrès français de Stomatologie se tiendra à Paris, du 31 juillet au 4 août 1911.

Pourront faire partie de ce Congrès : 1^o tous les médecins français et étrangers s'intéressant à la stomatologie ; 2^o à titre individuel, les personnalités qui, en raison de leurs travaux et de leurs titres, auront été admises par le comité d'organisation.

Le Bureau est ainsi constitué : *Présidents d'honneur* : MM. CRUET, G. GAILLARD et CL. MARTIN ; *Président* : M. JULES FERRIER ; *Vice-Présidents* : MM. CHOMPRET et JULIEN TELLIER ; *Secrétaire général* : M. GIRES ; *Secrétaires* : MM. P. NESPOULOUS et VAYSSE ; *Trésorier* : M. BOZO.

Adresser les adhésions et le titre des communications au D^r GIRES, secrétaire général, 4, rue de Rome, Paris.

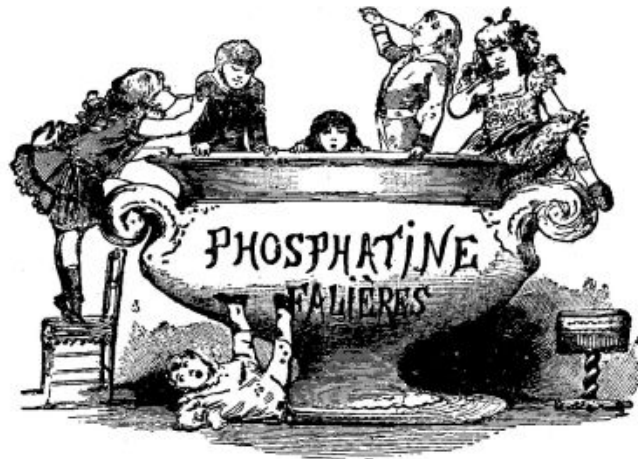
Nouveaux journaux.

Nous en comptons au moins trois, dans la quinzaine :

La *Revue de Physiothérapie chirurgicale et de Radiologie*, paraissant tous les deux mois, sous la direction du D^r de KEATING-HART ; le *Messenger médical*, rédacteur en chef : D^r OCTAVE GAVARD, revue mensuelle, « médicale, scientifique et littéraire » ; le *Journal de Diététique et de Bactériothérapie*, paraissant tous les mois, à la librairie Maloine.

De futures recrues, espérons-le, pour notre *Association des journalistes médicaux*, qui compte, actuellement, près de 160 membres actifs.

Phosphatine Falières



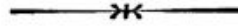
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Vieux-Neuf Médical

L'opération césarienne dans l'art.

La gravure que nous reproduisons est extraite d'un catalogue édité par la maison Deman, de Bruxelles. Le livre dont elle provient fait partie d'une bibliothèque ayant appartenu à feu M. Charles Roger, de Verviers. L'ouvrage porte pour titre : *Methodius primum olimpiade et postea Tyri civitatum episcopus*



sub Diocleciano imperatore in Calcide civitate martyrio coronatur... Basilee per Michaellem Furter, opera et vigilantia Sebastiani Brandt, 1516, in-4°.

Edition, publiée par Sébastien Brandt, des singulières prophéties faussement attribuées à Methodius, évêque et martyr du 14^e siècle ; ornée de 61 importantes et curieuses figures gravées sur bois, probablement par les mêmes artistes qui illustrèrent le *Stultifera Navis* et dont nous avons reproduit le frontispice dans notre ouvrage récemment paru : *les Mœurs intimes du passé*, 3^e série.

La gravure que nous donnons ci-dessus ne figure pas dans notre livre ; elle représente, apparemment, la naissance de l'Antechrist venu au monde, comme on voit, par l'opération césarienne. Ce document pourra se joindre à ceux déjà publiés dans la *Chronique*, sur l'accouchement dans l'Art.

Tribune de la " Chronique "

Impressions d'un Fossile sur le Bal de l'Internat de 1910.

L'article paru, dans notre dernier numéro, sur le Bal de l'Internat, nous a attiré la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer.

Je passais l'autre jour par hasard devant Bullier, dont l'aspect actuel, clinquant et neuf, ne rappelle aux jeunes générations que bien peu celui du vieux Bullier d'autrefois à la porte basse et au plancher pourri, lorsque j'aperçus au-dessus de la porte d'entrée une grande banderole blanche ; je m'approchai, croyant y voir : « Ce soir, à 9 heures, cinéma : la Révolution portugaise expliquée minute par minute, grâce à nos films extraordinaires ; entrée : 1 franc. » Pas du tout ; j'y lus ces deux lignes : « *Lundi 17 octobre : BAL DE L'INTERNAT.* »

Grand fut mon émoi ; comment ! nous sommes à peine rentrés de vacances, les arbres sont encore couverts de feuilles, les cours libres de Doyen n'ont pas encore attiré la foule des étudiants avides de la bonne parole et le Bal de l'Internat est annoncé ! C'est, me dis-je après un instant de réflexion, que notre bonne mère de l'avenue Victoria, toujours avide de réforme et de progrès, a découvert en 1910 d'excellentes raisons pour avancer le concours de l'Internat de deux mois (ce sont, du reste, les mêmes raisons qui lui avaient fait jadis en fixer la date au 15 décembre et qui, en 1920, peut-être même avant, la lui feront fixer au 15 juillet ; passons et ne cherchons pas à comprendre). ... A la porte, un service d'ordre restreint (nous sommes en temps de grève et ces Messieurs de la Tour Pointue ont mieux à faire qu'à surveiller la vertu des Internes des hôpitaux de Paris). La bousculade traditionnelle du vestiaire, et nous voici dans un Bullier méconnaissable : une salle propre et bien éclairée, des garçons polis ; décidément, tout s'en va !

L'année dernière, nous avons été faire une petite villégiature de l'autre côté de l'eau, au Tivoli. Cette année, nous n'avons pas perdu au change, et nous ne saurions trop féliciter le comité du Bal d'avoir rendu au Bal son véritable cadre. La place de la République, si elle est faite pour le défilé des cheminots grévistes, n'est guère faite pour les joyeux étudiants. Le Bal de l'Internat, c'est le dîner au quartier, le Boul' Mich sillonné des costumes les plus divers, le d'Harcourt, le Panthéon, la Closerie des Lilas et Bullier.

Tout autour de la salle de danse, des loges bariolées mettent une note gaie, et il nous a semblé que cette année elles étaient particulièrement nombreuses et artistiques.

Dans la salle, la foule habituelle, amusante par la diversité des

costumes qu'on y rencontre : rien de bien original, à part quelques employés de l'Ouest-Etat et un Little-Tich très réussi.

À ce point de vue, il faut bien le dire, le Bal de l'Internat nous a semblé, c'est une opinion personnelle, inférieur au *Bal des Quat'z-Arts*. Les costumes qu'on rencontre à ce dernier sont en général beaucoup plus riches et témoignent d'un effort artistique beaucoup plus grand.

Vous répondrez à cela que le *Bal des Quat'z-Arts* est un bal d'artistes, qui souvent dessinent eux-mêmes leurs costumes. Cela est certain ; mais, néanmoins, à mesure que s'allonge la liste des Bals de l'Internat auxquels nous avons assisté, à mesure les costumes deviennent de plus en plus banaux et quelconques. Eh quoi, jeunes collègues, n'auriez-vous plus de fantaisie et d'imagination ?

Jadis nos costumes étaient faits par de gentilles petites mains, qui charmaient, dans nos salles de garde, les semaines de préparation du bal ; aujourd'hui vous préférez prendre n'importe quel costume chez n'importe quel costumier et vous en affubler au hasard, regrettant même souvent d'être obligé d'en mettre un. Grand dommage pour l'art et pour nos yeux !

Si, à notre avis, le Bal de 1910 s'est montré inférieur à ses devanciers, la faute en est pour beaucoup à son manque d'originalité.

Certes, la date n'était pas propice : beaucoup de jeunes étudiants, de stagiaires, n'étaient pas encore rentrés le 15 octobre, et c'étaient eux qui faisaient, l'année dernière encore, le gros des cortèges et par là même la valeur du Bal. Il n'en est pas moins vrai que cette année, on circulait beaucoup plus facilement dans la salle que les autres années, et la salle est plus petite qu'autrefois ! Peu de monde, et surtout une rarefaction très nette du beau sexe, gloire et parure du Bal de l'Internat.

Nous avons été particulièrement frappé de ce dernier fait. Certains m'ont dit que cela tenait uniquement à ce que les femmes n'étaient pas suffisamment respectées et que beaucoup avaient peur d'y venir ; nous ne saurions assez protester contre de telles assertions, et n'en déplaît à M. Bérenger, les Internes des hôpitaux de Paris sont encore galants.

Certes, l'Assistance publique, toujours prévoyante, en interdisant au sexe faible de fréquenter les salles de garde, a rendu celles-ci plus moroses, mais elle n'a pas rendu les étudiants en médecine moins gais ni moins aimables, et nous souhaitons voir l'an prochain tout un essaim de jolies filles venir animer le Bal de leurs clairs sourires et de leurs charmes si agréables à contempler... même pour des fossiles !

À ces regrets s'en joint un dernier : nous n'avons eu cette année que trois cortèges. Je me souviens, il y a quelques années, d'une discussion qui eut lieu au Comité du Bal et qui avait été rendue nécessaire par le nombre excessif des cortèges annoncés ; nous pensâmes être obligés d'en limiter le nombre. Comme nous sommes loin de ce temps-là !

Jadis, toutes les salles de garde, même les plus petites, tenaient à honneur de faire un cortège, ou tout au moins une loge : il n'y avait pas jusqu'à Berck qui ne fit un cortège ; aujourd'hui il n'y a plus que les grandes salles de garde qui s'exécutent, et non parfois sans quelques tiraillements... et quelques opposants. Cette année, seuls, Tenon, Saint-Antoine et l'Hôtel-Dieu ont marché. Adressons-leur toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

Les opposants des cortèges mettent en avant, pour justifier leur abstention, le prix fort élevé de revient d'un cortège même modeste. Cette objection n'a qu'une valeur très relative et n'aurait plus même aucune valeur, si les cortèges d'aujourd'hui ressemblaient à ceux d'autrefois.

Rappelez-vous celui qu'organisa jadis Willette pour la *Maison Dubois* : les chars n'étaient guère compliqués et les accessoires bien modestes, mais combien il y avait d'esprit ! Depuis quelques années, le genre décoratif a prévalu et entraîné de gros frais : d'où le désintéressement progressif des collègues et la décadence du Bal.

Il est grand temps de réagir, sinon il sera trop tard, et lorsque le Bal aura perdu tout intérêt, c'est un peu de notre cher Internat qui aura encore disparu. Les difficultés de la lutte pour la vie l'ont déjà tant amoindri, qu'il nous faut avec grand soin défendre la tradition, si belle, qui veut que les Internes reçoivent, le soir du concours, leurs futurs collègues.

Honneur donc aux hôpitaux qui ont, en 1910, maintenu la tradition. Nos meilleurs remerciements aux distingués artistes, toujours si dévoués, qui ont dessiné les cortèges et les cartes ; à nos amis DECROIX, HENRY-ANDRÉ, ROUTIER, TRILLEAU, VAN DEN BERGH, qui se dépensent toujours si gracieusement et sans le concours desquels notre Bal ne serait rien.

Que l'année prochaine, nous soyons en foule à Bullier, pour fêter le renouveau du Bal de l'Internat !

UN FOSSILE.

Le bien qu'on dit des médecins.

La reconnaissance de nos malades est un sentiment assez rare, pour que nous le saluions au passage, lorsqu'il se manifeste chez un écrivain de talent. M. Jules Bois me pardonnera de signaler ici quelques phrases de ses *Visions de l'Inde*, qui lui vaudront certainement la sympathie étonnée de mes confrères, peu accoutumés à trouver dans leur clientèle autant de gratitude émue qu'il en témoigne au D^r GRANT, pour ses soins dévoués dans un accès de fièvre malarienne contractée aux Indes Anglaises.

Je me reposais de mon voyage achevé, dans le petit État de Karputhala, au *guest-house* du maharajah, lorsque le mal perfide, couvé longtemps, éclata.

La fièvre crût, rebelle aux plus fortes doses de quinine ; mes reins, mon foie, ma gorge, brûlaient d'un feu incessant, comme vrillés par des lames incandescentes.

... Je vais de mal en pis ; la peste gagne autour de Karputhala ; le soleil est dévorant ; je suis cerné par l'Inde formidable. Le médecin anglais est parti dans la montagne.

... Je reçois régulièrement la visite de deux médecins indigènes que le Palais m'envoie : l'un est un Hindou silencieux, fatal, aux allures de nécrophore ; l'autre, un musulman vêtu à l'europpéenne. Après m'avoir enfoncé dans la bouche un thermomètre, qui vient de servir aux pestiférés (je ne l'ai su que depuis, heureusement), il répond, dans un français restreint mais de prononciation pure, à toutes mes questions : « C'est bien, c'est bien ! »...

... L'intendant du palais, un Allemand, M. Mayer, qui est pour moi plein de sollicitude, s'émeut de mon état et me fait transporter à Lahore presque mourant. Là, j'aurais dû subir la mortelle détresse d'un hôpital où les maladies monstrueuses des natifs affluent, si un noble cœur et un savant éminent, le major Grant, ne m'avait recueilli dans son bengalow. ... Pendant vingt jours, M. Grant me soigna comme le médecin le plus vigilant et comme un frère... sa sympathie éclairée me sauva. Je lui dois la vie, à cet Ecosais.

Je lui dois plus peut-être : l'exemple inoubliable d'une âme forte et bonne, stoïque et tendre. Nos yeux se mouillèrent à la gare de Lahore lorsqu'encore bien faible, je pus prendre le train direct pour Bombay par cinquante degrés de chaleur.

P. c. c. : D^r Gaston WUILBAUT.

Tératologie mythologique.

A propos de Rosa-Josepha, les deux sœurs unies de corps et d'âme, il est peut-être intéressant de rappeler qu'aux temps mythologiques, elles ont eu des prédécesseurs en la personne des Molionides.

Les Molionides étaient des fils de Neptune et de Molione, femme d'Actor. Ils avaient deux bustes, avec chacun sa tête et ses deux bras ; ils possédaient également quatre jambes ; c'étaient donc des pygopages.

On les nommait Ctéate et Euryte ; Plutarque les cite comme un modèle d'amitié fraternelle. Très jeunes, ils furent initiés à l'art de la guerre. Durant le siège de Troie, Nestor, se précipitant sur eux, allait les immoler, lorsque Neptune leur père, les enveloppant d'un épais nuage, les déroba aux coups de leur ennemi.

Aptes à tous les sports, habiles à tous exercices de force et d'adresse, ils emportèrent aux jeux d'Amaryncée le prix de la course des chars. Par la ruse, ou plutôt, comme on va le voir, par la mauvaise foi, ils mirent en déroute l'armée d'Hercule. Le vainqueur du lion de Némée, se trouvant malade, avait, en effet, conclu une trêve avec les Molionides. Ceux-ci la rompirent et se jetèrent à l'improviste sur les troupes d'Hercule.

Le héros, vindicatif, sut leur rendre la pareille. Plus tard, les Molionides, se rendant comme délégués des Eléens aux jeux isthmiques, Hercule se mit en embuscade à Cléone et les tua. Pausanias dit avoir vu leur tombeau près de cette ville.

Plus heureux que Rosa-Josepha, ils eurent chacun un enfant :

Ctéeat connu le bonheur d'être père en contemplant Amphimaque ; Euryte put embrasser son fils Thalpius ; ils s'illustrèrent également au siège de Troie.

D^r MOUSSON-LANAUZE.

Un évadé de la médecine : le professeur William James.

Le professeur William JAMES, qui vient de mourir à Chocorna, dans le New-Hampshire, fut un des grands esprits de notre temps. Son œuvre comprend des recueils de conférences et trois grands ouvrages, ses *Principes de psychologie*, publiés en 1870, ses *Variétés de l'expérience religieuse*, qui datent de 1902, et son *Pragmatisme*, qui est de 1907. C'est par la publication, dans son numéro du 24 janvier 1878, d'un remarquable et profond article sur la méthode subjective appliquée à l'affirmation de la nature morale de l'homme, que la *Critique philosophique*, de Charles Renouvier et François Pillon, fit connaître au public français le grand psychologue américain, dont la *Philosophie de l'expérience* est parue cette année même dans la Bibliothèque de philosophie scientifique.

William James avait commencé sa carrière par l'étude, à Paris et à Genève, de la médecine, et, avant de se consacrer à la psychologie, avait enseigné, à l'Université Harvard, l'anatomie et la physiologie. Il a donc sa place marquée dans le Panthéon des évadés illustres de la médecine, et c'est également la raison pour laquelle je me permets de demander à la *Chronique médicale* de bien vouloir accorder à ces quelques lignes son aimable hospitalité habituelle.

Paul BERNER (*La Chaux-de-Fond*, Suisse).

L'homme-poisson.

L'article que nous avons consacré au poisson de forme humaine a provoqué, chez certains, des doutes sur l'authenticité de notre information. Les uns nous demandent dans quel Musée est exhibé le phénomène : à ceux-ci nous répondrons que le barnum qui l'exploite l'a promené dans les principales villes d'Allemagne et que ce n'est pas dans un musée spécial qu'il a, jusqu'à présent, trouvé place, du moins à notre connaissance.

D'autres semblent contester la réalité même de l'existence de l'homme-poisson. M. Otto Friedrichs, dont la parole ne saurait être suspectée, nous ayant affirmé qu'il avait vu et touché la momie, dont il a bien voulu nous communiquer la reproduction qu'on a eue sous les yeux, notre religion était faite. Plusieurs médecins allemands ont, du reste, été appelés à l'examiner, à la palper, l'entrée étant libre pour tous ceux qui justifièrent d'un titre de docteur.

Malgré ces garanties, nous avons demandé de plus amples renseignements en Allemagne, et dès qu'ils nous seront parvenus, nous nous empresserons d'en faire part à nos lecteurs.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE

et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Symbolique des tatouages (XVII, 611). — Depuis 1872, c'est-à-dire depuis 38 ans, je suis le médecin de la maison d'arrêt de Meaux. J'ai donc vu un nombre respectable de détenus et une certaine collection de prépuces tatoués d'une botte. Cette *botte symbolique* est un ornement relativement récent. Mes prédécesseurs, mon grand-père, mon père, auxquels j'en ai souvent parlé, et qui, de 1816 à 1872, avaient donné leurs soins aux prisonniers, n'avaient jamais remarqué cette particularité. Elle était alors certainement exceptionnelle. Elle m'a été signalée, vers 1874, par un ex-gardien de maison centrale, très observateur, M. Guérey, aujourd'hui en retraite à Dijon. Sa longue carrière m'a permis de constater la justesse de son observation. Elle est un signe de ralliement chez les détenus de maison centrale, chez les disciplinaires, dans les bataillons d'Afrique, et *toujours* elle est un signe de pédérastie. Le mauvais calembour qu'elle permet n'est inconnu d'aucun incarcéré, d'aucun déclassé. C'est leur mot de passe! Les porteurs de cet ornement doivent toujours être soumis à une surveillance spéciale.

Je dois signaler aussi un autre tatouage, celui-là moins connu. Il appartient aux passifs. C'est un renard ou un serpent tatoué sur le sacrum, dont la tête inachevée disparaît engloutie dans les profondeurs de l'anis.

D^r Paul CHARPENTIER
(Meaux).

La myopie serait-elle un bienfait de la civilisation? (XVII, 413). — On serait tenté de le croire. J'ai fait souvent cette observation qu'à Paris, c'est au quartier Latin qu'on voit le plus de gens à lorgnon. Prenez le tramway Gare de l'Est-Montrouge. Vous verrez le nombre des lorgnons croître sitôt passé la Seine, et décroître dès que vous atteignez le boulevard de Port-Royal.

D'autre part, tous ceux qui ont vécu en province savent que, dans les villes, on rencontre des gens portant lorgnons ou lunettes, mais que dans les campagnes, cela ne se voit pour ainsi dire pas; il n'y a que les personnes âgées, qui, à cause de la presbytie naturelle, portent lunettes. Ici, en Egypte, où les maux d'yeux sont cependant si répandus, il n'y a qu'aux gens de la classe aisée et instruite qu'on voit des lorgnons.

Mais il ne faut pas se hâter de conclure. Car il y a peut-être beaucoup de myopes parmi les paysans et les ouvriers; leurs travaux n'exigeant pas qu'ils regardent de près et en détail, ces myopes se passent de verres correcteurs.

Paul TRIBIER
(Le Caire).

Épithés-diagnostic (XVII, 52, 377, 589). — Vous avez pu voir, dans les journaux, qu'il était question de ramener en France les cendres de l'Aiglon. M. Quentin-Bauchart se propose de soumettre au Conseil général de la Seine un vœu en faveur du transfert des restes du Roi de Rome, de la chapelle des Capucins, de Vienne, auprès de ceux de Napoléon I^{er}, aux Invalides. L'heure est donc propice de publier l'épithés de l'infortuné jeune homme à qui le Destin ne permit pas de renouer la tradition impériale.

On remarquera que cette épithés mentionne la nature de la maladie à laquelle succomba celui qui aurait dû être Napoléon II ; à ce point de vue, elle méritait d'être consignée ici :

En voici la traduction :

« *A l'éternelle mémoire de Joseph-Charles-François, Duc de Reichstadt, fils de Napoléon, Empereur des Français, et de Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, né à Paris, le 20 mars 1811, salué dans son berceau du nom de Roi de Rome. Doué de toutes les qualités de l'esprit et du corps, d'une taille élégante, d'une grande beauté juvénile, d'une singulière grâce de langage, admirablement appliqué aux études et aux exercices militaires, il fut attaqué, à la fleur de l'âge, par la phthisie, et dans le Château suburbain des Empereurs, à Schœnbrunn, près Vienne, la plus triste mort l'enleva, le 22 juillet 1832.* »

Phthisis tentavit... « Ne semble-t-il pas, écrit M. Henry HOUSSAYE, que ces deux mots ont été mis pour couper court à la légende, qui se formait, d'un empoisonnement, ou de précoces et épuisantes amours offertes au jeune prince par la volonté de Metternich ? »

Mais, à l'heure actuelle, qui donc encore doute, de bonne foi, que le duc de Reichstadt ait succombé à une affection autre que la cachexie tuberculeuse ?

Dans la 2^e série de nos *Morts mystérieuses de l'histoire*, le problème est, croyons-nous, définitivement élucidé.

A. C.

Au cimetière de Dampierre-sur-Salon, il y a une tombe qui se trouve dans une allée et que j'ai aperçue ces jours-ci. C'est la tombe de la femme du D^r Garnier, que j'ai bien connue. Cette dame est dite morte *hydropique*, sans autre explication.

D^r BERTIN.

Statues et bustes de médecins (XVI : XVII, 25, 57, 163, 621). — Vous avez rappelé, dans plusieurs numéros de votre intéressant journal, les bustes élevés à la mémoire de médecins. Voulez-vous me permettre de vous en signaler un qui n'a pas été cité ? C'est le buste élevé, en 1892, à la mémoire du D^r MARMONIER père, sur la place de l'Eglise, à Domène (Isère), où il exerça la médecine durant 48 ans.

Ce buste lui a été élevé au titre de rénovateur de la transfusion en France. Il fut le premier médecin français qui, depuis l'édit du

Châtelet de 1772, ayant défendu de pratiquer cette opération, la pratiqua en 1851, avec un succès complet, et sans autres instruments que ceux de sa trousse et la vulgaire seringue en verre à injections.

La femme qui avait été transfusée et celle qui avait fourni son sang assistaient toutes deux à l'inauguration de ce monument (40 ans après).

J'ai considéré comme un devoir de rappeler ce fait, pour rendre hommage à la mémoire de mon père.

D^r MARMONIER.

Je vois, dans un récent numéro de la *Chronique*, qu'on recherche les monuments élevés aux médecins. En Bulgarie, à Sofia, la capitale, il y a peut-être le plus beau monument qui ait été élevé jusqu'à présent à la mémoire de nos confrères. Ce monument s'appelle « le Monument des Médecins » et se trouve au milieu d'un joli parc ; il a la forme d'une pyramide quadrangulaire tronquée, surmontée d'une sorte de catafalque, le tout en blocs de granit (syénite). Il se compose de petits blocs amoncelés architecturalement l'un sur l'autre ; sur chacun, sont inscrits en lettres de bronze les noms de médecins-chirurgiens et aides-médecins, tombés sur le champ de bataille ou dans les hôpitaux, victimes des projectiles ou du typhus, pendant la guerre russo-turque de 1877-1878. Il y a en tout 508 noms inscrits.

Sur la façade principale, en bronze, on voit le serpent et le bâton symbolique esculapien ; sur les quatre façades du catafalque, le nom des quatre localités où il tomba le plus de victimes. La plupart de nos confrères tombèrent plutôt victimes du typhus qui ravagea beaucoup les rangs des combattants. Mais tout de même 508 médecins et officiers de santé, c'est un peu trop !

D^r P. STOÏANOFF, Chirurgien des hôpitaux
(Varna, Bulgarie).

Trafic de graisse humaine (XVII, 312). — J'ai souvent entendu dire à des clients de la basse classe, auxquels je demandais les traitements suivis jusqu'à ma visite : « Oh ! Monsieur, nous avons tout fait, nous avons même été chercher de la graisse de mort. » C'est aux concierges des cimetières que l'on s'adresse pour obtenir ce remède qui passe pour avoir des vertus héroïques.

Et de fait, l'un de ces fonctionnaires m'a confirmé qu'il vendait des quantités appréciables de « graisse de mort ». Inutile de dire qu'il se fournissait lui-même de sa prétendue marchandise macabre chez les épiciers ou les charcutiers du voisinage.

F. M.

Un ami de Gustave Planche : l'étudiant Collineau (XVII, 120). — Ayant eu sous les yeux un numéro de la *Chronique médicale* (du 15 février 1910), j'ai vu qu'à propos de Gustave Planche, dont il

est question dans la Correspondance médico-littéraire, le docteur Carayon demande : « Qu'est devenu Collineau ? »

Très directement touchée de ce souvenir, même lointain, accordé à mon père, je puis facilement répondre.

L'étudiant Collineau, qui sympathisait si fort avec le critique Planche, dont il appréciait tout particulièrement la franchise et le désintéressement, ne s'est pas, lui, évadé de la médecine. Il y a pris ses titres, et sur les champs d'action qui lui sont propres, je puis certifier qu'il a été un combattant actif et infatigable.

Après avoir été à l'hôpital Saint-Louis, il présenta en 1859 sa thèse sur l'*Ostéologie infantile*, puis il exerça la médecine pendant vingt ans dans le 3^e arrondissement, se fit admettre comme membre dans beaucoup de sociétés savantes ou philanthropiques.

Comme œuvres principales, il donna un *Traitement de la coxalgie*, couronné par l'Académie des Sciences en 1865 et un *Traité sur la gymnastique*, ouvrage adopté dans toutes les bibliothèques de garnison (1887).

Il donna aussi l'*Hygiène à l'école*, car il s'intéressait beaucoup à la pédagogie ainsi qu'à la culture physique ; puis de nombreuses brochures et articles dans les journaux scientifiques. Je suis heureuse de rappeler une fois de plus combien mon père aima le travail.

Il mourut le 7 janvier 1905, triste, mais plein d'ardeur encore, s'intéressant à tous les sujets, toujours prêt à s'enflammer pour le triomphe de la vérité, qu'il avait patiemment, laborieusement défendue.

L'Association des anciens élèves du lycée de Nantes dont il faisait partie, étant né à Ancenis (en 1832), a dû, je pense, rédiger une petite notice sur lui.

Marguerite COLLINEAU,
44, rue Perronet (Neuilly-sur-Seine).

Origine du mot « bubon » (XVII, 410). — L'origine de ce mot est plus naturelle que celle indiquée par Henri d'Emondeville. On trouve dans le dictionnaire grec le mot βουβών, traduit par le mot *aine*. C'est, du reste, l'étymologie admise par Littré et Robin dans leur *Dictionnaire de médecine et de chirurgie*. Le nom de « bubon » a été donné primitivement aux tumeurs des glandes inguinales et, par extension, on l'a appliqué aux affections glandulaires du cou et de l'aisselle. On en distinguait autrefois quatre espèces, selon leur origine, et qu'on trouvera indiquées dans l'ouvrage dont je viens de parler.

D^r YVON.

Origine du mot « squelette » (XVII, 408, 614). — Trévoux, édit. de 1732, t. IV, dit : « Ce mot est grec et signifie aride, desséché. Il vient du verbe στελλω, qui signifie dessécher, *exsicco* ». Ménage, édit. de 1750, t. II, dit que le mot « squelette » vient du grec, στελετός. Consulter, du même auteur, les *Observations sur la langue française*, chapitre LXXIV, M.

D. CALDINE.

Le chapitre des dents (XVII, 411). — De Jean AYLMEYER, prélat anglais, évêque de Londres (1521-1594), on cite divers traits assez singuliers. Un jour, il se fit arracher une dent, simplement pour donner à la reine Elisabeth le courage de se soumettre à la même opération, qui lui était nécessaire.

J. R.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 226, 520, 551). — Je vous signale la rue MONIN, à Blois. Elle doit son nom à mon grand-oncle, le D^r Romain Monin, qui exerça dans cette ville jusqu'à sa mort (1863). Le portrait de ce médecin philanthrope orne l'une des salles du château de Blois.

D^r MONIN, 7, rue Royale, Paris.

— Parmi les noms de rues provenant de médecins, je vous signale, à Bar-le-Duc, la rue NÈVE, anciennement rue des Tanneurs.

Le D^r Nève, qui a exercé la médecine à Bar-le-Duc pendant près d'un demi-siècle, et y est mort il y a environ trente-cinq ans, était non seulement un très habile praticien, c'était aussi un excellent homme, un véritable philanthrope, plein de cœur et de dévouement, surtout avec les malades de pauvre condition.

Albert CIM.

Le vocabulaire des clients (XVII, 28, 239, 284, 479, 592, 668). — Dans une salle réservée, à l'hôpital de Genève, aux affections génito-urinaires, je reçus un jour d'un entrant la réponse suivante : « Le médecin m'a dit que j'avais une prétention d'urine et des éclosions (*érosions*) du natif (*méat*) urinaire. »

D^r VOGT.

— « Ma femme est tant *esthétique* » (ital. *estetica*, pour *stîtica*, constipé) « que lui faut donner très souvent une limonade *magnétique* » (ital. *magnetica*, pour *magnesiaca*).

D^r D. GUARDIA
(Turin).

— Entendu, à la fête de Caudebec, une bonne femme disant à sa voisine : « Ce soir, humiliations à gigolo ; des verres en couleur, des lanternes vénériennes, des femmes de Bencale. »

Cela rappelle la concierge déplorant la mort de son locataire : « Le médecin a dit que ce pauvre jeune homme était mort encaustiqué par la cire de Cambronne » (Intoxiqué par l'oxyde de carbone).

D^r GROSCLAUDE.

— Une vieille femme vient me trouver, pour me consulter au sujet de son mari, porteur depuis de nombreuses années d'un *ver écossais* (*varicocèle*).

D^r A. B.

Chronique Bibliographique

Les Joyeuses histoires de Bretagne, par Paul SÉBILLOT. Paris, Eug. Fasquelle, 1910.

Dans cet ouvrage, que peuvent lire petits et grands, ces derniers retrouveront nombre de contes qui charmèrent leur enfance. L'auteur fait défiler sous nos yeux toute une série de légendes et historiettes, transmises à travers les siècles de génération en génération, récits gaulois et gallois. Il se dégage de cette lecture un charme pénétrant.

A. J.

J. GENEVRIER : *Formulaire aide-mémoire de la Faculté de médecine et des médecins des hôpitaux*. Steinheil, édit. 1910.

Formulaire conçu suivant une donnée pratique, comprenant non seulement la thérapeutique usuelle et courante de toutes les maladies, mais encore les chapitres les plus actuels de l'art de guérir, tels que opothérapie, sérothérapie, moyens physiques, etc.

Reliure souple, élégante, format et épaisseur permettant de le mettre et de l'avoir constamment en poche.

Jules BOISSIÈRE : *Fumeurs d'opium*. Louis-Michaud, éditeur, 1910

Œuvre originale et documentaire au plus haut point, qui nous initie à la vie des postes lointains de la frontière tonkinoise, en même temps qu'aux rêves, aux joies, aux angoisses, aux crimes même engendrés par la funeste « drogue ». Ça et là, des types vigoureusement brossés de légionnaires, de joyeux, d'officiers, de pirates, de mandarins.

Un livre à lire pour tous ceux qui aiment les ouvrages vécus.

D^r Pascal ROSSI : *Les suggesteurs et la foule*, traduct. de M. Cundari. A. Michalon, éditeur ; — D^r GÉRAUD-BONNET (d'Oran) : *Précis d'auto-suggestion volontaire*. J. Rousset, éditeur, 1910 ; — P^r BETCHEREW (de Saint-Petersbourg) : *La suggestion et son rôle dans la vie sociale*. Trad. du D^r P. Keraval. Ch. Boulangé, éditeur, 1910.

Trois livres sur la suggestion, mais combien différents l'un de l'autre et, en somme, se complétant mutuellement, pour l'étude de cette question toujours attrayante et toujours quelque peu mystérieuse.

Le livre de M. Rossi nous rappelle forcément la magistrale « Psychologie des foules » de notre Gustave Le Bon, mais avec une mise au point peut-être plus contemporaine de la question, quoique avec une moins profonde connaissance du formidable sujet abordé. M. Rossi est un jeune qui ne peut avoir la compétence scientifique du célèbre auteur de la *Psychologie des foules*. Son livre ne manque pas pour cela d'intérêt et se relie agréablement aux études précédentes de l'Ecole italienne, représentée par les Sighele et les Enrico Ferri.

L'œuvre de l'éminent professeur BETCHEREW, de Saint-Petersbourg, est d'essence différente. Sa compréhension de la suggestion en général est originale et défendable, et en tout cas d'un intérêt puissant. Mais ce qui fait surtout la valeur de son nouveau volume, c'est l'analyse, poussée à fond, des suggestions dans les milieux populaires ou religieux et l'étude des épidémies hystériques et psychopathiques, depuis les convulsionnaires de Saint-Médard et des Religieuses de Loudun, jusqu'aux extraordinaires suggestions en masse de la Russie moderne, où le livre devient d'une documentation serrée, unique et d'autant plus précieuse. L'histoire des Bespopowtzy de Tiraspol, l'épidémie de Maliovannisme, les épidémies psychiques des grands mouvements populaires russes, ont trouvé dans M. Betcherew le psychologue avisé qui pouvait le mieux les analyser et nous les faire comprendre. Je crois que c'est surtout par ces chapitres que son ouvrage restera.

Le volume de M. GÉRAUD-BONNET aborde une tout autre face du problème. C'est, en quelque sorte, un manuel de volonté, dont les titres de chapitres sur l'éducation de la volonté, la confiance en soi, la concentration de la pensée, la puissance personnelle dégagée par suite des efforts voulus et délibérément combinés, suffisent à montrer l'idée directrice de l'ouvrage. Peut-être ce volume étonnera-t-il certains esprits. Il en fera réfléchir nombre d'autres.

Souvenirs de M^{lle} Duthé, de l'Opéra, avec une Introduction de P. GINISTY. Paris, Louis-Michaud.

Il n'y a point, évidemment, à considérer les *Souvenirs* de M^{lle} Duthé, dus d'ailleurs à Lamothe Langon, comme un livre primordial sur le xviii^e siècle. Mais, tels qu'ils sont, ils nous font pénétrer dans ce que nous appellerions aujourd'hui le « demi-monde » de cette époque légère, gracieuse, frivole et libertine entre toutes. Ils nous racontent des anecdotes charmantes sur tel ou tel personnage resté célèbre depuis ; enfin et surtout, ils ont donné l'occasion au fin lettré qu'est Paul GINISTY d'écrire une étude des plus intéressantes et des mieux documentées sur M^{lle} Duthé et son temps, et une fois de plus la sauce, si j'ose dire, aura rendu le poisson plus appétissant pour les gourmets.

H. BOUQUET.

GOËTHE : *Faust*. Traduction de Suzanne PAQUELIN, 2 volumes.
Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, Paris.

C'est énoncer une vérité banale que proclamer le génie de Goëthe ; dans son immensité, il embrassa la politique, l'histoire, l'art, la philosophie et la science ; mais Faust, qui absorba toute sa vie, a suscité autant de critiques que d'admiration.

La publication du premier *Faust* dura trente-deux ans ; la version dernière n'en fut donnée qu'en 1801, et c'est seulement en 1831, un an avant la mort de l'auteur, que fut achevé le second *Faust*.

Analyser cette œuvre gigantesque, la disséquer, eût été, suivant M^{lle} PAQUELIN, en détruire l'éclat, supprimer le plaisir du lecteur. Et elle en a fait une traduction qu'accompagnent de savants commentaires sur la vie de Goëthe, et sur Faust, d'après les « Conversations de Goëthe et d'Eckermann ».

On y retrouve tout l'éclat de l'œuvre dans son texte original, car le style de la traductrice, respectueux de la pensée de l'auteur, est si harmonieusement français qu'il donne l'impression d'une traduction en vers libres. D'autre part, on lui doit d'avoir montré avec patience comment tout s'explique et s'enchaîne dans l'œuvre, et d'avoir mis en lumière l'admirable connaissance de l'antiquité qu'avait Goëthe, en même temps que l'observation attentive, dont chaque page offre un exemple, des phénomènes de la nature et des aspirations de l'humanité.

Le *Faust* est un abrégé du monde. Goëthe définit ainsi son poëme : « *Faust* est une œuvre qui va du ciel à la terre, du possible à l'impossible, de la grossièreté à la délicatesse, où sont réunies toutes les antithèses que peut créer le jeu d'une audacieuse imagination. » Désormais nous en avons une traduction définitive et parfaite, qui en rendra plus nombreux les admirateurs.

D^r BASCOUL : *Entre mes visites*. 3^e édit., revue, corrigée et augmentée. Imprim. typogr. et lithogr. S. Léon, 15, rue de Tanger, Alger. 1901.

Versificateur agréable, animé d'une douce sagesse, le D^r BASCOUL a écrit des fables qui sont d'une aimable lecture ; il y a, parmi les médecins, beaucoup de lettrés ; c'est plaisir d'en rencontrer un et de recommander la lecture de son œuvre.

André LOMBARD.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte,

par Archibald ARNOTT, Docteur-Médecin, Chirurgien
au 20^e Régiment.

On a fait grand tapage, ces jours derniers, de la découverte de documents nouveaux, qui seraient, à entendre des thuriféraires plus zélés qu'informés, de nature à nous éclairer sur les causes de la maladie qui a fait périr Napoléon à Sainte-Hélène.

Il n'était nul besoin de la relation du D^r Arnott, pour nous convaincre que l'Empereur avait été atteint d'une hépatite chronique, qui se compliqua, sur la fin, d'une lésion cancéreuse du pylore : il suffisait de lire O'Méara et surtout Antomarchi, pour se faire une opinion à cet égard.

Au surplus, cette relation du D^r Arnott, dont on fait si bruyamment état, nous la possédons, en *copie* et en *traduction*, depuis quatorze ans, ainsi qu'en pourront témoigner, aux yeux des incrédules, les lettres qui nous furent adressées par notre distingué confrère, M. Alban DORAN (de Londres), lequel voulut bien s'entremettre, à cette époque, auprès de l'honorable bibliothécaire du « Royal College of Surgeons of England », pour obtenir communication de la pièce qui nous intéressait. Le reçu reproduit ci-après sera une preuve suffisante de la véracité de nos dires.

Pourquoi n'avons-nous pas publié plus tôt la pièce en question ? C'est que, d'abord, elle n'était pas complètement inédite (1). On nous l'avait signalée, en outre, comme ayant été, en majeure partie, reproduite dans la *Philadelphia Medical*

(1) Elle avait paru primitivement à Londres, chez John Murray, Elbermale Street, en 1822.

and *Physical Journal*, vol. V, 1822. Enfin, le D^r Archibald Arnott nous avait été présenté comme un praticien sans grande instruction (1) ; car, selon les expressions de notre correspondant (2), « on faisait très peu de cas, dans ce temps-là, des médecins militaires en Angleterre ».

Dernier argument, qui n'était pas, à nos yeux, le moins déterminant, le mémoire, loin de nous éclairer sur la nature de la maladie ultime de Napoléon, ne démontre que l'ignorance de celui qui l'a rédigé, ignorance poussée à ce point qu'Arnott ne soupçonne que dix jours avant la mort l'existence « d'une grave altération des organes de la digestion », et qu'il méconnaît le cancer jusqu'au jour où les vomissements marc de café, caractéristiques d'une ulcération stomacale, lui aient ouvert les yeux ; encore ne fut-il pleinement convaincu qu'en voyant les lésions sur la table d'autopsie !

A tout prendre, le document est curieux, et ce n'est qu'à ce titre qu'il peut prendre place dans notre revue ; nous allons le reproduire *in extenso*, en nous servant de la traduction faite, spécialement à notre intention, par notre excellent collaborateur et ami, M. Albert BLAVINHAC.

Bien que, dans l'édition originale, la lettre ci-dessous soit placée à la suite du *Récit* que l'on va bientôt lire, nous croyons devoir la donner en manière de prologue :

Lettre adressée à Sir Hudson Lowe, par le D^r Arnott.

Dead Wood, 11 mai 1821.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Ayant donné mes soins à Napoléon Bonaparte durant les quelques semaines qui précédèrent sa mort, je pense qu'un rapport condensé sur sa maladie durant cette période, rapport fait d'après mes notes journalières, serait peut-être de nature à satisfaire Votre Excellence.

En premier lieu, quand je fus admis à voir Napoléon Bonaparte, je fus consulté sur son cas, le 25 mars dernier, par son propre médecin, le D^r Automarchi, qui, en italien, nommait la maladie « febbre gastrica pituitosa ». Il me dit que les principaux symptômes étaient caractérisés par de la fièvre, des douleurs dans la région épigastrique, des nausées, des vomissements, la perte de l'appétit, une constipation opiniâtre et une grande prostration des forces.

(1) Ce n'est pas tout à fait exact, ainsi que nous l'avons reconnu depuis et que nous l'établirons quelque jour.

(2) Lettre de M. Alb. Doran, du 23 janvier 1896.

Received of D. Cabanès the sum of
thirty francs for copying information
about Napoleon

W. A. Fusedale

Jan 24. 96.

TRADUCTION : « Reçu du Docteur Cabanès la somme de trente francs, pour copie de documents sur Napoléon. »

Signé : W. A. FUSEDALÉ.

24 janvier 1896.

D'après cela, je recommandai de tenir les entrailles libres en ayant recours aux remèdes et d'appliquer un vésicatoire sur la région de l'estomac. Cependant, à l'entretien suivant que j'eus avec le D^r Antomarchi à ce sujet, il m'informa que Napoléon Bonaparte se refusait à prendre aucune médecine ni remède et préférait laisser la nature guérir la maladie.

Le 1^{er} avril, on me pria d'aller voir Napoléon avec le D^r Antomarchi. Nous ne prescrivîmes rien ce soir-là, mais nous revînmes le visiter le lendemain matin. Je le trouvai très faible, mais sans fièvre, le pouls était à 76 et régulier, la chaleur normale, la peau moite, la langue blanche et la soif peu considérable. Il se plaignait d'une douleur qui lui rongeaient l'estomac, les intestins étaient paresseux, les évacuations ne se produisaient guère que grâce à l'aide de lavements. A ce moment, il éprouvait tous les symptômes de la dyspepsie, accompagnés d'une lassitude morale peu ordinaire. A tout événement, nous recommandâmes de faire prendre des purgatifs, autant que l'occasion en semblait propice, et aussi des toniques, avec une nourriture très légère.

Jusqu'au 6 avril nous ne pûmes réussir à faire avaler un médicament à notre malade, et ce jour-là, ce qu'il prit fut si peu de chose que cela ne produisit que peu d'effet.

Le 7 avril, on parvint à lui faire prendre des remèdes plus laxatifs qui agirent bien, produisirent d'abondantes évacuations et amenèrent une grande amélioration. Le mieux persista le 8, jour où il prit aussi des remèdes. Mais à dater de ce jour, nous ne pûmes le persuader de continuer à se soigner, comme les circonstances l'exigeaient.

Le 10 avril, l'irritation de l'estomac et la faiblesse augmentèrent, le pouls était bon et ne battait qu'à 72. Il me dit ce jour-là que la fièvre était passée, qu'il était dans l'état des huit derniers mois, c'est-à-dire « grande faiblesse et manque d'appétit ».

A ce moment, il plaça sa main sur son côté droit, au niveau du foie, me regarda et me dit « le foie ». J'examinai alors la région hépatique, et ne découvrant aucun durcissement ni gonflement, je lui dis « que je ne craignais pas de maladie au foie, que seulement « il y avait peut-être un peu de ralentissement dans ses fonctions ».

Le 11 avril, les nausées et les vomissements devinrent très inquiétants; il était très faible, très abattu, et quoique les entrailles fussent très paresseuses, il ne voulut prendre aucune médecine pour les exciter. Pour arrêter un peu les vomissements, il prit ce jour-là un peu d'opium.

Le 12 et le 13, les vomissements continuèrent, il avait de la constipation, mais il refusa tout remède.

Une petite amélioration fut procurée par un lavement.

Le 16, le 17 et le 18, le pouls devint très fréquent, les forces baissèrent considérablement. La nuit, il fut couvert d'une sueur froide et visqueuse; il se montra fort et les vomissements parurent l'épuiser notablement.

Il se plaignit plusieurs fois, durant ces trois jours, d'une sensation de chaleur au foie et à travers l'estomac. Quoique les intestins ne fonctionnassent point, il ne voulut prendre aucun purgatif.

Le 19, le 20 et le 21, les forces parurent revenir un peu, les fonctions furent plus régulières, il fut très tranquille et prit un peu plus de nourriture.

Le 22 avril, la nuit fut bonne, il dormit plusieurs heures et dit, cependant, qu'il ressentait une sensation de chaleur à l'estomac. Il eut quelques vomissements.

Le 23 avril, le pouls était à 78, la chaleur normale. Un lavement amena une légère évacuation, il vomit deux fois, mais parut moins faible.

Le 24 avril, les vomissements continuèrent, accompagnés d'une grande faiblesse. Il se plaignit d'étourdissements.

Le 25 avril, la nuit fut mauvaise. Il ne dormit pas et eut des vomissements fréquents. Je le trouvai plus épuisé que lorsque je l'avais vu la veille au matin. Le pouls était à 82 et faible.

Un lavement produisit un soupçon d'évacuation. Dans l'après-midi, il eut de terribles vomissements. Ayant observé que, lorsque les entrailles étaient libres, les nausées et les vomissements étaient moins fréquents, je le pressai de prendre quelque purgatif, ce qu'il fit le soir.

Le purgatif agit bien, mais n'eut pas son effet ordinaire, celui d'arrêter les vomissements. Ceux-ci continuèrent le 26, le 27 et le 28. Ces deux derniers jours, il vomit une matière composée de grumeaux noirâtres, ressemblant à des grains de café et mélangée de quelques traces de sang.

Je craignais une affection organique de l'estomac; quand j'aperçus ces vomissements colorés en noir, j'eus quelque raison de penser que mes craintes étaient fondées. Toute espérance de guérir la maladie s'évanouit. Les forces baissèrent, le pouls battit plus rapidement. Par moments, il perdait la connaissance de ce qui se passait autour de lui.

Le 29, l'état s'aggrava. Les vomissements et le délire augmentèrent.

Dans le but de soulager l'irritation de l'estomac, un vésicatoire fut appliqué sur la région épigastrique, mais quoiqu'il levât bien, il ne produisit pas un bon effet.

Le 30 avril, la violence du mal s'accrut. En plus du hoquet, entre onze heures et minuit, il fut saisi de frissons; la respiration devint haletante, le délire augmenta.

Le 1^{er} mai, la faiblesse était extrême, le pouls était plus fréquent, la chaleur fut plus basse que la normale, la peau devint gluante. Il se mit à parler d'une façon indistincte.

Les 2, 3 et 4 mai, le mal augmenta, le malade s'éteignit peu à peu.

Le soir du 4 mai, il fut plus calme que pendant les jours précédents. A 9 heures il s'endormit et passa une assez bonne nuit.

Le 5, à cinq heures et demie du matin, les vomissements colorés

en noir commencèrent. Immédiatement, il perdit la faculté de déglutition, les membres devinrent inertes. La mâchoire inférieure pendait, les yeux étaient fixes, le pouls faible, variant de 102 à 110 à la minute.

En résumé, tout annonçait que la fin était proche. Il agonisa jusqu'à 5 h. 49 minutes du soir, heure à laquelle il rendit le dernier soupir.

Vous êtes déjà en possession du rapport de l'autopsie (1), qui indique la cause de la mort, le cancer de l'estomac étant aussi évident que l'ulcère qui avait traversé les parois du viscère.

Je puis cependant faire une remarque, qui n'est point rapportée dans le procès-verbal de l'autopsie, à savoir que les fortes adhérences des parties malades de l'estomac à la surface concave du lobe gauche du foie, ont peut-être prolongé la vie du malade. Car, étant sur l'ulcère, elles ont, par suite, empêché le contenu de l'estomac de s'échapper dans la cavité de l'abdomen.

Ce qui, dans ce cas, est très remarquable, c'est que le malade ne maigrit pas, du moins en rapport avec la maladie. L'autopsie a montré qu'après la mort, le corps était très gras.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Chevalier, votre très obéissant et très humble serviteur.

Signé : Arch. ARNOTT, Docteur-Médecin.

Au lieutenant-général Sir Hudson Lowe, chevalier de l'ordre du Bain.

Voici, maintenant, le rapport complet du chirurgien anglais, sur les cinq dernières semaines de la vie de l'Empereur.

RÉCIT DE LA DERNIÈRE MALADIE, DU DÉCÈS ET DE L'AUTOPSIE
DE NAPOLÉON BONAPARTE

Préface

Ayant donné mes soins à ce grand et extraordinaire génie, Napoléon Bonaparte, durant les quelques semaines qui précédèrent la fin de sa carrière en ce monde, j'ai été sollicité par quelques amis d'Angleterre de publier un récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte.

J'ai été d'autant plus particulièrement poussé à le faire, qu'aucun autre médecin anglais ne l'a vu durant la maladie qui devait le coucher sur son lit de mort ; car toute aide médicale, de la part des médecins de l'île, accordée par sir Hudson Lowe et même recommandée par moi, quand je vis la maladie prendre une tournure alarmante, fut toujours refusée par lui. Il fit même promettre à son entourage, qu'au cas où il perdrait connaissance, on ne ferait appeler aucun autre médecin que le professeur Antomarchi et moi.

Depuis le jour où j'allai voir pour la première fois Napoléon Bonaparte et pendant le temps que je le soignai, j'ai noté chaque jour,

(1) Nous le publions plus loin.

les caractères et les progrès de la maladie. Ce sont ces notes qui, sans aucune addition ou altération, forment les quelques pages qui suivent. J'espère qu'elles donneront au lecteur une idée précise de la maladie qui emporta Napoléon Bonaparte.

Je dois cependant faire remarquer que mes notes ont toujours été écrites à la hâte, seulement pour moi et non pas dans l'intention de les divulguer quelque jour au public.

Sainte-Hélène, 15 mars 1822.

Avant d'aller voir Napoléon Bonaparte, j'avais été consulté sur sa maladie le 25 mars, par son propre médecin, le professeur Antomarchi.

Il m'exposa que Napoléon Bonaparte souffrait depuis longtemps d'une grave altération des fonctions digestives, caractérisée par des troubles gastriques, nausées et vomissements, se produisant surtout après les repas, par une constipation opiniâtre, un grand amaigrissement et une grande déperdition de forces.

Il me dit aussi que, le 17 de ce mois de mars, Napoléon Bonaparte avait eu un accès de la fièvre qu'il appelait en italien « febbre gastrica pituitosa ». Il m'informa qu'il avait donné au malade de l'émétique, des cathartiques et des antimoniaux, en petite quantité, en vue de déterminer, d'après les matières rejetées, quel pourrait être le moyen de parer aux accès fébriles et que, malgré cela, les symptômes alarmants de la maladie ne diminuaient pas. La chaleur de la tête augmentait même, les forces étaient très abattues, la région épigastrique très douloureuse ; les vomissements ne cessaient pas et la constipation était opiniâtre.

En premier lieu, nous dirigeâmes notre attention sur les *primæ viæ* (premières voies) et en conséquence, recommandâmes les purgatifs. Mais, comme Napoléon Bonaparte était quelquefois d'humeur capricieuse, quand il s'agissait de prendre une médecine, je laissai au professeur Antomarchi le soin de lui faire prendre autant de cathartiques qu'il voudrait en prendre, afin de produire l'effet que nous avions en vue. Aussi ordonna-t-il un large vésicatoire sur l'estomac et des boissons salées gazeuses.

Deux jours après, je revis le professeur Antomarchi, qui m'informa que Napoléon Bonaparte avait refusé tous soins et tous remèdes, disant qu'il laissait à la seule nature le soin de le guérir.

Le premier avril au soir, vers dix heures et demie, le professeur Antomarchi me fit appeler, par un planton, à Longwood, au quartier des officiers. Il me dit qu'il sortait de chez Napoléon qui désirait me voir immédiatement.

J'accompagnai donc le professeur Antomarchi qui me conduisit à travers un labyrinthe de couloirs et de chambres plongés dans l'obscurité. Quand nous arrivâmes à la chambre à coucher de Napoléon Bonaparte, il ne s'y trouvait aucune lumière et il y faisait tout à fait noir.

(A suivre.)

Echos de la « Chronique »

Le nouveau bibliothécaire de l'Académie.

En remplacement du regretté D^r LALOY, M. le D^r EM. WICKERSHEIMER vient d'être nommé bibliothécaire de l'Académie de médecine. Cette nomination est parfaitement justifiée par l'érudition et la science de notre confrère, dont la thèse de doctorat sur *la médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance* est, à bon droit, considérée comme une des meilleures monographies historico-médicales.

Le kiosque à signaux.

On parle de remplacer le fameux bâton blanc des sergents de ville — déjà démodé ! — par le kiosque-signal, proposé par M. le D^r GOUPILOU et dont le Conseil municipal de Paris a autorisé l'essai, dans sa séance du 9 juillet dernier. M. Joltrain, inspecteur général de la circulation, s'est montré, dans son rapport, nettement favorable à l'innovation, et l'on ne va pas tarder à voir fonctionner le système dans les endroits où la circulation est la plus intense.

« Ce système, nous apprend le *Journal*, consiste dans l'érection, au centre des carrefours, d'un kiosque surmonté d'un signal d'arrêt mû par une roue intérieure que manœuvrerait un gardien de la paix. Celui-ci, à l'abri des intempéries, remplacerait ainsi les quatre ou cinq agents nécessaires actuellement dans chaque carrefour important pour assurer la régularité de la circulation. A sa manœuvre, en effet, le signal pivotant sur 90° signifiera l'interdiction de la circulation dans l'une des voies traversant le carrefour. De larges bandes de pavés blancs très visibles indiqueront les points extrêmes où devront s'arrêter les véhicules.

« Le signal — qui sera soit un panneau portant le mot « Halte » en caractères très apparents ; soit un disque rouge, comme ceux en usage sur les voies ferrées ; soit une lanterne, pour la nuit — étant à double face, interrompra dans les deux sens de la même rue, la marche des voitures. Placé en diagonale ou masqué, il indiquerait le passage à volonté, aux heures où la circulation serait assez réduite. »

Attendons-nous à voir bientôt nos gardiens de la paix publique remplacés à leur tour par des mannequins automatiques. Ce jour-là, MM. les Apaches n'auront qu'à se bien tenir.

Victoire féministe.

A-t-elle prétendu servir la cause du féminisme, l'Académie des Goncourt, en admettant dans son sein l'écrivain très distingué qu'est M^{me} Judith GAUTIER ? Nous n'avons pas à le rechercher et n'essaierons pas de le pénétrer. Son choix est, en tout cas, excellent et tous les lettrés y ont sincèrement applaudi.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

On sait que la nouvelle académicienne se complait surtout dans les récits et les légendes d'Extrême-Orient ; elle a su nous rendre à merveille l'atmosphère de ces pays, si subtile, si caressante.

Les lecteurs de la *Chronique* pourront avoir une idée de la manière de l'auteur — ou de l'*authoress* — en demandant à la maison Chassaing les deux délicieux albums, dont M^{me} Judith GAUTIER a écrit le texte et dont le grand peintre japonais R. ISAYAMA a composé, si artistement, l'illustration. Le tirage ayant été fait exclusivement pour les *Éditions de la Phosphatine Falières*, il est superflu d'ajouter, pour les bibliophiles, que les premières demandes seront les plus sûres d'être servies.

Un préservatif de l'avarie... en 1814.

C'est dans un dossier d'archives où vraisemblablement il ne le cherchait pas, que le D^r MAX BILLARD a fait cette trouvaille.

Un sieur Leclercq avait obtenu du gouvernement, le 29 mai 1814, un brevet d'importation de dix ans pour un *savon préservatif de la syphilis*. Quatre ans plus tard, par ordre du préfet de police, on saisissait les savons chez... un pâtissier du Palais-Royal, qui en avait le dépôt !

Comment avait-on pu tolérer la vente d'un pareil objet pendant aussi longtemps ? On ne nous l'explique pas. Toujours est-il qu'il fallut un arrêté spécial du ministre d'État, préfet de police, pour en interdire le débit et qu'on dut enjoindre formellement à l'inventeur de ce procédé prophylactique de « supprimer dans ses annonces des détails contraires aux mœurs et propres à donner aux personnes crédules une dangereuse sécurité sur la vertu d'un préservatif qui peut être souvent infructueux, soit par l'énergie du virus contagieux, soit par la négligence ou le retard qu'on apporterait à s'en servir (1) ».

Attendons-nous, un jour prochain, à voir M. Bérenger se servir des mêmes arguments pour interdire l'onguent de M. Metchnikoff.

Un quatrain de Musset.

A propos de Noël, un quatrain, que nous avons tout lieu de croire inconnu, d'Alfred de Musset, en offrant des bonbons à une dame sur le point de devenir mère :

*Petit Noël passant, du haut des toits les jette
Pour le petit enfant qui dans cinq mois naîtra ;
Mais, afin qu'il les mange, il faut qu'on les émiette,
Donc petite maman d'abord les mangera.*

Ce n'est pas du meilleur Musset, évidemment ; mais s'ils n'ont jamais été publiés, comme nous le présumons, ces vers méritaient d'être exhumés.

(1) Cf. *Medicina*, nov. 1910, p. 21.

Informations de la « Chronique »

Le centenaire de la naissance d'A. de Musset.

On a égrené tout un chapelet d'anecdotes, à l'occasion du centenaire de la naissance du poète « le plus humain » du siècle. Nous avons nous-même, déjà bien des fois, parlé de Musset, dans cette revue (1) et, malgré tout, il reste encore tant à en dire !... Voici, tout d'abord, un épisode ignoré de sa vie, qui nous est conté par l'auteur de *Balzac et ses amis*. Les personnages en scène sont la princesse de Belgiojoso et le poète des *Nuits*.

Alfred de Musset était depuis quelque temps en relations amicales avec la princesse. Il la trouvait maigre, mais ses grands yeux étranges et ses amabilités provocantes avaient impressionné son imagination. Il flaira une aventure et voulut la tenter.

La princesse avait quitté momentanément Paris pour Versailles ; elle avait loué, non loin du parc, un hôtel confortable. Un jour, le poète lui rendit visite et fut retenu à dîner ; on était au commencement de l'été.

Ce soir-là, Musset était le seul hôte de M^{me} Belgiojoso. Après dîner, tous deux allèrent se promener dans ce grand parc solitaire de Versailles. L'endroit était propice à l'intimité.

La princesse demanda à Musset de lui réciter des vers d'amour. Celui-ci s'exécuta ; et, les vers récités, voulut les mettre en action. Mais, légère et rapide comme la bergère de Virgile, la princesse s'enfuit à travers les allées et les labyrinthes ; le poète la poursuivit ; son pied buta contre une souche d'arbre, il se fit une entorse et tomba en poussant une exclamation de souffrance.

M^{me} Belgiojoso revint vers Musset et l'aida à se trainer vers un banc, où elle le fit asseoir. Le voyant ainsi sous sa dépendance, elle était devenue avec lui affectueuse, caressante, presque passionnée. La vive douleur de son pied rendait le poète peu sensible aux tendresses de son amie ; celle-ci courut au logis prévenir ses gens ; deux domestiques arrivèrent, tenant un grand fauteuil, sur lequel on transporta Musset à l'hôtel de la princesse.

On le mit au lit ; un médecin vint visiter sa jambe et lui prescrivit l'immobilité pendant plusieurs jours.

— Vous êtes mon prisonnier, lui dit en riant M^{me} de Belgiojoso, je ne vous laisse pas retourner à Paris, avant que vous soyez complètement remis. Le poète se soumit d'autant plus docilement à cet arrêt, que le moindre mouvement lui causait à la jambe une cuisante douleur. N'ayant rien à faire, il devint presque sérieusement amoureux de la princesse.

Celle-ci dépensa contre son hôte forcé tout l'arsenal de ses co-

(1) Cf. *Chronique méd.*, III, 438, 721 ; IV, 289, 298 ; VII, 342 ; XIII, 129 et suiv., 232, 235, 302 et suiv. ; XV, 645, 797 ; XVII, 68.

quetteries ; elle put le torturer à son aise, l'agacer, le crispier. Pendant de longues heures, le poète ne dérangeait pas.

Les circonstances favorisaient le manège de M^{me} de Belgiojoso. Elle comptait alors, outre Musset, deux fervents adorateurs, d'un rang tout dissemblable. Le premier était un personnage politique, froid, digne ; au fait, n'a-t-on pas dit que c'était M. Mignet, le savant, le docte Mignet ? Le second avait qualité d'artiste, un pianiste, gentil garçon, très aimable, très sûr de lui-même. Tous deux faisaient une cour assidue à la princesse et excitaient chez le poète des transports de jalousie impuissante. Cloué sur le lit par sa malencontreuse entorse, de la fenêtre de sa chambre, il apercevait son amie se promener dans le jardin avec le diplomate, y disparaître et se perdre dans les allées obscures ; ou bien, il l'entendait dans le salon chanter des duos avec le pianiste. Ces agissements de la princesse agaçaient singulièrement les nerfs du poète.

— Ah ! la coquette, murmurait-il, comme elle sait bien nous enfoncer ses griffes dans le cœur ! Lui faisait-il quelque reproche jaloux, lorsqu'elle s'approchait de son lit pour s'informer de son état, elle répondait en souriant : « Eh ! mon cher poète, je m'intéresse aux affaires de l'Europe, et je veux aussi me perfectionner dans le chant. » Puis elle ajoutait qu'elle le préférait, lui Musset, à tous ses autres amis. Celui-ci, en raison de la bonne opinion qu'il avait de lui-même, finit par s'accrocher à cette croyance.

Un matin, la princesse se fit servir à déjeuner à côté du lit où reposait le poète ; elle se montrait avec lui encore plus aimable, plus provocante que de coutume. Puis, tout à coup, elle se lève et retire sa main qu'elle avait abandonnée dans les mains du malade.

— Eh quoi ! chère amie, demanda-t-il, vous voulez me quitter ?

— Mon professeur doit être arrivé ; je vais prendre ma leçon de chant.

Sur ces mots, M^{me} de Belgiojoso disparut en riant de la chambre de son ami ; elle ne se donna même pas la peine de refermer la porte, et la portière seule du salon retomba derrière elle.

Demeuré seul, le poète se sentit envahi par un nouvel accès de jalousie ; les notes brûlantes et passionnées qu'il entendait vibrer dans la pièce voisine augmentaient encore cette inquiétude jalouse. N'y tenant plus, Musset rejette loin de lui sa couverture, défait le bandage de sa jambe blessée, et le voilà qui franchit à cloche-pied la distance de son lit à la porte du salon. Il soulève le rideau en tapisserie et apparaît comme un spectre aux deux chanteurs.

En ce moment, la princesse appuyait ses lèvres sur la joue du pianiste, qui la regardait très tendrement, tout en répétant le refrain d'amour de leur duo.

M^{me} de Belgiojoso eut un mouvement d'épouvante en apercevant le poète ; sa présence la mortifiait dans son orgueil ; mais elle se

remit bientôt de son trouble, et dit en riant à Musset : « Je vous savais là, je vous avais vu, je voulais vous éprouver.

— Eh bien, princesse, répondit le poète sur le même ton, l'épreuve est faite. J'en ai assez de votre hospitalité, je m'ennuie chez vous. Toute cette musique m'empêche de dormir ; que Monsieur, qui me semble un peu le maître de la maison, veuille sonner un domestique ; qu'on m'habille, qu'on me mette en voiture. Je veux retourner à Paris. »

Le pianiste se mordit les lèvres ; mais il fut contraint d'obéir à un homme blessé, en chemise, et que la souffrance contraignit à se laisser tomber sur un canapé.

La princesse fit les plus aimables mais les plus vaines instances pour retenir son hôte.

— N'essayez pas de me garder, répondit-il en riant, vous aimez trop la musique.

On habilla le poète ; on le mit en voiture ; au moment de partir, la princesse lui cria avec un accent de certitude, accompagné d'un sourire : « Au revoir, vous me reviendrez ! »

Cette prédiction ne se réalisa pas. Musset fut plus de dix ans avant de revoir M^{me} de Belgiojoso ; mais il s'empessa de divulguer l'aventure.

Le tombeau d'Alfred de Musset.

Sait-on à qui Musset doit sa demeure dernière ? A Napoléon III, et l'histoire est assez peu connue pour valoir la peine d'être contée (1).

Ayant trouvé, dans les œuvres de son frère, une strophe qui commence la pièce de vers intitulée *Lucie*, dans laquelle le poète souhaite qu'un saule soit placé sur son tombeau, et n'étant pas assez riche pour acheter le terrain et faire élever le monument, Paul de Musset s'adressa à la ville de Paris, pour demander quatre mètres de terrain pour Alfred de Musset, alléguant que Barré donnait un buste en marbre et l'architecte Jal, son temps et tout son zèle, pour élever à Alfred de Musset un mausolée digne de lui (2).

Le croirait-on, la ville de Paris, malgré un vote favorable du Conseil municipal, refusa les quatre mètres de terre au charmant poète, *sous réserves morales*. C'est alors que l'Empereur, moins scrupuleux, fit acheter à la ville, sur sa cassette particulière, le terrain demandé ; et c'est grâce à sa générosité qu'Alfred de Musset doit de dormir à l'ombre du saule qu'il avait appelé de ses vœux.

(1) Cf. Catalogue d'autographes de la veuve Eug. Charavay, mars 1907.

(2) Nous avons eu jadis sous les yeux une lettre de Paul de Musset, à l'architecte Anatole Jal, lettre relative à la concession de son frère ; nous en avons détaché cet extrait : « En vérité, s'il fallait que la ville de Paris qui culbute tant d'immeubles refusât neuf pieds de terre au plus charmant poète qui soit né dans l'enceinte de ses fortifications, cela mériterait d'être écrit et raconté aux générations à venir, mais quoiqu'il en soit, ne nous fions pas trop à sa générosité et ne nous embarquons pas légèrement dans les travaux. Je commence à craindre que nous en soyons réduits à nos deux mètres carrés. A la rigueur, c'est assez pour dormir et les amis du poète savent bien le trouver pour lui porter des fleurs et des couronnes. »



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

*Demandez échantillon
à la Maison CHASSAING et C^{ie},
6, avenue Victoria, PARIS. Envoi franco et gratuit.*

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures.

La "Chronique" par tous et pour tous

Prophylaxie de l'avarie. — Visites sanitaires des hommes.

La visite médicale des prostituées rend de très grands services pour la prophylaxie des maladies vénériennes, Aussi de nombreux syphiligraphes n'ont pas craint de demander à l'étendre au sexe fort, comme dans l'armée et la marine.

« Quand une fille publique, écrit ROLLET, contracte la syphilis dans une maison, c'est par la négligence du maître ou de la maîtresse de la maison, qui ont laissé pénétrer chez eux *des individus infectés*. Là comme ailleurs, la communication de la maladie ne se fait donc pas sans qu'il y ait eu des personnes responsables, que des règlements plus sévères devraient obliger à prendre des *mesures de précaution consistant surtout en visites effectuées sur les hommes à leur entrée dans l'établissement*. »

Et BARTHÉLEMY de renchérir : « A l'entrée des maisons publiques, *les hommes devraient être examinés* (organes génitaux, lèvres et bouche), *par une matrone qu'on choisirait compétente pour ce service, et qui aurait pour mission d'interdire l'entrée à tout consommateur dangereux pour la santé publique...* La seule obligation de cette formalité suffirait à éloigner beaucoup d'hommes malades... »

Et MAURIAC d'ajouter avec une pointe d'humour : « *La matrone aurait du bon* ; et ce n'est pas sans une rassurante gaité qu'on se la figure, les bécies sur le nez, accomplissant avec un zèle méticuleux les rites compliqués de son sacerdoce prophylactique. »

Décidément, nos maîtres ont la plume joviale ou plutôt candide, quand il s'agit d'indiquer un baume aux méfaits de l'impudique Vénus. Le *timor matronæ initium sapientie* est une trouvaille prophylactique qui vaut son pesant d'or ! Quelle belle fin de carrière pour nos grandes Messalines tombées dans l'oubli et la misère avec leurs cheveux blancs ! Mais seront-elles assez compétentes pour exercer ce sacerdoce ? *Experientia docet !!*

Obéissant aux désirs de nos maîtres, les pouvoirs publics devraient se hâter de créer ces matrones, dont les mains expertes fouilleraient et scruteraient les divers orifices — hum ! — des hommes en mal d'amour.

Malgré la présence de ces anges tutélaires, qui défendront aux infectés les portes de nos lupanars, je crains beaucoup qu'elles n'arrêtent pas les progrès de cette lèpre hideuse, qui ronge les flancs de la société moderne.

D^r BONNETTE (Toul).

Échos de Partout

Les pièges à puces. — La destruction de la puce étant du domaine de l'hygiène, en raison du rôle qu'elle joue dans la transmission des maladies, nous pouvons signaler ici un procédé de destruction qui n'est pas connu de tous et dont le *Bulletin des sciences pharmacologiques* donne la description.

Le piège à puces est en usage dans les provinces du sud de la Chine (Kouang-Toung, Kouang-Si et Yunnan). Ces pièges sont en vente sur les marchés publics chinois. Il y en a de différents modèles. Le plus connu consiste en deux disques percés à leur centre d'une ouverture, dans laquelle on glisse un bâtonnet garni de glu, bâtonnet fixé par une clavette. Chaque disque est, en outre, parsemé de petits trous également répartis sur la circonférence et dans lesquels on assujettit une série de petites baguettes en osier ; les deux disques se trouvent ainsi reliés l'un à l'autre par cette série de baguettes, à la façon des nasses employées pour pêcher le poisson dans nos rivières. On glisse l'appareil dans les lits ou sous les nattes ; des modèles plus petits sont introduits dans les vêtements. Les puces, en sautant, viennent se coller sur le bâtonnet central englué, et quand il est « garni », on fait la cueillette par un simple grattage avec un couteau ou une petite spatule. C'est un passe-temps charmant et tout à fait familial, dont, l'existence a été révélée par le D^r Charazin-Wetzel, qui a fait don à la Société de médecine tropicale de quelques-uns de ces appareils... domestiques.

(*Journ. de méd. et de chir. prat.*)

Briquets pyrophoriques. — La propriété du cérium et de quelques-uns de ses alliages — le ferrocérium en particulier — de donner par frictions sur l'acier des étincelles susceptibles d'allumer une mèche, a été mise à profit pour la fabrication de briquets dits pyrophoriques. La Régie française s'est émue de la concurrence que ces briquets pouvaient faire au monopole des allumettes ; elle poursuit les commerçants détenteurs de ces allumoirs, en se basant sur un arrêt de la Cour de Cassation en date du 24 janvier 1889, permettant de poursuivre le colportage, la détention et la vente des briquets ; elle s'appuie également sur les articles 3 de la loi du 4 septembre 1871, 1 de la loi du 2 août 1872, 3 de la loi du 28 janvier 1875, et 222 de la loi du 28 avril 1816. Mais que les fumeurs se rassurent : la Régie elle-même leur fournira avant peu le briquet des Contributions indirectes S. G. D. G., après s'être assuré ce nouveau monopole.

La fabrication des briquets pyrophoriques permettra d'utiliser un des principaux résidus du traitement des terres rares, en vue de l'isolement des matériaux servant à établir les manchons incandescents.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie*, 1^{er} décembre 1910.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

1^{er} Congrès des journalistes médicaux.

Le premier Congrès des Journalistes médicaux français, organisé par l'Association des journalistes médicaux, s'ouvrira à Paris, le 23 mars 1911, à neuf heures du matin, dans une salle de l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1^o Du droit de reproduction des articles médicaux. Rapporteur : M. G. VITOUX ; 2^o Rapports de la Presse médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine, Rapporteur : M. AUSSET ; 3^o Organisation d'une caisse de secours immédiat. Rapporteur : M. DUCHENNE (de Chatel-Guyon) ; 4^o Usurpation du titre de docteur. Rapporteur : M. DIEUPART.

Les Rapports seront distribués à l'ouverture du Congrès.

Les titres des communications devront être adressés au Secrétaire général, le D^r CABANÈS, 9, rue de Poissy, à Paris, avant le 1^{er} février 1911.

Le Congrès comprend : 1^o Des membres adhérents français ; 2^o Des membres adhérents étrangers (*ces derniers ne paient pas de cotisation.*)

Le prix de la cotisation est fixé à six francs. Les membres de l'Association des Journalistes médicaux français qui participeront au Congrès seront exonérés de la cotisation de l'Association pour 1911.

Les adhésions, accompagnées d'un mandat-poste de six francs, devront être adressées, avant le 1^{er} février 1911, au D^r F. LE SOURD, trésorier, 49, rue Saint-André-des-Arts, à Paris, 6^e.

Des réductions de tarif seront demandées aux Compagnies de chemins de fer.

Nouveaux journaux.

Encore deux feuilles nouvelles qui viennent de faire leur apparition : les *Archives de Doyen*, dont le premier numéro est du 15 novembre et qui paraîtra le 15 de chaque mois, à la librairie Maloine ; et *Paris médical*, dont le directeur est le professeur GILBERT. Le premier numéro de cette revue hebdomadaire (la semaine du clinicien) est daté du 3 décembre. Le secrétaire général de la rédaction est notre excellent confrère et ami Paul CORNET, qui préside déjà à la « cuisine » d'autres journaux, sans préjudice de ses autres fonctions, où il apporte autant de vaillance que de bonne grâce.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1910

	Pages.		Pages
Abdul-Hamid (Comment vit).	640	<i>Amour. V. Suicides.</i>	
Abélard. V. Héloïse.		<i>Amputé</i> (La réplique de l').	51
<i>Absinthe</i> (L') du chirurgien.	336	<i>Anatomie chirurgicale</i> (Cours libre d').	267
<i>Abstinentes</i> (Société de médecins)	519	André (D ^r). 234.	544
<i>Académie de médecine</i> (Le Bureau, pour 1910, de l'), 16 ; — la plus ancienne, 16 ; — le nouveau président de l', 40 ; — la Légion d'honneur et l', 112 ; — présentation d'ouvrages à l', 467 ; — le nouveau bibliothécaire de l'.	808	<i>Anes</i> (Le club des).	216
<i>Accouchement</i> double à des dates différentes, 59, 157, — par la voie rectale.	161	<i>Anesthésie</i> (Horace Wells et les origines de l'), 185.	313
<i>Accouchements</i> de durée extraordinaire, 195, 443 ; — dans l'art. 285, 476	476	Anger (Th.).	108
<i>Accoucheur</i> (Un malheureux et un médecin diplomate, 605.	766	<i>Anglais</i> (Bien), 753 ; — (Odeur des), 88, 284.	622
<i>Accoucheuse</i> (L') de la Bastille.	697	Angleterre (Un récit contemporain de la mort d'Henriette d'). 280	280
<i>Aconit</i> (Un médicament ancien et toujours nouveau : l').	381	<i>Animaux</i> (L'instinct des), les prévenant des épidémies, 347, 615, 658.	732
<i>Actes naturels</i> dans l'art, 232, 274, 316.	587	<i>Annonces et réclames médicales.</i>	307
<i>Acteur</i> (Médecin devenu).	359	Annunzio (G. d').	705
<i>Adage latin.</i>	610	Antiochus (Maladie d').	315
<i>Adoption</i> (L') médicale au Japon. 344	344	<i>Antisémitisme</i> , à Genève, au xv ^e siècle.	411
<i>Agrégation</i> (Le concours, au temps jadis, d'), 424 ; — la mort du concours d', en 1852.	654	<i>Apaches</i> (Le fouet aux).	647
<i>Aimophobie</i> (Un traitement original de l').	305	<i>Apithérapie</i> , 234, 235.	588
Aigre (D ^r).	167	<i>Appareils plâtrés</i> (Pour enlever les). 693	693
<i>Air</i> (Les Ambulanciers de l').	753	<i>Appendicite</i> (L') est-elle une maladie moderne ?	193
Albarel (D ^r), 589	593	<i>Appétit</i> (L') de Bismarck	428
<i>Album</i> (Le supplice de l').	679	<i>Arbre</i> du bien et du mal.	284
<i>Alcoolisme</i> (L), article d'exportation.	46	<i>Arbres</i> à clous.	468
<i>Algomanie.</i>	449	<i>Archéologue</i> (Un médecin).	408
<i>Aliénation mentale</i> , juridiquement cause de divorce.	191	Arjuzon (C. d').	232
<i>Aliénés</i> (Vers d'), 407.	765	Arlon (D ^r R.).	543
Allais (Les débuts d'Alphonse).	600	Armeilla (D ^r G.).	316
Allemagne (La dot, chez les femmes de médecins, en).	428	Arnaud (D ^r).	372
<i>Almanachs</i> (Médecins, faiseurs d'). 12	12	Arnott (Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte, par le D ^r Archibald).	801
Alphonse XIII (Espéglerie d'). 360	360	<i>Art</i> et charité, 15 ; — actes naturels dans l', 232, 274, 316, 587 ; — accouchements dans l', 285, 476 ; — hypertrichose dans l', 436 ; — alimentation des accouchées dans l', 587 ; — l'opération césarienne dans l'.	785
Alsace (Le dernier maire français en).	686	<i>Artistes</i> (Longévités des)	239
<i>Ambulance</i> (Les concours, sous la Convention, des voitures d').	103	<i>Ascendance</i> médicale de nos écrivains.	192
<i>Ambulanciers</i> (Les) de l'air.	753	<i>Asiatiques</i> (Traits de mœurs), 153, 544	544
		<i>Assistance</i> (Secours immédiat et par le travail), 49 ; — Œuvre	

	Pages.		Pages.
parisienne de secours immédiat et à la famille médicale . . .	311	<i>Beurre</i> de pétrole.	217
<i>Association</i> de la Presse médicale française, 466 ; — française d'urologie.	642	Beuvignon (Dr), 475.	656
<i>Auréole</i> (L') des saints, 54, 285. . .	438	<i>Bévués</i> (Les) des littérateurs, 27. . .	93
<i>Autohypnose</i> (Singulier cas d'). . .	394	<i>Bible</i> (Quelques maladies dans la). . .	284
<i>Auto-mutilations</i> de personnes cèlèbres, 414.	540	<i>Bibliothécaire</i> (le nouveau) de l'Académie de médecine.	808
<i>Autophagie</i> (Cas d'), 369.	615	Bicêtre . V. <i>Vénéériens</i> . — (La promotion de)	413
<i>Autopsiés</i> vivants.	233	Bichat (Les causes de la mort de), 314 ; — un autographe de.	581
Autriche . V. <i>Grève</i> .		<i>Bien</i> (Le) qu'on dit des médecins. . . .	788
<i>Avarie</i> (L') devant notaire, 429 ; — un préservatif, en 1814, de l', 811 ; — la prophylaxie de l'. . . .	817	Bilhaut (Dr), 165.	621
Avenel (V ^{te} Georges d').	326	<i>Billet</i> (Le nouveau) de cent francs, 213.	443
<i>Aveugles</i> sportsmen.	394	Birmanie . V. <i>Peste</i> .	
Aymard (Dr).	589	Birrotteu (L'original de César). . . .	680
		Bismarck a-t-il eu la variole, 154 ; — l'appétit de, 428.	478
Babonneix (L.).	438	Blanchard (R.).	439
Baillet (Dr).	57	Blégnny (Héroguelle et)	412
<i>Bains</i> (Sénateurs aux), 340 ; — de la tsarine	761	<i>Blennorrhée</i> (Un traitement original de la).	465
<i>Bal</i> de l'Internat, 737.	786	<i>Blessures</i> de guerre singulières, 240.	443
<i>Balageurs</i> (Masque hygiénique pour).	191	<i>Bleu</i> . V. <i>Caractère</i> .	
<i>Banque de France</i> (Le nouveau billet de cent francs de la).	213	Blind (Dr A.), 232.	605
<i>Banquets</i> (De quand datent les) de médecins.	408	Body (Albin), 159, 586	610
Baratoux (Dr).	158	Bonaparte (Le médecin de Joseph)	413
<i>Barbe</i> (La) doit-elle être permise au médecin ?	73	Bonnette (Dr), 26, 79, 403, 607	817
Bargello (F.).	372	Borgaise (Claude), 30.	318
Bastille (L'accoucheuse de la). . . .	697	Bossuet (Les salles d'hôpital décrites par), 102 ; — Un placet de, 195 ; — Une maladie, en 1699, de. . . .	398
<i>Bâtards</i> célèbres.	284	<i>Bouchers</i> (Du rôle, dans les Révolutions, des).	404
Baudouin (Marcel), 694, 733 ; — (Dr Fr.) 165.	522	Bougon (Dr), 115, 153, 160, 281, 369, 383, 407, 478, 604.	614
Beaurepaire-Froment (De), 283, 414.	764	<i>Bouillon rouge</i> (Le) du Dr Delorme. . .	200
<i>Bébé</i> stérilisé.	648	<i>Boulet</i> (Le vent du).	281
Beethoven (La surdité de).	579	Bouquet (Dr H.), 30, 64, 94, 174, 175, 208, 319, 336, 528, 704.	799
<i>Bénédiction</i> du lit nuptial, 348, 479. . .	767	<i>Bourreaux-rebouteurs</i>	240
Beni-Barde (Dr), 177.	321	Boutry (M.).	623
Bérillon (Dr).	240	Bovis (Dr R. de).	769
Berlioz (Le Dr).	697	Boyveau-Laffecteur (Ex-libris de).	158
Bernadette (L'exhumation de).	48	Brancour (René).	481
Bernard (Comment fut décoré Cl.), 70 ; — Dr Marius.	521	Bremond (Le lithotomiste), 87 ; — (Dr F.), 596.	767
Berner (Paul), 351, 619.	790	Brierre de Boismont	654
Berrichon (Paterne).	763	<i>Briquets</i> pyrophoriques.	818
Berry (L'équipée de la duchesse de), 289, 329 ; — une infirmité du duc de.	656	Brissaud (Les travaux historiques de)	11
Bertillon (Les précurseurs d'Alph).	778	Bruas (Dr Fernand).	673
Bertin (Dr), 348, 479.	794	Brummel (La fin du dandy).	232
		Bruxelles . V. <i>Folk-lore</i> .	
		<i>Bubon</i> (Origine du mot), 410.	796
		Buquin (Dr R.).	379

	Pages.		Pages.
Cadavres (La conservation des), 160.	314	Chien bien soigné.	189
Caës (Dr).	92	Chine (Superstitions et hygiène urbaine à Rome et en), 434 ; — l'hygiène en.	775
Café (Quand la racine de chicorée torréfiée est-elle devenue un succédané du).	218	Chinois (Comment les) paient leur médecin, 655 ; — plus de médecins, 693.	764
Caldine (D.). 173, 377, 416, 765, 766.	796	Chinoises (Traits de mœurs).	153
Calambours (Les) de V. Hugo.	514	Chirurgie (La) dans le roman contemporain, 268 ; — les instruments antiques de, 60 ; — le magnétisme appliqué à la.	460
Calvé (M ^{lle}). V. Chateaubriand .		Chirurgien (Comment on s'improvise), 271 ; — quel était le médecin ou le c. qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut ? 196, 665 ; — l'absinthe du, 336 ; — quel est ce, 351.	620
Cancer (Remède populaire contre le), 50 ; — le traitement, au xviii ^e siècle, du).	414	Choléra (Étymologie du mot), 157, 623 ; — en Pologne, en 1831.	652
Cancéreux célèbres.	288	Chronique bibliographique , 29, 63, 94, 128, 174, 207, 318, 444, 526, 554, 701, 768.	798
Canule (La) collectiviste.	49	Cibrie (Dr).	764
Carabin ; carabinade.	416	Cim (Albert), 446.	797
Caractère (De l'influence du bleu sur le).	146	Claude (L'infirmité de la reine).	154
Carayon (Dr), 120.	592	Clemenceau (Les homonymes de), 410.	479
Cartaz (Dr).	58	Clients (Le vocabulaire des), 28, 239, 284, 479, 592.	797
Castration . V. Dépopulation .		Clinique du cœur, 308 ; — des maladies cutanées et syphilitiques.	642
— (La) et les armes parlantes.	116	Cochinchine (Les rebouteux chinois en).	263
Cavour (Comment est mort le comte de).	681	Cochinchinois (Remèdes).	597
Cazalis (H.), étudiant en droit, 119.	225	Cocu (Origine du mot), 596.	764
Cecil Rhodes et les médecins.	754	Cœur (Clinique du), 362 ; — le téléphone appliqué au diagnostic des maladies du, 428 ; — la mort de la Tour d'Auvergne et le massage du.	607
Célibat (Le) et la dépopulation.	66	Coiffé (Né).	596
Centenaire (Le jubilé d'un médecin).	144	Collineau , ami de Gust. Planché, 120, 795 ; — Marguerite.	796
Cervantes (Un cas de délire des négations dans).	20	Colbert (Descendants de), 411.	764
Césarienne (L'opération) dans l'art.	785	Compère-loriot ; origine de l'expression.	409
Geylan (Contre les débiteurs récalcitrants, à).	470	Conchyliologie médicale, 196, 317, 536.	767
Chamois (Peau de chamois en).	781	Concours . V. Agrégation .	
Chansons de salles de garde.	304	Congrès (Comité d'organisation du) des praticiens, 18, 183 ; — 3 ^e , international, de physiothérapie, 18, 267 ; — des journalistes médicaux, 267, 466, 889 ; — italien, d'histoire de la médecine, 343 ; — d'assistance, 362 ; — VI ^e , de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie, 362 ; — 2 ^e , internatio-	
Chantavoine (Jules).	447		
Chantecler (A propos de).	306		
Charlatanisme (Contre le) médical.	311		
Charles-Quint eut-il la syphilis ?	655		
Charles VI (La folie de).	750		
Charles-Théodore de Bavière (Duc) et prince oculiste.	19		
Charpentier (Dr P.).	793		
Chasse . V. Infirmes .			
— (Infirmes et droit de), 655.	764		
Chasteté (L'épreuve de) chez les bonzes cambodgiens.	162		
Chateaubriand et M ^{lle} Calvé.	263		
Chauve-pisse : de quand date cette expression ?	409		
Cheminots La grève des).	714		
Chérury (Dr).	24		
Cheveux (Les) poussent-ils après la mort ? 282 ; — des grands hommes.	424		
Chevreau (L'abbé A.).	165		

Pages.		Pages.
	nal, du froid, 430 ; — des gouttes de lait, 467 ; — des médecins aliénistes, 518 ; — 3 ^e , d'hygiène scolaire, 518 ; — XI ^e , français, de médecine, 519, 642 ; — international, contre la tuberculose, 580 ; — V ^e , d'électrologie, 694 ; — 2 ^e , de stomatologie. 782	<i>Désinfection</i> (La) des étoffes par le fer à repasser, 192 ; — par les fumées 340, 479
	<i>Conjugale</i> (Anomalies de la vie). 338	Desmons (Dr F), 157, 160. 733
	<i>Consanguinité</i> et hermaphroditisme. 435	Desplats (Dr). 28
	Consul (Qu'est devenu), 143 ; — les ancêtres de. 281	Dessaix (Le général-docteur), 92 ; — le docteur, de Lyon. 700
	Coppée (Le médecin de). 464	<i>Devoir médical</i> 190
	Coquelin cadet à la salle de garde. 114	Dide (Noémie). 158
	<i>Coqueluche</i> (Etymologie du mot). 157	Dieulafoy (Conversation avec le professeur). 40
	Coran (Le) interdit-il le vin ? 193	<i>Diplomate</i> (Accoucheur malheureux et médecin), 605. 766
	Cordillot (Dr). 163	<i>Divorce</i> . V. <i>Aliénation mentale</i> . — une cause, peu banale, de, 71 ; — un motif, non prévu, de. 215
	Cornil (Monument V.). 694	<i>Doctoresses</i> (La doyenne d'âge des). 424
	<i>Corps étrangers</i> de l'estomac. 657	<i>Dot</i> (La) chez les femmes de médecins, en Allemagne. 428
	<i>Corsaires</i> (Médecins, devenus). 74	Doyen (Molière jugé par). 304
	Corvisart , 23. 387	<i>Dramaturge</i> médecin. 687
	Couard (E.). 400	Dresch (Dr). 668
	Courbet (Un tableau de Gust.), 52 224	Drivon (Dr Jules). 161
	<i>Courtisans</i> , médecins. 579	<i>Dromomanie</i> (La) de Jean-Jacques Rousseau. 129
	<i>Crâne</i> (Le) de Yorick. 598	Druchert (Dr), 23. 619
	<i>Crémation</i> à domicile. 639	Dubief (Dr). 238
	Cros (Dr). 284	Du Bled (V.). 239
	<i>Cul-de-jatte</i> dépourvu d'orifice digestif terminal, 116. 612	Dubois , 388 ; — (le cardinal), et M ^{me} de Pompadour. 447
	<i>Curiosités</i> chirurgicales. 77	Dufour (Dr Léon), 587. 588
	<i>Cynophages</i> (Au pays des). 774	Dumont d'Urville (Le cadavre de). 471
		Dunant (Henry). 756
	Daltonisme intellectuel. 404	Dupin (Dr). 24
	Danton s'est-il rendu coupable de nécrophilie ? 52	Durand (Dr Marcel). 241
	Darc (Une ballade sur Jeanne). 282	Durante (Dr G.), 116, 125, 127. 214
	Darguez 279	Dutilleul (Dr Georges). 619
	Darricarrère (Dr J.), 288. 547	Duval (H.), 27, 28, 59, 80, 93, 156, 162, 204, 272, 273, 282, 284, 353, 380, 383, 403, 412, 416, 447, 520, 529, 545, 611, 614, 622 697
	David (Dr H.). 348	
	Dayton (Les femmes de). 720	Eau (Un célèbre buveur d'). 686
	<i>Débiteurs</i> . V. <i>Ceylan</i> .	Eclairage (l') en Extrême-Orient, et particulièrement en Indo-Chine. 607
	<i>Déformation</i> (La) professionnelle. 640	Edouard VII (A quelle maladie a succombé), 359 ; — la cause de la mort d'. 360
	Delanef (Dr). 592	<i>Elections</i> législatives de 1910. 150
	Delorme . V. <i>Bouillon rouge</i> .	<i>Electrologie</i> (cours libre d'), 214 ; — enseignement de l', 362 ; — Congrès d'. 694
	Denis (Dr). 412	<i>Enseignes</i> bizarres, 92, 120. 168
	Dents (Le chapitre des), 411. 797	Eon (La marquise de Foix-Sabran et le chevalier d'). 447
	<i>Dépopulation</i> et castration féminine, 372 ; — (Le célibat et le), 66 ; — un mal qui date de loin, la, 107 ; — contre la. 778	
	<i>Descendants</i> dégénérés de grands hommes. 348	
	Deschamps (Dr Eug.). 589	
	<i>Déserteurs</i> (les) de la médecine. 180	

	Pages.		Pages
<i>Epilepsie</i> (Un traitement singulier de l').	116	<i>Fontaines</i> (Les) guérisseuses dans l'ancienne Gaule	604
<i>Épithaphes-diagnostic</i> , 52, 377, 589,	794	<i>Forceps</i> (Plus commode que le), 699 ; — une levée de	730
<i>Errata</i> , 67, 279, 384.	514	<i>Fossile</i> (Impression, sur le bal de l'internat de 1910, d'un).	786
<i>Esculape</i> au théâtre.	648	<i>Fou</i> (Peinture de).	82
<i>Esprit</i> (L') d'autrefois, 7, 138, 223, 302, 336, 459, 514 ; — des autres, 634, 679, 713	753	<i>Fouet</i> (Le) aux apaches, 647 ; — et syphilis, 385.	416
<i>Estomac</i> (Corps étrangers de l').	657	<i>Fourchette</i> (Le maniaque de la).	191
<i>Étudiantes</i> (La nouvelle coiffure des).	641	Foveau de Courmelles (Dr), 57, 167.	168
<i>Évadé</i> de la médecine, devenu évêque, 189 ; — romancier, 598 ; — philosophe.	790	François I^{er} (Une expédition peu connue de).	263
<i>Évadés</i> de la médecine pendant la Révolution	699	Frédéric le Grand et le gonococcus, 4 ^o 2 ; — les médecins, jugés par.	607
<i>Évêque</i> médecin	369	Friedrichs (Otto).	590
<i>Ex-libris</i> de Boyveau-Laffeteur.	158	<i>Froid</i> (Le) à domicile, 158 ; — 2 ^o Congrès international du).	430
<i>Exorcisme</i> (L') aux Indes	392	Fugairon (J.), 120, 286	384
<i>Exposition</i> de Bruxelles (Folk-lore à l').	650	<i>Fumées</i> (La désinfection par les), 340.	479
Extrême-Orient (Superstitions d').		<i>Fumeurs</i> (Médecins, barbus et).	611
Eymery (Dr).	734		
		Gallavardin (Dr Jules).	92
Maille (Dr), 157.	611	Gallois (Dr P.).	158
Malières ? (Quel est ce).	685	Gannal (Prophétie de).	400
Farabeuf (Un grand anatomiste).	637	Gannat (Dr).	559
Faucheux (Dr), père.	282	Gastélit (Dr).	733
Fauteuils de malades (Origine des).	276	Gaule (Fontaines guérisseuses dans l'ancienne).	604
Fauvel (Dr Henri).	258	Gautier (Emile).	317
Féminisme médical	647	Gay (Cause de la mort de Delphine).	610
Féministe (Victoire).	808	Genève . V. <i>Antisémitisme</i>	
Femme , première externe des hôpitaux, 51 ; — à califourchon, 89, 624 ; — la création de la, 151 ; — enceinte au théâtre, 428 ; — la conception morbide, dans la littérature moderne, de la.	714	Goisque (Dr).	547
Femmes (les) et l'opium, 600 ; — de Dayton	720	Gonococcus (Le) et Frédéric le Grand.	432
Femmes médecins.	780	Goulard (Dr), 58, 155.	379
Fénelon (Ce que pensait du vin).	194	Goutte guérie par le froid à 28 ^o audessous de 0, 382.	447
<i>Fer à repasser</i> . V. <i>Désinfection</i>		— (Le traitement de la), par le Dr Loubet.	475
<i>Ferments</i> . V. Paracelse		Gouttes de lait (Congrès des).	467
Ferry (Comment est mort J.).	757	Grève (Une) générale de médecins, en Autriche, 647 ; — des chemins.	714
Feuilles (La chute des) et les poitrinaires.	638	Grippe (Une comédie sur la).	156
Filous (Trucs de).	239	Grosclaude (Dr). 27	797
Filtre-baisers (Le)	50	Grossesse (Opinion d'A. Paré et de Laurent Joubert sur la durée de la).	593
Flagellation passionnelle (Un cas de).	383	Grossesses sine coitu, 161, 313.	734
Flaubert (La fiche du père de).	107	Guardia (Dr D.).	797
Fleury (E.), 23.	26	Guérisseur (Truc de).	81
Folie (La) de Charles VI, 750 ; — (La phobie de la).	20	Guglielminetti (Une idée du Dr).	750
Folk-lore (Le) à l'Exposition de Bruxelles.	650		

Pages.	Pages.
<i>Gui</i> du chêne 280	<i>cle</i> , 372 ; — en Chine, 775 ; — et religion, 781 ; — urbaine. V. <i>Superstition</i> .
Guillon (D ^r P.). 202	<i>Hypertrichose</i> (Réformé pour), 145 ; — dans l'art. 436
Guilloteau 316	<i>Hystérique</i> (Une) qui se crucifie. . . 719
Guinard (D ^r A.). 313	I <i>magination</i> (L') de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? 27, 273. 545
Gui Patin (Ce que pensait des comètes) 366	Indes . V. <i>Exorcisme</i> .
Guyon (Le crâne de M ^{me}). . . . 338	<i>Index bibliographique</i> , 31, 62, 96, 128, 176, 319, 352, 356, 389, 448, 480, 528, 556, 573, 624, 672, 736. 749
<i>Gymnastique</i> respiratoire, 283, 623. 735	<i>Infirmes</i> (Les) et le droit de chasse, 655. 764
H <i>amard</i> (D ^r) 620	<i>Infirmité</i> (Une) du duc de Berry. 656
<i>Hara-ki-ri</i> 189	<i>Influenza</i> (De quand date le mot), 28, 416 622
Heiser (D ^r). 735	<i>Inhibition</i> de l'intelligence par perte d'un bouton d'habit. 158
<i>Héliothérapie</i> (L'ancienneté de l'). 727	<i>Instinct</i> des animaux, les préve- nant des épidémies, 347, 615, 658. 732
Héloïse (Les reliques d'Abélard et d'). 199	<i>Institut</i> (Un) de bibliographie alle- mand. 111
Henriette d'Angleterre (Un récit de la mort d'), 280 ; — a-t- elle succombé naturellement ? . 417	<i>Instruments</i> de fortune, 347. 476
Henry-André , 347, 732, 737, 748. 765	<i>Internat</i> (Bal de), en 1910, 737. . . 786
<i>Hermaphroditisme</i> et consangui- nité. 435	Isaac (D ^r A.) 287
Hérouelle (N. de Bléigny et François de) 412	J <i>ablonski</i> (D ^r), 163. 237
<i>Héroïsme</i> professionnel. 19	J <i>ambon</i> (D ^r). 764
<i>Histoire</i> de la médecine (Congrès italien d'), 343 ; — cours d', de la médecine, 190 — orientale. . 146	James (W.), évadé de la méde- cine. 790
<i>Homme malade</i> (Origine de l'ex- pression). 74	Japon (L'adoption médicale au). — V. <i>Spécialités</i> .
<i>Honneurs</i> (Comment on arrive aux) 265	Jennings (D ^r Oscar). 126
<i>Honoraires</i> des médecins d'autre- fois, 93, 315. 620	<i>Jeûne</i> 411
<i>Hôpital</i> . V. <i>Poissons</i> .	<i>Jeunesse</i> charmante, 720 ; — un amusement de la, universitaire, au xviii ^e siècle. 563
— (Le médecin Jean de l'). . . 351	Jourdain (A.), 162, 608 ; — la signification, au moyen âge, du mot 407
<i>Hôpitaux</i> (Association d'enseigne- ment médical des) de Paris, 111 ; — Association d'enseignement médical des, de Paris, 18, 308 ; — loteries pour, en Flandre, au xvi ^e siècle, 365 ; — et navires frigorifiques. 393	<i>Journalistes</i> médicaux (1 ^{er} Congrès des), 267, 466, 819 ; — Asso- ciation des 782
<i>Horloger</i> (Un médecin). 410	<i>Journaux</i> nouveaux, 17, 267, 343, 427, 782 819
Hospital (Le père de Michel de l'), médecin. 82	Jouty (D ^r) 284
Houssay (F.). 436	<i>Juillet</i> 1830 (Les journées de). . . 516
Hubert-Robert (Six panneaux d'). 601	<i>Jumeaux</i> (Village de) 189
Huchard (Hommage au D ^r), 73 ; — un beau geste de, 83 ; — quelques silhouettes médicales : le D ^r 321	K <i>iosque</i> à signaux. 808
Hugo (Poésies d'Eug.), 407 ; — les calembours de V. 514	K <i>lée</i> (D ^r). 521
<i>Hygiène</i> de Tolstoï, 15 ; — dans les mosquées, 307 ; — au xviii ^e siè-	Klein (D ^r Jules). 666

	Pages.		Pages.
Kossel , prix Nobel de médecine.	762	<i>Loteries</i> pour hôpitaux, en Flandre, au xv ^e siècle.	365
Krieger	317	Loubet (Le traitement de la goutte, par le Dr).	475
Krieger (Dr H.).	235	Louis XI (Un médecin, inconnu, de)	410
La Bonnardière (Dr).	165	Louis XIV (Curieuses conséquences d'un édit de).	435
Lacroix (Désiré), 57, 166.	560	Louis XVII (Affaire) devant le Sénat	514
Lafarge (M ^{me}) et la mythomanie, 33 ; — à propos de, 269 ; — la sépulture de, 384 ; le confesseur de, 525.	666	<i>Louvre</i> (Un génie pathologique du musée du).	97
La Fontaine (L'ironie politique dans les fables de), 241 ; — la médecine et les médecins dans les fables de.	258	Lusson (Dr H.).	590
Lagelouze (Ed.), 27, 93.	588	<i>Lyonnais</i> (Les), buveurs de vin.	39
Lamarque (Dr Henri).	610	Macabres fantaisies.	265
Lambotte (M ^{me} Albin).	371	Mac-Mahon (Les), médecins	15
Lambrinopoulos (Dr G.).	727	<i>Magistrat</i> , accoucheur-amateur.	148
Lambrosini (Hommage au médecin-major).	51	<i>Magnétisme</i> (Le) appliqué à la chirurgie.	460
Lancereaux (Dr).	757	Magnien	525
<i>Lancettes</i> (Coups de).	336	<i>Mai</i> (Curieuse coutume du premier).	303
Lardy (Dr).	415	<i>Maison du Médecin</i> , 190, 311.	731
<i>Latin</i> de médecins.	399	<i>Maisons</i> historiques, habitées par des médecins.	28
La Tour d'Auvergne (Le massage du cœur et la mort de).	607	<i>Malade</i> comme un chien, 413	478
Laurand (Dr).	660	<i>Malades</i> (Pour les), 600 ; — rue des, 372, 619, 664, 733 ; — V. <i>Fauteuils</i>	284
Laurent (Dr).	202	<i>Maladies</i> bibliques (Quelques)	284
Lavigne (Alice) et l'opéra polymorphe.	8	Malibran (De quoi est morte la), 84	225
Layral (Dr V.).	166	Maljean (Dr), 78, 114, 313, 384, 606	699
Leblond (Dr V.).	399	Mansard (A quel mal a succombé).	399
Ledoux (Dr E.).	24	Marat (La veuve de), 351 ; — oculiste, 353 ; — deux lettres, inédites en France, de, 353 ; — oculiste.	447
Legrain (Dr), 240 ; — (Dr Emile), 306, 317, 368, 443, 479	654	<i>Marbre</i> (L'homme de),	307
<i>Legs</i> original.	648	Marcaillou d'Aymeric , fils, (Dr), 271.	479
Lemaire (Dr L.).	365	Marceau (Rapport médical sur la blessure du général).	78
Lemice-Terrieux (Méfions-nous de).	687	Marchand (L.).	615
Lemonnier (Dr G.).	157	Mareschal de Bièvre.	399
Léopold II (L'agonie de), 8 ; — l'opération de	51	Marlow (Dr Georges)	620
<i>Lépre</i> (La) peut-elle être communiquée par les faux cheveux ?	20	Marmonier (Dr), 165	795
<i>Lettre de part</i> singulière, 326.	478	Marmontel (Maladie de)	409
Leven (Dr G.).	377	Marot (Le médecin de Clément).	436
Le Véziel (Dr), 166	767	<i>Marque</i> (Pour remplacer la)	717
Lévy (Dr G.).	28	Massart (Dr E.), 59, 410, 544.	664
<i>Lit</i> (Bénédiction du) nuptial, 348, 479.	767	<i>Matches</i> médicaux sensationnels.	172
<i>Littérature</i> (La conception morbide de la femme dans la) moderne	714	<i>Maternités</i> précoces, 221	443
Lobligeois (F.).	551	Mathieu (Dr).	655
<i>Logodiarrhée</i> , 656.	765	<i>Matière médicale</i> mythologique	534
Lombard (André), 96, 176, 207, 417, 444, 527, 556, 704, 768.	800		
<i>Longévité</i> des artistes	239		
<i>Loterie</i> (La) de la repopulation	186		

Pages.		Pages.
545	Matignon (Dr J.-J.), 345, 435.	de, 647 ; — plus de Chinois, 693 ; — typographes, 700 ; — Cecil Rhodes et les, 754 ; — le bien qu'on dit des. 788
517	Mauchamp (Monument au Dr).	Médications du jour 363
713	Mauriceau (Un mot de)	Méditerranée (Une croisière en) 308
315	Mazel (Dr Fortuné), 89, 240	Membre artificiel au xv ^e siècle 545
276	Méda ou Merda.	Mémoire (Tours de force de) 281
665	Médecin (Quel était le chirurgien ou le) qui, en 1835 ou 1836, était sur le point d'entrer à l'Institut ? 196.	Ménages (La fécondité, au temps jadis, des) 65
761	Médecin , vice-consul, 12, 92 ; — politicien, 81 ; — centenaire, 144 ; — prêtre, 202 ; — la situation sociale, autrefois et aujourd'hui, du, 326 ; — poète, 338 ; — le plus ancien du monde, 346 ; — devenu acteur, 359 ; — évêque, 369 ; — archéologue, 408 ; — horloger, 410 ; — inconnu, de Louis XI, 410 ; — de quand date la création du, des morts, 412 ; — de Joseph Bonaparte, 413 ; — de Clément Marot, 436 ; — de Coppée, 464 ; — sculpteur, 472 ; — sénateur, 472 ; — émule de Stradivarius, 574 ; — sénateur, aviateur, 598 ; — un accoucheur malheureux et un, diplomate, 605 ; — chef d'orchestre, 640 ; — fabricant de cercueils, 640 ; — comment les Chinois paient leur, 655, 764 ; — dramaturge, 687 ; — Maison du, 190, 731 ; — Sherlock Holmes.	Menus (Les) de cuisine latinisés 74
648	Médecine (ouvrages d'ancienne), 87, 585 — des praticiens, 147, 776 ; — les déserteurs de la, 189, 359 ; — poésie et, 379, — légale au xiv ^e siècle, 390 ; — ouvrages, paradoxaux, de, 409, 520 ; — au Monténégro.	Mer (Voyageurs morts en)... 429
	Médecins , faiseurs d'almanachs, 12 ; — statues et bustes de, 23, 57, 163, 621, 794 ; — devenus corsaires, 74 ; — ordonnances de, 272, — de quoi meurent les, 339 ; — latin de, 399 ; — de quand datent les banquets de, 408 ; — homonymes de Clemenceau, 410, 479 ; — abstinentes, des pays de langue latine, 519 ; — noms, donnés à des rues, de, 54, 162, 226, 520, 551, 797 ; — courtisans, 579 ; — sous-préfets, 598 ; — commandants d'armée, 598 ; — les premiers, du bureau de bienfaisance, à Rome, 604 ; — jugés par Frédéric le Grand, 607 ; — fumeurs et barbus, 611, — grève générale, en Autriche,	Merlin (Jacques). 27
		Microbe (Un nouveau). 427
		Microbes (Les) au théâtre. 471
		Mineur (H.). 734
		Ministre , pharmacien. 780
		Miquet (Dr Alb.). 585
		Mirabeau (Portrait, à la Faculté de médecine, de). 369
		Molière jugé par Doyen, 304 ; — (les derniers moments de) 728
		Momie (Poudre de). 539
		Momies (La variole et la dorure des) égyptiennes. 113
		Monéry (A.), 88, 103, 172, 449, 705
		Monin (Dr) 797
		Monod (Dr Fr.), 734 ; — Dr Gust. 269
		Monstre (Un) au xv ^e siècle 690
		Montaigne aux stations thermales, 26 206
		Monténégro (La médecine au). 649
		Morgue (Le transfèrement de la). 112
		Mosquées (L'hygiène dans les) 307
		Mougeot (Dr Paul). 347
		Mousson-Lanauze (Dr), 534 790
		Moustache (Rhume par la) 49
		Muller (Paul), 33, 52, 168, 227, 289, 329, 384, 620. 765
		Murat (La neurasthénie mélancolique de) en Espagne, en 1808. 625
		Musée du Muséum, 145 ; — (Nouveau) médico-historique. 112
		Muséum (Musée du). 145
		Musiciens Oreille des). 719
		Musicothérapie , au xiii ^e siècle 692
		Musique guérissante 692
		Musset (La carrière administrative d'Alf. de), 68 ; — vers inédits d'Alf. de, 384, 446 ; — un quatrain d'Alf. de, 811 ; — le centenaire de la naissance de, 812 ; — le tombeau de. 814
		Musulmans (Opérations sanglantes chez les). 408
		Myopie (La) serait-elle un bienfait de la civilisation ? 413. 793

	Pages.		Pages.
Myrrha (L'accouchement de).	120	Patti (La recette de la).	48
Mythologique (Térotologie).	789	Pau (Le climat, sous Henri IV, de).	411
Mythomanie . V. M^{me} Lafarge .		Pavage (Origine de la voirie et du).	578
Nadar	238	Péan (La légende de), 1; — un chapelet d'anecdotes sur.	5
Naissance (Chambres de).	369	Peintre , qui faillit être médecin.	471
Napoléon I^{er} (Les chapeaux de).	151	Pellagre (Contre la), 191; — les premiers cas, observés en France, de.	204
— III (Quelques notes sur les cures, à Vichy, de).	209,	Pelluez ? (Quel est ce).	407
559; — et le zouave Jacob.	215	Péquart (M ^{me} Marie).	563
Natier (Dr Marcel), 153.	413	Peste (La lutte, en Birmanie, contre la), 539; — les semeurs de, 761; — la, d'Égypte en 1830.	722
Navires et hôpitaux frigorifiques.	398	Petit (Dr G.), 371; — Paul, 478; — une lettre inédite du chirurgien Antoine.	385
Neurasthénie . V. Murat .		Peur (Effets salutaires de la), 403.	479
Névroses (Du rôle des) dans l' « En- fant de volupté », de G. d'An- nunzio.	705	Pharmacie impériale établie, par Corvisart, à Saint-Cloud, 387; — origine de la.	678
Nez (Diagnostic par le), 265.	545	Pharmacien , ministre.	780
Niclot (Dr).	397	Pharmaciens , débitants de tabac, 577.	767
Niepee (Dr A.).	622	Phobie (La) de la folie.	20
Nivelet (Dr).	164	Phosphates (Administration, sous la forme alimentaire, des).	368
Nobel . V. Kossel .		Phthisique (Trois célèbres : Watteau, Chopin, Rachel.	182
Noury (Dr P.), 122.	159	Physiothérapie (Cours de vacances), 149, 518, 694; — Exposition du 3 ^e Congrès international de, 150.	267
Noyer (Préjugé sur le).	585	Picard (Dr).	199
Nugon	226	Pichou (Alfred).	24
Odeur (L') de sainteté, 282; — des Anglais, 88, 284.	622	Pierre (J.).	656
Odeurs en thérapeutique.	402	Pillement (Dr P.).	614
O. E. O. E.	762	Pilules de Stahl, 317, 478.	660
Olivier (Eugène).	698	Pinard (Hommage au professeur).	779
Opéra polymorphe.	8	Piron (Bon mot de), 336; — do- cuments sur Aimé.	415
Opium (Les femmes et l').	600	Pivion (Dr).	93
Orchestre médical , 16, 149.	731	Planche (Un ami de Gust.), 120.	795
Ordonnances de médecins.	272	Plateau (Dr).	164
Oreille coupée : châtement disparu, 414, 658; — des musiciens.	719	Pléthore (La) médicale en 1860, 403; — professionnelle.	17
Orthopédie (Cours d').	430	Pleurésie (La) a frigore dans Rome (200 ans av. J.-C.).	371
Ouvrage rarissime à rechercher.	156	Pluyette (Dr).	23
Ovaires (Une thèse, en 1805, sur l'extirpation des).	156	Poésie et médecine.	379
Paludisme (Le traitement, en l'an 1800, du).	397	Poète médecin.	338
Papes (La mort des) et le coup de marteau rituel.	393	Poètes — Misère (Les).	264
Paracelse était-il eunuque? 234; — et la théorie des ferments.	727	Poisson humain, 688.	790
Pariset (Dr), 209; — une lettre inédite du Dr.	722	Poissons (Hôpital pour).	218
Parrains de mots médicaux, 93.	735	Poitrinaires (Les) et la chute des feuilles.	638
Pascal (Dr), 487; — quelle était la maladie de.	375	Pokitonoff (Dr).	225
Patin (Opinion, sur la bière de Munich, de Charles).	80	Pologne (Le choléra en), en 1831.	652
		Pompadour . V. Dubois .	
		Potain (Le Dr), aéronaute.	27

	Pages		Pages.
Pourcelets (La famille des).	303	<i>Rhum</i> (Où entraîne l'amour du).	361
<i>Pourpre</i> (Le) épidémique au xvii ^e siècle.	236	<i>Rhume</i> (Le) par la moustache.	49
Pradier à Nîmes.	315	Ribeauvillé (Le vin de).	685
<i>Praticien</i> (Les Dimanches du).	111	Richer (Paul).	472
<i>Praticiens</i> (La médecine des).	776	Rimbaud (La précocité d'Arthur). 698.	763
<i>Préjugé</i> sur le noyer.	585	Robin (D ^r), 623 ; — le professeur Albert.	177
<i>Prescription</i> (L'utile).	465	Rœderer (D ^r Carle).	154
<i>Presse médicale française</i> (Associa- tion de la).	466	Roland (M ^{me}), botaniste.	529
<i>Prêtre</i> et médecin.	202	<i>Roman</i> . V. <i>Chirurgie</i> .	
Pron (L.).	592	<i>Romancier</i> , évadé de la médecine.	598
<i>Prophétie</i> (Une) vérifiée.	337	Rome . V. <i>Pleurésie</i> .	
<i>Psychologie</i> (Cours de l'Ecole de), 111.	308	— Les premiers médecins du bureau de bienfaisance à, 604 ; — superstitions et hygiène ur- baine en Chine et à.	434
<i>Puces</i> (Les pièges à).	818	Roques (La recette du D ^r).	82
<i>Pudibonderie</i> anglaise.	610	Rosaimé (D ^r), 434, 479, 607.	656
<i>Purge</i> (La) obligatoire.	655	<i>Rose</i> (La journée de la).	464
<i>Pygopages</i> (Sensations de).	643	<i>Roupiou</i> (Origine du mot).	369
Quarré-Prévost (L.).	665	Rousseau (La dromomanie de J.-J.).	129
Quentin de La Tour (Un bu- veur d'eau célèbre).	686	Roux (D ^r César).	57
<i>Question</i> indiscreète.	304	Royer-Collard	119
Rabelais . V. <i>Syndicat</i> .		Rude (Une esquisse de) ; qui la possède actuellement ?	370
— et l'origine des eaux miné- rales, 588 ; — la durée de la grossesse d'après, 593 ; — la robe de.	641	<i>Rues</i> (Noms de médecins donnés à des), 54, 162, 226, 520, 551.	797
Rabier (D ^r), 313.	624	S adoul (Ch.), 162, 165.	313
Racine (Le vrai).	754	<i>S aignée</i> à la mode mexicaine.	186
Ramon y Cajal , nommé sénate- teur.	190	<i>Sainteté</i> (L'odeur de).	282
Raoult (D ^r).	236	<i>Saints</i> . V. <i>Auréole</i> .	
Raspail	389	— guérisseurs, 59, 159, 348.	544
Ravarit (D ^r G.), 87, 166, 382.	625	<i>Salles de garde</i> (Chansons de).	304
<i>Rebouteux</i> chinois en Cochinchine.	263	Sand (Les connaissances minéra- logiques de G.).	217
<i>Régimes</i> (le <i>Dies eger</i> et les) de santé dans les anciens ouvrages liturgiques.	673	Sanderius (Robertus).	697
Régis (D ^r E.).	129	<i>Sang</i> (Le) des règles serait-il em- ménagogue ?	475
<i>Reine</i> des Belges.	11	<i>Sang-froid</i> opératoire.	307
<i>Reines</i> (Les) et le tabac, 578 ; — fumeuses, 11.	143	<i>Sangrador</i> (Le) de la Cour d'Es- pagne.	370
<i>Religion</i> (Hygiène et).	781	<i>Santé</i> (Définition de la).	409
<i>Reliques</i> anatomiques.	687	Sarradon (D ^r).	224
Rembrandt était-il juif ? 370.	439	Saudeux (Clément).	700
<i>Remèdes</i> cochinchinois.	597	Schumann (Le cas de), 392 ; — la folie de, 392, 447 ; — la mala- die de, 481 ; — les maladies mentales de.	487
<i>Renard</i> (Ecorcher le), origine de cette expression.	279	<i>Secours</i> immédiat et assistance par le travail.	49
<i>Repopulation</i> (une prime à la), 67 ; — la loterie de la.	186	<i>Secret</i> (Le) professionnel, au temps jadis.	53
<i>Révolution</i> . V. <i>Bouchers</i> .		<i>Secrets</i> et recettes d'antan, 88, 160, 282, 416.	589
— (Évadés de la médecine pen- dant la).	699	Ségalas (Une poésie de M ^{me} Anaïs)	557
<i>Revue</i> biblio-critique.	668		

	Pages.		Pages.
Seine (La crue de la) en 1658.	114	Tabac (Saint Vincent de Paul et	
Sénateurs aux bains.	340	<i>le</i>), 144 ; — pharmaciens, dé-	
Sermon à retrouver, 370.	614	bitants de, 577, 767 : — les	
Servas (D ^r).	314	reines et <i>le</i>	577
Sexe (Influence, sur la menstruation,		Tabatière (Les dangers de la).	339
<i>du</i>), après les couches, 154 ; —		Taille (La) en Provence et le litho-	
qu'est-ce qui détermine <i>le</i> , 207.	766	tomiste Brémont.	87
Sforza (La riposte de Catherine).	138	Talleyrand (Une lettre, à son	
Shamelhout (D ^r G.).	440	médecin, <i>de</i>).	582
Sherlock Holmes médecin.	761	Tatouages (Symbolique des), 611,	
Sibilat (D ^r E.).	664	763.	793
Six cent six (Les inventeurs <i>du</i>),		Téléphone . V. <i>Cœur</i> .	
651 ; — <i>le</i> mauvais numéro.	781	Tempéraments (Des différents) de	
Société de médecine de Paris, 150 ;		l'homme, dans leurs rapports	
— contre l'abus du tabac.	150	avec l'art héraldique.	345
Société médico-historique , 343.	466	Temple (Une épidémie royale à la	
Sortilèges (Figures pour).	347	<i>prison du</i>).	227
Sou (L'œuvre <i>du</i>) hebdomadaire.	343	Tératologie au xiii ^e siècle, 690 ; —	
Spécialités pharmaceutiques au Ja-		mythologique.	789
<i>pon</i>	266	Terme populaire (Un) à expliquer.	436
Squelette (Origine <i>du</i> mot), 408,		Terrier (D ^r).	154
614.	796	Théâtre (La femme enceinte <i>au</i>),	
Stahl (Les pilules <i>de</i>), 317, 478.	660	428 ; — les microbes <i>au</i> , 471 ;	
Stapfer (D ^r H.).	372	— comment on meurt <i>au</i> , 590,	
Stations thermales (Quand a-t-on		— 733 ; — Esculape <i>au</i>	648
commencé à se rendre <i>aux</i>).	413	Thérapeutique à forfait, 579, 660 ;	
Statues et bustes de médecins, 23,		— la peau de chamois <i>en</i>	781
57, 163, 621.	794	Thomas (E.).	62
Stoïanoff (D ^r P.).	795	Thorel (O.).	664
Stomatologie (Ecole française <i>de</i>),		Timbre-poste médical (Un véritable).	427
694 ; — 2 ^e Congrès français <i>de</i>		Tiqueurs illustres.	238
<i>Sudor anglica</i>	272	Tissier (D ^r), père, 93.	560
Suède (La maladie <i>du</i> roi <i>de</i>).	517	Tolstoï (Hygiène <i>de</i>), 15 ; — com-	
Suez (Comment F. de Lesseps		ment vit, 304 ; — la médecine	
obtint la concession <i>du</i> canal <i>de</i>).	192	dans l'œuvre <i>de</i>	769
Suicide (Le) dans la syphilis, 195 ;		Tort (Le docteur S. B.).	282
— tentatives historiques <i>de</i>	520	Tourangin (D ^r).	522
Suicides (Les) à Paris, 195 ; — par		Toux (Un moyen simple d'arrêter	
amour.	394	<i>la</i>).	141
Superstitions d'assassins, 413 ; —		Trafic (Macabre), 155, 312.	795
d'Extrême-Orient, 266 ; — et		Tribier (Paul), 522, 551, 620,	
hygiène urbaine à Rome et <i>en</i>		699.	793
<i>Chine</i> , 434 ; — et rites funé-		Triorchides (Sujets).	412
raires, 28.	590	Troubat (J.).	225
Surdité (La) de Beethoven.	579	Tsarine (Bains <i>de</i> la).	761
Stradivarius (Un médecin,		Tuberculose (Congrès international	
émule <i>de</i>).	574	<i>contre la</i>), 580 ; — <i>le</i> dimanche	
Surintendant des bains et eaux mi-		<i>de la</i>	601
nérales (En quoi consistaient les		Typographes médecins.	700
fonctions <i>de</i>).	168	Uganda (Un résultat inattendu	
Symon de Villeneuve.	551	des missions chrétiennes <i>en</i>).	268
Syncope (Curieux effets <i>de</i> la).	412	Urologie (Association française <i>d'</i>).	642
Syndicat (Le mot) est-il antérieur		Utérus (L') joue-t-il le rôle <i>de</i>	
à Rabelais ? 371, 765 ; — des		glande à sécrétion ?	475
médecins <i>de</i> la Seine, 430.	782	Vaccination (La) <i>en</i> Indo-Chine.	721
Syphilis (Charles-Quint eut-il <i>la</i>),		<i>ade et occide Cain</i> , 410.	767
655 ; — et fouet, 385.	416		

	Pages.		Pages.
Valcourt (D ^r de).	476	Voix (Quelle est l'influence géni-	
Valdès Raguès (D ^r Pedro).	116	tale sur la).	200
Variole (Bismarck a-t-il eu la),		Voltaire (La petite vérole de).	434
154; — la, de Voltaire, 434.	478	Voyage d'études médicales	427
Végétation merveilleuse (Exemples		Voyageurs morts en mer	429
de).	391		
Vénériens (Le traitement, à Bicêtre,		Washington (Comment est	
au xviii ^e siècle, des).	385	mort).	686
Vermeil (D ^r J.), 698.	767	Weber (L'autopsie du musicien).	80
Vertèbres : origine du mot.	173	Weil (D ^r Ed.).	666
Vichy . V. Napoléon III		Weisgerber (D ^r).	238
Vidal (D ^r Ch.).	478	Weiss (D ^r).	163
Vie (Une définition de la), 646.	733	Wells (La statue du dentiste).	184
Vierges nourrices	540	Wets-Hecq (D ^r G.), 28, 116,	
Vigouroux (D ^r H.).	525	272, 283, 346, 351, 372, 435, 459,	
Villechauvaix (D ^r), 206.	766	470, 546, 650.	655
Villemain était-il fou ?	407	Wilgeforte (Sainte).	157
Vin . V. Coran .		Willy (La dernière de).	634
— Ce que Fénelon pensait du.	194	Wuilbaut (D ^r G.), 446.	789
Vinache (D ^r Al.), 114, 368, 371.	663		
Vincent de Paul (S ^r) et le		Yorick (le crâne de).	598
tabac.	144	Y von (D ^r), 236, 403, 545.	796
Virtuoses infirmes	59		
Visage (La nature du sol et la con-		Zarn , 281.	658
formation du).	72	Z ona (Le traitement chinois du).	517
Vocabulaire . V. Clients .			
Vogt (D ^r).	797		
Voirie (Origine du pavage et de la).	578		

TABLE DES GRAVURES

	Pages.		Pages
A bélard (Reliquaire des os d'Héloïse et d').	199	J uillet 1830 (Les étudiants, rapportant un blessé sur un brancard, en).	515
Accouchement d'Alcmène, 121.	124	L arrey (Un pansement sur le champ de bataille, au temps de.	106
Affiche pour la vente de l'alcool en Indo-Chine.	47	Lettre ornée du XVI ^e siècle.	126
Ambulances (Affiche d'un concours d') en 1793.	105	Lit nuptial (Bénédiction du).	349
Anes (Diplôme de l'Académie des).	563	Litière à dos de chameau.	103
Arbre à clous.	469	Livre d'heures (Frontispice d'un) du XV ^e siècle.	437
Berry (Duchesse de).	291	Loterie (Billet de) du XVIII ^e siècle.	367
Dichat (Un autographe de).	581	Louvre (Statuettes du musée du) sous trois aspects, 98, 99.	100
Bosc , naturaliste.	531	M olière (La mort de), par Emile Bayard.	729
C adavres (Les voleurs, au XVIII ^e siècle, de).	431	Monstre (Un) au XVI ^e siècle.	691
Césarienne (Opération).	785	Musset (Feuille de traitement d'Alf. de), bibliothécaire au ministère de l'instruction publique.	69
Coiffure (La nouvelle) des étudiantes américaines et allemandes.	641	O udry (La Goutte et l'Araignée, par).	259
Consultation (La).	609	P éan (Autographe de).	3
D iane et la nymphe Calisto.	477	P ercy (Le Würst de).	104
Dieulafoy (Le professeur).	41	Philippe II (La chayre des gouttes de).	275
Dryope , métamorphosé en arbre.	123	Poisson (Le) humain.	689
Dubois (Paul).	333	Prêtre-médecin (Le).	203
E nseigne de fabricant d'instruments de chirurgie.	168	Prospectus d'empirique.	599
Ehrlich et le D ^r Hata.	651	R acine (Lithographie de C. Roqueplan, représentant H. Monnier et G. de Cassagnac, vitupérant contre).	755
Eve (La naissance d').	151	Reçu autographe, du 24 janvier 1896.	803
F ouquier (D ^r).	331	Registre de la Grange (Feuillet du) relatant la mort de Molière.	728
G argouille de l'abbaye de Fécamp.	587	Roland (M ^{me}).	533
Gintrac (D ^r).	295	Rosa-Josepha	645
H enriot (Couverture d'un programme dessiné par).	10	S chumann (R.).	485
Hôpital St-Louis (Programme de la représentation donnée à l') le 12 janvier 1884.	9	V ernet (Position de la femme en homme, par Horace).	91
Hôtel-Dieu (Char de l'), 738 ; — bannière de l', 739 ; — motifs du char de l'.	742	Vierge allaitant l'enfant Jésus.	543
I nstruments de chirurgie antiques, 60.	61		
Internat (Carte d'inviation, hommes, au bal de l'), en 1910, 741 ; — carte d'invitation, femmes, 743 ; — carte d'entrée, femmes, en 1909, 745 ; — carte d'entrée, hommes, 1909.	747		